PR [Bd-Revue]

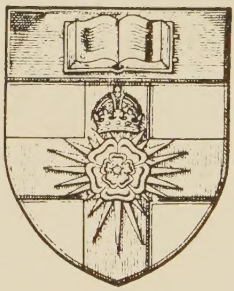

UNIVERSITY OF LONDON
LIBRARY
SHL
WITHDRAWN

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1918_25

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS

Imprimerie Paul BRODARD.

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

25e Année. — 1918.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL

1918

SHL
WITHDRAWN

SHL
WITHDRAWN
BIBL.
LONDIN
UNIV.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA JEUNESSE DE CAMILLE DESMOULINS

I

L'abbé de Pradt, qui jouait au militaire et traçait volontiers des plans de campagne, expliquait son savoir stratégique par ses lectures de jeunesse. « J'ai, en Auvergne, assurait-il un jour, dévoré la bibliothèque paternelle qui ne renfermait que des livres qui traitaient de l'histoire de la guerre; mon père était lieutenant général. » — « Oui, dit quelqu'un, son père était lieutenant général, mais lieutenant général civil au bailliage. »

Comme le père de M. de Pradt, le père de Camille Desmoulins était lieutenant général de bailliage[1]. Il était même lieutenant général de deux bailliages, lieutenant général du bailliage royal de la ville de Guise et lieutenant général du bailliage ducal; il servait donc deux maîtres, et le roi, et le prince de Condé, duc de Guise, et — raconte son fils — il s'attira les foudres du prince de Condé en soutenant « je ne sais quels droits régaliens contre je ne sais quels droits féodaux, c'est-à-dire les prétentions absurdes du seigneur roi contre les prétentions encore plus absurdes du seigneur duc, deux voleurs qui se disputaient une juridiction qui n'appartenait ni à l'un ni à l'autre, mais à la nation ».

C'était un homme très honnête et honorable, plein d'esprit et de vertus, rigide, inflexible, stoïque. Ses enfants l'aimaient et le

1. Jean-Baptiste-Nicolas Desmoulins était né le 17 octobre 1725; ses provisions de lieutenant général datent du 17 août 1768; il portait le titre de conseiller du roi et seigneur de Bucquoy.

respectaient. « Le père, a écrit Camille, commande parce qu'il est père, parce que ses enfants tiennent tout de lui, parce que la nature répond de son amour et l'expérience de sa sagesse. »

Grave, laborieux, jurisconsulte jusqu'à la moelle, il consacrait ses heures de loisir à une *Encyclopédie du droit*, et l'ouvrage comptait déjà sept à huit volumes in-folio lorsque éclata la Révolution : tout ce grand effort de jurisprudence, obstinément poursuivi, devenait inutile; c'était, remarquait Camille avec quelque cruauté, accoucher d'un enfant mort après avoir été trente ans en travail, et ce manuscrit colossal ressemblait à l'outre pleine de vent à laquelle on fait une piqûre.

Royaliste fervent, M. Desmoulins fut accablé de douleur lorsqu'il vit son fils se jeter à corps perdu dans la Révolution. Il accueillit par des reproches les brochures de Camille et il lui manda tristement qu'elles avaient excité l'indignation des gens de Guise. Vainement Camille lui narrait ses succès de journaliste et ajoutait : « Ne dites plus tant de mal à votre fils ». M. Desmoulins espérait que son fils serait un des premiers ouvriers de l'arche qui sauverait sa famille du naufrage, et il voyait avec joie qu'un Desmoulins fût du petit nombre des élus qui, avec les imprimeurs et les libraires, restaient debout dans une crise où tout était renversé et mis par terre. Mais il jugeait les principes de Camille bien hardis, bien téméraires. « Je trouve, disait-il, immense la tâche dont vous vous êtes chargé et je ne sais comment vous pourrez y suffire; je ne suis pas insensible à vos succès puisque je suis votre meilleur ami; les dangers que vous courez m'affectent encore davantage. » Camille lui paraissait « trop outré » : l'expérience n'avait-elle pas convaincu le jeune homme que tout extrême était une erreur ou un péril? Lorsque naquit son petit-fils Horace, « je souhaite, écrivait M. Desmoulins à Camille, — le 16 juillet 1792 — que la Révolution lui soit plus heureuse qu'à vous, et je ne sais trop si je dois désirer qu'il soit le successeur de votre popularité qui vous a fait, et à moi par contre-coup, beaucoup d'ennemis et peu ou point d'amis. Cette Révolution n'a été, je crois, à personne plus funeste qu'à moi, lorsque je devais en attendre plus que personne les plus heureux effets. »

La Révolution supprima tous les tribunaux. Cette suppression, Camille l'avait allégrement prédite dans sa *France libre* : « Que tous les livres de jurisprudence féodale, de jurisprudence fiscale, de jurisprudence des dîmes, de jurisprudence des chasses fassent le feu de la Saint-Jean prochaine! Ce sera vraiment un feu de joie et le plus beau qu'on ait jamais donné aux peuples! » Plaisamment,

moqueusement, avec sa désinvolture ordinaire, il sommait son père de remettre aux municipaux la clef du greffe. Mais M. Desmoulins n'avait plus d'emploi. Camille pensa qu'il pourrait avoir dans la nouvelle organisation judiciaire la ganse d'or des commissaires du roi, et — tel est du moins son récit — il partit solliciter le garde des sceaux; il se rendit à la place Vendôme, il entra chez le portier... et il s'en alla. Quoi! demander au ministre qu'il méprisait une commission méprisable! Postuler de cet aristocrate un brevet d'aristocratie! L'austérité des principes républicains l'emportait en lui sur la piété filiale, et, pour consoler son père qui l'aurait accompagné, « tout vu et considéré, disait-il, est-ce le salaire que vous regrettez? Il n'y a pas de quoi. »

Restait la place de juge au nouveau tribunal. Mais les trois quarts des anciens justiciables de M. Desmoulins avaient été répartis dans d'autres districts; il se vit à la merci d'électeurs étrangers qui nommèrent un subdélégué de Normandie et un bailli seigneurial.

Derechef Camille prétendit réconforter son père : « Le métier de juge, lui assurait-il, n'est plus aussi bon, et la prétérition de vos électeurs ne vous a ôté ni vos lumières ni vos talents ni la considération attachée à quarante années d'une vie militante contre des abus. » Il engageait M. Desmoulins à relire Cicéron, ce janséniste de Cicéron qui voulait que le peuple pût par ses suffrages élever ou abaisser qui bon lui semblait et, comme Dieu, donner tout à la grâce sans rien donner au mérite. Belles paroles qui n'empêchèrent pas M. Desmoulins de mourir dans la misère et les dettes! « Après avoir vécu longtemps dans le dénuement, dit un contemporain, il décéda en laissant une succession qui n'était rien moins qu'opulente; on ne peut pas peigner un diable qui n'a pas de cheveux[1]. »

Il avait épousé Madeleine Godart, originaire d'un village des environs, le village de Wiège. Ce fut une excellente femme. Comme M. Desmoulins, elle applaudissait aux succès de son fils, mais en tremblant et le cœur serré. Camille l'aimait, et de Paris, il mande toujours qu'il embrasse sa chère mère. Elle devait mourir à Guise en 1794. « J'ai perdu la moitié de mon âme,

1. A la fin de l'année 1803, les héritiers de Nicolas Sculfort, doyen de Beaurain, réclament aux héritiers de M. Desmoulins (le garde forestier Morey et sa femme, née Desmoulins ainsi que Mme Duplessis, grand'mère et tutrice d'Horace Desmoulins), une somme de 300 francs, en présentant un billet souscrit par M. Desmoulins le 1er janvier 1774 au profit de Sculfort, et le greffier du tribunal de Vervins, Roche, ne peut s'empêcher de dire à ce propos que, dans le pays, aucun de ceux qui ont connu M. Desmoulins et ses héritiers, ne trouve singulier que le billet n'ait pas été payé depuis trente ans.

écrivait alors M. Desmoulins à Camille, ta mère n'est plus, elle est digne de tous nos regrets, elle t'aimait tendrement. »

Six enfants, trois fils et trois filles, naquirent de ce mariage.

Une des filles prit le voile; elle eût été réduite à mendier son pain si la châtelaine de Wiège, sa cousine, M^me^ Tarrieux du Tailland, ne l'avait recueillie.

L'autre épousa un garde forestier du Nouvion, Théodore Morey, et, après la mort de Morey, un militaire pensionné, Théodore Lagrange; elle mourut à Paris le 20 décembre 1839; le journal *Le Siècle* avait, l'année précédente, ouvert une souscription pour elle.

La troisième épousa un gendarme du nom de Lemoyne, attaché d'abord à la compagnie du département de la Nièvre, puis, en l'an II, au quartier général de la division intermédiaire du Nord, à Guise.

Camille, né le 2 mars 1760, à Guise, dans la Grande Rue, alors rue du Grand-Pont, vis-à-vis la place d'Armes, était l'aîné des trois fils.

Ses deux cadets, Armand et Nicolas, avaient, l'un cinq ans, l'autre onze ans de moins que lui. Ils portaient, selon l'usage du temps, un nom de terre : Armand s'appelait Du Bucquoy et Nicolas, Sémery[1].

Armand ou Du Bucquoy, soldat au régiment de Roussillon en 1785, sous-lieutenant au 17^e^ régiment de cavalerie à la fin de 1792, périt dans la Vendée. Camille prétend, contre toute vraisemblance, qu'il fut coupé en morceaux à cause de la haine que

1. Du Bucquoy devait son nom à un petit bien sis en la commune d'Aubigny, et Sémery, à un autre petit bien situé sur le territoire du Puisieux. Les exemples de cet usage abondent : les frères, nobles ou non, prenaient le nom d'un bien familial ou même (comme les Cadet) le nom du village où ils avaient été en nourrice. Les deux d'Arthan s'appelaient d'Arthan l'aîné et d'Arthan d'Aunoy; — les trois Bizot, Bizot-Ducoudray, Bizot-Brice et Bizot-Charmoy; — les trois Brissot, Brissot l'aîné, Brissot-Ouarville et Brissot-Thivars; — les cinq Cadet, Cadet, Cadet de Gassicourt, Cadet de Vaux, Cadet de Limay et Cadet de Chambine; — les quatre Chastenet, Puységur, Campseguet, La Rivière et La Grange; — les trois Dagobert, Dagobert de Fontenille, Dagobert de Groucy et Dagobert de Boisfontaine; — les deux Delahante, Adrien Delahante et Jacques Dumoulin; — deux des cinq Faultrier, Faultrier de l'Orme et Faultrier de Bagneux; — les deux Galbaud, Galbaud l'aîné et Galbaud du Fort; — les cinq Geoffroy, Dumortan, Maisonrouge, Saint-Hilaire, Château et Duport; — les trois Leclerc, Leclerc, Puiseux (le mari de Pauline Bonaparte) et Desessart; — les trois Marquet, Marquet de Bourgade, Marquet de Peyré et Marquet de Montbreton; — les quatre Montbreton, Montbreton aîné, D'Urtubise, Villemoyenne et Norvins; — les deux Ramond, Ramond de Carbonnières et Ramond du Puget; — les cinq Sanglé, Sanglé du Moutot, Sanglé-Ferrière, Sanglé-Lonchamps, Sanglé-Vaubrun et Sanglé-Dupont; — les deux Songis, Songis l'aîné et Songis des Courbons, etc. Les filles même prenaient un autre nom, puisque, dans la famille des Le Lieur de Ville sur-Arce qui se composait de deux fils (l'aîné s'appelait Le Lieur et le cadet Ville-sur-Arce) et de deux filles, la cadette se nommait ordinairement, non pas Julie, mais Millery, du nom d'un petit bien de la famille.

les royalistes et les prêtres portaient au nom de Desmoulins[1].

Nicolas ou Sémery était fourrier en 1793 au 1er bataillon de Jemmappes. Il disparut au mois de mars durant la retraite de Belgique et il passa pour mort. Camille ne manqua pas d'imprimer que ses deux frères avaient succombé pour la liberté. Mais, au mois d'avril, il écrivait à son père qu'il n'avait d'autre certitude d'une perte aussi affligeante que le long silence de Sémery, que Sémery était peut-être tombé dans les mains des ennemis qui ne tarderaient pas à le rendre. Il ne croyait pas si bien dire. Nicolas Desmoulins avait été pris devant Maestricht et, au bout de trois ans de captivité, il reparut. Admis en 1802 dans la gendarmerie, il servait en Piémont à La Chiesa comme gendarme de la compagnie de la Stura, lorsqu'il mourut accidentellement à Beinette le 6 janvier 1811[2].

II

M. Desmoulins voulait faire de son fils aîné un homme de loi et il comptait lui céder un jour son office. Il obtint pour lui une bourse au collège Louis-le-Grand grâce à un cousin influent.

Ce parent était Jean-Louis Viefville des Essars, ancien avocat au Parlement de Paris, alors subdélégué de l'intendance de Soissons, qui devait représenter le tiers état du bailliage de Vermandois aux États généraux et qui signa au contrat de mariage de Camille; il avait pour M. Desmoulins une amitié sincère et désintéressée[3].

1. Armand-Jean-Louis-Domitille, né à Guise, le 5 mai 1765, s'engagea à l'âge de vingt ans au 11e régiment de cavalerie, ci-devant Roussillon, où il servit du 18 juillet 1785 au 15 janvier 1793 et se comporta toujours « avec probité et distinction ». Le 22 décembre 1792, il obtenait un brevet de sous-lieutenant au 17e cavalerie; il avait, le 12 décembre précédent, demandé cette sous-lieutenance dans les termes suivants : « Armand Desmoulins est frère du député Camille Desmoulins qui ne peut être que sensible à son avancement et qui rendra de lui les témoignages de son attachement à sa patrie, mais dont la délicatesse s'oppose à toute demande pour un frère qu'il doit chérir. »

2. Nicolas-Lazare-Norbert-Félicité, né à Guise le 6 juin 1769, servit deux ans au 10e bataillon des chasseurs ci-devant Gévaudan, puis entra au 1er bataillon de Jemmappes (6 janvier 1793) où il devint fourrier le 7 février suivant. Fait prisonnier devant Maestricht, il resta trois ans en Autriche sans que sa famille eût de ses nouvelles. Le 4 décembre 1802, il est admis dans la 27e légion de gendarmerie à pied. Il avait 1 m. 725 de taille, les cheveux et sourcils châtains, les yeux bleus, la bouche moyenne, le menton retroussé, le nez aquilin, le visage blême.

3. Viefville des Essars protesta, le 10 novembre 1792, dans une pétition au président de la Convention, contre le procès de Louis XVI. Aussi fut-il traduit au tribunal révolutionnaire. Relâché après le 9 thermidor, il devint conservateur des forêts du 26e arrondissement, président du conseil général de l'Aisne et baron de l'Empire. Il mourut en 1820. Viefville avait toujours porté un vif intérêt aux

Au collège Louis-le-Grand, Camille connut Maximilien Robespierre qui, dès ce moment, lui inspira respect et affection. Le sieur de Robespierre, comme on le nommait, boursier, de même que Camille, et entretenu aux frais de l'évêque d'Arras, était de trois classes en avant de Desmoulins. On le proposait pour modèle, et, lorsqu'il termina ses études, les administrateurs du collège, reconnaissant sa bonne conduite, ses succès et ses « talents éminents », lui votèrent une gratification de six cents livres.

Sans être un phénix comme Robespierre, Camille fut un excellent élève. Chaque année, il remportait des couronnes et en 1793, sur les bancs de la Montagne, il évoque avec joie ces distributions de prix où les heureux sont, selon son expression, couverts de fleurs et assiégés de fanfares. Au concours général de 1778, il obtint un deuxième accessit d'amplification française : un élève du collège de Navarre, André Chénier, son futur ennemi, avait le premier prix.

Ce fut à Louis-le-Grand que Camille s'éprit des anciens. Sans doute il lisait à la dérobée les livres du jour, les *marrons*, comme on s'exprimait alors dans l'argot de la librairie :

> Mal est gardé ce que garde la crainte;
> Plus les marrons se cachaient par contrainte,
> Plus le lecteur à ce seul but tendait
> De feuilleter ce qu'on lui défendait.

Mais il traduisait les chefs-d'œuvre des Latins et des Grecs, et il les aimait. Je vis, disait-il,

> Je vis avec ces Grecs et ces Romains fameux;
> J'étudie une langue immortelle comme eux;
> J'entends plaider encor dans les barreaux d'Athènes,
> Aujourd'hui c'est Eschine et demain Démosthènes.
> Combien de fois avec Plancius et Milon,
> Les yeux mouillés de pleurs, j'embrassai Cicéron!

Était-il déjà républicain? Il assurait en 1793 que les jeunes gens de son âge étaient élevés dans la fierté de la République, pour vivre dans l'abjection de la monarchie et sous le règne de Claudius et de Vitellius, qu'un gouvernement insensé s'imaginait qu'ils pourraient admirer le passé sans condamner le présent et s'enthou-

Desmoulins : c'est lui qui en janvier 1804 reçoit de l'homme d'affaires de M^me^ Duplessis un pouvoir pour la représenter lorsque les héritiers du doyen Sculfort réclament les 300 francs empruntés en 1774 par Desmoulins père.

siasmer pour les pères du Capitole, sans détester les « mangeurs d'hommes » de Versailles. Pareillement, Robespierre prétendait que les collèges avaient été des pépinières de républicains et qu'ils avaient formé l'esprit de la nation. Mais Robespierre était-il républicain au sortir de Louis-le-Grand? Les élèves des générations antérieures étaient-ils républicains lorsqu'ils avaient fini leurs études classiques? Camille a rapporté qu'un de ses professeurs, l'abbé Royou, disait que l'insurrection même contre les tyrans était un péché mortel, *illicitum est adversus principes etiam tyrannos debellare*, et il écrit en 1790 que la génération nouvelle lira Cicéron et Démosthène avec plus de fruit, que les deux orateurs seront pour elle non seulement des maîtres de grammaire, mais des maîtres de politique, qu'elle ne se bornera pas à apprendre du grec et du latin dans leurs œuvres, qu'elle s'instruira par leur exemple à tonner contre les tyrans et les criminels de lèse-nation. Cicéron et Démosthène n'avaient donc été pour Camille, de son propre témoignage, que des maîtres de beau langage.

Quoi qu'il en soit, il conserva le meilleur souvenir de ses années de collège. Il vantait l'égalité qui régnait entre les élèves; qu'ils fussent nobles ou roturiers, qu'ils fussent fils de bourgeois ou, comme disait Gresset dans sa *Chartreuse*, des fils de héros et de dieux, l'amitié les unissait les uns aux autres; pas d'orgueil, pas de jalousie :

> Là du patricien la hauteur est bannie,
> Et la seule noblesse est celle du génie.
> Tous cultivent les dons qu'en eux le ciel a mis;
> Ils comptent leurs rivaux; ils comptent leurs amis;
> Leurs talents nous sont chers, leurs succès sont les nôtres,
> Et le laurier d'un seul couronne tous les autres.

Il appelait Louis-le-Grand un séjour enchanteur; il comparait à l'Élysée et aux bosquets d'Académos cet établissement que les lycéens du siècle suivant ont traité de prison et de noire geôle, et, lorsqu'il fit ses adieux à ses maîtres dans une pièce de vers qui fut reproduite par l'*Année littéraire* de 1784[1], il citait avec éloge le principal et grand maître temporel du collège, le bon abbé Denis Bérardier. Ce Bérardier, élu premier suppléant du clergé de Paris aux États généraux, siégea dans l'Assemblée constituante[2], et

1. La pièce de vers fut publiée en brochure (1784) et l'*Année littéraire* complimenta le jeune poète, loua la noblesse et la sensibilité de son âme, l'élégance de son style, la correction de ses vers; elle ne lui reprochait que des expressions triviales, comme le mot *hôpital* qui « présentait une image choquante »!

2. Denis Bérardier, né en 1729 à Quimper-Corentin, principal du collège de sa

Camille le nommait alors un aristocrate fieffé, une des colonnes du *cul-de-sac*. Mais il aimait sincèrement Bérardier : « J'ai été élevé sous ses yeux ou plutôt dans son sein ». Il lui disait en quittant Louis-le-Grand :

Près de toi, doucement abusée,
L'enfance ici se croit sous le toit paternel,

et il déclarait en 1790 que « l'aristocratie à part », il ne connaissait aucun ministre des autels plus respectable que Bérardier.

Il avait d'ailleurs la chaleur et la pétulance de son âge. Ses camarades se souvinrent de sa vivacité, de son aimable franchise. « Le parti que vous avez pris dans les affaires présentes, lui écrivait un de ses condisciples et compatriotes, Cousin de Beauménil, au commencement de la Révolution, m'a peu étonné ; j'ai connu au collège toute l'énergie et l'honnêteté de votre âme. »

Mais on aurait tort de penser qu'il ait été un de ces élèves légers et indisciplinés qui méritent la note donnée à Crébillon : *puer ingeniosus sed insignis nebulo* ou à Thiers : *intelligent et insubordonné*. Nous n'avons là-dessus aucun témoignage, et Camille, ce Camille qui plus tard, eut tant de turbulence et de malice, fut peut-être sur les bancs de Louis-le-Grand très sage et très docile.

III

Au sortir du collège, Camille suivit les cours de droit. Il avait dit à la fin de son épître aux administrateurs de Louis-le-Grand :

Le Parnasse est conquis tout entier, et Voltaire
A ses neveux jaloux n'a laissé rien à faire.
Un théâtre fameux reste encore aux talents.
C'est le barreau ; toujours les crimes renaissants
Demandent des Target bien plus que des Orphée.

C'est ainsi que Barère, entendant parler de l'éloquence des Gerbier et des Target, s'était engagé, comme il s'exprime, dans la milice cicéronienne, dans la carrière des chevaliers ès lois.

Bachelier, puis licencié, Camille prêta le serment d'avocat le 7 mars 1785. Mais il connut la pauvreté, et quoiqu'il l'eût nommée dans son épître poétique la mère des vertus et des talents, il la maudit plus d'une fois. « Aujourd'hui, lui disait le *Père*

ville natale, syndic de la faculté de théologie de Paris, principal (1778), puis grand maître (1787) du collège Louis-le-Grand, mort à Paris en 1794.

Duchesne en 1794, aujourd'hui que tu mènes une vie de sybarite, tu ne voudrais pas te souvenir de tes jours de détresse, et tu rougirais de te rappeler l'hôtel de la frugalité où nous nous sommes trouvés ensemble et à côté de braves maçons et de pauvres ouvriers qui valaient mieux que toi et moi. »

Pas de causes à plaider. Il était jeune, obscur, et, en outre, impropre au métier. La vue du public l'intimidait, et il avoue quelque part qu'il n'a d'esprit qu'au bas de la tribune et sur l'escalier, qu'il dit dans les numéros de son journal ce qu'il ne peut dire à la tribune. Bien pis, il avait la prononciation pénible; il bégayait, bredouillait.

Dès 1781, il se plaignait de ce défaut à un de ses amis, un Belge, le futur ministre Lambrechts, et le bon Lambrechts l'exhortait à prendre cœur, à vaincre les obstacles par sa constance, à suivre l'exemple de Démosthène qui, par un exercice assidu, fit de sa voix débile et déplaisante une voix agréable et forte : « Aucun homme n'éprouva plus de difficultés dans la carrière de l'éloquence et il les surmonta avec tant de courage qu'on disait vulgairement que l'industrie avait procréé un autre Démosthène. » Mais Lambrechts doutait que Desmoulins pût jamais devenir un maître de la parole. Il regrettait que son ami ne fût pas son compatriote, car en Belgique « on ne plaide guère verbalement et dans tous les genres on regarde beaucoup plus au fond qu'à la forme ». Il tâchait de consoler Camille, l'assurait que ses talents et la sensibilité de son cœur suppléeraient aux défaillances de sa langue. N'est-ce pas ainsi que la nature dédommage les aveugles de la privation de la vue en affinant leurs autres sens et en les rendant plus exquis[1]?

Hélas! le bégaiement de Camille était incurable. Il ne put jamais s'en débarrasser, et lui-même, sous la Révolution, reconnaît publiquement, non pas qu'il bégaie, mais qu'il a la voix faible et voilée, les poumons inférieurs à son zèle et peu de moyens oratoires. Son infirmité était donc notoire. Sa femme l'appelait M. Hon, parce qu'il commençait ses phrases par un *hon hon*. En 1790, un journaliste annonçait ainsi par manière de plaisanterie que Desmoulins travaillait à faire un Dieu national : « Il me semble entendre Camille : *Est... est-ce donc que je ne puis faire... un Dieu... Dieu national.... L'ab... L'abbé... bé... bé Sieyès fait... fait bien une religion nationale!* »

Au mois de décembre 1791, lorsqu'il se présente à la Légis-

1. Michel, *Casmille et Lucile Demoulins*. p. 8-10.

2. L'abbé Faucher, avait dit Camille dans *La Lanterne*, ne pourrait-il « achever le Dieu national qu'il a si heureusement commencé? »

lative au nom de sa section, il prie le secrétaire de l'Assemblée, l'abbé Faucher, de lire son discours parce qu'il se défie de sa voix. Un jour, aux Jacobins, en sa présence, on proposa de faire débiter, non par lui, mais par un autre qui eût l'organe plus sonore, une adresse qu'il avait rédigée.

Aussi, dans le club et à la Convention ne parlait-il que rarement. Avec quelle amertume il remarque, pendant le jugement de Louis XVI, qu'il ne peut fendre le flot et arriver jusqu'à la tribune, tandis que les « grands hommes », Buzot, Lanjuinais, Biroteau et une vingtaine de bavards, voient la foule respectueuse s'ouvrir devant eux! Il n'est pas, dit-il, de ceux pour qui c'est une volupté d'enfiler des paroles, et c'est à lui qu'il pense lorsqu'il trace dans un fragment de roman le portrait du cousin Philippe : « Je n'aurais point réussi au barreau; je ne puis crier un quart d'heure sans m'enrouer. Voyez ce monsieur qu'on veut étouffer sous les sacs à procès. Quel avantage a-t-il sur les autres? L'avantage d'un moulin à eau sur des moulins à vent. Comme ceux-ci ne peuvent tourner que lorsque le vent souffle, les autres avocats ne peuvent parler que lorsqu'il y a matière; mais l'autre tourne toujours, c'est le moulin sur la rivière. » A plusieurs reprises et par un douloureux retour sur lui-même, il se moque des avocats et harangueurs que la nature a doués d'une intarissable faconde et d'une poitrine de Stentor : il trouve qu'ils sont verbeux, qu'ils n'approfondissent pas leur sujet, qu'ils laissent échapper des sottises, et il ajoute que les trois quarts des affaires peuvent se réduire en une demi-page, qu'on rencontre au Palais trop

> De ces messieurs de Félibien
> Noyant éloquemment un rien
> Dans un fatras de beau langage[1].

« Les orateurs qui tiennent la tribune le plus longtemps, dit-il encore, ne font qu'envelopper de phrases surabondantes et de tautologie plus ou moins diffuse un petit nombre de pensées à peu près comme les Égyptiens enveloppaient les morts de deux ou trois mille aunes de ruban, selon qu'ils étaient plus ou moins riches. » Suivant lui, l'organisation des assemblées est plus favo-

1. Camille se souvient ici d'un passage de Voltaire, *Le Temple du Goût* :

> Surtout fuyons le verbiage
> De Monsieur de Félibien
> Qui noie éloquemment un rien
> Dans un fatras de beau langage.

Félibien, disait Voltaire, avait fait sur la peinture cinq volumes où l'on trouvait moins de choses que dans le seul volume de Piles.

rable au babil qu'au talent, et il invoque Rousseau : « Quand on pense que Jean-Jacques avoue qu'il y a telle phrase dont la contexture lui a coûté un jour de labeur, il n'aurait jamais pu suivre à la course nos législateurs et serait toujours resté loin de la tribune parmi les traînards. »

IV

Si Camille plaida, s'il eut, comme il s'en vante, le bonheur d'arracher un opprimé des serres d'un geôlier, cette chance ne lui échut peut-être qu'une seule fois, et il n'allait au Palais que pour errer tristement dans la grande salle et regarder avec envie les maîtres du barreau qu'il était sûr de n'égaler jamais. « Je me souviens, écrivait-il plus tard, de mon long incognito parmi la fourmilière de la grande salle, lorsque nos grands hommes, Bonnières[1] et de Sèze, s'élevaient au milieu de nous comme le colosse de Rhodes au milieu des mousses du port et que je passais imperceptible entre leurs jambes comme l'habitant de notre planète entre celles de M. Micromégas. »

Pourtant, il vécut assez intimement dans la familiarité d'un de ces « grands hommes », d'un compatriote de Picardie, de Target, venu, lui aussi, de Guise à Paris chercher fortune et qui passait pour un des meilleurs avocats de la capitale. Target était profondément égoïste et Camille dit qu'il ne voyait que lui-même; il avait une fâcheuse prolixité; il écrivait mal et le pléonasme fleurissait dans son style. Mais, sans avoir, selon le mot d'un contemporain, la moindre étincelle du génie de Montesquieu, il devait jouer un grand rôle dans la Constituante. Il avait eu des mouvements d'éloquence dont le barreau conservait la tradition; on qualifiait son cabinet de sanctuaire d'arbitrage, et, honneur très rare pour les hommes de loi, il siégeait parmi les Quarante. Il invita Camille à dîner : il aimait les joutes d'esprit et goûtait fort la verve du jeune Guisard et les traits saillants de sa conversation. Toutefois, rapporte un témoin, l'originalité de Desmoulins était désordonnée, il se montrait « pauvre logicien, et son bredouillement ajoutait à la confusion de ses idées; il s'y faisait un singulier mélange de l'exaltation d'un Romain digne des vieux temps de la République avec les maximes de la philosophie licencieuse de son siècle ».

1. Il a dit de Bonnières que sa faconde était le babil aisé de Thersite et, usant d'une image qui lui est familière, il qualifie cet avocat de « moulin à paroles qui tournait à tout vent et ne produisait que du vent ».

Convaincu qu'il ne serait jamais un Target, qu'il resterait un des surnuméraires du barreau et qu'il n'avait même pas l'étoffe d'un passable avocat, Camille eut dès lors un mépris mêlé de rancune pour ses confrères, pour ceux qu'il appelle les héros de Thémis [1]. Il ne vit au Palais que chicaneaux et fripons : huissiers soufflant les exploits; avocats grossoyant à force; greffiers changeant du blanc au noir le dispositif d'un jugement par la substitution de la conjonctive à la copulative; secrétaires cousant au fond du sac la pièce décisive; rapporteurs assurant de la bonté de sa cause la charmante solliciteuse qui leur laissait prendre des privautés; procureurs construisant avec art sur la pointe d'une aiguille des monceaux de papier timbré, élevant le dossier du plancher aux solives, transformant la moindre querelle en une guerre de Troie et au bout de dix ans ruinant les Troyens et les Grecs. Sans doute il reconnaissait qu'il y avait dans la robe un certain nombre de justes et dans la magistrature quelques hommes vénérables, pleins d'une vertu antique et d'une simplicité, d'une humilité qui n'étaient ni de leur compagnie, ni de leur siècle, des hommes éloignés des vanités du grand monde, trouvant leur gloire et leur plaisir à exercer dignement leur charge, unissant à l'autorité souveraine de leurs sentences celle de leurs mœurs et de leur vie. Mais il déclare hautement qu'il a fait son apprentissage « au milieu d'une horde de brigands »; qu'après avoir vécu parmi les brigands enherminés de la Grand'Chambre, il estimait Mandrin et plaignait les trois quarts de ceux qu'ils envoyaient au gibet; qu'il avait conçu dès lors contre les robins une « haine inextinguible jusqu'à leur destruction ». Il avouait dans les premiers mois de la Révolution que les avocats avaient fait pâlir la noblesse, que le mot de Cicéron n'avait jamais été si vrai : *cedant arma togæ*. Pourtant, il les accusait, ainsi que les procureurs et les huissiers, ces « suppôts subalternes de la justice », de cabaler et d'intriguer pour s'emparer des places. Lorsqu'il apprit que les habitants d'Amiens avaient résolu de n'appeler dans leur municipalité aucun homme de loi, il les félicita de donner cet exemple de sagesse [2]. Il applaudissait en ces termes à la suppression des tribunaux : « Toutes les cavernes de voleurs seront détruites, celle du rapporteur et celle du procureur,

1. Se souvenait-il que, dans un conte de Voltaire, Thélème, à la recherche de son amant, passe devant le Palais en disant que Macare ne peut pas être « dans cet abominable gîte » et qu'il a pour éternels ennemis « les noirs suivants de Thémis »?

2. C'est ainsi que, le 6 novembre 1793, les représentants Hentz et Bo, pleins de défiance contre les « agents à écritoire », excluent de toute fonction municipale, non seulement les nobles, mais les ci-devant procureurs, huissiers, recors, avocats et praticiens de campagne.

celle des huissiers-priseurs et celle des huissiers-soufflеurs. O robins, mes chers confrères, un naufrage commun vous attend ; l'Assemblée nationale vous jettera dans la mer! » La Constituante, écrasant deux cent mille robins, lui semblait bien au-dessus de Samson qui n'écrasait que trois mille Philistins. S'il jetait un regard mélancolique sur sa robe de palais qui ne servait plus qu'à épouvanter les oiseaux dans le jardin paternel, il se consolait en pensant que les robes des présidents à mortier n'étaient plus que des vitchouras ou de simples pelisses.

V

Les commencements de Camille furent donc très pénibles. Et il faisait des dépenses, il faisait des fredaines! « La France se régénère, écrivait-il en 1789, et je voudrais bien me régénérer, moi. Hélas! je me trouve toujours les mêmes faiblesses et les mêmes vices. » Il était à Paris, dans ce Paris dont il a célébré les délices, ce Paris qu'il a nommé un foyer de corruption, ce Paris où la jeunesse est assiégée de prostituées et entourée de tous les pièges de la séduction et de toutes les facilités de la débauche. Il allait souvent au Palais-Royal et il suivit dans leur chambre quelques-unes de ces hétaïres qu'il voyait passer devant lui sous les galeries à la clarté des lampes de Quinquet. N'a-t-il pas dit que la liberté ne fut jamais ennemie d'Aspasie, et que, s'il faut secouer le joug des rois, il faut subir celui des femmes pour charmer le songe de la vie?

A bout de ressources, il demanda de l'argent à son père. M. Desmoulins répondit qu'il avait d'autres fils, et Camille, traité de prodigue et de dissipateur, répliqua vainement qu'il était l'aîné, que la nature lui avait donné des ailes, que ses cadets ne pouvaient « sentir comme lui la chaîne des besoins qui le retenaient à la terre », que Du Bucquoy ne parlait même pas des affaires du temps, ne s'occupait même pas des États généraux. M. Desmoulins ne lui envoyait que deux louis par deux louis. Camille désirait des meubles, un domicile, et voulait cinquante louis une fois pour toutes, afin de commencer un établissement : le père, défiant, exigea qu'il n'eût d'autre gîte qu'une hôtellerie. Camille qui n'avait pas le nécessaire et qui parfois ne se refusait pas le superflu, contracta dettes sur dettes ; en 1791, il n'avait pas encore payé tous ses créanciers.

Il oubliait ses déboires en faisant des vers, surtout des vers de huit ou de dix pieds dans le ton et la manière de Voltaire.

C'est ainsi qu'il félicitait Target de son entrée à l'Académie.

C'est ainsi qu'il composait des vers pour mettre au bas du portrait de l'abbé Rat de Mondon :

De ses clients le nombre fut immense,
Et des amis, il en eut encore plus.
Des lois de tous les temps il avait la science.
Du premier âge il avait la vertu.

Il dédiait ce quatrain assez plat à une M^me^ de La Lande :

Dans ton printemps l'œil enchanté
Te prenait pour la jeune Flore ;
Aujourd'hui tes bienfaits à la divinité
Te font ressembler encore.

Il adressait ces vers galants à une jeune Anglaise, M^lle^ L....

Pardon si sur ses traces
On me voit chaque soir ;
Mais pour suivre les Grâces
Est-il besoin d'espoir ?
Sans pouvoir m'en défendre,
Mes jours vont s'écouler,
Le matin à l'attendre,
Le soir à l'admirer.

Il célébrait la belle M^me^ Duplessis, mère de cette Lucile qu'il devait épouser.

Par instants il prenait un ton plus mâle. Lorsque Linguet sortit de la Bastille — on était au fort de la guerre de l'indépendance américaine et la flotte française venait d'essuyer un désastre — Camille fit une ode en l'honneur de l'avocat. Comme Brissot et d'autres, il s'était enthousiasmé pour Linguet qui par sa chaleur et sa vivacité, par son courage, par ses malheurs exerçait alors son incroyable prestige sur les jeunes esprits. Il louait la générosité du roi qui rompait d' « indignes fers » et qui rouvrait à Linguet le temple des arts :

Tandis que la foudre ennemie
Écrase les enfants de Mars
Et que Rodney de nos Césars
Brave impunément la furie,
Du moins dans ta triste patrie
Viens relever les étendards
De l'éloquence et du génie.

Et il engageait Linguet à vivre comme naguère aux dépens de l'Académie, à flétrir ses persécuteurs, à retrouver « ses élans et son énergie », puisque

Toujours la fortune ennemie
Fut le creuset de la vertu
Et donna la trempe au génie.

Il se moquait d'un de ses anciens professeurs, l'abbé Royou, le même qui sous la Révolution s'associait avec Montjoye et le libraire Crapart pour publier *L'Ami du Roi*. L'abbé Royou, neveu de Jean Fréron, faisait la guerre aux philosophes et prônait les reliques, la sainteté du haut clergé, le despotisme des lettres de cachet et la Bastille. « Vous n'avez pas de mœurs », lui disait l'archevêque Christophe de Beaumont. — « Mais, Monseigneur, répondit Royou, j'ai beaucoup de religion. » Il rédigeait un journal qu'il dut abandonner en 1783, et à cette occasion, le bruit courut qu'il s'était écrié dans un moment de colère : « Sacrée bougresse de religion, voilà plus de mille écus qu'il m'en coûte pour te défendre ! » Camille fit alors une « bagatelle » qui parut plus tard dans *Les Révolutions de France et de Brabant*. C'est une circulaire de Royou à ses souscripteurs. L'abbé raconte qu'il s'essaya dans la critique pour son oncle Jean Fréron et qu'un soir il reçut force coups de bâton :

En crevant sur mon dos, une grêle effroyable
M'apprit ma réputation...
Si les blessures par devant
Montrent les héros à la guerre,
C'est aux blessures par derrière
Que du critique on connaît le talent !

Mais Jean Fréron l'exhorte, l'encourage :

Poursuis, mon fils, ta haute destinée ;
Sois bien cynique, bien mordant,
Ne passe pas de jour sans imprimer ta dent,
Ou dis comme Titus : j'ai perdu ma journée.

Par malheur, Jean Fréron trépasse ; l'abbé ne trouve plus de souscripteurs, et il a beau répéter qu'il lui en coûte trois mille francs ; il a beau jurer qu'il veut être bien méchant et faire oublier les travaux d'Hercule ; il a beau rappeler ses exploits :

J'ai fait pourtant mainte prouesse,
J'ai mordu d'Alembert à l'une et l'autre fesse.

Il prévoit tristement qu'il lui faudra bientôt changer de métier et dire la messe.

J'étais né pour faire des vers, écrit Camille à la veille de sa mort. Non, Camille n'était pas né pour faire des vers, et ceux qu'il nous a laissés, bien qu'il les conserve jalousement et les sache par cœur, bien qu'il aime à les citer sans dire qu'ils partent de sa plume et comme s'ils étaient d'un classique, sont lourds et traînants. Rien de cette clarté, de cette grâce, de cette allure légère et aisée qu'il admire chez Voltaire. On sent qu'il se trémousse et s'évertue pour trouver la rime; sa poésie abonde en chevilles; elle a toujours quelque chose de pénible et d'empêtré, de subtil et d'obscur. Français, s'écriait-il au début de son ode aux *États généraux*,

> Français, de vos veines stériles
> Les beaux vers ne coulent-ils plus ?

Jamais les beaux vers n'ont coulé de la veine stérile de Desmoulins.

VI

Pendant qu'il rimaillait et avocassait, il se formait.

Sa lecture fut immense.

Il feuilleta de nouveau les auteurs qu'il avait expliqués au collège Louis-le-Grand. De nouveau il se passionnait pour l'agora et le forum, pour le Capitole, pour le Sénat, pour les pères de la patrie. Comme l'Ingénu de Voltaire, il s'échauffa, s'enflamma pour la république romaine victorieuse et législatrice des nations, pour ce peuple-roi que l'enthousiasme de la liberté et de la gloire avait gouverné pendant sept cents ans. Voilà pourquoi, dans les écrits de Camille, l'antiquité lui échappe de toutes parts et par tous les pores, pourquoi en 1789 il s'imagine que les étrangers accourent pour trouver chez nous, outre la sociabilité française, l'image d'Athènes et de Rome. Ne disait-il pas que son père, devinant qu'il serait un vrai Romain, lui avait donné les noms de Lucius-Sulpicius-Camillus? Il oubliait celui de Benoit qui ne rappelait nullement l'ancienne Rome.

Mais il ne négligeait pas les modernes.

Il lut les *Caractères* de Duclos.

Il lut Bernardin de Saint-Pierre, « cet homme de lettres si modeste et sage qui fait aimer la nature ».

Il lut Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, de *L'An 2240* et de tant d'autres œuvres qui ont eu « plus d'utilité que d'éclat », Mer-

cier, ce « philosophe observateur », ce prophète qui « connaît l'avenir parce qu'il connaît si bien le passé ».

Il vit jouer les pièces de Beaumarchais, et, s'il reprochait à l'auteur d'être l'intime du lieutenant de police Lenoir, il le goûtait « politiquement parlant » et le félicitait d'avoir composé le monologue de Figaro, d'avoir bafoué le comte Almaviva, les nobles et les directeurs de la librairie.

Il louait Montesquieu et son « grand sens ». Montesquieu a glorifié la république d'Athènes parce qu'elle avait réparti l'impôt selon les fortunes. Montesquieu a émis cette maxime à laquelle il faut toujours revenir, qu'un peuple libre fait tout ce qu'il peut par lui-même et le reste par ses représentants et ses commissaires. Montesquieu a professé ce principe, qu'il n'y a pas de république sans la liberté de penser et d'écrire, puisqu'il assure que lorsque les décemvirs vinrent porter une loi contre les écrits et les paroles, leur projet d'anéantir la liberté fut à découvert. Montesquieu a même dit que ce qui constitue la République, c'est l'égalité des droits. Il avait raison lorsqu'il posait l'axiome qu'il n'y a point de république sans vertu et lorsqu'il prononçait ce mot dont on s'est tant moqué, qu'il n'y a point de monarchie sans noblesse. Mais c'est un de ces auteurs que les aristocrates se plaisent à « mettre de leur bord ». Il pense que l'armée méprisera toujours le Sénat et respectera ses officiers, et les aristocrates tiennent cette pensée pour vraie. Il s'est trompé lorsqu'il a prétendu que l'honneur est le principe des monarchies; ce principe, dit Camille, c'est « un marché, un contrat intéressé; je te donne pour que tu me donnes; je te fais roi pour que tu me fasse ministre, procureur syndic ou général; je te donne des esclaves pour que tu me donnes des valets ».

Il regarde Mably comme un écrivain d'un grand poids, comme celui qui, avec Rousseau, a « frayé le chemin ». Avec Mably, il est d'avis qu'un peuple ne conserve pas sa liberté lorsque les citoyens se distinguent de l'armée et lorsqu'ils paien des soldats pour se défendre. Avec Mably il veut que tous les citoyens naissent et meurent gardes nationales. Mais il déclare ridicule l'engouement de Mably pour les institutions de Sparte. Une loi de Lycurgue prohibait les meubles qui ne seraient pas faits avec la cognée et la scie; Mably trouve la science du législateur lacédémonien admirable et juge que sans cette loi la liberté et l'égalité ne sont pas possibles. Camille se révolte. Il ne croi

pas à la science de Lycurgue; il assure que cette science ne consistait qu'à imposer des privations au peuple, et certes, il n'y a pas de quoi se récrier sur l'invention! Faut-il chasser de l'État tous les pâtissiers et même les menuisiers, pour n'y laisser que les charpentiers? Ce qui importe, remarque Camille, c'est de ne rien retrancher aux hommes du petit nombre de leurs jouissances et d'en prévenir l'abus. Lycurgue est un médecin qui vous tient en santé avec la diète et l'eau, et quelle pire maladie qu'un tel régime! Lycurgue rendait les Lacédémoniens égaux comme Omar rendit les Musulmans aussi savants les uns que les autres en brûlant la bibliothèque d'Alexandrie!

Il reproche à Rousseau des inconséquences et des contradictions : Rousseau est, selon lui, un de ces hommes qui se réfutent l'instant d'après.

Il ne croit pas au « système » de Rousseau, et il affirme que les vertus, loin d'être le fruit des siècles d'ignorance et de barbarie, fleurissent à côté de la philosophie et des lumières : Jean-Jacques Rousseau le philosophe a prétendu que les sciences étaient la source de tous les vices et de toute corruption; Jean-Baptiste Rousseau le poète a, dans l'*Épître à Marot*, soutenu le contraire, soutenu que « tout vice est issu d'ânerie », et c'est le poète qui a raison contre le philosophe.

Il ne goûte pas les *Confessions* et, après les avoir lues, il est tenté de dire à Jean-Jacques, comme Jean-Jacques à Voltaire : « Je ne vous aime pas ». Il accuse Jean-Jacques de bassesse, le blâme d'avoir si complaisamment fréquenté le maréchal et la maréchale de Luxembourg : « Combien Rousseau est loin de regarder Alexandre avec la fierté du cynique à qui on le compare et combien j'ai vu avec peine qu'il réunit les défauts opposés de Diogène et d'Aristippe! C'est une chose plaisante que d'entendre l'auteur du *Contrat social* se récrier dans ses *Confessions* sur la simplicité de commerce des grands seigneurs; il pleure de joie, il voudrait baiser les pieds de ce bon maréchal qui a bien voulu accompagner un commis de bureau à la promenade! Y a-t-il rien de plus petit, de plus ridicule? *J'ai reçu*, dit-il ailleurs, *le plus grand honneur qu'un homme puisse recevoir, la visite du prince de Conti* — honneur que Rousseau partageait avec toutes les filles du Palais-Royal. » Et Camille ajoute qu'à cet endroit il a jeté le livre de dépit, qu'il a dû relire le *Discours de l'égalité des conditions* et le roman de Julie pour ne pas prendre Jean-Jacques en haine.

Mais il aime le raisonnement nerveux et entraînant de Rousseau :

> Il n'est athlète allant à sa rencontre,
> Fort de jarret, qui puisse tenir contre,

et, de même que certain journaliste de 1789, il nommerait volontier Jean-Jacques le grand législateur des nations.

Quand il se lance dans la mêlée révolutionnaire, il dit, à la Rousseau, qu'il veut « purger la terre de ses tyrans et rapprocher les hommes du bonheur en les rapprochant de la nature ».

Il a lu ce *Contrat social* qui, de son propre témoignage, est alors entre les mains de tout le monde et qui contient, suivant lui, un tableau si vrai du gouvernement représentatif.

Il assure avec Rousseau que la loi, c'est la volonté générale, que la pluralité forme la volonté générale, et toutefois qu'au-dessus de la volonté générale il y a droit naturel, le pacte social primitif; que, par suite, la majorité ne peut attenter aux propriétés.

Il se déclare convaincu de cette vérité établie par Jean-Jacques que le pouvoir exécutif anéantit tôt ou tard la puissance législative et il emprunte les expressions du Genevois lorsqu'il proclame que le gouvernement populaire, le seul qui convienne à des hommes, est encore le seul sage.

Il dit comme Rousseau qu'il veut vivre sous un gouvernement démocratique où le peuple et le souverain n'ont qu'un seul intérêt et ne sont qu'une même personne.

Lorsqu'il combattra la rééligibilité des Constituants, il rappellera ces maximes de Rousseau, que les fonctionnaires publics doivent se succéder rapidement et qu'il faut dans un gouvernement représentatif changer fréquemment les représentants pour prévenir le mal terrible de la corruption.

Il cite après Rousseau cette autre maxime, triviale, dit-il, et incontestable, que la fiction disparaît devant la réalité, qu'il n'y a pas d'assemblée du Sénat le jour des comices et que le pouvoir des réprésentants cesse du moment que paraît le représenté.

Il cite ces mots de Rousseau — et il les juge vrais, frappants admirables — que ce n'est point à l'esclave qu'il appartient de raisonner de la liberté; que la liberté est achetée trop cher avec le sang d'un seul homme; qu'il en est de la liberté comme de l'innocence et de la vertu dont on ne sent le prix que lorsqu'on en jouit soi-même et dont le goût s'éteint sitôt qu'on les a perdues; que le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître s'il ne transforme sa force en droit; que l'amour de soi-même est le plus puissant, le seul motif qui fasse agir les hommes; qu'il ne

faut pas juger un auteur sur une ligne détachée puisqu'il y a vingt phrases dans l'Évangile sur lesquelles le lieutenant de police, en les isolant du contexte, aurait fait pendre le sublime et divin Jésus.

Ne se souvient-il pas de la *Lettre sur les spectacles* lorsqu'il parle de ces Lacédémoniens devant qui les vierges du Péloponèse dansaient toutes nues et développaient leurs grâces au pied du Taygète?

Ne se souvient-il pas du Vicaire savoyard lorsqu'il écrit que Dieu n'a pas besoin d'encens, de processions et de prières, mais que nous avons besoin d'espérance, de consolation et d'un rémunérateur?

Enfin, il a parfois le ton, l'accent même de Rousseau. Qui n'entend Jean-Jacques parlant de la conscience, de ce principe inné de justice et de vertu qui vit au fond des âmes, lorsque Camille s'écrie dans un de ses pamphlets : « Il est encore des hommes en qui l'amour de la liberté triomphe de toutes les institutions politiques. Il vit caché au fond de leurs cœurs, prêt à en sortir à la première étincelle. J'éprouve au dedans de moi un sentiment impérieux qui m'entraîne vers la liberté avec une force irrésistible, et il faut bien que ce sentiment soit inné, puisque, malgré les préjugés de l'éducation, les mensonges des orateurs et des poètes, les éloges éternels de la monarchie dans la bouche des prêtres, des publicistes et dans tous nos livres, ils n'ont jamais appris qu'à la détester! »

Camille avait d'abord « idolâtré » Rousseau et il le préférait à Voltaire. Qu'au tombeau de Voltaire, disait-il,

> Naisse un laurier immortel,
> Ainsi qu'au tombeau de Virgile!
> Celui du précepteur de Sophie et d'Émile,
> Rousseau, le tien est un autel!

Bientôt il mit Voltaire au-dessus de Rousseau. Quel homme eut, comme Voltaire, l'universalité des talents?

Camille a lu l'*Histoire de Charles XII* et il dit, au moins en deux endroits de son œuvre, que le sifflement des balles était la musique du monarque suédois.

Il a lu ces poésies légères où Voltaire a « si bien chanté les charmes de la vie de Paris et de Versailles », et quand il mentionnera les adresses des villages et des bourgs à la Constituante, « il y a, écrira Desmoulins, telle adresse qui prouve par son style la vérité de ce que dit Voltaire :

> Peut-être qu'un Virgile, un Cicéron sauvage
> Est chantre de paroisse ou juge de village.

Il a lu les comédies et, après le décret du 19 juin qui défend aux Français de porter des livrées et d'avoir des armoiries, il représente une jeune vicomtesse qui se désole et s'écrie comme dans *L'Enfant prodigue* :

> Votre écusson, vos gens, votre livrée
> Tout retraçait une image adorée.

Il a lu les *Contes* et il les recommande souvent à ses lecteurs, par exemple, le conte du Mufti philosophe qui ne veut pas du bonheur extatique d'une vieille dévote.

Il a lu les romans, et *Zadig*, et *Le Taureau blanc* qui fit ses délices, et *La Princesse de Babylone*, et *Candide* dont il s'est nourri.

Lorsqu'il dit dans *La Lanterne* que le peuple, quand on ne lui fait pas justice, se fait justice lui-même, il rappelle le mot de *La Princesse de Babylone* : « Quand on ne marie pas les filles, elles se marient elles-mêmes [1]. »

Que de fois il a cité *Candide!* Tantôt il évoque la pauvre Paquette allant aux bords du Pont-Euxin faire de la pâtisserie avec frère Giroflée [2]. Tantôt il nomme les princes et barons allemands les « Thundertentronck », et il assure que lorsque la philosophie et la raison passeront le Rhin, le baron de Thundertentronck tremblera que sa fille M^lle^ Cunégonde ne se marie avec Candide, mais que le docteur Pangloss trouvera qu'il est dans le meilleur des mondes. Le jour où il s'inscrit au district des Cordeliers, il affirme qu'il est, comme Pangloss, sinon dans le meilleur des mondes, au moins dans le meilleur des districts. Il qualifie de « législateur Pangloss » ce Cerutti qui proposait gravement de déclarer la constitution par arrêt ou par décret la meilleure constitution possible. S'il commence un nouveau journal, il juge que c'est une mauvaise opération de librairie qu'une entreprise de vérité ; mais Candide fit-il jamais fortune? S'il proteste de sa bonne foi, Candide, remarque Desmoulins, « lors même qu'il se trompe, ne dit que ce qu'il pense ».

Aux yeux de Camille, Voltaire est l'apôtre de la tolérance et de la liberté de conscience, le grand et infatigable adversaire du

1. Mais dans cette citation perce un peu la légèreté de Camille. Il attribue ce mot au vieux Bélus, père de la princesse Formosante. Or, le mot est, non de Bélus, mais de l'oracle qui dirige toute la conduite de Bélus et qui lui répond constamment en peu de mots. Irrité de l'enlèvement de la princesse Aldée, le roi interroge son oracle et n'en peut tirer que ces paroles : « Quand on ne marie pas les filles, elles se marient elles-mêmes. »

2. Ici encore, Camille est inexact. C'est Cunégonde qui fait de la pâtisserie, et de l'excellente; Paquette brode et frère Giroflée devient un très bon menuisier.

fanatisme, l'Apollon dont les flèches ont tué le serpent Python, et, s'il a jamais douté de la divinité, c'est après avoir lu dans Voltaire le dénombrement des maux causés par la religion.

VII

Ses lectures, ses réflexions ont donc fait de Camille le disciple des philosophes du XVIII^e^ siècle. Ne dit-il pas dans les débuts de la Révolution qu'il veut « employer toutes ses forces à seconder les impulsions de la philosophie » ?

Comme les philosophes, il se proclame théiste, et il croit que la France compte au moins huit millions de théistes, que le théisme deviendra la religion catholique, c'est-à-dire universelle, que cette religion est digne des lumières et de la majesté du peuple français.

Comme les philosophes, il pense que

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer,

et il reconnaît qu'il y a un Dieu, un Dieu qui ne se montre pas, qui ne manifeste par aucun signe quel culte lui est plus agréable, un Dieu dont il est inutile de vérifier les pouvoirs : s'il faut une religion au peuple, le philosophe a besoin de croire qu'il y a là-haut une Lanterne pour ceux que le Châtelet absout ici-bas.

Comme les philosophes, tout en admirant Jésus, celui qu'il nomme le bon sans-culotte Jésus, tout en s'étonnant que le christianisme ait si rapidement conquis l'univers, il réprouve une religion « triste, austère, ennemie des plus doux penchants de la nature, qui n'est bonne que pour des hôpitaux ».

Comme les philosophes, il prend le mot *Écrasons l'infâme* pour devise ; si Voltaire, Diderot, d'Alembert terminaient leurs lettres par ce *Gloria patri*, « c'est qu'ils connaissaient bien cette religion », le catholicisme ou le papisme qui fait de la servitude un de ses dogmes, et qu'on devrait, non pas attaquer, mais abandonner à sa décrépitude et laisser finir de sa belle mort [1].

Avant 1789, Camille est un des plus vigoureux haïsseurs du clergé. Il accuse les prêtres de se jouer de la vie des hommes pour conserver des mitres, des aumusses ou même des frocs qui leur donnent le privilège de vivre dans la fainéantise et « en pourceaux ». Le XVIII^e^ siècle, disait-il plus tard, commence par le cardinal Dubois et finit au cardinal Collier. Que de prélats qui, comme Rohan, passaient leur existence entre des usuriers et des

1. Fut-il franc-maçon ? Barruel assure qu'il appartenait à la loge des Neuf-Sœurs qui comptait parmi ses membres le duc de La Rochefoucauld, Pastoret, Condorcet et tous les « sophistes du jour ».

femmes perdues! Que de prélats « tirés à quatre chevaux, volés par une foule de valets, fatigués par des indigestions et condylomisés par des catins »! Quelle ignorance et quelle étroitesse d'esprit chez tous ces ecclésiastiques! Quoi! les vénérables maîtres de Sorbonne lancent l'anathème sur la première expérience de Charles et de Robert et frappent d'excommunication les « navigateurs aériens »! Quoi! aux obsèques de la mère du prince de Condé, entre tous les archevêques et évêques qui viennent jeter de l'eau bénite sur le corps, pas un ne sait réciter l'Oremus pour la défunte! Quoi! l'abbé Royou ne lit pas son bréviaire et ne dit pas la messe! Quels gens misérables que ces abbés qui n'ont pris la soutane que pour vivre grassement et pour ne rien faire, ces gens que Voltaire a si bien dépeints en deux mots :

Fade plaisant, galant, escroc, et prêtre,
Et du logis pour quelques mois le maître [1]!

Encore les abbés sont-ils les « merveilleux » du clergé; tous ne sont pas si aimables et Camille assure en 1790 qu'il s'étonne sans cesse que « les scélérats ne se jettent point dans la prêtrise, tant le métier de religion convient chez nous aux fripons et aux sycophantes ».

La noblesse lui inspire les mêmes sentiments que le clergé. Sur quel ton dédaigneux il parle de ces gentilshommes, « si nuls, si imperceptibles, qui ne sont guindés que sur les échasses que d'Hozier leur a faites et qui devraient rentrer dans la classe des infiniment petits! » Quel peuple que ce peuple des aristocrates,

Que ce peuple perfide
Des petits insectes titrés
Qui, de leur figure enivrés,
Apportent dans des chars dorés
Des sens flétris, une âme vide,
Et de grands noms déshonorés!

La cour ne lui en impose pas, et il déteste les princes, les ducs, les barons, tout l'Œil-de-bœuf, Altesses, Excellences, Seigneuries au ruban bleu, rouge ou vert

Que leur grandeur insultante
Portait de l'épaule au côté,
Ce ruban que la vanité
A tissu de sa main brillante [2].

1. Camille a tiré ces vers de l'épître LXIV à Mme Denis. *La Vie de Paris et de Versailles.*

2. Toujours du Voltaire; cf. épître LXXXV. *L'auteur arrivant dans sa terre près du lac de Genève.*

et ces femmes « qu'on prendrait pour des courtisanes ou des masques au rouge dont elles sont plâtrées, et pour des ânes aux paniers énormes dont elles sont bâtées et équarissées ».

Il a vu à Guise et dans le Vermandois son père « lutter contre les oppressions de toute espèce qui désolaient la province ». Il sait que le prince de Condé et duc de Guise a des dettes qui ne seront jamais payées parce que ses créanciers n'osent le poursuivre : le rapport d'un procès intenté à un prince du sang ne pouvait se faire sans son propre agrément, et M. Desmoulins, en sa qualité de lieutenant général, avait contre le prince de Condé un procès qui pendait au croc de la Grand'Chambre depuis la Ligue! « Rien, a dit Camille, ne m'a plus indigné contre l'ancien régime que cette belle jurisprudence, que ce prodige d'aristocratie; je pouvais à peine en croire mes yeux et mes oreilles! » Que d'invectives il lance à Condé! Quoi! ce joueur de paume croyait faire trop d'honneur à ses vassaux en se montrant à eux une seule fois! Ce « staroste insolent » traitait les Picards comme des serfs et des paysans de Pologne! Ce despote tirait de son duché un million de revenu! Ce tyran impitoyable jetait en prison le pauvre qui, pour nourrir sa vache, coupait dans la forêt une poignée d'herbe inutile! Quoi, cet homme « nous envoie les plus méprisables de ses valets pour nous régir avec une verge de fer! Il n'est seigneur que de trente-cinq paroisses, et il renverse les sièges royaux dans plus de deux cents pour élever sur leurs ruines ceux de ses ignorants baillis! Il foule aux pieds toutes les lois, et ni les particuliers ni les villes ni les provinces ne peuvent obtenir d'une Grande Chambre vénale et esclave des jugements contre lui! » Aussi, ce Condé qui plus tard commandait l'armée des condéens, Camille l'exècre entre tous; ce Condé, c'est l'âme de la ligue des princes contre l'Assemblée nationale, c'est le dernier des aristocrates, c'est le chevalier errant de l'aristocratie. Lorsque les habitués du café Procope imaginent de donner aux égouts de Paris le nom des ennemis de la liberté et de baptiser, par exemple, la rue de Seine l'égout Rivarol et la rue Jacob l'égout Mounier, il leur rappelle qu'ils ont oublié l'égout Condé. « Votre prince de Condé, écrit-il à son père dans les premiers jours de juillet 1789 avec un accent de triomphe, votre prince de Condé n'ose paraître, il est honni, berné, hué, chansonné », et il félicite les habitants de Dijon de n'avoir plus dans leur ville la rue de Condé et la porte Condé [1].

1. Condé avait toutefois à Guise des partisans. Le général Victor Beaurgard — qui commandait à Guise aux mois de septembre et d'octobre 1793 et qui se vantait

Camille a peut-être pour le maréchal de Ségur autant d'aversion que pour le prince de Condé. Il reproche très vivement à ce ministre de la guerre la décision du 22 mai 1781, qui exige de tous les candidats au grade d'officier un certificat du généalogiste Chérin et la preuve de quatre degrés ou générations de noblesse. « D'un trait de plume, Ségur a déclaré le tiers état, c'est-à-dire la presque universalité des Français, infâmes et incapables de porter une épaulette autre que de laine et il n'arrive au ministère que pour dégrader vingt-quatre millions d'hommes dont il n'est pas un dans ses neuf dixièmes qui ne soit à coup sûr plus utile à l'État qu'un tel maréchal! »

En 1789, peu de jours avant la réunion de l'Assemblée, Camille compose une ode *Aux États généraux*, et voici l'image qu'il trace de la France monarchique : une magistrature dépourvue de tout mérite, des prélats vicieux qui ne doivent leur élévation qu'à la naissance, une armée vaillante et qui s'irrite d'être commandée par quelques nobles, une noblesse qui recueille toutes les faveurs, un peuple méprisé, écrasé d'impôts!

Sous ses cheveux blancs et ses rides
Patru voit sur les fleurs de lis
Les fils imberbes et stupides
De pères par l'or ennoblis [1].
Le sang fait seul nos patriarches ;
De l'autel sur les saintes marches
Il élève le vice impur,
Et de nobles une poignée,
De l'armée en vain indignée
Guident seuls le courage obscur.

Pour les nobles, toutes les grâces;
Pour toi, peuple, tous les travaux.
L'homme est estimé par les races
Comme les chiens et les chevaux.

d'avoir changé le nom de la cité qui s'appela désormais Réunion-sur-Oise — assure, dans une lettre au ministre Bouchotte, qu'avant son arrivée l'aristocratie dominait encore et que « la plupart des habitants désiraient le monstre Condé à qui la ville appartenait autrefois ».

1. Cf. dans La *Vision de Badouc* l'entrevue du vieillard, un des meilleurs avocats et qui depuis cinquante ans étudie les lois, avec le jeune étourdi qui a une grande charge parce que son père est riche et parce que le droit de rendre la justice s'achète comme une métairie. Peut-être Desmoulins se souvient-il aussi de l'Épître V de Boileau :

L'argent seul au Palais peut faire un magistrat...
J'estime autant Patru, même dans l'indigence,
Qu'un commis engraissé des malheurs de la France.

Pourtant, au banquet de la vie
Les enfants qu'un père convie
Au même rang sont tous assis :
Le ciel nous fit de même argile,
Et c'est un fil aussi fragile,
Que tourne pour eux Lachésis.

L'impôt prend sa course incertaine;
Dans le parc et dans le château
Il ne pose son pied qu'à peine,
Et foule vingt fois le hameau.
Ton glaive trop longtemps repose;
Du pauvre prends enfin la cause;
Venge Naboth, Dieu protecteur!
Vois sa vigne encore usurpée;
D'Achab s'il ne fuit plus l'épée,
Il fuit les fers du collecteur !

Les Français étaient encore royalistes, et dans les premiers temps de la Révolution, l'étranger s'étonna qu'ils se fussent si promptement désaffectionnés de Louis XVI. Ne lisons-nous pas dans un pamphlet de 1682 qu'ils n'oublient que rarement la fidélité qu'ils doivent à leur prince? Quels transports de douleur et de joie excita la maladie, puis la guérison de Louis XV! Lorsqu'en 1757, Damiens tenta d'assassiner le monarque, avec quel effroi et quel désespoir les gentilshommes, les bourgeois coururent à Versailles et — rapportent les contemporains — quel spectacle touchant offraient cette consternation et cet attendrissement et cet amour des Français pour leur souverain! Bernardin de Saint-Pierre, racontant le naufrage du *Saint-Géran*, ne dit-il pas que dans les dangers extrêmes, les Français crient *Vive le roi* comme s'ils appelaient leur prince à leur secours ou comme s'ils voulaient lui témoigner qu'ils sont prêts à périr pour lui? Adam Lux, le patriote mayençais, dans sa dissertation latine sur *L'Enthousiasme* qui parut en 1784, ne distinguait-il pas diverses sortes d'enthousiasme, et, parmi elles, l'enthousiasme des Français pour leur roi? Barère, faisant en 1788 le voyage de Versailles, n'écrit-il pas qu'il vit le roi avec plaisir? « Je sens, assurait alors le futur régicide, que tout Français aime son prince; c'est notre patriotisme à nous. »

Aussi Camille disait-il, au mois d'avril 1789, qu'il regardait Louis XVI avec admiration : Louis XVI avait des vertus, Louis XVI n'était pas despote, Louis XVI avait convoqué les États généraux en prononçant cette belle parole : « Qu'importe que mon autorité souffre pourvu que mon peuple soit heureux! »;

c'était un roi plus grand que les Trajan, les Marc-Aurèle, les Antonin qui n'avaient pas limité leur puissance, et Camille s'écriait dans l'ode *Aux États généraux* :

Cher prince, des rois le modèle,
Eh bien, nous doutions de ta foi,
Et qu'au-dessus de Marc-Aurèle
La France dût placer son roi!
Tu les as pourtant rassemblées,
Ces tribus si longtemps foulées!
Ce n'est pas un roi qui les craint.
C'est à nous, peuple sans ancêtres,
Pour qu'il nous préserve de maîtres,
Qu'il faut l'appui d'un souverain

A l'égal des grands et des mages,
Sûr de partager ton amour,
Vois ce peuple orner tes images,
Et l'encens fumer à l'entour.
Nation bouillante et légère,
Une éloquence mensongère
A pu l'égarer quelques jours;
Mais, après un délire extrême,
Elle redevient elle-même,
Et ses rois triomphent toujours!

Cet éloge du monarque n'était pas sincère. Dans le secret de son cœur Camille maudissait la monarchie; il pensait qu'un roi, un vrai roi, ne fait que « dissimuler et trahir », et il n'aimait pas personnellement Louis XVI; un prince faible, selon lui, est le pire des rois.

Marie-Antoinette lui était pareillement odieuse. Il la vit un jour entrer dans Paris, et le faste de la royauté se déploya pour la première fois à ses yeux. Mais il assure qu'il n'éprouva pas du tout ce sentiment d'idolâtrie que les Français, disait-on, avaient pour leurs rois. Cette reine qui lui parut mépriser le peuple, ce peuple qui se précipitait, se culbutait et s'étouffait pour approcher de la souveraine, la multitude de gardes, de valets, de cochers et de chevaux, tout le remplit d'indignation. Il comprit qu'il haïssait la royauté et il prétend que cette haine lui causa une fièvre, la seule qu'il ait jamais eue.

Il attaquait déjà Louis XVI.

Les mots *Louis par la grâce de Dieu* lui donnaient de l'humeur. Est-ce à Dieu, disait-il, ou à nous que les rois doivent d'être élevé

sur le pavois? Le ciel avait-il donc manifesté par quelque miracle sa volonté de faire Louis roi? Louis pouvait-il seulement guérir les écrouelles?

La formule *car tel est notre plaisir* l'irritait, l'exaspérait. « Jamais conquérant, devait-il écrire dans la *France libre*, n'osa dire aux peuples vaincus rien de si insolent que ce discours avec lequel nous nous sommes familiarisés. Le roi de France sanctionne par ce mot un édit bursal et nous demande de l'argent. C'est précisément la même raison que donnent les voleurs quand ils en demandent sur le grand chemin. » Mais avant la Révolution, en 1787, il mettait cette pensée en vers[1] :

Apprends, mon cher Louis, mon gros bénêt de roi,
Que *tel est mon plaisir* n'est pas *telle est la loi*.
Rends compte, et l'on veut bien encor payer ta dette;
Mais du moins sois poli quand tu fais une quête.
D'un gueux, dit Salomon, l'insolence déplaît,
Et c'est au mendiant à m'ôter son bonnet.

Il qualifie le roi de fainéant et d'imbécile; il le menace; il lui rappelle que les Francs ont, par deux fois, détrôné le souverain, qu'ils sont *maîtres d'obéir*, qu'on ne peut ni ne doit les traiter en peuple conquis.

Stupides citoyens, ô lâches que nous sommes,
Un homme ose braver tant de millions d'hommes!
Du front de l'artisan, du front du laboureur
Il croit que pour lui seul doit couler la sueur,
Que les peuples sont faits dans nos tristes contrées
Pour payer des hochets à d'augustes poupées!...

1. Cf. *Satyres ou choix des meilleures pièces de vers qui ont précédé et suivi la Révolution.* A Paris, l'an premier de la liberté, 32 pages. Le recueil renferme trois pièces signées Camille Desmoulins; 1° (p. 5-6) une pièce qui n'a pas de titre et qui commence ainsi

Qu'aujourd'hui dans mes vers les muses une fois;

2° (p. 8) *La question difficile à résoudre*; 3° (p. 19-20) *Au cardinal lors de son exil.* Camille renia ces pièces, lorsqu'elles parurent, en assurant même qu'elles étaient, sinon les meilleures, du moins les plus cyniques et les plus dévergondées du recueil; il traita l'éditeur ou, comme il dit, le rédacteur d' « imposteur affamé », l'accusa de « faire avaler au public le poison de la calomnie » (*Révol. de France et de Brabant*, n° 29, p. 239-242). Mais les trois pièces qui portent sa signature, sont sûrement de lui — et qui sait s'il ne les a pas communiquées au rédacteur? — Non seulement il se trahit en prenant la peine de rétablir le texte et d'aligner des vers que le « rédacteur » a estropiés; mais il cite quelques-uns de ces vers dans une note de la *France libre* (« je ne sais quel patriote a fait ces vers pleins de bon sens »), et il se vante et en 1792 et en 1793 d'avoir appelé Louis XVI un gros bénêt de roi (*Révol. de France*, 11e série, n° 2, p. 14 « sous la monarchie je parlais le langage des républicains, quand je disais au roi « un gros bénêt de roi » et *Vieux Cordelier*, n° V : « J'ai bien appelé Louis XVI « un gros bénêt de roi » en 1787, sans être embastillé pour cela »).

Car tel est mon plaisir, dit-il. Dieux ! quel langage !
Sommes-nous de vils serfs échus par héritage !
Ah ! mon sang qui bouillonne à ces mots insolents,
M'avertit que je sors de ces antiques Francs
Qui, pour mettre le sceptre en des mains plus habiles,
L'ôtaient aux fainéants, l'ôtaient aux imbéciles,
Et, maîtres d'obéir, ont du trône deux fois,
Car tel fut leur plaisir, fait descendre leurs rois.
Héritier d'Henri quatre et de Charles septième,
Est-ce donc à son fer qu'il doit le diadème ?
Croit-il parler en maître à des peuples conquis ?
Tout conquérant qu'il fût, même à ses Francs, Clovis,
S'il eût dicté pour loi sa volonté suprême,
La massue à leurs pieds l'eût étendu lui-même.

Il n'épargne pas Marie-Antoinette qu'il appelle déjà l'Autrichienne Toinon et une Messaline[1]. Le roi croit-il que la France doit pâtir et peiner

afin qu'à Trianon
Nos maux fassent danser l'Autrichienne Toinon ?
Claude sur les Français règne, et de Messaline
L'âge accroît tous les jours la fureur utérine,
Et quoiqu'un milliard coule dans le trésor,
Claude pour ses amants demande un fleuve d'or !

Il reproche à la reine d'être la patronne et l'intime amie de cette Polignac qui tient « boutique de places et d'honneurs ». Il assure que le peuple qui jadis soupirait au seul nom de Louis XII ou de Henri IV, n'aime plus les Bourbons, que le parterre de l'Opéra veut siffler la souveraine. Il remarquait plus tard que Rohan avait échappé, Dieu sait comme, à l'un des plus scandaleux procès qui jamais souillèrent la *Gazette des tribunaux*. Mais lorsque éclate l'affaire du collier, il prend parti pour le cardinal contre le roi, la reine et Breteuil, et il s'indigne que Rohan soit mis à la Bastille, que Rohan, bien qu'acquitté par le Parlement, reçoive une lettre de cachet qui l'envoie en exil.

Vainement pour te perdre un ministre se ligue ;
Thémis enfin s'élève, elle confond l'intrigue,
Et contre l'innocent on n'a point un arrêt
Comme une lettre de cachet.

1. Le *Père Duchesne* ne donnera ce nom à la reine que bien plus tard (n° 61... « il n'y a qu'un cri contre toi et ta f.... Messaline ! »)

Si Breteuil a pour lui la cour et la canaille
Et le Jupiter de Versaille,
L'innocence a Target, elle a les d'Ormesson.
Qu'on l'exile où l'on veut, tout exil est Ripaille.
Quand on sort de dessous ces affreux bastions,
Rohan, l'honneur est sauf et leur rage inutile!
Que dis-je? Il est absous, et pourtant on l'exile.
Voilà les rois. . . . . .

Il ne ménage pas les ministres, les *vizirs*, et il se moque des édits de Calonne, de leurs préambules pleins de promesses :

Le Français n'aime point à passer pour un sot.
Dans un préambule hypocrite
Calonne a beau faire la chattemite.
Puis-je croire à la poule au pot,
Lorsque, pour payer son impôt,
Il me faut vendre la marmite?[1]

VII

Camille a dit que ces vers, destinés à épouvanter, non à flatter les rois, étaient d'énergiques avant-coureurs de la Révolution. Il la prévoyait, en effet, et, selon lui, non seulement les philosophes l'avaient commencée depuis quarante années en sapant de toutes parts les fondements du despotisme, mais les ministres mêmes la préparaient, et, autant que Mably et Rousseau, lui frayaient le chemin : Vergennes, en envoyant nos soldats à l'aide de l'Amérique « comme pour leur mettre le nez sur la déclaration des droits »; Calonne, homme cependant si délié, en donnant à la nation un point de ralliement dans l'assemblée des notables; Brienne, en convoquant les États généraux; Necker, en décidant la double représentation du Tiers[2].

Il était déjà républicain, et, comme a témoigné Robespierre, républicain par instinct et par sentiment. Il voulait avoir l'âme républicaine, cette âme qu'il reconnaissait et chez Jean-Jacques

1. Voir le passage de l'*Histoire des Brissotins* : « Il n'y a que la république qui puisse tenir à la France la promesse que la monarchie lui avait faite en vain depuis deux cents ans, la *poule au pot pour tout le monde* ». Roch Marcandier, qui fut le secrétaire de Camille, a dit de même que la loi « seule peut nous donner la poule au pot ».

2. Voir le début de son discours aux Jacobins, du 21 octobre 1791, et le passage de la *France libre* sur Calonne : « Le déficit aura rétabli la liberté. Tout le monde sera devenu citoyen parce que tout le monde aura été contribuable. Bienheureux déficit! O mon cher Calonne! »

Rousseau et chez le paysan du Danube. « Je cherchais partout, disait-il, des âmes républicaines, je me désespérais de n'être pas ni Grec ou Romain, et ne pouvais pourtant me résoudre de m'éloigner de la terre natale et d'une nation que, dans son asservissement même, on ne pouvait s'empêcher d'aimer et d'estimer. » Il prononçait avec ferveur le mot de liberté : quelle belle chose que la liberté, « puisque Caton se déchirait les entrailles plutôt que d'avoir un maître! » N'écrivait-il pas à M. Desmoulins lorsque éclata la Révolution : « Vous ne vous moquerez plus de mes rêves, de mes prédictions et de ma République? » et M. Desmoulins n'avouait-il pas, à la fin de 1792, que son fils avait « vu, le premier, la possibilité d'ériger la France en République »? Dans ses conversations, dans ses lettres, Camille n'affichait-il pas sa haine des despotes? Il approuvait le tyrannicide. « Il y a tant de suicides, s'écriait-il un jour devant son père, et il n'y a pas de gens qui se disent avant de sortir de ce monde : je veux au moins le délivrer de ses tyrans et rendre service à la société,

Je n'en mourrai pas moins, j'en mourrai moins coupable![1]

Tel était Camille à l'ouverture des États généraux. Plus d'une fois il s'était demandé quand viendrait l'heure de mettre la cognée à la racine des mille et une aristocraties. Plus d'une fois il s'était demandé pourquoi quelques-uns seulement ont le droit d'être heureux, et il disait qu'il ne serait pleinement satisfait que lorsqu'on aurait coupé toutes *les têtes de pavots*, lorsque la baguette de Tarquin ne serait plus une allégorie, lorsqu'il n'y aurait plus entre les mortels la même différence qu'entre le chêne et le roseau. Il salua donc avec transport la convocation des États. La liberté, l'égalité, la fraternité, la monarchie de la loi, telle était l'expérience sublime que la France allait tenter; tel était le problème que la Révolution allait résoudre. Camille écoutait avec admiration le cri universel qui s'élevait d'un bout à l'autre de la France; il parcourait en frémissant de plaisir les cahiers des provinces; il comptait que sur toutes les places de France se dresserait la colonne de bronze que le cahier de Paris souhaitait, une

1. Cette idée lui est chère, car il a écrit en 1790 : « J'ai toujours été surpris qu'une si grande multitude de suicides n'ait jamais débarrassé le monde d'une poignée de tyrans. » C'est le mot de Brutus (*La mort de César*, I, 4).

Si Caton m'avait cru, plus juste en sa furie,
Sur César expirant il eût perdu la vie.
Mais il tourna sur lui ses innocentes mains.
Sa mort fut inutile au bonheur des humains.

colonne où seraient inscrits les droits de l'homme et les événements de la Révolution; il comptait qu'il enseignerait à lire à ses enfants dans ce *Catéchisme du citoyen* désiré par un autre cahier. Oui, le moment était venu, ce moment « unique depuis la naissance des sociétés », et Camille remerciait le ciel d'avoir placé sa naissance à la fin du XVIII[e] siècle!

ARTHUR CHUQUET.

UN HUMANISTE AMI DE RONSARD
PIERRE DE PASCHAL, HISTORIOGRAPHE DE FRANCE

Le nom de Pierre de Paschal, un des compagnons de la Brigade de Ronsard, qui eut sous Henri II la charge d'historiographe royal, figure souvent dans les livres du XVI[e] siècle. Il a connu Rabelais, et Brantôme parle de lui; mais les dédicaces nombreuses qu'il a reçues des poètes suffisent à lui assurer une sorte de renommée. Aucun de leurs meilleurs familiers, ni Jean de Morel, ni Michel de l'Hospital, ni le charmant Jean Brinon, n'a été glorifié par eux autant que ce personnage, aujourd'hui si oublié. Joachim du Bellay, qui lui adresse cinq sonnets des *Regrets*, le loue dans une épître au Roi du même ton que Ronsard lui-même. Sa carrière, étroitement unie à celle d'écrivains illustres, mérite quelque curiosité. La biographie qui va suivre permet des observations assez nouvelles sur la vie littéraire autour de Ronsard. J'espère que le détail en sera suivi sans ennui par les amis de la Pléiade.

I

Le nom, orthographié ici suivant l'usage adopté par nos poètes, était peut-être simplement Pierre Paschal, ainsi qu'on le trouve quelquefois. Il était déjà fréquent d'adjoindre une préposition honorable aux noms patronymiques qu'on voulait faire reluire, et le siècle, depuis Rabelais jusqu'à Béroalde de Verville, a plus d'une fois raillé ces vaniteuses transformations. L'écrivain, que nous verrons bâtir sa fortune à force d'audace et de volonté, ne dut point se priver de ce premier avantage. Il était né gascon en 1522, et c'est même tout ce qui est certain sur sa famille, qu'il se vantait de rattacher à celle du pape Urbain III. *Paschalius Vasco*, dira Ronsard[1]. *Hic Aquitanus erat, Saluaterrensis*, écrit un autre contemporain[2]. Mais l'Aquitaine historique déborde fort les limites de

1. Dans l'œuvre inédite citée plus loin. De même, Étienne Pasquier : « Pierre Paschal estoit un gascon qui, sur son premier avènement, se fit amy et compagnon de la pluspart des poëtes de nom qui florissoient sous le regne du roy Henry Second.... » (*Les Œuvres d'Est. Pasquier*, Amsterdam, 1723, t. II, col. 238.)

2. Voir une note marginale du recueil de Gelida, professeur au collège de Guyenne (*Ioannis Gelidae Valentini Burdigalensis ludimagistri epistolae aliquot et carmina*, la Rochelle, 1571. Ep. 42 : *Petro Paschali*). Cette lettre, écrite de Bordeaux en 1550 ou 1551, ne contient que des protestations d'amitié.

la province de Guyenne[1], et il y a plusieurs Sauveterre. Celui auquel il faut s'arrêter est au pied des Pyrénées, proche la rive droite de la Garonne, à trois lieues de Saint-Bertrand-de-Comminges[2]. Cette région a été rattachée au Languedoc, et l'on peut noter qu'un oncle paternel de notre Paschal est chanoine d'Agde, évêché de cette province[3]. Ronsard publie son deuxième *Bocage*, celui de 1554, *Dédié à P. de Paschal, du bas païs de Languedoc*, et la même dédicace est placée par Olivier de Magny au titre du fameux recueil des *Gayetez : A Pierre Paschal, gentilhomme du bas païs de Languedoc*[4]. Des indications aussi solennelles ne laissent point de doute. Gentilhomme ou non, notre homme était bien natif de la région de Toulouse, et c'est à cette ville, en effet, où devait être sa sépulture, que l'unissent la plupart des souvenirs et des liaisons de sa jeunesse[5].

Son portrait physique offre, parmi les particularités personnelles, les traits de sa race. Le voici, tracé en caricature, mais de main de maître : *Est statura mediocri, vultu subpallido, perfricta fronte, risu frigido et prope canino, lingua loquacissima.... Naso ad aliquid olfaciendum semper intento, ore lato et ad* Allogium *pro* Elogio *perperam ut omnia pronunciandum distorto ac effuso, voce aspera, subrauca, insuaui, congressu atque digressu inconstanti, fictitio, incerto ac illepido, barba hispida, subflaua, belluina.* Ces notes sont de Ronsard lui-même, dans la biographie satirique qu'il a faite de son ami, au moment d'une brouille retentissante[6]. Elles

1. Paul Melissus appelle *Aquitanus* Muret, qui est de Limoges (*Schediasmata poetica*, Paris, 1586, p. 16).

2. Ce Sauveterre en Haute-Garonne, qui fait de Paschal presque un Toulousain, est très voisin de Mauléon (Hautes-Pyrénées), d'où sort la famille de ses amis. Bernard de La Monnoye le rattachait à la région de Bordeaux, en nommant Sauveterre-en-Bazadois (*Bibliothèque* de la Croix-du-Maine, t. II, p. 309). L'édition de 1772 du même recueil (t. II, p. 303) corrige l'indication, probablement d'après Magny et Ronsard, et mentionne Paschal comme « un gentilhomme du bas pays de Languedoc, homme très docte et grand historien latin et françois ». Si l'on ajoute Du Verdier, qui ne parle pas de la patrie de Paschal (t. V, p. 309), et Moréri, on a nommé tous ses anciens biographes. Le bon Tamizey de Larroque, que le personnage intriguait, n'a pas recueilli à son sujet grande nouveauté.

3. Un billet de Paschal est adressé *Io. Paschasio Agatensi canonico, patrono suo.*

4. *Bocage*, Paris, Veuve Maurice de la Porte, 1554 (privilège du 4 janvier, achevé d'imprimer du 27 novembre). *Gayetez*, Paris, Jean Dallier, 1554 (le poème de dédicace est adressé à Pierre *de* Paschal).

5. Les seules recherches faites jusqu'à présent sur sa vie, sont dues à M. Paul Bonnefon : *Pierre de Paschal, historiographe du Roi, 1522-1565*, Paris et Bordeaux, 1883 (Tiré à 90 ex.). Cet opuscule, auquel je renverrai plus d'une fois pour les indications utiles qu'il renferme, n'est pas exempt d'inexactitudes et ne fait qu'effleurer les parties du sujet les plus intéressantes pour nous. Tel est d'ailleurs, je crois, le propre sentiment du savant conservateur de l'Arsenal, de qui ce fut le premier essai dans l'érudition et qui a donné, depuis ce travail de jeunesse, de si importantes contributions à l'histoire littéraire de notre pays.

6. On connaissait l'existence de cet ouvrage latin de Ronsard par des lettres

valent d'être retenues, au début d'une étude où l'on aura plus d'une occasion de puiser dans ce texte singulier et parfois de le contredire.

Les premières études de Paschal sont faites en bon lieu. Il est instruit au collège de Carpentras, dont le régent est Jacques Bording, médecin de la faculté de Montpellier et docteur de Bologne, bon humaniste au surplus, qui a laissé un nom dans l'histoire de l'enseignement[1]. La conversion de Bording au calvinisme l'obligea à renoncer à la direction de ce collège et, tandis qu'il allait achever sa vie à Anvers, où il exerça son art et enseigna avec succès, il fut remplacé par Claude Baduel. Celui-ci, bien connu comme l'un des principaux réformateurs des études au XVI^e^ siècle, était allié à la famille de Paschal, qui en a parlé avec déférence[2]. Il a tenu aussi à honorer par une lettre le médecin Jean Durant, de qui il reçut les éléments de la philosophie[3]. Il nomme avec plus de respect encore le prélat qui occupait le siège épiscopal de Carpentras et étendait son active protection, non seulement au collège qu'il avait sous sa surveillance, mais à ceux des élèves qui montraient des dispositions pour les lettres. Les souvenirs personnels de Paschal sont réunis dans une lettre, qu'il peut être utile de citer. Écrivant à son ami Antoine Armand, de Marseille, qui étudiait à Montpellier la médecine, Paschal rappelait les travaux communs qui avaient amené dans leur jeunesse leur étroite amitié. C'était à l'école de Bording, où l'évêque Sadolet était, pour les deux jeunes gens, un conseiller admiré et bienveillant : *Quanti enim te, et quam valde puerum Iacobus ille Sadoletus cardinalis faciebat! Quibus laudibus efferebat! qua beneuolentia complectebatur! Huius ego rei possum locupletissimus esse testis, qui illi, pro eius in me summa humanitate, in variis sermonibus collocutio-*

d'Etienne Pasquier, qui l'avait « habillé » en français. Cette traduction même en est perdue (voir la notice biographique de Marty-Laveaux, p. IV, qui reproduit une des lettres de Pasquier). J'ai retrouvé le texte original dans un manuscrit de l'étranger, dont les circonstances présentes ne me permettent pas de donner la cote. Il sera publié, avec toute la discussion nécessaire, dans un prochain livre sur *Ronsard et l'Humanisme*.

1. On sait si peu de chose de la carrière française de Jacques Bording, que je crois utile de signaler trois lettres d'un humaniste (aux initiales PH. S.) à lui adressées. Elles sont recueillies par Henri Estienne aux pages 300-301 du singulier recueil dédié à Henri III et intitulé : *Petri Bunelli Galli, praeceptoris, Pauli Manutii Itali, discipuli, epistolae Ciceroniano stylo scriptae. Aliorum Gallorum pariter et Italorum epistolae eodem stylo scriptae. Anno MDLXXXI.* C'est un dossier précieux et peu connu sur la question du Cicéronianisme, que notre Henri Estienne a combattu, comme on le sait, avec des armes de toute sorte.

2. Lettre de Paschal au médecin Jean Durant : *Claudium Baduellum affinem meum meo nomine saluta* (p. 159 du recueil de 1548, analysé plus loin).

3. Même lettre : *Summo illi amico meo Antonio Armando... praeceptor fuisti nosque philosophiae rudimentis imbuisti.*

nibusque quotidie aderam. Iacobus vero Bordingus praeceptor noster, omnibus bonis artibus perpolitus, ut te amplexebatur! ut in manibus habebat! ut virtutis mirificam in te indolem ingeniique praestantiam admirabatur[1]!

La présence de Sadolet à Carpentras et la doctrine littéraire qu'il aimait à répandre suffisent à expliquer l'enthousiasme du jeune étudiant pour les œuvres et le style de Cicéron. Le futur cardinal joignait à ses vertus de cœur et d'esprit une éloquence persuasive; il prêchait autour de lui l'imitation de l'écrivain romain en qui il voyait le modèle unique de la belle prose latine, et dont il reproduisait habilement le style dans ses propres œuvres. Il rendait ainsi avec art et mesure un lustre momentané à l'autorité littéraire des Cicéroniens, combattue par Érasme et ses disciples pour son intolérance et ses excès. A cette époque du siècle, en France tout au moins, la doctrine conservait encore son prestige, et Étienne Dolet l'avait défendue par ses polémiques et par l'exemple de ses ouvrages. Nous ne calomnierons pas Pierre de Paschal en supposant qu'il vit avant tout dans la profession de « cicéronien », plus rare chez nous qu'en Italie, un « moyen de parvenir ». On apprendra, dans la suite, qu'il n'eut pas à se plaindre de l'avoir embrassée et qu'il put dédaigner un jour, en homme bien nanti, les railleries que, sur ce point, Ronsard et quelques autres ne lui ménagèrent pas.

Après ses premières études, Paschal vient habiter Toulouse, où il fait ses études de droit civil. Mène-t-il cette dure existence des étudiants toulousains qu'Henri de Mesmes, dans ses *Mémoires*, décrit précisément pour cette époque, « en plus estroicte vie et pénibles travaux que ceux de maintenant ne voudroient supporter[2] »? est-il assidu comme lui aux leçons de Corras et de Du Ferrier? cherche-t-il aussi le délassement du labeur juridique dans la fréquentation des professeurs humanistes, comme Turnèbe et Lambin, qu'il doit retrouver un jour à Paris? Nous savons qu'il fait surtout des vers et qu'il y trouve des succès. Il les écrit en français et obtient même une des récompenses annuelles décernées par le célèbre Collège de Rhétorique, qui deviendra

1. Page 148 du recueil de 1548. D'après Paschal, l'estime qui entoure son ami Armand s'étend jusqu'à Paris même : *Quis est enim qui nesciat quanto in pretio Lutetiae Parisiorum habearis? Lutetiae autem? imo vero ubicunque virtus et doctrina in honore sunt.* Peut-on voir ici un indice du prestige qu'exerce Paris sur les imaginations méridionales? Il est certain qu'Antoine Armand, Marseillais, figure parmi les poètes latins qui ont collaboré, en 1551, au *Tombeau* de la reine de Navarre.

2. *Mémoires inédits de Henri de Mesmes*, publiés par Ed. Frémy, p. 139-144. L'étudiant parisien arriva à Toulouse, avec son précepteur Jean Maledent, au début de 1546. Beaucoup plus jeune que Paschal, il ne paraît pas l'avoir connu.

l'Académie des Jeux Floraux[1]. Ronsard veut que ce soit pour un « chant royal », c'est-à-dire un des poèmes à forme fixe les plus compliqués de notre ancienne versification, un de ceux qu'il a lui-même hautement dédaignés[2]. Toulouse procure, en outre, au jeune homme une amitié précieuse, celle de Michel-Pierre de Mauléon, protonotaire de Durban, qui lui fait connaître la puissante famille du comté de Foix, à laquelle il appartient. Ce « protonotaire Durban » sera lié, lui aussi, avec la Pléiade et mainte fois célébré par elle; il devient le meilleur ami de Paschal et leurs deux noms, comme leurs personnes, sont désormais inséparables[3]. Disons ici que ce titre ecclésiastique de « protonotaire », qu'on trouve porté assez souvent dans l'entourage de nos poètes, n'exigeait point à ce moment du siècle la gravité qu'il a conféré depuis : « Les jeunes prothenotayres, bien qu'ilz fussent pourveus de quelques dignitez, estoient un peu trop muguetz jusques à estre receus aux dances et près des dames dans une salle de bal... et s'estudioient à dancer aussy bien et baler qu'un gentilhomme. » Brantôme ajoute à ce propos que le protonotaire Carle, de Bordeaux, depuis évêque de Riez et grand personnage, avait été réputé en son jeune temps comme « le meilleur danceur de gaillarde qui fust en la court[4] ». Tel est sans doute le protonotaire de Durban, en attendant qu'il obtienne sa charge de conseiller-clerc au Parlement de Toulouse, puis au Parlement de Paris.

Paschal ne manque point de s'assurer des protections et des amitiés profitables dans la société lettrée, qui est représentée au Parlement comme à l'Université. Toulouse a toujours justifié ses prétentions littéraires et savantes, et c'est déjà un lieu commun de la désigner comme une « nouvelle Athènes »[5]. La correspondance

1. Voir plus loin, p. 45. Écrivant d'Italie à François Revergat, qui fut après lui lauréat des Jeux Floraux, Paschal mentionne ces compositions. Il s'y plaint de n'avoir pas reçu de réponse à deux de ses lettres : *Nisi forte quia Gallice essent scriptae, contempsisti, quod certe ipsum facere non debebas. Siquidem tu in laude mihi aliquando posuisti, quod tantum operis subcisiuis perfecerim, ut [Gallica scripta nostra nomini Gallico laudem aliquam afferent. Quod ego profecto nec agnosco, nec postulo, sed ipsi tibi potius et iure optimo tribuo.*

2. *Nescio quid Regale canticum (sic enim in Ludis Floralibus Tholosae appellatur)...*

3. Ronsard, qui raconte à sa manière la liaison de Paschal et de Durban, exceptera celui-ci (*vir profecto utcunque doctus*) de l'anathème prononcé contre son ami.

4. Brantôme, éd. Lalanne, t. III, p. 134. Il y a un rôle assez joyeux de protonotaire dans la comédie de Grévin, *La Trésorière* (L. Pinvert, *Jacques Grévin, 1538-1570*, Paris, 1899, p. 167).

5. Un éloge humaniste de Toulouse, à la date où nous sommes, se lit dans un petit recueil de jeunesse de Léger du Chesne, que nous trouvons plus tard en relations avec la Pléiade : *Leodegarii a Quercu Praelectionum et Poematum liber*, Paris, 1549 (dédié à Guillaume du Prat, évêque de Clermont). Le premier discours (*Praefatio qua... usus est, quum aggrederetur interpretationem... in publico Iuris Ciuilis auditorio Tolosano*, XII Calend. April. 1548) traite précisément du paral-

de Paschal renseigne sur les relations utiles et brillantes que l'étudiant avisé a su y cultiver. La plus importante est celle du Premier Président Jean de Mansencal [1], magistrat fort cultivé, à qui Antoine de Govéa dédie alors son commentaire des *Topica* de Cicéron [2]. Dans les pages que Paschal lui adresse, Mansencal est d'abord comparé à Apollon, puis à Hercule, et le parlement qu'il dirige, à une « assemblée de dieux ». C'est remercier de belle façon pour les moments d'opulent loisir passés dans cette maison de campagne du président, « véritable académie » où tous les plaisirs de l'esprit et de la table sont offerts aux invités [3]. On y rencontre des magistrats ou des avocats poètes, comme ce François Revergat qui obtiendra des dédicaces de Ronsard et qu'Olivier de Magny célébrera avec des amis par une ode solennelle [4]. Cette élégante

lèle d'Athènes et de Toulouse, l'avantage étant accordé à cette dernière. Citons cette description d'Athènes, qui s'applique aussi à la capitale du Languedoc : *Ubi grammaticorum literae, oratorum colores, dialecticorum syllogismi, musicorum toni. arithmeticorum numeri, geometrarum dimensiones, astrologorum motus, medicorum alexipharmaca, chirurgorum cataplasmata, Romanorum decemuirales leges; ubi denique (si triuiales artes respexeris) quicquid ad pingendum, sculpendum, fingendum, texendum, tingendum, arandum, aedificandum ac, ne singula persequar, quicquid ad humanae vitae vel necessitatem, vel voluptatem, vel honestatem pertineat, natum, educatum et traditum fuit. Ut autem non mediocrem inde laudem Athenae sunt consequutae, quod haec omnia primum inuenerit, ita maiorem Tolosa laudem meretur, quod ab aliis inuenta meliora reddiderit....*

1. Jean de Mansencal fut premier président de 1538 à 1562, année de sa mort. Il publia en 1558 un traité *De la vérité et autorité de la justice du Roi Très-Chrétien, etc.* Voir Dom Vaissète, *Histoire générale du Languedoc*, t. V, Paris, 1745, p. 144 et *passim*. Cf. Tamizey de Larroque, *Lettres inédites du cardinal d'Armagnac*, p. 108. Le recueil de Léger du Chesne, cité à la note précédente, contient un dialogue *De negligendis interpretibus Iuris*, dédié *Amplissimo viro D. Io. Mansencallo, Praesidi primo apud Tolosates* (f. 31).

2. *Antonii Goueani Commentarius in M. T. Ciceronis Topica. Ad Ioannem Mansencallum primum Tolosae Praesidem...* Paris, S. de Colines, 1545.

3. P. 95-97 de recueil de 1548 : *Tu Tolosae diuina quadam mente ac virtute, istorum hominum mentes ab omni alia cognitione ad bene beateque viuendum ita traducis,... ita voluntates quocunque vis torques ac flectis, ut non Tolosa solum, sed tota etiam Gallia suum te Herculem iure etiam possit apellare.... Certe tanta fide, tanta religione istorum Senatorum mentes aut imbuisti, aut imbutas continuisti, ut vester ille Senatus non hominum, sed plane Deorum concilium esse videatur.... Habes non procul ab urbe, non villam, sed Academiam, ubi a Resp. curis requiescens, otium tibi ita sumis, ut nunquam eam solitudinem, quam vacatio a forensibus et senatoriis literis affert, languere patiare.... Itaque domus tua urbana totius est oraculum ciuitatis, rustica vero politioris humanitatis ac omnis verae philosophiae receptaculum.*

4. *Dernières poésies d'Olivier de Magny*, éd. E. Courbet, Paris, 1881, p. 51, 53 (à François Revergat)

> C'est Revergat, qui maintes fois
> Des sons alléchants de sa vois
> A ravy l'esprit et l'oreille
> Du senat Tholosan,...
> A ces mots ton Durban ie voi,
> Pascal, Forcatel et du Poi....

L'ode de Magny, qui paraît assez ancienne, ne nomme que des habitants de Toulouse; elle s'achève par un rappel de l'estime de Muret pour le talent poétique de

société toulousaine paraît apprécier les vers de Paschal et aussi sa personne. Comme il faut à ses petits poèmes une Dame pour les inspirer, il a celle que son ami Magny appelle gaiement « ta belle Rivière ». Il est permis de deviner sous ce voile transparent la femme ou la fille de Jacques Rivier, conseiller du Roi, personnage dont le jeune homme honore la vertu et les bienfaits dans l'ingénieux latin d'une épître reconnaissante [1].

L'occasion s'offrit bientôt à Paschal de briller sur un plus grand théâtre. Un ancien précepteur de Pierre de Mauléon, devenu auditeur de Rote, Suavius Reomanus[2], lui conseilla de venir prendre à Rome le bonnet de docteur, l'assurant qu'il retirerait, en France même, plus d'honneur de son grade, s'il l'accompagnait d'un diplôme pontifical. Il se rendit en Italie, où il l'obtint, en effet, à l'université de la Sapienza. D'autres pensées l'avaient attiré dans la péninsule. Un tel voyage était déjà, pour qui pouvait l'entreprendre, le complément de l'éducation d'un lettré. Le séjour à Rome faisait le grand désir de tous ceux qui ne connaissaient l'antiquité que par les livres. C'est pour mieux apprécier, celle-ci, disait Paschal devant un auditoire romain, qu'il s'était décidé à quitter sa patrie : *Ut hanc vestram Urbem ac maiorum vestrorum sedes ac monumenta, quae animo multo ante videram,*

Revèrgat. Les pièces dédiées à celui-ci par Ronsard sont l'ode du *Bocage* de 1554, connue sous le nom de l'*Amour mouillé*, et la traduction des épigrammes sur la génisse de Myron, à la suite de la *Continuation des Amours* (1555), dédiée plus tard à Muret.

1. Recueil de 1548, p. 121. Cf. Magny, *Gayetez*, éd. E. Courbet, Paris, 1871, p. 1 (dédicace) :

Mon cher Paschal, qui l'ignorance
Banis bien loin hors de la France,
Mon cher Paschal chéri des Dieux,
Que i'ay tousiours dedans mes yeux,
Ie te pry, Paschal, laisse arrière
Pour un temps ta belle Rivière,
Délaisse ton Arpin [Cicéron] encor
Qui te fait riche en son trésor....

Autre allusion dans le *Vœu du pourtraict de sa Marguerite faict après le naturel par le conte d'Alsinois* :

... Le sacrerons-nous, mignonne,
A l'honneur de la Garonne,
A ce Durban studieux
Compagnon des plus grands Dieux?
... La donron'nous, ma friande,
A Paschal qui la demande?
... Je crains qu'il n'en mist arrière
Les beautez de sa Rivière....

Il y a enfin un sonnet des *Soupirs* où la dame est en belle compagnie :

Laisse pour quelque temps ta Cassandre en arrière
Et ta Marie aussi, mon Apollo Ronsard,
Laisse, gentil Bellay, ton Olive à l'escart,
Laisse, divin Pascal, ta gentille Rivière....

2. Voir la préface de Pierre de Mauléon à la traduction citée plus loin.

oculis cernerem[1]. Tel était le sentiment général des contemporains, et l'on sait que Ronsard lui-même, qui avait fait dans sa vie tant de voyages, regretta toujours de n'y avoir pas ajouté celui de Rome.

II

Toute la renommée littéraire de Paschal, toute la gloire, viagère il est vrai, que les poètes de son temps lui ont si largement octroyée, reposent sur un seul ouvrage ou plutôt un opuscule latin de 164 pages, dont il fit précéder son retour en France et qu'il est intéressant d'examiner de près. Ce livret, extrêmement rare et qu'on peut dépouiller presque avec l'intérêt d'un manuscrit, renferme un ensemble de discours et de lettres écrites en Italie au cours de l'année 1548. Bien qu'il porte le nom d'un grand imprimeur lyonnais, c'est en réalité une impression vénitienne, sortant des presses de Giovanni Griffio, frère de Sébastien Gryphe, qui a reçu seulement les exemplaires en dépôt[2]. Le titre, avec le griffon du vénitien richement encadré, est ainsi conçu : PETRI PASCHALII ADVERSUS IOANNIS MAULII PARRICIDAS ACTIO IN SENATU VENETO RECITATA. *Eiusdem* GALLIA, *per prosopopoeiam inducta in Venetam Remp.* ORATIO *de Legibus, Romae habita, cum Iuris insignia caperet.* EPISTOLAE *in Italica peregrinatione exaratae. Apud Seb. Gryphium, Lugduni, 1548*[3].

La dédicace est adressée à un patron illustre, le cardinal Georges d'Armagnac, évêque de Rodez, alors en résidence à Rome, auprès de qui le protonotaire de Durban avait introduit l'auteur. Elle rappelle l'accueil récemment reçu dans le palais de ce grand Mécène : *Quandiu enim Romae tecum et apud te fui, et me vidisti libenter et audisti libentissime; praeterea quo vultu illa carmina, quae tibi nostra Calliope tum in Gallia, tum étiam in Italia cecinit, excepisti*[4]. Mais la raison principale de l'hommage d'une

1. Voir p. 63 du recueil analysé ci-dessous : *Petri Paschalii oratio de Legibus, Romae apud sanctum Eustachium habita, cum iuris insignia caperet.* S. Eustachio était la paroisse de l'université de la *Sapienza.*

2. Cette conclusion ressort de l'examen du volume au point de vue typographique. Quelques exemplaires existent portant au titre : *Venetiis, Aldi filii.* L'ancre aldine occupe un feuillet final qui suit le feuillet d'*errata* non paginé. Ces exemplaires sont décrits par Renouard (*Annales de l'imprimerie des Alde*, t. I, Paris, 1803, p. 254), qui a ignoré la fictive édition lyonnaise.

3. Le volume ne porte point de privilège (Bibliothèque nationale, X, 3255).

4. Georges d'Armagnac, né en 1500, évêque de Rodez en 1529, fut envoyé par François I^er^ comme ambassadeur à Venise en 1536, y resta jusqu'à la fin de 1539 et remplit à Rome les mêmes fonctions de 1540 à 1545 ; il y fut nommé cardinal par Paul III, le 19 décembre 1544. Il parut en 1547 à la cour de Henri II, qui lui confia à trois reprises des missions particulières auprès du Pape; il séjourna à Rome de 1547 à 1550, année où il prit part à l'élection de Jules II, de 1554 à 1557, en 1559 et

œuvre, dont le morceau essentiel est un discours judiciaire prononcé à Venise, c'est l'intérêt que le cardinal a pris à la cause qui s'y trouve défendue et les démarches qu'il a faites lui-même pour la soutenir.

Cette cause était juste et toute française. Elle méritait l'appui d'un prince de l'Église et d'un fidèle sujet du Roi; elle se rattachait à la défense d'une jeunesse, attirée pour ses études par la renommée des universités d'Italie et qui ne recevait pas toujours, au pied de ces chaires, une hospitalité exempte de jalousie. On peut conclure cet état d'esprit de certains faits de la chronique des cités universitaires et par exemple de la tragique aventure d'un écolier du *Studio* de Padoue, Jean de Mauléon, survenue vers la fin du mois de juillet 1547. Ce pauvre garçon, arrivé depuis peu dans la ville, se trouva mêlé, on ne sait comment, aux « brigues de l'Université qui se font en cette saison », et quelques jeunes gens de Vicence et de Brescia allèrent l'assaillir en armes, en son logis : « Ainsi que le Potestat mesme par bonne information l'a mandé à ses Seigneurs, toutesfois quelques douces prières ni remonstrances qu'il leur pust faire, forcèrent furieusement son logis, et dedans sa chambre où il s'estoit retiré le tuèrent plus inhumainement que je ne vous sçaurois escrire, et avec luy deux siens serviteurs. Le meurtre fait, ils saccagèrent tout ce qu'il avoit, que l'on estime à plus de cinq ou six cens escus d'argent, car n'y a gueres qu'il avoit receu sept ou huit cens escus, et se gouvernoit sagement, et oustre lui ostèrent du col une chesne et quelques anneaux qu'il avoit aux doigts. » Ce récit est fait par l'ambassadeur du Roi à Venise, Jean de Morvilliers, au connétable de Montmorency[1]. Il ajoutait que la Seigneurie, quoique promettant de faire prompte justice, ménagerait sans doute des hommes, issus des meilleures familles du domaine de la Sérénissime en *terra ferma*; il pensait que les Vénitiens éviteraient d'accorder des sanctions, qui cependant touchaient si « avant leur devoir et honneur ». On ne voit pas, en effet, qu'aucun des meurtriers du jeune Mauléon ait subi la peine capitale. Ce n'est pas que l'ambassadeur ait cessé de la réclamer, ni surtout que la famille de Mauléon se soit désintéressée de sa vengeance; bien au contraire, elle n'épargna

en 1568. On le trouve à Toulouse en 1552, comme un des deux lieutenants généraux du Roi au pays de Languedoc. Il fut archevêque de Toulouse, puis d'Avignon, où il mourut le 21 juillet 1585. Voir l'introduction de Tamizey de Larroque aux *Lettres inédites du cardinal d'Armagnac*, Paris et Bordeaux, 1874, et P. Maruéjouls, dans les *Positions des thèses de l'École des Chartes*, 1896, p. 22-28. Ces « positions » annonçaient un bon livre, qui n'est pas venu.

1. Bonnefon, *l. c.* p. 19-20.

rien pour obtenir satisfaction et, comme le jeune Paschal, ami de la victime et de son frère, se trouvait en Italie pour prendre son bonnet de docteur, c'est à lui qu'elle confia la charge de plaider sa cause devant le Sénat. Le cardinal d'Armagnac recommanda Paschal à Jean de Morvilliers, qui fit accueillir sa requête et facilita sa comparution devant le Conseil des Dix. Le Sénat vénitien déléguait, en effet, à ce Conseil, l'administration de la Justice, et c'est devant lui que dut être lue (*recitata*) l'*actio* contre les assassins de Jean de Mauléon.

Le texte imprimé par l'auteur montre qu'il avait fait appel à toutes les ressources de la rhétorique cicéronienne pour convaincre un auditoire de juges, parmi lesquels les personnages lettrés ne manquaient pas. Il serait possible, si cette recherche en valait la peine, de mettre en regard les passages imités du *Pro T. Milone*, du *Pro Musena*, du *Pro Sex. Roscio Amerino* ou du *Pro Q. Ligario*. La partie la plus curieuse de ce discours, et celle qui ne laissa pas d'étonner les auditeurs Vénitiens, se rapporte aux origines de la famille de Mauléon, qui se vantait de remonter, suivant une forme de prétention fréquente à cette époque, aux Manlius de l'ancienne Rome. Après avoir rappelé l'illustration de la *gens* romaine, l'orateur conte avec gravité les origines de la légende :

Hic P. C. tacitus praetereo tot Marcos, Publios, Aulos, Caios, Cneios, Titios, Lucios, Manlios secundum et tertium Coss. Tribb. mil. Decemuir Praet., quorum genus atque nomen ad constituendam Remp. Deorum immortalium beneficio et munere datum fuisse putabatur. Ad illum L. Manlium Praetorem venio, qui, victo a Caesare Pompeio, perturbatissima Repub. in Aquitaniam (quae et regionum latitudine et multitudine hominum, ex tertia parte Galliae est existimanda) perfugit, maluitque in nulla quam in confusa et desperata Repub. viuere. Ibi ut omnium rerum et fortunarum suarum domicilium ac sedem collocaret vehementer et coeli et loci natura est hortata. Ea enim Aquitaniae pars, ubi is constitit, et agrorum ubertate et pastionis magnitudine facile omnibus aliis Aquitaniae terris antecellit[1]....

Suivent une description assez élégante de la région des Pyrénées où se trouve la vallée de Mauléon, ainsi que des détails en partie fabuleux, en partie réels, sur la famille de l'étudiant de Padoue. Le récit du crime forme un épisode assez brillant, quoique l'éclat on soit emprunté, où le meurtrier de Jean de Mauléon est peint des mêmes couleurs que le Clodius flétri par

1. Recueil de 1548, p. 11. L'étymologie du nom de Mauléon est expliquée ainsi : *Longissimus temporis lapsus, ut solet omnia, paulum illud nomen deflexit; itaque et locum Maulium pro Manlio et gentem Mauliam, unica immutata litera, hodie vocant.*

Cicéron : *Ad iij Calend. Sextil. tertia fere noctis vigilia* (*rem tetiram et horribilem attendite* P. C.) *Stephanus Rogerius, homo temerarius et ad omnia nefaria scelera audacissimus, manu amentium et perditorum facta, ad eam domum, in qua hic integerrimus adolescens diuersabatur, proficiscitur. Caedunt ianuam, instant ferro, intro irrumpunt....* La péroraison fait valoir que non seulement la famille désolée, mais l'Aquitaine et la France entière attendent le châtiment des coupables. Un opuscule joint au discours (*Gallia ad Venetam Remp. per prosopopoeiam inducta*) est un morceau d'éloquence, que l'auteur avait évidemment préparé en vue de son plaidoyer et qu'il n'a pas voulu perdre. Ce hors-d'œuvre pompeux rappelle sans la moindre précision les relations séculaires du royaume de France et de la république de Venise.

La partie vraiment intéressante du petit volume est le recueil des lettres écrites d'Italie. Malgré l'artifice cicéronien d'un bout à l'autre maintenu, il apporte un assez grand nombre de renseignements sur le milieu où l'auteur a vécu à Rome et sur les préoccupations habituelles d'un humaniste français voyageant dans la péninsule au milieu du XVI^e^ siècle. La liste des correspondants est abondante. Peu d'entre eux ont une place sérieuse dans l'histoire des lettres. Quelques-uns cependant font honneur au recueil. Jean de Boisson, l'ami de Dolet, le « très docte et vertueux Boissoné » de Rabelais, qui a travaillé à la restauration des lettres à Toulouse, appartient à ce moment au Parlement de Savoie, à Chambéry[1]. Guillaume Philandrier est le savant lecteur de Georges d'Armagnac, le protégé de Marguerite de Navarre et le commentateur de Quintilien, qui vient de publier à Rome ses *Annotationes* sur Vitruve et qui joint à sa culture d'humaniste la compétence d'un architecte instruit par Bramante et Serlio; on sait qu'il a travaillé à la cathédrale de Rodez, dont il fut archidiacre, et peu de personnages français de cette époque offrent une figure aussi variée, aussi attachante, aussi digne d'une étude attentive[2].

1. Il y aurait lieu de rechercher s'il y a des traces de Paschal dans les mss de lettres et de vers de Jean de Boysson conservés à la Bibliothèque de Toulouse et utilisés partiellement par G. Guibal (*De Ioannis Boyssonei vita*, Toulouse, 1863, p. 3). Dans sa courte lettre à Boysson, Paschal mentionne un ami de celui-ci, le vicomte de Monclar, à qui il a écrit en français, quoiqu'il sache son goût pour la langue latine.

2. Voir sur Philandrier ou Filandier, en latin *Philander* (1505-1565), l'éloge de Sainte Marthe et la belle page de J.-A. de Thou (Teissier, *Eloge des hommes savants*, t. II, p. 226, et la notice latine de Philibert de la Mare (Dijon, 1667). M. Louis Delaruelle a publié, au sujet d'une visite de Philandrier à Budé, une note précieuse de celui-ci (*G. Budé, les origines, les débuts, les idées maîtresses*, Paris, 1907, p. 273).

Guillaume Le Blanc, traducteur de Xiphilin, plus tard évêque de Toulon, est aussi du cercle littéraire du cardinal d'Armagnac. Antoine du Moulin, de Macon, qui a donné la première traduction française du *Manuel* d'Epictète et des éditions de Le Maire de Belges, de Despériers et de Marot, a fait partie de la maison de la reine de Navarre. C'est avec une complaisance particulière que Paschal étale l'intimité qui semble l'unir à ces aînés de renom, et il se trouve que sa correspondance n'est point sans intérêt pour leur biographie.

Une lettre à Philandrier a déjà été signalée pour établir les relations amicales ayant existé entre Rabelais et l'auteur du *Vray et parfait amour*. On a même supposé à cette occasion, que Rabelais avait pu participer, sous les auspices du cardinal d'Armagnac, à la fabrication de ce roman pseudo-grec « dans lequel l'hellénisme, l'architecture et l'alchimie se donnent la main[1] ». C'est tirer beaucoup de conséquences du mot glissé par Paschal dans sa lettre à Philandrier. Au moment où il allait quitter Venise pour rentrer en France, il l'a simplement chargé de saluer pour lui l'auteur de *Gargantua : Tu omnibus amicis, nominatim autem F. Rabelaeso et Ant. Angelo s. d.*[2]. Mais comment a-t-on pu oublier une seconde mention de Rabelais, écrite quelques jours après la première et dont l'intérêt n'est pas moindre? Elle se trouve à la fin d'une lettre à un amateur de philosophie : *Ego, si quid in Gallia geretur quod putem te scire curare, faciam ut scias. Fran. Rabelaeso et Hieronymo illi Viconouano a me salutem dices*[3]. La lettre est écrite de Venise, le 25 septembre 1548. Le destinataire, François de Bouliers, frère de l'évêque de Riez, est endoctriné longuement par Paschal au sujet de l'existence de Dieu. Son nom ne paraît pas avoir été rapproché de celui de maître François dans l'inventaire de l'érudition rabelaisienne qui s'est constitué de nos jours. Je crois que ces deux mentions de Rabelais apportent une légère contribution à l'histoire si mal connue de son dernier séjour en Italie[4]. La lettre à Philandrier est adressée à Rome, et celle à François de Bouliers l'est également, car ce personnage appartient

1. Rathery, *Notice biographique sur Rabelais*, p. 55.
2. Recueil de 1548, p. 155 (*Venetiis, VI, id. sept.*).
3. Recueil de 1548, p. 121. L'évêque de Riez nommé dans la lettre est Jean-Louis de Bouliers, qui occupe ce siège épiscopal de 1546 à 1550, et a pour successeur Lancelot de Carle, lié avec la Pléiade (Gams, *Series episcoporum*).
4. Rabelais est arrivé à Rome le 27 septembre 1547 et en est reparti le 22 septembre 1549 (L. Romier, *Notes critiques sur le dernier voyage de Rabelais en Italie*, extrait de la *Revue des études rabelaisiennes*, t. X, 1912).

précisément à la maison du cardinal du Bellay[1]. L'un et l'autre ont transmis aisément les salutations du jeune humaniste au médecin du cardinal, qui habitait auprès de son maître, au palais Sant'Apostolo. C'est donc à Rome que Paschal a connu Rabelais; mais on peut admettre que, s'il a tenu à le nommer avec tant d'insistance, c'est surtout pour décorer son livret d'un nom célèbre de plus.

On voit passer dans sa correspondance le Parlement de Toulouse, représenté par plusieurs de ses magistrats, et par son premier président, Jean Massencal, à qui une longue épître est adressée. L'affaire des Mauléon a permis à l'auteur de mettre le doge Donato et l'ambassadeur Morvilliers à côté de Toulousains importants qui se piquent de cultiver les lettres. L'écrivain n'omet point de s'intéresser aux Jeux Floraux et aux usages de la compagnie littéraire à laquelle il appartient. Il écrit à François Revergat : *Quid his ludis Floralibus Tolosae actum fuerit, quisue palmam tulerit, valde scire aueo. Tametsi non dubito, quin, cum duarum palmarum iure optimo vir fueris, trium quoque hoc tempore sis. Quod si ita est, tibi gratulor et te in Collegium nostrum cooptatum esse immortaliter gaudeo*[2]. Les lettres de Paschal montrent qu'il tient à se considérer dans la Ville éternelle comme un délégué de sa province lettrée, chargé d'en maintenir la réputation et comptant bien rapporter de ce voyage la plus avantageuse notoriété. Il met en lumière sans cesse les succès qu'il remporte comme candidat au doctorat ès lois dans l'Université romaine et comme avocat à Venise devant le Conseil des Dix. Il veut que ses compatriotes soient fiers de lui et, pour justifier la publication qui va solliciter leur suffrage, il se fait délivrer, pendant son séjour à Venise, une sorte de certificat par l'homme qui est reconnu comme le meilleur dépositaire de la tradition cicéronienne, le célèbre imprimeur Paul Manuce.

Fils et continuateur d'un père qui, dans son art, a été plus grand que lui et dont le nom reste associé aux plus magnifiques initiatives de la typographie italienne, Paul Manuce a visé au renom d'écrivain et surtout à celui d'épistolier. De la vaste correspondance internationale qu'il a entretenue sur des matières littéraires et parfois politiques, il est peu de morceau qu'il ait négligé de garder pour grossir ses recueils. On n'y trouve point

1. Massarelli cite au nombre des conclavistes du cardinal du Bellay, pendant le conclave de 1549-1550, *Franciscus de Bolleris, clericus Taurinensis diocesis* (dans Romier, *l. c.*, p. 21 de l'extrait).

2. Recueil de 1548, p. 110.

cependant le billet de pure politesse que le jeune Paschal a obtenu de lui et qu'il a joint vaniteusement à son opuscule. Interrogé par celui-ci sur le mérite de son plaidoyer vénitien et l'intérêt qu'il y aurait à le faire lire au public, l'imprimeur n'a pas manqué de louer l'écrivain, « d'une grande maturité pour son âge » et d'encourager la publication. C'est là sans doute le conseil du typographe, à qui l'on voit que Paschal avait projeté de confier les soins de l'impression [1]; mais il s'en déchargea sur son confrère Griffio, en prenant simplement quelques exemplaires sous l'ancre illustre des Alde, que l'auteur tenait beaucoup à y voir figurer. Le reste de l'édition fut envoyé à Dijon, chez Sébastien Gryphe, frère de l'imprimeur vénitien. Celui-ci avait travaillé avec autant de perfection que les presses aldines dans leur meilleur temps [2]. On regrette presque qu'une telle élégance typographique se soit appliquée à un ouvrage de fond aussi médiocre; mais on y reconnaît l'esprit avisé d'un auteur qui comprenait l'intérêt de présenter noblement, et comme une chose précieuse, le livret de latin cicéronien qui avait coûté tant de peine à une naturelle indolence.

Le jeune écrivain compte bien, en effet, asseoir toute une réputation littéraire sur le labeur accompli pour produire au jour ces quelques pages. Il a pris soin toutefois d'apprendre à ses prochains admirateurs que ses œuvres antérieures sont abondantes. Une lettre mentionne habilement quantité de travaux en vers et en prose, et même une « comédie », qu'il recommande à son ami Durban de recueillir, au cas où il viendrait à être assassiné à Venise, victime du dévouement déployé pour sa famille : *Si quid acciderit, omnem meam, quantulacunque est, bibliothecam tibi obuenire volo. Orationes et epistolas, quas dum Iacobo Bordingo Carpentoracti operam darem scriptitaui, Nemauso ad te perferendas curabis. Eas autem in apertum ut proferas nihil postulo. Comoediam, quam Tolosae apud Carolum Viadellum hospitem nostrum reliqui, politius abs te limatam, si tibi videbitur, foras dabis. Odas, Elegias, Epigrammata, quae tibi in librum congesta reliqui, Lugdunum (si esse edenda putabis) ad Ioannem Tornaesium mittes.* A propos de ces projets d'une publication posthume, qu'il voudrait voir

1. *Orationem nostram, de qua tecum mane sum locutus, Manuti doctiss., ad te mitto, quam velim perlegas mihique significes num illam in apertum proferendum putes. Quod si abs te probabitur, in lucem emittam.... Venetiis, prid. cal. Sept.* (p. 164).

2. Sur ces particularités assez curieuses, voir ci-dessus, p. 40. Les *errata* considérables indiquent la précipitation du travail ou l'absence de l'auteur au moment du tirage.

confiée à Jean de Tournes, une recommandation paraît assez singulière de la part d'un futur familier de tant de poètes de l'amour : *Illud velim diligenter videas (quod ego, mi Durbane, tui in me amoris supremum testimonium esse cupio) ne ea quae a me iuueniliter sunt scripta, quaeque potius animos hominum effoeminare quam aliquid ad communem fructum afferre posse videbuntur, emittas, sed ita comprimas, ut nunquam e tuis manibus emanent*[1]. Il faut ajouter qu'aucune de ces compositions n'a vu le jour, soit que l'auteur ne les eût pas réellement écrites, soit qu'il ait trouvé inutile de produire plus tard des essais juvéniles qui ne pouvaient rien ajouter à sa fructueuse carrière.

S'il y a beaucoup de verbiage dans le mince volume et si le plaidoyer notamment donne une médiocre idée de l'éloquence judiciaire des cicéroniens, les lettres témoignent bien, comme d'autres correspondances du même temps, de l'espèce d'ivresse intellectuelle que le séjour en Italie et le contact de l'antiquité procuraient aux Transalpins. Quelques détails se rattachant aux événements de l'époque sont à retenir. Parfois, Paschal transmet les nouvelles venues à sa connaissance et qui intéressent d'autant plus ses correspondants que les informations politiques circulent alors avec une certaine difficulté. C'est une occasion de montrer sa virtuosité, en narrant avec les formules de son cher Cicéron les faits de la vie contemporaine. Il apprend, par exemple, au Premier Président de Toulouse, ce qu'on dit du Concile de Bologne, dont l'empereur Charles-Quint exige de Paul III le transfert dans la ville de Trente :

Si de rebus italicis a me certior fieri vis, constans fama iam multos dies Romae percrebuit Caesarem magnas in Germania copias parare. Quo erupturae sint, etsi non in ore et sermone vulgi versetur, tamen Italiae principes non dubium iam habent quin illud bellum in Sum. Pont. confletur. Cuius belli causam ex Bononiensi Concilio quaerere Caesar videtur; qui, si a Sum. Pont. oblatas conditiones recusauerit, omnes illum in crimen laesae religionis cecidisse arbitrabuntur. Ia. Mandossius Caesaris legatus idib. feb. Roma descessit; ea res auget multum belli suspicionem[2].

1. Recueil de 1548, p. 161.

2. Il s'agit du départ de Rome de Mendoza, l'ambassadeur de Charles-Quint. Paschal fait allusion aux mêmes faits et à la duplicité impériale, en écrivant de Bologne à un chanoine d'Agde (p. 124) : *Faxit ille Deus, cuius numini parent omnia, ut is, qui rerum potiuntur, diuino quodam Concilio falsas omnes istas hominum mentibus insitas opiniones eripiant; illis in tantis errorum tenebris lumen clarissimum praeferant; labenti Ecclesiae praesidium aliquod tandem aliquando ferant. Ille qui pro Repub. Christiana pugnare dicebatur* [l'Empereur] *miscet et turbat omnia, ita ut qui Christianissimus nomine appellatur* [le roi de France] *solus in naui clauum tenere videatur.*

Paulus, quo nec cautior, nec animosior senex unquam fuit, ita ad omnia se parat, ut alter'ille intelligere possit sibi non modo cum sapiente et copioso sene, sed cum fortissimo rege et munitissima Rep. esse pugnandum. Quid Caroli legato Pont. responderit mitto; ex qua responsione quae sint horum principum voluntates potestis intelligere. Romae pedestres copiae quotidie comparantur. Parma ac omnes Pontificales urbes magnis praesidiis muniuntur. Placentia omni suspicione est sollicita, metu suspensa, seditionibus perturbatissima. Romanorum regem Neapolim classe venire, rumor satis constans nuntiauit [1]. D'autres nouvelles d'Allemagne sont transmises au conseiller du Roi, Jacques Rivier : *Habes quae ex Germania nouissime Romam perlata sunt. — Quae Romae gerantur*, ajoute Paschal, *accipies ex Durbano; nam ad eum res omnes urbanas scripsi, et eundem eas tecum ut communicaret rogaui* [2]. Le groupement de ces renseignements s'applique au mois tout entier, et donne un exemple de la manière dont les nouvelles internationales étaient mises en circulation par les correspondances privées.

Paschal est à Rome au moment de la mort du cardinal Sadolet, et l'annonce qu'il en fait prend un accent personnel, puisqu'il tient à rappeler l'accueil du prélat à l'évêché de Carpentras; Sadolet était, de plus, le premier des Cicéroniens d'alors, et il convenait aux disciples de porter congrument le deuil du maître : *Iac. Sadoletus cardinalis XV Cal. Nov. e vita discessit, quam placide, quam constanter, malo te coram quam ex meis literis intelligere. Cum enim illius et mortis et humanitatis venit in mentem, conficior lacrymis. Sperabamus, ut scis, et mihi tanti viri beneuolentiam Romae amplam fore, et illi ipsi veterem illam nostram necessitudinem visum iri non indignam. Sed propius erat illius, quam nos putaremus, supremus ille dies*[3].

Une assez vivante description de ses journées romaines nous introduit parmi les lettrés réunis autour du cardinal d'Armagnac et auxquels Rabelais se joignait sans doute quelquefois :

Quo modo hic hyemem traducimus audi. Traducimus autem, mihi crede, admodum iucunde, diem enim ita consumo ut matutina tempora Ciceroni (quo cum in gratiam diis approbantibus redii) et a prima luce ad horam XVI tribuam; a XVI ad undeuigesimam obeundo urbem in prandium exerceor. Quam cum oculis, atque animo lustro, varie mediusfidius afficior. Cumulor gaudio, cum mihi licet intueri non solum urbem, sed etiam proprios domos atque lares ubi tot homines immortali virtute praediti nati et educati fuerunt, ubi res praeclaras admirabilesque gesserunt, ubi non urbem, sed orbem, non moenibus, sed singulari quadam virtute ac animi magnitudine firmatum atque obuallatum tenuerunt.... In eo sum solo, in his sum regionibus, quas primum omnium Siculi, deinde Aborigenes tenuerunt, in quibus Saturnus, Ianus, Faunus,

1. Recueil de 1548, p. 98-101 (lettre au Premier Président Mansencal, *Ex Urbe*, XV *Calend. Mart.*).
2. Recueil, p. 104 et 121 (*Ex Urbe*, III *id. Febr.* et *prid. cal. Mart.*).
3. Recueil, p. 92 (lettre à Durban).

Hercules (quos vetustas in Deorum immortalium numerum retulit) regnauerunt. Quorum aut fanorum, aut sepulcrorum vestigia quotidie cerno. Et ut ad proximiora veniam, qua me laetitia affici putas, cum eandem, ipsam Lupam, de qua meminit Cicero, et Romulum et Remum paruos et lactentes uberibus lupinis inhiantes in Capitolio video[1]*? quando Auentinum montem et in eius vertice Remoriam ubi Remus de condenda Urbe, et Palatium ubi Romulus auspicatus est, intueor? Plane videor volantes vultures et Remum tristem sinistro augurio, Romulum secundo laetum atque iucundum videre. Incredibile est quam sit mihi suaue ambulare in ipso solo, in quo Reges, Coss., Imperatores omnium gentium domini incesserunt, frui eodem coelo ac spiritu quo tot Poetae, Philosophi, Oratores atque omni doctrinarum genere viri praestantissimi ac excellentes. Quos omnes tales fuisse docent cum aeneae statuae, praeclarissimaeque inscriptiones, tum ipsi libri in quibus vitam eorum tanquam in speculo intueri ac cernere possumus. Mouet me rursum angitque vehementer, dum qualis fuerit olim Roma et quae nunc sit cogito. Nam, ut omittam urbem dirutam atque desertam, Vias Appias et Aurelias incultas frondibusque et virgultis iandiu interclusas, columnas, templa, porticus, signa aenaea et marmorea fracta et comminuta..., qua molestia affici putas, cum video istorum hominum animos, qui ut quemadmodum sunt, sic etiam diuini et immortales putantur, ita tamen a maioribus suis degenerasse, ut ex illis nunquam orti et ex se nati prorsus esse videantur?*

Cette description de la ruine de Rome et l'opposition établie entre sa grandeur et sa décadence auraient pour nous un attrait plus vif, si on ne les rencontrait cent fois dans la littérature de l'humanisme. Pétrarque, le premier, en d'admirables lettres, développa le thème d'une façon originale, et avec une éloquence que ses successeurs ne devaient point dépasser. Cette page d'un Français nous apprend du moins qu'on le reprenait volontiers dans l'entourage du cardinal d'Armagnac, et il ne faut pas oublier que, de cette banale antithèse ressassée par les Italiens en vers et en prose, vont sortir tout prochainement les *Antiquitez de Rome*, de Du Bellay[2].

A cito domum Armeignaci Cardinalis, ad Corneillanum[3] *aut Philandrum, quos scis nobis cum perpetua animorum voluntate coniunctos, tum litteris et artibus nostris deditissimos, me confero, ibique tempus variis sermonibus ducimus. Inde aut in Vaticanum, aut Quirinalem, aut Viminalem montem, aut quo suauissimus Blaesius, utriusque nostrum*

1. C'est la Louve de bronze du Palais des Conservateurs.
2. On a sur ce sujet, à côté des pages de M. Chamard, celles de M. Vianey dans *Le Pétrarquisme en France*, p. 318 et suiv.
3. Jacques de Corneillan, devenu en 1554 évêque de Vabres, était neveu du cardinal, qui résigna en sa faveur l'évêché de Rodez, en 1560.

SHL WITHDRAWN

amantissimus, me ducit eo. Marmoratas veterum laudes ac scriptiones digitis saepe effodimus, nonnunquam etiam exscribimus. Postea me in cubiculum abdo, ad multamque noctem meo more vigilo. Ad easdem vices cum luce reuertor[1].

Le tableau, par endroits, ne manque pas de pittoresque. On devine, sur cette troupe d'archéologues improvisés, l'autorité et le prestige d'un Philandrier qui les conseille[2]. On aime les voir creuser avec les doigts les caractères gravés sur les marbres antiques et transcrire curieusement les plus intéressantes inscriptions[3]. Plus d'un étranger rapportait ainsi dans son pays quelque *sylloge*, remplie souvent de maladroites lectures; Paschal suivait cette mode propre à lui faire honneur parmi les savants, et tenait à le faire savoir : *Hunc februarium*, écrit-il dans une autre lettre, *in perquirendis et inuestigandis veterum monumentis consumam*[4]. Quelques bribes de ce butin épigraphique passeront un jour dans ses narrations cicéroniennes de l'histoire de son temps.

Le printemps venu, il annonçait son départ pour Naples et la Sicile, voyage d'humaniste, bien entendu, accompagné avant tout par les souvenirs de Virgile : *Neapolim proficisci cogito, inde in Siciliam nauigare. Nam tenet me et certe iandiu tenet illius prouinciae et urbis videndae summa cupiditas. Est enim utraque, ut audio, cum natura coeli et loci pulchra, tum illorum Romanorum veterum monumentis refertissima.... Omnem illam peregrinationem duorum ad summum trium mensium puto fore, deinde in Galliam rediturum me spero.* Avec l'ami Revergat, c'est l'antre de la Sibylle qu'évoquent ses rêves : *Quid in Italia viderim, didicerim, egerim, praesenti sermoni reseruo. Ego in speluncam Cumaeae Sibyllae perendie cogito; nam hic mirabilia de ea quaedam dicuntur, quae cum videro faciam ut scias*[5].

Ce voyage n'eut pas lieu; Paschal fut envoyé à Venise par la

1. Recueil, p. 85-90 (lettre à Durban). M. Paul Bonnefon a fait de ce document une excellente traduction.

2. On juge de l'expérience romaine de Philandrier par ses *Annotationes* sur Vitruve, que termine, dans l'édition de 1544, la mention suivante : *Haec Philander commentabatur Romae III. Calend. Augusti M.D.XL, suadente impellenteque et adiuuante Maecenate suo Georgio Armeniaco Ruthenorum episcopi, tum regio ad Paulum III Pont. Max. legato.*

3. Les figures antiques les intéressent moins. Pourtant, durant sa mission de 1555 à Rome, le cardinal d'Armagnac veillera à l'expédition d'œuvres d'art antiques au connétable de Montmorency (Tamizey de Larroque, *Lettres inéd. du card. d'Armagnac*, p. 69).

4. Recueil, p. 108 (lettre à Durban).

5. Recueil, p. 103 et 112.

famille de Mauléon, et il ne s'embarqua point à Naples, mais à Ancone. Ses amis y gagnèrent la description d'une tempête sur l'Adriatique, où ne manqua aucun des lieux communs d'un tel récit et qu'il adressa à Philandrier[1]. Il assure qu'au plus fort du danger il pensait successivement à tous ses protecteurs et aux amis qu'il ne comptait plus revoir; la pompeuse énumération, en ce moment du récit, est assez comique. Après tant de périls et d'émotions, le narrateur est arrivé à Venise, où trois jours de repos lui ont été nécessaires avant de pouvoir ouvrir ses coffres :

At dum me sic colligo, dum meos libros euoluo, omnes aqua madidos reperio, illudque quod Paulo Manutio eram daturus, ita distractum et laceratum vix ut ego recognoscerem. Collegi tamen omnia, ut potui, eique obtuli. Qui me suo more perhumaniter amplexus est, nostraque scripta sic probauit ut mihi maxime autor fuerit ne ea in lucem emittere dubitarem[2].

Le séjour de Paschal fut surtout rempli par les démarches de l'affaire des Mauléon et par la production du fameux plaidoyer. Il lui resta peu de temps pour s'intéresser à Venise même. Ni les édifices, ni les particularités de mœurs n'ont retenu son attention. Comme il ne rencontre point de monuments de l'antiquité romaine, aucun souvenir ne lui semble digne d'être noté; mais il trouve quelques expressions assez heureuses pour parler à un ami des canaux vénitiens dans le langage du siècle d'Auguste : *Si forte es nescius, scito me Venetiis esse. At quam procul a Musis! Omnia in his locis Tritonis vocibus personant. Non dulcis ille Apollinis sonus complet, ut solebat, aures meas; neque mihi Nereidas, utpote qui ad Naïadas exarserim, adhuc conciliaui. Sed quid ego haec in familiari praesertim epistola? Vix possum, cum tanto poeta, nisi isto modo loqui*[3]. Le retour s'est accompli par Padoue, Brescia, Mantoue, Plaisance, Parme et Turin; telles sont, du moins, les villes que Paschal se proposait de visiter, afin de compléter son tour d'Italie[4].

1. Recueil, p. 151-153. M. Bonnefon a traduit cette lettre.

2. Manuce ne consentit point à imprimer, même à petit nombre, le plaidoyer qui mettait en cause diverses familles importantes du domaine de Venise. O a vu plus haut, p. 46, comment s'arrangèrent les choses.

3. Recueil, p. 133. Sait-on quelque chose des œuvres poétiques de ce protonotaire, que Pascal appelle *Claudius a Vesco*, et qui est un des compatriotes auxquels il annonce son prochain retour?

4. *Cras... Patauium veniam, inde Bressam sum profecturus, postea Mantuam; Mantua Placentiam et Parmam cogito. Nam eae urbes Italiae sunt mihi reliquae, quas ego adhuc non vidi. Breuiter, ut omnia quae cupio videam, erit mihi in patriam itineribus deuiis redeundum. Si frater tuus Riuensis episcopus fuerit Taurini, eum conueniam.... Venetiis, V. cal. oct.* (Recueil, p. 120).

La recherche des manuscrits anciens, qui tient tant de place dans les correspondances des humanistes du temps et notamment dans celle de Paul Manuce, n'a pas encore apparu sous la plume de Paschal, qui les a pris pour ses modèles. Elle se glisse fort à point dans le post-scriptum de sa lettre écrite de Venise à Philandrier. Il y fait mention de certains manuscrits de Vitruve et de Cicéron signalés à Lyon par Antoine du Moulin et qu'il tient, dit-il, à étudier à son passage dans cette ville. On pourrait attacher quelque intérêt à ce détail, si l'on était sûr que l'épistolier ne l'a point introduit *ad ostentationem*. Il était naturel qu'il partageât les goûts fort vifs de l'entourage du cardinal d'Armagnac, qui achetait de nombreux textes grecs et latins, en faisait transcrire d'autres par un calligraphe en renom, et envoyait des explorateurs dans toute l'Italie et en Grèce même, pour enrichir sa bibliothèque ainsi que celle de son roi. On ne voit pas cependant que Paschal s'en soit occupé le moins du monde pendant son séjour romain, ce qui donne à supposer, d'après son caractère, que le morceau sur les manuscrits de Lyon n'est qu'un simple ornement, destiné à faire figurer dans son petit recueil un genre de préoccupations habituel à ses devanciers. Il écrit à Antoine du Moulin :

Cal. Sept. literae a te mihi redditae sunt, quibus intellexi te nostri esse amantissimum. De quo etsi nihil unquam dubitaui, tamen illud in tuis literis per mihi gratum perque iucundum fuit. Quod scribis te in quadam bibliotheca Vitruuii exemplar vetustate insigne et manu scriptum reperiisse alio omnino exemplo, quam quod hodie vulgo circunfertur, rem mihi nouam multoque iucundissimam nuntias. Neque enim nescis quam obscurus quamque difficilis est autor ille et quam grauiter doctorum hominum ingenia eius difficultas hactenus torserit... Il l'engage à donner une édition de Vitruve : *Huius igitur rei Guilielmum Philandrum certiorem feci. Scis enim quibus luminibus vir ille doctissimus autorem illum illustrarit*[1]. *Epistolas ad Atticum, quas te etiam nactum esse nuper ad me scripsisti, istic videbo. Utinam, cum ita sis fortunatus, illos quoque Ciceronis de Republica libros, quos desideramus, posteritati reperires.... Seb. Gryphium, Ioan. Tornaesium saluere velim iubeas meis verbis plurimum. Si Nicolaus Borbonius, noster ille Ouvidius, istic fuerit, illum meo nomine salutabis. Vale*[2].

Paschal rencontra-t-il à Lyon le poète qu'il comparait à Ovide, ce Nicolas Bourbon, à qui ses *Nugae*, plusieurs fois réimprimées

1. Cf. *Gulielmi Philandri Castilionii Galli ciuis Ro. in primum lib. M. Vitruuii Pollionis de architectura annotationes*, Rome, 1544.
2. Recueil, p. 155-156 (*Venetiis, prid. id. sept.*).

avaient valu une certaine renommée[1]? Jean de Tournes, l'imprimeur lettré, qui mit au jour, entre tant d'autres, les œuvres de Louise Labé et de Pontus de Tyard, put, s'entendre avec Sébastien Gryphe pour la mise en vente du volume qui arrivait tout imprimé d'Italie. Il est probable que Paschal se dirigea ensuite vers Toulouse; mais c'est à Paris que Durban « son grand amy » fit publier, quelques mois plus tard, la traduction de son discours : *L'oraison de M. Pierre Paschal prononcée au Sénat de Venise contre les meurtriers de l'archidiacre de Mauléon, traducte du latin en françois par le Protonotaire Durban et nouvellement imprimée par commandement de la Royne de Navarre. Du mesme, France par prosopopée à la Républicque de Venise. A Paris, par Vascosan, rüe S. Jaques, M. D. XLIX*[2].

Un détail montre déjà des relations nouées avec le jeune groupe de Ronsard; c'est le sonnet liminaire de ce livret, « prins sur le grec de Claude Rammile » et signé *I. A. de Baif*, qui se trouve être la première pièce de vers que Baïf ait publiée[3]. Quant au patronage de la reine de Navarre, alors si honorable pour les écrivains, il est ainsi invoqué par le traducteur : « Ne trouve pas estrange, amy lecteur, si a present je veus publier à tous ceste mienne traduction, l'ayant par cy devant voulu communiquer à peu de personnes; mais entens s'il te plaist que la Royne de Navarre, ces jours passez, apres en avoir (je ne scay par quelle fortune) ouy faire lecture, m'auoit commandé expressement qu'elle feust bien tost imprimée.... Il feust son plaisir d'user de la puissance qu'elle a sur moy, qui suis son treshumble et tresobeissant homme vassal et serviteur subject; et ne luy pleust oncques admettre aucune de mes excuses[4]. »

La dédicace, adressée par Durban à son cousin de Mauléon,

1. L'humaniste Nicolas Bourbon, dit l'ancien, avait publié à Lyon, chez Séb. Gryphe, son *Opusculum puerile ad pueros de moribus* (1536) et l'édition augmentée, en huit livres, de ses *Nugae* (1538). Voir Carré, *De Nicolai Borbonii vita et operibus*, Paris, 1888. Jacques Toussain comparait déjà Bourbon à Ovide, et le poète des *Nugae* s'en défendait modestement :

Naso tibi videor, Tussane, intelligo : nempe
Scribo Tomtianis carmina digna Getis.

2. Bibliothèque nationale, Rés. X 2527. L'opuscule non paginé a les feuillets marqués de A à Giij. Le passage de la dédicace cité plus loin n'atteste pas l'existence d'une édition manutienne, ou portant le nom des Alde; il vise le texte latin seulement. Cf. p. 46.

3. Le sonnet de Baïf, traduit des distiques grecs de ce Rammile, qui se trouvent dans le recueil de Gryphe, manque à l'édition Marty-Laveaux. Il n'a point échappé à l'attention de M. Augé-Chiquet, *La vie, les idées et l'œuvre de J.-A. de Baïf*, Paris et Toulouse, 1909, p. 55.

4. Marguerite de Navarre n'a pu voir la publication française; elle mourait à Odos en Bigorre, le 21 décembre.

est pleine de détails destinés à rehausser l'importance de cette publication, non seulement pour la famille dont elle proclame l'illustration, mais aux yeux de tous les lettrés :

Davantaige n'est il raison que ceulx qui sont des nostres à present et naistront d'eulx à l'advenir sachent que M. le Reverendissime Cardinal d'Armaignac advoua ton frere et les siens pour parens, Paschal pour gentilhomme de sa maison, et print ceste cause autant à cœur, que le plus important de ses propres affaires? Ce que M. de Morvilliers, Ambassadeur pour le Roy, a solicité à Venise, et M. de Termes soutenu en Piedmond, ne mérite il pas d'estre cogneu par ceulx à qui touche l'offense? ne sommes nous pas redevables de beaucoup à M. de Corneillan, evesque de Vabres, et à M. l'auditeur Reomanus, autrefois mon precepteur, qui se sont monstrez autant liberaulx à n'y espargner leur bien, que voluntaires à y employer leurs personnes? Doibt il estre caché l'honneur que Paschal a fait à nostre maison, le vouloir qu'il nous a monstré, la peine qu'il en a prinse, les dangers où il s'est exposé et la memoire qu'il a laissée de sa charge? Scaurions nous taire l'honnesteté de P. Manutius, un des premiers hommes qui se meslent des lettres, qui a voulu imprimer soubs sa marque l'œuvre dudict Paschal, ou plustost la nostre, aimant mieulx soustenir le party de la verité que favorir les coulpables de sa propre patrie?

Ces deux petits volumes, qui se réduisent à un seul ouvrage, vont faire pendant longtemps tout le bagage littéraire du jeune humaniste. Mais il est de ces gens de plume qui font de leurs moindres pages une distribution avisée et avantageuse. Après en avoir tiré gloire parmi ses amis de jeunesse, Paschal a gardé quelques exemplaires du tirage pour les faire circuler dans la capitale, où il a décidé de chercher fortune. S'il l'a envoyé aux gens en place, il n'a pas manqué d'en munir les poètes. Ronsard, qui l'a reçu, fait au contenu plus d'une allusion directe. Chacun l'accueille avec bienveillance, et ce n'est que plus tard qu'Étienne Pasquier y dénoncera, aussi vivement que le poète déçu, la médiocrité de la composition, les emprunts du style, la servile imitation des Italiens[1]. Au début, presque tout le monde y fut trompé. Une seule protestation paraît s'être élevée contre les prétentions de l'auteur. Elle vint d'un de ses anciens maîtres de Toulouse, le professeur de droit civil, Étienne Forcadel. Cet écrivain, qui a laissé des œuvres poétiques dignes d'être mieux connues et qui ne fut pas sans relations avec la Pléiade, avait déjà des liens avec le groupe de protecteurs dont se réclamait Paschal. Il dédie des vers au cardinal d'Armagnac, à Jacques de Corneillan

1. *Les Œuvres d'Est. Pasquier*, t. II, col. 236 (lettre à La Croix du Maine).

(*Cornelianus*), à Philandrier[1], à Antoine du Moulin, à Pierre de Mauléon lui-même, au Premier Président et aux conseillers de Toulouse[2]. Du même milieu littéraire que Paschal, et son aîné, il ne se laissait pas prendre à tant d'étalage; son recueil de 1551 contient une petite pièce qui le vise assurément :

A l'imitateur de Cicero.

Toy Orateur, singe du grand Romain,
Oy ce que dit sa dorée éloquence :
Que le parler, tant doux soit il, est vain,
Si quand et luy n'y ha bonne sentence :
Profond savoir, mais rude, c'est enfance,
Les mots ornez et nuds, témérité :
Qui parle bien avecques gravité
Semble le champ fleurissant et fertile :
Car en tous poincts ha le prix mérité,
Qui scet le doux acoupler à l'utile[3].

Toulouse semble donc avoir montré quelque défiance sur la qualité du talent qu'elle avait vu naître. Il n'en fut pas de même à Paris, où s'exercèrent sans contrôle sur les lettrés le prestige des succès remportés en Italie et la faconde imperturbable du cicéronien.

III

Ce fut Ronsard lui-même qui commença la renommée de Pierre de Paschal. La sienne débutait à peine et n'était pas encore sortie du groupe de poètes où son génie était reconnu et fraternellement acclamé. En 1550, paraissait son premier volume, le fier recueil intitulé : *Les quatre premiers livres des Odes*, où s'affirment toutes les ambitions du chef d'école. Dès le livre II, le nom de Paschal est en bonne place, et l'on va voir de quel ton Ronsard associe à sa fortune le jeune humaniste inconnu, cet autre Pierre, qu'il se

1. *Stephani Forcatuli iureconsulti epigrammata ad Carolum Lotharingum cardinalem*, Lyon, J. de Tournes et G. Gazeins, 1554 (avec deux distiques latins de Jacques Peletier). Ces dédicaces sont aux p. 87, 145, 170. Une pièce est dédiée à Jean de Mauléon : *M. P. Durbano Maulio Senatori nobiliss.*; une autre *Ad Io. Mensencallum Senatus Tol. praesidem Max.*, p. 53, 153). Les vers adressés à Philandrier sont intitulés : *De Gulielmo Philandro Architecturae bonarumque artium peritiss.* Le poète suppose que Phébus est inquiet sur son palais, qui menace ruine; son embarras ne durera point : *Ecce Philander adest.*

2. *Poësie d'Estienne Forcadel*, Lyon, J. de Tournes, 1551, p. 131, 138.

3. *Poësie*, p. 152. Les *Epigrammata* ne contiennent qu'un distique insignifiant adressé *Pe. Paschalio doct.* (p. 111). Paschal mentionne Forcadel dans une lettre à Revergat : *Forcatulum nostrum meis verbis salutabis* (Recueil de 1548, p. 135).

charge d'immortaliser. N'aurais-je point tort, dit-il avec emphase,

Si je n'emplumoi la gloire
De toi, mon Paschal, affin
Qu'elle voltige sans fin
Dans le temple de Mémoire?
La cheine qui entrelace
Ton esprit avec le mien,
Et mon nom semblable au tien
Commande que je le face.
Ce m'est une sainte peine
Chanter l'homme en qui les cieus
Ont renversé tout le mieus
De leur influence pleine.
Quant sa clarté merveilleuse
Maugré l'obscur se fait voir
Par les raions du sçavoir
De sa langue mieilleuse.
. . . . . .
Ia ton Languedoc se vante
D'honnorer son nourrisson,
Fait immortel par le son
Du Vandomois qui le chante.
Vraiment mes vers manifestes
Diront que tu fus ami
De moi, t'élevant parmi
L'honneur des troupes célestes.
La carrière du tens use
Les palais laborieus,
Non les traits victorieus
Venant de l'arc de ma muse[1].

Comment ce lien s'était-il si promptement noué entre deux écrivains fort dissemblables de talent et de caractère? Comment Paschal avait-il la fortune d'entrer dans le cercle de Ronsard? On peut penser à une rencontre au cours de ce voyage en Gascogne et aux Pyrénées, dont l'itinéraire nous est si mal connu, et que le poète paraît avoir fait au cours de l'année 1549. Ce voyage l'avait au moins intéressé à la province dont Paschal était originaire[2]. Sans recourir à une hypothèse, il est plus simple

1. C'est l'ode XIX du premier livre, où sont les grandes dédicaces littéraires et amicales à Du Bellay, à Dorat, à Baïf, etc. *Odes*, éd. Laumonier, Paris, 1914, t. I, p. 160. Les deux derniers quatrains viennent d'Horace, *Carm.* IV, VIII, 13 et suiv. Ils subissent dans l'édition de 1555 la variante significative qu'on trouvera plus loin.

2. On ne paraît pas avoir relevé, à propos du voyage de Ronsard aux Pyrénées, que rappellent les vers sur la mort de sa haquenée (*Odes*, t. I, p. 205), d'autres

d'admettre que la renommée de l'enseignement de Jean Dorat avait attiré au collège de Coqueret, parmi les auditeurs du grand humaniste parisien, Pierre de Mauléon et son ami revenant d'Italie. Nous avons, en effet, le témoignage du poète lui-même qui, sans préciser absolument le lieu d'une première rencontre, assure que sa liaison intellectuelle avec les jeunes méridionaux commença par leurs études communes chez Dorat :

> ... Chez lui premièrement
> Nostre ferme amitié print son commencement
> Laquelle dans mon âme, à tout jamais, et celle
> De ton ami Durban, sera perpétuelle[1].

C'est donc l'humanisme qui les a unis, et ce qu'on sait des dispositions d'esprit de Ronsard, à cette époque de sa formation, explique aisément son enthousiasme. Sensible à la belle phrase latine, qu'il pratiquait avec moins d'adresse que Paschal[2], il l'était aussi au prestige conféré par ce séjour d'Italie, qu'il a lui-même vainement rêvé[3]. Dorat, plus averti, semble s'être détaché très vite de ces Toulousains beaux parleurs. On peut deviner qu'un maître aussi informé ne fit qu'un cas médiocre des supériorités à l'italienne dont Paschal était si vain. Il ne le nomme qu'une fois dans ses écrits, sans louange particulière, et il n'a conservé avec Mauléon lui-même aucune relation. Il a dû partager de très bonne heure, en philologue français épris de connaissances solides et de travail consciencieux, les jugements que formulera un jour son collègue Turnèbe sur des élégances purement verbales, qui devaient au contraire éblouir le jeune Ronsard. Celui-ci ne se contentait pas, dans son recueil de 1550, d'insérer l'ode à la louange de Paschal; il revenait à lui dans une autre pièce destinée à célébrer, avec la même chaleur pédante, les qualités d'esprit du conseiller au Parlement de Toulouse :

> Languedoc me sert de temoin,
> Voire Venise, qui plus loin

vers de l'*Hymne de Charles cardinal de Lorraine* (éd. Marty-Laveaux, t. IV, p. 235 qui ont tout l'accent du souvenir personnel :

> Qui n'a point veu courir à bruyantes ondées
> Un torrent franchissant ses rives desbordées,
> Ou sur les monts d'Auvergne ou sur le plus haut mont
> Des cloistres Pyrenez, quand la neige se fond
> Et que par gros morceaux le Soleil la consomme?

1. *Bocage* de 1554 (épître biographique *A P. de Paschal*).
2. La question du latin de Ronsard sera étudiée dans *Ronsard et l'Humanisme*.
3. Cf. l'Ode *Au pais de Vandomois, voulant aller en Italie* (*Odes*, t. II, p. 91). M. Laumonier a démontré, p. 79 de son édition critique de la vie de Ronsard par Binet, que le poète n'a jamais franchi les Alpes et que l'affirmation de ce biographe sur un voyage en Piémont n'est pas fondée.

S'émerveilla de voir la grace
De ton Paschal, qui louengeant
Les Mauleons, alla vengeant
L'outrage fait contre ta race,
Lorsqu'au meillieu des Pères vieus,
Dégorgeant le présent des Dieus
Par les torrens de sa harangue,
Il embla l'esprit des oians
Comme épics çà et là ploians
Dessous le dous vent de sa langue[1].

Deux ans plus tard, le second recueil de Ronsard, les *Amours*, porte témoignage de son admiration affectueuse pour Paschal. Voici le sonnet qu'il lui adresse à Toulouse, y faisant sonner six fois son nom, et que va commenter Muret :

De toi, Paschal, il me plaît que j'écrive,
Qui de bien loin le peuple abandonnant,
Vas de l'Arpin les trésors moissonnant,
Le lon des bors où ta Garonne arrive.
Haut d'une langue éternellement vive,
Son cher Paschal Tolose aille sonnant,
Paschal, Paschal Garonne résonnant,
Bien que Paschal ne responde sa rive.
Si ton Durban l'honneur de nostre tans
Lit quelque fois ces vers par passetans,
Di lui, Paschal (ainsi l'apre secousse
Qui m'a fait choir, ne te puisse émouvoir)
Ce pauvre Amant estoit dinne d'avoir
Une maîtresse ou moins belle ou plus douce.

Il adresse ce sonet à Pierre Paschal, gentilhomme natif du bas pais de Languedoc, homme, outre la conoissance des sciences dignes d'un bon esprit (ausquelles il a peu d'égaus) garni d'une telle eloquence Latine, que mesme le Sénat de Venise s'en est quelque fois emerveillé.... *Vas de l'Arpin les trésors moissonnant.* Vas soigneusement recueillant les richesses de l'eloquence de Ciceron. Il dit cela, parce que Paschal est un des hommes les mieux versés en Ciceron, qui vivent pour le jourd'hui.... *Si ton Durban.* Pierre de Mauleon, Protonotere de Durban, conseiller en parlement à Tolose, homme tant excellent.... Entre luy et Paschal est une si grande amitié qu'elle est suffisante pour effacer toutes celles qui sont par les anciens auteurs recommandées[2].

1. *Odes*, t. II, p. 84-85. La fin de l'ode de Ronsard indique la préparation d'un ouvrage d'astrologie que Durban n'a pas publié.

2. *Les Amours, d'après le texte de 1578*, éd. Hugues Vaganay, Paris, 1910, p. 391 Éd. Marty-Laveaux, t. VI, p. 5. La seule variante que présente l'édition de 1552 est au v. 3 : *Vas du Arpin*.... Il est à noter que Muret ne fasse aucune place à

De cette amitié Ronsard parlera un jour d'un tout autre ton, quand il se sera brouillé avec Paschal. Il reprochera à Durban d'avoir imposé celui-ci à la confiance des lettrés et de lui avoir fait, en somme, la courte échelle : *Is primus Durbanus in Gallia tale monstrum.... magnifice et cum magno apparatu prodidit, et hominem adeo ineptum et illiteratum, nimium credo indulgens amicitiae, numero doctorum inseruit. Nunc illum laudans, nunc ab illo vicissim laudatus, ita mutuis laudationibus ad nauseam usque repetitis, impudentissima garrulitate eruditorum aures ubique gentium obtundebat*[1]. Voilà un commentaire inattendu de notre sonnet, qui ne rappelle en rien celui de Muret.

Alors que celui-ci l'écrivait, Paschal faisait encore de Toulouse « sa principale résidence »; mais il était assez souvent sur le chemin de Paris, et le Quercynois Magny mentionne son passage dans sa ville natale (*Aux nynfes du Loth, pour caresser Paschal passant par Cahors*). En voyage lui-même, il annonce à ces nymphes qu'il ira bientôt chanter leur gloire sur les bords de la Seine, où Paschal va le devancer :

Naguière, Mignonnes, vous vistes
L'autre mignon des trois Charites,
Son Durban l'ornement françoys :
Paschal, Nynfes, vous voiez ores,
Vous voiez l'autre Arpin ainçois,
Et bien tost vous verrez encores
Vostre nourrisson Quercynois[2].

PIERRE DE NOLHAC.

(*A suivre.*)

Paschal dans son recueil des *Juvenilia*, dédié à Jean Brinon, le 1er décembre 1552 et paru chez la veuve M. de la Porte, éditeur des *Amours* et des *Folastries*.

1. Invective inédite de Ronsard.

2. *Gayetez*, éd. E. Courbet, p. 39. Magny nomme encore son cher « Panias » c'est-à-dire Jean de Pardaillan, protonotaire de Panjas (ou Pangeas), qu'on retrouve parmi les amis de la Pléiade, comme parmi ceux de Paschal.

LES BIOGRAPHES DE P.-L. COURIER ET LES SOURCES ANONYMES PRÉSUMÉES AUTOBIOGRAPHIQUES

La lecture des diverses biographies de P.-L. Courier parues depuis la mort de cet écrivain (1825) jusqu'à ces dernières années suggère deux observations : la première, c'est que tous les auteurs ont puisé complaisamment à des sources autobiographiques, authentiques ou présumées telles; la seconde, qu'aucun n'a pris soin, au préalable, d'indiquer ces sources avec les précisions nécessaires ni de les soumettre, avant de les utiliser, à une critique suffisante, soit de provenance, soit de sincérité et d'exactitude. Ce défaut de méthode se remarque non seulement dans des études déjà anciennes comme l'*Essai*[1] d'A. Carrel (1829), les deux *Lundis* de Sainte-Beuve[2] (1852), mais dans des ouvrages récents[3] desquels on était en droit d'attendre plus de rigueur scientifique. Ainsi au sujet d'une thèse de doctorat sur *La Jeunesse de P.-L. Courier*, soutenue en Sorbonne en 1911 par M. R. Gaschet, un des juges, M. Aulard, formulait le grief suivant : « Les Lettres, une des bases de cette biographie, n'ont été l'objet que d'une critique dispersée et par trop sommaire[4] et insuffisante. »

Reconnaissant la justesse de ce reproche, l'auteur de la thèse publiait ici même, l'année d'après, comme complément à son travail, un article qui aurait dû en être la préface : *De l'authenticité des Lettres de P.-L. Courier*[5]. C'était bien, mais ce n'est pas assez. Pourquoi M. Aulard et M. Gaschet s'en tiennent-ils aux *Lettres*, comme si celles-ci étaient l'unique source autobiographique? Ils n'ignorent pas pourtant qu'il y en a d'autres, dont l'importance documentaire ne saurait être niée, puisque tous les biographes y ont fait, avec ou sans références, des emprunts nombreux. Une biographie méthodique devra donc commencer par l'indication de toutes ces sources et par l'examen critique de chacune d'elles.

1. *Essai sur la vie et les écrits de P.-L. Courier*, par A. Carrel, 1er décembre 1829.
2. P.-L. Courier, *Causeries du lundi*, t. VI, 26 juillet-2 août 1852.
3. *La Jeunesse de P.-L. Courier*, par R. Gaschet, Hachette, 1911; *P.-L. Courier et la Restauration*, id., 1913; *La vie et la mort tragique de P.-L. Courier*, id., 1914.
4. *La Révolution française*, 1911, t. LXI, p. 83.
5. *Revue d'Histoire littéraire*, avril 1912.

Le premier biographe de Courier, ç'a été lui-même. Il s'est raconté, comme chacun sait, dans ses *Lettres*, et, plus qu'on ne le croit communément, dans plusieurs de ses *pamphlets* littéraires ou politiques; il s'est raconté aussi, du moins une tradition que nous allons discuter l'affirme, dans une *notice* et dans des *notes* anonymes d'allure impersonnelle où, presque aussitôt, on a cru reconnaître, on a dénoncé même une paternité littéraire évidente.

Sous le rapport de l'authenticité ces trois sortes de documents se présentent à nous différemment : les *pamphlets*, tous parus du vivant de l'écrivain, sont incontestablement et intégralement authentiques; les *Lettres*, publication posthume (1828) dont nous n'avons pas le manuscrit, ne soulèvent pas la question de provenance qui ne fait de doute pour personne; mais, en ce qui regarde Courier, il y a doute sur la date et sur les conditions de rédaction, et, en ce qui regarde l'éditeur, sur l'intégrité du texte publié; la *notice* et les *notes*, la première parue en 1824, les secondes jointes à la *Correspondance* en 1828, sont des écrits anonymes dont la provenance est à établir et qui, fût-il admis qu'ils proviennent de Courier, doivent être tenus pour suspects d'additions, de corrections ou de suppressions pratiquées par des mains étrangères. Sous le rapport de la véracité et de l'exactitude ces diverses sources, par leur origine même, sont sujettes à caution et appellent le contrôle le plus rigoureux de la critique et de la documentation.

Telles sont les données du problème considéré dans son ensemble. L'étendue d'un tel sujet dépassant le cadre d'un article, nous n'en retiendrons qu'une partie, la dernière : l'examen de la *notice* et des *notes*. Aussi bien il est possible, en ce qui concerne les pamphlets et les lettres, de renvoyer le lecteur à des études déjà parues, tandis que sur la notice et les notes aucun travail méthodique n'a encore été tenté par les biographes de Courier, les uns ayant ignoré ou à peine soupçonné l'intérêt de la question, les autres ne l'ayant envisagée qu'incidemment, et d'une façon tout à fait sommaire et superficielle.

1. Sur l'authenticité des Lettres, voir les deux *Lundis* de Sainte-Beuve et les articles cités plus haut de M. Aulard et de M. Gaschet.

Sur la véracité et l'exactitude des pamphlets littéraires, voir R. Gaschet : *L'affaire de la tache d'encre*, Paris, Fontemoing.

Sur la véracité et l'exactitude des pamphlets politiques, voir L. Desternes et G. Galland : P.-L. Courier. Trois procès, *Nouvelle Revue*, 1er février 1902. La Réaction royaliste en Touraine, d'après P.-L. Courier, *La Révolution française*, 14 janvier 1903. La Réaction cléricale, *ibid.*, 14 avril 1903. La Souscription pour l'acquisition de Chambord, *ibid.*, 14 mars 1904. P.-L. Courier électeur et candidat, *Revue politique et parlementaire*, 10 mars 1898. Les Idées politiques de P.-L. Courier, *ibid.*, 10 juillet 1902.

I

L'AUTHENTICITÉ : 1° DE LA « NOTICE » DE 1824. 2° DES « NOTES » DE 1828.

En 1824 paraissait une *Notice biographique sur la vie de P.-L. Courier de Méré, vigneron, ancien canonnier à cheval. Extrait de la Biographie française publiée à Londres et rédigée à Paris.* Chez Ponthieu, libraire[1]. A. Carrel, dans l'*Essai* qui fut inséré en tête de la seconde édition des *Mémoires, Correspondance et opuscules inédits de P.-L. Courier*, affirme que cette notice anonyme est de Courier. Après en avoir cité un passage relatif au pamphlet *A MM. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, il écrit :

C'est le jugement émis par Courier lui-même dans une courte notice sur sa personne et ses écrits, qui n'a point été publiée sous son nom, mais dans laquelle il est impossible de le méconnaître et dont il serait ridicule de rougir ici pour lui.... Courier n'y a point changé sa manière si connue ; il n'a probablement ni espéré ni désiré qu'on s'y trompât ; et, sans précautions oratoires, sans ambages, sans grimaces de fausse modestie, il a dit de chacun de ses écrits, bonnement, franchement, avec la plus naïve conviction, ce qu'il en pensait....

Et à la suite d'une nouvelle citation, A. Carrel ajoute :

Tout le monde assurément aura reconnu ici la plume du maître.... C'est de ce même ton, avec cette même absence de pruderie littéraire, que la notice, dont voilà maintenant l'anonyme assez dévoilé, continue l'histoire et l'examen des écrits du vigneron de la Chavonnière. Elle est postérieure au *Pamphlet des pamphlets*, et conséquemment le dernier écrit de Courier, comme s'il eût dû terminer sa carrière par ce rapide et glorieux coup d'œil jeté avec tant de bonne foi sur elle. Il est bien impossible de ne pas s'aider de cette curieuse pièce quand on l'a sous les yeux, et ce serait faire au lecteur un véritable tort que de ne pas laisser parler Courier toutes les fois qu'on est de son avis sur lui-même.

La conviction d'A. Carrel est si forte qu'il ne s'arrête pas aux témoignages qui le contredisent. « L'opinion de M^me^ Courier, écrit-il dans une note, et de quelques personnes qui ont connu très particulièrement Courier, est que cette notice n'est point de lui. L'auteur de cet *Essai* a cru pouvoir, malgré des autorités si

1. Bibliothèque nationale, L n 27 5017.

respectables, persister dans l'assertion qu'il a émise ici. » Qui croire?

Sainte-Beuve n'a pas vu là matière à exercer sa critique. Au cours de ses deux articles il ne mentionne même pas ce document. Et pourtant il avait l'occasion de le citer puisqu'il fait allusion, à propos de Jean-Paul, le père de Paul-Louis, à une anecdote qui n'est connue que par cette source. Cette omission, alors qu'il cite et discute deux autres sources autobiographiques : les *Lettres* et les *Notes*, n'autorise-t-elle pas à croire qu'au sujet de la notice de 1824 il s'en rapporte à l'affirmation d'A. Carrel. Quoi qu'il en soit, forte de l'autorité expresse de ce dernier et, sans doute aussi, du silence de Sainte-Beuve, l'opinion qui voit dans cette biographie anonyme une autobiographie authentique de Courier a été admise sans discussion.

On chercherait en vain dans la thèse de M. Gaschet un éclaircissement sur cette question. Ni dans la *Bibliographie*, ni au cours de l'ouvrage cette source n'est indiquée. Je ne sache pas qu'aucun des juges lors de la soutenance, ni qu'aucun des critiques dans les comptes rendus ait remarqué cette omission. Est-il admissible pourtant qu'un biographe néglige de mentionner et de critiquer une des sources de son sujet et qu'il renvoie, à propos d'une anecdote qui n'est connue que par cette source, non au document original mais à un document de seconde main[1]? Dans son second ouvrage[2], M. Gaschet cite un passage de la *Notice* et il affirme que « cette page est de Courier lui-même ». On s'attendait à trouver là une justification de la provenance et de l'authenticité du document: il n'y a même pas une référence indiquant la source d'où cette page est tirée. M. Gaschet se contente de citer la phrase de Carrel approuvant cet éloge de Courier par lui-même. Ce n'est qu'à la fin du volume[3] qu'il est question d'une « notice anonyme » où P.-L. Courier « présente » ses ouvrages. Mais, pas plus ici qu'ailleurs, il n'y a de référence précise ni de discussion critique.

M. J. Giraud, dans sa bibliographie des *Œuvres choisies de P.-L. Courier* n'indique pas la notice de 1824, mais dans sa préface, incidemment, il en cite un passage et, lui aussi, sans discussion il l'attribue à Courier : « La petite collection des *Lettres au Censeur*, écrit-il lui-même dans une notice retrouvée parmi ses

1. « Sa haine pour les nobles était absolue depuis les démêlés retentissants qu'il avait eus avec un duc et pair.... » Voir l'Essai d'A. Carrel. *La jeunesse de P.-L. C.*, p. 14, n. 1. Cf. dans *La vie et la mort tragique de P.-L. C.*, p. 2, la même anecdote contée, toujours « d'après A. Carrel ».

2. *P.-L. Courier et la Restauration*, p. 106.

3. *Ibid.*, p. 209.

papiers.... » C'est conclure trop vite. La présence parmi les papiers de Courier d'un opuscule imprimé ne suffit pas à prouver qu'il en soit l'auteur; la seule chose qu'on puisse inférer de ce fait, qui est exact [1], c'est que Paul-Louis a connu cette publication. D'autre part lorsqu'il arrive à M. Giraud de conter une anecdote tirée de la notice, il renvoie, lui aussi, non au document original, mais à Carrel. Pour en terminer sur ce point, notons qu'aucun des historiens récents de la littérature française [2] ne fait allusion à cette notice, à l'exception de M. Roustan qui, l'ayant citée, n'ose se prononcer sur la question de paternité, tantôt s'en rapportant à A. Carrel, tantôt la donnant comme étant « peut-être de Courier lui-même [3] ».

Faut-il après tant d'autres jurer, tacitement ou expressément, sur les paroles de l'auteur de l'*Essai?* Sur cette question, comme sur tout ce qui touche à la biographie de Courier, il est surprenant de voir à quel point l'autorité d'A. Carrel en a imposé à tous. Amis ou ennemis du pamphlétaire accordent à l'*Essai* le plus grand crédit. Sainte-Beuve y voit « un des bons morceaux de la littérature critique ». A. Nettement, l'historien royaliste, déclare n'avoir pas puisé à d'autres sources : « Nous avons pris ce fait et la plupart des autres détails biographiques relatifs à Courier dans la notice placée en tête de ses œuvres par A. Carrel [4]. » En 1876, dans l'édition *Jouaust*, une *Note de l'Éditeur* renchérit encore sur ces manifestations de confiance : « La biographie de Courier n'est plus à faire : celle que nous devons à A. Carrel, aujourd'hui acceptée de tous, fait pour ainsi dire partie intégrante des œuvres du célèbre pamphlétaire et se trouve désormais inséparable de toute édition qu'on en voudra publier. » Dans la *Préface* de cette édition, Fr. Sarcey reprend à son compte la dernière partie de cet éloge : pour lui aussi, l'*Essai* est « un morceau devenu classique aujourd'hui et qui semble être comme une annexe indispensable de toute édition nouvelle des œuvres du pamphlétaire ». M. Roustan, dans l'ouvrage cité plus haut, écrit : « *Le* biographe de P.-L. Courier.... A. Carrel. » On vient de voir MM. Gaschet et Giraud raconter « d'après A. Carrel » une anecdote concernant Jean-Paul, le père de Paul-Louis, comme si Carrel était contemporain et témoin des faits qu'il rapporte. M. Gaschet va jusqu'à écrire : « A. Carrel et les autres contemporains de P.-L. Courier attestent que... » Or il suffit

1. La notice figure en effet au *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. P.-L. Courier*. Paris, Merlin, 1829, in-8.
2. Voir MM. Petit de Julleville, Lanson, Desgranges, Abry, Audic et Crouzet, etc.
3. *La Littérature par la Dissertation*, t. III.
4. *Histoire de la littérature française sous la Restauration*, par A. Nettement.

de rappeler la date de naissance de Carrel pour se convaincre qu'il n'est pas, à parler exactement, un *contemporain* de Courier, étant né en 1800; il n'est pas et n'a pu être un témoin, n'étant rentré en France qu'en septembre 1823, n'ayant été libéré, après sa détention, sa condamnation à mort, la revision de son procès et son acquittement qu'en juillet 1824, et enfin n'ayant selon toute vraisemblance ni connu, ni même aperçu Paul-Louis. Certaines expressions de l'*Essai* ont pu faire entendre le contraire. Courier « aimait à raconter... », écrit Carrel. Ne croirait-on pas que, ce qu'il rapporte, il l'a entendu de la bouche même du pamphlétaire? Or en cet endroit il ne fait que copier la notice de 1824. Des emprunts textuels sans référence, des démarquages aboutissant parfois à des confusions ou à des inexactitudes graves (on le verra plus loin) forment pour une grande part la trame biographique de l'*Essai* : c'est assez dire qu'à notre avis l'autorité d'A. Carrel en tant que biographe, je ne dis rien du commentateur dont les mérites ne sont pas en cause ici, est une des erreurs les plus manifestes de la critique contemporaine[1].

On nous permettra de rappeler qu'en 1905 au début d'une étude sur *La Jeunesse de P.-L. Courier*[2], nous avons signalé la notice de 1824, et fait des réserves sur sa provenance et sur sa véracité. Ce qui nous frappait alors comme aujourd'hui c'est que l'argumentation d'A. Carrel ne s'appuie sur aucune preuve positive : il ne dit ni avoir vu le manuscrit, ni avoir reçu au sujet de la paternité de ce document une confidence ou un renseignement quelconque. Il ne fait état que du style. Cela suffit peut-être pour justifier des présomptions, mais non pour établir une certitude. C'est pourquoi nous avons cherché ailleurs des éléments d'enquête. En premier lieu nous avons tenu à préciser les conditions de publication. La notice, on l'a vu, a paru chez Ponthieu[3]. Or ce

1. Donnons en passant une autre preuve de cette superstition des historiens et des critiques à l'égard d'A. Carrel : on lui attribue l'honneur d'avoir édité Courier. Dans son *Manuel de Bibliographie*, M. Lanson indique : *Œuvres* p. par A. Carrel, 1829-1830, 4 vol. in-8 et dans son *Histoire de la littérature française : Œuvres*, éd. A. Carrel, 1834. Même indication chez MM. Abry, Audic et Crouzet. Dans ses *Morceaux choisis*, M. A. Cahen écrit : « Nous suivons l'édition des *Œuvres complètes* publiées par A. Carrel, Paris, 1834. Dans *Le Curieux*, t. I (1883-85), à propos du fils aîné de Paul-Louis, il est parlé de « l'édition des œuvres de son père publiée par A. Carrel ». Or Carrel n'est pour rien dans ces éditions : celle de 1829 où est inséré l'*Essai* comme celle de 1828 où il ne figure pas sont, on l'a vu plus haut, de Sautelet; celle de 1834 est de Paulin et Perrotin (Paulin a été l'associé de Sautelet, puis après le suicide de celui-ci, son successeur).

2. *Nouvelle Revue*, 15 décembre 1905.

3. Sous forme de brochure in-8, 22 pages. Est-elle « extraite d'une Bibliographie française publiée à Londres et rédigée à Paris »? C'est peu probable. On ne trouve nulle trace de cette publication dans le *Journal de la Librairie* de 1824 et des années précédentes et suivantes, ni aux catalogues de la Bibliothèque Nationale et du

libraire n'est pas un inconnu pour Paul-Louis ; en 1822, il publie, avec Bobée, l'éditeur habituel du pamphlétaire, un prospectus « d'une traduction nouvelle d'Hérodote[1] ».

D'autre part, la même année, la notice est insérée à la fin du IV[e] vol. de la *Collection des romans grecs et latins*, publiée chez Corréard et Rapilly, collection à laquelle Paul-Louis aurait collaboré. Sur ce dernier point il y a contestation. Mis en demeure par le libraire Merlin[2], avec lequel il s'était engagé, Paul-Louis, dans une lettre datée de Paris, 17 mai 1824, répondit : « Je suis étranger à la nouvelle publication annoncée par M. Rapilly qui a été faite sans ma participation et à mon insu[3]. » Pour net et formel qu'il soit, ce désaveu n'a pas convaincu Beuchot, le directeur du *Journal de la Librairie*. « Courier, écrit-il, a été l'un des éditeurs de la *Collection des romans grecs* publiée chez Merlin dans le format in-16 et aussi, quoiqu'il l'ait désavoué, de celle publiée dans le format in-8 chez Corréard[4]. » Nous n'avons pas à prendre parti dans cette polémique : il nous suffit d'en retenir un fait, le seul qui nous intéresse ici, à savoir que Paul-Louis a connu l'édition Corréard et Rapilly et par conséquent l'insertion de la notice le concernant. Enfin constatons que cette biographie anonyme a été insérée en 1824 à la fin d'un ouvrage de Courier : *La Luciade ou l'Ane*[5]. Ainsi la même année il y a eu trois publications différentes du même document. Et si pour la publication séparée, de même que pour l'insertion dans la *Collection des romans grecs et latins*, on peut admettre que Courier n'ait pas été consulté, il n'en est pas de même pour l'insertion dans la *Luciade*. Quand on sait le soin avec lequel cet écrivain surveillait la publication de ses moindres ouvrages, il ne saurait y avoir de doute : l'insertion de la notice à la fin de la *Luciade* a été faite avec son consentement.

Faut-il aller plus loin et dire qu'il en est l'auteur? Il semble que ce soit là l'opinion de Beuchot. « On peut mettre au rang des

Musée britannique, ni dans les Bibliographies de Biographies. Nous soupçonnons là une supercherie littéraire. Cf. *Pièce diplomatique, Extraite des journaux anglais*, 1823.

1. Il s'agit d'un des travaux auxquels l'helléniste attachait le plus de prix.

2. *Journal de la Librairie*, 1824, p. 327. Lettre écrite par M. Merlin à M. Courier, 15 mai 1824.

« Je réclame de votre justice, Monsieur, une explication nouvelle sur la part qui vous est attribuée dans la collection de M. Rapilly, afin qu'on sache une bonne fois que ce n'est pas à la collection de ce libraire, mais à la mienne que vous travaillez et que vous ne travaillez pas à l'une et à l'autre. »

3. *Ibid.*

4. Article sur P.-L. Courier communiqué à Quérard. *La France littéraire*, t. II, 1827.

5. *La Luciade ou l'Ane*, de Lucius Patras, traduction de Paul-Louis Courier, Vigneron, membre de la Légion d'honneur, ci-devant canonnier à cheval, suivi de l'histoire véritable de Lucien, et d'une notice sur *La vie de P.-L. Courier*, A. Paris, chez Rapilly, libraire, 1824.

ouvrages de Courier une *Notice biographique sur la vie de P.-L. Courier de Méré*, publiée après sa mort par MM. Trognon et Cousin en 1824, in-8, et composée d'un grand nombre de phrases de ses conversations. » On remarque l'erreur : *après sa mort... en* 1824. Mais la date de 1824, le format in-8 rappellent la publication de Ponthieu. Nous avons vainement cherché cette notice signalée par Beuchot[1]. Et nous nous demandons si la notice anonyme de 1824 extraite d'une prétendue *Biographie française* introuvable ne serait pas celle-là même que Beuchot attribue à la collaboration de Cousin et Trognon[2], ceux-ci n'ayant fait d'ailleurs que mettre en œuvre des confidences reçues de Paul-Louis?

La critique interne du document corrobore-t-elle cette hypothèse suggérée par ce que nous venons de dire des conditions de publication? Nul doute que Courier ne soit pour quelque chose et même pour beaucoup dans l'inspiration ou la rédaction de cette biographie : on y trouve nombre de détails que seul il a pu fournir; des traits qui le peignent au vrai; des définitions de son caractère et de son talent, des éloges de son style qui sentent leur Paul-Louis; des tours, des expressions qui révèlent sa manière. Mais par contre, comment expliquer, s'il est l'unique auteur de cette biographie, des erreurs de fait comme celles-ci : erreur sur la date de naissance : « Courier de Méré (Paul-Louis) né en 1773 »; or Courier est né le 4 janvier 1772; erreur sur le père de Paul-Louis, Jean-Paul, qui est qualifié de « vigneron » alors qu'il ne l'a jamais été; erreur sur la date et les circonstances de l'incarcération du pamphlétaire à Sainte-Pélagie : « il subit sa peine dans la prison d'arrêt de Sainte-Pélagie où il se trouva avec le célèbre Béranger ». Or Paul-Louis ne peut avoir oublié que condamné à deux mois de prison, il entra à Sainte-Pélagie le 11 octobre 1821, et qu'il en sortit le 11 décembre, au moment même où y entrait Béranger condamné le 8 décembre 1821. Lui-même, dans une de ses lettres, datée de Sainte-Pélagie, du 16 novembre 1821, raconte qu'il a reçu parmi d'autres visites celle de Béranger : « Je quitte à l'instant Béranger qui va être jugé et sans doute condamné. » Le témoignage de Béranger est d'ailleurs formel; « Je passai fort gaiment mes trois mois de détention à Sainte-Pélagie dans la chambre

1. Cf. dans la *Bibliographie biographique universelle* de E. M. Œttinger, Bruxelles, 1854 : Cousin (N.-N.) et Trognon (Auguste), *Notice biographique sur la vie de P.-L. Courier de Méré*, Paris, 1825-8.

2. S'agit-il de Victor Cousin, le philosophe, ou de Cousin d'Avallon, l'auteur de nombreux ana et dictionnaires? Quant à Auguste Trognon, il a collaboré à la collection des romans grecs et latins publiée chez Corréard. La notice dont parle Beuchot ne figure d'ailleurs parmi les ouvrages d'aucun de ces trois auteurs.

qu'après deux mois de séjour venait de quitter P.-L. Courier. » (*Ma biographie* p. 102.)

D'autre part en admettant avec A. Carrel que Courier fût homme à se louer lui-même, le croit-on capable d'écrire, fût-ce sous le voile de l'anonymat, qu'il était « sans contredit l'homme le plus spirituel du siècle »? Mais plus encore que cette louange hyperbolique voici un blâme adressé à Jean-Paul et à Paul-Louis qui, à coup sûr, ne saurait provenir de lui. « Courier (la notice désigne ici le père de Paul-Louis et fait allusion à ses démêlés avec le duc d'O...) avait, selon nous, grand tort de rendre la noblesse responsable des crimes d'un de ses membres.... Rien de plus absurde que de rendre un corps responsable de la conduite de quelques-uns de ses membres.... Courier eût montré ainsi que son fils plus de philosophie, d'équité et de raison politique, s'il se fût borné à mépriser ce qui est méprisable, sans cesser d'honorer ce qui est honorable. » Qui reconnaîtrait dans ce passage, fond et forme, le virulent pamphlétaire du *Simple Discours*[2]?

En résumé, l'analyse du document confirme l'hypothèse suggérée par les conditions de publication et par les indications de Beuchot : la notice, en ses éléments essentiels, ne saurait provenir que de Paul-Louis, mais elle n'est pas de lui seul. On y discerne en plusieurs endroits une collaboration étrangère. Il est donc permis d'y voir avec A. Carrel une source autobiographique; mais il faut se garder de la donner, comme il l'a fait et comme l'ont fait tant d'autres après lui, pour un texte intégralement authentique. Un tel document ne devra être cité qu'avec une référence précisant sa nature et formulant toutes les réserves qu'il comporte.

2° Les « notes » de 1828.

En 1828 l'éditeur Sautelet, qui moyennant 8 500 francs s'était rendu acquéreur du droit de propriété sur les œuvres complètes de

1. A. Carrel reproduit l'erreur sur la date de naissance; celle sur l'incarcération simultanée de Paul-Louis et de Béranger se retrouve dans *P.-L. Courier et la Restauration* (p. 142) et dans *La Vie et la mort tragique de P.-L. Courier* (p. 185), *op. cit.*

2. Notons un détail, insignifiant au regard de qui n'a pas pratiqué Paul-Louis, mais non négligeable pour un familier de l'homme et de l'écrivain. Le narrateur anonyme dit dans la première partie de la notice : Courier; dans la seconde : M. Courier. Si Paul-Louis est l'unique auteur de cette biographie, il est piquant de le voir, parlant de lui-même, se donner du M. Courier. Dans cette façon cérémonieuse nous ne reconnaissons plus le « *bonhomme Paul* », *le* « *vigneron* » *de la Chavonnière.*

P.-L. Courier[1], publie une édition intitulée *Mémoires, Correspondance et opuscules inédits de P.-L. Courier. Mémoires?* Qu'entend-il par là? Il n'y a pas à proprement parler de *Mémoires* distincts de la *Correspondance*, à moins que l'éditeur ne désigne sous ce nom les *notes* anonymes et impersonnelles insérées dans cette édition, à savoir : 1° une *Note sur P.-L. Courier et ses écrits* figurant en tête du premier volume; 2° des notes intercalées parmi les *Lettres*, soit pour suppléer aux lacunes biographiques laissées par les intervalles de la *Correspondance*, soit pour en commenter le texte. De qui sont ces notes anonymes? Les biographes de Courier ont cru que la *Note* préliminaire était de l'éditeur et que les *notes* jointes aux *Lettres* étaient de Courier. Ces deux opinions sont-elles fondées?

Pour la première *Note*, sorte de préface où sont résumées et appréciées la vie et l'œuvre de l'écrivain, on constate d'abord que, si plusieurs biographes s'en sont inspirés, témoin A. Carrel qui en reproduit presque textuellement certains passages[2] et Fr. Sarcey qui en tire une anecdote[3], aucun ne la mentionne.

Pourquoi cette omission? Cette Note est une source, et même pour certains faits une source unique. Il faut donc en discuter la provenance. La première hypothèse qui se présente à l'esprit est qu'elle a été rédigée par l'éditeur Sautelet. Comment ne pas avoir cette impression lorsqu'on lit le dernier paragraphe : « De tout cela nous publions aujourd'hui... » « Ce que nous imprimons aujourd'hui... » « Nous donnons ici la liste... ». Et l'on conclut, sans défiance, que tout ce qui précède est de la même main. Or il n'en est rien : nous allons établir que, ce dernier paragraphe mis à part, la Note n'est pas de Sautelet, celui-ci n'ayant fait — la chose est restée inaperçue jusqu'ici — que reproduire textuellement et presque complètement une *Note sur la vie et les écrits de P.-L. Courier* parue en 1826 dans une édition clandestine de Bruxelles[4].

1. *Inventaire après décès*, Étude de Me Champion, à Tours.

2. Cf. dans la *Note* : « Le minstre Decazes qui cherchait alors à fonder sa puissance sur les ruines de deux partis extrêmes, se servit de cette Pétition contre les ultra-royalistes. » Dans l'*Essai* : « M. Decazes, alors ministre de la police, se servit de la Pétition contre le parti extrême. » La rencontre de l'*Essai* et de la *Note* est d'autant plus piquante que le fait allégué est erroné.

Dans la *Note* comme dans l'*Essai* le *Pamphlet des pamphlets* est le « chant du cygne » du polémiste; P. Courier a « le vague pressentiment » de sa fin prochaine : « Paul-Louis, les cagots te tueront ». Courier a été assassiné « à quelques pas de sa maison ».

3. Il s'agit de l'algarade faite par Courier, alors officier d'artillerie, aux conducteurs des fourgons de César Berthier. L'anecdote n'est connue que par cette source.

4. Sautelet a supprimé le préambule et ajouté une conclusion. Cette conclusion rapportée part de l'alinéa : « Il faut se taire sur l'étendue d'une telle perte ».

Reconnaissons pourtant à Sautelet un mérite : il a corrigé une erreur qui figur

Ce procédé de l'éditeur agréé par les héritiers de Courier ne laisse pas que d'être inquiétant : il y a dans cette façon de souder sans avertissement des textes de provenance différente un manque de scrupule qui dès le début frappe de suspicion toute cette édition posthume des *Mémoires, Correspondance et Opuscules inédits de P.-L. Courier.*

Reste à savoir quel est l'auteur de la Note de 1826. A en croire les premières lignes, elle serait d'un ami de Courier. « Si nous faisons précéder le recueil des écrits de Courier de quelques lignes d'introduction, c'est bien moins pour essayer son éloge absolument inutile à qui les lira que pour apprendre au lecteur à quelle occasion chacun de ces écrits fut publié. L'histoire de leur publication est en même temps celle de sa vie, l'histoire de sa vie le plus beau panégyrique de son caractère. » « Ayant eu le bonheur de connaître Courier nous voulions ajouter un mot sur ses manières si franches et si simples, sur sa conversation si spirituelle et si originale, sur son caractère si droit et si ferme. A la réflexion nous trouvons qu'il vaut mieux lui laisser ce soin à lui-même. Qu'on le lise, on aura vécu avec lui. »

Il semblerait donc qu'il n'y eût pas lieu d'attribuer la paternité de cette biographie à d'autres qu'à cet admirateur anonyme. Et pourtant, en dépit de la date de publication (1826) et du préambule que nous venons de citer, nous soupçonnons ce document de provenir, sinon intégralement, tout au moins en grande partie, de Courier lui-même. Non pas que, comme pour la notice de 1824, nous puissions apporter des renseignements sur les conditions de sa publication; mais nous fondons nos soupçons sur la comparaison entre cette notice de 1824 et celle de 1826.

Il y a d'une part entre ces deux documents des similitudes trop nombreuses et trop frappantes pour être fortuites : même canevas, mêmes façons de raconter et surtout d'apprécier certains faits, certains traits de caractère; des reprises textuelles d'expressions, des phrases entières presque identiques et se suivant dans le même ordre; presque toujours même intrépidité et d'ailleurs, sauf l'exagération, même justesse dans l'éloge de l'écrivain et dans l'appréciation de ses œuvres. En somme, à prendre l'ensemble de ces deux documents, c'est sur la plupart des points même matière, et même manière[1].

dans la notice de 1824 et qui est reproduite dans la Note de 1826, erreur sur la date de naissance de Courier. Cette fois-ci la date exacte est indiquée : 4 janvier 1772. Dans l'édition publiée en 1834, après la mort de Sautelet, par ses successeurs Paulin et Perrotin, la Note préliminaire ne figure plus.

1. Donnons quelques exemples de ces similitudes : « Il fit la guerre par devoir, au

D'autre part certaines corrections : Jean-Paul n'est plus « vigneron » et Paul-Louis n'est plus incarcéré à Sainte-Pélagie en même temps que Béranger, et surtout certaines additions : des récriminations contre la discipline militaire et les chefs, le récit de l'algarade à l'adresse de César Berthier, l'aveu des premiers sentiments de Courier en faveur de la Charte, des allusions aux élections de 1820, semblent bien confirmer cette présomption d'une provenance autobiographique. Et s'il y a eu collaboration de quelque ami, elle a été aussi habile que discrète : tout dans cette rédaction est à l'unisson des pamphlets et des lettres; la forme elle-même, plus concise et plus sobre, rappelle le style de Courier.

Cependant à l'encontre de ces présomptions, il faut signaler deux faits : la persistance de l'erreur sur la date de naissance, erreur qu'on ne s'explique pas dans une autobiographie, et la suppression de deux anecdotes, très caractéristiques, auxquelles Courier devait tenir : celle sur Jean-Paul et le duc d'O... et celle sur l'enlèvement des livres de Paul-Louis par les hussards de Wurmser et leur renvoi à l'officier érudit par le commandant du détachement ennemi.

Quoi qu'on pense d'ailleurs des conjectures suggérées par la comparaison entre les deux notices de 1824 et de 1826 et de la constatation que cette dernière a été incorporée en 1828 dans la *Note sur Courier et ses écrits* mise par Sautelet en tête de la première édition des *Mémoires, Correspondance et opuscules inédits de P.-L. Courier*, il reste que cette *Note sur Courier et ses écrits* est une source à mentionner. Libre aux biographes de décider si elle est ou non autobiographique, mais il est du devoir de la critique de l'indiquer et de l'examiner.

Arrivons aux notes intercalées dans la *Correspondance*. L'éditeur n'a pas pris soin de nous renseigner expressément sur leur provenance. Sur les projets de travaux formés par Paul-Louis et non exécutés, notamment sur ses confidences concernant des *Mémoires* sous forme de *Correspondance des Brutus*, qui d'après

temps de l'invasion de la France...; il fit ensuite la guerre *par compagnie* et pour ne point se séparer de ses camarades » (1824). « Après avoir combattu par patriotisme au temps de l'invasion étrangère, Courier continua de faire la guerre sous l'empereur *par compagnie*, pour ne pas délaisser ses anciens camarades » (1826). « Le ministre de la police M. Decazes se servit de la pétition contre les ultra-royalistes » (1824). « Le ministre Decazes... se servit de cette pétition contre les ultra-royalistes » (1826).. « M. Bacot fit arrêter plus de 500 personnes dans l'espace d'un mois. Plusieurs de ces détenus moururent dans les prisons (1824). « M. Bacot, préfet de Tours, fit arrêter dans l'espace d'un mois plus de 500 personnes dont plusieurs moururent en prison » (1826).

lui n'ont pas été rédigés, Sautelet s'étend assez complaisamment. Sur les *Mémoires* qu'il publie, sur les notes constituant ces mémoires, il se borne à cette vague indication : « De tout cela » — c'est-à-dire des ouvrages qui devaient composer le portefeuille de Courier — « nous publions aujourd'hui ce qui s'est trouvé ».

A. Carrel ne paraît pas s'être préoccupé de cette question. Lui qui se prononce si catégoriquement sur la provenance de la notice de 1824, il ne mentionne même pas les notes jointes aux lettres. Une seule fois, incidemment, il fait une allusion discrète à l'une d'entre elles[1], mais sans indiquer de référence.

Sainte-Beuve au contraire est sur ce point très explicite : il cite les notes et, sans discussion, en attribue la paternité à Courier. « Il raconte tout cela dans de petites notes fort piquantes et fort bien tournées qu'il entremêle à ses lettres. » Mais l'auteur des *Lundis* néglige de motiver son opinion.

On ne rencontrera pas plus de documentation ni de critique dans les travaux les plus récents; ni dans la *Bibliographie*, ni dans l'*Introduction* de la thèse de M. Gaschet, il n'est question de cette source. Si au cours de ses ouvrages, il lui arrive d'en parler c'est incidemment, à propos d'une citation, et encore ces brèves allusions, éparses, ne sont-elles guère concordantes. Tantôt en effet, il se prononce pour l'authenticité : « Longtemps plus tard, écrit-il, en composant les notices ou mémoires qui servent à relier entre elles ses lettres inédites, Courier a éprouvé le besoin d'expliquer[2]... »; tantôt il laisse subsister un doute : les notices « paraissent donc être de l'auteur lui-même[3] »; tantôt enfin il fait intervenir les éditeurs et leur attribue la rédaction de telle de ces notes : « c'est ce qu'il est facile de conclure de cette note jointe par les premiers éditeurs aux Lettres de Courier[4] ».

Dans la courte *Bibliographie* qui figure au bas de la première page de sa Préface[5], M. Giraud indique en premier lieu « les notices insérées par Courier dans le recueil de ses Lettres ». Dès lors il se croit quitte à l'égard de cette source et dans sa préface ne pose même pas la question d'authenticité. Il est si convaincu que notes et lettres sont de la même provenance qu'il cite les unes et les autres, sans prendre soin de les distinguer par des références, comme si les deux textes n'en formaient qu'un sous deux formes différentes, tantôt narrative, tantôt épistolaire.

1. Il s'agit de la note qui fait suite à la lettre datée de Thionville, 25 février 1794.
2. *La vie et la mort...*, *op. cit.*, p. 29, p. 130.
3. *La jeunesse de P.-L. Courier*, *op. cit.*, p. 66.
4. *La vie et la mort...*, p. 137.
5. *Œuvres choisies de P.-L. Courier*, *op. cit.*

En définitive depuis leur publication, il n'a été apporté, sur la provenance de ces notes anonymes, aucun élément de preuve, aucune garantie de leur authenticité. La question reste donc entière. Pour qui veut l'aborder avec méthode, le premier fait à retenir, fait capital, c'est que ces notes font partie d'une édition posthume dont nous n'avons ni le manuscrit original, ni aucune copie. La défiance est de rigueur à l'égard de semblables publications. Et pour celle-ci en particulier, alors qu'il s'agit d'un écrivain arraché par une mort tragique à ses écrits, n'y a-t-il pas de multiples raisons de craindre, de la part des héritiers et de l'éditeur, une intervention dangereuse pour l'intégrité des textes. Une enquête sur ce point s'imposait donc dès l'apparition de la première édition. Et si A. Carrel, qui à ce moment même se préparait à être le biographe de Courier, avait eu le moindre soupçon des exigences de la méthode critique, il y eût procédé avant de rédiger son *Essai*. Puisqu'il travaillait pour Sautelet, que n'a-t-il demandé à cet éditeur sur quels documents avait été composée la première édition des *Mémoires*! Lui avait-on remis des manuscrits ou une copie? Dans le premier cas, les manuscrits portaient-ils des corrections, des suppressions ou des additions d'une main étrangère. Dans le second cas, de qui était la copie? Et quelle garantie de fidélité présentait-elle? Pour plus de certitude, A Carrel eût dû interroger M^me^ Courier, V. Cousin, le général Haxo, tous ceux qui étaient qualifiés pour apporter un témoignage, ayant juridiquement et moralement la responsabilité des manuscrits laissés par l'écrivain. Cette enquête n'a pas été faite, et comme d'autre part ni M^me^ Courier, ni Cousin, ni Haxo n'ont rien dit, il résulte de cette conspiration du silence que nous ne savons rien sur ces manuscrits, pas même s'ils ont été conservés. On a fait, après décès, l'inventaire détaillé des livres de la bibliothèque de Courier[1]. Que n'a-t-on fait, ce qui eût été plus précieux, l'inventaire de ses manuscrits! On a peine à croire qu'ils aient été détruits ou qu'on les ait laissé perdre comme certains contemporains en ont manifesté la crainte[2]. Malveillance ou négligence? Les deux hypothèses paraissent invraisemblables. M^me^ Courier a pu n'être pas, du vivant de son mari, une épouse irréprochable; mais, Courier mort, elle a défendu sa mémoire, ainsi qu'en témoigne une visite à A. Carrel que nous raconterons

1. *Catalogue des livres de la Bibliothèque de M. P.-L. Courier*, *op. cit.*

2. « Courier laisse des manuscrits importants, que deviendront-ils si l'on n'en a pas plus de soin que de sa mémoire? » *Biog. univ. et port. des contemporains*, par Rabbe....

plus loin. Fille de l'helléniste Clavier, femme d'un écrivain dont elle était capable d'apprécier le talent, elle n'ignorait pas la valeur de semblables documents. Et pour V. Cousin comme pour le général Haxo, tous deux amis et admirateurs de Courier, ces manuscrits ne devaient-ils pas être des reliques deux fois sacrées?

C'est pourquoi lorsqu'il y a quelque vingt ans nous commençâmes nos recherches sur Courier, persuadés[1] que la famille gardait en sa possession ces originaux sur lesquels le secret a été si bien gardé jusqu'à ce jour, nous fîmes faire une démarche auprès du fils aîné du pamphlétaire, M. Paul-Étienne Courier, qui vivait encore à cette époque et habitait en Touraine. M. Belle, sénateur d'Indre-et-Loire, qui entretenait avec lui des relations de bon voisinage, voulut bien solliciter pour nous une audience et exposer notre désir de consulter les manuscrits de son père. Voici comment fut accueillie notre demande.

Tours, le 20 mai 1895.

Messieurs,

J'ai vu M. Paul Courier. J'avais eu soin de lui demander audience. J'ai exposé votre demande.

Le fils du grand Paul-Louis m'a déclaré d'un ton sec qu'il avait toujours refusé de répondre aux questions qui lui avaient été posées au sujet de son père.

Il a ajouté avec amertume : « on s'est servi du nom de mon père comme d'un pavé (*sic*) pour nous écraser. Ce misérable Wilson lui-même en a fait un instrument de sa politique. Il a osé dire que mon père était républicain! Toute sa vie, tous ses écrits protestent contre cette allégation. Oui, j'ai des documents, mais je ne veux pas les produire. Je ne le pourrais pas d'ailleurs, car j'atteindrais certaines familles.

« On a représenté mon père sous un jour absolument faux. On l'a calomnié dans sa vie privée.

« Ceux qui l'ont attaqué voulaient s'attirer certaines sympathies, ceux qui l'ont glorifié voulaient aussi tirer parti de son nom et devenir des hommes politiques et des préfets » (*sic*).

Et comme je protestais en disant que les personnes qui m'envoyaient près de lui cherchaient précisément la vérité avec passion, il a ajouté :

« Ces messieurs insisteraient vainement. Sous prétexte de parler de l'écrivain et de l'étudier, c'est toujours l'homme politique que l'on a mis en relief. Ma résolution est prise, je ne dirai rien, je ne communiquerai rien. »

1. Nos premiers travaux ont été faits en collaboration avec G. Galland.

Je vous livre, sans commentaire, les déclarations de M. Courier. Nous nous sommes quittés fort poliment, voilà tout ce que je puis dire.

Veuillez agréer, D. Belle.

Pour n'avoir pas été celui que nous souhaitions, le résultat de cette démarche n'était pas tout à fait négatif, puisque nous apprenions de la bouche même du fils de Paul-Louis qu'il avait des documents. Sont-ce les manuscrits des pamphlets, des Lettres ou des notes? Il semblerait plutôt qu'il s'agît de documents inédits puisque leur publication « atteindrait certaines familles[1] ».

En attendant que la communication des manuscrits — si manuscrits il y a en ce qui concerne les notes — vienne trancher le débat, essayons d'établir sur d'autres données une opinion motivée. Il faut distinguer deux questions : 1° Paul-Louis a-t-il laissé des *notes* rédigées par lui sous une forme impersonnelle pour relier sa *Correspondance?* 2° Si oui, les *notes* que nous avons sont-elles toutes et intégralement de sa main?

Sur le premier point il ne semble pas qu'il y ait lieu à contestation sérieuse. Les aveux de Paul-Louis pour n'être pas décisifs, sont très significatifs. De bonne heure il a eu l'idée d'écrire ses mémoires. En juillet 1807, dans une lettre à Sainte-Croix, il disait : « J'ai cent projets et je n'en ai pas un... je veux quitter mon métier, je veux le continuer pour avoir des mémoires que j'emploierai quelque jour. » En 1812 il avait réalisé son projet pour une partie de sa vie, et le 19 mars, à Rome, il inscrivait la note suivante, en tête du recueil des *Cent Lettres*, 1804-1812 :

Si quelqu'un voit ceci, on s'étonnera que j'aie voulu conserver de pareilles misères; mais le fait est que ces chiffons, qui ne signifient rien pour tout autre, me rappellent à moi mille souvenirs, et qu'ayant déjà passé la meilleure et la plus belle partie de ma vie, je me plais désormais à regarder en arrière. J'ai regret seulement que cette idée

1. S'il en était ainsi, n'y aurait-il pas là un démenti à cette affirmation de Sautelet : « Quant à la *Correspondance des Brutus*, on croit savoir qu'il comptait écrire ses Mémoires, et y faire figurer sous cette forme tous ceux avec lesquels les événements de la Révolution l'avaient mis en rapport. En se rappelant l'expression fidèle de l'enthousiasme de ces républicains devenus courtisans la plupart, il se plaisait à l'idée de troubler les jouissances de leur servilité par les révélations de leur antique ferveur; et il faut regarder comme la menace d'un honnête homme indigné l'annonce qu'il faisait de la publication de leur ancienne correspondance, dont il avait souvenir, mais qu'il ne possédait plus. Qu'ils soient tranquilles maintenant! » L'*Annuaire nécrologique* de 1825 annonçait « des *Mémoires* sur la vie de Courier, sous la forme de *Dialogues*, dont la plus grande partie est terminée ». Ces *Mémoires* dialogués sont-ils autre chose que la *Correspondance des Brutus?*

me soit venue si tard; et plût à Dieu que j'eusse de semblables mémoires de mes premières années!

Ici l'expression de *mémoires* ne s'applique qu'aux Lettres, mais est-il besoin de solliciter indiscrètement ce texte pour en induire que, la publication des Lettres étant destinée à servir de mémoires, Paul-Louis devait naturellement être amené à les relier entre elles par des notes biographiques! Puis, ce qu'il avait fait pour les lettres de 1804 à 1812, ne dut-il pas être tenté de le faire plus tard pour les lettres d'avant cette période et d'après?

Sur le second point, non seulement le doute s'impose en droit puisque nous n'avons aucune garantie de l'intégrité de cette publication; mais en fait nous allons établir qu'il y a, en plusieurs endroits, tantôt certitude, tantôt présomption — et présomption très forte — d'interventions étrangères dans la rédaction des notes. On a vu Sautelet incorporer dans sa *Note* préliminaire presque toute une *Notice* d'une édition clandestine et souder au document emprunté un paragraphe final de sa composition; il procède sans plus de scrupules à l'égard des notes de la *Correspondance*. Après la dernière lettre de Courier, une note résume la fin de sa vie et les circonstances de l'assassinat. Or aucun avertissement n'indique que cette note finale est d'une autre main que les précédentes. Au contraire les termes de la rédaction laissent plutôt croire que toute cette biographie par notes fragmentaires est l'œuvre de l'éditeur : « Pour achever cette notice abrégée quelques mots suffiront. Paul-Louis revint à la campagne.... » Ne dirait-on pas d'un biographe qui termine son ouvrage?

Les éditeurs de 1834 imitent le procédé de leur prédécesseur. A la 2e page du tome IV se détache, seule, une note qui commence par ces mots : « Nous avons, dans le précédent volume, conduit Courier jusqu'à son mariage.... » On croirait à lire la suite que toute la note est de la même main. Or la première partie est des éditeurs de 1834, la seconde est la reproduction d'une des notes attribuées à Courier. Les deux parties sont si bien soudées qu'on ne soupçonne même pas le raccord. Voilà, dira-t-on, des éditeurs peu scrupuleux! Sans-doute, mais à vrai dire nous ne les soupçonnons d'aucune malice. Le malheur est qu'en matière de publications posthumes la bonne volonté des éditeurs soit aussi à craindre que leur mauvaise foi!

Nous avons parlé de la sollicitude de Mme Courier pour le bon renom de son mari défunt. C'est Sainte-Beuve qui nous en fournit la preuve.

Mme Courier, raconte-t-il [1], aurait bien désiré que le passage où se trouvait le mot d'*équipée* [2] fût modifié et adouci, et elle visita Carrel : « Je vis là pour la première fois Mme Courier, me dit un témoin fidèle, et je n'oublierai jamais ni l'esprit avec lequel elle défendit sa thèse, ni la grâce parfaite de Carrel, maintenant son dire et son jugement. »

Sainte-Beuve avait-il oublié cette visite de Mme Courier à l'auteur de l'*Essai* lorsqu'il affirmait avec tant de sécurité l'authenticité des *notes* jointes à la *Correspondance?* Car enfin dès lors que la veuve de l'écrivain a cru devoir intervenir pour obtenir d'un biographe une modification de son texte, qui croira qu'elle ait pu être arrêtée par des scrupules de probité littéraire si les manuscrits autobiographiques en sa possession lui ont paru exiger, pour des raisons de convenances, des modifications analogues à celle qu'elle sollicitait d'A. Carrel. Et si d'autre part Mme Courier, en dépit de ses séductions, a échoué auprès d'un homme dont on connaît la fière intégrité de caractère, il n'y a pas lieu de supposer qu'elle ait pu, si elle a cru devoir modifier les manuscrits de son mari, rencontrer une résistance de la part des membres du conseil de famille ou de l'éditeur. Ce n'est pas à V. Cousin qu'il faut se fier pour le respect scrupuleux des textes. Quinze ans après la mort de Courier, en 1840, publiant un article sur Santa-Rosa (*Revue des Deux Mondes*, 1er mars) il mutilait les textes cités, faisait de deux ou trois lettres une seule, supprimait ou déplaçait des passages importants. Quant à Sautelet on a vu plus haut ses procédés.

La critique interne des documents va prouver que la défiance est justifiée.

Qu'on lise la note faisant suite à la lettre du 25 février 1794 :

A la fin de juin 1793, Courier, nommé capitaine, se trouvait au quartier général de l'armée campée devant Mayence, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de son père. Cet événement inattendu fit sur lui une impression si vive, qu'oubliant tout, et ne pensant qu'à la douleur de sa mère, retirée à la Véronique, près de Luines, il résolut d'aller se réunir à elle et partit aussitôt sans prévenir personne et sans attendre aucun congé. Chemin faisant, il visita son abbaye près de Trèves, et eut le déplaisir de la trouver complètement dépouillée par les soins des commissaires du gouvernement.

Arrivé à Paris, Courier eut besoin d'employer le crédit de ses amis pour faire oublier la manière brusque dont il avait quitté l'armée. »

1. *Causeries du Lundi*, t. VI, art. sur A. Carrel, p. 100.

2. Le mot *équipée* qualifie dans l'*Essai* la conduite de Courier à Wagram : « Peut-être qu'un peu honteux de son équipée de Wagram..... »

Nous discuterons plus loin la véracité du biographe anonyme et nous le convaincrons sur ce point de fausseté. Mais comment à première lecture ne pas douter de l'authenticité de cette note? Il y a là des invraisemblances et des contradictions si maladroites qu'on hésite à les attribuer à Courier. En effet se figure-t-on un jeune officier « ne pensant qu'à la douleur de sa mère », abandonnant son poste « sans attendre aucun congé » et qui, au lieu de courir vers son but, s'attarde « chemin faisant » à visiter une abbaye, et s'occupe à Paris d'intercéder auprès de ses amis pour éviter une sanction disciplinaire. M^me^ Courier est intervenue pour pallier « l'équipée » de Wagram. Est-ce elle — ou Paul-Louis — qui si gauchement arrange l'aveu de l'équipée de Mayence?

Voici une autre note encore plus sujette à caution : c'est celle qui précède la lettre du 15 au 18 juillet 1818. La contradiction entre la note et la lettre est manifeste. Dans celle-ci l'épistolier exprime son dégoût d'une représentation où Talma jouait Oreste.

Je n'ai rien vu au monde de si pitoyable. Tout était révoltant. Andromaque avait dix-huit ans et Oreste soixante. Tantôt il hurle, il beugle; tantôt il parle tout bas et semble dire : *Nicole, apporte-moi mes pantoufles.* Tout cela est entre-mêlé de coups de poing, et de gestes de laquais dans les endroits de la plus noble poésie.... Talma était fagotté on ne peut plus mal; des draperies si lourdes et si embarrassantes qu'il ne pouvait faire un pas; un gros ventre, un dos rond, une vieille figure; c'était un amoureux à faire compassion.

L'auteur de la note au contraire professe la plus vive admiration pour Talma, et il s'étonne et se scandalise du « jugement très extraordinaire » de Courier.

La lettre suivante... émet... sur le talent et le système de déclamation de Talma un jugement très extraordinaire... On peut concevoir qu'un homme nourri de l'antiquité, comme l'était Courier, ait pu être choqué de quelques inexactitudes dans cette imitation des costumes anciens que Talma avait imposée à notre scène avec tant de peine. Mais que les intentions et le charme des beaux vers de Racine lui aient paru se perdre dans le débit si savant et si harmonieux de Talma; qu'il ait imaginé, pour faire arriver au cœur cette musique dont Racine est tout plein, d'autres inflexions, d'autres accents que ceux de la voix si profondément sympathique de Talma, cela est fait pour surprendre.

Qui croira que lettre et note soient du même auteur? Fond et forme, tout indique le contraire. Pour le fond, Paul-Louis sur ce sujet était si incapable d'un tel revirement d'opinion, il a si peu varié

qu'à dix-neuf ans d'intervalle, on retrouve sous sa plume le même jugement ironique et hostile. Dans une lettre du 27 février 1799 à M. Chlewaski il écrit à propos d'une représentation de *Macbeth* de Ducis :

Tout cela, rendu par des acteurs dignes de leur rôle, faisait compassion à voir.... Je n'ai pas assez l'usage de la langue moderne et des expressions qu'on emploie en pareil cas pour vous donner une idée des talents que tout Paris idolâtre dans Talma.... J'ai senti parfaitement combien son jeu était convenable aux rôles qu'il remplit dans les pièces dont je vous parle. Partout où il faut de la force et des sentiments, je vous jure qu'il ne s'épargne pas, et dans les endroits qui ne demandent que du naturel, vous croyez voir un homme qui dit : *Nicole, apporte-moi mes pantoufles;* en quoi il suit ses auteurs et me paraît à leur niveau [1].

Loin de s'atténuer, l'antipathie de Courier pour Talma s'est exaspérée. Quand il voyait du Shakespeare imité par Ducis joué par Talma, il se contentait de persifler auteur, imitateur et interprète. Mais quand le même acteur jouait, dans le même style, du Racine, le pur classique qu'il était s'indignait de cet outrage au bon goût. Manifestement donc, pour en revenir à la provenance de cette note, elle n'est pas de Courier, mais d'un admirateur du tragédien fameux, qui, scandalisé par la lettre injurieuse qu'on vient de lire, tente d'en pallier l'effet en plaidant pour l'épistolier les circonstances atténuantes. Quel est cet admirateur? Peu importe en l'espèce. Il nous suffit d'avoir établi qu'il y a là présomption ou quasi-certitude d'interpolation posthume. D'ailleurs la forme trahit également une autre main que celle de Paul-Louis; le purisme de cet écrivain si soigneux ne s'accommode guère d'expressions semblables répétées à quelques lignes d'intervalle : « *un homme tel* que Courier », « *un homme*, nourri de l'antiquité, *comme l'était* Courier ».

Dans la note suivante, sur une tout autre affaire, une expression serait bien piquante si l'on pouvait la croire de Courier. On sait avec quelle ironie malicieuse, l'auteur de la *Pétition aux deux chambres* s'est moqué des fonctionnaires de la Restauration qui divisaient les Français en « *bons sujets* » et en « *mauvais sujets* ». « Êtes-vous bien avec tels ou tels? bon sujet; on vous laisse vivre. Avez-vous soutenu un procès contre un tel, manqué à le saluer, querellé sa servante, ou jeté une pierre à son chien?

1. Cf. dans *Geoffroy et la critique dramatique sous le Consulat et l'Empire*, de M. Ch. Desgranges.

vous êtes mauvais sujet, partant séditieux.... » Se peut-il que, peu de temps après, le même Paul-Louis, dans une note autobiographique, reprenne, cette fois tout à fait sérieusement, la même expression pour son compte? « On lui refusait l'appui nécessaire pour poursuivre quelques mauvais sujets qui avaient coupé ses bois. » N'est-il pas plus vraisemblable d'attribuer cette rédaction à la plume de quelque collaborateur trop zélé?

Nous ne voudrions pas, même à propos d'un écrivain qui en matière de style apporte une application méticuleuse aux moindres détails, nous attarder à de trop menues remarques. Pourtant nous croyons devoir signaler ceci : On a vu que dans la *Notice* de 1824, le rédacteur anonyme dit tantôt Courier, tantôt M. Courier; il en est de même dans les notes jointes à la correspondance. Et, chose peut-être significative, tandis que dans les notes accompagnant les *Cent Lettres* (période de 1804 à 1812) — on verra tout à l'heure que ce sont celles qui peuvent le plus sûrement passer pour authentiques — pas une fois il n'est question de M. Courier, dans les notes de la période précédente et dans celles de la période suivante, cette façon de dire est fréquente. Et cela ne laisse pas que de surprendre. N'est-il pas bizarre d'entendre Paul-Louis parlant de lui-même alors qu'il était jeune candidat à l'école de Châlons s'exprimer ainsi : « M. Courier subit un premier examen » et quelques lignes plus loin : « M. Courier ne s'y distingua pas par son application ».

On n'attend pas de nous que nous soumettions ici chacune des notes à un examen approfondi. C'est un travail à faire, mais qu'il convient de réserver pour une édition critique. Peut-être estimera-t-on que, sans pousser plus loin notre enquête, nous sommes en droit de conclure contre le préjugé qui depuis près d'un siècle attribue à une publication anonyme et posthume une valeur d'authenticité intégrale. Et, pour ne pas nous en tenir à cette conclusion négative, nous ajouterons qu'il nous paraît légitime d'établir une distinction entre les notes relatives à la période 1804-1812 et celles relatives aux deux périodes précédente et suivante.

Pour les notes faisant partie du *Recueil des Cent Lettres*, toutes réserves faites quant aux conditions de publication, l'authenticité peut se présumer de deux ordres de considérations : des renseignements concordants[1] attestent l'importance que Courier attachait à

1. Voir la note écrite par Courier en tête du *Recueil des Cent Lettres* (Rome, le 19 mars 1812). Cf. note de l'éditeur, à la fin de la Correspondance : « il s'occupait à revoir le *Recueil des Cent Lettres*.... quand il fut assassiné ».

cette partie de ses *Mémoires* et le soin qu'il mettait à en préparer la publication ; il est donc très probable que la rédaction de ces notes était achevée au moment où il fut assassiné. D'autre part, l'étude des documents conduit à la même conclusion : le fond ne peut être que de Paul-Louis : détails précis sur les opérations militaires, sur les fonctions de l'officier, ses aventures, les travaux de l'érudit, etc. ; la forme brève, nette, simple et sobre n'est pas indigne de l'écrivain des lettres et des pamphlets. Notes et lettres sont en accord, au même diapason. Que l'on compare par exemple la lettre du 27 novembre 1807 avec la note qui suit : ici cynisme tranquille du narrateur, là persiflage enjoué de l'épistolier. Mais par un art savant de composition les notes ne rivalisent pas avec les lettres, celles-ci étant le tableau, celles-là le cadre. Le tout est harmonieux et donne l'impression du fini.

Il convient d'être très défiant à l'égard des notes des deux autres périodes. D'abord nous n'avons aucun renseignement sur l'état de préparation où se trouvaient ces deux parties de ses *Mémoires* lors de l'assassinat de Paul-Louis. Il semble, d'après ce que nous avons dit plus haut, qu'en 1825 Courier songeait seulement à publier le *Recueil des Cent lettres*, auquel cas le travail concernant les notes d'avant et d'après 1804-1812 ne devait pas être achevé. D'où aux yeux des héritiers et de l'éditeur, à défaut d'autres motifs, nécessité d'intervenir pour mettre au point ces manuscrits qui ne pouvaient être publiés tels quels. Et si ces conjectures ne paraissent pas suffisamment fondées, il reste, nous l'avons vu, que l'étude des documents justifie des présomptions et parfois des certitudes d'interventions posthumes. Le biographe usera donc de ces notes de la *Correspondance* comme de la notice de 1824 : il y verra une source autobiographique, mais d'une pureté suspecte ; il évitera d'assimiler ces documents anonymes et contestés à des textes d'une authenticité certaine.

II

La véracité de la « notice » et des « notes » anonymes.

Quelle créance méritent ces sources anonymes ? En droit, étant donnée leur provenance : l'auteur et son entourage, ce sont des documents suspects. En fait cette suspicion est fondée : nous allons en fournir des preuves. Tout le monde a lu dans l'*Essai* d'A. Carrel, puis dans les diverses biographies de P.-L. Courier, la tentative d'assassinat commise par les gens du duc d'O.... sur

la personne de Jean-Paul Courier, amant de la duchesse et créancier du duc. Le fait est-il exact? Ni A. Carrel qui raconte l'aventure, ni Sainte-Beuve qui y fait allusion, l'un et l'autre sans indication de source, ni aucun des biographes postérieurs n'a élucidé la question. Or l'unique garantie de cette anecdote est dans la véracité de la *Notice* anonyme de 1824. Une biographie critique rompra avec cette fâcheuse tradition; jusqu'à ce que des documents d'une autre provenance viennent confirmer l'authenticité de cette aventure, on devra la tenir pour douteuse; et si on la rapporte, ce ne sera qu'avec une référence renvoyant au document original et marquant les réserves qu'il comporte.

L'intérêt de ce fait divers de la chronique galante du XVIII[e] siècle n'est d'ailleurs pas tant dans le fait lui-même que dans les conséquences qu'il aurait eues soit pour Jean-Paul, soit pour Paul-Louis. Il importe assez peu en effet de savoir si, plus heureux que M. Jourdain avec Dorimène, ce « bourgeois de Paris » qu'était Jean-Paul « vivait »[1] avec la duchesse d'O.... et si, la comédie tournant au drame, il pensa pâtir de sa bonne fortune, mais il est intéressant de vérifier les deux conséquences que le rédacteur anonyme attribue à cet attentat : la décision prise par Jean-Paul de « quitter Paris » et de « se retirer en Touraine, où il se consacra à l'éducation de son fils unique », et le « peu d'affection » que le père et le fils eurent toujours pour la noblesse.

Sur le premier point, la retraite en Touraine, il y a bien des réserves à faire[2]. Sans doute il est exact qu'au printemps de 1768 Jean-Paul devint acquéreur de la terre de Méré, puis que, de 1768 à 1777, il acheta diverses autres propriétés en Touraine. Mais c'est prendre avec le texte de la notice des libertés singulières que d'affirmer, comme le fait Carrel, que Jean-Paul « avait dû quitter Paris », ou comme M. Gaschet que « cet ancien bourgeois de Paris, réduit à vivre aux champs »... « fut exilé en province »[3], ou comme M. Giraud qu'il fut « obligé de quitter Paris »[4], alors que le document ne dit rien qui indique une retraite forcée ou un exil. Retraite qui d'ailleurs, contrairement à ce qu'on a accoutumé d'affirmer n'a été que passagère, car, pour avoir acquis

1. Il est piquant de retrouver dans le *Simple Discours* cette même expression : « Ici, Louis, le modèle des rois, vivait (c'est le mot à la cour) avec la femme Montespan ».

2. Cf. La jeunesse de P.-L. Courier, *Nouvelle Revue, op. cit.*

3. *La vie et la mort tragique de P.-L. Courier, op. cit.*

4. *Œuvres choisies de P.-L. Courier, op. cit.*, M. Giraud commet en cet endroit une double erreur, de date et de lieu, en écrivant : « obligé de quitter Paris, Jean-Paul acheta la *Véronique* ». C'est à Méré que Jean-Paul a séjourné d'abord et non à la *Véronique* qu'il n'a achetée qu'en 1776 et où il ne s'est retiré qu'en 1777.

maison aux champs, Jean-Paul n'en a pas moins conservé son domicile à Paris, rue de l'Estrapade, et, en dehors de ses séjours en Touraine où l'appelle l'administration de ses biens, il continue à y vivre. Nous en avons donné naguère une preuve irrécusable en précisant l'histoire d'une liaison dont ne parle ni la notice de 1824, ni celle de 1826, ni les notes de 1828, et qui pourtant est d'importance capitale, puisque c'est de cette liaison que naquit Paul-Louis. En effet toujours galant, mais rendu sage à ses dépens et guéri des amours aristocratiques (si tant est qu'on fasse crédit à l'anecdote citée plus haut), Jean-Paul entretient des relations avec la fille d'un « bourgeois de Paris », Louise-Élisabeth Laborde, relations dont la naissance de Paul-Louis (4 janvier 1772) n'amène pas tout de suite la régularisation, puisque Jean-Paul n'épouse sa maîtresse et ne légitime son fils que cinq ans plus tard, en 1777. D'où il résulte que la notice établit à tort un rapprochement entre la venue de Jean-Paul en Touraine et l'éducation de son fils. En réalité il n'y a aucun rapport entre les deux faits, puisque Paul-Louis est né quatre ans après l'achat de Méré et n'a été amené en Touraine que neuf ans après la première apparition de son père en cette province. C'est donc forcer un peu les choses et fausser la physionomie de Jean-Paul que d'écrire, comme l'a fait notamment M. Rudler en parlant du père de Paul-Louis : « son tourangeau de père. » Né à Plessis-Gattebled (Aube), fils et petit-fils de bourgeois mi champenois mi bourguignons, « bourgeois de Paris » venu en Touraine à trente-six ans, ne s'y fixant qu'à quarante-cinq ans, Jean-Paul n'a été qu'un Tourangeau d'occasion[1].

La seconde conséquence, le ressentiment du père et du fils à l'égard des nobles, est-elle plus certaine? Rien, dans la vie de

1. L'état civil des ascendants de Paul-Louis (côté paternel) ayant donné lieu à diverses inexactitudes, nous précisons et complétons cette généalogie sommairement indiquée dans notre article sur *La jeunesse de P.-L. Courier* : l'arrière grand-père de Paul-Louis, M. Pierre Courier, habitait Saint-Maurice aux Riches Hommes (aujourd'hui commune du département de l'Yonne), « en son vivant lieutenant en cette justice » ou « lieutenant en la prévôté de ce lieu » ainsi qu'en témoignent l'acte de mariage d'un de ses fils Pierre, marchand cabaretier (13 janvier 1728) et l'acte de décès de sa femme (8 janvier 1730); le grand-père de Paul-Louis, M. Jean Courier, fils de M. Pierre Courier est qualifié « procureur fiscal » en 1725 sur l'acte de naissance de son premier enfant et « receveur de Plessis-Gattebled (aujourd'hui commune du département de l'Aube), sur les actes cités plus haut où il signe comme témoin; il exerçait encore cette charge en 1732, cela est constaté dans l'acte de naissance de Jean-Paul, le père de Paul-Louis, mais il ne l'exerce plus en 1735, puisqu'à cette date dans l'acte de naissance de son septième enfant il est qualifié « cy devant receveur ». Des sept enfants qu'eut Jean Courier, Jean-Paul est le sixième. Il naquit le 3 novembre 1732 à Plessis-Gattebled : « l'an mil sept cent trente-deux le troisième jour de novembre est né de légitime mariage Jean-Paul, fils de Jean Courier, receveur de la terre de ce lieu et de Jeanne Joly, ses père et mère.... » En 1735 nous perdons la trace de Jean Courier. Quant à Jean-Paul il est qualifié « bourgeois de Paris » sur l'acte d'achat du fief de Méré (6 mars 1768).

Jean-Paul, ne témoigne de cette animosité, ni rien, dans la vie de Paul-Louis, avant « le rôle ». Mais en admettant qu'on fasse sur ce point crédit à la *Notice*, il faut en rapporter exactement les termes et ne lui faire dire que ce qu'elle dit, sans plus. Ce n'est pas ainsi que procède Carrel. Il commet des inexactitudes qui aggravent ou faussent le sens du texte dont il se sert. « Ce fut en ces lieux mêmes, écrit-il, et dans les premiers entretiens paternels que notre incomparable pamphlétaire puisa l'aversion qu'il a montrée toute sa vie pour une certaine classe de nobles. » On remarquera les altérations. La *Notice* dit : « le peu d'affection », l'*Essai* : « l'aversion »; la *Notice* dit : « la noblesse »; l'*Essai* : « une certaine classe de nobles ».

Sainte-Beuve sur ce point garde le silence, mais la suite de l'article indique assez qu'il n'a pas cru à cette haine de famille. Cette discrétion n'a pas été imitée par les autres biographes. « Sa haine pour les nobles était absolue », écrit M. Gaschet à propos de Paul-Louis. Et à propos de Jean-Paul : « Il avait connu la cour au temps de M^me^ de Pompadour et il apprit à son fils à la haïr. C'est de lui que Paul-Louis hérita cette haine tenace contre les courtisans.... Dans le *Simple Discours* il est aisé de voir que ce sont les rancunes paternelles qu'il exhale. Il avoue en effet n'avoir jamais vu la cour. Quels sont donc « ces gens instruits » à qui il en a ouï parler? et qui a pu lui rapporter des traits... si ce n'est l'homme même qui a présidé à son éducation et à la formation de son esprit et de ses idées? » Voilà de brillantes variations, mais sur un thème peu sûr! En bonne critique, le silence de Sainte-Beuve est préférable.

L'examen auquel nous venons de soumettre un des passages de la notice de 1824 montre à quel point est nécessaire le contrôle de ce document : il devra être ainsi vérifié dans toutes ses parties. Les notes de 1828 appellent la même vérification. Nous allons sur plusieurs points les convaincre d'inexactitude ou de fausseté. Reprenons la note sur l'abandon de poste devant Mayence. Il semble qu'à cette occasion Carrel ait été tenté de mettre en doute la véracité du biographe anonyme. « Mais il paraît, lit-on dans l'*Essai*, qu'il eut, pour abandonner son parti, un motif sinon plus naturel, au moins plus honorable. Son père venait de mourir, et la nécessité toute filiale de voler auprès de sa mère malade et désespérée[1] lui avait fait oublier le devoir qui l'attachait à ses canons. »

1. Ici comme ailleurs A. Carrel ajoute et enjolive. Le document original ne dit pas que la mère de Paul-Louis était « malade et désespérée ».

Ce « *il paraît* » est assez significatif dans sa discrétion. Mais là s'arrête l'effort de critique de l'auteur de l'*Essai*. Après avoir indiqué d'un sourire légèrement sceptique qu'il ne se porte pas garant de ce qu'il raconte — et les biographes qui s'inspireront de l'*Essai* ne remarqueront pas cette précaution ironique — A. Carrel reproduit complaisamment le récit et l'excuse, tels qu'on peut les lire dans la note. Comment Sainte-Beuve, si curieux à l'ordinaire, si enclin même à la malignité, a-t-il pu accepter, sans bonnes preuves, telle quelle, la version du déserteur par amour filial? Et comment lui, si sagace et si fin, n'a-t-il pas remarqué les contradictions embarrassées de ce récit?

La critique interne de ce texte eût suffi à le rendre suspect; la découverte d'un document authentique nous a permis de le convaincre d'inexactitude[1]. Ce document, c'est l'acte de décès de Jean-Paul Courier, père de Paul-Louis, inscrit sur les registres de la mairie de Cinq Mars-la-Pile (Indre-et-Loire) et daté du 25 pluviôse an IV (14 *février* 1796) lequel établit sans contestation possible que l'équipée du jeune officier, quittant sans autorisation son régiment occupé au siège de Mayence, ne peut ni s'expliquer, ni s'excuser par la résolution soudaine d'aller consoler sa mère après la mort de son père. Le rapprochement des deux dates : fin de juin 1795, fugue de Courier; 13 février 1796, mort de son père, suffit à détruire cette légende. Quel est l'auteur de ce mensonge, Paul-Louis? M Courier? un ami, Haxo peut-être? Nous n'avons pas ici, à supposer que nous le puissions, à élucider cette question. Il nous suffit pour notre démonstration d'avoir pris le rédacteur de la note anonyme, quel qu'il soit, en flagrant délit de fausseté.

Les faits que nous venons d'examiner n'intéressent que le biographe, en voici qui intéressent l'historien. Comment fut publié la *Pétition aux deux chambres* et quel succès obtint le premier pamphlet politique de Courier, cela importe à l'histoire de la Restauration. Consultons là-dessus la notice de 1824 et les notes de 1828. La notice de 1824 s'exprime ainsi : « Ce fut alors[2] que Courier fit

1. Voir dans la *Nouvelle Revue*, 15 décembre 1905, notre étude sur La jeunesse de P.-L. Courier. A propos de cet acte de décès que nous avons découvert sur les registres de Cinq-Mars et qui nous a servi, dans notre article *paru en 1905*, à détruire la légende accréditée par la note discutée plus haut, M. Gaschet, dans son ouvrage *paru en 1911*, écrit : « Son extrait de décès que j'ai découvert » L'inadvertance parait d'autant plus singulière que M. Gaschet cite notre étude dans la *Bibliographie* de sa thèse. La vérité, à défaut du *cuique suum*, nous oblige à cette rectification.

2. Pas d'autre indication de date que celle-ci, dans les lignes qui précèdent : « les persécutions auxquelles les événements de 1815 donnèrent lieu ». On verra tout à l'heure l'importance des dates précises relatives à la *Pétition*.

sa *pétition* aux deux chambres... et la publication de cet écrit produisit une sensation d'autant plus vive que le silence et la stupeur régnaient partout à cette époque. Le ministre de la police, M. Decazes, se servit de cette pétition contre les ultra-royalistes qu'il redoutait.... Il fit demander à l'auteur quelles étaient ses vues, et ce qu'on pouvait faire pour lui. Courier répondit qu'il ne prétendait rien et ne se croyait même propre à rien. M. Decazes lui renouvela depuis les mêmes offres et chercha, dans une certaine occasion, et par toutes sortes de moyens, à s'attacher Courier, mais toujours inutilement. »

La note préliminaire de l'édition de 1828 dit : « Le ministre Decazes qui cherchait alors à fonder sa puissance sur les ruines de deux partis extrêmes, se servit de cette pétition contre les ultra-royalistes. Les persécutions cessèrent : Courier se tut. » La note, qui fait suite à la lettre du 3 janvier 1816, raconte en ces termes les circonstances dans lesquelles fut composée la *Pétition* et les conséquences de son succès :

« La lettre du 7 novembre (1816) contient le récit de l'*infâme affaire*, ainsi la qualifie Courier, qui excitant si vivement son indignation et son horreur pour l'arbitraire, le jeta dans l'opposition. Sa carrière politique fut alors décidée par le succès inattendu de la pétition qu'il écrivit à son retour vraiment *ab irato* et pénétré d'une seule pensée, la délivrance des malheureux, victimes de ces persécutions. Tous ceux mentionnés dans la pétition, et d'autres encore, étaient en prison, et avec la presque certitude de mourir sur l'échafaud. Aubert fut relâché ; un nommé Milon, menuisier de son état, et René Supplice qui depuis a été garde des bois de M. Courier à Luynes, au lieu d'être fusillés, ce à quoi tous deux s'attendaient, furent condamnés seulement, le premier à six années de détention à Fontevrault, le second à six mois, et par là tous deux ruinés. Milon en est devenu fou. »

Citons enfin la note ajoutée à la lettre du 13 novembre 1816 : « En même temps il écrivit la pétition. Alors seulement il connut son talent, ou plutôt la sympathie du public français avec ce talent. On sait assez quel effet produisit ce petit écrit de dix pages. »

En résumé, à en croire ces documents, le succès de la *Pétition* aurait été triple : politique, judiciaire, littéraire. Politique : le pamphlet aurait aidé à la défaite des ultras et à la cessation de la Terreur Blanche ; judiciaire : il aurait contribué à abréger la détention ou à atténuer les condamnations des malheureux arrêtés à Luynes ; littéraire : il aurait révélé au public et à Courier lui-même un talent de polémiste. La réalité est moins glorieuse pour

Paul-Louis. Nous devons à la vérité de dire, d'après les documents contemporains et après examen des circonstances de la publication, que l'effet politique de la *Pétition* fut nul. Parmi les innombrables pétitions qui firent le sujet de rapports à la tribune de la Chambre des députés et que mentionne le *Moniteur Officiel*, celle de Courier ne figure pas. Le ministre Decazes, que Courier ne vit que deux ans et demi plus tard, et pour une tout autre affaire, n'eut pas à se servir de la *Pétition* contre les ultras, pour la bonne raison qu'elle parut le 10 décembre 1816, c'est-à-dire trois mois après la dissolution de la Chambre introuvable (5 septembre 1816).

L'effet judiciaire ne pouvait avoir lieu, les accusés ayant tous été ou relâchés ou condamnés le 16 septembre 1816, trois mois avant la publication du pamphlet

Enfin le succès littéraire fut très restreint. Le grand public, en dépit du talent de l'écrivain, ne prit pas garde à ce premier chef-d'œuvre d'un auteur inconnu. Le grave tort de ce pamphlet, c'était de ne pas paraître à son heure. Les faits allégués dataient de plus de huit mois. Un changement profond s'était opéré dans le gouvernement et dans l'opinion publique. La *Pétition* n'avait plus qu'un intérêt rétrospectif : c'était de l'histoire ancienne. Artiste avant tout et dilettante de style, Courier avait pour principe de ne rien livrer au public qui ne fût achevé : excellente règle pour un écrivain qui songe à la postérité, mais non pour un polémiste, ni pour un avocat. Singulier avocat qui plaide pour des gens relâchés ou condamnés ! Singulier polémiste qui s'attarde à fourbir son arme et n'arrive qu'après la bataille ! La *Pétition* avait tous les mérites, excepté un : l'actualité [1].

Toutes les inexactitudes que nous venons de relever sont elles involontaires ou intéressées ? Si l'on en juge par les avantages que Courier a voulu tirer de ces inexactitudes — et cela dans des documents indiscutablement authentiques — on ne saurait admettre sa parfaite bonne foi. « Lorsque seul, au temps de 1815, je rompis le silence de la France opprimée [2]... » s'écrie Paul-Louis se posant en héros. Et nous applaudirions à ce fier langage si vraiment *en 1815*, seul, il eût protesté contre les excès de la Terreur Blanche. Mais c'est *en décembre 1816* qu'il a protesté, et alors il ne courait aucun risque !

Il n'est pas vrai non plus que l'opposition de Paul-Louis date

1. Voir dans la *Révolution française*, 14 janvier 1903 : La réaction royaliste en Touraine. La réaction cléricale, *ibid.*, 14 avril 1903.

2. *A Messieurs du Conseil de Préfecture de Tours* (1820). Cf. *Pamphlet des pamphlets*. « Lorsqu'en 1815.... »

de la *Pétition*. Il n'est à cette époque opposant que par accident, et exclusivement contre les excès de zèle administratif. Ce n'est qu'en juillet 1819, qu'il se jettera dans l'opposition contre le gouvernement, puis contre la dynastie[1].

Si nous avons insisté sur ces rectifications, dont on ne peut méconnaître l'importance, ce n'est pas pour accabler Paul-Louis qui, on le devine, a été entraîné par son « rôle » de pamphlétaire politique, mais pour montrer à quel point le biographe et l'historien doivent se défier de ces sources anonymes dont nous apprécions ici la valeur documentaire. Faute de documentation et de critique, des erreurs et des confusions ont été commises, et répétées de biographie en biographie jusqu'à maintenant.

Ainsi il saute aux yeux que Carrel, parlant de la *Pétition*, reproduit sans les avoir contrôlées, ces sources anonymes; la notice de 1824 disait : *une sensation d'autant plus vive*, il écrit : *la sensation fut des plus vives*. Si au moins il reproduisait fidèlement les textes dont il se sert! mais il les fausse par l'exagération qu'il y ajoute : la note de la *Correspondance* disait : « on sait assez quel effet produisit ce petit écrit de dix pages », il écrit : « Courier avait rendu à la nation cet immense service de publicité... ». Il prend à son compte, sans paraître s'en douter, les contradictions des divers textes : après avoir affirmé, comme on vient de le voir, le succès de la *Pétition* par toute la France, il cite textuellement, deux pages plus loin, un passage de la notice de 1824 qui le contredit : « La petite collection[2] des *Lettres au Censeur* commença à populariser le nom de l'auteur. Jusque-là les éloquentes et courageuses dénonciations dont il avait poursuivi les magistrats iniques... n'avaient guère retenti au delà du département d'Indre-et-Loire. Il était l'écrivain patriote de sa commune, de son canton; il n'était pas encore l'homme populaire de toute la France. Les *Lettres au Censeur*, assez répandues, révélèrent au public ce talent.... »

Il commet des confusions de faits et de dates : il mêle, à propos de Decazes et de Courier, l'histoire de la *Pétition* et l'histoire des procès relatifs à la Chavonnière et à la forêt de Larçai, confondant ainsi des faits séparés par deux ans d'intervalle et n'ayant entre eux aucun rapport[3]. Enfin s'il donne — ce dont il faut lui savoir gré — la date exacte de publication : « décembre 1816 », il ne tire aucun parti de cette précision puisqu'il ne rattache cette

1. Voir, dans la *Revue politique et parlementaire* du 10 juillet 1902, notre étude sur Les idées politiques de P.-L. Courier.
2. Il s'agit des *Lettres au Rédacteur du Censeur* (1820).
3. Voir *Nouvelle Revue*. Trois procès, 1er février 1902.

date ni au procès des habitants de Luynes, ni à la dissolution de la Chambre introuvable. Nulle part d'ailleurs, il n'allègue la moindre preuve à l'appui de ce qu'il avance. Il est trop évident qu'en toute cette affaire, ce n'est pas son témoignage qu'il apporte — il avait seize ans lors de la *Pétition* — ni le témoignage de contemporains interrogés par lui : il n'est qu'un écho — et un écho peu fidèle — de la notice et des notes anonymes.

Sainte-Beuve en cet endroit est précis et, sauf sur un point, exact, mais trop discret. Il commence par réfuter l'erreur de date relative à la publication de la *Pétition* : « Courier, écrit-il, commença à s'en mêler (du « ménage politique ») non pas tout à fait, comme il le dit, le premier et *seul au temps de 1815*, mais à la fin de 1816. » Et plus loin : « Le premier pamphlet de Courier est sa *Pétition aux deux Chambres*, datée du 10 décembre 1816. » Le coup de griffe est joliment donné. Ce « non pas tout à fait » est admirable; mais il faut être initié pour en saisir la portée. Les lecteurs des *Lundis* savaient-ils ce que sous-entendait le malicieux critique, à savoir que ce premier pamphlet avait manqué de plusieurs mois l'actualité. Quant au succès, Sainte-Beuve l'affirme sans fournir de preuves : « Cette première *Pétition* eut du succès, ajoute-t-il, mais elle n'engageait point encore Courier décidément dans l'opposition », ce qui est exact.

F. Sarcey écrit : « Le succès fut considérable.... Tout Paris s'amusa.... » On reconnaît là une variation fantaisiste sur le thème de l'*Essai*. M. Gaschet renchérit encore : « Tous les contemporains déclarent que le succès du pamphlet fut éclatant » et à l'appui de cette affirmation il cite A. Carrel. La seule preuve positive qu'il apporte de ce succès éclatant, c'est que Courier, d'après le témoignage d'un certain abbé Lesourd, aurait répandu 2 000 exemplaires de sa brochure. Singulière preuve du succès d'un pamphlet[1]! Aussi bien l'auteur de *P.-L. Courier et la Restauration* s'est contredit ou s'est corrigé lui-même : « Bien que Courier, écrit-il (p. 77), s'exagère sa popularité et l'importance du rôle qu'il joua en 1816, lors de la *Pétition*.... »

M. Giraud persiste à croire au succès et aux effets bienfaisants de la *Pétition*. Courier, dit-il, « ne se fiait pas à l'improvisation, mais toutefois son factum, qui garde toute la valeur d'un document, parut à temps pour améliorer un peu — car la Terreur Blanche sévissait toujours — le sort des pauvres gens qui pâtissaient des représailles de la Restauration. »

1. *P.-L. Courier et la Restauration*, *op. cit.*

Faut-il ajouter d'autres preuves justifiant la suspicion à l'égard des notices ou notes anonymes? Faut-il relever d'autres insuffisances de critique ou d'autres méprises chez les biographes qui ont utilisé ces sources et cité ces documents? Il serait oiseux, à notre avis, d'insister davantage. La conclusion de cette enquête se dégage suffisamment d'elle-même. D'une authenticité qui laisse toujours subsister un doute, même quand elle paraît le plus vraisemblable, et qui, en plusieurs endroits, est difficile ou impossible à admettre; d'une véracité partout sujette à caution et parfois d'une inexactitude qu'on peut taxer de fausseté, ces documents, pour précieux qu'ils soient, puisque sans leur secours la biographie de Courier présenterait de nombreuses lacunes, doivent être tenus pour suspects. Contrairement donc à la tradition de confiance dont ils ont trop longtemps bénéficié, il conviendra de ne les citer et de ne les utiliser qu'à bon escient et avec toutes les précautions d'une méthode scrupuleuse.

Nous avons dit que pour les autres sources autobiographiques : lettres et pamphlets, elles avaient été l'objet de plusieurs travaux. Nous sommes loin de méconnaître la valeur de ce qui a été fait[1], mais il reste encore à faire. Sur tout ce qui regarde Courier, il y a lieu de provoquer un nouvel effort de documentation et de critique. Après quoi, lorsque auront été amassés, revisés, éprouvés tous les matériaux nécessaires, il sera loisible de songer à l'édification d'un double monument : une biographie exacte et une édition critique des œuvres. L'étude qu'on vient de lire n'est qu'une modeste contribution à la préparation de cette tâche. On est en droit d'espérer que l'érudition française tiendra à honneur de la mener à bien : elle doit cet hommage à un écrivain qui intéresse à la fois notre histoire littéraire et notre histoire politique.

Louis Desternes.

1. Si notre sujet ne nous eût confiné dans la critique ingrate, mais nécessaire, des défauts, nous eussions pris plaisir à signaler les mérites des divers auteurs que nous avons dû mettre en cause. *Non erat his locus.*

LA TRADUCTION DU TRAITÉ « DE NATURALIBUS QUAESTIONIBUS » PAR MALHERBE

Les traductions que Malherbe avait entreprises n'ont pas eu un succès de bien longue durée. Deux ans après la mort de leur auteur, Godeau soutint dans un plaidoyer habilement tourné que Malherbe avait eu raison de prendre des libertés avec l'original; il prévoyait donc que ces libertés ne seraient pas approuvées par tout le monde. Même la valeur littéraire de ces traductions fut bientôt contestée : les expressions et les images familières qui y abondent, choquaient les puristes du XVII[e] siècle. De nos jours, si on les nomme, c'est, en général, pour les taxer d'inexactitude, en citant à l'appui un ou deux passages, par exemple celui où Malherbe fait dire à Sénèque : « ni moins brave que si on sentait la poudre à canon[1]. »

Malherbe, au contraire, avait une fort bonne opinion de sa manière de traduire. Il conseillait l'étude de sa traduction de Tite-Live comme d'un modèle de prose française[2]; le reproche d'inexactitude ne le touchait guère[3], et il n'avait que du dédain pour les pédants de collège qui traduisaient autrement que lui[4]. Je n'ai pas l'intention, dans cet article, d'exposer et de discuter les théories de Malherbe sur ce sujet; au reste on pourra s'en faire une idée d'après la traduction inédite que je publie ici. Je me contenterai, avant d'en venir à cette œuvre, de passer rapidement en revue toutes ses traductions; ainsi certaines de ses préférences et de ses habitudes apparaîtront clairement.

Les traductions, qui jusqu'à présent lui étaient attribuées avec certitude, sont celles du trente-troisième livre de Tite-Live, — du traité des *Bienfaits* de Sénèque, — des *Épîtres* (ou lettres à Lucilius) de Sénèque. Pas de traductions d'auteurs grecs; du reste, on sait par d'autres témoignages qu'il aimait peu la littérature grecque[5].

De Tite-Live il fit paraître en 1616 la traduction des 17 premiers

1. Édition des œuvres de Malherbe, par Lalanne, t. II, p. 390. Épître XXXIII.
2. Sorel, *Bibliothèque française* (1664), p. 234.
3. Cf. la boutade sur les psaumes de David, rapportée par Tallemant des Réaux, éd. Paris et Monmerqué, t. I, p. 287.
4. Éd. Lalanne, t. I, p. 465.
5. Cf. éd. Lal., t. I, p. LXX. — Vie de Malherbe par Racan.

chapitres du trente-troisième livre, et en 1621 celle du trente-troisième livre tout entier. Ce qui, en 1616, lui a fait entreprendre ce travail, c'est probablement le désir de mettre à la portée du public un fragment resté inconnu jusqu'alors; en effet, l'on avait découvert le début de ce livre peu de temps auparavant, et il venait d'être publié pour la première fois intégralement; Malherbe fut en France son premier traducteur. On ne saurait expliquer par le même motif les deux autres traductions, car Sénèque fut souvent édité et traduit au cours du XVI^e^ siècle; il faut y voir une nouvelle preuve de la vogue de Sénèque à l'époque de Malherbe. Celui-ci, plus que tout autre de ses contemporains, a subi l'influence du philosophe latin et s'est inspiré de lui; on peut lire dans le livre de M. Counson[1] une longue liste d'emprunts de Malherbe à Sénèque, et sans doute les recherches ultérieures l'allongeront encore[2].

De ces trois ouvrages un seul a paru du vivant de Malherbe : la traduction du trente-troisième livre. Le second a vu le jour en 1630, le troisième en 1637. Sauf le premier, ils sont incomplets. A la traduction du traité des *Bienfaits* manquent les onze premiers chapitres du livre II; on les trouve, il est vrai, dans l'édition de 1639, mais leur authenticité est bien douteuse. Celle des *Épîtres* contient seulement les 91 premières lettres. Comment rendre raison de cet état d'inachèvement? Par les scrupules du traducteur, qui sans cesse retouchait, améliorait son œuvre et qui par suite travaillait lentement? Par cette paresse que ses amis lui reprochèrent maintes fois en manière de badinage? On peut choisir entre ces deux explications, ou les accepter toutes les deux; ce que nous savons sûrement, c'est que Malherbe n'a pas publié ses traductions de Sénèque et que, telles que nous les avons, elles sont incomplètes.

*
* *

Posthume et inachevée, telles sont aussi les caractéristiques de la traduction d'une autre œuvre de Sénèque, traduction dont Lalanne publia, le premier, quelques fragments et qu'il attribuait à Malherbe. C'est celle du premier livre du traité des *Questions Naturelles*. L'édition des œuvres de Malherbe par Lalanne contient, au tome I, p. 467-478, la préface, le premier chapitre et

1. *Malherbe et ses sources*, Liége, 1904.

2. Ainsi il s'est servi manifestement d'un ouvrage peu sérieux de Sénèque : trois des six citations d'auteurs grecs qui figurent dans ses œuvres, sont tirées de la *Métamorphose de Claude en citrouille*; on les trouvera dans l'éd. Lalanne, au t. IV, p. 94, note 15, p. 104 (citation attribuée à tort à saint Luc), et p. 109; elles datent des années 1625 et 1626.

une partie du deuxième chapitre de ce livre; Lalanne les avait copiés sur un manuscrit non autographe du XVII[e] siècle. On trouvera ici la traduction de tout le premier livre, copiée sur le brouillon même de Malherbe.

Ce brouillon que Lalanne ne pouvait pas connaître, eut au XIX[e] siècle des aventures singulières. Il paraît certain qu'il fut conservé jusqu'au début du siècle dernier à la bibliothèque municipale de Carpentras; mais nous ignorons par quelles mains il a passé avant d'y entrer. Personne ne s'en était occupé jusqu'au jour où Libri s'arrêta à Carpentras, en 1841, semble-t-il; il examina longuement les manuscrits de cette bibliothèque riche et peu connue; et, profitant de la négligence du bibliothécaire, il en emporta de nombreux cahiers et feuillets isolés[1]. Le brouillon de Malherbe était du nombre; Libri en fit avec d'autres papiers le manuscrit 1863 de sa collection. Après un séjour dans la bibliothèque de lord Ashburnham, ce manuscrit revint en France; il fut alors réuni au manuscrit 1823 de la collection Libri, et tous deux ont formé à la Bibliothèque Nationale le manuscrit coté *Nouvelles acquisitions françaises*, 5168.

Il y a dans le manuscrit n. a. f. 5168 différents ouvrages dont je compte entretenir une autre fois les lecteurs de la *Revue d'Histoire littéraire*; aujourd'hui je m'occuperai seulement des feuillets 118-133 de ce manuscrit. Ces seize feuillets forment évidemment un tout; ils ont les mêmes dimensions, et, bien qu'à la Bibliothèque Nationale on les ait montés sur onglet, ainsi que le reste du manuscrit, il est facile de voir qu'ils constituaient jadis un cahier de 8 feuilles. Les feuillets 125 et 126 forment encore une même feuille; il en était de même autrefois des feuillets 118 et 133, 119 et 132, etc.... Ce qui le prouve, c'est que l'auteur, arrivant à la fin de certaines lignes du feuillet 118 verso, au lieu de passer tout de suite à la ligne suivante, a écrit un mot ou une fin de mot sur le recto du feuillet 133. Enfin, dans le pli entre les feuillets 125 et 126 on voit des trous par où passait le fil qui maintenait réunies les 8 feuilles.

En tête de la première page on lit *Premier livre*, et au milieu de la dernière *Fin du pr. livre*. L'auteur a-t-il traduit aussi les autres livres des *Questions Naturelles*, entièrement ou en partie? Je l'ignore, et j'ai vainement cherché une suite dans les manuscrits de Malherbe conservés à Paris et à Carpentras. Pas d'ali-

1. On se rendra compte de l'importance de ces vols en consultant le *Dictionnaire des pièces autographes volées...*, de Lalanne et Bordier, à l'article Peiresc, et la préface du catalogue des manuscrits de Carpentras, par Duhamel.

néas; pas de numérotation des chapitres; pas de marges, la seconde moitié de la dernière page est restée en blanc.

C'est un brouillon; les feuillets portent, en effet, quantité de ratures. Son auteur ne devait pas le considérer comme définitif, prêt à être porté à l'imprimerie; car il contient des doublets[1] et une phrase inachevée. Son authenticité n'est pas douteuse; c'est bien là l'écriture de Malherbe, et de lui seul : il n'y a aucune addition provenant d'une main étrangère.

A quel moment Malherbe a-t-il fait cette traduction? J'ai essayé de divers moyens pour le savoir : comparaison de l'écriture avec d'autres pages autographes de Malherbe, comparaison du texte avec les éditions latines et les autres traductions du temps[2], etc.... Ces recherches n'ont pas donné de résultat précis. D'une manière générale, M. Counson pense que les traductions de Sénèque ne sont point de la vieillesse de Malherbe; celui-ci, en effet, n'en parle jamais dans les lettres que nous possédons et qui s'étendent de 1606 à 1628. D'autre part, un passage de sa lettre à la princesse de Conti, écrite en 1614 pour la consoler de la mort de son frère, ressemble beaucoup à sa traduction de la préface du premier livre des *Questions Naturelles*; c'est, des deux côtés, la même idée, exprimée de façon presque semblable (éd. Lalanne, IV, p. 215-216, et traduction des *Questions Naturelles*, feuillets 118 v° à 119 v°). Enfin, comme nous le verrons plus loin, la langue de cette traduction paraissait déjà un peu vieillie aux environs de 1630. Il est donc probable que Malherbe a exécuté ce travail avant 1614.

Plus haut j'ai fait allusion à une copie du XVII[e] siècle qui a servi à la publication de Lalanne[3]. Il convient maintenant de déterminer ses rapports avec le brouillon. Comme cette copie diffère du brouillon en de nombreux endroits, il s'agit de savoir si elle représente un deuxième état de la traduction des *Questions Naturelles*, revue et corrigée par l'auteur, et si, par suite, on doit la préférer en vue d'une édition au texte du brouillon. Ce pro-

1. C'est-à-dire deux traductions différentes d'un même mot ou d'une même phrase.

2. Nombreuses éditions pendant la deuxième moitié du XVI[e] siècle et au début du siècle suivant, offrant presque toutes le même texte et, en marge, les mêmes variantes. Traductions françaises de Simon Goulart (1595) et de Chalvet (1604), plusieurs fois rééditées. La traduction de Du Ryer est de 1651.

3. Dans cette publication comme dans les autres ouvrages de Malherbe, Lalanne a modernisé l'orthographe. Son édition contient quelques erreurs : corriger p. 468; ligne 9, *arrivé* en *arrivant*; p. 470, l. 11, *grande part* en *grand'part*; l. 16, *oh* en *o*; p. 471, l. 27, *alors* en *lors*; p. 475, l. 22, *voyions* en *voyons*; p. 476, l. 7, *il en arrive aux nues* en *qu'il en arrive aux nuées*; l. 14, *nues* en *nuées*. P. 475, l. 26, mettre une virgule entre *des esclairs* et *des foudres*. P. 478, l. 10, supprimer les crochets. P. 474, l. 20, la copie A porte *un grande pile*.

blème n'ayant jamais été abordé, nous allons le traiter en détail.

Lalanne a découvert le début de la traduction des *Questions Naturelles* dans le manuscrit 133 du fonds Baluze à la Bibliothèque Nationale. Ce manuscrit est visiblement consacré à Malherbe; il contient, en effet, presque uniquement des lettres et des poèmes qui ont été publiés dans les éditions de ses œuvres ou qui sont écrits de sa main. Le début des *Questions Naturelles* en occupe les feuillets 67-71; il n'est pas autographe et a été écrit par un copiste exercé, car les lignes sont bien parallèles et les lettres tracées avec soin. L'écriture de cette copie nous apprend qu'elle est contemporaine de Malherbe ou de peu postérieure. Son auteur n'a rien laissé qui pût faire connaître son nom, ni dans cette copie, ni dans d'autres, qui se trouvent soit dans le Baluze 133, soit dans le manuscrit n. a. f. 5168. Pour plus de commodité, nous lui conserverons le nom de A, que lui a donné M. L. Auvray, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, dans son catalogue inédit du fonds Baluze, dont il m'a obligeamment communiqué les épreuves.

La copie, sur laquelle A avait transcrit les *Questions Naturelles*, devait à l'origine être complète; en effet, elle se termine actuellement à la dernière ligne du feuillet 71 v°, au milieu d'une phrase; mais les feuillets qui suivaient, n'ont pas été retrouvés. En tête de la première page il y a le titre que voici : *Le premier livre des Questions Naturelles de Sénèque.* Les chapitres sont séparés par des alinéas et numérotés.

Nous examinerons successivement les ratures et les leçons nouvelles de la copie A[1]. Elles nous fourniront la preuve des deux affirmations suivantes : la copie A a été faite sur le brouillon du n. a. f. 5168, les variantes qu'elle contient ne sont pas de Malherbe. Cette copie, soigneusement faite, ne compte pas plus d'une dizaine de ratures. Quelques-unes correspondent à des passages du brouillon qui sont ou surchargés, ou raturés, et qui, par suite, peuvent donner lieu à plusieurs interprétations; le copiste en a choisi une, puis il l'a remplacée par une autre. Ces ratures montrent donc bien que la copie a été faite sur le brouillon.

Les différences de texte entre le brouillon et A sont plus nombreuses, et leurs causes sont variées. On peut les classer presque toutes en deux groupes principaux : dans le premier cas, le copiste a lu de travers ou n'a pu reproduire le texte de Malherbe, parce que ce texte était mal écrit; dans le second, il l'a changé volontairement, pour le rajeunir, pour l'améliorer. — Les brouillons

1. En laissant de côté, bien entendu, les différences d'orthographe et de ponctuation.

de Malherbe ne sont pas d'une lecture facile. Certes, on peut lire aisément le premier jet, les lettres étant grandes et séparées. Mais l'auteur se corrige souvent, il barre d'un large trait la phrase qui lui déplaît, et il écrit dans l'interligne; quelquefois deux ou trois rédactions du même passage y sont juxtaposées ou se chevauchent : l'écriture est alors serrée, les lettres mal formées, les terminaisons à peine esquissées, et les mots se soudent. Ce sont donc surtout les mots des interlignes que le copiste a mal lus (ex. : loin = nous, esperer = desirer), ou n'a pas pu lire. Dans ce dernier cas, il les a remplacés soit par une version antérieure, qui était plus lisible (ex. : difficultés = doutes), soit par une traduction de son cru (ex. : merveilles). Il arrive souvent aussi que le trait dont Malherbe raie un mot ou une phrase, ne recouvre qu'une partie de ce qu'il voulait supprimer, ou au contraire empiète sur les mots voisins. Par suite, le copiste a conservé des mots qui appartenaient à une version antérieure, ou bien il a omis des mots ou des lettres (ex. : saillent = aillent).

Il y a peu de rajeunissements à noter dans la morphologie (*devant que* remplacé par *avant que*; *pourmenant* = *promenant*; peut-être *cercuy* = *circui*); pour la syntaxe on en compte davantage (ex. : s'en eschauffer = qu'on s'en eschauffe, etc.). — Certains termes de Sénèque ont été reproduits tels quels par Malherbe, soit qu'il ne leur trouvât point d'équivalents en français, soit qu'il remît leur traduction à plus tard, au moment de la mise au net[1]. C'est ainsi qu'il avait conservé au ch. I le mot *pila*; A l'a remplacé par *javelots*. — L'auteur de la copie A, ou celui qui a surveillé son travail, n'aimait pas les anachronismes : chez lui, *la France* a disparu pour faire place à *la Gaule* (Sénèque : Gallias). Dans le cas du changement Marmare = Strymon, ou bien A a trouvé le mot de Marmare trop moderne, ou bien il a préféré à *Isthmus* la leçon communément adoptée *Strymo*. — L'interversion des mots *Castor* et *Pollux* est une faute d'inattention, ou bien le copiste a préféré à une traduction qui conservait l'ordre du latin une locution déjà usuelle, puisque Goulart et Chalvet l'ont employée pour le même passage. — Enfin, on pourrait expliquer par le désir d'embellir le changement de *bois taillis* en *forests suspendues sur des voutes*; en effet, dans la plupart des anciennes éditions de Sénèque on lit dans le texte *tonsiles* et en marge *pensiles*. C'est *tonsiles* que Chalvet et Malherbe ont traduit. L'auteur de la copie A a préféré *pensiles*, peut-être parce que ce second mot indique

1. Cf. les notes pour les mots Aire, f. 121 v° — Favonius, 122, — gouttes, 123, — σέλα, 130 v°, — ἀστραπόπληκτα, 131.

quelque chose de plus remarquable, de plus rare que des bois élagués.

En dehors de ces deux groupes, on notera quelques fautes d'inattention (ex. : *bizarrement*; omission de *le celeste*), et enfin cinq ou six variantes dont la cause est incertaine.

Cet examen justifie les deux affirmations émises plus haut : la première tire ses preuves des ratures et de celles des variantes qui sont dues à la mauvaise écriture de Malherbe. La seconde découle de la première; en effet, puisque la copie A a été faite sur le brouillon et qu'elle n'est pas autographe, il n'est point vraisemblable qu'on l'ait exécutée pour Malherbe et sous sa direction; dans les variantes rien ne rappelle particulièrement ses habitudes; et même, les scrupules qui ont déterminé la correction France = Gaule, lui étaient étrangers.

Si nous ne sommes pas en mesure de connaître la véritable personnalité de A, du moins est-il possible de deviner à quel moment et dans quel but il a fait cette copie. Il devait avoir de l'instruction, puisqu'il s'est reporté quelquefois au texte de Sénèque, avec ses variantes, et qu'il a cherché à améliorer la langue de Malherbe. D'autre part, si l'on examine toutes les copies dues à la main de A, que contiennent les manuscrits Baluze 133 et n. a. f. 5168, à savoir cinq lettres à Caliste, la lettre à Rodanthe, et cinq poèmes, l'on trouve indiquée dans presque toutes la pagination de l'édition de 1630 ; sauf deux différences insignifiantes (éd. Lal., t. IV, p. 188, n. 4 et 190, n. 2) les lettres sont pareilles au texte de cette édition, et sur les cinq poèmes un seul (éd. Lal., t. I, n° 17) en diffère.

Par conséquent, il est très probable que ces copies ont été faites après la mort de Malherbe, en vue de l'édition de ses œuvres; leur auteur, peut-être Boyer, son petit-neveu et héritier, a fait preuve de soin et de savoir; mais il ne faut pas lui demander nos scrupules en matière d'édition : il croyait bien faire en corrigeant le texte original. Pourquoi la copie des *Questions Naturelles* est-elle restée inutilisée? Est-ce parce que cette traduction ne comprenait qu'un seul livre? Nous savons trop peu sur la publication posthume des œuvres de Malherbe, pour répondre à cette question.

A présent, nous pouvons donner au problème que nous avons posé, la conclusion que voici : le texte du Baluze 133 publié par Lalanne n'a plus aucune valeur, puisqu'il reproduit en l'altérant un texte que nous possédons; une nouvelle édition des œuvres en prose de Malherbe n'aurait pas à reproduire les passages où il diffère de l'original. Aussi, en les mettant en note, ai-je

voulu simplement qu'on pût se rendre compte de tout le travail opéré par A.

*
* *

Comme l'a fait A, j'ai transcrit seulement le texte qui n'est pas raturé; les passages rayés méritent, en effet, d'être présentés à part et ils trouveront place dans un travail spécial. Je me suis efforcé de reproduire ce texte avec exactitude, tout en rendant sa lecture aussi facile que possible. Dans cette tâche, j'ai rencontré les mêmes difficultés que A : mots souvent peu lisibles, ratures incomplètes, etc. Dans les cas les plus embarrassants M. E. Lelong, professeur à l'École des Chartes, et M. C. Couderc, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, m'ont aidé de leur expérience; sans leur bienveillant concours maint passage serait resté en blanc. Toutes les fois que des ratures me semblaient trop étendues ou incomplètes, je me suis permis de restituer des lettres barrées ou d'en omettre qui ne l'étaient pas; quand ces changements s'imposaient, je ne les ai pas signalés en note.

D'une façon générale, j'ai conservé l'orthographe du brouillon. L'on pourra ainsi remarquer qu'à l'époque de cette traduction Malherbe élidait quelquefois l'*e* final et n'avait pas d'idées arrêtées sur l'orthographe; à quelques pages de distance et parfois sur la même page on lit : responce, response; sachant, sçauroit; fait, faict; un, ung; cors, corps; simulacres, simulâchres; polissure, polisseure; clarté, clairté; moien, moyen; voions, voyons; filosofie, philosofie; selon, sellon, etc....

Mais sur certains points j'ai dû renoncer à la conserver. Les changements que j'ai faits sont les suivants :

Signes orthographiques. — Malherbe met les accents d'une façon irrégulière; il se sert du tréma, de l'accent circonflexe pour l'interjection *ô* et le mot *voutûre*, de l'accent grave quelquefois pour *à* et *où*, et de l'accent aigu assez souvent pour les terminaisons en *é*, *és*, et même en *ée* et *ées*. J'ai étendu l'emploi de l'accent grave à *là*, *dès*, *près*, *après*, et celui de l'accent aigu à toutes les terminaisons en *é*, *és*, *ée*, *ées*; en effet, dans ces cas-là, l'absence d'accents pourrait amener des confusions, et d'ailleurs les éditeurs contemporains de Malherbe usaient des accents d'une façon plus libérale qu'il ne l'a fait dans ce brouillon. — J'ai rétabli la cédille, qui sur l'original manque absolument.

Lettres. — Il arrive parfois qu'à l'intérieur d'une phrase la première lettre d'un nom commun, d'un pronom, ou même d'un mot quelconque soit une majuscule; je n'y ai pas attaché d'impor-

tance. — Quand un mot commence par les consonnes *v* ou *j*, Malherbe se sert souvent de la lettre *v* et du *j* majuscule; quand elles sont à l'intérieur d'un mot, il écrit *u* et *i*. Je me suis réglé, pour ces lettres, sur l'usage moderne. — Les terminaisons sont écrites d'une façon sommaire, et rarement il m'a été possible de distinguer le *s* final du *z* final; il y en a çà et là qui sont faciles à lire; mais l'on ne peut en tirer de règle générale, car les mêmes mots sont terminés tantôt par *s*, tantôt par *z* (ex. : noz, nos; ilz, ils, etc.). Aussi ai-je suivi sur ce point l'orthographe actuelle.

Mots. — Beaucoup de mots contiennent des abréviations; j'ai restitué les lettres abrégées. — On ne voit pas bien, surtout dans les interlignes, où commencent les mots et où ils finissent. Quelquefois une phrase entière est tracée sans solution de continuité, et un mot est écrit ici en deux parties, là en trois. En outre, il n'y a jamais de traits d'union et l'apostrophe n'est pas toujours employée. Dans les cas embarrassants, j'ai suivi, pour couper les mots, l'usage habituel de Malherbe ou des imprimeurs de son temps.

S'il m'a paru intéressant de conserver l'orthographe, par contre j'ai modernisé la ponctuation; car elle est si rudimentaire qu'en la gardant j'aurais rendu le texte presque incompréhensible. Il est probable que dans la copie destinée à l'impression Malherbe l'eût complétée. Voici les signes dont elle se compose : la virgule, le point, les deux points, les points d'interrogation et d'exclamation, et la parenthèse. Les deux premiers sont fréquents; mais des phrases distinctes ne sont souvent séparées par rien; ailleurs, au contraire, l'auteur met une virgule là où nous ne mettons aucun signe de ponctuation. J'ai séparé les chapitres par des alinéas.

Une partie des notes est consacrée à l'établissement du texte : les doublets et les passages douteux du brouillon, les leçons de la copie A y sont cités. Dans d'autres notes, j'ai essayé d'éclaircir le sens de mots disparus ou de phrases obscures. Enfin, j'ai donné quelques extraits du texte de Sénèque d'après une édition ancienne, et des traductions de Goulart, de Chalvet, et de Du Ryer; les lecteurs auront profit à recourir à ces ouvrages, car, pour bien saisir les mérites et les défauts de la traduction de Malherbe, il faut avoir sous les yeux non seulement Sénèque, mais aussi ses trois autres traducteurs, qui représentent différentes méthodes : la traduction la plus scrupuleuse est celle de Chalvet, Goulart est un paraphraseur qui s'attache seulement au sens général, et Du Ryer a accommodé au goût de son temps l'œuvre de Chalvet.

Ces notes ne rendront pas les *Questions Naturelles* aussi faciles à lire qu'un texte moderne. D'abord le sujet s'y oppose : les discussions de Sénèque sur ces problèmes de météorologie sont assez épineuses, et Malherbe n'avait pas les connaissances nécessaires pour traduire avec exactitude les termes techniques de l'auteur. Ensuite, le style du traducteur est souvent pénible : au lieu de la phrase brève de Sénèque, c'est une succession de *d'autant que*, de *pour ce que*, de *pour autant que*, et autres conjonctions de coordination. Elles font mieux saisir l'enchaînement des idées que les phrases courtes et juxtaposées, mais c'est aux dépens de la légèreté et de l'aisance.

L'œuvre que je présente au public est inachevée; elle contient plus d'une difficulté; ni son sujet, ni son style ne lui vaudront de la célébrité; elle ne sera d'aucune utilité pour qui voudrait étudier Sénèque ou le traduire. Cependant elle mérite mieux que le dédain ou l'oubli dont elle a été l'objet depuis vingt-cinq ans qu'elle se trouve à la Bibliothèque Nationale. En effet, les traductions de Malherbe, si ignorées maintenant, offrent encore de l'intérêt. Elles nous renseignent sur les idées, souvent originales, de leur auteur, et sur l'état du français à la fin du XVI[e] siècle et au début du XVII[e]. Aussi ont-elles droit à une place dans l'histoire de notre prose. Seulement, les éditions, toutes posthumes, des *Épîtres* et des *Bienfaits* sont sujettes à caution; aussi, pour savoir comment Malherbe a cherché à rendre dans son style les phrases de Sénèque, doit-on recourir à ces feuillets, malgré leur apparence peu engageante : car nous avons là du Malherbe authentique, non adultéré.

Raymond Lebègue.

[118][1]. — Premier livre.

Autant que la filosofie a d'avantage sur les autres sciences[2], autant en a la partie de filosofie qui touche la connoissance des dieux, par dessus l'autre qui concerne les afferes des hõmmes[3]. Ell' est plus haute, plus courageuse, et, ne se tenant pas contente, comme fait l'autre, de la veue, a prins beaucoup plus de liberté, se persuadant qu'il y avoit

1. Les chiffres placés entre crochets renvoient aux feuillets du n. a. f. 5168; les chiffres romains désignent les chapitres qui divisent le texte latin. A = copie de la traduction des *Questions Naturelles*, conservée dans le manuscrit 133 Baluze. Sen. = Sénèque, *Questions Naturelles*.

2. Malherbe n'a pas traduit *Lucile virorum optime*. De même, le nom de Liberalis, qui figure au début de presque tous les livres du traité des *Bienfaits*, a été supprimé par lui, sauf au livre VII.

3. Le manuscrit porte *les hommes*. A : des hommes.

quelque chose de plus grand et de plus beau, que la nature n'avait pas voullu monstrer[1]. Somme, il n'y a pas moins de difference de l'une à l'autre que de l'homme à Dieu. L'une enseigne ce qu'il faut faire en la terre, l'autre ce qui se fait au ciel. L'une regle[2] nos erreurs et nous esclaire à resoudre les difficultés[3] qui sont en ceste vie; l'autre est bien haut par dessus ceste espaisseur où nous sommes, et, nous arrachant de l'obscurité, nous conduit à la source mesme de la lumiere. Quand à moy, je me trouve infiniment redevable à la nature, non de se laisser voir à moy du costé que tout le monde la voit, mais quand, arrivant à ce qu'elle a de plus secret et de plus retiré, j'apprens quelle est la matiere de l'univers, quelles mains l'ont basty, quelle puissance le gouverne; que c'est que Dieu; s'il est empesché du tout[4] à la consideration de soimesme, ou si quelque fois il nous daigne regarder; si tous les jours il travaille à quelque chose, ou si dès le commencement il a fait une fois pour toutes ce qu'il voulloit faire; s'il est une partie du monde ou s'il est le monde mesme; s'il a l'autorité de faire chaque jour des ordonnances et deroger à la loy des destinées, ou si ce seroit point[5] retrancher de sa grandeur et l'accuser de faute de dire qu'il ait fait des choses, où la reformation et le changement soient necessaires. Car il faut que tousjours mesmes choses plaisent à celluy qui ne sçauroit se plaire à rien qui ne soit bon; non que pourtant il soit moins libre, ni qu'il ayt moins de pouvoir, mais c'est qu'il est lui mesmes sa necessité. Si je n'avoys eu le credit d'entendre ces particularités[6], ce ne m'eust pas esté grand avantage de naistre. Car à quelle ocasion me fussé je resjouy d'avoir esté mis au nombre des vivants? Eust ce esté pour couler[7] eternellement du pain et du vin, et farcir ce [118 v°] miserable cors, qui se ruineroit tout aussi tost s'il n'estoit remply d'une heure à l'autre, passant tout ainsy ma vie que ceux qui sont à servir un malade? Ou pour craindre la mort, à laquelle nous sommes tous destinés dès le point de nostre naissance? Ostez moy ce bien inestimable, le demeurant de la vie ne vaudra pas seullement s'en eschauffer[8]. O combien l'homme[9] est peu de chose, s'il ne monte plus haut que

1. A : voulu nous monstrer. Au lieu de *nous*, il faut lire sur le manuscrit le mot *loin*, qui, placé dans l'interligne au-dessus de *monstrer*, se rapporte à une première version et que Malherbe a oublié de barrer.

2. Redresse, réprime. Sen. : altera errores nostros discutit.

3. A : et nous resoud les doutes. Malherbe a traduit *ambigua* par *ambiguïtés*, puis par *doutes*, et enfin par le mot *difficultés*, écrit dans l'interligne et peu lisible.

4. S'il est entièrement occupé à....

5. Pour l'omission de *ne* dans l'interrogation indirecte, cf. Brunot, *Histoire de la langue française*, II, 473 et III, 619-620. Ailleurs, au contraire, Malherbe emploie *ne* dans des cas où nous nous en passons : cf. ft 120, *ne s'accommode*, etc.

6. Ce mot est peu lisible. Sen. : haec. 1re version : ces secrets. 2e version : ces difficultés. A : ces merveilles.

7. Sen. : percolarem. *Percolare* veut dire *filtrer*, et ici *digérer*.

8. Sen. : non est vita tanti, ut sudem, ut aestuem. A : ne vaudra seulement qu'on s'en eschauffe.

9. Première version et A : O que l'homme. *Combien* est dans l'interligne, et le trait qui barre *que* est peu marqué.

l'humanité! Quand nous luittons aveque nos passions, que faisons nous qui soit digne de si grande louange, et, bien que nous demeurons[1] les maistres, dequoy sommes nous victorieux que de chimeres et de fantosmes? Quelle ocasion avons nous de nous vanter, pour ce que nous ne ressemblons pas à ceux qui sont parvenus au dernier degré de mechanceté? Je ne trouve pas qu'estre plus fort qu'une personne malade et de peu de complexion[2], soit chose qui merite de s'en gloriffier : il y a beaucoup de difference entre la force et la bonne disposition[3]. Vous vous estes sauvé des vices de l'ame. Vous n'avez point de deguisement au visage, dé flaterie en la bouche, ny de feintise au cueur. Vous n'estes commandé ny de l'avarice qui, ruinant tout le monde, craint de s'entretenir elle mesme[4]; ny de la luxure qui, faisant des despenses honteuses, cherche encores des moyens plus[5] deshonnestes, afin d'y pouvoir fournir[6]; ny de l'ambition, qui ne nous conduit jamais aux dignités qu'avec toutes les indignités du monde. Vous n'avez rien avancé pour tout cela; vous vous estes paré[7] de beaucoup de choses, mais non encores de vous mesmes. Car la vertu que nous recherchons est brave et magnifique, non pour ce que de soy ce soit felicité de n'avoir point de mal, mais pour ce que, laschant l'esprit et le preparant à la connoissance des choses celestes, elle rend[8] l'homme digne de se trouver en la presence de Dieu. Nous arrivons lors à la perfection de tout le bien que la condition des hommes peut esperer[9], quand, aiant mis toutes choses mauvaises sous le pied, nous prenons le haut[10] et penetrons au plus particulier cabinet de la nature. C'est alors que l'homme se pourmenant[11] parmy les astres, il[12] prend plaisir à se moquer des palais[13] des grands, voire de la terre[14] aveque tout l'or

1. Ce mot est dans l'interligne. A : demeurions.

2. A : estre plus fort qu'un qui est maladif et de petite complexion. Malherbe avait d'abord écrit *qu'un qui est maladif*; *personne* est dans l'interligne, *est* n'a pas été barré, et la correction de *if* en *e* manque de netteté.

3. Sen. : bonam valetudinem.

4. *Elle mesme* manque dans A; sur le brouillon *s'entre* est à la fin d'un interligne, et *tenir elle mesme* à la même hauteur au début d'un interligne du f° 133 r°.

5. Comme l'avait fait A, j'ai rétabli *plus* qui se trouve dans la 1re et la 2e version du mot *turpius*, mais qui, problablement par suite d'un oubli, manque dans la 3e et dernière.

6. *Afin* termine un interligne. *D'y pouvoir fournir* se trouve au ft 133 r°, au début d'une ligne.

7. Vous avez échappé à....

8. A s'inspire de la première version que Malherbe a surchargée, et écrit : *pour ce qu'elle lasche l'esprit, le prepare à la cognoissance des choses celestes, et rend....*

9. Ce mot, écrit dans l'interligne et abrégé, a été mal lu par A, qui écrit : *desirer*.

10. Sen. : petit altum.

11. A : promenant.

12. A a supprimé *il*. La répétition du sujet sous forme de pronom est fréquente dans ce brouillon, quand le sujet est séparé du verbe par une incise. De même, après une incise, Malherbe parfois répète la conjonction *que* (cf. ft 120 v° : il est necessaire que... qu'il en arrive).

13. Sen. : divitum pavimenta ridere. Chalvet traduit *pavimenta* par *beaux pavez*.

14. Première version : et mesmes de la terre. Le trait qui la barre, ne recouvre que *et mes*. A : voire mesme de la terre.

qu'ell'a desja mis entre les mains des hommes pour l'employer à leur usage[1], et qu'encores au fond de ses entrailles elle reserve à l'avarice de nostre posterité. [119] Car de despriser les galeries, les planchers[2] marquetés d'ivoire, les bois taillis[3], les conduits des rivieres qu'on destourne dans les maisons, c'est chose qu'il ne sçauroit faire que premierement il n'ait cercuy[4] le monde, et que d'en hault il n'ait consideré la petitesse de la terre, couverte de mer en la plus grand part[5], et le plus souvent inhabitable aux lieux où ell'est descouverte, ou pour une excessive chaleur, ou pour une froidure trop violente. Et lors[6] je ne crois pas qu'il se puisse garder de dire en soimesme : Est il vray que ce soit là le point de qui tant de nations debatent le partage par le fer et par le feu[7]? O que les bornes des hommes sont ridicules : que les Daces demeurent au dela de l'Istre[8], que la Marmare[9] enferme les Thraces, l'Euphrate arreste les Parthes, le Danube divise la jurisdiction[10] des Rommains de celle des Sarmates, que le Rhin soit le bout de la Germanie, que les monts Pyrenées s'eslevent entre la France[11] et l'Espagne, qu'une grande campagne pleine de sablons et de solitudes separe l'Egypte des Æthiopies[12]. S'il estoit possible que les fourmis eussent l'entendement d'homme[13], ne feroient ils[14] pas la mesme division d'une aire en plusieurs provinces? Quand vous aurez eslevé vostre ame à ces choses qui sont veritablement grandes, combien de fois, voyant marcher deux camps les enseignes desployées et, comme si c'estoit pour quelque chose d'importance, une cavallerie tantost marcher en avant[15], et tantost s'eslargir sur les ailles, aurez vous envie de dire :

La bande noire aux campagnes s'espand.

Ceste façon de courre appartient proprement aux fourmis, qui travaillent en un lieu trop estroit. Et de fait, en quoy different ils de nous, sinon

1. A : pour estre employé à leur usage.
2. Doublet dans l'interligne : les lambrissures. A ne l'a pas reproduit. On trouve *lambrissure* chez Robert Estienne et en 1605 (Dictionnaire de Godefroy).
3. Chez A, au lieu de *les bois taillis*, on lit *les forests suspendues sur des voutes*.
4. Il n'ait fait le tour de... — Sen. : circumeat. A : circuï. Les dictionnaires du temps donnent seulement la forme *circui*.
5. A : grand'part. Cf. ft 126 v°, grand'abondance.
6. Ces deux mots, écrits dans l'interligne, sont peu lisibles. A : Alors.
7. A : par le feu et par le fer. Les mots *fer* et *feu* sont surchargés.
8. Première version : que les Daces ne passent pas le Danube.
9. Première version et A : le Strymon. On peut lire dans les éditions du XVI^e^ siècle *Isthmus Samothraces* ou *Æmus Thracas*; mais le texte communément adopté était *Strymo Thracas includat*. Malherbe semble ici avoir adopté la conjecture de Pincianus, qui écrit dans ses notes sur les *Questions Naturelles* : « Scribendum forte, *Isthmus suus Thracas includat*, ut intelligat de Isthmo Thracicae Chersonesi.... »
10. A a mal lu et écrit *la possession*.
11. Sen. : Gallias. A : la Gaule.
12. Sen. : Æthiopias. A. : de l'Ethiopie.
13. A : l'entendement tel que les hommes.
14. *Fourmi* est encore du masculin dans les dictionnaires de Nicot et de Cotgrave. La première édition du dictionnaire de l'Académie française (1694) le fait exclusivement du féminin.
15. Première version et A : s'avancer pour descouvrir. 2^e^ version : se pousser en avant.

en ce qu'ils n'ont pas une si grande masse de corps? Ce n'est qu'un point que toute ceste grandeur où vous naviguez, où vous faites vos guerres et disposez vos roiaumes, lesquels semblent encores plus petits quand des deux costés ils sont environnés de l'ocean. Là haut il y a des espaces infinis qu'il est permis à l'esprit de posseder, pourveu qu'il se despouille du cors autant qu'il luy sera possible, et paroisse pur et net, content de peu de chose et deschargé de toute superfluité. Quand il y est arrivé, il s'y nourrit et s'y fortiffie, et, comme delivré de prison, reprend possession du lieu de son origine, ayant pour tesmoignage de sa divinité le plaisir qu'il prend aux choses divines, lesquelles il regarde comme [119 v°] siennes et non comme estrangeres. Il voit à son aise lever les astres, il les voit coucher et, combien qu'ils s'accordent, tenir toutesfois chacun un chemin different. Il prend garde où chaque estoille commence de luire, en quel lieu ell'est en sa perfection, quelle route elle tient[1], et jusques en quelle part elle descend. Il espluche curieusement toutes ces choses l'une après l'autre, et met peine de s'en informer, comme sachant bien que c'est à luy qu'en importe la connoissance; et meprise lors[2] la petitesse de sa premiere demeure, quand il voit que le dernier rivage de l'Espagne n'est point tant esloigné des Indes qu'une barque avec le vent à propos n'arrive de l'un à l'autre en l'espace de fort peu de jours. Mais en la region du ciel il y a du chemin pour trente années à celuy des astres qui va le plus viste, bien qu'il ne s'arreste en nulle part, et que tousjours il chemine avec une pareille diligence. C'est là qu'en fin il[3] parvient à l'intelligence de ce que long temps il a cherché. C'est là que premierement il commence de[4] connoistre Dieu. Qu'est ce que Dieu? L'ame de l'univers. Qu'est ce que Dieu? Tout ce qui se voit et qui ne se voit pas. Et c'est là qu'en fin il recouvre sa grandeur, qui est telle qu'il ne s'en peut imaginer de plus grande. Si Dieu seul est toutes choses, il faut croire qu'il comprend[5] et dedans et dehors tout ce qu'il a faict. Quelle difference donc trouvons nous entre sa nature et la nostre? La meilleure partie de nous, c'est l'esprit; en Dieu, hors l'esprit, il n'y a chose quelconque. Ce n'est tout que raison[6], combien que l'aveuglement est si grand icy bas, que les hommes, au lieu de l'estimer tel qu'il est, beau, reglé, ferme et constant en ses resolutions, tant[7] que rien ne le peut estre davantage, ils se figurent[8] neantmoings je ne sçay quoy de fortuit et de tumultueux, qui chemine à l'aventure parmy les foudres, les nuées, les tempestes et

1. *Ti* est à la fin de la ligne, et *ent* au début d'une ligne du ft 132.
2. Première version : Et lors il meprise. *Lors* et *il* ont été barrés, et Malherbe a récrit *lors* après *meprise*. A, oubliant *et*, a rétabli par erreur *il*.
3. L'esprit.
4. A : il commence à...
5. Sen. : opus suum et extra et intra tenet.
6. Sen. : Totus ratio est. A : il est tout raison.
7. A omet ce mot, qui sur le brouillon suit des mots barrés.
8. A supprime *ils* et rétablit entre *se* et *figurent* le mot *le* que Malherbe avait barré.

toutes autres choses semblables, dont la terre et ce qui est voisin de la terre, est ordinairement battu. Et cest erreur n'abuse pas seullement le menu peuple[1], mais est mesmes parvenu jusques à ceux qui font profession ouverte de sagesse. C'est grand cas qu'il soit des hommes si presumptueux qu'ils pensent[2] avoir un entendement capable de gouverner eux et tout le reste du monde, et toutesfois estiment que cest univers, duquel nousmesmes sommes une portion, n'ait point de conseil et soit porté casuellement[3], ou par une temerité sans dessein et sans ordre, ou par la nature ignorant[4] elle mesme ce qu'elle fait. Combien pensez vous qu'il est [120] expedient de sçavoir ces particularités, et d'assigner des limites à toutes choses, comme : jusques où s'estent la puissance de Dieu; s'il a fait luy mesme la matiere, ou s'il la trouva faicte devant que[5] de l'employer; si l'idée fut premier que[6] la matiere, ou la matiere premier que l'idée; si Dieu fait entierement tout ce qu'il luy plaist; si bien souvent plusieurs choses sortent imparfaites de sa main; et s'il est possible qu'un si grand ouvrier face rien de mal à propos, non par ignorance, mais faute que la matiere ne s'accommode et n'obeït pas[7] à la science? Toutes ces considerations ne nous eslevent elles pas au dessus de ce qui est mortel, et ne nous rangent elles pas à quelque chose de meilleur que la condition ordinaire des hommes? Vous[8] me demanderez à quoy cela sera bon, et je vous repondray que, si je n'en remporte autre chose, pour le moings en auray je ce point que jè trouveray toutes choses estroites entre les hommes, après que j'auray consideré la grandeur de Dieu. Mais nous en parlerons puis après.

I. — Venons à cest'heure à notre discours, et voions ce que nous peut apprendre la philosofie touchant les feux que lon voit traverser l'air. Leurs demarches obliques et leur promptitude impetueuse nous font juger qu'ils sont poussés aveque une grande violence. Vous diriez qu'ils ne vont pas, mais que plustost ils sont jetés. Il en est de beaucoup de façons toutes differentes[9]. Il y en a qu'Aristote appelle Chevres; si vous me demandez pour quoy, je vous demanderay que premierement

1. A : Et cet erreur n'a pas seulement saisi le menu peuple. Première version : Et cet erreur n'a pas seullement abusé le menu peuple. *Abusé* a été barré, et au-dessus de *a* Malherbe a écrit *buse*, qui peut être pris pour le mot *saisy*; A aura mal lu, puis transposé. — Le mot *erreur* a été longtemps des deux genres; Cotgrave et l'Académie ne lui reconnaissent que le genre féminin.

2. Sénèque dit plus brièvement : Sunt qui putent....

3. Au hasard.

4. A : la nature qui ignore....

5. A : avant que. La conjonction *devant que* fut en usage pendant le XVII^e^ siècle, mais elle ne figure pas dans le dictionnaire de l'Académie.

6. Cette expression, qui signifie *avant*, est fréquente chez Malherbe (Brunot, *op. cit.*, II, 382).

7. On dirait aujourd'hui *faute que la matière... obéisse*.

8. Malherbe et Du Ryer disent *vous*, Goulart et Chalvet tutoient.

9. A n'a pas reproduit cette phrase, mais seulement son doublet, qui la précède sur l'interligne : *Ils ont plusieurs formes, qui toutes sont differentes l'une de l'autre.*

vous me rendiez raison pour quoy vous les voudriez appeller Boucs [1]. Mais si, pour avoir plustost faict, nous nous voullons accorder de ne nous faire point ces questions inutiles, enquerons nous de la chose mesme, sans nous estonner pour quelle ocasion Aristote a donné le nom de chevre à ce globe de feu. On en vit un de ceste forme et de la grandeur d'une lune, au temps de la guerre que fit Paulus à Perseus, roy de Macedoine [2]. Et nous mesmes avons veu plus d'une fois paroistre une flamme en forme d'une grande pile [3], puis tout aussitost s'esvanouyr au milieu de sa course. Un semblable prodige apparut environ le trepas d'Auguste de divine memoire, un autre en la mort de Sejanus, et de mesme façon aussy nous fut denoncé [4] le trepas de Germanicus. Vous me direz : « Vous estes donc si mal avisé de croire que les Dieux prennent la peine de nous signifier quand il doit mourir quelcun, et qu'il y ait en la terre chose si grande qui merite que le monde soit adverty de sa ruine? » — Nous en [120 v°] parlerons une autre fois, en la dispute que nous ferons si toutes choses marchent avec une certaine ordonnance, et sont tellement entrelassées que ce qui precede soit la cause ou le signe de ce qui doit avenir. Par mesme moien nous verrons s'il est vray que les Dieux se donnent soin des afferes des hommes, ou si la disposition mesme des choses, avant que de rien faire, aveque certaines marques nous en donne l'advertissement. Cependant [5] mon opinion est que ces feux procedent d'un air broyé aveque vehemence, quand, s'estant panché d'une part [6], il ne se retire point, mais vient au combat contre soimesme. De ceste agitation naissent les Chevrons [7], les Globes, les Torches et les Embrasemens. Mais s'il n'est touché que bien legerement, et seulement frotté par maniere de dire, il en sort moins de lumiere, qui donne aux astres une apparence de chevelure. Et alors, ces feux qui sont très petits, tracent aussy dans le ciel une très petite voie; et pour ceste ocasion [8] il n'est quasi point de nuit que nous n'en voions, car il n'est pas besoin, pour les faire, que l'air soit beaucoup agité. Et pour achever en un mot, ils se font de la mesme façon que les foudres, mais aveque moins de violence, comme les nuées sont cause des esclairs en s'entrefroissant doucement [9], et des foudres quand elles sont poussées avec une force plus impetueuse. Aristote en rend

1. Sen. : quare haedi vocentur. La première version de ce passage donne un sens différent : *pourquoy ils sont appellés Boucz*; Goulart, Chalvet et Du Ryer ont traduit à peu près comme elle.

2. Ces trois mots sont une addition de Malherbe.

3. A : un grande pile. Sur l'original l'*e* de *une* est peu visible. Sen. : flammam ingentis pilae specie. Le dictionnaire français-latin de R. Estienne (1549) donne l'explication du mot *pile* : « Une pile, ou pelote à jouer, et esteuf : Pila ». Cf. dic. Littré, *Pile*, 2, et Du Cange, Pila, 3.

4. Annoncé.

5. Sen. : Interim.

6. D'un côté.

7. Sen. : trabes. Ce mot et les suivants désignent des météores.

8. Sen. : ideo.

9. Les mots *sont cause des esclairs* sont dans l'interligne; A les a placés à tort après *doucement*.

ceste raison : il sort de la terre plusieurs respirations qui sont differentes, les unes humides, les autres seches, les unes froides et les autres propres à concevoir le feu; n'estant pas chose estrange qu'il sorte de la terre des exhalations en grand nombre et de toutes qualités, veu mesme que dans le ciel toutes choses n'ont pas une semblable couleur, mais la rougeur de la Canicule est plus esclatante, celle de Mars plus foible; et quand à Juppiter, il n'en a du tout point, mais reluit simplement d'une lumiere toute pure. Il est donc necessaire qu'en la grande abondance de tant de petits cors, qui sortent de la terre et montent en haut, qu'il en arrive aux nuées quelques-uns propres à la nourriture du feu, qui se peuvent embraser ou par une collision, ou mesmes au simple sentiment qu'ils ont des raions du soleil [1]; car icy bas mesme nous voions que la paille couverte de souffre s'allume par la presence d'un feu qui ne la touche point. Il est donc vraysemblable que telle matiere s'estant assemblée dans les nuées, se peut aisement allumer, et qu'il en peut sortir des feux ou plus grands ou plus petits, sellon que les forces en sont ou plus grandes ou plus petites. Car c'est la plus grossiere ignorance du monde de penser que les estoilles tombent, ou saillent [2] de place en autre, ou qu'elles puissent rien perdre de ce qu'elles ont [121]; d'autant que, s'il estoit ainsy [3], c'est chose certaine qu'elles ne fussent plus il y a long temps; car il ne se passe pas une nuit que plusieurs d'entre elles ne semblent cheminer, et estre tirées l'une d'un côté, l'autre de l'autre; et toutesfois on les retrouve tousjours en leur place accoustumée, et avec une mesme grandeur. Il s'ensuit donc que ces feux naissent au dessous d'elles, et qu'ils s'esvanouissent bien tost, comme n'ayants aucun fondement, ny demeure qui leur soit asseurée. — « Pour quoy donc ne les voit on cheminer de jour? » — Que seroit ce, si je vous disois que de jour il n'est point d'estoilles, pour autant qu'on ne les voit [4] point? Tout ainsy qu'elles se cachent et sont offusquées de la splendeur du soleil, ainsy n'est il pas impossible qu'il coure [5] de ces feux par le ciel en plain midy; mais à cause de la clairté du jour ils ne se decouvrent pas; et, si quelquefois il s'en voit, c'est qu'ils ont tant de vertu [6] qu'ils peuvent au travers du jour faire paroistre leur clairté particuliere. De nostre temps, il s'en [7] est veu de jour une infinité, les unes tournées du levant au ponant [8], les autres du ponant au levant. Les mariniers prennent ce deplacement de beaucoup d'estoilles pour conjecture qu'il

1. Sen. : sed etiam afflata radiis solis.
2. Bondissent, sont projetées. Sen. : transilire. A : aillent. Il y avait d'abord *tressaillent*, puis Malherbe a rayé *tres*. Cf. ft 130 : Ils tressaillent.... Ils saillent.
3. S'il en était ainsi. *D'autant que* est synonyme de *car, parce que*.
4. Ces sept mots sont en interligne. A : pour ce qu'on ne les voit point.
5. A : qu'il erre. *Coure* est dans l'interligne, et au-dessus il y a un mot formé de lettres très petites, qui semble être la négation *ne*.
6. Force, pouvoir. Sen. : vis.
7. *En* se rapporte à *estoilles*.
8. L'occident.

y aura de là tempeste; de maniere que, si c'est signe de vents, il faut que les vents soient au mesme endroict, c'est à dire en cest air qui remplit l'espace d'entre la lune et la terre. En une grande tempeste il apparoist certaines estoilles[1], qui semblent assises au haut des voiles, et lors ceux qui courent fortune[2], pensent estre secourus de Pollux et de Castor[3]. Ce qui leur donne bonne esperance, c'est que lors on voit desja la tempeste commencer à se rompre, et les vents à se retirer. Les feux sont quelquefois portés et ne demeurent pas fermes. Gilippus, s'en allant à Syracuse, vit une estoille arrestée au haut de sa lance. Aux armées des Rommains on a veu flamber pila[4], pour[5] estre tombé sur eux de certains feux, qui bien souvent frappent les animaux et les plantes aussy rudement que la foudre mesme[6], et par fois, comme ils sont poussés avec moins de force, ne font que glisser et s'assoir tout bellement, sans blesser, ny donner aucune attainte. Les uns se font en temps d'orage, les autres au plus beau jour du monde, sellon que la disposition de l'air est susceptible de feu; car il tonne quelquefois en temps serain, pour la mesme raison qu'il tonne en temps nubileux, quand l'air est battu l'un contre l'autre[7]. Et combien qu'il soit [121 v°] plus luisant et plus sec, si[8] est ce qu'il ne laisse pas de s'amasser, et de faire des corps qui ressemblent aux nuées et[9] font bruit comme ils viennent à estre frappés. De là vient que nous voions quelquefois des Chevrons, quelquefois des Boucliers, et des figures de grands feux espandus, quand une mesme cause, mais plus grande et plus forte, a rencontré semblable matiere.

II. — Voyons maintenant comme se fait ceste lueur qui paroist alentour des astres. Nous lisons que le jour que le celeste Auguste[10] entra dans Romme, à son retour d'Apollonia[11], on vit tout alentour du soleil un cercle avec le mesme bigarrement[12] de couleurs que celuy que nous voyons ordinairement en l'arc en ciel. Les Grecs l'appellent Aire[13], et nous fort à propos le pouvons appeller Couronne. Comme cela se fait, je m'en vois[14] le vous dire : jettez une pierre dans une fontaine, vous verrez incontinent l'eau se separer en beaucoup de rondeurs, des-

1. A : il apparoit des estoiles.
2. Sen. : periclitantes.
3. Tel est l'ordre suivi par Sénèque. Goulart, Chalvet et Du Ryer l'ont interverti, ainsi que A, qui écrit *de Castor et de Pollux*.
4. A : flamber des javelots.
5. *Pour*, suivi de l'infinitif, est souvent synonyme de *parce que, du fait que*.
6. Ce mot, ajouté après coup sur la ligne et peu lisible, a été omis par A.
7. Sen. : aere inter se colliso.
8. L'expression *si est ce que*, que l'on retrouvera plus loin, équivaut à *pourtant, il n'en est pas moins vrai que....*
9. Première version et A : nuées, lesquels font bruit. *Et* est dans l'interligne, et le trait qui barre *lesquels* est peu marqué.
10. Les mots *le celeste* sont dans l'interligne. A : le jour qu'Auguste....
11. A : Apollonie.
12. Ce mot est en interligne. A : bizarrement.
13. Première version : αλὼ. Goulart : Halos. Chalvet : Halo.
14. Ancienne orthographe de *je vais*. Cf. ft 126 : je m'en vois vous dire....

quelles la premiere sera très petite, l'autre plus grande, et les autres d'après encores davantage, selon qu'elles sont plus esloignées, jusques à ce que l'esbranslement se perde et s'applanisse comme le reste de l'eau qui ne s'est point ressentye de ceste agitation. Il faut faire compte qu'en l'air il en arrive tout de mesme : quand il est epaix, il peut estre frappé, de sorte que la clarté du soleil, ou de la lune, ou de quelque autre estoille, le venant à rencontrer[1], le faict escarter en forme de cercles. Car l'humeur[2], l'air, et toutes choses à qui le coup peut donner forme, estant poussées, prennent la figure mesme de ce qui les pousse. Or toute lumiere est ronde. Il faut donc que l'air estant frappé de quelque lumiere, devienne rond. Pour ceste ocasion les Grecs ont donné le nom d'aire à telle maniere de clartés, d'autant que le plus souvent les lieux destinés à battre les bleds ont la forme ronde. Mais il ne faut pas croire que ces clairtés (soient[3] aires ou couronnes) se facent auprès des astres; car elles en sont bien loing[4], encores qu'elles semblent les environner. Au contraire elles se font assez près de terre; mais nostre veue, qui s'abuse ordinairement à cause de son imbecillité, pense qu'elles soient à l'entour des astres. Or il est impossible que se face rien de tel près du soleil ny des estoilles, d'autant que l'air y est subtil et delié. Car il est bien aisé que les corps qui sont epaix et serrés, reçoivent des impressions; mais en ceux qui sont rares, les formes ne trouvent où s'arrester. Mesmes aux bains on peut remarquer alentour de la lampe quelque chose de semblable à cause de l'obscurité de l'air, qui est espaix; mais sur tout cela se voit fort souvent quand l'Auster[5] souffle, [122] à cause que l'air est alors extremement gros et pesant[6]. Quelque fois elles se dissipent et se perdent peu après ; quelque fois elles ne se rompent qu'en un endroit, et du mesme costé que se rompt la continuité de la couronne les mariniers s'attendent d'avoir du vent : la tramontane, si c'est vers septentrion, et Favonius[7] si c'est du costé vers l'occident. Ce qui monstre bien que les vents et ces couronnes se font en une mesme region du ciel, au dessus il ne s'y fait ny l'un ny l'autre. Adjoustez à ces raisons que jamais la couronne ne se compose, sinon quand l'air est paresseux et ne bouge d'une place. Autrement, il ne s'en voit point, d'autant que, comme l'air est ferme, il est capable d'estre poussé deçà et delà, et pour la mesme raison peut retreuver une forme; mais, quand il remué, il n'est pas possible que la clairté mesmes le puisse frapper, et, ne donnant pas loisir à la forme de

1. A : quelque autre estoile venant à le rencontrer.
2. L'eau.
3. Le dictionnaire Littré donne des exemples du XVI^e^ siècle, où cette expression se conjugue et devant un nom au pluriel se met à la troisième personne du pluriel.
4. Ici se termine ce qui reste de la copie A.
5. Vent du midi.
6. Sen. : maxime grave et spissum.
7. Sen. : Favonius. Goulart : le vent surnommé Favonius ou Zephyrus, ou vent d'Oest. Chalvet : le vent fueillu.

s'imprimer, il se dissipe du premier coup. Jamais donc vous ne verrez de telles figures que l'air ne soit si ferme et si pressé qu'il puisse retenir la ligne de la lumiere[1] qui tombe sur luy, ce qui ne se fait pas sans cause. Reprenons l'exemple que nous avons tantost mis en avant. Une petite pierre jettée dans une fontaine, dans un lac, ou dans toute autre espece d'eau retenuë, fait un nombre infiny de cercles; ce qu'elle ne fait pas en une riviere, pour ce que l'eau qui s'enfuit continuellement, empesche qu'il ne s'y puisse faire aucune figure. Il en est ainsy de l'air : celuy qui demeure, peut prendre forme; celuy qui passe, ne se rend pas traitable[2] et compte autant de figures qu'il s'en sçauroit presenter. Comme ces couronnes dequoy j'ai fait mention, viennent à se dissiper egalement et s'esvanouyssent en elles mesmes, c'est signe de beau temps et de bonasse[3]. Quand elles s'ouvrent par un costé, c'est signe de vent du costé de l'ouverture. Si elles s'ouvrent en plusieurs lieux, c'est signe de tempeste. De ce que nous avons dit on peut assez clairement comprendre pour quoy cela se fait; car, si la face en est universellement egale, cela monstre que l'air est temperé et paisible; par consequence, s'il y a de l'ouverture d'un costé, c'est signe que l'air y pousse et qu'il en sortira du vent. Mais quand de tous costés ell'est rompue et deschirée, il faut croire qu'elle est assaillie de plusieurs endroits et que l'air inquiet la tourmente de toutes parts; et pour ce, en une telle inconstance du ciel qui fait en mesme temps tant de differens efforts et est en peine autant d'un costé que de l'autre, il y a de l'apparence que les vents se batent et qu'il y aura de la tempeste. [122 v°] Ces couronnes se remarquent ordinairement de nuit alentour de la lune et des autres estoilles; mais de jour il ne s'en voit que fort peu souvent, si bien qu'il y a eu des Grecs qui ont soustenu qu'il ne s'en faisoit du tout point, combien que les histoires les dementent. L'ocasion est que[4] la clairté du soleil est plus forte, et l'air qui en est agité, se lasche davantage[5] à cause de la chaleur; mais la lune, ayant moins de force, est plus aisement soustenue de l'air; et mesme le reste des estoilles[6] sont foibles, et n'est pas possible qu'elles rompent l'air, à cause qu'elles ont trop peu de vertu. C'est pour quoy leur image s'imprime, trouvant une matiere solide et qui ne luy cede pas. Car il ne faut pas que l'air soit si espaix qu'il rejette du tout la lumiere qui luy est envoyée, mais aussy ne faut il pas qu'il soit si lasche et delié que les rayons, venans à le toucher, ne trouvent aucune prise pour s'arrester. Les nuits ont ceste temperature[7]; car alors les

1. Malherbe n'a pas traduit l'adjectif *rotundi*, qui précède *lineam luminis*.
2. Sen. : non det sui potestatem.
3. Le terme de *bonace* se disait de la mer qui s'est calmée après une tempête, et aussi du beau temps en général.
4. Sen. : Causa autem raritatis haec est, quod....
5. Sen. : solutior est.
6. Première version : pour ce que les estoilles....
7. C'est-à-dire l'état de l'air qui convient pour que « leur image s'imprime ».

estoilles[1] frappant l'air avec une clarté legere et ne le battant pas rudement, luy font aisement recevoir une impression, d'autant qu'ils le rencontrent plus espaix qu'il n'est ordinairement de jour.

MALHERBE.

(*A suivre.*)

1. Première version : les astres. Malherbe a oublié de corriger *ils*, qui se rapporte *astres*, en *elles*.

MÉLANGES

LETTRES INÉDITES DE BÉRANGER A SCRIBE ET Mme SCRIBE

Quand Paul Boiteau réunit, en quatre volumes, la correspondance de Béranger, il ne manqua pas de solliciter la communication des lettres que le chansonnier avait écrites à Scribe, et surtout à sa femme, née Marduel, et mariée en premières noces à un négociant en spiritueux nommé Biollay.

Cette communication fut accordée, mais des considérations qui étaient de mise alors firent qu'on n'en tira guère parti, et, sauf quelques fragments de lettres à Mme Scribe, — en ce temps-là Mme Biollay, — ces lettres sont demeurées inédites.

Nous les donnons maintenant d'après les originaux, conservés dans les papiers de Scribe. On y apprendra à bien connaître les deux correspondants : Béranger, bon, serviable, toujours prêt à donner un conseil ou un appui cordial; la jeune femme, nature agissante et esprit solide, qui parvint à surmonter, lors de sa première union, des difficultés commerciales qu'on entrevoit ici, et qui pendant la seconde, sut se trouver sans effort à la hauteur des avantages pécuniaires que lui valut son mariage avec Scribe, véritable associée d'un homme de lettres qui ne dédaignait pas les profits de sa profession.

P. B.

I[1]

A Madame Biollay.

Je suis contraint de faire mes adieux à M. et Mme Biollay par un mot jeté à la poste, et il m'est impossible de retourner à la Villette comme je me l'étais promis. J'ai toujours été occupé d'affaires ennuyeuses et assez souffrant pendant les jours que j'ai passés ici. Je prie M. et Mme Biollay de n'attribuer qu'à cela l'impolitesse que je suis forcé de leur faire, et j'espère qu'ils voudront bien m'excuser et croire à toute mon amitié et à tout mon dévouement à Fontainebleau comme à Paris.

Je les prie aussi de se charger de mes compliments pour père, mère, sœur et frère.

Pour la vie leur bien affectionné,

BÉRANGER.

19 août 1835.

1. Cette lettre n'est pas la première que Béranger écrivit à Mme Biollay. Elle fut précédée au moins d'une autre lettre, datée du 11 décembre 1828, et qui a été imprimée dans la *Correspondance* (t. I, p. 344), sauf le post-scriptum suivant :

« Je voudrais remplir la promesse que je vous ai faite d'aller visiter la Villette; mais dans ce moment, je ne puis pas encore avoir ce plaisir. »

Suscription : Madame madame Biollay, grande rue n° 23bis, à la Villette (Banlieue).

II

J'ai reçu hier, ma chère dame, la réponse du Président du Conseil. Il regrette de n'avoir pas eu plus tôt connaissance de cette affaire, pour laquelle il a écrit et parlé au Garde des sceaux, afin de voir s'il ne serait pas possible de la soumettre à un nouvel examen, ce qu'il semble peu espérer, je ne vous le dissimule pas. J'ai envoyé sur-le-champ copie du paragraphe à M. Labrouste et j'aurais bien voulu pouvoir vous aller communiquer la lettre; c'était mon projet hier; mais demain samedi je pars pour Fontainebleau, où je ne croyais aller que la semaine prochaine, et j'en suis réduit à vous écrire cette demi-bonne nouvelle. A mon retour, qui aura lieu avant huit jours, si j'ai quelque chose de mieux à vous apprendre, je me mettrai en route pour la Villette.

Thiers ne m'a pas répondu, quoiqu'il m'ait fait dire qu'il me répondrait. Je vais encore lui écrire un mot pour le stimuler.

Mille amitiés à toute la famille et au mari.

Recevez, madame, l'assurance de mon dévouement.

BÉRANGER.

Passy, 12 septembre 1835.

III

Ma chère Madame Biollay, j'apprends une nouvelle qui m'afflige beaucoup, c'est le changement de position de Lemaire, qui perd la direction du *Bon Sens*. Comme c'est une pratique que je vous ai procurée et qu'il est possible que cette maison vous doive, je m'empresse, sous le sceau du secret bien entendu, de vous en donner avis, pour que vous tâchiez de faire solder vos comptes, s'il y en a à acquitter encore. Vous concevez que c'est bien entre nous que cet avertissement doit rester; mais faites-en usage le plus tôt possible.

Cette triste circonstance m'empêchera d'aller à Paris au commencement du mois prochain, comme j'en avais le projet. Je n'ai aucun moyen de servir Lemaire dans cette circonstance et je vois qu'il compte sur moi pour des choses que je ne puis faire. J'aime mieux retarder le petit voyage que je devais faire, que de me trouver jeté dans un gâchis que je ne puis débrouiller.

En allant à Paris, j'avais bien l'intention de vous aller voir, comme je vous l'avais promis, ou, pour mieux dire, comme je m'étais promis de ce plaisir; j'espérais que vous me feriez savoir quelle suite avait eue votre affaire Hutteau, non pas que j'aie conservé grande espérance de la voir se renouer, mais je voudrais être sûr que la mauvaise fin qu'elle a eue n'a pas trop affligé M^lle^ Emilie et la famille.

Si M. Biollay est revenu, faites-lui bien toutes mes amitiés. Ne m'oubliez pas auprès du papa, de la maman, du frère et de la sœur,

et si vous en avez le temps, soyez assez bonne pour me donner de vos nouvelles.

Votre tout dévoué. BÉRANGER.

Fontainebleau, 28 octobre 1835.

IV

A Biollay.

Grand merci, mon cher M. Biollay. J'ai reçu avant hier soir les deux caisses en bon état, à l'exception de la fleur d'oranger, qui a gelé en route et a cassé le bocal. Mais comme elle était en glaçon, il s'en est perdu très peu. J'ai rangé moi-même et avec soin les quinze bouteilles de Bourgogne, me promettant bien de le comparer au souvenir qui m'est resté du fameux Chambertin. Nous verrons s'il mérite tous les éloges que vous en faites. Ce que je crains d'abord, c'est que vous ne me l'ayez marqué au-dessous du prix de vente, pour vous conformer à celui de ma commande. Vous et Madame êtes vraiment trop généreux pour moi. Vous m'accablez de cadeaux, de soins et d'attentions que je ne puis acquitter que par des sentiments de gratitude. Encore cette fois, du Garus et du Rosolio, sans reparler de la fleur d'orange, tous objets que vous ne portez pas en compte. Et comment voulez-vous que jamais je m'acquitte avec vous? Soyez sûrs au moins tous les deux, que si vous n'écrivez rien de tout cela, moi j'en tiens note exacte, heureux si dans quelque circonstance, je puis vous donner de nouvelles preuves de l'intérêt que je prends à tout ce qui vous concerne et de mon dévouement sincère et durable. Je n'attendrai pas pour cela les 25 000 francs de rentes que vous me souhaitez, et qui n'arriveront jamais. Quant au capital d'un si beau revenu, je vous le souhaite bientôt, à la condition pourtant que vous vous retiriez à Fontainebleau, avec la belle-sœur, qui pourrait bien alors rètrouver son prétendu de Malesherbes.

Je présume que le procès doit être jugé. Aussi ai-je attendu un jour pour vous accuser réception de votre envoi, pensant que peut-être il m'arriverait des nouvelles aujourd'hui. Mais je fais si peu de fond sur cette affaire, que je me suis décidé à ne pas attendre davantage. Je compte bien plus sur votre entente commerciale, sur les peines que vous vous donnez, sur celles que prend M^me^ Biollay, que sur l'argent du curé, pour vous voir un jour aussi heureux que vous le méritez tous deux et que je vous le souhaite du fond de mon cœur.

Réitérez mes amitiés à toute la famille et croyez-moi tout à vous.

BÉRANGER.

Fontainebleau, 31 décembre 1835.

Faut-il vous conserver vos caisses?

V

Grand merci, madame, de l'intérêt qui vous fait me demander de mes nouvelles, puisque c'est pour moi une occasion d'en avoir des vôtres et de toute votre famille. J'ai été un peu souffrant de la poitrine ; il n'y a que peu de jours que cette affection assez douloureuse a cédé au beau temps. Sans être très malade, je n'aurais pu aller à Paris, car la vie que je suis obligé d'y mener eût augmenté mon indisposition. j'ai eu une triste occasion de faire ce voyage. Ma pauvre tante, placée à Sainte-Périne, y est morte d'une attaque d'apoplexie en huit jours, après un court séjour de six semaines. Le sacrifice que j'avais fait pour la faire entrer dans cette maison qu'elle appelait de tous ses vœux et où elle se trouvait si bien ne lui a pas profité. Dès sa première attaque elle perdit connaissance et comme j'étais moi-même indisposé, averti dans les derniers jours de son agonie, je jugeai ma présence inutile ; d'ailleurs Perrotin et M. Béga étaient là pour veiller à tout.

A présent me voilà au travail et je ne sais plus quand je pourrai aller à Paris, où quelques personnes me feraient seules désirer de faire encore quelques voyages, car, à vous vrai dire, Paris m'effraie plus qu'il ne me charme. Me voilà vieux bourgeois de province, craignant de me déranger et désirant plutôt voir mes amis ici que de courir après eux dans votre ville de boue et de bruit. Vous autres, jeunes gens, vous ne concevez guère un pareil goût. Avant une trentaine d'années vous penserez peut-être comme moi.

Je suis bien aise d'apprendre que le mari fait un bon et fructueux voyage. Encore un peu de courage et vous aurez triomphé de tous les obstacles. Vous aurez bien mérité tous deux la petite fortune qui, je l'espère, vous récompensera de tant de peines.

Je voudrais bien que le projet d'établissement de Mardùel put se réaliser. Il doit désirer de travailler pour son propre compte. Ce que je regrette, c'est de n'avoir pu le servir comme il le souhaitait, mais j'ai plusieurs amis indiscrets qui y ont mis de nouveaux obstacles, car ils se sont servis de mon nom pour frapper à la seule porte que je connaisse maintenant pour les services d'argent, et il en est résulté quelques accès d'humeur de la part du patron, ce qui m'empêchera longtemps de lui proposer de nouvelles affaires d'obligeance.

Vous allez donc avoir votre sœur pour commis. Vous êtes bien heureuse vraiment d'avoir un pareil second! Je ne doute pas du plaisir qu'elle-même aura de vivre auprès de vous. Mais ce sera une perte pour l'intérieur du papa et de la maman, qui vont se trouver seuls sur leur montagne. Dites-moi donc pourquoi ils s'obstinent à ne pas aller demeurer à leur halle aux cuirs? Je crains que cela ne leur porte malheur. Je n'ai plus de crédit de ce côté; qu'ils prennent garde! Ne trouveraient-ils pas d'ailleurs du profit à louer leur maison de campagne? Je vous demande pardon de ces réflexions, qui ne me sont sug-

gérées que par l'intérêt que je leur porte et qu'ils méritent si bien d'inspirer.

Puisque je ne sais plus quand j'irai à Paris, je ne puis trop vous renouveler l'assurance de vous aller voir bientôt. Mais soyez sûre pourtant, que n'irais-je y passer que vingt-quatre heures, je voudrais vous aller dire un petit bonjour. Un peu plus aimable en cela que vous qui avez passé tant de temps ici, sans presque me venir voir. Il est vrai que de jeunes mariés sont plus amusants qu'un vieux solitaire.

Sans rancune toutefois. Faites toutes mes amitiés à Emilie, à Marduel et aux bons parents. Et ne m'oubliez pas surtout auprès du mari quand il sera de retour.

Croyez-moi tout à vous de cœur et pour la vie.

Votre tout dévoué. BÉRANGER.

Fontainebleau, 30 mai 1836.

VI

A Biollay.

Mon cher monsieur Biollay, peut-être les journaux vous apprendront-ils ma présence à Paris, pour le convoi de ce digne Carrel. Si je ne vous apprenais pas mon retour ici le soir même, ou pour mieux dire ce matin à 5 heures, vous pourriez m'accuser de n'être pas homme de parole, puisque vous ne me verriez pas venir vous rendre visite et même vous demander à dîner. Je suis resté six heures à Paris, et j'aurais eu des affaires à y traiter, que je serais encore reparti le soir même, tant j'étais forcé de n'y pas faire un plus long séjour. Vous concevez que six heures ce n'est pas trop pour la triste cérémonie qui m'y amenait, manger un morceau et regagner la diligence. J'ai résisté à toutes les instances qu'on a pu me faire, et je me félicite de me retrouver dans ma paisible ville. Croyez que si j'étais resté à Paris vingt-quatre heures de plus j'aurais été à la Villette dire un bonjour à Mme Biollay, à la sœur et au frère, et m'informer des nouvelles de toute la famille.

Ne m'en veuillez donc pas, et si vous venez ici encore, restez ici plus longtemps que je ne reste dans la Capitale, et croyez à tout le plaisir que j'aurai de vous voir.

Mille amitiés à vous et aux vôtres.

A vous de cœur. BÉRANGER.

26 juillet 1836.

VII

A Biollay.

Saisie à la barrière, procès-verbal, amende, etc., etc., voilà donc comment vous faites des envois, mon cher Biollay. D'abord le vin est arrivé seul à la maison; on avait oublié à Melun le panier. A son arrivée,

avant-hier soir, il n'a pu passer faute *de congé*. On est venu me prévenir; je me suis mis en route vers le bureau d'octroi; on m'a renvoyé de là chez le receveur des contributions indirectes. Heureusement que là j'ai expliqué l'affaire. « C'est un cadeau de liqueurs que me fait mon marchand de vins et vous concevez, dis-je, que je ne voudrais pas qu'il fut mis à l'amende pour prix d'une galanterie qu'il me fait. Je viens donc vous déclarer que l'amende me regarde seul. — Nous ne voulons pas que vous payez, m'a-t-on répondu le plus poliment du monde; demain vous aurez vos liqueurs et ne vous occuperez plus de cette affaire. » Ce matin, en effet, le panier est arrivé et je n'ai plus à payer que le roulage. Vous voyez, mon cher Biollay, qu'en commençant ma lettre j'ai voulu vous effrayer, pour tâcher de vous corriger de l'esprit de fraude, que M. le Receveur m'a assuré être général parmi vous autres marchands. Si vous ne dites pas grand bien des commis, je vous assure qu'ils ne sont pas en reste, et j'ai bien ri de tout ce qu'ils m'ont débité sur la manière de frauder dont ils vous accusent tous, malgré tout ce que j'ai pu dire pour votre défense particulière.

Actuellement, il faut que, pour votre compte, je vous fasse aussi une querelle. Il est bien nécessaire d'avoir un agenda pour écrire les commandes, quand on omet l'important. Nous avons, il est vrai, de l'huile, du moka, de l'andoyo, du Dantzik, du cassis et même de l'eau de fleur d'orange, un peu plus d'objets que nous n'avions demandés; mais où est *le cognac*, dont nous avions besoin pressant? Il ne nous en reste pas une goutte et j'ai des amis grands amateurs? Quand donc vous aurez l'occasion d'envoyer ici quelque chose, réparez cet oubli, je vous prie, et au lieu de deux bouteilles mettez quatre ou six même de cette eau-de-vie qu'on trouve parfaite. Cette fois j'espère que vous n'oublierez pas *le congé!*

Il ne me reste plus qu'à vous remercier de toutes les bonnes choses dont vous venez de nous enrichir. Il me reste bien aussi à vous payer. J'ai prié, l'autre jour, M^me^ Biollay de faire mon petit compte et d'envoyer toucher au bureau de Béjot. Je suis donc en règle et ma conscience en repos.

Je ne le suis pas tout à fait avec M^me^ Biollay, que j'aurais bien voulu retenir à dîner l'autre jour; mais il m'a semblé qu'elle préférait ses bonnes amies, et je n'ai pas trop osé insister, au risque de paraître peu poli, ce que je préfère à l'importunité.

Faites-lui bien mes amitiés, ainsi qu'à la belle-sœur, et croyez-moi tout à vous de cœur.

BÉRANGER.

24 août 1836.

VIII

A Biollay.

Vous vous êtes trop effrayé, mon cher Biollay, des plaisanteries que je vous ai faites. Notre receveur, que j'ai revu, me paraît un fort brave

homme, qui avait reçu mes raisons comme n'étant pas trop mauvaises. Au reste, comme vous dites, il n'est pas mal de n'avoir point de notes accusatrices dans une ville où vous avez des relations.

Votre nouvel envoi m'est arrivé hier et je vous en fais mes remerciements. Cette fois, il n'y a eu aucun encombre. Nous goûterons vos mirabelles comme les autres liqueurs nouvelles que vous m'avez expédiées. Je trouve que vous êtes trop prodigue d'échantillons. Vous vous ruinerez à ce commerce. J'ai vraiment bien raison de ne pas prendre garde aux prix de vos vins. Vous pouvez l'augmenter beaucoup avant de faire compensation à tous les cadeaux que vous me faites.

Renouvelez, je vous prie, mes amitiés à M^me^ Biollay, ainsi qu'à sa sœur, et croyez-moi, mon cher Biollay, tout à vous de cœur et d'estime.

BÉRANGER.

0 août 1836.

IX

A Madame Biollay.

Ma chère enfant, vous voilà donc encore tracassée, tourmentée. Quand vous avez pris les 12 000 francs de M. de Clercq, vous deviez, disiez-vous, n'avoir plus de ces gênes si terribles. Et pourtant vous y êtes retombée. Serait-ce que les rhums ne se seraient pas vendus? Voilà ce que c'est que de se charger au delà de ses forces. Mais mon intention n'est pas de vous gronder, lorsqu'au contraire je dois me montrer si touché des témoignages d'amitié dont votre lettre est remplie.

Lisez la lettre que j'adresse à Béjot. Elle vous prouvera d'abord qu'il n'est pas ici, mais bien à Bruxelles, d'où cependant je crois qu'il ne peut tarder à revenir.

Vous verrez aussi que je ne comprends pas l'arrangement que vous proposez à M. de Clercq. Expliquez-le à Béjot. Quant au moyen que j'offre pour vous aider, c'est tout ce que je puis. J'aurais mieux aimé, à vous vrai dire, que la dot d'Emilie ne courut pas les champs avant son mariage, mais il faut aller au plus pressé, et si ces 5 ou 6 000 francs vous sont nécessaires, n'hésitez pas à les prendre. Alors, d'accord avec Béjot, écrivez-moi sur-le-champ, en m'envoyant la formule de procuration qu'il vous remettra, afin qu'il puisse vendre pour vous donner de l'argent le plus tôt possible. Je sens bien qu'il vous faudrait davantage, mais j'ai le regret de ne pouvoir faire plus; j'espère que cette somme vous facilitera d'attendre et qu'enfin votre bonne tête arrangera tout. Il m'eût été bien agréable pourtant de vous éviter toute autre démarche, mais la sottise que j'ai eue de laisser mes affaires dans les mains de ce bon Béjot m'entrave singulièrement. Il défend mes écus, que j'ose à peine moi-même en approcher et que je crains qu'il ne vous morde un peu, vous ma jolie cousine. Pardonnez-le lui en considération du sentiment qui lui fait faire si bonne garde.

Je vous remercie de m'apprendre que votre frère a trouvé un établis-

sement : j'espère qu'il prospérera. Je souhaite bien qu'il en soit de même pour Émilie, à qui je voudrais voir un bon mari et une bonne maison. Quand votre mari doit-il revenir?

Vous verrez par mon post-scriptum dans la lettre de Béjot, que j'oubliais que je suis votre débiteur. Ayez la bonté de lui porter mon compte, pour qu'il vous en donne le montant.

Enfin écrivez-moi le plus tôt que vous le pourrez pour que je sache si vous êtes hors de tous ces vilains embarras commerciaux à l'abri desquels je voudrais bien vous voir.

Adieu. Faites toutes mes amitiés à la sœur et au mari sans oublier papa et maman et croyez-moi tout à vous de cœur.

BÉRANGER.

15 novembre 1836.

X

A Madame Biollay.

J'attendais, ma chère enfant, la réponse de Béjot pour vous accuser réception de la vôtre, dont je vous remercie. Vous m'avez à peu près rassuré sur votre position et je vois que Biollay a fait une heureuse rencontre.

J'ai écrit à Béjot pour le préparer à la vente des rentes, qui doivent fournir la dot. Vous le trouverez dans les meilleures dispositions, mais voici un point sur lequel il est nécessaire de nous entendre. Vous pensez que je puis être substitué aux droits d'Émilie sur la maison. Je vous avoue que je n'y vois pas grande nécessité. J'aimerais mieux que ce fut Biollay qui prît possession de ces droits, et que ce fût lui aussi qui s'obligeât envers moi au paiement des 5 000 francs et des intérêts. Dans le cas pourtant où cet assignement vous contrarierait par le contact où cela vous mettrait avec votre père et votre frère, prenez, d'accord avec Béjot, tout autre engagement, car je serais désolé de vous gêner en rien. Ce que je redoute, c'est l'embarras des écritures, d'où proviennent toujours les procès pour les vivants ou pour leurs héritiers.

Quand vous serez mes redevables d'intérêts, je vous donnerai une commission mensuelle dans le quartier du faubourg du Temple, où il faudra que vous ayez la complaisance de porter pour moi 25 francs par mois à une vieille dame fort malheureuse. N'allez pas croire que je vous prenne 6 p. 100 à ce compte. A la fin de l'année Béjot, ou moi dans le courant nous vous tiendrons compte des 50 francs de surplus.

Ce qu'il faut que je vous dise et dont vous allez sans doute me quereller un peu, c'est que j'ai été forcé de changer mon itinéraire, et que par économie, je ne passerai pas par Paris, comme je m'en étais promis le plaisir. Il faut que je sois là-bas le 10; or, il me serait impossible d'avoir le temps nécessaire pour voir tout mon monde à Paris; de plus mon séjour dans la grande ville me coûte toujours beaucoup. Comme il faut que j'aille au printemps à Péronne, je remets à cette époque, où ma

bourse se sera peut-être remplie, le voyage où je me promets de voir tous ceux que j'aime. Jusque-là il faut qu'on me pardonne, et je me suis empressé de vous apprendre ma nouvelle détermination pour que, ne me voyant pas arriver, vous ne m'accusiez pas encore d'avoir manqué à ma parole, en n'allant pas vous dire un petit bonjour.

Vous ne sauriez croire, malgré le dégoût que j'ai pour Paris, combien je suis contrarié de ne pouvoir le traverser et y rester une dizaine de jours comme je l'avais promis. Au printemps, même en avril ou mars, je réparerai cet échec.

Adieu. Mille compliments au mari et à la sœur. Croyez au regret que j'éprouve de ne pas vous revoir tous et gardez-moi bon souvenir.

BÉRANGER.

[Fontainebleau, 26 novembre 1836.]

P.-S. — Béjot attend aussi la note de ce que je vous dois. Prenez garde qu'il ne m'envoie tout mon argent avant de l'avoir acquittée.

Perrotin, qui va à Paris, doit me rapporter les modèles de la procuration pour vendre les rentes.

Béjot parle de vous aller voir, craignant que vous ne puissiez le rencontrer. Remettez-lui la lettre que vous avez pour lui.

XI

A Madame Biollay.

Ma chère enfant, je viens d'envoyer à Béjot la procuration dont il a besoin. Nous avons causé de l'affaire et je trouve très bien l'arrangement qu'il a trouvé pour que mon nom ne parût pas. Quant aux 1 000 francs dont vous avez besoin, il vous les remettra sur une reconnaissance particulière de Biollay, où vous prendrez l'époque de remboursement qui vous conviendra.

Vous allez donc me devoir en effet 300 francs d'intérêts par an. Ceci fera bien pour la commission dont je veux vous charger et qui consiste en ceci : tous les premiers du mois, il faudra que vous ayez la bonté de porter ou faire porter *25 francs à M^me^ Redouté, rue des Marais-Saint-Martin, n° 11 bis, pour M^me^ Levalois, vieille dame de 84 ans,* à qui je suis chargé de faire remettre cette somme mensuellement. Ce sera un peu d'embarras, mais vous aurez cette complaisance et vous contribuerez ainsi à une bonne œuvre.

Je suis au milieu du déménagement, ou plutôt j'en suis hors, car il s'est à peu près terminé hier et les voitures sont en route. Nous sommes chez Perrotin, et nous y restons jusqu'à samedi, jour fixé pour notre départ.

Je vous remercie d'avoir pris ma défense contre ce scélérat de Béjot, qui osait vous dire du mal de moi. Je lui ai bien lavé la tête aussi. Heureusement pour lui qu'il vous avait fait un accueil qui m'a un peu

adouci. Au reste, nos adieux ont été fort gais et il y a contribué pour sa bonne part.

Emilie va donc être femme avant peu. Je suis bien fâché de n'être pas là pour lui en faire mon compliment, et même au mari, qui doit se féliciter qu'elle ait bien voulu l'attendre. Vous me donnerez des nouvelles de ce mariage, auquel je suis heureux de pouvoir contribuer pour quelque chose. Dites-le bien à votre sœur, et chargez-vous de toutes mes amitiés pour M. et Mme Marduel, et pour le frère, s'il vient à la noce. Biollay ne peut manquer d'être de retour pour cette époque : je le charge d'embrasser la mariée pour moi, si le mari veut bien le permettre.

Adieu. Au printemps prochain j'irai savoir de vos nouvelles, mais j'espère bien vous en donner des miennes avant cette époque. En attendant, faites mes amitiés au mari, et croyez-moi tout à vous comme toujours.

BÉRANGER.

Fontainebleau, 7 décembre 1836.

Béjot se désolait de n'avoir pas pensé à solder votre note. Donnez-la lui pour que ce compte finisse.

Je pense qu'il vous sera nécessaire d'avoir un petit cahier où vous ferez signer les reçus de Mme Redouté. Moi tous les six mois, si vous le voulez, je vous donnerai une quittance en règle.

XII

A Biollay.

Je suis heureux, mon cher Biollay, d'avoir pu vous aider à marier votre sœur et d'une manière satisfaisante pour toute la famille. Les vieilles filles sont si malheureuses que je voudrais être assez riche pour aider toutes les jeunes à trouver des maris. D'après ce que m'a écrit votre femme et d'après ce que m'a écrit Émilie, je vois avec plaisir qu'elle fait un mariage parfaitement raisonnable. Je ne doute pas que les bons conseils de Mme Biollay n'y aient puissamment contribué et qu'ils n'achèvent de rendre cette union aussi heureuse que possible. Cette bonne Mme Biollay en doit être bien satisfaite, elle qui a toujours tant pris à cœur le bonheur de tous les siens. Il ne lui reste plus qu'à voir son frère s'établir aussi d'une façon convenable. J'espère que le jeune homme ne s'endort pas à Marseille. Est-il enfin envoyé en possession de la maison de Montmartre? A propos, on dit que tout ce village tombe dans les carrières. Gare au papa et à la maman !

Vous traitez un peu cavalièrement nos vins de Touraine. Sachez que dans ce moment je n'en bois pas d'autre. Il est vrai que c'est du vin d'ami, un peu mieux soigné que celui des vignerons. J'ai une bien petite cave, et comme on me l'avait garnie, j'ai été obligé de vendre à Perrotin, en quittant Fontainebleau, les deux dernières feuillettes que

vous m'aviez envoyées. Je l'ai beaucoup regretté. J'en ai apporté ici une centaine de bouteilles que je garde jusqu'au printemps. Mais réellement, je ne veux plus boire en ordinaire que du Tourangeau, tout faible qu'il est, parce que je trouve qu'il convient à ma santé et à ma bourse. Vous ne perdrez pas en moi une excellente pratique, et d'ailleurs, il est d'autres articles que vous pourrez m'envoyer et que j'aurai grand soin de vous indiquer, ne fut-ce que pour avoir de vos nouvelles.

Je vous remercie de la peine que vous voulez bien prendre d'envoyer les 25 francs par mois à Mme Redouté, rue des Marais-du-Temple, 11bis; cette dame vous donnera des *reçus* pour sa tante, *reçus* en deux mots bien entendu, et dont vous pourriez même vous passer.

Savez-vous que Béjot a été furieusement juif avec vous. Il m'apprend qu'il vous a fait payer jusqu'à la procuration que je lui avais envoyée pour la vente des rentes. Il prend mon intérêt trop à cœur; si c'était le sien, il serait moins arabe. Je ne veux pas moins l'en gronder, car je suis très fâché qu'il vous ait traité aussi usurairement.

Mon intention est bien d'aller à Paris au printemps; mais j'ai cru, il y a quelques jours, que je serais forcé de faire ce voyage sur-le-champ. Heureusement, ce n'a été qu'une peur. A quelque époque que j'aille revoir la capitale, croyez que je n'oublierai pas la Villette, et je serais bien fâché de ne pas vous y rencontrer.

Puisque Mme Biollay regrette tant mes conseils, dites-lui donc de n'être pas si avare de ses lettres et de me tenir au courant de tout ce qui concerne votre maison et toute sa famille. Elle ne peut douter du plaisir que j'aurais à m'entretenir avec elle de tout ce qui vous intéresse.

Adieu, mon cher Biollay; embrassez madame pour moi et présentez-lui tous mes vœux de nouvelle année, quoiqu'il soit un peu tard pour en parler encore; et, de plus, je vous prie d'embrasser aussi de ma part notre jeune et jolie mariée.

Recevez l'assurance de mon amitié bien sincère et croyez-moi à vous du cœur.

BÉRANGER.

[La Grenadière,] 18 janvier 1837.

Je vous charge de ma réponse à la belle-sœur.

Comme je fais prendre mes lettres à Tours, ne mettez que le nom de cette ville sur l'adresse de vos lettres. *A Tours* suffit.

XIII

A Madame Biollay.

Combien je vous remercie, ma chère dame, d'avoir bien voulu me donner de vos nouvelles et de celles de toute votre bonne famille. Peut-être en ai-je aussi un peu l'obligation au cher mari à qui j'avais fait la prière de vous engager à m'écrire quelquefois. La sœur Émilie se

trouve donc heureuse d'être en ménage; tant mieux. Je me fie à ce que vous dites de sa maison et j'espère avec vous qu'elle prospérera.

Quant aux braves parents, je conçois les craintes que vous causent les imprudences du papa. Mais qu'y faire? Il vous serait possible de faire des sacrifices pour le tirer d'embarras que ce serait à recommencer au bout de peu de temps. Le père Marduel est trop sûr de lui pour écouter les bons avis et même pour profiter des leçons du genre de celle qu'il reçoit en ce moment. Mais pourquoi pensez-vous que ceux à qui il peut devoir iront le tracasser dans sa place et le dénoncer à ses supérieurs? Qu'auraient-ils à y gagner? Ce que je crains plus, c'est qu'il ne donne pas à ce modique emploi les soins qui eussent pu le faire juger nécessaire. Je vous l'ai dit souvent : il eut dû habiter sa halle; cela eût bien fait pour la conservation de la place et l'eût peut-être empêché de se livrer à son goût pour la bâtisse.

Eh! quoi! ce pauvre Biollay s'est mis en voyage avec la grippe! En vérité, vous n'eussiez pas dû le souffrir. Cette petite maladie paraît avoir quelquefois un assez mauvais caractère.

Elle règne aussi à Tours et aux environs, mais elle n'a pas encore mis le pied à la Grenadière.

Mme Béga ne vous avait pas trompée en vous disant que j'étais mal portant. J'ai en effet souffert de l'estomac assez longtemps et les forces m'abandonnaient au point de ne pas pouvoir marcher plus d'une heure de suite. Depuis quinze jours je suis mieux, et même depuis huit complètement rétabli, au point que je me suis mis au travail, et ne prends de distraction que dans mon jardin, où je fais planter quantité d'arbres et d'arbustes, ce qui est un plaisir tout nouveau pour moi. Si ceux que j'aime le plus au monde étaient ici autour de moi, je vous assure que rien ne manquerait à mon bonheur et que l'idée de retourner à Paris me quitterait bien. Je crains bien que mon jardin ne retarde le voyage que j'y devais faire, car il épuise ma bourse et je n'ai plus de quoi me faire faire un habit. Enfin, nous verrons à arranger tout cela.

Avant la réception de votre aimable lettre, je savais déjà que vous aviez pris la peine de passer vous-même chez Mme Redouté. Vous concevez bien que les reçus que vous prenez là sont tous bons, quelque main qui les donne. La vieille dame pour qui est cette petite pension est bien infirme et bien malheureuse, sans compter qu'elle a au moins quatre-vingt-quatre ans.

Vous direz à Biollay que son Chambertin auquel je n'avais pas touché s'est bonifié en voyageant. Nous l'avons goûté ici et il a été trouvé parfait par un Bourguignon fin connaisseur.

Dites à Émilie que je me la figure dans son comptoir, entourée d'adorateurs, sous l'œil jaloux d'un mari italien, qui aiguise le couteau à casser le sucre. Qu'elle y prenne garde!

Adieu, madame et amie, faites toutes mes amitiés à Biollay, et

embrassez la sœur pour moi, qui voudrais bien vous le rendre, si vous le permettiez, à mon prochain voyage.

Tout à vous et aux vôtres.

BÉRANGER.

21 février 1837.

XIV

A Madame Biollay.

Pardonnez-moi, ma chère dame, d'avoir tant tardé à vous remercier de votre bonne et aimable lettre du 19 mars. Il faut que vous sachiez que j'ai pris la passion des plantations dans le terrain d'autrui, et qu'en dépit du mauvais temps, de la neige et du froid qui continuent encore ici, j'ai été follement occupé de mon jardin, passion toute nouvelle pour moi et par conséquent très vive. Je tâche de me faire de l'ombre; reste à savoir si le temps me sera donné pour en jouir, et si même mon propriétaire me permettra d'attendre jusque-là le prix de mes peines. Il ne pourra pas m'ôter le plaisir que j'y prends aujourd'hui.

Vous n'auriez sans doute jamais attribué à pareille cause le retard que j'ai mis à vous donner des nouvelles de ma santé. Vous êtes trop bonne, vraiment, de n'avoir pas cru d'abord que je fusse réellement indisposé. En effet, je n'étais pas ce qu'on appelle malade, mais j'étais languissant, souffreteux, faible; ce que je trouve pire que la maladie bien déclarée. Enfin, je me suis acclimaté, et depuis six semaines, j'ai repris la santé que vous m'avez toujours vue. On trouve même que je m'arrondis, de visage au moins. Mais ce que vous ne croiriez peut-être pas, c'est que moi si coureur il y a peu de temps, je ne sors plus du tout; que cela même me coûte infiniment. Il est vrai que dans les trois arpents de mon clos, dont j'ai la jouissance entière comme promenade, j'ai de quoi faire de l'exercice à me lasser, car on y peut monter et descendre presque autant que sur les rochers de Fontainebleau. Se promener, travailler, lire et faire du jardinage, vous voyez que voilà une vie complète.

Je n'en ai pas moins été sur le point d'avancer le voyage que je projette à Paris. Ma tante de Péronne a été fort malade et j'ai cru qu'il me faudrait me mettre en route. Mais elle va mieux et désire que j'attende son rétablissement pour l'aller embrasser encore une fois. Il serait possible que le voyage fût ainsi reculé jusque vers la fin de juin.

Je suis bien aise d'apprendre que Biollay est content de son voyage: c'est le moins que tant de peine porte profit. Vous méritez bien de réussir tous les deux. Mais je gémis de voir combien d'embarras surgissent autour de vous par l'absence de bon sens de votre père et peut-être aussi de votre frère. Espérons que ce dernier ne mettra pas d'entraves à ce que vous avez fait pour Émilie. Quelque fatigue qu'elle ait dans sa nouvelle position, il est toujours très heureux qu'elle soit enfin casée: car je crains que le papa ne s'embourbe de plus en plus.

Et que serait-elle devenue? Au lieu que comme la voilà, en se donnant un peu de peine, elle peut aider son mari à faire une honnête fortune, ce qui doit lui convenir assez. Votre exemple l'encouragera et vos conseils ne pourront que la bien diriger. Faites-lui bien mes sincères amitiés, ainsi qu'au cher Biollay, qui se moquerait bien de moi s'il me voyait boire du vin du pays et réserver celui qu'il me vendait comme vin d'entremets.

Ne m'oubliez ni auprès de la maman, ni même auprès du père, bien que je lui en veuille des soucis qu'il vous donne.

J'allais omettre de vous dire que Béjot s'était presque fâché du rhum que vous lui aviez envoyé. Comptez donc un peu plus sur le plaisir qu'on éprouve à obliger de braves gens; c'est un prix bien suffisant, quelque peine qu'on se donne.

Adieu, ma chère madame Biollay. Que ne pouvez-vous passer une semaine hors de chez vous! Je vous dirais de la donner à la Grenadière, qui serait bien heureuse de vous posséder.

A vous et aux vôtres de tout cœur.

BÉRANGER.

7 avril 1837.

P.-S. — Judith est bien sensible à votre bon souvenir et vous fait mille compliments.

En relisant votre lettre, je vois que je vous ai déjà parlé de mes plantations. Vous allez dire que je rabâche. C'est de mon âge. Qu'y faire?

XV

A Madame Biollay.

Quoi qu'en dise Biollay et quel que soit le temps que je mette à vous répondre, soyez persuadée que vos lettres, ma chère dame, me feront toujours grand plaisir. Quand l'intérêt qu'on prend à quelqu'un est fondé sur l'attachement et l'estime, je ne conçois pas que le temps ou la distance puisse l'altérer jamais. Et vous savez combien voilà déjà d'années que je cherche à vous donner des marques de mon affection bien sincère. Soyez donc sûre, en dépit de Biollay, qui au fond, je l'espère, compte autant que vous sur mon attachement, que vous ne pouvez jamais trop souvent me donner de vos nouvelles, de celles de vos affaires et de tout ce qui concerne votre famille.

Voilà donc Émilie tout à fait maîtresse de maison, se formant au commerce et s'habituant à une vie de travail et d'utilité! Puisse-t-elle vous égaler dans cette carrière! Si les héritiers ne viennent pas encore, tant mieux! Il faut qu'elle ait eu le temps de s'accoutumer à cette nouvelle manière d'être, avant d'avoir à subir tous les embarras et toutes les inquiétudes de la maternité!

Malgré tous les locataires de votre père, je crois que l'arrangement

avec Marduel serait encore ce qu'il y aurait de mieux dans l'intérêt de vous tous.

Ceci me fait penser que Béjot m'a écrit qu'il y avait encore quelque chose à régulariser dans l'acte passé avec lui. Béjot est un excellent homme et un ami parfait; mais il porte dans les affaires un esprit de précaution qui passe un peu les bornes : ne vous préoccupez donc pas de son exigence et laissez traîner cela en longueur, si vous le trouvez commode. D'ailleurs, si j'ai bien compris sa lettre, il s'agirait de votre frère. Je ne veux pas que vous ayez maille à partir de ce côté, de peur qu'il n'en résulte de l'humeur qui pourrait nuire à vos autres arrangements de famille.

Vous me reprochez de trop me plaire en Touraine. Vous y devriez venir passer quelques jours et vous jugeriez si j'ai tort d'aimer mon ermitage, surtout à présent que nous avons le plus beau temps du monde et que mon modeste enclos se garnit de fleurs, et que je vois prospérer mes petites plantations. Si vous aviez du courage, vous monteriez sur-le-champ en voiture et vous arriveriez ici pour vous assurer qu'on y peut être heureux. Mais vous y verriez qu'on n'y oublie pas pour cela ceux dont on a reçu des marques de bienveillance et d'attachement. Allons! prenez huit jours de congé, en attendant que j'aille vous voir à Paris. Ce ne sera guère que dans le courant d'août, car ma bonne tante de Péronne ne se rétablit pas vite et d'ailleurs ma bourse est vide, et ce voyage exige que je la remplisse avant de me mettre en route.

Perrotin et sa femme nous sont venus voir : ils vont quitter Fontainebleau et se fixer à Saint-Germain. J'attends Dupont de l'Eure dans le mois de juillet. Voilà, sauf deux cousins picards, tout ce que j'aurai de visites cette année. Je ne vois personne à Tours; vous jugez que j'ai le temps de penser aux amis, et, en véritable ermite, de prier Dieu pour eux.

Vous êtes en tête de mes patenôtres. Dites-le à Biollay, que je félicite de son bon et fructueux voyage; ne m'oubliez ni auprès du papa et de la maman, ni auprès d'Émilie et de votre frère. Je ne veux pas oublier de vous faire compliment des progrès de vos deux fils : embrassez-les pour moi, quoique j'aie peu l'honneur d'être connu de ces deux savants; et croyez-moi tout à vous de cœur et pour la vie.

BÉRANGER.

15 juin 1837.

XVI

A Madame Biollay.

J'en suis bien fâché, ma chère enfant, mais c'est vous qui m'apprenez qu'il existe un juge à Paris nommé Roussigné. Je regrette d'autant plus de ne pas le connaître, que l'affaire en jugement me semble être plutôt du ressort de l'équité que de la justice légale, et qu'il serait bon d'avoir

les juges pour soi. Il n'eût pas été mal non plus d'avoir quelque appui auprès de l'avocat général; mais du côté de M. Persil, je n'ai personne en position de vous être utile.

M. Labrouste, qui est si bon et si serviable, trouvera peut-être moyen de vous indiquer ce qu'il y aurait à faire. Il connaît tous les détours de cet antre infernal. Voyez-le, s'il en est temps encore, pour lui demander de nouveaux conseils.

Mon Dieu! que je regrette que vous n'ayez jamais eu quelqu'un auprès de cette maudite fabrique pour amener les transactions que j'ai toujours crues possibles et qui certes, auraient autant valu, pour le moins, que toutes les chicanes où votre père vous à tous entraînés.

Quant à ce que vous me dites de l'envie qu'il pourrait avoir de racheter la nue-propriété de son fils, il me semble que les moyens doivent lui manquer pour faire cette nouvelle folie. Mais, d'après ce que j'ai lu dans les journaux, n'auriez-vous pas à vendre une exploitation de plâtre sous cette maison? Ce serait peut-être une bonne affaire à tenter, au risque de voir descendre la maison au fond des carrières.

Ma santé se trouve très bien de mes occupations de jardinage. Ma bonne et vieille Judith s'en trouve bien aussi. Mes arbres et mes fleurs poussent à ravir. Il faudra pourtant quitter ces douces distractions pour aller en Picardie dans un mois et quelques jours. Ce qui me fâche c'est d'avoir trop de monde à voir à Paris, ce qui m'empêchera d'être avec mes amis autant que je le voudrais. Vous êtes bien sûre que la Villette aura une de mes premières visites.

En attendant, je vous fais à tous mille amitiés, et, pressé comme vous par l'heure de la poste, je vous prie de me croire à vous de cœur.

BÉRANGER.

8 juillet 1837.

XVII

A Madame Biollay.

6 septembre 1837.

Si je ne vous donnais pas de mes nouvelles, ma chère Madame Biollay, peut-être croiriez-vous que j'ai passé par Paris sans vous allez voir, ce qui serait un trait infâme de ma part. Eh! bien, non! Je suis depuis quinze jours dans une extrême perplexité. L'idée de passer à Paris et d'y voir tant d'amis et de connaissances, de courir après les unes à la campagne, après les autres au bout de Paris, l'idée des dîners à faire, des conversations sans fin à avoir, tout cela m'a fait une telle peur que j'ai tâché de gagner sur ma pauvre vieille tante de Picardie qu'elle me permit de remettre la visite que je lui dois faire au printemps prochain. Elle vient de m'écrire que cela l'arrangeait. Je n'irai donc point à Paris cette année; je n'aurai point le plaisir de vous aller voir avant le mois de mai. Si je n'avais à voir dans la capitale que des personnes comme vous et les vôtres, je ne m'en réjouirais pas, mais vous savez

qu'il me faudrait voir tout un monde et vous devez concevoir la frayeur que cela me cause. Quand viendra donc le temps où je pourrai n'être qu'à ceux qui m'ont témoigné une véritable amitié ! Ce temps viendra peut-être. En attendant, je me résigne au métier d'ermite.

Vous m'avez donné beaucoup de détails sur vos affaires. Je vous dirai que je trouve que le procès de Marduel n'a pas encore trop mal fini, selon moi. Le papa s'exécute-t-il enfin ? Ce que vous proposiez me paraît fort raisonnable, mais par cela même on peut craindre qu'il n'y donne pas son consentement. Ce qui m'afflige, c'est que lorsque je vous crois hors d'embarras, je vous y vois toujours retomber. Je crains que tout le mal que Biollay et vous ne cessez de prendre n'aboutisse jamais à vous assurer un avenir de repos, pourtant si bien mérité, et cela peut-être par suite d'un manque de raïson de la part de vos parents. Tâchez de vous tenir en garde contre votre trop bon cœur.

J'espère que du moins du côté de votre sœur, vous aurez la satisfaction que vous en attendez, puisqu'elle prend goût à sa maison et que son mari défère à ses conseils. Biollay est sans doute encore en tournée : voici, je crois, l'époque de ses longues absences.

Je n'ose vous renouveler, dans ce moment, l'invitation que je vous ai faite avec tant de plaisir, de venir voir ma bicoque, car plusieurs de mes amis attendaient ma détermination pour venir en Touraine. Je vais en avoir au moins quatre. Mais cela ne durera pas longtemps, je pense, et si vous avez le courage de braver la mauvaise saison, vous trouverez ici une chambre logeable et des personnes bien satisfaites de vous y voir.

Adieu, ma chère dame ; mes amitiés au mari, à la sœur et aux parents. Donnez-moi de vos nouvelles et croyez-moi comme toujours tout à vous de cœur.

BÉRANGER.

XVIII

A Madame Biollay.

Je me porte bien ou assez bien, ma chère enfant ; je dis assez bien, car j'ai un peu de rhume, et que chez moi cela dégénère quelquefois en indisposition plus grave, aussi je prends des précautions pour éviter cet inconvénient.

Quoi ! votre sœur n'a pas encore fait deux ou trois Marchetti ! Vous avez été plus habile qu'elle. Je vois avec plaisir qu'elle est heureuse et qu'elle a pris intérêt à sa position. Quant à votre frère, je ne crois pas m'être trompé sur son compte : il fera peu pour les autres, et s'il eût pu capter la bienveillance du vieux curé, et se faire mettre en tête du testament, je doute que vous en fussiez tous plus riches. L'idée que vous avez de le faire actionner par Béjot ne m'en semble pas plus raisonnable. Je ne vois pas trop même quelle garantie plus grande cela m'offrirait. Selon moi, il doit suffire que la personne à qui le testa-

ment l'oblige à payer 5 000 francs m'ait mis en son lieu et place. Il ne faut donc pas donner un prétexte aux mauvais procédés par des chicanes sans but et sans intérêt. Puisque vous voyez ce digne Labrouste, soumettez-lui la question; mais je doute qu'il la décide autrement. Il ne faut donc pas même que Béjot écrive.

Biollay voyage donc. Et qui vous souhaitera la bonne année? Permettez-moi de vous assurer de tous les vœux que je fais pour votre bonheur commun et pour celui de tous vos parents. Vous me faites pressentir que vous ne pourrez pas venir à Tours. Je m'en console un peu par l'espoir que j'ai de passer à Paris à la fin de février. Je voudrais être de retour ici pour le 15 avril. C'est la belle époque pour mon jardin, où j'ai fait force plantation, il y a un mois, et qui commencera à prendre figure l'année prochaine.

Dans votre lettre du 14 novembre, vous supposez qu'on est venu jusqu'à moi de la maison Laffitte pour vous accorder un escompte sans garantie. Vous vous trompez. Je n'ai même pas écrit en votre faveur. Je n'aime pas à m'adresser à Messieurs des Bureaux et les lettres de cette nature leur sont toujours renvoyées. Mon intention est seulement de parler à Martin Laffitte, quand j'irai à Paris, si cela vous est nécessaire.

Je vous remercie de la peine que vous donne la petite rente que vous payez pour moi. Le bon Dieu vous en tiendra compte, ce que je ne dis pas pour éviter ma part dans l'obligation.

Adieu, chère enfant; continuez de vous bien porter, faites mes amitiés au mari, recevez tous mes vœux et croyez-moi tout à vous de cœur.

BÉRANGER.

25 décembre 1837.

XIX

A Madame Biollay.

Savez-vous, ma chère enfant, qu'il ne me convient guère que vous ayez remboursé les 1 000 francs. J'aurais bien mieux aimé que vous gardassiez cette petite somme qui complétait si bien ce que vous avez la bonté de payer pour moi à M^me^ Redouté. Au fait, vous qui êtes si souvent à court pour vos escomptes, dont l'intérêt dépasse toujours 5 p. 100, pourquoi n'avez-vous pas gardé ces 1 000 francs? S'il peut vous convenir de les reprendre, courez donc les chercher avec cette lettre, qui suffira, je l'espère, pour vous les faire rendre par Béjot.

Vous pourrez même, s'il vous plaît, le rassurer sur mes plantations gelées. Je vois qu'il a pris au sérieux ce que je ne lui avais dit qu'en plaisantant. Il ne s'en est pas plus pressé, au reste, de m'écrire pour me consoler dans ma prétendue affliction. J'avais presque espéré le voir ici; il n'a pas pris la peine non plus de me faire savoir comment l'un de nos amis avait pu me donner cette espérance, qui, je le vois bien, n'avait rien de sérieux.

Je suis bien aise que vous ayez recours aux conseils de Labrouste pour la conduite à tenir avec votre entêté de frère. Mettez-y toute la patience possible. Rien ne presse.

Vous me demandez quand j'irai à Paris. Le jour est difficile à fixer, car le temps y sera pour quelque chose. Mais mon intention serait de me mettre en route à peu près dans un mois. Je ne sais encore où je descendrai. J'avais prié Béjot de me donner des renseignements : il oublie tout. Je renonce à mon ancien gîte. Où en prendre un autre? C'est là un grand embarras pour moi. Au reste, je ne veux passer que quinze jours à Paris, en deux fois, aller et revenir de Péronne. Je ne vous dissimule pas que ce voyage m'épouvante toujours, car je ne sais comment je résisterai aux dîners et au bruit de la foule, moi, qui suis maintenant étranger à tout cela.

Ma santé s'est assez bien soutenue, malgré les grands froids que nous avons eus. La débâcle a eu lieu avant-hier ici. On tremblait pour le beau pont de Tours; mais elle l'a respecté. Ç'eût été un grand malheur pour le pays, et voilà pourquoi, en bon provincial, je vous en donne des nouvelles.

J'espère que Biollay aura fait un voyage fructueux. Vous êtes bien heureuse d'avoir un pareil commis voyageur. Faites-lui mes amitiés, je vous prie, ainsi qu'à Émilie, sans oublier papa et maman. Ce que vous me dites de la sœur me fait plaisir pour elle, puisqu'elle le souhaitait. Qu'elle tâche toutefois de n'y pas revenir trop souvent. Les plaisirs de la maternité sont ruineux, à ce qu'on dit.

Adieu, ma chère enfant; continuez de vous bien porter et de prendre du mal pour le bonheur des vôtres, et croyez-moi tout à vous de cœur.

BÉRANGER.

10 février 1838.

XX

A Biollay.

Je vous remercie, mon cher Biollay, de vous être chargé des 1 000 francs que votre femme avait rendus à Béjot, d'autant que cette somme complète la petite rente qu'elle a la bonté de payer pour moi. Je ne voudrais pourtant pas que cet arrangement vous fût onéreux. Aussi je vous prie bien de ne garder ces 1 000 francs que si réellement ils vous sont utiles, comme vous le dites.

J'ai en effet renoncé au voyage de Picardie par la crainte que m'inspire le séjour de Paris où j'ai tant de monde à voir, tant de dîners à faire. Je sais tout ce que je perds, puisque je me prive ainsi de revoir tous mes vrais amis, mais ils doivent me pardonner en pensant au peu de temps que j'aurais été maître de leur donner, car à Paris les connaissances se placent toujours entre vos amis et vous. Des raisons d'économie sont aussi entrées un peu dans cette détermination. D'ailleurs, ma bonne vieille tante sent enfin le poids de l'âge et l'on

m'assure que sa tête n'est pas toujours très présente; ma visite lui serait donc plutôt nuisible que bonne.

Si j'avais fait le voyage projeté, j'aurais été à Paris juste au moment qui a vu mourir un de mes bons amis; M. de Clercq vient d'être frappé d'une apoplexie qui l'a enlevé en peu de temps. C'est une grande perte pour moi, par les services qu'il rendait à ceux que je lui recommandais et par l'attachement qu'il n'a cessé de me montrer. Je pense que vous avez encore du temps devant vous avant l'expiration de vos engagements avec lui. Il n'y aura pas, je crois, à compter sur un renouvellement; car je ne suis point assez lié avec la veuve pour lui rien demander. C'est ce qui m'engage à vous annoncer la mort de cet excellent homme.

L'idée que j'ai pu passer incognito à Paris doit vous avoir été suggérée par Mme Biollay : c'est une idée de femme dont je lui veux garder rancune. Dites-lui bien ce qui m'a empêché d'aller en Picardie, et ajoutez aussi qu'il faut pardonner aux gens forcés à une extrême économie de ne pas trop se déplacer; à moins que ce ne soit pour déménager et aller d'une petite maison dans une plus petite encore, ce que je crois bien que je vais être obligé de faire. C'est là un triste voyage, n'est-ce pas?

N'en faites pas moins de ma part mille amitiés à Madame, et ne m'oubliez pas auprès de la sœur, du papa et de la maman.

Mlle Judith est bien sensible à votre souvenir et me charge de ses civilités. Tout à vous de cœur.

BÉRANGER.

30 mars 1838.

(*A suivre.*)

CORRESPONDANCE INÉDITE ENTRE THOMAS ET BARTHE (1759-1785)[1]

(*Suite.*)

XVIII. — *Thomas à Barthe.*

A Versailles, 22 avril 1763.

Je vous renvoie enfin, mon cher ami, ce poème si désiré.

Je vous remercie de ce que vous m'avez mandé sur le *Négociant*[2]. Il paraît que ce n'est pas là une bonne pièce. C'est à vous qu'il sera réservé d'en faire. Vous avez déjà beaucoup, et il ne tiendra qu'à vous d'avoir encore davantage en travaillant. Je suis indigné de toutes les tracasseries qu'on vous fait essuyer. Je vis hier M. d'Angivilliers[3], au moment où il reçut votre lettre. Il me promit de parler ce matin au duc de Duras[4]. Il m'ajouta que M. d'Argental était fort lié avec lui, et que, s'il voulait ou parler ou écrire un mot au duc, cela ferait beaucoup plus que tout ce qu'il pourrait dire lui-même. Adieu, mon cher ami; je vous embrasse.

XIX. — *Barthe à Thomas.*

[Marseille], ce jeudi 4 août [1763].

Réjouissez-vous avec moi, mon cher ami. J'ai revu ma mère, je l'ai embrassée, je me suis senti serré dans ses bras. Mon arrivée lui a fait le plus grand plaisir, et ce plaisir a beaucoup ajouté au mien. Ma mère est beaucoup mieux. Elle fera incessamment le voyage de Balaruc où selon toute apparence je l'accompagnerai. On espère beaucoup des eaux

1. Voir *Revue d'Histoire littéraire*, 1917, p. 113 et 487.

2. Lassalle de Dampierre, ancien commerçant, munitionnaire du roi, est l'auteur de : *Le bienfait rendu ou le Négociant*, comédie en 5 actes, en vers, représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 18 avril 1763.

3. C'est vers 1759 que Thomas avait fait la connaissance de Charles-Claude de la Billarderie, comte d'Angivilliers, maréchal de camp, ancien menin du Dauphin. Il venait de succéder au marquis de Marigny comme directeur général des Bâtiments du roi.

4. Le duc de Duras (Emmanuel-Félicité de Durfort), né en 1715, mort à Versailles le 6 septembre 1789, avait fait toutes les guerres auprès de Louis XV, et était devenu ambassadeur en Espagne en 1752, pair et maréchal de France, membre de l'Académie française. En sa qualité de premier gentilhomme de la chambre du roi, il exerçait son autorité despotique sur l'administration de la Comédie-Française. Voilà pourquoi le comte d'Angivilliers promet de le voir et de lui recommander la petite comédie en un acte que Barthe vient de terminer : *L'Amateur*.

de Balaruc[1]. Voilà de bonnes nouvelles sur la santé de ma mère, mais n'êtes-vous un peu inquiet de la mienne?

Je suis venu ici nuit et jour, en quatre jours et demi, ne m'étant couché qu'une seule fois durant quatre heures. Un voyage si long et une course si précipitée auraient dû affaiblir ma santé et attaquer surtout mes maudits nerfs; mais Dieu m'a béni; je m'étonne de me porter bien, de n'être point fatigué, et d'avoir pu dormir cette nuit malgré les accablantes chaleurs de ce climat. En arrivant à Paris, une lettre de mon beau-frère m'avait déjà rassuré. J'hésitai même, je vous l'avoue, à partir. Il fallait m'éloigner de vous et venir respirer l'air de la mer; mais une mère malade l'emporta sur mon ami. Vous me le pardonnerez. Mon beau-frère qui sort d'ici est un de vos admirateurs. Il a fait lire vos ouvrages à une partie de la ville. Il vous respecte; il vous aime. Vous aurez bien d'autres amis dont les aïeux n'existent pas encore, et dont les pays ne sont pas encore habités. Pour cela, achevez le plan du *Czar*. J'y ai pensé plusieurs fois dans ma route.

Et *Sully*[2]? je l'attends; le jour de la Saint-Louis arrive dans vingt-un jours. Je n'aurai pas le plaisir de vous voir couronné.

Je finis brusquement cette lettre que des visites ont interrompue cinq ou six fois. Adieu, mon ami. Pensez à moi, écrivez-moi. Si quelque chose peut adoucir pour moi les peines attachées à la vie, c'est votre amitié. J'écrirai le courrier prochain à notre ami M. de Chennevières.

Suscription : A Monsieur Thomas, Secrétaire de M. le duc de Praslin, ministre des Affaires étrangères. En Cour.

XX. — *Thomas à Barthe.*

A Paris, 13 août 1763.

Je vous félicite, mon cher ami, des bonnes nouvelles que vous m'apprenez. Vous savez bien que je les sens comme vous-même, et que vous ne pouviez être heureux sans que je le sois. Mais que vous avez tardé à m'écrire! j'attendais toujours cette lettre de Lyon, que vous m'aviez promise, et point de lettre de Lyon. Je puis vous assurer que j'ai fait la route avec vous, et que je ne vous ai point quitté. J'aime à croire que vous vous occupiez aussi de moi. J'ai resté peu de jours après vous à Compiègne[3]. Je partis le dimanche suivant pour venir faire imprimer mon discours. Comme on est toujours à la veille de quelque malheur! Vous étiez absent, mon cher ami, et depuis votre départ,

1. Les eaux de Balaruc, à 25 kilomètres de Montpellier, sont rangées parmi les eaux salines thermales.

2. Thomas a remporté le premier prix d'éloquence au concours de l'Académie française, du 25 août 1763, pour son *Éloge de Maximilien de Béthune, duc de Sully*. — Les principaux concurrents de Thomas étaient : La Dixmerie, de Bury, l'abbé Cannières-Deslandes, et M^lle^ Mazarelli.

3. Les deux amis avaient passé ensemble à Compiègne, plusieurs mois, de fin avril à fin juillet 1763, chez Chennevières.

j'ai pensé perdre encore un ami, et lequel? ce digne et respectable M. d'Angivilliers. Étant chez le duc d'Aumont à jouer une partie de trictrac, il a eu tout-à-coup une espèce d'attaque. On m'a dit qu'il a été en danger; mais heureusement il se porte mieux et il n'y a plus rien à craindre. Nous le reverrons, nous l'embrasserons tous deux, et il y aura encore un homme vertueux à la Cour. A propos d'amis, je ne sais si je dois vous parler de Delille et de Sélis[1]. Je dînai hier avec eux. Sélis me parut froid et honnête, Delille étourdi et bon.

Sélis est profondément frappé des difficultés et de l'étendue de la carrière où il veut se jeter. Il a calculé que la plupart des grands comiques n'ont guère commencé qu'à quarante ans, et il a l'ambition d'avoir cette ressemblance de plus avec eux. En attendant, il veut travailler dans le silence et amasser des matériaux pour une vaste réputation. Quand il ne remplirait pas ce projet, il est beau de le concevoir[2].

Pour Delille, il traduit toujours. Il me récita hier une *Épître de Pope*[3] à un de ses amis, qui est un mélange de ce que la satire anglaise a de plus énergique et de ce que la nature et l'amitié ont de plus tendre. Les vers de l'abbé sont faits avec tout le goût et toute la correction possibles; mais je doute qu'un pareil ouvrage puisse avoir un grand succès parmi nous. C'est un fruit trop étranger et qui prendra difficilement dans notre sol.

La Clairon a reparu samedi dernier avec le plus grand éclat dans *Zelmire*[4]. *Marianne*[5] va être remise avec des changements. — *Warwick*[6] se répète et sera joué au commencement de septembre.

La Présomption à la mode[7], pièce autant sifflée que sifflable, est tombée à plat sans pouvoir jamais se relever. C'est un fat enivré de sa figure; c'est un mauvais auteur entêté d'un roman et d'une tragédie qu'il a faite. Il a un ami qui aime sa maîtresse. Pour s'amuser, il veut que sa maîtresse fasse semblant d'aimer cet ami, lui donne des espérances et paraisse même l'épouser. La mère et la fille consentent à ce jeu. Lui, se promet bien de rire de la nigauderie de son pauvre ami qui

1. L'abbé Delille et Sélis, nommés après le départ des Jésuites professeurs de seconde et de troisième au collège d'Amiens, étaient alors en vacances à Paris.

2. Sélis a renoncé à écrire des pièces de théâtre.

3. La traduction par Jacques Delille de l'*Épître de Pope au docteur Arbuthnot* a été lue à la séance de l'Académie française du 17 avril 1778.

4. Pierre Laurent Buyrette, dit Dormont du Belloy, né à Saint-Flour le 17 novembre 1727, après avoir joué la comédie à l'étranger, se fixa à Paris en 1758. Sa première tragédie, *Titus* (28 février 1759), n'eut qu'une représentation. *Zelmire*, tragédie créée au Théâtre-Français le 8 mai 1762, est imitée de l'*Hipsypile* de Métastase.

5. *Mariamne* ou *Marianne*, tragédie de Voltaire, créée en 1724, avait été sifflée. L'année suivante, après avoir modifié le dénouement, l'auteur redonna cette pièce sous le titre de *Hérode et Mariamne*, et elle eut alors du succès. Voltaire se brouilla avec J.-J. Rousseau qui avait critiqué « la rime et la raison ».

6. *Le comte de Warwick*, de La Harpe, sera joué le 7 novembre 1763.

7. *La Présomption à la mode*, comédie en 5 actes, en vers, représentée le 1er août 1763, sans nom d'auteur. On l'a attribuée parfois à Jean-Bernard Le Blanc, mais elle est de Cailhava d'Estendoux.

croira être aimé tout de bon. Or il se trouve que sa maîtresse le déteste, lui, et aime l'ami, passionnément. Ainsi c'est lui-même qui fournit à son rival les occasions de voir sa maîtresse, de lui faire sa déclaration; il va même jusqu'à gronder l'amante de ce qu'elle ne répond pas assez tendrement à son amant. Il n'y a que cette idée-là de bonne; encore tout est-il mal exécuté. On perd ensuite cette intrigue de vue pendant deux actes et demi : l'amour disparaît et l'auteur revient. C'est un colporteur qui vient lui jeter son roman au nez, par ce qu'il ne peut le vendre. C'est un comédien qui vient le berner sur sa tragédie qu'il ne veut pas jouer. Ce sont partout des lambeaux mal cousus du *Métromane*[1], et la mauvaise parodie d'une excellente pièce. Vous vous doutez bien que l'ami aimé devient époux et que le fat est éconduit. La pièce a fini par des huées, et les acteurs sont sortis de la scène, modestes et baissant les yeux pour la première fois.

Je vis Vauxcelles ces jours derniers. Il n'a pas achevé *Sully*, parce qu'il a eu le malheur d'être grand vicaire. La Harpe n'y renonce pas, et m'a déclaré qu'il le ferait probablement l'année qui vient. C'est un sujet qui lui plaît. Oh, mon pauvre ami! Savez-vous bien qu'on me pousse à bride abattue contre lui! Depuis que je ne vous ai vu, j'ai soutenu plus de douze conversations sur ce sujet. Le duc[2] m'en a parlé et le veut absolument. Combien les hommes sont terribles!

Adieu, mon cher, mon tendre ami, ménagez bien votre santé. Bien des compliments à M. Ricaud[3]. Bien des remerciements à M. Audibert[4] qui m'a écrit la plus jolie lettre du monde. Je vous envoie deux lettres pour vous.

Mandez-moi ce que vous voulez que je fasse de cette charmante comédie qui est lue avec tant de plaisir et qui sera jouée avec tant de succès[5].

XXI. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, 22 août [1763].

On va vous couronner et votre ami est dans la douleur, car vous ne lui écrivez point. Il est à la Trappe[6], tandis que vous êtes en Ita-

1. *La Métromanie ou le Poète*, comédie en 5 actes, en vers, de Piron, 10 janvier 1738.

2. Le duc de Choiseul-Praslin.

3. Ricaud (Etienne César), armateur à Marseille, échevin, secrétaire de l'Académie des Belles-Lettres de cette ville, a publié en 1753 une *Ode sur les lois*, couronnée. En 1759, il a composé une Ode sur la *Fermeté dans les revers*; en 1763, il a lu à sa Compagnie une étude sur *Lycurgue*; en 1765, il publiait l'*Existence de la merveilleuse pierre des philosophes* (in-12), et a donné plusieurs autres pièces fugitives.

4. Il y a à Marseille au XVIII[e] siècle, plusieurs écrivains du nom d'Audibert. Mais nous savons que celui dont parle ici Thomas est un négociant, Dominique Audibert, dont la *Revue d'Histoire littéraire de la France* (1915, p. 263 et 1916, p. 269) a donné une intéressante correspondance : *Un correspondant de Voltaire : Dominique Audibert; lettres inédites*, publiées par M. P. B.

5. *L'Amateur*, comédie de Barthe, un acte en vers, présentée au Théâtre-Français en mai 1763, a été créée le 3 mars 1764, et très différemment appréciée par la critique.

6. Allusion à une pièce de vers de Barthe; *Lettre de l'abbé de Rancé à un ami, écrite*

lie[1]. Est-il possible que depuis ce départ si précipité de Compiègne, je n'aie pas encore une ligne de vous[2], moi qui vous aime, qui ai besoin de votre amitié, moi qui vous ai prié de m'écrire une fois toutes les semaines? Me négligeriez-vous dans l'excès de votre gloire? Je vous connais trop pour le soupçonner, et je me suis aperçu que le jour de la Saint-Louis est le jour de l'année où vous paraissez m'aimer davantage. Peut-être au sortir de la séance où vous serez admiré pour le moins autant que votre héros Sully, vous songerez enfin à m'écrire. Ce trait serait digne de vous.

Mais je parle avec bonté et j'ai à me plaindre. Oui, monsieur, votre silence est inexcusable. Ne savez-vous pas d'ailleurs que je suis malheureux? Je ne parle point des chaleurs de ce beau climat, chaleurs qui m'accablent et qui m'ont rappelé plus d'une fois le voyageur de Thompson égaré dans les sables de l'Afrique[3].

Ma mère est toujours dangereusement malade. Elle partit hier pour Balaruc; je l'accompagnai jusqu'à Aix. Mon frère le dragon[4], accouru comme moi de fort loin, plus nerveux et plus capable de lui donner des secours, achève ce voyage avec elle. Si les eaux de Balaruc lui rendent l'usage de la jambe gauche, comme on l'espère, elle peut vivre encore bien des années. Mais sa tête sera toujours faible, et il lui faudra nommer un curateur pour conduire nos affaires. Je vais en prendre connaissance. Quelle étude pour moi qui lisais Le Tasse avec vous! Mon intérêt même ne peut me tromper sur l'ennui et le dégoût d'une telle besogne.

Nescia mens hominum fati, sortisque futuræ!

Je comptais employer ce temps à une seconde comédie. Heureux si je puis dérober quelques moments pour étudier Molière et Regnard.

Et vous, mon ami, vous n'étudierez point alors les poètes épiques. Vous ferez mieux, vous achèverez ce beau plan dont je ne m'entretiens plus avec vous, ce plan pour lequel vous n'avez à craindre que celui du Tasse. Avez-vous lu à l'abbé Delille votre second chant[5]? Il doit être à Paris, ce petit abbé que j'aime.

Cette circonstance ajoute à mon malheur. Si je pouvais du moins le retrouver! Si vous pouviez imaginer un moyen de le fixer auprès de

de son abbaye de la Trappe. Il a lu cette héroïde à l'assemblée publique de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille le 25 août 1763, et l'a fait imprimer en 1765 à Paris, chez Duchesne.

1. Thomas raconte dans son *Éloge de Sully* que « l'art de commander aux esprits n'était pas renfermé dans les bornes de la France. Partout où Henri IV avait des intérêts à discuter, Sully portait le même empire... à Rome, à Florence.... Il enflamme Venise par l'espoir de recouvrer son ancienne grandeur, etc.... » Barthe fait ici allusion à ce passage de l'*Eloge*.

2. Quand il écrit le 22 août, Barthe n'a pas encore reçu la lettre précédente de Thomas du 13 août.

3. Thompson, dans le poème de l'*Eté*.

4. Jean-Baptiste-Honoré Barthe, officier de cavalerie, a pris sa retraite à Marseille, où il est devenu receveur des tabacs.

5. C'est le chant II de la France dans la *Pétréide*.

nous! Ses *Géorgiques* sont-elles finies? Notre Académie a trois ou quatre prix réservés pour l'année prochaine. Il faut que l'abbé en remporte deux de vers; cela lui vaudra deux cents écus. Nous ne sommes pas encore décidés pour le choix des sujets.

Dites à M. d'Angivilliers, à cet ami si vertueux, si bon, si digne par son âme d'apprécier Corneille, dites-lui combien je l'aime et le respecte. Vous lui redemanderez le plan de la comédie où il me faudrait faire parler l'*Émile*[1] de Rousseau. Après l'avoir lu et relu, vous me le renverrez avec vos réflexions[2]. Pensez-vous toujours à moi, quand vous lisez le matin en vous levant les *Contes* de La Fontaine? Mesdames Seimandy[3], provinciales dont le suffrage a son prix et qui vous estiment fort, sont assez contentes du petit Valère[4]. Une dispute avec elles m'a fait naître l'idée d'un discours sur ce sujet : Jusqu'à quel point un poète comique doit se répandre dans le monde. N'y a-t-il pas de belles choses à dire sur les passions des grands, sur celles du peuple, les mœurs en général, nos mœurs actuelles, la charge comique, les causes de la décadence de la comédie! Ah! mon ami, je suis bien plus pressé de donner une belle comédie en cinq actes. Je brûle de me faire aussi un nom. Cela est difficile, je le sens; mais je crois sentir aussi que cela n'est pas impossible. Vous m'emflammez à la fois d'émulation et d'amitié.

Vous voilà donc bientôt à l'Académie[5]!

« Et moi, fils inconnu d'un si glorieux père[6]...! »

La place de Bougainville, est-ce Marmontel, est-ce vous qui l'aurez? Le président Hénault, qu'un *Abrégé chronologique* ne rendra pas immortel, est-il mort ou va-t-il mourir[7]? Devrais-je vous faire toutes

1. L'*Emile*, achevé en 1760, a paru en mai 1762.

2. C'est sans doute le plan d'une pièce en un acte, en vers, intitulée : *Les deux cousines*. Présentée au jugement des comédiens français en septembre 1764, elle n'a pas été acceptée.

3. Il sera souvent question dans les lettres suivantes des dames et des demoiselles Seimandy, de Marseille. Barthe leur prodigue les galanteries et parle souvent de la belle Ninon et de M^lle^ Virginie. Dans un de ses précédents séjours à Paris, il a adressé à celles qu'il appelle « les quatre Grâces » une *Epître sur l'Enjouement*. A M^lle^ Ninon il dédie une *Epître sur l'amitié des Femmes*, et dans son *Epître sur le Cou*, il chante « le plus beau cou de France », celui de Virginie.

4. Personnage de l'amateur dans la comédie de ce nom.

5. Le 22 juin 1763, mourait à Loches Jean-Pierre de Bougainville, antiquaire et historien, qui appartenait à l'Académie française depuis le 27 mai 1754. Marmontel, qui avait déjà un bagage littéraire assez considérable, songeait à se présenter à la place vacante. Mais il avait déplu au duc d'Aumont, qui l'accusait à tort d'ailleurs d'avoir fait sur lui une parodie irrespectueuse, et le duc de Choiseul-Praslin se mit en tête de barrer la route à Marmontel en provoquant la candidature de Thomas. Celui-ci répondit très courageusement à son ministre : « Je ne serai jamais de l'Académie, ou j'y entrerai par la bonne porte. » Et cette fière réponse avait allumé contre lui la haine du tout-puissant ministre. — Au moment où Barthe écrit, il n'est pas encore au courant de la cabale ourdie contre Marmontel ni du refus opposé par Thomas à son protecteur.

6. Louis Racine avait fait faire son portrait, les yeux fixés sur ce vers de *Phèdre* (acte III, scène v, vers 945).

7. *L'Abrégé chronologique de l'histoire de France, contenant les événements de notre histoire depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV*, a fait passer à la postérité le

ces questions? ingrat, paresseux que vous êtes, ne devriez-vous point m'avoir déjà parlé et de l'Académie, et du *Czar*, et de *Sully*, et du duc de Praslin qui a peut-être moins d'influence sur le monde politique que sur le monde littéraire, puisqu'il est le maître de votre sort. Quel plaisir pour nous et pour l'ombre du Czar, car il faut croire aux ombres, si l'hiver prochain, vous aviez deux mille écus de rente, si vous aviez surtout de la liberté et du temps.

Envoyez-moi sous contreseing les nouveautés intéressantes, par exemple *Sully*. Pour celle-là, vous seriez trop coupable d'avoir attendu ma lettre. Envoyez-le à Mesdames Seimandy qui l'attendent de vous.

Je ne dis rien de mon retour. Il dépend de l'état où je reverrai ma mère. Mandez-moi dans quel temps *Castor et Pollux* sera joué à Fontainebleau[1]. J'ai revu ici M. Desbans[2]. Il vous aime bien, il s'est réjoui de votre cinquième victoire. Mes compliments à M. Simonin et à ce M. Beudé qui nous intéressa par de belles sensations. J'ai écrit au bon M. de Chennevières, et non pas à Cahouette. Adieu, homme de génie. J'ose vous embrasser comme mon ami. N'oubliez donc plus que vous m'avez promis une demi-heure par semaine.

XXII. — *Thomas à Barthe.*

A Paris, 27 août 1763.

Je n'ai pas le temps, mon cher ami, de vous écrire dans ce moment. Vous vous en doutez bien. Mais je vous envoie mon discours[3]. Il a été applaudi à tout rompre. Que votre cœur l'applaudisse de même, et je ne désirerai rien. Je ne vous en envoie qu'un à la fois, parce que je crains que vous n'en reçussiez pas plusieurs. Vous savez qu'il faut éviter les gros paquets. Mais je vous dédommagerai par les postes suivantes. Je ne reçois point de vos nouvelles, et vous m'inquiétez; mais je vous pardonne si vous vous portez bien.

Monsieur d'Angivilliers se porte mieux, mais il a pensé mourir; il est à Marchais[4]; jugez s'il renaîtra avec plaisir. Je sens avec transport la

nom du président Hénault, mort seulement en 1770. Huit éditions de son *Abrégé* ont été données de son vivant.

1. *Castor et Pollux*, tragédie lyrique en 5 actes, plus un prologue, paroles de Gentil-Bernard, musique de Rameau, a été jouée à l'Opéra le 24 octobre 1737, et reprise avec grand succès en 1763 devant la cour à Fontainebleau.

2. Edme-Louis Desbans, né à Henrichemont, en Touraine, était en relations épistolaires avec Thomas et Barthe, dont il avait fait connaissance chez M. de Chennevières. Il habitait Nîmes, et a fait paraître une brochure en vers : *Cause célèbre, avec le jugement intervenu sur une question d'une espèce toute nouvelle, intéressante pour la province du Languedoc* (Amsterdam, 1772, petit in-12). Il y est question de la rivalité entre Nîmes et Montpellier pour leurs fontaines, toutes deux surpassées par la fontaine de Vaucluse.

3. *L'Eloge de Maximilien, duc de Sully* a remporté un grand succès, et Bachaumont constate qu'il « fait un bruit du diable à la Cour ». (*Mémoires secrets*, t. I, p. 272.)

4. Le comte d'Angivilliers était l'amant de Mme de Marchais, qu'il épousa lorsqu'elle devint veuve.

douceur d'être débarrassé de tout. Il n'y a rien de nouveau sur l'Académie. Tout est encore suspendu.

Adieu mon cher ami, je vous embrasse. Aimez-moi, écrivez-moi, pensez à moi. Mille compliments à Messieurs Audibert et Ricaud.

Paris, 30 août 1763.

Voilà, mon cher ami, ce que je vous écrivais le 27. Mais il n'a pas plu au courrier de faire partir mon paquet et il a resté à Versailles dans un coin. Je ne me suis aperçu de l'oubli que quand il n'était plus temps. Je le répare aujourd'hui 30. Je vous envoie deux discours à la fois, et j'ai séparé ma lettre pour que vous sussiez du moins que je vous les envoyais. O mon ami, ne recevrai-je point de lettre de vous? Depuis tant de temps une seule lettre[1]! Cela suffit-il à l'amitié? Que nous aurions de choses à nous dire, si vous étiez ici!

Mon discours fait un grand bruit, et à Paris, et à la cour[2]. Pour moi, je suis entraîné vers de nouveaux objets; la tragédie me tourmente. La longueur de mon poème épique m'effraie. Je calcule en tremblant le peu d'années de ma jeunesse qui me resteront après un si grand ouvrage.

Vous ai-je parlé de mon sujet de *Sylla?* Ce serait une fille poussée au parricide par l'amour. Elle immolerait à sa passion son père et sa patrie. Voilà bien un amour terrible et théâtral[3].... Ma tête bout; adieu, mais mon cœur brûle encore davantage et c'est pour vous. Je vous embrasse, mon cher ami. De la santé, de l'amitié, et puis les lettres, la gloire! J'ai donné aujourd'hui à dîner à Delille, à Sélis et à La Harpe. Nous avons entendu *Warwick*. Cela annonce un beau talent, une âme forte, un cœur éloquent et sensible; mais le cinquième acte me paraît vide. Je le lui ai dit. Adieu encore une fois, et de l'amitié.

XXIII. — *Thomas à Barthe.*

Versailles, 6 septembre 1763.

Avez-vous pu croire, mon cher ami, que j'eusse été six semaines entières sans vous écrire, moi qui pense au moins toutes les heures à vous, et qui aime à m'entretenir de vous avec tous ceux qui vous connaissent. Non, je n'ai pas mérité cette injustice de votre part; je

1. Barthe n'a pas encore répondu à la lettre XX.

2. Voir sur l'*Eloge de Sully* : *Année littéraire*, 1763, t. V, p. 217; et Grimm, *Correspondance littéraire*, septembre 1763.

3. Cette tragédie est restée à l'état de projet. Dans les lettres suivantes (XXIV, XXV, XXVI et XXVII), elle est désignée sous le titre de *Papirius*. Le sujet était donc la rivalité de Cornélius Sylla et de Cnéius Papirius Carbon. — Si Thomas renonça à la tragédie, il tenta cependant du théâtre, en donnant à l'Académie de musique, sans aucun succès d'ailleurs, un opéra en un acte, *Amphion*, musique de La Borde, l'un des premiers valets de chambre du roi, père de M^me^ de Marchais. De cette œuvre, représentée le 14 juillet 1767, il n'est pas question dans la correspondance de Thomas et de Barthe. Le *Journal encyclopédique de Bouillon*, novembre 1767, p. 103, et le *Journal* de Collé, t. II, p. 167, jugent sévèrement la tentative de Thomas.

vous ai écrit une assez longue lettre le 4 ou le 5 du mois d'août[1], où je vous exprimais mes regrets, mes désirs, où je vous rendais compte de mes travaux, où je vous apprenais que ce digne et respectable M. d'Angivilliers avait pensé mourir à Compiègne d'une espèce d'attaque, où je vous faisais le détail d'une pièce nouvelle intitulée *la Présomption à la mode*, qui est morte en naissant, et dont les cinq actes ne valoient pas une de vos scènes. Ce que cette lettre est devenue, je n'en sais rien. S'est-elle égarée à la poste? a-t-on manqué de vous la remettre? l'a-t-on oubliée dans les bureaux? tout cela sont des énigmes pour moi; mais je vous l'ai écrite.

Ainsi, mon cher ami, ne me grondez pas, mais aimez-moi, et plaignez-moi de ce que le cours ordinaire des choses s'est dérangé exprès pour vous faire soupçonner mon amitié. Vous devez avoir reçu mon discours; je vous en ai envoyé deux. Je vous en envoie encore deux autres. M^mes^ Seimandy, MM. Audibert et Ricaud voudront bien le recevoir de votre main. Je compte vous en envoyer encore par la suite deux autres.

Ce discours a le plus grand succès à Paris et à Versailles. Avant-hier qui était le 4 du mois, il y en avait déjà plus de trois mille de vendus. Plusieurs personnes m'ont dit qu'il n'y avait jamais eu d'ouvrage qui eût un succès si universel et si rapide. On ne parle que de cela, et on en parle partout[2]. Le duc de Choiseul m'a envoyé chercher exprès pour m'en faire compliment, et il m'a dit les choses du monde les plus flatteuses. M^me^ Louise[3], après l'avoir lu, m'a envoyé demander tous mes autres discours.

Ah! mon cher ami, pour jouir de tout cela, il ne me faudrait que vous, que votre conversation, votre sensibilité, et tout ce qui nous a fait passer des jours si agréables ensemble. Serons-nous encore longtemps séparés? Ah! mon ami, le beau songe que celui d'être libre cet hiver avec deux mille écus de rente! mais il n'y faut point penser. Tant que le duc de Praslin sera ministre, il y a apparence que je resterai avec lui.

Il est fort question de la place de l'Académie non point pour Marmontel (tout se réunit pour l'exclure), mais pour moi. Cependant il pourrait se faire que nous ne l'eussions ni l'un ni l'autre. Au reste cela sera bientôt décidé.

1. C'est la lettre XX, du 13 août.

2. On parle partout de l'*Éloge de Sully* et on en parle même en vers. Le *Mercure de France* d'octobre 1763 publie deux quatrains sur ce discours. L'*Année littéraire* de 1763, t. VII, p. 352, publie aussi une *Épître à Thomas*, que l'auteur qualifie de « Plutarque de la France ». — Voir des articles très louangeurs dans le *Journal historique des matières du temps*, octobre 1763, p. 254, et dans le *Journal des Savants*, 1764, p. 399.

3. M^me^ Louise, la future Carmélite, n'est pas la seule des filles de Louis XV qui se soit intéressée à l'*Éloge de Sully*. Sa sœur M^me^ Victoire avait aussi ce discours dans sa bibliothèque. L'exemplaire à ses armes, avec son *ex libris* gravé par C. Baron, a passé dernièrement en vente chez un libraire parisien au prix de 100 francs.

Mon poème n'avance pas, j'y trouve même de grands obstacles de la part du duc de Praslin qui ne goûte point du tout ce genre de travail et qui voudrait que je fisse des tragédies. Vous savez bien que c'est là aussi ma faiblesse. En vérité je ne sais ce que tout cela deviendra.

Delille et Sélis sont tous deux à Paris; tous deux vous aiment fort et sont très fâchés de votre absence. L'un est étourdi et bon; l'autre est froid et honnête : c'est ce que je vous disais dans ma première lettre.

J'ai votre charmante pièce [1]. J'ai aussi votre dernier plan [2]; je le lirai comme vous pouvez bien penser; mais vous n'êtes guère dans une situation à travailler. J'ai lu mon second chant à Delille et il m'en a paru très content, à la réserve de la tempête qu'il ne trouve point assez originale. Je cherche des plans de tragédie; je voudrais surtout des sujets modernes. L'intérêt des Grecs et des Romains est usé [3].

Vous, accoutumé à servir votre ami, cherchez, trouvez-moi de grandes époques, de grands caractères. Je pense à la fondation de la république des provinces unies. Ce fameux Guillaume, prince d'Orange, Maurice, son fils, le duc de Parme, Philippe II, le choc de la liberté contre le despotisme et de la pauvreté courageuse contre tous les trésors de l'Espagne, du Mexique et du Pérou, voilà un grand spectacle et de grands intérêts; mais il faut remuer et déchirer le cœur.

Ne croyez point pourtant que je trahisse le Czar. Non, je lui serai fidèle à lui, à vous, à moi-même, à tous ceux qui ont cru que ce pouvait être là un grand ouvrage; mais je voudrais le mêler de plusieurs tragédies et aller à la gloire par toutes les routes. Je finirais par l'histoire. Il m'est venu une fort bonne idée dans ce genre. Ce serait un tableau général de la France, dans ses différentes époques, depuis la fondation de la monarchie jusqu'à nous. Vous voyez d'un coup d'œil ce que ce serait, et ce n'est point à vous qu'il faut détailler. Vous allez dire que je suis un fou, *nimis magna, alta, incredibilia cupiens*. Mais, mon cher ami, vous ne sauriez croire combien tout le monde m'encourage, et quel enthousiasme ce *Sully* a produit dans toutes les têtes. Il est difficile que la mienne ne s'en sente pas un peu. Mais peut-être tout ceci n'est qu'un songe, et je me réveillerai demain froid et glacé. Ce ne sera pas pour l'amitié du moins. Je me fais un plaisir, un devoir, un honneur de vous aimer, de le dire, de m'en occuper sans cesse. Allons, mon ami, tâchons de nous illustrer pour que notre amitié soit connue même après nous, et qu'aux yeux même de la postérité [4], ce soit éloge pour nous.

Je vous écris à la hâte et ne vous envoie qu'un chiffon incorrect et tout barbouillé, mais vous reconnaîtrez, à ce que j'espère, mon cœur,

1. *L'Amateur*.
2. Sans doute le plan des *Deux cousines*.
3. Cependant Thomas travaille à sa tragédie romaine de *Papirius*.
4. Chamfort, dans ses *Caractères et portraits*, dit : « M. Thomas me disait un jour : « Je n'ai pas besoin de mes contemporains; mais j'ai besoin de la postérité. » Il aimait beaucoup la gloire. Beau résultat de philosophie, lui dis-je, de pouvoir se passer des vivants, pour avoir besoin de ceux qui ne sont pas nés. »

mon âme, et ce que j'ai de bon et ce que j'ai de mauvais, et ma tendre amitié pour vous et mes extravagances pour la gloire; mais vous seriez le plus injuste des hommes si vous pouviez croire un moment que ce dernier sentiment là est le plus fort dans mon cœur. Non, il y en a un autre et vous le connaissez. Adieu, je vous embrasse, je vous aime. Mille compliments à MM. Audibert et Ricaud. J'ai pris le parti de séparer encore le discours de ma lettre, pour qu'elle parvienne plus sûrement.

XXIV. — *Thomas à Barthe.*

Paris, 17 septembre 1763.

Que c'est une triste vie, mon cher Barthe, de s'aimer et de vivre ainsi éloignés l'un de l'autre! Tout le monde me demande de vos nouvelles, et je n'en peux dire à personne, car, Dieu merci, vous ne m'écrivez guère. Ne pouvant vous lire, je suis réduit à m'occuper de vous. Je pense à notre amitié, à nos plaisirs, à nos promenades, à nos querelles, à nos raccommodements, à nos caprices, à nos bouderies. O! le joli ressouvenir que tout cela! Mais la réalité vaut encore bien mieux. Vous souvenez-vous de ce Compiègne, et de la forêt, et de la promenade sur la pelouse, et du soleil couchant? Comme nous sentions tout cela! Comme nous jetions un œil philosophiquement dédaigneux sur la Cour!

Je ne sais ce qui vous occupe maintenant, mon cher ami; mais, moi, j'ai à peine encore la tête remise du fracas de mon discours. Je prévois que je vais me jeter à corps perdu dans la tragédie. Cette carrière est si grande! On jouit si souvent et si bien! On tient sa nation sous sa main; on ordonne aux âmes d'avoir les sentiments que l'on veut. Quel empire, mon cher ami! D'ailleurs tout tombe, tout dégénère, tout languit. Essayons de rendre quelque vigueur à un art qui n'excite presque plus.

Lundi en huit, nous aurons *Guiscard*, de Saurin[1]. Immédiatement après, on jouera *Doménée*[2], qu'on vante beaucoup; *Warwick*[3] paraîtra

1. Saurin (Bernard-Joseph), né à Paris en 1706, devait sa réputation de poète dramatique au parti des philosophes, avec lequel il était fort lié. Il est l'auteur de tragédies : *Aménophis* (12 novembre 1752), *Spartacus* (20 février 1760), *Blanche et Guiscard* (26 septembre 1763). Il avait débuté à la scène en 1749 par une comédie : *Les trois rivaux*. Une autre comédie, *Les Mœurs du temps* (22 décembre 1760), lui ouvrit les portes de l'Académie, où il entra en 1761. On peut encore citer de lui des drames : *L'Orpheline léguée* ou *l'Anglomanie* (6 novembre 1765) et *Beverley* (7 mai 1768), un roman : *Mirza et Fatmé* (1764), et des *Epîtres* et *Poésies fugitives*. Saurin est mort à Paris le 17 novembre 1781.

2. Ce n'est pas *Doménée*, mais *Idoménée*, tragédie d'Antoine Marin Lemierre, secrétaire d'un fermier général, et plusieurs fois lauréat de l'Académie française. Né à Paris en 1723, mort en 1793, académicien en 1781, Lemierre s'est inspiré de l'*Idoménée* de Crébillon (1705) et de l'opéra de Danchet (1712). Sa tragédie fut représentée le 13 février 1764.

3. *Le comte de Warwick*, tragédie de La Harpe, créé le 7 novembre 1763.

ensuite sur les rangs; enfin le *Siège de Calais*[1] viendra à son tour, comme frère cadet de *Zelmire*, demander quelque part des applaudissements qu'on a donnés à sa sœur. Voilà notre répertoire tragique. A l'égard du comique, il n'est pas tout à fait si bien monté. Mais nous aurons bientôt *Une Soirée à la mode*[2]. Voilà tout ce que je sais. On a joué la *Marianne* avec ses changements; cela n'a point pris. La Salomé est un assez bon rôle, mais rien n'est changé dans la conduite de la pièce; la jalousie de Salomé n'est point développée. Ainsi son caractère est toujours extrêmement odieux. Hérode demande en un endroit s'il est bien vrai qu'on l'a fait cocu. Le quatrième acte est le seul qui aille au théâtre. D'ailleurs toute la pièce est froide, non pas de sentiments, mais d'intérêt. On l'a retirée après deux représentations. Je vis hier *les Horaces*; cela est prodigieux.

Je vous envoie une lettre de Voltaire; vous verrez qu'il m'y traite bien. Faites-moi le plaisir de me la renvoyer[3].

L'auteur de *Manco*[4] a refondu sa pièce; il a ôté Zérophis, et Huascar se trouve le fils du roi. Sa froide et inutile amante a disparu aussi, pour céder la place à une mère. M^lle^ Dubois[5] aura la politesse de laisser jouer M^lle^ Clairon, qui deviendra la mère de Lekain[6]. Je crois que la pièce gagnera beaucoup à tous ces changements. Il y a neuf cents vers nouveaux; voilà une belle et rapide fécondité.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse, mais je ne vous aime qu'à condition que vous m'écrirez. M. de Chennevières, M^me^ Cagnant,

1. *Le siège de Calais*, créé à la Comédie-Française le 13 février 1765, est le grand succès de du Belloy.

2. Le *Cercle* ou la *Soirée à la mode*, comédie en un acte, en prose, de Poinsinet, créée le 7 septembre 1764, est restée au répertoire de l'Odéon. — Plusieurs scènes étaient trop directement imitées de la comédie de Palissot, le *Cercle*, jouée à Nancy en 1756.

3. La lettre de Voltaire, louangeuse pour Thomas, est sans doute celle que le patriarche écrivit le 18 septembre 1763 du marquis de Chauvelin, en lui adressant des brochures : « Il y a, dit-il, un *Éloge du duc de Sully* qu'on vous a peut-être envoyé. C'est un ouvrage de M. Thomas, secrétaire de M. le duc de Praslin, qui remporte autant de prix à l'Académie, que nous avons perdu de batailles.... Thomas fait un beau portrait de Rosny et de son administration. » Thomas a bien reçu et conservé une douzaine de lettres de Voltaire, encore inédites; mais toutes sont postérieures à l'année 1763.

4. L'auteur de *Manco*, c'est Antoine Blanc, dit Leblanc de Guillet, né à Marseille le 2 mars 1730, mort à Paris le 29 juillet 1799. Ancien oratorien, il a collaboré au *Conservateur*, et en 1761, a fait paraître un roman : *les Mémoires du comte de Guine*. Sa tragédie de *Manco-Capac, premier inca du Pérou*, a été représentée le 13 juin 1763. Elle n'a pas eu de succès à la première, mais réussit à la seconde. Dans l'intervalle, plusieurs amis de l'auteur, entre autres Thomas, ont collaboré à la refonte de la pièce. Citons encore de Leblanc : *Les Druides* (1772), *Albert I^er^* ou *Adélaïde* (1775). *Tarquin* ou la *Royauté abolie* (1794), un *Discours sur la nécessité du dramatique et du pathétique en tout genre de poésie* (1783), et une traduction de *La nature des choses*, de Lucrèce (1788-1791). — Devenu professeur de langues anciennes à l'École centrale de la rue Saint-Antoine, à Paris, Leblanc fut nommé membre de l'Institut en 1798.

5. Fille d'un ancien comédien qui jouait au Théâtre-Français les rôles de valets et de confidents, M^lle^ Dubois tenait avec succès au même théâtre l'emploi des princesses.

6. Henri-Louis Cain, dit Lekain, né à Paris le 14 avril 1728, après s'être essayé sur des scènes d'amateurs, débuta à la Comédie-Française en 1750. Il mourut le 8 février 1778.

Mme Cottin et M. d'Argental m'ont beaucoup demandé de vos nouvelles. Adieu, je vais rêver à *Papirius*[1].

XXV. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, 23 septembre 1763.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre et celle de Voltaire. Voltaire paraît vous louer du fond du cœur. Peut-être ne sait-il pas encore que vous ferez un poème épique. Vous voilà donc porté jusqu'aux nues par votre discours de *Sully*! mais du faîte de la gloire, vous pensez encore à moi. Vous êtes bien aimable et vous méritez bien vos succès. Vous me demandez si je me souviens de Compiègne. Les beaux jours que nous y avons passés! Comme nous y parlions du *Czar* et de ma seconde pièce! Voyez-vous ce tombeau que nous foulions ensemble, où je déchiffrai le nom de Sully, ce nom que vous deviez rendre immortel?

J'ai fait lire votre discours à trente personnes, je vous ai fait trente admirateurs. Votre nom sera béni, en dépit de mon confrère Guys[2], qui prétend que vous avez pillé de Forbonnais le parallèle de Sully et de Colbert, qui s'imagine et qui ose dire que si vos *Éloges de Duguay-Trouin* avaient concouru à une Académie de marine, le sien eût été couronné. Souriez en pitié à sa jalousie, et attendez-vous à de plus grands malheurs, si vous faites *Papirius*. L'intérêt des Grecs et des Romains est usé, dites-vous; cela est-il donc vrai? Depuis Corneille, Voltaire seul a su peindre les Romains. Nous sommes devenus vains, frivoles, efféminés, insensibles à l'amour de la patrie. Aujourd'hui, nous serions aisément étonnés et ravis d'un poète qui nous ferait voir des âmes romaines. Je vois qu'un destin invincible vous pousse vers la tragédie. Vous serez donc ce poète, mon ami; et j'attendrai deux ou trois années pour vous rappeler au *Czar*. Ce sujet de *Papirius* est beau. Envoyez-moi votre plan. Je vous le renverrai avec la lettre de Voltaire, lettre que j'aurai l'attention de montrer à Guys.

Envoyez-moi aussi le plan de ma nouvelle comédie après l'avoir relu et peut-être corrigé. Quand sera-t-il exécuté? Je le saurais si j'étais libre. Rochon a déjà deux petites pièces qui ont réussi. Il travaille à

1. Tel est le titre de la tragédie que Thomas projette d'écrire, et dont il a indiqué le sujet dans sa lettre XXII.

2. L'excellent accueil du public n'a pas tardé à susciter à Thomas des jaloux. On a voulu trouver jusque dans les applaudissements prodigués à Sully par l'orateur pour « sa franchise guerrière et sa douce familiarité » la désapprobation d'un régime qui avait oublié cette simplicité primitive. Fontanes, dans le *Mercure* de septembre 1763, reproche à Thomas d'avoir écrit une satire, et les *Mémoires secrets* de Bachaumont répandent avec complaisance le bruit que Thomas a plagié un ouvrage de Véron de Forbonnais : *Recherches et considérations sur les finances de la France depuis 1595 jusqu'à 1721* (1758). *L'Année littéraire* de Fréron propage cette accusation, et Guys, hostile à Thomas qui l'a emporté sur lui au concours de l'année 1761 pour l'*Eloge de Duguay-Trouin*, s'empresse de répéter à Marseille ces accusations malveillantes et inexactes.

une troisième[1], et moi, l'on m'ignore, je n'ai rien publié qui me rende illustre. J'étudie du moins Molière et Regnard, et j'en suis enchanté, de ce Molière surtout.

Vous disiez qu'il est plus difficile de se faire un nom dans la comédie que dans la tragédie, et vous disiez vrai. Cependant il faut oser. Depuis que je vous ai quitté, je n'ai pas lu une pièce de Marivaux ; Molière m'en empêche. C'est se mettre du moins dans la bonne voie. Je n'ai ici pour consolation que cette lecture et la compagnie de Mesdames Seimandy. Ce sont des femmes charmantes ; je fais quelquefois avec elles des parties de campagne; on y rit beaucoup, mais on n'observe point le coucher du soleil, on n'écoute pas en silence le bruit des arbres. Qu'il y a loin de l'esprit au sentiment, et de la société d'une femme aimable à l'amitié d'un homme de génie!

Vous ne serez donc pas libre cet hiver? Vous ne le serez pas même tant que le duc de Praslin sera ministre. Je suis bien malheureux! Que n'avez-vous la liberté et les rentes de Dorat! Delille et Sélis doivent-ils retourner à Amiens? Avez-vous envoyé ma lettre à Delille? Sans doute vous n'aviez pas reçu ma dernière lettre quand vous m'avez écrit la vôtre. Vous m'auriez parlé du moins du programme de l'Académie de Marseille qu'il faut envoyer à l'auteur du *Mercure*.

J'ai reçu cette lettre que vous croyiez égarée. Je vous remercie de vos nouvelles littéraires. Je ne suis pas surpris qu'on ait rejoué *Marianne* sans succès. Vous me direz ce que c'est que cette *Soirée à la mode*. Quand dira-t-on ce que c'est que l'*Homme blasé*, que l'*Homme vain*[2]? Pensez à la comédie, mon ami, en faisant des tragédies; je penserai à la tragédie en faisant des comédies. Je vous propose un commerce où le plus gros bénéfice doit être pour moi. Né à Marseille, je dois entendre mes intérêts.

Est-il vrai que le duc de Duras ait tué à la chasse le chien favori du roi, à six pas du roi? Est-il vrai qu'à la fin de l'année on commencera à bâtir une salle de Comédie française[3]? Si l'on en faisait l'ouverture par une de vos pièces! *O utinam!*

1. Marc-Antoine-Joseph Rochon de Chabannes, né à Paris le 23 janvier 1730, avait débuté dans la carrière d'auteur dramatique comme fournisseur de l'Opéra-Comique : *La Coupe enchantée* (foire Saint-Germain de 1757), *Les Filles* (foire Saint-Laurent de la même année), *La Péruvienne* (foire Saint-Germain de 1754). En 1770, au Théâtre italien, *Le deuil anglais*, deux actes, en vers. De 1762 à 1770, Rochon est employé au ministère des Affaires étrangères, où il se trouve en rapports avec Thomas. Sa situation officielle ne lui fait pas abandonner le théâtre. Il fait représenter à la Comédie-Française : *Heureusement*, comédie en un acte, en vers, tirée d'un des *Contes moraux* de Marmontel (27 novembre 1762); la *Manie des arts* ou la *Matinée à la mode*, comédie en un acte, en prose (12 juin 1763) (ce sont les deux petites pièces dont parle Barthe); *Les Valets maîtres de la maison* ou *Le Tour du Carnaval*, comédie en un acte, en prose (11 février 1768); *Hylas et Silvie*, pastorale en un acte, en vers (10 décembre 1768). En quittant le ministère, Rochon est nommé chargé d'affaires à l'ambassade de Dresde. Il meurt à Paris le 15 mai 1800.

2. Barthe songeait déjà à un sujet de comédie, l'*Homme personnel*, qui ne sera représenté qu'en 1778, et dont il sera bien souvent question dans les lettres suivantes.

3. Les *Mémoires secrets* annoncent, le 18 août 1763, qu'on parle de donner l'hôtel

Vous ne me défendez donc point quand M. de Chennevières m'attaque. Vous vous plaignez aussi de mon silence. Plaignez-vous, Messieurs, plaignez-vous. Il faut aimer et se croire aimé pour se plaindre. Mes compliments, je vous prie, et mes plus tendres compliments à Messieurs Genet[1] et Simonin, à Delille, à Sélis. Je suis très sensible aux politesses que j'ai reçues de M. Genet à Compiègne. Thomas, Barthe, Genet, Simonin, Clairfontaine[2]! Adieu, mon ami, mon tendre ami, Retournez à *Papirius*.

Suscription : A Monsieur Thomas, Secrétaire de Monsieur le duc de Praslin, ministre, à la Cour.

XXVI. — *Thomas à Barthe.*

Paris, 27 septembre 1763.

Il est six heures du matin, mon cher ami, et sans doute vous dormez encore, vous n'êtes point réveillé de bonne heure par le tourment de la gloire, par l'idée de la jeunesse qui s'écoule, par le souvenir du passé, par l'espérance de l'avenir. Votre sang est plus calme et circule plus tranquillement dans vos veines.

de Conti à la Comédie-Française et de faire de la vieille salle un magasin d'élèves. Ce serait une école d'académie de déclamation (t. I, p. 268). Mais ce projet ne se réalisa pas, et la Comédie resta jusqu'en janvier 1770 au Jeu de paume de la rue Saint-Germain-des-Prés qu'elle occupait depuis 1689; elle fut alors transférée rue Saint-Honoré.

1. Fils d'Edme-Jacques Genet, d'abord secrétaire du cardinal Alberoni, ensuite premier huissier au Châtelet, l'ami de Thomas et de Barthe avait remporté dès le collège les plus brillants succès. Destiné par son père au barreau ou à la magistrature, Genet, qui avait beaucoup étudié les langues vivantes, préféra les voyages et la carrière diplomatique. Il a publié des *Essais sur l'Angleterre*, une *Table ou abrégé des cent trente-cinq volumes de la Gazette de France depuis son commencement jusqu'à la fin de l'année 1765* (1766-1768, 3 vol.), une traduction de l'*Histoire d'Eric XIV, roi de Suède*, par le Suédois Olof Celsius (1777), et une sorte de Journal périodique : *L'Etat politique actuel d'Angleterre*. En 1751, il épousa une demoiselle Cardon; il en eut un fils et quatre filles, dont Jeanne-Louise-Henriette, née à Paris le 6 octobre 1752, la future M^me^ Campan, lectrice de Mesdames en 1767, puis femme de chambre de Marie-Antoinette et, sous la Révolution, directrice d'un pensionnat où fut élevée Hortense de Beauharnais. — Dans ses *Mémoires* (t. III, p. 147, Paris, Baudouin frères, 1823), M^me^ Campan parle de la charge de son père à la Cour. Collègue de Thomas au Ministère, Genet était lié avec lui, avec Marmontel, Duclos, Barthe, Rochon de Chabannes. Il donnait à ses enfants une brillante éducation, les exerçait à l'art de bien lire et très souvent la future M^me^ Campan recevait des amis de son père des leçons de diction. — Genet mourut en septembre 1781.

2. On lit, à la date du 27 août 1763, dans les *Nouvelles à la main de la fin du XVIII^e^ siècle*, extraites par le vicomte de Grouchy d'un manuscrit appartenant à M. Anisson du Perron : « Clairfontaine est à Versailles; il travaille avec M. Genet, secrétaire-interprète du roi, à la rédaction ou l'abrégé de toutes les gazettes depuis leur origine jusqu'à présent. Genet lui donne cinquante écus par mois; on est très content de son travail, et même il y a apparence que la *Gazette de France* sera donnée à M. Genet et à lui, car il n'est pas possible que l'abbé Arnaud et Sicard la conservent; elle est trop mal faite, tout le monde s'en plaint. » (*Carnet historique et littéraire*, 1898, p. 172.) — Il s'agit, pensons-nous, de Pierre-André Peloux de Clairfontaine, né à Paris en 1727, mort à Versailles en 1788, auteur d'une tragédie représentée en 1753, *Hector*, et devenu secrétaire du duc de Villars, gouverneur de la Provence.

Pour moi, mon ami, je suis arrivé hier de Versailles exprès pour voir la première représentation de la pièce de Saurin[1]. J'ai vu le sujet le plus intéressant et le plus pathétique traité sans intérêt et sans chaleur. J'ai vu presque tomber une pièce qui, entre les mains de Racine ou de Voltaire, aurait égalé *Andromaque*, *Zaïre* et *Mérope*. Vous vous rappelez sans doute le sujet, que vous aurez lu dans notre cher *Gil Blas*. Un roi de Sicile usurpateur meurt, et par son testament rappelle au trône le fils du dernier roi détrôné. Ce fils est Guiscard. Il avait été élevé inconnu à tout le monde et à lui-même par le chancelier Siffrédi. Le chancelier a une fille, nommée Blanche; Guiscard, dans son obscurité, en est devenu passionnément amoureux. Après la mort du roi, il est reconnu l'héritier du trône, et il ne l'accepte avec plaisir que pour y placer avec lui son amante.

Mais il reste une fille du roi mort, nommée Constance, et le roi par son testament a ordonné que Guiscard l'épouserait, pour réunir ainsi les deux partis et les deux maisons royales opposées l'une à l'autre. Guiscard refuse d'obéir à une condition si dure. Il abhorre Constance, fille du tyran qui a détrôné et massacré son père; il adore Blanche, et que lui importe le trône, s'il faut renoncer à son amante? Pour rassurer cette amante inquiète de la loi du testament, il lui donne un blanc seing qui contient une promesse de mariage. Siffrédi, qui prévoit les orages terribles qui peuvent éclater sur la Sicile, si Guiscard refuse d'épouser Constance, surprend cette promesse de mariage entre les mains de sa fille, remplit le billet au nom de Constance, et dans une assemblée de tous les grands, en présence du roi et de son amante, il remet la promesse à Constance au nom de Guiscard même. Pour ôter ensuite toute espérance au roi, il emmène sa fille dans une maison de campagne éloignée de la cour, et profite de son autorité de père et du dépit qui a excité dans le cœur de Blanche l'infidélité apparente de Guiscard, pour l'engager à épouser le connétable Osmond. Blanche est traînée aux autels. Cet horrible mariage se fait. A peine les serments affreux sont-ils prononcés, que Guiscard arrive, Guiscard toujours brûlant d'amour et disposé, s'il le faut, à renverser son trône et à inonder la Sicile de sang, plutôt que de manquer de foi à son amante. Il la trouve mariée. Quelle situation pour tous deux! Quel désespoir! Cependant le connétable, jaloux et furieux, apprend que le roi, pendant la nuit, est avec son épouse; il arrive, fond sur le roi l'épée à la main. L'amant tue l'époux; l'épouse veut se précipiter sur son mari blessé pour le soutenir; le connétable en fureur plonge son épée dans le sein de son épouse qui tombe mourante à ses côtés. Le chancelier arrive au bruit qu'il entend. Il trouve son gendre étendu mort et baigné dans son sang, sa fille expirante, son roi au désespoir, et qui veut se percer lui-même sur ces deux corps sanglants.

1. Un des épisodes les plus intéressants du roman de *Gil Blas*, est le *Mariage de Vengeance*, dont Thompson a tiré une tragédie : *Tancrède et Sigismonde*. Saurin s'est inspiré de ces diverses sources dans sa tragédie de *Blanche et Guiscard*.

Voilà, mon ami, le sujet que l'on a mis hier sur le théâtre sans qu'il y ait eu une seule larme de versée. Quels sont donc les cœurs d'acier qui ont pu traiter un pareil sujet sans s'attendrir, ou plutôt, mon ami, qu'est-ce que c'est donc que ce pathétique si recherché, si nécessaire et que si peu de personnes connaissent!

Que de scènes admirables qui sortent naturellement du sujet! Celle où le jeune Guiscard, élévé jusqu'alors dans l'obcurité, apprend qu'il est roi, mais qu'il ne l'est qu'à condition qu'il renonce à son amante pour épouser une femme qu'il abhorre; celle où il revient du Sénat après avoir vu le détestable usage que Siffrédi a fait de sa promesse de mariage en la remettant aux mains de Constance (quel moment pour un cœur ardent, impétueux et passionné!); celle où le jeune roi reproche au chancelier ce qu'il vient de faire, en jurant qu'il renversera tout plutôt que de trahir une amante adorée, et où l'inflexible et vertueux vieillard fait parler la voix du devoir, l'autorité de son âge, ses bienfaits pour ce jeune roi qu'il a élevé, les maux affreux qui vont désoler la Sicile, la guerre civile qui va renaître, tous les malheurs des sujets pour la folle passion d'un roi; celle où Blanche désolée, conduite par son père dans une campagne solitaire et se croyant trahie par un amant parjure, fait éclater son désespoir; celle où son père vient lui proposer de se marier au connétable, et où il la veut traîner à l'autel; celle où, par dépit et par fureur, se croyant abandonnée et trahie, elle se décide à faire cet affreux mariage; celle où elle revient sur le théâtre liée par une éternelle chaîne, et séparée pour jamais de son amant!

Mais quel moment terrible, que celui où on lui remet une lettre de Guiscard pleine de la passion la plus tendre, et par laquelle il lui jure de l'aimer à jamais et de n'être qu'à elle! Que de larmes devraient couler dans la scène où Guiscard, transporté de sa passion, arrive, se précipite à ses pieds, lui raconte l'affreuse infidélité de Siffrédi! Ce moment doit être le moment de la mort pour l'amante. Et l'instant d'après, quand elle annonce à son amant qu'elle vient d'être mariée! Et l'entrevue des deux rivaux! Et l'arrivée du père qui se trouve placé entre l'amant et l'époux de sa fille, et qui veut calmer ces deux âmes fières et ardentes! Et dans le silence de la nuit, la scène de cette épouse et de cette amante malheureuse qui s'occupe solitaire des horreurs de son sort! Son époux a été arrêté par les ordres de son amant. Cet amant arrive pendant la nuit pour l'arracher de cet affreux palais où elle a prononcé des serments qui n'étaient pas pour lui. Quelle scène encore! Et l'époux qui a brisé ses fers, qui retrouve le roi aux pieds de son épouse, et l'affreux spectacle qui fait le dénouement : l'époux tué par l'amant, l'épouse par l'époux, le père témoin de tant d'horreurs, entre les cadavres de son gendre et de sa fille!

Il y a eu dans cette pièce deux choses nouvelles, et qui étendent la liberté de notre théâtre. D'abord un changement de scène, plus hardi que nous ne l'avions encore osé tenter; les deux premiers actes sont à Palerme, et les trois derniers, à une maison de campagne du chancelier,

qui est à quelque distance de la cour. Ensuite, dans le dénouement qui est formé par un duel, le connétable tué par le roi ne tombe pas entre les mains de deux ou trois valets de chambre qui viennent à point pour le soutenir; percé d'un coup d'épée, il chancelle, tombe, se relève, retombe encore, et demeure étendu de son long sur le théâtre, comme couché sur la poussière, tenant d'une main son épée, et paraissant immobile et glacé; l'épouse expirante a été placée sur un fauteuil, où elle meurt plus en détail. C'est ce double spectacle qui frappe le père en entrant.

Avant et après la pièce, mon cher ami, j'ai beaucoup parlé de vous, car j'étais à côté de Rivalz[1] qui m'a demandé de vos nouvelles, et qui m'a prié de vous donner des siennes. J'étais aussi avec le fils de ce M. Laurent si bien chanté par notre petit Delille[2]. Ce jeune homme, intéressant par sa douceur et par le nom de son père, part vendredi pour le Languedoc et la Provence; il ira à Marseille. Il vous connaît beaucoup de réputation, et il sera fort empressé à vous voir. J'ai osé lui promettre que vous le recevriez très bien.

M. Watelet[3] part lundi 3 octobre pour l'Italie. Je dînai dimanche chez lui avec ce bon, ce respectable M. d'Angivilliers. Cela veut dire que nous parlâmes encore de vous.

Dalembert est arrivé de Prusse. Il est comblé des bontés de Frédéric. Il rapporte de ce pays un beau portrait du roi dans une boîte d'or, environ quatre cents frédérics en or, qui valent sept ou huit mille francs de notre monnaie, et une plus grande admiration que jamais pour un homme qu'il a trouvé aussi modeste que grand, philosophe autant qu'on peut l'être, méprisant et détestant ses victoires, n'aimant et n'estimant que les lettres, préférant les gens de lettres à tout, et même aux rois, et lui ayant dit en propres termes : « Vous m'admirez. Eh! quoi! est-ce que vous n'aimeriez pas mieux avoir fait *Athalie* que toute cette guerre? » Voilà, mon cher ami, l'homme qui gouverne la Prusse. Il a fait tout au monde pour retenir Dalembert auprès de lui, et il lui dit en partant qu'il ne voulait pas disposer de la place de président de

1. Rivalz, né à Toulouse, appartenant à une famille célèbre dans l'histoire de la peinture, est l'auteur de : *Analyse de différents ouvrages de peinture, sculpture et architecture qui sont dans la ville de Toulouse.* 1770, in-8.

2. En 1761, Jacques Delille avait fait un véritable tour de force de versification didactique dans son *Epître à l'occasion d'un bras artificiel fait par M. Laurent pour un soldat invalide.*

3. Claude-Henri Watelet, né à Paris en 1718, fils d'un receveur général des finances, hérita en 1740 de la charge de son père. Il employa ses loisirs et sa grosse fortune à cultiver avec bonheur les lettres et les arts. Peintre, graveur et sculpteur, il devient associé libre de l'Académie de peinture après des voyages d'art en Italie et dans les Pays-Bas. Son poème, l'*Art de peindre*, paru en 1760, lui ouvrit les portes de l'Académie française. On cite encore de lui : *Essais sur les jardins* (1774), des comédies (*Les Statuaires d'Athènes*, *La Maison de campagne à la mode*) et des opéras (*Deucalion et Pyrrha*, *Phaon*), un *Dictionnaire de peinture, de gravure et de sculpture*, 5 volumes, terminé par Lévesque en 1792. Il entretenait les meilleures relations avec Thomas, qu'il recevait souvent dans sa charmante propriété du Moulin Joli. — Nous avons plusieurs lettres inédites de Watelet à Thomas. — Il est mort en 1786.

son Académie, qu'il la laisserait toujours vacante jusqu'à ce qu'il voulût bien l'accepter[1], qu'il avait un pressentiment secret qu'il le reverrait un jour, et que les persécutions que lui et ses amis essuyeraient en France, les réuniraient enfin; que cependant il craignait pour la philosophie et pour les lettres ce que son amitié lui faisait désirer[2].

Ce même Dalembert vient de recevoir une lettre de l'Impératrice de Russie. Jamais lettre n'honora plus ce trône. L'Académie française avait fait enregistrer dans ses archives la première lettre que l'Impératrice avait écrite au sujet de l'éducation de son fils. Elle se plaint, dans celle-ci, de ce prétendu honneur fait à sa lettre, et qui n'est qu'un outrage humiliant pour les souverains. Il leur est donc défendu de payer, dit-elle, et dès qu'un roi honore le mérite, lui rend justice, rend au génie et aux lettres l'hommage qui lui est dû, cela sera regardé comme un prodige! Pourquoi ne pas regarder cela comme une chose toute simple et qui est dans le cours ordinaire des choses? Il serait bien triste d'être sur le trône, si on était condamné à n'y point avoir le sens commun! Quel style, mon cher ami, pour le pays des anciens Tartares et des Sarmates! Il faut avouer que ces gens du nord nous donnent de belles leçons sur plusieurs articles.

Il est temps de vous parler de votre dernière lettre et du plaisir qu'elle m'a fait. Je vois que vous m'aimez toujours, que vous vous occupez toujours de moi, que vous en parlez de temps en temps avec ces dames de Marseille qui vous font oublier Paris. Savez-vous bien cependant que j'en suis un peu jaloux? Quand on est heureux, on ne songe point à regretter. Vous trouvez dans cette charmante société de l'esprit, de l'enjouement, des grâces, vous trouvez tout; et vous ne vous apercevez pas assez que je vous manque. Il s'en faut bien, moi, que j'aie de pareils dédommagements, et j'ai bien peur que tandis que vos nerfs se calment à Marseille, les miens ne s'agacent ici.

Mandez-moi si vous avez reçu les six exemplaires de mon discours. Remerciez bien ces quatre sœurs si charmantes du plaisir qu'elles ont bien voulu prendre en me lisant. Dites bien des choses de ma part à Messieurs Audibert et Ricaud.

Dites à l'Académie de Belles-lettres de Marseille que j'ai envoyé ses programmes au *Mercure*[3] et à l'*Avant-coureur*, et qu'ils sont déjà parus

1. « Le roi se flatte, écrit en 1763 Dalembert à Julie de Lespinasse, que je serai un jour président de son Académie; mais, indépendamment de mille raisons, dont vous n'aurez pas l'esprit de deviner une seule, je crois que le climat de ce pays me serait funeste à la longue. » (Lettre citée dans *Julie de Lespinasse*, par le marquis de Ségur, p. 125.)

2. « Le roi de Prusse demandait à Dalembert s'il avait vu le roi de France. « Oui, sire, dit celui-ci, en lui présentant mon discours de réception à l'Académie française. — Eh! bien, reprit le roi de Prusse, que vous a-t-il dit? — Il ne m'a pas parlé, sire. — A qui donc parle-t-il? » poursuivit Frédéric. » Chamfort : *Caractères et portraits.*

3. *Le Mercure de France* d'octobre 1763 publie (p. 115) le programmes des sujets mis au concours par l'Académie de Marseille.

dans ce dernier journal; mais ne dites qu'à vous, mon cher ami, que j'ai fait le plan de *Papirius* et que j'y vais travailler. Votre lettre à Delille n'est point encore remise. Ce jeune fou est parti il y a quinze jours pour aller à la campagne sans rien dire à personne; et quand il sera à Amiens, je la lui enverrai. Adieu, mon cher ami. Je vous embrasse de tout mon cœur. Quand vous reverrai-je? quand pourrai-je vous lire?... Adieu encore une fois.

J'ai oublié, mon cher ami, de vous citer de la pièce nouvelle un vers qui vous plaira. Le voici :

Qu'une nuit paraît longue à la douleur qui veille!

Rien n'est encore décidé pour l'Académie. J'ai eu seulement une entrevue avec Marmontel[1].

XXVII. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, 7 octobre [1763].

Ah! le beau sujet de tragédie que Saurin a manqué! Comme vous auriez traité ce sujet-là, vous, mon ami, dont cette mauvaise pièce a échauffé le génie, et qui me faites sentir qu'elle pouvait être excellente! Que de scènes pathétiques et terribles vous me tracez en peu de lignes! Je crois qu'un poète serait peut-être plus enflammé par votre lettre que par cette infortunée tragédie. Voilà un de ces beaux sujets — le nombre en est rare — qui ne sera traité de longtemps par un homme habile, parce qu'il a été saisi par un contemporain maladroit. Lorsqu'on est incapable de traiter de pareils sujets, il devrait être défendu d'y toucher, comme les pucelages des jolies filles ne devraient pas être réservés pour d'épais financiers.

A ce prix, me direz-vous peut-être, jamais tu n'eusses traité l'*Amateur*. Point de mauvaise plaisanterie, mon ami, je vous ai souvent repris de mêler des propos badins ou caustiques aux transports du génie, à la lecture de Virgile ou du Tasse.

Parlons du théâtre, de vous, de *Papirius*. Ce plan de *Papirius* est donc fait, et je ne puis l'entendre! Que je puisse du moins le lire! Perdez une demi-heure à le transcrire, mon ami, je le méditerai; l'amitié me rendra peut-être inventif. Vous voilà donc enfin engagé dans une carrière que depuis longtemps vous regardiez d'un œil avide. Allez, mon ami, allez à la gloire; effacez vos rivaux, consolez-nous de la mort de Voltaire, car il ne vit plus pour le théâtre. Soyez admiré, envié, déchiré; je le souhaite, je l'espère. Mais quel plaisir pour vous et pour moi si je pouvais aussi m'acquérir quelque gloire au théâtre, si après m'avoir vu pleurer à votre tragédie, vous veniez rire à ma comédie!

1. Cette entrevue est racontée tout au long par Marmontel dans ses *Mémoires d'un père*, livre VII. Elle fait honneur à la loyauté et à l'indépendance de Thomas.

Lesage a fourni un beau sujet, il peut en fournir un autre par l'histoire de Léonor dans le *Diable boiteux*[1]. D'ailleurs il y a sûrement des sujets de comédie dans ce *Diable boiteux*, et quoiqu'occupé de l'art de Corneille, vous saurez voir ce qui aurait frappé Molière.

N'égarez point le plan de ma seconde pièce. Quand sera-t-elle faite? C'est quelquefois un tourment de ne pouvoir lire l'avenir.

Heureux ou malheureux, je voudrais le connaître.

Je voudrais savoir si ma mère vivra. Le changement opéré par les eaux de Balaruc n'est pas aussi considérable qu'il avait paru l'être d'abord. Tous les médecins me disent que la crainte l'emporte sur l'espérance. Mais il y a des exemples de gens qui ont vécu paralytiques bien des années. On veut que du moins je passe ici l'hiver. Mes intérêts semblent le demander. Mais Paris, mais vous! mais cette gloire qui m'occupe malgré la maladie d'une mère et l'image de la mort! Quelle est notre faiblesse, mon ami, et quel sort que celui de l'homme! Ne parlons plus d'un sujet si triste. J'ai lu votre lettre à nos amies, je dis nos amies, car elles connaissent votre discours. Je n'ai lu qu'à moi l'article de *Papirius*. Gardez toujours l'incognito, s'il est possible. Ici, où l'on ne voit, où l'on ne considère que les richesses, on a été surpris de ces honneurs rendus par un souverain à un homme de lettres. Quelle gloire pour Dalembert, et pour Frédéric aussi!

Il est vrai que la société de ces femmes est charmante. Mais ne savez-vous pas que rien ne peut vous remplacer? Qu'un homme qui pense, qui sent, qui nous aime, a de supériorité sur tout! Mon ami, vous avez sur mon cœur des droits que l'amour même ne pourrait affaiblir. Rarement je suis à la campagne, rarement je me promène solitaire dans le jardin de ma maison sans me rappeler nos plaisirs, sans revoler à vous. Pensez donc aussi à moi, désirez mon retour qui peut-être est encore fort éloigné. Parlez de votre ami avec M^me^ de Marchais, avec M. d'Angivilliers dont l'amitié me flatte infiniment, avec M. de Chennevières qui ose me plaisanter sur Keyser après y avoir logé lui-même pendant plus de huit jours. J'ai reçu ce matin de ses nouvelles; je lui répondrai par le prochain courrier.

Vous voilà tous à Fontainebleau, et moi!... Je soupai hier avec Ricaud, qui vous remercie encore de l'exemplaire de votre discours. Vous étiez parmi nous; son père disait que Dieu qui ne souffle qu'une fois sur l'âme des vulgaires humains, avait soufflé deux fois sur la vôtre. Si jamais M. Ricaud le père va à Paris, il ira vous voir avant de penser à se loger. Je vous dis des douceurs, mais je vous aurais gâté depuis longtemps si vous pouviez l'être.

Adieu, mon ami, mon cher ami.

Suscription : A Monsieur Thomas, secrétaire de Monsieur le Duc de Praslin, ministre, à la Cour.

1. Paru en 1707.

XXVIII. — *Thomas à Barthe.*

[Paris] jeudi matin [15 août 1765].

Pharamond est tombé, ou il ne s'en faut de guère. Le premier acte ne signifie rien et est fort mal écrit; le second beaucoup mieux pour le style; il y a de très beaux vers et deux belles scènes; le troisième a une scène assez bien faite, et le reste ne vaut rien. La pièce a commencé à chanceler à cet endroit. Le quatrième est manqué; il y a une reconnaissance entre un père et un fils qui n'a point fait d'effet, malgré les mains tremblantes et les cheveux blancs de Brizard [1], qui se renversait éloquemment dans un fauteuil. Le cinquième n'a rien. Heureusement, depuis le troisième acte jusqu'à la fin, il n'y a rien eu d'un effet dangereux, car la pièce fût tombée net. Ainsi elle a été achevée. *Pharamond* a fini en prononçant quelques vers de sentiment qui ont été applaudis. Il y a eu même des criailleries pour demander l'auteur, qui modestement n'a point paru. Il n'y a point de marche et peu d'intérêt dans la pièce. Le *Pharamond* est un bonhomme à peu près en enfance qui a quelque souvenir de grandeur. Un Clodion, fils du second lit, qui veut détrôner son père, est une espèce de petit scélérat obscur qui n'a que la bassesse, et non le génie du crime. Mérovée, caché sous le nom de Valimir, est le héros de la pièce. Son caractère est noble et intéressant; il dit, en s'applaudissant d'avoir vu son père Pharamond, qui ne le connaît pas :

Mon cœur a palpité sous sa main paternelle.

Il dit, en parlant de sa première jeunesse, qu'abandonné de tout le monde, proscrit et malheureux, il regardait le ciel comme l'appui de l'homme juste :

Je marchais en présence des cieux,
Et je m'agrandissais sous le regard des dieux.

Il se trouve au second acte dans une belle situation. Il y a encore une Ildegonde, amante de Mérovée, et recherchée par Clodion, personnage froid et commun, qui ne tient à la pièce que par le besoin d'y mettre une femme. Point de passion, point de véritable amour, aucun de ces sentiments qui emportent et déchirent l'âme. Enfin il y a un certain Gontran qui vient faire sept à huit récits; voilà le grand ressort de cette pièce. Cet homme est le messager tragique le plus occupé qu'il y ait au théâtre. Vous voyez que je me rends justice et

1. Brizard, né à Orléans le 7 avril 1721, a débuté le 30 juillet 1757 au Théâtre-Français dans l'emploi des pères nobles et des rois.

que je m'exécute de bonne grâce. Qu'on dise après cela que *Pharamond* n'est point de moi[1]! On nomme cependant assez publiquement le Marquis de Chimène[2] et la chose est presque prouvée.

Adieu, je vous embrasse et je vous aime de tout mon cœur.

De la discrétion sur ce billet.

1. Cette pièce, annoncée par Lekain comme anonyme, avait été attribuée à Thomas, à Chabanon, Colardeau, Barthe, Le Blanc, au marquis de Ximénès, et même à La Harpe, qui en était le véritable auteur. Elle a été donnée le mercredi 14 août 1765, et n'a eu qu'un succès médiocre. La Harpe n'a pas voulu la faire imprimer et a jeté le manuscrit au feu.

2. Le marquis de Chimène, que Thomas croit l'auteur de *Pharamond*, c'est le marquis de Ximénès, qui avait déjà fait jouer deux tragédies au Théâtre-Français : *Epicaris ou la Mort de Néron* en 1753, et *Amalazonte* en 1754.

(*A suivre.*)

COMPTES RENDUS

PAUL ARBELET. — **L'Histoire de la Peinture en Italie et les plagiats de Stendhal.** *Paris, Calmann-Lévy*, [1914], in-8, p. IV-536.

Stendhal serait flatté s'il pouvait contempler le bel in-octavo dans lequel M. Arbelet a disséqué son *Histoire de la Peinture en Italie*; et, sans en être étonné sans doute, il le serait moins s'il pouvait l'ouvrir et s'apercevoir du peu qui reste de son œuvre personnelle, après que le diligent critique a restitué à leurs auteurs la part qui leur revient légitimement dans ce travail collectif. Jamais Beyle n'avait été étudié d'une manière aussi consciencieuse; il a été épluché chapitre par chapitre, page par page, ligne par ligne, mot par mot; il n'a rien écrit qu'on ne sache s'il l'a tiré de son propre fond, brillant mais peu riche, ou, ce qui est le plus souvent le cas, de fonds étrangers mais plus solides. D'autre part il serait en droit de s'enorgueillir d'être traité comme le sont, encore pas toujours, les grands écrivains devenus classiques. Stendhal a été l'objet de biographies, mémoires, critiques, essais, éditions bonnes et mauvaises, mais jamais, malgré la valeur de certains travaux qui lui ont été consacrés, il n'a été étudié avec la méthode, la précision, disons la rigueur scientifique, que M. Arbelet a apportées dans son enquête.

Beyle a débuté dans la littérature ou mieux dans la librairie par trois volumes publiés sous des pseudonymes, qui sont, soit en entier, soit en partie, des plagiats : *Lettres écrites de Vienne en Autriche sur le célèbre compositeur J^h. Haydn par* Louis-Alexandre-César Bombet (1814), *Histoire de la Peinture en Italie par* M. B. A. A. (1817) et la même année, *Rome, Naples et Florence* par M. de Stendhal, officier de cavalerie; le volume *De l'Amour* ne parut qu'en 1822. Le début était fâcheux; il eût été désastreux, si la supercherie avait été complètement découverte; elle ne le fut que pour le premier ouvrage, les *Lettres sur Haydn*, dont l'auteur, le Milanais Giuseppe Carpani réclama véhémentement la paternité; disons que dans *Rome, Naples et Florence*, Beyle s'était contenté de glaner quelques pages dans l'*Edinburgh Review* qui s'aperçut néanmoins de cet emprunt forcé; ce ne fut qu'en 1899 que Raffaello Barbiera, dans son volume *Figure e Figurine del secolo che muore*, publié à Milan, signala le premier une des sources les plus importantes de l'*Histoire de la Peinture en Italie*, *la Storia pittorica dell'Italia* de l'abbé Luigi Lanzi.

M. Arbelet constate que quoique Stendhal prisât beaucoup son *Histoire*, elle n'eut pas grand succès : en France, sauf deux amis de l'auteur, Crozet et Lingay, on garda le silence sur l'ouvrage; c'est peut-être, avec l'ignorance des Français des littératures étrangères, la raison pour laquelle les plagiats ne furent pas découverts; en revanche il en fut rendu compte dans un article de l'*Edinburgh Review* qui cita Lanzi, Bossi, Condivi, sans se douter que l'auteur ne faisait que de les reproduire, et fut sur le point de découvrir les plagiats; puis dans deux mauvais articles anonymes de la *Biblioteca Italiana* en avril et mai 1819 qui ne démasquèrent rien; enfin l'*Antologia* de Florence inséra en juillet 1823 une traduction de l'article de l'*Edinburgh Review*. Puis personne ne s'occupa de l'*Histoire de la Peinture en Italie*.

Commencée en 1811, l'*Histoire de la Peinture en Italie* ne fut achevée

qu'en 1817; Colomb prétend que Stendhal l'a recopiée dix-sept fois; elle a subi de nombreuses vicissitudes. L'auteur n'avait d'abord songé qu'à faire un abrégé ou une adaptation de Lanzi, mais en peu de temps l'idée grandit, se développa, et Beyle pensa à faire paraître son livre en 1812 en 2 volumes; l'ébauche en était terminée avant qu'il eût même l'idée d'écrire sur Haydn, Mozart et Métastase. Revenu d'Italie à Paris le 27 novembre 1811, Beyle repartait pour la Russie le 23 juillet 1812, et perdait une partie de son manuscrit au cours de ce lointain voyage.

Le livre fut abandonné de 1812 à 1814 et repris vers le milieu de cette dernière année à Milan. L'Introduction fut inventée et composée du 14 août 1814 au 28 janvier 1815 et corrigée définitivement en novembre 1915; Stendhal aurait récrit en trois jours ce qu'il avait perdu en Russie; l'ouvrage, sauf une partie de la Vie de Michel-Ange, était rédigé dans son ensemble, tel que nous l'avons aujourd'hui imprimé. D'ailleurs Stendhal ne paraît pas pressé de faire paraître l'*Histoire de la Peinture*; elle est pour lui un dérivatif à l'amour absorbant d'Angela Pietragrua; il semble même avoir un peu délaissé, peut-être même oublié le livre en 1815; mais la situation change en 1816; il n'a pas de place et il a besoin d'argent : il ne possède que 1 600 francs de rentes; il lui en faudrait quatre mille pour vivre en Italie à ne rien faire; il compte sur son livre pour faire cette petite fortune. Quelle illusion! Au surplus, pour Stendhal la gloire n'est pas dans ces œuvres de pseudo-érudition qu'il entreprend à ses débuts, mais dans la pièce de théâtre qu'il commencera, abandonnera pendant tant d'années et reprendra sous des titres divers pour ne jamais aboutir à un résultat; faute de succès de théâtre, il cherchera dans le roman la gloire qui le fuit, et cette fois il sera plus heureux car *Le Rouge et le Noir* et la *Chartreuse de Parme* garderont son nom de l'oubli. Disons crûment que ses essais d'ouvrages à l'apparence savante sont du domaine de la littérature alimentaire. Ainsi donc en 1816, Beyle s'occupe de l'impression de son livre qui s'il lui avait coûté un travail matériel considérable, n'avait nécessité qu'un labeur intellectuel moindre; composé par rédactions successives, dont la première, moins lourde, valait peut-être autant que la dernière, après un travail d'élagage, le manuscrit est envoyé au fidèle Crozet qui en expédie les épreuves à Beyle. L'ouvrage annoncé le 2 août 1817 dans le *Journal de la Librairie* parut en 2 volumes in-8, chez P. Didot l'aîné. Cette magnifique opération ne rapporta rien à l'auteur, mais en revanche lui coûta 1 770 francs.

Une étude complète de cette *Histoire de la Peinture en Italie* était bien tentante pour un critique averti, car les documents abondaient : « Parmi toutes les œuvres de Stendhal, nous dit M. Arbelet, l'*Histoire de la Peinture* se trouve être la seule dont nous possédons à peu près tous les états successifs, projets, plans, notes, extraits et brouillons; c'est la seule dont nous puissions suivre la genèse depuis la première minute de la conception jusqu'à la venue au jour, à travers six années d'une gestation troublée et parfois pénible. »

Voyons d'abord ce que renferme l'*Histoire de la Peinture en Italie*. Outre une copieuse Introduction, elle comprend sept Livres : I. Les Primitifs, Cimabue, Giotto; II. Perfectionnement de la Peinture de Giotto à Léonard de Vinci, de 1349 à 1466; III. Vie de Léonard de Vinci; IV. Du Beau idéal antique; V. Suite du Beau Antique; VI. Du Beau idéal moderne; VII. Vie de Michel-Ange. — Épilogue. — Cours de Cinquante heures. — Appendice : Table chronologique des artistes les plus célèbres, etc.

Comme on le voit œuvre incomplète, laissant les matériaux pour une suite qui ne vint jamais; sans proportion également.

M. Arbelet s'est posé la question : Comment Stendhal s'est préparé à la critique d'art? Il eut la chance de voir au Louvre les chefs-d'œuvre de l'Europe qui y avaient été réunis par Bonaparte : « Je ne puis trouver de mots

suffisants à exprimer le plaisir et l'admiration que nous procura ce grandiose assemblage de tout ce que les arts ont produit de plus exquis », nous dit en août 1802, Sir John Dean Paul[1]. Beyle ne semble pas avoir été frappé du spectacle unique qui s'offrait à lui; l'idée de l'*Histoire de la Peinture en Italie* ne lui vint qu'en 1811 à son second voyage dans la Péninsule; s'il écrivit sa description du *Cenacolo* de Léonard devant l'œuvre même, s'il décrivit *de visu* la Chapelle Sixtine et le *Moïse* de Michel-Ange, il a préféré en général la connaissance livresque à la connaissance directe de l'œuvre d'art; et l'estampe a presque toujours remplacé l'œuvre originale lorsqu'il a voulu donner la description d'un tableau. En réalité il ne fut ni un véritable artiste, ni un critique d'art; il eut les impressions d'un homme inexpérimenté et qui cacha sa profonde mais réelle ignorance de la peinture sous un aplomb sans égal. D'ailleurs, s'il a vu mais peu regardé, encore moins étudié un certain nombre de tableaux en Italie, il ignore tout de la peinture hollandaise et de la peinture espagnole, Rembrandt aussi bien que Velasquez; et des artistes anglais, s'il parle de Sir Joshua Reynolds, il ne sait rien de Gainsborough. Et quel est l'auteur qu'il va consulter lorsqu'il cherche un mentor : le balourd Raphaël Mengs, le « Raphaël du Nord », suivant lui « le dernier des grands peintres »! Il est vrai que dans son admiration il se rencontre avec Jacques Casanova. Aussi quand il aborde l'*Histoire de la Peinture en Italie*, il en empruntera les matériaux à divers auteurs dont M. Arbelet nous indique la part involontaire à ce livre, posthume pour la plupart d'entre eux. Ces auteurs sont, sauf Cabanis, des étrangers dont on découvrira plus difficilement la collaboration inavouée.

La première et la plus importante des victimes de Beyle, fut l'abbé Lanzi, né dans les Marches le 13 juin 1732, mort le 31 mars 1816; ancien jésuite, il écrivit le premier ouvrage sérieux d'ensemble sur les écoles italiennes de peinture; son *Histoire de la Peinture* fut imprimée pour la première fois à Bassano en 1789; la dernière édition de ce livre donnée de son vivant parut en 1809 dans la même ville. Sur les 82 pages que comptent les Livres I et II de Stendhal, c'est-à-dire l'Histoire des Primitifs, trente environ appartiennent en toute propriété à Lanzi, si nous en croyons M. Arbelet qui, à la décharge du plagiaire, ajoute :

« Son style est infiniment meilleur que celui de Lanzi, et, même quand il ne fait que le copier, il rend lisible ce qui ne l'était pas. Lanzi est diffus; il ne sait pas exprimer l'idée la plus simple sans de lourdes périphrases molles et vagues. »

Et encore :

« C'est l'allure vive et désinvolte d'un amateur qui fait de l'histoire, au lieu de la démarche lourde et pédantesque de l'érudit qui se complaît dans l'étalage de sa science. Stendhal fut à Lanzi un traducteur serviable. »

Pour écrire la Vie de Léonard de Vinci qui forme son Livre III, Stendhal a eu recours à trois auteurs : Ambretti, Bossi et Venturi. Lanzi avait paru insuffisant à Stendhal sur Léonard; l'abbé Carlo Amoretti, né en 1740, minéralogiste et conservateur de la Bibliothèque Ambrosienne, avait publié sur le Vinci des *Memorie* que Beyle se garde bien de citer parmi ses sources, mais qui jouent pour son troisième livre le rôle de l'Histoire de Lanzi pour les deux premiers. Amoretti, nous dit M. Arbelet, a écrit un livre savant et mal fait, érudit, sans ordre, sans prétention artistique, sans jugement; Stendhal le traduit en l'abrégeant, le rend lisible, et a de plus le mérite de nous tracer le portrait de Léonard; il donne la forme au fond que lui fournit Amoretti; celui-ci cependant lui semble trop faible pour la grande composition du *Cenacolo*, à laquelle justement, en 1810, le peintre milanais, Giuseppe Bossi, né en 1777, venait de consacrer un in-folio. Le nouveau

1. *Journal d'un Voyage à Paris...*, traduit par Paul Lacombe. Paris, 1913, in-8.

venu est abrégé et mis en français; il fournit tous les faits, il fournit aussi la méthode d'interprétation de l'œuvre; Stendhal lui emprunte même, et Bossi ne l'a pas inventée, la théorie des milieux autour de laquelle certains de nos critiques contemporains ont fait un beau tapage en en faisant honneur à l'écrivain grenoblois. Et cependant si Bossi a prêté plus de la moitié de son texte à Stendhal, celui-ci a ses idées personnelles; il insiste avec raison sur le caractère humain de la Cène; certains chapitres lui appartiennent même en entier; il a plagié Bossi avec moins d'impudence que Lanzi et Amoretti; il a consacré cinquante pages à Léonard, dont vingt au *Cenacolo*, et c'est ce qu'il y a de mieux dans sa biographie nous assure M. Arbelet.

Enfin à Venturi, auteur d'un *Essai sur les ouvrages physico-mathématiques de Léonard de Vinci*, Paris, an V (1797), Stendhal doit dans son chapitre LXII ce qu'il appelle l'*Idéologie de Léonard*.

Au milieu de son *Histoire de la Peinture*, Stendhal a intercalé trois livres (IV, V et VI) qu'il a intitulés *Du beau idéal antique*, et *Du beau idéal moderne*. M. Arbelet est obligé d'avouer que ces trois livres sont apparemment la partie la plus originale de son ouvrage, mais nous dit-il, « conclusion toute provisoire, car si la culpabilité se démontre, l'innocence reste toujours douteuse? » Et cependant, même dans cette partie il y a des éléments étrangers : à Lavater, il doit probablement ce qu'il dit sur les *tempéraments* de leurs personnages que doivent connaître les peintres; Cabanis dans ses *Rapports du Physique et du Moral* lui sert à rajeunir Lavater et lui fournit ce qu'il dit de l'influence des climats; au Traité de Pinel sur l'aliénation mentale, il emprunte le portrait moral du mélancolique; quelques réminiscences ont *peut-être* été fournies par Winckelmann et les Discours de Sir Joshua Reynolds.

Stendhal a consacré le dernier livre (VII) de son *Histoire de la Peinture en Italie* à la *Vie de Michel-Ange*. Ici il apporte de la critique; nous n'avons plus un simple plagiat quoiqu'il se serve amplement de Vasari et surtout de la *Vita de Michelangiolo Buonarotti*, Roma, 1553, in-4, de Condivi, 'servitore et discepolo' de Michel-Ange. Stendhal nous dit lui-même : « Je me fonde sur son histoire, imprimée sous ses yeux à Rome en 1553, dix ans avant sa mort. Condivi, son élève, son confident intime, ne voit que par les yeux du maître, est plein de ses leçons, n'a pas assez d'esprit pour mentir. Le petit écrit qu'il a publié peut donc être regardé comme tissu à peu près uniquement des pensées de Michel-Ange ». Sur plus de cent pages du Michel-Ange de Beyle, il y en a environ quarante qui ne sont qu'un abrégé ou une adaptation de cet auteur. « En somme, écrit M. Arbelet, on peut dire que Stendhal nous apporte une version intelligente et grandement améliorée de la *Vie de Michel-Ange* par Condivi. Il a pris dans cette *vie* tout ce qu'elle avait d'intéressant pour nous; il nous l'a présenté sous une forme plus vive.... Enfin il y a ajouté, çà et là, nombre d'heureux compléments, tirés de Vasari. »

Il faut ajouter à Vasari et à Condivi, un troisième auteur non cité par Beyle, mais pillé par lui, Leopoldo Cicognara, *Storia della scultura*, Venezia, 1813-1818, 3 vol. in-fol., auquel il a fait quelques emprunts « notables sans être très importants ».

Cette biographie de Michel Ange se lit avec agrément; elle a le grand mérite de ne pas transformer, comme l'a fait M. Romain Rolland, ce grand et robuste artiste qui a vécu près de quatre vingt-dix ans et exécuté des œuvres colossales en un valétudinaire toujours au bord de la tombe.

> Ainsi l'homme, ô mon Dieu! marche toujours plus sombre
> Du berceau qui rayonne au sépulcre plein d'ombre [1].

1. V. Hugo, *Les Feuilles d'Automne*, XXVIII.

M. Arbelet a eu la curiosité d'étudier dans un chapitre (IX), *De l'Histoire dans l'Histoire de la Peinture*. Il remarque que Beyle encadre l'histoire des Peintres dans celle de leur temps, Bossi et Winckelmann l'avaient déjà fait; Ginguené l'avait appliquée à la littérature dans son *Histoire littéraire d'Italie*. Stendhal n'a emprunté ni à Ginguené, ni à Sismondi, ni à Roscoe qu'il méprise; il prend un peu à Robertson qu'il méprise également, mais son guide constant a été Lorenzo Pignotti, dont il copie la *Storia della Toscana*, Pise, 1813-14; en particulier, il lui emprunte le début (Ecole de Florence, Liv. I, chap. I). Beyle, ajoute M. Arbelet, a lu la première page de Guichardin et la dernière de Varchi.

M. Arbelet est sévère pour l'ouvrage : « Composition baroque et contrastes inexplicables ». — Commencé à la façon d'un livre d'histoire, continué par un érudit, un fantaisiste, un critique d'art, tantôt indépendants les uns des autres, tantôt se confondant. — Aucune proportion entre les parties de l'ouvrage. — « Livre disparate, décousu, disproportionné, est encore un livre inachevé. »

Il conclut : « Par la faute de Stendhal, cette étude sur les sources de son *Histoire de la Peinture* est devenue surtout le catalogue de ses plagiats. Il ne dépendait pas de moi qu'il fût plus bref. » Dépouillé de ce qu'il a lui-même emprunté, ne subsiste-t-il donc rien de Stendhal; le sévère critique nous accorde quelques pages intéressantes qui restent et qui, séparées, suffiront à faire un petit volume de sensation d'art.

*
* *

Et cependant qui connaît Carpani? Amoretti est bien oublié! qui s'occupe de Bossi? Lit-on encore Vasari et Lanzi? Même pour ceux qui ne l'ont pas lu, il est de bon ton de parler de Stendhal : du livre de l'*Amour* on ne connaît que la théorie de la cristallisation qui a fait fortune, de l'*Histoire de la Peinture* on n'a retenu que la théorie des milieux qui n'a pas été inventée par Stendhal. Dans son plagiat, il met un talent qui n'existe pas dans l'original, ceci l'excuse en partie. Grâce au *Rouge et le Noir* et à la *Chartreuse de Parme*, Beyle ayant survécu, le reste de son bagage littéraire a été adopté « en excédent » par la postérité qui collectionne ses œuvres complètes, quitte à n'ouvrir que les deux livres qui lui ont donné la gloire. Grâce à Stendhal, grâce à ses plagiats, le nom de Carpani et de ses autres victimes surnage au milieu de l'océan de l'oubli où s'engouffre pour l'éternité la majeure partie de la production littéraire; grâce à Stendhal on essaie encore de parcourir la prose de Bossi, d'Amoretti et des autres, mais, mis à côté de lui, ils sont illisibles. Les malheureux, loin de pester contre leur voleur, le devrait bénir, il leur a donné l'immortalité.

Disons donc en terminant avec M. Arbelet : « Ne méprisons donc pas les plagiats de Stendhal. Il faut savoir reconnaître toutes les supériorités. Le brigandage a ses hommes de génie, infiniment curieux à étudier. Stendhal se révèle dans l'*Histoire de la Peinture* comme un type tout à fait intéressant de pirate littéraire.

« Raffiner ainsi sur l'art du plagiat, c'est se montrer un écrivain habile. Cet auteur, à qui l'on reproche de ne pas savoir écrire, a prouvé ici tout le contraire. Traduire et transposer comme il le fait, c'est exécuter précisément un travail de style, et des plus délicats. Stendhal y réussit en maître. »

HENRI CORDIER.

JEAN DE LINGENDES. — **Œuvres Poétiques**, édition critique avec une introduction et des notes, publiée par E.-T. GRIFFITHS. *Paris, Hachette et Cie (Société des Textes Français Modernes)*, 1916, in-18, xliv-262 pp.

Il y a quelque mélancolie à mesurer ce que c'est que l'immortalité des poètes. En général, un nom survit, tout le reste étant devenu lettre morte; il « voltige sur les lèvres des hommes », d'autant mieux que nul poids ne l'alourdit. Les plus favorisés de ceux que leurs contemporains regardaient comme des demi-dieux conservent encore, d'âge en âge, des fidèles : chaque nouvelle génération leur accorde un millier de lettrés connaissant, sinon toutes leurs œuvres, du moins une, deux, ou trois d'entre elles. Et c'est excessif, et rare !

Mais voici un cas assez fréquent et, en somme, enviable. Tout un monde de pensée et d'art a été englouti dans l'océan d'oubli; seule, une très petite épave a surnagé. Pour rester chez nous et ne point sortir de notre grande période poétique de 1550 à 1650, — qui donc, sauf une dizaine, se vantera d'avoir lu, une fois, toutes les Odes de Ronsard, tous les Sonnets, les Églogues, les Élégies, les Hymnes, les Poèmes, les Discours? Mais qui n'a souvent murmuré : *Mignonne, allons voir si la rose...?* Qui ne sait, de Du Bellay : *Heureux qui comme Ulysse...*, ou de Desportes : *Rosette, pour un peu d'absence...?* La plupart du temps, ce sont des vers auxquels leur auteur n'attachait que médiocrement de prix, et qui ne lui avaient pas coûté grand'peine. Assurément Ronsard pensait faire bien davantage pour perpétuer son nom, quand il tentait de doter la France d'une épopée nationale, en sa *Franciade*, qu'à l'heure d'inspiration facile où il rima, sans y prendre garde, sa « perdurable » odelette.

Il y a moins encore. Ainsi Malherbe : *Et, rose, elle a vécu....* Cela va se réduisant presque à une simple « formule ». En descendant de plus en plus, ce n'est que la formule qui subsiste, mais on en ignore, au juste, ou complètement, la provenance. Pendant toute la durée du XVIIe siècle au XVIIIe (à propos de la Du Barry), au XIXe (sur le ton narquois), des gens répétaient : *La faute en est aux dieux qui la firent si belle*! Il eût été d'un faible intérêt pour la majorité d'entre eux, d'apprendre que ce semblant d'alexandrin se composait de deux vers de six syllabes, fragment du refrain d'une chanson du poète De Lingendes.

Et ce Jean de Lingendes semble avoir voulu s'appliquer à ne laisser de lui, en outre de ces quelques mots, que les quelques syllabes de son nom. Tout de son existence est d'une intense obscurité. M. Griffiths, le nouvel éditeur, n'a guère pu parvenir à la dissiper plus que je ne l'avais fait en tête d'un livret anthologique des *Stances de De Lingendes*, paru en 1911 dans la « Petite Bibliothèque Surannée » de Sansot. On arrive à fixer la date de sa naissance, approximativement, à 1580, et la date de sa mort, avec une quasi-certitude, à 1616. Il naquit à Moulins, ou tout près de Moulins; il était d'une vieille famille bourbonnaise, dont deux autres membres, ses cousins à un degré problématique, tinrent une place supérieure à la sienne : l'un, Claude, jésuite, fut Provincial de France; l'autre, Jean, mourut évêque de Macon. Pour retirer à notre poète jusqu'à sa personnalité, on n'a pas manqué de le confondre avec le prélat, à cause de la similitude de prénom. Mais quoi! il a tout de même existé. Une pièce d'archives lui semble donner le titre de « secrétaire de la chambre du Roy et de Monseigneur le Duc du Maine »; de plus ce document, appuyé de deux autres, peut faire supposer qu'il se maria et qu'il eut une fille. Voilà toutes les traces qu'il laissa.

Et pourtant Jean de Lingendes fut successivement l'émule d'Honoré d'Urfé et le rival de Malherbe. On le rangeait parmi « les plus excellens poëtes du temps » et « les plus fameux Esprits de la Cour ». *Clélie* disai

que ses vers avaient « un air amoureux et passionné qui plaira à tous ceux qui auront le cœur tendre ». Et c'est en effet l'un de nos meilleurs lyriques du commencement du XVII[e] siècle, un maître d'une exquise et ardente sensibilité, d'une souplesse et d'une richesse de forme qui sont délicieuses. Il y joint cette originalité d'allier harmonieusement à l'art déjà réfléchi, à la maturité d'impression des poètes du règne de Henri IV la spontanéité d'allure de l'époque antérieure. Il est donc parfaitement désigné pour le genre de gloire intégrale qui, au nom, ajoute l'œuvre. Et nous avons à rendre grâces à M. Griffiths de ce qu'il ouvre les voies à cette restitution ; — car c'est un phénomène réflexe qui parfois se produit, que le vers, la strophe, l'ode ou le sonnet, sauvés presque par hasard, fassent, à un moment donné, ressurgir l'ensemble qu'on croyait perdu.

L'ouvrage de début de Jean de Lingendes est un poème pastoral en cinq chants, composés de sixains octosyllabiques, *Les Changemens de la Bergere Iris*, dédié à la Princesse de Conti, qui parut en 1605, et dont on connaît six réimpressions, de 1614 à 1623.

Le Sireine d'Honoré d'Urfé, qui se divise en trois chants, mais dont, à part cela, la structure est exactement identique (sixains *mmfm'm'f*, vers de huit syllabes), possède la priorité, pour la publication qui est de 1604, et surtout pour la composition puisque les manuscrits sont de 1595 et 1599. Dans ce genre littéraire nouveau, qui n'a d'ailleurs produit que quatre spécimens, Jean de Lingendes ne vient donc que le second, mais son Iris ne pâlit aucunement devant la Diane de d'Urfé ; et, plutôt que l'initiateur, c'est De Lingendes qui est imité par *Le Philandre* (1619), ainsi que par *Les diverses humeurs de la Bergere Clysiante* (1620). Le style des *Changemens* hésite parfois, et révèle l'extrême jeunesse de l'auteur. Mais le récit est charmant de naturel, les paysages ont une jolie fraîcheur, et rien n'est si finement nuancé que le caractère de la jeune coquette, inconstante et perfide à ravir sans que peut-être elle cesse jamais d'être sincère, au moins avec elle-même. Telle scène où, prête à se donner à un autre, Iris caresse Philène que cependant un silence et un sourire avertissent de la trahison, est d'une analyse incomparable.

Pour établir son texte, M. Griffiths a eu sous les yeux d'abord un manuscrit qui appartient à M. Paul Blanchemain, le fils du célèbre bibliophile Prosper Blanchemain. Ce n'est, il est vrai, qu'un manuscrit de circulation, exécuté par un copiste quelquefois distrait, mais qui représente incontestablement un état primitif du poème. Il fallait donc en tenir grand compte. L'édition originale est introuvable, a échappé jusqu'ici aux recherches du moins dans sa forme complète et parfaitement homogène. Mais il est à peu près certain qu'un exemplaire composite, que M. Paul Blanchemain tient également de son père, assemble assez bizarrement à des cartons pris d'une autre édition la majeure partie de celle de 1605. Ce curieux volume contient même une double rédaction de l'épître de Dédicace : ayant été d'abord adressée « à la Royne Marguerite, duchesse de Valois », elle fut ensuite écourtée et démarquée au nom de « Louyse de Lorraine, princesse de Conti ». La présence de la seconde forme n'a pas à être expliquée ; l'autre suppose un tirage d'essai, car déjà le frontispice gravé de l'édition de 1605 est placé sous les auspices de la Princesse.

M. Griffiths a eu sous les yeux toutes les réimpressions. Il a fait preuve d'une sûreté absolue de méthode et d'un sens littéraire et philologique très averti dans l'accomplissement de cette besogne délicate du choix de la meilleure leçon et du relevé des moindres variantes. Il a de même déployé une science et une habileté remarquables entre toutes dans les onze pages qu'a exigées la comparaison bibliographique des éditions diverses. C'était une discussion fort difficile, à cause de différentes filiations, et elle met hors de pair ce chapitre de l'Introduction.

La seconde partie du volume est consacrée aux pièces lyriques que Jean de Lingendes inséra dans les Recueils, à partir de 1607.

Ces Recueils collectifs, dont M. F. Lachèvre a dressé l'inventaire avec tant de soin patient, étaient quelque chose comme ces séries du Parnasse Contemporain de l'éditeur Lemerre, que l'on a pu appeler des Salons de poésie. C'était même plus et mieux que cela, car certains des Recueils n'admettaient en leurs mille pages qu'une dizaine d'exposants, et il arriva que, pour plusieurs poètes « signalés » du temps de Henri IV et de Louis XIII, on ne put longtemps, ou même on ne put jamais, trouver que là la réunion de leurs principales œuvres.

Jean de Lingendes est de ceux qui, pour une raison ou pour une autre, s'en tinrent à ce mode de publication. Ses STANCES n'eurent pas d'édition particulière, jusqu'à nos jours. Après un ballon d'essai, en 1607, dans le Recueil de D'Espinelle, il donna au Recueil de De Rosset, de 1609, une série de dix-huit pièces lyriques, auxquelles on ne peut guère en ajouter que trois, parues de la même façon. Notamment la fameuse chanson au fameux refrain : *La faute en est aux dieux Qui la firent si belle Et non pas à mes yeux*; celle-là, on n'en connut longtemps qu'un couplet, puis que trois; M. Griffiths a eu la bonne fortune de la retrouver complète, avec ses quatre couplets, et avec la musique, dans un album d'*Airs de Cour*.

C'est cette vingtaine de poèmes qui obtint le suffrage de Mlle de Scudéry. Ils méritent en vérité de bien autres éloges. L'*Elégie pour Ovide* est simplement un chef-d'œuvre. Dans l'harmonieuse ampleur de ses soixante-six stances alternant les vers de douze et de six syllabes, elle est toute lyrique. Il y règne d'un bout à l'autre une douceur virgilienne, ou encore, si l'expression est permise, une grâce ovidienne; mais non, plus précisément c'est l'atmosphère limpide, transparente, sereinement lumineuse des rives de l'Allier et du Clain, de ces rives à l'heure où s'y dressaient tout neufs encore les châteaux de la Renaissance. Il doit y avoir une influence de la race et du pays, du « milieu » : ne reconnaîtra-t-on pas une singulière parenté d'accent entre ces vers et ceux de *Tristesse au jardin*, de Théodore de Banville qui, lui aussi, était de Moulins?

Une autre pièce rivalise avec l'*Elégie pour Ovide*. Ce sont ces stances, intitulées : *Stances*, sans plus, mais dont le titre est accompagné de ce sommaire : « *Il permet à sa dame d'en aimer d'autres que luy, pourvu qu'il n'en sache rien.* » La bergère Iris est, en prenant « les Modes de la Cour », devenue Silvie, mais lui, De Lingendes, n'a pas changé; il n'est pas dupe davantage; il dit ce qu'il en pense, et de quel ton de meurtrière ironie! Une même science, douloureuse et fervente, de l'âme féminine vibre aussi dans *Les Vanitez de Floride*, où il y a un si joli dessin lyrique (stances 4, 5 et 6), dans *Cloris se défend de la mort d'Alcidon*, dans les *Stances* à Fillis.... Mais laissons ouvrir ce livre.

Jean de Lingendes aurait à coup sûr atteint le premier rang si, pour des motifs que nous ne savons pas, il ne s'était tout de suite arrêté. A ces vers de 1609, il n'ajouta plus qu'une fort longue *Ode à la Rèyne*, qui se trouve datée de la seconde moitié de 1610, puisque la mort très récente de Henri IV en fournit le thème. De Lingendes alors n'avait pas plus de trente ans.

M. Griffiths a eu raison de vouloir grossir ce bagage poétique un peu restreint, à l'aide de dix petits poèmes liminaires, espacés de 1604 à 1610, retrouvés en des livres de d'Urfé, de Bertaut et d'autres, moins illustres; puis, en appendice, de deux *Récits* de Ballet, dont l'authenticité semble plus que plausible. Mais je lui en veux d'avoir introduit là une *Complainte de Leandre*, incorrecte et grotesque, qui fait abominablement tache : il est d'une criante impossibilité qu'elle soit de notre poète. M. Griffiths, qui eût mieux agi en prenant bravement le parti de la supprimer, s'est cru obligé de la reproduire

parce qu'on la voit imprimée à la suite des *Changemens*, dans certaines éditions exécutées sans la participation de l'auteur. — Des notes et divers appendices terminent le volume.

A se rendre compte de la profonde connaissance de la langue et de la poésie françaises que nécessite un pareil travail, à savourer la parfaite aisance de style des quarante pages d'introduction, on admire que celui qui, ayant assumé cette tâche, l'a si heureusement menée à bien, soit un Anglais. M. E.-T. Griffiths est maître de conférences dans une université britannique; et le livre, irréprochable également dans sa partie matérielle, sort des presses de MM. Clark, d'Edimbourg.

N'éprouve-t-on pas, en l'heure que nous vivons, une reposante joie à voir la fraternité de deux peuples s'affirmer aussi jusque dans les régions sereines de l'étude?

***

Mais nous ne devrons pas seulement à M. Griffiths de nous avoir restitué dans toute sa fraîcheur une jolie fleur du passé français. Nous avons en outre la bonne fortune qu'il ait, au cours de ses recherches, fait une découverte dont l'annonce est pour intéresser vivement les lettrés : il s'agit de l'édition originale du *Sireine* d'Honoré d'Urfé.

La plus ancienne impression cataloguée du poème pastoral que l'on peut dire un prélude de *L'Astrée*, jusqu'ici c'était un petit in-12 de VIII-154 pages, au millésime de 1606. On la considérait même comme étant la première, et l'on avait raison dans ce sens qu'elle ouvrait en effet la série avouée par l'auteur. Toutefois il y avait cette phrase de l'*Avis au Lecteur* du libraire Jean Micard : « Je te fais voir, Amy Lecteur, le Sireine de M. d'Urfé en meilleur estat qu'il n'estoit pas les années passées que ie l'imprimay sur une tres mauvaise Coppie, changée et defaillante en presque toutes les parties principales de l'œuvre. » Il était donc assez difficile de nier l'existence d'une édition antérieure, bien qu'on ne l'eût jamais vue et que l'on ne sût de quelle « année, passée » en 1606, il la fallait dater. Or un exemplaire — venu là, comment? après trois siècles d'errements — se cachait sur les rayons poudreux d'un bouquiniste d'Angleterre. Il fait aujourd'hui partie de la Bibliothèque de Manchester, la Rylands Library.

En voici le titre : LE SIREINE DE MESSIRE HONORÉ D'URFÉ, Gentilhomme de la Chambre du Roy, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses Ordonnances, Conte de Chasteauneuf, et Baron de Chasteaumorand... *A Paris, chez Jean Micard, au Palais, en la Gallerie allant en la Chancellerie*, 1604.

Ce livret mesure 115 × 55 millimètres et se compose de 68 feuillets non chiffrés. Encore, de ces 68 feuillets, doit-on en réserver plusieurs pour le titre, la dédicace, deux liminaires de Jean de Lingendes, et, à la fin, un Extrait de Privilège du 17 août 1604.

Dans l'épître de dédicace, qui est fort courte, le Moulinois Jean Aubery, sur le compte de qui M. Griffiths nous renseigne pleinement, s'accuse d'avoir « prins une copie de Sireine dans le cabinet de Monseigneur Durfé... ». Est-ce Aubery qu'il faut rendre responsable de toutes les lacunes et altérations signalées en 1606? Ou bien le manuscrit dérobé, ou prétendu tel, ne représenterait-il pas un état primitif du poème, que son auteur n'aurait pas encore jugé assez achevé pour le mettre en lumière, du moins ouvertement? Question que M. Griffiths élucidera dans un article que les circonstances actuelles ne semblent pas lui avoir encore permis de faire paraître dans la *Modern Language Review*. Mais n'y a-t-il pas plus et mieux à attendre? M. Griffiths devrait nous donner, après son *Jean de Lingendes*, une édition critique du *Sireine*.

JACQUES MADELEINE.

Willie G. Hartog. — **Guilbert de Pixerécourt, sa vie, son mélodrame, sa technique et son influence**. *Paris, H. Champion*, 1913, 1 vol. in-8, 264 p.

En un style net et une langue correcte, M. Hartog, qui est Anglais, nous donne sur Pixerécourt et son mélodrame un livre clair et rapide, où les questions essentielles sont bien posées et bien définies. Sur la technique du mélodrame, sur les sources des mélodrames de Pixerécourt, M. Hartog apporte des vues neuves et des indications précises; sur la question des origines du mélodrame il a le mérite de ne s'attacher à aucune théorie exclusive. Genre hybride, le mélodrame procède en effet et à la fois de la tragédie de Voltaire, de la comédie larmoyante, du drame bourgeois et de la pantomime dialoguée. M. Hartog aurait pu aisément donner plus de force à cet éclectisme, s'il avait pris soin de retrouver dans le mélodrame de Pixerécourt la trace de ces origines multiples. Il a bien vu et signalé les liens du mélodrame avec le roman. Mais noter que plusieurs sujets de mélodrames, sont empruntés à des romans de Mme Cottin ou de Ducray Duminil, de Radcliffe, de Lewis ou de Godwin, ne suffisait pas. M. Hartog aurait dû aller plus loin et retrouver dans certains sujets romanesques l'essence même du mélodrame. Le mélodrame est bien, comme le définit M. Hartog : « Un spectacle fait pour le peuple, composé d'événements tragiques, auxquels vient se mêler un élément comique, et qu'accompagnent la musique et la danse », voilà pour la forme. Mais en son fond, comme le dit très justement M. Ginisty [2], le mélodrame se compose de « quatre personnages essentiels : le tyran ou traître, souillé de tous les vices, animé de toutes les passions mauvaises — une femme malheureuse animée de toutes les vertus, un honnête homme protecteur de l'innocence — le comique ou le « niais » selon le terme consacré, qui fera surgir le rire au milieu des pleurs ». Une victime innocente, longtemps persécutée, enfin justifiée et sauvée au moment même où tout semblait désespéré : voilà l'essence même du mélodrame. Il serait aisé de montrer combien de fois déjà cette situation avait été exploitée par le roman, et, pour n'en citer que deux, de trouver dans telle nouvelle insérée dans *Gil Blas* ou dans *Faublas*, des sujets complets et parfaits de mélodrames.

Mais laissons de côté ces questions de sources, d'origines, de technique. M. Hartog a dit là-dessus l'essentiel. On ne joue plus les mélodrames de Pixerécourt. Quelques curieux peuvent encore les feuilleter. Le mélodrame ne nous intéresse plus que par ce qu'il prépare, que par ce qu'il explique. Pour y prendre encore quelque plaisir de curiosité historique, il faut voir ce qu'il fut, ce qu'il prépara. Il fut un essai de littérature populaire, il prépara le drame romantique. Sur la première question M. Hartog n'a rien dit. Sur la seconde il a passé un peu vite.

Le divorce entre la culture et la nature est grand en France, comme l'a dit Taine, depuis la Renaissance. Notre littérature classique n'est que pour une élite. Vers la fin du XVIIIe siècle quelques écrivains essayèrent de fonder une littérature populaire. Cet effort se fait jour surtout dans le roman et au théâtre, deux genres qui, par définition, sont faits pour atteindre un public plus large et moins choisi. Dans le roman Restif de la Bretonne, Louvet de Couvray, Ducray-Duminil, Pigault-Lebrun, bien d'autres, représentent cet essai de littérature populaire. La volonté de fonder un théâtre populaire

1. Relevons seulement page 22, au bout de ressources, pour à bout de ressources; page 27, enluminateur, pour enlumineur; page 37, écrites pour écrit; page 71, Renard pour Regnard. Enfin page 21, M. Hartog place en 1790 le retour de Pixerécourt en France, et page 22, il le met en 1793. En réalité, c'est en 1793 que l'émigration de Pixerécourt a pris fin.

2. Ginisty, *Le Mélodrame*, Paris, Louis Michaud, s. d., p. 14.

paraît vers le même temps chez les théoriciens du drame et du mélodrame : « Il est temps d'intéresser un peuple et de faire couler ses larmes sur un événement tel qu'on le suppose véritable et passé sous ses yeux, entre des citoyens, écrit Beaumarchais dans la préface d'*Eugénie*.... Le spectacle de la vertu persécutée, mais toujours généreuse, engage l'homme sensible à des retours sur soi-même. » Et Mercier : « Pourquoi fermez-vous votre théâtre au peuple, nation orgueilleuse et avare? Si vous jugez le spectacle utile, de quel droit en privez-vous la partie la plus nombreuse de la nation? » Et ailleurs : « Le spectacle est un tableau, il s'agit de rendre ce tableau utile; c'est-à-dire de le mettre à la portée du plus grand nombre[1]. » Pixerécourt pense comme Mercier. « Notre théâtre classique représente de vrais trésors pour la portion éclairée de la nation.... Mais le peuple n'est pas moins avide de plaisirs. Il faut les assortir à ses goûts, à son éducation et surtout à ses moyens pécuniaires. »

Cet effort pour créer un théâtre populaire n'allait pas sans obstacles. La haute littérature et la critique ignorent le mélodrame. Ni le *Mercure*, ni la *Décade* ne s'occupent de Pixerécourt. D'autres, comme le *Spectateur français au XIX^e^ siècle*, d'inspiration catholique et de l'école de Bonald, protestent contre toute littérature populaire : « Quelqu'un a dit que tout être qui pense est un animal dépravé; on s'exprimerait d'une manière plus juste, en disant que tout homme du peuple qui aime les romans et la politique, qui cherche les tragédies et les mélodrames, qui dédaigne les fêtes et les plaisirs préparés pour lui et adaptés à son éducation, à ses goûts est nécessairement un être qui touche à la corruption. Si le goût des spectacles et surtout des spectacles à grands sentiments, s'est répandu dans une classe d'hommes qui n'en avait pas besoin et qui aurait dû toujours s'en passer, il en faut conclure que bien des hommes ne sont plus ce qu'ils devraient être, et qu'un des plus grands malheurs qui soit résulté de nos troubles politiques, c'est la faculté avec laquelle les gens du peuple sont sortis de l'état où la Providence et les lois les avaient placés[2]. »

Ces protestations rendent compte du succès : les théâtres du boulevard regorgent de spectateurs, « tandis qu'aux Français, on prêche dans le désert[3] ». « Les lecteurs ne veulent point d'autres livres que des romans, déclare Geoffroy; les spectateurs ne demandent pas d'autres pièces que des drames, qui sont des romans en action.... Les pièces comiques réussissent difficilement. Le public, si indulgent sur le pathétique, juge avec la dernière rigueur les plaisanteries. »

Il importe peu qu'aux commis et aux petits commerçants, habitués du Boulevard du Crime, et si pressés d'aller au spectacle, « qu'à 4 heures moins le quart ils sont inabordables[4] » vienne se joindre la meilleure société, que les dames aient leur loge à l'année aux Boulevards, que la comtesse de Corbières, femme du ministre de l'Instruction Publique, remercie Pixerécourt pour les larmes qu'il lui a fait verser. C'est bien le peuple ou la petite bourgeoisie qui remplissent la salle. On n'a qu'à regarder, pour s'en convaincre, les caricatures de Daumier ou de Gavarni, la lithographie de Pruche.

Ce public populaire explique et justifie les caractères essentiels du mélodrame. C'est pour lui que Pixerécourt écrit. « Le peuple tout entier venait de jouer dans les rues et sur les places publiques le plus grand drame de l'histoire. Tout le monde avait été acteur dans cette pièce sanglante, tout le monde avait été ou soldat, ou révolutionnaire, ou proscrit. A ces specta-

1. Textes cités par Ginisty, p. 11 et 12.
2. *Spectateur français au XIX^e^ siècle*, IV, 196-198 (C.), 2 juin 1806.
3. *Dictionnaire général des théâtres.*
4. Prud'homme, *Miroir de l'ancien et du nouveau Paris*, cité par Ginisty, p. 192.

teurs solennels qui sentaient la poudre et le sang, il fallait des émotions analogues à celles dont le retrour à l'ordre les avait sevrés. Il leur fallait des conspirations, des cachots, des échafauds, des champs de bataille, de la poudre et du sang, les malheurs non mérités de la grandeur et de la gloire, les manœuvres insidieuses des traîtres, le dévouement périlleux des gens de bien[1].... » Qu'on rapproche de cette page un peu grandiloquente de Charles Nodier, le récit alerte de Norvins, au tome II de son *Mémorial*. Nous sommes au temps du Directoire. Norvins rentré en France récemment et accusé d'émigration, est transféré devant une commission militaire. Un mot sympathique d'une femme du peuple dans la rue, qui le voit passer sous escorte, il n'en faut pas davantage pour que la foule émue par la jeunesse et la bonne mine de la victime, ne vienne devant les juges manifester bruyamment en sa faveur. Que de fois de 1789 au Consulat, la même scène, sous des formes diverses, s'est reproduite. Avant de demander au théâtre la mort du traître, ou de se passionner pour la victime innocente et persécutée, le peuple, dans la rue, a vu d'authentiques mélodrames. Voilà le lien du mélodrame avec la vie.

Il en va de même pour le style. Le ton oratoire et aisément emphatique, la forme sentencieuse et solennelle s'assortissent à la phraséologie creuse, mais sonore de l'époque révolutionnaire, dont le peuple avait pris l'habitude dans les sections, les clubs et les tribunes de la Convention, ou dans les journaux[2].

Mais, au-dessus des caractères accidentels nous pouvons aisément atteindre dans le mélodrame les caractères essentiels à toute littérature populaire : pathétique facile, obtenu par des moyens conventionnels, simplification grossière des caractères, personnages ou tout bons ou tout méchants (un public populaire comprend et admet difficilement des nuances), besoin d'un dénouement moral (un public populaire prend tout au sérieux et n'accepte pas que l'écrivain reste observateur indifférent devant les personnages qu'il crée). Voilà les caractères essentiels de toute littérature populaire en France au XIX^e^ siècle. Car le roman de Restif ou de Louvet, le mélodrame ne sont qu'un commencement. Cette littérature s'est continuée dans l'opérette de d'Ennery, dans le drame des Boulevards, dans le roman de Dumas père et de M. G. Ohnet, dans le roman-feuilleton[3] et plus récemment dans le Cinéma. Je laisse volontairement de côté des essais sans résultat, essais honorables d'écrivains qui avaient la noble ambition non pas d'abaisser l'art au niveau d'un public sans culture, mais d'élever tout un peuple à l'intelligence d'une littérature plus largement humaine. Je songe ici aux essais du *Théâtre du peuple* de M. R. Rolland ou de M. Maurice Pottecher, aux efforts de quelques écrivains récents soumis à l'influence de Tolstoï et impressionnés par sa critique de l'art et de la littérature contemporaine. Malgré un grand talent ou justement à cause de ses qualités d'artiste, un Pierre Hamp, avec sa *Peine des Hommes*, n'atteindra jamais qu'un public de lettrés. Quant au peuple ou à la petite bourgeoisie, M. Marcel Prévost fait bien mieux leur affaire.

Ces essais n'ont fait que montrer plus clairement combien, dans les conditions actuelles de notre société, une littérature nationale, au sens complet du mot, je veux dire une littérature capable et digne d'atteindre tout un peuple, est impossible. A vrai dire le divorce ne fut jamais plus grand que depuis 1789 entre la culture et la nature.

1. *Théâtre choisi de Pixerécourt*. Introduction de Charles Nodier. T. I, p. 7 et 8.
2. Pixerécourt, *Théâtre choisi*, t. I, p. 9, 10, 11, 12 et 13.
3. On me dit que l'influence du roman-feuilleton, servi par tranches quotidiennes dans les journaux, sur un public mi-bourgeois, mi-populaire, est plus grande que ne le soupçonnent les lettrés, qui ignorent cette « littérature ».

Notre littérature classique ne s'était souciée que d'une élite, parce que seule une élite était préparée aux émotions littéraires. Les essais de littérature populaire à la fin du XVIII[e] siècle, coïncidant avec une extension en surface de l'instruction dans le peuple[1], avec un affaiblissement progressif au cours du XIX[e] siècle de la culture dans la bourgeoisie, ont provoqué au XIX[e] siècle la formation d'un double public littéraire : le public des Cénacles, pour lequel ont travaillé les grands artistes littéraires, — le public des « bourgeois » au sens où les romantiques et Flaubert prennent ce mot, ou le grand public. C'est pour lui qu'ont écrit les Dumas père, les d'Ennery, les Zola, les G. Ohnet ou les Marcel Prévost[2]. Quand, par accident, de grands artistes ou de grands créateurs d'âmes comme Balzac ou Flaubert atteignent ce public, on peut affirmer sans inquiétude que c'est pour des raisons qui ne doivent rien à la littérature. Les conséquences de cet état de choses sont nombreuses. On les devine : c'est d'une part, le caractère ésotérique des œuvres de cénacles, qui n'ont jamais dépassé ou dépassent lentement et difficilement un public de cénacles, œuvres éminentes d'un Stendhal, d'un Mallarmé, d'un André Gide. C'est d'autre part, pour les œuvres qui prétendent à un grand public, la recherche du succès par des moyens faciles ou par des moyens malhonnêtes, comme la pornographie.

Mais nous n'avons voulu ici qu'esquisser l'importance, au point de vue social, de l'établissement d'une littérature populaire à la fin du XVIII[e] siècle[3].

Ce sont les conséquences lointaines du mélodrame. Les conséquences prochaines, c'est dans le drame romantique qu'il faut les chercher.

M. Hartog consacre sept pages de son livre à l'influence du mélodrame sur le drame romantique. C'est peu. Il ne suffisait pas de montrer Hugo enfant assistant à deux représentations des *Ruines de Babylone*, ni, par des rapprochements trop rapides et superficiels, d'établir la parenté du drame romantique avec le mélodrame. Il fallait avant tout retrouver dans le mélodrame tous les éléments constitutifs du drame romantique, rechercher comment et pour quelles raisons le mélodrame prépare et favorise l'avènement du drame romantique.

En réalité, entre 1800 et 1820, le mélodrame accapare le succès au détriment de la tragédie pseudo-classique. La chronique des théâtres nous apprend que, dès 1803, il « commence à devenir à la mode de fréquenter les spectacles des boulevards », « que les gens du bel air se pressent pour avoir des loges », « que la vogue pousse aux théâtres secondaires la meilleure compagnie » et qu'enfin « la plupart des théâtres des départements sont à l'affût de toutes les nouveautés qui paraissent à l'Ambigu Comique ». Entre 1796 et 1838 les 120 ouvrages de Pixerécourt sont représentés trente mille fois. On peut dire que Pixerécourt a atteint tout le public français.

1. *Le Spectateur français au XIX[e] siècle*, VI, 198, 201, témoigne de cette transformation. « On sait en quoi consistent les lumières dans nos grandes villes, où tant de jeunes gens, dont les pères étaient assez instruits, se croient aujourd'hui beaucoup plus éclairés, parce qu'ils ont appris à répéter fort incorrectement quelques phrases de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau. Ce sont pourtant les grandes villes qui sont, aux yeux de nos philosophes, le véritable foyer de l'instruction. »

2. Il va sans dire que je ne mets pas sur le même rang ces écrivains. J'entends seulement donner une liste variée d'écrivains ayant travaillé pour le grand public

3. Nous savons bien ce qu'on peut objecter contre notre théorie. On peut dire qu'au XVIII[e] siècle la Cour jouait pour un Molière ou un Racine le rôle des cénacles, Mais, outre que ce public n'était pas, comme celui des cénacles, un public d'écrivains, il ne différait du public littéraire d'alors que par un degré de raffinement mondain, et, formé par la discipline du monde à l'observation morale, il était meilleur juge de la vérité d'une œuvre. C'était un public « d'honnêtes gens ». Le public des cénacles est un public d'hommes de lettres. (Voir la *Critique de l'Ecole des Femmes*, et l'*Impromptu de Versailles*).

Il importe peu que le mélodrame soit un genre méprisé, que la critique se soucie peu ou ne se soucie pas de lui, que les auteurs de tragédies protestent. Ces protestations sont un aveu : le mélodrame fait place nette, il prépare un public au drame romantique [1].

« Vous avez préparé les voies à l'école romantique », dit P. Lacroix à Pixerécourt. Et Ch. Nodier : « La tragédie et le drame de la nouvelle école ne sont guère autre chose que des mélodrames relevés de la pompe artificielle du lyrisme. » Ainsi la parenté fut claire même pour les contemporains immédiats. C'est que dans le mélodrame on trouve déjà toute la substance du drame romantique : le personnage fatal (qu'on étudie à cet égard le rôle de Lorédan dans le *Belvéder*); le brigand honnête homme : « Nous avons changé de rôle : tu parles et agis en brigand, il est tout simple que je parle et que j'agisse en honnête homme [2] », et ailleurs, Carl, le brigand qui redevient subitement honnête homme et généreux [3]; une reine proscrite réduite à implorer l'assistance d'une troupe de brigands [4]; enfin, le personnage comique, que ce soit Bras de Fer, le soldat poltron, Vincent, l'ivrogne, Thomas, le jeune mari niais, Latrombe, le matelot fanfaron, Mesquinos, le vieux gentilhomme, amoureux et poltron, ou quelque médecin gascon, son rôle est toujours le même : faire succéder le rire à l'angoisse, reposer des scènes pathétiques. De cette opposition Hugo tirera sa théorie du grotesque.

Non seulement les personnages, mais les procédés du drame romantique se retrouvent dans le mélodrame : le poison, les déguisements (*l'homme à trois visages*, tour à tour patricien de Venise, général d'armée et chef de brigands), le son du cor, les armoires et les portes dérobées, les masques, l'air sombre, et les images terribles ou mélancoliques : le cheval qui emporte, sous l'orage, son maître assassiné; « une figure blanche assise sur une pierre dans des ruines ».

Non seulement les procédés, mais les décors et l'importance nouvelle que Pixerécourt si habile metteur en scène donne au décor, « site romantique », dans les *Ruines de Babylone*, les décors de ruines (arcade ruinée surmontée d'un berceau de lilas et de chèvre-feuille dans *Le Pèlerin Blanc*, décor de ruines, dans la *Citerne*, Venise, les souterrains, les gondoles chargées de masques dans l'*Homme à trois Visages*, toutes les variétés de décors gothiques (chambre gothique, dans *Les Mines de Pologne*, grande allée gothique dans la *Citerne* château gothique, dans *La Rose Blanche et la Rose Rouge*, portes gothiques, dans les *Monastères abandonnés*, etc., etc., tout le gothique de l'époque impériale, du genre troubadour des *Poésies* de Clotilde de Surville et des gravures jusqu'aux sujets de pendules.

Que manque-t-il au mélodrame pour être un drame de Hugo? Geoffroy le dit : « Il ne manque plus aux mélodrames pour acquérir un titre vraiment littéraire que la pompe de la représentation, l'éloquence et la dignité du style [5]. » Il ne lui manque que du style, de la poésie, et, comme l'a très justement remarqué M. Marsan, des rôles d'amoureux moins médiocres que chez Pixerécourt, c'est-à-dire tout ce que Hugo apportera dans *Hernani* ou *Ruy-Blas*.

Il importe enfin de noter que la grande actrice du drame romantique,

1. Geoffroy lui-même reconnaît qu'on trouve dans le mélodrame plus d'invention, quelquefois plus d'intérêt, souvent plus de régularité et de vraisemblance que dans beaucoup de pièces soi-disant régulières. « Si l'on s'avise, déclare-t-il ailleurs, d'écrire le mélodrame en vers et en français, si l'on a l'audace de le jouer passablement, malheur à la tragédie! Malheur au Théâtre Français, quand un homme de quelque talent s'avisera de faire des mélodrammes. »

2. *Théâtre Choisi*, t. II, p. 336 et 342.

3. *Ibid.*, t. II, p. 651 et 653.

4. *Ibid.*, t. II, p. 642.

5. *Ibid.*, t. I, 243.

Marie Dorval, avant d'incarner Marion Delorme ou Kitty Bell, que Frédérick Lemaître, ont débuté dans le mélodrame. On comprendra mieux encore quels liens étroits rattachent le drame romantique au mélodrame de Pixerécourt et ce que de tels acteurs ont dû nécessairement retenir de leur première formation dans la création des héros romantiques de Dumas, de Hugo ou de Vigny.

Par une contradiction apparente, Pixerécourt s'est défendu d'être le précurseur du drame romantique : « Depuis dix ans on a produit un grand nombre de pièces romantiques, c'est-à-dire mauvaises, dépourvues d'intérêt et de vérité.... Ce n'est pas moi qui ai établi le genre romantique[1]. » Même Pixerécourt observe fidèlement les règles d'Aristote. La critique lui en sait gré. Dans *Le Pèlerin Blanc*, l'auteur a observé « l'unité et la durée prescrites par les règles dramatiques[2] ». Dans l'*Homme à trois Visages*, « d'après le principe d'Aristote, les trois unités sont scrupuleusement observées, ce qui est très rare dans l'école allemande ». Le *Journal des Spectacles* fait la même remarque pour la *Femme à deux Maris*, Geoffroy, pour la *Forteresse du Danube*. Dans *Charles le Téméraire*, Pixerécourt ayant été contraint par son sujet de s'affranchir des règles, s'en excuse : « C'est la première fois que je me permets cette violation des règles dramatiques, et j'en demande pardon à mes juges. Quoi que l'on dise du mélodrame et des abus auxquels il se livre, je n'ai jamais cherché à réussir par des moyens irréguliers[3] ». Ailleurs il déclare que l'action doit être coupée en actes, non en tableaux[4].

Je sais bien que Pixerécourt devient avec le temps moins sévère, que dans *Latude* (1834), ni l'unité de temps, ni l'unité de lieu ne sont observées, que *Valentine* ou la *Séduction* (1822) se termine, contrairement aux règles du mélodrame, par un dénouement triste. Il semble qu'à son tour Pixerécourt ait subi l'influence du drame romantique pour se libérer de certaines entraves.

Cette sévérité classique ne laisse pas, au premier abord, de surprendre dans un genre comme le mélodrame, chez un homme comme Pixerécourt. « Mélancolique par tempérament, il est souvent triste, quelquefois sombre », dit-il de lui-même dans son *Portrait Moral*[5]. Et dans ses *Souvenirs de la Révolution*[6] : « Toutes mes idées étaient empreintes du noir le plus foncé : Les *Nuits* d'Young, les *Méditations* d'Hervey étaient mes lectures favorites; quelquefois, par forme de récréation, je me permettais le *Comte de Comminges* et les drames de Mercier ». En vérité Pixerécourt offre la même contradiction que les hommes de sa génération. Baour-Lormian traduit Ossian et publie, en 1825, une satire sur les *Classiques et les Romantiques*, dirigée contre les romantiques. Ducis, Népomucène Lemercier, allient à un classicisme théorique des innovations romantiques[7]. C'est une loi de l'histoire littéraire. Les révolutions dans la vie sentimentale et morale précèdent toujours et provoquent les révolutions littéraires. Pixerécourt comme Népomucène Lemercier, comme Baour-Lormian, est classique de tradition et de goût. De sentiment et de tendances profondes et obscures, il est romantique.

André Monglond.

1. *Théâtre choisi*, t. IV, 497, 499.
2, 3. *Ibid.*, t. III, 296, note.
4. *Ibid.*, t. IV, 497.
5. *Ibid.*, t. II, p. 3.
6. *Ibid.*, t. II, p. 16.
7. M. Souriau, *Népomucène Lemercier et ses correspondants*, 1908, in-12, *passim*.

PÉRIODIQUES

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 septembre-15 octobre; Henry Martin, *Bibliothèque de Bourgogne : date de l'inventaire dit de 1467*. — Henri Cordier, *Notes sur Eusèbe de Salle* (*fin*). — Maurice Henriet, *L'académicien Thomas* (*1732-1785*), *d'après des correspondances inédites* (*fin*). — Le Dr Ludovic Bouland, *Bibliothèque de M. Charles de Mandre*. — 15 novembre-15 décembre; Henri Cordier, *Deux lettres de Quérard*. — Ernest Jovy, *La correspondance du duc de la Rochefoucauld d'Enville et de Georges-Louis Le Sage, conservée à la bibliothèque de Genève*. — Georges Vicaire, *Ernest Courbet* (*1837-1916*). — Le Dr Ludovic Bouland, *Super-libris de l'abbaye de Morimond*.

Le Correspondant. — 10 octobre; Raoul Narsy, *Adrien Mithouard et le concept occidental*. — René Brancourt, *Le centenaire de Méhul*. — De Lanzac de Laborie, *Quelques souvenirs du cardinal Perraud*. — 25 octobre; Eugène Tavernier, *Un tri-centenaire : saint Vincent de Paul et les dames de la Charité*. — Alfred Poizat, *Euripide, à propos de son « Andromaque », traduite par MM. Silvain et Jaubert*. — 10 novembre; Henri Joly, *Les deux Lamennais*. — Jean Brunhes, *Le bilan de l'annexion, à propos de « la France de l'est », de P. Vidal de La Blache*. — De Lanzac de Laborie, *Edgar Quinet et le péril allemand*. — 25 novembre; Henri Bremond, *A propos d'une anthologie de la poésie catholique*. — 10 et 25 décembre; G. de Lamarzelle, *Civilisation latine et civilisation moderne*. — 10 décembre; Christian Maréchal, *Un centenaire : le premier volume de « l'Essai sur l'indifférence en matière de religion »*. — André Pératé, *Rodin*. — Ambroise Vollard, *Dans l'atelier de Renouard : une visite de Rodin*. — Paul Archambault, « *Figures et doctrines de philosophes* », *par Victor Delbos*. — 25 décembre; Pierre de Nolhac, *Versailles au XVIIIe siècle*. I. *Le salon d'Hercule; le bassin de Neptune*.

Études (revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus). — 5 octobre; Paul Bernard, *Pour le centenaire de saint Alphonse Rodriguez : l'éclatante sainteté*. — Jules Lebreton, *Pour suivre de plus près saint Thomas*. — 20 octobre; Paul Bernard, *Pour le quatrième centenaire de la Réformation*. I. *Luther et l'esprit de sa race*. — Pierre Guilloux, *Études augustiniennes*. III. *L'ami*. — Louis Chervoillot, *Dante Alighieri et l'éducation catholique*. — 5 novembre; Paul Bernard, *Pour le quatrième centenaire de la Réformation*. II. *Luther et la caractère de sa race*. — Louis Chervoillot, *Dans Alighieri et l'éducation catholique* (fin). — Louis Théolier, *Deux romans régionalistes* (« Un clocher dans la plaine », de Joseph l'Hôpital; « la Flèche d'or », par Fortunat Strowski). — 20 novembre; Paul Dudon, *Le congrès de Grenade et le troisième centenaire de la mort de Suarez* (*1617-25 septembre 1917*). — Paul Bernard, *Pour le quatrième centenaire de la Réformation*. II. *Luther et le caractère de sa race* (suite). — 5 décembre; Raoul Plus, *L'idée de patrie*. — Jules Lebreton, *Un nouveau cours de psychologie* (par E. Baudin). — 20 décembre; Paul Dudon, *Le second centenaire de la franc-maçonnerie anglaise* (*1717-1917*). — Paul Bernard, *Pour le quatrième centenaire de la Réformation*. II. *Luther et le caractère de sa race* (suite). — Louis Théolier, *L'Allemagne et le style français dit « gothique »*.

Le Figaro. — 1er octobre; Pierre Soulaine, *La science médicale de Paul*

Bourget. — 4 octobre; Jacques Copeau, *Le théâtre français aux États-Unis.* — 5 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les Premières; théâtre du Nouvel-Ambigu*, « *Le système D...* », *vaudeville en trois actes de MM. Pierre Veber, Henry de Gorsse et Marcel Guillemaud; théâtre du Grand-Guignol*, « *l'Intimé* », *comédie en un acte de M. René Wisner*; « *la Grande Epouvante* », *drame en trois actes, de MM. André de Lorde et Henri Bauche; théâtre de la Scala, reprise de* « *Occupe-toi d'Amélie!* », *vaudeville en trois actes de M. Georges Feydeau.* — 6 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les Premières; théâtre de l'Odéon*, « *l'Affaire des Poisons* » *de Victorien Sardou; théâtre Édouard-VII*, « *le Feu du voisin* », *de M. Francis de Croisset*; « *la Jeune fille au bain* », *comédie en un acte de M. Louis Verneuil.* — 19 octobre; Julien Benda, *Autour d'Euripide.* — Henri Quittard, *Courrier des théâtres : à l'Opéra-Comique, le centenaire de Méhul.* — 23 octobre; Ch. Dauzats, *Mort de M. Dastre.* — 26 octobre; Ch. Dauzats, *A l'Institut : séance publique annuelle des cinq Académies.* — 27 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les Premières, théâtre des Capucines*, « *A part ça...* », *revue en deux actes et quatre tableaux de M. Rip.* — 28 octobre; R. G., *Courrier des théâtres :* « *La Salve* », *pièce en trois actes de M. Gaston Sorbets.* — 31 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Comédie-Française, reprise d'* « *Œdipe-Roi* ». — 1er novembre; Julien Benda, *Corneille et la guerre.* — 7 novembre; Louis Latzarus, *Léon Bloy.* — R. G., *Courrier des théâtres : théâtre des Variétés, reprise de* « *Potash et Perlmutter* »; *Théâtre Réjane, reprise de* « *A l'abri des lois* »; *Ba-ta-clan, reprise de* « *Carminetta* ». — 8 novembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : théâtre Cluny*, « *Quatre femmes et un caporal* », *vaudeville en trois actes de M. Charles Daveillans.* — 14 novembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, Comédie-Française*, « *D'un jour à l'autre* », *comédie en trois actes, de M. Francis de Croisset.* — 16 novembre; Louis Latzarus, *L'étrange collectionneur* (Ernest La Jeunesse). — 17 novembre; Julien de Narfon, *Le Pacifisme chrétien.* — 18 novembre; Arsène Alexandre, *Auguste Rodin.* — 20 novembre; Fernand Gregh, *Adrien Bertrand.* — P. S., *Georges Ancey.* — 24 novembre; Ch. Dauzats, *A l'Institut : séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — 27 novembre; *Courrier des théâtres : Théâtre Réjane*, « *L'autre Combat* ». — 28 novembre; *Courrier des théâtres : Palais-Royal*, « *Le compartiment des dames seules* », *par MM. Maurice Hennequin et Georges Mitchell*; *Renaissance*, « *Les dragées d'Hercule* ». — 29 novembre; *Échos : Jean Ajalbert.* — 30 novembre; Julien Benda, *En marge d'une confession* (Tolstoï). — *Courrier des théâtres : Théâtre Antoine*, « *Les Butors et la Finette* », *de M. François Porché.* — 2 décembre; Francis Chevassu, *La Vie littéraire*; *Une guerre d'usure, la seconde guerre punique* », *par Paul Huvelin*; « *Les commentaires de Polybe* » (*10e série*), *par Joseph Reinach.* — Ch. Dauzats, *A l'Institut : séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques.* — 3 décembre; Émile Bergerat, *Cultivons notre jardin de France.* — *Au jour le jour : Théophraste rajeuni.* — 6 décembre; Paul Gaulot, *L'Allemagne de Mme de Staël.* — 7 décembre; *Courrier des théâtres : Athénée*, « *le Marchand d'estampes* », *de M. Georges de Porto-Riche.* — 9 décembre; Ch. Dauzats, *Les maréchaux et l'Académie.* — 11 décembre, Alexandre de Gabriac, *Le marquis de Castellane.* — Ch. Dauzats, *A l'Institut : séance publique annuelle de l'Académie des Sciences.* — 12 décembre; *Courrier des théâtres : Porte-Saint-Martin*, « *Grand-Père* » *de Lucien Guitry.* — 15 décembre; *Courrier des théâtres : Théâtre Édouard-VII*, « *La petite bonne d'Abraham* », *par MM. Mouëzy-Éon et F. Gandera.* — 18 décembre; *Courrier des théâtres : Odéon, reprise de* « *Marion Delorme* ». — 19 décembre; *Courrier des théâtres : théâtre Réjane*, « *La 13e chaise* ». — 20 décembre; *Courrier des théâtres : Châtelet*, « *La course au bonheur* », *de M. Hugues Delorme.* — 23 décembre; *Courrier des théâtres : Comédie-Française*, « *L'abbé Constantin* ». — 25 décembre; Ch. Dauzats, *Mort de M. Stourm.* — 28 décembre; *Mort de Mme Judith Gautier.*

Le Gaulois. — 1er octobre; Léo Claretie, *En lisant Euripide, à propos d'Andromaque.* — 3 octobre; Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, « Andromaque », d'Euripide, pièce en cinq actes, en vers de MM. Silvain et Jaubert.* — 6 octobre; Louis Schneider, *Les Premières : théâtre Édouard VII, « Le Feu du voisin », comédie en deux actes de M. Francis de Croisset; « La Jeune fille au bain », comédie en un acte, de M. Louis Verneuil; Ambigu, « Le Système D...,» vaudeville en trois actes de MM. Pierre Veber, Henri de Gorsse et Marcel Guillemaud.* — 14 octobre; Louis Schneider, *Le Centenaire de Méhul.* — Francis de Miomandre, *Les prophéties de H. G. Wells.* — Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, reprise de « Poliche », pièce en quatre actes, de M. Henri Bataille.* — 17 octobre; Léo Claretie, *En lisant Corneille : la reprise d' « Attila ».* — 19 octobre; Louis Schneider, *Les Premières : Opéra-Comique, centenaire de Méhul.* — 20 octobre; Louis Schneider, *Les Premières : Odéon, « Attila », tragédie en cinq actes, de Pierre Corneille; « Les Grâces », comédie en un acte, de Saint-Foix, musique nouvelle de M. Cuvillier.* — 24 octobre; Louis Schneider, *Supercheries littéraires et musicales.* — 31 octobre: Victor Giraud, *Nos morts d'hier* (Jules Lemaitre, Ferdinand Brunetière, le vicomte Melchior de Vogüé). — Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, Paul Mounet dans « Œdipe-Roi ».* — 2 novembre; Fernand Gregh, *La Litanie des Lettres.* — 9 novembre; Simone de Caillavet, *Marie Bashkirtsef.* — 14 novembre; Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, « D'un jour à l'autre », comédie en trois actes, de M. Francis de Croisset.* — 17 novembre; Louis Lambert, *M. G. Clemenceau premier ministre.* — 18 novembre; Adrien Vély, *« Quéq'chéchia? », les zouaves vont jouer une revue à Paris.* — 20 novembre; Simone de Caillavet, *En écoutant « Béatrice ».* — 24 novembre; Louis Schneider, *Jeanne d'Arc et le théâtre.* — Louis Schneider, *Les Premières : Opéra-Comique, « Béatrice », légende lyrique en trois actes, d'après Charles Nodier, par MM. Robert de Flers et de Caillavet, musique de M. André Messager.* — 25 novembre; L. S., *Les Premières : Comédie Marigny, « La Mariée du Touring-Club » pièce en trois actes de M. Tristan Bernard.* — 26 novembre; Léo Claretie, *Poupées de guerre.* — 28 décembre; Paul Roche, *Le centenaire de Paul Féval.* — Louis Schneider, *Les Premières : Théâtre Réjane, « L'autre combat », pièce en trois actes et un prologue, par MM. Ph. Vernet et A. Delamarre.* — 29 novembre; P. Contamine de Latour, *Les affiches de l'emprunt.* — 30 novembre; Louis Schneider, *Les premières : Palais-Royal, « Compartiment des dames seules », vaudeville en trois actes, de MM. Maurice Hennequin et Georges Mitchell.* — 1er décembre; Louis Schneider, *Les Premières : Théâtre Antoine, « Les Butors et la Finette », pièce en quatre actes et six tableaux, en vers, de M. François Porché.* — 7 décembre; Gaston Jollivet, *Mes souvenirs sur le « Tigre »* (M. Clemenceau). — 8 décembre; Louis Schneider, *Les Premières : Athénée, « Le Marchand d'estampes », pièce en trois actes, de M. Georges de Porto-Riche.* — 10 décembre; Louis Schneider, *Les Premières : Théâtre du Vaudeville, « La Marraine de l'escouade », opérette en trois actes, de MM. Mouëzy-Eon et Daveillans, musique de M. Moreau-Febvre.* — 10 décembre; Louis Schneider, *Comédiens auteurs.* — 12 décembre; Louis Schneider, *Les Premières : Porte-Saint-Martin, « Grand-Père », pièce en trois actes, de M. Lucien Guitry.* — 13 décembre; Edmond Jaloux, *Le prix Concourt* (M. Henry Malherbe). — 15 décembre; Louis Schneider, *A propos de « Marion Delorme ».* — 18 décembre; Louis Schneider, *Les Premières : Odéon, « Marion Delorme » (première à ce théâtre), drame en cinq actes en vers, de Victor Hugo.* — 23 décembre; G. Pelca, *Académie française : les prix de vertu; discours de M. Émile Boutroux; « leur » moralité et la nôtre.* — Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, « L'Abbé Constantin » (première à ce théâtre), pièce en trois actes, en prose, tirée du roman de Ludovic Halévy, par Hector Crémieux et M. Pierre Decourcelle; Théâtre Réjane, « La treizième chaise », pièce en trois actes, de MM. de Hanswick, P. de Wattine et Mlle Gabrielle;*

Dorziat, d'après la pièce de Bayard Weller; *Châtelet, « La Course au bonheur », pièce à grand spectacle, en quatre actes et vingt-six tableaux, de M. Hugues Delorme.* — 26 décembre; Albert-Emile Sorel, *Un Parisien d'Alsace* (Paul Acker). — 29 décembre; Albert de Pouvourville, *Judith Gautier.* — 30 décembre; Louis de Meurville, *Maréchaux et militaires à l'Académie.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er octobre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre publié, Maurice Donnay, « Un déjeuner »* (*Revue des Deux Mondes*). — 3 octobre; U., *Croquis de Paris : Bayard et le nouveau billet de Banque.* — 6 octobre; G. A., *A la gloire de la Provence.* — 7 octobre; U., *Croquis de Strasbourg : la première exécution de la « Marseillaise ».* — 8 octobre; A. Ds., *Baudelaire jugé par Philarète Chasles.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « Andromaque », d'Euripide, par MM. Silvain et Jaubert.* — 10 octobre; Pierre de Quirielle, *Édoardo Scarfoglio.* — 14 octobre; G., *M. Edouard Sécrétan.* — 15 octobre; S., *« Lettres d'un Espagnol »* (par A. Palacio Valdès). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, reprise de « Poliche », pièce en quatre actes de M. H. Bataille.* — 17 octobre; E. Pottier, *Maxime Collignon.* — 18 octobre; Philippe Godet, *Édouard Secrétan.* — 22 octobre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon, reprise d' « Attila », tragédie en cinq actes de Pierre Corneille.* — 24 octobre; U., *Croquis de Paris : Guynemer au collège Stanislas.* — 26 octobre; *Institut de France : Séance publique annuelle des cinq Académies.* — U., *Croquis de Paris : les romans vécus.* — 28 octobre; Z., *Croquis de Roumanie : « Mon pays »* (par la reine de Roumanie). — 29 octobre; S., *« Les compagnons invisibles ».* — Maurice Spronck, *Un nouveau roman de M. H. G. Wells.* — 31 octobre; E. Rodocanachi, *Le quatre centième anniversaire de la Réforme.* — 4 novembre; Jacques de Coussange, *M. Kristofer Nyrop.* — Adolphe Jullien, *Revue musicale : centenaire de la mort de Méhul.* — 5 novembre; S., *« L'essor des colombes »* (par Mme Mathilde Alanic). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre Antoine, reprise du « Marchand de Venise »; Comédie-Française, reprise d' « Œdipe-Roi ».* — 8 novembre; Z., *Croquis de Paris : « le Suisse impartial »* (par le baron de Promnisz, 1753). — 10 novembre; André Michel, *A propos d'une statue de Lincoln.* — 11 novembre; Z., *Croquis de Paris : du pronom possessif.* — 12 novembre; S., *Les matinées-conférences de la Sorbonne.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon, reprise de « la Souris ».* — 17 novembre; Z., *Croquis d'Allemagne : la carte postale.* — *Mort du professeur Durkheim.* — 18 novembre; *Académie des Beaux-Arts : séance publique annuelle.* — *La mort d'Auguste Rodin.* — 19 novembre; André Michel, *Auguste Rodin.* — S., *Variétés : « Mesdemoiselles Daisnes, de Constantinople »* (par Mlle Keun). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « D'un jour à l'autre », pièce en trois actes, de M. F. de Croisset.* — 22 novembre; Z., *Croquis de Paris : les prophéties.* — 24 novembre; *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : séance publique annuelle.* — 26 novembre; S., *« Closerie de Champdolent »* (par M. René Bazin). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « On ne badine pas avec l'amour »* (débuts de M. Lagrenée). — 27 novembre; *Le centenaire de Wurtz.* — 30 novembre; Z., *Croquis de Paris : Rodin et l'Allemagne.* — 1er décembre; Z., *Croquis de Paris : « De l'esprit de conquête »* (par Benjamin Constant). — S. Rocheblave, *Les « souvenirs » d'Aubé.* — 2 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques.* — 3 décembre; S., *« La Terre d'occident », essais sur la formation française* (par M. Adrien Mithouard). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre Antoine, « Les Butors et la Finette », pièce en six tableaux, en vers, de M. François Porché.* — 8 décembre; Maurice Muret, *M. Charles Burnier, directeur de « la Gazette de Lausanne ».* — 10 décembre; S., *« Chantal Daunoy »* (roman par Mme Isabelle Sandy). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Athénée, « le Marchand d'estampes », pièce en trois actes, de M. de Porto-Riche.* — 12 décembre; Z., *Croquis de*

Paris : une visite de Rodin. — 13 décembre; P.-P. Plan, *Giovanni Cena.* — 14 décembre; Philippe Godet, *Le centenaire de Mme Staël.* — 17 décembre; S., « *Lettres de consolation* » (recueillies par l'abbé Cl. Peyroux). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : les music-halls en 1917; l'ouverture du Casino de Paris.* — Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 20 décembre; Z., *Croquis de Paris : la jeunesse de Louis-Philippe* (par M. Denys Cochin). — 21 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie française.* — 23 décembre; S., *A l'Académie française.* — 24 décembre; S., *M. Paul Fort.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon, reprise de « Marion Delorme ».* — 29 décembre; *Nécrologie : Mme Judith Gautier.* — 31 décembre; S., *Marcel Étévé*, « *Lettres d'un combattant* ». — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre Réjane*, « *La 13e chaise* », *pièce en trois actes, de MM. d'Hanswick. P. de Wattyne et Mlle Gabrielle Dorziat, d'après « The 13e Chair » de M. Bayard Weiler.*

Mercure de France. — 1er octobre; Paul Bourde, *Qu'est-ce que la Révolution française?* — Henry Dérieux, *La plasticité de Baudelaire et ses rapports avec Théophile Gautier.* — Michel-Ange, *Quelques lettres* (traduites par M. G. Martin). — Vitalis de Tolède, *En pensant à demain... réflexions sur une vieille préface* (de « Monsieur Alphonse », par Dumas fils). — 16 octobre; Ernest Raynaud, *Baudelaire et Théophile Gautier.* — Rémy de Gourmont, *Trois essais* (sur la culture allemande). — 1er novembre; Gustave Kahn, *Degas.* — 16 novembre; Georges Palante, *La sentimentalité.* — Albert Mockel, *Verhaeren et la guerre.* — G. Jean-Aubry, *Baudelaire et Swinburne.* — 1er décembre; René Martineau, *Léon Bloy.* — 16 décembre; Charles Morice, *Rodin.*

Revue de Paris. — 1er octobre; Georges Beaulavon, *Les idées de J.-J. Rousseau sur la guerre.* — 15 octobre et 1er novembre; Charles Baudelaire, *Lettres inédites.* IV et V. — 1er et 15 novembre; Arthur Chuquet, *Napoléon à Grenoble.* — 1er novembre; Julien Tiersot, *Le centenaire de Méhul.* — 15 décembre; Paul Arbelet, *Stendhal relu par Stendhal.* — 1er décembre; Charles Baudelaire, *Lettres inédites.* VI (Fin). — Albert Mathiez, *La mobilisation des savants en l'an II.*

Revue des Deux Mondes. — 1er octobre; Pierre de Nolhac, *Fragonard en Italie, d'après le « Journal » de Bergeret de Grancourt.* — André Beaunier, *Revue littéraire : la « modernité » de Bossuet.* — 15 octobre; Victor Giraud, *Esquisses contemporaines : Albert de Mun.* I. *L'œuvre oratoire, politique et sociale.* — Paul Bonnefon, *Les métamorphoses d'un opéra : lettres inédites d'Eugène Scribe.* — René Doumic, *Revue dramatique : l' « Andromaque » d'Euripide à la Comédie-Française.* — 1er et 15 novembre; Frédéric Masson, *Du Consulat à l'Empire : Lettres d'une mère à sa fille.* — 1er novembre; Robert de La Sizeranne, *Degas et l'impressionnisme.* — Victor Giraud, *Albert de Mun.* II. *L'œuvre de défense religieuse et de défense nationale.* — André Beaunier, *Revue littéraire : une nouvelle « vie de sainte Claire ».* — 15 novembre; Georges Goyau, *Ce que le monde catholique doit à la France.* I. *La France au berceau de l'Église; croisades et protectorats; les rois très chrétiens.* — Jean Dornis, *Un poète américain mort pour la France : Alan Seeger.* — 1er décembre; Charles Nordmann, *Albert Dastre.* — René Doumic, *Revue dramatique : « D'un jour à l'autre », « Œdipe-Roi », à la Comédie-Française; Adrien Bertrand.* — André Beaunier, *Revue littéraire : un portrait de la France.* — 15 décembre; Denys Cochin, *La jeunesse de Louis-Philippe, d'après des documents inédits : de l'Ancien régime à la terreur; conversations avec Danton et Dumouriez.* — Honoré de Balzac, *Les héritiers Boirouge, fragments d'histoire générale, scène de la vie de province.* — Robert de La Sizeranne, *L'œuvre de Rodin.*

Revue du dix-huitième siècle. — Juillet-décembre 1917; Octave Uzanne, *Casanova et la postérité : sa vogue renaissante ; les commentateurs de ses œuvres; sa retraite comme bibliothécaire à Dux en Bohême; ses travaux et écrits inédits.* — Jean Vic, « *Les Dominos* », *comédie inédite, en un acte, en vers*

libres, de Charles Rivière-Dufresny. — Hippolyte Buffenoir, *Le tombeau de Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville* (Suite et fin). — Georges Cucuel, *Chronique : histoire de la Musique et du Théâtre.*

Revue hebdomadaire. — 6 octobre; comte Primoli, *La princesse Mathilde et le maestro Sauzay.* — Germaine Rouillard, *Un humaniste belge, éducateur et apôtre : Nicolas Clénard.* — 13 et 20 octobre; Certus, *Mentalités germaniques avant la guerre.* — 20 octobre; Félicien-Pascal, *Le dernier ami de la Turquie* (Lamartine). — 3 novembre; Gabriel Faure, *Balzac paysagiste et « le Médecin de campagne ».* — 17 et 24 novembre; Pierre de la Gorce, *Le clergé en 1794 : âmes défaillantes, âmes fidèles.* — 17 novembre; Camille Jullian, *Pourquoi l'humanité combat l'Allemagne.* — 1er décembre; L. de Lanzac de Laborie, *Un précurseur oublié : Pierre-Louis Parisis.* — 8 décembre; Arthur Chuquet, *Les conséquences du meurtre de Marat.* — Pierre Gauthiez, *Saint-Vincent de Paul et le troisième centenaire des Dames de la charité.* — 15, 22 et 29 décembre; André Geigner, *La jeunesse de d'Annunzio.* — 22 décembre; Jean Gaillard, *Gavroche et la guerre.* — 29 décembre; Pierre Lasserre, *L'œuvre de Mistral. I. Mistral et la guerre. L'aube de la doctrine.* — François Le Grix, *Trois explorateurs d'âmes et de continents* (général Baratier, Stanley et André Bellessort).

Le Temps. — 1er octobre; P. S., *Les idées de M. Britling* (par H. G. Wells). — 5 octobre; P. S., *Qu'est-ce que la Révolution française?* — 8 octobre; P. S., *Baudelaire et Banville.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Vautrin », de Balzac, chez Sarah Bernhardt; « Andromaque et Pélée », à la Comédie-Française; les nouvelles pièces de l'Ambigu, du Grand Guignol, du théâtre Édouard VII; le « Spectacle dans un fauteuil ».* — 12 octobre; P. S., *L'avenir du livre français.* — 15 octobre; P. S., *A Iasnaïa-Poliana* (le comte Tolstoï). — 17 octobre; Paul Souday, *Les Livres : « Les Fleurs du mal », de Charles Baudelaire, nouvelles éditions chez Calmann-Lévy, Helleu, Fasquelle, Crès, Lemerre et à la Renaissance du Livre; « Douze poèmes de Charles Baudelaire », publiés en fac-similé sur les manuscrits originaux de l'auteur avec le texte en regard; « Le Spleen de Paris », petits poèmes en prose, nouvelle édition; « Le cinquantenaire de Charles Baudelaire », par Ernest Reynaud. Nécrologie : Maxime Collignon.* — 19 octobre; P. S., *Le prix des livres.* — 22 octobre; P. S., *Le journal de Tolstoï.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le théâtre de l'Odéon, son rôle dans le passé, le présent et l'avenir.* — 24 octobre; Edmond Perrier, *Albert Dastre.* — 26 octobre; *A l'Institut de France : séance publique annuelle des cinq Académies.* — 27 octobre; Paul Souday, *A l'Institut.* — 29 octobre; P. S., *Voltaire et Rousseau.* — G. Lenôtre, *La Petite Histoire : le Littré des poilus.* — 1er novembre; J. G., *Un chapitre d'actualité* (« Rasselas », de Samuel Johnson). — 2 novembre; P. S., *Pour nos morts* (Écrivains morts pendant la guerre). — 5 novembre; P. S., *Pour la profession de Mlle Lavallière.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : réflexions sur « Œdipe-roi » et sur « Poliche ».* — 6 novembre; *Nécrologie : Léon Bloy.* — 9 novembre; P. S., *A l'Académie Goncourt.* — 10 novembre; G. Lenôtre, *La Petite Histoire : un poilu d'autrefois* (Chevillet). — 12 novembre; P. S., *Un vieil Américain.* — 16 novembre; P. S., *« L'Aube du futur »* (par J.-H. Rosny aîné). — 17 novembre; *Nécrologie : Émile Durkheim.* — 18 novembre; Thiébault-Sisson, *Auguste Rodin.* — *Séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts.* — 19 novembre; P. S., *Les idées de Rodin.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française, « D'un jour à l'autre », trois actes de M. François de Croisset; Odéon, reprise de « Fromont jeune et Risler aîné ».* — 21 novembre; *Nécrologie : Adrien Bertrand.* — 23 novembre; P. S., *Les « marginalia » de Stendhal.* — 24 novembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — 25 novembre; Denys Cochin, *Théodule Ribot.* — 28 novembre; P. S., *La Psychologie.* — 29 novembre; J. G., *Le crépuscule des prophètes.* — Paul Souday, *Les livres : Léon Bloy, « Méditations d'un solitaire en 1916 », « Constantinople et Byzance »;*

Pierre Van der Meer de Walcheren, « *Journal d'un converti* », *avec préface de Léon Bloy*; *Abel Hermant*, « *Histoire amoureuse de Fanfan* », « *La Vie à Paris* »; *Cunisset-Carnot*, « *La Vie aux champs pendant la guerre* »; *René Boylesve*, « *Le bonheur à cinq sous* »; *René Bazin*, « *La Closerie de Champdolent* »; *Marc Elder*, « *La vie apostolique de Vincent Vingeame* »; *Pierre de Valrose*, « *Le droit à la vie* »; *Sébastien Voirol*, « *Le voyage à Saint-Sébastien* »; *André Billy*, « *La Malabée* »; *Michel Georges-Michel*, « *L'assassinat du président Roosevelt* »; *Régis Gignoux et Roland Dorgelès*, « *La machine à finir la guerre* »; *Maurice Magre*, « *Les colombes poignardées* »; *Pierre Mac-Orlan*, « *Les bourreurs de crâne* », « *Les poissons morts* ». — 2 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques.* — 3 décembre; P. S., *Le maréchal et l'Académie.* — Aldophe Brisson, *Chronique théâtrale : « Les Butors et la Finette », de M. François Porché.* — Jean Carrère, *M. Orlando et la littérature française.* — 10 décembre; P. S., *Le bois sacré* (le sous-secrétariat des Beaux-Arts). — 11 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences.* — 12 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie de Médecine.* — 13 décembre; J. G., *Enchères historiques* (exemplaire des « fleurs du mal avec envoi autographe de Baudelaire à Théophile Gautier). — 14 décembre; P. S., « *La flamme au poing* » (par Henry Malherbe). — 17 décembre; P. S., *Un témoignage anglais.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Athénée, « Le marchand d'estampes », trois actes de M. de Porto-Riche*; *Porte-Saint-Martin, Le Grand-Père », de M. Lucien Guitry*; *Vaudeville, « La Marraine de l'escouade », de MM. Mouëzy-Eon, Daveillans et Moreau-Febvre.* — 21 décembre; P. S., « *Lectures pour une ombre* » (par Jean Giraudoux). — *Séance publique annuelle de l'Académie française.* — 20 décembre; Paul Souday, *Les Livres : Rémy de Gourmont, « Pendant la guerre » (Lettres pour l'Argentine), avec une préface de M. Jean de Gourmont*; *Adrien Bertrand, « L'orage sur le jardin de Candide », romans philosophiques.* — 22 décembre; G. Lenôtre, *Livres blancs* (livres pour aveugles). — 23 décembre; Paul Souday, *Académie française : prix littéraires et prix de vertu.* — 24 décembre; P. S., *Un nouveau Théophraste.* — 25 décembre; *Nécrologie : René Stourm.* — 27 décembre; J. G., *Glas et carillons* (« Les filles d'Hécube », par Clara Viebig). — 31 décembre; *La candidature du maréchal Joffre à l'Académie française.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le romanesque au théâtre, « l'Abbé Constantin » et « Grand-Père », « Marion Delorme » à l'Odéon*; *spectacles du Théâtre-Réjane, du Châtelet et du Théâtre-Michel.*

LIVRES NOUVEAUX

Andral (B.-G.). — *Le Triomphe de Pomone.* Essai sur les « Triomphes » aux XV^e^ et XVI^e^ siècles en Italie, en France et dans les pays du Nord. Introduction par M, le chanoine V. DUBARAT. *Pau, impr. Garet-Haristoy.* Clichés de M. J. Dufau. Grand in-4, de XIX-35 p. et gravures.

A propos *de la naissance du duc de Bordeaux.* Chateaubriand et les Dames de la Halle. Correspondance inédite publiée par Édouard CHAMPION. Avec fac-similés. *Paris, Honoré Champion.* In-8, de 16 p.

Bataille (Henry). — *Écrit sur le théâtre. Paris, éditions Georges Grès.* In-16, de 572 p. Prix : 3 fr. 50.

Baudelaire (Charles). — *Les Fleurs du mal.* Avec une étude sur la vie et les œuvres de Baudelaire, par Camille VERGNIOL. Illustrations de Tony Georges-Roux, gravées par Ch. Clément. *Paris, A. Lemerre.* In-16, de LIX-320 p. Prix : 3 fr. 50

Baudelaire (Charles). — *Les Fleurs du mal.* Texte de 1857 avec les variantes de 1857 et des journaux et revues, précédé d'une étude sur Baudelaire, par Théodore de BANVILLE. Deux portraits et autographe. *Paris, Eugène Fasquelle.* In-18 de XXVII-379 p. Prix : 3 fr. 50.

Baudelaire (Charles). — *Les Fleurs du mal.* MDCCCLVII-MDCCCLXI. Édition revue sur les textes originaux accompagnée de notes et de variantes et publiée par Ad. VAN BEVER. Avec quatre portraits en phototypie. *Paris, Georges Crès.* In-16, de VI-448 p. Prix : 4 fr.

Baudelaire (Charles). — *Le Spleen de Paris.* Petits poèmes en prose. Édition revue sur les textes originaux accompagnée de notes et de variantes et publiée par Ad. VAN BEVER. Avec deux portraits de l'auteur. *Paris, Georges Crès.* In-16, de 297 p. Prix : 3 fr. 50.

Bernard (Gaston) et Victor **Buissonville**. — *Poètes-Soldats.* Recueil de poèmes du front belge. Préface de M. H. CARTON DE WIART. *Paris, Jouve.* In-8 de X-256 p. Prix : 3 fr. 50.

Bloch (Oscar). — *Les Parlers des Vosges méridionales* (arrondissement de Remiremont, département des Vosges). Étude de dialectologie. *Paris, Édouard Champion.* In-8, de XXI-244 p.

Bloch (Oscar). — *Lexique français-patois des Vosges méridionales. Paris, Édouard Champion.* In-4 à 2 col., de 194 p.

Boussand (Roger). — *Éloge de Victor de Laprade*, couronné par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Concours des jeux floraux de la comtesse Mathilde de 1914. Prix d'éloquence. *Lyon, impr. A. Rey.* In-8, de 30 p.

Charles-Roux (J.). — *Un félibre irlandais*, William Bonaparte Wyse. Sa correspondance avec Mistral. Avec 207 illustrations dont 30 hors texte et 42 autographes. *Paris, A. Lemerre.* In-4, de 359 p.

Catalogue *du fonds de la guerre.* Contribution à une bibliographie générale de la guerre de 1914.... Fascicule 1^er^, juillet 1917. *Paris, Éditions et Libr., 40, rue de Seine.* In-8, de 121 à 160 p. Prix : 5 fr. (Bibliothèque de la ville de Lyon. Collection de travaux de bibliographie publiée sous la direction de M. Cantinelli, conservateur.)

Codvelle (docteur Félix). — *Essai sur la psychose de Rollinat* (thèse). *Lyon, impr. A. Rey.* In-8, de 104 p.

Comte (Auguste). — *La Méthode positive en seize leçons.* Condensée par J. Émile RIGOLAGE (Jules Rig). *Paris, Vignot frères.* In-8, de VIII-333 p. Prix : 2 fr. 50.

Dubosc (Georges). — *Trois Normands.* Pierre Corneille. Gustave Flaubert. Guy de Maupassant. Études documentaires. Huit illustrations inédites. *Rouen, impr. Lucien Wolf.* In-8, 257 p.

Egger (Max). — *Chateaubriand inédit.* Nouvelles lettres. (Époque de la Restauration). *Paris, Henri Leclerc.* In-8, de 52 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile ».)

Estrée (Paul d'). — *Le Maréchal de Richelieu* (1696-1788), d'après les mémoires contemporains et des documents inédits. *Paris, Émile-Paul frères.* In-8, de XXX-393 p. et portrait. Prix : 6 fr.

Farges (Mgr Albert). — *La Philosophie de Descartes. Paris, impr. P. Feron-Vrau.* In-8, de 32 p.

Gautier (Paul). — *Allemagne au-dessus de tout.* Un prophète. Edgar Quinet. Édition nouvelle de ses articles sur l'Allemagne d'après les textes originaux. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 384 p. et portrait.

Gazier (Georges). — *La Franche-Comté.* Choix de textes précédés d'une étude. Ouvrage illustré de 120 gravures et une carte. *Paris, H. Laurens.* In-8, de 120 p. (Anthologies illustrées. Les Provinces françaises.)

Goyau (Lucie Félix-Faure). — *L'Évolution féminine.* La Femme au foyer et dans la cité. *Paris, Perrin.* In-16, de XVI-367 p.

Histoire *féodale des marais, territoire et église de Dol.* Enquête par tourbe ordonnée par Henri II, roi d'Angleterre. Texte latin publié avec bibliographie, traduction et notes par Jean ALLENOU. Introduction par F. DUINE. *Paris, libr. ancienne Edouard Champion.* In-8, de 402 p. (La Bretagne et les Pays celtiques. Série in-8. XIII.)

Labrély (R.). — *L'Imprimerie au Bourg-Saint-Andéol au XVIII^e siècle. Aubenas, impr. Clovis Habauzit.* In-8, de 99 p. et gravure.

Machado de Assis. *Son œuvre littéraire.* Avant-propos d'Anatole FRANCE. *Paris, Garnier frères.* In-8, de 158 p. avec gravures et fac-similé.

Marquiset (Alfred). — *Jeux et Joueurs d'autrefois* (1789-1837). *Paris, Emile-Paul.* In-18, de 228 p.

Masson (Pierre-Maurice). — *Lettres de guerre.* Août 1914-avril 1916. Préface de Victor GIRAUD. Notice biographique par Jacques ZEILLER. *Paris, Hachette.* In-16, de XXIII-264 p. Prix : 3 fr. 50. (Mémoires et Récits de guerre),

Maurras (Charles). — *Les amants de Venise.* Georges Sand et Musset. Nouvelle édition augmentée d'une préface. *Paris, E. de Boccard.* In-18 jésus, de LVI-316 p. Prix : 3 fr. 50.

Napoléon. — *Paroles de Napoléon.* Le Moraliste. L'Organisateur. L'Homme d'Etat. Le Patriote. Le Libérateur. Introduction par Augustin REY. *Paris, Jules Meynial.* In-8, de 35 p. Prix : 1 fr. 50. (La guerre européenne et les Enseignements de l'histoire.)

Pariset (G.). — *Le lieutenant Napoléon Bonaparte, étudiant à Strabourg. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 17 p. (Extrait de la « Revue historique ». Tome CXXV. Année 1917.)

Paul-Reynaud. — *Waldeck-Rousseau.* Préface de M. MILLERAND. *Paris, Bernard Grasset.* In-18, de 232 p.

Phelipot (Jehan). — *La Vie, Légende et Miracles de Mgr Saint-Roch.* Rééditée avec notes sur l'édition de 1494, par Maurice LUTHARD, admissible à l'agrégation d'histoire, précédée d'une notice biographique, par Jean RENARD. *Paris, Picard.* In-8, de 87 p. Prix : 4 fr.

Rabier (Benjamin). — *Le Buffon, de Benjamin Rabier.* Gravures dans le texte et hors texte. *Paris, Garnier frères.* Grand in-4, de 463 p.

Romier (Lucien). — *Les protestants français à la veille des guerres civiles. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 115 p. (Extrait de la « Revue historique ». Tome 124. Année 1917.)

Salomon (Emile). — *Les Anciens Ex-libris des Courtin.* Les Ex-libris et Fers de reliure des Chansiergues-Ornano. *Paris, H. Daragon.* In-8, de 15 p.

Sartiaux (F.). — *Morale kantienne et Morale humaine. Paris, Hachette.* In-8, de VII-463 p. Prix : 3 fr. 50.

Scève (Maurice). — *Delie, object de plus haulte vertu.* Édition critique avec une introduction et des notes, par Eugène PARTURIER. *Paris, Hachette.* In-16, de LXXIX-349 p. avec fig. et emblèmes. Prix 12 fr. (Société des textes français modernes.)

Sée (Edmond). — *Le Théâtre des autres.* Critiques dramatiques (2e série). 1912-1913. *Paris, Paul Ollendorff.* In-18, de 331 p. Prix : 3 fr. 50.

Sevestre (E.). — *Étude critique des sources de l'histoire religieuse de la Révolution en Normandie* (1787-1801). Prix Gabriel Monod. Académie des sciences morales et politiques. Année 1916. *Paris, Auguste Picard.* In-8, de VII-280 p. Prix : 12 fr.

Stefanescu (Marin). — *Essai sur le rapport entre le dualisme et le théisme de Kant.* (Contribution à l'intelligence de la critique de la raison pure.) *Paris, Félix Alcan.* In-8, de XIV-112 p. Prix : 3 fr.

Sue (Eugène). — *Les Mystères de Paris.* Deuxième volume : Cabrion et M. Pipelet. *Paris, Impr. de la bourse de commerce (G. Bureau).* In-8, à 2 col., de 192 p. Prix : 50 cent.

Terrebasse (H. de). — *Julien Baudrier*, Bibliographe, Président de la Société des bibliophiles lyonnais, membre de l'Académie de Lyon, lauréat de l'Institut. 1860-1915. *Lyon, impr. A. Rey.* In-8, de 114 p. (Société des bibliophiles lyonnais.)

Vanloo (Albert). — *Sur le plateau.* Souvenirs d'un librettiste. *Paris, Ollendorff.* In-18, de XI-288 p. Prix : 3 fr. 50.

Vic (Jean). — *Les Idées de Charles Rivière Dufresny. Paris, Hachette.* In-4, de 23 p. (Extrait de la Revue du XVIIIe siècle. n° 1.)

Vic (Jean). — *Les idées de Charles Rivière Dufresny.* II. *Paris, Hachette.* In-4, de 23 p. (Extrait de la « Revue du XVIIIe siècle », n° 2.)

Vicaire (Georges). — *Le Vicomte de Savigny de Moncorps*, de la Société des bibliophiles français et de la Société des amis des livres. 1837-1915. *Paris, Henri Leclerc.* In-4, de 67 p. et portrait.

Viollet (abbé Jean). — *Le catholicisme et la guerre.* Conférences données à Saint-Louis-d'Antin, janvier-février 1917. I, Comment concilier la guerre et la bonté de Dieu. II, De l'influence du faux mysticisme sur la conscience allemande. III, De l'influence du catholicisme sur la conscience française. IV, Du rôle respectif de l'Église et de l'État en face de la guerre. V, les Catholiques et l'Union sacrée. VI, les œuvres d'assistance après la guerre. *Paris, édité par la « Revue du cours Saint-Louis »*, dépôt à la libr. Roblot, 67 rue Caumartin. Prix : 2 fr.

Wulens (Maurice). —. *La littérature et la guerre. Paris, Impr. spéciale et édition de la Revue littéraire des primaires « les Humbles », 4*, rue Descartes. 1917. In-16, de 16 p. (Hors commerce.)

CHRONIQUE

— M. Émile Picot énumère et décrit dans la *Revue des livres anciens* (1917, fasc. IV) quatre éditions, parues de 1586 à 1611, de *L'oraison funèbre de Ronsard par Jacques Davy du Perron*. Celui-ci n'avait que vingt-neuf ans quand, à la sollicitation de Desportes, il assuma la tâche de prononcer la panégyrique de Ronsard et ne disposa que de peu de temps pour préparer sa harangue. Celle-ci n'en eut pas moins de succès et fut aussitôt imprimée par Fédéric Morel (1586). Une seconde édition se produisit la même année, puis une troisième suivit et enfin une quatrième, en 1611. Mais M. Picot a constaté que cette dernière avait été fort amendée, et que l'œuvre de Du Perron, qui manque tout d'abord un peu de personnalité, s'y accentue et fait preuve d'éloquence sobre et nette.

— M. Philippe Renouard a trouvé, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, un second exemplaire du Rabelais apocryphe de 1549, dont la découverte causa, en décembre 1900, une petite émotion qui ne fut pas de longue durée, car M. Stein et M. Lefranc ne tardèrent pas à démontrer que, loin d'être une édition originale du cinquième livre de Rabelais, cette publication n'était qu'une contrefaçon de la *Nef des fols* de Jean Bouchet. Le nouvel exemplaire de cet opuscule, incomplet de quelques feuillets, est décrit dans la *Revue des livres anciens*, 1917, fasc. IV.

— *Le Ligueur écossais John Hamilton, curé de Saint-Cosme*, à qui M. J. Mathorez a consacré une étude dans le *Bulletin du Bibliophile*, de mai et juin 1917, ne fut pas seulement un politique ardent, mais encore un polémiste fougueux. Par sa plume autant que par ses discours et par ses actes, Hamilton s'efforça, au temps de la Ligue, de mener campagne contre le Béarnais et ses partisans. Pour cette raison, il n'est pas inutile de bien connaître la liste des publications auxquelles il put être mêlé, comme les circonstances des faits qu'on lui attribue. Sur les unes aussi bien que sur les autres M. Mathorez a jeté une lumière précise.

— M. Pierre Varenne s'est donné à tâche de faire élever une statue à Marc-Antoine-Gérard de Saint-Amant à Rouen, sa ville natale. Pour y mieux réussir, il vient de résumer dans une élégante plaquette, intitulée *Le bon gros Saint-Amant* (1594-1661), ce que l'on sait de la biographie de l'homme et de tracer du poète un portrait pittoresque et truculent, qui, tout en faisant mieux connaître son âme ne peut que lui attirer des sympathies nouvelles. Saint-Amant est un vrai poète et il convient, pour le bien apprécier, de rapprocher de l'opuscule de M. Pierre Varenne l'article que M. André Beaunier lui a consacré dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier, *Un grand poète Louis XIII : Saint-Amant*.

— M. Jean Vic a retrouvé dans un des recueils de M. de Soleinne, à la Bibliothèque Nationale (manuscrits, fonds français, n° 9289), une petite comédie, en un acte, en vers libres, de Charles Rivière-Dufresny, intitulée *Les Dominos*, et la publie dans la *Revue du XVIIIe siècle* (juillet-décembre 1917), en la faisant précéder des raisons qui confirment cette attribution. Elles

sont conçluantes, et cet acte, plein de verve et de charme, a été représenté sur la scène de l'Odéon, le 12 et le 19 avril 1917, avec un accueil très favorable du public.

— La Porte du Theil avait songé à donner une édition critique du *Satyricon* de Pétrone, à laquelle devait être jointe d'abord une traduction. Puis, quand La Porte du Theil communiqua à ses confrères de l'Institut le plan de son dessein et comment il voulait l'exécuter, il semble que les remarques qu'on lui fit, à cette occasion, détournèrent le philologue de pousser plus avant. Toujours est-il que l'édition ne fut pas achevée, que ce qui en était imprimé fut retiré de la circulation et qu'on ne connaissait jusqu'à ce jour que quelques exemplaires incomplets du second volume. On pouvait croire, après cela, que l'œuvre de La Porte du Theil était anéantie. Il n'en est rien. Il a été conservé un exemplaire de feuilles d'épreuve du Pétrone, que le Cabinet des imprimés de la Bibliothèque Nationale a acquis récemment (p. Z 562-564) et dont M. Henry Omont a montré l'importance dans un article du *Journal des Savants*, de novembre 1917, sur l'*Édition du « Satyricon » du Pétrone par La Porte du Theil*.

— Le fameux livre de Lamennais parut il y a cent ans, en décembre 1817, et c'est une occasion pour M. Christian Maréchal, dans le *Correspondant* du 10 décembre, de commémorer : *Un centenaire, le premier volume de « l'Essai sur l'indifférence en matière de religion »*. D'autant que, suivant lui, l'œuvre est toute d'actualité. Le critique dégage donc les origines de l'inspiration et les sources de la doctrine de l'*Essai*, pour montrer les conséquences auxquelles aboutit l'apologétique sociale de Lamennais et ce qu'elle a d'actuel dans le temps présent. Il conclut qu'un œil averti pouvait y lire d'avance les excès de sentiment qui devaient entraîner Lamennais et marque pourquoi la rigueur logique de la doctrine devait l'amener jusqu'où il est allé.

— Sous ce titre : *Stendhal relu par Stendhal*, M. Paul Arbelet publie, dans la *Revue de Paris* du 15 novembre, des notes marginales écrites par Stendhal lui-même en marge de quelques-uns de ses livres, sur des exemplaires conservés actuellement dans la famille de Donato Bucci, à Civita-Vecchia. Ce sont les deux volumes de l'édition originale de *Le Rouge et le Noir*, un exemplaire de la deuxième édition *De l'Amour*, et le premier volume des *Mémoires d'un touriste*. Sur ces trois ouvrages, les notes, qui montrent chez Stendhal un véritable souci du style, ne nous informent ni sur le sens du livre ni sur les intentions de l'auteur. Il n'en est pas de même pour les notes que Stendhal a portées sur son exemplaire de la première édition d'*Armance*, le premier de ses romans, qui fut assez froidement accueilli et jugé inintelligible par la plupart. Les explications que Stendhal fournit, en commençant son œuvre, la font mieux comprendre et apprécier plus justement.

— Dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences morales et politiques* de mai 1917, M. Eugène d'Eichthal a consacré une étude à Mme Bazard, née Joubert, qui fut une Saint-Simonienne convaincue et joua un moment un rôle important, auprès de son mari, dans le « Collège », où elle fut la première femme appelée et, semble-t-il, la plus intelligente (*Souvenirs d'une ex-Saint-Simonienne*). C'était une femme d'élite, pleine de cœur, de bonté, et de sens, qui ne paraît pas avoir jamais renoncé à ses croyances de jeunesse, bien qu'elle désirât qu'on ne le lui rappelât pas et qu'elle fut devenue en vieillissant, soucieuse de ne pas réveiller un passé lointain et aboli.

— *Le dernier ami de la Turquie* dont M. Félicien Pascal parle dans la *Revue hebdomadaire* du 20 octobre est Lamartine, historien de la Turquie.

C'est au retour de son premier voyage en Orient (1832), que Lamartine avait éprouvé pour les Turcs une sympathie que son second voyage (1850) ne fit que confirmer. Aussi se trouva-t-il heureux, pour ce motif et pour quelques autres dont l'appât de la rémunération n'était pas le moindre, quand le journal *Le Constitutionnel* lui commanda une *Histoire de l'Empire ottoman*, comme jadis *La Presse* lui avait commandé une *Histoire des Girondins*. Mais la seconde ne rencontra pas la même faveur que la première, et, loin d'aller jusqu'au bout de son plan, l'auteur dut l'interrompre assez brusquement après six volumes, qui ne passionnèrent pas les lecteurs malgré l'imagination qui s'y trouvait déployée.

— Les pages inédites de Balzac publiées par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre, ont pour titre : *Les Héritiers Boirouge, fragments d'histoire générale, scène de la vie de province.* C'est le début d'un récit, annoncé dès la fin de 1833 et qui devait faire partie des *Scènes de la vie de province*. Balzac y songeait encore en 1839, mais il ne semble pas avoir poussé son projet plus avant que ce qui en est publié aujourd'hui, c'est-à-dire le premier chapitre. Coïncidence singulière, le deuxième chapitre devait s'intituler : *Ursule Mirouet*, ce qui donne à supposer que l'histoire qui devait figurer ici a passé, plus ou moins directement, dans le roman de ce nom.

— *Les Métamorphoses d'un opéra*, contées par M. Paul Bonnefon dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre, d'après des lettres inédites d'Eugène Scribe, sont la transformation des *Vêpres Siciliennes*, un drame lyrique que Verdi écrivit sur un livret de Scribe. Cela devait être d'abord un *Duc d'Albe* avec musique de Donizetti ; puis, quand *Les Vêpres Siciliennes* eurent été représentées avec succès à Paris, l'Italie n'en voulut pas, et, pour faire représenter son œuvre sur les scènes transalpines, Scribe dut la modifier encore une fois. Il transporta l'action en Portugal et en fit une *Giovanna di Guzman* qui eut un grand succès dans la péninsule.

— M. Gabriel Faure a publié, dans la *Revue hebdomadaire* du 3 novembre, un article sur *Balzac paysagiste et « Le Médecin de campagne »*. Il y montre, d'abord, que Balzac a semé, au cours de ses œuvres, nombre de descriptions de paysages intéressantes et personnelles,

En particulier, pour *Le Médecin de campagne*, M. Gabriel Faure en a reconstitué le cadre, à Voreppe, en Dauphiné, et a identifié le principal personnage, Bénassin, avec le docteur Amable Rome (1781-1850), dont les traits essentiels ont passé dans le personnage du roman. Ce n'est pas à dire que Balzac ait fait seulement œuvre de portraitiste ; mais la personnalité vigoureuse qu'il avait sous les yeux lui a servi à modeler à sa ressemblance une création imaginaire pleine de vérité et de relief.

— Sous ce titre : *Un paysage littéraire, Baudelaire et Honfleur*, M. G. Jean-Aubry retrace, dans une élégante brochure, les séjours que le poète fit à Honfleur, où sa mère était fixée à la suite de son second veuvage. Quand elle perdit le général Aupick, la mère de Baudelaire habita un petit domaine acquis et aménagé, rue du Neubourg, à Honfleur, par son second mari et où son fils vint parfois la voir. Lui-même avait rêvé d'y vivre, mais les circonstances ne le lui permirent point et il dut mener jusqu'au bout l'existence incertaine qui fut la sienne. Pourtant il eut trouvé le calme et l'affection près de sa mère, qui fut sa grande tendresse, et les rares journées qu'il passa près d'elle sont les plus tranquilles de cette vie si tourmentée.

— Nous recueillons dans un catalogue de librairie, où elle risque d'être perdue, la lettre suivante de Mérimée à une dame dont le nom n'est pas prononcé. L'écrivain s'exprime ainsi :

« Madame, voulez-vous me permettre de vous offrir ces miens volumes. Votre dessin est charmant et fait l'admiration des connaisseurs et la mienne. Mais vous ne savez peut-être pas, madame, le courage que vous avez eu. Il y a contre Mlle Arsène un tolle général. Il paraît que cela réunit toutes les conditions d'impiété et d'immoralité nécessaires pour faire brûler le livre et même l'auteur. Mme de Boigne est près de me désavouer. Le Chancelier faiblit. M. Molé, M. de Barante, M. Ballanche sentent leurs faux toupets se hérisser et déclarent qu'ils ne voteraient plus pour moi, si c'était à recommencer. Vous voyez, madame, que vous êtes fort exposée en prenant part à mes méfaits. Aussi, malgré le plaisir que j'aurais à me montrer illustré par vos mains, je ne fais voir votre dessin qu'à des gens dignes de confiance.

« Adieu, madame, veuillez agréer, avec tous mes remerciements, mes respectueux hommages.

« P. Mérimée.

« Mercredi matin. »

La demoiselle Arsène dont il est question ici, c'est évidemment *Arsène Guillot*, l'héroïne de la nouvelle qui parut, sous ce titre, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1844, et qui fit quelque scandale, au lendemain de l'élection de Mérimée à l'Académie française.

Un amateur a placé l'autographe de cette lettre en tête d'un exemplaire de l'édition originale du *Théâtre de Clara Gazul*, qui a passé en vente à la librairie Damascène Morgand (*Répertoire* n° 4150, octobre 1878.)

— Le *Bulletin de la bibliothèque et des travaux historiques de la ville de Paris* a consacré un fascicule double, nos VIII et IX, au *Répertoire des travaux publiés par les sociétés d'histoire de Paris, depuis leur fondation jusqu'au 31 décembre 1911*, par MM. Gabriel Henriot et Jean de La Monneraye, et un autre fascicule, n° X, par M. J. Ruinant, à la *Bibliographie des publications relatives à Paris parues de 1908 à 1913*. On trouve dans ces deux recueils, au milieu de renseignements purement locaux, divers détails, actes de l'état civil ou précisions sur leurs logis parisiens, concernant nombre d'écrivains français qui vécurent plus ou moins dans la capitale, notamment Beaumarchais, Béranger, Boileau, André Chénier, Cyrano de Bergerac, Lesage, Molière, les frères Perrault, Racine, Scarron, et bien d'autres, sans parler des renseignements qu'on peut trouver sur les avocats, les professeurs, les théâtres, les libraires, etc., parisiens.

— Dans *Modern Philology* (t. XIV, p. 641-646), M. H. Carrington Lancaster tire parti d'une conversation de Victor Hugo, citée dans le *Journal de l'exil*, d'Adèle Hugo, pour démontrer que l'idée première de *Ruy Blas* n'est pas celle d'un acte de vengeance, ni celle des amours d'une reine et d'un laquais, mais bien celle de la ruine d'un ministre tout puissant par un inconnu. Puis, en s'appuyant sur les travaux de MM. Rigal, Lanson et Morel-Fatio, M. Carrington Lancaster prouve comment Hugo a pu échafauder son drame sur cette base.

Le *Journal de l'exil*, d'Adèle Hugo, resté manuscrit, est actuellement égaré. Il est étudié ici au moyen d'extraits publiés en 1892 par M. Octave Uzanne dans une brochure intitulée : *Une curiosité littéraire, Excursion à travers un manuscrit inédit de Victor Hugo, les propos de table du poète en exil*, brochure qui a paru à la fois à Paris, *Administration de l'« Art et l'Idée »*, et en Amérique, dans le *Scribner's Magazine*.

— M. A. Joannidès, qui est, pour ainsi dire, le chronologiste attitré de la Maison de Molière, a publié dans une plaquette le *Relevé des représentations de Mounet-Sully à la Comédie-Française*, du 4 juillet 1872 au 31 juillet 1915. Cette liste se déroule en quatre tableaux : le premier donne, dans l'ordre chronologique, les dates auxquelles Mounet-Sully a joué ses rôles pour la

première fois; le deuxième indique, par ordre alphabétique, les auteurs et les pièces qu'il a interprétés; le troisième fournit le travail annuel de l'artiste, c'est-à-dire, pour chaque année, les titres et le nombre des représentations des pièces jouées; le quatrième se compose de la nomenclature des pièces qu'il a interprétées avec l'indication, année par année, du nombre de fois qu'il a joué chacune d'elles. On ne saurait donc être ni plus complet ni plus minutieux, d'autant que, en annexe, un cinquième tableau fournit la liste des à-propos, poésies et pages de prose dites par Mounet-Sully à la Comédie-Française.

— Ces temps derniers, les établissements publics se sont enrichis de collections diverses, intéressant surtout l'histoire de l'art, mais qu'il ne convient pas moins de signaler ici.

L'Université de Lyon est entrée en possession de la bibliothèque d'Émile Bertaux, qui y professa pendant quelques années. Cette bibliothèque est surtout riche en ouvrages concernant la Renaissance italienne et l'art espagnol, en collections de clichés photographiques, en carnets de voyages et notes de cours.

Le 1er janvier dernier, l'Université de Paris est entrée en possession de la Bibliothèque d'art et d'archéologie organisée par M. Jacques Doucet et qu'il lui a offerte. En attendant qu'elle soit incorporée à l'Institut d'art et d'archéologie qui est en projet, elle conserve son autonomie propre et demeure ouverte aux travailleurs, rue Spontini, 16.

Signalons enfin la fondation d'un Musée de la guerre, constitué par Mme Leblanc, qui en a fait don à l'État, en lui assurant des moyens d'existence qu'un budget spécial a dû compléter.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LE "MOI" ROMANTIQUE DE CHARLES NODIER D'APRÈS DE RÉCENTS DOCUMENTS

Depuis plusieurs années, les études de détail sur le romantisme en France se multiplient. Après avoir vécu et fait du bruit pendant un long cycle d'années, cette école littéraire appartient aujourd'hui à l'histoire, partant à la critique. Le « Maître » a trouvé, à côté de ses thuriféraires, des biographes sans pitié qui ont mis en lumière les petits côtés de sa vie et les imperfections de son œuvre. Les plus réputés de ses émules ou de ses disciples ont donné lieu à de curieuses recherches, et voici que, derrière eux, reparaît, après une longue éclipse, leur précurseur à tous. Celui que ses contemporains appelaient le bon Nodier avait été, avant sa mort, dépassé et laissé à l'écart par le groupe le plus osé des novateurs et des réformateurs. Les classiques impénitents ne l'ayant jamais beaucoup aimé, le tenaient néanmoins pour suspect. En 1854, Désiré Nisard, entendant parler de lui avec éloges, disait dédaigneusement, du bout des lèvres : Nodier? On ne le lit plus.

Aujourd'hui, le Protée intellectuel qui s'est dépensé pendant près d'un demi-siècle en publications de tout genre, semble reprendre, grâce aux travaux contemporains, la place où il a brillé un instant, presque sans l'avoir voulu. En 1908, Léon Séché a consacré à l'auteur de la *Fée aux miettes* la meilleure partie de son livre sur le *Cénacle de la Muse française*. Au même moment, un jeune publiciste enlevé prématurément aux lettres, Michel Salomon, le montrait au milieu de sa petite cour de l'Arsenal, d'après les

correspondances conservées par sa famille. En 1911, le Dr Magnin, professeur à la Faculté des Sciences de Besançon, a réuni dans son volume *Charles Nodier naturaliste* les faits de nature à prouver que ce littérateur a été, en botanique et en entomologie, sinon un maître, au moins un amateur très distingué. Plus tard, nous est arrivée des États-Unis, du collège féminin de Bryn-Mawr (Pensylvanie) une thèse de doctorat en philosophie (Belles-Lettres), dont l'auteur, miss Eunice Morgan Schenk a, la première, déterminé exactement la part prise par Nodier à la formation des idées romantiques de Victor Hugo. Enfin M. Albert Cazes, agrégé des lettres, a inséré dans la collection Pallas (Librairie Delagrave) un élégant petit volume où il a choisi avec goût et commenté avec autorité les principaux fragments d'une œuvre immense, dispersée en une foule de volumes et d'articles. De toutes ces publications, il résulte que Nodier, par la date et le caractère de ses principaux ouvrages, se trouve être à la fois le dernier des classiques à l'ancienne mode et le premier, chronologiquement, des romantiques français.

*
* *

Il était né à Besançon en 1780, deux ans après la mort de Voltaire et de J.-J. Rousseau. Son père, ancien auxiliaire laïc dans les collèges de l'Oratoire, lui inculqua les doctrines littéraires que cette congrégation propageait par son enseignement; mais, comme il était de plus engoué des nouveautés philosophiques, il laissa l'enfant se nourrir prématurément de Montaigne et de Jean-Jacques, deux maîtres de la langue, qui étaient par surcroît de grands « égotistes », ainsi qu'on a dit depuis. Après avoir reçu sous cette forme inattendue l'éducation familiale, le jeune Charles subit publiquement, on va voir jusqu'à quel point, celle qu'allait lui imposer la Révolution.

En effet, après 1789 il devança de dix ans, d'un seul bond, tous les enfants de son âge et devint citoyen avant d'être homme. En 1790 on le trouve à la tête d'une députation de petits patriotes, accueillant, haranguant les représentants de Besançon à leur retour de la fête de la Fédération. En 1791, il est introduit, en dépit des règlements, à la Société populaire et il rédige là ses devoirs de collégien sous la forme de discours qui ont été non seulement prononcés, mais imprimés. Il devint ainsi, dans le champ clos d'un club, l'émule de Barra et de Viala, ces deux « martyrs » dont Robespierre et Barère créerent alors la légende. On le choisit

pour prononcer leur panégyrique, auquel il joignit spontanément celui de leur patron, le pontife de l'Être suprême. Seulement il eut la malechance invraisemblable de débiter sa pièce oratoire le 9 thermidor, juste au moment où Robespierre passait à son tour sous le couteau de la guillotine. Du jour au lendemain, il devint pour ses admirateurs un suspect. Il dut se cacher à la campagne pendant plusieurs mois et, quand il reparut à Besançon au cours de la réaction thermidorienne, on le crut tout entier rendu aux occupations de son âge, c'est-à-dire à l'étude.

En ce temps où nul ne pouvait se désintéresser absolument des affaires publiques, il se mit alors à la mode du jour, se fit girondin ; il lut avec enthousiasme l'*Appel à la postérité* de M^me^ Roland et peut-être se laissa entraîner à des fréquentations royalistes, mais en somme il se préoccupa surtout de compléter son instruction. Devenu étudiant à l'École centrale, il s'appliqua aux sciences naturelles au point d'y opérer une découverte (sur les organes de la vue chez les insectes). Sans délaisser les *Essais* de Montaigne, auxquels il avait joint les *Aventures du chevalier de Faublas*, il s'éprit de certains auteurs que des traductions venaient de faire connaître en France, du *Tristram Shandy* de Sterne, du *Werther* de Gœthe. Il essayait, en se modelant intellectuellement et moralement sur ces deux écrivains, de se créer une physionomie originale devant ses compatriotes.

Il avait la conscience de son importance et de sa réputation précoce quand, avant d'avoir atteint sa vingtième année, il composa une fantaisie autobiographique intitulée *Moi-même*, récemment mise au jour par M. Georges Gazier. C'est un badinage dans le goût de Sterne et en même temps une « confession » très caractéristique des procédés de son auteur. Le jeune Nodier y divague avec une fatuité ingénue sur les égarements de son adolescence et les fluctuations de son esprit. Il trahit d'autre part son désir de se créer une légende de conspirateur et de persécuté et, en attendant, nous expose, comme si son nom lui donnait déjà quelque autorité, ses opinions religieuses, politiques et littéraires. S'il adore toujours, par habitude, le vague Être suprême de l'an II, il croit surtout en lui-même et il insinue sa foi en employant tous les détours qu'une fausse modestie peut lui suggérer : « Je barbouille du papier quand je n'ai rien de mieux à faire.... J'ai l'esprit faux, je disserte lourdement; je pourrais bien être un jour membre de quelque Académie. » Néanmoins il se flatte d'avoir cultivé déjà beaucoup de sciences et lu beaucoup de livres, et cela est vrai. Quant à sa profession de foi politique, elle est absolument néga-

tive; il estime qu'on doit se résigner à tout, sans s'attacher à rien.

Dans son dernier chapitre, il achève de déterminer sa psychologie.

> Mon caractère est composé des éléments les plus hétérogènes.... Tantôt fier et tantôt rampant, tantôt triste et tantôt joyeux, il varie d'une minute, d'une semaine, d'un mois, d'un jour à l'autre. Ce qui lui plaisait alors le choque aujourd'hui; ce qui le choquait lui est devenu agréable; il passe du blanc au noir sans motif et revient sans motif du noir au blanc. Incertain dans ses principes et dans ses volontés, dans ses idées et dans ses goûts, dans ses pensées et ses actions, il abjure sans efforts les opinions auxquelles il avait tenu davantage; il parcourt avec rapidité tous les extrêmes sans connaître des moyens intermédiaires et retombe malgré lui de l'excès qu'il fait dans un autre. C'est enfin, comme dit Charron, un brodequin qui prend la forme de tous les pieds, une règle de plomb qu'on fléchit et qu'on manie à son gré [1]....

Voilà ce qu'écrivait à Besançon, en l'an VII — c'est-à-dire trois ans avant la naissance dans cette ville de l' « enfant sublime » Victor Hugo — un jeune étudiant qu'on avait qualifié d'enfant prodige et qui, en devenant un personnage dans le monde intellectuel, n'en demeura pas moins à certains égards un grand enfant. Il pratiquait à l'écart ce système d'adaptation de sa vie à ses écrits que venaient d'accréditer Gœthe et Jean-Jacques Rousseau, que le romantisme français devait développer jusque dans ses dernières conséquences. Son caractère le condamnait à vivre et à penser à l'aventure, sauf à donner ensuite dans ses ouvrages un commentaire varié et quelque peu incohérent de sa propre existence.

Sous le Consulat, l'auteur de *Moi-même* continua à justifier la ressemblance de son portrait. On le vit, au début du régime, défendre dans un journal bisontin le gouvernement personnifié dans Bonaparte et, à la fin, colporter dans Paris une pièce séditieuse contre le même Bonaparte. Ce dernier acte lui valut trente-six jours de détention, suivis d'une rélégation dans sa ville natale et d'une « surveillance » maintenue pendant plusieurs années. Entre ces deux caprices il s'essaya avec des succès inégaux dans la carrière littéraire. Ses premières publications, contemporaines de celle de *René*, furent des romans où il usa largement du droit de commenter sa propre histoire au profit de sa fantaisie.

1. Dans son livre le *Romantisme français*, M. Pierre Lasserre dit (p. 190-191) des romantiques de 1830 : « Chacun [d'eux] cherchait en soi-même l'alpha et l'oméga de tout » et il estimait creuses et de pur artifice leurs inventions « qui répètent invariablement moi et moi ».

Werther et *Faublas* restent ses modèles, l'un lui donnant la note sentimentale dans les *Proscrits* et le *Peintre de Salzbourg*, l'autre la note plus que légère, libertine, dans le *Dernier chapitre de mon roman*.

Une autre publication de lui contient une page où se révèle le novateur littéraire. En 1801, à Besançon il fit imprimer une plaquette tirée à petit nombre et intitulée *Pensées de Shakespeare*. Il venait de se lier à Paris avec un publiciste fécond et bizarre, Mercier, qui étalait volontiers sa passion paradoxale pour le dramaturge anglais. Des pensées recueillies par le jeune écrivain, il n'y a rien à dire ici, mais les *Observations préliminaires* s'ouvrent par une profession de foi romantique. Shakespeare y est déclaré « un génie placé au-dessus des unités établies par les anciens, grand comme la nature... ami que le ciel a donné aux malheureux... moraliste sublime ». Ce jugement est celui d'un admirateur, qui voudrait en susciter d'autres.

*
* *

A la fin de 1827, une double crise, politique et littéraire, se produisit en France. La chute du ministère Villèle amena au pouvoir l'opposition libérale. La préface de *Cromwell* caractérisa l'avènement d'une nouvelle poétique, d'une nouvelle littérature. Le plus jeune des rédacteurs de la *Muse française* se lassa de paraître suivre le sillon d'autrui; il voulut prendre la tête du mouvement et l'orienter à sa suite. De là le manifeste, placé en tête d'un drame de sa composition, où il se fit d'autorité l'interprète et le régulateur du romantisme français (décembre 1827). Sainte-Beuve remplaça Nodier dans la familiarité d'Hugo et le recruteur du second Cénacle, celui que son pseudonyme (Joseph Delorme) a qualifié. A partir de 1829, « Victor » se montra plus rarement aux soirées du dimanche de l'Arsenal, et attira chez lui les amis communs. Les temps du Précurseur étaient passés, Le Maître infaillible était né; il allait offrir à ses disciples des modèles de poésie lyrique dans les *Orientales* et de poésie dramatique dans *Hernani*.

Si détaché qu'il parût être des querelles d'école, Charles Nodier jugea l'entrée en scène de Victor Hugo offensive à son endroit, quand il s'aperçut que, dans le manifeste à la mode, son nom était mentionné comme par hasard et servait seulement à identifier deux citations sans grande portée; quand, dans la 4e édition des *Odes* (août 1828), il remarqua qu'en tête de la *Bande Noire*, son nom avait disparu, ainsi que la dédicace. Il se voyait devancé, on peut

dire escamoté par un émule égoïste qui prétendait faire dater tout de lui. Il finit par laisser échapper quelques protestations explicites, bien que discrètes, contre cette condamnation à la solitude, prélude de l'oubli.

Le 1er novembre 1829, alors qu'*Hernani* était en répétition, il fit entendre une note discordante au milieu du concert général de louanges par un article inséré dans la *Quotidienne*. Hugo crut avec raison se reconnaître en certain poète dont les vers étaient « cadencés sous la dictée d'une coterie ou prônés par un parti », et qui avait laissé proclamer son « glorieux avènement » le jour même où il conquérait une « célébrité d'industrie, qui a produit des poésies orientales bien inférieures à celles de Byron et de Thomas Moore ». A cette attaque imprévue, Hugo répliqua par une longue lettre dont les phrases soigneusement pesées trahissent cependant une émotion sincère. Tout en se plaignant d'avoir à déraciner de son cœur une vieille et profonde affection, il déclarait n'en pas vouloir à son frère d'armes, c'était laisser la porte ouverte à une nouvelle intimité. Il n'y eut donc pas rupture entre eux; seulement leurs relations perdirent pour longtemps leur caractère de cordialité.

Nodier ne se borna pas à quelques considérations jetées en passant dans un article de circonstance. Il composa, sans paraître engager de polémique directe, des dissertations où il interprétait la tradition romantique, telle que le premier Cénacle, personnifié en lui, l'avait comprise. La *Revue de Paris*, tout récemment fondée par le Dr Véron en faveur des jeunes écrivains, fut libéralement ouverte à ce doyen de la jeunesse. Il y inséra successivement trois Essais, dont le premier (1829) était intitulé *Observations pour servir à l'histoire de la nouvelle École littéraire*. C'était l'avant-propos d'une réimpression des *Dernières Aventures du jeune d'Olban*, roman publié en 1773 par le Français Ramond. En recommandant cet ouvrage postiche ou contrefaçon de *Werther*, Nodier appelait l'attention sur le vaste afflux d'inspirations originales venues d'outre-Rhin depuis cinquante ans pour enrichir, sans le déformer, l'esprit national.

L'année suivante, au cours d'une étude sur les *Types* en littérature, il expliqua comment, même sous le joug de la littérature classique, des génies inventeurs en avaient semé une collection dans la mémoire populaire à l'aide du drame et du roman. Il les montra assez nombreux au XVIe siècle, puis de plus en plus rares jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, le tout pour arriver à louer le génie d'Hugo et à blâmer en même temps l'auteur de *Han d'Islande* et

de *Bug-Jargal* de n'avoir créé que des types extraordinaires, des monstres. Quant à l'auteur de *Cromwell* et d'*Hernani*, il n'eut pas même l'air de le connaître.

S'il crut bien ailleurs de s'occuper de lui, ce fut en passant et en se plaçant à un point de vue secondaire et spécial; il ne lui pardonnait pas d'avoir écrit : c'est surtout le genre lyrique qui convient au drame. Il s'éleva à l'occasion contre cette confusion des genres. Dès l'été de 1829, rendant compte du *Marino Faliero* de Casimir Delavigne, il écrit, comme s'il eût pressenti le 4e acte d'*Hernani* : « Le vrai mérite du style dramatique, c'est le style naturel et il n'y a rien de moins naturel que ces phrases à prétention qui commandent le brouhaha, quand l'action ne demande que le développement d'un sentiment. » Onze ans après, dans une préface au Théâtre de Pixérécourt, il décoche cette dernière flèche de Parthe à l'auteur du 3e acte de *Ruy Blas* : « La tragédie et le drame de la nouvelle école ne sont guère autre chose que le mélodrame relevé de la pompe artificielle du lyrisme. »

Le premier et le plus important Essai est, dit avec raison miss Schenck « une récapitulation des idées de la Préface, mais Nodier avait bien le droit de s'en servir après Hugo ». Cette fois il s'attaqua à la théorie fondée sur l'antithèse continue du sublime et du grotesque, qui tient une si large place dans la genèse du romantisme seconde manière. Il remet la question sous son véritable jour, en réduisant le grotesque à n'être qu'un des éléments, et des moindres, du fantastique, c'est-à-dire du merveilleux sous toutes ses formes. Après avoir embrassé à ce point de vue, dans une brillante synthèse, les peuples et les siècles, il conclut par un retour inattendu vers le présent, vers la période de crise sociale née de la révolution de 1830. L'heure est grave; l'esprit humain ne saurait se contenter d'une liberté d'ordre intellectuel qui ne serait qu'une « déception de jongleurs.... Les principaux sanctuaires sont dans la croyance de l'homme religieux et l'imagination du poète. » Il doit habiter « une région inaccessible au mouvement tumultueux de la foule. Cette région, c'est la foi pour ceux qui croient, l'idéal pour ceux qui songent et qui aiment mieux, à tout compenser, l'illusion que le doute. » Tout le long de son exposé, l'auteur procède par une série d'affirmations qui excluent le ton polémique. Un détail bien mince, topique pourtant, indique que sa dissertation est la contre-partie des assertions tranchantes de la *Préface*. Hugo est nommé en passant deux fois, pas davantage, comme Nodier l'a été dans le manifeste de 1827.

Avec la stricte politesse qui préside à un duel, le conteur a ainsi rendu au poète son double et dédaigneux salut.

Charles Nodier prenait ainsi une position intermédiaire, qu'il ne devait plus quitter, entre les classiques dont il voulait rafraîchir les sources d'inspiration et les romantiques, qui lui semblaient entraînés par le prestige d'un écrivain de génie dans une voie dangereuse. Espérait-il, par cette campagne de plume, ramener son ancien ami à une conception plus large des doctrines qui leur avaient été communes? Comme il l'écrivait à Lamartine (11 janvier 1830) : « Quand à vingt-sept ans on a fait secte, il est bien rare qu'on puisse se rendre encore aux représentations de la raison. » C'était insinuer qu'il se croyait en droit de traiter Hugo en schismatique, de défendre contre lui son bien, c'est-à-dire son droit de préséance dans une rénovation intellectuelle qu'un autre voulait accaparer à son profit. Il ne visait pas à abattre l'église qui s'élevait triomphalement en face de lui, mais défendait la petite chapelle où il avait inauguré à son heure le culte naissant. Réfractaire au *moi* absorbant et impérieux d'Olympio, il estimait très haut son indépendance et au fond n'avait cure de son infaillibilité. Néanmoins, quand il entreprit en 1837, la publication de ses *Œuvres complètes*, il plaça en tête de cette collection, restée inachevée, le livre qu'il considérait comme son chef-d'œuvre, *Jean Sbogar*.

Il renouvela publiquement son exposition de principes quand il fut appelé après une longue attente, à l'Académie française (janvier 1834), ce Sénat des lettres classiques resté jusque-là inviolable. Dans son discours de réception, il négligea la coutume qui fait de ces sortes de pièces un bref et souvent banal remerciement suivi d'un copieux éloge funèbre. Il se présenta en appelant à sa suite comme autant de parrains tous les littérateurs membres de la compagnie (sauf toutefois Mercier) qui l'avaient encouragé ou simplement connu. Les quelques mots qu'il consacra à son prédécesseur (Laya) lui servirent seulement de transition pour en venir au principal sujet de sa harangue, sa profession de foi sur la nouvelle querelle des anciens et des modernes. Il se posa en novateur allégrement résigné à un certain romantisme déjà acclimaté en France par son exemple et fondé sur deux sources d'inspiration, la littérature longtemps méconnue du moyen âge et les littératures étrangères modernes. Il exalta un esprit nouveau qui ne s'attaquait ni à la vieille langue ni à la vieille morale; puis il laissa Jouy, chargé de lui répondre, faire amende honorable en son nom à l'Académie pour *Jean Sbogar* et *Smarra*[1].

1. On peut aussi trouver dans ce discours une critique voilée de la réforme à

Cette attitude de théoricien après coup du romantisme vieux style une fois prise, Charles Nodier poursuivit en mainte occasion, contre le *Credo* hugolâtre, ses discrètes mais tenaces protestations. Il réimprima les ouvrages qu'on vient de nommer, précédés de considérations sur leur originalité relative, à l'époque où ils avaient paru. Pour l'un il fit valoir, devant les niveleurs littéraires, une inspiration toute personnelle puisée à des sources exotiques; pour l'autre, devant les tenants de la tradition, une interprétation des songes à l'ancienne mode, toute livresque et en somme classique. C'était opposer des préfaces à la préface en vogue. Il intitula pourtant l'une d'elles *Préliminaires*, afin d'avoir le droit de nier l'autorité et le prestige de ce genre d'écrits :

> Je crois avoir dit quelque part qu'une préface est un ouvrage d'orgueil et je le répète volontiers. Orgueil innocent du reste et digne d'une tendre compassion que celui qui se fonde sur le bruit d'un petit livre et qui dure tout juste le temps de l'escorter du magasin sous le pilon, en attendant qu'il subisse une nouvelle métamorphose dans ce monde du cartonnier....

Ainsi se prolongea quelques années entre Hugo et lui une rivalité latente se traduisant par des coups fourrés, intermittents, alternant avec des retours passagers et peu sincères aux cordiales relations d'autrefois. Le plus jeune, en pleine possession de sa popularité, n'était pas homme à oublier la moindre atteinte portée à son amour-propre. Cependant avec son aîné, dont il avait éprouvé la bienveillance presque paternelle, il n'alla jamais jusqu'à l'irréparable et fut même le premier à abréger l'entr'acte. Son établissement dans le voisinage de l'Arsenal, place Royale, rendit les rapports plus fréquents entre les deux familles. Charles Nodier commença à renouer la chaîne à demi brisée par un compte rendu élogieux, presque enthousiaste des *Feuilles d'Automne*. Il est vrai qu'il s'y mettait lui-même en bonne place, car il terminait son article en se montrant, lui Comtois de vieille date, entre les deux plus grands poètes de l'époque, l'un descendant de montagnards jurassiens, l'autre né par hasard à Besançon, en vertu de ses affinités d'origine et d'élection, avec tous deux.

Trois ans après, il fit sentir à Hugo, dans le tête-à-tête, qu'il fallait encore compter avec lui. Il le vit arriver un matin à

laquelle Hugo a attaché son nom et de Hugo lui-même. Voir le passage commençant par : « Il faut rappeler le génie qui se trompe » et finissant par une allusion à Icare puni de sa témérité pour avoir voulu monter trop haut. Mais, ajoute-t-il, il est admirable d'avoir approché le soleil et Icare a donné son nom à la mer où il est tombé.

l'Arsenal, où on ne l'attendait plus guère, pour lui annoncer sa candidature à l'Académie française et s'assurer de son appui. Non sans embarras, car il avait pris déjà des engagements et tenait à ménager le groupe des classiques dont il était l'obligé, Nodier protesta ne pas vouloir discuter, lui « pauvre diable » avec un homme de génie, mais ses sentiments religieux, disait-il, avaient été blessés par le drame de *Lucrèce Borgia* et lui faisait refuser nettement son suffrage à l'auteur[1]. Après cette réponse, leurs relations fussent devenues plus tendues que jamais si, peu de temps après, un de leurs frères d'armes de la *Muse française* n'eût spontanément formulé les griefs du premier cénacle contre le chef du second. Dans un roman bien oublié aujourd'hui, *M^me^ de Mably*, Adolphe de Saint-Valry inséra sur Victor Hugo des pages à la fois enthousiastes et accusatrices. Il l'avait aimé autant qu'admiré et il s'était vu abandonné par lui, sous l'influence de l'égoïsme et de l'orgueil : « Je devins littérairement à son égard... ce qu'Erasme avait été en matière de religion pour Luther. » Nodier lut l'ouvrage en manuscrit et le fit précéder d'un mot d'avant-propos. Il se reconnaissait à plus forte raison dans Erasme et se trouva désormais, grâce à la philippique plaintive de Saint-Valry, suffisamment vengé du nouveau Luther[2].

Ce fut une satisfaction analogue qu'il éprouva quand, pour riposter à l'épithète de transfuge dont les déserteurs de l'Arsenal l'avaient gratifié, il s'employa activement pour transformer en académicien le dieu de la place Royale. A la deuxième et à la troisième de ses candidatures, il vota pour lui. Il posa spontanément et contre les usages, dans une séance privée, la quatrième. Il fit enfin triompher la cinquième en détachant du parti adverse, au dernier moment, la voix qui devait décider la majorité. Depuis, en 1841 et 1844, on vit fraternellement assis au bureau de la compagnie, comme directeur et chancelier, l'ancien et le nouveau porte-drapeau du romantique. En 1844, celui-ci tiendra, aux obsèques de celui-là, un des quatre coins du drap funéraire.

*
* *

Une fois isolé dans la salle des Pas-perdus du romantisme, comme l'a dit ingénieusement Louis Ulbach, Charles Nodier se

1. Sur ce fait et sur ceux de même ordre qui suivent, voir les articles publiés par M. Gustave Simon dans le journal le *Temps* de décembre 1913 et surtout ceux du 15 et du 21.

2. Le livre de Saint-Valry est devenu presque introuvable. On trouvera l'extrait dont il est question ici dans un chapitre de *Victor Hugo en 1830*, par Edmond Biré.

replia sur lui-même, au milieu des souvenirs du monde où il avait passé sa jeunesse et, croyait-il, marqué sa trace. Il avait de l'amour-propre, mais point d'ambition dominatrice, point de prétentions au génie. Il s'est défini un jour un être qui, sous les masques divers que les hasards de sa vie lui ont imposé, a uni en lui trois personnes assez mal assorties, « un fou bizarre et capricieux, un pédant frotté d'érudition et de nomenclatures et un honnête garçon faible et sensible, dont toutes les impressions se sont toutes modifiées l'une par l'autre[1] ». Comme il avait conduit un peu à l'aventure sa destinée, il espérait, en l'embellissant à son gré, l'agrandir au moins à ses yeux. Il s'abandonna donc à la tentation de rédiger le roman dont il eût voulu enrichir son histoire.

Était-il bien qualifié pour entretenir ses contemporains de sa vie avec quelque autorité? Il possédait à un haut degré deux facultés difficiles à accorder avec le métier d'historien, celle de douter, celle d'inventer. Ce disciple de Montaigne sentait sans cesse errer sur ses lèvres le Que sais-je? de son maître. Son imagination l'incitait d'autre part à transformer ce que son scepticisme lui interdisait d'accepter comme véritable; elle lui servait au moins à mettre à profit, pêle-mêle, les éléments fournis par la mémoire. Il apportait en conséquence à ses lecteurs une vérité toute spéciale, faite de réminiscences sans cesse animées et modifiées par des songes. Écoutons ses aveux : « Si ma mémoire me sert mal, ou qu'elle ne soit qu'une causeuse mensongère apostée par mon imagination, il faut cesser de me lire, car c'est cette faculté qui fait tous les frais de mes historiettes. Et quelles historiettes! Celles dont l'intérêt et la vérité sont relatifs, parce que la perception de l'intéressant et du vrai la modifient suivant l'organisation de l'homme qui raconte et la disposition de ceux qui l'écoutent. » Il se crut libre en conséquence, de rappeler, dans son discours à l'Académie française les « combats dont sa vie civile portait les profondes cicatrices » et d'attester sa « candeur comme historien », façon détournée d'excuser les libertés qu'il avait prises avec la vérité.

En définissant ainsi sa méthode, Nodier se conformait à une tradition toute romantique. Dès 1811, Gœthe avait donné à ses Mémoires ce titre significatif : *Poésie et vérité*. En 1817, Alfred

1. Ce portrait fait partie d'une longue lettre (19 décembre 1829) où Nodier, s'adressant à Jean De Bry, expose à son correspondant pourquoi et comment il a écrit son *Roi de Bohême* et ses *Souvenirs de la Révolution*. M. Albert Cazes, dans son recueil anthologique, en a publié les principales parties.

de Vigny, en tête de son *Cinq-Mars*, imposait à l'écrivain moderne « le souci de porter l'idéal jusque dans les Annales sans s'astreindre à l'exacte vérité des faits ». Michelet, après avoir appelé l'histoire une résurrection, ressuscitait les morts non tels qu'ils avaient été, mais tels qu'il eût voulu les voir revivre. Stendhal faisait parade de son dédain pour les faits et Thiers déclarait qu'en histoire on doit se contenter de l'à peu près. Plus tard M. Anatole France, dans un livre où il respire quelque chose de l'âme de Nodier, a fait murmurer ces mots par une petite fée cousine de la Fée aux miettes et un vieil archiviste amoureux du paradoxe : « Savoir n'est rien, imaginer est tout.... Rien n'existe que ce qu'on imagine[1].... L'histoire n'est pas une science, c'est un art et on n'y réussit que par l'imagination. » Récemment encore la fille du plus illustre des hugolâtres, M^me^ Judith Gautier, écrivait dans la préface de l'*Inde éblouie* : « J'ai toujours pensé que la forme de l'histoire qui se rapproche le plus de la vérité est le roman historique. »

C'est dans cet esprit que Nodier donna pendant dix ans environ, de 1829 à 1839, dans la *Revue de Paris* une longue série de récits ou de scènes à personnages historiques qui l'encadraient lui-même, placé au premier plan. Il les réunit en volumes, un consacré à ses *Souvenirs de jeunesse*, trois intitulés *Souvenirs pour servir à l'histoire de la Révolution et de l'Empire.*

Les premiers sont des idylles tragiques, dont il se donne sous un pseudonyme comme le héros et qu'il place au milieu de circonstances et de paysages se rattachant à sa propre vie. Il y développe en prose, dans une série de variations ingénieuses, le thème fourni par la pièce *Fantômes* de Victor Hugo, dans les *Orientales.*

Les seconds sont une suite d'épisodes sans lien les uns avec les autres, qui font entrevoir l'auteur à certains moments de ses longues années d'apprentissage. Ce ne sont point des mémoires au sens classique de ce mot, mais des fragments dont le narrateur fixe à son gré les dates initiale et finale et où il affiche tantôt par prétention, tantôt par dissimulation volontaire, son dédain de la chronologie. Ce sont des tableaux arrangés, agrandis d'une existence aventureuse, en des temps où l'épopée et le drame se mêlaient d'une façon inattendue aux plus humbles vies, où Nodier lui-même eût voulu garder son nom. Par ce procédé il pouvait taire les circonstances qu'il lui était pénible de rappeler. Nulle

1. *Le Crime de Sylvestre Bonnard*, p. 122.

part il n'a fait savoir à ses lecteurs de 1830 qu'il avait célébré Robespierre au club et le 18 brumaire dans un journal. S'il a parlé longuement de ses Prisons, il n'a jamais dit nettement pour quelle cause il y était entré et comment il en était sorti.

En prenant ainsi figure de personnage historique devant ses contemporains, Charles Nodier tint à leur indiquer ses titres réels à la renommée littéraire, ceux qu'il estimait devoir lui survivre. De 1832 à 1834, il publia ses *Œuvres complètes* (il faut lire *Œuvres choisies*), qu'il poussa au 13e volume. Il ne laissa paraître en lui ni le naturaliste ni le journaliste et il eût également omis le philologue, s'il n'eût eu à cette date besoin de recommander celui-ci aux suffrages de l'Académie française. En revanche il recueillit au tome V, dans ses *Miscellanées* les deux études *Des types* et du *Fantastique* où il a déterminé le caractère du romantisme, tel qu'il l'avait conçu et recommandé aux jeunes gens réunis autour de lui.

La place Royale une fois devenue le quartier général de la révolution littéraire, le salon de l'Arsenal resta cependant un lieu de réunion pour un groupe de familiers clairsemés, mais fidèles. Le *moi* de Nodier n'avait pas changé depuis le triomphe du nouveau cénacle.

L'inspirateur du premier demeurait sagement novateur à sa manière. Tantôt il traduisait dans ses monologues, avec une fantaisie qui défiait toute vraisemblance, ses rêves sur l'avenir possible du genre humain, tantôt il improvisait des contes merveilleux fondés sur les souvenirs de son plus lointain passé. Plus il mettait d'imagination dans ses développements, plus il se refusait à les discuter. Il voulait qu'en l'admirant comme un virtuose, on n'eût pas l'air de mettre en doute sa bonne foi, car il se trompait lui-même avant de tromper ses auditeurs. Il songeait moins à jeter de la poudre aux yeux qu'à se donner une illusion de quelques instants. On l'entendit se travestir en girondin, en vendéen, en corsaire, en trappiste, en docteur de l'Université de Vienne. De là des plaisanteries qu'on se chuchotait à l'écart, comme celle d'Henri Heine, résumé de toutes les autres : « A l'en croire, Nodier a été si souvent guillotiné, qu'il n'est pas étonnant qu'il ait perdu un peu la tête. »

Si le bibliothécaire de l'Arsenal, sous l'empire de cette idée que la génération nouvelle s'éloignait de lui, faisait ainsi largement les honneurs de sa personne à son auditoire, il devenait d'autre part enclin à médire du temps présent, à ramener partout la

valeur des choses à leur antiquité. C'était là une manie qu'avait enracinée en lui la lecture de Walter Scott. Son humeur chagrine l'induisait à railler l'idée de la perfectibilité humaine, à gémir sur les réalités dont il était le témoin, surtout si elles effaçaient le passé. Ses boutades ou ses sarcasmes visaient l'orthographe de Voltaire, l'enseignement mutuel, l'homœpathie, le gouvernement représentatif, toutes inventions auxquelles il joint à l'occasion la nouvelle nomenclature des poids et mesures et la division de la France en départements [1]. A bout de paradoxes, il veut faire croire qu'on sera un jour en droit de lui dire : Tout ce que vous tenez pour neuf est vieux, tout ce que vous tenez pour vrai est faux. C'est pour lui une façon de se vieillir encore, de justifier les pseudonymes du docteur Néophobus et du Dériseur sensé dont il a signé plusieurs de ses derniers écrits. Deux mois avant sa mort, il répond à un jeune écrivain qui l'a félicité d'avoir été un des éducateurs intellectuels d'une ère de progrès.... Nous ne faisions que chanter l'ère d'une vieille chanson et il en est ainsi depuis le livre de Job, le *nec plus ultra* du génie humain! »

Ce qu'il disait à ses visiteurs de la dernière heure, il le répétait dans les contes qu'il laisse négligemment tomber de sa plume après 1830. Les uns, l'*Histoire du roi de Bohême*, la *Fée aux miettes*, *Léviathan le Long*, etc., l'égarent dans des mondes lointains ou imaginaires. Les autres, *Jean-François les Bas-bleus*, la *Neuvaine de la Chandeleur*, *Baptiste Montauban* sont d'un homme qui n'a jamais abdiqué les impressions de son enfance. Aussi revient-il fréquemment par la pensée vers le coin de terre où il a grandi. A Ornaus, le pays de son aïeul authentique, il se figure que ses ancêtres ont reçu, il ne sait pas bien de quel monarque, un titre de noblesse et des armoiries. A Besançon, il relève avec amour de menus détails dont on peut vérifier encore aujourd'hui la parfaite exactitude. Puis, quand il s'agit des individus, il songe moins à ce qu'il a vu qu'à ce qu'il veut voir en eux, il ne peut s'empêcher de broder des dessins ingénieux sur la trame des faits. Ainsi quand, dans la *Combe de l'homme mort*, petit vallon de la banlieue bisontine, il place le théâtre d'une légende de son cru, pour dérouter ses lecteurs, il change le nom de Besançon en celui d'une ville qui commence de même et contient le même nombre

1. Il pousse si loin son misonéisme, qu'il écrit à propos de la Révolution de 1789 : « Une révolution contre l'usurpation franque... une révolution gauloise était une révolution légitime; c'était l'objet latent de la nôtre et personne ne l'a compris; aussi est-elle manquée à tout jamais, quoi qu'il arrive. » (*Œuvres complètes*, t. VI, p. 43.)

de lettres, Bergerac. Dans les *Marionnettes*, l'histoire de Landryot, l'impresario de la Crèche, est vraie quant au fonds; l'auteur en a été témoin au commencement du Consulat; seulement il la suppose du temps de la Terreur, afin d'y ajouter des personnages et des circonstances propres à en rehausser l'intérêt. Ainsi hypnotisé par ses visions rétrospectives, il peut écrire : « On ne recommence pas, mais se souvenir, c'est presque recommencer. » Ou encore : « Il y a dans le retour de la pensée vers les jours les plus gracieux de la vie quelque chose de divin qui ressemble à une possession anticipée de la résurrection. »

La résurrection! Ce mot prenait peu à peu un sens nouveau dans la bouche de Nodier vieillissant. Longtemps il l'avait entendu dans un sens rétrospectif et borné en somme aux choses mortes de son passé. En 1829, il composait dans un accès de mélancolie, une pièce de vers intitulée *Un changement de domicile*[1] où il se souhaitait

... Affranchi de la vie,
Des hommes et du temps et de l'éternité,

dormant dans sa fosse d'un sommeil traversé par les images de ceux qu'il avait aimés; mais déjà fermentait dans son cerveau cette idée dont il avait perdu la notion traditionnelle, que la résurrection est la solution naturelle de l'énigme de cette vie et le terme rationnel de la destinée humaine[2]. En 1832, il fit confidence, comme d'une découverte, à ses amis et au public de sa nouvelle conception de l'au-delà qui l'amenait à ne plus regarder seulement en arrière, mais en haut. La même année, dans son roman *M^lle de Marsan*, il se substitue un moment à son héros et rappelle, avec un détail précis à la dernière ligne le jour où, conduit par sa mère, il est allé « recevoir pour la première fois le bienfait de l'Eucharistie à la paroisse de Saint-Marcellin de Besançon.

Depuis, son dédain pour les conquêtes du progrès matériel et les vanités terrestres aidant, il ne se trouva plus à admettre au même rang dans la cité romantique les songeurs et les croyants; il se rangea franchement parmi les derniers. En 1838 et en 1839, il écrivit son conte mystique de *Lydie* et sa nouvelle la *Neuvaine de la Chandeleur*, où il parle à la fois de la vie de province en exilé

1. Dans la *Revue de Paris*, t. VIII.
2. Voir la *Palingénésie humaine* (*Œuvres complètes*, t. VI, et la lettre à Weiss du 21 juillet 1832. Rec. Estignard).

du paradis perdu et de la vie future en chrétien impatient de la connaître. Là il dit que le bonheur est dans la « foi du sentiment, peut-être la plus sûre », que « savoir c'est se tromper peut-être, croire c'est la sagesse » comme « aimer, c'est toute la vertu »..... Aussi la mort, en approchant de lui, le trouva humble devant elle, non de cette humilité superbe d'un grand homme empruntant le corbillard du pauvre pour gagner, par l'Arc de l'Etoile, le Panthéon, mais l'humilité du « pauvre diable ». Ainsi Nodier agonisant recommença-t-il à se qualifier, fortifié par une suprême espérance.

Balzac a écrit, le 3 mars 1844, à M^me^ de Hanska[1] : « Nodier est mort, comme il avait vécu, avec grâce et bonhomie, avec tout son esprit, toute sa sensibilité, toute sa tête enfin et catholiquement; il s'est confessé, il a voulu recevoir les sacrements. Il est mort non seulement avec calme, mais avec joie. Cinq minutes avant de mourir, il a demandé des nouvelles de ses petits-enfants et il a dit : « Il n'y a pas de malades, alors tout va bien. » Il a voulu être enseveli dans le voile du mariage de sa fille. On lui a dit la messe dans sa chambre et il l'a entendue avec un véritable recueillement. Enfin il a été convenable, gai, charmant, gracieux jusqu'au dernier moment. » Ainsi ce romantique opportuniste entra dans la vie éternelle, contrit et confiant, comme deux de ses maîtres selon la tradition, Montaigne et la Fontaine.

Léonce Pingaud.

1. Correspondance publiée en 1875, t. II. p. 86-87.

ORIGINE ET DÉCLIN DU « BEL USAGE » PARLEMENTAIRE

A lire l'auteur de l'*Histoire de la langue française*, M. F. Brunot, lorsqu'il parle de l'autorité de la langue du Palais sur le bel usage au XVI^e^ siècle[1], il semble qu'on en doive faire remonter l'origine à la fameuse ordonnance de Villers-Cotterets en 1539. Selon ce maître éminent, cette décision de François I^er^ qui imposait l'usage exclusif du français dans tous les actes de la justice du royaume, aurait forcé les tribunaux à compléter leur langage technique, ce qui était un grand avantage pour l'époque; d'autre part, les gens de robe qui recevaient ainsi l'ordre de se servir de la langue commune dans l'exercice de leur profession, devaient être entraînés par là à écrire et à lire en français, « quelles que fussent leurs répugnances ». D'où l'avance prise par le monde judiciaire dans la formation du bel usage littéraire.

Je crois que c'est simplifier un peu trop le problème. La chose est assez importante pour qu'on y revienne. Appuyé tantôt sur des textes déjà connus et que l'inépuisable ouvrage de M. Brunot à eu le mérite de nous faire connaître, tantôt sur l'excellente *Histoire des Avocats au parlement de Paris, 1300-1600*, par R. Delachenal (Paris, 1885), je voudrais essayer d'introduire quelques précisions dans ce paragraphe important de l'histoire de notre langue.

Et tout d'abord, un fait est certain : le prestige de l'usage parlementaire est assuré longtemps avant l'ordonnance de Villers-Cotterets. En 1529 déjà, dix ans auparavant, Geoffroy Tory écrit dans son *Champfleury* cette phrase significative : « Il est certain que le stile de Parlement et le langage de court sont très bons[2]. » Nous pouvons interpréter dans le même sens un passage de la préface au traité du *Mouvement des muscles* de Jean Canappe. L'illustre chirurgien atteste énergiquement qu'il existe en France une foule d'hommes « capables d'énoncer leurs sentiments dans

1. *Histoire de la langue française*, t. III, p. 21. Cf. déjà dans les *Mélanges Chabaneau*, l'article sur *La langue du Palais et la formation du « bel usage »*.

2. Cité par Thurot, *Prononciation française*, I, p. LXXXVIII. On peut hésiter sur le sens qu'il faut donner ici au mot « cour ». Est-ce le synonyme de *parlement* (la cour de justice) ou la cour du roi?

leur langue avec politesse, de les écrire, les disposer, les éclaircir et d'attirer par un charme étonnant les auditeurs et les lecteurs, non moins certes que les étrangers ». Or les gens de cette espèce, on les trouve « en abondance tant dans le Parlement de Paris que dans les autres villes de France[1] ». Faudrait-il admettre qu'en deux années seulement — le traité de Canappe est de 1541 — l'ordonnance de Villers-Cotterets aurait accompli ce miracle de créer dans le monde judiciaire cette foule de personnes bien-disantes?

Non, en réalité la langue des gens de robe s'impose depuis longtemps comme un modèle, quand François Ier promulgue sa fameuse ordonnance. On peut même prétendre sans témérité que la réputation du français parlementaire est pour quelque chose dans la décision du roi. C'est parce que le français s'était déjà perfectionné longuement dans l'usage administratif et judiciaire qu'il a pu être porté par une simple ordonnance au rang de langue officielle. L'instrument, en 1539, n'était plus à créer; il fonctionnait déjà, avec toutes ses qualités, et aussi, — il faut bien le dire, — ses graves défauts.

La langue technique judiciaire, même sous sa forme la plus exagérée, le jargon de la chicane, est fixée dès le moyen âge. Avant Rabelais, Marot, la farce de *Pathelin*, dont nous retrouverons tout à l'heure les témoignages, Guillaume Coquillart, par exemple, nous montre ce jargon pénétrant jusque dans la poésie :

> Et si requiers tous coustz et frais,
> Avecques restablissement,
> Despens, dommaiges et interestz
> Par moy mis, soustenus et fais
> En ceste cause; et protestans
> De toute aide, pour tous metz
> Concluds et demande despens[2]

C'est cette langue même dont Budé dressera l'inventaire dans ses *Forensia* en contre-partie du lexique judiciaire de la langue latine[3]. Là, comme ailleurs, dans son œuvre immense, l'illustre philologue prétendait remonter le courant d'une tradition qui, depuis longtemps déjà, donnait l'avantage, non seulement au

1. Cité par Brunot, *Histoire*, II, 41.
2. Delachenal, p. 316, n. 3.
3. *Forensium verborum et loquendi generum quae sunt a Guglielmo Budaeo proprio commentario descripta, Gallica de foro Parisiensi sumpta interpretatio. — Gallicus forensium verborum index : cui ex adverso respondet Latina ex Guglielmi Budaei Forensibus, collecta interpretatio*, Paris, Rob. Estienne, 1544, f°. Cf. Charles Beaulieux dans les *Mélanges Brunot*, p. 376.

mauvais latin, mais encore à la langue vulgaire. En même temps il rendait hommage à la richesse du français en mots techniques, comme il le fait lorsqu'il célèbre l'abondance de cette langue en termes de vénerie[1].

Assurément, dès le moyen âge, les arrêts des tribunaux étaient rédigés en latin pour être expédiés; il le fallait puisqu'ils étaient exécutoires en tous pays, aussi bien hors de France qu'en France. Mais nous savons aussi de source certaine qu'ils étaient auparavant rendus et prononcés en français, sans quoi la plupart des intéressés n'y eussent rien compris. C'est ce qu'explique notamment l'avocat du roi Lemaistre dans un discours mémorable prononcé le 8 novembre 1487 en la Grand'Chambre devant les ambassadeurs de Hongrie[2]. Ce discours est pour nous un document de première importance, car il traite précisément avec ampleur de l'emploi de la langue vulgaire au Parlement. M. Delachenal mérite notre reconnaissance pour l'avoir reproduit *in extenso* dans les appendices de son ouvrage.

Mais laissons momentanément le jargon de la chicane. Si ce fut là, pendant quelque temps, une cause du prestige de l'usage parlementaire, cette cause fut faible, si même, ainsi que nous le verrons, elle ne s'est pas presque aussitôt retournée contre elle-même. Quant aux pièces officielles, arrêts, mandats, protets, etc., sans doute nombre d'huissiers, de procureurs et de juges se sont fait la main à les rédiger. Ils y ont acquis un certain goût, qui, en un temps où l'on n'était pas difficile, pouvait passer pour délicat. De là sans doute, la précoce et universelle réputation du français de chancellerie. Mais limitée à cet usage et à ces besoins, confinée dans un monde un peu spécial, il est permis de penser que la langue du Parlement n'aurait pas eu le rayonnement que l'on sait. Il faut encore et surtout faire intervenir ici le rôle de l'éloquence judiciaire, dès longtemps cultivée et pratiquée dans les tribunaux de France. A ce point de vue ce sont les plaidoiries des avocats, et non pas tant les actes de procédure qui représentent le berceau du bel usage parlementaire.

En effet, aussi loin qu'on remonte, la coutume a été de plaider en français devant les parlements[3]. Et cette règle uniforme n'a

1. Dans le traité posthume *De philologia.*

2. Delachenal, p. 237 et 433 : « Certe istud totum ad summam istius Senatus dignitatem institutum est, quoniam cause omnes isto in foro per advocatos aguntur, ac post eas judicatas arresta super ipsas lata isto in loco pronunciantur. Hinc est quod, ob causas prenarratas *ista omnia lingua patria expediuntur*.... » On trouvera dans les appendices de M. Delachenal le texte de plusieurs arrêts du Parlement rédigés en français.

3. Sur tout ceci voir Delachenal, p. 234 et suiv.

souffert, dans le cours des temps, qu'un très petit nombre d'exceptions. Ainsi les religieux, admis quelquefois à présenter eux-mêmes leur défense, avaient le privilège de pouvoir parler en latin. Dans les circonstances tout à fait exceptionnelles, on accordait le même droit aux avocats, par exemple lorsqu'on recevait au Parlement la visite de souverains étrangers ou de leurs ambassadeurs. Pareille cérémonie rentrait dans le programme de toutes les grandes réceptions officielles, comme naguère encore la République conduisait ses hôtes princiers à Versailles et à l'Hôtel de Ville. En ce temps-là, il n'y avait pas de plus beau monument d'architecture civile que le Palais, ni de spectacle plus imposant qu'une audience de la Cour. La présence de ces grands personnages donnait aux débats un éclat inaccoutumé. Les avocats rivalisaient de savoir et de bel esprit, et alors, assez souvent, haranguaient en latin, parce que cette langue universelle avait plus de chance d'être comprise des étrangers. Mais ce qui prouve bien qu'il y avait là une dérogation à l'usage, c'est que les orateurs se croyaient obligés de le constater. L'occasion leur paraissait même très bonne d'expliquer pourquoi le français était la seule langue admise au Palais en temps ordinaire. L'avocat du roi Lemaistre, dans son discours aux ambassadeurs de Hongrie, prononcé moitié en français, moitié en latin, en donne des raisons de pure érudition, selon le goût de l'époque.

Les Romains, dit-il en substance, ont banni des discussions publiques toute autre langue que la leur, non pas dans la crainte un peu mesquine de la voir supplantée par une autre, mais par un sentiment de légitime fierté. Au témoignage de Valère Maxime, ils avaient grand soin de ne jamais répondre à des Grecs qu'en latin, ne conversant avec eux que par l'intermédiaire d'un interprète. On en peut, continue Lemaistre, donner quatre raisons. La première était de ne pas compromettre la majesté du peuple romain; la deuxième, d'inspirer aux nations étrangères plus de respect pour la langue latine; la troisième, d'affirmer la supériorité de la toge sur le *pallium*, c'est-à-dire des Romains sur les Grecs; la quatrième, de ne pas sacrifier l'autorité du commandement aux charmes et à la séduction du langage. Ce sont les mêmes raisons qui déterminèrent nos ancêtres à ne pas tolérer que devant la Cour suprême, image de l'ancien Sénat, on parlât une autre langue que le français.

Les explications de Lemaistre font un peu sourire sans doute. Il n'en est pas moins remarquable de relever dans la bouche d'un orateur du XV^e^ siècle cette fière comparaison de la langue fran-

çaise avec la langue latine, égales en dignité devant le Parlement. Quelques années plus tard, le 14 février 1502, le même avocat Lemaistre proclamera tout uniment que « les avocats ne doivent plaider qu'en français, *quod fit propter excellentiam linguae gallicanae*[1] ». De tels témoignages en disent long sur les causes du progrès précoce de la langue française dans les milieux parlementaires. A la vérité, ils font voir de quel culte les gens de robe ont entouré de bonne heure leur langue maternelle ou leur langue professionnelle, si l'on préfère, en un mot, la langue vulgaire. Mais, d'ailleurs préoccupés surtout de flatter la vanité d'une caste, ces mêmes témoignages se taisent sur la vraie raison, la raison primitive de l'emploi du français dans les plaidoiries. Cette raison est fort simple : comme les audiences du Parlement étaient publiques, il s'agissait de se faire comprendre de tous ceux qui venaient y assister, nobles ou roturiers. Le Parlement lui-même l'a reconnu un jour que des députés de l'Université de Paris étaient cités à sa barre et prétendaient se servir de la langue savante, le latin. On les en empêcha (c'était le 27 mai 1406) :

> Après leur a esté dit par la Court que pour ce que la matière est grande, grosse et notable, et est expédient que chacun l'oie et l'entende, que le jour qu'ils parleront proposent en françois, parce que tous ceulx qui viennent ceans oir les plaidoiries, n'entendent le latin[2].

Ainsi, tandis que l'Université méprisait ouvertement la langue française et prétendait la bannir de la vie intellectuelle, tandis que l'Église la déclarait suspecte ou l'abandonnait à des usages de rebut, comme la triste prédication des moines, le Parlement seul, dès le moyen âge, la respectait, l'honorait, l'élevait à la dignité de la haute éloquence. Lui seul la *cultivait* par la parole et par la plume.

Que la langue française dût beaucoup gagner à cette pratique, nous n'en pouvons douter. Sans doute, l'éloquence judiciaire du moyen âge n'a plus guère à nos yeux que des défauts. Elle est scolastique et pédante, surchargée de citations, de preuves tirées des livres; elle a un faible pour les distinctions subtiles, elle multiplie à l'infini les divisions qui masquent la pauvreté des idées et refroidissent le sentiment. Rabelais n'a point eu de peine à en tirer ses mémorables parodies : les plaidoyers des seigneurs Baisecul et Humevesce, le discours du juge Bridoye. On les connaît : je

1. Delachenal, p. 237.
2. Id., p. 236.

n'insiste pas. Mais après tout, doit-on faire un crime à cette éloquence de refléter trop exactement le goût d'une époque, et lui reprocher de s'enfler maladroitement, alors que partout ailleurs, la langue vulgaire rampait?

D'autre part, ces défauts mêmes, on peut l'imaginer, n'étaient point sans contre-partie : les divisions enseignaient à gouverner la pensée, à la couler dans un moule solide; l'érudition, les digressions imposaient à la langue une certaine variété de sujets et de tons; elles l' « enrichissaient » au sens que les premiers apologistes donnent à ce terme; à la subtilité chicanière enfin devait correspondre une certaine adresse, un certain « art de la parole ». Dans un petit code des bienséances oratoires, rédigé au XIV^e^ siècle par un avocat du Parlement de Paris, Guillaume du Brueil, et intitulé *Stylus parlementi*, on peut déjà lire les curieux préceptes suivants : « O avocat que ton maintien et tes gestes soient toujours graves, et ton visage souriant.... Divise en périodes la matière de tes plaidoyers, afin de les confier plus sûrement à ta mémoire, et de la conduire avec art.... Dans toutes les causes, sois plus habile à parler et plus véridique que de coutume!... Garde-toi d'injurier soit les conseillers du roi, soit la partie adverse, si ce n'est en tant qu'il servira à ta cause. Si l'avocat qui plaide contre toi, emploie la ruse, oppose-lui aussi la ruse; venge-toi courtoisement, sans t'attirer l'indignation de la Cour ou les reproches des assistants. Si pourtant on t'injuriait ouvertement, défends-toi net et haut, mais avec calme, sans colère, pour ne point perdre le fil de tes idées, ni passer la mesure[1]. » Il y a certes, dans ces préceptes d'un Quintilien du moyen âge, les principes d'une véritable éducation de la parole.

Enfin — si l'on nous permet d'entrer ici dans le domaine des conjectures — à mesure que le goût de l'antiquité renaît au XV^e^ siècle, on peut supposer que l'éloquence judiciaire n'est pas restée réfractaire à l'influence des grands modèles latins. Sans doute a-t-elle cherché de bonne heure à leur ravir le secret de la grâce. Le passage de la scolastique à la rhétorique humaniste, mal connu, faute de documents, a dû se faire plus anciennement et plus graduellement qu'on ne l'imagine en général d'après les déclamations de Du Vair. Malheureusement, de tant de plaidoyers prononcés aux XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles, nous ne possédons que des résumés qui donnent une place exagérée aux citations[2] et qui ne

1. Delachenal, p. 310.
2. Id., p. 230.

sauraient être considérés comme des miroirs exacts de l'ancienne éloquence du barreau.

Quoi qu'il en soit, des noms illustres en leur temps, G. du Brueil, Jean des Marès, Jean Pastourel, Jean Le Coq, pour le XIV^e^ siècle. Jean Simon, François Hallé, Guillaume de Ganay, Jean Lemaistre, pour le XV^e^, nous attestent l'existence d'une éloquence perfectionnée en langue vulgaire dès le moyen âge. Au XVI^e^ siècle, l'art de la plaidoirié française n'a plus besoin de naître; il est déjà constitué; il sait se conduire selon des règles et des principes qui relèvent autant de l'esthétique que du métier : en un mot il possède son « bel usage ». Cet art va d'ailleurs s'élargir et acquérir un nouveau lustre par l'avènement de la grande éloquence politique, celle des Michel de l'Hospital et des Guillaume du Vair. Des familles, des dynasties entières de magistrats et d'avocats se signalent dans l'éloquence judiciaire : aux noms que je citais tout à l'heure, il convient ainsi de joindre ceux de Lizet, Seguier, De Thou, Mérillac, Bodin, Canaye, Mangot, Brisson, Pasquier, Arnauld, qu'on retrouvera plus tard encore dans les fastes de la littérature française.

Dans ces conditions, n'est-il pas superflu de parler, comme M. Brunot, des « répugnances » possibles des gens de robe à l'égard de la langue vulgaire, au moment où paraît l'ordonnance de Villers-Cotterets? Et n'est-il pas excessif également de prétendre avec M. Lanson, qu'avant les guerres de religion, « il n'y avait pas de tradition oratoire [1]? » C'est méconnaître un des plus beaux titres de gloire de l'ancienne société parlementaire française, celui d'avoir créé dès le moyen âge une tradition de culture, d'éloquence, de beau langage reposant sur la pratique de l'art oratoire en langue vulgaire.

*
* *

Longtemps cette tradition devait conserver son prestige. Pour ne m'en tenir qu'à la langue, on connaît l'attachement obstiné des deux Estienne à l'usage parlementaire, et plus tard, au seuil du XVII^e^ siècle, celui des théoriciens qu'ils inspirent, les Deimier, les Paillot, les Maupas. A côté d'eux, il me suffira de citer encore cet Abel Mathieu de Chartres, fervent ennemi des latiniseurs, qui, en 1559, a dédié à Jeanne d'Albret ses *Devis de la langue française*. Abordant la question du bon usage, il s'exprime ainsi,

1. *Histoire de la littérature française*, 4^e^ édit., p. 306.

d'une manière à vrai dire assez inattendue, si l'on songe à quelle grande dame il s'adresse :

> Quiconque voudra donc acquerir jugement et intelligence en ceste langue [c'est-à-dire le français], et y prandre aucun degré, je luy conseille de hanter les gens de loy qui pratiquent, car avecques ce qu'ils ont le parler exquis, propre et familier, se faisant accessibles au commun populaire (ce qui est principal en eulx), le courtisan ou le plus friand parler du Roy et de la Court leurs est notoire renvoyé par lectres ou par édictz des uns aux autres [1].

On le voit, Abel Mathieu fait à la langue parlementaire un mérite essentiel d'être à la fois en contact avec la Cour et avec le peuple. Il n'est assurément pas là en question de termes techniques. D'autres, et nous allons le voir tout à l'heure, estimeront bientôt cette sorte de compromis une garantie insuffisante pour le bel usage. Ce sera l'une des causes du discrédit grandissant de la langue du Palais.

Aussi bien, vers la fin du XVI[e] siècle, en dépit des protestations d'Estienne et de Maupas, c'en est fait pour toujours auprès des lettrés de l'autorité du Parlement en matière de langage. M. Brunot l'a fort bien montré avec la science et l'autorité qui lui sont propres. Si je me hasarde à joindre quelques remarques à sa démonstration, c'est plutôt pour la nuancer davantage que pour la contredire.

Parmi les causes du déclin de l'usage parlementaire, en tant que cet usage s'applique à la langue littéraire, j'en distingue deux principales. D'abord, cela est évident, le caractère beaucoup trop technique de la langue judiciaire. Nous l'avons dit : on aurait tort de confondre le bel usage parlementaire avec le jargon de la pratique. Néanmoins, forcément, ceci porte préjudice à cela. Dès le moyen âge, la langue de la chicane, chargée de formules et de mots plus ou moins surannés, apparaît inintelligible au commun des mortels. C'est pourquoi Thibaut l'Agnelet peut faire celui qui n'entend rien au jargon de Pathelin. C'est pourquoi encore Marot peut se moquer en vers du mandat d'arrêt lancé contre lui « où n'y avoit seul mot de Jésuchrist [2] ». Cette hostilité à l'égard de termes de pratique, ira sans cesse augmentant. Jodelle s'en fait l'interprète au nom des poètes de la Pléiade, grands amateurs pourtant de langage technique. Etienne Pasquier seul veut qu'on « haleine » les gens du Palais « pour la practique ». Encore

1. Cité par Thurot, I, xc.
2. *Épîtres*, XXVII, éd. Jeannet, I, 191.

n'est-ce que pour parler à l'occasion en termes propres, et non pas pour orner la langue littéraire. A peine si l'on a pu découvrir une ou deux métaphores juridiques dans les vers de Ronsard [1].

Par Henri Estienne nous savons qu'à la Cour également le langage du Palais passe pour tout à fait ridicule : « Je vous adverti donc dès maintenant que quand serez à la Cour, vous vous garderez d'user d'aucuns termes qui sentent le barreau [2]. » Montaigne lui-même, tout parlementaire qu'il est, se demande avec mélancolie pourquoi « notre langage commun, si aysé à tout autre usage, devient obscur et non intelligible en contract et testament ». A la fin du siècle, la cause est entendue, la condamnation des termes de pratique prononcée avec la dernière énergie, comme elle ne le sera même pas par Malherbe. N'est-ce pas une des tares dont le terrible Agrippa d'Aubigné marque au front le public particulier qui s'agite dans la « chambre dorée » :

> Tout interlocutoire, arrest, appoinctement
> A plaider, à produire un gros enfantement
> De procez, d'interditz, de griefs; un compulsoire,
> Puis le desrogatoire à un desrogatoire,
> Visa, pereatis, replicque, exceptions,
> Revisions, duplicque, objects, salvations,
> Hipotecques, guever, deguerpir, prealables,
> Fin de non recepvoir. Fi des puants vocables
> Qui m'ont changé mon style et mon sens à l'envers!
> Cerchez-les au parquet, et non plus en mes vers [3]!

Mais, si discrédité qu'il soit, le jargon n'est pas seul à compromettre l'autorité parlementaire sur le bel usage de la langue. Même au point de vue *social*, la langue du palais commence à paraître d'un degré inférieur.

Cela n'est point dit d'une manière expresse; mais on le perçoit à la façon même dont se caractérise dès lors le langage des gens de robe. Abel Mathieu nous l'a fait entendre tout à l'heure, le parler des gens de loi est « exquis, propre et familier, se faisant accessible au commun populaire (ce qui est principal entre eux) ». Privilège dangereux, en un temps où le beau langage s'affirme de plus en plus comme une sorte de réaction contre la simplicité ou la vulgarité populaire. Tournez la chose en reproche et vous avez le témoignage concordant d'Étienne Pasquier, lorsqu'il déplore le

1. Brunot, *Histoire*, III, 22.
2. *Dialogues*, édit. Ristelhuber, II, 195.
3. *Tragiques*, livre III, édit. Réaume, IV, 144.

mauvais goût des avocats de son temps : « Je ne scai comme le malheur veut que la plus part de nous, non seulement ne s'estudie d'user de paroles de choix, mais, qui pis est, le faisant, il y a je ne scay quelle jalousie qui court entre les advocats mesmes, d'imputer non à louange, ains à une affectation, l'estude que l'on y veut apporter. »

Où je me trompe fort, ou Pasquier traduit ici à sa manière l'antagonisme croissant de deux goûts ou de deux milieux sociaux : la Cour et le Parlement. Non seulement l'homme de robe parle ou écrit pour un public très nombreux et mêlé, à demi populaire, mais lui-même, en sa grande majorité, il est du peuple et y retourne volontiers. La société parlementaire se résout en ses parties, l'une supérieure — fort bien représentée par Pasquier — qui va rejoindre la Cour, l'autre inférieure qui prend plus nettement figure de bourgeoisie.

L'antagonisme devient d'autant plus sensible que l'usage de la Cour, de son côté, tend à s'élever de plus en plus, et à se séparer des autres par le choix des paroles, le raffinement, l'élégance, la noblesse, quitte à chavirer parfois dans l'extrême opposé : la boursouflure et la préciosité. Et c'est là précisément ce que les Estienne et les Théodore de Bèze ne pourront lui pardonner. La seconde moitié du XVI^e^ siècle est un point critique de cette différenciation. Les témoins ne manquent pas. C'est toute l'histoire du bel usage courtisan à cette époque qu'il faudrait faire. Il me suffira de rappeler, à titre de simple indication, les exercices oratoires auxquels l'élite de la Cour se livre avec le roi dans l'Académie du Palais transformé par Henri III. C'est là que de plus en plus se réfugie le beau langage. En se distinguant toujours davantage, comme un choix ou comme une élite, en se donnant pour le représentant d'un milieu social toujours plus tyrannique, — Ronsard en a su quelque chose — l'usage de la Cour repousse dans l'ombre l'usage du Palais en train de s'embourgeoiser. Ainsi se dessine déjà plus ou moins nettement, vers la fin du XVI^e^ siècle, une situation qui sera l'une des originalités les plus notoires de l'époque suivante.

ALEXIS FRANÇOIS.

FARMIN DE ROZOI[1]

Si jamais écrivain, au XVIII[e] siècle, fut honni par ses confrères et conspué par le public, ce fut assurément Barnabé Farmin de Rozoi, né à Paris en 1745 et guillotiné dans cette même ville, le 25 août 1792.

Sa fin tragique, qui ne fut pas sans héroïsme, ne désarma pas l'opinion.

Les journaux contemporains, les Biographies et les Annuaires plus modernes, qui firent à la mémoire de Rozoi l'aumône de quelques lignes, traitèrent, avec un suprême dédain, ce paria de lettres, quand ils ne l'accablèrent pas de leurs sarcasmes ou de leurs injures. Mais, grâce au recul des années, ces débordements de haine ou de mépris s'atténuent et parfois même s'arrêtent complètement. Les deux plus récents Dictionnaires de biographie n'ont-ils pas qualifié Rozoi d' « écrivain », ou de « polygraphe distingué »?

Distingué est sans doute excessif; mais *polygraphe* est l'expression exacte de la vérité. En effet, Rozoi fut tour à tour, ou simultanément, et avec quelle abondance! poète, auteur dramatique, pamphlétaire, économiste, critique d'art, historien, journaliste.

Cette intensité et cette variété dans la production intellectuelle sont d'ailleurs les caractéristiques d'une époque, dont Voltaire fut la personnalité la plus agissante, comme l'Encyclopédie en fut la manifestation la plus topique. Il n'était pas de domaine dans la politique, dans la littérature, dans la science et dans les arts, où les hommes de ce temps n'entendissent pénétrer. Ils avaient tous les espoirs, toutes les ambitions, toutes les audaces, comprimés, il est vrai, par une censure d'autant plus hargneuse qu'elle se voyait battue en brèche et qu'elle sentait la fin de son règne approcher. La liberté d'action et de mouvement ne subissait pas

1. Il est peu de noms qui aient connu autant de variantes orthographiques. On écrivait tantôt *Farmian*, tantôt *Farmaing*; puis *De Rosoi*, *De Rozoy*, *Du Rosois*, *Du Rozoi*, *Du Rozoir*, *Durosoi*, *Durozoi* : c'était encore ce dernier nom qui était le plus adopté. Mais, en réalité, notre auteur signait FARMIN DE ROZOI, comme il appert de ses reçus, quittances, actes de société, dispersés dans les nombreux et volumineux registres constituant son dossier aux Archives Nationales.

de moindres entraves. Des esprits aventureux eussent voulu dompter la matière et conquérir l'espace. Mais la science, alors incertaine, n'avait pas encore trouvé les méthodes pour arracher à la nature ses secrets, ni les ailes pour maîtriser les éléments.

Une telle impuissance, opposée à un si ardent désir de tout connaître et de tout savoir, explique, de reste, tant d'œuvres vaines, de projets chimériques, de rêves irréalisables, de conceptions misérablement avortées, dans un siècle où de belles âmes et de nobles esprits donnèrent cependant l'impression d'une force active et féconde. Mais Rozoi était de ces présomptueux qui se disent appelés à régénérer la littérature ou les mœurs d'un peuple, par des formes ou par des lois nouvelles, dont la banalité lamentable est égale à l'incurable stérilité. Si encore la multiplicité d'échecs retentissants eût rendu Rozoi plus modeste, peut-être eût-il rencontré moins d'âpreté dans la critique à laquelle il lui était bien difficile de soustraire ses œuvres ; mais l'infatuation de son mérite et son insolente vanité, au service de prétentions injustifiées, n'offrait que plus de prise à la malignité publique.

Rozoi eut pourtant son heure de succès qu'il dut surtout à de brillants collaborateurs. L'art, qu'il savait solliciter, lui rendit plus de services qu'il n'en reçut.

Mais si mince que soit le personnage, à côté des grands premiers rôles dont s'enorgueillit le théâtre de notre histoire littéraire, la figure de Rozoi n'en reste pas moins curieuse à étudier. Elle s'offre aux yeux de l'observateur, sous deux aspects d'un contraste si saisissant, qu'il importe, dès maintenant, d'en déterminer le double caractère.

Vingt ans avant la Révolution, à la fin d'un rapport sur la saisie d'un libelle qui valut à Rozoi, son auteur, quelques semaines de séjour à la Bastille, l'inspecteur de la librairie, d'Hemery, consignait une réflexion, comme il serait difficile d'en rencontrer beaucoup, chez un esprit aussi pondéré, dans le volumineux recueil de ses manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale.

« Le système que propose ce mauvais sujet, disait-il, ne tend à rien moins qu'à renverser tout. Un homme capable, non seulement d'oser penser, mais encore d'écrire et de faire imprimer de pareilles horreurs, n'aurait certainement pas existé longtemps sous le Cardinal de Richelieu. »

Moins d'un an après la chute de cette Bastille, qu'il ne pouvait nommer sans frémir d'horreur, « le mauvais sujet » devenait le plus fougueux défenseur du « trône et de l'autel » — l'expression était déjà de langue courante. — L'homme dont « le système »,

en 1770, menaçait de « tout renverser », s'affirmait, de 1789 à 1792, le soutien résolu du vieil édifice monarchique. La *Gazette de Paris*, qu'il avait fondée dans ce but et qu'il était seul à diriger, fut, entre ses mains, une arme terrible de combat. L'auteur, si décrié, s'était transformé en polémiste redoutable, qui avait maintenant ses admirateurs et ses thuriféraires. Ce n'était pas que son langage eût rien perdu de son emphase, ni de son outrecuidance; mais la phraséologie révolutionnaire était-elle moins déclamatoire? Toujours est-il que Rozoi ne prêtait plus à rire. Aussi, quand ses adversaires furent les maîtres, paya-t-il de sa tête, et le journal de sa vie, cette ardente campagne contre le nouveau régime.

« Rozoi, dit M. Hatin, eut l'*honneur* d'être le premier écrivain, que le tribunal révolutionnaire envoya à l'échafaud[1] ».

Cet *honneur* n'était qu'une *expiation*.

Rozoi luttant pour le triomphe de ses idées, Rozoi défendant, en sa personne, la liberté de penser et d'écrire, pourrait être considéré comme le martyr de sa cause; mais il était en correspondance réglée avec les chefs de l'émigration, massée sur nos frontières; il appelait de ses vœux leur retour au milieu des troupes étrangères; et quand les hostilités s'étaient ouvertes entre la France et la coalition austro-prussienne, il avait applaudi aux progrès de l'invasion, il avait signalé, jour par jour, et avec quelle allégresse, la marche des armées ennemies.

Rozoi fut justement frappé.

Le crime de lèse-patrie, toujours sans excuse, est toujours indigne de pardon.

I

Comme tant d'autres écrivains, et suivant une tradition, aujourd'hui encore très vivace, Rozoi débuta dans la carrière des lettres par un volume de poésies, intitulé *Mes dix-neuf ans*, « petit recueil de vers de quelque jeune homme », dit la *Correspondance de Grimm*[2], qui ne formule d'ailleurs aucun jugement sur l'auteur, mais qui devait singulièrement se rattraper par la suite.

Pour présenter un livre qu'il prétendait « l'ouvrage de son cœur », Rozoi usait d'un innocent artifice, fort en usage sous l'ancien régime, quand il s'agissait de dépister les curiosités indiscrètes de la police. L'auteur, restant anonyme, se faisait

1. Hatin, *Histoire politique et littéraire de la Presse en France*, 1861, t. VII, p. 143.
2. *Correspondance de Grimm* (édit. M. Tourneux), t. V, p. 66.

éditer dans une ville et par un libraire appartenant tous deux au domaine de la fantaisie : précautions inutiles, dont le symbolisme ne trompait au reste personne, et qui n'entravaient ni les perquisitions, ni les saisies policières. Rozoi avait donc publié, en 1762, ses *Dix-neuf ans*, « à Kusko, chez Naïf, libraire à la Sincérité », avec cette épigraphe : « Le sentiment, c'est ma devise ». Mais le jeune poète n'avait rien à craindre, ni pour sa sécurité, ni pour la vie de son livre. Ses poésies étaient absolument inoffensives. Elles n'en étaient pas moins très variées. Rozoi cultivait tous les genres : épîtres et cantates, églogues et pastorales, fables, acrostiches, épigrammes et « bouquets », couplets galants et chansons bachiques. Il avait mis l'ensemble de ses bluettes sous l'égide de la marquise, plus tard duchesse de Villeroy, déjà grande protectrice des lettres et des arts. Mais il était bien peu de ces pièces qui n'eussent, séparément, leur destinataire. Adroit courtisan autant qu'intrépide rimeur, Rozoi dédiait celle-ci à Mesdames filles du roi, cette autre à la duchesse de Villars. Les princesses de la rampe n'étaient pas oubliées : M^lle^ Clairon et M^lle^ Dangeville avaient chacune leur épître; il n'était pas jusqu'au joyeux abbé Mangenot, un des familiers du Temple, qui ne reçût la sienne.

Assurément, ce recueil n'abondait pas en chefs-d'œuvre, mais il n'était ni meilleur, ni pire, que nombre d'opuscules poétiques du même temps. Le style en était clair et facile, le ton enjoué, l'esprit pas trop méchant. S'adressant à M. de Feutry, un des versificateurs les plus funèbres de l'époque, Rozoi commence ainsi :

J'ai lu les rimes sépulcrales....

Ses épigrammes ne sont guère plus mordantes. En voici une qui tourne plutôt à la grivoiserie :

Pour bien établir ses enfants,
Jean ne fit rien, en mauvais père.
Comment sont-ils donc opulents?
Devinez-le.... Pour eux la bonne mère
S'est donné bien des mouvements.

Dans son épître liminaire à la marquise de Villeroy, notre poète disait modestement : « Je cache mon nom au public », mais il ajoutait bientôt, avec fierté, cette phrase inquiétante :

Je vais maintenant chausser le cothurne[1]....

1. Cette prétention, que n'encourageait certes pas Melpomène, avait attiré l'attention des satiriques du temps; car nous voyons dans le *Carnaval des auteurs* de 1773, ce pauvre pamphlet, où Gilbert, cette fois mal inspiré, trouve si spirituel d'estropier le nom de ses justiciables, qu'il se demande si « M. *Rudosoi* chausse encore le cothurne ».

Il l'avait même chaussé avant la publication de son livre, s'il faut en croire Collé, le vaudevilliste-chansonnier, qui paraît avoir reçu les confidences du jeune auteur[1]. En effet, Rozoi avait à peine atteint sa dix-huitième année[2], qu'avec la belle assurance, commune à tous les néophytes de l'art dramatique, il courait porter sa tragédie d'*Andriscus* chez les Comédiens français. On devine l'accueil qu'il en reçut. Congédié sans bienveillance, il fit imprimer son manuscrit. Collé, après avoir lu la pièce, la tient pour « détestable ». Mais il savoure, ainsi qu'un morceau de choix, la préface[3] dont elle s'accompagne. Elle est plaisante, dit-il, et peint à merveille la « basse insolence » de Messieurs les Comédiens. Lui aussi avait dû affronter la morgue de ces rois de théâtre; et, comme il était naturellement d'humeur quinteuse et revêche, il ne laissait jamais échapper l'occasion de dauber sur « des ridicules et des impertinences », dont l'historique alimente, à tort ou à raison, depuis plus de deux siècles, les rancunes d'auteurs refusés.

Celle de Rozoi ne fut pas de longue durée; car, deux ans après son premier échec, notre auteur en subissait un second avec une nouvelle tragédie, les *Decius français* ou le *Siège de Calais*, qu'il avait inutilement présentée à l'aréopage de la Comédie. Il ne la fit imprimer qu'en février 1765. Elle était précédée, comme *Andriscus*, d'une préface dirigée également contre les Comédiens; mais celle-ci les raillait moins qu'elle ne les injuriait. Collé avait lu la pièce, et, par extraordinaire, leur donnait raison. Il estimait toutefois que le *Siège de Calais* n'était pas « aussi exécrable qu'*Andriscus* ». Il s'était pris de pitié pour Rozoi, vraisemblablement parce qu'il ne le jugeait pas un concurrent bien redoutable; et « tout ce qu'on peut dire par extrême indulgence,

1. Collé, *Journal* (édit. Bonhomme), t. III, p. 8, février 1765. Cependant, un certain nombre de bibliographes attribuent *Andriscus* à un auteur fort peu connu, nommé *Maton* ou *Mathon*, qui ne serait, ni *Maton de la Cour*, ni *Maton de la Varenne*. La *Correspondance de Grimm* (édit. M. Tourneux, t. V, p. 44, janvier 1764; n'est pas aussi affirmative : « Un poète qui s'appelle, *je crois*, M. Maton, a fait imprimer une tragédie, intitulée *Andriscus* que la Comédie française n'a pas voulu jouer ». En voici d'ailleurs le titre : « *Andriscus*, tragédie en vers, en cinq actes; dédiée à Messieurs les Comédiens ordinaires du roi par MM... Amsterdam et Lille. »

2. « Il faut, écrit Collé, que M. Du Rozoi ait composé son *Andriscus* à dix-huit ou dix-neuf ans, car il a fait son *Siège de Calais* à vingt ans; il assure qu'il l'a présenté pour être joué en 1762; et il ajoute qu'il n'a actuellement que vingt-deux ans. »

3. La préface débute ainsi : « Messieurs, comme il est plus aisé de vous dédier des *pièces* que de vous les faire jouer, ne vous effarouchez pas de l'hommage que je vous fais *d'Andriscus*. » La *Correspondance de Grimm* trouve pareillement la préface très amusante, mais déclare la pièce exécrable, ce qui, d'ailleurs, est exact; on peut s'en assurer par la lecture de la pièce dont la Bibliothèque de l'Arsenal possède un exemplaire.

ajoutait-il, c'est qu'il y a dans la pièce quelque invention informe, de faibles lueurs de caractère, des vers assez beaux,... qu'enfin il ne faut pas porter de jugement définitif contre un homme de vingt ans ».

De fait, quoique dépourvue d'action et d'intérêt, cette tragédie est d'inspiration cornélienne; tous les personnages, y compris celui de Talbot, « le chevalier anglais », sont des héros plus grands que nature; et, parfois, les alexandrins qu'ils débitent sont vigoureusement frappés, à l'exemple des vers-maximes, vers magnifiques que le poète du *Cid* a coulés à profusion dans le bronze éclatant de son œuvre impérissable.

Néanmoins, les *Décius français* eussent passé inaperçus, sans la préface agressive qui les signalait à la curiosité publique. L'acteur de Belloy venait précisément de remporter un succès retentissant à la Comédie, avec le même épisode emprunté à nos annales. « Il a donné à tous nos poètes dramatiques, écrivait Palissot[1], l'exemple de puiser leurs sujets dans l'histoire de la nation. »

Rozoi n'entendit pas lui laisser une gloire dont il se disait (peut-être était-il de bonne foi) injustement dépossédé. Sa préface en témoignait de reste. S'il avait voulu, déclarait-il, que sa tragédie devançât, à l'impression, le *Siège de Calais* de son heureux rival, c'est que son manuscrit était resté fort longtemps chez les Comédiens. Quand il lui fut renvoyé, on ne lui fournit pas une raison valable, ni d'un tel retard, ni du refus qu'on lui opposait. Un ami de l'acteur, qui avait reçu en dépôt les *Décius français*, était dans les meilleurs termes avec de Belloy; et si, lui, Rozoi, prenait actuellement la parole, c'était pour ne pas être accusé de plagiat.

On ne pouvait pas dire plus clairement que les Comédiens et de Belloy s'étaient concertés, comme larrons en foire, pour voler le sujet des *Décius français*.

L'autorité n'attendit pas les protestations et la plainte des intéressés pour sévir contre leur accusateur. M. de Sartine, lieutenant-général de police, écrivait au comte de Saint-Florentin, ministre de la maison du roi :

> Le sieur de Rosoy (*sic*), auteur de plusieurs ouvrages, dont quelques-uns lui ont attiré des réprimandes, me présenta, il y a quelque temps, une tragédie de sa composition sous le titre de *Le Siège de Calais*, avec une préface dans laquelle il s'est trouvé plusieurs passages répréhensibles. J'avais exigé de lui qu'il les supprimât, sans quoi je ne lui en

1. Palissot, *La Dunciade*, 1773, t. II, *Mémoires littéraires* (Notice de Belloy).

permettrais pas l'impression. Il n'a tenu aucun compte de mes ordres; et cette préface a été imprimée telle qu'il l'a composée. J'ai cru ne devoir pas laisser impunie une pareille désobéissance. En conséquence je l'ai fait arrêter et conduire au For-Levêque sur des ordres que j'ai délivrés le 10 de ce mois.

Le ministre est supplié de les approuver[1].

Le 15 février, d'Hemery, l'inspecteur de la librairie, avait, en effet, arrêté et conduit au For-Levêque Rozoi; puis, après avoir transcrit sur ses registres cette double opération, il ajoutait, en homme méthodique qu'il était, ce *Nota* :

C'est pour une préface qu'il a fait imprimer, malgré vent et marée, à la tête d'une pièce intitulée le *Siège de Calais*, dont il est l'auteur et dont il prétend que M. Du Belloi (*sic*) lui a volé le sujet[2].

« Cela me semble bien sévère, remarquait Grimm. M. de Rozoi était assez puni d'avoir fait une pièce cent fois plus méchante que celle de M. de Belloy.... Car il y a aussi loin de M. de Rozoi à M. de Belloy, qu'il y a loin de M. de Belloy à Sophocle[3]. »

Collé excusait presque le prétendu plagiaire : « Peut-être, disait-il, M. de Belloy est-il venu à bout d'éclaircir, de nettoyer et d'étendre les idées de M. de Rozoi et d'en faire quelque chose[4]. »

Ce n'était pas que le coupable n'eût pressenti le sort qui le menaçait : dans sa crainte du châtiment, il était allé trouver un de ses protecteurs, le duc de Gramont, lui avait avoué son imprudence et l'avait supplié d'intervenir en sa faveur auprès du lieutenant de police. Aussi le grand seigneur avait-il adressé ce billet au magistrat :

Monsieur, comme M. de Rozoi m'a fait part de la faute qu'il a commise, en ne suivant pas vos volontés pour sa préface, trouvez bon, comme je m'intéresse beaucoup à lui, que je vous demande en grâce d'oublier ses torts. Je vous en aurai la plus grande obligation. J'ai l'honneur, etc[5].

A Paris, le 9 février 1765.

Le duc DE GRAMONT.

1. Biblioth. de l'Arsenal, ms. 12 386 (Archives de la Bastille). Dossier de Rozoi.
2. Biblioth. Nationale, Nouv. acquisitions françaises (manuscrits) 1 214. Papiers d'Hemery, 15 février 1765.
3. *Corresp. de Grimm* (édit. M. Tourneux), t. VI, p. 469.
4. *Journal de Collé, loc. cit.*
5. Biblioth. de l'Arsenal, ms. 12 386 (Archives de la Bastille). Dossier de Rozoi, p. 102-3.

La requête n'eut pas de succès, puisque Rozoi dut prendre le chemin de For-Levêque; et il semble que le duc ait trouvé la solution peu élégante. Le rapport d'un policier que M. de Sartine avait sans doute dépêché à M. de Gramont le laisse entendre :

Du vendredi 15 février 1765.

M. le duc de Gramont a dit que le sieur Du Rosoir (*sic*) avait été arrêté le matin et il a montré la lettre que M. de Sartine lui avait écrite. M. le duc dit qu'il sent bien qu'il faut punir les désobéissances, que cependant M. de Sartine lui avait fait espérer qu'il ne ferait pas arrêter le sieur Du Rosoir, qu'il croyait que c'était une cabale de la part des comédiens contre lui. M. le Duc dit aussi que ledit sieur Du Rosoir lui disait, il y a quelques jours, que cela ne faisait pas du tort à un auteur d'être arrêté pour être mis à la Bastille et qu'il ne paraissait pas être fâché qu'on l'y eût mis.

M. le duc de Gramont dit qu'il ne solliciterait pas d'autre personne que M. de Sartine, étant bien persuadé que cela ne dépendait que de lui. Le sieur Du Rosoir lui a écrit ce matin pour l'engager à écrire à M. de Sartine pour obtenir sa liberté. M. le Duc ne veut le faire que dans quelques jours[1].

Pour un glorieux qui tenait à honneur de figurer parmi les prisonniers de la Bastille, ce dût être un singulier crève-cœur que d'être envoyé au For-Levêque. Il eut du moins la consolation de n'y rester que fort peu de temps; et quand il en sortit, il emportait l'espoir d'avoir trouvé pour les *Décius français* une scène digne de les recevoir. Le duc de Gramont, à qui son protégé avait dédié sa pièce, l'avait, en effet, autorisé à la faire représenter sur le théâtre qu'il avait fait aménager dans son hôtel de la rue de Clichy. Les *Mémoires de Bachaumont* donnent, à la date du 7 février 1767, la nouvelle comme certaine; ils ajoutent même que l'auteur jouera dans sa pièce. Nous ignorons si Rozoi s'offrit une satisfaction que recherchent encore de nos jours certains dramaturges. Toujours est-il que les mêmes *Mémoires* n'en parlent pas, quand ils annoncent que la représentation eut lieu le 29 juillet; ils constatent seulement que la tragédie des *Décius* fut « très mal exécutée et, de ce fait, perd beaucoup à la comparaison ». « Il faudrait, conclut la malicieuse Gazette, qu'elle fût bien mauvaise pour être inférieure à celle qui a été applaudie et ensuite tant bafouée (*Le Siège de Calais*). Du reste toutes deux sont imprimées et l'on peut juger. »

Certes, et l'on doit reconnaître que si, dès son apparition, le *Siège de Calais* valut à son auteur les honneurs d'un triomphe excessif, il fut, par la suite, trop vite dénigré et trop injustement

1. Biblioth. de l'Arsenal, ms. 12386 (Archives de la Bastille). Dossier de Rozoi, p. 103.

oublié. En tout cas, il est supérieur, et de beaucoup, aux *Décius français*. De Belloy a pu connaître cette tragédie, mais il se garda bien de lui faire le moindre emprunt. Son œuvre est autrement construite et autrement vivante que celle de Rozoi. L'habitude d'interpréter une action dramatique finit par donner au comédien le sens du théâtre. Et les exemples ne sont pas rares, aujourd'hui surtout, de cette facilité d'assimilation, qui permet à l'acteur d'aborder la scène comme auteur. C'est ainsi que De Belloy oppose fort habilement le dévouement patriotique des bourgeois de Calais à la félonie du comte d'Harcourt qui abandonne le service de la France pour se ranger sous la bannière du roi anglais. Il est vrai que, pris de remords, le traître veut racheter son crime en se substituant à l'un des otages français, le propre fils d'Eustache de Saint-Pierre. Mais celui-ci, en père héroïque, n'accepte pas le sacrifice du comte d'Harcourt. D'autre part, les bourgeois de Calais n'entendent pas profiter d'une méprise qui vient de briser leurs chaînes. Ils sont esclaves de leur parole; et, malgré son courroux contre des Français fidèles à leur roi, Édouard d'Angleterre, pour ne pas demeurer en reste de générosité, rend leur liberté aux otages de Calais.

La pièce de De Belloy ne ressemble à celle de Rozoi que par un côté, le style emphatique et le ton déclamatoire. Quelques vers heureux ont pu échapper au naufrage du poème. On cite, entre autres, les deux suivants devenus classiques :

> Ah! de ses fils absents la France est plus chérie!
> Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie.

II

Cette malencontreuse incursion dans le domaine de la tragédie, devait refroidir, pendant quelques années, la passion de Rozoi pour l'art dramatique. Il parut s'y résigner, d'autant mieux, qu'il avait déjà, et toutes prêtes, d'autres cordes à son arc. L'année 1765 ne s'était pas écoulée qu'il lançait son deuxième roman[1], *Clairval philosophe* ou *La force des passions, mémoires d'une femme retirée du monde*, livre que la *Correspondance de Grimm* qualifie de détestable[2].

1. Le premier, qui date de 1764, *Lettres de Cécile à Julie*, ou *Les Combats de la Nature*, est tout à fait insignifiant. Il a été cependant réédité en 1769, Amsterdam (Paris).
2. *Corresp. de Grimm* (édit. M. Tourneux); t. VI.

L'héroïne, mise en scène par Rozoi, est une indépendante qui, suivant notre moderne formule, veut vivre sa vie. A ses yeux, la vertu, l'honneur, les devoirs les plus sacrés sont autant de préjugés au-dessus desquels elle prétend s'élever. Les *Mémoires de Bachaumont* terminent ainsi une courte analyse de *Clairval philosophe* : « Le style de ce roman a quelquefois de la chaleur plus souvent de la négligence, des longueurs, il est fort inégal; et c'est un mauvais ouvrage en général[1]. »

Dans le tome VI (p. 44) de son *Année littéraire* de 1765, Fréron avait donné un consciencieux compte rendu de *Clairval philosophe*; et nous avons constaté que le rédacteur des *Mémoires de Bachaumont*, d'ordinaire fort dur pour Fréron, lui avait emprunté, sans le citer bien entendu, et presque textuellement, la première partie de son appréciation sur le livre de Rozoi.

L'année suivante, notre romancier revenait à la langue des Dieux avec *Les Sens*, un poème en six chants, que devait accueillir une pluie d'épigrammes, d'ailleurs faciles : le titre, adopté par l'auteur, n'y prêtait que trop.

« On y trouve peu de *sens* et encore moins de *poésie* », note la *Correspondance de Grimm*. Et cependant l'exécution typographique est une pure merveille : impression « fastueuse », estampes et vignettes exquises, à tel point que Dorat s'est écrié, non sans dépit.

— De quoi se mêle ce maraud d'imiter nos livres![2]

« Un volume dénué d'imagination, remarquent les *Mémoires Secrets* : aussi a-t-on dit qu'il y manquait encore un sens[3]. »

Favart fait entendre la même note dans sa lettre du 13 avril 1766[4] au comte de Durazzo. Lui aussi déplore cette surabondance d'illustrations qui est, hélas! un signe des temps : « Nos ouvrages nouveaux ne sont plus que des recueils d'estampes; nous avons un nombre infini d'héroïdes et de poèmes critiques qui doivent leur principal mérite aux graveurs, tels que les *Six Sens* de M. Durozoir (*sic*) ». Ici le vaudevilliste laisse passer le bout de l'oreille : « Nous n'en connaissons que cinq; M. Durozoir en a ajouté un, qui est celui de la jouissance; mais il en a oublié un autre qui est le bon sens[5]. »

Et cet excellent Favart n'oublie pas l'anecdote obligatoire, vraisemblablement imaginée par son esprit inventif :

1. *Mém. de Bachaumont*, t. II, 21 septembre 1765.
2. *Corresp. de Grimm* (édit. M, Tourneux), t. VI.
3. *Mém. de Bachaumont*, t. XVI, 13 mars 1766.
4. *Mém. et correspond. de Favart*, édit. Dumolard, 1809, t. II, 13 avril 1766.
— « On a de M. de Rosois (*sic*), dit Palissot dans sa *Dunciade* (*loc. cit.*) un poème des *Sens* dans lequel on souhaiterait qu'il eût un peu moins négligé le sens commun. »

« Il y a quelques jours, un homme de goût allait chez le libraire de Durozoir; il en demanda le poème, on le lui donna. Il tira des ciseaux de sa poche, coupa les images et rendit l'ouvrage[1]. »

En réalité, l' « ouvrage », sorti de son cadre, n'avait qu'une bien mince valeur. C'était de la prose, assez mal rimée, plate, incolore, d'une fluidité fastidieuse. Rien d'original, et de-ci, de-là, une ébauche de paysage rustique, à peine entrevu, comme celui-ci :

Du midi les rayons brûlants
Chassent les troupeaux de la plaine.
Vers la source la plus prochaine
Le pâtre les guide à pas lents.
Un repas, servi par Climène
Et suivi d'un léger repos,
Lui fait oublier tous ses maux.
Le règne de Bacchus commence;
Dans les villes, dans les hameaux,
Au bruit succède le silence.

Étant donnée la médiocrité d'un poème que maltraitaient si fort les critiques contemporaines, il n'est pas étonnant que *Les Sens* aient trouvé peu d'acheteurs. Et Rozoi ne laissait pas que d'être besogneux. Aussi cherchait-il à se débarrasser, à n'importe quel prix, des exemplaires qu'en raison de son traité avec son éditeur, celui-ci était tenu de lui livrer. Mais ce commerçant, nommé Kolman, qui était, en même temps, comme bien d'autres de ses confrères à cette époque, le colporteur des livres imprimés à son compte, ne mettait aucun empressement à s'exécuter. Son auteur s'en était plaint au lieutenant de police et réclamait instamment les cinquante exemplaires auxquels il prétendait avoir droit. Ce fut encore l'inspecteur d'Hemery que Sartine chargea d'enquêter sur ce conflit[2] :

« D'abord, dit Kolman, si je n'ai pas remis, en temps voulu, à M. de Rozoi, ses cinquante exemplaires, c'était dans la crainte qu'il ne les vendît à vil prix, comme il l'a déjà fait en maintes circonstances. »

1. De fait la première édition, Londres (Paris, 1766), dont la Bibliothèque de l'Arsenal possède un exemplaire, est un véritable bijou. Elle contient 7 figures dont 4 d'Eisen et 3 de Wille, 6 vignettes dont 3 d'Eisen et 3 de Wille fils, 2 culs-de-lampe d'Eisen gravés par de Longueil.

2. Bibl. Nationale, mss, Nouv. acquis. française, 1214, Papiers d'Hemery, 3 avril 1766. Ses journaux de librairie, faisant partie de la collection *Anisson Duperron*, citent nombre de libraires-colporteurs qui imprimaient à leur compte.

C'était alors une habitude assez fréquente chez les auteurs et qui, depuis, trouva nombre d'imitateurs :

« Au reste, ajoutait Kolman, je ne lui redois plus que trente-huit exemplaires. Il les recevra en plusieurs fois, bien que je sois avec lui en « justice réglée », puisqu'il m'a déjà envoyé une sommation. »

Rozoi, de son côté, mettait tous les torts sur le compte de Kolman; et d'Hemery, qui ne savait auquel entendre, adressait à M. de Sartine les « mémoires » des deux parties, lui laissant le soin de les arbitrer comme bon lui semblerait.

Nous ignorons comment se termina le différend; mais Rozoi choisit certainement un autre éditeur ou libraire pour le livre qu'il publia, l'année suivante, *Le Génie, le Goût et l'Esprit*, poème en quatre chants, « digne de grossir le fagot des pièces rimées », dit la *Correspondance de Grimm*[1].

C'était, en effet, de la pauvre littérature, pur verbiage, où, suivant la mode du jour, l'abondant versificateur qu'était Rozoi, pérorait sur la matière dans un jargon abstrait, avec « une absence complète des dons qu'il célébrait [2] ». Cet opuscule, dédié « au duc de.... » (sans doute le duc de Gramont), était précédé d'une « dissertation », qui témoignait une fois de plus, par le rôle idéal qu'elle assignait, dans la société, à l'écrivain, d'une vanité excessive dont s'égayaient si volontiers les contemporains :

« L'homme d'État, quoi qu'il en dise, déclarait Rozoi, est le rival-né de l'homme de lettres pour le génie. Tous deux ont la gloire pour récompense et le public pour juge; tous deux seront cités au Tribunal de la Postérité; et César, maître du monde, n'est jugé que sur ses actions, comme Virgile sur ses écrits... [3]. »

Peut-être Rozoi prétendait-il en appeler à cette juridiction suprême du dédain où le tenaient ses confrères. En attendant, il ne leur ménageait pas des épigrammes qui trouvaient de faciles applications :

En compilant des anecdotes,
On obtient le nom d'historien
Et celui de musicien
En faisant sautiller des notes :
Le mieux sera le vrai fléau du bien.

1. *Corresp. de Grimm* (édit. M. Tourneux), t. VII, p. 122.

2. *Chronique de Paris*, 27 août 1792. Beuchot a pieusement recueilli dans son article de la *Biographie Michaud*, sur de Rozoi, le mot de la *Chronique de Paris*, sans en citer l'origine : « Ce poème, *Le Génie*, etc., fit voir que l'auteur ne possédait aucune des qualités qu'il voulait célébrer. »

3. Biblioth. Nationale, Ye, 9560, *Le Génie, le Goût et l'Esprit*, 1766.

III

Le roman et la poésie ne donnant à Rozoi, ni les satisfactions d'amour-propre, ni les résultats pécuniaires qu'il en attendait, notre auteur chercha fortune dans une voie peu suivie d'ordinaire par les lettrés de profession.

En septembre 1766, la Ville de Paris avait fondé, sous le patronage de Sartine, des *Écoles gratuites de dessin pour les arts mécaniques*, dont la direction avait été confiée au peintre Bachelier et qui avaient été reconnues par lettres patentes du 20 octobre 1767. Deux ans après, Rozoi publiait un *Essai philosophique* [1] sur cette institution.

Assurément, la philosophie n'avait rien à voir avec l'établissement de cours techniques à l'usage des ouvriers; mais la mode en avait fait une science, beaucoup plus qu'une doctrine, qui devait s'adapter à tous les actes et à toutes les exigences de la vie. Rozoi n'était pas un philosophe : il se contenta d'être un critique d'art; et il se trouva que son *Essai* fût une œuvre de bon sens et de bon goût.

Cet opuscule était dédié au « comte de Saint-Florentin, ministre et secrétaire d'État », qui avait favorisé le développement des Écoles gratuites de dessin [2]. C'était un nouveau protecteur que se ménageait Rozoi : « Les arts et les lettres vous ont des obligations singulières », disait-il au ministre de Louis XV. L'éloge aurait pu passer pour une épigramme. Car Saint-Florentin était le distributeur officiel des lettres de cachet; et les écrivains, comme les artistes, en avaient leur large part.

Dans sa brochure, Rozoi s'élève, avec raison, contre ceux de ses confrères qui mettent en doute l'utilité des nouvelles écoles. Jusqu'alors, remarque-t-il, on avait témoigné d'une « indifférence offensante » pour les hommes qui vivent du travail de leurs mains. On les avait regardés « comme des animaux utiles aux besoins de la vie ». En leur inculquant le goût et la pratique de l'art, on les défendra désormais contre « ce dédain injustifié ». De fait, l'ouvrier, muni de ce viatique, devient un « citoyen qui rend à l'État, lorsqu'il est homme fait, ce qu'il en a reçu étant enfant. Celui-ci,

1. Biblioth. Nationale, V 52 080.

2. C'était, en réalité, Sartine qui avait contribué à la création des Écoles par une propagande assidue, qui en avait assuré le fonctionnement par des subventions et par le produit de plusieurs concerts, qui enfin en avait hâté la prospérité par la fondation de divers prix.

au bout de six ans d'études, acquiert un esprit d'ordre et de bonnes mœurs qui influe sur le reste de sa vie. »

Jadis, les travaux manuels étaient grossièrement exécutés.... Maintenant, « ces pépinières d'élèves, guidées par des hommes de goût, ne pourront sculpter le bois ou le tourner, couper la pierre et plier le fer, sans donner à tous les contours et à tous les profils une souplesse heureuse.... Une émulation générale les engagera à se montrer dignes de leurs maîtres. »

C'est ainsi que « par un prodige nouveau, on verra l'artisan aider par son esprit au génie de l'artiste ». Excellent moyen, — ajoute Rozoi, qui avait constaté avec quelle adresse l'étranger, en dépit de nos mesures protectionnistes, s'emparait déjà de nos découvertes et recrutait nos ouvriers d'art — excellent « moyen de se venger des larcins que nos voisins nous ont faits ».

L'agriculture elle-même, dont notre critique se garde bien de « rabaisser le mérite », ne peut que gagner à cette perfection de l'art industriel. Rozoi prévoit, en outre, que le succès d'une telle expérience « fera refluer sur les arts mécaniques » une foule de nullités (notre argot moderne dirait de *ratés*) qui « déshonorent le sanctuaire de Thémis, le ministère des Bourdaloue et la science des Bœrhave ».

Ces écoles de dessin rendaient évidemment moins ardue celle de l'apprentissage, mais leur fonctionnement n'avançait point d'un pas la solution d'un problème irritant, le libre accès aux maîtrises; et l'*essayiste* le sent si bien qu'il ne pose aucune conclusion.

Sa brochure cependant fut bien accueillie, d'autant qu'il en abandonnait aux « Élèves » tous les bénéfices de la vente. Il n'y eut pas jusqu'aux *Mémoires* de Bachaumont qui ne tinssent compte au « faible Génie » de l'auteur de son mouvement de générosité.

Enhardi par d'autres approbations où l'éloge se montrait moins perfide, Rozoi estima qu'il était désormais qualifié pour travailler avec succès au bonheur de l'humanité.

La philosophie et l'économie politique se tenaient alors de fort près; et la sociologie (le nom en était encore inconnu) complétait une trinité qui prétendait imposer ses dogmes au XVIII[e] siècle.

Si la sociologie n'est pas une science nouvelle, l'économie politique, dont le but avoué par ses apôtres est, en dépit de ses multiples définitions, la diffusion du bien-être dans sa plus large mesure, l'économie politique est une science vieille comme le monde. De tout temps, les véritables hommes d'État se sont appliqués à la

rendre pratique; mais, de tout temps aussi, des esprits chimériques voulurent y découvrir les pronostics de la richesse et de la félicité universelles; malheureusement, leurs prophéties, énoncées souvent en termes sybillins, prophéties que ne justifiait guère l'événement et dont leurs propositions, irréalisables, ne démontraient que trop l'inanité, amusèrent l'opinion publique et fortifièrent ses préventions contre un idéal aussi mal défendu.

Ce fut surtout au XVIII[e] siècle que les économistes (le mot avait été définitivement adopté) affirmèrent leurs prétentions. Le gouvernement les redoutait et les haïssait à l'égal des philosophes, malgré qu'il eût des amis et des partisans dans les deux sectes. Mais il les rangeait volontiers parmi les « hommes à projets » qui furent la terreur des ministres de l'ancien régime et dont les dossiers encombrent les papiers de la Bastille. Sous prétexte d'enrichir à la fois l'État et les particuliers, la plupart de ces songe-creux préconisaient la réforme de l'impôt et donnaient les moyens infaillibles de la réaliser, grâce à leur système qui presque jamais ne tenait debout. C'était d'ailleurs vouloir saper les bases de la monarchie absolue reposant tout entière sur un organisme financier, peut-être détestable, mais ayant jusqu'alors fait ses preuves; et le gouvernement sévissait vigoureusement contre des fâcheux, parfois mal intentionnés, mais toujours plus soucieux de leurs propres intérêts que de ceux de l'État.

Rozoi apprit, à ses dépens, combien est difficile, et même dangereux à tenir, ce rôle de bienfaiteur de l'humanité.

IV

Vers 1760 ou 1762, alors qu'il était piqué de la tarentule dramatique, il avait fait connaissance, au parterre de la Comédie, d'un aimable vieillard, l'abbé de Saint-Remy, qui venait tout exprès de Chaillot, pour avoir le plaisir de converser avec Rozoi. Cette liaison fut d'assez courte durée : elle fut rompue par la mort de l'abbé. M. de Saint-Remy laissait à sa famille une fortune de huit à dix mille livres de rente et léguait, par faveur particulière, à Rozoi ses manuscrits, entre autres le *Nouvel Ami des hommes* qu'il lui avait tout spécialement dédié. Il avait voulu sans doute rivaliser de gloire avec le marquis de Mirabeau, puisqu'il lui empruntait le titre de ses ouvrages, en le rajeunissant, mais lui, du moins, prouvait qu'il aimait sa famille, s'il était plein de tendresse pour le genre humain[1].

1. Biblioth. de l'Arsenal, ms. 12 385 (papiers de la Bastille), p. 21.

Après avoir recueilli l'héritage littéraire de l'abbé, Rozoi s'efforça d'en tirer parti. Il jeta d'abord son dévolu sur le *Nouvel Ami des hommes*, y glissa quelques réflexions sur l'*Émile* de Rousseau et sur le futur roi de Suède Gustave III, rédigea un avant-propos pour le manuscrit, puis envoya le tout à l'Académie française pour le concours de 1765. Il ne paraît pas que l'Illustre Compagnie ait remarqué le *Nouvel Ami des hommes*; mais l'approbation que le manuscrit obtint de deux docteurs de Sorbonne consola Rozoi de l'indifférence académique.

Enfin le succès relatif de l'*Essai sur les Écoles de dessin* décida le légataire de M. de Saint-Remy à faire imprimer le *Nouvel Ami des hommes*; et comme le manuscrit original, à force d'être feuilleté, se trouvait dans un fort piteux état, Rozoi en commanda une copie à l'écrivain Caron, copie qu'il confia au libraire Lesclapart chargé d'éditer l'ouvrage. Rozoi adoptait donc les théories de l'abbé : il devenait économiste par répercussion.

Mais il avait compté sans le flair de d'Hémery, toujours en quête de son gibier favori, livres prohibés, imprimeurs et libraires en défaut, colporteurs marrons et distributeurs de contrebande. Comment ce limier émérite parvint-il à découvrir le *Nouvel ami des hommes*? Fut-il servi par le hasard, ou trouva-t-il dans Lesclapart un auxiliaire complaisant, comme les Bonin et les Lamarche, ces imprimeurs intermittents, dont les perpétuelles faillites avaient fait des serviteurs, masqués, de la police? Toujours est-il que, le 12 mai 1770, d'Hémery adressait à M. de Sartine un rapport d'où il résultait, d'après un interrogatoire de Lesclapart[1].

Que le *Nouvel ami des hommes* était un ouvrage contre le gouvernement, dans lequel M. le duc de Choiseul était très mal traité, que les *Jours d'Ariste*[2] étaient une réponse aux *Nuits* d'Young, dans laquelle il y avait aussi des impiétés et que l'*Éloge* seul de M. de Choiseul contenait des choses très flatteuses pour ce ministre et qu'enfin ces trois ouvrages étaient de M. Du Rosoi, auteur très connu qui lui en avait

1. Biblioth. Nationale, mss, Nouv. acquis. franç., 1214, 12 mai 1770.

2. La police laissa vendre, par la suite, cette brochure qui portait exactement ce titre : *Les jours pour servir de correctif et de supplément aux nuits d'Young, par un mousquetaire noir.* C'est ainsi que l'annonce l'*Avant-Coureur* de 1770, qui en donne un assez long compte rendu : « Ces six jours, dit-il, sont une parodie enjouée et quelquefois critique des *Nuits anglaises.* » L'auteur trouvait sublime la misanthropie d'Young, mais l'estimait dangereuse. Et sa conclusion était une manière de La Palissade : « Voilà le malheur de la philosophie : la méditation appartient trop exclusivement à la solitude. » — Divers dictionnaires de biographie attribuent cette même brochure, à la même date, et avec le même libellé, à un abbé Rémi, auteur de plusieurs autres ouvrages.

vendu les manuscrits trois mille livres, aux conditions d'employer tout le crédit qu'il a chez M. le duc de Gramont pour faire entrer dans Paris l'édition dans les voitures de ce Seigneur [1].

Et d'Hemery ajoutait, par manière de conclusion :

Dans ces circonstances, j'ai cru, monsieur, devoir vous rendre compte de ce que je venais d'apprendre, et, d'après les nouveaux ordres que vous m'avez donnés, j'ai arrêté, cet après-midi, le sieur Du Rosoi et je l'ai conduit à la Bastille, après avoir fait faire chez lui, rue Beaurepaire, une perquisition dans ses papiers par le commissaire Hugues, dans laquelle il ne s'est rien trouvé concernant les ouvrages dont il est question, mais, outre la déposition de Lesclapart, on trouvera sûrement chez les imprimeurs de Beauvais et de Senlis les manuscrits qui sont de l'écriture du sieur du Rosoi. Je n'ai pas pu m'empêcher de faire remarquer à Lesclapart, combien j'étais étonné, que M. Du Rosoi, en faisant l'éloge de M. le duc de Choiseul, eût fait en même temps une critique très forte contre le ministre; il m'a répondu qu'il avait été lui-même étonné, au point qu'il en avait fait l'observation à M. du Rosoi, qui lui a répondu qu'on ne le saurait jamais. Son procédé est d'autant plus indécent qu'il est attaché à M. de Gramont (beau-frère de Choiseul) et qu'il attend de lui la place de secrétaire du Gouvernement de Béarn.

Dans la crainte que son justiciable ne lui échappât, d'Hémery s'était hâté de l'amener à la Bastille, sans être muni de l'ordre du roi, ni même d'une lettre de Sartine. C'était, pour un homme aussi méthodique, une grave irrégularité : il s'en était si bien rendu compte qu'il avait prié « le major de la Bastille » Chevalier d'en aviser le lieutenant de police. Il donnait, comme excuse, « qu'il allait en campagne parachever son opération » ; et Chevalier, qui transmettait à Sartine les explications de l'inspecteur, priait, à son tour, le magistrat de lui expédier un ordre pour l'incarcération du prisonnier : ce que Sartine s'empressa de faire, mais à la date du 15 et non du 12 [2].

Évidemment, tracer de la même plume, et le panégyrique, et la satire de M. de Choiseul, le premier ministre, ne dénotait pas chez l'auteur d'une telle palinodie un sens moral très élevé; mais, encore, fallait-il en acquérir la preuve irréfutable ; et, cette preuve, comme l'avait insinué d'Hémery, se trouvait à Beauvais ou à Senlis : ce qui explique sa précipitation à « partir en campagne parachever son opération ». Il avait, du moins, cette fois, un ordre en règle

1. C'était un moyen de contrebande assez fréquent au XVIII[e] siècle. Des rapports de police ne se font par faute de le signaler.

2. Biblioth. de l'Arsenal, ms. 12 512, Papiers de la Bastille, p. 245 et suiv.

pour perquisitionner chez les imprimeurs des deux villes, Desjardins et Courtois : ce genre de missions était fort recherché des officiers de police, car elles étaient pour eux une source abondante de profits, si l'on en juge par les notes copieuses de leurs prétendus débours, que leur réglait le trésorier de l'administration[1].

Ce fut chez Desjardins[2] que d'Hémery découvrit, avec d'autres pamphlets qui lui étaient signalés, le *Nouvel ami des hommes* et les *Jours d'Ariste*. Il arrivait juste à temps. L'impression de ces brochures était terminée. Elles étaient tirées à 2 000 exemplaires, dont le policier fit quatre ballots[3] qui partirent avec lui :

Le manuscrit du *Nouvel ami des hommes*, dit-il dans un second rapport daté du 15 mai, est de l'écriture du secrétaire de M. Du Rosoi, mais il ne pourra le désavouer, parce qu'il y a plus de preuves qu'il n'en faut pour le convaincre qu'il est l'auteur de cet ouvrage.

Il est très heureux, monsieur, qu'on ait pu en empêcher la vente et la distribution. Je le crois d'autant plus dangereux, qu'il n'est pas possible de rien dire de plus fort, ni de plus affreux contre l'autorité royale et la forme du gouvernement, sans compter les applications de la plus grande indécence sur la personne sacrée de Sa Majesté.

M. le duc de Choiseul y est mal mené comme ministre de la Guerre que l'auteur déteste ; et le système que ce mauvais sujet propose ne tend rien moins qu'à renverser tout. Un homme capable, non seulement d'oser penser, mais encore d'écrire et de faire imprimer de pareilles horreurs, n'aurait certainement pas existé longtemps sous le Cardinal de Richelieu.

L'imprimeur est digne de votre commisération, parce que, s'il n'était pas dans la règle, il m'a paru du moins dans la bonne foi[4].

De retour à Paris, d'Hémery était allé voir son prisonnier le 15 mai et l'avait fait parler. Rozoi lui avait donné les renseignements que nous connaissons sur ses relations avec l'abbé de Saint-Remy. Et comme d'Hémery lui demandait les raisons qui

1. Les papiers de la Bastille contiennent un certain nombre de ces notes, dites « frais de capture » ou « de perquisition », qui montent à des chiffres relativement élevés.

2. C'était une dynastie d'imprimeurs d'où sortirent, dans le cours du XIX^e^ siècle, des écrivains de talent, d'éminents juristes et de savants professeurs (Bibl. Nationale, ms. 12 386, p. 109).

3. Les ballots furent conduits à la Bastille, où suivant la règle, l'édition tout entière devait être mise au pilon ; mais sur la demande de Sartine, six exemplaires de chacun de ces pamphlets lui furent réservés et furent envoyés à son hôtel. Les lieutenants de police et des inspecteurs, comme d'Hémery, se constituaient ainsi d'importantes bibliothèques de livres défendus : nous en avons trouvé maintes fois la preuve (Papiers de la Bastille, 12 512, 8 juillet 1770).

4. Bibl. Nat., n. a. f. 1 214, 15 mai 1770 ; Biblioth. de l'Arsenal, ms. 12 386 (Papiers de la Bastille), dossier de Rozoi, p. 106.

l'avaient déterminé à « vendre » les ouvrages ultérieurement saisis, le détenu avait invoqué pour sa défense, les « circonstances malheureuses de sa fortune ». Il avait garanti, « de sa parole », un prêt de cent pistoles que l'emprunteur n'avait pu rembourser; sa mère se mourait; « la plupart de ses biens avaient été réduits par l'opération de l'abbé Terray » : autant de calamités qui « le mettaient dans le cas d'avoir besoin des secours les plus pressants ». Mais il certifiait que personne, au monde, n' « avait connaissance » du *Nouvel ami des hommes* et qu'il « n'en restait aucune trace » ni chez lui, ni ailleurs [1].

En attendant, lui qui, cinq années auparavant, estimait qu'un séjour à la Bastille était une excellente réclame pour un écrivain, n'y prenait guère son mal en patience. Il avait commencé par écrire à son secrétaire, Baumier, moins peut-être pour lui donner ses instructions que pour faire savoir *urbi et orbi* son incarcération [2]. Mais la Bastille avait, elle aussi, sa censure, laquelle n'admettait pas qu'un prisonnier parlât de « sa détention », de sa « disgrâce », etc. Aussi avait-elle renvoyé à Rozoi sa lettre avec les ratures qu'elle comportait et qu'il dut subir, pour qu'elle pût parvenir à son destinataire. L'expéditeur n'y parlait plus que de ses affaires, de ses échéances surtout, et de ses procureurs. Il chargeait Baumier d'écrire de sa part à M. Ducray, « officier des petits appartements du roi à Versailles », pour le « remercier des soins qu'il eût pris de Rozoi pendant les fêtes ». Enfin, il envoyait Baumier chez le poète Baculard d'Arnaud lui réclamer l'article promis pour le *Journal Helvétique*, dont Rozoi était rédacteur et le prier en même temps de lui prêter un exemplaire de son drame *Gabrielle de Vergy* [3].

Mais, sous les ratures de ce brouillon, la nature débordante, impétueuse, irascible de Rozoi a peine — on le sent de reste — à se contenir. Les premiers jours de captivité dans la prison d'État semblent si longs et si lourds aux détenus ! C'est le secret absolu dans toute sa rigueur. Vainement, afin de répondre à une invitation banale de Sartine [4], le major Chevalier offre au captif des livres « pour s'amuser », comme si l'on pouvait s'*amuser* à la Bastille; et puis la bibliothèque, réservée aux prisonniers, est si pauvre !

1. Bibl. Arsenal, ms. 12 385 (papiers de la Bastille), p. 21.
2. *Id.*, ms. 12 335, *id.*, p. 23.
3. Ce drame porte le titre de la *Dame de Fayel*, car nous ne pouvons supposer que Rozoi ait demandé à d'Arnaud la tragédie de de Belloy, *Gabrielle de Vergy*.
4. Bibl. Arsenal, ms. 12 512 (papiers de la Bastille), p. 247 et suiv. Chevalier appelle d'abord Rozoi *Du Rosoir*.

Cependant Rozoi avait été bien inspiré, en priant son secrétaire d'exprimer, par écrit, à M. Ducray tous ses regrets de ne pouvoir se rendre à Versailles. Il est probable que Baumier, au courant de la situation et comprenant à demi-mot la lettre de son patron, dut remplir... de vive voix la mission dont il était chargé : le cabinet noir fonctionnait sans intermittences.

Or, M. Ducray avait pour fille, une jeune femme, M^me^ Reich, qui, depuis son veuvage, s'était retirée sous le toit paternel et avec qui Rozoi, ébauchant un roman d'amour, devait se marier dans un avenir prochain. La tendresse ingénieuse et le dévouement sans bornes de M^me^ Ducray-Reich surent adoucir et même abréger la détention de Rozoi.

L' « officier des petits appartements » et le lieutenant de police étaient en relations d'amitié : il semble même que M. de Sartine ait tenu en estime particulière M^me^ Ducray-Reich, qui était digne, à tous égards, d'une telle distinction. Dès qu'elle apprit la disgrâce de son fiancé (et ce ne fut point par une lettre de Rozoi qu'avait retenue le magistrat). elle courut chez celui-ci pour implorer sa bienveillance. Mais Sartine ne voyait pas sous un jour fort avantageux le pensionnaire de M. de Jumilhac, le gouverneur de la Bastille. Sans vouloir décourager complètement la jeune femme, il commença par lui mettre sous les yeux le dossier de son futur époux.

Rozoi avait eu maille à partir maintes fois avec l'autorité. Il avait publié des écrits « répréhensibles »; et sur la liste qu'en possédait le lieutenant de police [1], figuraient, à côté des *Décius français* de fâcheuse mémoire, les *Baladins* « poème qui avait déplu », *Rameau aux Champs-Elysées*, œuvre « défendue » [2], enfin le *Nouvel ami des hommes*, le pire des libelles.

M^me^ Reich se retira, le cœur ulcéré; et, de Versailles, elle adressait à l'ami, peut-être trop sévère, cette lettre touchante, émue et mélancolique, comme savaient les écrire les femmes du XVIII^e^ siècle [3].

J'ai cru m'apercevoir que mes sollicitations pour lui étaient absolu-

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. 12 386 (papiers de la Bastille), dossier de Rozoi, p. 117.

2. Les *Baladins* ou *Melpomène vengée*, Amsterdam, 1764 (sans nom d'auteur), orné d'une jolie vignette représentant une scène de la comédie italienne, n'est pas indiqué dans Barbier. Nous n'en avons pu trouver qu'un exemplaire, qui appartient à la Bibliothèque de la Ville de Paris (n° 12 656). C'est une satire très violente contre les Comédiens italiens, et même contre les Comédiens français, et, par répercussion, contre toutes les classes de la société : « auteurs, comédiens, spectateurs, tous sont des baladins ». Nous n'avons trouvé nulle part *Rameau aux Champs-Élysées*.

3. Bibl. de l'Arsenal, ms. 12 386 (papiers de la Bastille), dossier de Rozoi, p. 104.

ment inutiles. Vous m'avez demandé si je songeais toujours à l'épouser; vous me rendez bien peu de justice, monsieur, si vous croyez, après l'aveu que je vous ai fait, que je puisse oublier un homme auquel je suis fortement attachée, par la seule raison qu'il est malheureux. Non, monsieur; les âmes honnêtes craignent tous les engagements; mais, lorsqu'elles les prennent, ils sont éternels.

... Je vous jure que je consentirais volontiers à ne plus le voir, à ne lui appartenir jamais, si je pouvais obtenir sa liberté à ce prix; mais sa longue captivité ne peut être un bien pour le gouvernement, puisque l'ouvrage n'a pas paru. M. de Rozoi, dont je connais la délicatesse et la sensibilité, ne la supportera point. Son malheur fera le tourment de ma vie; s'il était libre, fût-il à mille lieues, je serais contente....

Je remets mon bonheur et mon repos entre vos mains; vous m'avez assuré plusieurs fois de votre amitié; cette assurance me flatte trop pour ne pas la croire sincère; mais serait-il possible que votre amitié me condamnât à souffrir longtemps?...

Vous pouvez tout auprès du ministre; sa confiance en vous prouve son discernement; enfin le sort de M. de Rozoi est entre vos mains....

M^me^ Reich terminait sa supplique en demandant à Sartine la permission d'échanger quelques lettres avec le détenu, ne fût-ce que pour lui annoncer l'envoi d'objets qu'il pourrait réclamer et dont les règlements de la Bastille autorisaient la remise aux prisonniers. Mais si le fonctionnaire était tenu à limiter et à surveiller de telles correspondances, s'égarant volontiers dans des chemins défendus, l'homme et l'ami eussent été trop cruels, en ne favorisant pas d'une certaine tolérance une requête présentée en si excellents termes.

Sartine s'arrêta donc à la proposition suivante qui fut aussitôt acceptée par M^me^ Reich : celle-ci écrirait à Rozoi une lettre, dont le lieutenant de police approuverait la rédaction, lettre à laquelle répondrait l'intéressé dans une marge laissée en regard[1]. Le 8 juin, M^me^ Reich apprenait à Rozoi qu'il pouvait être transféré au For-Levêque, que la Bastille « était un lieu plus honnête », mais que s'il la quittait, il « serait écroué » dans sa nouvelle prison « pour dettes alimentaires ». C'était moins une lettre qu'un billet, dont les dernières lignes offraient au détenu l'envoi de linge, de hardes, de livres, en un mot de tout ce qu'il désirerait.

Rozoi, lui, usa largement de son droit de réponse, et sur le mode déclamatoire qui lui était familier. Il débutait ainsi :

Madame,

A l'instant même où votre lettre m'est remise, je calculais combien de jours de douleur suffiraient à donner la mort, et je trouvais que la vie

1. Bibl. Arsenal, ms. 12 386 (papiers de la Bastille), dossier de Rozoi, p. 120.

que l'on dit tenir à rien, tient encore à trop de choses. Écoutez un récit qui, j'ose le croire, déchirerait dans la bouche même d'un scélérat. Le jour où j'ai été arrêté, ma mère, à l'agonie, m'avait recommandé mes sœurs et leur faible fortune renversée par vingt revers.... Elles ignorent ce que je suis devenu. Et que sont-elles devenues elles-mêmes? Comme elles m'accusent d'être un barbare et un cœur dénaturé! »

Mais ce qui exacerbait encore plus, chez cet exalté, une cérébralité déjà maladive, c'était l'idée de l'anéantissement complet, par son incarcération, de sa campagne littéraire et dramatique : il se forgeait, du moins, à cet égard, de singulières illusions.

La première représentation de sa tragédie des *Péruviens*, à Versailles, était suspendue, disait-il, partant la mise en vente de la pièce imprimée. Il avait « pris jour » avec M^me^ de Villeroy, pour faire recevoir, aux spectacles de Fontainebleau, une comédie en deux actes. L'affaire était « manquée »; manquée également pour deux de ses opéras. Malgré sa mésaventure avec les *Décius français*, Rozoi n'avait pas renoncé, comme on voit, au théâtre.

Ce qui achevait de le démoraliser, c'était sa situation financière. Les billets qu'il avait reçus en paiement de Lesclapart et qu'il avait passés dans le commerce, arrivaient à échéance. Le malheureux libraire était incapable d'y faire honneur. Rozoi avait bien sur le chantier un énorme travail, l'*Histoire de Toulouse*, que lui avaient commandée les Capitouls; mais encore fallait-il être libre pour négocier aisément une avance.

Autre contretemps : il est chargé, depuis deux mois, de la direction d'un périodique, le *Journal Helvétique*, dont il doit assurer la rédaction, qui « l'oblige à une correspondance hebdomadaire » et qui l'astreint à la lecture de toutes les nouveautés. Un tel travail est-il possible sous les verrous? Tant de mécomptes le désespèrent, et il laisse entendre que le châtiment est bien lourd en regard de la faute. Il a vraiment trop souffert : « Je suis ici comme le roi condamné par les Romains dont les cheveux blanchirent en une nuit. Les miens sont presque tous tombés, tant ma tête est brûlante et malade! »

Et, par un retour imprévu, revenant aux livres qui lui valent son internement à la Bastille, il démontre, par le plus naïf des aveux, comment, en cette occurrence, le malheur l'a poursuivi. Il voulait retirer les manuscrits à Lesclapart qui n'était plus décidé à les faire imprimer en Hollande : il avait trouvé un négociant de Neuchâtel qui lui achetait les éditions en bloc : « Huit jours plus tard, les livres sortaient du royaume, et plus de danger!... » Mais il avait eu pitié de la femme et des enfants de Lesclapart!

« Il ne faut pas laisser passer cette lettre là », met en apostille Sartine, qui savait, par expérience, comment les livres « sortis du royaume » y rentraient.

La barrière, opposée par le magistrat à ce flux de récriminations, panachées de protestations de respectueuse reconnaissance, n'arrêta, ni même ne ralentit le zèle de la solliciteuse, jusqu'au jour où l'état d'une santé, très précaire, obligea Mme Reich à suspendre ses visites au lieutenant de police. Mais elle ne cessait d'écrire à M. de Sartine pour lui réclamer la mise en liberté de Rozoi. Elle multipliait ses envois de toute nature au prisonnier, qui, à l'entendre, était presque moribond; et son inquiétude devint telle qu'il fallut donner à son médecin, le docteur Cionini, l'accès de la chambre de Rozoi.

Celui-ci était cependant beaucoup moins malade qu'il ne le prétendait, quoique toujours fort surexcité : « Ne me déshonorez pas, clamait-il dans une de ses lettres à Sartine, ou qu'on m'ôte la vie. » Il n'en poursuivait pas moins très activement le soin de sa défense et la fin de ses tribulations, grâce au concours de Baumier, qui, sous prétexte d'entretenir son patron de travaux littéraires restés en souffrance, avait obtenu d'avoir avec lui de longues et fréquentes entrevues.

Rozoi en avait usé pour faire jouer à son profit toutes les influences de grande envergure qu'il croyait susceptibles de hâter l'heure de sa délivrance. Il s'était adressé d'abord à son protecteur attitré, le duc de Gramont. Puis Baumier lui avait rédigé un placet pour M. de Choiseul, le ministre tout-puissant, cruellement maltraité dans le *Nouvel ami des hommes*. Si l'argument, destiné à le fléchir, ne laisse pas que d'être spécieux, il permet du moins d'entrevoir le plan d'un libelle à jamais disparu. Le livre, dont Rozoi est simplement l'éditeur, n'a été composé, affirme le rédacteur de la supplique, que pour combattre une des théories de l'abbé de Saint-Pierre. Ce trop fameux rêveur propose, en effet, un Congrès des rois pour décider de la guerre[1], tandis que, dans le même but, le *Nouvel ami des hommes* substitue à cette assemblée celle des nations où seront réunis les notables des grandes villes. Par contre, Rozoi est l'auteur des *Vingt-quatre jours* opposés aux *Vingt-quatre nuits* d'Young; enfin, dans une « héroïde », il a

1. « Le moyen que Saint-Pierre, avait imaginé pour parvenir à la paix perpétuelle était l'établissement d'une espèce de Sénat composé de membres de toutes les nations qu'il appelle *Diète européenne*, devant laquelle les princes auraient été tenus d'exposer leurs griefs et d'en demander le redressement. » (Biographie Michaud, article Abbé de Saint-Pierre.)

célébré la gloire de M. de Choiseul. Au reste, il se recommande de sa situation d'attaché littéraire, depuis neuf ans, auprès de M. le duc de Gramont, « qui répondra de lui » au premier ministre[1].

Mais Rozoi savait très bien que la clef de sa cellule était dans les mains du lieutenant de police. Mme Reich le lui avait fait entendre, sans ambages, le 3 juillet, jour où elle était enfin parvenue à le voir[2]. Aussi, le lendemain, écrivait-il à Sartine une lettre encore plus mélodramatique que les précédentes[3] :

« J'avais espéré que, dimanche dernier, en travaillant avec M. le duc de la Vrillière[4], vos bontés auraient obtenu ma liberté. Hier, mardi, j'avais compté tous les instants; et chaque minute était un trait déchirant. Ah! Monseigneur, tous mes efforts sont épuisés. L'horrible perspective des suites de cette détention me livre à un désespoir sous lequel je succombe.... Si jamais la pitié se fait entendre, pour qui parlera-t-elle, si ce n'est pour un citoyen infortuné qu'un moment égara, mais qui, d'ailleurs, a toujours rempli les devoirs de la société avec autant d'amour que d'honneur[5]!... »

Revirement curieux chez un homme toujours si pressé de se faire imprimer! Il suppliait le magistrat d'interdire, pour le moment du moins, l'apparition de « trois de ses ouvrages et même de l'héroïde » dans laquelle il encensait le premier ministre. Peut-être se méfiait-il des suites d'une réclame que des libraires pouvaient chercher à ses dépens, en publiant les livres d'un hôte, malgré lui, de la Bastille. Mais il redoutait surtout l'évasion d'un ou plusieurs exemplaires du *Nouvel ami des hommes*. Un au moins avait été « promis » par un personnage « célèbre ». Mme Reich, au cours de sa visite, lui en avait donné l'assurance. Il ne se doutait guère du large prélèvement que Sartine devait faire opérer, quelques jours plus tard, sur le dépôt de la Bastille. Il avouait d'ailleurs franchement que ni lui, ni son libraire, n'en possédait un seul exemplaire. Et il ajoutait : « Il serait malheureux qu'un livre pareil, se trouvant volé (quel impair!) courût dans le monde, ou qu'un homme adroit en prît copie et en fît faire une édition furtive dans les pays étrangers. J'en serais désespéré, sur les suites que cela aurait pour moi. »

1-2-3-4. Bibl. de l'Arsenal, ms. 12 386 (papiers de la Bastille), dossier de Rozoi, p. 111, 113. Le prisonnier était hanté d'une préoccupation qu'il ne dissimule pas dans ses lettres à Sartine : « Je vous demande en grâce que l'on ignore mon concours à l'Académie; autrement je serai exclu. »

5. Parfois l'impatience qu'il avait de recouvrer sa liberté lui inspirait de singuliers rapprochements : « Les soldats du maréchal de Turenne, écrivait-il le 30 juin à Sartine, disaient : « Dormons tranquilles, notre général veille pour nous ». N'importunons point ce respectable magistrat, sa bonté veille pour moi » (dossier Rozoi, p. 129).

Enfin, il suppliait le lieutenant de police « d'employer tout ce que votre génie et votre amour de la France vous donnaient de droits sur le cœur du ministre, pour hâter un moment qui importe autant à ma conservation ». Et Rozoi joignait à son épître deux lettres, l'une pour Mme de Langeac, l'autre pour le duc de la Vrillière, qu'il priait Sartine « d'envoyer sans délai à leur destination ».

Ce post-scriptum trouvait son explication dans une lettre adressée par Mme Reich à Sartine. Rappelant un mot historique bien connu, M. de Jumilhac, gouverneur de la Bastille, aurait fait espérer à Rozoi (celui-ci l'affirmait du moins à son amie) que le duc de la Vrillière oublierait les injures du comte de Saint-Florentin[1]. Vraisemblablement, l'auteur de l'*Essai sur les écoles gratuites de dessin* ne s'était plus souvenu qu'il l'avait dédié, en 1767, à ce ministre, dans une préface qui célébrait son mérite transcendant; et d'accord, du reste, avec l'opinion publique, il avait dû cribler, par la suite, d'épigrammes, un homme d'Etat, médiocre et incapable, dont la servilité envers le pouvoir absolu n'avait d'égal que l'esprit de persécution qui l'animait contre la liberté de penser. Rozoi avait compris évidemment dans la même réprobation Mme de Langeac, la veuve du commis Sabatin et la maîtresse, depuis de longues années, de Saint-Florentin : ce qui explique les deux lettres, sans doute de félicitations et de... repentir, confiées à l'obligeance de Sartine.

Celui-ci jugeant, suivant la formule alors adoptée, que « la punition « du coupable était « suffisante », proposa enfin, le 14 juillet, au ministre la mise en liberté de Rozoi. L' « ordre » n'en fut « contresigné » que le 21. Et comme, conformément à un autre usage, le lieutenant de police avait avisé de cette « grâce » le protecteur reconnu de Rozoi, le duc de Gramont écrivait, le 23 juillet, à Sartine :

> Trouvez bon, monsieur, que je vous fasse mes remercîments d'avoir fait sortir M. de Rozoi. J'espère qu'il se conduira à l'avenir de façon qu'on ne lui reprochera rien. Je ne l'ai pas encore vu, mais quand il sera revenu à Versailles, je me propose de lui faire une bonne leçon. J'ai l'honneur, etc....[2]

Une note... gaie devait servir de mot de la fin à la mésaventure de Rozoi. Le duc de Choiseul, absorbé par des soucis autrement graves (son portefeuille était déjà en péril), n'intervint que le

1-2. Bibl. Arsenal, ms. 12386 (papiers de la Bastille), dossier de Rozoi, p. 131, 133, 134. — Le comte de Saint-Florentin avait été nommé duc de la Vrillière en 1770.

11 août, en faveur du protégé de son beau-frère, dont nous avons signalé le placet. Et Sartine, imperturbable, d'apostiller, en ces termes, la lettre du ministre :

Répondre qu'il a sa liberté depuis trois semaines[1].

Quant à Mme Reich, quelle fut sa destinée? Nous l'ignorons : nous n'avons pu retrouver sa trace.

V

« Durosoy, écrit Lombard de Langres dans ses *Mémoires de l'exécuteur des hautes-œuvres*[2], Durosoy, mis à la Bastille pour des ouvrages dont il n'était pas l'auteur, sortit de cette prison avec aussi peu de célébrité qu'il y était entré. » Et Beuchot, toujours impitoyable pour un pauvre diable qui s'attendait à un résultat bien différent, aggrave encore d'une malicieuse variante une trop réelle constatation : « La détention de Rozoi ne lui donna aucune importance dans le monde », remarque le judicieux philologue, en s'élevant contre cette proposition mal fondée « qu'un mauvais ouvrage suppose toujours de l'esprit, car, dit La Harpe, ceux de M. Durozoi supposent le contraire[3] ».

Mais notre auteur était trop infatué de son mérite, et en même temps trop pressé par la nécessité de produire, pour ne pas reprendre immédiatement la plume, toutefois avec plus de circonspection que par le passé; car s'il dut un jour franchir de nouveau le pont-levis de la Bastille, ce ne fut certes plus sous la conduite de d'Hémery, ni d'un autre policier.

Parmi les travaux qu'avait interrompus son internement, il en était un surtout dont l'achèvement lui tenait à cœur : les *Annales de la Ville de Toulouse*, pour lesquelles il avait sollicité et obtenu de nombreuses souscriptions. Commencée avant 1770, cette publication ne put être terminée qu'en 1776. « Elle lui valut, dit l'abbé Sabatier de Castres, le titre de citoyen de Toulouse, bien que ce fût une compilation bigarrée et farcie de réflexions parasites, constamment exprimées avec une emphase ridicule et une mortelle pesanteur. »

Les quatre énormes in-4° qui la composent[4] et qui sont dédiés au Dauphin, forment, en effet, une masse indigeste, incohérente,

1. Voir les notes 1 et 2 de la page 235.
2. Lombard de Langres, *Mémoires de l'exécuteur des hautes-œuvres* par Grégoire, Paris, 1830, p. 37.
3. Biographie Michaud : Rozoi (de), article Beuchot.
4. Ils se trouvent à la Bibliothèque de l'Arsenal (catalogue de l'Histoire).

confuse, chaos formidable où s'entassent, sans ordre ni critique, des documents de toute nature, dont la lecture est pénible et devient fastidieuse. Il est cependant, au milieu de ces broussailles, quelques clairières, où l'esprit peut se reposer, se détendre, goûter même une certaine gaîté : c'est quand Rozoi prend en main la défense de son œuvre violemment attaquée par des confrères, peut-être jaloux de la confiance inébranlable dont les Toulousains, et les Capitouls en tête, honoraient les gigantesques efforts de leur annaliste. Ainsi, dans la préface du tome III, cet historien de circonstance plaide énergiquement *pro domo*. Il n'a « rien négligé », déclare-t-il non sans fierté, pour « rendre ce volume aussi intéressant que curieux »; et il s'indigne que des malveillants aient tenté d'inspirer de la « méfiance aux souscripteurs », en raison de retards subis dans la publication de l'ouvrage, retards sur lesquels il s'abstient d'ailleurs de fournir la moindre explication. Par contre, il est sans pitié pour les « imbéciles » qui osent prétendre que son livre est tout simplement « une répétition de Lafaille, ce gothique écrivain ». Heureusement pour lui, Toulouse a su reconnaître l'importance d'un tel travail, en l'admettant au nombre de ses « citoyens »; et Rozoi cite modestement (t. IV, p. 406) « l'extrait des registres de l'Académie royale de Peinture, Sculpture et Architecture de Toulouse, du 31 janvier 1773, qui le nomme associé-correspondant historique de l'Académie, déjà citoyen de Toulouse par le choix libre du Conseil de Ville[1] ».

Mais ces satisfactions d'amour-propre ne suffisaient pas à guérir les piqûres d'épingle, ou les coups de massue que prodiguaient à l'homme le plus vain de la terre les « imbéciles » et les « malveillants ». L'un de ces derniers avait, plus que tout autre, le privilège de l'exaspérer, Palissot, qui l'avait si malicieusement fait naître à Montmartre, jadis le domaine des Aliborons, aujourd'hui le Parnasse de nos futurs Académiciens. N'avait-il pas défini Rozoi, dans le *Choix des Mémoires littéraires* dont il accompagnait la *Dunciade*, « le plus obscur des écrivains de ce catalogue et le seul qui puisse rendre problématique cette maxime de Boileau :

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire? »

Aussi, sur le bruit que Palissot allait publier une nouvelle édition de la *Dunciade*, Rozoi, peu de jours avant de prendre le

1. L'*Avant-Coureur*, qui est, en réalité, une feuille d'annonces, parle en 1771 (p. 511) des *Annales de Toulouse*, comme « d'un ouvrage semé de réflexions dictées par l'amour de la patrie et de l'humanité. Le style en est, en général, noble, élevé, mais quelquefois un peu trop oratoire. »

chemin de la Bastille, avait-il présenté au Chancelier, une requête appuyée, disait-il, par plusieurs de ses confrères, pour interdire à l'auteur satirique la réimpression de son libelle diffamatoire. Mais lorsqu'il avait dû, sur l'invitation de Sartine, justifier devant lui le bien-fondé de cette imputation, il s'était trouvé seul, à l'audience du lieutenant de police, accusant « ses camarades de l'avoir lâchement abandonné[1] ».

Cet insuccès n'avait réussi qu'à l'irriter davantage contre Palissot. Dans le paroxysme de sa colère, le jour de son arrestation, il prétendit qu'il avait été dénoncé par l'auteur de la *Dunciade*[2]. Mais l'opinion publique ne fut pas de cet avis : par contre, elle avait attribué à Palissot une « parodie » du Mémoire adressé par Rozoi au chancelier, parodie intitulée : *Requête de plusieurs grands hommes à M. le lieutenant-général de police contre la « Dunciade » de M. Palissot.* C'était une plaisanterie agréable, de bon ton, qui n'était certes pas dans la manière de l'auteur, pour qui l'on revendiquait la paternité de cet opuscule[3]. Et, cette fois, l'opinion publique avait tort, car la *Requête* était de « M. François de Neufchateau, actuellement avocat au Parlement de Paris[4] ».

Rozoi avait eu d'autres mécomptes à sa sortie de la Bastille. Comme il l'avait craint, il n'avait pu se débarrasser de son bagage dramatique. *Azor* ou les *Péruviens* n'avait su trouver un théâtre qui lui donnât l'hospitalité. Et, pour n'en pas priver ses contemporains, l'auteur avait dû lui assurer le sort dont avaient déjà bénéficié les *Décius français*; il l'avait fait imprimer[5], en le précédant d'une dédicace à la marquise de Villeroy et d'un « Discours préliminaire », où, tout en se recommandant de l'esthétique de Voltaire, il formulait ses théories personnelles sur l'avenir et sur la régénération de l'art dramatique. Il avait exposé, par la même occasion, l'affabulation de sa tragédie qui mettait en vedette les trois principaux caractères de la pièce : un prince malheureux, modèle de toutes les vertus, condamné à l'exil; un monarque, victorieux, « politique délié et sourdement cruel »; un vaillant général, conspirateur hardi autant qu'expérimenté, ambitieux et dépourvu de sens moral. C'étaient Azor, roi imaginaire du Pérou détrôné et conduit en Espagne; l'empereur Charles-Quint; et Pizarre, le *conquistador*. Rozoi faisait discourir, ensemble ou

1. *Mém. secrets de Bachaumont*, t. XIX, 11 juin 1770 et suiv.
2. *Id.*, 11 juin 1770.
3. *Id.*, 9 juillet.
4. La *Dunciade*, édition de 1773, t. I, p. 324
5. *Azor* ou les *Péruviens*, tragédie en 5 actes par M. de Rozoi, Genève et Paris, 1771.

séparément, les trois personnages, à travers une intrigue amoureuse, où l'auteur « avait lié au sujet » une conspiration tramée par Pizarre, pour se rendre maître absolu du Pérou.

La tragédie commençait à la façon racinienne. Charles-Quint s'adressait à son confident :

Cher Guzman, dans mon cœur viens descendre avec moi.

Opération évidemment des plus délicates : mais ce confident était sans doute de la race de ce Guzman, qui ne connaissait pas d'obstacles.

Au dénouement, Azor succombait, mortellement frappé; et la belle Zulmire, restée fidèle au roi des Péruviens, allait rejoindre son amant « dans la nuit éternelle », trompant ainsi les espérances amoureuses de Charles-Quint, qui s'écriait :

Elle expire!... Ah! Grand Dieu! Si l'amour m'est funeste,
Ma haine au moins triomphe et tout le fruit m'en reste.

La versification des cinq actes d'*Azor* ne diffère pas sensiblement des échantillons que nous venons d'en citer, et nous comprenons qu'elle n'ait pas fait naître de folles espérances dans l'esprit des sociétaires du Théâtre-Français.

Pour les mêmes raisons, Rozoi dut vraisemblablement garder en portefeuille la comédie à laquelle s'intéressait la marquise de Villeroy et les deux opéras qui n'attendaient plus qu'un impresario complaisant.

Il ne restait donc plus à Rozoi, pour toutes ressources, avec l'*Histoire de Toulouse*, que le *Journal Helvétique*, dont il avait assumé la rédaction peu de temps avant son entrée à la Bastille.

Ce n'était pas, du reste, la première fois qu'il abordait la carrière du journalisme. Déjà, en 1765, il s'était risqué sur ce périlleux terrain, sous les auspices de M^me^ de Maisonneuve, un bas-bleu qui avait assurément plus d'entregent que de littérature. Elle avait, en 1759, sinon fondé[1], du moins subventionné le *Journal des Dames*; et, six ans après, elle présentait à Louis XV le numéro d'avril 1765, et par la même occasion ses collaborateurs, qu'elle vantait avec emphase, entre autres « M. de Rozoi dont l'ambition littéraire semblait vouloir suffire aux projets les plus vastes » : on ne pouvait définir plus exactement une activité dévorante, trop fébrile pour n'être pas stérile. Nous avons parcouru les cahiers dont se compose le *Journal des Dames*, de

1. C'était un .... homme qui avait fondé cette revue, M. de Campigneules.

1759 à 1778, et surtout en 1774, époque à laquelle Rozoi fut spécialement chargé de la direction de l'entreprise. Nous n'avons trouvé aucune pièce portant sa signature. Le *Journal des Dames* justifie d'ailleurs son nom : il ne contient que des œuvres féminines.

Quant au *Journal Helvétique*, tous les matériaux et tous les documents, nécessaires à sa composition, étaient réunis, quand son rédacteur avait été enlevé de son domicile de la rue Beaurepaire par l'inspecteur d'Hémery. Le dossier de Rozoi nous fournit des renseignements précis à cet égard. La traduction des Satires de Juvénal par Dussault, prenait place en partie dans le *Journal Helvétique*; puis, pour alimenter ce périodique, Rozoi puisait largement dans son propre fonds. Il avait réédité, en 1769, son premier volume de poésies, qu'il avait enrichi de pièces nouvelles, fables, contes, épîtres; et grâce au concours de son secrétaire Baumier, qu'il recevait fréquemment à la Bastille, il avait pu soutenir le journal, jusqu'à l'heure où il avait recouvré sa pleine et entière liberté; car cette feuille vivait encore en novembre 1770 et toujours sous la direction de Rozoi. Les *Mémoires de Bachaumont* parlent, avec une certaine bienveillance, du *Journal Helvétique*[1]. Ce périodique, dit la gazette *de la Paroisse*, « commence à faire bruit.... Destiné à traiter de matières scientifiques, il était monté jusqu'ici sur un ton très grave... il le conserva dans les articles étrangers. » Par contre, la rubrique, réservée à la France, se présente sous un aspect bien différent; et les *Mémoires de Bachaumont*, y remarquent, en effet, depuis le mois de septembre, « une touche nationale annonçant la correspondance d'un homme d'esprit très au fait des anecdotes littéraires et qui n'ignore pas que la méchanceté est l'âme de ces feuilles éphémères ». Le journal de M^me^ Doublet le savait mieux que personne; mais il ne voulait pas admettre que Rozoi, quoique « rédacteur en titre », eût assez de malice pour être une mauvaise langue; il préférait croire qu'il avait un associé dont « la plume brillante saupoudre le tout d'un sel léger et piquant ».

Mais il semble que ce précieux auxiliaire, si tant est que ce ne soit pas Rozoi lui-même, ait prodigué ses condiments en pure perte, car le silence ne tarde pas à se faire autour du *Journal Helvétique*.

Toutefois Rozoi, qui avait mordu au fruit de l'arbre de la

1. *Mém. secrets de Bachaumont*, t. XIX, 8 nov. 1770. Nous n'avons trouvé qu'un exemplaire du *Journal Helvétique*, dit *Journal de Neuchâtel* : il porte la date de 1782 et se trouve à la Biblioth. de l'Arsenal.

science du bien et du mal, ne devait pas en désapprendre le goût. Nous avons vu qu'en 1774 il dirigeait le *Journal des Dames*.

Dans cette même année, il s'était assuré, par un ingénieux subterfuge, la rédaction du *Gazetin du patriote*, ou *Annonces des naissances, des mariages et des morts*, qu'il estimait la plus belle pensée de sa vie littéraire. Comme le disaient les *Mémoires de Bachaumont* [1], avec leur malignité coutumière, « le sieur Durosoy, après avoir échafaudé l'édifice de sa gloire très fragile, commençait à songer au solide ». Aussi, dans un prospectus, où sa faconde tournait au lyrisme échevelé, prétendait-il démontrer que « ses feuilles volantes étaient plus essentielles que les registres publics où, de tout temps, sont consignés les époques importantes de la vie de chaque citoyen ». Il veut, « ce grand politique », que chaque province ait son Gazetin. Le premier numéro devait paraître le mardi 15 mars et « ainsi successivement tous les mardi et samedi chaque semaine », pour « Paris et sa banlieue ».

Evidemment, cette publication n'avait en soi rien de bien attrayant. Rozoi en convenait volontiers, mais son propre fonds, à lui, n'était-il pas assez riche pour suppléer à l'aridité et même à l'indigence de cette gazette d'état civil? D'ailleurs, dans le début, n'avait-il pas promis formellement aux souscripteurs monts et merveilles, en ce langage fleuri et allégorique, dont s'émaillait sa prose, souvent plus poétique que ses vers :

> La première beauté qui vit un *rosier* (un nom presque semblable au sien) pendant l'hiver, dut dédaigner cet arbrisseau informe : aux premiers jours du printemps, elle dut fuir une tige qui ne pouvait se couvrir de feuilles, sans s'armer d'épines. Au mois de mai, la reine des fleurs vint à éclore. Hiver, épines, tout fut oublié. En talents, en ouvrages, en établissements, voilà l'histoire du Génie ou du zèle.

Or, dans le premier numéro du *Gazetin* et dans ceux qui suivirent, le concours *génial* du rédacteur, ou son *zèle* infatigable, ne paraît s'être borné qu'à un bien médiocre effort. De loin en loin, le décès d'un grand personnage ou d'un... illustre inconnu — celui-ci pour des raisons qu'on ignore mais qu'on peut pressentir — s'accompagne d'un éloge plus ou moins hyperbolique. En vain, Rozoi avait-il sollicité la collaboration des artistes « qui président aux enfantements ». Personne ne répondit à son appel. Et le *Gazetin du patriote* vivait depuis trois mois à peine, que la France laissait piteusement tomber une feuille « qui aurait pu être

1. *Mém. secrets de Bachaumont*, t. XXVII, 10 mars 1774.

un véhicule pour l'honnêteté publique ». Ce fut la dernière oraison funèbre prononcée par son rédacteur.

D'autres causes n'avaient pas été étrangères à cette fin prématurée. La baronne de Tott, qui avait fondé le *Gazetin du patriote*, à l'aide de souscriptions particulières, s'était heurtée, avant même qu'il ne parût, à une opposition catégorique de M. de Courmont, propriétaire du privilège des *Petites Affiches*. Celui-ci n'admettait pas le sous-titre du *Gazetin*. M^me^ de Tott vint à mourir. Sa succession hérita... du conflit. Entre temps, Rozoi, qui se disait ami de la baronne, avait offert aux souscripteurs le privilège d'un « papier public », dont il était bénéficiaire, et, grâce à cette substitution, leur avait adressé, en sa qualité de rédacteur, le *Gazetin du patriote*. Peu de temps après, il avait été tracassé par un autre confrère spécialiste, le *Nécrologe*; et, vraisemblablement, toutes ces menaces de procès, non moins que la pauvreté du périodique qu'il dirigeait, en avaient précipité la chute [1].

PAUL D'ESTRÉE.

(*A suivre.*)

1. Biblioth. de l'Arsenal, H, 18 695 *ter* I. *Gazetin du patriote* ou *Annonces*, etc... *Dédicace* ou plutôt Envoi autographe, non signé, de Rozoi au duc de la Vallière. Cet exemplaire contient les 23 numéros.

UN HUMANISTE AMI DE RONSARD
PIERRE DE PASCHAL, HISTORIOGRAPHE DE FRANCE

(*Suite*[1].)

Paschal se trouvait à Paris, au carnaval de 1553, lors de la représentation fameuse de la *Cléopâtre* de Jodelle, en l'hôtel de Reims, devant le Roi, bientôt suivie de celle du collège de Boncour, que Pasquier a si bien contée : « Toutes les fenestres estoient tapissées d'une infinité de personnages d'honneur, et la cour si pleine d'escholiers que les portes du collège en regorgeoient... et les entreparleurs estoient tous hommes de nom, car mesme Remi Belleau et Jean de la Péruse jouoient les principaux rollets[2]. » Notre humaniste assista au festin d'Arcueil, où les poètes fêtèrent le succès d'un des leurs, et il a l'honneur de figurer dans les *Déthyrambes à la pompe du bouc de Jodelle, poëte tragique*, au cours de l'énumération, tant de fois citée, des participants de la fête joyeuse :

Tout forcené à leur bruit je fremy;
J'entrevoy Baïf et Remy,
Colet, Janvier et Vergesse et Le Conte,
Paschal, Muret et Ronsard, qui monte
Dessus le bouc qui, de son gré,
Marche afin d'estre sacré
Aux pieds immortels de Jodelle,
Bouc le seul prix de sa gloire eternelle,
Pour avoir d'une voix hardie
Renouvellé la tragédie[3]...

Les *Folastries*, où figure l'amusante pièce, ont paru sans nom d'auteur; mais, la même année, Ronsard, publiant avec quelques odes récentes la deuxième édition des *Amours*, introduit le

1. *Revue d'histoire littéraire*, p. 33.

2. Les frères Parfaict, citant Pasquier, ont fourni la fausse date de 1552, qui a trompé jusqu'à nos jours. M. Gustave Lanson, dans son article sur les *Origines de la tragédie classique en France* (*Revue d'hist. litt.*, 1903, p. 187-190 et 195) et M. Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, p. 100, et *La vie de P. de Ronsard (de Binet)*, p. 154, ont reporté à 1553 cet intéressant épisode de notre histoire littéraire.

3. *Livret de Folastries*, publié sur l'édition originale de 1553, par Ad. van Bever. Paris, 1907, p. 93. Je dirai ailleurs pourquoi je ne puis me rallier à l'avis de M. Laumonier, qui maintient ce poème dans l'œuvre de Ronsard.

nouvel ami dans une réunion d'un caractère plus sérieux. C'est celle de la « chère bande » idéale, choisie pour aller vivre aux *Iles fortunées*, parmi le repos et la solitude consacrée aux Muses. Le texte original du poème dédié à Muret porte en bonne place le nom de Paschal, disparu des éditions suivantes :

> Je voy Baïf, Denizot, Tahureau,
> Mesme, du Parc, Bellai, Dorat et celle
> Troupe de gens que devance Jodelle.
> Ici Maclou, là Castaigne conduit,
> Et là j'avise un grand peuple qui suit
> Notre Paschal[1]....

Au mois d'août de cette année mémorable, comme Denys Lambin suit la Cour aux environs de Paris, avec le train du cardinal de Tournon, il fait la rencontre de Paschal, qu'il a dû connaître à Toulouse. Il écrit aussitôt à Ronsard la conversation qu'ils ont eue à son sujet et l'immense admiration qu'ils ont exprimée pour ses œuvres. La lettre doit être remise au maître par Paschal lui-même : *Tu per me quod de te fuerimus locuti ignorabis.... Sed, si scire vis, Paschasium habes hunc ipsum qui hanc a me epistolam quam tibi redderet expressit. Urge ut sermonem illum ipsum tibi exponat. Nunquam faciet, si hominem bene noui : inest enim in eius fronte et oculis pudor ille ingenuus, doctrina et literis.... dignus*[2]. On est surpris de ce dernier détail, qui indique un Paschal discret et réservé dans son enthousiasme; la lettre de Lambin atteste, en tout cas, qu'on le tient pour un familier de la « brigade ».

C'est le moment où s'étend avec rapidité la renommée de Pierre Ronsard et où la France littéraire se prend tout entière à l'acclamer. Il y en a une preuve, entre bien d'autres, dans l'anecdote des Jeux Floraux, à laquelle se trouve mêlé le nom de Paschal. Un passage ampoulé et inexact de Claude Binet raconte comment son maître « reçeut de Tolouze une gratification, non seulement libérale, mais qui temoignoit le bon esprit et jugement de ceux qui l'offroient et le mérite de celuy qui la recevoit »; ce fut le prix de l'églantine des Jeux Floraux, « instituez par

1. Texte publié par M. Laumonier (*Revue d'hist. litt.*, 1905, p. 249). Il est tiré des *Amours* de 1553, achevés d'imprimer le 24 mai et accompagnés de quatre pièces « non encor imprimées », dont *Les isles fortunées*. L'énumération a souvent changé, suivant la fantaisie de Ronsard. Cf. Blanchemain, t. VI, p. 173. En 1560, le nom de Paschal est remplacé par celui de Magny.

2. Lettre de Lambin à Ronsard (VI *Id. Sextil.*), publiée par M. Henri Potez dans la *Revue d'hist. litt.*, 1906, p. 498.

ceste noble dame Clemence Isore »[1]. Binet fait honneur à Pibrac de cette initiative ; il semble bien qu'elle revient plutôt à Paschal, si l'on interprète le texte de la délibération du Collège de rhétorique de Toulouse, du 3 mai 1554 : « Quant à la fleur de l'églantine, fut par commun advis et délibération arresté qu'elle seroit adjugée à M. Pierre de Ronsard, poëte ordinaire du Roy nostre sire, pour excellense et vertu de sa personne, et que la dicte fleur soit augmentée de prix selon ce qui seroit advisé, laquelle luy seroit envoyée et portée en la court, et en son lieu seroit reçue et acceptée par M. Pierre Pascal, docteur et maistre en la dicte science. » Le greffier consigne en son livre rouge qu'il a délivré, dans la séance solennelle de l'année, « la fleur de l'églantier audict Paschal, tenant lieu du sieur de Ronsard poëte[2] » Malgré l'accomplissement de cette formalité, dans la séance annuelle où le Collège reçut les remerciements des précédents lauréats[3], la fleur réservée à Ronsard ne fut point envoyée ; mais, l'année suivante, par délibération commune du Collège et des Capitouls, convertissant et augmentant le prix de l'églantine, on fit exécuter par un orfèvre de la ville une Pallas d'argent, qui prit le chemin de Paris. Ronsard adressa ses remerciements pour un don qui paraît lui avoir été agréable, et qu'il offrit, à son tour, au roi Henri II. On a six courtes pièces latines de Du Bellay, consacrées à célébrer le présent d'une ville lettrée et sa destination dernière[4] ; elles prouvent l'intérêt que prit à cet hommage l'entourage du poète, et contrastent avec le dédain affiché, quelques années plus tôt, dans le manifeste batailleur de la *Deffense*, pour ces Jeux Floraux de Toulouse, bons tout au plus, semblait-il, à couronner des « épisseries » et à soutenir les vieilles formes désuètes de notre poésie[5].

Cet épisode, qui prouve tout au moins que Paschal savait être agréable aux gens, n'a laissé chez Ronsard aucun sentiment de

1. *La vie de P. de Ronsard*, éd. Laumonier, p. 23, et l'annotation, p. 146-150.

2. Du Mège, *Histoire des institutions de la ville de Toulouse*, t. IV, p. 310 (cité par M. Paul Bonnefon, p. 39). J. de Lahondès, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, année 1908, p. 183-185. Les documents de ces deux publications se complètent sur notre sujet.

3. Voici ces noms sans gloire, cités par Du Mège : Roguiéris, Moëan et Podius. Le voisinage est singulier pour Ronsard.

4. *Poemata*, Paris, 1558, fol. 26 v° à 28 : *In Mineruam argenteam à S. P. Q. Tholosano Petro Ronsardo ludis Floralibus decretam et posteà ab ipso Ronsardo Herrico Regi Christianiss. dicatam.* On notera surtout la pièce qui commence ainsi :

Cur, Ronsarde, nouo atque inusitato
Decreto tibi nobilis Tholosa
Caelatam modò detulit Mineruam?
Vt qui scilicet usitata Gallis
Sic uestigia linquit....

5. *Deffence et Illustration*, l. II, ch. IV.

reconnaissance. Il l'oublie naturellement, le jour où il lui convient de faire un récit satirique de la conduite adoptée par son ancien ami pour se faire bien venir des poètes. On ne peut peindre avec plus de férocité qu'il ne le fait, dans son latin inédit, l'indiscrétion et les flagorneries usitées quelquefois entre gens de lettres :

Interim in amicitiam Poetarum, siue quid Graece, siue quid Latine aut Gallice scribentium, importuno ambitu sensim irrepens, seipsum insinuerat, neque eorum quisquam euadere potuit, quin suum nomen immensis laudibus et pene portentosis ignominiose extortis, posteritati commendaret. Ronsardus primum, impudentissimis iisce laudationibus ad taedium et nauseam usque et usque efflagitatis, malo daemone initium dedit, quem deinceps secuti sunt Bellaius, Iodellus, Bellaeus, Thiartus, Denisotus et alii innumeri eodem veneno infecti, quos numerare infinitum esset. Nemo ea tempestate, qui studio sibi famam aliquam comparasset, Luteciam ingressus est, a quo in ipso etiam poetarum limine impudentissimum non efflagitaret testimonium, illum per Deos Immortales, per manes paternos obsecrans ut variis laudibus Paschasium astris insereret[1].

Quels que soient les procédés, ils ne laissent pas de réussir. Les poètes commencent à célébrer Paschal, à l'exemple du maître. Du Bellay, qui lui fera la part si belle dans les *Regrets*, lui dédie, dès 1553, un sonnet où il lui confie ses ennuis de plaideur au Palais et son labeur de traducteur du VI[e] livre d'*Enéïde*,

Qu'après Maron ton Du Bellay te chante.

La petite pièce commence d'un ton qui est tout pareil à celui de Ronsard :

Docte Paschal, honneur de la Garonne,
Qui, retraçant d'une diuine main
Les plus beaux traicts du mieux disant Romain,
T'es mis au chef la plus docte couronne[2]....

Jacques Tahureau compose une longue épître *A Pierre de Paschal et aux dieux en sa faveur*. Que glaner dans ces trois cents vers, où l'éloge du « divin Paschal » et l'analyse de son fameux

1. On remarquera la façon dont Ronsard parle de lui-même, au milieu de ses compagnons, Du Bellay, Jodelle, Belleau, Pontus de Tyard et Nicolas Denisot.

2. Du Bellay, *Œuvres poétiques*, éd. Chamard, t. II, Paris, 1910, p. 284 (éd. Marty-Laveaux, t. II, p. 141). La date est établie par M. Chamard, *Joachim du Bellay*, p. 248.

discours de Venise s'entremêlent de prolixes évocations mythologiques? Celle-ci a le mérite de quitter l'Olympe :

> Je voy, je voy desjà près des belles fontaines
> S'assembler les beautez des nimphes Tholozaines;
> Je les voy, ce me semble, aux bords des cleres eaux,
> Tortiller de leurs doys mille odorans chapeaux
> De fleurettes d'eslite, et toutes faisans feste
> A Paschal, à l'envy luy en couvrir la teste[1]....

Loys le Caron nomme l'humaniste parmi les nobles esprits.

> Qui ont rendu au François
> Un vaillant brüit eternel[2].

Mais, c'est surtout Olivier de Magny qui donne à Paschal dans ses poésies une place considérable et, comme il l'avoue lui-même, un peu encombrante. Leur caractère autant que leur origine les prédisposait à la sympathie. Sans diminuer le charme personnel du poète quercinois, qui se dégage encore de son œuvre lyrique, on ne peut méconnaître qu'il ait été fort habile à bien aménager son destin. Il y a en lui le plus aimable des cadets de Gascogne, qui a reconnu dans Paschal un frère et a dû lui rester fidèle. Venu fort avant lui à Paris, il fut adopté de bonne heure par la Brigade de Ronsard. Il commença, dès l'âge de vingt-trois ans, d'édifier sa fortune littéraire sur le recueil de ses *Amours* et aussi sur le souvenir de son maître, le célèbre aumônier de François I^er^, un des amis de la reine de Navarre, Hugues Salel, abbé de Saint-Chéron, dont il avait été plusieurs années le secrétaire. Le titre même des *Amours* du jeune poète de Cahors annonce des vers inédits de Salel, qu'il a crû pouvoir joindre à ses propres œuvres[3]. La précaution était ingénieuse, et les vers liminaires, dont il fut honoré avec une abondance extraordinaire, attestent qu'il tira profit de la mémoire respectée de l'helléniste, sous le nom duquel il abritait ses débuts. Il préparait en même temps l'édition des livres X et XI de l'*Iliade*, traduite par Salel. Cette publication, destinée à compléter celle des dix premiers livres mise à l'impression du vivant de l'auteur, témoignait à nouveau du culte que Magny lui

1. *Les premières poësies de Iaques Tahureau*, Poitiers, 1554 (dans les *Poésies de J. Tahureau*, éd. Blanchemain, Paris, 1870, t. I, p. 75-91). Le poème, dont Colletet parle avec un éloge qui surprend, fait allusion au procès de Paschal, ce qui sert à en dater la composition.

2. *La Poësie*, Paris, 1554, fol. 47 v°.

3. *Les Amours d'Olivier de Magny Quercinois, et quelques odes de luy. Ensemble un recueil d'aucunes œuvres de Monsieur Salel, abbé de Saint-Chéron, non encore veües*. Paris, Est. Groulleau, 1553. Le privilège est du 18 mars 1552.

gardait, ainsi que de la part prise à ses derniers travaux. Il y joignait un *Tombeau* de Salel, où il avait su grouper de beaux hommages posthumes, parmi lesquels un poème de Ronsard lui-même[1]. Paschal y figurait par une simple épitaphe latine, rappelant surtout la retraite à Chartres et les dernières années du traducteur de l'*Iliade* : HVGONI SALELLIO CADVRCO, *qui ex regia mortuo Francisco, ut se totum otio et doctrinae dederet, Carnutum venit, ubi aliquot post annos diuturno et mortifero morbo affectus de vita placide et constanter decessit. Anno a salute mortalibus restituta M.D.LIII. Vixit an. XLIX, men. VI.* C'est le ton des inscriptions relevées par l'auteur sur les tombes italiennes de l'époque ; Pascal se plaira à en composer d'autres, et celle qu'il fera pour Joachim Du Bellay est vraiment un modèle du genre. Au reste, cette sorte de travail coûte moins qu'un long ouvrage et nous savons qu'il aime éblouir ses contemporains à peu de frais. Le jeune éditeur le faisait remercier ainsi par « l'ombre de Salel » :

Je te veux dire aussi comme je vien d'entendre
Le Ciceron Paschal, qui daigne sur ma cendre,
Tesmoignant mes vertuz, respandre de sa main
Les tresors plus divins de son parler Romain[2]....

Magny célébrait encore l'orgueil qu'il ressentait de cette amitié nouvelle, dès la première ode qu'il imprimait après ses sonnets. D'après lui, Paschal a attiré les regards du Roi, l'estime du poète de la Cour, Mellin de Saint-Gelais, et Toulouse est de plus en plus fière d'un fils aussi glorieux :

Ia désia ie voy ce grand Roy,
Ce grand Henri, Dieu de la France
S'apriuoysant dessous la loy
De tes escritz pleins d'excellance;
Ie voy comme beant il fait
Jugement saint de ta doctrine,
Et comme il estime parfait
L'enfantement de ta poitrine.

Ie voy le mignon d'Apollin,
Celuy qui repaist son oreille,
Le graue-doux sauant Mellin
Tout rauy de ceste merueille;

1. *Les unzieme et douzieme livres de l'Iliade d'Homere, traduictz de grec en françois par feu Hugues Salel... avec quelques vers mis sur son tombeau par divers poëtes de ce temps*, Paris, Sertenas, 1554. Le privilège est du 25 juillet 1554, et la dédicace est faite à Jean d'Avanson. Cf. l'édition des *Souspirs* par E. Courbet, p. xij, et Jules Favre, *Olivier de Magny*, Paris, 1883, p. 45-49.

2. *Odes*, éd. E. Courbet, Paris, 1876, t. I, p. 58 (à Monsieur d'Avanson).

Ie voy son esprit et ses yeux
Fichez d'un trauail qui recrée
Sur le distillant gracieux
De ta langue docte-sucrée....

Ie voy Garonne desborder
Orgueilleuse de sa victoire,
Et auec Tholose acorder
L'hinne consacré de ta gloire;
Ie voy encor les Seurs au bal,
Mignardans un chant délectable
Qui ne resonne que Paschal,
Leur cher Paschal inimitable[1]....

La dédicace des *Gayetez* constitue un nouvel hommage[2]. Le recueil a une réputation fâcheuse, qu'il ne justifie qu'à demi, car le ton lascif y est assez rare et, pour peu qu'on ait feuilleté une certaine littérature latine de la Renaissance, on est porté à moins de sévérité pour cette gaîté gauloise et plutôt bachique. La pimpante pièce des *Martinales*, qui ne serait point indigne de la veine plaisante de Ronsard, désoblige à peine un instant les chastes oreilles. Paschal y paraît plusieurs fois, dans les attitudes les plus joviales, mêlé à ce groupe d'amis réunis autour de François de Charbonier et de sa « nynfe geolière » pour fêter Bacchus, « le bon Denis, le bon père », sous la treille du cabaret parisien. La compagnie est au rendez-vous, et la faim l' « espoinçonne »; la perdrix se dessèche sur la broche, parce que Paschal est en retard; il arrive, s'excusant sur la pluie « qui l'a moitement trempé ». On se met à table, le garçon passe « l'aiguière lavandière » et, tandis qu'on attaque les viandes et que Charbonier découpe le « poulastre indien », Magny entonne l'éloge des convives :

Dieu gard Paschal, qui les Graces
Par leur trasses
Suyt tousiours d'un libre pas...
Voyez Paschal notre guide
Comme il vuyde
Ce verre plein de vin blanc....

Les belles Muses ne sont point oubliées, non plus que les maîtres absents. Magny évoque le « Pétrarque Vendomois », rappelle le festin d'Arcueil, et tous boivent en chœur « à ce tout divin

1. *Amours*, éd. E. Courbet, Paris, 1878, p. 92-94. Les « Seurs au bal » sont les Muses. L'ode a, bien entendu, une strophe consacrée à Durban.
2. Voir plus haut, p. 34.

Jodelle », s'essayant à vider le pot à la ronde, avalant « au tire-ligot » le malvoisie

Et ce bon gros vin de grave
Qui les lave
De tristesse et de tourment...
Paschal enseigne et radresse
De la presse
Ceulx qui faillent en cecy,
Et nous monstre la maniere
Taverniere
D'escarbouiller le soucy.
Voyez le comme il enserre
De ce verre
Les despouilles dedans soy,
En l'honneur de son Oreste
Tout celeste,
Son Durban à qui ie boi[1]...

Tout cela est innocent et joyeux, dans une tradition qu'on sait assez être nationale; Ronsard n'a point dédaigné d'y accorder sa poésie, et son élève ne se montre pas trop inférieur à lui. Il peint assez vivement un Paschal de belle humeur, hors du ton gourmé de pédant, qu'il reprend ailleurs avec son latin et qu'il sait afficher en d'autres lieux. Ses amis s'entendent à merveille à soutenir son ambition déjà en bataille et à le pousser dans le monde. Il faut s'adresser au recueil des *Odes* d'Olivier de Magny pour savoir jusqu'où monte, chez un poète d'alors, l'hyperbole de l'amitié. Mis au net en 1557, il contient des pièces de plusieurs époques; mais c'est encore du temps où Paschal n'est revêtu d'aucune charge que date le livre II, qu'il remplit presque entièrement.

Un procès qu'il soutient à Paris, devant le Grand Conseil du Roi, et qui paraît le préoccuper vivement, fournit matière à trois longues odes adressées à M. d'Avanson, premier président au Grand Conseil du Roi, à Jean Bertrand et à Nicolas Compain, conseillers l'un et l'autre au même conseil, toutes « en faveur de Pierre de Paschal ». Le poète y décrit les tourments du plaideur, « son front qui trop se ride », sa face « trop humide »; il dit comment se lamentent ses amis

1. *Gayetez*, éd. E. Courbet, p. 64, 65, 70, 72. La date est donnée précisément par le motif du retard que met Paschal à rejoindre la compagnie :

Paschal, qui plus la decore,
Est encore
Par la ville à son procès....

Et la docte Tholoze encore,
Qui par l'honneur de son sçavoir
Tant d'honneur se sent receuoir
Qu'en l'honorant elle s'honore.
Je cognoy parmy cette bande
Son Durban, le mignon des Dieux...
Je voy Panjas, qui ieune d'ans
Deffie la mort et le temps,
Tumery, Reuergat, la Roze,
Mon Dubuix et ton Charbonier,
Qui se tient ainsi le dernier
Pour lécher les vers qu'il compose[1].

Cette énumération figure dans l'ode à J. d'Avanson; l'ode au conseiller Bertrand annonce à ce magistrat que Paschal a pris en main l'éloge de l'illustre famille à laquelle il appartient, et qu'il va célébrer dans la langue « du mieux disant Romain » :

Je rencontray l'œuvre latine,
Ainçois de Paschal les torrentz,
Plains d'éloquence et de doctrine
Qui bruyoient l'honneur des Bertrandz...
Qui peut mieux d'une docte langue
Ou parmy les Muses au bal
Donner l'âme à quelque harangue
Ou chanter des vers, que Paschal?
Paschal que les Graces chérissent,
Paschal que les Muses nourrissent[2]....

Ce nourrisson des Muses, si dévoué à la famille des Bertrand, mérite assurément que le conseiller prenne soin

D'arrester viste une ordonnance
Qui iuge le droit de Paschal.

Un tel geste serait digne de la gloire d'un homme docte et ami des lettres, qui se fait

Bien aymer des Cygnes parfaitz,
Des Cygnes qui sont les Poëtes....

Les mêmes adjurations sont adressées au conseiller Nicolas Compain, à qui l'écrivain promet de chanter son los sur la Seine, le Lot et la Loire, à la manière des anciens, c'est-à-dire de façon pindarique, « tout ainsi que notre Ronsard »[3]. L'ami, soutenu de

1. *Odes*, t. I, p. 88-89. C'est le groupe toulousain de Paschal; les *Martinales* l'ont montré à Paris dans un autre groupe avec Magny, Charbonier, Cappel, Navières, etc.
2. *Id.*, t. I, p. 102.
3. *Id.*, t. I. p. 111-112. Le sonnet XCII des *Souspirs* mentionne avec Paschal le même conseiller au Grand Conseil.

cette façon originale auprès de ses juges, gagna-t-il ce fameux procès? On aime à le penser; mais il obtint, fort peu de temps après, un succès bien plus considérable. Dans la dernière ode du livre, Magny instruit la postérité de la nouvelle dignité de son héros. Elle a pour titre : *Sur son partement de France pour aller en Italye, à Pierre de Paschal, historiographe du Roy*[1]. On a cité les deux premières strophes du morceau, mais l'ensemble nous intéresse :

Je m'en vois, Paschal, loing de toy
Avec l'ambassadeur du Roy
Mon Avanson, qu'il me fault suyure
En cette antique cité libre,
Que ceux que Cybelle enfanta,
Que ceux qu'une louue allaicta
Bastirent iadis sur le Tybre.

Là ie verray les raritez,
Et les belles antiquitez
De quoy cette ville s'honnore :
Et là ie pourray veoir encore
Nostre cher Pangeas si diuin,
Et nostre Bellay Angeuin
Qui plus que cela la décore.

Tandis sur le mestier Romain
Tu tixtras de ta docte main
Le fil de ta Françoise histoire,
Empennant si bien la victoire
Et l'honneur de nostre grand Roy,
Qu'à iamais sa gloire par toy
Volera vive en la mémoire.

Certes noz nepueuz qui viendront
Grandement heureux tiendront
Nostre belle et fertile France,
De quoy dechassant l'Ignorance
Elle allaicte ore en son giron
Un Paschal qui de Cicéron
Egalle la douce éloquence.

Aussi ce grand Roy le sçait bien,
Qui soigneux d'acquérir le bien

1. On assigne communément à ce départ, avec l'ambassadeur Avanson, la date de 1553. Mais Avanson paraît avoir fait le voyage de Rome plus d'une fois, et c'est à l'année 1554 qu'il convient de reporter la nomination de Paschal.

A qui nul bien se parangonne,
Maintenant la charge te donne
D'escrire tout ce que soubz luy
Nous auons veu iusqu'au iourd'huy,
Depuis qu'il vint à la couronne[1].

Interrompons ici le défilé des poètes qui ont célébré notre humaniste, pour le contempler dans ses fonctions inattendues d'historiographe de France.

IV

Pierre de Paschal était au comble de ses vœux. Il obtenait, pour le seul mérite de son pur langage, d'être chargé d'écrire l'histoire de son temps et de son roi, honneur insigne que son modèle en cicéronianisme, Étienne Dolet, avait sollicité et vainement espéré de François Ier[2]. Avide de gloire, mais plus sensible encore aux biens terrestres, il pouvait regarder sa fortune faite. Le petit écrivain, dont la seule force était de croire en soi-même, avait fini par imposer cette confiance autour de lui, et en tirer un prodigieux parti. Il avait charge de cour; il approchait les grands, recevait pension du Roi. Cette pension était de douze à quinze cents livres, selon Brantôme, qui le peint, en un malin portrait, « tout glorieux » au temps de sa « piaffe »[3]. Le portrait de Ronsard, qui n'est qu'une violente satire, donne, sur les moyens qu'employa Paschal pour réussir, des détails particuliers et que nous pouvons en partie contrôler.

Le bruit extravagant fait par les poètes autour de ses mérites servit assurément à son succès. Mais il eut des répondants plus sérieux auprès de Henri II, de Catherine de Médicis et du cardinal de Lorraine, qui le fit choisir comme historiographe royal. Ce furent deux prélats lettrés, des plus importants à la Cour, auxquels il fut recommandé sans doute par le cardinal d'Armagnac. L'un, le disert Lancelot de Carle, évêque de Riez, était lui-même un peu italianisé par quelques missions à Rome et savait assez de grec pour s'amuser à traduire *Théagène et Chariclée*[4].

1. *Odes*, t. I, p. 114-115. L'ode prévient un reproche que le poète a déjà dû entendre :

Si quelcun, Paschal, te trouvant
Dedans mon livre si souvent,
Envieux, m'en vouloit reprendre...

2. Voir l'épître par laquelle Dolet dédie au Roi le second tome des *Commentaria linguae latinae*, Lyon, 1538.

3. Voir la dernière partie de cette étude.

4. Le premier livre de cette traduction du livre d'Héliodore a été publié par M. Paul Bonnefon, dans l'*Annuaire de l'Association des études grecques*, Paris, 1883.

Ami de Mellin de Saint-Gelais, il s'était rallié très vite au groupe des protecteurs de Ronsard, qui l'en remercia par des dédicaces, et l'on sait qu'il se fit son premier avocat auprès du Roi, en lisant devant lui le projet de la *Franciade*[1]. L'autre prélat, Jean de Monluc, évêque de Valence, frère du grand capitaine et fort différent de lui par le caractère, se rapprochait par les idées de Michel de l'Hospital, dont il soutint plus tard la politique modérée et conciliatrice; il fut ambassadeur en Pologne, où il assura l'élection au trône du duc d'Anjou; Ronsard a loué ses vertus ecclésiastiques à deux reprises, dans un sonnet et dans la *Complainte à la Royne mère*, de laquelle Monluc était alors devenu un intime conseiller[2]. Le poète assure que la flatterie n'a pas suffi à Paschal pour obtenir l'appui de ces éminents personnages, mais qu'il exploita leur goût sincère des bonnes lettres en se faisant valoir à leurs yeux par des épîtres pillées chez les cicéroniens de bonne marque : *Decepti quibusdam e Sadoleto et Bembo surepticiis epistolis et a quibusdam dicendi formulis e Cicerone perperam petitis, intentatum atque inexploratum in commendatione apud Regem posuerunt*[3]. Ronsard oublie que lui-même fut un des principaux répondants d'un écrivain proclamé par lui et par ses amis le Cicéron de la France.

La façon dont s'y prit Paschal pour faire réussir ses démarches est attestée par une lettre adressée à un de ses parents, Guillaume Bohier, président au parlement de Toulouse, personnage influent et consulté[4]. Ce document, qui trouva le chemin de la Cour, mérite d'être lu, non seulement parce que c'est la seule lettre originale de Paschal que j'aie pu retrouver, mais parce qu'il y définit en bons termes toute une doctrine littéraire du temps. On y voit par quels arguments il fait soutenir sa candidature au poste lucratif sur lequel il a jeté son dévolu, et aussi quelles sont les

1. Voir l'ode de Magny *A Lancelot de Carle*, dans les *Gayetez*, p. 81. Une vie de Carle par Colletet a été éditée par Tamizey de Larroque, *Vies de poètes bordelais et périgourdins*, Bordeaux, 1873. Cf. P. Bonnefon, *Montaigne et ses amis*, Paris, 1898, t. I, p. 118. Carle a rempli en 1553 une mission à Rome, d'où il partait à l'automne de 1554 (*Lettres inéd. du card. d'Armagnac*, p. 57) et y a recherché des marbres pour le connétable de Montmorency. Voir surtout Emile Picot, *Les Français italianisants au XVI^e siècle*, t. I, p. 235-249. A divers points de vue, une biographie complète du personnage serait intéressante.

2. Ronsard, éd. Marty-Laveaux, t. II, p. 14; t. V, p. 487 (*Bocage royal*). Tamizey de Larroque a publié des *Notes et documents inédits pour servir à la biographie de Jean de Monluc*, 1868; M. Emile Picot l'a écrite, *l. c.*, t. I, p. 251-269.

3. Invective de Ronsard contre Paschal.

4. Il avait été lié avec Lazare de Baïf, ayant été chargé de procéder, de concert avec lui, pendant sa mission de 1544 en Languedoc, aux engagements du domaine, négociations d'emprunts, etc. (*Catalogue des actes de François I^er*, t. IV, p. 668).

idées régnantes sur l'art de l'histoire et la convenance de ne l'écrire qu'en pur langage cicéronien :

P. Paschalius G. Boerio Praesidi S. D.[1]

Quam vellem, quae a me fieri posset, rem postulares! Ego tibi profecto, Boeri, et singularem meum erga te animum et summum obsequendi studium declararem. Illam enim necessitudinem et cognationem quae tibi tuisque mecum et cum meis summa semper fuit sancte mihi colendam duxi, idque ipsum ut tu tandem aliquando intelligeres, elaborandum putaui. Sed quod mihi nunc abs te onus imponitur? Ita mehercule magnum, itaque difficile, ut diligenter mihi etiam atque etiam sit videndum ne, dum tibi roganti obsequi velim, summam in perpetuum impudentiam suscipiam.

Auere te certo scio tum Gallicarum rerum historiam pure et latine scriptam videre, tum a me scriptam. Quod quidem quam sit magnum, quamque et magnae et arduae cogitationis indigeat vel ex hoc ipso intelligi potest, quod hominem qui pro dignitate id praestare potuerit adhuc vidimus neminem. Quotus enim quisque est qui de horridis rebus nitidam, de ieiunis plenam, de peruulgatis nouam orationem faciat? Permulti sunt in Gallia, fateor, qui non pessime illi quidem loquuntur, et literatius fortasse quam caeteri; sed qui plane, qui dilucide, qui ad rem et dignitatem ornate scribant, non ita multi. Unus inanem quandam verborum volubilitatem eloquentiam esse putat; alter una aut altera oratione, horridis verbis et insolentibus ab autoribus omnibus sine ullo delectu sumptis[2]*, quoquo modo composita eloquentem se esse praedicat. Quid quaeris? Tota illa vetus copiose loquens sapientia, hoc est eloquentia, in obliuione quasi perpetua iacet. Et nisi Ciceroniani quidam, qui iampridem Dei Opt. Max. quodam veluti munere ex Italia sunt exorti, illam ab obliuione hominum atque a silentio vindicassent, obruta omnino iaceret.*

Horum ego hominum sectam atque institutionem iuuenis apud Iacobum Sadoletum Cardinalem (qui fuit eodem ex studio non apud Italos solum, sed apud omnes gentes etiam vir, ut scis, eruditissimus) diligenter satis sum prosecutus[3]*; idque me unum assecutum esse confido, ut scriptorum subtilitatem aliorum et elegantiam perspiciam; subtiliter vero ac eleganter, et antiquo illo et Romano more me scribere posse plane desperem. Quare, Boeri, dolet mihi, et vehementer quidem dolet, cum honestae tuae postulationi, ut maxime vellem, concedere non possum.*

Veruntamen fac me eum esse qui hoc ample praestare et cumulate possim. Fac meam eius generis esse orationem quae nostrorum Ciceronianorum (quos enumerare perfacile est, ita sunt pauci) teretibus ac religiosis auribus abunde satisfaciat. Quonam ego modo primam illam historiae

1. Bibliothèque nationale, *Lat.* 8585, fol. 47-48. Quatre pages autographes.
2. Ceci touche au point essentiel de la doctrine cicéronienne.
3. Sur Sadolet, voir plus haut p. 35 et 48.

legem, quae primum ne quid historicus falsi dicere audeat, deinde ne quid veri non audeat[1], *iubet, in tanta rerum varietate et potentia seruare possem? Difficile id sane est, mihi crede, et valde quidem difficile. Scis enim tu omnium optime, quid obsequium nobis, et quid rursus veritas pariat. Praeterea hic dies tam miseram nobis attulit vitam, ut potentissimorum hominum auribus et gratiosorum sit quodam modo seruiendum. Quod quam ab historia (quae ut quemadmodum est, sic etiam testis temporum, lux veritatis, vita memoriae, nuntia vetustatis a veteribus est appellata), quam ab historia, inquam, abhorreat, tute vides.*

At Regis annales, et Regis praesertim omni praestantia praecellentis, conficere; nostrorum Imperatorum rei militaris virtute caeteris omnibus praestantium res gestas memoriae tradere; summi iuris Praefectorum et prudentiam, et eruditionem, nostrorum denique temporum consilia atque euentus historiis latinis ita mandare, ut veteris illius eloquentiae pressum aliquod vestigium perpetuo appareat, magnum hoc totum est, fateor, atque haud scio an de caeteris omnibus aliis rebus longe maximum.

Quod quoniam proximis his superioribus annis quidam, orationis faciundae ac poliendae meo quidem iudicio plane ignari, attingere sunt conati, quid in hoc ego genere possim non experiar. Tantum dicam me nuper in quendam historicum forte incidisse, qui tanta verborum ieiunitate et fame de laudibus Francisci illius, illius inquam magni Francisci Gallorum Regis patriae totius ac Musarum omnium vere parentis, scripsit, ut ego homunculus Manium tanti Regis sanctissimorum quodam modo misererer[2]. *Atque tali impudentia amarior factus, non solum genus scribendi putidum, sed hominem etiam ipsum, quem nunquam videram, sum stomachatus. Videbatur enim certe tanti Regis splendorem, nescio quibus laudibus, maculare. Sed quid agas? habet iste quidem etiam suos laudatores.*

Alicunde est tibi, Boeri, Ciceronianus aliquis requirendus; in hoc quod petis unus, mihi crede, satis erit. Ille enim potest, quod isti volunt; ille solus perficiet, quod isti conantur. Utinam, ut de me loquar, hoc unum a Paschalio vere, ut tu falso existimas, expectare posses : efficerem ego mediusfidius huius florentis regni, meaeque perpetuae in te benevolentiae ne posteritas quidem omnium seculorum immemor esset. Et quoniam hoc mihi non fortuna concessit, quod in me est eximium scilicet ac singulare meum studium tibi pollicear, et defero. Omnia igitur a me tibi tuisque omnibus in perpetuum paratissima esse confidas velim. Id enim et affinitatis coniunctio, et vicinitas, quae in propinqua parte amicitiae esse debet,

1. On reconnaît le mot du *De Oratore*.

2. L'historiographe de François Ier, dont Paschal parle avec tant de mépris, parce qu'il n'est pas cicéronien, ne peut être qu'Arnoul le Ferron (1515-1563), le célèbre jurisconsulte bordelais, dont la continuation de Paul Émile s'arrête à la mort de François Ier. Son ouvrage historique venait d'être précisément publié par Vascosan. A la fin de sa vie, mieux éclairé sur les mérites d'Arnoul le Ferron ou n'ayant plus à diminuer un rival, Paschal lui consacra un court éloge funèbre mentionné plus loin.

et tuorum in meos et meorum item erga tuos amoris vetustas, et tua multa iam in me merita postulant. Vale.

Le morceau est joli et adroit. Rien n'y manque, ni la fausse modestie, ni la féroce critique des prédécesseurs et des rivaux. L'autorité de l'Italie est invoquée avantageusement dans une cour où l'italianisme sous toutes ses formes gagne du terrain par l'influence de la Reine et de son entourage. La thèse cicéronienne est défendue dans un style qui veut joindre l'exemple à la théorie. Ne nous étonnons pas de trouver purement littéraires les seuls titres que fasse valoir Paschal à écrire l'histoire de France. Telle était la tradition de l'historiographie officielle en langue latine, à laquelle avaient procuré quelque éclat les travaux sur les rois français du véronais Paul Émile [1]. Cette tradition devait se maintenir, lorsque la langue française fut tardivement adoptée pour narrer les gestes de nos rois et de notre nation. La charge resta littéraire, et même oratoire, jusqu'au temps de Mézeray, et il n'y a qu'à rappeler les noms d'écrivains qui la reçurent au XVIII[e] siècle, Voltaire, Duclos, Marmontel, et aux vingt et un volumes de *Discours sur l'histoire de France* laissés par Moreau, pour s'apercevoir qu'elle garda jusqu'à la fin des traces de son origine [2].

L'œuvre historique de Paschal ne fut pas une illusion, comme tant de ses contemporains l'ont cru. S'il mit à l'exécuter une lenteur exagérée, expliquée par son excessive recherche de la forme, on ne peut nier qu'il ait accompli au moins une partie de la tâche pour laquelle il fut pensionné [3]. Ses manuscrits existent;

1. Vascosan réimprime à Paris, en 1535, l'ouvrage suivant : *Pauli Aemylii Veronensis historici clarissimi de Rebus gestis Francorum libri X. Arnoldi Ferroni Burdigalensis, Regis consiliarii, de rebus gestis Gallorum libri IX ad historiam Pauli Aemylii additi, Chronicon I. Tilii de regibus Francorum, a Pharamundo usque ad Henricum II* (in-8 de 448 p.). La dédicace de Michel Vascosan à François I[er] est datée *Lut. Par. III Non. Marii, 1539*. Le recueil ne dépasse pas le règne de Charles VIII, et malgré la promesse du titre, ne contient que l'œuvre de Paul Émile. La liste chronologique des rois comprend Henri II, qui est le 57[e] depuis Pharamond.

2. Lacurne de Sainte-Palaye, dans son *Dictionnaire des Antiquités nationales* que possède le fonds Moreau de notre Bibliothèque, a dressé une liste insuffisante, quoique abondante, des écrivains qui ont porté le titre d'*historiographe*. (La liste est résumée par Chéruel, *Dictionnaire historique*, t. I, p. 548.) Un arrêt du Parlement de Paris est relatif au choix de l'avocat Jacques Gohorry et à des émoluments de 500 livres tournois à prendre sur un legs de Ramus; on y voit assez bien quelle incertitude régnait dans la continuation de nos chroniques. Le ms. de Sainte-Palaye assigna à l'année 1553 la nomination de Paschal (fonds Moreau, 1518). Le titre d'historiographe de Henri II a été porté par un autre des premiers amis de la Brigade, Denys Sauvage, sieur du Parc.

3. L'historiographe était appelé, à l'occasion, à rendre par sa plume des services à la politique royale. Le premier travail de Paschal, à peine investi de sa fonction,

chacun peut aujourd'hui les étudier, et cette étude même ne serait pas sans utilité [1]. On retrouve, en trois volumes de brouillons ou de mise au net, à peu près les quatre premiers livres de son ouvrage [2]. Le témoignage historique sur certains faits de son temps prendra même un réel intérêt au premier livre (qui commence à l'an 1547 et s'achève sur le récit de la naissance de la princesse Claude de France à Fontainebleau), si la mention suivante, que je trouve à l'*explicit*, est tout à fait véridique : *Primus hic liber (rerum ab Henrico rege gestarum) totus ex Caroli Lotharingi cardinalis commentariis est confectus; qui, quia maxi[mis] occupationibus distentus persequi historiam non potest, aduersaria scribit. At, ut hunc primum librum suis commentariis, sic coeteros omnes aduersariis, ut spero, illustrabit.* VNI DEO HONOR ET GLORIA IN SEMPITERNVM AEVVM [3]. Il y a une tradition assez incertaine sur des mémoires écrits par le cardinal de Lorraine et dont rien ne s'est retrouvé jusqu'à présent. Cette collaboration illustre, attestée par la minute même de Paschal et dont il s'est fait gloire devant le public dans la dédicace de son éloge de Henri II, mérite sans doute d'être relevée dans son œuvre.

Ronsard, brouillé avec Paschal, l'accusera non seulement d'esquiver par paresse les obligations de sa charge, mais aussi de plagiat. Il nommera un personnage, simple homme d'armes des armées royales, dont l'historiographe aurait pillé les notes rédigées en français pour les transcrire en son latin : *Nec tamen eiusdem libri [tertii] auctor ipse fuerat primus, sed Franciscus Rabutinus quispiam miles gregarius, qui rebus iisce ab Henrico Rege eiusque legatis et exercitu gestis, dum Principi Niuernensi stipendia faceret, singula prope ubique praesens, diligentia non plane aspernabili annotauerat atque in commentarios quo potuit sermone gallico retulerat. Quos postea iste noster... qua vidimus ipsi impudentia*

fut précisément la publication d'un pamphlet intitulé : *Ad principes christianos cohortatio pacificatoria* (Lyon, Tournes, 1555), que lui attribue Dupuy. 29 pages in-8. *Cum privilegio Regis.* (Voir Léon Dorez, *Inventaire de la collection Dupuy*, t. II, p. 154. Description du vol. 624.)

1. Le principal mérite de l'étude de M. Paul Bonnefon a été de mettre en lumière l'existence de ces manuscrits et d'établir que l'œuvre de Paschal n'est pas aussi infime que l'on s'est plu à le redire après Pasquier, Brantôme et La Croix du Maine. M. Bonnefon a publié, comme spécimen du travail de Paschal, un important fragment de son livre II contenant le récit des émeutes bordelaises de 1543 (*Pierre de Paschal*, p. 62-71).

2. Collection Dupuy, 624 (Inventaire Léon Dorez, t. II, p. 154) : fragments autographes du I[er] et du II[e] livre. *Lat.* 11 481 : fragment du I[er] livre, en brouillon, et notes diverses. *Lat.* 18 339 : les livres II, III et IV.

3. *Lat.* 11481, fol. 50. On lira plus loin, dans la lettre au cardinal de Lorraine, une autre attestation de cette collaboration et de l'existence de ces *Commentaires*.

publice apud Reges in aula et totius Galliae oculis pro suis ascripsit et arrogauit [1]. On reconnaît à quel texte Ronsard fait allusion; ce sont les *Commentaires sur le faict des dernières guerres en la Gaule Belgique entre Henri II^e^ et Charles V^e^*, qu'a publiés en 1555 François de Rabutin, gentilhomme bourguignon de la compagnie du duc de Nevers, et qui ont été plusieurs fois réimprimés [2]. Il conte, dans sa dédicace au duc, comment il s'y prit pour tirer parti des notes journalières recueillies sur les faits qu'il avait vus et quels secours il dut solliciter :

Au retour du camp, fortune m'a porté à Paris, lieu honoré pour l'excellence de plusieurs hommes de bon esprit; je m'enquiers des plus suffisans, je les recherche, cognoy, frequente, et finablement m'efforce d'acquerir leur bonne grace. Entre autres je m'addresse à monsieur Barthelemy, Maistre des Requestes du Roy, des plus estimez; je luy communique mes brouillons et memoires, je luy fais ouverture de mon intention; soudain il prend la peine de les lire d'un bout à l'autre et regarder curieusement plusieurs passages, où il cognoit mon labeur avoir esté grand, et mes escrits conformes à la vérité de ce qu'il en avoit sceu et entendu. Parquoy me conseille et m'admoneste de les faire imprimer et mettre en lumiere, non toutefois sans derechef les avoir communiquez à gens doctes; entre lesquels, pour la singuliere amitié qu'il portoit à P. Paschal, gentilhomme de rare doctrine et sçavoir, il m'adressa à luy. Qui, voyant mon œuvre mal digeré et le stile mal limé et poly, ce que moy-mesme je cognoissois, tant à cause du peu de temps qui m'estoit resté à les disposer en bonne forme, que pour le default que je puis avoir des lettres, s'offrit de bon cueur à m'y vouloir ayder. Et ne pouvant satisfaire à ce labeur, pour estre continuellement occupé à escrire noz histoires Françoises en Latin (je dis en Latin, Monseigneur, pource que, selon l'opinion des plus sçavans hommes, il ne semble point que ce soit un François, mais un César ou un Saluste escrivant), il pria un gentilhomme sien amy, nommé Guy de Brués de Languedoc, proveu de grand sçavoir et humanité, vouloir m'ayder de son opinion. Lequel, pour divers empeschements, qui luy ostoient le moyen de veoir les autres, retint seulement le sixième livre....

1. Le manuscrit de Ronsard est ici chargé de retouches, qui paraissent indiquer les hésitations de l'auteur dans l'expression de son attaque. Ce texte précise pour la première fois l'accusation de plagiat contre Paschal, portée par les contemporains et vaguement recueillie par le P. Lelong et par Aubery, qui paraît le confondre avec Charles Paschal, traducteur français d'un éloge de Catherine de Médicis (Bonnefon, p. 36). Le texte d'Aubery mentionne la disparition d' « une très ample et très curieuse histoire du règne de Henri II », rédigée par le cardinal de Lorraine et confiée par lui à Paschal. La souscription du livre I^er^ des histoires de celui-ci, qu'on vient de lire, donne toute précision sur ces divers points.

2. Une *Continuation des Commentaires* a paru en 1559. Guy de Bruès les a continués jusqu'en 1562 (Hauser, *Les sources de l'histoire de France, XVI^e^ siècle*, n° 1253). Je cite le texte de 1574.

Il n'y a pas à chercher ailleurs la source du méchant renseignement utilisé par le poète. L'accusation de plagiat, qu'elle parût fondée ou non aux contemporains, a dû laisser Paschal indifférent. Il se croyait en droit d'emprunter des récits de soldat, qu'il fondait dans un texte bien à lui et dont tout le mérite à ses yeux était d'être celui d'« un César ou Salluste écrivant ». C'est aussi le défaut de ce qui nous reste de son histoire. La plus élégante uniformité ne cesse d'y régner. Le détail n'y tient de place que dans la description des cérémonies, où l'auteur paraît se complaire. S'il aborde une chronique plus familière, c'est sans quitter le ton noble, ce qui en efface, d'ailleurs, l'intérêt. Il est tout à fait à l'aise dans le discours, *oratio* ou *concio*, et dans l'éloge des princes et des grands personnages qui paraissent dans son récit. On voit qu'il s'est attaché, par exemple, après avoir narré dans tous ses détails la pompe funèbre de François Ier à Saint-Denys, à consacrer plusieurs pages au portrait moral et intellectuel du protecteur des lettres et des arts et à l'énumération des grands esprits qui ont honoré son règne [1]. Ce morceau devait, dans la pensée de l'écrivain, faire valoir sa prose abondante aux dépens du style un peu froid de l'historiographe du roi chevalier, le légiste Arnoul le Ferron. Les narrations militaires l'intéressaient beaucoup moins; elles sont presque toujours traitées sans particularités bien précises et la phrase y est empruntée d'aussi près que possible à Cicéron ou à César.

Des notes conservées dans les brouillons de Paschal, et rédigées sous forme de lexique, témoignent de sa manière de lire les anciens et d'en extraire les termes techniques qu'il peut utiliser sans trahir la pureté de la langue latine. La source est généralement indiquée et l'expression française est quelquefois mise en regard [2]. Ce travail d'adaptation du vocabulaire antique au récit des choses modernes est revendiqué dans sa préface comme un mérite considérable. Quelque médiocre valeur que puisse garder cette œuvre de pur humanisme, l'auteur y a travaillé avec

1. L'éloge de François Ier et des écrivains de son temps ne manque pas d'un certain intérêt littéraire. On le trouve au ms. Dupuy 624, fol. 56.

2. Voici quelques-unes de ces notes, tirées du ms. *Lat.* 11481 :

Sustinere equos. Les tenir en bride et faire aller au petit pas. — *Cohors, turma.* Une bande de gendarmes. — *Turmatim,* par bandes. — Archiers de la garde. *Stipatores.* — Escarmoches. *Prima excursio leuis armaturae. Cic.* — Espuiser. *Nox illa tota exinanienda naui consumitur. In Ver.* — Un homme perdu. *Nemo est inquam inuentus tam profligatus, tam perditus. Cic. Pro Rab.* — Dans un autre ordre d'idées, je relève une phrase que l'auteur juge pouvoir appliquer à son cher cardinal d'Armagnac : Armeig. *Est oratione suauis et ita moratus ut prae se probitatem quandam et ingenuitatem ferat. Cic.*

méthode, se conformant à l'exemple de ses modèles italiens, eux-mêmes imitateurs des anciens, et c'est justement ce qui lui constituait, dans le milieu français de son temps, la sorte d'originalité dont il était si vain. L'effort coûtait à sa nonchalance; il le faisait cependant consciencieusement, ce qui le portait à s'en exagérer l'importance. Au surplus, il était assuré d'écrire un latin meilleur que celui qui s'employait autour de lui. On ne peut donc pas dire comme Brantôme, qu'il vivait dans la fourberie et « amusait le monde »; il semble, au contraire, à qui a parcouru ses manuscrits, qu'il croyait fermement à son œuvre et qu'il était lui-même sa propre dupe.

Pierre de Nolhac.

(*A suivre.*)

LES POLONAIS DANS L'ŒUVRE DE BALZAC

On a remarqué le rôle d'inspirateur que Balzac a donné à son premier Polonais Wierzchownia dans la *Recherche de l'Absolu.* Sans doute Balzac montre en lui un des Polonais exaltés qui existaient au début du XIX^e^ siècle; mais tout historique que soit ce type, Wierzchownia n'est que la vague image d'un Polonais réel[1].

Balzac le met en scène en 1834, tout au début de ses relations avec M^me^ Hanska. Il est évident qu'il ne connaissait pas encore de Polonais, qu'il les avait à peine remarqués. Ce n'est qu'à la suite de ses relations avec M^me^ Hanska et ses compatriotes à Paris, que Balzac a eu l'occasion de les étudier et de les représenter en 1841, dans la *Fausse Maîtresse* — qui fait partie des *Scènes de la vie privée* — et en 1846, dans la *Cousine Bette.*

On ne voit pas très clairement pourquoi Balzac a placé la nouvelle dans les *Scènes de la vie privée.* Tout récit d'amour appartient en soi, par son caractère intime, à la vie privée. Mais Balzac donne à cette expression un autre sens. Par *Scènes de la vie privée,* il entend mettre en lumière la naïveté sentimentale des jeunes gens et des jeunes femmes.

Clémentine de Rouvre, la comtesse Laginska peut-elle être qualifiée ainsi?

Il semble que si charmante qu'elle soit, si prompte à s'abandonner aux sentiments élevés, elle agit néanmoins avec une pleine conscience et se rend parfaitement compte de ce qu'elle éprouve et de ce qu'elle fait. Elle aime son mari, comme elle le dit elle-même, sans aveuglement, parce qu'elle trouve beaucoup plus sûr d'avoir un mari comme protecteur, que d'être « femme indépendante » et de « se laisser prendre aux semblants d'amour des gens ruinés et dissipateurs ».

Elle trouve en Paz l'homme pour qui elle peut éprouver une grande passion, mais celui-ci lui échappe, et quand elle croit qu'il

1. Nous laissons de côté la *Recherche de l'absolu,* qui a déjà fait l'objet, dans la *Revue,* en 1911, d'une étude de M. G. Thouvenin. Nous ferons seulement remarquer que, contrairement à ce que pense M. Thouvenin, Balzac a parfaitement connu l'aventure de Wronski. (*Lettres à l'étrangère,* t. I, p. 178.)

en aime une autre, elle le renvoie; elle le renvoie par rancune, sans doute, blessée dans ses sentiments de se voir préférer Malaga, une bohême, fille de cirque, mais aussi par calcul et par raison.

Pas plus qu'elle, les comtes Laginski et Paz ne semblent répondre à la définition donnée par Balzac des *Scènes de la vie privée*.

Les Polonais insurgés, réfugiés, sortent de ce cadre et c'est justement à la vie dissipée de Paris qu'ils se mêlent et prennent part. Balzac ne donne malheureusement pas de détails sur ses héros.

Aucun des facteurs qui agissent et forment l'esprit ainsi que l'âme de l'homme n'est mentionné, même les événements historiques sont à peine signalés. Les Polonais de Balzac paraissent à Paris subitement et c'est là que commence leur histoire.

On ne peut exiger du génie ce qu'il ne juge pas nécessaire de donner, ou ce qu'il n'est pas en état de présenter. Le but de Balzac était de peindre les mœurs de la société contemporaine *de son pays*, il n'a donné des divers types étrangers alors installés en France, que de rapides portraits. Il est impossible de lui en vouloir, cette peinture sommaire du Polonais provient évidemment de l'ignorance complète dans laquelle il se trouvait de la langue et de la littérature polonaises. Dans sa vaste correspondance avec M^me^ Hanska, pendant une période de dix-sept ans Balzac donne, sans y penser, un mémoire précieux sur la littérature française de cette époque sur laquelle il s'étend en mains détails. Il parle même des littératures anglaise et allemande, mais ne fait la moindre remarque sur le mouvement littéraire en Pologne. Peut-être craignait-il la censure russe excessivement sévère à cette époque; quoi qu'il en soit, le fait est qu'il n'y prête pas attention.

Même M^me^ Hanska paraît appartenir à cette aristocratie polonaise qui, fort cultivée et très au courant des littératures occidentales, ignore tout à fait celle de son pays.

Comparés aux autres étrangers secondaires de Balzac, en particulier, aux Allemands, les Polonais Laginski et Steinbock montrent dès différences frappantes dans la façon dont les uns et les autres sont représentés. Sans doute, le plan et la conception sont semblables — le Polonais comme l'Allemand sert de liaison entre les personnages principaux, — mais il existe une différence radicale dans l'exécution.

Balzac, il est vrai, ignorait autant l'allemand que le polonais, mais il s'était par contre intéressé à la littérature allemande et le *Cousin Pons* montre les heureuses conséquences de ce fait.

L'Allemand Brünner, dont le rôle est beaucoup moins important que celui de Laginski et de Steinbock, ne fait qu'un geste, il refuse un riche mariage ; mais ce geste est si bien expliqué par la peinture minutieuse de son enfance, de son éducation, des circonstances de sa vie intime, de tous les facteurs qui ont agi sur le développement de son esprit que cet Allemand représente un personnage complet.

Balzac a aussi bien compris un certain type de Polonais, mais l'explication qu'il en donne est insignifiante, trop courte, comparée à tous ces détails dans lesquels il s'est complu sur l'Allemand.

Il faut donc se rappeler l'état d'esprit des Polonais de l'époque pour saisir le changement qui s'est opéré en eux : ces véritables héros devenus par l'exil faibles, sans caractère, des êtres veules, des joueurs. Pourrait-il en être autrement quand on voit le comte Laginski arriver à Paris et passer bientôt d'une période de fièvre et de bataille, période de véritable épopée, à un état non pas de misère matérielle, mais de monotone tranquillité.

Contrairement aux grands inspirés de l'époque, Laginski ne se mêle pas aux coteries politiques, il appartient, Balzac nous le conte, au parti du prince Czartoryski. Il est donc en dehors de la famille des véritables insurgés, des chefs du mouvement dont la foi reste inébranlable dans le salut de la patrie.

Il n'est pas un de ces fils de Lelewel qui sont demeurés fidèles à l'aventure, au danger, aux courses à travers l'Europe, un de ces lutteurs de l'indépendance des peuples et de la démocratie, les chevaliers errants de la liberté ; un de ceux qui plus tard en 1848, disséminés dans toute l'Europe, contribueront à ébranler les diverses monarchies.

Le comte Laginski n'est pas un des ceux qui formeront désormais la force redoutable de la Révolution universelle. Il vient néanmoins à Paris après l'insurrection et regarde la capitale avec des yeux sans étonnement ; tout ce qu'il y voit, l'aspect des choses, la vivacité des gens, lui sont connus, depuis l'enfance il les sait par cœur ; l'histoire, la littérature, la langue lui sont familières ; il s'y trouve à son aise.

Il n'en doit pas moins subir l'isolement qui pèse sur presque tous les insurgés de cette époque.

La France lui était proche, mais à Paris il paraissait étrange et ridicule, Balzac lui-même le dit : « En 1834, Adam Mitgislas Laginski eut donc contre lui les plaisanteries parisiennes ». Le comte, il est vrai, se soucie peu des railleurs, mais privé de toute préoccupation sérieuse, n'étant plus citoyen, il est rongé sans

doute par la nostalgie ou plutôt par ce sentiment vague et profond, ce désir inexprimable subi par tout Polonais, appelé le vague à l'âme[1]. Un Laginski doit forcément chercher un remède à son ennui et il le trouve dans le jeu, à Frascati, au Jockey-Club, et dans d'autres distractions du même genre.

Il commence peu après à « se prendre au sérieux » (Balzac), il s'établit définitivement à Paris, se marie, mais sa femme ne peut remplir toute son existence, la société choisie et restreinte ne le distrait pas assez, sa vie devient vide. Il n'est ni Français ni Polonais : Français parce qu'il ne trouve pas dans la vie mondaine un certain sens social; Polonais parce qu'il ne voit pas le but de son existence, dans ces légions glorieuses qui combattent pour l'indépendance des peuples; il ne lui reste donc pas qu'à s'abandonner aux séductions de la vie dissipée de Paris.

« Il ne fait rien, ou plutôt fait beaucoup de ces choses qui ont fait perdre aux Polonais de notre amitié. Leur inconstance est affreuse. Ils sont tous joueurs », écrit Balzac dans une de ses lettres[2] datée de 1843, à M^me^ Hanska en parlant du baron Pfaffins. La même correspondance nous apprend que, bien avant 1843, Balzac fréquentait le Frascati et le Jockey-Club et qu'il avait eu l'occasion d'y trouver plus d'un de ces malheureux, ces êtres sans patrie, sans but dans la vie, que le besoin naturel d'agir avait poussés au jeu et à la dissipation.

1. En Polonais : « tęsknota polska ».

Remarque :

Le mot *tęsknota*, en russe *toska*, en allemand *Sehnsucht* ne peut pas se traduire exactement en français. On le traduit habituellement par « mélancolie, langueur, etc... ».

Les nations latines n'éprouvent pas ce sentiment et ne possèdent pas ce terme. Les peuples germaniques ont ce mot, mais en allemand, par exemple, il ne se construit pas absolument et il est toujours accompagné d'une particule *de*. (*Haben Sehnsucht nach etwas*), avoir le désir *de* quelque chose de précis. Un Allemand dit : « *Ich habe Sehnucht nach meiner Heimat* ou *ich habe Heimweh* », j'ai le mal *du pays*.

Les Polonais, les Russes peuvent aussi le déterminer, mais généralement ils l'éprouvent de façon vague, avec le désir de quelque chose de grand et d'insaisissable.

Ce sentiment est l'essentiel de l'âme slave, et de là cette tendance à l'épanchement des héros polonais et russes dans leurs littératures, tendance qui choque souvent l'esprit français habitué à la logique et à la réserve.

Comme nous n'arrivons pas à expliquer cette mélancolie de façon assez claire, Balzac a prêté ce sentiment pénible et doux à la fois, à la jeune fille nommée Fausseuse dans *Le Médecin de Campagne*.

Questionnée par Bénassis, héros de cet ouvrage, sur les sentiments vagues qu'elle éprouve, la Fausseuse ne sait que répondre : « Je ne puis vous le dire ».

Peut-être cette idée vient-elle de l'origine slave que Balzac prête à cette jeune fille. « Sa figure n'était remarquable que par un certain aplatissement dans les traits, qui la faisait ressembler à ces figures cosaques et russes que les désastres de 1814 ont rendues si malheureusement populaires en France... » (*Le Médecin de Campagne*, p. 138 de l'éd. du Centenaire).

2. *Lettres à l'Étrangère*, t. II, p. 132 de l'éd. Calmann-Lévy.

Le pestiféré, a dit le meilleur des Polonais, ne croit pas à la résurrection de la Pologne, quoi qu'il se soit battu et qu'il soit en pèlerinage pour elle. Et sa maladie se révèle dans des propos comme ceux-ci : « Je savais que l'Insurrection était une folie, mais je me suis battu avec courage pour elle comme un bon soldat; je sais qu'il est impossible de reconquérir la Pologne, mais je fais le pèlerinage comme un homme d'honneur [1].

Laginski est bien un de ces pestiférés. Et il semble que, dans la peinture objective qu'il en a faite, Balzac ait justifié en quelque sorte la crainte de Mickiewicz pour le danger que courent les Polonais réfugiés de perdre leur personnalité :

... Le Polonais s'appelle pèlerin parce qu'il a fait vœu d'aller en pèlerinage à la Terre Sainte, c'est-à-dire à sa patrie affranchie, et il a fait vœu de poursuivre son pèlerinage jusqu'à ce qu'il la trouve.

Mais la nation polonaise n'est pas Dieu comme le Christ, et son âme voyageant en pèlerinage dans les Limbes peut se tromper de chemin; et son retour à son corps, et sa résurrection serait ainsi retardés [2].

Voilà ce que prêchait Mickiewicz.

Or, le don d'observation de l'auteur de la *Comédie humaine* coïncide point par point avec la vue prophétique du poète polonais.

En effet, le comte Laginski perd sa personnalité dans le sens le plus large de ce mot. Balzac nous le conte :

Vers le mois de février, Adam fit une perte assez considérable au Jockey-Club, et, comme il craignait sa femme, il vint prier Thadée de mettre cette somme sur le compte de ses dissipations avec Malaga. « Qu'y a-t-il d'extraordinaire à ce que cette baladine t'ait coûté vingt mille francs? Ça ne regarde que moi : tandis que, si la comtesse savait que je les ai perdus au jeu, je baisserais dans son estime; *elle aurait des craintes* pour l'avenir [3]. »

Et c'est un Polonais de 1830 qui parle et agit ainsi? Quelle faiblesse, quel défaut de caractère! Laginski n'a pas assez de force pour quitter le jeu, bien qu'il partage lui-même les craintes de sa femme pour l'avenir, il n'a même pas le courage de supporter ses reproches; il va plus loin, il s'abaisse jusqu'à demander à son ami — pour lequel il s'est jeté deux fois sous le feu de l'ennemi — de prendre sur lui la dette qu'il a contractée.

1. Mickiewicz, *Livre des Pèlerins polonais*, p. 118, 119 de l'éd. d'Eugène Renduel, traduit par le comte Montalembert.
2. Mickiewicz, *Livre des Pèlerins polonais*, p. 32 de l'éd. Renduel.
3. *La Fausse Maîtresse*, p. 50, 51 de l'éd. de Nilsson.

L'émigré de 1841 qui agit ainsi est bien l'être à qui il ne reste qu'une certaine bonté, une certaine délicatesse et qui par ailleurs est devenu passif, sans volonté et sans énergie.

Et les paroles que Balzac fait tenir à Clémentine à la fin éclairent d'un jour nouveau l'état d'âme du comte : « Je priais Dieu de me laisser ce mari si complaisant, si bon enfant, si peu tracassier, et qui *commençait à me craindre*[1]. » Tout donne lieu de croire que ce commencement de crainte aura une suite, car l'abaissement du comte se fera chaque jour de plus en plus complet. Il ne sera plus maître de sa maison et sa postérité, les enfants d'une Clémentine de Rouvre deviendront sans doute de bons Français, car peuvent-ils dans de telles conditions être jamais Polonais?

La *Cousine Bette* présente un autre proscrit, le comte Venceslas Steinbock. Trois périodes de sa vie : la première se passe en dehors du récit et ressemble fort à toutes les biographies de jeunesse de cette époque; la deuxième est une période de misère matérielle et de souffrances morales (liaison avec la cousine Bette). Enfin, la dernière montre son mariage, le sculpteur célèbre qu'il devient, la décadence de son talent; ses entraînements; l'homme tombé. N'est-ce pas là les traits principaux qui caractérisent le comte Laginski, son compatriote?

Le génie de Balzac si puissant par l'imagination, si riche par la conception et si varié dans la manière de présenter les divers personnages, a donné dans ces deux Polonais le même type de faiblesse masculine, qui devait être bien courant à cette époque à Paris. C'est, en effet, un étonnant exemple d'abandon de toute énergie et de toute initiative que celui de cet homme étrange, esprit souple et raffiné, âme désintéressée et fière de noble Polonais.

Tombé dans la misère, cet émigré ne trouve qu'une issue — le suicide. Après avoir été sauvé par sa voisine, le comte Venceslas en vient à se laisser entretenir par une Lisbeth, Bette, paysanne des Vosges, à supporter sa rudesse, à souffrir mille humiliations sans avoir ni la force, ni le caractère, ni même l'amour-propre de se relever. Ses sentiments les plus délicats sont attaqués, ceux de l'artiste, du gentilhomme, du citoyen, de l'homme enfin, sans provoquer la moindre réaction, jusqu'au sens de l'indépendance qui semble annihilé en lui. Il n'a conscience que de l'impression générale de son malheur.

Mais être faible et rêveur, sous la domination de la vieille fille il

1. *La Fausse Maîtresse*, p. 50, 51 de l'éd. Nilsson.

redevient actif, l'énergie de la paysanne vosgienne le contraint au travail et il se met à produire des chefs-d'œuvre.

Le hasard veut que Steinbock plaise à Hortense Hulot, belle et charmante jeune fille, et qu'il se marie. C'est alors que s'ouvre la troisième période de sa vie la plus frappante et la plus caractéristique. Protégé par les parents de sa femme, Steinbock est devenu un célèbre sculpteur, il jouit de la tranquillité et de la sûreté; il est heureux mari et heureux père. Mais ce changement n'est que superficiel. Le comte Venceslas oublie bientôt sa vocation et la décadence de son talent s'accentue. Il se laisse aller aux distractions frivoles et dès qu'il est tombé dans la vie mondaine, il devient, à son tour, un Laginski, c'est-à-dire un émigré-type.

Laginski s'était abandonné au jeu, Steinbock est artiste et ses passions sont ailleurs. Il s'éprend d'une femme, d'une M^me^ Marnef, courtisane-type. Et ce n'est peut-être pas, pour le poète qu'il est, son tort de s'être laissé entraîner par une femme qui possède une grande force de séduction, qui tâche par tous les moyens de lui plaire comme artiste et de l'inspirer dans son art. Dès leur première rencontre ne lui dit-elle pas :

> Faites Dalila coupant les cheveux à l'Hercule juif.... Mais vous qui serez, si vous voulez m'écouter, un grand artiste, j'espère que vous comprendrez le sujet. Il s'agit d'exprimer la puissance de la femme. Samson n'est rien, là; c'est le cadre de la force; Dalila, c'est la passion qui ruine tout[1].

L'imagination poétique de Venceslas en est frappée, d'autant plus que la comtesse Steinbock n'est pas artiste, toute charmante qu'elle soit comme compagne et comme mère de famille. C'est dans la conduite du comte que se trouve sa véritable faute. Il n'aime pas cette maîtresse, il la méprise, la maudit et cependant il n'a pas la force morale de lui résister, il se laisse aller à la paresse par nonchalance et par manque d'énergie sans s'apercevoir de la souffrance qu'il cause à sa femme, bien qu'au fond, il l'estime et il l'aime. Séparé d'elle, il souffre, il est accablé et au lieu d'agir en mari aimant et aimé, en mari sûr de son affection, au lieu d'aller vers sa femme qui s'est réfugiée chez sa mère, il court chez sa maîtresse et lui demande la compensation de ses désastres de famille.

Laginski n'était que faible et inconstant, Steinbock a en plus la lâcheté, et il faut bien le dire, sa conduite ne ressemble en rien à celle du vrai Polonais, du Polonais habitant la Pologne.

1. *La Cousine Bette*, p. 211 de l'éd. du Centenaire.

Tels sont les deux héros polonais de Balzac.

Et maintenant il ne reste plus qu'à savoir si ces personnages sont réels ou imaginaires, s'ils ont vécu près de l'auteur et s'ils représentent des types du temps. A ce propos, il est peut-être bon de rappeler l'opinion de Brunetière :

> Ce qu'il est permis d'ajouter, c'est que cette valeur (valeur historique des œuvres de Balzac) a paru se préciser et s'accroître, depuis qu'une manière nouvelle d'écrire l'histoire s'est accréditée parmi nous. Déjà, tous les mémoires qu'on a publiés depuis une cinquantaine d'années sur la Révolution et sur l'Empire avaient été comme autant de « preuves à l'appui » des divinations ou des inductions du grand romancier. Mais, quand au contenu des Mémoires sont venus se joindre les résultats des recherches ou des fouilles, opérées dans les archives, c'est alors qu'on a pu s'étonner à bon droit de la justesse et de la profondeur du « sens historique » de Balzac[1].

L'opinion de Brunetière, au point de vue de l'histoire proprement dite, peut être appliquée aux types historiques. En effet, dans toutes les études faites sur l'Insurrection ainsi que dans les mémoires, les correspondances, se trouvent des témoignages de cette prodigieuse décadence de mœurs chez bon nombre d'émigrés après les événements de 1830, et d'où le « sans gêne » de la noblesse polonaise installée en France à cette époque. L'explication en est facile. Chaque mouvement social, chaque révolte politique qui ne réussissent pas amènent des résultats fâcheux; une fois habitué aux efforts héroïques, l'homme ne s'adapte plus à la vie grise et monotone qui les suit, sans un certain relâchement de conduite. Cette remarque est particulièrement vraie à l'égard de la noblesse polonaise installée en France. Les Polonais il est vrai s'étaient bien appliqués à approfondir la culture française pendant près de trois siècles, mais malgré cette parfaite connaissance de l'esprit français, ils n'en ignoraient pas moins certains points de la vie privée, de la vie intime de Paris. C'est ce qui explique les excès auxquels se laissèrent aller les émigrés. Dans son pays il est facile de conserver le sens de la mesure, mais à l'étranger le terrain est glissant, dangereux même.

Aussi pour achever de montrer que ces types de Laginski et Steinbock ne sont pas des personnages imaginaires, qu'ils ont réellement existé et vivaient près de Balzac, il n'est que de se reporter aux trois lettres écrites à M^me^ Hanska et dans lesquelles Balzac fait des remarques successives sur un de ses frères,

1. Brunetière, *Honoré de Balzac*, p. 118, 119 de l'éd. Calmann-Lévy.

Adam Rzewuski. Ces lettres laissent voir que l'auteur de la *Fausse Maîtresse* a prêté au comte Laginski — également prénommé Adam Mitgislas — les traits principaux du caractère d'Adam Rzewuski. Dans la première, datée de mars 1836 :

Il y a longtemps — dit Balzac — que je pensais ce que je vous écris à propos de votre frère; ce n'est pas une consolation *ad hoc* c'est un sentiment à moi; il n'y a que ceux qui ont une volonté de fer qui peuvent être indulgents à ces faiblesses, car ils en ont été si souvent si près; ils ont mesuré la profondeur des abîmes! Mais ces pensées ne sont pas sociables; elles ne peuvent être que dites à l'oreille d'une amie; elles nous feraient du tort [1].

Dans la deuxième, datée de juillet-août 1836, Balzac écrit encore :

On ne sait pas ce qui est arrivé à Mitgislas XXX. Il a quitté Paris sans payer toutes ses dettes, vendant tout, laissant planer sur lui je ne sais quels soupçons. Mais je ne me mêle de rien, ne veux rien écouter ni rien dire [2].

Il est possible que ce mystérieux Mitgislas XXX désigne un tout autre personnage que le frère de M^me^ Hanska, dont il est question dans la lettre précédente. Mais alors pourquoi Balzac en parlerait-il avec tant de détails à sa correspondante comme d'un homme qui leur est doublement cher à tous deux? S'il s'agissait d'un indifférent, d'un étranger, il serait naturel de sa part de ne pas se mêler de ses affaires et Balzac ne se croirait pas obligé d'indiquer à M^me^ Hanska la conduite qu'il a adoptée à l'égard de cet homme mystérieux.

Il n'y a pas d'empêchement à cela dans le fait que le présumé Adam Rzewuski s'appelle ici Mitgislas. Les nobles Polonais ont en effet fréquemment deux ou trois prénoms et d'ailleurs, l'emploi d'un prénom extraordinaire convient particulièrement à l'air de mystère dont Balzac semble ici s'entourer.

Dans la troisième lettre datée de 1841, il s'agit toujours de cet Adam Rzewuski, à l'existence si aventureuse et si décousue :

Je reviens de chez George Sand, qui n'a jamais vu ni connu de comte Adam Rzewuski. Je l'ai remuée et interrogée avec la plus grande ténacité, et comme elle a depuis trois ans Chopin, le pianiste, pour ami, vous comprenez que l'illustre Polonais X..., qui se souvient de Léonce et de son père, aurait su ce que c'était que notre cher Adam [3]....

1. *Lettres à l'Étrangère*, t. I, p. 316.
2. *Id.*, t. I, p. 345.
3. *Id.*, t. I, p. 525, 553.

En 1843, Balzac fait une allusion qui s'applique très nettement à Laginski et Steinbock.

J'ai vu la baronne Pfaffins.... ce Pfaffins (son mari) est joli homme. Sa femme... l'adore... mais le Polonais rend sa femme très malheureuse. Il vit à la manière du prince Belgiojoso, ne fait rien, ou plutôt fait beaucoup de ces choses qui ont fait perdre aux Polonais de notre amitié. Leur inconstance est affreuse. Ils sont tous joueurs [1].

Dans une autre lettre, Balzac donne encore à M^me^ Hanska des nouvelles d'un Polonais qui rappelle exactement le comte Steinbock.

Notre demi-compatriote Walewski épouse, dit-on, M^lle^ Ricci, petite-fille de Stanislas Poniatowski, et descendante de Machiavel par les femmes. On prétend qu'elle a cent mille francs de dot et trois cent mille francs d'espérances. Walewski en était amoureux fou; et, en sa qualité de dandy, il n'a pas trouvé d'autre moyen de le lui prouver que de l'épouser. Que deviendra le fils du grand homme, le grand Colonna Walewski, avec une si pauvre petite liste civile [2]?

Cette lettre est datée de juillet 1846. *La Cousine Bette* parut aussi en 1846, datée d'octobre-décembre. Après avoir pris part à la Révolution de juillet, le prince Walewski, fils de Napoléon et de la comtesse Walewska, se fait connaître comme publiciste et auteur dramatique. Il écrit en 1840, une comédie : *L'école du monde ou la conquête sans le savoir*. Mais il délaisse bientôt cette carrière et cherche sa vocation dans la diplomatie française. Walewski est donc de haute naissance, artiste sans application et de plus marié à une étrangère. Steinbock présente les mêmes traits de caractère et se trouve dans des circonstances identiques.

Il ne faut pas entendre par là que Laginski et Steinbock soient copies détaillées des Rzewuski, des Pfaffins ou Walewski. Il faut considérer seulement la faiblesse de caractère, le manque de volonté d'Adam Rzewuski; l'inconstance, la passion pour le jeu et les relations conjugales du prince Pfaffins, et enfin la haute naissance, le mariage et la vie « bohême » du prince Walewski. De là on peut conclure que Balzac a emprunté à ces Polonais certains traits de caractère ainsi que certains épisodes de leur vie, qu'il a rendus dans ces personnages-types. Sans doute, il a procédé avec toutes les précautions que l'on doit aux hommes encore vivants. Une seule constatation à retenir par conséquent : presque tous les Polonais de Balzac sont des Polonais qui ont vécu. C'est

1. *Lettres à l'Étrangère*, t. II, p. 132.
2. *Correspondance* de Balzac, t. II, p. 252, 253.

d'ailleurs la conclusion célèbre par laquelle Taine termine son étude sur Balzac :

> Avec Shakespeare et Saint-Simon, Balzac est le plus grand magasin de documents que nous ayons sur la nature humaine.

On pourrait ajouter qu'il est dans toute la littérature française le seul magasin de documents sur le type de Polonais émigré.

*
* *

Jusqu'alors les Polonais dans l'œuvre de Balzac n'ont été que des personnages secondaires. L'unique Polonais qui tient un rôle de premier plan est Paz, le héros de la *Fausse Maîtresse*.

Avant de remonter aux sources où Balzac a puisé pour peindre ce Polonais et avant d'expliquer pourquoi Balzac a fait une exception en le représentant sous l'aspect d'un héros, il est nécessaire de montrer Paz tel que l'a compris l'auteur lui-même.

L'idée maîtresse de Balzac est de peindre l'homme excellent avec les qualités nobles de l'esprit et de l'âme, prêt à sacrifier sa vie, ses sentiments intimes, sa personne même pour l'amour d'autrui.

Cet homme excellent n'est pas parfait et surtout il n'est pas taillé pour la vie terrestre; il lui manque ce désir de dompter le monde et ses obstacles, cette force de domination qui fait de l'homme, selon Balzac, le Dieu de la création.

Aimé par une femme qui possède de puissants parents, des relations, de l'influence dans le monde, cet homme au lieu d'en profiter pour sortir de la situation inférieure où l'a placé sa pauvreté, au lieu de se servir de cette femme comme un moyen pour devenir puissant, riche, pair de France, peut-être[1], au lieu de tout cela, il s'abandonne à la chimérique idée d'un amour ignoré et laisse échapper une occasion unique de faire son avenir.

Un tel homme est grand par la profondeur de ses sentiments, mais il lui manque la vie, il n'est pas de notre monde et ses souffrances ne nous touchent pas.

> Chaque sentiment humain comporte des analogies avec [la] situation où l'esprit abandonne l'effet pour la cause, et Thaddée avait atteint à cette hauteur où tout change d'aspect. En proie à des joies de créateur

1. Ce que font Gaudissard, Crevel, Rastignac, les héros chers à Balzac.

indicibles, Thaddée était en amour ce que nous connaissons de plus grand dans les fastes du génie [1].

Mais si *la cause* est, comme dit Balzac, supérieure à la nature, le génie le sait et poussé par le désir de devenir grand et d'atteindre les buts élevés, *ces âmes privilégiées* profitent de tous les moyens, et surtout des moyens courants.

Or, Paz est dépaysé en face de l'existence journalière. C'est une créature sublime, mais détachée du monde.

Dans ses jours de misère et d'isolement à Varsovie, il lisait, il s'instruisait, il comparaît et méditait; mais le don de création, qui fait le grand homme, il ne le possédait point, et peut-il jamais s'acquérir? Paz, *uniquement grand par le cœur*, allait alors au sublime; mais dans la sphère des sentiments, plus homme d'action que de pensée, il gardait sa pensée pour lui. La pensée ne servait alors qu'à lui ronger le cœur. Et qu'est-ce d'ailleurs qu'une pensée inexprimée [2].

La doctrine de Balzac sur la force du génie donne prise à la discussion et l'on pourrait peut-être aussi bien dire que la vraie force qui fait le génie est ailleurs, dans la pensée elle-même dégagée de tout désir de domination. Ceci dit et pour en revenir à Paz, s'il n'appartient pas aux *penseurs gigantesques*, il est d'après Balzac un honnête homme un peu simple, *uniquement grand par le cœur*, autrement dit, Paz n'est qu'un romantique, au sens primitif que lui donne Balzac.

Que faut-il donc entendre par « romantique » ?

Il y a deux sortes de romantiques. Il existe aussi le romantique d'une nature complexe, à l'esprit réfléchi, raffiné, analytique, qui, dégoûté du vide de l'univers et des vices sociaux, ne trouve aucun intérêt à la vie et s'attache de façon maladive à un rêve qui ne peut se réaliser. Tel Werther et tous ceux qui à sa suite souffrirent du mal du siècle.

Paz est-il l'un ou l'autre? S'abandonne-t-il exclusivement au sentiment de l'amour sans lui opposer des facultés de réaction?

Ou bien aime-t-il, en Clémentine, la femme mariée, l'amour défendu?

Bref, est-ce un être innocent et faible ou un homme pervers?

Il n'est ni l'un ni l'autre : il se conduit en parfait honnête homme, mais aussi en homme habile et persévérant. Pris entre l'amour et la vertu, il emploie toute son intelligence et tout son sens pratique à lutter et à sortir vainqueur de la situation angois-

1. *La Fausse Maîtresse*, p. 27, 30, 31 de l'éd. Nilsson.
2. *Id.*, p. 27, 30, 31 de l'éd. Nilsson.

sante où l'a amené son âme trop sensible à la beauté et à ses charmes.

Balzac a bien conté son passé plein de sagesse et il a montré aussi la façon dont il se conduit tout au début du récit.

Un beau jour, Paz se trouve seul avec la femme de son ami, jeune, belle et spirituelle, mais un peu légère et chez qui le sens moral n'est pas très développé.

Paz aime cette femme depuis longtemps et surpris par les séductions qu'elle déploie, il sent le danger et se décide à en finir tout d'un coup :

Faut-il vous ouvrir mon cœur, dit-il à Clémentine de Rouvre, vous confier ce que je cache à mon cher Adam, qui croit que je n'aime que la Pologne!... Je suis amoureux fou d'une fille qui courrait la France avec la famille Bouthor, des gens qui ont un cirque à l'instar de celui de Franconi....

Et pour donner à cette extraordinaire histoire d'amour les marques de vérité, il ajoute :

Pourquoi je la préfère à *toutes* les femmes du monde?... En vérité, je ne saurais le dire. Quand je la vois, ses cheveux noirs retenus par un bandeau de satin bleu flottant sur les épaules olivâtres et nues, vêtue d'une tunique blanche à bordure dorée... les pieds dans des chaussons de satin éraillé... eh bien, ça m'émeut[1]!

Un être romanesque ne procède pas de cette façon, avec une telle rapidité. Cette maîtresse qu'il a inventée lui sert de rempart contre l'amour pour la femme qu'il adore, il ne s'arrête même pas devant l'humiliation et se laisse traiter de fou par celle à qui il aurait voulu paraître brillant et spirituel. S'il était vraiment romantique, il se draperait, à cause de son amour à la fois désiré et défendu, dans un voile de douleur et de souffrance. Paz n'est même pas privé de sens pratique, il a pleine conscience de sa dignité personnelle et au moment où Clémentine peut devenir libre, il va directement au fait en lui parlant de son amour pour elle :

Voyons l'avenir; supposons que Dieu ne nous écoute pas.... Enfin, malgré vous et malgré moi, le comte est mort. Eh bien, si vous étiez aimée, oh! mais adorée par un homme de cœur et d'un caractère digne du vôtre[2]....

Par sa conduite, Paz est bien réaliste, il l'est au sens le plus large du mot. Il possède cet idéal complexe qui définit le réalisme,

1. *La Fausse Maîtresse*, p. 33, 34 de l'éd. Nilsson.
2. *Id.*, p. 51 de l'éd. Nilsson.

comme l'harmonie parfaite entre l'intelligence et la sensibilité, cette harmonie qui, contrairement au mot équilibre, ne sait pas de limites, qui se prolonge dans l'infini, sans savoir exactement où s'arrêtent les facultés de l'esprit et les qualités de l'âme.

Par une coïncidence étrange, la littérature polonaise possède le même type que Paz. Boleslas Prus, le romancier psychologue et penseur réaliste l'a étudié, mais beaucoup plus tard, dans son roman *La Poupée.*

Il y a presque un demi-siècle d'intervalle entre Paz et Wokulski, le héros de *La Poupée*, intervalle qui s'explique historiquement par le développement tardif du roman polonais. Ces deux personnages sont des Polonais pur sang avec toutes leurs qualités, tous leurs défauts, et leurs modèles ont existé en Pologne de tout temps.

Les génies naissent spontanément, mais leur développement et le sens de leur activité dépendent des circonstances qui les entourent. Ainsi la littérature polonaise jusqu'en 1850, est avant tout lyrique. Les martyres subis, les efforts héroïques de la nation avaient réveillé chez les poètes la profondeur et la grandeur du lyrisme, de même qu'en Russie les règnes des tsars depuis Ivan le Terrible ont produit Dostoïevski, Tolstoï.

Dans la deuxième moitié du XIX^e^ siècle, après la première tourmente des partages, diverses questions se posèrent à l'esprit polonais : on revient à l'étude de l'homme individuel, de sa formation et de sa psychologie dans ses rapports avec la société, et le roman triomphe alors comme étant le cadre le plus convenable à un pareil tableau. Et le roman polonais, après un développement spontané et exclusivement national, subit alors diverses évolutions et atteint son apogée avec Sienkiewicz et Prus.

Aussi est-il facile de rapprocher le héros de *La Poupée*, de Paz, non seulement par l'imagination puissante, par l'instruction solide, par la volonté ferme et le caractère constant, mais encore par leurs qualités positives. Tous deux sont en effet persévérants dans leurs entreprises; tous deux sont faits pour être placés à la tête des sociétés, et pour les mener vers un avenir brillant, mais ni l'un ni l'autre ne réalisent les espérances qu'ils donnaient.

Pourquoi ne réussissent-ils pas?

Telle est la question capitale. La cause en est peut-être dans l'état social et politique du pays. C'est du moins ce que soutient Prus, et l'original de Paz, la suite le montrera, a réellement vécu, enseveli en Ukraine, à une époque des plus dures de l'histoire de la Pologne. Ils sont tous deux descendants de la noblesse polonaise et pauvres; tous deux s'instruisent eux-mêmes à un âge

déjà avancé. Tous deux deviennent amoureux, Paz à trente-cinq ans d'une femme mariée et Wokulski à quarante-cinq d'une femme d'une condition supérieure à la sienne.

L'un et l'autre s'efforcent de vaincre leur amour tout-puissant, mais l'élément sentimental est si fort en eux : Paz finit par se cacher mystérieusement et Wokulski en fait presque autant.

Paz appartient aux âmes compliquées : il a l'esprit méditatif, l'intelligence fine, l'âme tendre et mystérieuse, la conscience pleine de délicatesses et de scrupules. Et tout psychologue que soit l'auteur de la *Comédie humaine*, son observation ne dépasse guère le cadre où il place son héros ; c'est là qu'il est fort et peut-être unique, mais en revanche, il pénètre rarement dans l'âme elle-même, dans la pensée dégagée de toutes les circonstances sociales. Le héros de Prus, Wokulski, appartient au même type d'humanité, mais il est peint avec plus de précision, plus de profondeur et de vérité psychologique, et ce n'est nullement étonnant, étant données la diversité des races et la différence du génie entre ces deux écrivains.

D'autre part, ce désaccord entre la conception première du type (savoir que Paz est présenté au début comme un être faible) et l'exécution elle-même (savoir que Paz dans la suite du roman agit en homme énergique), ce désaccord provient de l'origine même du type de Paz, c'est-à-dire des sources où l'a puisé Balzac.

Il est une copie indirecte, mais intentionnelle d'un cousin de M^me^ Hanska, que l'auteur n'a jamais eu l'occasion de voir. Le véritable Paz s'appelait Thaddée Wyleczynski [1] ; il avait six sœurs, sa famille qui appartenait à la noblesse ne pouvait se suffire à elle-même. Deux de ses sœurs, Denise, morte en 1883, et Séverine, morte en 1889, s'étaient installées pendant de longues années au château de Wierzchownia, chez leur parente M^me^ Hanska, usage très fréquent en Pologne à cette époque. On ignore le lieu exact où habitait Thaddée, mais tout laisse croire qu'il vivait tout près de M^me^ Hanska et il serait même possible qu'il administrât ses biens.

M^me^ Hanska devait évidemment parler souvent de Thaddée dans ses lettres à Balzac. Malheureusement ces lettres n'existent plus, il ne reste que celles que Balzac lui écrivait et l'on voit que Thaddée avait pour M^me^ Hanska une affection plus vive qu'une simple amitié. La première lettre où il est question de Thaddée

1. Sp. de Lovenjoul, *Études Balzaciennes*, *Un roman d'amour*, p. 25, 26 de l'éd. Calmann-Lévy,

date de 1834, ce qui indiquerait que pendant de longues années il dut entendre parler de son modèle[1].

J'avais dit à Bourget que septembre me verrait à Vienne, et tout un an en Ukraine et en Crimée, et tu sais que je lui avais écrit qu'il pourrait nous rencontrer en Italie. Je t'envoie un bout de lettre de cet excellent ami; elle te fera plaisir; tu y verras cette noblesse d'âme, cette beauté de sentiments qui fait que nous nous aimons. Quel élan de cœur il a vers ceux qui aiment son ami! Ne va pas trop l'aimer, au moins, *Madame*? Il t'apportera ta chaîne.... C'est mon *Thaddée* vois-tu.... On n'est point jaloux des beaux sentiments. Autant *la mort* est entrée froide au cœur de ton époux, quand tu parlais d'une coquetterie à Séverine[1], autant j'irais joyeusement, en ton nom, accomplir un service pour ton Thaddée[2].

Balzac s'était beaucoup intéressé à ce cousin dont la réserve envers M^me^ Hanska lui paraissait étrange, si étrange même qu'il résolut de la mettre en scène en 1841. Pour Balzac évidemment Thaddée faisait taire son amour, non pas parce que M^me^ Hanska était mariée, mais plutôt parce que M. Hanski était son ami et son protecteur. Encore au début de ses relations avec M^me^ Hanska, Balzac fut frappé de ce sentiment essentiellement polonais, le respect de l'honneur conjugal tant chez les femmes que chez les hommes. C'est ce sentiment qui fait que nul Polonais ne peut se résoudre à éprouver sans souffrance un amour pour quelqu'un qu'il sait ne pas être libre. Balzac a évoqué ce sentiment dans *Le Lys dans la vallée*.

Cette œuvre représente les différentes phases des luttes auxquelles fut exposée M^me^ Hanska à Genève en 1834, en présence de l'amant violent et exigeant qu'était Balzac à cette époque. Aussi n'a-t-il jamais vu la véritable signification, ni l'origine de ce sentiment qui constitue l'élément essentiel de l'âme polonaise, *sumienie-polskie*, et qui a inspiré même M^me^ Hanska.

Ce n'est pas le moment de rappeler ici ce conflit intime entre le grand homme et son ami, il faut simplement constater que l'âme polonaise était peu connue de Balzac et qu'il la dénatura en prêtant un sentiment essentiellement polonais à M^me^ Mortsauf, l'héroïne du *Lys dans la vallée*, et surtout en le modifiant chez Paz.

Sans exagérer le sentiment polonais et affirmer qu'en Pologne tout est idéal, qu'on est toujours fidèle, qu'on ne manque jamais à la parole donnée, on peut constater que la conscience chez le

1. Séverine, sœur de Thaddée.
2. *Lettres à l'Étrangère*, t. I, p. 127.

Polonais ne lui permet pas d'accepter sans souffrance l'amour envers une personne mariée.

« Aimer la femme d'autrui est une infamie, si cet amour n'est qu'apparent; s'il est sincère, c'est un grand malheur »[1], dit Ploszowski, le héros de *Sans dogme* et c'est chez cet homme élevé à l'étranger la marque définitive de son retour aux idées nationales.

Thaddée Wyleczynski, le prototype de Paz, Polonais par toutes ses qualités d'esprit et d'âme, devait être infiniment plus sensible à des scrupules semblables.

Il est clair que Balzac envisage autrement cette question. Son Rastignac *jeune* se laisse entretenir par M^me^ Nucingen qu'il n'aime pas; peut-être selon Balzac un Français qui s'éprendrait sans scrupules d'une femme mariée ne serait-il que sceptique, mais un Polonais en pareil cas deviendra cynique et c'est l'essentiel.

Et pour revenir à Paz et à son modèle historique, on trouve encore en 1844 une lettre à M^me^ Hanska :

> La mort de Thaddée que vous m'apprenez m'a fait du chagrin; vous m'en aviez tant parlé, que j'aimais qui vous aimait ainsi, *quoique!...* Vous avez bien deviné pourquoi j'avais appelé Paz, Thaddée, en lui donnant le caractère et les sentiments de notre pauvre cousin. Mais tout en le pleurant, dites-vous bien que je vous aimerai pour tous ceux qui vous manqueront[2].

Balzac modifie la peinture de Paz en plusieurs points; d'abord il le transporte d'Ukraine à Paris; c'est qu'il n'a pu faire autrement, étant donnés ses goûts d'exactitude dans la description des lieux où il place ses héros; Paz aime une étrangère tandis que le vrai Thaddée aime une Polonaise, sa cousine. Est-ce fantaisie de l'auteur? Est-ce désir d'éviter la curiosité de ses amis qui eussent ainsi connu sa liaison avec une Polonaise? La seconde alternative serait la vraie.

Enfin, comme raison de la réserve de Paz à l'égard de Clémentine, Balzac lui a prêté le sentiment de l'amour fraternel, idée très répandue dans l'Europe occidentale touchant les Polonais. En réalité cet amour n'est pas si fort qu'il paraît; certes, le malheur assemble toujours les gens et les Polonais sont en quelque sorte unis entre eux par la communauté de souffrances,

1. *Sans dogme*, p. 292. Sienkiëwicz, la traduction de Wodzinski.
2. *Correspondance* de Balzac, t. II, p. 101.

mais dans la vie privée ils sont avec toutes les faiblesses humaines comme les autres hommes.

En revanche, Thaddée Paz et Thaddée Wyleczynski sortent de la même noblesse polonaise appauvrie, se trouvent dans la même situation matérielle et enfin, comme le dit l'auteur lui-même, présentent beaucoup de traits de caractère et de sentiments communs.

Wierzchownia, Laginski et Steinbock ont vécu sous les yeux de l'auteur, et à son tour il les fait vivre au milieu des Français. Paz se trouve loin de lui et c'est évidemment à cause de cette situation particulière qu'il consacre à Paz une nouvelle « hors série » au lieu de le placer dans un roman ordinaire comme personnage de second plan.

Nous avons essayé de montrer les causes essentielles du désaccord entre la conception du personnage de Paz et son exécution, mais la nouvelle en son ensemble n'en est pas moins intéressante, et peut-être n'est-ce pas à cette contradiction qu'elle doit son relief et son originalité.

Du reste, Balzac ne s'était pas trompé quand il écrit à M^me^ Hanska en 1842, que *La Fausse Maîtresse* est une de ces nouvelles qui sont si difficiles à faire, qu'on n'en a pas beaucoup dans son œuvre[1].

*
* *

Contrairement à tous les Polonais de Balzac, qui tiennent beaucoup de place dans les œuvres où ils sont placés, son dernier Polonais n'occupe qu'une place minime — quelques pages à la fin du livre — et encore est-il presque sans rapport avec le sujet.

Ce qu'il y a de moins heureux dans l'art de Balzac, c'est la composition de ses œuvres. Elles sont mal proportionnées et mal liées, si bien que parfois la fin de son roman ne tient pas du tout la promesse du début. Au contraire, il arrive souvent que des livres, aux premières pages un peu longues, se montrent à la fin d'une surprenante vivacité. Il arrive encore à l'auteur d'amasser des détails inépuisables sur le compte d'un personnage épisodique, de le faire connaître ensuite à fond et pourtant c'est sans intérêt, car son rôle dans l'action est effacé.

On en trouve un exemple frappant dans le roman l'*Envers de l'histoire contemporaine*. A la fin du livre un Polonais appa-

1. *Lettres à l'Étrangère*, t. II, p. 72.

raît, médecin, savant, original assez ressemblant au *Médecin de campagne*.

Immédiatement on se demande ce qu'il vient faire dans le roman, qu'est-ce que cette maladie extraordinaire qu'invente Balzac. Ce ne peut-être évidemment qu'artifice de sa part pour mettre en scène ce médecin à qui Balzac témoigne un intérêt visible. Il décrit les moindres détails de sa personne, les habits qu'il porte, les meubles de son appartement.

D'autre part, avec une fantaisie sans limites, il prête à la fille du baron Bourlac, ancien magistrat de Napoléon, le prénom polonais de Vanda, lui donne une origine polonaise et la maladie même de cette jeune femme provient de l'émigration : c'est la *plique polonaise* (plica polonica), « un principe », une « humeur nationale », dont il faut délivrer son corps.

Il est évident que cette maladie bizarre fabriquée par Balzac, est pur prétexte destiné à préparer l'entrée en scène du docteur Halpersohn dont le rôle n'est pas expliqué, est insignifiant et l'on se demande ce qui lui vaut une pareille attention.

Wierzchownia avait beau ne rester qu'une seule nuit sous le toit de Balthazar Claës, son passage n'en laissait pas moins des traces ineffaçables, son influence s'exerce à travers l'œuvre entière; c'est elle qui y mène l'action, c'est la suggestion de cet homme extraordinaire qui fait mouvoir tous les personnages. Paz dans *La Fausse Maîtresse* en est le héros, Laginski, personnage secondaire, en est encore un type vivant. Steinbock dans la *Cousine Bette* dès les premières pages se mêle aux Français, les met en contact et ne disparaît qu'à la fin du roman. Or, aucun de ces rôles n'est celui d'Halpersohn.

Les longueurs et les digressions chez Balzac peuvent encore s'expliquer par le désir de l'auteur d'exprimer son opinion sur la royauté, la religion[1], ou sur la théorie de l'art[2]. Il peut encore analyser longuement un personnage qui exercera une forte influence sur le développement de l'action[3]. Ce qui n'est pas celle d'Halpersohn, car ce dernier surgit subitement et disparaît de même.

C'est encore la correspondance de Balzac qui fournira le mot de l'énigme.

Au contraire de toutes les œuvres que Balzac écrivait à une vitesse incroyable, l'*Envers de l'histoire contemporaine* a une très

1. Bénassis du *Médecin de Campagne*.
2. Steinbock de la *Cousine Bette*.
3. Brünner du *Cousin Pons*.

longue histoire. Commencé en 1841, ce roman porta toutes sortes de titres avant de s'appeler finalement l'*Envers de l'histoire contemporaine*.

Il se compose de deux parties : la première, sous le titre de *Madame de Chantérie*, est datée de Paris, 1843-1845. La deuxième partie, intitulée l'*Initié*, est datée de Wierzchownia, Ukraine, décembre 1847.

La première partie parut d'abord par fragments dans le *Musée des Familles*; le premier, les *Méchancetés d'un Saint*, dans le numéro de septembre 1842. Le deuxième, *Madame de Chantérie*, dans le numéro de septembre 1843. Enfin, le troisième fragment *Madame de Chantérie* (suite et fin), parut dans le *Musée des Familles*, numéros d'octobre et de novembre 1844. Réunis et reliés entre eux, ces fragments portent le titre l'*Envers de l'histoire contemporaine* et parurent en 1846, dans la première édition des *Scènes de la vie politique* (1re éd. de la *Com. Hum.*). Une autre édition de cet ouvrage fut encore publiée chez G. Roux et Cassanet, en novembre 1847, sous le titre de *La Femme de soixante ans*.

La deuxième partie sous le titre de *Frères de la consolation*, parut pour la première fois avec le sous-titre actuel, dans le *Spectateur républicain*, du 1er août au 3 septembre 1848[1].

Bref, cette deuxième partie, où il s'agit précisément de Halpersohn fut écrite à Wierzchownia en Ukraine.

Balzac s'y trouvait au mois de septembre 1847, et il ne rentra à Paris que le 11 février 1848.

A cette époque la Russie était envahie par le choléra.

Le 8 octobre 1847, il écrit à sa sœur Mme Surville :

... J'ai depuis deux jours attrapé un gros rhume qui va durer probablement deux mois, et qui est tel que je ne puis quitter la maison.

Et il y annonce l'épidémie :

Le choléra va nous revenir : il est à Kiev ou à peu de distance, et fait les ravages d'un choléra consciencieux[2].

En novembre 1847, il précise :

Le choléra a également passé à Wierzchownia; dans ce moment, il est à Vienne, dit-on; mais nous sommes tous bien portants. Il a emporté un fils de la riche madame Branicka, à cinquante verstes d'ici. Nous *avons d'ailleurs*, *un excellent médecin*, fixé dans le pays

1. Sp. de Lovenjoul, *Histoire des œuvres de Balzac*, p. 152 à 155 de la 3e éd.
2. *Correspondance* de Balzac, t. II, p. 322, 323 de l'édition Calmann-Lévy.

depuis vingt ans; car Wierzchownia a une certaine population à cause d'une fabrique de draps, fort bons [1].

Ces lettres donnent deux renseignements importants. Le premier : Balzac était souffrant d'un gros rhume qui devait durer deux mois; le deuxième, il avait trouvé *un médecin* qui résidait dans le village depuis vingt ans.

Il est sûr en effet que Balzac, hôte cher de la châtelaine de Wierzchownia, fut visité régulièrement par ce médecin très attaché, comme Balzac le dira l'année suivante, à la famille Hanski.

A Wierzchownia, Balzac travaille beaucoup, il finit l'*Envers de l'histoire contemporaine* dont le deuxième épisode, « l'Initié », porte la date décembre 1847, Wierzchownia, Ukraine. « Comme je travaille beaucoup en ce moment, écrit-il, pour pouvoir publier à mon retour de quoi liquider mes affaires, je déjeune chez moi, et je ne descends qu'au dîner... [2]. »

Balzac aurait donc emprunté à l'Ukraine et la maladie et le médecin pour le placer à la fin du roman, dans le chapitre qu'il ajouta à « l'Initié ».

Le choléra qui n'était pas encore arrivé en France fut remplacé par une maladie — non pas épidémique — mais fort extraordinaire, maladie provenant de l'émigration (les émigrés français subissent aussi d'après Balzac une maladie particulière — le comte Mortsauf, par exemple) —, la plique polonaise qui ne peut être guérie que par un médecin polonais.

Quelle imagination infatigable que celle de Balzac! Avec quelle souplesse il utilise ses observations.

Et cette supposition paraît confirmée par les lettres qu'il écrivait plus tard à sa sœur M^me^ Surville.

En septembre 1848, il retourne à Wierzchownia et y reste jusqu'en mai 1850. Pendant ce deuxième séjour, il tombe gravement malade. Il souffre du cœur, il est atteint aux poumons et parle souvent dans ses lettres du médecin qui le soigne. Une phrase particulière est très intéressante et même directement au prototype du D^r^ Halpersohn.

Il m'est impossible de monter un escalier, ou il faut que j'y mette les plus grandes précautions aussi a-t-il été de la dernière urgence de me remettre entre les mains du docteur.

Heureusement, il y a ici l'un des premiers élèves du fameux Franck, *l'original de mon médecin de Campagne...* [3]

1. *Correspondance* de Balzac, t. II, p. 326.
2. *Id.*, t. II, p. 326.
3. *Id.*, t. II, p. 399.

Aussi quand on lit l'*Envers de l'histoire contemporaine*, est-on frappé par la reprise presque complète du type du Dr Bénassis.

Ces deux hommes, dont le physique indique l'énergie et la volonté, mènent la vie la plus simple et même se privent du nécessaire. Leur originalité est poussée à l'extrême, surtout en ce qui concerne l'idée qu'ils se font du but de leur travail :

Les riches ne sauraient acheter mon temps, il appartient aux gens de cette vallée. Je ne veux ni gloire ni fortune, je ne demande à mes malades ni louanges ni reconnaissance. L'argent que vous me remettez ira chez les pharmaciens de Grenoble, pour payer les médicaments indispensables aux pauvres du canton[1].

Halpersohn parle à peu près sur le même ton généreux à son visiteur, Godefroid :

Chacun fait le bien à sa manière, et croyez que l'avidité qu'on me prête a sa raison. Le trésor que j'amasse a sa destination; elle est sainte. Je vends la santé; les riches peuvent la payer, je la leur fais acheter.

Les pauvres ont leurs médecins.... Si je n'avais pas un but, je n'exercerais pas la médecine... je vis sobrement et je passe mon temps à courir; je suis paresseux et joueur... concluez, jeune homme[2]!...

Il y a pourtant une certaine différence entre ces deux idéalistes, ou plutôt ces deux hommes qui ont la même conception idéale de leur métier : c'est que le dévouement de Bénassis vient d'un désespoir d'amour, de sa vie manquée; c'est le sacrifice en quelque sorte forcé. Halpersohn est plutôt un savant, un génie de la science et son dévouement trouve sa source dans sa propre vocation.

Il reste à citer deux extraits de la correspondance de Balzac, qui confirment l'hypothèse émise à propos des Drs Knosthe et Halpersohn. En juin 1849, Balzac écrit à Mme Surville :

... Ma chère sœur, j'ai eu une affreuse crise.... Le docteur va achever son œuvre et me remettre à neuf; il faut encore un mois. C'est un bien grand médecin, tout à fait inédit. Il rend justice aux médecins français, les premiers du monde pour *reconnaître* et déterminer les maladies; mais il les déclare tout à fait ignorants, à quelques exceptions près, en THÉRAPEUTIQUE[3], c'est-à-dire dans la connaissance des moyens curatifs. N'est-il pas affreux de penser que Soulié est mort faute de ce docteur,

1. *Le Médecin de campagne*, p. 34 de l'édition du Centenaire.
2. *L'Envers de l'histoire contemporaine*, p. 225 de l'édition du Centenaire.
3. C'est nous qui soulignons.

car j'étais, il y a deux mois, aussi malade que l'était Soulié.... Quelle reconnaissance ne dois-je pas à ce médecin....

Et encore en novembre 1849 :

Notre docteur est un très grand médecin, enseveli à Vierzschownia (*sic*), mais qui, semblable à beaucoup de génies, aime peu l'art où il excelle et ne l'exerce qu'à contre-cœur. Il est collectionneur de violons, d'armes et d'enfants, car il a beaucoup de ces produits naturels. Son aîné est un médecin qui poursuit sa profession avec ardeur.... Comme médecin, le père a inventé *les poudres*. Il guérit par des substances réduites en poudre qu'on avale dans des pains à cacheter; mais les effets sont miraculeux.... Il se rend ainsi maître des maladies les plus désespérées.... *Le docteur garde un si profond secret sur la composition de ses poudres, qu'il ne le livre pas même à son fils* [1].

Tous ces traits caractéristiques du médecin ukrainien, l'originalité de son génie, ses opinions sur les maladies, les moyens qu'il emploie pour les guérir, les poudres, etc... se retrouvent dans le médecin Halpersohn, et le morceau qui suit en parle abondamment :

Moïse Halpersohn devait d'ailleurs être payé largement, car il guérissait précisément les maladies désespérées auxquelles la médecine renonçait. On ignore en Europe que les peuples slaves possèdent beaucoup de secrets; ils ont *une collection de remèdes souverains* [2], fruits de leurs relations avec les Chinois, les Persans, les Cosaques, les Turcs et les Tartares. Certaines paysannes, qui passent pour sorcières, guérissent radicalement la rage, en Pologne, avec des sucs d'herbe. Il existe dans ce pays un corps d'observations sans code, sur les effets de certaines plantes, *de quelques écorces d'arbres réduites en poudre*, que l'on se transmet de famille en famille, et il s'y fait des cures miraculeuses. Halpersohn, qui passa, pendant cinq ou six ans, pour un médicastre, *à cause de ses poudres, de ses médecines, possédait la science innée des grands médecins*. Non seulement il était savant et avait beaucoup observé, mais encore il avait parcouru l'Allemagne, la Russie, la Perse, la Turquie, où il avait recueilli bien des traditions.... Halpersohn possède une bourse de soie qu'il trempe dans l'eau pour la colorer légèrement et certaines fièvres cèdent à cette eau bue par le malade. La vertu des plantes, selon cet homme, est infinie et *les guérisons de plus affreuses maladies sont possibles*. Cependant, lui, comme ses confrères, s'arrête quelquefois devant des incompréhensibilités. Halpersohn aime l'invention de l'homœopathie, plus à cause de sa *thérapeutique* que pour son système médical; il correspondait alors avec Ildenius de

1. *Correspondance* de Balzac, t. II, p. 403, 404, 425.
2. C'est nous qui soûlignons.

Dresde, Chelius d'Heidelberg et les célèbres médecins allemands, tout en tenant la main fermée, quoique pleine de découvertes. Il ne voulait pas faire d'élèves [1].

Ces lignes montrent le rapport étroit de ces deux médecins qui évidemment ne font qu'un personnage.

Sans les hostilités actuelles, un point touchant l'identité des docteurs Halpersohn et Knosthe aurait pu être éclairci. Halpersohn est Polonais-juif, « au nez hébraïque et au front polonais, large et noble ». Il faut remarquer encore une fois les dons d'observation profonds de Balzac : arrivé dans un village d'Ukraine il fait connaissance avec une certaine classe de juifs qui, délaissés par le gouvernement et par l'aristocratie locale, vivant sans culture et sans industrie, formaient les fameux usuriers de la Pologne. Dans sa correspondance datée d'Ukraine, il exprime son étonnement profond à propos de « l'avidité » de ces juifs. Mais bientôt, il sait s'orienter dans la situation, il a évidemment l'occasion de voir les juifs-polonais comme Halpersohn, ces « amis de Lelewel », qui tout en paraissant être avides, cachent au fond d'eux-mêmes bien des générosités et n'utilisent leurs richesses que pour le développement de la science, pour produire, pour servir le pays où ils sont nés et élevés, l'humanité en un mot. Balzac montre le vrai type d'un savant juif.

Le docteur Knosthe, prototype de Halpersohn, est-il juif? Voilà le point sur lequel on ne peut répondre positivement. Cependant, dans une lettre à Laurant-Jan, Balzac écrit en parlant du médecin ukrainien : « Nous avons ici un savant revenu de l'Arménie qui a retrouvé dans le Kurdistan les Juifs de Moïse pur sang [2]. »

Le doute subsiste.

On doit remarquer ici à quel point Balzac savait toujours cacher les modèles dont il s'était servi pour peindre ses personnages et à quelles précautions il se croyait astreint.

Le nom de Knosthe n'est pas de consonance polonaise; il indique plutôt une origine allemande semblable à celle des noms de tant de juifs polonais qui n'ont pourtant aucun rapport avec les peuples germaniques.

Et ce médecin Knosthe serait plutôt Juif qu'Allemand. Balzac professait une grande admiration pour la science allemande et pour la médecine, en particulier. Si Knosthe était Allemand, il l'aurait représenté Polonais, sans doute à cause des médicaments

1. *L'Envers de l'Histoire contemporaine*, p. 222, 232 de l'édition du Centenaire.
2. *Correspondance* de Balzac, t. II, p. 331.

essentiellement slaves, les poudres, les sucs, etc.... mais d'origine allemande au lieu de le faire juif.

Knoske devait donc être juif.

Tel est le dernier Polonais dans l'œuvre de Balzac. Il semble en quelque sorte faire tort à l'auteur au point de vue de l'art, mais quand on a étudié les sources où a puisé Balzac pour la peinture de ce personnage, on ne peut qu'admirer une fois de plus le parti prodigieux que l'auteur de la *Comédie humaine* sut tirer des plus minces réalités.

*
* *

Nous avons étudié jusqu'ici l'art de Balzac dans la façon dont il représente les Polonais. Nous nous sommes efforcé de compléter la peinture sommaire des Polonais-types (Laginski et Steinbock) et d'expliquer certaines lacunes et certaines erreurs psychologiques à l'égard de Paz. Nous avons enfin relevé toutes les sources dont s'est servi Balzac et la manière dont il les utilisa.

De toutes ces recherches il ressort l'impression que Balzac éprouve une sorte de faiblesse pour les Polonais, qu'il les flatte et que, s'amusant à les peindre dans ses romans, il les idéalise.

En effet, une princesse exilée lui dit-elle malicieusement : « Vous aimez la Pologne, nous le savons, monsieur de Balzac », il lui répond en homme d'esprit : « Il est difficile de ne pas aimer notre pays [1] » ; met-il le nom de Rzewuski dans une œuvre, il écrit à M^me^ Hanska : « ... J'ai fais reluire le nom de Rzewuski au milieu de ceux des plus illustres familles du Nord, avec une joie d'enfant [2] ! »

Mais si Balzac idéalise ainsi les Polonais, par là même il les retranche du monde réel. Et là se décèle son ignorance du caractère et des mœurs polonaises.

Il y a chez les Slaves, dit-il, un côté enfant, comme chez tous les peuples PRIMITIVEMENT SAUVAGES, et qui ont plutôt fait irruption chez les nations civilisées qu'ils ne sont réellement civilisés. L'Ukraine, la Russie, les plaines du Danube, le peuple slave enfin, c'est un trait d'union entre l'Europe et l'Asie, ENTRE LA CIVILISATION ET LA BARBARIE [3].

Ceci en ce qui concerne les nations slaves ; quant au caractère polonais, voici son opinion :

1. *Lettres à l'Étrangère*, t. I, p. 554.
2. *Id.*, t. II, p. 54.
3. *La cousine Bette*, p. 206, 207 de l'édition du centenaire.

Aussi le Polonais, la plus riche fraction du peuple slave, a-t-il dans le caractère des enfantillages et l'inconstance des nations imberbes. Il possède le courage, l'esprit et la force; mais, frappés d'inconsistance, ce courage et cette force, cet esprit n'ont ni méthode, ni esprit.... Sans cesse en guerre avec les Turcs, les Polonais en ont reçu le goût des magnificences orientales; ils sacrifient souvent le nécessaire pour briller.... Un peu de machiavélisme eût empêché la Pologne de sauver l'Autriche qui l'a partagée....

Il est évident que Balzac mélange les faits de l'histoire de Pologne aux idées qu'il s'était faites sur les Polonais en les observant à Paris. Quand Steinbock, qui doit son existence à une femme, endure de véritables souffrances tout à fait dans l'esprit des mœurs polonaises, quand il veut ignorer le chiffre de la dot de sa fiancée — trait qui est encore très national, — Balzac le raille et le représente comme un idéaliste et un dandy. Steinbock déplacé, émigré à Paris, est pour Balzac « une espèce de contresens très fréquent en Pologne ». S'il se laisse séduire par M^me^ Marnef, Balzac s'écrie avec une joie satisfaite : « Artiste, jeune et Polonais, que voulez-vous qu'il fît[2]? »

En un mot, les Polonais pour Balzac, sont des gens supérieurs par leurs qualités d'âme et d'esprit, mais aussi des êtres faibles, dépaysés, détachés de la vie terrestre.

Et il est facile de voir que la peinture de Paz est l'expression claire des idées chères à Balzac sur la Pologne et les Polonais. Il va plus loin et n'hésite pas à dire que l'Insurrection de 1830, preuve incontestable de l'énergie et de la conscience nationale, n'est qu'une chimère, une espèce d'héroïsme vieilli, une témérité vaine : « ... Le Polonais, sublime dans la douleur, a-t-il fatigué le bras de ses oppresseurs à force de se faire assommer, en recommençant ainsi, au XIX^e^ siècle, le spectacle qu'ont offert les premiers chrétiens[3]? »

Au baptême de la Pologne — continue-t-il dans sa longue digression sur les Polonais — une fée Carabosse oubliée par les génies qui dotaient cette séduisante nation des plus brillantes qualités, est sans doute venue dire : « Garde tous les dons que mes sœurs t'ont dispensés, mais tu ne sauras jamais ce que tu voudras ! » Si, dans son duel héroïque avec la Russie, la Pologne avait triomphé, les Polonais se battraient entre eux aujourd'hui comme autrefois dans leurs diètes pour s'empêcher les uns les autres d'être roi[4]. »

1. *La cousine Bette*, p. 206, 207 de l'édition du Centenaire.
2. *Id.*, p. 203 de l'édition du Centenaire.
3, 4. *Id.*, p. 207 de l'édition du Centenaire.

Ces idées de Balzac sur la Pologne ne sont pas d'ailleurs très originales; elles s'étaient répandues en Europe occidentale après les partages. La question s'était ainsi posée: si la Pologne est tombée — c'est qu'elle est malade.

La Pologne est jugée généralement d'après l'opinion de ses adversaires dont l'intérêt à l'époque fut de montrer à l'Europe entière l'inconsistance de cette nation.

Il en découlait un beau prétexte pour la partager.

Plus tard on a compris que la Pologne n'avait jamais eu de frontières réelles, qu'elle s'était trouvée entre trois grandes puissances, ses ennemies, et que ces dernières avaient profité de certaines faiblesses et de l'abandon dans lequel se trouvait la Pologne, etc.... On ne s'est pas non plus rendu compte que le partage décisif s'est accompli à une époque où, en Europe, le romantisme remplissait les esprits d'idées généreuses, et que la Pologne envahie par ces sentiments passionnés en paya cher la rançon. Mais bientôt elle se réveille, rassemble ses forces et atteint ce réalisme qui trouve sa plus haute expression dans l'insurrection de 1830.

Après la défaite apparaît alors le vrai caractère polonais, pratique et réel; c'est l'amour de sa chère patrie qui le guide partout; c'est là la source mystique de tous les moyens qu'il emploie — comme l'avait prophétisé Rousseau « pour ne pas se laisser digérer[1] ».

Tout le XIX^e^ siècle est rempli par le rapprochement des trois parties de la Pologne qui, chacune de son côté, constituent dans l'ensemble une seule nation, forte et mûre : les associations polonaises en Pologne russe; la science en Pologne autrichienne et l'état économique de la Pologne allemande en sont le vivant témoignage et révèlent des Polonais pratiques au sens le plus élevé de ce mot, des Polonais patriotes, diplomates et citoyens.

Il n'est pas étonnant que Balzac se trompe, lui qui professait une admiration profonde pour la force en général; il se laissa prendre aux apparences et ne put pénétrer la vraie cause de la chute de la Pologne, ni prévoir son avenir.

Or, ce peintre admirable des mœurs de son époque et de son

1. « Polonais! — dit Rousseau — vous ne ferez jamais en sorte qu'il soit difficile à vos voisins d'entrer chez vous; mais vous pouvez faire en sorte qu'il leur soit difficile d'en sortir impunément, et c'est à quoi vous devez mettre tous vos soins.... Une seule chose suffit pour rendre la Pologne impossible à subjuguer : l'amour pour la patrie.... Travaillez donc sans relâche, sans cesse, à porter le patriotisme au plus haut degré dans tous les cœurs polonais. Enfin, si vous ne pouvez pas empêcher que vos voisins vous engloutissent, faites au moins qu'ils ne puissent vous digérer. »

pays, n'a reproduit dans la peinture des Polonais que la réalité matérielle : il a donné un tableau juste du Polonais émigré vivant sous ses yeux (Laginski, Steinbock). Dans le personnage de Wronski il a bien saisi ce qui représente le type de l'époque et ce qui en fait l'originalité personnelle; il a esquissé avec beaucoup d'observation Halpersohn, le type du savant, mais il n'a jamais compris le fond de l'âme polonaise. Il n'a pas compris le Polonais Paz.

Hélène Altszyler.

MÉLANGES

CHATEAUBRIAND ET MORELLET

Morellet, né en 1727, ne mourut que le 12 janvier 1819. Croirait-on que le *Conservateur* a signalé la disparition du vieil écrivain (16e livraison, tome II, p. 124)? Et surtout que ce journal *ultra*, dont la réputation de violence est certes méritée, a parlé de lui avec aménité? Mieux encore, il semble bien que l'auteur de l'article, signé *Le Conservateur*, soit Chateaubriand lui-même.

On n'a pas oublié que M. Victor Giraud a publié un fragment inédit des *Mémoires d'Outre-Tombe*, dans lequel Chateaubriand, rappelant sa campagne de journaliste *ultra*, disait : « J'écrivais sous mon nom; le plus souvent, je signais : *Le Conservateur*[1]. » M. Cassagne, si la mort n'était venue malheureusement interrompre ses belles études sur la *Vie politique de Chateaubriand*, nous eût renseignés sur cette collaboration anonyme; du moins, on ne peut lire cette oraison funèbre de Morellet sans la rapporter aussitôt à son véritable auteur.

L'article s'ouvre par un hommage à deux hommes, dont la perte devait être vivement ressentie au *Conservateur* : le valet de chambre de Louis XVI, le fidèle Hue, et l'abbé Legris-Duval, orateur de talent, prêtre vertueux, fondateur ou soutien d'institutions charitables, les enfants délaissés, les prisonniers pour dettes, les petits Savoyards, les jeunes voleurs, les missions de France et celles de Chine, etc.[2].

L'article continue en ces termes :

Ces deux hommes dont la conduite, les discours et les écrits avaient combattu les doctrines modernes, n'ont été devancés que de quelques jours dans un autre monde par le dernier des amis de Voltaire, et le dernier des encyclopédistes. M. l'abbé Morellet avait aidé à poser les premières pierres de la moderne Babel : il a été témoin de la confusion des langues et de la dispersion des peuples. Il s'en est allé quand il ne restait plus rien de cette antique société qu'une fausse philosophie a détruite.

Représentant d'un autre siècle parmi nous, M. l'abbé Morellet avait connu Montesquieu, Voltaire, Buffon et Rousseau. Il aimait à nous raconter leur gloire, comme ces vieux soldats, qui, restés seuls au milieu des générations nouvelles, se plaisent à parler des généraux illustres, sous lesquels ils ont combattu.

1. *Études sur Chateaubriand*, p. 38.

2. Dans la 18e livraison du *Conservateur*, Frénilly revient sur l'éloge de Hue et de Legris-Duval.

On remarque dans les écrits de M. l'abbé Morellet de la lecture, de la perspicacité, de saines doctrines littéraires. Ses derniers ouvrages ne renferment peut-être pas des jugements d'une impartialité rigoureuse; *mais l'écrivain qu'il a critiqué avec le plus d'amertume, aime à reconnaître ce qu'il lui doit, et le profit qu'il a tiré de la leçon.* Il faut convenir, d'ailleurs, que la peinture d'un amour et d'une nature sauvages, devait paraître étrange à un homme qui avait passé sa vie dans les déserts d'Auteuil et dans le salon de M^me^ Geoffrin.

Au reste, les bonnes actions valent mieux que les bons livres. On se rappellera toujours que M. l'abbé Morellet a plaidé et gagné la cause des enfants des condamnés[1]. Aujourd'hui n'aurions-nous pas encore besoin de son influence? Le temps des victimes est-il passé sans retour? C'est avec une peine réelle que nous voyons ainsi disparaître les véritables gens de lettres; car on ne peut plus appeler de ce nom des littérateurs sans études, commis le matin, hommes du monde le soir, portant dans les affaires, avec la présomption de l'ignorance, les sentiments de haine et d'envie qui sont comme les remords, ou la conscience de la médiocrité.

Avions-nous tort de dire que cette page porte avec elle sa signature? Notamment le passage que nous avons souligné ne laisse aucun doute.

Mais que de déférence dans l'attitude de Chateaubriand! Comme il abandonne modestement son livre à la dent de l'abbé *Mords-les*! Pourtant, le dernier mot, c'est lui qui l'eut; dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, il prit sa revanche contre le fougueux auteur des *Observations critiques sur le roman d'Atala*. « L'abbé Morellet, pour me confondre, écrit-il, fit asseoir sa servante sur ses genoux et ne put tenir les pieds de la jeune vierge dans ses mains, comme Chactas tenait les pieds d'Atala pendant l'orage : si le Chactas de la rue d'Anjou s'était fait peindre ainsi, je lui aurais pardonné sa critique. »

C. LATREILLE.

1. Allusion à deux brochures célèbres de Morellet : 1° *Le Cri des familles, ou Discussion d'une motion faite à la Convention nationale par le representant du peuple Lecointre, relativement à la révision des jugements des tribunaux révolutionnaires* (1795); — 2° *La Cause des pères, ou Discussion d'un projet de décret relatif aux pères et aux mères, aïeuls et aïeules des émigrés, par l'auteur du Cri des familles* (1795). Déjà Chateaubriand avait, dans son *Discours de réception à l'Académie française*, rappelé ces deux titres de gloire de Morellet, qui, dit-il, « sous les glaces de l'âge, a retrouvé toute la chaleur de la jeunesse pour plaider la cause des malheureux ».

LA TRADUCTION DU TRAITÉ " DE NATURALIBUS QUAESTIONIBUS " PAR MALHERBE

(*Suite* [1].)

III. — Au contraire, l'arc en ciel ne se fait gueres de nuit, à cause que la lune n'a pas tant de vertu qu'elle puisse outrepasser les nuées et leur donner les couleurs qu'elles prennent, quand elles sont touchées du soleil. Car elles font l'air ainsy bigarré d'autant qu'en elles il y a des parties les unes plus relevées, les autres plus plattes, les unes si espaisses que le soleil ne les peut percer, les autres si rares qu'elles ne le peuvent repousser. Ceste inegalité mesle alternativement l'ombre et la lumiere, et fait voir en l'arc ceste esmerveillable diversité. On en rend une autre raison : nous voions, quand une flutte[2] est rompue en quelque endroit, que l'eau qui sort par ceste petite rupture, estant esparse contre le soleil mis obliquement, represente la face de l'arc en ciel. Le mesme se peut considerer en un foullon : quand aveque sa bouche pleine d'eau il asperge legerement des habillemens estendus sur une claye, il vous semble que vous voyez en cest air ainsy aspergé la mesme varieté de couleurs qui se voit ordinairement en l'arc en ciel. Il ne faut pas douter que cela ne procede de l'humeur, car jamais il ne se fait d'arc en ciel qu'en temps nubileux. Mais informons nous comme il se fait. Les uns disent qu'il est [123] de certaines gouttes[3] qui reçoivent le soleil tout à travers, et d'autres si pressés que la lumiere ne les peut percer, de sorte que, les uns rendant une lueur et les autres une ombre, ils font, quand ils se rencontrent, ce que nous appellons l'arc en ciel; duquel une partie est luisante, d'autant qu'elle reçoit le soleil; l'autre qui ne le reçoit pas, est obscure, et mesmes communique son ombre aux choses qui sont proches d'elle. Les autres ne sont pas de cest advis : si l'arc n'avoit que deux couleurs et n'estoit composé d'autre chose que d'ombre et de lumiere, ceste opinion pourroit sembler veritable,

> Mais de mille couleurs sa voutûre se peint,
> Et toutesfois ce change a si peu d'apparence
> Qu'aux deux bouts seulement s'en voit la difference.

1. Voir *Revue d'Histoire littéraire,* janvier-mars 1918, p. 91.
2. Conduite d'eau.
3. Ici comme quelques lignes plus bas Malherbe a d'abord reproduit le mot latin *stillicidia*, puis il l'a remplacé par *gouttes, gouttes de la pluie*, en oubliant de mettre au feminin les pronoms et adjectifs qui viennent après et qui se rapportent à *stillicidia*.

Nous y voyons de l'incarnat, du bleu, du jaune et d'autres couleurs tirées subtilement en lignes, comme de la main d'un paintre[1]; si bien que vous ne vous sçauriez appercevoir qu'elles soient diverses, si vous ne faites comparaison des deux extremités; car la liaison trompe les yeux par un estrange artifice de la nature, qui finit ce qu'elle a commencé de matieres semblables, en des choses qui n'ont du tout point de similitude[2]. Que sert donc de parler en cest endroict de deux couleurs[3] de la lumiere et de l'ombre, puis qu'il est question de rendre raison d'une infinité? Il y en a qui tiennent que l'arc est fait de ceste façon : ils disent qu'en ceste part où il pleut, toutes les gouttes de la pluie qui tombe, sont autant de miroirs, et que pour ceste ocasion ils representent chacun une image du soleil, et que puis après ceste grande ou plustost infinie quantité d'images, venant à se courber et descendre en bas, se confondent ensemble; d'où procede l'arc en ciel, qui n'est autre chose qu'une confusion de plusieurs images du soleil. Voicy la conjecture qu'ils en font : mettez, disent ils, en un jour de beau temps mille bassins, vous verrez en chacun d'eux la representation du soleil. En un grand nombre de feuilles mettez autant de gouttes, chaque goutte aura l'image du soleil. Au contraire, un estang, pour grand et spacieux qu'il soit, n'en aura qu'une image seule. Pour quoy? Pour ce que toute polissure, estant limitée et bordée tout alentour, fait un miroir à part. [123 v°] Et pour ce separez une grande mare en plusieurs parties et la couppez avec des murailles; autant que vous y ferez d'estans, autant de fois y verrez vous le soleil representé. Remettez la toute en un comme ell'estoit, vous n'y verrez plus qu'une image. C'est tout un, combien ou la mare, ou l'humeur soit grande ou petite[4]. S'il y a des bords, c'est un miroir; et, pour ce, ces gouttes innombrables que nous apporte la pluye en tombant, sont autant de miroirs et nous representent autant de faces du soleil. Comme vous les regardez, elles semblent confuses, pour ce qu'estant trop loin de nous, il n'est pas possible de remarquer les entredeux qui les separent, et de ceste façon, au lieu de les voir chacune à part, nous n'en voyons qu'une, où toutes les autres sont assemblées. — Aristote est de mesme opinion : de toute polissure[5], dit il, il y a reflexion des rayons contre la veue. Or il n'est rien de plus poly que l'air et l'eau. C'est pour quoy mesme de l'air espaix il se fait vers nous une refraction de nostre veuë. Mais quand elle est foible, l'air ne la sçauroit toucher si doucement qu'il ne l'offusque. Il y a des personnes qui ont ceste maladie qu'il leur est advis qu'ils se rencontrent eux mesmes et que devant eux ils voient leur image en quelque part qu'ils se tournent. Cela procede de la debilité de leur veuë qui, ne pou-

1. Malherbe n'a pas traduit *ut ait Poeta*.
2. Sen. : ... quod a simillimis cœpit, in dissimilia desinit.
3. Après ce mot Malherbe avait d'abord écrit *à sçavoir*, qu'il a ensuite barré.
4. Sen. : Nihil refert, quam exiguus sit lacus aut humor.
5. Surface polie.

vant pas mesme traverser l'air qui leur est le plus prochain[1], est contrainte de reculer, si bien que toutes dispositions de l'air causent en eux ce qui n'arrive aux autres que quand l'air est espaix seullement. Car, en quelque façon qu'il soit, il est tousjours assez fort pour repousser une foible puissance; mais un gros air conservé nous renvoye nostre veuë de bien plus loing et ne se peut percer, mais arreste les rayons de nos yeux et les renvoye d'où[2] ils sont venus. Pour ce, veu qu'il y a beaucoup de gouttes, c'est forcé qu'il y ayt aussy beaucoup de miroirs, mais pour leur petitesse ils ne representent du soleil que la couleur seulement, et non pas la figure. Puis, tout ce nombre infiny de gouttes tombant sans separation et ne rendant qu'une couleur, vous voyez une face non de plusieurs images distinctes, mais d'une longue qui s'entretient. — « Comment, direz vous, est il possible qu'il y ait tant de milliers d'images, et je n'en vois pas [124] une seule? Et d'où vient que, n'ayant le soleil qu'une couleur, ses images en ont toutesfois si grande multiplicité? » — Pour vous contenter et respondre tout d'une venue à beaucoup d'autres choses qui n'en ont pas moins de besoin, je vous diray qu'il n'y a rien de si trompeur que nostre veuë, non seulement en ce que la diversité de couleurs empesche de remarquer particulierement, mais mesmes aux choses que nous voions entre nos mains. Plongez une rame toute neufve[3] dans de l'eau claire, il semblera qu'elle soit rompue. Regardez de petites pommes au travers d'un verre, vous les trouverez grosses. Mettez vous au bout d'une longue galerie, vous penserez que les piliers qui sont à l'autre bout, s'entretouchent sans qu'il y ait aucune separation. Revenons au soleil. C'est chose dequoy la raison fait preuve manifeste, qu'il est plus grand que toute la terre; toutesfois nos yeux le restrecissent de telle façon qu'il s'est trouvé d'honnestes hommes[4] qui ne l'ont estimé que d'un pied de rondeur. Et luymesme que nous sçavons tous estre si viste qu'il n'y a rien de pareil, nous semble ne bouger d'une place, et ne croirions pas qu'il cheminast, si nous ne nous appercevions du chemin qu'il a fait. Nous ne sentons pas mesme marcher le monde, et neantmoings il passe de telle roideur qu'en un moment il nous ramene le soir et le matin. Il ne se faut donc pas estonner si nos yeux ne peuvent separer des gouttes de pluye, estant forcé qu'en une si grande distance de lieux ils perdent le jugement à remarquer des images qui ont l'apparence si petite. Or, que l'arc soit l'image du soleil conceue en une nuée creuse et humide, c'est chose toute manifeste; car on la voit tousjours vis à vis du soleil, basse ou haute, selon que le soleil descend ou monte d'un

1. Entre ce mot et *est*, il y a un mot raturé et le mot *par*, qui termine la ligne. Peut-être Malherbe pensait-il à l'expression *par ainsi*.

2. Les renvoie à l'endroit d'où....

3. Sen. : Remus integer in tenui aqua fracti speciem reddit. Première version : Une rame en entier plongée par le bout dans de l'eau claire, semble estre rompue. Les mots *le bout* n'ont pas été rayés.

4. Sen. : Sapientes viri.

contraire mouvement. Comme il descend, ell'est au dessus; comme il monte, ell'est au dessous. Quand elle est à costé du soleil, ce qui advient le plus souvent, il ne se fait point d'arc, à cause qu'elle n'est pas en droite ligne pour recevoir l'image. Quand au bigarrement, il ne vient d'autre chose que de ce qu'une partie de la couleur procede du soleil, et l'autre de la nuée. Or l'humeur a tantost des lignes bleues, tantost de vertes, tantost de semblables à de la pourpre, lutées[1] ou incarnates, n'y ayant autre cause de ceste diversité sinon que les couleurs sont ou plus foibles ou plus fortes; ne plus ne moins que toute pourpre qui vient p...[2] de mesmes coquilles, n'est pas semblable, mais se monstre differente selon qu'ell'aura mieux esté desgraissée, ou qu'on luy aura baillé la teinture plus [124 v°] claire ou plus espaisse, ou qu'on l'aura plus ou moins trempée et fait bouillir dans la chaudiere. Il ne se faut donc pas estonner, veu qu'il y a deux choses, le soleil et les nuées, c'est à dire le corps et le miroir, qu'il se face telle diversité de couleurs, et que sellon la difference des sugects elles soient ou plus ou moings apparentes. Car il se fait une couleur d'une lumiere bien enflammée, et s'en fait une autre d'une qui n'eclatte pas si fort. Il est des choses desquelles nous ne pouvons parler qu'à l'adventure, tant que nous n'aurons où nous fonder; mais en cecy nous aurons deux causes manifestes de l'arc en ciel, le soleil et la nuée, pour ce qu'on ne le voit jamais en temps serein, ny jamais en temps si nubileux que le soleil ne paroisse du tout point; si bien que, puisqu'il n'est jamais sans l'un de ces deux, la consequence est pertinente qu'il faut qu'il en procede.

IV. — Il y a un autre point, qui n'est pas moins evident, c'est que l'image se represente en façon de miroir, pour ce que jamais elle n'est representée que de vis à vis, c'est à dire que ce qui mire ne soit d'une part, et ce qui est miré, de l'autre. Les geometriens[3] en amenent des raisons si manifestes qu'il n'est pas possible de ne les croire, et pense qu'il y a desja plus preuve que doute que l'arc en ciel ne soit une image du soleil, mal representée à cause du vice et de la figure du miroir. Cherchons toutesfois d'autres raisons. Un de mes argumens pour prouver qu'il naist de ceste façon, sera la promptitude mesme de sa naissance. Car il se fait et deffait en un moment[4].... Or il n'est pas possible que rien se represente si tost comme le miroir represente

1. Sen. : *luteas*, c'est-à-dire jaunes. Dans les dictionnaires on trouve bien le mot *luté*, mais avec un sens tout à fait différent. Au folio 123, Malherbe avait traduit cet adjectif par *jaune*.

2. Je n'ai pu déchiffrer ce mot.

3. Doublet dans l'interligne : geometres. Malherbe et Chalvet, aux chapitres IV et V, emploient les deux formes; Goulart et Du Ryer ne se servent que du mot *geometre*.

4. Sen. : Igneum enim variumque corpus caelo intra momentum subtexitur, et aeque celeriter aboletur. Malherbe a traduit le texte latin de plusieurs façons, puis il a tout barré sauf ces quelques mots qui sont en interligne. Voici sa première version : Car ce corps ainsy plain de flamme et de bigarrement en un moment se forme dans le ciel et se deffait en sorte qu'il n'en demeure aucune apparence.

l'image; car il n'a la peine que de monstrer seullement et non pas de rien faire. Parianus Artemidorus[1] y adjouste de quelle façon il faut que soit la nuée, afin de pouvoir faire ceste representation. « Vous faites, dit il, un miroir en forme concave comme la moitié d'une balle coupée en deux, et vous tenez[2] hors du milieu; tous ceux qui seront proches, vous sembleront plus près de vous que du miroir. Tout de mesme, regardez de costé une nuée ronde et creuse; l'image du soleil se retirant de la nuée s'approchera de vous et se tournera davantage de vostre costé. Pour le regard des couleurs, la rouge vient du soleil, la bleue de la nuée, le reste est meslé de l'un et de l'autre. »

V. — Or voicy les raisons qu'on allegue [125] au contraire[3]. Il y a deux sortes d'opinions touchant les miroirs; car les uns disent que les simulachres[4] envoyés hors de nos corps et separés de nous se voyent dans le miroir, les autres ne tiennent pas que les images soient au miroir, mais que nous voions nos propres corps par la reflexion de nostre veue. Or ce n'est l'important de sçavoir de quelle façon nous voyons ce que nous voyons, mais comme il est possible qu'un miroir represente une image semblable. Est il rien au monde de si dissemblable que le soleil et l'arc en ciel, auquel il ne se remarque apparence quelconque ny de la couleur, ny de la figure, ny de la grandeur du soleil? Car l'arc a plus de longueur et plus d'estenduë, et, en sa partie qui luit, est beaucoup plus rouge que le soleil; et quand aux autres couleurs de l'arc, le soleil n'a rien qui leur ressemble. D'avantage[5], si vous voullez faire comparaison du miroir et de l'air, il faut que vous m'y monstriez une mesme polisseure, mesme splendeur et mesme egalité[6]. Or il n'est point de nuée qui ressemble un miroir : nous passons bien souvent au millieu d'elles, et si[7] nous ne nous y voyons point. Montez au plus haut d'une montagne, regardez les nuées, vous n'y verrez pas vostre image. Toutes les gouttes sont autant de miroirs, je vous l'advouë; mais je vous nie que les nuées soient composées de gouttes; car ell'[8] a bien quelque matiere dequoy les gouttes se peuvent faire, mais non pas les gouttes mesmes; aussy les nuées n'ont pas d'eau, mais bien la matiere qui sera convertie en eau. Je vous veux encor accorder que dans les nuées il y ait des gouttes infinies et qu'elles representent une face. Ce n'est pas pourtant à dire que toutes ensemble n'en rendent[9] qu'une, mais chacune represente la sienne. Qui plus est, mettez plusieurs miroirs ensemble; ils ne se confondront pas tous en

1. Goulart : Artemidore de Paros. Chalvet et Du Ryer : Artemidore Parien.
2. Et vous vous tenez.
3. Sen. : Contra haec illa dicuntur.
4. Les mots suivants, qui expliquent *simulacra*, n'ont pas été traduits par Malherbe : *id est corporum nostrorum figuras*.
5. Sen. : Deinde.
6. *Splendeur* traduit le mot latin *nitorem*, et *egalité* le mot *aequalitatem*.
7. Et pourtant.
8. Ce pronom se rapporte au pluriel *nuées*, par lequel Malherbe a traduit *nubem*.
9. Doublet dans l'interligne : representent.

une image seule, mais chaque piece enfermera dans soy la semblance de la chose opposée. Il est des miroirs composés de plusieurs autres petits miroirs rapportés ensemble ; qu'il s'y presente un homme, on y verra un peuple, d'autant que chaque partie monstrera son image à part. Car, encores qu'ils soient conjoincts et mis ensemble, ils ne laissent pas de separer leurs faces, et pour un corps en representent une infinité. Au demeurant, ils ne confondent pas ceste multitude, mais la divisent un à un en autant de faces comme il y a de miroirs. L'arc en ciel tout entier n'a qu'un trait [125 v°] et qu'une seule face. — « Et quoy donc? L'eau qui sort d'une flutte rompue et celle qu'on souffle de la bouche, n'a t'elle pas ordinairemeut quelque chose qui ressemble à ces couleurs que nous voyons en l'arc en ciel? » — Il est vray, mais non, comme il vous est advis, pour autant que chaque goutte reçoit l'image du soleil ; car elles tombent si prontement qu'elles n'ont pas le loisir de concevoir une image. Il faut qu'elles s'arrestent, pour recevoir ce qu'elles representent. Qu'est ce donc? Elles se colorent bien, mais elles ne reçoivent point d'image. Autrement[1], comme dit l'empereur Neron fort à propos,

La gorge en remuant aux colombes eclatte,

et celle des paons ne sçaurait si peu se tourner qu'elle n'apparoist[2] bigarrée d'une infinité de nouvelles couleurs. Toutesfois nous ne dirons pas que ce soient miroirs que leurs plumes. Or les nuées ne sont pas de nature moins differente des miroirs que les oiseaux de qui nous avons parlé, les cameleons et le reste de tels animaux, lesquels, selon qu'ils sont en colere ou qu'ils ont quelque autre passion, se bigarrent ainsy la peau par une humeur qui se respand en l'exterieur, ou mesmes se colorent par la position de la lumiere, sellon qu'ils la reçoivent ou de biais ou de droite ligne. Car qu'est ce que les nuées ont qui ressemble à des miroirs, veu qu'ils ne sont pas transparents et elles reçoivent la lumiere tout à travers? Ils sont espaix et serrés, elles sont rares et deliées; ils ne sont faicts que d'une mesme matiere, elles sont ramassées de toutes sortes de pieces et pour ceste ocasion s'accordant mal ensemble, ne se peuvent pas long temps entretenir[3]. D'avantage, nous voyons quelquefois, quand le soleil se leve, que les nuées ont une couleur de feu. Qui les empeschera donc que, tout ainsy qu'elles prennent ceste coulleur à la rencontre du soleil, elles n'en puissent aussy prendre plusieurs autres, sans avoir toutesfois la vertu des miroirs? Aussy, d'alleguer que tousjours l'arc se fait à l'opposite du soleil, pour ce que le miroir mesme ne representeroyt pas l'image s'il n'estoit vis à vis de la chose representée, c'est un argument qui sert pour l'un

1. Sen. : alioquin, c'est-à-dire : d'ailleurs, au reste.
2. On attendrait *apparoisse*. Entre *se tourner* et *qu'elle* il y a plusieurs phrases barrées.
3. Sen. : nec diu cohaesurae.

et pour l'autre party. Car, comme il faut mettre droit devant le miroir ce qu'on veut qu'il represente, ainsy, pour faire que [126] les nuées prennent couleur, il faut que le soleil soit à propos pour leur donner le coup. C'est ce que disent ceux qui veullent prouver que la nuée semble estre colorée. A quoy Posidonius et les autres qui tiennent que la veuë se faict en façon de miroir, font ceste response : « S'il y avoit aucune couleur en l'arc, elle y demeureroit, et tant plus on en seroit près, tant plus clairement on la verroit. Or l'image de l'arc de loing est fort apparente, et de près elle s'esvanouit. » En ce fait, combien que je sois de leur advis, si est ce que je n'approuve pas leur contradiction, et je m'en vois vous dire pour quoy. Je suis bien d'accord que la nuée se colore, mais non pas qu'elle se colore en sorte que sa couleur apparoisse de quelque lieu qu'on la regarde; car la nuée mesme ne se voit pas de tous costés, et bien souvent nous sommes dedans que nous ne la voyons pas. Pour quoy donc s'estonnera t'on si celuy ne voit pas la couleur de la nuée, qui ne voit pas la nuée mesme? Or encores qu'elle ne paroisse pas, toutesfois elle ne laisse pas d'estre, comme aussy ne fait[1] sa coulleur. Ainsy ce n'est pas un bon argument pour prouver que la couleur est fausse, de dire qu'elle ne paroist pas à ceux qui s'en approchent; car il en est de mesme des nuées, lesquelles, pour n'estre pas veuës, ne sont pas fausses pourtant. D'avantage, quand on vous dit que la nuée est teinte du soleil, on ne vous dit pas que la couleur soit appliquée comm'en un cors ferme, stable et permanent, mais comme en ung cors errant et fluide, qui n'est pas capable de plus que d'une representation fort peu durable. Puis, il est des couleurs de ceste nature que[2] jamais elles ne se monstrent bien que quand on les regarde de loin. La pourpre de Tir a cela de particulier que tant plus ell'a bien prins la tainture, tant plus il la faut tenir haut pour en faire paroistre le lustre. Ce n'est pas à dire qu'elle n'ayt point de couleur, d'autant que, pour l'avoir très bonne et très parfaicte, elle ne la monstre pas en toutes les façons qu'on la peut deplier[3]. Je suis d'avantage Posidonius en ce qu'il dit que l'arc en ciel se faict d'une nuée qui se forme en façon d'un miroir rond et concave, ressemblant à la moitié d'un esteu[4] couppé en deux. Cela ne se peut prouver sans l'aide des geometres, qui monstrent avec des argumens indubitables que c'est la propre effigie du soleil, et non pas une semblable. Car aussy toute sorte de miroirs ne rapportent pas les choses au naturel. Il en est qui font horreur à voir, tant ils font

1. C'est-à-dire *comme aussy sa coulleur ne laisse pas d'estre*. Ici et au ft 129 v° (*comme aussy ne font...*) le verbe *faire* remplace un verbe qui a déjà été exprimé dans une phrase voisine.

2. De telle nature que....

3. Il ne faut pas dire, parce qu'elle ne la montre pas, etc..., qu'elle n'ait point de couleur.

4. Balle à jouer. Sen. : pila. Les dictionnaires du temps, Lacurne et Godefroy ne donnent que la forme *esteuf*.

trouver le visage laid [126 v°] à ceux qui s'y regardent. Il y en a qui, si vous vous y mirez, vous vous trouverez un geant, tant ils vous representeront les bras et tout le reste du corps grand et fourny par dessus l'ordinaire des hommes. Les autres monstrent toutes les figures à main droite, les autres à gauche, et les autres les representent les pieds en haut et la teste en bas. Pour quoy donc sera ce chose estrange qu'il se face en la nuée un semblable miroir, par lequel la figure du soleil soit deffectueusement rapportée?

VI. — J'adjousteray encor cest argument aux autres, que jamais l'arc en ciel n'apparoist plus grand qu'un demi cercle, et qu'il est d'autant plus petit que le soleil est plus haut.

Le grand Arc boit,

comme dit nostre Virgile, quand il doit pleuvoir. Mais, pour bien juger de ses menaces, il faut considerer de quel costé il apparoist; car, comme il se monstre du costé du midy, c'est signe d'une grand'abondance d'eaux et qu'elles ont esté si fortes que le soleil avec toute sa force n'en a peu venir à bout. S'il est apparu vers le soleil couchant, c'est signe de tonnerre[1] et de petites pluyes; si[2] du costé du levant ou environ, c'est esperance de beau temps. — « Mais si l'arc est l'image du soleil, d'où vient qu'il se monstre beaucoup plus grand que le soleil mesme? » Pour ce qu'il est des miroirs qui ont ceste vertu qu'ils representent les choses d'une grandeur prodigieuse, combien qu'il s'en faille beaucoup qu'elles ne soient telles. Il en est d'autres, au contraire, qui les font sembler plus petites. Mais dittes moy pour quoy l'arc en ciel auroit apparence de forme ronde, si ce n'est à cause de la rondeur de la chose qu'il represente; vous me pourriez bien dire comme se fait ceste varieté de couleurs, mais il n'est pas possible que vous me rendiez capable[3] d'où procede telle forme, si vous ne me monstrez un exemplaire sur lequel elle se puisse façonner. Or vous me confesserez qu'il n'y en a point d'autre que le soleil qui la puisse colorer. Il s'ensuit donc aussy qu'il faut que ce soit luy qui luy baille la forme. En fin, vous et moy sommes d'accord que ces couleurs que nous voyons en la region du ciel, viennent du soleil. Tout nostre differend est que vous tenez que ce soit une vraie couleur, et je dis que ce n'en est que la semblance. Soit l'un ou l'autre, vous ne sçauriez rendre raison pour quoy tout d'un coup il s'evanouyt, veu que toutes les autres clairtés le font tout bellement et peu à peu. Sa naissance prompte et sa prompte defaillance sont pour moy; car la proprieté du miroir est telle qu'il ne bastit point sa figure une piece [127] après l'autre, mais en un instant la

1. Dans la plupart des anciennes éditions de Sénèque on lit dans le texte *rorabit*, et en marge *tonabit*.

2. Ce mot appartenait déjà à une version antérieure, qui a été partiellement barrée : *s'il s'est levé du costé*....

3. Que vous m'appreniez....

rend toute parfaite; toutes figures s'y deffont aussy prontement comme elles s'y font, car pour ces deux effects il n'est question d'autre chose que de se monstrer et se retirer. En ceste nuée il n'y a ny substance ny corps, mais seulement une fausse apparence. Voullez vous sçavoir qu'il est ainsy? Couvrez le soleil, et vous ne verrez plus d'arc en ciel, c'est à dire que, s'il se met une seconde nuée au devant du soleil, toute ceste varieté s'esvanouyra. — « Mais l'arc en ciel est quelque peu plus grand que le soleil. » — La responce à cela, c'est ce que je vous viens de dire, qu'il se fait des miroirs qui font en apparence croistre ce qu'ils representent, et mesmes que toutes choses que l'on regarde au travers de l'eau, se monstrent beaucoup plus grandes que le naturel. Regardez une escriture menue et malaisée à lire au travers d'un boucal plein d'eau, vous la trouverez plus grosse et plus claire de beaucoup. Faites en de mesme des pommes, elles vous sembleront plus belles sans comparaison. Les estoilles mesme se monstrent plus larges, en les voyant au travers d'une nuée, pour ce que nostre veue glissant par dessus l'humidité n'est pas capable d'une fidelle et seure apprehension; ce que vous experimenterez, si vous jettez une bague dedans une coupe pleine d'eau; car, encores que la bague soit au fonds, toutesfois sa figure se viendra rendre au dessus. Tout ce qui se void au travers de quelque humeur, semble bien plus grand qu'il n'est à la verité. Il ne se faut donc pas ebahir que l'image du soleil paroisse plus grande en l'arc en ciel, la voyant en une nuée humide, veu qu'il y a deux raisons[1] manifestes pour quoy cela se fait : d'autant qu'en la nuée il y a je ne sçay quoy de semblable au verre qui peut transparoistre, et quelque chose aussy de semblable en l'eau; laquelle, combien qu'elle n'y soit pas encores, toutesfois sa nature s'y void desja pour la prochaine resolution[2] qui se doit faire de la nuée.

VII. — « Pour ce, dittes vous, que vous avez faict mention du verre, je veux du verre mesme prendre un argument pour vous combattre. On fait ordinairement [127 v°] des verges de verres à plusieurs angles[3]; si ces verges reçoivent le soleil de biais, elles rendent une couleur toute telle que nous la voyons ordinairement en l'arc en ciel, si bien que vous connoissez que ce n'est pas l'image du soleil, mais une representation de couleur qui vient de la repercussion ». — En cest argument il y a beaucoup de choses pour moy. Premierement, cela monstre qu'il faut que ce soit quelque chose de bien uny, comme est un miroir, affin de repercuter le soleil, et d'ailleurs qu'il ne s'y fait aucune couleur, mais seullement une fausse ressemblance, telle que la prend et laisse la gorge des pigeons en se tournant d'un ou d'autre costé; ce qui se juge mesmes par le miroir, auquel on void bien qu'il n'y a point de couleur,

1. Ces raisons sont énumérées dans la phrase suivante (d'autant... en l'eau).
2. Décomposition, dissolution.
3. Voici le texte de Sénèque, que Malherbe n'a pas traduit en entier : *Virgula solet fieri vitrea, stricta vel pluribus angulis in modum clavae torosa.*

mais seullement la representation d'une couleur estrangere. Quand à ce que la figure du soleil ne se voit point en ceste verge, cela se fait pour ce qu'elle n'est pas capable de la bien exprimer. Car elle s'efforce bien de le faire, pour estre d'une matiere polie et propre à cela; mais elle n'en peut venir à bout, d'autant qu'elle n'a pas la façon telle qu'il faut; car, estant bien faite, autant qu'ell'auroit d'angles, autant elle representeroit de figures. Mais, d'autant que ces angles ne se peuvent pas bien discerner entre eulx, n'ayant pas bien la façon du miroir, ils ne font que commencer les images sans les pouvoir achever, et, pour estre si près l'un de l'autre, les confondent toutes en une seulle coulleur.

VIII. — Mais d'où vient que l'arc en ciel n'a pas une rondeur entiere et que, lors mesme qu'il se descouvre et se courbe le plus, il n'en monstre qu'une moitié? Les uns en ont ceste opinion : le soleil, pour estre beaucoup plus haut que les nuées, il ne les frappe que par en haut, et de là s'ensuit qu'il ne touche pas la partie inferieure, si bien que, ne recevant le soleil qu'en une partie, elles n'en imitent aussy qu'une partie, qui n'est jamais plus grande que la moitié. — Ceste raison n'a pas beaucoup de force, d'autant que, bien que le soleil touche la nuée par dessus, il ne laisse pas de la toucher entierement et, par consequent, de luy donner couleur [128] en faisant passer ses rayons tout outre et rompant tout espesseur qui se presente. D'avantage, ils se contredisent eux mesmes; car, si le soleil est au dessus et que pour ceste ocasion il ne se repande qu'en la plus haute partie des nuées, l'arc en ciel ne descendra pas jusques en terre, ce que toutesfois nous voions qu'il fait. Davantage, jamais on ne voit l'arc en ciel ailleurs que vis à vis du soleil; si c'est dessus ou dessous, il n'importe, d'autant que tout le costé qui est vis à vis, est entierement frappé. Qui plus est, le soleil quelque fois fait l'arc en ciel, lors qu'il est prest à se coucher et qu'on ne peut douter qu'estant desja près de terre il ne frappe les nuées par dessous; neantmoins vous n'en voyez pas davantage qu'une moitié, combien que les nuées reçoivent le soleil venant d'un lieu bas. Ceux de nostre party qui tiennent que la lumiere se represente en la nuée comme en un miroir, figurent la nuée creuse en forme de la moitié d'un esteuf couppé par le millieu, qui ne peut pas representer la rondeur entiere, d'autant qu'elle mesme n'est qu'une partie seulement de la rondeur. Je m'accorde bien à ce qu'ils disent, mais non pas à la raison qu'ils en donnent; car si la face entiere de la rondeur opposée se represente en un miroir concave, il n'y a rien qui empesche qu'en la moitié de la rondeur la rondeur ne paroisse toute entiere. Et d'ailleurs, puisque nous avons dit qu'il apparoist alentour du soleil et de la lune de certains cercles qui les environnent en arc, pour quoy est ce qu'en eulx le cercle se joint, et jamais en l'arc en ciel? Davantage, pour quoy ne se peut il faire que des nuées ou toutes plaines[1], ou relevées en bosse,

1. Cet adjectif, qui ne subsiste que dans les expressions *plain-chant* et *plain-pied*, est synonyme de *plat, uni*. Sen. : *planae*. Cf. ch. XIV : une lumiere plaine et toute unie.

reçoivent aussy bien le soleil que celles qui sont creuses? Aristote dit qu'après l'Equinoxe d'autonne l'arc en ciel se fait à toutes heures du jour, mais qu'en esté il ne se fait, sinon de soir ou de matin; de quoy la cause est apparente. Premierement, pour ce qu'en ce temps là le soleil estant en sa plus grande chaleur à l'heure de midy, fait escarter les nuées, et, les coupant à l'endroit où il les touche, ne peut à ceste ocasion s'y faire [128 v°] representer; mais, comme il se leve ou se couche, il a moins de vertu, si bien que les nuées sont alors capables, et de le soustenir, et de le repercuter. D'avantage, n'aiant acoustumé de faire l'arc, sinon en ces mesmes nuées aux quelles il est opposé, quand les jours sont courts il est tousjours oblique; si bien qu'à chaque heure du jour, voire mesme lors qu'il est le plus haut, il est impossible qu'il n'ait quelque nuée au dessous de luy, laquelle il peut frapper de vis à vis. Mais en esté nous l'avons droict au dessus de nostre teste, de sorte qu'estant à midy en la perfection de sa force, il regarde la terre de si droicte ligne qu'il ne peut rencontrer aucune nuée; car alors il les a toutes au dessous de soy.

IX. — Il nous faut à cest'heure parler des verges, qui sont moins bigarrées, mais ne laissent pas d'estre signes aussy certains de la pluye comme est l'arc en ciel. A quoy nous n'aurons que faire de nous travailler beaucoup, d'autant que ce n'est autre chose qu'un arc en ciel imparfaict; car elles ont bien la face colorée, mais elles sont toutes droites sans avoir rien de courbe. Or elles se font, joignant le soleil, en une nuée humide et qui desja commence de s'escarter. Et pour ce, elles sont de mesme coulleur que l'arc en ciel, et ne different que de figure, d'autant mesmes que celle des nuées sur lesquelles elles s'estendent, est differente.

X. — Les couronnes ont la mesme diversité de couleurs, mais il y a ceste difference que les couronnes se font partout où il y a estoilles, les arcs vis à vis du soleil, et les verges ne se font qu'au voisinage du soleil. On les peut encores diviser de ceste façon : separez la couronne, ce sera un arc; dressez la, ce sera une verge. Ils ont tous une multiplicité de couleurs, qui sont diversifiées de jaune et de bleu. Les verges ne s'approchent que du soleil, les arcs du soleil et de la lune, les couronnes de toutes sortes d'estoilles.

XI. — Il y a encores une autre sorte de verges, quand les rayons droits et separés les uns des autres passent au travers de certains petits pertuis qui sont aux nuées, et sont pareillement signes de pluye. Je ne sçay comme je me doy gouverner en cest endroict et si je les dois appeller images du soleil. Les historiens les appellent [129] Soleils et disent qu'il en est apparu deux et trois à la fois. Les Grecs les appellent Parelies, pour ce qu'ordinairement on les void près du soleil ou pour ce qu'ils approchent aucunement à la semblance du soleil; car elles ne l'imitent pas entierement, mais seulement son image et sa figure. Au demeurant, elles n'ont aucune chaleur, mais sont foibles et languissantes. Comment les appelleray je? Feray je comme Virgile qui

se trouvant en peine comme il devoit appeller une chose, en fin luy donna le nom duquèl il faisoit difficulté :

> Rhetique, je ne sçay de quel nom t'appeller,
> Mais ne te pense pas au Falerne egaller.

Nous n'avons donc rien qui nous garde de les nommer Parelies. Or ce sont des images du soleil en une nuée espaisse et voisine en forme de miroir. Il y en a qui donnent ceste definition au Parelie : c'est une nuée ronde, resplendissante et qui ressemble au soleil. Car ceste clairté le suit et, quoy que le soleil marche tousjours, si est ce qu'elle n'en est jamais plus esloignée que quand ell'est premierement apparue[1]. Il ne se trouve personne, à mon advis, qui s'estonne de voir l'image du soleil en une fontaine ou une mare; or il est aussy facile que son image se represente en quelque lieu là haut comme elle fait icy bas entre nous, pourveu que la matiere ait la proprieté de representer.

XII. — Comme nous voulons remarquer l'eclipse du soleil, nous prenons des bassins, que nous remplissons ou d'huile ou de poix, d'autant que l'humeur qui est grasse, ne se trouble pas si facilement et, pour ceste ocasion, conserve les images qui se presentent devant elle. Or les images ne peuvent apparoir qu'en chose liquide et qui demeure sans se mouvoir. Alors nous avons de coustume de juger de quelle façon la lune se peut opposer au soleil, en sorte que, mettant son cors au dessous de luy, qui est une infinité de fois plus grand, elle nous en oste la veuë, tantost en partie, s'il arrive qu'elle le rencontre de costé, et tantost entierement. L'eclipse alors est estimée estre en sa perfection quand les estoilles mesmes paroissent et que la lumiere est empeschée, à cause que les deux rondeurs se sont arrestées en mesme contrepoix. Ainsi donc qu'il est possible de voir en terre l'image de [129 v°] l'un et de l'autre, tout de mesme le peut on voir en l'air, quand il est si net, si stable et si pressé qu'il peut recevoir l'image du soleil, laquelle les autres nuées reçoivent pareillement, mais elles la transmettent pour estre[2] ou mobiles, ou rares, ou plaines d'ordure et de saleté. Car les mobiles l'espandent, les rares la laissent passer outre et les salles ne la sentent pas, comme icy bas mesme nous voyons que les choses qui sont tachées, ne peuvent pas bien representer une image.

XIII. — Par la mesme raison il advient que quelquefois on voit deux Parelies; car qui est ce qui empesche qu'il ne s'en voye tout autant comme il y a de nuées propres à rapporter la semblance du soleil? Il y en a qui tiennent que, lors qu'on voit deux telles apparences à la fois, que l'une est l'image du soleil, et l'autre l'image de son image. Car aussy mettez un nombre de miroirs de telle façon que l'un soit à la veuë de

1. On peut lire aussi *aperceue*. Sen. : *apparuit*.
2. Par ce qu'elles sont..

l'autre, tous les miroirs auront bien tous chacun une[1] image, mais si est ce qu'il n'y en aura qu'une vraye, et les autres ne seront que les images des images. Car il n'importe quoy que ce soit que lon monstre au miroir, d'autant qu'il represente generalement tout ce qu'il voit. Aussy là haut, si par fortune les nuées se sont rencontrées de telle façon que l'une regarde l'autre, une nuée representera l'image du soleil, et l'autre l'image de son image. Or il faut que, pour faire cest effect, les nuées soient espaisses, vives, resplendissantes, et de la nature du soleil. Pour ce, toutes telles apparances sont blanches et semblables aux cercles lunaires, à cause que leur splendeur vient du coup que le soleil leur donne obliquement. Car si la nuée est au dessous du soleil et bien près de luy, elle en est dissipée ; et d'ailleurs, estant trop loin, elle ne renvoye pas les rayons et ne represente point d'image, comme aussy ne font parmy nous les miroirs, quand ils sont trop esloignés, ne pouvant nostre veue revenir jusques à nous. Or ces soleils — car je les veux appeller comme les histoires les appellent — sont pareillement signes de pluye, sur tout quand ils se sont arrestés du costé de l'Auster, d'où viennent ordinairement les plus grandes nuées. Quand une telle apparence se void de tous les deux costés du soleil, si nous croyons ce qu'Aratus en dit, c'est signe que la tempeste va lever.

XIV. — Il est temps de parler de quelques autres feux, qui sont de figures differentes. Quelquefois une estoille estincelle, quelquefois il y a des ardeurs[2], les unes fermes et les autres [130] mobiles d'une place à l'autre. Car il y a des feux qui sont enfermés au dedans comme d'une couronne, qui les environne par dehors. La voute du ciel ressemble une spelonque[3] cavée en rond. Ce sont pithies[4] quand la masse d'un feu large et rond en façon de muy, ou chemine d'un lieu à l'autre, ou brule en une mesme place. Ce sont chasmes[5], quand quelque fois il arrive que le ciel se separe et monstre, comme par une fente, une flamme à demy descouverte. Il en est aussy de plusieurs coulleurs : les uns ont une rougeur fort esclattante, les autres ont la couleur comme d'une flamme legere qui se passe et s'esvanouyt, les autres d'une lumiere blanche, les autres estincellent, et les autres ont une lumiere plaine et toute unie, sans aucunes saillies ny rayons de feu. Nous voyons donc

Blanchir de longs seillons au derriere des astres.

Ils tressaillent et volent d'un lieu à l'autre comme estoilles, et semble que ce soit un feu de bien longue estendue à cause de leur extreme celerité ; d'où vient que nostre veue, ne pouvant discerner leur passage, estime que par tout où ils ont couru, ce soit autant de feu ; de sorte

1. Sur le brouillon on lit *un* plutôt que *une*.
2. Sen. : ardores.
3. Caverne.
4. Sen. : Pithiae (grec : πίθος = tonneau). Chalvet et Du Ryer : Pithies.
5. Sen. : Chasmata (χάσμα = ouverture, abîme). Goulart et Du Ryer : ouvertures. Chalvet : entr'ouvertures.

que nous nous appercevons mieux où paroist l'estoille que par où elle passe, et pour ce il nous semble que tout le chemin soit marqué d'un feu continuel, n'estant pas nostre veue assez pronte pour accompagner le progrès de sa course, mais voiant en mesme temps et tout à un coup l'endroit d'où ell'est partie et celluy où ell' est arrivée. Son feu paroist long pour la mesme raison que le foudre[1], d'autant qu'il fournit sa course fort prontement et nous semble que les lieux par où il est passé soient un feu qui s'entretient. Mais vous me pourrez dire que son cors ne s'estend pas en tous les endroits par où il est venu; et davantage les choses qui s'allongent et s'amenuisent ainsy, n'ont pas de roideur. Et nous demandons, puisqu'ainsi est, d'où vient qu'ils saillent de ceste façon. Le feu, venant à s'allumer par la friction de l'air, est porté par le vent avec ceste grande impetuosité. Touteffois le vent et la friction de l'air n'en sont pas tousjours causes, mais quelque fois la disposition de l'air [130 v°] qui est propre à cest effect; car il y a là haut plusieurs choses seches, chaudes et terrestres, au millieu desquelles il peut naistre et glisser avec ceste diligence, en devorant la lumiere[2] qui se presente. Qnand à la difference de la couleur, elle vient de la difference des matieres qui sont allumées, et selon que ce qui les allume est fort ou foible. Or telle sorte de glissement est signe qu'il y aura du vent du costé d'où il est party.

XV. — Pour le regard de ces esclairs[3] que les Grecs appellent σέλα[4], on tient qu'ils se font en plusieurs façons; car ils peuvent venir de la force du vent, et peuvent venir aussy de la chaleur du ciel en sa partie la plus eslevée : d'autant que le feu se vient à disperser, il allume quelque fois les choses inferieures, quand il les trouve de matiere convenable. D'ailleurs il peut arriver que le mouvement que font les estoilles en courant, face un feu qui se prend à ce qu'il rencontre; et se peut faire aussy que l'air coule sa vertu de feu jusques en la partie ætherée, d'où procede l'esclair ou l'ardeur d'une estoille ou quelque autre semblable saillie. De ces lueurs les unes se precipitent comme estoilles passantes, les autres ne bougent d'une place et respandent tant de clairté qu'elles dissipent les tenebres avec autant de lumiere que s'il estoit jour, jusques à ce que, leur aliment estant consommé, elles viennent premierement à s'obscurcir, puis en fin, comme une flamme qui se perd en soimesme, se diminuant tousjours petit à petit, elles se reduisent du tout à neant. De celles cy les unes paroissent aux nuées, les autres au dessus des nuées, quand l'air espaix a pressé ce mesme feu auquel il avoit longuement servy de nourriture auprès de terre, de sorte qu'il l'a faict aller jusques aux estoilles. Il y en a

1. Aux feuillets 121 et 130 v° *foudre* est au féminin. Cf. éd. des poésies de Malherbe par Ménage (2e éd.), 1689, p. 233.
2. Sen. : pabulum suum subsequens. Première version : en devorant la pasture qui....
3. Doublet dans l'interligne : *de ces lueurs*.
4. Goulart, Chalvet et Du Ryer : Sela.

quelques unes qui ne subsistent pas, mais passent ou s'estaignent incontinent au mesme endroit où elles ont commencé de paroistre. Et lors ce sont proprement esclairs, à cause que leur apparition est caduque et de peu de durée, et qui ne tombe gueres sans faire quelque dommage. Car il est arrivé souvent qu'elles ont faict le mesme mal que la foudre, et quelquefois [131] nous les voyons frapper les maisons; les Grecs les appellent ἀστραπόπληκτα[1]. Mais ceux qui subsistent plus longuement et ont un feu plus vehement, qui suit le mouvement du ciel, ou bien qui font leur course à part, les nostres[2] tiennent que ce sont cometes; et c'est dequoy nous avons à discourir. Leurs especes sont les pogonies[3], les lampes, les cyparisses, et toutes autres lueurs de qui le feu se disperse comme il vient à sortir. Je ne sçay si je doy mettre en ce rang les chevrons et les pithies, qui n'apparoissent que bien peu souvent; car il leur faut un grand amas de feux, estant quelque fois leur rondeur plus grande et plus ample que n'est celle du soleil quand il se leve au matin. Vous y pouvez aussi adjouster ce que nous trouvons aux histoires estre beaucoup de fois advenu : le ciel qui semble estre tout en feu, duquel l'embrasement est quelquefois si haut qu'il semble estre parmy les estoilles mesmes, et d'autrefois si bas que l'on diroit que c'est quelque chose qui brule bien loin de nous. Du temps de l'empereur Tibere il courut certaines cohortes au secours de la colonie d'Hostia, pensant qu'elle fust en feu, pour ce qu'en ces cartiers là, presque tout du long de la nuit, il y eut un embrasement au ciel, qui n'avoit gueres de lueur, mais estoit comme d'un feu grossier et plain de fumée. De ceux cy on ne doute point que la flamme qu'ils monstrent, ne soit en eux veritablement, car ils ont une certaine substance. La question est de ceux de qui nous avons parlé premierement, je veux dire de l'arc et des couronnes, à sçavoir s'ils trompent les yeux avec une apparence mensongere, ou si ce que nous y pensons voir, y est à la verité. Ce n'est pas mon opinion que l'arc et les couronnes ayent une reelle subsistance, mais qu'ils sont tout ainsy que les miroirs, qui n'ont autre chose que tromperie et ne font que nous monstrer la feinte d'un corps estranger. Car ce qui paroist, n'est pas au miroir; autrement il n'en sortiroit pas comme il fait, pour faire place à toute autre figure qui s'y veut presenter, et n'y verroit on pas naistre et mourir en un instant une infinité de toutes sortes de figures. Ce ne sont donc autres choses que simulacres et une vaine [131 v°] imitation des substances veritables. Et s'en trouvent qui sont composés de telle façon qu'ils donnent à ce qui s'y presente une figure laide et mal agreable; car, comme j'ay desja dit, il y en a qui font un visage de travers à ceux qui s'y regardent, et d'autres qui croissent les choses jusques à l'infiny et nous figurent une

1. C'est-à-dire *frappées par la foudre*. Goulart n'a pas traduit cette phrase. Chalve et Du Ryer : Astrapoplecta.

2. Sen. : nostri. Chalvet : nos Philosophes.

3. Du grec πώγων, *barbe*. Goulart : les barbues, les torches, les balais, les espées, et autres. Chalvet : Barbes, Flambeaux, Cyprés. Du Ryer traduit comme Chalvet.

apparence beaucoup plus grande que n'est la mesure ordinaire de nos corps.

. . . . . .

XVII[1]. — Moquons nous à cest'heure des philosofes et des disputes qu'ils font de la nature des miroirs : d'où vient que nostre visage s'y represente de ceste façon, tourné droit vis à vis de nous, — pour quoy la Nature nous ayant donné des corps veritables, ell'a voulu davantage nous en faire voir les representations, — et à quelle fin ell'a preparé ceste matiere capable et susceptible des images. Je m'asseure bien que ce n'a pas esté pour nous arracher le poil et nous y polir le visage par une curiosité qui ne tient de rien moins que de l'honneur. Son intention n'a pas esté de donner de la besongne à la luxure; mais premierement pour ce que nos yeux, ne pouvans à cause de leur imbecillité supporter les rayons du soleil, n'eussent sceu parvenir à la connoissance de sa forme, elle le nous a voullu monstrer avec une clarté moins violente. Car, encores qu'on le puisse contempler, ou quand il se leve, ou quand il se couche, nous ne le remarquerions pas tel qu'il est veritablement, non rouge, mais resplendissant d'une lumiere blanche, s'il ne se laissoit voir à nous plus clairement et plus à nostre aise par le moien de quelque humeur, en laquelle il nous est representé. Davantage, nous ne verrions pas la rencontre des deux luminaires, d'où procede l'obscurcissement du jour, et ne sçaurions pas aussy ce que c'est, si nous n'avions moyen de voir en terre avec moins d'empeschement les images du soleil et de la lune. Les miroirs ont esté trouvés pour servir à l'homme à se connoistre; et, outre la connoissance de soimesme, il y a des choses aux quelles ils peuvent luy donner du conseil : les beaux y sont advertis de se garder de faire, ny souffrir chose qui soit deshonneste; ceux qui sont laids, de suppleer avec des actions vertueuses ce qui defaut en la beauté de leurs corps; les jeunes, de reconnoistre que ceste fleur d'age est le temps auquel ils doivent apprendre et s'eslever à des entreprinses hautes et genereuses; et les vieux, de ne faire rien qui soit mal seant à leurs barbes grises, ayant tousjours devant les yeux la souvenance de la mort. Voilà pourquoy la nature nous [133] a donné la commodité de nous voir. Il ne nous faut qu'une fontaine bien claire, ou bien une pierre bien unie pour representer à chacun son image.

> Nagueres mon visage au rivage je vis
> Quand la mer estoit calme.

Comme pensez vous que fussent parés ceux qui se miroient de ceste façon? Ce bon siecle là, plein d'une simplicité naifve et se contentant

1. Pour des raisons de convenances je ne publie pas la traduction que Malherbe a faite du ch. XVI. Mais je dois signaler deux particularités de cette traduction : Malherbe écrit qu'Hostius était « riche de mille sesterces ». Le latin porte « sestertii millies », soit cent millions de sesterces. Chalvet et Du Ryer : « deux millions cinq cens mille escus ». — En second lieu, Malherbe n'a pas traduit la phrase suivante : *hic fortasse cito, et antequam videret, occisus est.*

de qui se rencontroit fortuitement, ne sçavoit pas encor employer les biensfaits de Nature au ministere des vices et destourner ses inventions, faictes pour nos commodités, au service de nostre luxure et de nostre concupiscence. Le premier qui se vit le visage, le vit à l'aventure; et depuis, les hommes, pour l'amour que chacun se porte naturellement, prenans plaisir à se regarder, s'arresterent à contempler plus souvent l'endroit où premierement ils s'estoient veus. Comme le monde, venant à se corrompre d'avantage, se fut mis à fouiller la terre pour en tirer ce qui devoit y demeurer couvert perpetuellement, le fer commença d'estre en usage. Et toutesfois ce n'eust pas esté beaucoup d'inconvenient, s'ils n'en eussent tiré autre chose; mais ces autres metaux pernicieux en sortirent, de qui la polissure fit voir inopinement aux hommes leur semblance, à l'un dans une coupe, à l'autre dans un vase de cuivre destiné à quelque autre service; et bien tost après on fit un ouvrage rond particulierement propre à cest estat, et non pas encor d'argent, mais d'une matiere fresle et de bien peu de coustant. Au mesme temps que ces bons peres[1] vivoient avec si peu d'artifice, sans autre curiosité que de laver en une riviere la crasse qu'ils avoient amassée sur leurs personnes à force de travailler, s'il estoit question ou de se dresser les cheveux ou de peigner leurs longues barbes, ils se faisoient cest office les uns aux autres. Quand à ce poil que les hommes laissoient pendre anciennement, leurs femmes y mettoient bien la main; mais ceux qui estoient beaux, en faisoient comme font les bestes genereuses de leur crin, le secouant eux mesmes sans y employer aucun artifice. Depuis, comme la luxure eut gaigné le dessus, on fit des miroirs de la grandeur naturelle des corps, enchassés d'or et d'argent, et en fin on les enrichit de pierreries, si bien qu'aujourd'huy un de ces miroirs se monte à davantage que ne faisoit anciennement le douaire qui se donnoit aux despens du public aux filles des pauvres empereurs[2]. Pensez vous que les filles de Scipion eussent de ces miroirs d'or, elles qui n'eurent pour leur doire que des masses d'airain? O que la pauvreté fut bien heureuse, qui fit place à un titre si honorable! Si elles eussent eu dequoy faire leur douaire [133 v°] le Senat n'auroit pas esté en peine de le leur fournir. Mais quiconque fut celuy à qui le Senat tint lieu de beaupere, il connut bien que le douaire qu'on luy bailloit, n'estoit pas chose qu'il luy fust possible de rendre. A cest' heure, il n'y a si petite fille d'affranchy qui ne deppence plus en un miroir que le douaire que le Senat bailla pour les filles de Scipion. Car la luxure, solicitée par les richesses de faire quelque chose de nouveau d'un jour à l'autre, est en fin venue à son extremité, et les

1. Sen. : antiqui illi viri.

2. « *Empereur*, en parlant des temps de la République Romaine, se prend quelquefois pour un éloge et un titre d'honneur que les soldats donnoient à un général d'armée » (Dictionnaire de l'Académie, 1694). Goulart, Chalvet et Du Ryer ont évité ce mot. Montaigne, cité par Littré, appelle Pompée l' « empereur de tant d'armées ».

vices tellement accreus qu'il n'est pas possible qu'ils sceussent aller plus avant. Ces inventions pernicieuses ont reduit les affaires à ces termes qu'aujourd'huy les hommes portent dans leurs males, mesmes au millieu des armées, ce qui n'estoit anciennement destiné que pour le cabinet des femmes, et desja le miroir, qui ne souloit servir que de parement, est employé comme chose necessaire à toutes les vanités qu'il est possible de s'imaginer.

MALHERBE.

Fin du pr. livre.

LES ÉCRIVAINS MORALISTES AU XVII[e] SIÈCLE

Essai d'une table alphabétique des ouvrages publiés pendant le siècle de Louis XIV, — 1638-1715, — qui traitent de la morale appliquée à la science et à la pratique du monde, à la vie civile, aux mœurs et aux caractères, ainsi que de divers livres de portraits, pensées, maximes et réflexions ; avec quelques notes.

(*Suite*[1].)

---

406. SOREL (Ch.)

Recueil de lettres morales et politiques, avec un discours du courtisan chrestien, ou les moyens de vivre chrestiennement[2].

Paris, P. Rocolet et Ant. de Sommaville (entre 1638 et 1643) : Sorel, *Bibliothèque françoise*, 1664, p. 371 ; *ex meis.*

407. JOLY (Claude).

Recueil de maximes véritables et importantes pour l'institution du Roy contre la pernicieuse politique du Cardinal Mazarin, surintendant de l'éducation de Sa Majesté[3].

In 8° ; Paris, 1652 : Niceron, 9, 120 ; *ex meis.*

Pet. in-12 ; Paris (Hollande) 1653 : Durel (1900), 361.

408. MONTPENSIER (M[lle] de).

Recueil des portraits en vers et en prose, dédiés à son Altesse Royale Mademoiselle[4].

In-8°, front ; Ch. de Sercy et Cl. Barbin, 1659 : C. Rochebilière n° 713 ; Lachèvre, 2, 110 et 112.

409. *Réflexions chrestiennes et maximes morales tirées de l'Écriture sainte, des saints Pères et des meilleurs autheurs anciens et modernes, par M. l'abbé de..., docteur en théologie.*

In-12 ; Rouen, J. Besongne, 1698 : *ex meis.*

1. Voir *Revue d'Histoire littéraire*, 1916, p. 570 ; et 1917, p. 296 et 656.

2. Cet ouvrage a été imprimé, d'après l'auteur lui-même ; M. Roy pourtant l'a cherché vainement.

3. Je retiens cet ouvrage, malgré son titre de circonstance et son caractère de polémique, car il constitue un traité complet sur l'éducation des princes. On lit à la fin la traduction en vers français par le même Joly, du discours en vers latins de l'Hospital sur l'*Institution du Roy*. L'édition elzévirienne contient en outre *Deux lettres apologétiques pour le dit Recueil contre l'extrait du sieur N... avocat du Roy au Châtelet*, qui pourraient bien être encore de Joly.

4. Voir les n° 170, 229.

410. *Réflexions chrestiennes pour les jeunes gens qui entrent dans le monde* [1].

In-12; Paris, Nicolas Le Clerc, 1698 : *ex meis.*

— ; ibid., 1708 : Barb., 4, 118.

411. PLACETTE (Jean de La).

Réflexions chrestiennes sur divers sujets où il est traité... de l'usage que nous devons faire de notre temps, et du bon et mauvais usage des conversations.

In-12; Amsterdam, 1707 : Niceron, 2, 7.

412. TESTU (Jacques).

Réflexions chrestiennes sur les conversations du monde et sur les prédicateurs.

In-12; Paris, J.-B. Coignard, 1697 : Barb., 4, 118.

413. PIC (Jean).

Réflexions chrestiennes sur les misères et sur les foiblesses de l'homme, pour tous les jours de l'année.

In-12; Paris, Cramoisy, 1687 : Barb., 4, 118; Gougy, 207, 846.

414. *Réflexions et maximes sur divers sujets de morale, de religion et de politique.*

In-12; Paris, 1689 : *Journ. des Savants*, 1690, 716.

— ; ibid., 1690 : Lebodo (Tours), 123, 6 290.

415. PROUST (le Père).

Réflexions importantes sur la virginité, adressées aux personnes chrétiennes à qui Dieu a inspiré le dessein de s'engager par vœu dans ce sainct estat, par le R. P. Claude Proust, religieux célestin de Notre-Dame de Verdelays [2].

In-12; Orléans, 1711; Claud., 329, 75 844.

416. DESHOULIÈRES (Madame).

Réflexions morales de M^me^ Deshoulières sur l'envie immodérée de faire passer son nom à la postérité [3].

In-4°; Paris, 1692 : Claud., 331, 77 637,

417. DACIER.

Réflexions morales de Marc Antonin avec des remarques de M. et de M^me^ Dacier.

2. vol. in-12, front.; Utrecht, Halma, 1692 : Picard, 41, 779.

1. Attribué au P. Bretonneau ou au P. Buffier.

2. Cet ouvrage avait d'abord paru sans nom d'auteur sous un titre analogue : *Réflexions chrestiennes sur la virginité*; in-12, Orléans, Jean Boyer, 1693 : Barb., 4, 118.

3. Ces *Réflexions*, en vers, ont été réimprimées — p. 128 — dans les *Poésies de Madame Deshoulières, seconde partie*; in-12, Paris, J. Villette, 1695, *ex meis.*

418. Patin (Madeleine)[1].

Réflexions morales et chrétiennes par Magdeleine Patin.

In-12; Padoue, 1680 : *Journ. des savants*, 1682, 197.

419. Marcassus (P. de).

Réflexions morales et chrestiennes par Pierre de Marcassus (en vers)[2].

In-12; Paris, Ant. Chrestien, 1662 : La Vall., 16 204; Claud., 338, 86 165.

420. Lordelot (Bénigne).

Réflexions morales pour les personnes engagées dans les affaires qui veulent vivre chrétiennement[3].

In-12; Paris, Michet Brunet, 1690 : Barb.. 4, 135.

421. Bernard (Fr.).

Réflexions morales, satiriques et comiques sur les mœurs de notre siècle[4].

In-12; Amsterdam, J. Fr. Bernard, 1711; La Vall., 3 746; Barb., 4, 133.

— ; ibid., 1713 : La Bruyère, Gr. Erc., 3, 190.

— ; ibid, 1716 : *ex meis.*

422. Priezac (Salomon de).

Réflexions morales sur l'ingratitude par S. D. P.

In-8°; Paris, Philippe d'Arbisse 1658 : Clément-Simon, *Curiosités de la bibliogr. limousine*, p. 150; *le Biblioph. du Centre* (Le Puy), c. 2, n° 619.

423. La Rochefoucauld.

Réflexions ou sentences et maximes morales.

In-12; front.; Paris, Cl. Barbin, 1665 : pour les diverses éditions du XVII[e] siècle, Voir le cat. Rochebilière, n[os] 444 à 475, et 1128 à 1131.

424. Boucher.

Réflexions ou sentences et maximes morales de M. L. D. D. L. R. mises en vers par M. Boucher[5].

1. Belle-fille de Guy Patin, femme de Charles.

2. Marcassus est un cuistre fieffé, au nom prédestiné, ne doutant de rien, et touchant à tout avec une égale maladresse, successivement traducteur (grec, latin, espagnol), historien, épistolier, moraliste, auteur dramatique, romancier, fabricateur de poésies latines et françaises. (Voir pour sa bibliographie, Niceron, 31, 102).

La vieillesse ne le corrigea pas, et sa forfanterie s'étale, presque ingénue, sur le titre même de son dernier ouvrage : *Libre version* (poétique) *des Odes et Épodes d'Horace, commencée à l'âge de quatre-vingts ans et finie en deux mois par Pierre de Marcassus, particulier et principal historiographe du Roy, rayé de l'estat*; in-8°, Paris, aux dépens de l'autheur, 1664. — Cabinet de M. Lachèvre.

3. Réédité en 1694 avec un nouveau titre. Voir n° 124.

4. Livre curieux, amusant parfois, trop abondant.

5. Boucher suit pas à pas, et numéro par numéro, les quatre cent treize *Réflexions* des premières éditions, après avoir dit imprudemment, ou plutôt impudemment dans un avis préliminaire : « Je n'ai pas prétendu enchérir sur les beautez de cet

In-12; Paris, Ch. de Sercy, J. Le Gras et Gabr. Quinet, 1684 : C. Rochebilière, n° 485 : *ex meis.*

425. *Amelot de La Houssaye.*

Réflexions ou sentences et maximes morales, mises en nouvel ordre, avec des notes politiques et historiques par Amelot de La Houssaye[1].

In-12; Paris, Est. Ganeau, 1713 : Privat (Dijon), 29, 418.

— ; ibid., 1714 : *ex meis.*

426. Bernier (Jean)[2].

Réflexions, pensées et bons mots qui n'ont point encore été donnez, par le sieur de Pepinocourt.

Pet. in-12; Paris, Guill^me de Luyne, 1696 : La Bruyère, Gr. Ecr., 3, 182; *ex meis.*

427. Obeilh (d').

Réflexions prudentes, pensées morales, maximes stoïciennes, traduites de l'espagnol par le R. P. d'Obeilh, de la C^ie de Jésus.

Pet. in-12; Amsterdam, Daniel Elsevier, 1671 : *ex meis.*

ouvrage, j'ai seulement voulu le renouveler pour le plaisir de ceux qui aiment la poésie. »

Je n'ai jamais subi de lecture aussi irritante que celle de cet insipide travestissement, cet échange perpétuel d'un langage unique contre un sot bavardage; et le pis est que ce sont des vers, les vers les plus bas et les plus méchants qui furent jamais écrits.

1. Pascal ayant laissé des notes sans ordre déterminé, il paraît légitime, — pourvu que l'on y soit préparé par de sévères études et qu'un goût délicat et mûri y préside, — que l'on s'ingénie à proposer pour les *Pensées* une distribution nouvelle; il convient cependant de ne pas oublier que les éditeurs de 1670 avaient été les confidents et les amis de Pascal.

Mais La Rochefoucauld a préparé lui-même les quatre premières éditions de ses *Réflexions* et a déterminé le rang de celles-ci; ce qu'il a fait, il a voulu le faire, et sans doute il avait ses raisons de le vouloir ainsi. Je tiens donc pour téméraire tout essai de classement modifiant l'ordre qu'il avait adopté. Amelot de La Houssaye, esprit sagace et mesuré, l'a tenté pourtant en les groupant selon une distribution qu'il estimait plus logique et en les assaisonnant de remarques insignifiantes de son cru. Il faut dire, à sa décharge, que ce travail n'a été publié qu'après sa mort, et il est permis de supposer qu'il ne l'avait entrepris que par manière de délassement sans le destiner au public.

2. Bernier, moins connu et moins lettré, avait peut-être autant d'esprit que Guy Patin, médecin comme lui; un même esprit de fronde, mais plus dégagé du grec et du latin et moins imbu de la tradition que celui de son confrère; je dirais plus humoristique si ce mot était de mise quand on parle du XVII^e siècle. On lui doit, entre autres, les deux ouvrages suivants dont les titres suffiraient déjà à caractériser son tour d'esprit :

I. *Anti-Menagiana, où l'on cherche ces bons mots, cette morale, ces pensées judicieuses, et tout ce que l'affiche du Menagiana nous a promis.* In-12, Paris, d'Houry, Langronne et Osmont, 1693; *ex meis.*

II. *Jugement et nouvelles observations sur les Œuvres... de maître François Rabelais, D. M., ou le véritable Rabelais réformé* (*a*), *avec la carte du Chinonois.* In-12, carte; Paris, Laurent d'Houry, 1697; *ex meis.*

(*a*) Ceci paraît reproduire intentionnellement le titre même de l'ouvrage de François Garasse : *Le Rabelais réformé par les ministres....* In-8, Toul; Simon Martel, 1621, *ex meis.* Je ne sais pourquoi; il n'existe entre ces deux ouvrages aucun rapport, aucun contact, et Bernier ne s'en explique pas, bien qu'il parle incidemment de Garasse.

428. Coetlogon (de):

Réflexions, sentences et maximes sur divers sujets de piété et principalement sur l'amour de Dieu, tirées des Œuvres de saint François de Sales par M. l'Évêque de Quimper.

In-12; Paris, Cl. Barbin, 1698 : *ex meis.*

429. Obeilh (d').

Réflexions, sentences ou maximes royales et politiques, traduites de l'espagnol par le R. P. d'Obeilh, de la C^ie de Jésus.

Pet. in-12; Amsterdam, Daniel Elsevier, 1671 : *ex meis.*

430. Du Camp d'Orgas (Pierre).

Réflexions solitaires[1] *sur la vie et sur les mœurs des hommes.* (En vers.)

In-12; Paris, Gabriel Quinet, 1689 : *ex meis.*

431. Coulbaut (Antoine).

Réflexions spirituelles sur les passions.

In-12; Paris, C. Remy, 1682 : Barb., 4, 140.

432. Le Clerc (Nicolas).

Réflexions sur ce qu'on appelle bonne ou mauvaise fortune en matière de loterie, et sur le bon usage qu'on en peut faire.

In-12; Amsterdam, Gallet, 1694-1696 : Niceron, 40, 322; Durel, 114, 8839.

433. Bellegarde (de).

Réflexions sur ce qui peut plaire ou déplaire dans le commerce du monde, par M....

In-12; Paris, Arnoul Seneuze, 1688 : Barb., 4, 142; Claud., 336, 84432.

Pet. in-12; Amsterdam, Abr. Wolfgaug, 1690 : *ex meis.*

434. Bellegarde (de).

Réflexions sur la politesse des mœurs, avec des maximes pour la société civile, suite des réflexions sur le ridicule, par l'abbé de Bellegarde.

Pet. in-12; Paris, et se vend à Liége chez J.-F. Broncart, 1699 : *ex meis.*

435. Bellegarde (de).

Réflexions sur le ridicule et sur les moyens de l'éviter, où sont représentez les mœurs et les différents caractères des personnes de ce siècle, par M. l'abbé de Bellegarde.

In-12; Paris, J. Guignard, 1696 : *ex meis.*

Pet. in-12; suivant la copie de Paris, 1698 : Claud., 225, 19409.

2 vol. in-12; Paris, 1708 : Claud[2]., 252, 65302.

1. Voir. n° 461.

2. Le deuxième volume de cette édition comprend aussi les *Réflexions sur la politesse des mœurs*, n° 434. Les *Réflexions sur le ridicule* passent pour le meilleur

436. VILLIERS (abbé de)[1].

Réflexions sur les défauts d'autrui.

In-12; Paris, Cl. Barbin, 1690 : *ex meis*.

Réimpr. avec les *Nouvelles réflexions*... — Voir. le n° 340, — en 2 volumes in-12, Paris, 1734 : Barb., 4, 164 ; Claud., 223, 14698.

437. GOUSSAULT (abbé).

Réflexions sur les défauts ordinaires des hommes et sur leurs bonnes qualitez.

In-12; Paris, V^ve Guérout, 1692 : *ex meis*.

438. GOUSSAULT (abbé).

Réflexions sur les différents caractères des hommes, par M. E. F., evesque de N...[2].

In-12; Maestricht, J. Delessart, 1714 : Barb., 4, 164 : Techener, 1858, n° 7 243.

439. LA GRANGE (le P. de).

Réfutation d'un écrit favorisant la comédie[3].

In-12; Paris, Edme Couterot, 1694 : Durel, vente de 1892, n° 8.

ouvrage de l'auteur, je n'en vois pas la raison; tout le Bellegarde me semble être uniformément médiocre.

1. Les clefs ne se trompent pas, à mon sens, qui nomment l'abbé de Villiers en face du portrait de « l'auteur né copiste » tracé par La Bruyère dans sa sixième édition, 1691. Je ne saurais admettre, — et cependant quelqu'un de fort autorisé l'a conjecturé —, que ce soit là Brillon. La Bruyère, l'eût-il connu, ce dont on peut douter, n'aurait pas qualifié d' « auteur », et d' « auteur copiste » un jeune homme, ignoré du public, qui n'avait rien copié n'ayant encore rien écrit, puisque son premier livre, *Portraits sérieux*, n° 389, ne devait paraître que cinq ans plus tard, en 1696. Pourquoi d'ailleurs La Bruyère se serait-il appliqué à le ridiculiser d'avance? Je présume au contraire volontiers qu'auteur de génie, mais auteur quand même, il se plut à aiguiser avec délectation ce trait, presque juste du reste, contre celui de ses imitateurs dont le livre avait eu le plus de succès, et qui, les pillant, avait négligé de l'incliner, pour ne pas dire de l'humilier, devant les *Caractères* du maître.

Villiers récidiva, et plusieurs fois; on peut lire sans lassitude ses *Réflexions...*, 1690, ses *Nouvelles Réflexions*... 1697, et surtout ses *Vérités satiriques*, 1715, œuvre de sa vieillesse et sa meilleure peut-être. (Voir n^os 340, 436, 543.) — Il écrit avec une sage lenteur et non sans finesse; son observation étendue et éveillée ne manque pas de sagacité, mais le dessin est bien mou et le trait amorti.

Niceron, 7, 192, attribue à l'abbé de Villiers les *Mémoires de la vie du comte de... avant sa retraite, contenant diverses aventures qui peuvent servir d'instruction à ceux qui ont à vivre dans le monde, rédigez par M. de Saint-Évremont*; 2 vol. in-12; A. Paris, 1696; B. Amsterdam, 1698. L'ouvrage, après lecture, ne me paraît pas plus être de Villiers qu'il n'est assurément de Saint-Évremont. Il n'a d'ailleurs malgré le développement du titre, aucune relation avec les livres qui nous intéressent, c'est un simple roman sous forme d'autobiographie, assez amusant mais mal écrit.

2. Même ouvrage que le précédent; les initiales du titre de cette contrefaçon étaient choisies pour duper le public, en désignant sous leur transparence « Monsieur Esprit Fléchier, Évesque de Nimes ».

Ce traité figure cependant parmi les *Œuvres complètes* de Fléchier (Voir Sainte-Beuve, *Caus. du lundi*, 15, 293.)

3. Voir. n° 274.

440. La Cour (de).

Régime de santé pour se procurer une longue vie et une vieillesse heureuse... par le s^r D. L. C.

Pet. in-12; Paris, Maurice Villery, 1686 : c. Pichon (1869), n° 197.

441. Liancourt (duchesse de).

Règlement donné par une dame de haute qualité à Madame... sa petite fille, pour sa conduite et celle de sa maison; avec un autre règlement que cette dame avait dressé pour elle-mesme[1].

In-12; Paris, Auguste Leguerrier, 1698 : *ex meis.*

Pet. in-12; Brusselles, Lambert Marchant, 1698 : Gougy, 105, 680.

442. Joly (Claude).

Règles chrétiennes établies sur les maximes de Jésus-Christ et de l'Église pour entrer et vivre saintement dans le mariage.

In-12; Paris, 1684 : Niceron, 9, 121; Claud., 295, 29 627.

443. Coustel (Pierre).

Règles (les) de l'éducation des enfants, où il est parlé en détail de la manière dont il faut se conduire pour leur inspirer les sentiments d'une solide piété, et pour leur apprendre parfaitement les Belles-Lettres.

2 vol. in-12; Paris, Est. Michallet, 1687 : Claud., 224, 17 169; Goujet, 1, 210.

— ; Paris, 1710 : Claud., 7^e série, 38 896.

444. Bellegarde (de).

Règles (les) de la vie civile avec des traits d'histoire pour former l'esprit d'un jeune prince, par l'abbé de Bellegarde.

In-12; Paris, 1693 : Claud., 300, 44 977.

445. Paccori (Ambroise).

Règles pour vivre chrétiennement dans l'engagement du mariage et dans la conduite d'une famille.

In-12; Paris (1691[2]) : Barb., 4, 195.

446. Brown.

Religion (la) du médecin, traduction du latin de Thomas Brown avec des remarques[3].

In-12; La Haye, 1668 : Niceron, 23, 256; Durel, 146, 1443.

1. Très bon livre où s'apprend comment les grandes dames du temps conciliaient la pratique des hautes vertus chrétiennes avec les exigences minutieuses de leur vie de famille et de société.

Le long — 101 pages — et intéressant avertissement qui, en tête du livre, relate la vie de la duchesse de Liancourt, est de l'abbé Boileau, dit Boileau de l'Archevêché. Sur cet abbé, secrétaire de M^gr de Noailles, voir Saint-Simon, Gr. Ecr., 6, 100 note 7 et 101 note 2.

2. Barbier donne la date « 1641 », par erreur.

3. Je n'ai pu consulter cet ouvrage peu commun; on m'assure qu'il serait composé à l'imitation des *Essais* de Montaigne. L'édition originale, en anglais, a paru, in-8, à Londres en 1642; la première version en latin est de Leyde, petit in-12, 1644, il aurait été traduit en français par Nicolas Le Febvre; Barb., 4, 242.

447. *Remarques morales et politiques par R. D. A. C. L. D. P. L.* [1].
Pet. in-12; Paris, Ant. de Sommaville, 1650 : Claud., 249, 59 955 ; *ex meis*.

448. BRONKHORST.
Remarques morales et politiques recueillies et composées par le s[r] Théodore comte de Bronkhorst.
Pet. in-12 ; Utrecht, 1646 : Claud., 372, 25 146.

449. BORDELON.
Remarques ou réflexions critiques, morales et historiques sur les plus belles et les plus agréables pensées qui se trouvent dans les ouvrages des auteurs anciens et modernes [2].
In-12; Paris, Arnoul Seneuze, 1690 : *ex meis*.

450. LELEVEL (Jean).
Réponse à la lettre du théologien défenseur de la comédie [3].
In-12; Paris, Théodore Girard, 1694 : Durel, vente de 1892, n° 8.

451. PRADON.
Réponse à la satire du s[r] D... [4].
In-4; Paris, J.-B. de La Caille, 1694 : Gougy, 254, 20; *ex meis*.

452. *Royaume (le) de la galanterie comprenant les provinces de l'opulence, du jeu, de la bonne chère et de l'amour; avec les nouvelles de ce qui s'est passé au royaume de galanterie.*
Pet. in-12; Paris, 1659 : Claud., 219, 7 911.

453. LEGRAND (Antoine).
Sage (le) des stoïques, ou l'homme sans passion selon le sentiment de Sénèque [5].
Pet. in-12; La Haye, Samuel Brown, 1662 : Barb., 1, 498.

454. SAINT-MAURICE (Robert de).
Sage (le) politique instruisant son jeune prince de toutes les choses qui le peuvent fortifier dans une belle éducation.
In-8; Paris, L[s] Chamhoudry, 1658 : Barb., 4, 405.

455. GRENAILLES.
Sage (le) résolu contre la fortune, ou le Pétrarque mis en françois par M. de Grenailles, écuyer, s[r] de Chateaunières.
2 vol. in-12, front.; Paris, Cardin et Aug. Besoigne, 1667 : *ex meis*.

1. Ne serait-ce pas un seul et même ouvrage? En tout cas le premier inscrit est d'une insigne pauvreté.
2. C'est du vrai Bordelon, des pensées mal choisies ou trop connues, assorties d'un sot bavardage en guise de commentaire.
3. Voir n° 274.
4. Voir n° 144.
5. Edition originale sous un autre titre des *Caractères de l'homme sans passions....* Voir n° 66.

456. Le Blanc (le père Thomas).

Saint (le) travail des mains, ou la manière de gagner le ciel par la pratique des actions manuelles, traité qui peut servir d'instruction à toute sorte d'artisans pour faire leur travail avec esprit.

Pet. in-4; Lyon, G. Barbier, 1661 : Gougy, 321, 619.

Id., reveu et augmenté d'un traité pour converser utilement et saintement avec les personnes mariées; par le R. P. Thomas Le Blanc, provincial de la C^ie de Jésus de la province de Champagne.

2 vol. in-4; Lyon, 1669 : Claud., 372, 25 506.

457. Desnoyers.

Satyre contre l'indécence des quêteuses par le s^r D...[1]. (*Poésies chrestiennes contenant la traduction des hymnes et des proses non traduites dans les Heures dePort-Royal et une*).

In-12; Paris, Guil^me Valleyre, 1710 : La Vall., 13 790.

458. Regnard.

Satyre contre les maris[2], *par R. T. D. F.*[3].

In-4; Paris, 1694 : Barb., 4, 425 : *ex meis*.

Pet. in-8; Paris (Hollande), 1694 : Gougy, 250, 1339.

459. *Satyre nouvelle contre le luxe des femmes, pour la réformation des modes, non-pareilles, rubans, falbalas, abbatans, rayons, claris, colinettes, crémones, sourcils de hannetons, mousquetaires, souris, battant-pouces, assassins, suffoquants, favoris, steinkerques, prétentailles.*

In-8; Paris, 1703 : Claud., 334, 81 038.

460. Losme (de) de Monchenay.

Satires nouvelles du S^r D..: sur l'esclavage des passions et sur l'éducation des enfants.

In-4; Paris, Osmont, 1698 : Barb., 4, 430.

Satires nouvelles du S^r de Laume[4].

In-12; Amsterdam, Ant. Schelte, 1698 : *ex meis*.

461. Du Camp d'Orgas.

Satyres ou réflexions sur les erreurs des hommes et sur les nouvellistes du temps[5].

In-12; Paris, Gabr. Quinet, 1690 : Barb., 4, 279 et 489.

1. Reproduite sans nom d'auteur dans les *Variétés* de Fournier, 5, 331.

2. Cette satire assez décousue, mais lestement troussée et rimée, n'est pas indigne de Regnard. Voir n° 144.

3. Regnard, trésorier de France.

4. Cette édition comprend une troisième satire, *Contre les femmes*. De Losme a de l'esprit, du mouvemeut, mais, surtout dans sa *Satire contre les femmes*, une vivacité pour ne pas dire une crudité d'expressions qu'il n'a pas héritée de Boileau, sur les traces duquel il se défend, en une préface bien tournée, d'avoir voulu marcher : il se réclame de Juvénal qu'il a imité, dit-il, en l'adoucissant.

5. Réédition avec titre modifié des *Réflexions solitaires*. — Voir n° 430. — On a pu les rééditer, mais je défie qu'on les relise.

462. HÉNISSART (le chevalier Jean-Félix d').

Satyres sur les femmes bourgeoises qui se font appeler Madame, avec une distinction qui sépare les véritables d'avec celles qui ne le sont que par le caprice de la fortune, la bizarrerie et la vanité de ce siècle, par le chevalier D....

2 vol. in-8; front. fig. ; La Haye, 1708 : Barb., 4, 441; Claud., 225, 18 730.

463. CHEVIGNY (de).

Science (la) des personnes de la Cour, de l'épée et de la robe, par le s^r de Chevigny[1].

3 vol. in-12; Paris, 1706.

— ; Amsterdam, 1713 : Barb., 4, 441.

464. SOUCY (du), s^r de Gerzan.

Science (la) des sages, dédiée à la Reyne.

In-4; Paris, J. Bessin, 1646 : Durel, 142, 4 601.

465. CALLIÈRES (Fr. de).

Science (de la) du monde et des connaissances utiles à la conduite de la vie, par M. de Callières, secrétaire du cabinet de Sa Majesté et l'un des quarante de l'Académie[2].

In-12; Paris, Est. Ganeau, 1717 : *ex meis.*

466. LA ROCHEFOUCAULD.

Sentences et maximes de morale[3].

Pet. in-8; La Haye, Jean et Daniel Steuker, 1664 : c. Rochebilière, n° 444.

467. LA LUZERNE (DE) GARABIT.

Sentiments chrestiens, politiques et moraux, maximes d'Estat et de religion. (En vers.)

In-8; Paris, P. Targa, 1642 : La Vall., 14 202.

In-4; Caen, Marin Yvon, 1654 : Durel, 136, 2059.

468. BRILLON.

Sentiments critiques sur les caractères de La Bruyère[4].

In-12; Paris, Michel Brunet, 1701 : cat. Rochebilière, n° 659 : *ex meis.*

1. Je ne cite cet ouvrage que d'après Barbier dont les indications me paraissent insuffisantes au moins pour la première édition, car il en cite plusieurs; la quatrième, de 1713, aurait été revue par de Limiers.

2. Un bon livre, en dialogues, trop peu connu, terminé par quelques éloges, en vers, moins recommandables.

3. Première édition, subreptice et restreinte, des *Réflexions* de La Rochefoucauld. Voir la note qui décrit en détail l'exemplaire fort rare du catalogue Rochebilière.

4. Brillon, auteur certain (*a*) de l'*Apologie* — n° 9 — l'est aussi des *Sentiments critiques* qu'elle était destinée à réfuter; une preuve, entre d'autres (*b*), est décisive : l'*Apologie* était écrite, et complètement écrite avant même que les *Sentiments*

(*a*) Voir l'avis du libraire au lecteur.
(*b*) Voir *La Bruyère*, Gr. Ecr., 3, 195.

469. Salles (J. Fr.), s^r du Sous.

Sentiments (les) d'honneur, ou les maximes du sage pour se conduire en honneste homme en quelque sorte de condition que ce soit, par J. Fr. de Salles, s^r du Sous. (En vers.)

In-12; Paris, Cl. Barbin, 1663 : La Vall., 14 445.

Raymond Toinet.

(*La fin prochainement.*)

critiques fussent imprimés, c'est-à-dire connus de tout autre que de leur auteur; celui-ci donc seul avait pu préparer la réponse : en effet l' « achevé d'imprimer pour la première fois » de la *Critique* est du 24 décembre 1700, et le manuscrit de l'*Apologie* avait été lu et approuvé par Pavillon, censeur, le 4 octobre précédent. Brillon avait habilement et sournoisement préparé sa mise en scène et tout le détail de la dispute qu'il créait pour la résoudre, écrivant simultanément ces deux gros ouvrages, — l'un de plus, l'autre de près de cinq cents pages —, pesant, dosant exactement de point en point ce qui convenait à l'attaque qui devait paraître à la fois brillante et précise, et à la riposte qui serait indignée et triomphante.

D'ailleurs l'avocat Brillon trouvait piquant de défendre presque simultanément le pour et le contre sur un livre si fort en vue. Tout en feignant de marquer respectueusement les distances, il montait une garde vigilante autour de la mémoire de La Bruyère qu'il avait connu, disait-il, et il comptait bien, ce qui fut fait, créer ainsi je ne sais quelle équivoque (*a*) dont ses ouvrages bénéficieraient en un temps où tout était à la mode du grand moraliste.

Là-dessus son impudence est extrême, et il publie tour à tour, indépendamment de la *Critique* et de l'*Apologie*, ses *Portraits sérieux*, 1696, n° 389; l'*Ouvrage nouveau dans le goût des Caractères de Théophraste et des Pensées de Pascal*, 1697, n° 348, — qui devient bientôt le *Nouveau Théophraste*, 1700, n° 330; et *le Théophraste moderne*, 1700, n° 497.

On découvre dans ce fatras bien des coins curieux et d'utiles renseignements, mais tout y est superficiel et factice, pris dans les livres et les conversations courantes, sans accoutumance de la société, sans étude approfondie, sans avoir pénétré les dessous de l'homme.

(*a*) Pour donner plus sûrement le change au public, Brillon n'hésite pas à se confondre avec La Bruyère et critique en même temps, sur le pied d'égalité, et son *Théophraste moderne* et les *Caractères* du maître.

COMPTES RENDUS

A. Renaudet. — **Préréforme et Humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie** (1494-1517). Bibliothèque de l'Institut Français de Florence (Université de Grenoble). 1re série, tome VI. *Paris, E. Champion*, 1916.

L'ouvrage de M. Renaudet nous appartient à nous aussi. L'histoire qui l'intéresse et qu'il retrace, c'est l'histoire des sentiments et des idées. Il analyse le terreau sur lequel va germer notre littérature de la Renaissance.

La France chrétienne n'a pas attendu le signal de Martin Luther pour prendre conscience des maux qui ravageaient l'Église. A la fin du XVe siècle, le problème de la réforme ecclésiastique, vieux de plusieurs siècles, se pose dans les consciences pieuses avec une acuité nouvelle. Des luttes quotidiennes, qui vont jusqu'au pugilat dans les lieux saints, d'interminables procès, attestent l'échec, désormais définitif, de la pragmatique sanction de Bourges. En vain elle a tenté de soustraire la hiérarchie ecclésiastique à la cupidité de la cour papale et aux caprices de l'autorité civile. L'ignorance des prêtres, le luxe des prélats et leur indifférence pour les intérêts de la religion, la fainéantise des moines et le dérèglement de leurs mœurs, les promotions indignes dans les deux ordres du clergé sous la pression du pape et du roi, la corruption de la parole divine sous l'amas des commentaires, les abus des reliques et des pardons propagés par les frères mineurs et les superstitions de toute nature qui faussent la doctrine, toutes ces tares apparaissent en pleine lumière et portent le trouble dans les consciences chrétiennes. C'est le temps où les églises de Paris entendent retentir la voix puissante et triviale d'Olivier Maillard qui crie leurs vices aux gens d'Église, celles aussi de Raulin, de Standonck — qu'anime l'exemple de François de Paule — de Clérée, de quelques autres encore qui secouent la torpeur des âmes engourdies.

M. R. étudie les réactions produites dans l'Église par ce trouble des âmes, et aussi les modes de pensée qu'il a provoqués et qui ont en retour influé sur lui. Sujet singulièrement attachant pour les curieux d'histoire religieuse, et qu'il a traité avec une précision et une sûreté d'information, avec une finesse d'analyse aussi et une pénétration qui font de son ouvrage un livre d'un très haut intérêt. Il a choisi pour champ de son enquête le milieu parisien, le plus actif à cette date dans l'ordre intellectuel, et où se trouvent réunis les ouvriers les plus ardents de la Renaissance. Il ne dissimule pas d'ailleurs que des enquêtes analogues, portées dans d'autres grands centres intellectuels, possédant leurs universités, leurs professeurs, leurs presses particulières, leurs couvents, soumis à des influences autres, pourraient conduire à des conclusions différentes.

Il a pris pour point de départ l'expédition de Charles VIII au delà des Alpes, qui ouvre la période des premières guerres d'Italie (1494). A l'occasion de ces guerres, en effet, vont surgir entre le pape et le roi de France des conflits favorables aux revendications gallicanes. Et les revendications gallicanes serviront parfois d'excitant aux projets de réformation et leur fourniront des lignes directrices; ainsi les événements politiques vont former un cadre naturel à l'histoire religieuse et intellectuelle de l'époque.

L'étude s'arrête en 1517, au moment où le Concordat de François Ier ouvre une ère nouvelle dans l'histoire de l'Église de France et de ses relations avec le Saint-Siège, et où le scandale de Luther va changer l'orientation de la Réforme.

Dans le cadre de ces événements politiques, M. R. étudie les velléités de réforme du clergé séculier, qui, bien que les abus soient de plus en plus reconnus et proclamés, n'ont pas, durant la période qui nous occupe, donné de résultats bien sérieux; puis, les tentatives faites dans les couvents et les abbayes pour restaurer la règle de la vie claustrale, tentatives qui furent beaucoup moins stériles, dont l'effet cependant semble avoir été le plus souvent assez précaire; enfin le mouvement intellectuel dans les collèges séculiers et réguliers de l'Université de Paris. Pour nous c'est ce tableau de la vie universitaire naturellement qui constitue l'intérêt principal de l'ouvrage.

Trois faits ont paru à M. R. dominer toute l'histoire de la pensée théologique et philosophique de cette époque : d'abord les querelles dans le camp des scolastiques entre nominalistes et réalistes — partisans d'Ockam et partisans de saint Thomas ou de Duns Scot — querelles qui réveillent pour un temps l'enseignement de la scolastique, toujours prospère, et depuis un siècle toujours plus formel et plus vide; en second lieu le mouvement mystique parti des Pays-Bas; enfin les progrès de l'humanisme importé depuis peu d'Italie.

Au reste, pour dégager l'action de ces trois facteurs, l'auteur n'a pas pu s'en tenir à la période relativement courte qu'il avait choisie. Il a dû étendre son cadre, et retracer dans ses grandes lignes la vie philosophico-religieuse de l'Université durant tout le XVe siècle. Il s'en excuse. En fait, les deux chapitres qu'il a consacrés aux « cadres de la vie intellectuelle » et aux « doctrines au XVe siècle » n'ont pas seulement le mérite de jeter une vive lumière sur l'ensemble de son ouvrage; ils comblent encore une lacune très sensible : nulle part nous ne pouvions lire un exposé précis et clair des grands courants intellectuels qui se sont alors partagé les esprits. Cette riche introduction ne sera certes pas la partie de l'ouvrage qu'on lira le moins, et dont on saura le moins de gré à l'auteur.

Des deux autres parties, réservées au sujet proprement dit, la première nous conduit de 1494 à 1504 : elle s'ouvre dans les grands espoirs de réforme de l'Église universelle que fait concevoir l'entreprise de Charles VIII en Italie, et s'achève dans les désillusions. La seconde va de 1504 à 1517. Chacune de ces parties se subdivise elle-même en deux : la mort de Charles VIII (1498) marque un arrêt assez naturel au milieu de la première, parce que Louis XII, qui est d'un caractère faible et qui a besoin du pape pour obtenir son divorce, inaugure dès son avènement une politique de complaisance vis-à-vis du Saint-Siège; la mort de Georges d'Amboise (1510) coupe assez bien la seconde, parce que, peu après la disparition du cardinal légat qui avait su contenir les revendications des gallicans, la politique belliqueuse de Jules II va provoquer le grand conflit de la Royauté et du Saint-Siège à la faveur duquel elles vont se déchaîner en toute liberté, avec les encouragements et l'appui de l'autorité civile. Nous avons donc quatre compartiments, d'une durée qui varie de quatre à sept années, et chacun d'eux fournit la matière de deux chapitres : un premier chapitre pour les « réformateurs et réformes » dans leurs relations avec les événements politiques; un second chapitre pour les « doctrines »; en tout huit chapitres qui se répondent exactement d'une partie à l'autre.

On sera tenté peut-être de regretter cette symétrie un peu monotone, et surtout le morcellement de la matière qui en est la conséquence. En particulier les lecteurs qui s'intéressent surtout aux chapitres sur les doctrines pourront se demander si, parfaitement justifiées pour l'exposé des réformes dans leurs relations avec les événements politiques, ces divisions et subdi-

visions ne présentent pas, pour l'exposé des courants philosophiques, plus d'inconvénients que d'avantages; s'il convenait de lui imposer un cadre emprunté aux événements politiques, alors que les contre-coups de ces événements politiques sur les doctrines sont à tout prendre bien obscurs; et si, à découper ainsi son exposition, M. R. ne lui a pas fait perdre quelque chose de sa clarté et de sa vigueur. On est d'autant plus porté à se poser cette question que nous n'avons pas pu oublier avec quelle fermeté de pensée, et en même temps quelle remarquable précision, M. R., libre de cette contrainte, a exposé voici quelques années l'évolution de la pensée d'Erasme jusqu'en 1517.

M. R. — non sans hésitations, j'imagine — a pensé, en fin de compte, que le morcellement du sujet était nécessaire pour satisfaire à l'idéal de précision qui l'a guidé, que c'est priver les faits intellectuels de leur plus précieux commentaire que de les écarter des circonstances parmi lesquelles ils se sont produits. Et de fait, même si l'on regrette parfois le caractère un peu trop chronologique peut-être de l'exposition, on ne peut manquer d'être très frappé par l'extraordinaire précision avec laquelle, en s'aidant des correspondances du temps, des achevés d'imprimer, de mille indications éparses, M. R. arrive à mettre presque partout une date exacte, le plus souvent jusqu'à indiquer non pas seulement le mois, mais le quantième. Il est évident qu'une pareille exactitude dans le savoir éclaire bien des obscurités et met souvent en évidence des rapports entre les événements qui jusqu'alors étaient restés dans l'ombre.

Le fait capital, c'est le développement progressif de l'humanisme, bien timide encore à l'Université de Paris sous Charles VIII, mais qui peu à peu va reléguer la scolastique à l'arrière-plan, et absorber en se l'assimilant le courant de pensée mystique. C'est surtout la nature de cet humanisme; il n'est pas, ce qu'il a été en Italie, un réveil du paganisme, un élan de tout l'être vers la pensée libre et la vie voluptueuse, écartant d'un geste brutal les chaînes du dogme et de la morale dont le christianisme avait depuis des siècles ligoté les âmes. Chez nous, l'humaniste reste d'ordinaire très troublé des grands problèmes de l'au-delà, tout pénétré de christianisme, inquiet de sentir sa pensée envahie par des idées non chrétiennes, par des philosophies en désaccord avec le dogme. Il y est encouragé d'ailleurs par l'exemple de quelques penseurs de l'Italie contemporaine, les Pic de la Mirandole, les Ficin, dont Lefebvre d'Étaple a éprouvé la séduction dans ses voyages au delà des Alpes : revenus de l'orgie païenne, Pic de la Mirandole et Ficin cherchent maintenant à combiner les systèmes des philosophes anciens avec la doctrine traditionnelle de l'Église. L'un des premiers pionniers de la grande tâche, Robert Gaguin, écrit à Erasme en 1496 : « La lecture des philosophes est périlleuse, sauf pour un esprit sage et bien dirigé, d'autant plus qu'ils persuadent et charment par leur éloquence. De même que l'Église décide de ne pas lire Origène à cause des erreurs du seul Traité des Principes, je suis d'avis qu'il faut éviter l'étude des philosophes païens. Pourtant, si quelques-unes de leurs pensées brillent d'un éc at précieux et ne sont pas contraires à la foi, les docteurs catholiques ne nous interdisent pas d'en user pour orner et embellir la vérité; il convient de les emprunter à ceux d'entre eux dont l'enseignement s'accorde avec la doctrine chrétienne. Tel est surtout Platon; tels sont quelques stoïciens qui enseignent l'amour de la vertu et la haine du vice. Quelques autres aussi peuvent nous apprendre la sévérité des mœurs, la chasteté, l'usage de la pauvreté, de la solitude. Mais il est rare que vous ne rencontriez chez eux quelque faste, le goût de la vaine gloire et de la renommée. »

Heureusement ces inquiétudes se calmeront vite. Elles n'empêcheront pas les forces nouvelles de triompher. Mais parfois Erasme sentira douloureusement le vide des études classiques quand elles ne cherchent pas leur

fin en dehors d'elles-mêmes, et des préoccupations d'ordre religieux resteront au premier plan chez les représentants les plus autorisés de l'humanisme français. Lefebvre, tout en publiant les ouvrages d'Aristote et en restaurant sa doctrine, ne laisse pas de publier des œuvres des mystiques du Moyen Age. Surtout Erasme, gagné par l'exemple de Colet, qu'il a vu, pendant son séjour à Oxford, appliquer aux écritures la méthode critique des humanistes, rêve déjà dans l'*Enchiridion* (1503) de consacrer toute son étude à l'examen des textes saints et à leur restauration : « Je prie les calomniateurs de comprendre que si j'ai consacré ma jeunesse à étudier passionnément les lettres anciennes, que si j'ai acquis, à force de veilles, une connaissance médiocre des deux langues latine et grecque, ce ne fut pas pour chercher une vaine gloire ou la joie puérile de mon intelligence; mais pour embellir le temple du Seigneur que déshonorent l'ignorance et la barbarie, pour l'orner de richesses inconnues et convier les esprits généreux à l'amour des Saintes Écritures. » La seule tâche qui lui paraisse digne de son étude, c'est d'appliquer aux sources de la foi et de l'espérance humaines le labeur par lequel les humanistes ressuscitent les vaines philosophies des païens. La parole divine a été cachée et faussée par les commentaires qui se sont accumulés entre elle et nous depuis des siècles. Quand on l'aura rétablie dans sa pureté, on la mettra toute nue à la portée de tous, même des plus humbles, tant elle est claire et facile, afin que tous y viennent puiser leurs raisons de vivre.

Et déjà, au choc de cette parole sainte, Erasme a dépouillé le vieil homme : il ne veut plus la vie monastique à quoi ses vœux l'attachaient; tout pénétré de l'esprit de saint Paul, il perd confiance dans la vertu des rites et des observances. La réforme qu'il se propose ne consiste plus seulement à restaurer l'enseignement théologique des clercs, la hiérarchie ecclésiastique, la discipline monacale. Le problème s'est considérablement élargi : il s'agit de transformer l'idéal religieux, de répudier l'ascétisme du couvent qui, depuis des siècles, apparaissait comme le terme de la sainteté.

Dans son *Nouveau Testament* (1516), œuvre très imparfaite à la vérité et qui restaure insuffisamment les livres du chrétien, Érasme avait du moins le mérite d'exposer clairement la méthode d'exégèse qui devait conduire au but. A cette date, Lefebvre avait donné depuis sept ans déjà son édition du psautier. Il allait lui aussi, sur la fin de sa vie, à l'exemple d'Érasme, consacrer toutes ses forces à éclairer et à mettre à la portée de tous la parole de son Dieu, à appliquer aux textes saints les procédés de travail qu'il avait, au collège du cardinal Lemoine, si longuement éprouvés dans la reconstitution des textes d'Aristote. La traduction de la Bible en langue vulgaire sera le digne couronnement de son œuvre.

C'est ce progrès de l'humanisme, de plus en plus pénétré d'esprit réformateur, qui fait le centre du tableau tracé par M. R. Sa cause paraît bien gagnée le jour où, au début de 1517, François Ier fait proposer à Érasme de venir enseigner à Paris, et où celui-ci, tenté un instant, s'écrie dans son enthousiasme : « Quel siècle commence, et comme je voudrais rajeunir! » C'est alors pourtant qu'il va être entravé par le scandale de Luther qui répand l'inquiétude chez les gouvernants.

Mais, en dépit de cette entrave, cette attitude de la pensée religieuse à laquelle Érasme est arrivé presque d'emblée, et Lefebvre après un long chemin, nous allons la retrouver chez nos humanistes et chez nos écrivains du règne de François Ier. Par opposition à l'attitude violente et schismatique de Luther, elle caractérise leur mentalité à la fois ardemment réformatrice et respectueuse de l'unité et de la hiérarchie traditionnelle. Marguerite, la propre sœur du roi, protectrice de Lefebvre, est à la tête de ce petit groupe. Nicolas Bourbon de Vandeuvre se fera jeter en prison pour mettre en vers latins, dans ses *Nugæ*, des pensées d'inspiration érasmienne. Marot lui-

même, qui a vingt ans en 1517, le léger Marot que les protestants revendiquent et rejettent tour à tour, avec ses apparentes inconséquences, avec ses élans vers Dieu joints à son mépris des rites et des observances catholiques et à son impatience du joug calvinien, ne devient clair que pour les critiques qui cherchent en lui un écho de la pensée érasmienne. En 1544 encore il écrit son *Balladin*, interrompu par la mort, où il se montre toujours pénétré de l'esprit évangélique tel qu'Érasme l'avait interprété. L'attitude religieuse de Rabelais surtout, qui a tant déconcerté et qu'on a beaucoup discutée, s'éclaire singulièrement pour qui voit en maître François avant tout un humaniste qui envisage le problème religieux du même point de vue que la plupart des humanistes de sa génération, gallican au reste sans hésitation, comme ils l'étaient tous, et, en dépit de la gaillardise de son humeur, tendre aux émotions religieuses, pourvu qu'elles vinssent de cette religion purifiée qui était une partie de l'antiquité retrouvée, et qu'on se savait gré d'avoir rendue au monde. Et cependant, en 1552, le *Quart livre*, bien que suscité par les circonstances, vient un peu tard. Il y a plus de quinze ans que Calvin a publié son *Institution chrétienne*, rompu avec la tradition, instauré un dogme nouveau et une nouvelle discipline, une nouvelle hiérarchie ecclésiastique, enfin, en renouvelant et aggravant l'audace de Luther, rendu à peu près intenable la position des humanistes. Plusieurs déjà ont dû se rétracter. Les luttes, les persécutions, bientôt la guerre civile ne vont plus permettre les attitudes moyennes. Il faut choisir entre calvinisme et catholicisme intégral. L'ère est finie de la réforme fabricienne et érasmienne dont ne se recommandent plus que quelques attardés, incompris bientôt dans un camp comme dans l'autre.

Je ne voulais qu'indiquer cette importance pour l'histoire littéraire du travail de M. R., et dire combien il éclaire un moment de notre littérature de la Renaissance. Il appartient à d'autres de juger l'historien. En le remerciant de la contribution qu'il apporte à nos études, je ne puis m'empêcher toutefois de songer à la masse énorme de documents qu'il a dû examiner, et dont il a dû subir la latinité souvent si barbare sans se laisser rebuter; et l'on me reprocherait de ne pas louer, plus encore que sa curiosité et sa constance, la lucide intelligence avec laquelle M. Renaudet sait interpréter ces documents et en dégager la substance, la justesse avec laquelle il marque en quelques traits essentiels la portée d'un livre ou d'une doctrine, et pardessus tout peut-être cette sobriété dans l'exposition qui est si rare chez un érudit et qui est la marque d'une singulière distinction intellectuelle.

PIERRE VILLEY.

WILLIAM GIRARD. — **Du Transcendantalisme considéré essentiellement dans sa définition et ses origines françaises.** (University of California publications in Modern Philology, 1916.)

Le « transcendantalisme », au sens un peu restreint où l'entend l'auteur de la thèse, est cette forme de la religion où le sentiment religieux surtout domine et où l'homme trouve en lui-même, plus que dans les dogmes, les éléments de sa vie morale. Il présente donc un moment nécessaire dans l'évolution de la pensée, et, quoique ne l'étudiant que dans la Nouvelle-Angleterre, M. W. Girard, qui aurait dû insister sur ce point, en peut tirer des conclusions générales. Il est vrai que son objet propre reste de montrer que le mouvement, malgré les apparences, ressortit plutôt, forçons un peu les termes, à la *littérature* française, qu'à la *pensée* allemande ou anglaise.

M. G. nous introduit dans son sujet par une étude préliminaire sur la pensée philosophique en Amérique avant l'apparition du transcendanta-

lisme. Il montre le rigorisme intransigeant des émigrés de la Nouvelle-Angleterre, directement issus de la Réforme (360). Cet état d'esprit persiste, malgré quelques fondations libérales, à travers le XVII^e siècle. Il faut venir jusqu'à la moitié du XVIII^e pour voir « le commencement du triomphe de l'esprit de tolérance » et « le point de départ de l'histoire de la pensée philosophique dans la Nouvelle-Angleterre » (362). Des noms comme ceux de Jonathan Edwards et de Franklin sont alors significatifs. Mais c'est après 1790 et sous les influences que l'on devine, que le courant « prend forme », que les étudiants s'attachent aux ouvrages d'un Thomas Paine et qu'on entend « le cri d'alarme jeté dans toutes les directions par les églises en détresse » (369). L'influence de la philosophie écossaise, l'organisation des unitaires en corps constitué nous amènent à la formation « entre 1820 et 1835, de ce grand courant de pensée religieuse, philosophique et sociale qu'on désigne sous le nom de transcendantalisme » (370).

M. G. considère ce « transcendantalisme », dans une première partie, sous son aspect religieux. Il distingue deux courants, dans le libéralisme des églises, qui divergent vers les deux pôles marqués par la philosophie allemande et la philosophie écossaise, et il ajoute, ce qui nous place au centre de ses vues : « Ces deux courants de libéralisme, correspondent assez bien à deux phases distinctes, l'une spécifiquement religieuse l'autre spécifiquement philosophique, du transcendantalisme : la première s'étendant de 1825 à 1840 et affectée principalement par le spiritualisme des écrits de M^me de Staël, de Benjamin Constant et de Théodore Jouffroy ; la seconde pouvant tenir place entre 1840 et 1850, et affectée essentiellement par l'idéalisme de la philosophie allemande, et cela plus encore dans les formes que lui prêtèrent Coleridge, Victor Cousin et Carlyle que dans celles que leur donnèrent Kant, Fichte et Schelling » (313).

Il s'agit bien, d'abord, de la tendance telle qu'elle a été définie. « Ce qui préoccupe avant tout des hommes tels que Channing, Ripley et Théodore Parker, qui furent l'âme même du transcendantalisme, ce sont bien moins les lois qui président aux opérations de l'esprit, que les forces mystérieuses et toujours actives que récèle l'âme humaine » (385). Les effets leur importent plus que les causes et ils subordonnent à la morale, ou à la mystique, à l'émotion, la théorie de la connaissance. L'autorité des Écritures « d'antérieure et d'objective » qu'elle avait été depuis la Réforme, devient « intérieure et subjective » (387). C'est bien à une « conscience religieuse » qu'on se référera désormais.

M. G. s'emploie à sa démonstration. On peut découvrir, dit-il, dans M^me de Staël, « ce principe qu'elle hérita de J.-J. Rousseau plus encore que des philosophes allemands, qu'il existe dans l'homme une faculté spéciale, primitive, innée, grâce à laquelle celui-ci a conscience de l'existence de Dieu, de même que, par les sens, il a conscience de la matière... (420). Benjamin Constant, à son tour, propage les corollaires de ces axiomes : « universalité du sentiment religieux » et « changement progressif et continuel des formes dans lesquelles l'homme cherche à définir ce même sentiment » (420). Or, ce sont bien là les bases de la doctrine en question.

Au point de vue philosophique, dont M. G. traite ensuite, le trancendantalisme marque « une réaction contre le sensualisme de Locke et contre certains postulats de la philosophie, dite du sens commun, de l'école écossaise » (431). Il s'oppose à la triple erreur calviniste, sensualiste, utilitaire (435). Il a encore ici des origines nettement françaises. Les idéalistes allemands, directement du moins, ne l'influencent que fort peu, et la philosophie de Kant est, à cette époque, honnie en Amérique, à cause surtout de son obscurité, en termes qui nous étonnent (440 et suiv.). La raison en est surtout que les transcendantalistes ne sont nullement des « philosophes » et que l'éclectisme, dans sa clarté ou sa simplicité, fera bien mieux leur

affaire. Aussi voyons-nous tout aussitôt qu'on peut établir des rapprochements frappants entre eux et de Gérando, Victor Cousin et Théodore Jouffroy.

Corsant un peu son sujet et par une digression heureuse qui, en réalité, n'en sort point, M. G. recherche par delà ces philosophes les sources, pour ainsi dire, dont ils devaient transmettre les eaux clarifiées aux libres croyants de la Nouvelle-Angleterre. Il montre, par exemple, comment des écrivains tels que Bonstetten et Ancillon « contribuèrent, peut-être, d'une part à frayer les voies qui conduisirent J.-M. de Gérando et Royer-Collard à Reid et à Stewart, d'autre part à diriger vers l'Allemagne les pensées de Victor Cousin... ». Il rattache ce même Cousin à Maine de Biran et Royer-Collard. Et il conclut enfin sur « les éléments de l'éclectisme français qui contribuèrent à la formation du mouvement de pensée » qu'il étudie (469).

De 1829 à 1837 les idées du principal maître français sont propagées en Nouvelle-Angleterre par Alexandre H. Everett, H.-G. Linberg, Orestes A. Brownson. En 1838 George Ripley fait paraître, sous le titre de *Spécimens of Foreign Standard Literature*, des extraits de Cousin, de Jouffroy et de Benjamin Constant. Brownson même tient de Cousin, quoiqu'il lui reproche « de n'avoir pas fait clairement la distinction entre l'intuition et la réflexion » (481). Les transcendantalistes enfin « durent au chef incontesté de l'éclectique la terminologie philosophique d'arguments renouvelés de Reid et de Stewart, d'une part, de Benjamin Constant et de J.-M. de Gérando d'autre part... puis une forme modifiée de la conception du sens moral qu'ils avaient héritée des philosophes écossais... enfin quelques idées sur la philosophie de la nature et sur celle de l'histoire, idées qu'ils retrouvèrent un peu plus tard, sous leurs formes originales, dans les ouvrages de Schelling et de Hegel... » (483). Pour Jouffroy, de nombreux articles de revue et surtout un compte rendu que publia Brownson en 1837, dans le *Christian Examiner*, du *Cours de droit naturel*, le popularisèrent assez.

Nous ne pouvons apprécier dans son ensemble le travail de M. G., puisque de trois parties qu'il doit comprendre, deux seulement sont traitées dans le présent fascicule et que l'auteur se propose d'examiner à part le transcendantalisme d'un point de vue social. Peut-être faut-il regretter cette segmentation. Quelle que soit l'importance de ce dernier point, on doit craindre qu'un loisir trop grand, peut-être, ne s'y étende avec excès et ne rompe ainsi les proportions dans un ouvrage jusqu'ici heureusement équilibré. Bref, on eût mieux aimé voir le livre dès maintenant achevé, et des conclusions précises et plus étendues le mettre en relief.

Le sujet même, d'ailleurs des plus curieux, porte en lui une sorte de tare où l'auteur n'est pour rien, mais qu'il appartient à une saine critique de souligner. C'est un de ces thèmes que leurs développements écrasent un peu et qui, pour s'expliquer ou se faire valoir, font appel à un voisinage ou à des parentés telles, que, par contraste, ils se trouvent rejetés dans l'ombre. Déjà l'éclectisme français pâlit singulièrement confronté à ses sources et devant un Kant ou un simple Reid : que fera dès lors le transcendantalisme de la Nouvelle-Angleterre, ce ruisselet qu'on en veut dériver. Et n'allons-nous pas avoir la fable de Simonide, l'athlète, Castor et Pollux?

M. G., en effet, a quelque peu tourné la difficulté en se rejetant sur l'histoire intérieure de cet éclectisme français. Il l'a fait avec suffisamment de mesure et de compétence pour qu'on ne s'en plaigne pas. Mais il avait une autre issue que peut-être il n'a pas assez utilisée.

Tel quel, et, pour ainsi dire, en soi, le transcendantalisme est un des moments capitaux que marque la suite sans fin des idées. On y vient insensiblement du dogmatisme qui, peu à peu, se relâche pour aboutir à la croyance libre, puis au scepticisme.... Il figure naturellement le terme de la Réforme. De nos jours, et j'aurais bien voulu voir l'auteur signaler au moins

le fait, il s'est glissé dans le christianisme même, qui d'ailleurs l'a su fort bien éliminer, sous le nom d'immanentisme. Et ce sont là des côtés philosophiques du sujet propres à en rejeter dans l'ombre la partie littéraire, encore aurait-il été bon de les souligner davantage.

Il faut retenir de la thèse que l'éclectisme français a été le canal principal par lequel la pensée allemande ou écossaise a déterminé le transcendantalisme en Nouvelle-Angleterre.

Le travail est des plus honorables, bien conçu, bien documenté, bien composé, de plus écrit, par un étranger, dans une langue qui ferait honneur et qui doit faire envie à nos meilleurs étudiants de Facultés.

GONZAGUE TRUC.

PAUL GAUTIER. — **Un prophète. Edgar Quinet.** Édition nouvelle de ses articles sur l'Allemagne, d'après les textes originaux, avec commentaire. *Paris, Plon.* In-18, 380 p.

Un prophète, l'éloge n'a rien d'excessif. Personne n'a signalé plus vigoureusement que Quinet les ambitions naissantes de la race de proie, et à cette date, en pleine exaltation romantique, il fallait de la clairvoyance et du courage. Lui aussi, il avait partagé les illusions de son temps; il avait cru à l'Allemagne idyllique de Mme de Staël : « Un pays d'extase, un rêve continuel, un enivrement de théorie; point de désirs, point d'esprit public, point de force nationale.... » Ceci encore : « Ils ne manquent jamais à leur parole, la tromperie leur est étrangère.... » Peu de livres nous ont fait plus de mal que celui-ci. Comme toute sa génération, Quinet se laissa prendre à ces naïvetés. — Après le lyrisme de Mme de Staël, ce fut l'éloquence de V. Cousin; puis, l'amour de Minna Moré. Aussi, quel enivrement lors de son premier voyage au delà du Rhin. Tout le ravit : les nobles paysages, la majesté simple des vieillards, les frais visages des jeunes filles. Il découvre la poésie, la science, la métaphysique, et, du même coup, il s'imagine découvrir la vertu. Il sait le secret du bonheur, la raison de la vie : « Sans Heidelberg, je n'aurais pas su ce que c'est que vivre!... »

Mais bientôt le ton change. En 1831, il ne reste rien de ses premières illusions. Même dans la famille de celle qu'il aime, il a deviné, à l'égard du Français, une hostilité sournoise, et ses yeux se sont ouverts. Sous cette fausse bonhomie et cette cordialité vulgaire, il a reconnu les appétits de domination, l'orgueil féroce, la brutalité patiente et méthodique. L'Allemagne de Herder n'existe plus, — si elle a jamais existé. Au lendemain d'Iéna, l'Allemagne moderne a fixé son programme : l'unité d'abord, puis la domination. Tout entière, elle va se consacrer à cela, les intellectuels comme les hommes d'action, car c'est une des idées les plus fausses et les plus dangereuses que cette distinction entre l'Allemagne des politiques et l'Allemagne des penseurs.... Or la condition première de la grandeur allemande, c'est l'écrasement de la France. Il n'y a pas là deux rivales seulement, mais deux civilisations en présence, deux mondes qui vont entrer en lutte : l'un d'eux doit périr.

Du jour où le danger lui est apparu, Quinet n'a plus qu'une pensée : avertir ses compatriotes, jeter un cri d'alarme assez puissant pour secouer leur indifférence. Autour de lui, on s'inquiète de son exaltation. Ses meilleurs amis conseillent la prudence; ils voudraient des atténuations.... « Votre brochure est violente et terrible, écrit Michelet, elle m'a ôté le rire pour dix ans.... » Tous les avis sont inutiles; sa conscience est en jeu :

« Faites-moi imprimer, *quoiqu'il arrive*.... C'est ma foi, je puis dire aussi que c'est mon sang! » Après le premier article de 1832, il ne perd plus une occasion de revenir à la charge. Pendant dix ans, à la *Revue des Deux Mondes*, l'art allemand, la poésie allemande, la philosophie allemande, tout lui est prétexte à dénoncer le péril. En 1841, il proteste contre les rêveries Lamartiniennes et la *Marseillaise de la paix*. En 1842, son article sur la *Teutomanie*. En 1867, après Sadowa, sa brochure *France et Allemagne*, l'avis suprême.... Mais à cette date, la catastrophe ne peut plus être conjurée. Quand l'orage a éclaté, Quinet ne se satisfait pas à prendre des attitudes de prophète méconnu. Il ne désespère pas non plus. Ses manifestes enflammés proclament, en plein désastre, une foi irréductible dans les destinées de la patrie.

Tout cela, M. Gautier l'a fort bien montré dans une introduction substantielle et pénétrante. Quant aux articles eux-mêmes, il en a rétabli le texte primitif que ne donne pas toujours l'édition des *Œuvres complètes*. Ainsi rapprochés et commentés, ils prennent tout leur sens; on les trouvera d'une actualité émouvante. Ce sont des pages qu'il est bon de relire et qu'il ne faut plus oublier.

JULES MARSAN.

PÉRIODIQUES

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 janvier-15 février 1918; François Courboin, *Les emplacements successifs du Cabinet des Estampes de 1667 à 1917.* — Ernest Jovy, *La correspondance du duc de La Rochefoucauld d'Enville et de Georges-Louis Le Sage, conservée à la Bibliothèque de Genève* (suite). — Henri Boucher, *Un petit point de topographie romantique.* — Georges Dubois, *Essai sur le traité d'escrime de Saint-Didier publié en 1573.*

Le Correspondant. — 10 janvier 1918; Pierre de Nolhac, *Versailles, au XVIII^e siècle.* II. *Le Versailles de Gabriel; l'Opéra de Louis XV.* — Pierre de La Gorce, *Un Lillois d'avant-guerre : Philibert Vrau.* — André Bellesort, *Les romans et la guerre.* — Alfred Dumaine, *Trente ans d'enquêtes économiques en Allemagne : M. Georges Blondel.* — De Lanzac de Laborie, *Une famille du Bas-Languedoc au XIX^e siècle.* — 25 janvier; Geoffroy de Grandmaison, *La Société Bibliographique : ses noces d'or.* — G. Jean-Aubry, *La rénovation musicale italienne.* — 10 février; Pierre de Nolhac, *Versailles au XVIII^e siècle.* III. *Le palais sous Louis XVI.* — Alexandre Masseron, *Un poète italien : Guido Gozzano.* — 26 février; Pierre de Nolhac, *Versailles au XVIII^e siècle.* IV. *Les jardins.* — Charles Clerc, *L'appel au poète; pour le 116^e anniversaire de Victor Hugo.* — 10 mars; Pierre de La Gorce, *L'énigme de Robespierre.* — De Lanzac de Laborie, *Le bilan du catholicisme français* (1870-1914). — Alfred Poizat, *Sur Shakespeare; à propos d'« Antoine et Cléopâtre » au Théâtre Antoine.* — 25 mars; Miles, *Silhouettes de guerre : M. John Redmond.* — Alexandre Masseron, *Le « Stabat Mater » et Fra Jacopone da Todi.*

Études (Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus). — 5 janvier 1918; Joseph Huby, *Saint-Luc.* I. *Le compagnon de saint Paul.* II. *Le disciple de saint Paul.* III. *L'humaniste chrétien.* — Henri le Picard, « *Les enfants du Ghetto* » (par Israël Zangwill). — 20 janvier; Paul Bernard, *Pour le quatrième centenaire de la Réformation.* III. *Luther et les instincts de sa race.* — Joseph Dassonville, *Pour mieux aimer les monuments de France* (« Pour comprendre les monuments de France », par J.-A. Brutails). — Paul Dudon, *Le troisième centenaire des Dames de la Charité* (*1617-8 décembre 1917*). — Lucien Roure, *Un curé de Paris* (« Un prêtre d'aujourd'hui, l'abbé Fleuret, curé de Saint-Philippe du Roule », par Dom Du Bourg). — Joseph Brucker, *La correspondance de Bossuet sur Fénelon.* — Adhémar d'Alès, *Un livre de famille* (« Cabrières et Veaune », par le cardinal de Cabrières). — 5 et 20 février; Marcel Chossat, *La guerre et la paix d'après le droit naturel chrétien.* — Paul Bernard, *Pour le quatrième centenaire de la Réformation.* III. *Luther et les instincts de sa race* (suite et fin). — 5 mars; Lucien Roure. *Mystique ou illuminée?* (M^me^ Guyon). — Louis Chervoillot, *Littérature de guerre en Italie.* — Jean Rimaud, *Pour Monluc.* — 20 mars; Marcel Chossat *La guerre et la paix d'après le droit naturel chrétien.* III. — M.-J. Rouet de Journel, *Du développement des idées révolutionnaires en Russie.* I. *Les siècles de l'histoire.* — Stéphane Marant, *Fénelon apologiste de la Foi.*

Le Figaro. — 1^er^ janvier 1918; Bricaut, *Hommage à un maître* (René Stourm). — 2 janvier; *Courrier des théâtres, l'année 1917 à la Comédie-Française.* — 5 janvier; Valemont, *La bibliothèque et les autographes de M. Jules*

Claretie. — 8 janvier; Emile Bergerat, *Judith Gautier.* — 9 janvier; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre des Capucines, « Comme une fleur! » revue de MM. Michel Carré et André Barde.* — 11 janvier; Henri Welschinger, *Les prédictions de Joseph de Maistre.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre de l'Athénée, « La dame de chambre », comédie en trois actes de M. Félix Gandéra.* — 13 janvier; Abel Hermant, *Les reliques* (autographes). — 16 janvier; Emile Berr, *Francis Chevassu.* — 18 janvier; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre de la Scala, « La gare régulatrice », pièce en trois actes de MM. Yves Mirande et Gaston Leroux.* — 20 janvier; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, Comédie-Française, « La Triomphatrice », pièce en trois actes de Mlle Lenéru.* — 25 janvier; Gabriel Hanotaux, *Le général Jules Colin écrivain militaire.* — Ch. Dauzats, *Académie française : réception de M. Henri Bergson.* — 26 janvier; Ernest Daudet, *Emile Ollivier (notes et souvenirs).* — 27 janvier; Abel Hermant, *L'école du journalisme.* — 28 janvier; Jean Janvier, *Le théâtre Michel* (à Pétrograd). — 31 janvier; Ch. Dauzats, *Mort de M. Edouard Chavannes.* — 2 février; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre Fémina, « Chut! » revue en deux actes de MM. André Barde et C.-A. Carpentier.* — 6 février; Pierre Soulaine, *Le petit livre d'une grande reine* (« Mon pays », par la reine de Roumanie). — 9 février; Ch. Dauzats, *Mort de M. Louis Renault.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre du Vaudeville, « Deburau », pièce en vers libres en quatre actes et un prologue, par M. Sacha Guitry; théâtre du Gymnase, « Kiki », comédie en trois actes de M. André Picard.* — 11 février; Julien de Narfon, *Les noces d'or de la Société bibliographique.* — 12 février; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Jules Lemaître, « Les contemporains »* (8e série). — 15 février; Ch. Dauzats, *Académie française : élection du maréchal Joffre.* — 16 février; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre des Bouffes-Parisiens, « Mon jeudi! » comédie en trois actes de M. Yves Mirande.* — 17 février; Julien de Narfon, *Quelques réflexions sur l'éloquence sacrée.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre Michel, « L'école des cocottes », comédie en trois actes de MM. Armond et Gerbidon.* — 19 février; Abel Hermant, *La vie littéraire : littérature de guerre à l'arrière et au front.* — 21 février; Louis Gillet, « *Némésis* » (par M. Paul Bourget). — 25 février; Julien de Narfon, *Un sermon sur le monde* (par le chanoine Coubé). — 26 février; Abel Hermant, *La Vie littéraire : littérature de guerre des deux côtés de la ligne.* — 27 février; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre de la Porte-Saint-Martin, « Un soir, au front... », pièce en trois actes de M. Henry Kistemaeckers.* — 1er mars; Henri Welschinger, *M. Thiers et la journée du 1er mars à Bordeaux.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre Antoine, deuxième spectacle de la Société Shakespeare, « Antoine et Cléopâtre ».* — 2 mars; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, Comédie-Française, « Lucrèce Borgia ».* — 3 mars; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, Comédie-Marigny, « Les Huns ou l'histoire d'hier et d'aujourd'hui », pièce historique en trois actes de MM. Abel Deval et Henri Béchade.* — 5 mars; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Henri Poincaré; Ferdinand Brunetière.* — 7 mars; Alexandre Hepp, *Un soir, chez Hugo.* — 8 mars; Marc Landry, *Mort de M. J. Charles-Roux.* — 9 mars; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, au Grand-Guignol, « Direct au cœur », de M. Félix Guitran; « La chute de la maison Usher », de M. E.-M. Laumann; « Les inséparables », de M. N. Ségur; « Le crime », de M. Maurice Level; « Il faut toujours fermer les persiennes », de MM. Yves Mirande et Géroule.* — 10 mars; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre des Capucines, « Paris au bleu! » revue en deux actes et quatre tableaux de M. Hugues Delorme; « Une petite fois », comédie en un acte de M. Maurice Hennequin.* — 12 mars; Abel Hermant, *La Vie littéraire : « Sabliers et lacrymatoires », de M. Robert de Montesquiou;*

quelques pages d'Anatole France; « *Les heures latines* », *de Mlle Simone de Caillavet.* — 15 mars; Valemont, *Bibliothèque Jules Claretie* (2e *partie*). — 17 mars; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre des Champs-Elysées*, « *Le rêve d'une nuit de Noël,* » *conte féerique en trois actes et huit tableaux de Jean-François Fonson, musique de M. Léon Jongen.* — 18 mars; Régis Gignoux, « *Risquetou* » (par M. Lucien Guitry). — 19 mars; Abel Hermant, *La Vie littéraire : connaissance de l'étranger.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre Fémina*, « *La fausse ingénue* », *opérette en deux actes de M. Michel Carré, musique de M. Charles Cuvillier.* — 20 mars; Julien de Narfon, *Mgr Mignot.* — 26 mars; Abel Hermant, *La Vie littéraire* : « *Jouir* », *roman par M. Paul Margueritte.* — 27 mars; Henri Quittard, *Claude Debussy.* — 31 mars; Julien Benda, *Autour des idées : le pragmatisme.*

Le Gaulois. — 1er janvier 1918; Jules Claretie, *Mes livres.* — 4 janvier; Albert Flament, *Almanachs.* — 5 janvier; L. R. C., *La bibliothèque de Jules Claretie.* — Albert-Emile Sorel, *Le poète et la guerre* (le capitaine Alfred Droin). — 7 janvier; Louis Schneider, *Victoria Lafontaine.* — 9 janvier; Edmond Jaloux, *Un romancier national* (Paul Féval). — 12 janvier; Frédéric Masson, *L'union sacrée à l'Académie.* — 13 janvier; Ludovic Fert, *Hommes de lettres collectionneurs.* — 14 janvier; Alexandre Hepp, *L'anniversaire de Molière.* — 16 janvier; Louis Schneider, *Le théâtre Michel a fermé ses portes* (à Pétrograd). — René Doumic, *Alexandre Dumas fils.* — 19 janvier; Louis Schneider, *Les premières : Odéon*, « *Une répétition d'Esther* », *un acte en vers par M. Guy de Téramond; Mlle Vera Sergine dans Phèdre.* — 20 janvier; Louis Schneider, *Les premières : Comédie-Française*, « *La Triomphatrice* », *pièce en trois actes, en prose, de Mlle Marie Lenéru.* — 23 janvier; Simone de Caillavet, *Le livre d'une reine* (« Mon pays », par la reine Marie de Roumanie). — 24 janvier; Edmond Jaloux, *Henri Bergson.* — 25 janvier; G. Pelca, *M. Henri Bergson à l'Académie : l'éloge d'Emile Ollivier.* — 26 janvier; G. Pelca, *La réception de M. Bergson : la réponse de M. René Doumic.* — Louis Schneider, *Les premières : Variétés*, « *Ohé ! Cupidon* », *fantaisie musicale et burlesque en trois actes, de M. Maurice Hennequin, d'après S. Robert et E. Hudson.* — 29 janvier; Louis Schneider, *Les premières : théâtre Apollo*, « *L'affaire du Central-Hôtel* », *pièce policière en quatre actes de MM. Nancey et Lucien Meyrargue.* — 5 février; Louis de Meurville, *Pour les bibliophiles : une vente attrayante* (pour les éprouvés de la guerre). — Louis Schneider, *Les premières : Comédie-Française*, « *Le joueur d'illusion* », *comédie en un acte, en prose, de M. Marcel Girette.* — 9 février; Louis Schneider, *Le centenaire d'un oublié* (Henry Litolff). — 10 février; Louis Schneider, *Les premières : théâtre du Vaudeville*, « *Deburau* », *comédie en vers libres, en quatre actes et un prologue, de M. Sacha Guitry; Gymnase*, « *Kiki* », *comédie en trois actes de M. André Picard.* — 15 février; Frédéric Masson, *Joffre à l'Académie.* — 16 février; Louis Schneider, *Une visite à Mme Charles Deburau.* — 17 février; Louis Schneider, *Les premières : Bouffes-Parisiens*, « *Mon jeudi* », *comédie en trois actes de M. Yves Mirande.* — 21 février; Edmond Jaloux, *Les deux pôles* (France et Russie). — 27 février; Ludovic Fert, *Le 115e anniversaire de Victor Hugo.* — Louis Schneider, *Les premières : Porte Saint-Martin*, « *Un soir au front* », *pièce en trois actes de M. H. Kistemaeckers.* — 1er mars; Louis Schneider, *Les premières : théâtre Antoine (direction Gémier)*, « *Antoine et Cléopâtre* », *pièce en trois actes de W. Shakespeare, traduction de M. Lucien Nepoty.* — 3 mars; Adrien Vély, *Vaudeville, opérette et drame.* — Louis Schneider, *Les premières : Comédie-Française, première représentation (à ce théâtre) de* « *Lucrèce Borgia* », *drame en quatre actes de Victor Hugo.* — 6 mars; G. Pelca, « *Le Rat mort* » *et la* « *Brasserie Fontaine* » (à Montmartre). — 7 mars; comte Fleury, *L'impératrice Eugénie en 1870* (deux lettres). — 10 mars; Louis Schneider, *Victor Hugo et la chanson de Gennaro.* — 11 mars; Louis Schneider, *Les premières : Capucines*, « *Paris*

au bleu », *revue de M. Hugues Delorme.* — 13 mars; Adrien Vély, *Faut-il fermer les théâtres et les cinémas?* — Louis Schneider, *Les premières : Comédie-Française, « Les Noces corinthiennes », poème dramatique en trois parties de M. Anatole France.* — 15 mars; P. C. de L., *Les Gothas et les théâtres.* — 17 mars; Ludovic Fert, *Sous les bombes, en 1870 : Victor Hugo pendant le siège de Paris.* — 24 mars; Louis Schneider, *Les premières : Opéra, « Castor et Pollux », tragédie en cinq actes, livret de Gentil-Bernard, musique de Jean-Philippe Rameau.* — 27 mars; Louis Schneider, *Claude Debussy.* — 31 mars; Ludovic Fert, *Les deux maîtres de l'heure : Corneille et Shakespeare.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 5 janvier 1918; Z., *La bibliothèque de Jules Claretie.* — 7 janvier; René Bazin, *Un grand architecte : M. Sainte-Marie Perrin.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : les Français en Italie.* — 9 janvier; Z., *Croquis de Paris : les généalogistes.* — André Michel, *Sainte Geneviève* (par l'abbé Sertillanges). — S., « *Tu n'es plus rien* » (par René Boylesve). — 12 janvier; G. A., *Les Girondins* (par Claude Perroud). — 14 janvier; S., « *Le crêpe étoilé* ». — *Association amicale de secours des anciens élèves de l'École normale supérieure.* — E. d'E., *Napoléon et la censure.* — 15 janvier; Z., *Croquis de Paris : à la Société des Conférences.* — Varagnac, *Le président Mayniel.* — 19 janvier; U., *Croquis de Paris : les moralistes du front.* — 20 janvier; H. P. P., *Le romanal.* — 21 janvier; S., *Variétés : « l'Eau lustrale ».* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « la Triomphatrice », pièce en trois actes de Mlle Marie Lenéru.* — 23 janvier; Z., *Croquis d'Allemagne : « l'Almanach de Gotha ».* — 25 janvier; *Académie française, réception de M. Henri Bergson par M. René Doumic.* — 26 janvier; S., *A l'Académie française.* — 28 janvier; S., *L'ironie.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon, Mme Véra Sergine dans le rôle de Phèdre.* — 30 janvier; Emile Boutroux, *Jules Lachelier.* — E. d'E., *Fénelon et la guerre.* — 31 janvier; Z., *Croquis de Paris : les précurseurs* ((une idée d'Edmond de Goncourt). — 4 février; S., « *La barbarie allemande* » (par M. Paul Gaultier). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « Le joueur d'illusion », comédie en un acte en prose, de M. Girette; « Le beau Léandre », comédie en un acte en vers, de Théodore de Banville.* — 6 février; Julien Bonnecase, *Universités françaises et Universités américanes.* — Henry Cochin, « *Le Paradis de Dante* » *et Mme la comtesse de Choiseul.* — 7 février; comte Bégouen, « *Les hommes dans la guerre* », *d'Andréas Latzko.* — 10 février; *Un grand jurisconsulte* (Louis Renault). — 11 février; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Gymnase, « Kiki », pièce en trois actes, de M. A. Picard.* — 13 février; Arthur Raffalovitch, *Karl Marx jugé par un révolutionnaire français* (Vermersch). — 14 février; Z., *Croquis de Paris : l'origine de la « Revue des Deux Mondes ».* — Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 18 février; Colette Yver, *La reine Elisabeth* (de Roumanie). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Vaudeville, « Deburau », pièce en vers libres, en quatre actes et un prologue, de M. Sacha Guitry.* — 20 février; Z., « *Autour de Noyon* » (par le comte de Caix de Saint-Aymour). — « *A Salonique sous l'œil des dieux* » (par Jean-José Frappa). — 24 février; E. Rodocanachi, *La reprise de « Lucrèce Borgia ».* — 25 février; S., *La philosophie de la souffrance.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon, « Pelléas et Mélisande », de Maurice Maeterlinck; Théâtre Michel, « L'école des cocottes », comédie en trois actes, de MM. Armont et Gerbidon.* — 27 février; Raoul Narsy, *Souvenirs de famille des Witt-Guizot.* — *La guerre et la linguistique.* — 28 février; *Les militaires à l'Académie.* — 1er mars; Henri Welchinger, *La séance du 1er mars 1871.* — 4 mars; A. A.-P., *Pour le livre français.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre Antoine, « Antoine et Cléopâtre », pièce, en trois parties, de Shakespeare, traduite en 25 tableaux par M. L. Népoty.* — 9 mars; Edouard Payen, *M. J. Charles-Roux.* — 11 mars; Raymond Koechlin, *M. André Michel à l'Académie des Beaux-Arts.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique :*

Odéon, reprise de « Monsieur Alphonse », pièce en trois actes d'Alexandre Dumas. — 14 mars; Z., *Croquis de Paris : l'élection de Littré* (à l'Académie française). — 16 mars; *Une leçon de français* (lettre inédite de J.-J. Weiss). — 18 mars; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, reprise des « Noces corinthiennes », de M. Anatole France; Odéon, reprise des « Érynnies », de Leconte de Lisle.* — 24 mars; Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 25 mars; S., « *La passion d'Armelle Louanais* » (par Ch. Géniaux). — 27 mars; A. Ds., *Jules Lemaître et Victor Hugo.* — 28 mars; Adolphe Jullien, *Claude Debussy.* — 29 mars; U., *Croquis de Paris : l'éloquence pour tous* (« L'orateur populaire », par M. Louis Filippi).

Mercure de France. — 1er janvier 1918; G. Aubault de la Haulte Chambre, *La Prière sur l'Acropole.* — Joseph Reinach, *Gambetta, souvenirs personnels.* — Albert Dauzat, *Les argots militaires de la guerre à l'étranger.* — Léon Deffoux, *Petite chronologie du testament et de l'Académie Goncourt.* — 16 janvier; Claude Borain, *Le livre du soldat belge.* — 1er février; Marcel Boll, *Sur la durée, la liberté et autres « intuitions ».* — 16 février; Claude Laforêt, *La mentalité française à l'épreuve de la guerre.* — Alfred Bouchinet, *Le Patriotisme, sensibilité individuelle et sensibilité nationale.* — 1er mars; Félix Gaiffe, *L'Ame de la Pologne, d'après son théâtre.* — 16 mars; Marguerite Gay, *Isabelle Rimbaud.* — Dr Huot, *De quelques manifestations de l'évolution psychopassionnelle féminine pendant la guerre.*

La Nouvelle Revue. — 1er novembre; Eugène Morel, *La sauvegarde de la Pensée française : le dépôt légal.* II. — M.-L. Amici-Grossi, *Un chant de liberté au fond d'une prison* (« Un Américain d'aujourd'hui, par M. Brand Whitlock, traduit par Mme Henry Carton de Wiart). — 15 novembre; J. Mark Baldwin, *L'âme américaine.* — L. de Montgolfier, *Forces morales et forces brutales.* — Paul-Louis Hervier, *Les livres anglais pendant la guerre.* — 1er décembre; Maximilien Buffenoir, *La magie baudelairienne.* — Paul-Louis Hervier, *Mme Adam jugée par une Anglaise.* — H. A., *A la Comédie-Française; « D'un jour à l'autre ».* — 1er janvier 1918; H. A., « *Grand-Père* », *de M. Lucien Guitry.* 15 janvier; Emmanuel Ægerter, *L'avenir du romantisme.* — H. A., « *La flamme au poing* », *de M. Henry Malherbe.* — 1er février; P.-B. Gheusi, *L'Opéra-Comique pendant la guerre* (l'année 1917). — J. Molinié, *Pierre Quentin-Bauchart.* — Emmanuel Ægerter, *L'avenir du romantisme* (fin). — H. A., *Revue dramatique : au théâtre des Alliés, « Les épis rouges », quatre actes de MM. Sicard et Aube; au Théâtre Réjane, « La treizième chaise », de M. Weiler, adaptée par Mlle Dorziat, MM. d'Hanswyck et de Vattyne.* — 15 février; H. A., *Les théâtres : Comédie-Française, « La triomphatrice », pièce en trois actes de Mlle Marie Lenéru.* — 15 mars; H. A., *Revue dramatique : Théâtre Antoine, « Antoine et Cléopâtre », de Shakespeare, traduction Népoty; Comédie-Française, reprise de Lucrèce Borgia »; Théâtre Marigny, « Les Huns ou l'Histoire d'hier et d'aujourd'hui », par MM. Abel Deval et Henri Béchade.*

Revue de Paris. — 1er et 15 janvier; James Bryce, *Réflexions d'un historien sur la guerre.* — 15 janvier; Paul Gsell, *Auguste Rodin.* — 1er février; Ernest Lavisse, *Louis Liard.* — Gaston Rageot, *Henri Bergson.* — 1er et 15 février; Georges Rozet, *Avec la Presse française sur le front français.* — 1er mars; Gilbert de Voisins, *Joseph Conrad.* — 15 mars; Fernand Vandérem, *Les Lettres et la Vie.*

Revue des Deux Mondes. — 1er janvier 1918; Denys Cochin, *Louis-Philippe avant 1830, lettres inédites.* — Jean Dornis, *Un poète anglais mort pour la France : Rupert Brooke.* — André Beaunier, *Revue littéraire : un grand poète Louis XIII, Saint-Amant.* — René Doumic, *Revue dramatique : « Les Butors et la Finette », au Théâtre Antoine.* — 15 janvier; Ernest Seillière, *Une théorie d'Hippolyte Taine sur la Révolution française.* — G. Bianquis, *Carl Spitteler. I. La période pessimiste.* — 1er février; Marie-Thérèse Ollivier, *Emile Ollivier en 1848, d'après son journal intime : la préfecture de Marseille; Chau-*

mont; le procès de Valence; un roman d'amour. — Georges Goyau, *Ce que le monde catholique doit à la France.* II. *La pensée française, l'apostolat français.* — G. Bianquis, *Carl Spitteler.* II. *Le retour à l'espérance.* — André Beaunier, *Revue littéraire : Judith Gautier.* — René Doumic, *Revue dramatique : « La triomphatrice », à la Comédie-Française.* — 15 février; Marie-Louise Pailleron, *François Buloz et ses amis. François Buloz; les premiers collaborateurs.* I. *Alfred de Vigny.* — 1er mars; Victor Giraud, *Un demi-siècle de pensée française.* — Henry Bidou, *Élections académiques : le maréchal Joffre à l'Académie française.* — André Beaunier, *Revue littéraire : les « Contemporains » de Jules Lemaître.* — René Doumic, *Revue dramatique : « Deburau », au Vaudeville.* — 15 mars; Henri Welschinger, *L'élection de Littré à l'Académie française, lettres inédites.*

Revue hebdomadaire. — 5 janvier 1918; Pierre Lasserre, *L'œuvre de Frédéric Mistral.* II. *Mireille et Calendal.* — B. Dubern, *Vérités économiques de tous les temps* (Louis de Boislandry). — 12 janvier; Pierre Lasserre, *L'œuvre de Frédéric Mistral* (fin). III. *Nerte. Le poème du Rhône.* — Brada, *L'ambassade anglaise en 1870.* — 19 janvier; Gustave Schlumberger, *Une prise de possession chrétienne de la ville de Jérusalem en l'an 1229.* — 26 janvier; Henri Joly, *Ce que nous devons et ce que nous ne devons pas emprunter à l'étranger.* — Marie-Louise Pailleron, *Émile Ollivier.* — A. Gastoué, *Musique et musiciens du moyen âge.* — 2 février; Georges Goyau, *Cinquante ans d'action intellectuelle et populaire : la Société bibliographique, 1868-1918.* — B. Combes de Patris, *Une muse romantique : Pauline de Flaugergues.* — Gabriel Faure, *Paysages littéraires : la maison de Boccace.* — 9 février; Henry Bidou, *Alexandre Dumas fils.* I. *Le père et le fils.* — Edmond-Valéry Giscard, *Le néoclassicisme.* — 16 février; Gaston Bonnier, *Louis Liard.* — Henry Bidou, *Alexandre Dumas fils.* II. *La Dame aux camélias.* — 22 février; Jacques Flach, *La participation militaire du Japon et ses intérêts vitaux.* I. — Henry Bidou, *Alexandre Dumas fils.* III. *La Comédie de mœurs en 1855, « le Demi-Monde ».* — 2 mars; Jacques Flach, *L'idéal du Japon et sa participation militaire.* — Henry Bidou, *Alexandre Dumas fils.* IV. *Les pièces sociales, « le Fils naturel ».* — 9 mars; Arthur Chuquet, *Bismarck et les Allemands.* — Henry Bidou, *Alexandre Dumas fils.* V. *L'influence de George Sand. « L'ami des femmes ».* — Hector Reynaud, *Louis le Cardonnel.* — 16 mars; Henry Bidou, *Alexandre Dumas fils.* VI. *« Tue-la! »* — De Lanzac de Laborie, *Un maréchal académicien au XVIIIe siècle* (le duc de Richelieu). — 23 mars; Henry Bidou, *Alexandre Dumas fils.* VII. *La défense de la femme.* — 30 mars; Maurice Donnay, *Notes sur la guerre.* — Ernest Seillière, *Le premier amour de George Sand.* — Henry Bidou, *Alexandre Dumas fils.* VIII. *La question du divorce.*

Le Temps. — 3 janvier 1918; Paul Souday, *Les Livres : André Fribourg, « Croire » (histoire d'un soldat); Jean-José Frappa, « A Salonique, sous l'œil des dieux! »; Colette, « Les Heures longues ».* — 4 janvier; P. S., *A propos de la Prière sur l'Acropole.* — 5 janvier; J. B., *Le centenaire d'Elvire.* — 7 janvier; P. S., *La reine de Saba.* — 9 janvier; Un vieux bibliophile, *La bibliothèque de M. Jules Claretie.* — 11 janvier; P. S., *« L'odyssée d'un transport torpillé ».* — 13 janvier; J. G., *Fauteuils et bergères.* — Thiébault-Sisson, *Le marché de l'art et de la curiosité en 1917.* — 14 janvier; P. S., *Le génie féminin français.* — *Association amicale de secours des anciens élèves de l'École normale supérieure.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : réflexions à propos de la « Dame de chambre », de M. Félix Gandéra; le théâtre à Paris, ce qu'il est, son évolution possible.* — 16 janvier; J. B., *Bibliophiles.* — 17 janvier; *Nécrologie : Francis Chevassu.* — 18 janvier; P. S., *L'anniversaire de Verlaine.* — 19 janvier; Paul Souday, *Les Livres : Judith Gautier, « Le livre de jade », « Poésies », « Le dragon impérial », « La sœur du soleil », « Iskender », « Khou-n-atonou », « Le vieux de la montagne », etc., « Le collier des jours ».* — 20 janvier; J. G., *Petit carême laïque* (conférence sur Dumas fils). — G. Lenôtre, *« La terreur prussienne »* (par Alexandre Dumas père).

— 21 janvier; P. S., *Du Jules Lemaître inédit.* — 22 janvier; G. D., *Élections académiques.* — 23 janvier; J. B., *Jeux de princes.* — 24 janvier; V., *L'éducation sentimentale.* — 25 janvier; P. S., *Relisons Tacite.* — *Académie française : réception de M. Henri Bergson.* — 26 janvier; Paul Souday, *Réception de M. Henri Bergson.* — 28 janvier; P. S., *Un péché de Sainte-Beuve.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale* : « *La Triomphatrice* », *trois actes de M^lle^ Marie Lenéru.* — 29 janvier; *Nécrologie* : *Jules Lachelier.* — 31 janvier; Paul Souday, *Les Livres : Walter Pater,* « *La Renaissance* », *traduction française par F. Roger-Cornaz.* — 1^er^ février; P. S., *Actes de défense française* (défense de la langue). — *La destruction des lettres de Tolstoï.* — 2 février; R. D., *Une nouvelle langue* (le romanal). — 3 février; J. G., *Le sadisme de la cruauté.* — 4 février; P. S., *Jugements sur la France* (par M. Laurence Gerrold). — 6 février; Sylvain Lévi, *Édouard Chavannes* (*1865-1918*). — 8 février; P. S., *L'avenir du livre.* — 11 février; P. S., *Le prix des livres.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : à la Comédie-Française,* « *Le joueur d'illusion* », « *Le beau Léandre* », « *Le Flibustier* », « *Les Noces corinthiennes* »; « *Kiki* » *et* « *Deburau* ». — 12 février; *Nécrologie : Maurice Vaucaire.* — 14 février; V., *Immatériel de guerre.* — Paul Souday, *Les Livres* : *Marcel Schwob,* « *Le roi au masque d'or* », « *Cœur double* », « *Les vies imaginaires* », « *La lampe de Psyché* », « *Spicilège* », « *Mœurs des diurnales* ». — 15 février; P. S., *Une biographie du président Wilson* (par M. Daniel Halévy). — 17 février; J. G., *Avocats modernes.* — 18 février; P. S., *Considérations sur le luxe.* — *Académie française : histoire d'un bulletin nul* (dans le scrutin pour l'élection du maréchal Joffre). — 22 février; P. S., *La mort du soleil.* — 23 février; *Propagande morale.* — 25 février; P. S., *L'anniversaire de Victor Hugo.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale* « *Deburau* », « *Pelléas et Mélisande* », « *Mon jeudi* ». — 27 février; Paul D.., *L'anniversaire de Victor Hugo.* — 28 février; Paul Souday, *Les Livres : Jean Aicard,* « *Arlette des Mayons* »; *Abel Hermant,* « *Le rival inconnu* »; *P.-J. Toulet,* « *Comme une fantaisie* », « *Monsieur du Paur, homme public* », « *Le grand dieu Pan* », *traduit de l'anglais d'Arthur Machen,* « *Le mariage de Don Quichotte* ». — 1^er^ mars; P. S., *L'influence de Victor Hugo.* — 2 mars; *Une lettre inédite de Gambetta à propos de l'Alsace-Lorraine.* — 4 mars; P. S., *Quelques vues de Montesquieu.* — 8 mars; P. S., *Montesquieu et le président Wilson.* — 11 mars; P. S., *Stendhal tripatouillé.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale* : *chez Gémier,* « *Antoine et Cléopâtre* »; *Comédie-Française, reprise de* « *Lucrèce Borgia* », *débuts dans* « *Monsieur Scapin* »; *Porte-Saint-Martin,* « *Un soir au front* », *de M. Kistemaeckers*; *Théâtre Marigny,* « *les Huns* ». — 13 mars; J. B., *Le prestige académique.* — 14 mars; Paul Souday, *Les Livres* : *Anatole France,* « *Le Génie latin* »; *Marthe Borély,* « *La femme et l'amour dans l'œuvre d'Anatole France* »; *Jacques-Émile Blanche,* « *Cahiers d'un artiste* », *quatrième série; Camille Mayran,* « *Histoire de Gotton Connixloo* », *suivie de* « *l'Oubliée* ». — 15 mars; P. S., *Dupanloup et Littré.* — 18 mars; P. S., *Le nez de Cléopâtre.* — 19 mars; *Nécrologie : Jean-Antoine Nau.* — 20 mars; Un vieux bibliophile, *La bibliothèque de M. Jules Claretie.* — 22 mars; P. S., *Un manuel shakespearien* (par M. Firmin Roz). — 25 mars; P. S., *La guerre et la science.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : réflexions sur* « *Monsieur Alphonse* ». — 27 mars; *Nécrologie* : *Claude Debussy.* — 28 mars; Paul Souday, *Les Livres* : *Émile Verhaeren,* « *Les Flammes hautes* », « *Choix de poèmes* », « *Poèmes légendaires de Flandre et de Brabant* », « *Quinze poèmes* »; *Albert Mockel,* « *Émile Verhaeren, l'œuvre et l'homme* ». — 31 mars; P. M., *Un théâtre français en Alsace avant la guerre.*

LIVRES NOUVEAUX

Anthologie *protestante française*, XVI^e^ et XVII^e^ siècles, composée sous la direction de Raoul ALLIER. *Paris, éditions G. Crès.* In-16, de XVI-323 p. Prix : 3 fr. 50.

Artistes *parisiens des XVI^e^ et XVII^e^ siècles.* Donations. Contrats de mariage. Testaments. Inventaires, etc. Tirés des insinuations du Châtelet de Paris. publiés et annotés, par Jules GUIFFREY. *Paris, H. Champion.* Grand in-4 à 2 col. de XVIII-381 p. (Histoire générale de Paris. Collection de documents publiée sous les auspices de l'édilité parisienne.)

Barbier (Jean-Pierre). — *Juliette Drouet.* Sa vie. Son œuvre, par des documents inédits. *Paris, Bernard Grasset.* In-16, de 176 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Barthou (Louis). — *Autour de Baudelaire.* Le Procès des *Fleurs du mal.* Victor Hugo et Baudelaire. *Paris, Maison du livre*, 75, boulevard Malesherbes. In-8, de 63 p. Prix net : 4 fr. 50.

Blanchet (Adrien). — *Un pacifiste sous Louis XV.* La Société des nations de l'abbé de Saint-Pierre. *Mâcon, impr. Protat frères.* In-8, de 20 p.

Borély (Marthe). — *La Femme et l'Amour dans l'œuvre d'Anatole France. Paris, éditions Georges Crès.* In-16, de 57 p. Prix : 1 fr. 50.

Bossuet. — *Œuvres choisies.* Avec introduction, bibliographie, notes, grammaire, lexique et illustrations documentaires, par J. CALVET. *Paris, Hatier.* In-16, de XIX-722 p. (Collection d'auteurs français d'après la méthode historique, publiée sous la direction de M. Ch. M. des Granges.)

Brienne (Louis-Henri de Loménie, comte de). — *Mémoires de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dit le jeune Brienne.* Publiés d'après le manuscrit autographe pour la Société de l'histoire de France, par Paul BONNEFON. Tome II. *Paris, Société de l'histoire de France*, 46, rue Jacob. In-8, de 393 p. Prix : 12 fr. (Société de l'histoire de France. Exercice 1916. Troisième volume. N° 380.)

Brunot (Ferdinand). — *Histoire de la langue française, des origines à 1900.* Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. (Premier grand prix Gobert, 1912.) Tome V. Le Français en France et hors de France au XVII^e^ siècle. *Paris, Armand Colin.* In-8, de VII-445 p. Prix : 12 fr. 50.

Cagnac (M^gr^ Moïse). — *Fénelon, apologiste de la foi.* De la modernité de Fénelon. La Raison et la Conscience. Le Mysticisme : I, Fénelon et M^me^ Guyon. II, Fénelon et Bossuet. Le Jansénisme : I, le Cas de conscience et la Bulle *Vineam.* II, le Quesnellisme et la Bulle *Unigenitus.* Les Lettres spirituelles. Politique tirée de l'Évangile. Le Duc de Bourgogne. Fénelon à Cambrai. Leçons données à l'Université de Paris. Second centenaire de Fénelon (1715-1915). *Paris, de Gigord.* In-16, de 381 p. Prix : 3 fr. 50.

Calvet (abbé J.) et abbé G. **Chompret.** — *Traité d'analyse grammaticale et logique.* Livre du maître. *Paris, J. de Gigord.* Petit in-8, de 32 p.

Catalogue *du fonds de la guerre.* Contribution à une bibliographie générale de la guerre de 1914. Fascicule 5. Septembre 1917. Fascicule 6. *Mâcon, impr. Protat.* In-8, de p. 161 à 240. Prix : 5 fr. chacun. (Bibliothèque de la ville de Lyon. Collection de travaux de bibliographie, publiée sous la direction de M. Cantinelli, conservateur.)

Cinquantenaire (le) *de Charles Baudelaire*. En frontispice, statuette de Christophe ayant inspiré à Baudelaire la « Danse macabre ». *Paris, Firmin-Didot*. In-8, de 119 p. Prix : 7 fr. 50 net.

Constant (Léonard). — *Henry du Roure. Paris, Bloud et Gay*. In-16, de 240 p. Prix : 3 fr. 50.

Couderc (Camille). — *Économies proposées par B. Franklin et Mercier de Saint-Léger pour l'éclairage et le chauffage à Paris* (1784). *Paris, impr. P. Renouard*. In-8, de 11 p. (Extrait du « Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France ». Tome XLIII.)

Des Granges (Ch.-M.). et Ch. **Charrier**. — *La Littérature* (Lecture et Récitation) au brevet élémentaire et au concours d'admission dans les écoles normales. Notions d'histoire littéraire. Morceaux choisis. Modèles de lecture expliquée. Questions d'examen. *Paris, Hatier*. In-8, de XXXV-503 p.

Dimier (Louis). — *Les Maîtres de la Contre-Révolution au XIX^e siècle*. Nouvelle édition, revue et corrigée. (Maistre. Bonald. Rivarol. Balzac. Courier. Sainte-Beuve. Taine. Renan. Fustel de Coulanges. Le Play. Proudhon. Les Goncour. Veuillot.) *Paris, Nouvelle Librairie nationale*. In-16, de 303 p.

Du Fresnois (André). — *Une année de critique*. Le Bi-Centenaire de Rousseau. Émile Faguet. Henry Bidou. Léon Bloy. La Perversité de M. Anatole France. M. Bois. Le Testament d'un intellectuel. M. Remy de Gourmont ou le Classique malgré lui. J.-J. Tharaud. René Boylesve, etc. *Paris, Dorbon-aîné*. In-8, de 247 p. Prix : 3 fr. 50.

Dugas (L.). — *Penseurs libres et Liberté de pensée*. (Montaigne, Descartes, Stuart Mill. Edmund Gosse. Dissolution de la foi. Protestantisme et Libre Pensée.) *Paris, Félix Alcan*. In-16, de VI-187 p. Prix : 2 fr. 50.

Estève (Edmond). — *Paul Hervieu, conteur, moraliste et dramaturge*. Essai de critique littéraire. *Paris, Berger-Levrault*. In-8, de 151 p. (Annales de l'Est, publiées par la Faculté des lettres de l'Université de Nancy. 31^e année. 1917.)

Estève (E.), O. **Bloch**, E. **Rey** et P. **Kuhn**. — *Les auteurs français du programme* (classes de sixième A et B). 26 illustrations. *Paris, Delagrave*. In-8, de VII-350 p. Prix : 5 fr. 75 net. (Collection publiée sous la direction de E. Estève.)

Ferry (Jules). — *Lettres de Jules Ferry* (1846-1893). *Paris, Calmann-Lévy*. In-8, de VIII-591 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

Gautier (Théophile). — *Nouvelles*. La Morte amoureuse. Fortunio. La Toison d'or. Omphale. Le Petit Chien de la marquise. La Chaîne d'or. Le Nid de rossignols. Le Roi Candaule. Une nuit de Cléopâtre. Nouvelle édition. *Paris, E. Fasquelle*. In-18, de 420 p. Prix : 3 fr. 50.

Germain (André). — *Renée Vivien. Paris, éditions Georges Crès*. In-16, de 191 p. Prix : 4 fr.

Hachette (Louis). — *L'Avenir du livre français. Paris, Hachette*. In-8, de 31 p. (Extrait de la « « Revue des Deux Mondes », 1^er mai 1917.)

Hennique (Léon) et Georges **Godde**. — *L'Empereur Dassoucy*, comédie en trois actes. *Paris, éditions de la « Pomme cuite »*. In-18, de 76 p. Prix : 3 fr.

Jean-Aubry (G.). — *Un paysage littéraire*. Baudelaire et Honfleur. Frontispice composé et gravé sur bois, par M. P. S. Gernez. *Paris, Maison du livre*, 75, boulevard Malsherbes. Grand in-16, de 64 p. Prix : 5 fr. net.

Lameth (Théodore de). — *Notes et Souvenirs de Théodore de Lameth*, faisant suite à ses mémoires, publiés par Eugène WELVERT. *Paris, Fontemoing*. In-8, de VI-447 p. Prix : 7 fr. 50.

Larrabure Y Unanue (E.). — *Les Archives des Indes et la Bibliothèque Colombine de Séville*. Renseignements sur leurs richesses bibliographiques et sur l'exposition d'anciens documents relatifs à l'Amérique. *Paris, impr. Hemmerlé*. In-8, de 88 p. avec grav. et fac-similés.

Lecomte (Georges). — *Les lettres au service de la patrie. Paris, Eugène Fasquelle*. In-18, de VII-335 p. Prix : 3 fr. 50.

Mercier de Saint-Léger et la Bibliothèque du roi, par H. O. *Paris, impr. Renouard.* In-8, de 5 p. (Extrait du « Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France ». Tome XLIII).

Meurgey (Jacques). — *En marge de J. K. Huysmans.* Les Médailles de saint Benoît. *Paris, H. Champion.* In-4, de 16 p. avec fig. (Extrait de la « Nouvelle Revue héraldique ».)

Morawski (Joseph de). — *Pamphile et Galatée*, par Jehan-Bras-de Fer, de Dammartin-en-Goële, poème français inédit du XIVe siècle. Édition critique précédée de recherches sur le Pamphile latin. Thèse pour le doctorat d'université présentée à la Faculté des lettres de l'Univerité de Paris. *Paris, Édouard Champion.* In-8, de XII-228 p.

Moulins (Amédée). — *L'Université française et la Jeunesse serbe.* Ouvrage orné de 8 gravures hors texte. *Paris, G. Van Oest.* In-8, de 126 p. Prix : 3 fr.

Mulsant (Sébastien). — *Un historien du Forez, de l'art forésien et de l'art lyonnais.* Félix Thiollier. Sa vie, ses œuvres (1842-1914). Lettre-préface de Jean-Paul LAURENS. Une gravure en taille-douce, de F. Guiguet et trois phototypies d'après une photographie de F. Thiollier. Une peinture de Jean-Paul Laurens et un dessin de Mlle E. Thiollier. *Saint-Étienne, impr. J. Thomas.* In-8, de 309 p.

Musset (Alfred de). — *Comédies et Proverbes.* Tome Ier. Tome II. Tome III. Paris, Larousse. Trois volumes in-8 avec 4 gravures hors texte chaque. Tome Ier, de 199 p.; tome II, de 207 p.; tome III, de 173 p.

Musset (Alfred de). — *Poésies nouvelles* (1836-1852), 4 gravures hors texte. *Paris, Larousse.* In-8, de 192 p.

Nolhac (Pierre de). — *Fragonard.* (1732-1806). *Paris, Manzi-Joyant.* In-8, de 232 p. et grav.

Péguy (Charles). — *Œuvres complètes* (1873-1914). Œuvres posthumes. Tome VIII. Clio. Dialogue de l'histoire et de l'âme païenne. *Paris, éditions de la « Nouvelle Revue française ».* In-8, de 344 p.

Précis *d'histoire littéraire.* Littérature française, suivie d'un aperçu des littératures étrangères, anciennes et modernes; par une réunion de professeurs. *Paris, J. de Gigord.* In-12, de VIII-431 p. (Collection d'ouvrages classiques, rédigés en cours gradués conformément aux programmes officiels. N° 237.)

Samain (Albert). — *Œuvres de Albert Samain.* Tome Ier : Au jardin de l'infante, augmenté de plusieurs poèmes. Tome II : Le Chariot d'or, La Symphonie héroïque. Aux flancs du vase. *Paris, « Mercure de France ».* Deux volumes in-18. Tome Ier, de 249 p.; tome II, de 293 p.

Thamin (R.). — *L'Université et la Guerre. Paris, Hachette.* In-16, de VIII-167 p. Prix : 2 fr.

Tonquédec (Joseph de). — *L'Œuvre de Paul Claudel. Paris, Gabriel Beauchesne.* In-16, de 173 p.

Tuetey (A.). — *Marguerite de Navarre, bienfaitrice de l'hôpital des Enfants-Rouges. Paris, P. Renouard.* In-8, de 3 p. (Extrait du « Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France ». Tome XLIII, 1916.)

Vallery-Radot (René). — *Madame Pasteur.* Conférence faite dans la salle du palais Granvelle, à Besançon, le 14 avril 1913, sous le patronage de la conférence Saint-Thomas d'Aquin. *Besançon, libr. Marion frère et sœurs.* In-18, de XXVI-118 p. avec portraits et une gravure.

Varenne (Pierre). — *Le Bon Gros Saint-Amant* (1594-1661). *Rouen, impr. Lecerf.* In-8, de 73 p.

Vaugeois (Henri). — *La Morale de Kant dans l'Université de France. Paris, Nouvelle Librairie nationale.* In-16, de 288 p.

Vauvenargues (capitaine Luc de Clapiers, marquis de). — *Conseils à un jeune homme.* Ornés par Guy Dollian. *Paris, Société littéraire de France.* In-16, de 53 p.

CHRONIQUE

— M. Paul LAUMONIER a publié, dans la *Revue du XVI^e siècle* (1916, fasc. 3 et 4), des *Additions et corrections au tableau chronologique des œuvres de Ronsard*, dont il est l'auteur. Ces rectifications sont trop variées pour que nous puissions les énumérer ici. Mais nous pouvons signaler les vers nouveaux de Ronsard qui s'y trouvent insérés : 1° traductions en vers signées de Ronsard dans la *Dialectique* de Ramus (1555); 2° la *Prophétie de Cassandre des fortunes de Francus prise du Premier livre de la « Franciade »*; 3° quatrain en tête de la *Lucelle* de Louis le Jars (1576); 4° fragment extrait de la *Précellence du langage françois* (1579), imitation d'un passage de l'*Énéide* (II, 469-475); 5° épitaphe de François de Lorraine, duc de Guise, dans la *Conjonction des lettres et des armes* (1579); 6° vers sur des objets d'art du château de Bury, que Ronsard aurait faits.

— Sans prétendre rouvrir le débat sur le caractère et sur les mœurs de la Belle Cordière de Lyon, M. Alfred CARTIER semble porté à croire que les détracteurs de Louise Labé sont trop intéressés dans la question pour qu'on accepte sans réserve leur témoignage. L'article de M. Alfred Cartier sur *Louise Labé, le procès Yvard à Genève et « le Philosophe de Court » par Philibert de Vienne* (*Revue des livres anciens*, 1917, fasc. IV) apporte du moins deux témoignages précis sur la fameuse poétesse. D'abord, dans le procès qu'un certain Jean Varoz, dit Yvard, chirurgien à Genève, eût contre sa femme demeurée à Lyon, M. Cartier montre comment le nom de Louise Labé fut prononcé au débat d'une cause dont la défenderesse était sa cousine. Ensuite, dans le *Philosophe de Court*, de Philibert de Vienne, M. Cartier a trouvé une comparaison peu obligeante pour la Belle Cordière et qui semble mettre sous un jour fâcheux sa lésinerie et ses mœurs.

— M. Raymond LEBÈGUE signale, dans la *Revue du XVI^e siècle* (1916, fasc. 3-4), *Une Source de la Bergerie de Rémy Belleau*. C'est la *Pastorale* de Longus que Belleau a imitée, d'abord discrètement dans l'édition de 1565 de la *Bergerie*, où deux poèmes, l'*Été* et les *Vendanges* s'en inspirent manifestement; puis avec moins de retenue dans l'édition de 1572, où les passages imités sont plus nombreux dans les deux poèmes déjà cités et un poème nouveau, l'*Hiver*, qui en provient non moins évidemment. Sur ce que Belleau a pris, sur la manière dont il l'a transformé, et, en général, sur sa faculté d'adaptation, M. R. Lebègue a fait d'utiles remarques et tiré des constatations ingénieuses. Poète et humaniste, Belleau s'avisait moins de découvrir des sujets nouveaux que de modifier les anciens par la grâce du rythme ou la séduction de l'image.

— Nous avons omis de signaler à son heure l'article de Charles COMTE : *Un faux dans la correspondance de Racine* (*Revue de l'histoire de Versailles*, novembre 1913). Il s'agit d'une prétendue lettre à M^me de Maintenon, sans date, mais qui devrait se placer au 3 décembre 1688 et qui, publiée pour la première fois par Aimé Martin, figure encore sous le n° 82 de la correspondance de Racine, dans l'édition des Grands Écrivains (t. VII, p. 5.) Elle

inspirait quelque défiance; mais Charles Comte démontre péremptoirement sa fausseté et qu'il faut en purger désormais la correspondance de Racine, comme il faut faire disparaître des œuvres de Boileau une autre prétendue lettre de celui-ci pour annoncer à Racine une nouvelle concernant *Athalie* et que le poète dramatique ne pouvait pas ignorer.

— Dans un écho du *Journal des Débats* du 23 janvier, M. le C^te^ B... indique que ce que La Fontaine a dit dans sa fable *Les deux Rats et l'œuf*, et notamment ce détail :

> L'un se mit sur le dos, prit l'œuf entre ses bras,
> Puis malgré quelques heurts et quelques mauvais pas
> L'autre le traîna par la queue,

pourrait bien avoir été recueilli par le fabuliste dans la *Description d'Ukranie* du sieur de Beauplan (1669), qui contient d'intéressantes remarques sur des espèces de rats appelées bobaques ou hamsters.

— Quand il eut quitté l'abbaye de Sainte-Geneviève et voyagé en Hollande, Barthélemy Mercier, abbé de Saint-Léger, essaya de faire créer, en sa faveur un nouveau poste de garde à la Bibliothèque royale « pour la recherche des livres imprimés et manuscrits qui y manquent ». Cette suggestion ne fut pas réalisée, mais M. Henri Omont publie, dans une communication sur *Mercier de Saint-Léger et la Bibliothèque du roi* (*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1916, p. 102), les documents dans lesquels le bibliographe a exposé son plan.

Mercier de Saint-Léger était, d'ailleurs, l'homme des idées ingénieuses et la nouveauté ne l'effrayait pas. On en trouve la preuve dans le même recueil (p. 93). Une communication de M. Camille Couderc, sur des *Économies proposées par B. Franklin et Mercier de Saint-Léger pour l'éclairage et le chauffage à Paris* (1784), contient une lettre inédite de celui-ci montrant comment il savait s'adapter aux conceptions les plus inattendues.

— Dans la *Révolution française* de juillet-août 1917, M. Claude Perroud a publié *Cinq lettres de Fanny, l'amie d'André Chénier*. On sait qu'elle se nommait M^me^ Laurent Lecoulteux et M. Perroud a déjà donné sur elle des renseignements biographiques que ces lettres viennent compléter. Elles sont adressées par Fanny à son cousin Le Coulteux de Canteleu, ancien Constituant, puis membre du Conseil des Anciens et du Sénat impérial. Elles indiquent que M^me^ Le Coulteux était déjà profondément atteinte du mal dont elle mourut, sans doute la phtisie pulmonaire, et qui emporta aussi ses deux enfants.

— L'Académie des sciences morales et politiques a décidé la publication des œuvres du philosophe Maine de Biran et en a confié le soin à M. Pierre Tisserand, qui a indiqué, dans une note insérée aux comptes rendus des séances et travaux de cette compagnie (décembre 1917), l'économie de ce *Projet d'édition des œuvres de Maine de Biran*. Elle comprendra une quinzaine de volumes environ, qui contiendront d'abord les écrits du début, le *Mémoire sur l'habitude*, celui sur l'*Aperception immédiate*, la correspondance philosophique, l'*Essai sur les fondements de la psychologie*, des notes, des fragments, des discours, un *Journal intime* et des lettres de famille qui présenteront dans son ensemble et sous tous ses aspects la personnalité si originale de Maine de Biran.

— M. P. Van Tieghem a repris, dans un article de la *Revue des études napoléoniennes* (janvier-février 1918), intitulé *Napoléon et Ossian*, ce qui peut

intéresser les études napoléoniennes dans l'ouvrage général sur *Ossian en France*, dont il est l'auteur et que nous analyserons prochainement. La conclusion de M. Van Tieghem mérite d'être signalée. « Il y a, dit-il, à l'intérieur de ce grand mouvement ossianique si étendu et varié, quoique parfois discuté ou contredit — de ce mouvement qui est antérieur à l'Empire et qui lui survit, — un ossianisme particulier, qui dérive de la prédilection de Napoléon, qui naît et disparaît avec sa fortune, qui se manifeste surtout dans la mode, la poésie, le théâtre et la peinture, et qui ne doit pas être confondu avec ce qui l'entoure, bien que naturellement il se rencontre en beaucoup de points avec des sympathies plus sincères et plus spontanées. »

— M. Ulric Richard-Desaix a consacré une curieuse plaquette à *George Sand et l'art du portrait-charge*. La romancière pratiqua l'usage de la caricature à la plume et il existe plusieurs dessins d'elle représentant sous des traits ironiques quelques-uns de ses contemporains, ou bien elle-même, par exemple, offrant à Musset un exemplaire de *Valentine*. M. Richard-Desaix émet l'hypothèse que George Sand, « pendant sa liaison avec Musset, s'initia et se fit la main à l'art du portrait-charge », que celui-ci pratiquait déjà. C'est bien possible, et il ne serait pas inutile de dresser la liste de ces délassements de la romancière et d'en provoquer la reproduction.

— Mme Marie-Louise Pailleron commence dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars, une série d'articles qui seront consacrés à *François Buloz et ses amis*. Publiée dans le recueil que Buloz fonda et porta à son plus haut point de prospérité, écrite d'après des papiers de famille par la petite fille de celui qui en fait l'objet, cette étude ne pourra être qu'intéressante et solidement documentée. Déjà, dans les premières pages qui ont vu le jour, la légende de Buloz despotique et atrabilaire reçoit quelques démentis. Il s'agit des premiers collaborateurs de la *Revue* et parmi ceux-ci, d'Alfred de Vigny, dont quelques lettres inédites voient le jour là pour la première fois. On y constate que si les relations du poète et du directeur du recueil périodique furent parfois refroidies par des incidents divers, elles ne s'altérèrent jamais au point d'éloigner l'un de l'autre ces deux hommes qui s'estimaient et avaient tant de raisons de s'apprécier justement.

— L'élégante plaquette de M. Louis Barthou intitulée : *Autour de Baudelaire*, contient deux études, ingénieuses et fouillées, sur deux aspects de la personnalité de Baudelaire. La première, *Le procès des « Fleurs du mal »* analyse les sentiments du poète quand on poursuivit son recueil et montre combien il était éloigné d'intention du délit qu'on lui reprochait. La seconde, *Victor Hugo et Baudelaire*, détermine les points de contact et les divergences qui existèrent entre les deux poètes et montre que Baudelaire juge le plus souvent Hugo suivant les caprices de son humeur, tandis que Victor Hugo fut toujours, en apparence sinon au fond, élogieux et équitable pour celui qui avait, suivant sa propre expression, créé un frisson nouveau.

— Dans la *Revue hebdomadaire* du 2 février 1918, M. B. Combes de Patris trace le portrait d'*Une Muse romantique : Pauline de Flaugergues*. Fille de Pierre-François Flaugergues, qui fut député de l'Aveyron en 1812 et en 1814, la jeune Pauline montra quelques dispositions pour la poésie et partit en 1836, à trente-sept ans, faire l'instruction de trois jeunes princesses à Lisbonne. Rentrée en France en 1840, elle connut Henri de Latouche, alors retiré à la Vallée aux Loups, et près duquel elle vint vivre. Elle consola les dernières années du vieil homme de lettres, qui se montrera, dit-on, injuste et brutal pour elle. M. Combes de Patris s'efforce de justifier le dévouement de Pauline en lui prêtant les motifs les plus nobles. Il est certain que le

culte que Mlle de Flaugergues portait à Latouche ne s'éteignit pas avec celui-ci et que, pendant les vingt-sept années qu'elle lui survécut, elle ne cessa pas d'honorer sa mémoire avec un zèle obstiné.

— En réimprimant son étude sur *Baudelaire et Sainte-Beuve*, M. Fernand Vandérem y a joint un chapitre nouveau dans lequel il défend son opinion, sévère à Sainte-Beuve, contre M. Paul Souday. Ajoutons que M. Souday est revenu lui aussi sur son sentiment dans le *Temps* du 28 janvier 1918 et qu'il l'a défendu par des arguments qui ne manquent pas de valeur. Il semble bien que les griefs faits par M. Vandérem à Sainte-Beuve de n'avoir pas suffisamment rendu justice à Baudelaire, sont tout au moins exagérés.

— M. G. Aubault de la Haulte Chambre, dans le *Mercure de France* du 1er janvier 1918, commente la *Prière sur l'Acropole*, pour déterminer dans quelles conditions elle fut composée et ce qu'on doit en tirer. Penser que Renan l'écrivit aussitôt descendu de sa première visite, serait en effet mal connaître l'art raffiné du morceau et l'ironie malicieuse de celui qui nous l'a révélé. Il est le produit d'une longue et savante méditation, et plutôt sans doute le résultat d'une inspiration livresque, qu'un coup de foudre de la beauté plastique. Renan s'inspira vraisemblablement d'Apulée, et de quelques hymnes en l'honneur d'Isis, et il sut donner à ces souvenirs antiques une forme parfaite, élégante et moderne à la fois, digne du passé qui l'anime et du présent qu'elle charme.

— La réception à l'Académie française du successeur d'Emile Ollivier fut le prétexte de quelques articles apologétiques sur l'ancien ministre du second Empire. Nous signalerons, en particulier, celui qu'a publié Mme Marie-Thérèse Ollivier, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er février, sous ce titre : *Emile Ollivier en 1848, d'après son « Journal intime »; la préfecture de Marseille; Chaumont; le procès de Valence; un roman d'amour.* Composé sur des documents autobiographiques et en comprenant de nombreux fragments cet article présente un intérêt documentaire que les autres n'offrent pas.

— Sous ce titre : *Un éducateur français en Argentine*, M. Georges Weill retrace dans la *Revue universitaire* de janvier 1918, la carrière du philosophe Amédée Jacques, qui avait fondé, en décembre 1847, une revue, *La Liberté de penser*, et que le coup d'Etat du 2 décembre 1851 obligea à quitter la France. Jacques s'embarqua pour l'Amérique latine, et là, photographe d'abord dans l'Uruguay, puis directeur de l'Ecole normale de Tucuman, dans la République argentine, il sut faire œuvre personnelle et utile, servir le bon renom de la France en y faisant connaître le libéralisme des idées et l'excellence de la méthode.

— Les nombreuses et longues lettres inédites que Saint-René Taillandier écrivit à Edgar Quinet et que M. Paul Bonnefon a publiées, dans la *Revue des Études historiques* de janvier-mars 1918, montrent l'influence profonde que Quinet exerça, dès ses débuts, sur son correspondant. Cette influence se poursuivit, plus ou moins soutenue, plus ou moins effective, de 1840 à 1868, mais tandis que les sentiments restaient cordiaux, les idées allaient, semble-t-il, en s'écartant, et tandis que le libéralisme foncier de Quinet l'inclinai' chaque jour davantage vers la démocratie, ce n'était pas le chemin que prenait l'esprit de Saint-René Taillandier, plus porté, à mesure qu'il vieillissait, à réagir contre les tendances de sa jeunesse.

— M. Henri Welschinger parle, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars, de l'*Élection de Littré à l'Académie française*. Quelques lettres de Mgr Dupan-

loup à Thiers, et des réponses que celui-ci y fit ou pensa y faire, fournissent le prétexte à retracer l'opposition soutenue que l'évêque d'Orléans entama contre la candidature du philosophe positiviste. C'est surtout en 1863 qu'elle se manifesta, lorsque Littré posa sa candidature au fauteuil du physicien Biot, et elle parvint à l'empêcher d'être élu. Mais en 1871, quand Littré brigua la succession de Villemain, Mgr Dupanloup ne réussit pas à le faire écarter et le prélat manifesta son mécontentement en ne reparaissant plus, à dater de ce jour, aux réunions de l'Académie.

— M. Félix Gaiffe a cherché à déterminer *L'âme de la Pologne d'après son théâtre* (*Mercure de France*, 1er mars). Pour le Polonais, le théâtre est, d'après M. Gaiffe, « l'expression la plus complète, la plus esthétique et la plus saisissante des aspirations nationales, le signe de ralliement donné par un art très haut et très noble à tous les membres épars de la patrie démembrée ». Et l'analyse de M. Gaiffe tend à montrer l'exactitude de cette assertion, surtout dans le théâtre de Norwid, de Rydel, de Wyspianski, dont l'héroïque inspiration fut, en effet, l'émanation de l'âme même de la patrie.

— Dans le *Mercure de France* du 1er janvier 1918, M. Léon Deffoux dresse une *Petite chronologie du testament et de l'académie Goncourt*, qui, toute sèche et sommaire qu'elle est, indique bien les étapes successives du projet d'Edmond de Goncourt et fait saisir les phases de ses réalisations jusqu'à la fin de 1917. C'est un cadre qui peut servir aux curieux d'histoire littéraire et leur épargner de s'égarer.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LAMARTINE ET LE POÈME DE « MILLY ».

Tout le monde connaît et admire le poème de Lamartine, *Milly ou la Terre Natale*, une des perles du recueil des *Harmonies*. Mais chacun y a remarqué plusieurs vers obscurs, contenant des allusions biographiques, fort incertaines, qui accrochent et déroutent l'esprit. Ces difficultés, divers commentateurs ont vaillamment essayé de les résoudre, mais sans grand succès. Et je ne parle pas de grosses erreurs, d'étranges affirmations, d'hypothèses insoutenables, qui s'étalent hardiment dans des livres et des notices scolaires, et qui, ainsi transmises à la jeunesse studieuse, ont pour fâcheux effet de perpétuer indéfiniment, avec l'incertitude d'esprit, l'inintelligence complète de différents morceaux du poème. C'est ainsi que, faute d'avoir consulté la correspondance de Lamartine, le *Manuscrit de ma mère* et les *Mémoires* de Charles Alexandre, tel auteur écrit, par exemple, avec une extraordinaire intrépidité, qu'en 1829 — à l'âge de trente-neuf ans — Lamartine était un pauvre malheureux « orphelin » privé de son père et de sa mère. Or il n'est pas nécessaire de posséder une vaste érudition pour savoir que, si M^me^ de Lamartine est morte d'accident au mois de novembre 1829, le chevalier de Lamartine a vécu jusqu'au mois d'août 1840. Ce sont là des faits dont la vérification est à la portée de tous les lecteurs de Lamartine. Mais il en est d'autres qui demandent un commerce assez intime et prolongé avec le grand poète. D'une façon générale, dirons-nous, pour tenter de résoudre les difficultés et obscurités que présente tel ou tel passage des pièces de poésie personnelle de Lamartine — tels ici les vers

de *Milly* qui vont nous occuper — il est de toute nécessité d'avoir une documentation biographique aussi détaillée que possible.

Les passages du poème de *Milly* que nous nous proposons d'élucider se rapportent à deux questions différentes : 1° la situation de famille de Lamartine en 1827; — 2° l'éventualité d'une vente du domaine de Milly à la même époque.

I

On sait dans quelles circonstances et quelles dispositions d'esprit Lamartine a composé l'Harmonie *Milly*. Ce qui frappe surtout dans cette pièce, ce qui en fait le charme pénétrant, c'est le ton de douce mélancolie qui y règne; on y sent l'amour profond, le regret nostalgique et comme douloureux du pays natal. Lamartine est depuis quinze mois à Florence, et il s'y ennuie. Son état d'esprit est tout autre qu'à la fin de 1825, où il se disait « enchanté » de toutes choses et trouvait son nouveau séjour « délicieux ». L'année 1826 avait été très heureuse pour lui. Au printemps, sous l'empire d'une inspiration nouvelle, il avait écrit ou esquissé quelques-unes de ses plus belles « Harmonies ». L'été, il l'avait passé dans une fort agréable villégiature, à Montenero, près de Livourne, devant la mer de Toscane. A l'automne, le ministre de France, M. de la Maisonfort, ayant demandé un congé, Lamartine avait obtenu la situation de « chargé d'affaires », avec des appointements élevés et un rôle officiel intéressant à remplir.

Mais rien n'est plus mobile, plus changeant qu'une âme de poète. D'abord très content d'une position qui lui donnait un certain relief, il déclarait : « J'aime ma carrière;... cette carrière me plaît ». (Lettres du 11 août et du 27 sept. 1826.) Tout était pour le mieux : « Cette Toscane est un vrai paradis terrestre », disait-il, et il acceptait d'être un peu « oublié en Italie, sous ce ciel délicieux » (mêmes lettres). Mais bientôt le ton change; c'est pour lui une lourde charge que « d'avoir une chancellerie sur les bras et toute l'Europe qui passe et à qui il faut des visites ». (Lettre du 8 octobre.) Ses nouvelles fonctions sont des plus absorbantes : affaires à régler, dépêches à écrire, correspondance avec Paris, visites officielles à recevoir et à rendre, obligations mondaines, dîners et réceptions du soir, tout cela lui cause une fatigue physique et morale croissante, dont témoignent ses lettres, surtout celles de 1827. Et Florence n'est plus pour lui qu'un « brillant exil ». Non, « son cœur n'est pas là ».

Et pourtant, à d'autres moments, il déclare qu'il « adore

Florence », qu'il voudrait y « rester chargé d'affaires vingt ans », y rester « toute sa vie humble chargé d'affaires » : ce serait là, à l'en croire, toute son ambition. Quand parle-t-il ainsi? Dans ses lettres du 23 janvier et du 1er février 1827, c'est-à-dire à l'époque même, nous le verrons, où il terminait son poème de *Milly*; et ainsi, dans le même temps où il chante son regret si poignant de la terre natale, il semble n'avoir pour idéal que de se fixer à Florence et d'y vivre toujours. O âme de poète! nature instable et pleine de contradictions! L'amour de la terre natale ne serait donc pour lui — comme d'autres sentiments — qu'un thème à beaux vers!... Le 8 février, il ne parle rien moins que « d'acquérir une humble villa exposée au midi sur une colline ». Et ce n'est pas, comme on le pourrait croire, une velléité passagère, une idée « en l'air », dirions-nous. Cette idée, nous pouvons en suivre la marche dans ses lettres de mai, de juin, de l'automne, et le 25 décembre, il écrit à Virieu : « J'ai acheté une villa charmante,... un joli casino devant un joli jardin,... le tout clos de murs et regardant Fiesola.... Cela me coûte en tout environ cent mille francs. » Ainsi il pourrait passer l'hiver sous ce beau climat que « nous aimons passionnément », dit-il dans une autre lettre (23 octobre). Pourquoi donc déclarait-il avec tant d'assurance : « Mon cœur n'est pas là? »

Mais à quoi sert de vouloir concilier les contradictions perpétuelles d'un tel homme? Il faut admettre que cette âme mouvante ait des sautes d'humeur, et il faut admettre aussi qu'il soit tout entier aux impressions du moment; il faut se dire que, même lorsqu'il contredit ses sentiments les plus vrais, les plus profonds, il est encore sincère. Ne s'est-il pas bien défini lui-même lorsqu'il a écrit à Virieu : « Saint-Point me plairait cet été; et si j'étais à Saint-Point, je regretterais peut-être ma villa de Livourne. » (24 mars 1827.)

Et puis il y a des heures où il s'ennuie, il est mal disposé, il a l'âme souffrante; il est atteint de « versophobie » (Lettre du (1er mai 1827); la mélancolie l'envahit et l'oppresse. Qu'une circonstance particulière, qu'une lettre de sa mère, par exemple, lui parlant du foyer familial, vienne lui rendre plus aiguë et comme plus présente la conscience de son éloignement, de son « exil », alors, échappant à l'emprise du malaise moral qui l'étreint, il laisse sa pensée s'envoler au loin, par delà le moment présent et le lieu où il réside, au delà de l'Apennin et des Alpes, vers le pays natal, vers le coin de terre mâconnaise où il a vécu ses années d'enfance, vers les joies du passé et de la famille, vers

le bonheur simple dans la vie champêtre. Et ce cher Milly, si pauvre, si aride, mais peuplé de tant de souvenirs, lui apparaît comme le pays de ses rêves : « C'est là qu'est mon cœur! »

Tel est le thème général de l'Harmonie *Milly*, composée en janvier 1827. Lamartine, dit Charles Alexandre, l'écrivit « sous l'émotion des souvenirs d'enfance, les yeux sur sa fille ravissante, sur sa femme souffrante, dessinant le matin, sous les arbres des Cascines, cet horizon de cyprès qui impriment à ce beau ciel de Toscane l'éternelle tristesse[1] ».

II

La date d'achèvement du poème nous est fournie par l'auteur lui-même qui, dans sa lettre du 1er février 1827 à son ami Virieu, cite le début du morceau final : « Ah ! si le nombre écrit sous l'œil des destinées.... » Il recopie ainsi quatorze vers, suivis de l'indication « etc., etc., etc. » : ce qui signifie qu'il pourrait prolonger la citation et que le poème est terminé. Le 8 février, il cite deux vers du même morceau dans une lettre à M. de la Maisonfort, alors en congé à Paris. Le 13 février, nouvelle lettre à Virieu, où il dit : « Demande à Montherot 300 à 400 vers que je viens de lui adresser sur le séjour de notre enfance. » Ce texte est clair : *Le séjour de notre enfance*, c'est ce cher Milly où s'était écoulée l'enfance de Lamartine et de ses sœurs. M. de Montherot était le beau-frère du poète; il avait épousé en 1821 Suzanne de Lamartine, morte le 12 août 1824; c'est à lui que fut dédié le poème de *Milly*, dont le texte primitif comptait 334 vers.

Ces différentes lettres concourent à établir nettement la même conclusion : c'est vers la fin de janvier 1827 que le poème fut achevé, et l'auteur l'envoya aussitôt à sa famille, groupée alors à Mâcon. Lecture en fut faite dans le cercle familial; certaines critiques furent présentées au poète, qui effectua un certain nombre de corrections. M. Doumic, dont il faut rappeler l'intéressant article publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1907, parle de 80 changements ainsi apportés au texte primitif et en cite quelques-uns, entre autres, la suppression d'un groupe de 16 vers : ce qui réduisit à 318 vers le texte définitif. Et rien ne permet de supposer que le poème ait subi plus tard d'autres remaniements.

Au mois de janvier 1827, le cercle de famille des Lamartine à

1. Ch. Alexandre, *Madame de Lamartine*, p. 58.

Mâcon était fort restreint. Dans le grand hôtel de la rue Bauderon de Senecé, demeurait le frère aîné du chevalier de Lamartine, François-Louis, le riche seigneur de Montceau, « l'oncle terrible », comme disait notre poète. Il vivait avec sa sœur Charlotte, celle qu'on appelait M^lle de Lamartine[1]. Tous deux passaient ainsi l'hiver à Mâcon; l'été, ils habitaient le château de Montceau. Quant aux parents du poète, c'est l'ancien hôtel d'Ozenay, modeste maison achetée par le chevalier en 1805, qui était leur résidence d'hiver. Là, formant un petit cercle intime, très étroit, très uni, vivaient le chevalier, vieillard de soixante-quinze ans, et M^me de Lamartine, avec leur dernière fille Sophie, non encore mariée. M. de Montherot venait souvent chez ses beaux-parents avec son jeune fils Charles, âgé d'environ trois ans, et dont nous aurons à reparler. Mais à cette date de janvier 1827, M. de Montherot n'était pas à Mâcon, puisque, nous dit M. René Doumic[2], Lamartine lui adressa son poème de *Milly* en le priant « de copier ses vers et d'en envoyer l'original ou la copie » à M^me de Lamartine.

Ces divers renseignements vont nous être précieux pour comprendre certains passages obscurs de l'Harmonie *Milly*.

On connaît ces vers si touchants :

> Voilà le banc rustique où s'asseyait mon père...
> Voilà la place *vide* où ma mère à toute heure,
> Au plus léger soupir, sortait de sa demeure....

Ces vers ont été fort commentés; et d'aucuns ont prétendu y voir la preuve que les parents de Lamartine étaient morts : c'est une erreur. En ce qui concerne son père, il suffit de consulter les *Mémoires* de Charles Alexandre, qui parle des derniers moments du chevalier au mois d'août 1840. Pour M^me de Lamartine, on sait qu'elle mourut le 19 novembre 1829 des suites d'affreuses brûlures provenant d'un accident au bain; deux lettres de M^me Alphonse de Lamartine (18 et 19 novembre), adressées à son mari par l'intermédiaire de Virieu, donnent des détails sur l'événement. — Mais, dira-t-on aussitôt, puisque M^me de Lamartine vivait en janvier 1827, comment le poète parle-t-il de « la place *vide* où sa mère, etc. »? Ces mots « place *vide* » ont, en effet, donné lieu à maints commentaires, à maintes conjectures, dont la plus rationnelle semblait être que Lamartine aurait, au

1. Elle vécut jusqu'en 1833; Lamartine parle de sa mort récente dans une lettre du 7 novembre 1833. Des deux autres tantes du poète, l'aînée, Sophie ou M^lle de Montceau, était morte en 1819; la dernière, Suzanne, chanoinesse comtesse de Villard, vécut jusqu'en 1842; elle habitait le château de Pérone.

2. *Revue des Deux Mondes*, article du 15 sept. 1907.

moment de publier ses *Harmonies*, corrigé ce passage ainsi que quelques autres. Moi-même, c'est l'hypothèse qu'autrefois j'avais adoptée spontanément. Et ainsi, il y aurait eu ici deux leçons différentes, celle de 1827, celle de 1830. Mais M. Doumic a eu entre les mains le texte de 1827, et il n'a signalé ici aucune différence avec le texte publié. C'est un fait positif contre lequel on ne peut rien. Les mots « la place *vide* » appartiennent donc au texte primitif, celui de 1827; et toute hypothèse de correction ultérieure est dès lors dénuée de fondement et insoutenable; il faut y renoncer.

Mais alors comment expliquer cette « place *vide* » en 1827? — L'explication me paraît fort simple.

Depuis longtemps les parents de Lamartine n'habitaient plus Milly l'hiver; ils n'y venaient guère que l'été. M^me^ de Lamartine y allait parfois aussi au printemps, toute seule, pour y passer deux ou trois jours ou même simplement une demi-journée. Quant au chevalier, vieillard de tempérament très robuste [1], il n'était plus d'âge cependant à pouvoir diriger lui-même l'exploitation d'une propriété. Il souffrait d'une « douloureuse infirmité [2] », qui l'obligeait à ne plus guère se déplacer. D'autre part, si la vie à la campagne offrait aux parents de Lamartine, gens d'assez modeste fortune et parfois fort gênés d'argent, des avantages économiques qui leur avaient longtemps fait préférer Milly à Mâcon, c'était là une considération dont l'importance avait disparu depuis que quatre de leurs filles étaient mariées. En somme, leur résidence habituelle était Mâcon.

Voici un charmant croquis de l'intérieur familial à Mâcon, d'après une note du *Manuscrit de ma mère* écrite le 20 février 1825 : Même vie retirée sous le même toit, dans la tristesse et la lecture, avec Alphonse, sa femme, ma Sophie.... Nous lisons le soir avec mon mari et mes enfants, au coin du feu.... Mon mari semble aimer maintenant cette vie toute retirée, et où les livres sont les seuls événements. »

Cependant M^me^ de Lamartine aimait toujours à revoir Milly, à y demeurer quelques jours, à y méditer dans le calme et la retraite; et il est intéressant de lire les réflexions qui lui venaient alors à l'esprit. Le 26 juin 1825, Lamartine ne sait pas encore où il sera envoyé comme secrétaire d'ambassade; sa mère croit qu'il ira en Allemagne; elle note dans son journal : « Je ne puis que pleurer quand j'y pense. Comme ma maison, si pleine de vie, de bruit et

1. Voir le *Manuscrit de ma mère*, chap. XII et CXLII, pages 31 et 289.

2. *Manuscrit de ma mère*, chap. CXXXIII, 13 janvier 1828. C'était probablement une maladie de vessie; cf. Lettres de Lamartine, 28 nov. 1827, 26 juin et 16 juillet 1828.

de mouvement il y a quelques années, se vide!... » — Vers la mi-septembre, Lamartine est parti pour Florence, sa mère est seule à Milly; elle écrit le 18 septembre : « Ah! que je me sens seule!... Je vais retourner à la ville; mon mari, depuis qu'il ne chasse plus, la préfère. J'en suis fâchée; j'étais bien dans ma tristesse au moins ici; je vivais avec Nicole,... avec Mme de Sévigné.... » — Autre note rédigée le 24 octobre : « Je suis seule ici pour tout ranger et fermer dans la maison; tout le monde est parti avec mon mari pour la ville. J'ai été à Saint-Point... pour ranger aussi les livres, etc. »

Ces différents extraits du *Manuscrit de ma mère* suffisent à expliquer les mots dont l'obscurité nous embarrassait. La place qu'avait naguère occupée Mme de Lamartine à Milly est « vide » en 1827 parce qu'elle n'y habite plus. La même explication est valable pour le vers 268, dont M. Doumic a donné le texte primitif : « Aux lieux où *notre mère* eut autrefois son lit », leçon beaucoup plus intéressante, d'ailleurs, que celle de l'édition : « Aux lieux où *l'innocence*, etc. », expression vague, abstraite, n'évoquant aucun souvenir précis. — Même explication enfin pour le vers 231 : « Rien ne manque à ces lieux *qu'un cœur* pour en jouir »; il y manque, en effet, le cœur de Lamartine, qui, depuis son mariage, réside à Saint-Point ou à l'étranger, ou le cœur de sa mère, obligée de vivre à Mâcon.

Mais, malgré tout, Mme de Lamartine pouvait dire comme son fils même : « C'est là qu'est mon cœur ». Elle restait toujours attachée à son cher Milly; Milly était toujours pour elle comme pour le poète un de ces lieux de prédilection où l'on aime à se retirer et à se recueillir, à revivre ses souvenirs heureux ou mélancoliques, à retrouver enfin, aux heures de trouble moral, le calme de l'âme : « Il faut avoir un lieu de repos en perspective pour ses pensées comme pour ses meubles », écrivait Mme de Lamartine le 24 octobre 1825 [1]. Et nous savons fort bien que c'est à Milly que Lamartine avait cherché et trouvé ce « lieu de repos », dans l'affreux désarroi moral où l'avait jeté la mort de Julie en décembre 1817; c'est encore à Milly qu'il avait trouvé un précieux refuge contre le découragement, dans l'automne de 1819, après la rupture des pourparlers avec Mme Birch. De même, Mme de Lamartine aimait toujours à retourner à Milly, ne fût-ce que pour quelques jours ou quelques heures. « Je passe trois jours à Milly,

1. A Milly, elle se sentait plus qu'ailleurs « en paix » avec elle-même. « Ce n'est qu'à Milly, disait-elle, que je retrouve ma paix, ma liberté d'esprit. » (6 juillet 1806 et 17 juin 1814.)

écrit-elle en juillet 1826; je ne me suis pas ennuyée; je voudrais pouvoir demeurer ici, mais avec mon mari et Sophie. » — Citons encore ces lignes notées le 15 avril 1828 : « Me voici encore à Milly ce matin, pour quelques instants seulement. C'est toujours là que je suis plus disposé à écrire quelques articles dans ce journal si négligé. » Mais elle n'osait jamais s'absenter plus de quelques jours, « pour ne pas abandonner longtemps mon mari », écrit-elle, « mon mari qui souffre de son infirmité, mais surtout de l'inquiétude et de l'ennui de mon absence » (5 mai 1827).

Tous ces textes concordants nous conduisent à la même conclusion : pendant les années 1825-28, M^me^ de Lamartine serait heureuse de vivre à Milly comme autrefois; ce n'est plus possible; mais du moins son cœur y reste attaché; son cœur est plein de regrets de ne plus pouvoir « jouir » de cette modeste et chère retraite.

Reste encore à éclaircir les vers bien connus :

> La vie a dispersé, comme l'épi sur l'aire,
> Loin du champ paternel les enfants et la mère....

vers qui rappellent, avec un accent d'amertume, la dissociation progressive de la famille par les événements de la vie : mariage des sœurs de Lamartine, Cécile (1813), Eugénie (1816), Césarine (1819), Suzanne (1821); mariage du poète en 1820, son séjour à Naples, ses voyages en Angleterre, en Suisse, son séjour à Florence; mort de M^mes^ de Vignet (Césarine) et de Montherot (Suzanne) en 1824; vie retirée des parents de Lamartine à Mâcon. C'était en effet la dispersion de toute la famille; les vieux parents en formaient encore le centre, et il leur restait leur plus jeune fille, Sophie, qui allait être fiancée en mai 1827 à un gentilhomme de Mende, M. de Ligonnès. Lamartine pouvait donc bien dire que Milly n'était plus qu'un « nid désert » sur lequel « flottait comme un manteau de deuil » (v. 239). Mais c'était là une raison de plus peut-être pour que M^me^ de Lamartine aimât à s'y retrouver et à s'y recueillir, à méditer tel verset d'un psaume « dans son allée du jardin de Milly, sous l'ombre de cette maison qui a vu naître cette chère famille ». (*Manuscrit*, 21 sept. 1829.)

Toute la discussion qui précède avait pour objet de faire connaître la situation familiale de Lamartine en janvier 1827, au moment où il écrivait le poème de *Milly*. Nous espérons avoir atteint notre but grâce aux renseignements tirés des lettres du poète et du *Manuscrit de ma mère*. Tous les textes que nous avons réunis parlent assez d'eux-mêmes; ils nous semblent assez pro-

bants pour emporter la conviction et pour nous permettre de conclure à l'inutilité de toute conjecture concernant un remaniement ultérieur du poème de *Milly*. — Passons à un autre ordre d'idées.

III

Certains passages du poème ont trait à l'éventualité de la vente du domaine de Milly, si cher à Lamartine et à sa famille. On connaît les vers où l'auteur s'écrie douloureusement :

> Bientôt peut-être... Ecarte, ô mon Dieu, ce présage!
> Bientôt un étranger, inconnu du village,
> Viendra, l'or à la main, s'emparer de ces lieux....
> Ne permets pas, Seigneur, ce deuil et cet outrage!
> Ne souffre pas, mon Dieu, que notre humble héritage
> Passe de mains en mains troqué contre un vil prix....
> Qu'un avide étranger vienne...
> Dépouiller l'orphelin, grossir, compter son or, etc....

Les commentateurs qui adoptent l'hypothèse d'un remaniement ultérieur, remaniement qui aurait été effectué après la mort de M^me^ de Lamartine, triomphent aussitôt. « Vous voyez bien, disent-ils, c'est bien de cette succession de M^me^ de Lamartine qu'il s'agit. Lamartine faillit être obligé en 1829 d'aliéner Milly et de le céder à son beau-frère, M. de Montherot; il en avait un très grand chagrin, dont témoignent ses lettres de décembre 1829. Mais M. de Montherot abandonna son intention d'acquérir Milly, et Lamartine le garda jusqu'en 1863. C'est à ce règlement d'affaires de famille, c'est à ce projet de vente de Milly en 1829 qu'il est fait allusion dans le poème. »

Évidemment, les commentateurs qui raisonnent ainsi obéissent à une parfaite logique; ils croient que la « place vide » de M^me^ de Lamartine signifie qu'elle est morte; ils croient, par suite, que la question de la vente éventuelle de Milly se rapporte au règlement de succession qui intervint en 1829-30; ils croient enfin que toutes ces allusions introduites dans le texte écrit en 1827 s'expliquent par des remaniements ultérieurs du poème. — Toutes ces hypothèses s'enchaînent étroitement et forment un système solide; oui, assurément; mais si le poème *n'a pas été remanié* en 1830, que deviennent-elles? Ainsi donc, il y aurait eu dans le passage qui nous occupe : « Bientôt peut-être », etc., des remaniements considérables, et M. Doumic, qui nous a rendu le texte primitif du poème de *Milly*, n'en aurait rien signalé ni aperçu? Voilà qui est bien étrange. Ce système d'hypothèses, disions-nous, est fort

logique; mais si les remaniements ultérieurs n'ont pas eu lieu, il croule tout entier. — Nous avons déjà vu que la « place vide » et les autres vers relatifs à la mère du poète s'expliquent fort bien à la date de 1827, M^me^ de Lamartine étant bien vivante. La menace de vente de Milly s'explique très simplement aussi — nous allons le voir — à la même date.

Mais d'abord il y a dans les vers dont nous nous occupons certaines expressions qui doivent faire réfléchir. Qu'est-ce que redoute Lamartine? Qu'un « *étranger*, inconnu du village », vienne, « l'or à la main », s'emparer de Milly. Mais, s'il s'agit du règlement de succession de 1829-30, rappelons-nous que c'est le beau-frère de Lamartine, M. de Montherot, qui se proposait d'acheter le domaine; ainsi Milly ne devait pas sortir de la famille, et ce n'est pas une cession ainsi entendue qui — si douloureuse fût-elle — eût put mériter d'être qualifiée d'*outrage*.

Et vraiment est-il possible d'appliquer à M. de Montherot les mots : « un *étranger*, *inconnu* du village! » Il faisait partie de la famille Lamartine depuis 1821; et bien avant son mariage avec M^lle^ Suzanne, il était connu et apprécié des parents du poète. Que lisons-nous dans le *Manuscrit de ma mère*, à la date du 11 mars 1821, lorsqu'il est question d'un projet de mariage pour la jeune Suzanne? M^me^ de Lamartine nomme M. de Montherot, « un de nos parents », dit-elle; et elle ajoute : « Ce mariage ferait mon bonheur à cause des qualités du mari et du voisinage, etc. » — Devenu veuf, M. de Montherot avait continué de vivre très rapproché de ses beaux-parents; il était en excellents termes avec Lamartine qui, nous le rappelions au début de cette étude, lui dédia le poème de Milly; un peu plus tard, en mai 1828, M. de Montherot alla retrouver M. et M^me^ de Lamartine à Florence et passer quelque temps avec eux; enfin, au mois de janvier 1830, après plusieurs semaines de difficultés et d'ennuis, dont Lamartine parle dans ses lettres, il fit de son mieux pour épargner au poète un trop grand chagrin, et il lui « céda » la possession de Milly. Lamartine pouvait écrire le 21 janvier 1830 : « Mon cœur mourrait de voir ce berceau de notre enfance, ce temple des souvenirs de notre adorable mère, en des *mains étrangères* », sans pourtant voir en M. de Montherot, si obligeant, si conciliant, cet *avide étranger* venant d'un « pied superbe » fouler le sol de Milly, en offrir « un vil prix », acheter enfin la propriété à des conditions avantageuses, de façon à « grossir son or », etc. Il me semble vraiment inutile d'insister sur ce qu'une pareille interprétation a de mal fondé, de hasardeux et — qu'on me permette de dire — d'indélicat.

Mais la succession de M^me^ de Lamartine ne fut pas la seule qui ait donné lieu à des difficultés, à de longs pourparlers et à des ennuis. Lamartine avait déjà perdu auparavant son oncle, l'abbé de Lamartine, propriétaire de Montculot, mort à la fin d'avril 1826, et son autre oncle, François-Louis, « le chef de la famille », seigneur de Montceau, décédé en 1827 à l'âge de près de quatre-vingts ans. C'est à la succession de l'abbé de Lamartine qu'il est fait allusion, selon nous, dans le poème de *Milly* : c'est ce que nous nous proposons d'établir.

*
* *

On sait combien Lamartine était attaché à son oncle l'abbé et combien il aimait la belle résidence de Montculot. Il suffit pour s'en rendre compte, de relire le « Commentaire » de l'Harmonie *La source dans les bois* (*Harmonies*, livre II, n° VI) et le chapitre des *Souvenirs et Portraits* intitulé *Éducation maternelle* (tome I, chap. II). Nous n'emprunterons à ces deux documents que quelques traits essentiels.

L'abbé de Lamartine avait toujours été d'une très grande bonté pour son neveu et ses cinq nièces. « Cet oncle était un second père pour moi », dit Lamartine (*Commentaire* cité); et le poète reconnaissant vante le « caractère facile », le « cœur tendre », l' « esprit libre » et l'« humeur tolérante » de cet oncle excellent qui prenait part « à ses joies d'enfant ou à ses confidences de jeune homme ». Auprès de l'abbé, il trouvait « des conseils tendres et indulgents, des consolations paternelles, des conversations amusantes le soir, après souper, au coin du grand feu... ». M^me^ de Lamartine, elle aussi, parle de la bonté de son beau-frère : « Il comble mes filles de présents », écrit-elle le 25 juillet 1818 ; « après lui il donne cette terre (Montculot) à Alphonse ».

La propriété de Montculot était un vaste et riche domaine situé près d'Urcy, à quelque distance de Dijon, « au milieu d'un groupe ou d'un nœud confus de montagnes noires » (*Souvenirs et Portraits*, chap. cité). Lamartine, dans le Commentaire de *La source...* et dans les *Souvenirs*, se plaît à décrire ce château de Montculot, « d'architecture italienne », qui avait l'air « d'une grande abbaye » ; les jardins entourés « de forêts épaisses et silencieuses », de rochers et de vieux chênes; les « sept grandes sources d'eau de roche » qui les arrosent pour aller ensuite « se perdre dans une gorge étroite, rapide, profonde, d'où elles tombent dans la vallée d'Arcey ». L'une de ces sources était justement la fontaine du

Fayard, que Lamartine a chantée dans les *Harmonies*. Ce domaine de Montculot était donc vraiment seigneurial ; quelques années plus tard, Lamartine, obligé de le vendre, en estimera la valeur à 700 000 francs : ce qui représenterait aujourd'hui environ deux millions et demi.

« Retiré à jamais hors du monde dans cette thébaïde opulente », l'abbé de Lamartine « s'était fait patriarche.... Ses bois, ses champs, ses serviteurs, ses troupeaux, sa figure de sérénité et de paix, sa philosophie orientale et contemplative, tout rappelait en lui un Abraham sans épouse. » (*Souvenirs.*) Avec ses larges revenus et sa domesticité nombreuse, il menait grand train de maison. Les enfants de son frère le chevalier étaient devenus ses enfants d'adoption. Dès leur plus jeune âge, le chevalier et M^me^ de Lamartine les conduisaient à Montculot pour y passer l'été et l'automne « au milieu des bois et des fontaines ». Là M^me^ de Lamartine se promenait librement; elle avait pour retraite favorite la fontaine du Fayard, « un endroit charmant, frais et ombragé, tout près du château » ; elle aimait « à y réfléchir et à y prier » (*Manuscrit de ma mère*, 10 août 1812 et 4 août 1818). C'est là aussi que, par les journées chaudes de l'été, sur des bancs de pierre qu'ombrageaient des frênes, des saules, des peupliers, elle réunissait sa jeune famille pour lui faire des lectures de l'*Odyssée*. Faut-il rappeler que, chaque soir, de même, après le souper, elle lisait aux domestiques pieusement attentifs des passages de la Bible ? « C'est à Montculot, dit Lamartine dans ses *Souvenirs*, que nous avons pris tous le goût passionné et l'habitude de la vie des champs, qui élargit l'âme. »

Plein de ces souvenirs d'enfance, le poète avait gardé un attachement particulier pour Montculot, qu'il préféra même longtemps à l'aride et triste Milly. Montculot était la retraite de choix où, dans les moments d'ennui, de chagrin, de fatigue physique ou morale, il allait se réfugier. Au mois de mai 1819, obligé de fuir Paris et certaine princesse italienne, dont la passion était vraiment trop ravageuse, c'est à la « thébaïde » de Montculot qu'il vint redemander le repos, le calme de la grande nature, les promenades « dans les bois les plus sauvages et les plus pittoresques du monde », le bien-être de la vie végétative et insouciante, le lait d'ânesse, la lecture de Montaigne et de Saint-Evremont (Lettres du 21 et du 27 mai 1819). — A Montculot, il retrouvait la solitude, la nature inspiratrice de hautes méditations, la société d'un oncle bienveillant et cultivé, enfin une belle bibliothèque où il pouvait puiser librement. Lui aussi, comme M^me^ de Lamartine, il allait se

recueillir près de la fontaine du Fayard, cette « fontaine vraiment arcadienne », dont nous avons déjà parlé. C'est à Montculot, « dans les bois qui entourent le château », qu'il écrivit les délicieuses strophes du *Soir* et celles du *Souvenir*[1]. C'est encore à Montculot qu'au mois de décembre 1823, il conçut le plan de son « vaste poème » (voir lettre du 12 décembre), c'est-à-dire de ce poème qu'il porta dans sa tête pendant de longues années et dont il écrivit deux fragments : *Jocelyn*, *la Chute d'un Ange*.

IV

Ces divers renseignements, que nous avons mis, dira-t-on peut-être, une certaine complaisance à réunir, étaient, selon nous, nécessaires pour comprendre les dispositions d'esprit de Lamartine au printemps de 1826. L'abbé de Lamartine mourut le 8 avril, laissant à son neveu « cette belle demeure et ces belles forêts » de Montculot (*Manuscrit de ma mère*). D'après le testament du défunt, Lamartine devait « faire une pension » à son père et « donner à chacune de ses cinq sœurs[2] » un capital (*Ibid.*). Le poète demanda un congé à M. de la Maisonfort pour aller régler cette succession, et vint passer environ trois mois en France (mai, juin, juillet). Trois lettres seulement, dans la correspondance générale, se rapportent à ce séjour : celles du 13 mai, du 7 juin et du 3 juillet; elles vont nous fournir quelques indications intéressantes.

Le 13 mai, il écrit de Mâcon à M. de la Maisonfort : « J'ai vu ici ma famille, j'ai préparé mes affaires, et je vais les terminer *sur les lieux mêmes*, pendant un mois *de séjour à Dijon* » ; (c'est donc bien de la succession Montculot qu'il s'agit). « Je ne vends point ma terre » (cette terre même de Montculot qui lui venait par héritage), « mais seulement un fragment détaché : ce sera moins long ».

La lettre du 7 juin est adressée aussi à M. de la Maisonfort; Lamartine lui écrit de Paris : « Tant que j'ai été occupé à vendre et acheter *dans le fond de la Bourgogne*, je n'ai pas cru devoir vous écrire.... Mes affaires, auxquelles je me donne tout entier, avancent très vite. »

Enfin, le 3 juillet, de retour à Mâcon, Lamartine dit à son ami Virieu : « J'ai terminé parfaitement toutes mes affaires, et je m'en vais les mains nettes. J'ai organisé une bonne administration là-bas. »

1. L'une et l'autre pièce très probablement en mai 1819; voir *Commentaires* de Lamartine. — Cf. Lanson, édition des *Méditations poétiques* (collection des Grands Écrivains, p. 49 et 111).

2. Des cinq sœurs de Lamartine, deux étaient mortes en 1824; c'étaient Mme de Viguet et Mme de Montherot. Mais il y avait leurs maris.

Évidemment ces différents textes ne nous fournissent pas une documentation très précise ; mais il s'en dégage cependant quelques traits de lumière qui ont leur prix. « *Je ne vends point ma terre*, mais seulement un fragment détaché », écrit Lamartine ; cela veut dire que, pour faciliter le règlement de la succession, on avait agité la question de vendre le domaine de Montculot. Mais Lamartine, « contre l'avis de toute la famille », dit M. Doumic [1], voulut le garder. — « J'ai été occupé, écrit-il encore, à *vendre et acheter*, etc. » : ces mots désignent les diverses négociations engagées pour régler toutes choses. C'est ainsi qu'il vendit la petite maison de la rue des Ursulines à Mâcon ; cette maison, où était né Lamartine [2], appartenait à son oncle l'abbé, qui ne l'habitait jamais ; elle était vieille, inconfortable, et Lamartine, dès qu'elle lui vint en héritage, se hâta de s'en débarrasser. De ces différentes indications, il ressort qu'en 1826 la succession de l'abbé de Lamartine donna lieu à des arrangements analogues à ceux que nécessita trois ans plus tard celle de M^me^ de Lamartine.

On sait en effet ce qui se passa en décembre 1829 et en janvier 1830 ; nous en disions quelque chose tout à l'heure. Lamartine commença par acheter « la maison paternelle de Mâcon [3] », où son père désirait vivre seul (Lettre du 6 décembre 1829 et une autre lettre de décembre sans indication de quantième). D'autre part, son beau-frère Montherot achetait Milly, et l'idée de cette cession tortura douloureusement le cœur de Lamartine pendant six semaines. Quel chagrin pour lui d'avoir à aliéner Milly, « ce berceau de notre enfance, ce temple des souvenirs de notre adorable mère », comme il disait [4], et la chère petite maison rustique qu'elle-même « appelait avec tant d'amour sa Jérusalem [5], sa maison de paix ! » Nous avons déjà parlé de l'arrangement qui intervint alors entre les deux beaux-frères, et qui permit au poète de garder la terre de Milly. Mais cette double acquisition entraînait, comme contre-partie, des obligations envers ses sœurs et ses beaux-frères, montant à « près de 30 000 francs viagers » (21 janvier 1830), et force lui fut de vendre Montculot.

C'est évidemment quelque chose d'analogue qui eut lieu en 1826, lorsque Lamartine devint, par héritage, propriétaire du vaste et

1. *Revue des Deux Mondes*, article déjà cité.
2. Le chevalier et M^me^ de Lamartine l'avaient habitée dans les premiers temps de leur mariage ; elle était contiguë à l'hôtel de la rue Bauderon de Senecé. (Voir Lacretelle, *Les Origines et la jeunesse de Lamartine*, pp. 116-117 et 128-9).
3. Acquise par le chevalier en 1805.
4. Lettre du 21 janvier 1830.
5. *Manuscrit de ma mère*, p. 64.

riche domaine de Montculot. Il possédait déjà, ne l'oublions pas, la terre de Saint-Point, que son père lui avait donnée au moment de son mariage, en 1820; il avait dû faire au château de Saint-Point de grandes dépenses d'aménagement; et en son absence, domaine et château étaient fort coûteux à entretenir : comment pourrait-il dès lors faire face aux dépenses d'entretien de Montculot ainsi qu'aux obligations qui lui incombaient, par le fait de cet héritage, à l'égard de ses sœurs et de ses beaux-frères? Nous l'avons vu : il lui fallut vendre une partie de cette belle propriété, « un fragment détaché ».

Il est donc naturel de penser que, lors des pourparlers soulevés en vue de régler cette lourde succession, la question se posa de vendre Milly. Cela nous paraît d'autant plus vraisemblable que cette propriété était quelque peu délaissée, depuis que le chevalier de Lamartine n'en pouvait plus diriger lui-même l'exploitation, et que la famille, réduite à un petit cercle de trois ou quatre personnes, demeurait presque toute l'année à Mâcon. Et d'ailleurs Milly n'avait jamais été une propriété de grand rapport. C'était un domaine d'environ 50 hectares, planté en vignes maigres, et qui — prétend Lamartine dans une phrase assez dédaigneuse des *Mémoires inédits* — « valait un millier d'écus de rente ». C'est évidemment trop peu dire; mais ce qu'on retirait de l'exploitation de Milly était plutôt modeste. « Nos vignes sont tout notre revenu », écrivait M^me^ de Lamartine le 11 juin 1801, « pour nous, nos enfants, nos domestiques et nos pauvres ». De plus, il fallait compter encore avec les accidents : c'est, en septembre 1801, une récolte détruite par la grêle; c'est en 1806 une perte de 21 000 francs; c'est en 1819 une mauvaise récolte, telle que les parents de Lamartine envisagent un moment l'idée de vendre leur maison de Mâcon[1]. Cependant le chevalier, dont sa femme admirait le grand calme et la volonté « d'acier », réussit, à force de travail et d'énergie, à étendre son domaine, à en accroître le rendement et à lui faire rapporter un revenu de 12 000 à 15 000 francs. Lamartine dit quelque part[2] que la vendange de Milly produit 300 ou 400 pièces de vin. Mais en somme tout cela était relativement modeste, et l'on peut admettre qu'en 1826, en dehors des raisons sentimentales, il pouvait n'y avoir pas un grand intérêt d'ordre positif à garder Milly.

Il nous semble donc infiniment probable qu'on ait pu agiter alors

1. C'était l'hôtel qui avait appartenu à M. d'Ozenay, situé rue de l'Église; le chevalier l'avait acheté en mai 1805. — Voir *Manuscrit de ma mère*, p. 138.
2. Lettre du 28 août 1818.

le projet de vendre ce domaine. Ce n'est là qu'une conjecture, assurément; qu'en faut-il penser? La réponse à cette question est peut-être dans les papiers de famille conservés à Saint-Point, dans ces lettres que Lamartine et sa mère adressaient à M^me^ Alphonse de Lamartine, restée à Florence. Du moins cette conjecture n'a, croyons-nous, rien d'invraisemblable; elle est la seule, d'ailleurs, que nous nous soyons permise — qu'on veuille bien le remarquer — au cours de cette étude. Et elle suffit à expliquer qu'à l'idée de vendre la terre de Milly, Lamartine ait éprouvé en 1826 la même répugnance et la même douleur qu'il éprouvera en 1829. Dès lors sont éclairés comme d'un jet de lumière tout nouveau les vers que nous citions tout à l'heure : « Bientôt peut-être.... Bientôt un étranger, inconnu du village.... Un avide étranger, etc. » Ces expressions, qui ne peuvent pas, moralement, désigner l'excellent et dévoué beau-frère qui était M. de Montherot, s'appliquent fort bien à l'*étranger*, à l'*inconnu* quelconque, riche acquéreur éventuel, qui aurait pu venir en intrus, foulant sous ses pieds le sol et les souvenirs sacrés de Milly, sans aucune attache familiale avec la chère demeure, et qui eût osé discuter le prix du domaine et de la maison, en faire une estimation médiocre, en offrir le moins d'argent possible, l'acheter à vil prix, et se frotter ensuite les mains en disant : « J'ai fait une bonne affaire ». Et enfin, l'on comprend qu'en janvier 1827, lorsqu'il écrivait ce passage sur l'éventualité plus ou moins imminente de la vente de Milly, le poète ait vécu de nouveau en imagination les heures d'émotion et d'inquiétude qu'il avait traversées quelques mois auparavant, et que nous en retrouvions dans ses vers l'écho douloureux et profondément émouvant.

*
* *

Reste une particularité qui demande une brève explication. Lamartine, pensant à la vente possible de Milly, redoute l'intrusion de l' « avide étranger » qui viendrait, dit-il, « dépouiller *l'orphelin* ». Quel est cet « orphelin »? Certains commentateurs, qui soutiennent l'hypothèse d'un remaniement du poème en 1830, après la mort de M^me^ de Lamartine, la mère, répondent hardiment : « Cet orphelin, c'est Lamartine lui-même ». Un « orphelin » de quarante ans! dirai-je, n'est-ce pas une conjecture hasardeuse, et qui fait un peu sourire? N'insistons pas. Mais en 1826-27, quel pouvait bien être cet orphelin sur le sort de qui Lamartine voulait attendrir ses lecteurs?

Or il y avait dans le cercle familial de Mâcon un jeune enfant,

très jeune, le petit Charles de Montherot. Cet enfant, quand sa mère était morte au mois d'août 1824 [1], n'était encore qu'un baby au berceau. Nous lisons en effet dans le *Manuscrit de ma mère*, à la date du 14 août 1824 (l'édition porte par erreur 14 juillet), ces lignes écrites après la mort de M^me^ de Montherot : « ... Tout était fini.... On vit partir son mari, incapable de supporter l'excès de sa douleur; je courus embrasser dans son berceau son pauvre petit Charles qui dormait bien paisiblement.... » Cet enfant avait donc environ trois ans ou trois ans et demi en janvier 1827. Il était le fils de M. de Montherot, l'excellent beau-frère à qui Lamartine dédiait et adressait son poème de *Milly*. Rien de plus naturel que le poète ait pensé à ce jeune neveu qu'il venait de revoir à Mâcon au printemps de 1826. Et ses vers signifiaient : « Un avide étranger viendra donc dépouiller notre famille, moi-même et mes sœurs, ma sœur Suzanne, maintenant représentée par son fils Charles, le pauvre petit orphelin. » Cette allusion ne pouvait qu'émouvoir le lecteur de pitié attendrie et rendre le poème plus touchant.

En somme, notre thèse se ramène à ces termes simples : le poème de *Milly* a été entièrement écrit en janvier 1827 et n'a subi aucun remaniement ultérieur. Certains passages dont le sens paraissait obscur et incertain, dont l'interprétation donnait lieu à des conjectures plus ou moins hasardées ou arbitraires, prennent à la lumière des faits de 1826 une signification nette, précise, et qui n'est peut-être pas loin de la vérité. Ces modestes questions d'histoire littéraire ont, comme les plus grandes, leur intérêt et leur portée; car de quoi s'agit-il toujours? De chercher à pénétrer et à mieux connaître la pensée, le génie, la personnalité d'un grand poète; et l'on ne peut tenter d'y arriver qu'en éclairant l'œuvre par une scrupuleuse documentation biographique. Telle est du moins la préoccupation qui nous a guidé dans cette étude.

GUSTAVE ALLAIS.

1. Cf. Lettre de Lamartine à Virieu, en date du 12 août 1824, qui semble bien, d'ailleurs, devoir être datée du 13. — Et, à ce propos, je ne saurais trop faire remarquer qu'il y a des erreurs de date, non seulement dans les lettres de Lamartine, mais aussi dans les fragments qu'il a publiés au *Manuscrit de ma mère*.

UN HUMANISTE AMI DE RONSARD
PIERRE DE PASCHAL, HISTORIOGRAPHE DE FRANCE

(*Fin*[1]).

IV

L'élévation de Paschal à la charge d'historiographe lui valut, parmi les poètes, un renouveau d'admiration. Aucun d'eux ne mettait en doute qu'il ne sortît un jour un chef-d'œuvre historique des doctes veilles de leur ami. Personne ne jalousait la justice rendue à des mérites aussi rares; on y voyait plutôt l'assurance que des faveurs analogues attendaient, sous d'autres formes, les dispensateurs attitrés du laurier poétique. Du Bellay s'inspire de cette espérance dans le discours, d'un ton d'ailleurs si élevé, qu'il adresse à Henri II pour lui recommander d'honorer Ronsard et de le traiter aussi bien que son nouvel historien. Le poète parle très noblement des obligations du roi envers l'histoire; la postérité s'étonne seulement de voir un Du Bellay, même dans ce poème de circonstance, mettre sur le même rang deux noms aussi inégaux :

Sire, parlant ainsi du pouvoir de l'histoire,
Je parle du poète, estant assez notoire
Que tous deux sont esmeuz d'vn semblable désir,
Qui est de profiter et de donner plaisir.
Tous deux par leurs escripts mesme chose prétendent,
Mais par diuers moyens à mesme fin ilz tendent.
Cestuy-là, sans vser d'aucune fiction,
Représente le vray de chascune action,
Comme vn qui, sans oser s'esgayer dauantage,
Rapporte après le vif vn naturel visage :
Cestuy-cy, plus hardy, d'vn art non limité
Sous mille fictions cache la vérité,
Comme vn peinctre qui fait d'vne braue entreprise
La figure d'vn camp ou d'une ville prise,
Vn orage, vne guerre, ou mesme il fait les Dieux
En façon de mortelz se monstrer à noz yeux.
Tel que ce premier là est vostre Ianet, Sire,
Et tel que le second Michelange on peult dire :

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1918, p. 33 et 243.

A l'vn vostre Paschal est semblable en son art,
A l'autre est resemblant votre docte Ronsard.
Je ne veux pas icy par le menu déduire
Plusieurs autres raisons, que ie pourrois induire
Pour monstrer ce qui est de semblable en ces deux,
Et ce qui est aussi de différence entre eux [1]....

Le même rapprochement des œuvres se retrouve sous la plume de Magny, qui unit les deux noms dans une dédicace commune : *A Pierre de Ronsard et Pierre de Paschal, ode*; onze strophes y poursuivent ce singulier parallèle :

Quand ie voy Ronsard et Paschal,
Qui d'un nœud saintement fatal
Se lient par amour ensemble,
Ie beneiz l'estoile des cieux,
Qui d'vn accord si précieux
Deux espritz si rares assemble.
Puys quand ie m'arreste pour veoir
De l'vn et l'autre le sçauoir
Et l'heur qu'ilz ont de la nature,
Admirant leurs espritz aigus,
Ronsard ie compare à Phébus
Et Paschal i'esgalle à Mercure.
Phébus à la table des Dieux,
Auecq son luth mélodieux,
Paist des Dieux les sainctes oreilles :
Et Ronsard à celle des Roys,
Mariant son luth à sa voix,
Paist les Roys de grandes merueilles....
Quand la Mort les hommes a pris,
Mercure en guide les espriz
Là bas aux bordz de la noire vnde :
Mais Paschal fait plus de sa voix,
Car il y va quérir noz Roys
Et les fait reuenir au monde [2].

Quelque orgueilleux qu'il fût, Ronsard n'eut jamais l'idée de s'offusquer de ces comparaisons. Il renchérissait, au contraire, sur ses propres hommages; il créait à ce Paschal, qui n'avait rien produit de sérieux, une gloire factice; il prodiguait le laurier, qui lui coûtait, il est vrai, si peu, au point de s'attirer de vigoureux reproches d'Estienne Pasquier : « Je souhaitterois que ne fissiez si bon

1. Du Bellay, éd. Marty-Laveaux, t. I, p. 216.
2. *Odes*, éd. Courbet, t. I, p. 44-46.

marché de votre plume à hault-louer quelques-uns de ceux que nous sçavons notoirement n'en estre digne; car en ce faisant, vous faictes tort aux gens d'honneur. Je sçay bien que vous me direz qu'êtes contraint par leurs importunitez de ce faire, ores que n'en ayez envie. Je le croy; mais la plume d'un bon Poëte... doit estre seulement vouée à la célébration de ceux qui le méritent[1]. » En dépit de ces avertissements, aucun des recueils que publie alors le poète ne paraît sans être orné du nom de son ami. Celui des *Hymnes* (1555), où l'*Hymne de la Mort* lui est dédié, le nomme dans une des plus nobles listes que Ronsard ait dressée de contemporains glorieux, celle où il n'y a que trois autres noms, ceux de Dorat, de Du Bellay et de Michel de l'Hospital. On la trouve dans l'*Hymne de Charles, cardinal de Lorraine*. Le poète rappelle qu'au commencement du règne de Henri II, « la Muse estoit sans grâce », et que la protection du cardinal vint fort à propos s'étendre sur les meilleurs esprits :

> Mais si tost qu'il te pleut, par un destin fatal,
> Regarder d'un bon œil ce divin l'Hospital,
> Nourriçon d'Apollon, qui si doctement touche
> La lyre, et qui le miel fait couler de sa bouche;
> Et si tost qu'il te pleut prendre dessous ta main
> Du Bellay, que la Muse a nourri dans son sein
> Et qui par ses chansons les Grâces nous r'ameine;
> Et Paschal qui nous fait nostre histoire Romaine,
> A qui tu as commis les honneurs des François;
> Et Dorat qui en Grec surpasse les Gregeois;
> Soudain tu resveillas des François les courages
> A suivre la vertu, et alors nos bocages,
> Reclus par si long temps entre les buissons vers,
> Commencèrent au vent à murmurer leurs vers[2].

Le recueil entier du *Bocage* de 1554 est dédié à Paschal par une ode initiale, supprimée dès la première édition collective des *Œuvres* (1560), et qui n'a été reprise qu'une fois, dans l'édition Marty-Laveaux[3]. Ce morceau commence par des images d'une

1. Lettre à Ronsard datée de 1555 (*Œuvres d'Estienne Pasquier*, t. II, col. 14). Que Paschal soit particulièrement visé, on peut en être assuré par l'animosité que Pasquier témoigne à ce personnage dans une autre lettre au poète (col. 23) et dans la lettre à La Croix-du-Maine, où l'on retrouve les mêmes expressions que dans celle qui est citée ici : « Ses *importunitez* et prières portèrent tel coup qu'estant *haut loué* par Monsieur de Ronsard et quelques autres, le bruit de son nom en vint jusques aux oreilles du Roy Henry... » (col. 238).

2. Ronsard, éd. Marty-Laveaux, t. IV, p. 245.

3. Ronsard, éd. Marty-Laveaux, t. VI, p. 359. L'édition du *Bocage* est achevée le 27 novembre 1554, chez la veuve M. de La Porte (Laumonier, p. 125). La même

magnifique mélancolie, qu'il nous importe peu de savoir inspirées de Callimaque :

Toutes les fleurs espanoüyes.
Dont le chef je me suis orné
Au vent se sont evanoüyes...
Mais la leçon, que par l'oüye
La Muse m'a mise au cerveau,
Ne s'est perdüe évanoüye,
Comme une fleur du renouveau :
Car tous les jours elle foisonne
En fruict qui n'a point son égal.
Tesmoing ce livre que je donne
Pour un présent à mon Paschal.
Quelcun trouvera bien estrange
Et ridera son front, de quoi
J'heûre Paschal d'une louange
Dont heureux se tiendroit un Roi :
Mais moi contant, qui ne mandie
Des Rois ni bienfaictz, ni honneurs,
Aux sçavans mes vers je dédie
Plus volontiers qu'aux grans Seigneurs.
Car leur faveur n'est perdurable
Et leurs bienfaictz sont inconstans :
Mais la science venerable
Dure pour jamais, ou long tems.
Puis j'espère qu'en récompense,
Paschal me fera quelquesfois
Immortel par son éloquence
Qui vault mieux que le bien des Rois [1].

L'espoir qu'annonce cette dernière strophe, Ronsard le précise en réimprimant sa vieille ode de 1550, dont la fin se trouve changée. Ce n'est plus le poète qui promet d'immortaliser l'humaniste; c'est celui-ci qui va se charger d'établir la gloire du poète :

année, en mars, paraissait l'édition du pseudo-Anacréon, donnée par Estienne (Laumonier, p. 121, 160). Cet événement littéraire, qui eut sur toute une période de la vie de Ronsard l'influence que l'on connaît, fut salué par l'odelette fameuse où il boit à Henri Estienne. Paschal est au nombre des convives du festin :

Fay moy vénir d'Aurat icy,
Paschal et mon Pangeas aussy,
Charbonnier et toute la troupe....

Le recueil des *Meslanges*, paru chez Gilles Corrozet, avec la date de 1555, contient une petite ode adressée à Paschal : « Tu me fais mourir de me dire » (Blanchemain, t. V, p. 289). La dédicace a passé ultérieurement à Pasquier. Dans les *Hymnes*, autre recueil de 1555, l'*Hymne de la Mort* est dédié à Paschal.

1. Cf. Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, p. 126.

Quoy! C'est toy qui m'éternise!
Et, si j'ay quelque renom,
Je ne l'ay, Paschal, sinon
Que par ta vois, qui me prise.
Car jamais le temps n'ameine,
Comme aux autres, des oublis
Aux escrits qui sont polis
Par ta langue si romaine[1].

Que s'est-il donc passé et quel surcroît peut attendre la renommée de Ronsard de l'éloquence d'un historiographe? C'est le moment où Paschal vient d'annoncer qu'il fera, dans le récit des faits contemporains, une place à l'histoire des lettres, et qu'on le verra, à l'imitation de Paolo Giovio, y fixer l'éloge des hommes doctes de son temps. Il promet à chacun des poètes qui l'ont célébré lui-même jusqu'à présent par pure amitié, de travailler à son tour pour eux dans la langue de l'histoire qui assure l'immortalité. Ronsard narrera tout au long cette entreprise : *Sic Paschasius, cum ab historia scribenda, ne incepta quidem, manum reuocasset, Illustrium Virorum (quos sua imperitia obscuros reddit) Imagines et Elogia non tam scribere aggressus est, quam de Pauli illius Iouii Elogiis sibi elogiorum centones istos confecere; et ad hanc fraudem non furiose profecto sed ingeniose commentatur, quam si libet paucis detegam*[2].... Pendant plusieurs années cependant, le projet est pris au sérieux. Les poètes comme les humanistes restent donc convaincus, à cette époque, que le latin seul, traité à la façon des grands Italiens, peut répandre une complète renommée dans l'Europe lettrée. Tant de manifestes bruyants et sincères en faveur de la langue nationale n'empêchent pas que ce fait ne domine les esprits, et Ronsard, visant à la gloire universelle, s'est laissé persuader aisément qu'un Paschal peut lui en ouvrir les accès.

C'est alors que notre grand homme se met à composer, pour servir d'aide-mémoire à son futur biographe, une sorte de récit des origines de sa famille et des événements de sa jeunesse. Nous devons à cette circonstance le précieux poème autobiographique qui deviendra plus tard l'*Élégie à Remi Belleau*, tant de fois citée, et dont les historiens de Ronsard se sont parfois servi assez mal, parce qu'ils ont ignoré l'esprit qui en a dirigé la composition primitive. Sous sa forme première, celle du *Bocage* de 1554, elle est adressée à notre humaniste :

1. *Odes*, éd. Laumonier, t. I, p. 162. Le lecteur a trouvé plus haut le texte de 1550.
2. On lira la suite dans le texte de l'invective inédite de Ronsard.

Je veus, mon cher Pascal (*sic*), que tu n'ignores point
D'où, ne qui est celui que les Muses ont ioint
D'un neud si ferme à toi, afin que des années
A nos nepveus futurs les courses empanées
Ne celent que Paschal et Ronsard n'estoient qu'un
Et que tous deus n'avoient qu'un mesme cœur commun [1]....

On a, des sentiments de Ronsard à cette époque et de l'intimité de son commerce avec Paschal, un témoignage indirect, mais singulièrement pittoresque et précis. C'est la dernière page des *Dialogues philosophiques*, où Guy de Bruès, « gentilhomme au païs de Languedoc », à qui il a dédié une pièce du *Bocage* de 1554 [2], le met en scène avec Baïf, Nicot et Aubert. Ronsard tient naturellement la première place parmi les « entreparleurs », et il est certain que les propos qui lui sont prêtés par un aussi respectueux disciple sont conformes à la vraisemblance. Après une suite de causeries au bord d'un ruisseau, à l'ombre d'une saulaie, où Baïf a développé quelques vues hardies sur la nécessité de vivre « suivant la nature » et non « suivant l'opinion et les lois » et a été courtoisement et congrument réfuté par ses compagnons, Ronsard donne le signal de la séparation, pour se diriger lui-même chez son ami Paschal :

Ronsard. Or mes amys, puisqu'il a pleu à Dieu de nous faire la grace d'avoir amené nostre dispute à une si honeste fin, vous ne serez marris, s'il vous plaist, que ie laisse maintenant la compaignie attendu mesmement que i'ay promis à Pierre Paschal, hystoriographe du tres-chrestien et tres-puissant Roy Henry, de l'aller voir et ie serois marri de luy faucer ma promesse, ioint que ce m'est un plaisir incredible de lire l'histoire qu'il a desia faitte, tant pour la gravité des sentences, que aussi pour l'aornement et elegance du langage, qui ne semble en rien differant d'aveq celuy de Ciceron ou de Cesar, sinon de tant qu'il a rencontré un subiect, qui luy apreste tout les moiens de faire la plus belle et memorable histoire que nous ayons encore veüe du Roy ny d'aucun Empereur qui ait iamais esté. — Aubert. Ie te prie, Ronsard, que ie t'y accompaigne, car ie voy bien que Nicot et Baïf ont quelques affaires, et par ce moien ils seront bien ayses qu'on les laisse tous seuls, et ie le seray encore plus d'aller voir Paschal et de lire son histoire avec toy. Et ie croy certainement que, si nous avons tenu en quelque reputation les hystoriens estranges, d'oresnavant ils auront le

1. Le poème est intitulé : *A Pierre de Paschal, du bas païs du Languedoc* (*Bocage* de 1554, fol. 22). Marty-Laveaux (*Notice biographique sur P. de Ronsard*, Paris, 1893, p. ij) a le premier signalé cette forme originelle de l'*Élégie* à Remi Belleau (éd. Blanchemain, t. IV, p. 296).

2. Fol. 54. C'est l'épigramme « Quel train de vie est-il bon que je suive », qui était dédié à Muret dans le *Livret de Folastries*.

nostre à une grande admiration, et luy donneront l'honneur d'avoir amené Cesar et Ciceron en nostre France [1].

Derrière leur chef, les poètes multiplient les flatteries à l'adresse de l'historiographe. Chacun d'eux s'évertue à gagner les bonnes grâces de ce distributeur prochain du « verd laurier ». Baïf le convie en ces termes à célébrer sa Francine :

Pascal, qui notre temps illustres noblement,
Ornant les hommes preux et les faits de nostre âge
D'un si pur et Romain et tant loué langage
Que ton honneur en doit vivre immortellement :
Que ne t'employes tu pour ce rare ornement
De la terre, ains du monde...[2].

Jacques Grévin, alors tout dévoué à Ronsard et à ses amis, ne manque pas de dédier un sonnet à Paschal dans chacun de ses recueils. Celui de la première *Gélodacrye* commence ainsi :

Pascal, si je pouvois emprunter ta science
Ou que je fusse tant favorisé des cieux
Que sçavoir entonner quelque son gracieux
Qui peut heureusement contenter nostre France ;
Je suis tant animé que j'aurois espérance
D'envoyer une histoire aux ans de nos neveux...

Cette histoire eût été, paraît-il, celle de la rébellion de Jupin et de la chute de son père Saturne[3]. Dans la seconde *Gélodacrye*,

1. *Les dialogues contre les nouveaux académiciens, que tout ne consiste point en opinion*, Paris, G. Cavellart, 1557, p. 305. Cet ouvrage peu cité et dont le privilège est du mois d'août 1556, a été dédié au cardinal de Lorraine. L'auteur dit dans sa préface avoir été encouragé à le publier par Jean de Morel, « gentilhomme Ambrunois, que j'ayme et admire grandement tant pour son intégrité que pour sa race (*sic*) et singulière érudition ». Imprimé par l'éditeur de Ronsard, « à l'enseigne de la poule grasse », le livre paraît avoir manqué de succès, puisque les exemplaires invendus ont été remis en vente après la mort de Ronsard, avec un titre réimprimé et la date de 1587. Un passage du début fait dialoguer assez agréablement Ronsard et Baïf, avant l'arrivée des autres interlocuteurs :

« Baif. Il y a tout près de ces saules que tu vois là bas en grand nombre un petit ruisseau à la rive duquel nous nous assoirons sans que le chant nous puisse offenser.... — Ronsard. Allons donc, car aussy bien

I'ay l'esprit tout ennuyé
D'avoir trop estudié
Les Phœnomenes d'Arate

Et ie me réiouïray voyant la verdure et les petits poissons qui sautellent dessus l'eau. — Baif. Puis les propos que nous tiendrons nous feront oublier nos ennuis; mesmement quand nous parlerons de la philosophie, en laquelle tu prends un merveilleux plaisir; et pource en tes Hymnes tu l'as divinement louée, combien que peut estre tu trouveras assez estrange ce que ie t'en diray.... »

2. *Evvres en rime de Ian Antoine de Baïf*, Paris, 1573 (dans l'édition Marty-Laveaux, t. I, p. 184).

3. *L'Olimpe de Iacques Grevin... Ensemble les autres œuvres poetiques dudict auteur*, Paris, R. Estienne, 1560, p. 98.

le sonnet n'est qu'un lieu commun de déclamation contre la femme :

Trop heureux nous fussions sans ceste beste estrange
Qui l'homme accompagna des le commencement...
Et comme le fléau dont on bat le fourment
Indiscrette tousiours dessus l'homme se vange.
Sans elle, mon Paschal, l'homme seroit un Ange ;
L'homme seroit parfaict de corps, d'entendements[1].

Les rimeurs des provinces font écho à ceux de Paris. Charles Fontaine adresse de plates compositions, qu'il ose dénommer odes, « à Pierre Pascal, chroniqueur du Roy » :

Si le Philosophe ancien
Grand Philosophe Samien
Revivoit et venoit en France,
Oyant ta Latine éloquence,
Il te diroit par grand bonheur
De l'Arpinat l'ame et l'honneur,
De l'Arpinat l'honneur et l'ame,
Que le Tybre encores reclame[2].

Le savoisien Marc-Claude de Buttet, à qui l'on se plaît à reconnaître une certaine originalité lyrique, fait allusion aux œuvres de Paschal, aussitôt après avoir parlé de Ronsard et de la *Franciade* dans une ode où il annonce l'immortalité au cardinal Odet de Châtillon :

J'oi, ce me semble, Pascal,
Qui ja tonne en ses Annales
De ton frère l'Admiral
Les grands batailles navales,
Pouvant tous les tiens nommer
Foudres des bandes guerrieres,
En la terre et en la mer[3]....

Il n'est pas jusqu'à Dorat qui ne consente à placer, au moins une fois, le nom de l'historiographe dans son latin. Au cours d'une *Exhortatio ad milites Gallicos,* imprimée chez Wechel en 1558 et qui latinise un éloquent discours de Ronsard aux soldats

1. *Le théâtre de Iacques Grevin*, Paris, V. Sertenas, 1561, p. 305.
2. *Odes, énigmes et épigrammes... par Charles Fontaine Parisien*, Lyon, Jean Citoys, 1557, p. 33.
3. *Le premier livre des vers de M.-C. de Buttet Savoisien*, Paris, 1561 (dans les *Œuvres poétiques* de M.-C. de Buttet, éd. du bibliophile Jacob, Paris, 1880, t. II, p. 29).

de Guise et de Montmorency, l'humaniste proclame que leur renommée sera assurée par l'histoire qui va s'écrire :

Paschalis labor hic, cui Rex mandata perenni
Acta suae gentis tradidit historiae [1]....

Mais c'est à Rome que se préparent des sonnets assurés de mêler à jamais un nom aux fastes de la poésie. Les *Soupirs* de Magny [2], les *Regrets* de Du Bellay, conçus sous la même inspiration et composés parallèlement, font défiler les mêmes personnages français ou romains. Cinq fois, Magny interpelle son Paschal, le fait confident de ses observations de mœurs, du chagrin de sa destinée ou tout simplement des ennuis de sa carrière de secrétaire :

Cependant, mon Paschal, que tu fais ton histoire,
Ton dous style egallant au mieux disant Romain,
Icy, sans liberté, vn espoir inhumain
Me tient pris en ses rets et rit de sa victoire.
De cent papiers divers ie brouille ma mémoire,
Ie veille en trauaillant du soir au l'endemain;
Autre tire le fruict du trauail de ma main,
Qui plus est euidant et moins on le veult croire.
Ce n'est pas tout, Paschal, l'infame pauureté
De tant de longs ennuys redouble l'aspreté,
Et fait tous mes pensers aussi fresles qu'vn verre.
Mais plus doux, si i'en ay, me seront les biens faicts,
Car celuy ne sçait pas que veult dire la paix,
Qui n'a premièrement esprouvé de la guerre.

On se rappelle aussi le sonnet des nouvelles de Paris :

Assié-toi là, Guyon, et me dy des nouvelles,
Nous nous sommes assez embrassés et cheriz ;
Que dit on à la court, que fait on à Paris,
Quels seigneurs y void on et quelles damoiselles ?...
As tu point apporté quelque liure nouueau ?
As tu point veu Ronsard, ou Paschal, ou Belleau ?
Que dit on, que fait on ? dy moy ie te demande... [3]

1. *Ronsardi exhortatio ad milites Gallicos latinis versibus de Gallicis expressa à Ia. Aurato Lemovice*, Paris, Wechel, 1558, 4 ff. non chiffrés. Je ne sais si le nom de Paschal figure dans le texte de Ronsard, paru à cette date.

2. *Les Souspirs d'Olivier de Magny*, Paris, Jean Dallier et V. Sertenas, 1558, sonnet CXLVI. (Dans l'édition E. Courbet, Paris, 1874, p. 102. Cf. p. 32, 66, 81, 91, 103.) Le sonnet CXXIX intéresse l'ami à ses amours :

Après avoir, Paschal, d'une sçavante main
Remply de cent discours ton histoire immortelle,
Ornant nostre grand Roy d'une gloire aussi belle
Que celle d'Alexandre et du ieune Aphricain....

3. Sonnet XXXVIII (éd. Courbet, p. 30).

Dès le seuil des *Regrets*, s'étale le nom de Paschal; il est à la première dédicace, au sonnet sur cette rime « si facile », que le poète défie ses rivaux d'imiter :

Un plus sçauant que moy (Paschal) ira songer
Auecques l'Ascrean dessus la double cyme....

Une des pièces contre le « pedante »[1], le fameux sonnet du conclave (« Il fait bon voir, Paschal, un conclave serré »), un autre sur le Pape et les cardinaux faits « de tout bois », un autre enfin sur Marguerite de France, duchesse de Savoie, portent à cinq, comme dans les *Soupirs*, le nombre des sonnets dédiés. Le dernier parle du travail de l'historien :

Paschal, je ne veulx point Juppiter assommer,
Ny, comme fit Vulcan, luy rompre la cervelle
Pour en tirer dehors une Pallas nouvelle,
Puis qu'on veult de ce nom ma Princesse nommer....
Je ne veulx déguiser ma simple poësie
Sous le masque emprunté d'une fable moisie,
Ny souiller un beau nom de monstres tant hideux :
Mais suivant, comme toy, la véritable histoire,
D'un vers non fabuleux je veulx chanter sa gloire
A nous, à noz enfans, et ceulx qui naistront d'eulx[2].

Ce n'est pas un moindre honneur que d'être au nombre des amis par qui le poète exilé attend d'être fêté à son retour :

Je voy (Dilliers) je voy serener la tempeste...
Ja vers le front du port je commence à ramer,
Et voy ja tant d'amis que ne les puis nommer,
Tendant les bras vers moy, sur le bord faire feste.
Je voy mon grand Ronsard, je le cognois d'ici,
Je voy mon cher Morel, et mon Dorat aussi,
Je voy mon Delahaie, et mon Paschal encore :
Et voy un peu plus loing (si je ne suis deceu)
Mon diuin Mauleon, duquel, sans l'avoir veu,
La grace, le sçauoir et la vertu j'adore[3].

En ces vers, qui sont parmi ses derniers écrits, à Rome, dans

1. Le « pédant » de Du Bellay passe pour être Louis Le Roy (*Regius*), au nom duquel il fait allusion dans le sonnet à Paschal (A. Henri Becker, *Loys Le Roy*, Paris, 1896, p. 21). Du Bellay se réconcilia dès son retour avec l'helléniste, qu'on trouve précisément parmi les adversaires de Paschal dénombrés par Ronsard.

2. *Œuvres françoises de Joachim du Bellay*, éd. Marty-Laveaux, Paris, 1867, t. II, p. 168, 200, 207, 218, 257; *Œuvres poétiques*, éd. Chamard, t. II, Paris, 1910, p. 53, 103, 113, 132, 200).

3. Sonnet CXXIX (éd. Marty-Laveaux, p. 227; éd. Chamard, p. 155).

l'été de 1557, Du Bellay nomme, avec Jean de Morel et Robert de la Haye, et « divinise » l'ancien protonotaire de Durban, dont Paschal lui a souvent parlé et qu'il va connaître enfin, puisqu'on l'a pourvu, depuis son départ, d'un siège au Parlement de Paris. Le poète a dû s'embarquer à Cività-Vecchia, vers la fin d'août, et revoir ses amis Parisiens, à l'automne de 1557. Le privilège des *Regrets*, en faveur de Fédéric Morel, est du 17 janvier suivant, et l'édition porte le millésime de 1558. C'est vers ce moment que Du Bellay compose le parallèle du poète et de l'historien, qu'il adresse à Henri II. On va bientôt le voir directement mêlé à la levée de boucliers assez brusque contre Paschal, à la tête de laquelle se met Ronsard.

V

L'attaque vint du côté des humanistes. Les deux savants le plus étroitement liés avec les poètes, Dorat et Turnèbe, n'avaient jamais pris au sérieux les puérilités cicéroniennes qui en imposaient à leurs amis. Nos philologues français, déjà plus préoccupés de la science de l'antiquité que de la servile imitation d'un style, goûtaient fort médiocrement la mode italienne qu'un Paschal proposait à l'admiration exclusive de ses compatriotes. Ils les mirent en garde, dès le début, contre ces prétentions transalpines. Marc-Antoine Muret eût été peut-être moins sévère ; mais il venait de quitter Paris pour se rendre à Rome, où toute sa carrière devait s'écouler et où il allait acquérir bientôt lui-même le renom du plus parfait cicéronien de son temps. Artiste autant qu'érudit, et extrêmement sensible à la forme, Muret avait pu appuyer un instant la thèse soutenue par Paschal et que le talent de Bunel et de Longueil n'avaient pas suffi à imposer chez nous. Éloigné désormais et occupé d'autres ambitions, il se désintéressait des querelles françaises, sinon des amitiés qu'il laissait dans son pays. D'autres savants se chargèrent de la besogne. Ronsard nomme, avec Ramus et Jacques Peletier, un bon helléniste, traducteur d'Isocrate, de Démosthène, du *Phédon* et du « *Sympose* »[4], ce Louis Le Roy avec qui Du Bellay, brouillé par des racontars venus jusqu'à Rome, venait de se réconcilier à son retour et célébrait comme « nostre Platon françoys » :

Primi omnium Auratus, Bellayus, Ramus, Bellaeus, Peletarius, Regius, Bayfius, nonnullique eiusdem classis et notae summi viri, crassissimam

hominis inscitiam et fucum... nasuti subolfecerunt, et illum eodem plane modo, quo nuper Montibouem non sanae mentis, poetarum dicteriis et salibus deluserunt[1].

Le gascon italianisé n'avait pas seulement déplu par ses vantardises; il excitait aussi, chez quelques-uns, le sentiment de l'envie. Ronsard s'indigne lui-même que la Cour l'ait choisi, au lieu de Dorat ou de Turnèbe, qui semblaient tout désignés pour écrire en latin l'histoire du Roi. Du Verdier observe qu'il recevait, pour cette besogne, des émoluments triples de ceux des professeurs au Collège royal[2]. On ne manquait donc pas de lui tendre des pièges, de l'interroger à l'improviste, de l'embarrasser sur une quantité de points de philosophie, d'histoire et de grammaire, où il ne semblait pas informé. Son ignorance de tout ce qui n'était pas la précieuse « éloquence » de ses modèles éclatait peu à peu à tous les yeux, et l'on commençait à le tourmenter sans répit. Ce jeu cruel se poursuivait même à la Cour, où la suffisance du personnage irritait également beaucoup de gens. Brantôme l'y montre assez vite démasqué, « encore qu'il vomist quelquefois quelques sentences latines, de parade seulement, mais non pas de durée, car il estoit si fin qu'il s'engardoit bien de s'enfoncer dans un grand gué de discours[3] ».

Le signal fut donné par le grand érudit que la Pléiade révérait sous le nom de « M. Tournebu ». Adrien Turnèbe avait assurément entendu parler du jeune Paschal, quand celui-ci étudiait à l'Université de Toulouse et s'y poussait bruyamment dans le monde; le savant professeur n'avait quitté cette ville qu'en 1547, lorsque le cardinal de Châtillon lui avait procuré, au Collège royal, la chaire de grec rendue vacante par la mort de Jacques Toussain[4]. Doit-on croire qu'il eût déjà rencontré le jeune homme et gardé de lui l'opinion qu'il exprima dans la suite[5]? L'étude spéciale qu'il consacrait alors à Cicéron, sur qui il a multiplié les éditions et les commentaires, devait le rendre parti-

1. Il y a dans ce passage une indication assez utile à recueillir sur Bergier de Montembeuf, « poëte bedonnique bouffonique ».

2. Du Verdier, *Bibliothèque*, t. III, p. 309.

3. *Œuvres*, éd. Lalanne, t. III, p. 285.

4. L. Clément, *De Adriani Turnebi regii professoris praefationibus et poematis*. Paris, 1899, p. 9. On va trouver plusieurs renvois à cet excellent travail, M. Chamard est arrivé aux mêmes conclusions que l'auteur, en identifiant Paschal avec le personnage visé par la satire latine qu'a traduite Du Bellay (*J. Du Bellay*, p. 412-418). Mais M. Clément a pu pousser la question plus à fond, et il doit être signalé ici comme un des très rares lecteurs du recueil de 1548.

5. Clément, p. 60. Cette supposition s'attache à un poète désigné sous le nom de *Turquatulus* et attaqué pour ses médisances dans les lettres de Paschal (p. 112, 127, 129).

culièrement sensible à certaines prétentions de Paschal, et peut-être celui-ci commit-il l'imprudence de se mêler aux détracteurs dont Turnèbe eut à se défendre[1]. En tout cas, le savant ne prit aucune part au concert de louanges qui s'éleva dans la capitale, et auquel Dorat consentit un instant à unir sa voix, lorsqu'on attendit de l'historiographe royal une sorte d'éloge officiel des hommes illustres. Ce chef-d'œuvre ne s'achevant point, et le travail de l'annaliste ne paraissant pas avancer davantage, Turnèbe « despité de voir la France ainsi befflée », comme dit Pasquier, décida de faire connaître sous son vrai jour un homme qui exploitait, selon lui, la crédulité de la Cour et celle de ses confrères.

La satire en vers qu'il fit imprimer sans la signer eut quelques succès parmi les lettrés. Elle avait pour titre : *De noua captandae utilitatis e litteris ratione epistola ad Leoquernum*[2]. Ce *Leoquernus*, que les titres de ses livres appellent *Leodegarius a Quercu*, était Léger du Chesne, ancien professeur de Toulouse comme Turnèbe et l'un de ses meilleurs amis[3]. Presque aussitôt, une pièce imprimée sur huit pages paraissait « à Poitiers », jetant dans un public plus étendu une traduction de bonne facture; les initiés pouvaient y reconnaître l'élégante typographie de l'éditeur des *Regrets* et le pseudonyme de fantaisie qui s'étalait sur le titre ne trompait pas tout le monde. C'était *La nouvelle manière de faire son profit des lettres, traduitte de Latin en François par I. Quintil du Tronssay en Poictou. Ensemble le Poëte courtisan*[4]. Les deux plaquettes, la latine et la française, sont datées de 1559; la seconde est de Joachim du Bellay.

Les deux auteurs prétendent s'en prendre à un travers général; mais le portrait individuel ne tarde pas à se glisser dans leur satire. Il s'est introduit depuis peu, disent-ils, parmi les gens qui font profession de lettres, l'habitude de suivre Mercure plus qu'Apollon; il ne suffit pas d'être savant, pour réussir; il y a des artifices qu'il faut employer, si l'on veut acquérir gloire et fortune.

1. Il le fit par une publication, dédiée à Lancelot de Carle, et qui me paraît viser des contradicteurs beaucoup plus savants que Paschal : *Adv. Turnebi Apologia adversus quorundam calumnias, ad librum primum Ciceronis de Legibus*, Paris, impr. Turnèbe, 1554.

2. *Parisiis, apud viduam P. Attaignant... 1559.*

3. Léger du Chesne a publié en 1565, chez Morel, le *Tumulus* de Turnèbe, où reparurent d'anciens vers de Du Bellay. Il a professé l'éloquence au Collège royal de 1568 à 1586, et sa fille épousa en 1581 Fédéric Morel le jeune.

4. L'attentif bibliographe, qui a donné les « annales » de Morel, n'a pas compris ce petit pamphlet dans la liste des publications de l'ami de Du Bellay (Joseph Dumoulin, *Vie et œuvres de Fédéric Morel, imprimeur à Paris depuis 1557 jusqu'à 1583*, Paris, 1901). Cf. Clément, p. 57, n. 2.

Le premier est de tirer parti d'un voyage en Italie, qui permet de mépriser son propre pays :

Hinc pretiosa venit merx, quae nos ducit hiantes
Defixosque tenet; si quis mendacia plaustris
Quattuor inde refert simulatis oblita fucis,
Si Romam sonat et Pataui si perstrepit urbem,
Undiuagos et si Venetos, atque Appula rura,
Si prae se Gallas contemnit et improbus artes,
Despuit inque sinum Gallae sermone Mineruae,
Nauseat offensusque, cibo ceu pastus amaro [1].

La traduction très libre de Du Bellay, qu'on va lire ici de préférence, transpose à merveille ce vif début, si bien d'accord avec les rancunes de son séjour romain :

... Tu dois veoir l'Italie et les Alpes passer :
Car c'est de là que vient la fine marchandise,
Qu'en bëant on admire, et que si hault on prise,
Si le rusé marchand est menteur asseuré,
Et s'il sçait pallier d'vn fard bien coloré
Mille bourdes qu'il a en France rapportées,
Assez pour en charger quatre grandes chartées :
S'il sçait, parlant de Rome, vn chacun estonner,
Si du nom de Pauie il fait tout resonner,
Si des Venitiens, que la mer environne,
Si des champs de la Pouille il discourt et raisonne,
Si vanteur il sçait bien son art authoriser,
Loüer les estrangers, les François mépriser,
Si des lettres l'honneur à luy seul il réserve,
Et desdaigne en crachant la Françoise Minerve.

Il est inutile de se morfondre « à l'estude » comme on le fait en France; avoir vu l'Italie suffit à conférer le renom de « grand clerc » et de « singe-sçavant ». Il sera bon de rapporter aussi les manières de la mode au delà des Alpes :

Mais tu retourneras Italien aussi
De gestes et d'habits, de port et de langage :
Bref d'un Italien tu auras le pelaige,

1. Quelques variantes sont à relever dans l'édition intitulée : *Adr. Turnebi... poemata*, Paris, 1580, p. 36 et suiv. Je cite le recueil où Léger du Chesne a réussi parmi beaucoup de poètes latins (dont L'Hôpital, Dorat, Du Bellay), un choix de l'œuvre de son ami (*Farrago poematum ex optimis quibusque et antiquioribus, et aetatis nostrae poetis selecta....* Paris, 1560, p. 133 et suiv.). Dès l'année qui suit la publication anonyme, Turnèbe accepte la paternité de la satire, que les derniers vers attribuent à un rustre : *Grunius Gatianus*, dont le nom signifierait peut-être « pourceau du Gâtinais ».

Afin qu'entre les tiens admirable tu sois.
Ce sont les vrays appas pour prendre noz françois[1]....
Il sera bon aussi de te faire aduoüer,
De quelque Cardinal, ou te faire loüer
Par quelque homme sçavant, afin que tes louënges
Volent par ce moyen par les bouches estranges :
Mais il fault que le livre ou ton nom sera mis
Tu donnes ça et là à tes doctes amys....

Tous ces traits tombent sans exception sur Paschal, y compris l'allusion au cardinal d'Armagnac[2]. On le montre plus loin flattant habilement les gens de cour, et même les « gentils reciteurs », qui rendent l'opinion favorable à leurs amis, « au bout d'une table, au disner des seigneurs » :

Sur tout je te conseille apprendre la science
De te faire congnoistre aux Dames de la Court,
Qui ont bruit de sçavoir : c'est le chemin plus court,
Car si tu es un coup aux Dames agréable,
Tu seras tout soubdain aux plus grands admirable.
Par art il te convient à ce point parvenir,
Par art semblablement t'y fault entretenir :
Il te fault quelques fois, soit en vers, soit en prose,
Escrire finement quelque petite chose
Qui sente son Virgile, et Cicéron aussi.
Car si tu as des mots tant seulement soucy,
Tu seras bien grossier et lourdault, ce me semble,
Si par art tu ne peus en accoupler ensemble
Quelque peu : car icy par un petit chef d'œuvre
Assez d'un courtisan le sçavoir se descœuvre
Je ne veulx toutefois qu'on le face imprimer,
Car ce qui est commun se fait desestimer,
Et la perfection de l'art est de ne faire,
Ains monstrer dedaigner ce que faict le vulgaire....

Si l'on sait à propos blâmer ou dédaigner ce que publient les autres, on passe plus aisément pour un savant homme aux yeux des courtisans et des gens importants. On peut se risquer à

1. On ne peut s'empêcher de rapprocher ce détail de ce que disait de lui-même Paschal en Italie, écrivant à Durban : *Quod scribis te subuereri ne non me ad Italorum mores fingere et accommodare possim; ego vero eo sum iam vultu, oratione, omni reliquo corporis metu, ut me non Gallum agnosceres, sed totum Italum iudicares. Neque quemadmodum solebam, ingenuo liberoque fastidio ineptias hominum respuo, sed omnia laudo, omnia approbo....* (Recueil de 1548, p. 107.)

2. Plus loin, un seul portrait, distinct du sien, paraît viser un autre personnage, peut-être un président à la Cour des Aides de Montpellier, Jacques de Montagne. (Clément, p. 63.)

imprimer soi-même quelques feuillets, mais sans y mettre son nom, pour les désavouer s'ils ne réussissent point :

Le plus seur toutefois seroit en tout se taire :
Et c'est un beau mestier, et fort facile à faire,
Le faisant dextrement. Fay courir qu'entrepris
Tu as quelque poëme et œuvre de hault pris,
Tout soudain tu seras montré parmy la ville,
Et seras estimé de la tourbe civile.

Voici maintenant la piperie de Paschal dévoilée aussi clairement que si son nom se trouvait écrit. Bien que Turnèbe et Du Bellay semblent s'attaquer à plusieurs personnages, toute la fin de leur satire ne vise que lui :

Quelque autre dit avoir entrepris vn ouvrage
Des plus illustres noms qu'on lise de nostre age,
Et à douze ou quinze ans nous deçoit par cet art :
Mais il accomplira sa promesse plus tard
Que l'an de iugement. Toutefois par sa ruse
Des plus ambitieux l'espérance il abuse,
Car ceulx là qui sont plus de la gloire envieux
Le flattent à l'enuy, et tachent curieux
De gaigner quelque place en ce tant docte livre,
Qui peut à tout iamais leur beau nom faire vivre [1].
Ce trompeur par son art tresriche s'est rendu
Et son silence aux Roys cherement a vendu,
Noyant en l'eau d'oubly les beaux noms, dont la gloire
Seroit, sans ses escripts, d'éternelle mémoire.
Car les Parthes menteurs, faulx, il surmontera,
Et nul (comme il promet) n'immortalisera :
Mais il peindra le nez à tous : et pour sa peine
De les auoir trompez d'vne espérance vaine,
Dessus vn cheval blanc ses monstres il fera
Par la ville, et du Roy aux gages il sera.
C'est un gentil apas pour les oyseaux attraire
Ce que d'un autre [2] dit le commun populaire,
Qui par les cabarets tout expres delaissoit
Quatre lignes d'vn liure, et outre ne passoit,
Auec un titre au front, qui se donnoit la gloire
D'estre le livre quart de la Françoise histoire.
Qui doncques, ie te pry, nyra que cestuy ci
Ne soit des plus heureux sans se donner soucy

1. L'aveu des flatteries intéressées, beaucoup plus court dans Turnèbe, est à retenir sous la plume de Du Bellay. Voir aussi le pamphlet de Ronsard.
2. Il s'agit toujours de Paschal, mais c'est ici que commence le passage rajouté.

Qui quatre livres peult de quatre lignes faire,
Qui du doy pour cela est montré du vulgaire,
Qui pour cela de France est dit l'Historien
Et auquel pour cela on fait beaucoup de bien [1]?

L'épisode des feuillets de l'historiographe du Roi oubliés au cabaret fait un assez joli trait, qui sera repris par d'autres. Ce dernier morceau ne figure pas au texte primitif, et le prétendu « Quintil du Tronssay » en a joint les vers latins à son opuscule. Ils pourraient être de Du Bellay lui-même, car ils ont le ton aisé de ses *Poemata;* mais il est plus naturel de croire que Turnèbe, non moins bon poète que lui en langue latine, les ayant ajoutés après coup à la satire, les a communiqués à son complice pour achever le portrait de leur commune victime.

Comme Du Bellay est mort le 1er janvier de l'an 1560, il est possible que Paschal n'ait pas appris tout de suite lequel de ses anciens amis assurait avec tant de malice la diffusion de ce latin méchant, si loin d'être de méchant latin. Soit qu'il l'ait ignoré, soit qu'il ait jugé plus avantageux pour lui de se parer jusqu'à la fin d'une aussi belle amitié, il a tenu à collaborer d'une façon éclatante au recueil, réuni par Charles Utenhoye, des *Épitaphes sur le trespas de Joachim du Bellay, Angevin, Poète Latin et François.* Il y a apporté une inscription à la fois éloquente et précise, qui est certainement de tous ses ouvrages le plus digne d'être connu [2]. Cette épitaphe donne, avec une brièveté toute romaine, des détails sur la carrière du poète et la douloureuse infirmité de ses derniers jours; elle se termine par l'attestation plus pompeuse que véridique d'une liaison qui n'aurait été jamais altérée.

A la satire de Turnèbe et de Du Bellay venait s'adjoindre la pamphlet non moins vigoureux et plus direct, dont Ronsard, enfin désabusé, accablait Paschal dans sa propre langue d'humaniste. Par une ironie piquante, il adoptait cette forme d'éloge à la Paul Jove où celui-ci se prétendait passé maître [3]. Il le menaçait même de faire imprimer ces pages cruelles qui couraient manuscrites (*hoc tuum Elogium verissimum publicis typis excudendum curabo*).

1. Ed. Marty-Larveaux, t. I, p. 469.

2. Les biographes de Du Bellay, et particulièrement M. Henri Chamard, ont tiré parti des détails de cette inscription. Mais on ne la trouve reproduite, sous sa forme originale, qu'au tome II de l'*Appendice* à *la Pléiade françoise* de Marty-Laveaux. Les *Allusiones* parues dans le recueil posthume : *Ioachimi Bellaii Andini poetae clarissimi Xenia*, Paris, 1569, contiennent (fol. 11, v°) deux distiques à l'honneur de l'historiographe.

3. Ronsard ne fait pas allusion aux publications de ses deux amis; il a dû travailler en même temps qu'eux.

Paschal ne pouvait rester sous le coup d'une double agression, que les cercles lettrés de la Cour ne devaient pas ignorer. Elle allait porter une sérieuse atteinte au prestige qu'il y conservait encore. Le moment était d'autant plus fâcheux pour lui, que le roi qui l'avait pris en gré et, auprès de qui sa situation restait assurée, disparaissait brusquement de la scène du monde. Henri II était blessé mortellement par Montgomery, au tournoi du 29 juin 1559. Cette mort fournit, du moins, à l'historiographe l'occasion de se montrer à son avantage et de répondre indirectement à ses détracteurs.

On le voit publier, peu de temps après l'événement tragique et sous le patronage même de Catherine de Médicis, un panégyrique du roi défunt, qu'il présente comme le résumé d'une grande œuvre historique consacrée au règne qui vient de finir. L'opuscule est imprimé chez Michel Vascosan, en un magnifique in-folio intitulé : *Henrici II Gallorum regis Elogium, cum eius verissime expressa effigie, Petro Paschalio autore. Eiusdem Henrici tumulus autore eodem*[1]. L'ensemble du recueil, qui forme seize feuillets seulement, a exigé toutes les ressources de l'art typographique du temps, et il semble que l'auteur ait cherché ici, comme dans son petit recueil littéraire, un moyen de se recommander au moins aux bibliophiles. On y trouve un beau portrait du Roi au burin et une image de son tombeau gravée sur bois, qui sont des ouvrages de Jean Cousin[2], puis six feuillets d'inscriptions funéraires entourées d'encadrements et tirées en lettres capitales (SISTE VIATOR... — NE MIRERE VIATOR QVISQUIS ES...). Ce sont les formules chères à la Renaissance italienne, qui les empruntait depuis longtemps aux marbres antiques. Celles-ci sont élégamment tournées, mais ne valent point la noble épitaphe que Joachim du Bellay, autre italianisant, venait de composer en l'honneur des soldats français tués pour la patrie au siège de Saint-Quentin[3].

La dédicace au cardinal de Lorraine n'est pas seulement l'hommage de reconnaissance à un protecteur, c'est un appel indirect à son témoignage contre d'envieux calomniateurs. Paschal mentionne les livres de l'histoire de Henri II qu'il a écrits, que des gens doctes ont lus et approuvés, pour lesquels

1. *Lutetiae Parisiorum, apud Michaelem Vascosanum M. D. L. X. Ex privilegio Regis.* 16 ff. in-folio. Chacune des trois traductions qui suivent a une pagination distincte, de 16, 16 et 13 pages. L'un des trois exemplaires de la Bibliothèque Nationale est celui que Catherine de Médicis avait à Fontainebleau. (Vascosan a publié, sous la même date, une édition in-8 comprenant aussi les traductions.)

2. G. Duplessis, *Le Peintre-Graveur*, t. IX, Paris, 1865, p. 5.

3. Ce curieux morceau accompagne une élégie patriotique sur le même sujet (*Pomata*, fol. 53 v°).

il a eu la précieuse collaboration du cardinal en personne. Il ne manque pas de faire allusion à ces *Éloges* d'hommes illustres, qu'il a entrepris, et qui sont précisément l'ouvrage que Ronsard prétend tout à fait fictif[1]. L'occasion d'en attester l'existence devant le public ne peut être plus solennelle, et l'habile écrivain ne la laisse point échapper. De ce point de vue, le document devient assez intéressant :

CAROLO LOTHARINGIO S. R. E. CARDINALI ILLUSTRISS.
PETRUS PASCHASIUS S. D.

Quoniam tu penè unus scribendae Henrici Regis historiae non solum auctor, sed adiutor etiam fuisti, et virorum quoque quorundam illustrium elogiorum conficiendorum *suasor, Princeps illustrissime; idcirco quicquid iam a me est profectum proficisceturque in posterum, non magis meum esse duco quam tuum. Neque enim illi historiarum libri,* quos confecimus, *quosque nonnulli doctissimi viri tantopere probarunt, sunt toti nostri; tui sunt maiore ex parte et ex* doctissimis tuis commentariis decerpti. *Hoc autem regium elogium, quod nondum perfectum, semel atque iterum Henrico Regi perlegisti, sic, vel ipso nutu (aderam enim ipse praesens) emendasti, ut illud non indignum quod in manus hominum perueniat iam tandem iudicem. Quare illo nobis erepto Rege confectoque hoc eius elogio, visum mihi et tibi libitum est ut id in apertum nunc demum proferremus, et tanti Regis tam illustres laudes ab obliuione hominum, quantum in nobis esset, atque a silentio vindicaremus. Quod facio illudque interea dum nostri temporis* integram historiam, maximarum sane vigiliarum opus, contexo, *in tuo clarissimo nomine apparere cupio. Huic ego elogio eius sanctissimi Regis demortui formam èt imaginem, ut non solum iis qui eum nunquam viderunt, sed iis etiam qui multis post seculis futuri sunt, ipsa quasi de facie sit cognitus, optimis ab artificibus expressam, praeponendam typoque aeneo, quod tibi posteritatique gratum futurum spero, imprimendam curani. Munus igitur hoc, sapientissime Princeps, magnificum illud quidem (de uno enim magnificentissimo Rege, tuique, dum vixit, amantissimo, est totum) a tantulo tuo Paschalio oblatum, aequo animo accipe; et homini* et tui et caeterorum illustrium virorum nominis memoriam aeternis monumentis consacrare exoptanti, *perpetuò faue. Vale, Lutetiae Parisiorum, Calend. Sextil. M. D. LIX.*

Le volume est grossi par des traductions qui font quelque honneur à l'original. La française, écrite par exprès commandement de la Reine mère, est de Lancelot de Carle, évêque de Riez, l'italienne d'Antoine Carraciolo, évêque de Troyes, et l'espagnole

1. Je ferai connaître ailleurs le texte, encore inédit, de son éloge de Mellin de Saint-Gelais.

de Garci Sylves de Tolède. Brantôme, chaud admirateur du roi Henri II, ne s'est point laissé prendre à ce luxe de présentation et qualifie l'ouvrage de « chétif éloge » d'un si grand maître. On y accordera quelque prix à certains détails, trop rares, qui sortent de la banalité du genre. En voici qui se rapportent aux arts; en les prenant dans la traduction française, on aura un exemple du style de ce Lancelot de Carle, qu'a loué Ronsard et qui mériterait sans doute d'être mieux connu :

Tout ainsi qu'il aimoit [Henri II] la cognoissance de toutes choses honnestes, aussi se delectoit il singulierement de l'Architecture. Il feit bastir en plusieurs endroits, au temps mesme de son regne que la fortune sembloit luy estre plus ennemie. Et fut le premier de tous ses predecesseurs qui feit ouvrir dans les mons Pyrenees des quarrieres, que le long temps avoit couvertes, et plusieurs autres nouvelles, dont il feit tirer et amener par eau dedans Paris infinies sortes de tres beaus marbres. Il feit parachever avec tres grande magnificence celle partie du chasteau du Louvre qui regarde vers l'Orient, laquelle avoit esté commencee par le Roy François son pere. Il faisoit faveur aux gens de lettres, tant de son naturel que incité par l'exemple du feu Roy François son pere; et faisoit principalement cas des beaus esprits, qui peuvent rendre immortels les faits des grands et illustres personnages. Il entendoit la langue latine....

Catherine de Médecis vit, dans le travail de l'historiographe à la mémoire du roi défunt, un hommage solennel digne d'être conservé à la postérité. On a l'exemplaire, magnifiquement relié à ses armes et devises, qu'elle fit placer dans la bibliothèque de Fontainebleau et que décore un frontispice peint où les armes reparaissent. Elle voulut qu'il en fût déposé un, par les soins du Parlement de Paris, dans le Trésor des Chartes ou parmi les registres de cette Cour. Voici la requête de l'auteur à ce sujet : « A Nos seigneurs du Parlement suplie humblement Pierre de Paschal, docteur ès droit, conseiller et historiographe du Roy. Comme le dit suppliant a, par le commandement de la Reine mère du Roy et pour le devoir de la charge en laquelle il est appelé d'écrire l'histoire de France, dressé et rédigé en bref l'éloge de la vie et gestes du feu Roy, Henry 2e de ce nom, et reçeu commandement exprès de la dite dame d'icelluy présenter à la dite Cour pour y estre mis et gardé à perpétuelle mémoire. Ce considéré, il vous plaise, tant pour la décharge du commandement que le dit supliant a reçeu de la dite dame Reine que pour la louable et recommandable mémoire du dit sieur feu Roy, ordonner le dit éloge estre reçeu et mis entre les registres

du temps et règne du dit feu Roy, ou au Trésor des Chartes, et de la réception du dit éloge décerner et expédier au dit supliant ordonnance de la dite Cour, et vous ferez bien. Ainsy signé Paschal[1]. » Satisfaction fut donnée à cette requête et, sur l'avis du procureur général, le Parlement ordonna que le livre serait « mis au greffe de ladite Cour pour y être gardé sous clef », honneur qui pouvait consoler Paschal des méchancetés des « gens de lettres[2] ».

VI

La brouille avec Ronsard n'avait pu être dissimulée. Le poète l'affichait avec une rage orgueilleuse, ne pardonnant point à Paschal l'attitude ridicule que tant de dédicaces flatteuses lui faisaient prendre devant le public. Le terrible *Elogium* qu'il écrit contre l'ancien ami faisait quelque bruit parmi les rimeurs et dans le petit monde de savants ou de simples lettrés, qui gravitait autour d'eux. L'auteur fut pourtant bien inspiré de ne pas le livrer aux presses; les gens eussent trop facilement souligné la contradiction éclatante de ses jugements divers sur la science et l'éloquence du « divin Paschal ». Mais les belles dédicaces disparurent, le nom s'effaça de l'édition collective de 1560, et la plupart des amis du poète cessèrent de faire bon visage à l'historiographe. Ce fut le cas, bien entendu, de Jean de Morel; mais le fidèle ami de Du Bellay n'alla pas jusqu'à accepter le transfert d'une dédicace, celle de l'*Hymne de la Mort*, que Ronsard retirait à Paschal pour la lui offrir; il refusa, « ne voulant estre honoré des dépouilles d'autruy », et sa fille, la brillante Camille, ne voulut pas davantage accepter cette dédicace disponible[3].

Ayant mis sa colère en latin, Ronsard fut moins pressé de décocher à Paschal une invective poétique; il n'aurait pu, d'ailleurs, le nommer sans étonner fâcheusement un grand nombre de lecteurs. Les initiés reconnurent la querelle au passage, en lisant le morceau de l'élégie « au sieur L'Huillier », où le poète se plaint de ne recevoir de ses beaux labeurs nulle récompense, alors que les rois, les princes et particulièrement le cardinal de Lorraine, « appuy des Muses », accordent tant de libéralités à des protégés indignes :

1. Registre du Conseil du Parlement de Paris cité par Bonnefon, *l. c.*, p. 35.
2. On vient de lire cette expression dans le morceau de Lancelot de Carle. Elle est tout à fait courante à la fin du siècle, par exemple chez Brantôme.
3. Voir sa plaisante réponse au poète dans le livre d'Henri Longnon, *Pierre de Ronsard*, p. 281-282. Cf. éd. Marty-Laveaux, t. IV, p. 419.

Il me fasche de veoir, ores que je suis vieux,
Un lourd prothenotaire, un muguet envieux,
Un plaisant courtiseur, *un ravaudeur d'histoire,*
Un qui pour se vanter nous veult forcer de croyre
Que c'est un Ciceron, advancés devant moy,
Qui peux de tous costez sonner l'honneur d'un Roy.
Il faudroit qu'on gardast les vacans bénéfices
A ceux qui font aux roys et aux princes services,
Et non pas les donner aux hommes incogneus
Qui comme potirons à la Cour sont venus,
Vieux corbeaux affamez qui faucement héritent
Des biens et des honneurs que les autres méritent[1].

Mais le ressentiment des poètes ne dure le plus souvent que le temps d'en trouver une expression satisfaisante. Après avoir fortement manifesté le sien, Ronsard cessa d'y attacher de l'importance[2]. Au reste, Paschal n'avait riposté qu'indirectement, et ses amis de la Cour durent travailler à une réconciliation. En 1567, le nom de l'humaniste reparaît dans un sonnet nouveau des *Amours* (« Je meurs, Paschal, quand je la voy si belle... »)[3]. Déjà, dès 1564, Ronsard accordait son absolution de la façon la plus solennelle, au cours de sa *Remonstrance au peuple de France* pour la défense et le maintien de la foi catholique dans le royaume[4]. Répondant aux attaques des huguenots, qui accusaient la vieille religion de ne plus convenir aux savants et aux hommes de jugement, Ronsard évoquait contre eux, en un passage éloquent, de grandes et doctes figures, « Amyot et Danès, lumières de notre âge »; beaucoup plus loin, et sans risquer de parallèle, il faisait apparaître un troisième personnage :

1. Ed. Blanchemain, t. III, p. 401. Le morceau vient de l'édition de 1560. La mention du cardinal de Lorraine y fait suite; Ronsard montre le débonnaire prélat en proie à

... ces ventreuses harpyes
Qui n'ont jamais des biens les mains croches remplies.

2. On en trouve un dernier souvenir dans le beau sonnet sur l'histoire mis en tête de la traduction de Guichardin (Paris, 1577). Éd. Marty-Laveaux, t. VI, p. 384.

3. Cf. *Les Amours de P. de Ronsard*, éd. H. Vaganay, p. 151. Le commentaire très court est de Belleau.

4. La *Remonstrance* a été imprimée pour la première fois à Paris, chez G. Buon, en 1564, in-4 de 16 ff. Les éditions suivantes maintiennent seulement les vers qui suivent ce passage, et qui nomment aussi Paschal (éd. Marty-Laveaux, t. VI, p. 381 et 478) :

Je sçay qu'ils sont cruels et tyrans inhumains;
N'agueres le bon Dieu me sauva de leurs mains;
Après m'avoir tiré cinq coups de harquebuse,
Encor il n'a voulu perdre ma pauvre Muse.
Ie vis encor, Paschal, et ce bien je reçoy
Par un miracle grand que Dieu fist dessus moy.

Toy, Paschal, qui as fait un œuvre si divin,
Ne le veux-tu pas mettre en évidence, afin
Que le peuple le voye et l'appreigne et le lise
A l'honneur de ton Prince et de toute l'Eglise?
Eh bien! Tu me diras : « Aussi tost qu'ils verront
Nos escrits imprimés, soudain ils nous tueront;
Car ils ont de fureur l'âme plus animée
Que freslons en un chesne estouffez de fumée ».
Quant à mourir, Paschal, j'y suis tout résolu,
Et mourray par leurs mains, si le ciel l'a voulu.
Si ne veux-je pourtant me retenir d'escrire,
D'aymer la vérité, la prescher et la dire[1].

En mêlant ainsi le nom de l'ancien ami à un discours de portée générale, où il figurait avec d'autres noms, le poète faisait sans s'humilier amende honorable; il rendait justice, en même temps, à une œuvre historique, qui s'édifiait peu à peu et cessait d'être la grande mystification qu'on avait cru. Avec leurs insuffisances, leurs défauts et leurs artifices, les *Res ab Henrico rege gestae* prenaient figure, et l'on pouvait croire maintenant qu'elles seraient un jour publiées. Mais les attaques des écrivains déçus, avec celles de Turnèbe, pesaient toujours sur la réputation de Paschal, et Florent Chrestien, converti au protestantisme et donnant par ses vifs pamphlets des gages à son parti, reprenait ces accusations les unes après les autres pour accabler l'auteur de la *Remonstrance* et ruiner ses autorités. Elles reparaissent dans la *Seconde reponse de F. de la Baronie à Messire Pierre de Ronsard, prêstre-gentilhomme Vandomois, evesque futur*. Le pamphlétaire écarte en quelques mots de mépris le « lecteur » Danès et le « traducteur » Amyot; il est plus documenté sur l'historiographe, et cela par Ronsard lui-même :

Quant à ton cher Paschal, tout le monde confesse
Qu'il est docte et sçavant, l'Italie et la Grece
Le cognoissent fort bien, car par tout l'univers
On ne lit que le nom de Paschal en tes vers.
Puis l'attente qu'on a de sa Françoise histoire
Fera graver son nom au dos de la memoire,
Histoire qui iamais peut estre ne mourra,
Car peut estre qu'aussi iamais ne vivera...
C'est luy qui a premier d'une façon nouvelle
Fait croire qu'il estoit historien fidele
Sans rien mettre en escrit; c'est luy qui finement
Entretenoit un Roy de mines seulement...

1. Ed. Blanchemain, t. VII, p. 70. Le morceau disparaît des réimpressions après la mort de Paschal.

Il est vray qu'autresfois pour cacher ceste ruze
Il en a bien tracé quatre lignes d'excuse,
Car ce pendant tousjours ses gages il tiroit,
Et pour estre admiré de ceux qu'il désiroit
(S'il est vray ce que dit l'Epistre à Leoquerne)
Il les laissoit tomber mesmes dans la taverne,
Là où quelqu'un venant amassoit ce papier
Que l'aucteur tout expres vouloit bien oublier[1]....

Ce qui était plus grave pour Paschal, c'est que la Cour commençait à se dégoûter de lui. Après la mort de Henri II, privé de l'appui du souverain qui l'avait attaché à sa personne, son crédit ne tarda pas à décroître, et l'écho des brocards littéraires qu'il s'était attirés parvint à des oreilles qui n'y furent poin insensibles. C'est au Louvre et chez son ancien protecteur, le cardinal de Lorraine, qu'ont été recueillis les éléments d'un portrait tracé d'un assez bon pinceau. Brantôme, faisant l'éloge de Henri II dans *Les vies des grands capitaines*, regrette l'insuffisance des écrivains qui ont narré ses hauts faits, et notamment de « ce bel abuseur de Paschal », si orgueilleux de sa charge :

Il en tiroit une bonne pention tous les ans, de douze à quinze cens livres par an, et promettoit un'histoire de nostre temps la nompareille du monde; si bien que j'ay veu noz roys et noz princes, et M. le cardinal, pour cela faire grand cas de lui; et luy faisoit la bonne mine. Pensez qu'il songeoit en soy et disoit soubs bourre en se mocquant: «... Ce n'est pas ce que vous pensez, mes bons amis; il y a de la fourbe »; et si s'en monstroit tout glorieux, car je l'ay veu en telle piaffe. Après avoir faict monstre de faire enfanter des montagnes, pour tout pottage il n'a produit qu'un chétif éloge après la mort du Roy, que j'ay vu en latin.... Et qui plus est, on n'a trouvé après en sa bibliothèque un seul chétif beau mémoire qui peut monstrer l'envie qu'il eut en cela de s'acquicter de ses debtes, encor qu'il fust d'ordinaire à la suite de la court, et qu'il vist à l'œil et entendist de son Roy et des grandz, et eust toute matière en place, pour bien bastir son œuvre; mais, comme disoit M. le cardinal, l'art et la science lui failloient pour si haute entreprise[2].

Ainsi fut établie, pour durer jusqu'à nos jours, la légende qu'avaient accréditée contre Paschal sa paresse et sa fatuité. Elle

1. La *Seconde Reponse de F. de la Baronie* [F. Chrestien], s. l., 1564, n'est pas paginée. Le morceau sur Paschal n'occupe pas moins de trois pages, où l'injure du partisan ne le ménage pas :

Venez, Muses, venez pour accoler Paschal,
Donnez luy le chappeau digne d'un cardinal;
Asnes rouges, venez,... etc.

2. Œuvres, éd. Lalanne, t. III, p. 283-285. Le bon Lalanne, qui savait tant de choses, n'ignorait point que Brantôme était mal informé des ouvrages de Paschal et signalait déjà l'existence de nos autographes conservés dans le fonds Dupuy.

put achever de le dégoûter d'un ouvrage, dont il avait cependant mis au point des parties considérables. Lui fit-on sentir à la Cour que sa présence était importune? Il n'y garda bientôt plus aucune fonction. Celle d'historiographe du nouveau règne venait d'être confiée à François Hotman, recommandé par le chancelier de l'Hospital [1]. C'est à lui que pensait Ronsard, quand il s'écriait, au *Discours des misères de ce temps*, invoquant ce témoin des discordes françaises :

> O toy historien, qui d'encre non menteuse
> Escris de nostre temps l'histoire monstrueuse,
> Raconte à nos enfans tout ce malheur fatal,
> Afin qu'en te lisant ils pleurent nostre mal
> Et qu'ils prennent exemple aux pechez de leurs peres [2]....

L'historiographe déchu était encore à Paris au printemps de 1563, car Lambin le mentionne parmi les personnages intervenus dans une affaire intéressant les professeurs du Collège royal [3]. On le voit bientôt après finir sa vie dans sa province d'origine. Le cardinal d'Armagnac, promu à l'archevêché de Toulouse, continuait à réunir son cercle de savants. Paschal y retrouva sa place d'autrefois. Il se reprit à composer des vers, comme ceux qui lui avaient valu ses premiers succès parmi les lettrés de la docte ville. De cette époque date sa courte élégie sur la mort du légiste bordelais Arnoul le Ferron, son prédécesseur comme historiographe de François Ier, dont la gloire la plus certaine vient de ses fameux *Commentaires sur la Coutume de Guyenne*. Arnoul le Ferron mourait à quarante-huit ans et Jules-César Scaliger, qui était son ami, le célébrait aussi en vers latins. Le petit poème de Paschal, le seul qui soit conservé de lui, plein de réminiscences classiques adaptées selon l'usage des humanistes, montre qu'il ne s'écartait, pas plus en vers qu'en prose, des formes habituelles à la littérature de son temps [4]. Ceux de Jules-César Scaliger sur le même sujet ont assurément plus d'accent [5].

1. *Revue historique*, t. II, p. 50.
2. Ed. Blanchemain, t. III, p. 13.
3. Dans le discours d'ouverture de son cours sur la *Rhétorique* d'Aristote, prononcé en avril 1563, Lambin nomme parmi les personnages intervenus pour faire payer leurs gages en retard aux lecteurs royaux : Michel de l'Hospital, Amyot, Lancelot de Carle, Henri de Mesmes et, enfin, *Petrus Paschalius historicus Regius; hi omnes certatim suo quisque loco causam nostram accurate egerant* (*Duae orationes D. Lambini... in aula gymnasii Samarobrinensis habitae. Parisiis, apud Martinum Inuenem*, 1563, p. 5.
4. Ces vers, cités par P. Bonnefon, *l. c.*, p. 44, sont imprimés en tête de l'édition in-folio des *Commentaires sur la coutume.*
5. L'ode de Scaliger à la louange d'Arnaud le Ferron (*Poemata*, p. 353) est citée par Sainte-Marthe et par Tissier, *Éloges des hommes savans tirez de l'Histoire de M. de Thou*, t. II, p. 107.

L'historiographe de Henri II n'avait que quarante-cinq ans, lorsqu'il mourut à Toulouse, le 15 février 1565. Trois jours après, mourait chez le cardinal d'Armagnac Guillaume Philandrier, dont la science de l'antiquité était grande, mais qui, par sa négligence à publier ses travaux, avait déçu, lui aussi, ses admirateurs[1]. On enterra les deux amis côte à côte dans le cloître Saint-Etienne, réservé à la sépulture des illustrations de la cité. Le monument funéraire du cicéronien fut revêtu d'une épitaphe, dont on a le texte[2]. Il consacrait en peu de mots toutes les prétentions littéraires de sa courte vie :

PETRO PASCHALIO RERVM GESTARVM AB
HENRICO II GALLIARVM REGE
SCRIPTORI POLITISSIMO ANTIQVAE
VIRTVTIS ET ROMANAE ELOQVENT.
AEMVLATORI PRAESTRANTISS. AMICI
MOERENTES B.M.P.

VIXIT ANNOS XLV. OBIIT XIIII KL. MAR.
AN. POST CHRISTVM NATVM M.DLXV.

Peu de temps après la mort de Paschal, une lettre de Dorat, écrite à un ami à qui il dédiait une ode, annonçait qu'il en préparait une autre en reconnaissance d'une libéralité du défunt : *Alteram destino Paschalio amico, Historico Regis, nuper vita functo, qui singulos anulos aureos singulis amicis, Tornaebo, Ronsardo, mihi, pluribus moriens legauit.... Ferreus sim, non aureus aut auratus, si non hoc munus amem, et muneris etiam magis auctorem*[3]. Ces anneaux d'or, collectionnés par l'humaniste et légués à ses confrères de Paris, avaient une signification : ils attestaient sa réconcilation complète avec le groupe de Ronsard. L'adroit cicéronien, qui n'était point un méchant homme, avait trouvé une façon délicate d'effacer ce qu'il pouvait rester de mauvais souvenirs au cœur de ses anciens amis.

Pierre de Nolhac.

1. Le témoignage de J.-A. de Thou est bien significatif à ce sujet.
2. P. Bonnefon, *l. c.*, p. 26-27. Je prends à l'auteur le texte de l'inscription, jadis donné par Moréri et Le Duchat, et recueilli par A. du Mège sur la pierre, avant sa disparition.
3. A. Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison des Chasteigners*, Paris, 1634, p. 125 (lettre à Fr. de Chasteigner de la Rochepozay). Les *Scaligerana* mentionnent le legs « à Aurat et autres de beaux et riches anneaux, le moindre valoit 50 escus, et il y en avoit qui valoient 100 escus » (Amsterdam, 1740, t. II, p. 492).

ALPHONSE RABBE

O Rabbe, mon ami,
Sévère historien dans la tombe endormi....

Quelques vers de Hugo : le nom d'Alphonse Rabbe n'éveille plus d'autres souvenirs. Pourtant, c'est le connaître bien peu que s'en tenir à cette formule. Sévère, il le fût, et sans ménagements, avec ceux qu'il détestait; mais historien!... Peu importent des volumes massifs sur l'histoire de Russie; personne n'est plus dépourvu d'esprit critique, personne n'est plus loin de l'impartialité et de la sérénité.

Provençal de race et de tempérament, il a toutes les manies de son temps, la haine de la mesure, de la sobriété, des demi-teintes, un besoin naïf de faire saillir ses muscles et retentir sa voix : Tartarin avant la lettre. Avec cela, le culte de l'antiquité, mais de l'antiquité théâtrale et emphatique. Tout jeune, il rêve à la gloire, à toutes les gloires : gloire du héros, gloire de l'orateur, gloire de l'athlète. Il se voit coulé en bronze.

Son biographe L'Héritier nous le montre dans ses exercices renouvelés du grec, à l'ébahissement des bons bourgeois Provençaux[1]. Dans un pays où on se lave peu, il affecte de prendre en plein hiver des bains glacés. Le corps frotté d'huile, comme un éphèbe de Platon, il lance le disque, manie le javelot et la fronde, joue au cavalier numide sur des chevaux de labour, part pour la chasse aux perdreaux avec un arc et un carquois, roule les *r*, cambre les reins, sème ses phrases de jurons éclatants et poursuit de malédictions des ennemis imaginaires. Il voudrait être Mucius Scævola, Manlius Torquatus, Régulus, Léonidas ou le jeune Spartiate stoïque sous les morsures du renard, — et comme il n'est, à tout prendre, qu'un bon garçon avantageux mais de santé médiocre, il ne laisse pas de paraître assez ridicule.

Un peu plus tard, il sera un disciple de Rousseau, un amant de la vertu et il dévidera les lieux communs issus du XVIII[e] siècle, et de la Révolution. Il connaîtra les enivrements de la politique, les outrances des ateliers, les parades du romantisme : tous les genres

1. Notice en tête de la 1[re] édition des *Œuvres posthumes*.

d'exaltation et de cabotinage..... Puis, un jour, ce romantique, le corps brisé, l'âme meurtrie, écrira un livre unique, poussera un des cris de douleur les plus poignants que l'on ait entendus.

Il était né à Riez en 1786, d'une famille qui eut à souffrir de la Révolution[1]. Lui-même, à plusieurs reprises, a évoqué les souvenirs de son enfance, les paysages chers à ses jeunes années : la petite ville « avec ses jolis coteaux couverts d'oliviers et de vignes, ses deux petites rivières roulant leurs petits flots bruyants et limpides sur un lit de cailloux éclatants,... sa chapelle patronale de Sainte-Maxime au sommet d'une colline dominée elle-même par un amphithéâtre de collines bleues... » ou encore les masures de Moustiers surplombées de rochers[2]. A distance, les impressions premières se raniment.... Mais à vingt ans, avec un tempérament comme le sien, il ne pouvait lui suffire de goûter en poète le charme de la *Gueuse parfumée*. Il voulait vivre et agir, — et parler. Alexandre de Lameth, nommé préfet des Basses-Alpes, l'avait pris, en 1802, comme secrétaire particulier; après quelques mois, dégoûté de ces fonctions médiocres, il s'empressa de gagner Paris.

La vie qu'il y mena est assez banale : la vie d'un jeune provincial recherchant gloire et fortune, mais embarrassé à trouver sa voie. D'abord, il est passionné de peinture et travaille à l'atelier de Regnault et de David; il n'arrive qu'à produire des esquisses sèches de dessin et de couleur. La musique ne lui réussit pas mieux. Il essaye de la philosophie, puis revient en Provence achever son droit et repart de nouveau. Un instant, il est pris de la passion du théâtre. Son physique et sa voix feraient merveille sur la scène; mais risquer les sifflets, être traité d'histrion!...

En 1808, Rabbe entra dans l'administration militaire et partit pour l'Espagne comme adjoint aux commissaires des guerres. Dans ses amusants *Mémoires d'un apothicaire*[3], Castil Blaze nous a laissé un tableau peu édifiant de l'existence que menèrent au delà des Pyrénées nos jeunes officiers. Misères joyeusement supportées, dangers de toute sorte et plaisirs fous.... Le développement est trop facile pour que L'Héritier à son tour le laisse échapper : « Il fut successivement envoyé dans les diverses provinces occupées par nos armées. Là, son imagination si mobile et si prompte à s'exalter par l'insolite se teignit avec une sorte de prédilection de toutes les

1. Notice de la *Biographie universelle et portative des contemporains* (Supplément, 1836).
2. *Œuvres posthumes*, t. II, p. 22.
3. Paris, Ladvocat, 1828. Deux in-8.

couleurs de la nationalité espagnole dans ce qu'elle a de plus exagéré. Le bandit, le guerillero, le toreador, le meurtrier clandestin d'un ennemi par jalousie ou par patriotisme devinrent pour lui le beau idéal de l'humanité. Il ne vivait plus que dans ce monde sanglant, dans le nébuleux terrible de cette sbogarienne poésie. Dans son esprit, il se fit du présent et du passé une fantasmagorie singulière qui confondait tout, qui faisait tout danser ensemble dans une même ronde, l'hidalgo, le gitano, le maure, le juif, les autodafés, les superstitions, les voluptés, les ardeurs du sang africain; il était entraîné, précipité à outrance dans une vision au sein de laquelle il s'abandonnait à ses délirantes passions.... Cela dura plus de deux ans, pendant lesquels il ne tomba pas en lambeaux ! Deux ans de vertiges et de désordres.... » Et le biographe intempérant donne des détails. Et il décrit des scènes d'orgie, avec autant de complaisance que de vertueuse indignation.

Il ne semble pas, cependant, que Rabbe ait abusé plus que d'autres, — mais il fut moins heureux. Il contracta en Espagne le germe d'une maladie qui ne devait jamais lui faire grâce. Au bout de deux ans, elle le contraignit à renoncer à son emploi et à rentrer en France. De cette époque datent ses premiers travaux historiques, l'introduction au *Voyage pittoresque en Espagne* d'A. de Laborde, le *Précis de l'histoire de Russie*. En même temps, il se faisait inscrire au barreau d'Aix, où il ne tardait pas à devenir célèbre. Sa beauté que la maladie n'avait pas encore irrémédiablement atteinte, sa verve impétueuse, son éloquence sans mesure, son tempérament théâtral, toutes ses qualités, tous ses défauts devaient le servir : il était, naturellement et sans effort, le grand homme de province. Et comme du barreau à la politique la distance est courte, il l'eut vite franchie. Une seule chose lui manquait, qui n'est pas très nécessaire : des convictions arrêtées.

D'abord il s'enrôla parmi les royalistes de Provence. En face du despotisme impérial, les Bourbons ne devaient-ils pas être les restaurateurs de la liberté ? L'invasion de 1814 ne l'inquiéta pas. En revanche, le retour de l'île d'Elbe le transporta de colère. Incapable de combattre, il sollicita, en 1815, l'honneur d'une mission secrète : il s'agissait de porter au duc d'Angoulême, alors en Espagne, des lettres du général Loverdo.

A en croire son récit, le voyage fut singulièrement mouvementé. Son passeport le donnait comme un malade obligé de se soigner aux eaux de Barèges. L'aspect de son visage rendait la chose assez vraisemblable et il y parvint sans trop de peine. Mais là, les difficultés commencèrent. Les montagnes couvertes de neige inter-

disaient la route de Gavarni; il fallait trouver une autre voie. Il se rendit à Pau, puis aux Eaux-Bonnes où il feignit de s'arrêter; un guide le conduisit au port de Larrau et il passa la frontière par une nuit d'orage, en compagnie de contrebandiers. Au point du jour, il était en Espagne. Péniblement il gagna Pampelune, où l'attendait une surprise : depuis un mois, le duc d'Angoulême avait quitté la Biscaye.

Le zèle qu'il avait apporté à remplir cette mission, l'enthousiasme avec lequel il accueillit la nouvelle de Waterloo, son ardeur à poursuivre les agents et les complices de l'usurpateur, autant de titres, croyait-il, à la reconnaissance royale. « Des hommes tels que moi, écrivait-il au général Loverdo, sont moins avides d'argent que d'honneur.... » Le duc de Richelieu ne lui offrit qu'une place médiocre au ministère des Affaires étrangères, et ce fut une première déception. D'autre part, la politique de la Restauration ne répondait guère à ce qu'il avait espéré : vraiment, il était difficile de saluer la liberté renaissante. Rabbe en fut d'abord consterné; il se frappa la poitrine; puis, avec son impétuosité coutumière, il changea de bord et suivit son ami Delverne dans l'opposition libérale.

A cet égard, la Provence était un admirable terrain de lutte. Après avoir exposé ses idées dans une petite brochure sur l'*Utilité des journaux politiques publiés dans les départements*, il participa à la rédaction d'une feuille clandestine et irrégulière, *Le Gnôme*, et fonda à Marseille en 1819 un journal de combat, *Le Phocéen*. L'entreprise n'était pas sans danger. Les monarchistes provençaux supportaient assez mal la contradiction et leur loyalisme ne reculait pas devant les grands moyens. Mais ces colères ne faisaient qu'exalter son ardeur. Pendant deux ans, Rabbe eut l'impression, flatteuse à son orgueil, de vivre au milieu de haines exaspérées. Les poings se crispaient à son approche, des poignards brillaient dans l'ombre, des émeutes grondaient sous ses fenêtres. Lui, sans faiblir, suivait sa route. Il était enfin le héros qu'avait rêvé sa jeunesse; il était le dompteur des foules; jusqu'à Paris retentissait l'écho de ses polémiques ! « Vous m'avez vu à Marseille, écrira-t-il en 1821, pendant trois mois d'orage, et vous savez si des menaces atroces, tous les jours renouvelées, et un péril d'heure en heure plus imminent étaient devenus un obstacle, je ne dis pas à mes occupations intellectuelles, mais encore à mes moindres habitudes : je m'endormais avec une sécurité profonde et mes nuits étaient sans sinistres images. Alors même que des patrouilles parcouraient les alentours de notre domicile pour me préserver d'une nocturne invasion, je sortais la nuit pour aller corriger les épreuves de l'au-

dacieux *Phocéen* et je rentrais seul, cent fois plus calme que ceux dont la haine me vouait si facilement à la fureur d'un peuple qui ne fut pourtant pas assez superstitieux pour être plus féroce que celui de la Saint-Barthélemy[1] ! »

Ceci n'est pas vanterie pure de méridional. Si l'imagination de Rabbe a toujours aimé les tableaux à effet, il n'en montra pas moins un véritable courage. Plusieurs fois, les choses faillirent mal tourner ; il se vit poursuivi par la foule jusque dans les couloirs du palais de justice et l'autorité même dut protéger sa maison. Enfin, un article du 22 mars, dans lequel il dénonçait une irrégularité financière très grave (il s'agissait d'une somme de cinq millions), fit lancer contre lui un mandat d'arrêt. Rabbe prit la fuite, persuadé d'ailleurs que son départ suffirait à ses ennemis et qu'il en serait quitte pour une promenade à travers les Alpes françaises. Les lettres qu'il écrit à son frère sont d'une tranquillité parfaite et presque joyeuses, les lettres d'un bon travailleur en vacances. Mais il fut arrêté à Grenoble et incarcéré. Cette fois, l'affaire était sérieuse, on voulait en finir. Devant la cour d'assises, il plaida lui-même sa cause. Sa harangue enflammée souleva l'enthousiasme, arracha un verdict d'acquittement.... Mais *Le Phocéen* avait à jamais disparu et, pendant le procès, sa mère était morte d'inquiétude et de chagrin.

Rien ne le retenait plus dans le Midi. Après une retraite de deux années, il regagna Paris qu'il ne devait plus quitter. Le grand homme de province y rencontra d'abord les déceptions ordinaires. Sans être tout à fait un inconnu, il ne pouvait jouer dans l'opposition libérale un rôle essentiel. D'autres tenaient ici les premiers emplois. Les grands journaux n'étant pas empressés à s'ouvrir à lui, il dut se contenter de feuilles plus modestes : *L'Album* de Grille et Magalon, arrêté le 25 mars 1823, *Les Tablettes universelles* qui, aux mains de Coste, étaient devenues en janvier 1823 un journal des plus violents et que le ministère « amortit » en janvier 1824, *Le Miroir*, *La Pandore*, *Le Courrier*, où il ne fit guère, il est vrai, que de la critique d'art ; mais la critique d'art, comme l'histoire comme la philosophie, comme les lettres, tout le ramenait à la politique.... Il engagea ainsi des polémiques à grand fracas. Sa prose solennelle et vengeresse se déployait parmi les épigrammes finement aiguisées des feuilletonistes libéraux. On la reconnaissait et on la redoutait. Plusieurs des articles qui, aux environs de 1825, firent scandale ou provoquèrent des poursuites sont signés de son

1. Lettre publiée dans les *Œuvres posthumes*, t. II, p. 380.

initiale, l'article du *Courrier* sur le sacre de Charles X, l'article qui dénonçait la vente des *Tablettes universelles* et la trahison de leur directeur. Celui-ci lui valut un duel : il ne redoutait pas plus un coup d'épée qu'il ne reculait devant les colères du pouvoir.

En même temps, puisqu'il fallait vivre, il multipliait ces travaux de vulgarisation historique dont il avait toujours eu le goût, passait d'un *Résumé de l'histoire d'Espagne* (1823) à un *Résumé de l'histoire de Portugal* (1824), suivi d'un *Résumé de l'histoire de Russie* (1825). Que n'aurait-il pas résumé?... Il se persuadait que dans ces compilations, simples entreprises de librairie, se révélait le génie d'un Tacite. Et il écrivait sans lassitude.

Mais l'éloquence surtout était son fait. Il la prodiguait jusque dans les entretiens les plus intimes et c'est là peut-être qu'il donnait le meilleur de lui-même. Tous ceux qui le connurent alors ne tarissent pas sur sa parole vibrante, sur la profondeur et l'éclat de sa conversation. « Quand il parlait de lui, de sa vie, écrit Armand Carrel, quand il peignait ses impressions, ses souffrances, quand il racontait ce qu'il avait appris ou vu, il était admirable. Alors, son langage si abondant et si riche, sa diction si virile et si noblement accentuée, sa pantomime si spontanée, si heureuse, tout, jusqu'à sa physionomie dévastée, était expression, mouvement, peinture, entraînement. Il était rare qu'on ne lui dit point : mais écrivez ce que vous venez de dire, peignez-vous vous-même, vous serez le plus singulier et le plus remuant des écrivains de ce temps[1]. »

Dès son arrivée, il se trouva naturellement en rapports avec les Provençaux de Paris, Thiers et Mignet, Méry qui fut quelque temps son secrétaire, Barthélemy : et ceux-ci furent plus habiles à assurer l'avenir, mais aucun n'apportait alors plus de verve et de passion à défendre ses idées. Au nombre de ses amis, il comptait encore H. de Latouche qu'il connaissait depuis son premier séjour, Alexis Dumesnil, son collaborateur de l'*Album*, passé comme lui du parti monarchique à l'opposition, le journaliste-romancier L.-F. L'Héritier de l'Ain, Armand Carrel, tout jeune encore, à qui il témoigna toujours une admiration qu'il ne prodiguait pas cependant.

Son amitié se donnait tout entière et sans arrière-pensée; mais il suffisait de peu de chose parfois pour qu'il la retirât, — et alors elle laissait place à des haines qu'il croyait inexpiables, car il ne fut jamais l'homme des demi-sentiments. Peut-être même trou-

1. Article du *National*, 3 janvier 1830.

vait-il plus de douceur à être détesté. Comme au temps du *Phocéen*, il allait dans la vie, agressif et provoquant; mais à Paris, cela se remarquait moins qu'à Marseille, et il en souffrait.... Malheur aux imprudents qui se permettaient, à son passage, une réflexion, un coup d'œil désobligeant! Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés d'un de ces regards terribles dont parle L'Héritier, regards d'un « œil sans paupières qu'il comparait à celui du basilic et souvent aussi à celui de l'aigle ».

C'est d'abord à ses ennemis politiques qu'allaient ses colères : journalistes à la dévotion du pouvoir, rédacteurs de *La Foudre* ou du *Drapeau blanc*, ultras de toute catégorie et suppôts de la congrégation. Il était toujours prêt à les combattre, par la parole, par la plume ou par l'épée, car il ne lui déplaisait pas qu'on vît en lui le spadassin du parti libéral.

A peine méprisait-il un peu moins les journalistes du *Globe*, ses anciens collaborateurs, cependant, des *Tablettes universelles*. Non pas qu'il y eût entre eux et lui opposition de doctrine. Leur indépendance, leur bonne foi étaient inattaquables; mais il ne pouvait souffrir leur gravité précoce, cette modération, ces prétentions à la sagesse, ce pédantisme. Pour lui, *Le Globe* suait l'ennui. Un journal de pédagogues. Jamais un mouvement de passion, un cri de colère, un élan d'enthousiasme. Sous prétexte de philosophie, des abstractions nuageuses; la crainte de l'éloquence; le culte de la médiocrité. Ne s'avisaient-ils pas d'admirer un Mignet ou un Adolphe Thiers? Cela, c'était lui faire une injure personnelle. L'histoire étant son domaine d'élection, il ne pouvait admettre que l'on fût un historien à si bon compte. « La plume de l'historien, dit-il dans une préface, ne doit pas être un tuyau de plomb d'où coule une eau tiède sur le papier!... » Et puis, Thiers et Mignet, plus célèbres que lui après avoir été un peu ses disciples, lui inspiraient peut-être quelque jalousie.

Quant à la grande querelle littéraire qui soulevait alors de si ardentes polémiques, Rabbe y prit peu de part. Ces débats ne le touchaient pas directement; il prétendait être un penseur plutôt qu'un artiste et ce mot de romantique ne présentait à son esprit qu'une idée confuse.

Il sentit du moins, comme Latouche, ce qu'avait de paradoxal l'attitude de la plupart des libéraux. Que les champions de la liberté politique fussent en même temps les défenseurs de la règle, c'était une étrange contradiction. Elle avait, en tout cas, l'inconvénient grave de jeter vers l'aristocratie ce qu'il y avait de plus ardent parmi les jeunes écrivains. « Un assez grand nombre de

personnes, parmi celles qui soutiennent avec le plus de courage et de talent les doctrines générales de la politique moderne, se tiennent à l'arrière-garde du perfectionnement dans les arts; elles veulent prouver apparemment qu'il y a, à la fois, dans l'esprit de l'homme un besoin d'innover et de conserver. Nous ne pensons point qu'elles puissent parvenir à prouver que tous les mouvements d'un siècle ne s'enchaînent pas entre eux; que la littérature et la société sont indépendantes dans leur marche, et que cette littérature qui fut si belle parmi nous au XVII^e^ siècle doive se pétrifier au XIX^e^, quand cet âge repousse les institutions sociales d'une autre époque. Ce serait déclarer que la seule chose qui ne puisse changer sur la terre, c'est la poétique d'Aristote, ou, pour comparer l'esprit au corps, vouloir avancer du pied gauche et rester immobile de l'autre pied. » C'est à peu près la doctrine de ces romantiques libéraux, attachés à la tradition du XVIII^e^ siècle et de M^me^ de Staël, semi-classiques encore, mais fort éloignés de l'intransigeance des Auger et des Hoffman. Et il continue : « Au reste, cette révolution d'idées s'accomplit en dépit de leur résistance et même de leurs railleries. Que faut-il pour en appuyer la théorie victorieuse. Un bon ouvrage.... Il ne manque peut-être aux romantiques qu'un bon poème, comme aux idées constitutionnelles que des succès matériels et durables[1]. »

Cette dernière phrase, dans un article sur Lamartine, au lendemain des *Nouvelles méditations*, n'est pas heureuse. Rabbe sans doute n'est pas très capable de goûter ce qu'il y a de sincérité profonde et émouvante dans la poésie lamartinienne. Il est plus sensible aux qualités extérieures; mais aucune timidité, aucun préjugé ne fausse son jugement. Il admire en même temps Béranger et Chateaubriand; dans *Obermann*, il retrouve un écho de ses propres tristesses; malgré leur éloignement politique, il rend à V. Hugo la justice qui lui est due.

V. Hugo, pourtant, avait pris une position très nette et les journaux libéraux ne le ménageaient pas. Au temps où Rabbe collaborait à l'*Album*, il y parut une attaque assez vive que ni lui, ni Dumesnil ne purent arrêter. Il s'empressa du moins de s'en expliquer dans une lettre à Abel et ce fut peut-être le point de départ d'une amitié qui devait être durable.

Monsieur,

Monsieur votre frère, dont je fais profession d'honorer le beau talent, quoique d'ailleurs mes opinions soient si différentes des siennes,

1. Article des *Tablettes universelles*, 18 octobre 1823.

vient d'être attaqué dans l'*Album* d'une manière qui m'a semblé inconvenante sous plus d'un rapport. Il me paraissait naturellement compris dans l'espèce de traité que nous avions fait avec vous et MM. vos collègues du *Réveil*[1]. Je crois donc de mon devoir de vous déclarer, non pas que je suis étranger à cette attaque, ce qui va sans dire, mais que j'ai fait usage du peu d'influence que je me supposais auprès de nos jeunes collaborateurs, que j'ai même fortement insisté pour que cet article fût supprimé. J'ajouterai que M. Dumesnil abondait dans mon sens. Cette discussion eut lieu à l'imprimerie même, au moment de la correction des épreuves; elle fut sans résultat satisfaisant pour notre avis.

Pour ce qui est d'un certain article écrit *ab irato* sur la tragédie de M. Soumet votre ami et inséré dans l'*Album* du 20 novembre, il vous sera peut être revenu qu'il m'est imputable. Je suis trop franc pour nier les faits, bien qu'après une seconde vue de la pièce j'aie eu quelque regret de ma précipitation, car il faut convenir que cette tragédie renferme véritablement de grandes et neuves beautés. Mais entouré d'une multitude de claqueurs sans raison et sans mesure, il ne dépendait guère de moi de recueillir des impressions pures et de juger ensuite avec une complète impartialité. Je serai plus heureux une autre fois. Il est bien entendu que l'article Variétés sur la même pièce dans le dernier numéro de l'*Album* m'est étranger de toute façon. Je ne l'avais pas même vu ni lu avant ce matin.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance sincère de mon estime.

Dimanche, 1er décembre [1822].

ALPH. RABBE[2].

Dans une lettre de ce genre apparaît la véritable nature de Rabbe, toute de franchise et de loyauté. Il ne faut pas le juger sur ses boutades, ses vantardises de méridional, son exubérance et ses accès de misanthropie un peu théâtrale. Il avait des raisons cruelles de n'être pas d'un optimisme souriant. La maladie contractée en Espagne avait fait des progrès effrayants. De cette beauté dont il était vain — on l'appelait jadis l'*Antinoüs d'Aix* — rien ne subsistait. Il se voyait devenu une espèce de monstre. Je ne reproduirai pas les détails, un peu répugnants dans leur précision, que donne L'Héritier, mais voici le témoignage de Hugo : « Ses paupières, ses narines, ses lèvres étaient rongées; plus de barbe et des dents de charbon. Il n'avait conservé que ses cheveux dont les boucles blondes flottaient sur ses épaules et

1. *Le Réveil* fondé en août 1822, journal anecdotique, littéraire et théâtral, mais de tendances très ardemment royalistes. Abel Hugo, rédacteur aussi à *La Foudre*, était alors beaucoup plus engagé que son frère dans la polémique antilibérale.

2. Lettre inédite. Rabbe prit aussi dans les *Tablettes universelles* la défense de *Han d'Islande*.

un seul œil dont le fier regard et le sourire ferme et franc jetait encore un éclair de beauté sur ce masque hideux[1]. » On comprend ce cri de douleur sans espoir : « Quand je me regarde, je frémis! Est-ce bien moi? Quelle main a sillonné ma face de ces traces hideuses[2]!... »

Mais ce qui lui était le plus insupportable, c'était d'inspirer la pitié. Même avec ses amis, il était, sur ce point, d'une susceptibilité extrême. On pouvait le blesser avec les meilleures intentions. V. Hugo en fit l'épreuve en 1825. Le malheur de son ami lui avait inspiré une ode, la 21e du livre V dans le recueil définitif :

Hélas! J'ai compris ton sourire
Semblable au ris du condamné...
En pressant ta main convulsive,
J'ai compris ta douleur pensive
Et ton regard morne et profond
Qui, pareil à l'éclair des nues,
Brille sur des mers inconnues,
Mais ne peut en montrer le fond....

Et il célébrait son courage stoïque en face de l'irréparable et d'une torture sans remède :

... Puisque à ma vie
La joie est pour toujours ravie,
Qu'on m'épargne au moins la pitié!...

Il n'y avait rien là qui ne fût dicté par l'admiration, mais certains traits étaient d'une précision cruelle :

Jamais d'enfants! Jamais d'épouse!
Nul cœur près du mien n'a battu.
Jamais une bouche jalouse
Ne m'a demandé : « D'où viens-tu? »...

L'ode était dédiée tout d'abord : *A mon ami R.* S'il faut en croire Sainte-Beuve, Rabbe trouva indiscret ce témoignage public de sympathie[3]. Hugo dut modifier sa dédicace. A l'initiale R, il substitua, dans l'édition de 1827, trois étoiles moins compromettantes : *A* ***. Mais cela était bien froid. Avec cet anonymat on pouvait croire à un simple développement de rhétorique, l'émotion se perdait... et Hugo chercha un héros qui voulût bien être l'objet de sa pitié exubérante. Faute de mieux, il se contenta d'un jeune

1. *Victor Hugo raconté....*
2. *Œuvres posthumes*, I, p. 158.
3. *Portraits contemporains*, I, p. 177.

Espagnol connu jadis au Collège des nobles. A partir de l'édition de 1829, l'ode, pourvue d'une épigraphe espagnole, fut définitivement consacrée : *A Ramon, duc de Benav...*[1].

Pendant ces cinq dernières années de sa vie, la tristesse de Rabbe se fit sentir chaque jour plus poignante; on en suit les progrès dans ces notes qu'il écrivait pour lui seul. La gloire qu'il avait rêvée demeurait rebelle. Ses études historiques ne forçaient pas l'indifférence du public. Des étudiants lui témoignaient une admiration fervente, il était célèbre au café Procope et au cabinet de lecture de la rue Jacob, il avait des amis illustres : cela ne lui suffisait plus. Le travail lui devenait plus pénible. Du fameux roman dont il parlait sans cesse, *La Sœur grise*, il n'arrivait pas à écrire une ligne[2]. Il avait pris la direction de la *Biographie universelle des contemporains* et il devait l'abandonner à la 17e livraison. Dans son appartement de la rue des Petits-Augustins, il était la proie des soucis matériels, les dettes s'accumulaient....

Au printemps de 1828, un nouveau malheur l'atteignit. Une femme lui avait donné ce qui paraissait lui être à jamais interdit, un amour sincère. La mort la lui enleva le 11 mai.... C'était une jeune Picarde de vingt ans, entrée chez lui comme domestique, remplissant son double office avec un dévouement absolu, capable de tout supporter, ses colères, sa jalousie, ses sautes d'humeur. La conquête n'était pas des plus glorieuses; mais pour un homme que torturait la crainte d'être un objet de dégoût, cet amour était la suprême consolation : quelque chose qu'il ne retrouverait plus.

V. Hugo nous a conservé une lettre de cette époque, d'une tristesse infinie : « J'ai passé tout à l'heure devant votre porte, bien cher ami, et, malgré la tentation, je ne suis pas monté. Je revenais de placer quelques fleurs sur une tombe où j'ai tellement laissé mes pensées que vous m'auriez pris pour un insensé. Cependant, comme vous le savez, notre cœur est si misérable qu'il ne peut même garder ses peines; mes larmes sont déjà taries, mais mes regrets seront éternels. Celle qui vient de me quitter avait, sous des formes vulgaires, une âme dont j'avais seul le secret; dans son ignorance et dans sa candeur, elle s'ignorait elle-même et j'étais tout au monde pour elle. Son vœu le plus ardent

1. Le *Victor Hugo raconté* donne une version un peu différente : « Il était fort ombrageux et voyait partout des allusions à sa laideur. Il faillit se fâcher avec M. V. Hugo pour l'ode à son camarade du collège des nobles, Ramon de Benavente, laquelle parut d'abord avec l'initiale seulement : *A mon ami R.* Les vers parlant d'un malheur mystérieux, il crut que R... voulait dire Rabbe et il fallut, pour l'apaiser, que l'ode fut republiée avec Ramon en toutes lettres. »

2. L'imagination aidant — et l'opium — il en était arrivé à se persuader que le manuscrit lui avait été dérobé.

a été rempli, elle a exhalé son souffle dans mes bras. Je reste amèrement seul. »

Il vécut ainsi plus d'un an encore. Mais durant les derniers mois de 1829, ses douleurs devinrent intolérables. A plusieurs reprises, on le crut perdu et il se releva. Enfin, dans la nuit du 31 décembre, ce fut la délivrance; au matin du 1er janvier, on trouva son cadavre.

Sur les circonstances de cette mort, ses biographes ne s'entendent guère : crise cardiaque, accident dû à l'abus de l'opium, mort volontaire?... Comme pour Gérard de Nerval vingt-cinq ans plus tard, quelques-uns des amis de Rabbe ont voulu écarter l'hypothèse du suicide. C'est pourtant la plus vraisemblable. L'Héritier n'hésite pas, pas plus que V. Hugo. Lui-même d'ailleurs n'avait-il pas averti? Depuis plusieurs années, le suicide était le sujet constant de ses méditations. Le 13 décembre 1829, il écrivait encore :

Il faut que j'écrive mes *Ultime Littere*. Si tout homme ayant beaucoup senti et pensé, mourant avant la dégradation de ses facultés par l'âge laissait ainsi son *Testament philosophique*, c'est-à-dire une profession de foi sincère et hardie, écrite sur la planche du cercueil, il y aurait plus de vérités reconnues et soustraites à l'empire de la sottise et de la méprisable opinion du vulgaire.

J'ai, pour exécuter ce dessein, d'autres motifs : il est de par le monde quelques hommes intéressants que j'ai eus pour amis; je veux qu'ils sachent comment j'ai fini. — Je souhaite même que les indifférents, c'est-à-dire que la masse du public pour qui je serai l'objet d'une conversation de dix minutes (supposition peut-être exagérée), sache, quelque peu de cas que je fasse de l'opinion du grand nombre, sache, dis-je, que je n'ai point cédé en lâche et que la mesure de mes ennuis était comble quand de nouvelles atteintes sont venues la faire verser, que je n'ai fait qu'user avec tranquillité et dignité du privilège que tout homme tient de la nature, de disposer de soi.

Voilà tout ce qui peut m'intéresser encore de ce côté-ci du tombeau : au delà de lui sont toutes mes espérances, si toutefois il y a lieu [1].

*
* *

Ces angoisses que connurent ses amis, la foule les ignora. Pour elle, il ne voulait être que l'historien et le philosophe. Il se serait refusé à lui jeter son cœur en pâture; discrétion qui, à cette époque, n'a rien de banal.

1. *Œuvres posthumes*, I, p. 108.

Le secret fut révélé — à demi — en 1835 seulement, quand le neveu de Rabbe livra au public deux volumes d'œuvres posthumes et de notes intimes. Le titre du recueil en dit le caractère :

Album d'un pessimiste. Variétés littéraires, politiques, morales et philosophiques. Œuvres posthumes d'Alphonse Rabbe. Précédé d'une pièce de vers par Victor Hugo et d'une notice par L.-F. L'Héritier. Publié par le neveu de l'auteur. Paris, Dumont 1835. In-8°.

L'année suivante, nouvelle édition tout à fait semblable à la première, avec cette différence seulement que la biographie de L.-F. L'Héritier a été remplacée par un extrait de la *Biographie universelle et portative des contemporains*, suivi d'un article d'A. Carrel au *National*. Cette suppression n'a rien d'étonnant. Sans y songer le moins du monde, L'Héritier avait dressé contre son ami un véritable réquisitoire. Sur sa maladie, sur ses excès et ses faiblesses de tout ordre, il ne tarit pas; il appuie avec complaisance sur ce qu'il y a de plus pénible et parfois de plus répugnant et les détails scabreux alternent avec les tirades indignées. L'éditeur, trop confiant, avait laissé passer tout cela sans y regarder. Quand il reçut le livre, ce fut de la stupeur. C'est ce que nous apprend une lettre *A M. Daunou, conservateur des Archives du Royaume :*

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien accepter un nouvel exemplaire des œuvres d'Alphonse Rabbe et me rendre celui qui vous a été adressé il y a près de deux mois. La notice qui existe dans l'exemplaire que vous possédez contient les plus infâmes calomnies contre mon oncle. Je ne la connaissais pas : j'habite Angers et j'ai eu le tort de ne pas me la faire communiquer avant l'impression. J'ai pris un congé pour venir remédier à cette infâmie et je n'ai plus que cinq ou six exemplaires à recouvrer.

Je suis avec respect, monsieur, votre très respectueux

Ch. Rabbe[1].

Mais un livre une fois lancé dans le public, il est bien difficile d'en retrouver tous les exemplaires. Ch. Rabbe ne put détruire la malencontreuse notice.

Les morceaux réunis dans ces deux volumes sont de date et de caractère très différents. Une moitié environ appartiennent à la jeunesse, à l'époque des illusions généreuses. Nourri de Rousseau

1. Voyez la *Bibliographie de la France* du 11 juin 1836.

et des philosophes du XVIII^e^ siècle, Rabbe se plait à ces lieux communs qui donnent matière à sa rhétorique : sur l'éducation, sur le sentiment, sur le bonheur et la vertu, sur les droits de l'homme et les droits de l'État, sur la propriété source de toute injustice et de toute inégalité, sur « l'aristocratie de l'or », sur l'enseignement du peuple. Sa verve libérale poursuit le fanatisme et la réaction. Sous ce titre : *La noblesse. Plainte d'un Batave sous Philippe II*, il dit leur fait aux émigrés. Dans un dialogue, d'allure très romantique avec ses antithèses vigoureusement martelées, il met face à face l'empereur Auguste et le brigand Crocotas, et ce n'est pas à l'empereur qu'il prête l'attitude la plus noble....

Peut-être n'est-il pas très logique, après cela, de célébrer en une *Méditation* la gloire et la mort de Napoléon. Mais la beauté du sujet l'entraîne, — et l'exemple de Lamartine et de Béranger :

> Un navire, messager de mort, vient de traverser les flots azurés de l'océan; un crêpe funèbre flottait au milieu des banderolles de pourpre suspendues à ses mâts, et la Renommée reposant sur la poupe du navire, criait d'une voix retentissante : Peuples, Napoléon n'est plus!...

Cette inconséquence d'ailleurs lui est commune avec tout son parti. Depuis que le tyran n'est plus à craindre, les libéraux exploitent son souvenir. Dans cet exil qui le grandit aux proportions d'un héros légendaire, on ne voit plus en lui que la terreur des monarques, celui dont la main abattait les trônes. Il est l'héritier de la Révolution, il est la Révolution elle-même triomphant de l'Europe. Après tant de gloire, que reste-t-il du prestige des Bourbons?

> Oui, nous le pleurons après l'avoir abhorré, car s'il fut un tyran, il fut un grand homme.... Nous étions sous sa loi, mais l'Europe était sous la nôtre!...

Auprès de ces morceaux d'orateur, quelques pièces d'une qualité plus fine — *Le Naufrage*, *Le Centaure*, *L'Adolescence* — brèves idylles, ardentes et passionnées, où se révèle un poète. La forme est ici plus pure qu'à l'ordinaire, la rhétorique n'apparaît que discrètement et cette sobriété, tout d'abord, surprend un peu de sa part. Peut-être est-ce un hommage rendu à l'antiquité dont il eut toujours le culte. Peut-être aussi, dans ces poèmes en prose écrits de 1820 à 1822, a-t-il subi l'influence de Chénier dont l'éditeur, H. de Latouche, fut un de ses premiers amis parisiens.

Une de ces idylles soulève un problème curieux, celle dont le

titre semble annoncer le chef-d'œuvre de Maurice de Guérin[1]. Que le poète du Cayla ait trouvé ici l'idée de son *Centaure*, il est difficile de l'affirmer. D'ailleurs les deux œuvres sont loin d'avoir une égale portée. Celle de Rabbe est surtout un petit tableau pittoresque et une scène d'amour à la manière alexandrine; le symbole n'a pas encore cette admirable puissance.... Pourtant, quelques strophes sont à retenir. Brillant de jeunesse, le Centaure vient d'enlever à son vieil époux la belle Cymothoë et la jeune femme tremble de terreur et de plaisir à la fois :

Cependant ni Dryas, ni ses dogues, ni ses esclaves n'avançaient plus de ce côté; et ce n'était point là le motif des terreurs de Cymothoë. Lui souriant : « Calme ton effroi; viens, traversons le fleuve et ne redoute pas le sacrifice que nous allons, sur l'autre bord, offrir à ma puissante Vénus.... Bientôt hélas! les forêts ne verront plus de pareils hymens. Nos pères ont succombé, trahis aux noces de Thétis et de Pélée. Nous restons peu nombreux, solitaires, fuyant, non devant l'homme plus faible et moins généreux que nous, mais les lois d'une nature mystérieuse l'ont ainsi voulu : le règne de notre espèce va finir.

Ce globe déshérité de l'amour des Dieux qui le formèrent doit vieillir; et les faibles remplaceront les forts. Les mortels avilis n'auront plus que de vains souvenirs des premières joies de la terre. Tu es peut-être la dernière fille des hommes destinée à s'allier à notre race; mais du moins tu auras été la plus belle et moi le plus heureux. Viens! »

Ainsi parle l'homme-cheval et replaçant sur son dos et sur son poil qui brille comme un manteau d'ébène son charmant fardeau, il court au fleuve, s'élance au milieu des ondes qui jaillissent autour de lui en gerbes de diamant et brillent des derniers feux d'un soleil d'été. Les yeux fixés sur ceux de la beauté qui l'enivre, il nage, traverse et court se perdre dans les vertes profondeurs qui s'étendent de l'autre côté jusqu'au pied des hautes montagnes.

N'y a-t-il pas identité au moins d'inspiration? Et voici encore, dans l'idylle suivante, *L'Adolescence*, une invocation à Vénus que l'auteur de *La Bacchante* a pu admirer :

Salut, mère éternelle de la nature.... Apparais-nous, je t'en supplie, telle qu'au retour des premières roses, tu descends des cieux pour perpétuer les êtres vivants sur la face du monde, alors que les oiseaux te célèbrent dans les airs par leurs doux chants et les féroces habitants

1. Le *Centaure* de Rabbe fut publié d'abord dans l'*Album*, le 25 septembre 1822 et repris dans les *Annales romantiques* de 1825. Le *Centaure* de M. de Guérin a été conçu, nous dit Trébutien, en 1835 ou 1836, c'est-à-dire au moment où parut le recueil posthume de Rabbe, rappelant à l'attention ses œuvres oubliées. Voyez Abel Lefranc, *Maurice de Guérin*, p. 146 et suiv.

des forêts par des frémissements, des rugissements de plaisir; alors que la mer elle-même semble par son calme participer à l'universelle joie de ta présence. Par la génération, tu rattaches à l'infinie durée tous les êtres qui ont une fois vécu. Rien ne s'anéantit quoique tout meure. Ta main divine tient la chaîne invisible des causes fécondes.

Quand il célébrait le triomphe de la vie, Rabbe était encore en pleine force. Pour devenir lui-même, il lui fallait la douleur. Tout l'intérêt de ces œuvres posthumes réside dans les méditations de ses dernières années, dans ces pages sombres et désespérées auxquelles il a donné pour titre *L'enfer d'un maudit* et surtout dans cet admirable catéchisme stoïcien, *Le pain des forts*. Ici l'émotion jaillit de la sincérité, absolue. Aucun cabotinage. Rien des banales confessions romantiques. Ce n'est pas un homme qui se dresse face au public, en quête d'une attitude, fier de peines imaginaires.... Sa souffrance est trop réelle. Peu à peu, elle a brisé en lui les forces de la vie et ne lui a laissé qu'un espoir.

Dans ses lectures, nous dit Ch. Rabbe, il avait pris l'habitude de noter au jour le jour tout ce qui répondait à sa tristesse profonde, toutes les sentences, toutes les réflexions qui, célébrant la douceur de mourir, pouvaient lui apporter un réconfort. « C'était là la manne qu'il cherchait et dont il aimait à se nourrir; c'étaient les fleurs du trépas qu'il glanait dans le champ de la philosophie; il avait ainsi réuni, pour son usage, une série de pensées auxquelles il avait joint ses propres réflexions. » Il a suffi de reproduire ces notes telles quelles, dans leur désordre émouvant. Elles donnent un journal funèbre d'une saisissante unité de couleur.

Le grand consolateur, celui dont le témoignage est le plus souvent invoqué est le philosophe des *Lettres à Lucilius*. Auprès de lui, quelle que soit leur doctrine, tous les penseurs qui ont abordé sans émoi le redoutable problème : Zénon, Epictète, Lucrèce, Horace, Cicéron, Pline, Saadi, Saint Jérôme, Saint Chrysostome, Saint Ambroise et l'auteur de l'*Imitation*.

Quant aux maximes qui lui appartiennent en propre, s'il ne les avait signées, on ne les distinguerait pas des premières. Même qualité de pensée et même accent. Des théories stoïciennes, il a fait sa substance morale. Sans effort, il retrouve les formules à la façon de Sénèque :

Nous naissons, nous vivons, nous mourons dans les pleurs : c'est à ce prix qu'est l'existence.

Si nous savions observer attentivement que nous mourons sans cesse, nous parviendrions à nous accoutumer à mourir.

Qui est-ce qui songe à étudier la science de mourir?

Ce n'est point la réalité des choses, c'est le fantôme de l'opinion qui trouble les hommes. Notre destruction nécessaire n'a rien d'affreux à qui ose bien l'envisager.

Laisse là toutes ces pensées vaines qui t'attachent à la terre; méprise toute cette science qui t'élève à tes yeux et aux yeux des autres : quelle ressource y trouveras-tu au dernier moment?

Parfois un retour sur lui-même, une plainte :

Tu crains de mourir, tu te vois heureux, tu voudrais jouir encore quelques années des biens que la faveur des Dieux t'accorde et prolonger tes jours. Crois-moi, meurs aujourd'hui, meurs en sortant d'un banquet de délices! Entre les bras de ceux qui te chérissent, la mort te sera douce, les soins de tes amis te la feront sans horreur; tu emporteras du moins quelques-unes des illusions de cette terre! Mais que la mort est âpre et amère à celui qui a tout perdu et qui se voit forcé de maudire la vie en la finissant!

J'ai été abîmé dans ma force; depuis neuf ans, je dispute sa proie au tombeau. Misérable, pourquoi la main du Dieu qui me frappe ne m'a-t-elle pas cent fois anéanti!

Cet aveu, qui explique bien des travers de caractère :

Le soupçon et la défiance entrent aisément dans l'âme des infortunés.

Tout cela, c'est le fruit de cruelles expériences. Mais il se ressaisit, car il sait le remède et la consolation :

Ne te trouble de rien. Demeure libre. Regarde toutes choses avec une fermeté mâle, en homme, en être destiné à mourir.

Le sage saura quand il lui convient de mourir et il lui sera indifférent de mourir. Il dira froidement à la mort : Sois la bienvenue, nous sommes de vieilles connaissances.

Prends la mort pour commune mesure de toutes choses et tu verras qu'il n'y a de grand que la vertu, parce qu'elle survit à l'homme et retourne à sa source immortelle.

Tout homme qui s'afflige et se fâche de quelque événement que ce soit, ressemble à un vil pourceau qui, pendant qu'on l'immole, regimbe et crie.

Quand nos plus proches meurent, le désir de les suivre devrait être plus sensible que le regret de les avoir perdus.

Puis, sous une forme piquante :

La mort est un bon pasteur, car elle ne perd jamais rien de son troupeau.

On ne saurait trop le redire, ce qui fait la valeur de ces formules, ce qui leur enlève toute banalité, c'est que celui qui parle ainsi se prépare à mourir. Sous leur impassibilité voulue, on devine le drame intérieur, le drame de toute une vie. Elles ne sont ni d'un exalté dupe de son imagination, ni d'un philosophe détaché de tout. Elles sont d'un homme qui a lutté, et qui lutte encore :

Je viens de verser des larmes, il y a longtemps que cela ne m'était arrivé; car le plus souvent, je m'arme de férocité contre moi-même et j'imagine une sorte d'affreuse joie à briser ma poitrine et à me déchirer de mes propres mains.

Devant la douleur, bien des préjugés s'effacent, auxquels on croyait tenir. Sa passion antireligieuse ne l'empêche plus maintenant de faire appel à un Dieu consolateur :

O mon Dieu, il faut bien que votre justice nous réserve un monde meilleur; ô mon Dieu qui savez toutes les pensées que je puis tracer ici et les regrets qu'expriment en ce moment mes larmes brûlantes; ô si les gémissements d'un infortuné peuvent être entendus de vous, ô mon Dieu, vous savez le cœur que vous m'aviez donné, vous savez quels furent les vœux qu'il forma et les désirs immodérés qui le remplissent encore. Ah! si les afflictions l'ont brisé, si la privation de tout soulagement, de toute tendresse, si la plus affreuse solitude le dessèche, ô mon Dieu, secourez votre misérable créature ; donnez-lui la foi d'un monde meilleur. O puissé-je trouver au delà du trépas ce que mon âme méconnue, et bientôt égarée, n'a cessé de demander à cette terre!

Mais même si les cieux étaient vides, si rien, au delà de la vie, n'en devait compenser les misères, la mort serait bienfaisante encore, en apportant l'oubli. Et déjà, de la sentir prochaine, c'est en lui comme un apaisement, comme un détachement de toutes choses. De ce qu'il aima dans le passé, il n'est rien qui vaille un regret. Ce sont là des fantômes évanouis dont il peut évoquer le souvenir sans amertume. Pourquoi s'attrister en songeant aux heures douces d'autrefois et pourquoi gémir sur des maux qui touchent à leur terme ?

Prestiges riants de la vie qui m'échappe, enivrants mensonges des premiers jours, agréables images du bonheur et du plaisir, amours douces, beautés folâtres, charmant cortège de l'adolescence, cieux purs et protecteurs, asiles des bois solitaires, fraîcheur des verts ombrages, banquets délicieux où s'évanouissent les noirs soucis, où l'amitié s'épanche au sein de la gaîté, venez heureux fantômes, séduisantes illusions! Entourez mon lit funèbre, jetez vos dernières fleurs sur le cercueil où je descends!

Désormais, il est tout à la mort, il l'appelle de toute son âme, de tout son corps meurtri. Elle seule peut le régénérer, ou l'anéantir à jamais.

Je suis amant de la mort. Viens donc, ô mort! O ma divinité favorite! Comble-moi de tes redoutables faveurs; viens, presse-moi dans tes bras d'une étreinte irrévocable. Précipite-moi dans l'abîme du repos!

La forme est ici romantique, si l'on veut. Rabbe n'a pas abdiqué sa sensibilité frémissante; mais ce n'est pas cette sensibilité qui règle sa pensée. Il en reste maître. Il veut se garder des gestes excessifs.... « Sans faire le héros de théâtre », nous dit-il.

A quoi bon des exaltations ou des cris? Il ne faut pas mépriser la mort, ni se raidir contre elle, ni s'armer d'héroïsme. Il faut la comprendre, en faire le guide de notre vie, la regarder comme une amie. Il n'est rien en elle qui justifie notre effroi instinctif. Elle ne nous entoure pas de menaces obscures. Nous la connaissons; elle est partout; elle est cela même que nous nommons la vie.

Pourquoi ce nom de mort nous épouvante-t-il?... La mort n'a rien d'étrange, c'est une connaissance familière, nous la voyons tous les jours.

Ne méprise point la mort, envisage-la favorablement, comme un des ouvrages qui plaisent à la nature. Il est d'un homme sage de n'être ni léger, ni emporté, ni fier, ni dédaigneux sur la mort, mais de l'attendre comme une des fonctions de la nature. Attends-donc le moment où ton âme éclora de son enveloppe.

Naître, vivre, souffrir, disparaître, toute notre destinée est là, inéluctable : regardons cette dernière étape du même regard que les étapes précédentes, — du même regard apaisé.

L'homme est bien malheureux de tant s'inquiéter ici-bas.... Sa destinée n'est, à bien dire, qu'un voyage un peu plus long que celui que j'entreprends aujourd'hui. Il fait quelques haltes de plus; il lui faut renouveler ses habits trois ou quatre fois dans la route; il aperçoit çà et là quelques bandes joyeuses, il s'y mêle un instant, assiste en passant à des noces, s'adjoint une compagne pour quelques journées, la mène coucher dans quelque hôtellerie, suit en pleurant des funérailles et arrive bientôt lui-même à son dernier gîte.

Tout cela serait très simple si nous ne tremblions devant un épouvantail que notre imagination seule a formé.... Et il dit encore, pour conclure :

Le nom même de la mort résonne maintenant à mon oreille comme celui d'une amie.

C'est ainsi que nous avons tour à tour, dans ces cahiers intimes de puissants éclats de lyrisme, de hautes méditations de sagesse stoïcienne, la sérénité douce d'un homme qui a cessé de craindre et qui va cesser de souffrir.

La mort d'A. Rabbe fit peu de bruit. Quelques lignes dans le *Figaro* du 2 janvier et, le lendemain, un article d'A. Carrel. Celui-ci est vibrant de sympathie. De l'œuvre elle-même, il dit peu de chose; on en ignore encore l'essentiel : « L'agonie de quatre jours qui a terminé sa vie ne lui a laissé aucun moment dont ses amis aient pu profiter pour savoir s'il avait destiné quelque écrit à paraître après lui; mais on connaissait de lui quelques morceaux inédits dans lesquels il se retrouvera tout entier... .» Ce qu'il s'attache surtout à montrer, ce sont les belles qualités de l'homme et ce qu'il y avait, sous son apparente misanthropie, de générosité et de fraîcheur d'âme. « Comme tous les hommes dévoués à un extrême malheur, il voyait, il enviait malgré lui des heureux dans tous ceux que le sort avait moins maltraités que lui.... On pouvait déplorer cette disposition injuste et trop cruellement expliquée par une solitude flétrie et souffrante. Mais bon, aimant, généreux, il était toujours prêt à recommencer la vie, à se reprendre à toutes sortes d'illusions avec le premier jeune homme que le hasard lui faisait rencontrer et qui annonçait quelque avenir. Combien d'écrivains, aujourd'hui aimés du public, peuvent se souvenir d'avoir reçu de notre infortuné Rabbe les premiers applaudissements qui leur aient fait sentir leur vocation !... »

La notice d'A. Carrel figura, le 3 janvier 1830, dans le premier numéro du *National*. Fondée par les amis les plus intimes de Rabbe, cette feuille allait être un redoutable instrument de combat. Son programme était net : grouper les forces de l'opposition libérale, assurer sa tactique et offrir à la charte et à la liberté tous les sacrifices nécessaires. L'inertie et la maladresse de Polignac devaient faire le reste.

Rabbe sans doute se fût mêlé à la lutte et il aurait applaudi au triomphe des idées pour lesquelles il avait bataillé longtemps. Six mois de patience encore, et il aurait eu cette joie.... Mais il était dans sa destinée de manquer sa mort, après avoir manqué sa vie.

Jules Marsan.

FARMIN DE ROZOI

(*Suite* [1].)

VI

Quatre ans plus tard, Rozoi rentrait en lice avec le *Journal militaire*, qui avait pris naissance en pays étranger, pour y succomber assez rapidement. Les *Mémoires de Bachaumont* en signalent la résurrection depuis le 1er avril 1778 et constatent « qu'il serait très bien fait si le prospectus était rempli », espoir des plus fragiles, à moins que le rédacteur Rozoi ne soit « assisté de quelques coopérateurs gens du métier [2] ». Nous avons pu retrouver un exemplaire du *Journal militaire* pour la période de 1778-1779 [3].

Aucun article n'est signé. Chaque volume contient plusieurs fascicules consacrés aux « Ordonnances royales, nouvelles politiques et militaires, histoires des régiments, marins, promotions, artillerie, conseils de guerre, biographies et nécrologies ». Ici « un éloge historique du duc de Marlborough »; là un « tableau abrégé de la révolution de l'Amérique anglaise »; plus loin des « Observations sur un Essai de tactique nouvelle (le livre du comte de Guibert) ». Rien n'indique en tout cas, comment, et dans quelles proportions, Rozoi prit part à la rédaction du *Journal militaire*.

Un succès inattendu — presque un triomphe — qui se prolongea, devait consoler Rozoi de ses déboires de 1774 —année si désastreuse pour ses espérances.

Toujours hanté par la vision prestigieuse de ces fortunes que font subitement surgir les victoires retentissantes du théâtre, l'auteur malheureux des *Décius* et d'*Azor* n'avait pas dit un adieu éternel à l'art dramatique. N'avait-il pas en portefeuille deux opéras dont sa détention à la Bastille avait arrêté l'essor? Et, précisément, à Paris, se trouvait une scène, ouverte à tous les

1. Voir le n° d'avril-juin, 1918, p. 211.
2. *Mém. secrets de Bachaumont*, t. XII, 1er juin 1778.
3. Biblioth. nationale L²c 19, *Journal militaire et politique*, dédié à Monsieur, frère du roi, ouvrage rédigé par une Société de gens de lettres et d'anciens militaires, 1778-1779.

genres et plutôt accueillante aux jeunes talents : la Comédie italienne.

Ce théâtre avait dû, pour conserver sa clientèle, subir les transformations les plus diverses; les « canevas », sur lesquels ses auteurs italiens brodaient, dans le principe, les variations les plus bouffonnes, d'une gaîté communicative, mais trop souvent d'un goût douteux, avaient fini par lasser l'attention des spectateurs; ses ballets et ses féeries devenaient, à la longue, monotones; il se vit dans la nécessité de se constituer un répertoire français, dont Marivaux fut un des plus zélés et des plus brillants fournisseurs. La concurrence de l'Opéra-Comique de la Foire fit baisser une fois de plus ses recettes. Vainement, la Comédie Italienne, d'accord avec les sociétaires du Théâtre-Français, eut beau persécuter ce rival redoutable : il renaissait toujours de ses cendres.

La réunion de l'Opéra-Comique à la Comédie Italienne, en 1762, put seule sauver la situation. Les Favart, leur troupe, leurs charmantes comédies avec vaudevilles et ariettes, infusèrent du sang nouveau dans une entreprise qui s'étiolait de jour en jour. Pendant quelque temps encore, la naïve et spirituelle balourdise de Carlin, le jeu passionné de Camille Véronèse firent supporter les canevas, la parade, les ballets italiens. Mais bientôt il fallut y renoncer complètement : la mode était aux mélodrames, aux comédies lyriques; le théâtre, qui n'était plus italien que de nom, dut passer par ce nouvel avatar.

L'heure de Rozoi était venue. Son apparition, il est vrai, fut singulièrement favorisée par un mouvement d'opinion, qu'il importe de signaler, car il marque une période intéressante de notre histoire littéraire.

Quoi qu'en aient dit, sinon pensé, Voltaire et le clan philosophique du XVIII^e^ siècle, le désastreux dénouement de la Guerre de Sept ans n'avait pas été tenu par tout le monde pour une quantité négligeable. Il avait douloureusement ému et profondément blessé l'âme française. En présence de l'indifférence avec laquelle avait paru l'accepter le gouvernement, une réaction était inévitable. Et ce fut le théâtre, reflétant l'opinion publique plus souvent qu'il ne la devance, qui affirma cette protestation, à vrai dire indirecte, contre la diminution de notre autorité dans les conseils de l'Europe. Telle fut l'origine du succès inouï, bien qu'éphémère, qui accueillit le *Siège de Calais*. Les salons et les gazettes répétèrent à l'envi que la France devait à de Belloy la création du *Théâtre National*.

L'honneur en revenait plutôt à la *Partie de chasse d'Henri IV*,

le chef-d'œuvre de Collé, dont la première représentation suivit d'une année la signature du *Traité de Paris*.

Cet hommage, rendu à la mémoire du fondateur de la monarchie bourbonienne, n'avait assurément rien de bien neuf. Voltaire l'avait surabondamment développé, sur le mode épique, dans son poème de la *Henriade*, si froid, et, osons l'avouer, si ennuyeux. Mieux inspiré, Collé avait tracé, d'un fin crayon aux teintes adoucies, le portrait du roi, ou mieux d'un roi populaire, dans le croquis du Béarnais égaré, au milieu des bois, chez des paysans, soupant avec eux, gai, jovial, bonhomme, se prêtant à leurs usages, admettant leur critique, tout en leur restant inconnu, jusqu'au moment où sa cour, inquiète, le retrouvait en si étrange compagnie.

Collé avait pu faire jouer sa comédie, naïve et sans prétention, d'abord chez le duc d'Orléans, son protecteur, puis sur des théâtres de province. Mais elle avait été interdite à Paris. Les ministres ne pouvaient tolérer que, dans une ville, où bouillonnait sans cesse l'esprit d'opposition, on représentât cette satire si vive, sous son apparence anodine, des rois fainéants et des intrigues qui se nouent et s'agitent autour d'eux. Un grand prince, tel qu'Henri IV, chef de la dynastie régnante, qui avait si ardemment travaillé à la gloire et à la prospérité de la France, aurait-il jamais sanctionné de sa signature ce néfaste traité de Paris? S'il avait eu des maîtresses, il ne leur avait pas du moins sacrifié l'honneur du pays. Et si, parfois, il s'était montré dur pour des grands seigneurs ayant perdu le sentiment du devoir, il était accessible aux pauvres gens et leur plaisait par sa rondeur et par son esprit d'à-propos.

Que de termes de comparaison, ou plutôt que de traits de dissemblance avec ce monarque de sa race, indolent, s'arrachant avec peine au boudoir de ses favorites, pour bâiller au conseil des ministres et laissant aux uns comme aux autres le soin de traiter des affaires de l'État, qu'il aurait pu diriger en pleine connaissance de cause, car il était bien doué et ne manquait ni de bon sens, ni d'intelligence!

La *Partie de chasse d'Henri IV* ne fut jouée, à Paris, au Théâtre-Français, que six mois après la mort de Louis XV.

A la même date, la Comédie Italienne donnait *Henri IV* ou la *Bataille d'Ivry*[1], le premier des « drames lyriques », écrit sur le Béarnais par Rozoi, qui, à partir de cette époque, devait mettre

1. *Henri IV* ou la *Bataille d'Ivry*, drame lyrique en trois actes et en prose par M. de Rozoi, Paris, 1774, avec frontispice de Gazard, gravé par Patas et trois figures de Gazard et Larieu gravées également par Patas.

en coupe réglée, pour son plus grand profit, le nom et l'histoire du seul roi

..... Dont le peuple ait gardé la mémoire.

L'auteur s'était imaginé, en établissant son livret, qu'il réalisait une innovation dramatique, déjà pressentie et signalée par lui vers 1769. En effet, dans la préface de ses *Œuvres mêlées*[1], qui est une sorte d'autobiographie, Rozoi annonce pompeusement qu'il a été « heureux de trouver un sujet d'opéra qui donnera naissance à des fêtes du genre le plus délicat et le plus galant ». Aussi cet homme universel, qui ne doute de rien et qui prétend avoir des lumières de tout, s'avise-t-il de devenir musicien, comme il s'est jadis improvisé critique d'art. En conséquence, « il a eu des conférences réitérées » avec le compositeur Trial, père du célèbre chanteur, sur la poésie lyrique, l'opéra, etc.

Il ne put toutefois avoir recours à son talent pour la partition d'*Henri IV*. Trial était mort en 1771. Mais Rozoi eut néanmoins cette bonne fortune qu'en général la musique de ses pièces fut confiée à des compositeurs d'un réel mérite, ce qui atténuait dans une certaine mesure l'insuffisance de l'affabulation scénique.

Ainsi cet *Henri IV*, qui remporta l'éclatante victoire à laquelle nous avons fait allusion, la dut, en majeure partie, à Martini qu'avait mis en vedette, depuis 1771, la musique, facile et gracieuse, de l'*Amoureux de quinze ans*, la spirituelle « comédie lyrique » de Laujon.

Rozoi n'avait pas ménagé au futur compositeur de *Plaisir d'amour*, les airs, ariettes, rondes, duos, trios dialogués[2], mais dans quelle versification plate et incolore! Il avait imaginé cependant, entre le deuxième et le troisième acte, une manière d'intermède, où « des coups de canon, mêlés au bruit des instruments de guerre », se continuaient, après le lever du rideau, dans la première scène. Reste à savoir comment Martini avait interprété cet entr'acte.

Quant à la pièce, c'était une exhibition du bon Henri, entouré des maréchaux de Biron et d'Aumont, pardonnant, en vainqueur généreux, au marquis de Lenoncourt, ligueur endurci, dont le fils épousera Eugénie, la fille du négociant Roger.

« Cette petite intrigue (l'idylle qui traverse la pièce) toucherait peu, dit l'indulgent abbé de la Porte dans ses *Anecdotes dramatiques*[3], si

1. Biblioth. de l'Arsenal. Belles-Lettres, 7176 *Œuvres mêlées*, par M. de Rozoi, Londres et Paris, 1769, 2 vol. in-18.
2. La 1re édition d'*Henri IV* contient vingt pages de la partition gravée de Martini.
3. L'abbé de la Porte, *Anecdotes dramatiques*, 3 vol. in-12, 1775, t. II p. 29.

l'épisode d'Henri IV et sa présence ne ranimaient l'action et ne lui donnaient de l'intérêt. On se laisse aller à la douce illusion de voir agir ce prince et de l'entendre parler. L'auteur a eu l'adresse de se servir des propres expressions que l'histoire a conservées de ce monarque. »

D'Origny partageait cette opinion. L'ouvrage est médiocre, disait-il, mais il « obtient des suffrages honorables », grâce au sujet choisi. La conclusion du critique sur ce prétendu essai de drame lyrique ne laisse pas toutefois que d'être déconcertante ; c'en est presque la condamnation :

La musique de la pièce en gêne considérablement l'intrigue, en ralentit la marche, en affaiblit l'intérêt ; et le compositeur, gêné à son tour par la coupe des scènes et ne pouvant multiplier les chants agréables autant qu'il le désirerait, cherche à se dédommager, dans les entr'actes, de la contrainte qu'il éprouvait à développer ses talents[1].

La *Correspondance de Grimm* avait d'abord constaté, non sans mauvaise humeur, le succès d'*Henri IV* : « Pour réussir en France, il s'agit de bien prendre son moment[2] ». Mais, comme ce « moment » se prolonge plus que de raison, la *Correspondance* se fâche :

On ne se lasse point, remarque-t-elle en janvier 1775[3], de nous ennuyer, à la Comédie italienne, de l'*Henri IV* du sieur du Rosoy[4] : l'extravagance de ce succès est d'autant plus effroyable, qu'elle nous menace de voir encore bientôt, sur le même théâtre, deux pièces du même auteur : le *Siège de Paris* et le *Chevalier Bayard*. C'est un homme à mettre tous les héros de notre histoire en opéras-bouffons[5]... et ces pièces sont plus tristes encore qu'elles ne sont plates et ridicules.

Les *Mémoires de Bachaumont* ne se montrent pas moins durs pour le triomphateur. Ils racontent que celui-ci, conscient de l'inanité de son œuvre, a mis, dans la bouche de son héros,

1. D'Origny. *Annales du Théâtre Italien*, t. II, p. 93.
2. *Corresp. de Grimm* (édit Tourneux), t. X, p. 509, nov. 1774.
3. *Id.*, p. 520, janvier 1775.
4. La *Bataille d'Ivry* fut reprise en novembre 1789 : étant donné le regain de popularité dont bénéficiait le souvenir d'*Henri IV*, la Comédie Italienne pouvait espérer un supplément de belles recettes. Il n'en fut rien. Le *Moniteur* du 25 novembre 1789 dit que la pièce fut « trouvée bizarre, froide, invraisemblable », et que « malgré la pompe du spectacle », elle ne produisit « aucun effet ». L'ouverture et l'intermezzo entre le 1er et 2e acte, écrits par Martini, furent remarqués : les ariettes furent jugées moins heureuses.
5. La *Corresp. de Grimm* trouve son mot si drôle qu'elle le répète, chaque fois qu'elle parle du répertoire dramatique de Rozoi.

douze vers qu'il a composés sur le retour du Parlement (exilé par Louis XV et remplacé par celui de Maupeou), mais que « des membres du Grand Conseil ont décidé Rozoi à supprimer ce couplet de circonstance pour ne pas les couvrir de ridicule[1] ».

L'auteur n'en restait pas moins enivré de cette vogue imprévue; et son outrecuidance se manifestait le plus plaisamment du monde, s'il faut en croire une anecdote de la *Correspondance secrète*, dite de Métra.

Rozoi entre un jour chez une femme à la mode :

« Ma foi, Madame, lui fait-il d'un air piqué, je vous avoue que je suis fort étonné de vous trouver.

— Et pourquoi, s'il vous plaît, Monsieur.

— Mais, Madame, parce qu'on joue aujourd'hui mon *Henri IV* et que tout le monde est à ses pieds[2]. »

Croyant avoir découvert le filon qui devait l'enrichir, en l'immortalisant, Rozoi résolut de l'exploiter à fond et sans relâche. La Comédie Italienne, qui venait d'encaisser de fort belles recettes avec *Henri IV*, mit aussitôt en répétitions le nouveau drame lyrique que lui apportait Rozoi, la *Réduction de Paris*. C'était encore une contribution à l'histoire du Béarnais; la pièce, en trois actes et en prose, était enrichie d'une partition, plus touffue que celle d'*Henri IV* et due au compositeur Bianchi, sur qui la *Correspondance de Grimm* formulait ce jugement moitié figue et moitié raisin : « musicien distingué, formé à l'école des grands maîtres; plus de talent que d'esprit et plus de savoir que de talent[3] ».

La *Réduction de Paris* ne passa pas aussi vite que l'espéraient les comédiens et l'auteur; de graves émeutes avaient éclaté en France et surtout aux portes de la capitale, à l'occasion de la vente et de la circulation des blés. L'économie politique joue souvent de ces tours-là à l'art dramatique; et Rozoi lui-même, malgré son impatience, jugea plus sage d'ajourner la première représentation de sa pièce[4].

Peut-être, contrairement au dicton, avait-il perdu pour attendre. La *Réduction de Paris*[5], jouée à la fin de septembre, fit un four lamentable. Malgré la beauté des décors et le luxe de la mise en scène, elle tomba sous les huées du public et la salle fut bientôt

1. *Mém. secrets de Bachaumont*, t. XXVII, 22 novembre 1774.
2. *Corresp. secrète*, t. X, p. 24.
3. Grimm, t. X, 30 novembre 1775.
4. *Mém. de Bachaumont*, 16 mai 1775.
5. Imprimée en 1775 avec frontispice contenant le portrait d'Henri IV par Desrais, gravé par Patas.

déserte. Quant à la critique, elle fut impitoyable. La Harpe — un confrère bien entendu — dit « qu'il était scandaleux que la police laissât ainsi traîner sur les tréteaux d'Arlequin de grands noms profanés par d'imbéciles barbouilleurs ». Palissot, qui avait toujours la plaisanterie féroce, traita Rozoi « de Ravaillac second ».

Meister, à qui le baron Grimm avait cédé sa *Correspondance*, persiflait, en trois pages, la *Réduction de Paris* : « Le plan de ce magnifique ouvrage, disait-il, surpasse absolument mon intelligence..., il m'est impossible d'en démêler l'intrigue. On y voit Henri IV escamoter dans l'ombre une embrassade de Brissac.... Puis le prévôt des marchands et les échevins se rassemblent mystérieusement et chuchotent en grand chœur le serment qu'il font de livrer les portes au roi. Il y est fort question d'un capitaine Saint-Quentin que le parterre a trouvé très plaisant; et le bon roi, qui ne quitte pas la scène, parle, tout le temps, de ses vertus, de sa clémence, etc.... Les portes de Paris s'ouvrent, à la douce harmonie d'un duo; et les soldats qu'on voit défiler sur le théâtre sont peut-être les seuls acteurs qui jouent naturellement[1].... »

L'interprétation avait été cependant confiée aux premiers sujets de la Comédie Italienne : Clairval, un excellent ténor, dans le rôle d'Henri IV; Michu, enfant chéri des dames; M^me^ Trial, la femme de l'acteur, sous les traits de Sophie, la fille du fidèle Saint-Quentin; et M^me^ Billioni (la duchesse de Châtillon), superbe au dernier acte, dans son costume d'amazone, casque en tête, épée au poing : elle vient de délivrer Saint-Quentin, Sophie et son amant, tous trois chargés de fers, et sur le point d'être immolés par les Espagnols.

Le rédacteur des *Mémoires de Bachaumont* n'avait consacré quelques lignes à la *Réduction de Paris*, mais elles étaient singulièrement dures. « L'auteur, écrivait-il, ayant épuisé son Henri IV, a été obligé de parler d'après lui-même, et aux saillies, aux sentiments du roi, de substituer ses madrigaux et ses fadeurs, ce qui est devenu intolérable. D'ailleurs nul agencement dans la texture de ce plan, nulle entente du théâtre, nul intérêt. La musique n'est pas même assez bonne pour faire passer tant d'extravagances et tant de platitudes[2]; la seule chose qui ait fait plaisir, ce sont les décorations[3]. »

Toutes ces critiques, plaisantes ou sévères, étaient fort justes. Le

1. *Corresp. de Grimm*, t. X, 30 septembre 1775 (édit. M. Tourneux).
2. *Mém. secrets de Bachaumont*, 2 octobre 1775.
3. Variante du mot celèbre : *On chante ce qu'on ne sait pas dire.*

drame lyrique de Rozoi était confus et incohérent : c'était un assemblage disparate de scènes à peine indiquées, dont la musique et une certaine pompe théâtrale s'efforçaient à dissimuler le vide. Peut-être eussent-elles réussi dans cette tâche difficile, si la cinématographie, qui a déjà opéré tant de sauvetages, avait été connue du XVIII[e] siècle.

Un périodique cependant s'était montré moins âpre que les autres journaux ou gazettes : le *Mercure de France* d'octobre 1775. Son jugement était plutôt d'ordre général : « Les règles de théâtre, disait-il, sont toutes violées dans ce genre de pièces : on n'y trouve, ni intrigues, ni actions suivies, ni unité. » Et si le compositeur Bianchi, conclut le *Mercure*, a été mal servi par son livret, c'est que les scènes historiques ne se prêtent pas à la musique.

Opinion singulièrement hasardée! Nos répertoires d'opéra et d'opéra-comique n'ont-ils pas contracté une lourde dette de reconnaissance envers l'Histoire?

N'importe; Rozoi, dont la vanité venait de recevoir de si cruelles blessures, et qui voulait en appeler à des juges moins prévenus, s'autorisa de la modération relative avec laquelle sa pièce avait été traitée au *Mercure*, pour adresser aux rédacteurs de ce périodique une longue épître [1], où il défendait son œuvre, avec la foi du novateur conscient de la valeur de sa découverte. C'était, disait-il, le « ton de décence et d'urbanité » du *Mercure* qui l'avaient décidé à lui écrire; car si ce journal n'a pas « une manière de penser » conforme à celle de Rozoi, il ne « se croit pas du moins en droit de déprimer les talents » de son justiciable. La *Réduction de Paris* est en réalité, le pendant d'*Henri IV*, qui fut applaudi, avec un si bel attendrissement ». En tout cas, il ne répondra point aux « injurieuses malignités de ses détracteurs ». Il leur abandonne son ouvrage. Et, cependant, « à la septième représentation, il a vu couler des larmes, au moment où Henri serre Brissac dans ses bras, au moment où il console la fille du bon Saint-Quentin ». ... « On a dit, redit, écrit et répété que c'était mettre l'Histoire en opéras-bouffons. » Mais pourquoi ne saurait-il exister un genre intermédiaire entre le grand opéra et l'opéra-comique; et pourquoi « la Musique ne trouverait-elle pas dans ce genre une nouvelle source de beautés qui tourneraient au profit de l'art?... » Et Rozoi concluait : « Au moment où ils (ses ennemis) aiguiseront leurs traits, je lirai *Andromaque* ou *Mahomet*. Quel intervalle alors entre eux et moi! ».

1. *Mercure de France*, novembre, première partie.

Cet accès de superbe dans la langue heurtée, incorrecte et toujours boursouflée, dont use si volontiers Rozoi, dépeint à souhait l'état d'exaltation, réelle ou factice, mais perpétuelle, d'un homme qui semblait avoir pris à tâche d'être le point de mire de ses contemporains. Cette mentalité se retrouve dans la préface de la *Réduction de Paris*, que ce glorieux avait fait imprimer, suivant son habitude, avec un magnifique frontispice, dessiné par Desrais, d'où se détache un médaillon d'Henri IV. Rozoi avait dédié sa pièce « aux Mânes de son amie », morte le 20 mai 1775. « Ta voix, dit-il, retentit encore autour de moi, tes dessins charment ma tristesse, comme la lecture de tes vers la rend plus profonde. » Et, comme pour donner plus de solennité à la double manifestation qu'il projette, il déclare qu'il a réservé deux exemplaires de son drame lyrique : il déposera l'un sur la tombe de son amie, l'autre aux pieds de la statue d'Henri IV.

Ce dut être, ce jour-là, un beau spectacle sur le Pont-Neuf.

Quelle était cette « amie »? M^me^ Ducray-Reich? ou la baronne de Tott?

Rozoi n'a pas trahi le secret de la tombe.

VII

L'auteur de la *Réduction de Paris* se remit assez vite de la commotion désagréable que lui avait fait éprouver la chute de sa pièce. Il ne renonça pas au théâtre; loin de là. Seulement, il abandonna momentanément Henri IV et laissa le drame lyrique qu'il croyait avoir inventé, mais qui n'avait pas l'heur de plaire, pour l'opéra-comique[1] dont tout le monde raffolait. Aussi bien la Comédie Italienne lui conservait sa confiance; et Grétry, déjà célèbre, consentait à travailler avec lui.

Dans ses *Mémoires* ou *Essais sur la Musique*[2] (sur *sa* musique, a dit plaisamment un critique), Grétry a raconté un peu longuement, mais non sans agrément, par suite de quelles circonstances il avait dû adapter une de ses partitions au livret des *Mariages Samnites*, comédie de Rozoi acceptée par le Théâtre Italien et jouée sur cette scène en 1776. L'auteur avait tiré sa pièce d'un conte de Marmontel portant le même titre, et dont le point de départ ne manquait pas d'originalité. Chez les Samnites, la jeunesse

1. Néanmoins, presque toutes ses pièces imprimées, comportant une partie musicale, sont intitulées *drames lyriques*.

2. Grétry, *Mémoires* ou *Essais sur la musique*, Paris, 1797, 3 vol. in-8, t. I, p. 149, 297 et suiv.

masculine était classée par ordre de mérite; et le premier des adolescents, inscrits sur la liste, jouissait du privilège d'être également le premier à choisir sa femme parmi les jeunes filles du pays; puis, le second exerçait ce même droit de préférence, et ainsi de suite.

Or, Grétry, en 1768, avait obtenu, à force d'obsession, d'un écrivain d'infiniment d'esprit, mais d'une incurable paresse, un poème délicieux (il l'affirme du moins), d'après le conte des *Mariages Samnites*; il en avait composé aussitôt la musique, et, par faveur spéciale, il avait pu donner une audition de cet opéra-comique au Temple, dans le grand salon du prince de Conti.

La pièce avait complètement échoué.

Les compositeurs ont cette grâce d'état, presque ignorée des auteurs dramatiques, qu'ils peuvent disloquer leurs partitions tombées à plat, pour en distribuer plus avantageusement les morceaux dans des œuvres nouvelles. Les exemples de ces déplacements heureux ne sont pas rares; et pour n'en citer qu'un, emprunté précisément aux *Mariages Samnites*, disons qu'une marche, fort admirée par le prince de Conti, devint, en 1769, la fameuse marche du *Huron*, un des chefs-d'œuvre de Grétry.

Le livret que le compositeur avait trouvé si séduisant, et dont il ne nous fait pas connaître l'auteur, avait été présenté, sans doute par lui, aux sociétaires du Théâtre Italien; mais ceux-ci l'avaient refusé, pour recevoir, par acclamation, la pièce de Rozoi. L'élu, dit Grétry, « vint m'offrir son ouvrage. Il me pria de lui laisser lire le premier poème ». Il le rapportait, quelques jours après, au compositeur, en lui faisant remarquer que « le fond était absolument le conte de Marmontel ». Les « situations étaient les mêmes dans les deux livrets ». Grétry n'aurait qu'à écrire un petit nombre de morceaux pour le rôle d'Eliane, que Rozoi disait « de son invention ».

Grétry se rendit aux raisons de ce collaborateur... par ricochet et « lui laissa *parodier*[1] sa musique ». Cependant, il savait bien que « lorsque les poètes *parodient*, ils croient qu'un vers de huit syllabes doit remplacer un vers de huit et ainsi des autres. Mais comme les notes expressives doivent rencontrer les bonnes syllabes, rien n'est moins sûr que ce calcul. » Toutefois, par mesure de prudence, Grétry « fit la revision générale » de cette adaptation, pour « rendre la prosodie plus exacte ».

1. En langue musicale, *parodier un air* signifie composer sur cet air des paroles autres que les paroles connues.

Le rédacteur des *Mémoires de Bachaumont*, fort au courant des nouvelles de théâtre, avait annoncé à ses abonnés la première représentation des *Mariages Samnites*, comme imminente. Il en profitait pour égratigner une fois de plus Rozoi : « Cet auteur, écrit-il, absolument livré au Théâtre Italien, veut bien renoncer au Français, plus propre à la solide gloire, pour avoir celle de faire révolution au premier, d'y ramener le sentiment qu'on y a perdu : tel est le grand projet de cet auteur dans son drame lyrique [1]. » Pure question de mots : en réalité ce nouveau poème n'était qu'un livret d'opéra-comique, la mode ayant décidé que les contes de Marmontel ne pouvaient avoir de meilleure destination.

Cependant, la première représentation des *Mariages Samnites* se faisait désirer. La Reine, qui avait pris goût à ce genre de divertissements, et qui jusqu'alors n'avait guère contemplé que des désastres, avait promis, sans doute dans l'espoir de conjurer le mauvais sort, de venir occuper sa loge, à la première de la nouvelle pièce. Les comédiens attendaient respectueusement que Marie-Antoinette en fixât le jour. Mais son bon vouloir était paralysé par toutes sortes d'incidents, le jubilé, la maladie du comte d'Artois, etc.... Enfin, et contrairement à l'assertion des *Mémoires de Bachaumont*, que les Italiens avaient dû donner la première représentation des *Mariages Samnites* hors de la présence de la Reine, Marie-Antoinette assista, le 12 juin, à cette solennité musicale. D'Origny le constate dans ses *Annales du Théâtre Italien* [2] ; il ajoute même que toute « l'assemblée », se tournant vers la jeune souveraine, encore fêtée par l'enthousiasme populaire, chanta, en chœur, avec les artistes, le couplet final :

Du monde entier formons la chaîne :
C'est commander que de servir,
Quand on a la Beauté pour Reine,
Tout est devoir, tout est plaisir.

Mais, cette fois encore, en dépit des éloges que prodigue d'Origny au poème, Rozoi avait perdu pour attendre. Le « conte bizarre » de Marmontel, disent les *Mémoires de Bachaumont*, n'a fait écrire à l'auteur dramatique qu'une « pièce bien fade, bien langoureuse, bien hétéroclite et surtout bien boursouflée et bien absurde. C'est d'autant plus fâcheux que la musique de Grétry est excellente et que les comédiens ont fait une dépense considérable

1. *Mém. de Bachaumont*, t. IX, p. 124, 2 juin 1776.
2. D'Origny, *Annales du Théâtre Italien*, t. II, p. 102. Une reprise, le 22 mars 1782, n'eut aucun succès, malgré les retouches de Rozoi.

et magnifique de cortèges. Clairval y a fait plaisir; et les dames Trial et Colombe ont fait assaut de talent pour le chant[1] ».

Grétry reconnaissant, de son côté, que la pièce n'a pas réussi, recherche les causes de cet échec; et son raisonnement est assez juste. A Paris, dit-il, les spectateurs ne veulent point s'habituer à voir sous le casque les acteurs qu'ils ont applaudis dans des rôles comiques? Peut-on se figurer Préville en guerrier héroïque? Sur les scènes de province, au contraire, on ne s'étonne pas de voir paraître le même acteur dans la tragédie, dans la comédie et dans l'opéra-comique : la preuve, c'est que les *Mariages samnites* sont souvent représentés avec succès dans de grandes villes de France, Et, certainement, ils auraient eu la même fortune à Paris, si l'auteur avait « mis en opposition au rôle de la fière Eliane, un rôle de petite fille espiègle qui aurait eu bien des naïvetés à dire sur la manière dont les Samnites traitaient l'Amour ».

Et Grétry concluait : « il eût fallu dans cet ouvrage des contrastes, les arts n'existant que par eux ».

Son collaborateur d'occasion, quelque peu étourdi par une chute contre laquelle il se croyait prémuni, grâce au talent d'un musicien en renom, s'abstint, pendant plus de trois ans, sinon d'écrire, du moins de faire jouer la moindre pièce : peut-être aussi les sociétaires de la Comédie Italienne estimaient-ils que ses... inventions leur coûtaient un peu cher. Cependant, s'il en fut ainsi, Rozoi parvint à triompher de leur méfiance; car, dans la première quinzaine de mars 1779, ils donnèrent un nouvel opéra-comique de leur ancien favori : « les *Deux Amis* ou le *Faux vieillard*, trois actes en prose mêlés d'ariettes, *parodiés* sur des morceaux tirés des meilleurs compositeurs italiens ». Rozoi avait donc oublié les inconvénients d'un procédé musical sur lesquels Grétry avait dû assurément appeler son attention. A vrai dire, c'était Ginguené le *parodiste*. Toujours est-il que cette première représentation fut en même temps la dernière, comme l'écrit la *Correspondance de Grimm*[2].

Les *Mémoires de Bachaumont* s'égayèrent de la belle façon sur le compte de l'auteur :

Cette unique représentation, assurent-ils, a paru aussi ennuyeuse à la Ville qu'à la Cour; et le public s'est confirmé de plus en plus dans

1. *Mém. de Bachaumont*, t. IV, p. 124, 13 juin 177. Le *Journal des Théâtres*, ou *le Nouveau spectateur*, donne, en 1777, une très longue analyse des « Nouveaux Mariages Samnites ».

2. *Corresp. de Grimm* (édit. M. Tourneux), 15 mars 1779.

la très mauvaise opinion qu'il a du talent du sieur de Rozoi.... C'est un galimatias où personne n'a rien compris et la musique tirée des plus célèbres compositeurs italiens n'a produit aucun effet. Le sieur de Vismes (directeur de l'Opéra) eut grand tort de la revendiquer et de craindre que cet opéra-comique ne fît tort à ses Bouffons [1].

L'année suivante, au même théâtre, Rozoi ne fut guère plus heureux avec son *Pygmalion*, que Fétis, l'érudit musicographe, dénomme un « duodrame » et que la *Correspondance de Grimm* appelle une pitoyable caricature du *Pygmalion* de Jean-Jacques Rousseau [2].

C'est un sujet très rebattu, dit Moufle d'Angerville, qui rédigeait alors les *Mémoires de Bachaumont*; et M. de Rozoi, en voulant s'écarter de la ligne ordinaire, a été plus amphigourique que jamais. Rien de plus mauvais, rien de plus ennuyeux [3].

Bonesi, maître de chant à la Comédie Italienne, avait écrit la musique de *Pygmalion*. La *Correspondance de Grimm* la trouvait « d'assez bon style ». Par contre, Moufle d'Angerville se défendait de la juger : le tumulte était si violent au parterre qu'il n'avait rien entendu, et le public pas davantage, de telle sorte que le compositeur n'a pu savoir ce que les spectateurs pensent de son œuvre. Mais Bonesi est jeune : il faut attendre sa seconde partition [4].

Tant d'insuccès ne rebutaient pas Rozoi. Il était prêt pour toutes les besognes. Et, précisément, quand on voulut jouer, en 1781, sur la scène des Menus, l'*Incognita persequitata*, opéra-bouffon « mis en chant » par Anfossi, dont la musique était, disait-on, « délicieuse », Rozoi fut chargé de refaire le poème, trouvé trop défectueux; de son côté, le compositeur Rochefort eut pour mission d'y « coudre la musique ». Mais « on ne leur croit pas assez de goût pour réussir des triages et des sutures aussi difficiles », affirme le rédacteur des *Mémoires de Bachaumont*, qui consacre plusieurs notules à la question [5].

En outre, sacrifiant une fois de plus à son étrange manie d'accompagner chacun de ses ouvrages d'un « avant-propos », « préface », ou « avertissement », dans lequel il se posait en

1. *Mém. de Bachaumont*, t. XIII, 18 mars 1779.
2. *Corresp. de Grimm*, t. XII, p. 464, 19 décembre 1780.
3. *Mém. de Bachaumont*, t. XVI, 18 septembre 1780.
4. *Id.*, t. XVI, 21 septembre 1780.
5. D'Origny (*Annales du Th. Italien*, t. I, p. 215), ne se montre pas moins sévère pour le librettiste.

novateur génial, Rozoi avait fait précéder le livret, imprimé, de son poème, d'une sorte de manifeste, où il prétendait rendre un éminent service aux amateurs, en les mettant à même « d'entendre une musique étincelante de beautés sublimes ». Il avait tout simplement « changé le plan de l'intrigue » et n'avait « d'autre mérite que de l'avoir « créé ». — Allons donc, répliquait Moufle d'Angerville, le public ne peut accorder à M. de Rozoi « le titre de créateur, soit comme traducteur, soit comme parodiste.... Tout cela est du pur galimatias, auquel on l'a bientôt reconnu, malgré le voile de l'anonyme dont se couvrait sa modestie. »

Et Moufle, chez qui la trop grande facilité de production n'exclut ni le bon sens, ni l'esprit critique, profite de l'occasion pour instruire le procès des poèmes d'opéras-bouffons dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle : question si intéressante pour notre histoire littéraire.

Ces livrets avaient remplacé les canevas abandonnés à l'improvisation des comédiens : ils étaient peut-être moins grossiers, mais ils étaient aussi insignifiants : « On sait à quoi s'en tenir, écrit Moufle sur la valeur des poèmes d'opéras-bouffons.... Dans celui-ci (l'*Incognita persequitata*), l'intrigue ne répond point au titre : l'inconnue reste toujours inconnue et elle n'est d'ailleurs persécutée que par ses adorateurs. Cet imbroglio ressemble à *Paméla*, à la *Bonne fille*, à *Silvain* et à tant d'autres livrets italiens. C'est sur ce misérable canevas qu'Anfossi a établi ses broderies, qu'il a fallu lier par un récitatif supportable et auxquelles on dut coudre un ballet pour suppléer au vide de l'action. » La musique fut goûtée en dépit des mutilations infligées aux « broderies », dans l'intérêt de l'affabulation; les ariettes furent trouvées « très expressives », mais l'ensemble parut « monotone. »

Cependant, si pauvre qu'elle fût, la « création » de Rozoi avait soulevé, dans le monde des auteurs, des protestations que s'étaient empressés d'enregistrer les *Mémoires de Bachaumont*. Campan, auteur d'une traduction de l'*Inconnue persécutée*, jouée devant la Reine, à qui « elle avait plu extrêmement », prétendait que Rozoi avait si bien estropié son travail et l'avait bourré de si énormes contresens, que la musique s'en était ressentie. Campan reprochait, du même coup, aux directeurs de l'Opéra d'avoir choisi un compositeur aussi « faible » que Rochefort [1].

Puis, ce fut le tour de Moline, un auteur assez médiocre, mais qui avait eu l'honneur d'écrire pour Glück le poème d'*Orphée* —

1. *Mém. secrets de Bachaumont*, 3 novembre 1781.

un vrai drame lyrique celui-là. Ce librettiste avait fait représenter, au Théâtre Italien, le 12 novembre 1776, devant Leurs Majestés, sa comédie de l'*Inconnue persécutée*. Il constatait ainsi ses droits d'antériorité, voire de supériorité, sur l'œuvre de Rozoi; car il lui reprochait nettement d'être une copie de la sienne. Le plagiaire s'était bien gardé de « guillemeter ses emprunts », pour éviter ajoutaient malicieusement les *Mémoires de Bachaumont*, que le lecteur confondît « le travail de Moline avec les idées sublimes dont Rozoi avait enrichi cet opéra-comique [1] ».

Hélas! ces larcins littéraires n'étaient que trop communs au XVIII[e] siècle [2].

(*La fin prochainement.*) PAUL D'ESTRÉE.

1. *Mém. secrets de Bachaumont*, 28 novembre 1781.

2. M. Anatole Feugère a très savamment démontré (chap. II, L'art d'utiliser les livres. *Raynal, Diderot et quelques autres historiens des Deux Indes*). — *Revue d'Histoire littéraire de la France*, juillet, — décembre 1915), avec quelle subtile désinvolture, Raynal avait pratiqué, au profit de son livre, la dissection des œuvres de Pauw, Levesque, Payne, Faria, Charlevoix, etc.

LA PROSODIE LATINE INÉDITE COMPOSÉE POUR LE GRAND DAUPHIN PAR BOSSUET ET HUET

C'est en cherchant les matériaux pour un article sur « l'influence de la culture classique dans l'éducation des Enfants de France » que je remarquai dans le livre du grand admirateur de Bossuet, M. A. Floquet[1], l'indication suivante :

Bossuet, qui dans sa *grammaire* avait promis de faire, pour le Dauphin, une *prosodie*, tint vraisemblablement parole ; et peut-être retrouvera-t-on quelque jour ce nouveau témoignage d'un zèle qui ne recula jamais devant les plus humbles efforts, pour peu qu'ils pussent profiter à son disciple [2].

Dans le même ouvrage on trouve encore quelques lignes (p. 59) sur ce sujet :

La Grammaire de Bossuet, ignorée jusqu'ici, dit M. Floquet, a été sous nos yeux écrite de la main, souscrite du nom d'un habile calligraphe, Charles *Gilbert*, qui, en 1690, en fit cette copie, destinée au duc de Bourgogne, âgé alors de huit ans [3].... *La Grammaire latine* composée par le prélat pour Monseigneur ayant, dans la suite, été mise par Fénelon et Fleury, entre les mains des trois fils de ce prince.

Naturellement, après avoir pris connaissance de ces notices de M. Floquet, je voulus consulter les bibliographies sur les ouvrages de Bossuet mentionnés précédemment. Dans les plus récentes, celles de *M. l'abbé Ch. Urbain*[4] et de *M. V. Verlaque*[5] il n'y a aucune mention de la grammaire ou de la prosodie latines. Chez

1. A Floquet, *Bossuet, précepteur du Dauphin...* Paris, in-8°, XIV-626 p., 1864.
2. P. 60.
3. En bas de cette page 59 se trouve une petite note de M. Floquet, concernant les derniers mots indiqués : « — *Grammaire latine*, composée par Bossuet pour le Dauphin. *Manuscrits de la Bibliothèque impériale.* » — Cette note fut la cause d'une erreur générale dans les œuvres plus modernes.
4. *Bossuet, Bibliothèque de bibliographies critiques*, publié par la Société des études historiques, fasc. 3 (15 sept. 1899). Paris (s. d.) in-8°, p. 31.
5. *Bibliographie raisonnée des Œuvres de Bossuet.* Paris, 1908, in-8° p. VII + 139.

M. H.-M. Bourseaud[1], au contraire, nous trouvons les renseignements suivants :

Grammaire latine, 1671 ou 1672. Elle est rédigée en français, en prose. L'autographe est perdu. Le *manuscrit* de la Bibliothèque Nationale n'est qu'une copie faite par Charles Gilbert en 1690 pour le duc de Bourgogne.

Cet ouvrage n'a jamais été imprimé; il est précédé d'un Avertissement dans lequel Bossuet promet de donner aussi une *Prosodie*; mais on ignore s'il a exécuté ce projet.

On voit que M. Bourseaud, comme beaucoup d'autres[2], se base exclusivement sur le témoignage de Floquet, parce que les renseignements fournis dans le département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale donnent une autre version. Jamais la Bibliothèque Nationale ne posséda la copie de la grammaire latine de Bossuet écrite par Charles Gilbert; en réalité, ce manuscrit faisait partie de la bibliothèque de feu M. Guyot de Villeneuve, président de la Société des Bibliophiles français, et a été mis aux enchères, en 1901.

Dans le catalogue de cette bibliothèque[3], on donne la description assez complète du manuscrit :

Copie de la grammaire latine de Monseigneur le Dauphin pour Monseigneur le duc de Bourgogne. In-4° de 103 pp., mar. rouge, fil. et comp. fleurs de lis sur le dos et aux angles des plats, tr. dor. (Rel. Anc.)

Manuscrit sur vélin, avec ornements à la plume. Il est signé à la fin :

Gilbert, Paris, Pingebat, 1690.

Ce beau livre provient de la vente Aimé-Martin.

On l'a vendu 100 francs, mais malgré toutes mes recherches, je n'ai pas réussi à en trouver l'acquéreur.

Dans tous les cas il est tout à fait clair que M. Floquet n'a pas pu le voir dans la Bibliothèque Nationale et sa petite note sur la page 59 (*l. c.*), avec renvoi aux « manuscrits de la bibliothèque impériale » veut dire simplement, que lui, Floquet, a lu dans les

1. P. 34 de l'*Histoire et description des manuscrits et des éditions originales des ouvrages de Bossuet.* Paris, 1896, in-8°, p. xxxix + 223.

2. H. Druon, *Histoire de l'éducation des Princes.* Paris 1896, in-8°, 2 vol. (I, p. 260). L. Petit de Julleville, *Histoire littéraire française*, V, p. 269. Ph. Delmont, *Bossuet précepteur du Dauphin* (Extrait de la *Revue de Lille*, 1898), p. 14.

3. I, p. 22. Cote de la Bibliothèque nationale, Δ 30291, in-8°. Paris, 1901, 2 vol. (2 ex.).

manuscrits de la Bibliothèque Nationale : « Cette copie a été destinée au duc de Bourgogne, âgé alors de huit ans. »

En compensation de mes vaines recherches, M. H. Omont, le très érudit conservateur des manuscrits, a bien voulu me montrer dans le catalogue de la Bibliothèque Nationale une autre copie de la *Grammaire latine* de Bossuet, *n. a. Fr. 10 003*. On voit dans le catalogue des nouvelles acquisitions françaises ce qui suit :

Grammaire latine pour Monseigneur le Dauphin composée par M. de Meaux et de Soissons.

Grammaire de Bossuet et Huet, copiée peut-être par Gilbert.

XVII[e] s. Pap. 120 feuillets. 168 sur 110 millim. Rel. veau gr. (Don de M. L. Soulié).

Lorsqu'on me remit le manuscrit, je trouvai à la première page en blanc la mention : « 6 octobre 1900; Don N3685. »

Le manuscrit même commence par l'*Avertissement*, identique à celui qu'avait vu Floquet, à l'exception de quelques mots que M. Floquet, dans ses extraits croit utile d'ajouter pour rendre plus clairs les arguments principaux de cet Avertissement[1].

Il y avait aussi cette phrase, qui m'intéressa spécialement : « On y ajoutera quand il sera temps la prosodie ».

En feuilletant avec attention le manuscrit, j'ai constaté que le programme de l'Avertissement avait été réalisé avec précision : si la grammaire latine en français a été très abrégée dans le commencement, en revanche sa syntaxe fut enrichie de beaucoup d'exemples latins. Mais, une chose curieuse, à la fin du manuscrit, j'ai découvert le texte *entièrement écrit en latin!*

A la feuille 97 je trouvai le commencement de la *Prosodie*, écrite en latin, de 49 règles avec exceptions, et *Ratio inveniendae quantitatis ex pronuntiatione*.

Pour compléter mes renseignements sur la provenance de ce manuscrit, j'écrivis une lettre au donateur, M. L. Soulié et reçus une aimable réponse de son fils :

La grammaire latine de Bossuet a été donnée à la Bibliothèque Nationale par mon père, décédé depuis plusieurs années.

Ce manuscrit a dû être découvert à Reims, chez un bouquiniste, par l'un de mes oncles, il y a une trentaine d'années.

Il était isolé, car je n'ai jamais entendu parler dans ma famille d'autres manuscrits du même ouvrage ou du même auteur... Le ms. en question a dû être offert à la Bibliothèque Nationale vers 1900.

1. Floquet, *l. c.*, p. 58-59.

Il reste encore un dernier moyen, pour trouver les indications concernant le manuscrit de Bossuet et Huet, c'est de s'adresser à des spécialistes et connaisseurs des ouvrages des deux grands écrivains du XVII[e] siècle.

J'ai montré le manuscrit au savant éditeur de la « Correspondance » de Bossuet, M. l'abbé. E. Levesque. « Mais, oui! C'est une copie du temps, c'est bien de lui, de Bossuet », me déclara-t-il.

Je ne me trompais donc pas. L'écriture, la langue française de la grammaire latine, la reliure enfin, tout prouvait que j'avais raison.

Maintenant, il y a une question un peu plus difficile : Où sont les preuves que la grammaire latine et la prosodie ont été composées en effet par Bossuet ou Huet, si l'autographe est perdu? Peut-être, donnèrent-ils à écrire ces traités à quelqu'un de leur nombreux entourage et lui permirent-ils de le signer de leurs noms?

L'historien de Bossuet, le cardinal de Bausset nous répond à propos : « L'abbé Ledieu (secrétaire de Bossuet) ajoute que Bossuet avait composé lui-même une *grammaire latine* pour Mgr le Dauphin[1]. »

Mais M. Floquet, dans la note page 59 de son ouvrage, fait une remarque, qui semble contradictoire :

> Le Dieu, *Mémoires*, etc., t. I, pp. 140-141 a parlé des enseignements sur la grammaire française, mais ne mentionne point cette *Grammaire latine*.

Notre opinion est, que sur les pages 140-141, indiquées par Floquet, Le Dieu parle exclusivement de la grammaire latine. Pour le prouver voyons le passage entier :

> Dans la grammaire on aurait peine à reconnaître le travail et l'exactitude d'un aussi habile maître, si l'on ne voyait encore parmi ses papiers, ses propres observations écrites de sa main, non seulement sur les règles les plus curieuses de cet art, sur la force et le jeu des conjonctions et des particules indéclinables, et même sur l'usage de bien des mots latins pris au sens propre en des significations tout opposées par les meilleurs auteurs, dont il citait les exemples : tant il poussa loin la pureté de sa latinité. Parmi un grand nombre de preuves, j'en donnerai une : il fit une fable latine, dans le goût de Phèdre, si bien imitée et d'une pureté si grande, qu'on la prit comme de cet auteur[2]....

1. *Histoire de Bossuet*, 1830[5], II, p. 5.
2. *In Locutuleios* de 35 vers. « On voit ici, dit Le Dieu, avec sa netteté, tous les caractères des animaux marqués dans Phèdre et l'on y sent une latinité digne du siècle d'Auguste. »

Ces mots de Le Dieu nous montrent seulement, que Bossuet a écrit personnellement beaucoup de petits traités à l'usage de son élève en langue latine, et qu'il pouvait écrire de même la prosodie latine. Pour un aussi bon latiniste que Bossuet, c'était un travail de quelques jours.

Mais le titre de notre manuscrit mentionne deux auteurs : Bossuet et Huet. A qui donc appartient la prosodie écrite en latin?

Dans ses *Mémoires*[1], Huet lui-même nous raconte, qu'il avait une petite correspondance avec le Dauphin au sujet de la poésie : « En 1677 j'appris la triste nouvelle de la mort d'Antoine Hallé, jadis mon précepteur. Il m'avait envoyé quelques mois auparavant une copie de ses *Mélanges*[2] adressée au Dauphin, avec prière que je les lui présentasse en son nom et les recommandasse à son Altesse Royale.... J'étais alors à Paris, gravement malade, hors d'état de sortir et de faire la commission d'Hallé autrement que par lettre... »

Je m'exprimais ainsi :

Antoine Hallé, autrefois mon précepteur, était en ce temps-là célèbre par l'étendue de ses connaissances, et par son talent poétique. Aujourd'hui, l'auteur accablé par l'âge et forcé de suspendre son travail littéraire, jouit du souvenir d'une vie passée dans la culture des sciences les plus agréables et de la gloire qu'il y a acquise,

Sicut fortis equus, spatio qui saepe supremo
Vicit Olympia, nunc senio confectu quiescit.

Sa vieillesse n'est pourtant pas sans honneur et sa muse tout à fait sans voix ; car, tandis que pour l'amusement de son esprit, il relisait ses poésies, vaincu par mes prières et par celles de ses amis, il résolut enfin de les rassembler et de les publier....

Je vous supplie donc de recevoir ces poésies que je vous offre en son nom, avec cette bonté, cette grâce qui vous sont propres, et de l'admettre lui-même *comme un hôte dans nos commentaires*. Si vous le permettez, j'espère que vous ne profiterez pas médiocrement avec un homme sous la discipline duquel j'avoue que j'ai moi-même beaucoup profité ; j'ajoute que je le souhaite vivement.

A cette lettre Bossuet répondit le 19 mars 1675 de Saint-Germain :

Je vous rends, Monsieur, très humbles grâces du présent que vous m'avez fait au nom de M. Halley et vous supplie me faire la grâce de lui envoyer mes remerciements.

1. Huet, *Mémoires traduits par Ch. Nisard*, 1853, p. 200.
2. *Opuscula Miscellanea*, Cadomi, 1675, in-8°.

Mgr le Dauphin reçut votre lettre avec joie; il la lut et l'expliqua en même temps avec beaucoup d'agrément; et en recevant le livre il me dit qu'il seroit bien aise de le lire, et qu'il ne doutoit pas qu'il n'eût beaucoup de plaisir à lire les vers d'un homme qui vous avoit appris à en faire de si beaux[1].

Voilà sa réponse en propres termes, et je crois que M. Halley sera bien aise d'apprendre de vous les sentiments de ce prince[2]...

Quand le Dauphin eut lu le livre d'Antoine Halley, il écrivit (28 avril 1675) une lettre de remerciement à Huet dans des termes pareils à ceux de la lettre de Bossuet (voir *Mém. de D. Huet*, trad. par Ch. Nisard, p. 201). Ces deux lettres sont des exemples éloquents de cette estime dont jouissait, comme poète, l'ancien évêque de Soissons. On sait qu'il avait publié ses *Carmina latina et graeca* (Utrecht 1694 et 1700), qui contiennent des vers élégants et spirituels.

Tout cela nous donne le droit de supposer que ce fut plutôt Huet qui rédigea *la prosodie latine pour le Dauphin*.

Comme conclusion de ces lignes préliminaires nous croyons utile de répéter ici ces trois suppositions principales :

1° *Probablement* que la prosodie latine fut écrite par Bossuet;

2° Mais *plus vraisemblablement* l'auteur en fut Huet;

3° *Certainement* la prosodie en question fut destinée à l'usage du Grand Dauphin.

On a jugé bon de laisser l'*Avertissement*, qui se trouve dans le commencement du manuscrit *n. a. fr.* 10 003, pour donner une idée de la grammaire et de la syntaxe latine précédant la prosodie. Sa lecture expliquera pourquoi on n'a pas cru devoir donner le texte de cette syntaxe et de cette grammaire.

Théodore Savtchenko.

AVERTISSEMENT

Comme l'instruction de Mgr le Dauphin est une affaire toute publique, il ne faut point douter que cette grammaire ne soit veue par beaucoup de gens, et que la pluspart de ceux qui la verront ne demandent d'abord pourquoy on s'est donné la peine de la faire, puisqu'il y en avoit tant d'autres toutes faites. C'est par cette raison qu'il a semblé icy nécessaire

1. Huet, *Carmina latina et græca*, Utrecht (1694 et 1700).
2. Verlaque, *Lettres de Bossuet à D. Huet* (*Mélanges d'hist.*, 1877, fasc. 2, p. 620).

d'informer le lecteur de deux considerations principales pour lesquelles on s'est engagé dans ce travail. La première est que Mgr le Dauphin aiant deja appris par une espèce d'usage méthodique la plus part des choses qui sont enseignées dans les traittés ordinaires de declinaisons, des genres et des preterits et supins, l'on a cru pouvoir en retrancher pour luy plusieurs regles qui ne sont formées que des exceptions, en les suppleant par des listes exactes des tous les termes exceptés, que l'on a mis en suite de regles generales.

La deuxieme que toutes les plus celebres grammaires ont leurs regles en vers en françois ou en latin; ce qui n'est pas commode pour un enfant parce que ne les pouvant entendre il faut qu'il apprenne encore une explication plus longue ordinairement que la regle mesme.

Les regles qui sont icy en prose françoise semblent remedier a cet inconvenient et satisfaire au dessein principal de cet ouvrage, qui a esté de joindre la brieveté avec la facilité.

L'on cru devoir mettre icy les rudimens avec le reste de la grammaire car il est malaisé de les separer, sans repeter en chaque traitté diverses choses qui avoient esté dites ailleurs ou sans faire des renuois fort incommodes aux enfants, par la peine qu'ils leur donnent d'aller chercher bien loin ce qui naturellement doit estre tout de suite. L'on s'est contenté de mettre les regles avec les exemples nécessaires sans y ajouter ny les raisonnemens ny les observations plus utiles aux maîtres qu'aux ecoliers.

L'on a aussy omis a dessein les declinaisons particulieres des pronoms et les conjugaisons des verbes irreguliers, dont Mgr le Dauphin etoit deja instruit, et qui etans dans tous les rudimens peuvent estre ajoutés a cette grammaire toutes les fois que l'on aura dessein de s'en servir pour d'autres.

La syntaxe est un peu plus longue que les autres parties, mais il est aisé de remarquer que ce qui la grossit est le nombre des examples que l'on y a ioints, lesquels ne doivent pas estre appris par cœur et seront peut estre aussy agreables et aussi utiles a lire qu'un autre livre.

On y aioutera quand il sera temps la prosodie.

PROSODIA

Litterae sunt eae ex quibus vocabula constant, atq; hinc elementa vocitāntur.

Inter litteras, vocales aliae sunt, aliae consonantes.

Vocales eae sunt quae per se sonant ut a, e, i, o, u, at y vocalis graeca est.

Consonantes eae sunt quae tantum cum vocalibus sonant, ideo dictae ; consonantes, ut b, c, d, etc.

Consonantium aliae mutae, aliae liquidae.

Mutae quae nullum omnino per se sonum edunt.

Liquidae quae aliquem habent per se sonum sed imprefectum et obscurum, unde et semivocales dicuntur.

Liquidae sunt l, m, n, r, coeterae mutae.

h non tam littera est quam aspiratio.

Diphtongi sunt eae quae ex duabus vocalibus coalescunt, ut latinis ae aeneas; oe oeneus; ei ut in his genitivis oilei, Achillei, plebeii; au, aula; eu, Europa.

Litterae duplices sunt quae duas simul consonantes exprimunt ut x sonat ut cs. Xanthus quasi csantus; vel ut gs, ut Rex a regendo, quasi Regs. Zita sonat ut ts, vel ds, antiquo at vero pronuntiandi modo. Zephirus quasi dsephirus.

Syllaba dicitur vocabuli cuiusque pars uno velut lingua i ictu prolata ut in vocabulo *amo a* et *mo* duae syllabae sunt.

Syllabae vel unā vocali constant vel vocali et consonantibus in unum coalescentibus, ut ad-e-s, co-na-tus, con-du-xit, tra-xit.

Itaque ut ex vocabulis oratio, sic vocabula è syllabis, syllabae ex litteris seu elementis constant.

Syllabis duo conveniunt, accentus et quantitas.

Accentus vocem vel attollit vel deprimit vel sustentat : hinc acutus, gravis, circumflexus.

Quantitas est mensura syllabae quae vel producitur vel corripitur; quare aliae breves, aliae longae, aliae item dubiae seu ancipites quae et breves et longae sunt.

Brevis syllaba est quae uno tempore effertur, longa quae duplo ut in hac voce *caeditur*, dĭtŭr sunt breves, cae longa.

Brevis syllaba hac nota designatur ˘ Dĕŭs.

Longa hac nota-fōrmōsus, ăquālĭs, ĭmpĭŭs, sătŭrātŭs.

In nominibus atque verbis inflexiones et crementa seu augmenta notanda sunt.

Inflexiones sunt eae quibus nomina et verba per casus et tempora variantur ut mensa, mensae, mensam, fructus, fructum.

Item in verbis amo, amas, amavi, amabo.

Ergo id quo casus coeteri a nominativo singulari declinant ac variant inflexio vocatur, ut a tempus, temporis, tempore, tempora, atque hinc declinationes dictae sunt.

Item in verbis inflexio est quatenus a prima indicativi praesentis persona declinant, ut intelligo intelligis, intellexi.

Crementum est syllaba quae in inflectendis verbis atque nominibus superjicitur vel interjicitur ut vir viri; foedus, foederis.

Intellexi, Intellexímus, intellexero, intellexerimus.

Regulae generales.

Regula I.

Vocalis ante vocalem brevis est in latinis, ut Dĕus, fĭlĭus, pĭus, parĭes abĭes, expĭare, lĕo lĕa, mĭhi, nĭhil, cŏhors.

Exceptiones.

Fio eiusque tempora quae r non adsciscunt i longum habent fīo, fīebam, at fíeri, fíerem etc.

quae r habent sequuntur regulam.

Genitivi in ius habent i penultimam ancipitem, unīus vel unĭus, solīus vel solĭus; at alterĭus penultimam semper brevem, alīus-semper longam habet.

Genitivi et dativi quintae declinationis in ei, habent e longum diēi, caesariēi.

at in rĕi e est breve. Item fidĕi.

Vocativi quoque nominum propriorum in aius, vel eius producunt penultimam : o Cāi, o Pompēi.

Prisci quoque genitivi terrāi, aulāi habent a longum.

Graeca plerumque producunt āer, Lycāon, brisēis, cadmēis, Trōes, minōis, achelōus, amphīon, Aenēas, Menelāus.

In eius, ut priamēius, Camēius, Trōius.

Quaedam breviant, phăon, Deucalion.

Quaedam sunt dubiae, Nereides, Orion, Geryon.

Ex terminatis in eus ut Orpheus, atreus, accusativi in ea sunt breves, Orphĕa, atrĕa, Salmonĕa.

Interdum producuntur Idomenēa, Ilionēa.

Regula 2-a.

Diphthongus naturâ est longa. āeneas, oēneus, prāe, prāesum, prāedo, Cāius, Pompēius, cāusa, lāudes.

Exceptiones.

Ac in compositis *prae* ante vocalem ex regulâ prima est breve, prăeit, prăeest, prăeustus, prăeacutus.

Regula 3.

Syllaba ex duabus contracta natura longa est, ut ex coago cōgo.

Ex Tibiicen Tibīcen, ex abiit, adiit, iit, abīt, adīt, īt, ex nihil nīl, ex mihi mī, ex cui, cūī, cūilĭbĕt.

Regula 4.

Vocalis ante duas mutas in eodem vocabulo semper producitur, ut āptus, inēptus, Gūrges, mērgo.

Longa quoque est syllaba ante litteram duplicem, quia duabus aequivalet, ut Aēx, ēx, ēxigo.

Hae syllabae dicuntur positione longae.

Item longa est syllaba ante j consonantem, sive pro duplici sumatur, ut nonnullis placet, seu cum a diphtongum faciat, ut alii volunt.

Mājor, pējor, rējicit.

Exceptiones.

In compositis ex iugum i seu natura breve seu longum suam retinet quantitatem, bĭjugi, bĭjuges, quadrĭjuges, sejuges.

Regula 5.

Ultima syllaba brevis licet in consonantem desinens fit positione longa si sequens vocabulum a consonante incipit. Deŭs jubet, navīs fugit, ān putas.

Syllaba natura brevis, ante mutam et liquidas l, r, anceps est, ut ex ager agri agrestis, ex pater patris, patria, poples, tenebrae, supra, supremus, niger, nigri.

Ac natura longae suam quantitatem servant.

ut māter mātris, frater frātris, āter ātri.

Regulae speciales.

Quantitas vel in prima spectanda syllaba, vel in ultima, vel in mediis. ab ultima agrediemur quae vel in vocalem vel in consonantem desinit.

[*De ultimis syllabis ac primum de iis quae in vocalem desinunt.*]

Regula 1-a.

A

In omni vocabulo, demptis primae nominativis ac neutris, quocunque casu ac numero, a finale producitur.

In verbis Imperativi amā, vocā, castigā.

In nominibus indeclinabilia omnia qualia sunt numeralia trigintā quadragintā, quinquagintā, etc.

Vocativi quoque Graeci, o Aeneā, o Aeacidā.

Sic ablativi primae pro causā, in mensā, de tabulā, meā refert, tuā interest.

Ac nominativi primae corripiuntur et quidquid in neutris in a desinit. nostră soror, meă mater, mensă, tabulă, pulchră est. Epigrammă, themă, foederă, vulneră, epigrammată, themată, templă, palatiă.

Praepositiones quoque producuntur a rege, contrā regem, ergā, infrā, intrā, juxtā.

Adverbia etiam rectā ad urbem, praetereā, proptereā.

Exceptiones.

Quatuor adverbia ultimam breviant, Ita, quia, ea, puta, pro videlicet.

Regula 2-a.

E

Monosyllaba producuntur, demptis iis quae vocabulis subnecti solent, ut quĕ, vĕ, etc.

Brevium exempla, tunĕ venis? Tuquĕ satusque tuus : hunccĕ virum, suaptĕ natura : nevĕ putes; quisquĕ, quicumquĕ, quocumquĕ, deniquĕ, ubiquĕ, tutĕ veni.

Exempla productorum, mē, tē, sē, nē, dē.

Regula 3.

In coeteris vocabulis, dempto ablativo quintae, Imperativo singulari secundae, adverbiis a secundâ declinatione deductis, e finale corripitur.

Exempla nominum.

Sic vocativi secundae breves, Dominĕ, summĕ parens, Rex magnĕ, venerandĕ puer.

Neutra quoque in e brevia, cubilĕ, sedilĕ, penetralĕ, dulcĕ, suavĕ.

Item ablativi tertiae, patrĕ, matrĕ, dotĕ, cotĕ.

Exceptio.

Famē producitur.

Ablativi quintae declinationis e productum habent, diē, caesariē, effigiē, faciē, rē, quarē, hinc adverbia a die derivata, producunt ultimam, hodiē, quasi hoc diē, pridiē quasi primo diē, postridiē quasi postero diē, quotidiē.

Graeca primae declinatinis in e producuntur, ut Penelopē, rhetoricē, Lethē.

Vocativi quoque, o Anchisē, Pelidē, o dramē;

Pluralia etiam neutra Cetē, Tempē.

Exempla verborum.

Breviant infinitivi amarĕ, tenerĕ, legerĕ, audirĕ. Item legērĕ, audivērĕ, legĕ, emĕ, amatĕ, docetĕ, estĕ, estotĕ, moriērĕ, morerĕ, oblivisceră, ulciscerĕ, moriarĕ, morerĕ, etc.

Soli imperativi, tenē, docē, monē, et alia eiusmodi secundae conjugatio nis, pro Infinitivi ratione producuntur.

Exempla adverbiorum.

Ex secunda producunt doctē, optimē, sanectē, accuratē, valide ac per contractionem valdē, asperē.

Excipe.

Benĕ, malĕ. Coetera corripiunt, lenĕ fluens, fortĕ, fortassĕ, impunĕ, undĕ, indĕ, deindĕ, proindĕ.

Excipe : fermē, ferē, ōhē.

Regula 4.

I

i finale longum est. In nominibus virī, puerī, generī, legī, dulcī.
In verbis amarī, docerī, legī, nupsī, nupsistī. In adverbiis sī, herī.
In Graecis dativis et vocativis i finale corripitur. *Dativi*, Phyllidĭ, Palladĭ.
Vocativi o Parĭ, o Adonĭ, o Tyndarĭ, o Alexĭ, o Amaryllĭ.

Excipe.

Nisĭ et quasĭ quae brevia sunt.
mihi, tibi, sibi, cui, ubi, quae dubia.

Regula 5.

O

Monosyllaba producuntur, dō, stō, prō, ō Deus.
Graecain o, us, producuntur, Alectō, Saphō, Didō, Echō.
Item vocativi graeci, o Minō.
Genitivi ut Andrōgeo.

Regula 6.

O finale in dativis et ablativis longum, subitō timore, Caesari summō virō, eō vulnere, quō timore.

Regula 7.

In adverbiis quoque o finale longum, quia ex ablativis secundae deducuntur.
Subitō advenit, falsō locutus, meritō poenas dedit, quō vadis, eō vadō, ideō, adeō, extemplō.

Excipe.

modŏ, dummodŏ, citŏ, imŏ, illicŏ, cedŏ pro da, cedo manum, pro da.

Regula 8.

In reliquis nominibus ac verbis o finale dubium, sermo, leo, amo, lego, legero, amavero, dedero.

Excipe.

Eō, quod longum est cum derivatis, adeō, abeō, redeō.
Scio quod breve, unde nesciŏ.
Duo quoque saepius corripitur, duŏ fulmina belli, quamquam interdum producitur, duōque altaria Phoebo.

Regula 9.

In u producuntur verū, genū, cornū, diū, noctū, interdiū, vultū, manū, ictū, ritū.

[*De ultimis syllabis in consonantem desinentibus.*]

Regula 10.

B

Ultimae syllabae desinentes in b sunt breves ut ăb, ŏb, sŭb, unde ăbesse, ŏbesse, sŭbesse, ăbire, sŭbire, ŏbire, primam breviant.

Et alia composita, modo post praepositionem sequatur vocalis.

Regula 11.

In c desinentes sunt longae.

Exceptio.

Ac, nec et donec sunt breves.

hic pronomen et fac variant.

Regula 12.

D

In d breviant, ut sĕd, apŭd, istŭd, quŏd, ĭd, quĭd, aliquĭd, quidquĭd, ăd, unde ădeo, ăduro ădhaeresco.

Regula 13.

L

In l quoque sunt breves.

Nomina : vigĭl, tribunăl, mĕl, fĕl.

Adverbia : semĕl, pŏl, aedepŏl,

(*par le temple de Pollux*) procŭl.

Exceptio.

Nīl, sōl, săl sunt longae.

Regula 14.

M

M antiquitus corripiebatur, nunc ante vocalem eliditur, ut suo loco explicabimus.

In compositis breviatur, circŭmago, circŭmeo, cŏmedo.

M subsequente consonante producitur, sudūm tempus.

Regula 15.

N

Omnia corripiuntur praeter monosyllaba, ex. gr. nomina in *en* genitivo *inis*, carmĕn, flumĕn, pectĕn, flamĕn, sumĕn, crimĕn, tibicĕn.

Adverbia quoque forsăn, forsităn, forte ăn, deĭn, proĭn, tamĕn, attamĕn :

Ita vidĕn, pro videsne, nostĭn, satĭn, egŏn, nemōn, quae per apocopen dicuntur.

Est autem apocope, alicuius litterae in fine recisio.

Monosyllabae productae, quīn, sīn, nōn ēn splēn, his adde liēn.

Excipe.

An et ĭn quae et ipsae breviantur, unde in compositis ĭnungo, ĭnutilis, ĭnultus.

Regula 16.

R

Monosyllabae producuntur, cūr, fūr, fār, lār, nār, vēr, et derivatae impār, suppār, dispār, compār.

Excipe.

vir, unde semivĭr, pĕr, unde pĕres, pĕrago, fer, unde affĕr, perfĕr, profĕr, effĕr, tĕr.

Regula 17.

Coetera in r desinentia breviantur nomina Caesăr, calcăr, Amilcăr, vomĕr, carcĕr, cancĕr, furfŭr, turtŭr, robŭr, femŭr. Verba precŏr crucior, precatŭr, cruciatŭr.

Coeterae particulae, supĕr, sempĕr.

Excipe.

Aēr, aethēr, spintēr.

Regula 18.

as

vocabula in ạs lọnga.

In nominibus nominativi aētas, aestās, bonitās, tempestās, est nostrās, est Tolosās, cuiās, fās, nefās.

Accusativi musās, turmās, mensās.

In verbis amās, clamās, vocās.

In adverbiis forās, crās.

Excipe.

Anăs, atis.

Graeca in as quae faciunt adis, breviant as, Pallăs Palladis, arcăs arcadis.

Accusativus pluralis graecus in ạs corripitur heroăs, naiadăs.

Regula 19.

es

Nomina in es desinentia quorum crementa breviant, eadem corripiuntur, ut omnia in *es*, *itis*, poplĕs, tramĕs, limĕs, pedĕs, equĕs.

Item segĕs, segĕtis, tegĕs, tegĕtis, perpĕs, praepĕs.

Excipe.

Ariēs, abiēs, pariēs, pēs, cerēs habent es longum.

Regula 20.

Coetera in es vocabula producuntur.

In nominibus quiēs, diēs, caesariēs, haerēs, mercēs;

Nominativi et accusativi plurales, legēs, morēs, piscēs, furēs, quae antiqui scribebant pisceis, classeis.

In verbis docēs, monēs, legēs, faciēs, fiēs.

In adverbiis quinquiēs, octiēs, deciēs et similia.

Excipe.

Es et composita sive in Indicativis, sive in Imperativis sanus ĕs, huc adĕs.

Penĕs quoque breviat, quem penĕs arbitrium est et jus at norma loquendi.

Regula 21.

is

Monosyllabae in is producuntur.

Nomina ut dīs, līs, vīs (*force*). Verba ut scīs, vīs unde mavīs, quivīs, quovīs, ubivīs, īs unde redīs, abīs, sīs unde prosīs, videsīs.

Excipe.

Is pronomen, quĭs, bĭs, quidam addunt eĭs.

Regula 22.

Demptis dativis et ablativis pluralibus primae et secundae; verbis quoque et nominibus quae crementum producunt, coetera in is quaecunque vocabula breviant.

In nominibus sanguĭs, sanguinĭs; pollĭs, pollinĭs; fustĭs, classĭs, turbinĭs, carminĭs, sitĭs, finĭs, potĭs, pinguĭs, fortĭs.

In verbis pinguĭs, pingitĭs, auditĭs, videtĭs, finxistĭs, sepelitĭs, sepelietĭs, estĭs, eritĭs, sitĭs.

Adverbia fortassĭs, et si qua sunt alia.

At dativi et ablativi primae et secundae producuntur : musīs, causīs, tabulīs, virīs, templīs; librīs, tributīs, unde adverbia gratīs pro gratiis, ingratīs.

Item quae crementum producunt seu verba seu nomina, sāmnīs samnītis, Simoīs, Simoentis; Salamīs Salamīnis; audīs, audītis et coetera quartae quibus adde velīs, nolīs, malīs.

Ac dederis et similia dubia esse videntur quia poetae vel dederĭtis vel dedereītis asserunt.

Regula 23.

os

In *os* producuntur custōs, honōs; arbōs, dōs, cōs, nōs, vōs, illōs, castōs, puerōs.

Excipe.

Impŏs et compŏs.

Regula 24.

us

In us corripiuntur, praeter monosyllaba et nomina tertiae quae augmentum habent longum.

Quarta quoque nomina genitivum singularem et plurales casus producunt.

In nominibus contŭs, dominŭs, bonŭs, pulcherrimŭs, scelŭs, pecŭs, stercŭs, omnibŭs, imbribŭs, fluctibŭs, sensibŭs.

In verbis flemŭs, flevimŭs, dederimŭs, etc.

In tertia producuntur, palūs, palūdis; virtūs, virtūtis, senectūs, senectūtis; tellūs, tellūris, et similia.

Quartae declinationis exempla : huius casūs historia, hi rerum humanarum casūs, hos retulit casūs, o casūs infausti.

At in nominativo singulari, Item in dativis et ablativis pluralibus eadem nomina servant regulam.

Fructŭs, casŭs, fructibŭs, casibŭs.

Monosyllaborum exempla rūs, mūs, thūs, sūs, jūs, grūs.

Regula 25.

Genitivi graeci in us producuntur, Dido Didūs, Sappho Sapphūs.

Item nominativi tertiae in us, tripūs, oedipūs, melampūs, opūs, opuntis, amathūs, et urbium eiusmodi nomina.

Regula 26.

T

In t corripiuntur capŭt, amăt, legĭt, audĭt, docĕt, clamabĭt, ăt, săt, ŭt, tŏt, quŏt.

[De primis ac mediis Sillabis.]

Regula 27.

In polysyllabis penultima quantitas ex ipsa pronuntiandi ratione cognoscitur ut generōsus, foemĭna, rapīna, fraxĭnus.

Regula 28.

Primitivae syllabae cuiuscumque vocabuli, hoc est eae quae inflexionibus non fiunt, eandem ubique retinent quantitatem, ut ex gĕnĕrosus, gĕnĕrosi; ex lĕgo, lĕgis, lĕgebam, *lĕ* ubique breviat. Ita ex dissĕro, dissĕrui, dissĕrebam.

Excipe.

Ex pōno pŏsui pŏsitum; ex gīgno, gĕnui, gĕnitum, ex vōluo, vŏlutum, sōluo sŏlutum, et paucae quae usus et regulae sequentes excipient.

Iam ad eas syllabas veniamus, quae inflexionibus fiunt. Ac primum agamus de inflexionibus verborum.

Ad eas autem intelligendas tria sunt advertenda : *Praeteritum, supinum et infinitivus*! *Ex iis enim reliquae inflexiones oriuntur.*

[*De praeteritis.*]

Regula 29.

Praeterita in si et vi producunt penultimam divīsi, evāsi, corrāsi, lūsi, illīsi, collīsi, flēvi, nēvi, quaesīvi, petīvi, accersīvi, audīvi, excīvi, amāvi, adolēvi.

Regula 30.

Praeterita, quoque dissyllaba primam habent longam, ēgi, vēni, vīdi, vīci, jēci, fēci, ēmi, fūdi, fōdi, unde fōderam, fōdissem fōderim, fōdero, fōdisse, quae a praeterito formantur.

Excipe.

A bibo bĭbī, a do dĕdi, a sto stĕti, a fero tŭli, a scindo scĭdi, a findo fĭdi, unde stĕteram, dĕderam, scĭdissem, tŭlero, etc.

Regula 31.

Quae praeteritae primam syllabam geminant, duas primas corripiunt.

Cado, cĕcidi; cano cĕcĭni; disco dĭdĭci; tango tĕtĭgi; pango pĕpĭgi; pungo pŭpŭgi unde cĕcĭderam, cecidissem, sic mĕmĭni.

Quo ad primam syllabam nulla est exceptio ac quo ad secundam.

Excipe.

A caedo cĕcīdi, pĕpēdi a pedo; unde cĕcīderam, cĕcīdissem, a mordeo mŏmōrdi, a tondeo tŏtōndi, a pendeo et pendo pĕpēndi, a spondeo spŏpōndi, a tendo tĕtēndi, a curro cŭcūrri, a posco pŏpōsci etc.

[*De supinis.*]

Regula 32.

Supina in *itum*, nisi a praeteritis in *ivi* veniant, corripiunt penultimam, ex habui habĭtum, crepuo crepĭtum, monui monĭtum, bibi bibĭtum, cognovi cognĭtum, gemĭtum, tacĭtum, licĭtum, bibĭtum, latĭtum, carĭtum. unde latĭturus, carĭturus, bibĭturus, morĭturus, tacĭturus, sic tacĭtus, monĭtus et coetera quae a supino.

Regula 33.

Supina coetera eandem penultimam producunt ab ivi, accersivi ītum, petīvi petītum, a cio, excio excivi excītum, quaesītum, audītum, recensītum, a recensio recensīvi; nam a censo et recenseo fit censum, recensum, accensum.

In ātum at ōtum, nātum, unde natus, mōtum, fōtum, vōtum.

In ūtum volūtum, solūtum.

In ētum exolētum. Inde volūturus, audīturus, solūturus, audītus etc.

Excipe.

Dissyllaba octo.

Dătum unde indĭtum addĭtum circumdătum, datus, daturus, etc.

Sătum, unde insĭtum, consĭtum, insĭtus, etc.

Rătum unde irrĭtus.

Lĭtum unde illĭtus, a lino et illino.

Sĭtum a sino, unde desĭtum.

cĭtum a cieo, unde excĭtum, excĭtus ; nam ab excio excītus fit, ut supra diximus.

Itum unde adĭtum redĭtum, ĭturus, adĭturus etc.

Stătum, unde constĭtum, praestĭtum ac constāturus et obstāturus producunt adde duo non admodum usitata, a queo quĭtum, a ruo rŭtum, unde obrŭtum.

[*De infinitivis.*]

In infinitivis advertenda est littera quae cuique conjugationi propria est, eamque ab aliis secernit. Ex. Gr. In primâ *a* amāre, in secunda et tertiâ *e*; in quarta *i*.

Regula 34.

Ex infinitivi littera quae conjugationes inter se discriminat ubique est longa, amāre, docēre, audīre, flēre, nēre. In tertia est brevis, legĕre, rapĕre.

Excipe.

A do, dăre.

Regula 35.

Tempora quae ab Infinitivo ducuntur eius quoque rationem sequantur, hoc est a penultima Infinitivi longa, in coeteris temporibus penultima respondens longa sit, ut a brevi brevis. v. gr. ex amāre sit amamus amātis, amabo amabimus, amāto amāte, amatōte, amarem.

Idem in passivis, Ita ex docēre docemur etc, audivi audimus etc. ac ex brevibus brevia ut ex dăre, dămus, dătis, dăbo, dăte.

Ex infinitivis tertia puta legere sit, lĕgĭmus, legĭtis, legĭto, legĭte legĭtote, legĕram, legĕret.

Regula 36.

In indicativo tamen praeterita Imperfecta et futura, atque etiam in subiunctivo praesentia omnia cuiuscunque conjugationis penultimam producunt; v. e. non tantum ex nāre sit nābam, nābo, nēmus, ex flēre, flēbam, flēmus flēbo, ex amāre amābam etc., ex docēre docēbam etc. Sed etiam ex legĕre legēbam legēmus legāmus, ex fugeo fugiēbam, fugiēmus, fugiāmus.

Ex hac regulâ sīmus, velīmus, nolīmus, malīmus producenda.

Excipe.

Ex dare dăbam dăbo in Indicativo tantum, nam in Subiunctivo regula valet, dēmus dētis, ex sum ĕro ĕrĭmus in futuro tantum, nam erāmus, sīmus servant regulam.

[*De crementis.*]

Regula 37.

Crementorum quantitatem si ad originem redeas ipsa pronuntiandi ratio docebit.

V. e. in amabamus, ut scias *ma* quantum, attende amābam.

In amabimini, bi quantum, attende amabimur et similia.

Idem in nominibus, femoribus, *mo* attende genitivum femŏris, in pignoribus pignŏris, in nominibus nomĭnis.

Haec observatio quoniam in dyssyllabis non valet, quorum primam etiam brevem consuetudine nostra longam afferimus.

In crementis verborum adverte regulas quas de eorum temporibus supra retulimus.

De monosyllaborum autem nominum crementis hae regulae sunto.

[*Crementa monosyllaborum nominum.*]

Regula 38.

Monosyllaborum nominum crementa in a sunt brevia vas vădis, mas măris, fax făcis, lar lăris, par păris, sal sălis.

Excipe.

Pācis, vāsis.

Regula 39.

In e producuntur ver vēris, sēris, rēnis, splēnis, plēbis, rēgis, lēgis, rerum.

Excipe.

A nex nĕcis, a prex prĕcis, a pes pĕdis, a grex grĕgis.

Regula 40.

In ĭ ab ix corripiuntur pĭcis, nĭcis, nĭvis, stĭgis, his adde vĭce; coetera producuntur glīris, dītis, līnis, stīpis, vīres.

Regula 41.

In o producuntur, ōris, rōris, mōris, flōris, trōis, cōtis, dōtis, sōlis.

Excipe.

A scobs scŏbis, a scrobs scrŏbis, a bos bŏvis, et coeteros casus praeter bōbus.

Regula 42.

In u ab us producunt, ab ux breviant, ab us, muris, furis, thuris, Juris, ruris, cruris; ab ux dŭcis, crŭcis, nŭcis.

Excipe.

Lūcis, frūgis, a frux inusitato.

His adde a Gryps gryphis. Jungentur jam gryphes equis.

Ac styx, stўgis breviat.

Hactenus generalissimas tradidimus regulas, nunc de derivatorum et compositorum propriis regulis agendum.

Regula 43.

Derivata sunt ea quae ab aliis originem ducunt, ut ab orātum orātor, orātio.

Composita sunt ea quae ex duobus vocabulis fiunt ut ex sacer et sanctus, sacrosanctus.

Pleraque composita ex praepositionibus et verbis aut nominibus coalescunt ut ex *pro* et *eo* prodeo; ex *ad* et *amo* adamo; ex *ab* et *ago* abigo, ex *in* et *gratus* ingratus; ex *in* et *jucundus* injucundus. Praepositionum duplex ratio; aliae per se valent ut, ad, cum, per, trans et aliae tantum cum verbo conjunctae ut a *di* vel *dis* dissero, dimoveo, disturbo; a *se* semoveo, separo, secerno; a *re* removeo, refero, retineo.

Regula 44.

In compositis se et di producuntur, sēmoveo, sēparo, dīvido.

Excipe.

Dĭrimo et dĭsertus.

Regula 45.

Ex re composita breviant, rĕdeo, rĕporto, rĕfero; ac refert *il importe*, producitur qui a non ex praepositione re, sed ex nomine res et fero componitur.

Praetera nec jam mutari pabula refert.

Regula 46.

In compositis suam quaequae; vocabula servant quantitatem. Itaque praepositiones naturâ breves in compositis breviant, ab, ad, per, in, ob, sub, cum, circum, etc., ăbigo, ădigo, pĕrago, ĭnultus, ŏbest, cŏmedo, ŏmitto, circŭmeo, praetĕreo, supĕrest, ĭnŭtilis.

Contra, a, de, e pro natura longae in compositis producuntur, āmens, dēsum, ēmitto, āmitto, prōmitto.

Ita in dēdecus prima producitur quae est praepositio de, altera breviatur quia decus breviat.

Verba quoque in compositis suam retinent quantitatem, tamen, si aliqua littera immutetur. Ita ex cado sit excĭdo, incĭdo breve, ex caedo sit excīdo, incīdo longum.

Sic ab ăgo abĭgo adĭgo ex cănno occĭno, ex facio perfĭcio, ex răpio, ex paro impĕro, ex rĕgo corrĭgo, ex lego intellĭgo, ex sĕdeo, obsĭdeo, ex laedo illīdo, ex audio obēdio, etc.

Excipe.

Ex verbis nonnula ex pro prŏficiscor prŏfectus, prŏfecto, prŏfiteor, prŏfari.

Ex nominibus prŏtervus, prŏfanus, prŏfundus prŏnepos, prŏfugus, quoque breviat, quanquam prōfugio producit, alia docebit usus.

Item composita ex jūro quae breviant dejĕro, pejĕro.

A sōpītus semisŏpitus, a nōtum, cognĭtum, agnĭtum, quae sequntur communem supinorum regulam.

Regula 47.

Demptis praepositionibus ea syllaba in qua duo vocabula coalescunt si sit in a vel o plerumque producitur, in I vel u plerumque corripitur.

In a quāre, quātenus, quāpropter.

In o aliōquin, quandōque, contrōversus, intrōduco, intrōmitto.

Excipe : hŏdie, quandŏquidem.

In e, nĕqueo, nĕfas, nĕfarius, nĕfastus, trĕcenti, madĕfacio, benĕficus, malĕficus, malĕdĭcus, malēdico, malĕdicta.

In i, bĭceps, trĭceps, bĭcolor, bĭvium, trĭvium, fatĭdicus, causĭdicus, artĭfex, omnĭpotens, velĭvolum.

Excipe : Composita ex dies, prīdie, postrīdie, bīduum, trīduum, quatrīduum, quotīdie variat.

Regula 48.

Derivata primitivorum retinent quantitatem, sic ex virgĭne, virgĭneus, ex sanguĭne sanguneus, ex anĭmo anĭmosus, ex salus salūtis salūber salūbritas, ex orātum orātio, ex arātum arātio arātrum, a condīre condītum condīmentum, ita rudīmentum. Ex simulātum simulātio simulācrum, volutātio volutābrum, ex prohibĭtum prohibĭtio.

Ex posĭtum posĭtio posĭtus, ex sĭtum sĭtus, ex itum ĭtio ĭter, ex monĭtum supino, substantivum monĭtum, monĭta, ex desĭdeo deses desĭdis, desĭdia, ex obsĭdeo obsĭdis, obsĕs obsĭdis, ex resĭdeo reses resĭdis, ex findo fĭdi multifĭdus, ex dis dītis dītesco, ex fīnis fīnio infīnitus.

Quae regula valet etiam immutatis litteris ut ex făcio benefĭcus, malefĭcium, benefĭcium, ex caput capitis, anceps ancipitis, biceps bicĭpitis ex capio auceps aucupis, manceps mancĭpis, mancĭpium, princeps princĭpis princĭpium.

Excipe.

Ex dīco dĭcax maledĭcus, ex nūbo innŭbŏ pronŭba connŭbium anceps, ex lūceo lŭcerna, ex ōdi ŏdium, ex sĕdeo sēdes, ex vŏco vox vōcis, ex dūco dux dŭcis, ex rĕgo Rex Rēgis rēgula, ex lĕgo lex lēgis, quanquam lĕgio ab eadem origine corripit, ex tĕgo tēgula, ab hŏmo hūmanus, a fīdo fīdes fīdelis, ac fidus infidus retinent regulam.

Alia excepta docebit usus.

Regula 49.

Ultima syllaba in versibus anceps habetur.

[*Ratio inveniēndae quāntitatis ex pronuntiatione.*]

In polysyllabis penultimae quantitas ex ipsa pronuntiandi ratione cognoscitur ut ex regula 37 constat. Rursus ex regulis 42 et 47 compositorum et derivatorum cum simplicibus et primitivis eadem est quantitas, attendendum ad pronuntiationem compositorum, ut si repĕto breve et pĕto, si imprŏbus ergo prŏbus, contra si ingrātus producitur ergo et grātus, si despēro ergo et spēro, si concrēdo ergo et crēdo. Eadem ratione in verbis polysyllabis antepenultimae cognoscitur quantitas, si secundae personae compositorum ratio habeatur, ut si profĭcis habet si breve, ergo et făcis, et facio, ita ex projĭcis noscitur jacio breviandum, ex retines teneo tĕnui, obtineo obtinui et sic de coeteris.

In plerisque deponentibus Infinitivi habenda ratio, sic ex emŏri et egrĕdi judicatur quantum sit emŏrior et egrĕdior, nempe penultima brevis.

Sic păro in compăro, dĕcus, in dedĕcus, ero eram fore in adĕro adĕram affŏre, sŭmus in adsumus.

Contra spero in despēro, atque hinc inspēratus, crēdo in concrēdo, grātus ingrātus, lūdo in illūdo et sīmus in adsimus, etc.

Haec si attenderis ex derivatis primitiva pleraque atque ex his alia derivata cognosces quanta sit penultima, rŭdis nosces in erudio erudis nde eruditus et rŭdimentum, in allĕvo lĕvis, in degrăvo grăvis, in rrĭtum rătum atque hinc ratio, in collŏco lŏco et locus, in occĭpit căput et inde ancipitis bicipitis, ex desidis desĭdia, ex praesĭdis praesidium, ex insides insĭdeo, insidia, insĭdiosus, obsĕro resĕro, sĕro, condōno dōno dōnum, confĭcis facio facinus facĭnŏris făcĭnŏrōsus, ambĭgo ambĭguus, infūmo, fūmo, fūmus, in hŭmo, hŭmo humane hŭmus, et alia infinita.

MÉLANGES

ANTOINE DE MONTCHRÉTIEN
SA RELIGION SON MARIAGE

Mauchrestien tout court, dit Montchrétien, sieur de Vatteville, a été l'objet de nombreux travaux, cependant l'incertitude n'est pas dissipée en ce qui concerne la religion dans laquelle il a été élevé et son mariage. Nous allons essayer, avec de nouveaux documents, de fixer ces deux points assez intéressants de sa biographie.

Montchrétien était-il né catholique ou protestant?

En 1891, M. Petit de Julleville a publié une très bonne édition des tragédies de Montchrétien, précédées d'une notice qui résume tout ce que l'on savait de sa vie. Voici le passage dans lequel il conclut que Montchrétien appartenait à la religion réformée :

Montchrétien était-il protestant de naissance? Nous l'ignorons. Un de ses biographes, M. Joly, croit qu'il était catholique ; mais la preuve qu'il donne est sans valeur : Montchrétien, dans son *Traité d'économie politique*, s'est prononcé contre la liberté de conscience. Faut-il donc répéter que personne à cette époque, les protestants non plus que les catholiques, n'admettaient la liberté de conscience? Les protestants la réclamaient d'abord pour eux-mêmes; ils l'acceptaient pour les catholiques en pays catholique, ne pouvant faire autrement; ils la repoussaient pour tous autres. Le plus tolérant des protestants, Théodore de Bèze, a écrit le traité *De hoeriticis a magistratu paniendis*. L'opinion de Montchrétien sur la liberté de conscience ne prouve donc absolument rien pour ou contre son orthodoxie. Dans le récit de la défaite et de la mort de Montchrétien, publié en plaquette au lendemain de l'événement, on dit très positivement : « Vatteville Montchrétien faisait profession de la religion réformée. » Le *Mercure françois* dit l'année suivante : « Il n'était pas tant huguenot, et zélé en sa religion. » C'est, du moins, qu'il faisait profession de l'être. Nous croyons que le *Mercure* dit vrai ; probablement Montchrestien était protestant de naissance, et, dans son for intérieur, assez indifférent en matière religieuse. Il est certain que ce n'est pas l'ardeur de sa foi, mais c'est l'ardeur de son ambition qui le jeta dans la guerre civile [1].

1. M. Funck-Brentano incline à croire qu'il était catholique, il allègue un passage de son *Traicté d'œconomie politique* où l'auteur parle, en effet, des « hérétiques »

M. Gustave Lanson arrive à une conclusion opposée : Montchrétien était catholique :

Il est donc hors de doute qu'il eut la ferveur et la foi; mais deux passages du *Traité*, auxquels on ne s'est pas arrêté jusqu'ici, établissent nettement qu'il était catholique au moment où il le composa. Que veut dire, autrement, cette réflexion que la France a conservé la gloire « du vrai christianisme, quoique les autres prétendent »? Or la France était catholique. Mais elle était aussi gallicane, et Montchrétien l'est aussi. Ne disant pas un mot du maintien de l'édit de Nantes, il recommande vivement au roi de respecter et de soutenir les droits de son Église gallicane. Il prend position nettement, comme on le voit, entre les huguenots et les ultramontains [1].

Enfin, M. Leboitteux, son dernier historien, qui a publié en 1907 un dossier inédit [2] fort curieux sur la journée tragique du 7 octobre 1621 qui vit la mort de Montchrétien, affirme que celui-ci était protestant en s'appuyant sur un document, à ses yeux, péremptoire : la déposition faite devant le bailli de La Carneille par le valet de Montchrétien, blessé en même temps que son maître tombait percé de deux coups de pertuisane :

Pierre Paris de la Paroisse de Sainte-Opportune, âgé de trente-cinq ans ou *viron*, trouvé blessé de trois coups à ce qu'il nous a dit tant à la tête qu'au bras, juré de dire la vérité et interrogé quelles personnes l'ont blessé, et qu'il ait à nous dire la cause de ses blessures.

A dit qu'il y a dix-huit ans qu'il a été continuellement serviteur domestique d'Antoine de Montcrestien, sieur du lieu, lequel était domicilié en la ville de Châtillon-sur-Loire, province de Berry, où il vivait de son bien et revenu, faisant profession de la religion prétendue réformée, de laquelle ville il avait été gouverneur sous Monseigneur le prince de « *Condey* » duquel gouvernement il avait été dépossédé au mois de juillet dernier, époque à laquelle il était entré dans la ville de Sancerre avec 200 hommes *ou viron d'autant* qui tenaient la ville pour ceux de la Religion prétendue réformée, jusqu'à ce que Monseigneur le Prince s'y fut transporté avec ses troupes pour l'assiéger, ce que

anglais et hollandais comme le pourrait faire un catholique; mais dans ce livre tout scientifique, non théologique, Montchrétien, pour ainsi dire, parle politiquement au nom du roi de France qui est catholique, et de la France, en grande majorité catholique. Aujourd'hui même des ministres français qui peuvent être protestants ou juifs, sont officiellement « protecteurs des intérêts catholiques dans le Levant ». En un mot le passage allégué, dans les circonstances où il est écrit, ne nous paraît pas décisif (P. de J.). — L'argument de M. Petit de Julleville est bien spécieux, Montchrétien n'était pas ministre français et rien ne le forçait à traiter les protestants anglais et hollandais d'hérétiques.

1. *Hommes et livres*, Études morales et littéraires, 1895.

2. C'est un dossier provenant du Chartrier des Turgot aux Tourailles qui porte pour titre : *Plusieurs pièces contenantes ce qui s'est passé en la défaicte de Montchrestien et de ses bandoliers au bourg et hostellerie des Tourailles.* Les présentes pièces n'ont point esté contremarquées comme estant inutiles. Voir *Les Huguenots des Isles*, par A. Leboitteux, 1907.

voyant le dit Montcrestien et autres qui étaient avec lui se rendirent et Paris croit que son maître toucha de l'argent pour sortir de Sancerre.

Avec la déposition de Pierre Paris, la cause serait entendue, on va voir qu'il n'en est rien.

La preuve décisive, celle qui ne peut être récusée, nous est fournie par Montchrétien lui-même dans une pièce qui a échappé à ses biographes; on la trouve en tête de l'ouvrage suivant, parmi les poésies préliminaires :

Sonets spirituels, de feüe tres-vertueuse et tres-docte Dame S^r^ Anne de Marquets, Religieuse à Poissi, sur les Dimanches et principales solennitez de l'Année. A madame de Fresnes. A Paris, chez Claude Morel, ruë sainct Jaques à la Fontaine. MDCV (1605). Avec privilege de Sa Majesté, In-8.

La voici,

STANCES.

Comme a peu ceste Vierge enfanter des enfans
Non subjects à la mort et du temps triomfans?
Ce miracle vrayement est contre la nature.
Son corps pourtant fut chaste et chaste son esprit :
Prenant Dieu pour Espoux pour Espouse il la prit,
Joignant le Créateur avec la créature.
De ce saint mariage on a veu concevoir
Ces vers si doux à l'ame, et si plaisans à voir,
Qu'on congnoist les voyant, et leur pere et leur mere.
Si comme les parents les fils deviennent tels,
Il ne faut point douter qu'ils ne soyent immortels,
Une ame estant leur mere, un Dieu leur estant pere.
Vers de saincte semence, en sainct Esprit conceus,
Vous serés, je le croy, bien sceus, et bien receus :
Un chacun vous lira et logera dans l'ame.
Aussi vers bien-heureux aussi merités-vous
D'estre sceus d'un chacun, et bien receus de tous,
Puisqu'en vous recevant l'ame envers Dieu s'enflame.
Honneur de nostre siecle, et deshonneur des vieux,
Je pense, ains je le croy, qu'il te vaut cent fois mieux
Avoir eu tels enfans d'une telle accointance,
Qui vivront à jamais affranchis du trépas :
Que des enfans mortels, qui vifs ne vivent pas :
Ains courent à leur mort en prenant leur naissance.
Vierges, qui faites veu de la pudicité,
Vostre esprit par ces vers soit aux vers incité :
Concevés en d'iceux d'autres dignes de vie :
Puis les ayant conceus, engendrés, enfantés,
Vos noms seront par eux en la memoire entés,
Sans qu'à les concevoir vostre fleur soit ravie.

Quand à toy, belle fleur, unique en ton bon-heur,
Tu reçois des mortels un immortel honneur,
Consacrant ces beaux fruicts au temple de mémoire.
Et ces fruicts et ces fleurs divinement produits,
Sans semer, sans pourrir, seront fleurs, seront fruicts,
Flairans, et fleurissans, de renom et de gloire.

Ces Stances signées *A. de Mont.* sont précédées d'une Élégie anonyme qui lui appartient sans aucun doute[1]. Si on ergotait sur la signature, nous répondrions qu'elle se trouve ici en compagnie de celle de Nicolas Sanguin, sieur de Pierrelée, un des témoins de son mariage en 1618.

Dans quelles circonstances ce bas-normand a-t-il été appelé par une religieuse, Marie de Fortia, a célébrer les mérites de l'œuvre poétique d'une autre religieuse du couvent de Poissi et cela au lendemain du duel malheureux dans lequel il tua, près de Bayeux, le fils du sieur de Grichy Moynes, duel dont les suites l'obligèrent à s'exiler[2]? Nous l'ignorons, il y a là un mystère assez difficile à percer.

Quoi qu'il en soit, l'orthodoxie du Montchrétien de 1605 n'est pas douteuse, catholique il était et né catholique.

Que vaut donc l'affirmation — nous le répétons — de Pierre Paris, son valet, déclarant « qu'il y a dix-huit ans qu'il a été continuellement serviteur domestique d'Antoine de Montchrestien, ...faisant profession de la religion prétendue réformée »? Exactement ce que la nécessité l'a faite; Pierre Paris dévoué à son maître — ce qui l'honore — ne pouvait parler autrement; Montchrétien, sans être protestant, ayant combattu avec ces derniers, aurait fait figure de simple « bandolier », c'est-à-dire de gueux et de fripon, il n'eût été qu'un pillard.

Le mariage de Montchrétien.

M. Leboitteux écrit « que l'esprit et le courage de Montchrétien lui avaient fait épouser une dame de bonne maison de Normandie, *mademoiselle de Vatteville*, dont il avait joint le nom de famille au sien. C'est là une supposition toute gratuite et qui ne s'appuie sur rien. La seigneurie de Vatteville a probablement la même origine que le changement de son nom de *Mauchrétien* en *Montchrétien*, il se l'est adjugée pour permettre au fils de l'apothicaire de Falaise de jouer au gentilhomme, de faire bonne figure dans le monde où il entendait entrer. Suivant M. Leboitteux il aurait perdu plus tard « cette soif de noblesse » et aurait été « fidèle à l'esprit qui a toujours animé le protestantisme français, lequel s'appuie sur le peuple qui travaille et qui peine »; l'histoire du mariage de Montchrétien et l'Histoire elle-même ne justifient guère cette double et trop flatteuse appréciation!

Malgré toute la suspicion qui s'attache au *Mercure françois*[3], toujours d'après M. Leboitteux, c'est encore la source la plus sérieuse à consulter et

1. Élégie sur les œuvres de feüe M^me^ De Marquets : *Si David revivoit, il feroit à sa lyre* (88 v.).

2. C'est à cet événement tragique qu'est due sa supplique en vers à Henri IV : *Sire, cette clémence au monde sans esgale*, mais le roi refusa de faire grâce.

3. M. Funck-Brentano veut qu'il n'y ait dans la notice du *Mercure françois* que calomnies et erreurs, c'est là une affirmation, comme nombre de celles de M. Leboitteux, absolument gratuite. Tous les faits énoncés dans la notice du *Mercure*, sont exacts et confirmés par nos découvertes; on peut tout simplement différer d'appréciation sur leur portée, ils n'en restent pas moins, dans leur ensemble, impressionnants.

il eut grand tort de la négliger. En se contentant de reproduire les allégations du *Mercure* au sujet de l'enfance et du mariage de Montchrétien, il aurait dit simplement la vérité :

Anthoine estant grandelet et d'un esprit vif, il fut pris pour suivre au Collège et servir les sieurs de Tournebu et Des Essarts frères : il estudie, il s'adonne à la poésie françoise, et fait bien des vers : devenu aagé de vingt ans, il apprend avec ses maîtres à tirer des armes, à monter à cheval, et en hantant les nobles, il faict le noble, le vaillant, le hardy, et l'homme de querelle pour se porter sur le pré, et se fait appeler Vatteville, mais de terre ny de fief de Vatteville, *non dicitur tit defendis....*

Il fut depuis fort blasmé d'avoir esté le solliciteur du procez qu'une Damoiselle de bonne maison avait contre son mary qui estoit Gentilhomme riche, mais imbécille de corps et d'esprit : et avoit pensé essuyé ce blasme en l'espousant clandestinement après le decez de son mary : mais ce mariage luy fut débattu après la mort de ceste femme.

Qui sont ces « sieurs de Tournebu et Des Essarts frères » que Montchrétien avait suivis et servis au collège? Il s'agit sans nul doute de Jacques qui épousa Françoise d'Harcourt, et de François (mort avant 1605), mineurs à la mort de leur père (1582), fils de François Thésart, sieur baron Des Essarts, et de Jehane de Monchy[1]. Or nous rencontrons en tête de son poème *Susane ou la Chasteté*, de l'édition des *Tragédies de Montchrestien*. s. d. (1601) une épître dédicatoire à Suzanne Thézard, dame de l'Isle :

Madame,

Puisque ce Poëme porte vostre nom, et que vous égallés en chasteté celle qui m'en a fourni l'argument, il vous est deu certes au préjudice de tout autre. Pour donc ne rien dérober de ce qui vous appartient, je le donne à vos mérites, qui m'ont donné la volonté de l'entreprendre, et le courage de l'achever. Recevés le comme un portrait de vostre ame pudique, qui s'y fera reconnoistre aussi bien que feroit l'image de vostre face en un fidelle miroir. Je me promets cela, d'autant qu'en faisant ces traits vostre ame seule a servi d'objet à mon esprit, connoissant qu'il ne m'estoit besoin de former sur une idée ce que le vray mesme me representoit tous les jours en vous voyant. S'il s'y trouve pourtant quelques deffauts, je confesse librement qu'ils doivent estre

1. Le Père Anselme (*Grands officiers de la Couronne*, t. II, p. 34) a donné une généalogie inexacte pour la seconde moitié du XVII^e^ siècle, de la famille Thésart. Jehane de Monchy était le onzième enfant de Jehan de Monchy, seigneur de Senarpont, et de Claude de Longueval, qu'il épousa en 1531; elle a dû naître vers 1548; mariée en secondes noces vers 1572 ou 1573 (son premier époux Robert, sieur de Pont-Bellenger vivait encore en 1568) avec François Thésart, baron de Tournebu et Des Essarts, elle en eut trois enfants, dont deux garçons, Jacques et François, et une fille : Susane, née vers 1577. Jehane de Monchy s'unit, en troisièmes noces, avec Paul de Briqueville, seigneur de Coulombières.

imputés à ma main rude et grossière, et non pas au patron que j'ay pris. Esperant donc que je pourrai quelque jour donner à ce tableau de plus vives couleurs, et le mieux relever par un labeur plus long et plus assidu, je ne laisserai point de vous supplier de le recevoir en attendant, d'aussi bon cœur que le vous présente.

Vostre humble et obéissant serviteur,
ANT. DE MONTCRESTIEN.

Cette Suzanne Thézart ou Susane Thésart, dame de l'Isle, sœur « des sieurs de Tournebu et Des Essarts », est celle qui, vingt ans plus tard, deviendra sa femme. Elle avait épousé vers 1598 Léonard Hamon, sieur de l'Isle, d'après le *Mercure françois*, « gentilhomme fort riche, imbécille de corps et d'esprit ». Est-ce à cette « imbécillité de corps » que faisait discrètement allusion le sujet du poème de Montchrétien? On n'en doutera pas quand on saura que notre Normand a été — à une date indéterminée — l'instigateur du procès engagé — toujours d'après le *Mercure* — par Susane dans le but d'obtenir l'interdiction du pauvre Léonard. Celui qu'elle avait connu tout jeune, d'abord comme serviteur de ses frères, ensuite leur donnant des leçons[1] et apprenant avec eux « à tirer des armes, à monter à cheval, à faire le noble, le vaillant » et qui lui avait dédié de ses premiers vers, fut son conseiller et son confident. Malheureusement Léonard Hamon s'était obstiné à vivre au delà de toute prévision et ce n'est qu'après avoir doublé le cap de la quarantaine que Susane put mettre légitimement sa main dans celle de Montchrétien, au moment où les entreprises industrielles de celui-ci avaient englouti ses dernières ressources! Susane Thésard se maria, comme le dit le *Mercure françois*, « clandestinement », c'est-à-dire sans qu'aucun membre de sa famille ait été présent au contrat, il n'y avait que des amis du futur époux. Nous retrouvons dans l'acte du 31 janvier 1618, notre vieille connaissance le catholique Nicolas Sanguin, sieur de Pierrelée, en compagnie du protestant Jean Villemaille, seigneur et marquis de La Flosselière[2] et de Guillaume Martin, conseiller du roi et lieutenant général de l'amirauté de France. Les deux conjoints s'y faisaient donation mutuelle des biens qu'ils possédaient ou posséderaient au décès du premier mourant et de ce qui leur écherrait pendant ledit mariage par succession, donation ou autrement, avec réduction de moitié sur le montant de ces dernières en cas d'enfants. Susane Thésart deshéritait donc complètement sa famille en faveur de Montchrétien, qui avait tout lieu de se croire désormais à l'abri du besoin, ce en quoi il se trompait. Susane trépassa sans postérité, une ou deux années après la célébration de son hyménée; l'ouverture de sa succession donna lieu à un procès que lui intenta son frère Jacques, se souvenant ce jour-là de l'existence de sa sœur, et de celle de son beau-frère. Montchrétien succomba dans l'instance et se retrouva veuf, aussi démuni d'argent que devant. La tentative d'établissement d'une république hugue-

1. Pour le procès intenté en 1611 par Montchrétien à M. de Tournebu, M. Funck-Brentano a cru qu'il s'agissait d'une indemnité qui lui était due pour les leçons qu'il avait données à son fils, c'est une erreur, ce M. de Tournebu n'était autre que Jacques, son ancien élève(?)

2. Le marquis de La Fosselière (ou Flosselière) est cité dans la seconde minute de l'interrogatoire de Pierre Paris, le valet de Montchrétien, devant le bailli de La Carneille :

« Montchrétien aurait congédié un jeune homme nommé Rocque, proche de la ville d'Alençon, en lui disant d'aller en Poitou, chez le marquis de la Fosselière, avec l'intention de lever des troupes pour ceux de la même religion ».

note[1] caractérisée par le fameux règlement général du 10 mai 1621 lui fournit l'occasion d'en appeler de nouveau à la fortune : toutes les églises protestantes étaient en armes, la France divisée en huit départements militaires, les pouvoirs essentiels centralisés aux mains d'un comité de salut public auquel Montchrétien offrit ses services. Les centres huguenots de Sancerre, Gien et Châtillon à qui les habitants de Gergeau, assiégés par le comte de Saint-Paul, demandèrent des secours, élurent Montchrétien comme chef d'une troupe de deux cents hommes qu'ils avaient décidé de jeter dans Gergeau, mais celui-ci n'entra dans cette petite ville que pour assister à sa capitulation. Nous ne le suivrons pas dans sa campagne; rappelons seulement la reddition de Sancerre, la place la plus forte tenue par les protestants, qu'il fit, moyennant 1 000 écus[2], au Prince de Condé, son ancien protecteur, à qui il avait dédié ses *Tragédies*, son séjour à la Rochelle où on lui délivra cent à cent vingt commissions en argent et lettres de change pour lever des régiments de pied et des compagnies de chevaux-légers dans le Maine et la Basse-Normandie (9 août 1621). Il y réussit assez mal, car les cinq à six mille hommes qui devaient se trouver réunis le lundi 11 octobre dans la forêt d'Andaine comptaient environ 15 fusils[3] le 7, jour où soupant avec quelques-uns de ses compagnons dans l'auberge des Tourailles, il fut, nous l'avons dit, surpris et tué, après s'être valeureusement défendu, de deux coups de pertuisane.

De notre exposé, s'ensuit-il que Montchrétien, né catholique, soit passé en 1618 à la religion prétendue réformée? Nous avons la certitude que Susane Thésart était protestante — un Jacques Thésart[4] avait appartenu au parti du prince de Condé, mort en 1586 — mais si on s'arrête à considérer

1. Les protestants se sont élevés contre cette interprétation du règlement du 10 mai 1621, sous le prétexte que les commissions données par l'Assemblée de la Rochelle étaient scellées d'un cachet de cire rouge représentant un ange qui foule aux pieds un homme (ou un démon?) renversé avec cette devise : *Pro Rege et Christo.* De quel roi est-il question, puisqu'il s'agissait de battre les troupes de Louis XIII?

2. Voici les termes textuels de la seconde minute de l'interrogatoire de Pierre Paris, le si dévoué valet de Montchrétien, devant le bailli de La Carneille : « ... Et alla le dit sieur de Montchrestien trouver mon dit seigneur le Prince, par son commandement et le Prince lui donna libéralement mil écus pour lui rendre la ville de Sancerre en l'obéissance du roi. » — Le *Mercure françois* donne le chiffre de 6 000 livres.

3. « ... A dit qu'il y a bien huit ou dix jours, le dit sieur Montcrestien, son maître, était dans une forêt près d'Alençon assisté de Rochefontaine, du déposant, d'un nommé Brière.... Au même endroit, s'étaient trouvés, dans la forêt, quinze ou seize soldats, mal équipés, armés seulement d'un mousquet, et comme mon maître avait appris que les seigneurs du pays voulaient se faire assister pour les charger, il dit aux soldats qu'ils n'avaient qu'à se retirer.... » (Seconde minute de l'interrog. de Pierre Paris, par le bailli de La Carneille.) — M. de La Ferrière dans son *Histoire du comté d'Athis* dit : « ... cinq ou six mille hommes devaient y arriver (dans la forêt d'Andaine) de tous les points... ».

4. Le Père Anselme a fait de ce Jacques Thésart, mort à soixante-quatorze ans, en 1595, un fils de François Thésart, et de Jeanne de Monchy, c'est-à-dire un frère de Susane Thésart; l'erreur est flagrante.

Une indication très sérieuse au sujet de la religion que professait Suzane Thésart nous est fournie par la plaquette : *La deffaicte des trouppes du sieur de Mont-Chrestien, levées en Normandie contre le service du Roy, sa mort..., Paris, Abraham Saugrain, 1621* : « Mont-Chrétien estoit un homme lettré et de plume plus que d'armes et de main, de sa première condition il estoit catholique, ainsi que l'on assure. Et du depuis ayant espouzé une Dame de la Religion Prétendue Réformée, changea aussi de religion pour ne pas perdre l'occasion d'un si avantageux party.... »

les conditions particulières dans lesquelles elle s'est mariée avec Montchrétien, on constate que celui-ci n'avait nul besoin d'apostasier pour conquérir son cœur! Il ne s'ensuit pas, non plus, que le fait de combattre dans les rangs de l'armée huguenote ait entraîné une abjuration en règle. Une recrue de la valeur de Montchrétien s'accepte et ne se discute pas. Et puis la chose a-t-elle si grande importance? Montchrétien, catholique ou protestant, catholique d'abord, puis protestant non par conviction, mais par les nécessités du moment, a-t-il une physionomie différente? Sa religion primitive ou dernière effacera-t-elle les actes bons et mauvais de sa vie, sa gloire littéraire et sa renommée d'économiste? Évidemment non. Prenons l'homme comme il est et n'en formons pas une image conforme à notre désir. Né sous une mauvaise étoile avec les plus éminentes qualités, il a touché à tout et n'a réussi à rien. Ce n'est pas le talent qui lui a manqué, mais le caractère, la suite dans les idées. Poète tragique remarquable mais incomplet, l'un des créateurs d'une nouvelle science, l'Économie politique et, tout à la fois, roturier entiché de noblesse, bretteur émérite, industriel audacieux, en fin de compte condottière, il a succombé dans une rébellion contre son roi et ce n'était, certes pas, pour un idéal religieux.... Il eût mérité une meilleure fin!

Voici le texte du contrat de mariage de Montchrétien et de Susane Thésart; on remarquera qu'aucun des biens du futur époux n'y est spécifié et que les trois témoins sont de ses amis autant qu'on en peut juger :

Pardevant Symon Moufle et Pierre Grandrye nostaires et gardenottes du Roy, nostre sire, en son chastellet de Paris furent présens en leurs personnes Anthoine de Montchrestien, Escuyer, S^r de Vatteville, demeurant à Paris, rue Bucherye, paroisse Sainct Estienne du Mont, d'une part, et Dame Suzanne Thésart, vefve de feu Messire Léonard Hamon, vivant S^r de l'Isle, fille de deffunctz Messire François Thésart, vivant Sieur Baron des Essartz et de Tournebu, et de Dame Jehanne de Monchy, sa femme, d'autre part. Lesquelles partyes vollontairement en la présence de Messire Jean Villemaille, Seigneur et Marquis de la Flosselière, Nicolas Snaguin, escuyer, S^r de Pierrelée, et de Mont, Intendant de l'Admiraulté, et noble homme M^e Guillaume Martin, Conseiller du Roy et lieutenant général de l'Admiraulté de France, amys communs des dites partyes, Recongnurent et confessèrent avoir fait et font entre elles de bonne foy les traictez de mariage, dons, douaires et conventions qui en suivent. C'est à savoir qu'ilz se sont promis et promettent respectivement prendre l'un d'eux l'aultre par nom et loy de mariage dedans le plus brief temps que faire se pourra, advisé et délibéré sera entre eulx aulx biens et droictz à chacun d'eulx appartenant, qu'ilz promectent réciproquement apporter et mectre ensemble. Seront iceulx futurs mariez unys et communs en tous biens meubles et conquetz immeubles, qu'ilz feront durant et constant leur mariage en quelques lieux et coustumes que lesditz biens seront situez suivant et au désir de la ville, prevosté et Vicomté de Paris nonobstant toutes autres coustumes à ce contraire, ausquelles pour ce regard lesdites partyes ont desrogé et renoncé sans estre neantmoings par elles tenues des debtes l'un de l'autre faictes et créées auparavant la consommation

dudit futur mariage ains sy aulcune y a se payeront par et sur les biens propres de cellui qui les aura faites et créées, des biens et droictz de laquelle future espouze touttes et chacune les sommes de deniers et debtes actives que luy sont et peuvent estre deubs de quelque nature et qualité qu'elles soient, seront et demeureront et les ameubliz ladite future espouze par ces présentes audit futur espoux, lequel partant a doué et doue ladite dame sa future espouze du douaire coustumier suivant la coustume de Paris à icelluy douaire avoir et prendre par elle sytot qu'il aura lieu sans qu'elle soit tenue le demander en justice généralement sur tous et chacun les biens et héritages presens et avenir dicellui sieur futur espoux qu'il en a à cest effect dès à present chargez, affectez, obligez et ypotecquez, lequel douaire sera et demeurera au désir de ladite coustume propre aux enffans procréez dudit mariage. S'il est vendu, allienné aulcuns héritages ou rachepté rentes pendant ledit mariage appartenans en propre à l'ung ou à l'aultre desditz futurs conjoinctz les deniers qui en proviendront seront remployez en autres héritages ou rentes pour sortir pareille nature de propres à celluy auquel lesditz héritages vendus ou rentes racheptées auront appartenu. En faveur et contemplation duquel mariage futur lesditcz sieur et dame futurs mariez se sont faict et font par ces présentes don mutuel esgal et réciprocque l'ung à l'aultre et au survivant d'eulx deux de tous et chacuns les biens meubles et conquetz immeubles, que se trouveront en la Communauté pour leur appartenir lors du decez du premier mourant d'eulx comme aussy faict don l'un à l'autre et audit survivant de la moytié de tout ce qui leur pourra advenir et eschoir pendant ledit mariage par succession, donnation ou autrement, soit en meubles et immeubles. Pour du tout jouir par ledit survivant en plaine propriété pourveu toutesfois que au jour dudit décès il n'y ait aulcuns enffans vivant procréez dudit futur mariage et ou il y aurait enffans veullent et entendent que la moytié desdits biens meubles et conquetz immeubles et de ce qui adviendra et escherra comme dict est appartienne ausditz enffans et l'autre moitié audit survivant. Pour de tout jouir faire et disposer assavoir par lesdits enffans en plaine propriété et pour le regard dudit Sieur futur espoux survivant sa vye durant seullement pour ce qui concerne les successions à venir de ladite dame future espouze au cas comme dit est qu'il y ait enffans dudit mariage. Car ainsy a esté le tout dict convenu et accordé par et entre lesdites partyes sans lesquelles clauses et conditions cy-dessus ledit traicté n'eust esté contracté ne sorty effect. Pour faire insinuer lequel au greffe des insinuations du Chatelet et ailleurs où il appartiendra ont lesdites partyes fait et constitué leur procureur général et spécial le porteur des présentes auquel ils ont donné et donnent pouvoir de ce faire et tout ce que au cas appartient et sera nécessaire après que icelles partyes se sont submizes et soubzmectent soubz la ladite coustume de Paris et déclarent y avoir leur domicille perpétuel et irrévocable en la maison de M[e] (en blanc) Gorlidot,

procureur en Parlement rue (en blanc) paroisse (en blanc). Promettant obligeant chacun en droit soy. Renonçant. Fait et passé en la maison de l'Image Sainct Nicollas ou ladite dame est logée rue des Grandz degrez proche le quay de la Tournelle l'an mil six cens dix-huit le mercredy trente et ung mesme jour de janvier. Et ont lesditz sieur et dame futurs espoux signé la minutte des présentes avec lesditz notaires demeurée vers Grandrye l'un d'eulx signé Moufle et Grandrye.

Insinué le mardi 22 mai 1618 au 74e vol. des insinuations du Châtelet.

(Arch. Nat., Y 159, p. 198.)

F. Lachèvre.

CORRESPONDANCE INÉDITE ENTRE THOMAS ET BARTHE (1759-1785)

(*Suite* [1].)

XXIX. — *Thomas à Barthe.*

A Saint-Germain, 30 juillet 1766 [2].

Que faites-vous, mon cher ami, dans votre solitude de Normandie [3]? Êtes-vous mort? Êtes-vous vivant? Faites-vous des plans, des extraits, des scènes ou de petits vers? Ou ne faites-vous rien du tout? Ce dernier parti est peut-être le meilleur; il est du moins le plus doux. Annoncez-moi du moins que vous vivez, et songez qu'il y a un homme au monde qui s'intéresse fort tendrement à vous. Pour moi, je suis depuis quinze jours à Saint-Germain. Je n'y ai pas cependant toujours demeuré. J'en ai été passer une huitaine à Marly chez Mme de Vasse [4].

J'ai fait un voyage à Versailles. Là, il s'est arrangé une partie pour Marchais [5], où j'irai le 13 ou le 14 du mois d'août. M. d'Angivilliers me mène, et il ne manquera à mon plaisir que d'y aller dans une chaise à trois au lieu d'une chaise à deux, et d'y être avec une troisième personne qui est fort de votre connaissance.

Je n'ai point encore de cheval; on m'en cherche depuis deux mois; il faut que le coursier qui aura l'orgueil de me porter soit un être bien rare. Quoi qu'il en soit, j'attends, et un assez bon cheval de louage me

1. Voy. *Revue d'Histoire littéraire*, 1917, p. 113 et 487; 1918, p. 132.

2. Du 7 octobre 1763 au 30 juillet 1766, il n'existe qu'une lettre de Thomas, celle qui précède, du 15 août 1765. Les deux amis, en effet, ne se sont pour ainsi dire pas quittés, Barthe travaillant — quand il travaillait! — à ses plans de comédies, et Thomas continuant à récolter sa moisson de lauriers pour son *Éloge de Descartes* (25 août 1765).

3. Nous verrons plus loin que Barthe était alors à Rosay, près de Mantes.

4. Cornélie-Pétronille-Bénédicte Wouters, née à Bruxelles en 1737, morte à Paris en 1802, avait épousé le baron allemand de Vasse. Elle parcourut avec lui toute l'Europe, vivait sur un grand pied de maison et s'intéressait à la littérature et aux hommes de lettres. Devenue veuve, et dénuée de ressources, elle commença en 1782 à écrire différents ouvrages qui l'aidèrent à vivre.

5. Le château de Marchais, près Sissonne (Aisne), construit vers 1542, par Nicolas Bossut, seigneur de Longueval, gouverneur de Champagne, a passé au cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims, au XVIe siècle, puis à la maison de Condé, qui lui a fait subir à la fin du XVIIe siècle d'importants remaniements. Cet élégant édifice avait appartenu au XVIIIe siècle à Maurice de Saxe; ses armes y étaient conservées, et son portrait ornait le grand salon, entre des peintures représentant Mars et Vénus. — De la famille de Marchais, le château passa au comte Delamarre, qui l'a vendu en 1854 à Charles III, prince de Monaco. La dernière invasion allemande n'a pas respecté cette propriété d'un prince neutre.

promène tous les jours dans cette forêt de Saint-Germain où je me souviens toujours d'avoir été deux ans avec vous. Je travaille un peu, mais pas beaucoup. Ce cheval du matin me roue pour une partie de la journée[1]. J'ai fait cependant quelques vers, et je crois avoir rattrapé le courant. Ce qui me le prouve, c'est que de jour en jour les vers me font plus de plaisir, et que j'éprouve en en lisant un charme inexprimable. Quand les organes sont ainsi montés, l'imagination se monte bientôt.

A propos de vers, le malheureux Chamfort[2] a manqué le prix. C'est La Harpe[3] qui l'a; Chamfort n'est que le quatrième. Il en paraît affligé, et il a raison; ce succès-là n'était pas indifférent pour lui; mais son talent lui reste toujours, et il en a un très véritable. Ce découragement passager ne lui donnera, à ce que j'espère, que plus de ressort et d'âme pour la suite. On assure que Delille et Gaillard[4] ont composé. Il y avait cinq pièces très bonnes qui ont concouru, une sur la *Brièveté de la vie*, et une sur le *Danger d'être un grand homme*. On croit celle-ci de Gaillard. Apparemment il a fait cette pièce pour se justifier de son *Éloge de Descartes*[5]. On dit que Delille avait traité le même sujet que Chamfort, c'est-à-dire l'*Homme de lettres*[6].

Et vous, mon cher ami, où en êtes-vous? Quels sont vos amusements, vos plaisirs, vos occupations? Tout Molière est-il analysé? Avez-vous fini La Chaussée? Avez-vous commencé Destouches? Regnard sera-t-

1. C'est par hygiène et pour obéir à ses médecins, que Thomas faisait chaque matin, quand il était à la campagne, une promenade à cheval.

2. Nicolas Chamfort, né près de Clermont en Auvergne en 1740 (baptisé le 6 avril à l'église Saint-Genès de Clermont), était un compatriote de Thomas. Il avait remporté un prix de poésie de l'Académie française en 1764 pour une *Epître d'un père à son fils sur la naissance de son petit-fils*, et avait donné, la même année, la *Jeune Indienne*, un acte en vers aux Français (30 avril). Encouragé par ces premiers succès, il concourut en 1766 pour un discours philosophique : l'*Homme de lettres*, mais n'eut pas de récompense. En même temps que Thomas en informe Barthe, le même jour, 30 juillet 1766, il écrit directement à Chamfort pour lui prodiguer ses consolations. Cette lettre a passé en vente dans le catalogue de décembre 1905 de la veuve Charavay, n° 257. On y lit : « Songez que Voltaire et Fontenelle ont manqué ces prix-là, et ils n'en ont pas moins été de grands hommes. » Thomas lui donne, dans un style véhément, toutes les indications pour mener son travail à bien et lui conseille d'écrire pour le théâtre.

3. L'Epître de la Harpe est intitulée : *Le Poète*.

4. Gaillard (Gabriel-Henri), né en 1726 à Ostel, près de Soissons, était un des amis de Thomas. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, reçu à l'Académie française le 21 mars 1771, il est l'auteur d'un gros ouvrage sur la *Rivalité de la France et de l'Angleterre*, d'une *Histoire de François Ier*, d'une *Histoire de Charlemagne*, d'une *Histoire de Marie de Bourgogne*, d'un *Eloge de Corneille*, couronné à Rouen, d'un *Eloge de La Fontaine*, couronné à Marseille, de *Mélanges*, etc.... Il mourut à Saint-Firmin, près de Chantilly, le 13 février 1807.

5. La pièce de concours de Gaillard est une *Epître aux Malheureux*, et non *Sur le Danger d'être un grand homme*, et cependant Gaillard connaissait bien ce danger. Car, au concours d'éloquence de 1765, il avait été le rival de Thomas pour l'*Eloge de Descartes*, et, pour faire pièce à Thomas, les Académiciens, jaloux de ses trop nombreux succès, avaient classé *ex æquo* son discours et celui de Gaillard. Le public ne fut pas dupe de cette manœuvre,

6. Le titre exact du poème de Jacques Delille est l'*Utilité de la retraite pour les gens de lettres*.

il fini bientôt? Le plan de l'*Envieux* est-il bâti? Avez-vous trouvé des coups de théâtre, des situations, des tableaux? Le *Nouveau riche*[1] est-il tourné tout entier ou du côté comique, ou du côté pathétique? Votre tête fermente-t-elle? Votre imagination est-elle embrasée? Avez-vous reçu réponse de Collé[2]? Est-il content, ne l'est-il pas? Enfin, mon cher ami, dites-moi tout ce que vous m'auriez dit depuis quinze jours. Mais dites-moi surtout si vous m'aimez un peu. C'est là, je vous l'avoue, ce qui m'intéresse le plus.

J'avais écrit à Voltaire pour le remercier. Je vous envoie sa réponse[3]. Elle vous fera plaisir; vous y verrez l'air de l'intérêt et un ton d'amitié. Si vous la montrez, j'exige de vous absolument que vous n'en laissiez point prendre copie; j'ai pour cela de très fortes raisons. Vous me la renverrez en m'écrivant à Saint-Germain-en-Laye, rue de Pologne[4]; car je compte que vous m'écrirez. Adieu mon très cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur. Si M. et Mme de Brétignière[5] se souviennent de moi, présentez-leur bien des respects de ma part.

XXX. — *Barthe à Thomas.*

[Paris, août 1766. En réponse à la lettre précédente.]

Sedaine est content, mon cher ami, et très content. Il a trouvé presque toutes les scènes susceptibles de comique; il aime fort l'*imbroglio* du second acte; il aime que les mesures du neveu pour épouser sa maîtresse, et s'assurer la succession de l'oncle produisent un effet contraire; le troisième acte lui a fait plaisir aussi, surtout la dernière moitié; enfin j'ai eu beau lui demander des critiques, il n'a pas su m'en faire une, il a même poussé les choses jusqu'à réfuter toutes mes objections. Je l'ai prié de ne pas s'en tenir à ce premier jugement et de vouloir bien lire et juger mon plan à froid. Il me l'a promis, je le lui renverrai demain et s'il me tient parole, il me le renverra dans deux jours avec des notes. Nous verrons alors.

Il m'a lu sa *Gageure*[6] qui m'a fait le plus grand plaisir. Cela ne res

1. Le plan de l'*Envieux* a été abandonné, ainsi que celui du *Nouveau riche*.

2. Charles Collé, né en 1709, fils d'un procureur du roi au Châtelet de Paris, était lecteur ordinaire du duc d'Orléans, et composa pour lui son *Théâtre de Société*, recueil dont les pièces, au dire de La Harpe, « ne pouvaient être jouées que dans les sociétés où l'on se mettait au-dessus de toute décence en faveur de la gaîté ». Ses meilleures comédies sont : *Dupuis et Desronais* et *la Partie de chasse de Henri IV*. Son dialogue est gai et facile. C'était donc un bon guide pour un auteur comique comme Barthe. Il mourut en 1783, et c'est seulement vingt ans après sa mort qu'on connut son intéressant et très méchant *Journal historique*.

3. Dans un brouillon de lettre, daté du 25 juin 1766, Thomas remercie Voltaire de lui avoir donné ses ouvrages. Le 3 juillet, Voltaire lui répond en lui annonçant l'envoi très prochain de son *Petit commentaire sur l'Eloge du Dauphin*.

4. Thomas est alors à Saint-Germain-en-Laye, rue de Pologne, dans la maison de campagne de sa mère.

5. Les hôtes de Barthe habitaient le château de Rosay, dans les environs de Mantes. M. de Brétignière était conseiller au parlement de Paris.

6. *La Gageure imprévue*, comédie en un acte, en prose, tirée d'une nouvelle de

semble à rien; le sujet, l'intrigue, le ton, les caractères, le dénouement, la décoration, tout est neuf dans cette petite pièce. Cet homme a du génie, quoiqu'il n'ait fait ni l'*Éloge de Descartes*, ni le poème du *Czar!*

Adieu, mon cher ami, mon soutien. Soyez heureux. Des plans approuvés par Sedaine, des pièces approuvées par Collé, ne me suffisent pas; je veux vous voir content. Et le *Noble*[1]? Que M^me^ Necker[2] ne vous le fasse pas oublier!

XXXI. — *Thomas à Barthe.*

Saint-Germain-en-Laye [août 1766][3].

J'ajoute un mot, mon cher ami, sur la lettre de Collé. Votre réflexion me paraît juste. Il n'est pas sûrement aussi détaché de l'amour-propre qu'il voudrait le faire croire. Ce sentiment perce malgré lui. Je trouve même quelque chose de pédant dans le chiffon qu'il vous a écrit. En grâce, ne vous occupez plus de tout cela, et n'ayez point d'inquiétude. Cette petite pièce est ce qu'elle peut être; et je crois qu'il a absolument tort sur le parti qu'il vous propose[4].

Allez à de grands ouvrages. Élevez-vous, mon cher ami, et fortifiez-vous. Il est dangereux de demeurer longtemps courbé. Les ressorts se plient à la longue et ne peuvent plus se relever. L'aventure de la petite pièce est fort plaisante; et les ris sous la serviette, et les réflexions malignes, et l'explication des derniers vers à ces chastes sœurs. Croyez-moi, les femmes ne vous le pardonneront pas; et la pièce est par trop insolente; cela me frappe aujourd'hui plus que jamais. Je connais telle femme qui jurerait une haine mortelle à quiconque aurait eu la hardiesse de lui écrire ainsi. Vous la connaissez peut-être et vous pouvez vous en douter. Au reste vous étiez en guerre; et c'est là un acte d'hostilité bien vigoureux. Point de ménagement pour les coquettes et les perfides. Adieu, mon ami, encore une fois. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Voltaire vient de donner une brochure de 200 pages intitulée : *Le Philosophe ignorant.* Il y parcourt toutes nos prétendues connaissances,

Scarron, a été créée aux Français le 27 mai 1768. Sedaine, l'auteur de cette comédie, était également lié avec Barthe et avec Thomas.

1. C'est, sans doute, le projet de comédie intitulé dans la lettre précédente : *Le Nouveau riche.*

2. En 1764, le banquier Necker avait épousé sa compatriote Suzanne Curchod, et le jeune ménage n'avait pas tardé à faire la connaissance des philosophes, qui fréquentèrent assidûment le salon de la vertueuse M^me^ Necker. Parmi ses familiers, un de ceux qu'elle affectionnait le plus, c'était Thomas, et il sera très souvent question d'elle dans la correspondance entre Thomas et Barthe.

3. La date nous est donnée par les dernières lignes : « Voltaire m'a envoyé cette brochure avec un billet fort honnête. » Ce billet, encore inédit, est du 28 juillet 1766.

4. Le parti que Collé proposait à Barthe, à propos des *Fausses Infidélités*, c'était la modification du rôle et du caractère d'un des personnages.

nos systèmes, nos découvertes philosophiques, et il fait voir qu'elles se réduisent presque à rien. Il nous reste, d'après son calcul, environ cinq ou six vérités, une quarantaine de doutes et 6 ou 700 erreurs. A la suite, est un commentaire de neuf ou dix pages sur ces mots de mon *Éloge du Dauphin*[1] : « Ne persécutons personne ». C'est intitulé : *Commentaire sur l'Éloge du Dauphin par M. Thomas.* Il m'a envoyé cette brochure avec un billet fort honnête. Adieu, mon ami. Bien des respects à vos hôtes aimables.

Suscription : A Monsieur Barthe, chez Monsieur de Brétignière, au château de Rosay par Mantes (depuis : chez Monsieur... jusqu'à : Mantes, l'adresse est rayée et remplacée d'une autre écriture par :) rue de Richelieu, vis-à-vis la petite porte de la Bibliothèque du Roi, à Paris.

XXXII. — *Thomas à Barthe.*

Au château de Marchais par Laon, à Laon [16 août 1766].

Je vous écris de Marchais, mon cher ami, de ce lieu où une femme aimable règne dans un château superbe et au milieu de quinze cents arpents de bois. Je ne suis arrivé que d'avant-hier, avec M. d'Angivilliers? Nous avons fait la route ensemble ; nous demeurerons un mois ou six semaines ensemble. Que n'y êtes-vous aussi, mon cher ami? Que ne vois-je au même endroit et d'un même coup d'œil tout ce que je veux et ce que je dois aimer!

J'ai parlé dernièrement de vous à ma petite Rocheloise[2] qui me demandait un détail sur mes amis, sur mes goûts, sur ma solitude dont je lui avais dit un mot ou deux dans une lettre. Oui, mon ami, je lui ai parlé de vous comme d'un homme que j'aime, que j'aimerai et à qui je suis tendrement attaché. Je lui ai parlé de vos talents, de votre esprit, de l'ancienneté de notre amitié[3]. Je lui en ai dit assez pour la rendre

1. Le Dauphin Louis de France était mort le 20 décembre 1765. Son Panégyrique avait été prononcé le 1er mars 1766 à Notre-Dame de Paris par Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, et le 10 mars par l'abbé de Boismont à l'Académie française. De plus cette Académie avait mis au concours l'*Eloge* de ce prince vertueux, et le comte d'Angivilliers engagea Thomas à se mettre sur les rangs. Il fut, encore une fois, couronné (en mars 1766).

2. Née à la Rochelle, Mariette Moreau avait une vingtaine d'années quand le bruit de la réputation de Thomas se répandit dans les provinces. Elle écrivit à l'orateur pour lui exprimer tout son enthousiasme pour son talent, et Thomas lui répondit le 10 mai 1766. Il s'établit alors entre la romanesque jeune fille et l'orateur une correspondance publiée en partie dans les *Œuvres* de Thomas et en partie encore inédite. Plus tard, Mariette Moreau épousa Antoine Grimoald Monnet, chimiste à Rouen, nommé, en 1774, inspecteur général des mines à Paris. Dès lors, Mme Monnet, dont il sera souvent question entre Thomas et Barthe, entrera dans leur intimité, et suivra même Thomas dans plusieurs de ses séjours dans le Midi. De M. Monnet, qui ne paraît pas avoir partagé l'admiration de sa femme pour la littérature et les hommes de lettres, il ne sera guère question que pour signaler une séparation de corps entre les deux époux.

3. Dans la correspondance de Thomas recueillie dans ses *Œuvres complètes*, on lit (t. VI, p. 158) ces lignes dans une lettre à Mlle Moreau : « Je veux que vous sachiez que M. Barthe est fort mon ami, un de mes meilleurs amis, un des plus

jalouse, si elle est aussi sensible que je la crois. Je lui ai fait aussi le portrait de M. d'Angivilliers, et j'ai mis Montausier ou Caton à la place d'Alceste. Je n'aime pas ce dernier nom, parce qu'un grand homme a voulu faire rire par ce nom-là, et je ne veux point qu'on rie de mon ami, et d'un pareil ami. Je n'ai pas manqué non plus de lui peindre Mme de Marchais [1], ses talents, ses grâces, ses connaissances, et cet esprit si agréable qui, dans les femmes surtout, est si fort au-dessus des connaissances. J'ai joint à ce portrait celui de l'esprit modeste, de la naïveté piquante et des grâces à demi négligées dans Mme Necker. Je suis persuadé que cette lettre doit ou l'effrayer, ou lui donner bien de l'amour-propre. Je crois que la petite personne n'en manque pas déjà; mais si elle est sensible, je lui pardonne tout.

Que dites-vous de moi et de ma lettre, mon cher ami? Voilà près d'une page déjà, et je ne vous ai encore point parlé de vous. Je vous félicite bien sérieusement, mon ami, de votre travail. Continuez ces précieux extraits [2]. Cherchez le génie, et épiez la nature; c'est ainsi que vous viendrez à bout de vous familiariser avec les grands hommes et de prendre leur esprit. Un grand ouvrage, mon ami, un grand ouvrage, il n'y a que cela. C'est cela seul qui vous donnera de la consistance, un nom, de la considération. Ce n'est que par là que vous vous pardonnerez à vous-même d'avoir pris le parti des lettres.

Remuez cette masse de l'*Envieux*, pénétrez les sombres replis de ce caractère. Mettez-le dans des situations pénibles pour lui, et ce seront des situations gaies pour votre spectateur. Plus je pense à ce sujet, plus je crois qu'il est possible d'en faire une bonne pièce.

Le canevas me paraît heureux; les caractères contrastent fort bien ensemble. Quoi qu'ait dit le législateur enthousiaste de la rue de Taranne [3], les contrastes sont une source de beautés, et, ménagés avec adresse, ils ne choquent point, ils ne blessent pas la vraisemblance, ils ne sont pas hors de la nature. Homère a commencé en opposant la

anciens, enfin un de ceux dont je vous ai fait le portrait dans une lettre où je vous parle de deux femmes et de deux hommes dont les portraits ne se ressemblent pas plus que les caractères. M. Barthe est un jeune homme de Marseille, très gai, très aimable, plein d'esprit et de talents, et qui a le mérite bien plus grand d'être infiniment sensible à l'amitié. »

1. « M. Binet de Marchais, riche et fort considéré, avait servi dans l'armée, était chevalier de Saint-Louis, et réunissait à la charge de premier valet de chambre du roi le gouvernement du Louvre. » *Mémoires de Mme Campan*, t. III, p. 40. C'est un personnage tout à fait effacé devant sa femme, célèbre par son esprit et sa grâce. Elle était fille du valet de chambre du roi et musicien amateur La Borde. Intime avec Mme de Pompadour, elle jouait la comédie, aux côtés de la favorite, sur le théâtre des Petits appartements de Versailles. Femme de chambre de la reine, elle avait un salon fréquenté par les artistes et les hommes de lettres, et recevait princièrement, en été, dans son magnifique château de Marchais, près Laon.

2. Barthe a déjà dit qu'il faisait des extraits de Molière, de La Chaussée, de Regnard, de Destouches, etc....

3. Diderot, qui demeurait rue Taranne. Cette rue a disparu presque complètement dans les travaux de percement du boulevard Saint-Germain. Sur son emplacement, sur la place Saint-Germain-des-Prés, a été érigée la statue de Diderot.

valeur circonspecte et calculante d'Ulysse à la fureur impérieuse d'Ajax. Presque tout le monde l'a suivi. Tout est contraste dans le Tasse; on en trouve dans Milton; Térence en a plusieurs; Racine en est plein : Andromaque et Hermione, Atalide et Roxane, Burrhus et Narcisse, Pharnace et Xipharès, Josabeth et Joad.... Et Molière! Molière! dans quelle pièce n'en a-t-il pas? Voyez *le Misanthrope*, *le Tartufe*, *les Femmes savantes*, *l'Avare*, *l'École des maris*.... C'est là le ressort universel. Voilà bien des autorités contre les huit ou neuf raisons de l'homme de génie qui, après avoir fait parler les *Bijoux*[1] d'après un vieux conte, a obscurci la nature en l'interprétant, et a donné d'excellentes vues sur la comédie[2], qui ne feront jamais faire de comédies.

Occupez-vous donc, mon cher ami, de votre plan; méditez-le, combinez-le, sondez-le pour voir tout ce qu'il peut vous fournir. Mettez votre homme en situation avec son oncle, avec son cousin, avec son ami, avec sa maîtresse, avec la maîtresse de Valère; que sa fureur, que sa jalouse rage se répandent sur tout. N'oubliez pas son coquin de valet, qui peut être un drôle très plaisant. Les grâces de Valère, la bonhomie de l'oncle, la générosité de l'ami, l'aimable gaieté de la comtesse, l'ingénuité de la petite, les tracasseries du valet et de la soubrette, tout cela égaiera ce fond triste et sombre. Et ce sera une comédie, et une comédie forte et pleine de vigueur. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que votre caractère même de l'*Envieux* deviendra très comique, toutes les fois qu'il sera obligé de cacher son caractère aux yeux du personnage avec lequel il sera en scène, et que ce caractère, contraint et voilé de mauvaise grâce, percera aux yeux du spectateur; il le deviendra encore lorsque, par des circonstances que vous saurez amener, il se trouvera forcé de faire précisément le contraire de ce que sa passion lui dicte, comme de louer ce qui le désespère, de servir celui qu'il abhorre. Songez que l'envie est une passion hypocrite, qu'elle se déguise, qu'elle a honte d'elle-même. Un troisième moyen de la rendre comique, c'est de lui tendre des pièges dans lesquels elle donne, de la mettre en contradiction avec elle-même, de lui arracher son masque par des surprises, et devant plusieurs témoins. La bonhomie de l'oncle content de tout et louant tout, peut encore fournir des effets plaisants, mise en contraste dans des scènes avec l'envie du neveu qui se met en fureur de voir et d'entendre

1. *Les Bijoux indiscrets*, conte tiré d'un vieux fabliau du XIII^e^ siècle, a paru vers 1746 ou 1748.

2. *Le Paradoxe sur le comédien* paraît n'avoir été écrit qu'à la fin de 1772 ou en 1773, et n'a été publié qu'en 1830. « Les excellentes vues sur la comédie » ont donc été exprimées par Diderot dans les différentes communications qu'il avait adressées, en matière de critique dramatique, à Grimm pour sa *Correspondance littéraire*, ou même dans les *Bijoux indiscrets*, où l'auteur a indiqué pour la première fois des idées originales, appliquées par lui-même et formulées dans son *Fils naturel* et les *Entretiens sur le Fils naturel* (1757), et dans le *Père de famille* et le *Traité de poésie dramatique*, qui sont de 1758.

approuver tout. Rappelez-vous la scène où Palmyre, par ses aveux ingénus, enfonce naïvement le poignard dans le cœur jaloux de Mahomet[1]. Votre petite Chloé, en louant ingénument ceux que le monstre déteste, peut fournir des effets à peu près semblables; il serait même très plaisant qu'une scène pareille de la part de sa maîtresse la lui fît abhorrer, et que dès ce moment il voulût rompre son mariage. Enfin, mon ami, ce ne sont là que des idées en l'air; mais en les méditant, elles vous en feront naître de meilleures. Faites surtout une masse importante. Il faut quelqu'intérêt considérable pour attacher le spectateur.

Au nom de Dieu, occupez-vous enfin de grands objets et laissez là, oui, laissez là les petits vers. J'entends par *de petits vers* les vers les plus charmants du monde, mais qui ne mènent à rien. Ils ne peuvent plus faire de réputation; vous êtes venu trop tard. Que ne viviez-vous il y a soixante ans? Vous auriez été l'ami et le rival des La Fare et des Chaulieu. Mais aujourd'hui vous êtes condamné à être grand, si vous voulez être quelque chose. Ce n'est pas qu'il n'y ait de la douceur à n'être rien, mais il faut l'être d'abord, et ne rien commencer. Vous êtes connu, vous avez attaché les yeux sur vous; il faut, mon ami, justifier cette ambition.

A ce propos, je vous dirai que Chamfort va se livrer tout entier au théâtre. Il s'occupe du plan de deux tragédies, *Ino* et *Roxelane*. Des deux il choisira le meilleur. Il pense aussi à *Falkland*[2]. S'il a seulement, l'année qui vient, trente représentations et deux mille écus, il se consolera de la médaille et du jugement académique. Dalembert et M. Watelet étaient tous deux d'avis de lui donner le premier accessit; l'auguste Académie en a pensé autrement, et il n'a que le quatrième.

Le premier est donné à une *Épître aux Malheureux*, que tout le monde vous a attribuée et qui est de Gaillard. Il y a, dit-on, un joli morceau sur sa maîtresse, qui l'avait rendu malheureux, je ne sais comment; — le deuxième, à une épître où il y a une trentaine de vers très éclatants, tels que Corneille ou Racine en auraient fait, s'ils avaient composé pour l'Académie française. Elle est d'un nommé Fontaine[3], ami de Chamfort et secrétaire du comte de Brancas.

Votre bon ami le marquis de Villette[4] vient d'achever sa réputation par une affaire avec M. de Lauraguais[5]; il lui a fait un appel en duel,

1. Allusion à la tragédie de Voltaire : *Le Fanatisme ou Mahomet le Prophète*, acte III, scène III.

2. Ces plans de tragédies sont restés à l'état de projets.

3. Fabuliste et conteur, Fontaine a eu un accessit pour sa pièce sur la *Rapidité de la vie*. Il avait présenté en même temps un *Discours en vers sur la Philosophie*.

4. Philippe le Valois, marquis de Villette, était très lié avec Voltaire, qui venait souvent en son château de Sarron, près Pont-Sainte-Maxence, et dans son hôtel au coin de la rue de Beaune à Paris. C'est là que mourut Voltaire le 30 mai 1778.

5. Louis-Léon Félicité, comte de Lauraguais, depuis duc de Brancas, né à Paris le 3 juillet 1733, mort en 1824.

et ensuite, au lieu de se battre, lui est venu humblement demander pardon, à ce qu'on dit [1].

Adieu, mon très cher ami; je vous embrasse bien tendrement, vous n'en doutez pas. Rien, même ici, ne peut vous faire tort. On vous y fait bien des compliments.

XXXIII. — *Thomas à Barthe.*

Samedi 6 septembre [1766], à Marchais par Laon.

Mon ami, je suis las d'attendre : tous les jours se succèdent, et je ne reçois point de lettre de vous. Quoi! Oubliez-vous votre ami? Etes-vous malade? Avez-vous des affaires? Je n'entends rien à tout cela. Il y a près de trois semaines que je vous ai écrit une longue lettre à Rosay [2]. Vous ne m'avez point fait de réponse. Ne l'auriez-vous pas reçue? Vous êtes sans doute à Paris. Du moins on m'a mandé que votre domestique était passé à Saint-Germain, et je prends le parti de vous écrire à Paris à tout hasard. Mon ami, votre silence n'inquiète. J'y rêve depuis plusieurs jours sans en soupçonner la cause. Si vous étiez malade, faites-le moi écrire par le docteur; j'accourerais à Paris, j'y viendrais rendre les soins que je dois à l'amitié, à votre tendre amitié. Je tâcherais d'affaiblir vos douleurs en les partageant, en vous consolant. Ah! c'est là l'unique secours qu'un ami puisse donner à son ami; je voudrais bien pouvoir vous en procurer d'autres. Mon ami, si vous n'êtes point malade, si vous avez reçu ma lettre, en vérité c'est bien mal à vous de me jeter dans ces inquiétudes. Quand vous ne l'auriez pas reçue, vous auriez encore dû m'écrire. Ne vous intéressez-vous donc à moi que quand vous lisez quelques lignes de mon écriture? Je ne puis vous soupçonner de cette indifférence. Écrivez-moi ou faites-moi écrire.

J'ai reçu sous contreseing un paquet de pièces de l'Académie. Est-ce vous qui me les avez envoyées? En me les envoyant, comment n'avez-vous pas seulement écrit votre nom? Ce mot m'eût rassuré, et m'eût tiré de peine. Pour moi, il me semble que je me porte un peu mieux. Je monte tous les jours à cheval, et je m'en trouve fort bien. A ce propos, il a pensé arriver ici un accident affreux et presque à mes côtés. Un monsieur qui, tous les jours, m'accompagnait dans mes courses, un jour en montant à cheval a presque été tué. Son cheval

1. L'affaire entre le marquis de Villette et le comte de Lauraguais est née d'une contestation à propos de pari aux courses. « Ces deux champions étant sur le point d'entrer en lice, dit Bachaumont, se sont trouvés arrêtés par les gardes des Maréchaux de France, et l'affaire est au tribunal. Elle occupe beaucoup les gens de lettres, qui prennent parti pour ou contre. » (*Mémoires secrets*, t. III, p. 66.) — Le mot de Thomas : « Votre bon ami le marquis de Villette » est employé dans un sens ironique; Barthe était en assez mauvais termes avec ce marquis, avec lequel il eut bientôt, comme le comte de Lauraguais, une querelle littéraire dont Bachaumont nous a conservé le récit. (*Mémoires secrets*, 7 mai 1768.)

2. C'est la lettre du 16 août, qui précède.

s'est cabré, l'a renversé par terre, et ensuite dressé sur ses pieds de derrière, est tombé sur lui de toute sa hauteur; cela est arrivé dans la cour du château et tout près de moi. Jugez de mon saisissement. Nous avons tous cru qu'il était mort. Heureusement il commence à se porter mieux, et il n'y a plus de danger. Mon ami, si le même accident était arrivé à moi, votre ami ne serait plus. Jamais ma machine frêle n'aurait soutenu ce poids immense tombant sur la poitrine. C'est ainsi que nous sommes environnés de dangers, et que la mort nous presse de partout. Ah! tant que nous vivons, honorons du moins l'amitié; plaçons, s'il se peut, un sentiment dans chaque instant! Nous n'aurons pas tout perdu quand il faudra mourir.

Je travaille toujours à mon poëme, quelquefois bien, quelquefois mal. Il y a des jours où je crois être quelque chose; il y en a d'autres je crains de n'être rien. Nous faisons ici des lectures communes. Nous avons bientôt lu la *Nouvelle Héloïse*[1]. Que n'y êtes-vous, mon ami? Votre cœur enflammé mêlerait ses mouvements aux nôtres.... Mon Dieu savez-vous la mort de cette pauvre M^me^ de Goësbriant?[2] Chennevières me l'a mandée, et cette nouvelle, comme un article de gazette, était dans sa lettre à côté de deux ou trois choses ou froides ou plaisantes. Mon ami, nous ne verrons plus cette bonne et digne femme; nous ne la suivrons plus dans sa chapelle, nous ne nous promènerons plus avec elle entre ses grandes charmilles, nous ne parlerons plus d'elle le long du canal, et sous ses vieux tilleuls. Que fait-elle? Où est cette âme bienfaisante? Une âme pareille ne peut être égarée et perdue dans la nature. Je le crois, je l'espère, et cette espérance fait que j'en aime mieux mes amis.

On ne s aime pas pour un moment, on se retrouvera, et les rapports une fois établis entre les âmes subsisteront sans doute.

Dites-moi donc ce que vous faites à Paris, quelles sont vos occupations, vos plaisirs, vos projets. Avez-vous des pièces nouvelles? *Artaxercès*[3] est-il goûté? Mérite-t-il ou son succès ou sa chute? On nous mande que Du Belloy se meurt, qu'il est horriblement changé[4]; cette nouvelle m'a vivement affligé; c'est un homme qui fait honneur aux

1. *Julie ou la Nouvelle Héloïse* a été écrite en 1756 à l'Ermitage, dans la vallée de Montmorency. Paru en 1760 à Amsterdam, en 6 volumes in-12, ce roman a été réédité en 1761 en 7 vol. in-12, à Amsterdam, puis à Paris en 1761 et 1764, en 4 vol. in-12.

2. La marquise de Goësbriant habitait le château de Villebon, au pays chartrain, où Sully mourut le 22 décembre 1641. Cette « âme bienfaisante » — on le verra dans la lettre XXXVI, — a légué à Thomas mille écus. Thomas et Barthe avaient fait sa connaissance au moment où Thomas écrivait son *Eloge de Sully*, et, pour se documenter, avait visité le château de Villebon et examiné la statue de marbre blanc érigée dans un cabinet de ce château en l'honneur de son glorieux seigneur.

3. *Artaxercès* est une tragédie d'Antoine Marin Le Mierre, représentée le 20 août 1766. Imitée d'un opéra de Métastase, cette pièce a commencé encouragée par les plus grands applaudissements; mais l'intérêt ne s'est pas soutenu jusqu'à la fin.

4. Du Belloy s'est remis de sa maladie. Il est mort à Paris le 5 mars 1775.

lettres par ses vertus et par son âme; il a même plusieurs parties d'un grand talent. Il est fort supérieur à quelques gens qui le méprisent. Vous me feriez grand plaisir de le voir et de m'en donner des nouvelles; il demeure rue Princesse, en entrant par la rue Dufour, à gauche, près de la foire Saint-Germain. Si vous le voyez, dites-lui bien des choses tendres de ma part. Marquez-lui avec toute la sensibilité de votre âme l'intérêt que je prends à son état et à sa situation.

Adieu, mon cher ami, le dîner sonne, il faut que je finisse, mais je finis en vous embrassant bien tendrement. Écrivez-moi donc, je vous prie, quand ce serait pour gronder, quereller, bouder. Faites tout ce que vous voudrez, mais écrivez-moi. M. d'Angivilliers et Mme de Marchais vous font bien des compliments. Que leur dirai-je, quand ils me demanderont de vos nouvelles?

Suscription : A Monsieur Monsieur Barthe, rue de Richelieu vis-à-vis la petite porte de la Bibliothèque à Paris.

XXXIV. — *Barthe à Thomas.*

[Paris], ce mardi [9 septembre 1766].

Vous vous plaignez de moi, mon cher ami, et je me plaignais de vous. J'attendais de vos nouvelles avec l'impatience d'un ami accoutumé à vous entendre et à vous voir. Je me croyais négligé, et je ne pouvais vous le pardonner, quoique vous fussiez à Marchais. C'était une belle occasion pour m'oublier un peu; vous n'en avez point profité, je vous en sais un gré infini. J'ai reçu enfin votre lettre, votre charmante lettre, datée du 16 août [1], et adressée à Rosay. Elle m'est parvenue à Paris le 2 septembre. Vous m'accusez sans doute de paresse. A votre tour, vous me boudez injustement aussi: c'est que nous ne pouvons avoir l'un avec l'autre des torts réels; nous ne serons jamais, mon cher ami, coupables qu'en apparence. Mais avant de vous répondre, il faut que je vous parle de plusieurs événements bien tristes.

Mme de Goësbriand est morte; vous le savez sans doute [2]; sa mort vous a sûrement bien affligé. C'était une femme si bonne, si intéressante! Elle vous aimait tant! Il est vrai que vous aviez chanté Sully; mais elle vous avait ensuite aimé pour vous-même. On a dû la pleurer à Villebon. A quoi pensaient sa sœur et son beau-frère, quand ils avaient avec elle de misérables discussions d'intérêt? Ils la tourmentaient bien près de son tombeau. Mais ce que vous ignorez selon toute apparence, c'est que Mme Royer, que vous avez vue si fraîche, si jolie, brillante de santé et de beauté, cette jeune Mme Royer, est morte aussi. Après avoir fait bien des questions au portier de Mme de Goës-

1. C'est la lettre XXXII.

2. Thomas savait la nouvelle de la mort de Mme de Goësbriand; il l'avait même annoncée à Barthe par sa lettre du 6 septembre; mais Barthe ne l'avait pas encore reçue quand il écrivait le 9 septembre.

briand sur la maladie et la mort de sa maîtresse, j'ai hasardé quelques mots sur M. Royer. On m'a répondu qu'il était logé à l'hôtel; j'ai paru surpris; on a ajouté qu'il n'en avait bougé depuis la mort de sa femme. Je suis sorti brusquement et, remonté dans mon fiacre, j'ai bien pleuré. Qui m'eût dit il y a un an : « Un de vous deux mourra bientôt », m'aurait assurément bien effrayé pour moi-même.

Et ce pauvre M. de Saint-Gilles [1], vous ne le reverrez plus. Le bon vieillard ne se trompait pas, lorsqu'il nous disait à Meudon qu'il ne verrait pas votre poëme. Il laisse, dit-on, des biens immenses. Sa femme m'a paru bien abattue, bien changée. Il faut que dans son malheur elle songe encore à faire interdire son imbécile de fils. Ce fils a appris la mort de son père comme il aurait appris toute autre chose. La mère est doublement à plaindre. Quoique ses regrets sur la mort de son mari m'aient paru bien sincères, car ce n'est pas une jeune veuve, si vous lui écriviez, je pense qu'elle serait sensible à cette attention.

Si dans de pareilles circonstances, je pouvais songer à une Épître pour l'Académie française, voici le sujet que je traiterais : *La mort de mes parents et de mes amis.* Que de parents et d'amis j'ai perdus en peu d'années! Vous me restez du moins, et j'espère que vous me resterez toujours.

Si je juge de votre santé par votre lettre, l'air de la campagne et le cheval vous font beaucoup de bien. Votre lettre est pleine de force et de vigueur. Mais n'y a-t-il pas aussi de la vigueur dans *Descartes* [2], et comment vous portiez-vous en le finissant? Vous m'enflammez pour l'*Envieux*. Vous sentez toute la beauté de ce sujet, toute l'énergie de ce caractère, tout le comique même qu'il peut fournir. Où avez-vous donc appris à voir ainsi la comédie? Est-ce dans Homère et Milton? L'intervalle qui est entre eux et Molière n'est donc pas immense pour vous! J'ai eu de mon côté quelques idées qui peuvent être bonnes, celle surtout de faire louer à l'*Envieux* tout ce qui ne peut ni l'offusquer ni l'alarmer, de lui donner peut-être pour ami un homme médiocre. Il peut alors se déguiser à lui-même sa bassesse; il peut dire à ceux qui l'accusent : « Je sais pourtant louer, je sais rendre justice ». Ce sera, si vous voulez, l'abbé Batteux faisant couronner par esprit de justice le discours de Gaillard [3].

Mais je vous conjure par Valsain et par Dormilly [4], que vous avez oubliés, permettez-moi de vous le dire, dans votre liste des contrastes, je vous conjure de ne plus m'exhorter à faire un grand ouvrage. Je veux

1. Lenfant de Saint-Gilles est l'auteur de la *Muse mousquetaire*, dans laquelle se trouvent deux pièces de théâtre : *Gilotin, précepteur des Muses*, et la *Fièvre de Palmerin*.

2. C'est-à-dire : dans l'*Eloge de Descartes*.

3. C'est l'abbé Batteux qui, avec l'abbé d'Olivet, a monté la cabale ayant abouti au couronnement *ex æquo* des *Eloges de Descartes* présentés par Thomas et par Gaillard.

4. Personnages des *Fausses Infidélités*, comédie en un acte, en vers.

que les *Fausses Infidélités* tombent, si je suis capable de m'abaisser à un petit acte avant d'avoir fait une comédie en cinq. Mais elles ne tomberont pas, les *Fausses Infidélités!* N'ai-je pas encore le suffrage de M. Bordes[1], de l'Académie de Lyon, qui est enchanté de cette bagatelle, c'est à vous que j'ose le dire, qui me parle du plus grand succès, du plus agréable succès, qui d'ailleurs m'a fait quelques critiques légères mais justes, auxquelles personne n'avait pensé, pas même vous. Collé est aussi affirmatif pour le succès, quoique je m'obstine à ne pas suivre son idée à laquelle il tient toujours. Je lui ai pourtant des obligations réelles et j'aime à les reconnaître.

Mais pourquoi ne me dites-vous rien du *Czar*? Vous ne me parlez que de l'*Envieux*. Il y a pourtant des rapports entre un de vos ouvrages et l'envie.

A propos d'envie, je vous ai envoyé l'*Épître* de La Harpe[2] et toutes celles qui ont concouru. Chamfort se plaint du vainqueur. J'aime mieux son épître que celle de Gaillard. — *L'Artaxercès* de Lemierre n'a qu'un faible succès. Cette pièce a, ce me semble, deux grands défauts : d'être un roman, et un roman mal fait, ce qui n'empêche point qu'il y ait de la force, de grandes idées, quelques beaux vers, ce qu'on appelle des coups de théâtre; et surtout une scène admirable à la fin du second acte. Au reste, vous jugerez : je vous enverrai la pièce dès qu'elle paraîtra.

Si M. Dorat voulait bien nous donner quelque joli poëme précédé d'une préface très agréablement écrite, je vous prierais de présenter le tout de ma part à M^me^ de Marchais. S'il paraissait au contraire un *Éloge de Descartes* ou quelque excellent ouvrage de métaphysique, je vous les enverrais aussi pour elle. Elle sait tout lire et tout apprécier[3], je suis forcé de le dire, et son arrêt contre une petite pièce dont je lui dois le titre[4] ne peut me rendre injuste. Si elle veut bien se souvenir de moi, je vous prie de lui présenter mes respects et à M. de Marchais.

1. M. Bordes, de Lyon, est l'auteur d'un Divertissement allégorique sur le rétablissement de la santé du roi, *Le Soleil vainqueur des nuages*, musique de Clairambault, représenté à l'Académie royale de musique le 12 octobre 1721, et suivi de trois entrées du ballet des *Fêtes vénitiennes*. — Voir sur ce personnage aujourd'hui oublié : *Un représentant provincial de l'esprit philosophique au XVIII^e^ siècle en France, Charles Bordes, membre de l'Académie de Lyon (1711-1781)*, par André Ruplinger, préface de Gustave Lanson (Lyon, chez A. Rey, éditeur, 1915, in-16).

2. Intitulée : *Le Poète*.

3. M^me^ Campan juge M^me^ de Marchais de la même façon que le fait Barthe. « C'était une personne fort instruite.... Les auteurs célèbres dans tous les genres se faisaient présenter chez elle comme chez M^me^ Geoffrin.... Elle avait autant d'esprit que son mari avait de bonhomie, autant de recherche qu'il affectait de simplicité.... Personne ne résumait un discours académique, un sermon ou le sujet d'une pièce nouvelle avec autant de précision et de grâces que ne le faisait M^me^ de Marchais. Elle avait aussi l'art d'amener à sa volonté la conversation sur un ouvrage nouveau ou ancien, et souvent son mari se plaisait à dire à ses voisins dans le cercle : Ma femme a lu cela ce matin. » (*Mémoires de M^me^ Campan*, t. III, p. 40.)

4. Sans doute l'*Ami du mari ou les Perfidies à la mode*, dont il sera souvent question plus loin, surtout en 1769.

Je suis bien flatté, au reste, que vous ayez parlé de votre ancien ami à la belle Mériadec de Kersic de la Rochelle[1]. Je vous prierais de me garder ses lettres, si vous ne vous les gardiez.

Je continue mes précieux extraits. Car je pense souvent à vous; vous ne serez pas toujours absent, et il faudra qu'à votre retour je puisse prouver que je n'ai pas tout à fait perdu mon temps. Votre idée est pour moi dans mes travaux ce qu'est l'idée de Dieu pour l'homme juste dans ses malheurs. Mon dernier extrait est celui de la *Métromanie*[2]. Le beau plan de pièce! Ah! mon ami! Ne pourrai-je jamais combiner de même?

Mes friponnes de Marseille me boudent, du moins n'écrivent-elles plus. Rapportez-moi une poitrine fortifiée par le cheval; rapportez-moi trois ou quatre cents vers.

Adieu, je vous embrasse avec toute la tendresse que vous devez me connaître. Embrassez pour moi, s'il veut bien me le permettre, M. d'Angivilliers. Vous savez que je le respecte autant qu'il vous aime ou, pour dire encore plus, autant que je vous aime.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, au château de Marchais près de Laon, par Laon en Picardie.

XXXV. — *Barthe à Thomas.*

A Meudon, ce mardi [16 septembre 1766].

Mon ami, c'est ainsi que je veux être grondé. Vous êtes charmant de me quereller parce que je ne vous écrivais point[3]. Je ne mérite pas tout à fait vos reproches; mais si l'indifférence n'en fait pas, l'amitié en fait quelquefois d'injustes, et l'amitié n'en est encore que plus chère. Votre lettre adressée à Rosay m'a été renvoyée à Paris fort tard. Je l'attendais pour vous écrire, j'espérais la recevoir à tout moment. Vingt fois pourtant j'ai voulu la prévenir et vous gronder; mais plus je l'avais attendue, moins je croyais avoir encore à l'attendre. Je m'arrêtais à cette idée parce que, tout votre ami que je sois, je ne laisse point d'être paresseux. Enfin vous vous êtes plaint de mon silence comme je me plaignais du vôtre. Il résulte que nous avons tous deux joué notre rôle d'amis. Embrassons-nous et soyons plus exacts.

Que vos regrets sur la mort de M^me^ de Goësbriand me touchent! Vous pensez bien que je les partage. Est-il possible que Chennevières n'ait pas senti cette mort? Je le plains et je l'en aime moins. Mon ami, nous n'achèverons point avec cette bonne et respectable femme la lecture

1. M^lle^ Moreau, que Barthe appelle du nom d'un des personnages de ses *Contes orientaux*.
2. *La Métromanie*, de Piron, est de 1738.
3. C'est la réponse à la lettre XXXIII.

de *Clarisse*[1]; nous ne la verrons plus s'attendrir à la peinture des malheurs. Elle pleurait, je m'en souviens, sur les enfants de Mme Arnil. Hélas! oui, nous ne nous promènerons plus ensemble, solitairement, dans les soirées d'automne, le long de ces deux pièces d'eau. Nous ne nous promènerons plus dans ces allées de tilleuls où j'ai entendu pour la première fois vos vers sur le Samoïède[2]. Et ce théâtre où nous avons vu cette pauvre Mme Royer, morte aussi, et morte avant sa maîtresse! Que de morts, que de malheurs!

L'accident dont vous me parlez est affreux. La perte de temps n'est donc pas le plus grand inconvénient d'aller à cheval. Je crois vous avoir dit que le baron d'Aiguines[3] faillit périr à mes yeux d'un accident pareil. Mon ami, prenez garde : une distraction à cheval peut perdre la vie. Je suis charmé que vous vous trouviez bien de cet exercice. Le faites-vous tous les jours? Je ne le pourrais soutenir, moi que vous croyez plus fort que vous. Il vaudrait mieux, je crois, ne monter à cheval que de deux jours l'un. Vous seriez moins fatigué et vous gagneriez un temps considérable, vous qui avez un poëme épique à faire. *Macte animo*, le découragement ne sied qu'à moi. Vous vous décourager quelquefois comme si vous n'aviez fait ni *Descartes* ni *Jumonville*. Je vous conçois cependant, quand je me rappelle que Virgile voulut faire brûler l'*Enéide*. Lorsque nous nous reverrons, vous ne différerez pas longtemps, je l'espère, à me réciter vos vers de Saint-Germain et de Marchais.

Vous lisez donc à Marchais la *Nouvelle Héloïse*, et vous la lisez avec Mme de Marchais, M. de Marchais et M. d'Angivilliers. Mais, savez-vous bien que ce sont les auteurs mêmes du roman qui le lisent entre eux? M. d'Angivilliers ne ressemble-t-il pas à milord Édouard, M. de Marchais à M. de Volmar, Mme de Marchais à Claire, à Julie? Ma foi, disons à toutes deux. Pour vous, mon cher ami, assurément je fais bien de l'honneur à Saint-Preux si je vous compare à lui; mais n'a-t-il pas votre énergie, votre âme brûlante, vos vertus! Il est vrai que Saint-Preux aime les femmes; mais pourquoi? Parce qu'avec une âme comme la vôtre, il a une meilleure poitrine. Si vous aviez aimé les femmes,

1. *Clarisse Harlowe*, roman de l'abbé Prévost, d'après l'anglais Richardson, a paru en 1751, en 4 vol. in-12. — Antoine-François Prévost d'Exiles, né à Hesdin le 1er avril 1697, d'abord novice chez les jésuites, puis militaire, entra à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, quitta les ordres, voyagea, écrivit de nombreux romans, et dans sa vieillesse devint desservant de la paroisse de Saint-Firmin, où il mourut le 23 novembre 1763. Il avait entrepris en Angleterre un journal littéraire : *Le Pour et le Contre*. Ses principales œuvres sont, outre *Clarisse Harlowe*, *Un homme de qualité*, *Cléveland* (1732), *le Doyen de Quillerine* (1735), *Manon Lescaut*, son chef-d'œuvre (1733), *Histoire générale des Voyages*, *Paméla*, *Grandisson*, etc. Il a collaboré aussi au fameux recueil connu sous le nom de *Gallia christiana*.

2. Ces vers sont sans doute un fragment du *Czar*; mais ils n'ont pas pris place dans l'édition définitive de ce poëme. — Les Samoïèdes sont des habitants, en partie idolâtres, de l'extrême nord-ouest de l'Europe et du nord-est de l'Amérique.

3. Compatriote et ami de Barthe, dont il sera de nouveau question au cours de cette correspondance.

c'est précisément comme lui que vous les auriez aimées. Au reste, quand je compare M. d'Angivilliers à milord Edouard, je ne prétends pas qu'il ne ressemble aussi à l'amant de Julie, comme quand je vous reconnais dans Saint-Prix, je puis aussi retrouver quelques-uns de vos traits dans milord Edouard[1].

Vous rappelez-vous, mon cher ami, le temps heureux où nous lisions ensemble à Meudon, en hiver, ce roman qui venait de paraître : ce temps est déjà loin de nous. Je n'ai eu, de ma vie, des moments aussi délicieux. Me revoici à Meudon. J'écris à mon ami sur cette même table où il a écrit tant de beaux vers. C'est pourtant M. Gaillard qui habite votre chambre, mais il se promène présentement et j'en jouis. « Tout me rappelle à vous dans ce séjour champêtre », disait Saint-Prix à Julie; je vous en dis autant. Vous devez croire que Gaillard vous admire et vous aime; il me parle souvent de vous, et il mérite bien que je vous parle de lui. Il m'a communiqué ici deux épîtres qui ont concouru à l'Académie française et dont l'une vaut bien l'*Épître aux malheureux*[2]; elle a pour titre : *Doit-on pleurer la mort des personnes qu'on aime?* L'autre est la *Nécessité de plaire*[3]. C'est dans la première qu'est ce vers que vous aurez senti, le plus beau vers qu'on ait lu à la séance publique :

Sur la foi de ses pleurs, je l'aurais adopté.

Vous dire que Gaillard est à Meudon, c'est vous rassurer sur le compte de du Belloy; l'un serait à Paris si l'autre était mourant. Du Belloy a été fort mal, mais il est mieux. A mon retour j'irai le voir, je lui dirai tout l'intérêt que vous prenez à lui; il y sera sûrement très sensible et je vous donnerai de ses nouvelles. Je fais des vœux pour qu'il voie le succès de *Gabrielle de Vergy*[4] et celui de plusieurs autres pièces.

Mais vous, mon ami, espérez-vous que le cheval vous mette en état

1. Dans ce roman qui se passe au pays d'utopie, et où l'on a cru reconnaître J.-J. Rousseau sous les traits de Saint-Preux, il est bien permis à Barthe de voir M^me^ de Marchais dans les rôles de Julie de Volmar et de sa cousine Claire d'Orbe, M. d'Angivilliers dans milord Édouard et Thomas dans Saint-Preux.

2. S'il faut en croire Grimm, ce ne sont pas seulement deux *Epîtres* que Gaillard a envoyées au concours, mais cinq. « M. Gaillard a concouru par cinq pièces pour accrocher le prix d'autant plus sûrement. Ce sera pour une autre fois. L'Académie n'a accordé un accessit qu'à la plus triste de ces pièces : c'est une *Epître aux malheureux*, et c'est la seule imprimée.... Tout ce qu'on peut dire de cette *Epître*, c'est que M. Gaillard est un gaillard bien triste; il ne voit partout qu'horreurs, douleurs et maux sans remède. Il saute d'objets en objets, et à force de toucher à tout, il n'en rend aucun touchant. » (*Correspondance littéraire*, septembre 1766.)

3. La *Nécessité de plaire* ne doit pas être confondue avec la *Nécessité d'aimer*, parue en 1764, « poëme faible et vague, dit encore Grimm; car il chante tantôt l'amour, tantôt l'amitié, tantôt la tendresse filiale ou maternelle; mais il y a par-ci par-là quelques vers doux ». (*Correspondance littéraire*, septembre 1764.)

4. *Gabrielle de Vergy* n'a été représentée qu'après la mort de du Belloy, le 12 juillet 1777.

de faire enfin une tragédie? Comme le cœur me battrait au moment où on lèverait la toile! Mais aussi avec quels transports je vous applaudirais! Et si l'on jouait le même jour une petite pièce de moi! Je n'oublierais point la prodigieuse distance de *Mérope* à une petite pièce, mais pourrais-je en être humilié? Je goûterais le plaisir d'être joué avec mon ami.

Mon frère verra la première représentation des *Fausses Infidélités*[1]. Il arrive à Paris vers le 15 octobre. Vous savez combien je l'aime : mon cœur va pour la première fois se partager entre vous et un autre. Je vous demande votre amitié pour lui : il a une âme aimante et il est presque aussi bon diable que moi. Je le mène chez vous au moment de son arrivée, si vous êtes alors à Paris comme je le désire.

Artaxercès ne paraît point encore; vous l'auriez reçu. Vous ne lirez point cette pièce deux fois, et elle ne sera point reprise. On apprend les *Sauvages*, que M. de Sauvigny[2] aurait voulu vous lire.

Adieu. Mes respects à vos hôtes et à votre meilleur ami après moi[3]. Ecrivez-moi encore plusieurs lettres comme votre dernière. J'aurais pu deviner au style que vous lisiez *Héloïse*. Je vous embrasse et de tout mon cœur.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, au château de Marchais par Laon.

XXXVI. — *Thomas à Barthe.*

A Marchais, par Laon, dimanche 21 septembre 1766.

Je suis chargé, mon cher ami, de la part de M. et de M^me^ de Marchais, de vous inviter à nous venir joindre. Vous vous doutez bien du plaisir que j'aurai à vous voir et à passer ici avec vous quelques semaines. Je ne crois pas non plus que cette invitation vous fasse de la peine; venez donc, mon cher ami, et le plus tôt que vous pourrez. Je souhaiterais que vous pussiez prendre la poste avec un cabriolet d'ami, si vous en trouvez un. Vous seriez rendu ici en un jour. Si au contraire vous prenez le carrosse[4] de Laon, il vous faudra trois journées; cela sera long, et pour vous, et encore plus pour vos amis. D'ailleurs ce carrosse ne part, je crois, que les lundis et les mercredis. Je doute que vous

1. *Les Fausses Infidélités*, représentées pour la première fois le 25 juillet 1768, sont dédiées au frère de l'auteur. — On voit que Barthe espérait être joué plus tôt.

2. Billardon de Sauvigny a écrit une tragédie, qui se passe au pays des sauvages, mais qui a pour titre : *Hirza ou les Illinois*, créée à la Comédie-Française le 27 mai 1767.

3. Le comte d'Angivilliers.

4. « Les grands propriétaires, dit le bibliophile Jacob, prenaient la poste, pour aller dans leurs résidences des champs et pour en revenir, à la fin des vacances. Beaucoup d'autres, moins riches ou plus parcimonieux, se contentaient de la diligence, qu'on nommait le *carrosse*, et qui offrait, à moins de frais, une manière de voyager plus pénible, plus longue et plus périlleuse. » (*XVIII^e^ siècle, Institutions*, p. 462.)

puissiez partir mercredi prochain; ainsi vous seriez renvoyé à l'autre semaine. Le carrosse est logé rue Saint-Martin, je ne sais où.

Si vous prenez cette voie, il faudrait envoyer votre domestique demander s'il n'y aurait pas quelqu'autre voiture qui passât par Laon, comme cela arrive quelquefois, et alors vous pourriez peut-être partir cette semaine. Mandez-moi vos arrangements dès qu'ils seront faits, comment, par où et quel jour vous partez. Si vous venez par le carrosse, comme de Laon à Marchais il y a trois lieues de traverse, on vous enverrait un cheval ou un cabriolet, ou le jour même, si vous arrivez assez tôt à Laon, ou le lendemain matin.

Vous n'en êtes pas quitte pour venir. Il faut encore vous charger de quelques commissions. D'abord Mme de Marchais veut que vous apportiez le *Marquis de Roselle*, de Mme de Beaumont[1], *Julie de Mandeville*, roman en deux volumes qui a paru il y a environ deux ans et qui est en lettres[2], et le dernier ouvrage de l'abbé de Mably sur les *Grecs*[3]. Voilà pour elle. Pour moi, mon ami, je vous prierai de me faire brocher chez mon libraire mes six *Eloges* et mes deux *Odes* de l'Académie en un volume comme il l'a déjà fait, et de me l'apporter. Regnard pourra dire à votre domestique où loge le carrosse de Laon, parce qu'il m'a dernièrement envoyé un paquet.

Apportez-moi aussi, je vous prie, quatre ou cinq louis, parce qu'étant resté ici plus longtemps que je ne croyais, j'aurai peut-être besoin d'argent. La veille que vous partirez, envoyez chez moi, rue du Petit-Lion[4], chez M. de la Boissière qui loge au quatrième, et qui est chargé de recevoir mes lettres et mes paquets en l'absence de ma famille. S'il

1. Marie Leprince, née à Rouen en 1711, épouse à Lunéville M. de Beaumont, avocat, dont elle se sépare en 1745. En 1748, elle fait paraître son premier ouvrage : *Le Triomphe de la vérité*. Elle va en Angleterre, s'occupe des questions d'éducation au point de vue théorique et pratique, publie près de soixante-dix volumes, et meurt en 1780. — Ses *Lettres du marquis de Roselle*, en deux volumes, ont paru en 1764. « L'artifice des courtisanes de nos jours, dit Bachaumont, les mouvements d'un cœur facile, ardent, impétueux, qui s'ouvre pour la première fois au sentiment de l'amour, le caractère de la vraie et de la fausse amitié, les soins adroits et inquiets d'une tendresse profonde, éclairée et délicate, sont peints dans cet ouvrage avec autant d'esprit que de vérité. » (*Mémoires secrets*, t. II, p. 70.)

2. Bachaumont annonce, à la date du 3 juillet 1764, l'apparition d'un roman, prétendu traduit de l'anglais, intitulé : *Lettres de Julie Mandeville*. On l'attribue à M. Bouchaut, agrégé en droit, déjà connu par une traduction du théâtre italien.

3. L'abbé Gabriel Bonnot de Mably, frère aîné de Condillac, né à Grenoble le 14 mars 1709, a publié en 1749 des *Observations sur les Grecs* (Genève, in-12). En 1766, a paru à Genève et à Paris une nouvelle édition in-12 sous ce titre : *Observations sur l'histoire de la Grèce, ou des Causes de la prospérité et des malheurs des Grecs*. Cet ouvrage était regardé comme l'égal et le pendant de celui de Montesquieu sur les Romains. — L'abbé Mably mourut à Paris le 23 avril 1785.

4. Thomas n'habite plus rue Villedo depuis plusieurs années. Il demeure maintenant au faubourg Saint-Germain, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, qui commence rue de Condé pour aboutir aux rues de Seine et de Tournon. Comme on n'avait pas encore pris le parti de numéroter les maisons, il était nécessaire, sur les adresses des lettres, d'indiquer pour le mieux leur emplacement. Nous savons ainsi que Thomas demeurait dans la maison du Petit-Lion, près du bureau des loteries et de la Comédie-Française, installée de 1689 à 1770 au Jeu de Paume de la rue Saint-Germain-des-Prés.

y a quelque chose, vous me l'apporterez. Est-ce tout? Oui, mon ami, je crois que c'est tout.

Mme de Marchais compte rester ici une partie d'octobre, mais je ne sais au juste combien de temps. N'allez pas au moins avoir des engagements, n'allez pas vous trouver hors de Paris, n'allez pas avoir ou faire des difficultés. Franchement j'espère que tout cela ne sera pas. J'ai reçu, mon ami, votre lettre avec bien du plaisir. Vous savez avec quelle impatience je l'attendais. Elle m'a rassuré sur votre santé, et j'avais besoin de l'être.

Je savais la mort de cette pauvre Mme de Goësbriand; je vous en avais parlé dans ma lettre précédente; mais ce que vous ne savez pas, c'est qu'elle m'a laissé par son testament un legs de mille écus. J'ai été bien sensible à cette marque d'amitié de sa part. Je n'en avais pas besoin pour la regretter bien vivement, et pour être fort attendri de sa mort. Mais cette petite Mme Royer, qui l'aurait cru? Quoi? mourir si jeune, avec tant de force, avec tant de santé! Oh! mon ami, qui sait combien de temps nous avons encore à nous aimer! M. de Saint-Gilles m'a moins étonné. Le malheureux vieillard était bien affaibli quand je l'ai vu; cependant la mort étonne toujours. Entre être et n'être pas, il y a tant de distance!

J'ai écrit à Mme de Saint-Gilles, comme vous me l'aviez marqué. Si vous la voyez avant votre départ, dites-lui bien des choses de ma part. Ne l'oubliez pas, je vous prie. Ces petites attentions ne sont rien pour celui qui les a, et c'est beaucoup pour ceux qui souffrent.

J'ai été rassuré sur la santé de du Belloy par une lettre qu'il a écrite lui-même à M. d'Angivilliers. En vérité, je l'aime, quoique je n'aie jamais vécu avec lui; il a du talent, et beaucoup, et il n'est ni vain, ni fat, ni insolent. Il est honnête, il a des principes, et ces principes ne sont pas moins dans son cœur que dans sa tête. Ce bon M. d'Angivilliers ne se porte pas bien; il souffre, il est malade, il est d'une profonde tristesse[1], sa vue afflige et tourmente. Ah! qui mieux que lui mérite d'être heureux!

Je ne sais, mon ami, que vous dire de ma santé. J'étais fort échauffé ces derniers jours; cependant j'ai plus de forces. Ces grandes chaleurs m'abattent. Je ne fais rien, je n'ai presque rien fait. Mon poème m'ennuie; les vers me dégoûtent. Je trouve cette occupation petite et puérile. Que deviendrai-je si cela continue? Venez me ranimer, mon ami. Je vous attends, je vous embrasse, je vous aime. Tout le monde ici vous fait bien des compliments. Mme de Marchais se nomme en particulier. Ah! quelle femme!

1. Marmontel raconte, dans ses *Mémoires d'un père* (livre V), que d'Angivilliers, amant de Mme de Marchais, ne se guérit de sa tristesse qu'en épousant sa maîtresse.

XXXVII. — *Barthe à Thomas.*

A Paris, ce 25 septembre [1766].

Mon ami, je pars demain[1]. Je n'irai pas aussi vite que je l'aurais voulu; je ne prends point la poste, point de cabriolet d'ami, j'en ai loué un avec un cheval qui ne fera que dix à douze lieues par jour; c'est-à-dire que je serai à Laon dimanche, avant midi si je puis. C'est ne gagner qu'une demi-journée sur le carrosse public; mais il m'aurait fallu attendre ce carrosse jusqu'à lundi. J'espère trouver à Laon, à la principale auberge ou au bureau des coches, une voiture de Mme de Marchais. Remerciez pour moi, je vous prie; vous ne pouvez trop dire à M. et Mme de Marchais combien je suis sensible à leur invitation, et tout le plaisir qu'elle m'a fait. C'est un des moments où je me suis le plus félicité d'être votre ami.

J'ai hésité pourtant, le croirez-vous? Mon frère m'a écrit, il y a plus d'un mois, qu'il serait à Paris, selon toute apparence, dans les premiers jours d'octobre. Je fais peut-être bien mal de ne pas l'attendre; il sera peut-être bien piqué, et avec raison, s'il arrive et ne me trouve pas. Mais dans l'incertitude où il me laisse, puis-je me priver d'un plaisir certain? Puis-je ne pas aller revoir mon autre frère et négliger une belle occasion de passer auprès de Mme de Marchais des soirées délicieuses? Mon ami, je me prépare à la bien écouter; sa conversation fait plus de plaisir que les meilleurs livres, et n'instruit pas moins. Mais aussi était-il juste, mon cher ami, que nous fussions séparés plus de trois mois?

Je vais écrire à mon frère, je le prierai de retarder son départ de dix à quinze jours. Quand la nouvelle de ce départ me fit tant plaisir (il ne me l'a point confirmée depuis), je ne prévoyais pas que je le prierais de différer. Doutez à présent si je vous aime. Mais Dieu veuille que ma lettre trouve mon frère à Marseille! En vérité je me reproche tous les plaisirs que je vais avoir.

Les commissions de Mme de Marchais sont faites. Je lui porte le *Marquis de Roselle*, *Julie Mandeville* et les *Observations sur les Grecs*, et une lettre de Mme de La Borde[2]. On retournera ce soir chez votre libraire. Je passerai moi-même chez vous au sortir du *Méchant*[3] pour vos lettres et vos paquets. Mais à propos, Molé[4] est fort mal; on l'a

1. C'est-à-dire le vendredi 26; il mettra donc environ quarante-huit heures pour aller de Paris à Laon.

2. Mère de Mme de Marchais.

3. Il s'agit d'une reprise du *Méchant*, comédie en cinq actes, en vers, de Gresset, représentée pour la première fois le 15 avril 1747.

4. François-René Molé, né en 1734, mort en 1802, a débuté à la Comédie-Française dans le rôle de Britannicus, en 1754. Il alla ensuite en province, et revint en 1760 à la Comédie qu'il ne quitta plus jusqu'à la Révolution. Il jouait avec beaucoup de feu les rôles tendres, qu'ils fussent tragiques ou comiques. Il devint membre de l'Institut.

saigné six fois[1]. Molé six fois saigné! Jugez dans quel état doit être cette pauvre machine. Quelle perte ce serait pour le théâtre! Je serais, moi, inconsolable. S'il meurt, on me tue Dormilly[2]. Au diable M^lle^ Dépinay avec tous ses charmes[3]. Il est entre les mains de Bouvart[4]. Bouvart nous a conservé Dalembert[5], nous conservera-t-il Molé? J'en demande pardon à Dalembert; mais s'il y a eu de plus grands acteurs, il n'y en a point eu de plus aimables.

Ce legs de mille écus est une attention bien touchante. Il me rend la mémoire de M^me^ de Goësbriand plus chère. L'ombre de Sully lui en aura su gré. Je vois au reste que je n'ai pas tort, et que je ne suis pas le seul qui fasse des legs. Mon ami, votre nom est sur mon testament avec celui de ma sœur et de mes frères[6]. C'est donc à moi à mourir le premier, puisque mon testament est tout fait. Mon plus grand malheur serait de vous survivre, n'en doutez pas.

Quoi! votre santé n'est pas beaucoup meilleure! L'air de la campagne, l'excellente nourriture, l'exercice du cheval, tout cela ne vous aurait pas rendu infiniment plus fort! Pourquoi aussi monter à cheval tous les jours? Rien de plus fatigant. Il suffit d'y monter de deux jours l'un. Je vous ai donné ce conseil (voilà les conseils que je puis vous donner), dans une lettre écrite de Meudon[7]. Ne l'auriez-vous point reçue?

Votre découragement sur votre poëme me fait peine. Avez-vous cru faire un poëme en douze chants sans quelques dégoûts? Vous pouvez et vous devez le finir. Vos *Éloges* ne sont pour vous que des pièces en un acte. C'est une pièce en cinq actes, c'est un poëme qu'il faut faire. Moi, vous raminer!

1. « Une fluxion de poitrine, dit Étienne, le mit aux portes du tombeau, et le tint pendant six mois éloigné de la scène. Ce fut un long deuil pour Paris et Versailles; chaque soir le parterre demandait des nouvelles de l'acteur chéri; et tous les matins une longue file de voitures en attendait à sa porte.... Sa convalescence fut annoncée comme un grand événement, et sa prochaine rentrée au théâtre comme un bonheur public. » (*Notice en tête des Mémoires de Molé*, p. XVI, Paris, Ponthieu, 1825.)

2. Le rôle du chevalier Dormilly, dans les *Fausses Infidélités*, était destiné à Molé.

3. M^lle^ Dépinay était une actrice de la Comédie-Française, fort jolie. Elle était la maîtresse de Molé et l'épousa plus tard. « Un jeu factice, dit Collé, l'apparence d'une chaleur inspirée et soufflée par Molé, qui lui fait répéter ses rôles comme un perroquet, chaleur qui est continuellement démentie par une âme plus froide que sa physionomie, voilà le talent de cette demoiselle. » (*Journal*, t. III, p. 189.)

4. Le médecin Michel-Philippe Bouvard, né à Chartres en 1711, mort à Paris en 1787, était réputé pour la justesse de ses pronostics et sa profonde sagacité. Il s'était fixé à Paris en 1736 et fut membre de l'Académie des Sciences. Par amour de l'indépendance, il refusa de succéder à Sénac comme médecin de Louis XV.

5. La maladie de Dalembert remonte au printemps de l'année 1764. « Il fut pris au printemps, dit le marquis de Ségur, d'une fièvre, d'abord modérée, puis soudainement si violente, que Bouvard, son médecin, huit jours durant n'osa se prononcer.... A cette période aiguë succédèrent une langueur, une prostration des forces, dont Bouvard accusa le logis étouffant et malsain où se confinait le philosophe.... » (*Julie de Lespinasse*, p. 155).

6. Barthe a légué à Thomas tous ses manuscrits, ses notes et correspondances.

7. Lettre XXXV.

Mon ami, le très peu que j'ai fait, je ne l'aurais pas fait sans vous, et vous ferez tout sans moi. Adieu, mon ami; je vous porte six louis à compte des trente. Qu'il me tarde de vous embrasser, et de remercier moi-même Mme de Marchais! Je suis enchanté d'aller vers elle. Présentez-lui mes respects et à M. de Marchais aussi. J'assisterai à vos lectures. Il a manqué à la gloire de Rousseau de s'être trouvé à celle de la *Nouvelle Héloïse*. Y a-t-il au monde trois ou quatre personnes aussi capables de sentir cet ouvrage que vous, M. et Mme de Marchais et M. d'Angivilliers?

Mes respects à M. d'Angivilliers. Je voudrais de tout mon cœur qu'il se portât mieux.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, au château de Marchais, par Laon.

XXXVIII. — *Barthe à Thomas.*

[Paris], ce 28 [décembre 1766].

J'arrive de Juilly[1], où mon frère a voulu passer trois jours. Je m'y suis reproché d'être parti sans vous répondre, et mon premier soin, à mon retour, est de vous écrire. Si vous m'aimez, mon cher ami, comme vous m'aimez sûrement, vous devez vous plaindre un peu de moi. Mais n'êtes-vous pas intéressé à me pardonner la paresse?

Veniam petimusque damusque vicissim[2].

Cette harangue académique[3] vous ennuie donc? « Heureux ceux qui n'ont point de harangue à faire! » Propos de fat, permettez-moi de vous le dire. Heureux ceux qui n'ont point de bonnes fortunes? Académicien à trente-quatre ans[4], il vous sied bien de vous plaindre. Vous ressemblez à ces femmes qui voudraient avoir tout le plaisir possible et ne pas accoucher. Vous avez d'autant plus tort que vous n'êtes pas du nombre de celles qui accouchent péniblement. Ne m'écriviez-vous pas sur Daguesseau : « Quel tourment de louer un homme qui a tout promis et qui n'a rien tenu »! Cependant qu'est-il arrivé? Que vous avez fait de l'*Éloge de Daguesseau* un de vos plus beaux discours. Allez! quand on fait si bien, on ne doit point paraître si mécontent de soi, et la coquetterie ne va point à un grand homme. Verrai-je bientôt cette harangue?...

Attendez-vous pour revenir que vous vous lassiez d'être éloigné de

1. Barthe avait fait ses études au collège des Oratoriens de Juilly, ainsi que ses frères.

2. Horace, *Art poétique*, vers 11.

3. Thomas a été élu le 6 novembre 1766 à l'Académie française en remplacement de Jacques Hardion, professeur de grec au collège royal de Paris, conservateur des livres du cabinet du roi, et précepteur de Mesdames de France, décédé le 1er octobre 1766. Hardion était entré à l'Académie en 1730.

4. Né le 1er octobre 1732, Thomas n'avait en effet que trente-quatre ans, lorsqu'il fut élu académicien.

5. Lettre VIII.

moi? Pensez-vous du moins à votre ami, quand vous n'avez rien de mieux à faire et que vous êtes seul à cheval dans cette forêt de Saint-Germain? Elle doit être bien triste à présent; nous l'avons vue ensemble au mois de mai.

On me demande de tous côtés des billets pour votre séance[1]; on me fait l'honneur de s'adresser à moi comme au meilleur ami du récipiendaire. L'ami qui veut obliger les gens et qui peut-être est bien aise de se donner un air de crédit, a promis vingt billets au moins; vous les lui donnerez. D'ailleurs il dit partout que vous lirez le chant de la *France*, et ce bruit flatteur ne diminue pas le nombre des aspirants.

A propos, j'ai trouvé un joli sujet de comédie, un de ces sujets dont l'idée seule fait rire. Je l'ai communiqué à Marmontel qui l'a goûté. Mais vous allez vous fâcher contre moi; c'est un sujet de comédie en un acte. Préville[2] y serait délicieux; n'importe. Je m'engage, car je veux que vous soyez content, je m'engage à ne traiter ce sujet qu'à des moments perdus, en me jouant, par exemple après avoir fait deux ou trois actes de l'*Envieux*. Ah! mon ami; la belle carrière que celle de la comédie! Les études même les plus profondes dans ce genre-là, sont agréables. Si je ne m'y distingue point, ce ne sera pas faute de l'aimer avec passion, ni même faute de travail, quoi que vous en puissiez dire; ce sera peut-être faute d'être aidé, encouragé, soutenu par vous qui m'abandonnez. Mais j'ai tort de le craindre et quand je pense que vous êtes assez souvent un bon homme, cette idée de votre bonhomie me rassure autant que celle de notre amitié.

Revenez donc! que nous parlions ensemble de votre harangue et du chant de la *France*[3]! Que nous puissions nous réunir du moins au parquet de la Comédie et admirer, assis l'un à côté de l'autre, Corneille, Racine et Molière, leur émule, et plus grand qu'eux peut-être!

Le poëme de la *Déclamation*[4] paraît; je vous le garde. Il y a bien

1. La séance de réception de Thomas a eu lieu le jeudi 22 janvier 1767. Le prince Louis, chancelier de l'Académie, a répondu au récipiendaire « en l'absence, dit le procès-verbal officiel, de M. le comte de Clermont, que le dérangement de sa santé a empêché de faire les fonctions de Directeur.... La séance a été terminée par la lecture que M. Thomas a faite d'un chant du poëme sur le *Czar*, auquel il travaille. » Ce procès-verbal constate la présence des vingt-trois académiciens suivants : M. le prince Louis, Voisenon, Marmontel, Dalembert, d'Olivet, Alary, duc de Saint-Aignan, Moncrif, Foncemagne, duc de Nivernais, de Mairan, comte de Luynes, Bignon, de La Ville, de Paulmy, de Bissy, de Montazet, archevêque de Lyon, Séguier, de Sainte-Palaye, Watelet, Batteux, Saurin, Thomas.

2. Pierre-Louis Dubus, dit Préville, né à Paris en 1721, a débuté avec succès à la Comédie-Francaise en 1753. Il la quitta en 1786, et mourut en 1799, membre de l'Institut.

3. *La Pétréïde*, dans le plan primitif de son auteur, devait comporter douze chants. Pierre Ier voyageait d'abord en Allemagne; en Hollande, il apprenait sur les chantiers la construction des navires. Il visitait ensuite l'Angleterre et venait enfin en France. Trois chants sont consacrés à cet épisode, et c'est de l'un de ces chants, celui qui sera lu à la séance de réception de Thomas, que parle Barthe.

4. Le poëme de Dorat, la *Déclamation théâtrale*, publié d'abord en un seul chant, puis en quatre, reçut un bon accueil: malheureusement l'auteur, trop fécond, surchargea et fatigua son œuvre d'innombrables additions. L'auteur traite successive.

des choses à désirer, mais ce n'en est pas moins l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit et d'un très joli poëte.

Mon frère n'en est pas aussi content que moi. Mon frère est très sensible à votre souvenir et m'a prié de vous faire ses plus tendres compliments. Il est tenté de croire que vous ne m'aimez point, parce que vous êtes longtemps absent.

Un roman délicieux paraît, de Mme Riccoboni : *Lettres de la comtesse de Sancerre*. Cela vaut bien *Amélie*. J'ai dévoré ces lettres-là, que je vous garde aussi. Cette Mme Riccoboni est une femme enchanteresse. On ferait sans doute des folies pour elle, si elle était jeune[1]. Mais pourquoi ne fait-on pas pour les talents les mêmes folies que pour la beauté et la jeunesse?

La belle Nanon[2] me parle de vous dans sa dernière lettre. Parlez de moi à Mlle Nanette[3]. Peu de jours après votre départ, je voulus me procurer le plaisir de passer une heure avec elle : mais je trouvai toutes les portes closes.

Gaillard vient de m'écrire, il me demande deux billets pour le jour de la réception. J'ai répondu que je ne finirais point ma lettre sans vous parler de lui.

Adieu. Je vous embrasse bien tendrement. Écrivez-moi du moins.

J'ai vu Molé deux fois; il est assez bien. Il reparaîtra dans le *Philosophe sans le savoir*[4], mais fort tard, et une comédie qui vous intéresse ne sera jouée que l'hiver prochain[5]. — Collé fera imprimer cet hiver le *Galant escroc*[6]; celle-là est charmante. On répète *Guillaume Tell*[7].

Je fis partir tout de suite votre lettre pour M. Bernard en l'adressant à Montmorency par Saint-Denis en France.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, l'un des Quarante de l'Académie française, rue de Pologne chez Mme Thomas, à Saint-Germain-en-Laye.

(*A suivre.*) MAURICE HENRIET.

ment de la tragédie, de la comédie, de l'opéra et de la danse. Grimm se montre sévère. (*Correspondance littéraire*, novembre 1766.)

1. Née à Paris en octobre 1713, Marie-Jeanne de Laboras a épousé en 1735 Antoine-François-Valentin Riccoboni. Après avoir appartenu, comme son mari, à la Comédie italienne, elle a quitté la scène en 1760. Elle s'était déjà acquis un nom comme femme de lettres avec des traductions de l'anglais : *Histoire du marquis de Cressy* (1756), *Lettres de milady Catesby* (1756), *Lettres de Fanny Butlerd* (1757), *Amélie*, roman (1762), *Lettres de la comtesse de Sancerre au comte de Naucé, son ami* (1766), dont Grimm dit que « le fond est peu de chose, et la fable n'en est pas heureuse ». (*Correspondance littéraire*, novembre 1766), *Lettres de Sophie de Vallière* (1772), *Lettres de milord River* (1777).

2. Une des demoiselles Seimandy.

3. Nanette est le surnom familier d'Anne-Rose Thomas.

4. *Le Philosophe sans le savoir*, comédie en cinq actes, en prose, de Sedaine, avait été créée aux Français le 2 novembre 1765. Il s'agit ici d'une reprise de cette excellente pièce restée au répertoire.

5. *Les Fausses Infidélités* n'ont été représentées que le 25 janvier 1768.

6. *Le Galant escroc*, comédie en un acte, en prose, de Collé, a été jouée en 1767 sur les théâtres de société. Elle avait été créée en 1753.

7. *Guillaume Tell*, tragédie de Le Mierre, a été représentée le 17 novembre 1766.

COMPTES RENDUS

EDMONDO RIVAROLI, docteur d'Université (Lettres). — **La Poétique Parnassienne d'après Théodore de Banville**. Théories. Applications. Conséquences. *Paris, Maloine*, 1915, in-8, 4-207 pp., plus 1 feuillet d'*Errata*.

M. Rivaroli a eu une idée assez singulière, de vouloir étudier la « poétique parnassienne » d'après le *Petit Traité de Poésie française* de Théodore de Banville.

Il reconnaît, dès ses premières pages, que le *Petit Traité* « n'est pas un *manifeste* ». — « Ce n'est pas, dit-il, une de ces déclarations sensationnelles par lesquelles un chef d'école prétend ouvrir une ère littéraire nouvelle et tracer un programme inédit. Les circonstances, pour ainsi dire accidentelles, dans lesquelles se constitue le groupement qu'on appela l'école parnassienne ne donnaient pas lieu à un manifeste de ce genre. Il n'est pas au *Parnasse Contemporain* ce que la *Deffence et Illustration de la langue française* avait été à la Pléiade, ou la Préface de *Cromwell* au romantisme. »

Nous reprendrons plus loin ces phrases, afin de déterminer si, au contraire, une information plus précise ne mène pas tout droit à des textes présentant, au moins dans une certaine mesure, ce caractère de *manifeste* dont M. Rivaroli constate ici l'absence, et pouvant par conséquent fournir une base infiniment préférable pour une étude du genre de celle qu'il a entreprise. Mais qu'est-ce alors, à ses yeux, que le *Petit Traité ?*

Un ouvrage « apparu non pas au début, mais à mi-chemin d'un mouvement littéraire »,... visant « moins à indiquer des principes nouveaux, qu'à éclaircir et à préciser ceux qu'on est en train d'appliquer »,... qui nous fait assister « à la formation d'une théorie toute technique de la versification »... : « de cette théorie nettement exprimée par l'un, mais plus ou moins complètement adoptée et implicitement pratiquée par les autres, nous pouvons voir sortir tout un système de poésie, une façon non seulement de versifier, mais aussi de composer, et même de penser, de sentir, de concevoir l'art et la vie ».

Eh non ! nous ne pouvons pas. C'est trop généraliser ! Il y a tout de même quelque chose qui compte avant tout : l'intention. Théodore de Banville a-t-il eu le dessein de promulguer, même indirectement, les lois instituant le « système poétique » de l'école parnassienne? Il s'y serait pris tout autrement que nous allons voir qu'il s'y est pris. Dans la réalité, l'affaire est fort différente, plus simple, et un peu moindre. M. Rivaroli semble ignorer cela. C'est un tort des plus graves, et qui accuserait un manque initial de méthode. Le premier point, lorsqu'il s'agit d'utiliser historiquement un livre, est de recourir à l'édition originale. Si M. Rivaroli l'avait examinée [1] comme il convenait, il aurait remarqué que le titre, dans un cartouche de l'encadrement, portait cette mention : *Bibliothèque de l'Écho de la Sorbonne;* et cela l'eût facilement conduit à cette découverte, d'une importance absolue, que le *Petit*

1. Paris, *s. d.* (1872), in-18, 4-243 pp.

Traité avait tout d'abord été publié dans plusieurs livraisons d'une revue scolaire, l'*Écho de la Sorbonne, Moniteur de l'Enseignement secondaire des jeunes filles*[1]. La découverte n'était même plus à faire. M. Rivaroli connaît la thèse de M. Max. Fuchs[2] sur Banville, puisqu'il la cite dans une de ses notes : l'indication y est donnée.

Il va sans dire que ce n'est point là un cours qui ait été professé. Mais l'éditeur de l'*Écho de la Sorbonne* demanda à Théodore de Banville d'exposer les règles de la versification française, à l'usage des lectrices de son recueil. Des événements plus extraordinaires se produisent dans la vie littéraire!

C'est donc à de studieuses jeunes personnes que s'adresse Banville. Il faut qu'il les instruise, beaucoup, non sans les amuser un peu. Ne trouve-t-on pas dans cette dernière condition l'explication d'une certaine légèreté de ton, que des gens sérieux, mais inconsidérés en cela, ont ensuite amèrement reprochée à ces feuillets, devenus un livre par caprice d'éditeur? Quant à ce qui était d'instruire ses auditrices, Banville s'y est employé avec une entière probité. Consciencieusement il leur apprend que l'on a fait, que l'on fait couramment des vers de une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, dix, douze syllabes, et que l'on en peut même faire de neuf, de onze, et de treize syllabes; qu'il y a des rimes masculines et des rimes féminines; qu'une muette doit, selon les cas, être comptée, élidée, ou proscrite; que plusieurs voyelles qui se suivent dans un mot forment ou ne forment pas diphtongue et qu'on rencontre là maint exemple contradictoire; que l'enjambement et l'hiatus ont une histoire; qu'il y a un grand nombre de genres de poèmes, de l'épigramme à l'épopée; quels sont les principaux types de strophes; quel est le mécanisme des formes fixes, telles que le sonnet, la ballade, le rondeau, le rondel...; etc., etc.

M. Rivaroli trouve que ce plan de l'ouvrage est « significatif ». Oui, certes! Il signifie ce qu'il signifie, à savoir que Banville écrit un manuel élémentaire de prosodie pour l'*Écho de la Sorbonne*. On y trouve moins un rapport quelconque avec une prédominance du souci de la forme chez les poètes parnassiens. A parler franc, nous sommes assez loin du Parnasse.

Seulement, ce qui est à craindre, c'est que, dès qu'elles sauront comment se font les vers, les jeunes personnes ne veuillent faire des vers. Qu'à cela ne tienne! Banville se charge, sans trop cacher un peu d'ironie, de leur dévoiler les vrais secrets du métier, ou, plus exactement, de les mettre à même d'en deviner quelques-uns. Le moyen qu'il leur offre, c'est de regarder travailler un maître; car « qui donc (c'est M. Rivaroli qui cite) deviendrait menuisier en écoutant débiter des théories sur la façon de raboter des planches?[3] » Du coup, il y en aura peut-être qui seront découragées. Quant aux autres, qui menacent de vers exécrables, il s'agit d'obtenir, à l'aide de quelque « consultation empirique », qu'elles parviennent à écrire, « sans être poètes », « des vers supportables[4]! »

Les mauvais vers ont cette caractéristique entre toutes saillante qu'ils iment mal, que la rime y est ou pauvre, ou banale, ou monotone, ou forcée, ou niaise, ou usée, ou inexacte, ou tout cela ensemble. C'est le danger le plus pressé. En outre, la recherche de la rime sonore et expressive oblige au travail, d'où il peut toujours sortir quelque chose. De là, les deux chapitres sur *La Rime* et *Encore la Rime*. M. Rivaroli ne voit guère à retenir,

1. *Première Année* (1868-1869), *Deuxième Année* (1869-1870), *Troisième Année* (1870-1871).

2. Un compte rendu de la très remarquable thèse de doctorat de M. Fuchs (1912), sous la même signature que le présent compte rendu, a paru dans le fascicule de juillet-septembre 1912 de la *Revue d'Histoire littéraire*.

3. Édition originale, p. 63; édition courante (*Bibliothèque-Charpentier*, 1881), p. 71.

4. Éd. or., p. 55; éd. courante, p. 62.

de tout le *Traité*, que ces pages-là. Quoique ce soit un peu exclusif, ce n'est pas sans quelque raison. Et il en tire diverses conséquences, les unes valables, les autres excessives.

Il entrevoit une partie de la vérité lorsqu'il se représente d'après le *Petit Traité* la Poétique, non pas parnassienne, mais banvillienne, lorsqu'il est frappé du caractère personnel, individuel, de ces théories. La quarantaine de pages (33-76) où il étudie, surtout de ce point de vue, l'œuvre de Théodore de Banville est ce que sa thèse contient de meilleur; il y laisse cependant percer quelques ignorances et quelque insuffisance de compréhension. A rester sur le terrain choisi, il aurait dû, pour mettre au point certaines outrances d'assertions, dont la clef est dans les circonstances spéciales qui viennent d'être notées (et qu'il veut ignorer, il est vrai), les tempérer par telle ou telle déclaration du Maître, éparses dans d'autres livres. Signalons par exemple, et notamment, une lettre, encore sur le même sujet : La Rime, qui se lit dans les *Lettres Chimériques*, recueillies en volume en 1885 [1]. Il n'est pas parfaitement juste quand il reproche à Banville d'avoir fait la part trop petite au rythme des vers, et d'en avoir même méconnu l'importance. Quoi! le lyrique par excellence, dont le vers chante, vibre, bondit naturellement, serait de ceux qui ont réduit le rythme au point d'en tirer « tout au plus des effets d'harmonie imitative »! Lorsque Banville enseigne, une fois les rimes surgies, comment la trame du vers les relie entre elles, n'en dit-il pas assez? S'il n'en dit pas plus, c'est qu'il est des moments où les jeunes abonnées de l'*Écho de la Sorbonne* n'ont plus d'autre ressource que de « s'adresser à la Muse elle-même [2] ».

Mais laissons désormais cette revue spéciale. Les conditions qu'elle avait comme imposées au poète ne l'ont pas empêché de susciter, en une brusque échappée, la vérité tout entière, voilée, si l'on veut, d'une apparence de paradoxe, sur la Poétique et sur la Poésie.

Sur la Poétique, d'une façon générale, mais non pas du tout d'une façon particulière sur la Poétique Parnassienne. Ici, nous sommes arrivés au sujet même que M. Rivaroli se proposait de traiter. Malheureusement, ses prémisses étant viciées, il ne nous est pas possible de le suivre dans ses conclusions. Il les annonce ainsi : « C'est toute sa poésie et celle de ses amis et de ses disciples qu'on peut déduire presque logiquement de sa théorie de la rime. »

La restriction : *presque*, ne nous suffira pas, devant l'étendue démesurée de la déduction, dont on va envisager les faces multiples.

C'est de par la théorie de la Rime, de par la prédominance du culte de la Rime, que la poésie des Parnassiens est imaginative et rebelle à la spéculation philosophique (page 133), qu'elle est évocatrice (135), lyrique (137), épique (140), descriptive (144), exotique (146), plastique et sculpturale (150), impassible (155), objective (159), pessimiste (163), ennemie du réalisme (164), amie de toutes les fantaisies, même morbides, et de toutes les nostalgies

1. *Bibliothèque Charpentier*. — Pages 78-84 :... « Le vulgaire... se figure que bien rimer c'est rimer richement, c'est-à-dire en reproduisant à la fin de deux vers jumeaux la plus grande quantité possible de sons et de syllabes identiques.... Ce serait trop simple! » Il s'agit « de rimer d'une manière conforme au sujet, au ton adopté, à l'effet qu'on veut produire... », en répudiant « la Rime platement et uniformément riche ». — « Ce qui fait le génie de la Rime, ce n'est nullement de choisir deux mots aux désinences pareilles, c'est de trouver entre ces deux mots un rapport vif, soudain, précis, ingénieux, décisif, sublime de force, d'esprit ou de bon sens, ou de colère, ou de tendresse caressante, ou de douleur, ou de joie!... Celui qui aura eu assez de génie pour trouver cela, en aura assez pour trouver tout le reste.... »

2. Éd. or., p. 159; éd. courante, p. 180.

vers le passé comme vers le lointain (167), je crois même scientifique (170).... Voilà trop de choses! On va penser, à l'inverse de Verlaine : « Oh! qui dira les bienfaits de la Rime! »

L'on sent surtout la parfaite inanité de cette ambitieuse démonstration, et que le fil conducteur s'est brisé en mille brins, pour trop avoir été tiré dans tous les sens.

La place manquerait ici pour discuter avec M. Rivaroli sur ce que fut exactement l'école parnassienne. Dans quelle mesure le groupement eut-il le caractère d'une école? Admis que c'en soit une, quelles furent ses tendances, et quel but commun poursuivit-elle? Quels sont en définitive (Gautier, Baudelaire, Leconte de Lisle et Banville étant considérés plutôt comme les Maîtres précurseurs dont les traces, si divergentes entre elles, étaient suivies), quels sont les poètes qui la composèrent? Cette liste des poètes parnassiens une fois fixée (et pour cela l'énumération des collaborateurs du *Parnasse contemporain* de 1866 et de celui de 1869 n'apporte qu'un secours relatif), quelles sont celles de leurs œuvres qui sont vraiment, essentiellement parnassiennes? Quelles furent les dissidences et quelles conséquences s'ensuivirent? Comment, enfin, peut-on établir et arrêter, en bon ou en mauvais, en caduc ou en durable, le bilan de l'école? Toute cette étude reste à faire. Aussi bien M. Rivaroli n'a sans doute pas voulu l'entreprendre réellement. Il l'a, en tout cas, fort restreinte, et cela dès le moment qu'il adoptait un point de départ dont le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il est extrêmement discutable.

Aurait-il pu et dû en choisir un meilleur? Nous avons vu qu'au début de son livre il inscrivait cette affirmation : « Les circonstances, pour ainsi dire accidentelles, dans lesquelles se constitue le groupement qu'on appela l'école parnassienne ne donnaient pas lieu à un manifeste.... »

Comment : *accidentelles*? M. Rivaroli n'entend parler probablement que de l'occasion qui donna un éditeur aux premiers fascicules du *Parnasse Contemporain*. Mais ignore-t-il que ce n'est là que l'une des publications collectives de l'école, et qu'il y en eut bien d'autres, avant et après? Pour les causes qui amenèrent le mouvement parnassien, elles sont profondes et anciennes; elles n'ont rien d'accidentel.

Pas de *manifeste*? M. Rivaroli veut-il récuser la Préface des *Poèmes antiques* de 1852, que renforce la Préface des *Poèmes et Poésies* de 1855, pour ce fait que Leconte de Lisle (Banville de même) précède et domine le Parnasse, plus qu'il n'en fait partie? On peut lui concéder cela. Mais il faut alors lui signaler la Préface de la première édition des *Lèvres closes* de Léon Dierx, parue en 1867.

Il n'importe que le morceau n'ait qu'une vingtaine de pages, s'il dit et formule tout, s'il est une profession de foi aussi complète qu'elle est serrée, aussi explicite que concise. Il n'y est évidemment guère question de versification, mais nous savons, « d'après Banville » (et de l'aveu de M. Rivaroli), qu'en versification l'école n'a rien innové, ni voulu rien innover ou changer. Ce qui est beaucoup plus à considérer, c'est que la Préface des *Lèvres closes*, d'ailleurs d'une entière beauté, « manifeste » très clairement, et hautainement, les normes de l'œuvre de restauration de la poésie française à laquelle se vouèrent les Parnassiens. Léon Dierx est, parmi eux, l'un des plus grands, et peut-être est-il le plus pur d'entre eux. M. Rivaroli aurait été mieux inspiré de le prendre pour guide, quitte, au besoin, à commenter cette préface par plusieurs autres textes, qu'il n'aurait pas été bien difficile de rencontrer.

N'avons-nous pas montré une excessive sévérité envers l'œuvre de M. Rivaroli? Oui, assurément; et la faute en est à ce système trop arbitraire, conçu en dehors de réalités qu'une documentation moins superficielle aurait promptement révélées. Mais l'ouvrage en lui-même reste fort digne d'éloges.

Il dénote, sinon dans le sens de l'histoire littéraire, du moins dans le sens esthétique, une vive et subtile compréhension de notre poésie. Il donne, et la plupart du temps très heureusement, la preuve d'une intime familiarité avec tout ce qu'a produit de beauté une époque récente, et toujours vivante, de notre littérature. Et cela est bien remarquable de la part d'un étranger. — D'un étranger? Non! il ne faut pas dire cela. Il n'est plus, il ne sera plus pour nous, d'étrangers, que sur l'autre rive d'un fleuve.

JACQUES MADELEINE.

BÉATRIX RAVÀ. — **Venise dans la Littérature française, depuis les origines jusqu'à la mort de Henri IV, avec un recueil de textes, dont plusieurs rares et inédits.** *Paris, Champion*, 1916, in-8 de 612 pages.

« Quels sont les écrivains français qui, ayant connu Venise, en ont voulu parler dans leurs œuvres? Comment en ont-ils parlé? Quelle place Venise occupe-t-elle dans l'histoire de la littérature française? Quel rôle joue-t-elle dans l'évolution des genres littéraires de la France? » Autant de questions auxquelles Mme Ravà s'est proposé de répondre.

Une partie du volume est consacrée au Moyen âge; une autre, sensiblement plus étendue, et se rattachant plus directement à nos études, à la Renaissance. Les premiers chapitres de chacune de ces deux parties se correspondent d'une manière symétrique. Mme Ravà y étudie successivement les *Relations politiques entre Venise et la France*, de la quatrième croisade à Louis IX, d'abord, puis de Charles VIII à Henri IV, — les *Manifestations littéraires* de ces relations politiques, — et les *Voyageurs du Levant à Venise* pendant ces deux périodes. Les *Poètes français dans la Vénétie* et la *Littérature franco-vénitienne*, — *Venise dans la littérature française du Moyen âge*, — l'*Imprimerie à Venise* et *son rayonnement sur Lyon et Paris*, — les *Écrivains français à Venise*, — enfin les *Vénitiens en France* et l'*Influence de la Littérature vénitienne sur la Littérature française* : tels sont les sujets des autres chapitres. Il fallait, pour traiter convenablement une matière aussi étendue, aussi complexe et aussi variée, une érudition assez dispersée. Cette érudition n'a pas manqué à Mme Ravà. Son information est abondante et puisée aux meilleures sources. Là où ses recherches sont moins originales, elle a su tirer un excellent parti des travaux de ses devanciers, notamment de MM. Émile Picot, de Nolhac, Flamini, Molmenti, Vianey, pour ce qui regarde le XVIe siècle. Ajoutons que Mme Ravà nous apporte dans cet ouvrage, le plus considérable, si nous ne nous trompons, qu'elle ait encore publié, une nouvelle preuve de la remarquable aisance avec laquelle elle manie le français.

On ne saurait trop approuver l'auteur d'avoir donné, comme annexe à son livre, un choix de textes français, latins ou italiens, soit en prose soit en vers, tous se rapportant à Venise, empruntés à un certain nombre des auteurs, chroniqueurs, poètes, voyageurs, dont elle a eu à s'occuper au cours de son long exposé. Ces extraits, au nombre de quarante-trois, nous conduisent de Geoffroy de Villehardouin et de Guillaume de Machaut à Virey et à Henri Estienne, en passant par Pierre Gringore et Brantôme. Les plus intéressants et les plus importants de ces textes ne sont pas toujours, à beaucoup près, les plus connus. Quelques-uns ne nous ont été conservés que dans des imprimés plus ou moins rares du XVIe siècle; c'est le cas, par exemple, pour l'*Exil de Gennes la Superbe*, de Jean d'Auton (1508), la *Victoire du Roy de France* contre les Vénitiens (1510), ou encore le *Discours du Voyage*

d'Outre-mer, d'Antoine Regnaut (1573). D'autres ont été tirés de revues françaises ou italiennes, où ils sont un peu perdus, et où on ne songerait peut-être pas, de prime abord, à les aller chercher. Enfin, quelques-unes de ces pages voient ici le jour pour la première fois; c'est ainsi que l'on trouvera, dans cet appendice, des extraits du *Livre de la Mutation de Fortune*, de Christine de Pisan, et du *Voyage de Hierusalem*, de Greffin Asfargart; un fragment, malheureusement bien court, qui vient s'ajouter à ceux que l'on connaissait déjà, de ce *Voyage en Italie*, de Nicolas Audebert, dont il est étonnant que personne encore n'ait entrepris la publication intégrale; enfin, un morceau beaucoup plus considérable comme étendue, mais littérairement bien faible, des *Vers itinéraires allant de Venise à Rome*, de Claude-Énoch Virey.

Plusieurs des textes composant ce recueil auraient besoin d'une sévère révision [1] et d'une annotation moins sommaire. La ponctuation aussi laisse beaucoup à désirer. En outre, en rejetant à la suite de ces extraits les renseignements bibliographiques qui concernent chacun d'eux, on a rendu un bien mauvais service au lecteur, constamment obligé de se reporter d'une page à l'autre. La table analytique des matières qui termine le volume, est assez commode; mais elle ne saurait suppléer à l'absence d'Index alphabétique des noms de personne.

Ces réserves, et quelques autres que l'on pourrait formuler, sont peu de chose en regard des éloges que mérite l'ouvrage, considéré dans son ensemble. Il fait honneur à l'auteur; et nous pouvons attendre avec confiance les volumes que Mme Ravà nous fait espérer, comme suite à celui-ci, sur les rapports littéraires de Venise avec la France pendant la période classique et la période romantique.

L. A.

La Vie universitaire à Paris. Ouvrage publié sous les auspices du Conseil de l'Université de Paris, par Paul Boyer, Maurice Caullery, Alfred et Maurice Croiset, Emile Durkheim, H. Gautier, Louis Havet, F. Larnaude, Ernest Lavisse, Henri Marcel, Edmond Perrier, Maurice Prou, G.-H. Roger. *Librairie Armand Colin*, 1918. Grand in-8 de 254 p., et 92 photographies hors texte.

Le Conseil de l'Université de Paris a eu l'excellente pensée de consacrer un ouvrage d'ensemble à l'organisation du corps d'enseignement dont il règle l'existence. Ce n'était pas une besogne aisée de condenser, en un volume de proportions ordinaires, tout ce qui, dans le passé comme dans le présent, sert à fixer l'essence, diverse et multiple en apparence, une et rationnelle en réalité, d'un organisme aussi important par la complexité que par la convergence de son action.

1. P. 520. Dans l'énumération des villes de l'Italie du Nord (Description anonyme de l'Italie), qui se termine par : « de Cremonne, de Millan, de Pauge... », *Pauge* est évidemment pour *Pauye*, *Pavie*. — P. 573. Dans le poème latin où Michel de l'Hôpital parle des fameux chevaux de bronze de Saint-Marc, une regrettable coquille a fait imprimer : « spirantes navibus ignem ». — Dans le corps même de l'ouvrage (p. 305), plus d'une erreur s'est glissée dans la reproduction de l'épitaphe grecque composée par Henri Estienne en l'honneur d'Alde Manuce, au point de la rendre inintelligible; — ailleurs, des négligences comme celle-ci (p. 416-417) : « Virey fait ses études à Dijon, à Navarre et à Paris. » — Mme Ravà ne semble pas connaître l'édition du *Voyage de Montaigne* qu'a donnée, en 1906, M. Louis Lautrey, édition qui ne remplace pas celle d'Alessandro D'Ancona, mais qui a bien son utilité et son mérite.

On a su mettre de l'ordre dans cette variété et, de ces détails nombreux, souvent disparates, parfois contradictoires même, dégager une notion d'ensemble claire et vivante qui anime l'institution et la fait agir suivant un plan manifeste et sensible à tous, surtout aux yeux des étrangers, que cette illusion de manquer d'ordre peut tromper ou dérouter au début.

Ce volume a été délibérément réservé aux établissements d'enseignement supérieur public, à Paris. Peut-être eût-on pu s'y tenir moins strictement et réserver une place moindre, mais utile, à d'autres établissements d'initiative privée, dont le rôle d'éducation peut agir sur les étrangers et, dans tous les cas, est opportun à faire mieux connaître hors de nos frontières. Des circonstances récentes ont trop bien mis cette constatation en évidence, pour qu'il soit nécessaire d'y insister ici.

Ainsi comprise, la vie officielle de l'Université de Paris, l'organisation et la complexité de ses travaux sont parfaitement retracées dans ce volume. C'est le sociologue Émile Durkheim, prématurément enlevé depuis lors à ses études, qui en a marqué le but et a tracé dans deux chapitres, d'allures générales, l'histoire sommaire et l'organisation globale de l'Université de Paris.

Si la mort le lui eût permis, le recteur Louis Liard se fût chargé sans doute de cette double besogne. Il y eût excellé, car son esprit, compréhensif et pratique, aimait exposer les horizons amples et précis, et de cette organisation nouvelle, de cette concentration, il avait été partie trop agissante pour n'en pas marquer avec autorité le développement rationnel.

Les chapitres qui suivent cette sorte d'introduction sont de véritables monographies consacrées aux organisations diverses qui composent l'Université de Paris. La rédaction en a été confiée aux personnes réputées les plus compétentes, c'est-à-dire à celles qui président à ces organisations. Ce sont :

Pour la Faculté des Lettres, M. Alfred Croiset, membre de l'Institut et doyen de la Faculté ;

Pour la Faculté des Sciences, M. Maurice Caullery, professeur à la Faculté ;

Pour l'École Normale supérieure, M. Ernest Lavisse, de l'Académie française, directeur de l'École ;

Pour la Faculté de Droit, M. F.-Larnaude, doyen de la Faculté ;

Pour la Faculté de Médecine, M. G.-H. Roger, doyen de la Faculté, membre de l'Académie de Médecine ;

Pour l'École supérieure de Pharmacie, M. H. Gautier, directeur de l'École.

A proprement parler, ces Facultés ou Écoles composent essentiellement l'Université. Mais, à côté d'elles, se trouvent d'autres établissements d'enseignement supérieur qui, en dehors de l'Université, se rattachent néanmoins à son œuvre, plus ou moins directement, et sont des centres d'où se propagent les résultats du savoir humain. Ces établissements font l'objet, eux aussi, de quelques chapitres, confiés comme les précédents aux savants qui les dirigent. Ce sont.

Pour le Collège de France, M. Maurice Croiset, membre de l'Institut, administrateur du Collège ;

Pour le Muséum d'histoire naturelle, M. Edmond Perrier, membre de l'Académie des Sciences, directeur du Muséum ;

Pour l'École pratique des Hautes-Études, M. Louis Havet, membre de l'Institut, président de la section des sciences historiques et philologiques ;

Pour l'École Nationale des Langues Orientales vivantes, M. Paul Boyer, administrateur de l'École ;

Pour l'École Nationale des Chartes, M. Maurice Prou, membre de l'Institut, directeur de l'École ;

Pour l'École du Louvre, M. Henri Marcel, directeur de l'École.

Sous ces plumes érudites et bien informées, on ne saurait trouver que

des résultats officiels. Pourtant quelques-unes, discrètement et avec mesure, laissent entendre que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, et que, si l'ensemble est bon, il ne s'ensuit pas que les détails n'en puissent être améliorés.

Elles ont raison. Guider les étrangers est méritoire; prétendre les diriger serait dangereux et vain. Mieux que nous ils connaissent nos travers; ou, tout au moins, ils sont mieux en mesure que nous de les saisir. Ne leur laissons pas croire que nous y sommes aveugles, et surtout qu'ils ne puissent pas croire que nous nous montrons mal disposés à envisager ces travers pour n'avoir pas à les guérir. Cet ensemble admirable d'enseignements de toutes sortes pèche par quelques côtés, et surtout parce qu'il reflète trop la personnalité de ceux qui contribuèrent à le créer. Il a vieilli. Mais la vieillesse qui est un défaut irrémédiable pour les hommes n'en saurait être de même pour les institutions, qui ont, pour elles, la pérennité, et peuvent s'amender sans limites.

C'est à bon droit qu'on a essayé de montrer aux étrangers tout ce que cache d'énergie, de logique, de virilité, l'énorme effort de la France pour ses universités, en analysant l'organisme de la plus puissante d'entre elles, celle de Paris. On aura fait plus et mieux quand on groupera dans un petit volume, plus maniable et plus commode, accessible à tous les étudiants, ce qu'il faut savoir du passé de ces institutions et du bien qu'on en peut tirer dans le présent. L'avenir y verra vite ce qu'il aura à ajouter.

P. B.

PÉRIODIQUES

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 mars-15 avril; François Courboin, *Les emplacements successifs du cabinet des Estampes à la Bibliothèque Nationale* (Fin). — L'abbé A. Tougard, *Catalogue de l'abbé Goujet*. — Ernest Jovy, *La correspondance du duc de La Rochefoucauld d'Enville et de Georges-Louis Le Sage, conservée à la Bibliothèque de Genève* (Fin). — Dr Ludovic Bouland, *Livre aux armes de P.-J. des Ursins*.

Le Correspondant. — 10 avril; Alfred Poizat, *Le théâtre romantique : à propos de la reprise de « Lucrèce Borgia » à la Comédie-Française*. — G. Jean-Aubry, *Claude Debussy musicien français*. — 15 avril; Théodore Gardebois, *Elections académiques*. — 10 mai; de Lanzac de Laborie *Les Jésuites en France sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, d'après une récente publication*. — 25 mai; A. Dumaine, *L'acte de foi d'un poète : M. Gustave Rouger*. — Henri Bremond, *Un mémoire inédit de Fénelon sur la France et la cour de Rome*. — 10 juin; René Brancour, *Le centenaire de Gounod*. — A.-L. Jeune, *L'humour anglo-saxon : les jeux d'esprit de nos alliés d'outre-mer*. — 25 juin; Louis Arnould, *Les sources de Victor Hugo et le Zeppelin humanitaire : à l'occasion d'une prochaine édition de « la Légende des siècles »*.

Études (Revue fondée en 1856 par des pères de la Compagnie de Jésus). — 5 avril; M.-J. Rouët de Journel, *Du développement des idées révolutionnaires en Russie*. II. *Le siècle de la littérature, de Pouchkine à Gorki*. — Pierre Lahorgue, *Études sur Pascal*. I. *Pascal et les suites du péché originel*. — 20 avril; Abel Dechêne, *La patrie de Victor Hugo : avant l'année terrible*. I. *La fraternité, le progrès, l'antimilitarisme*. — Joseph Brucker, *Les Monumenta historica Societatis Jesu; l'église du Gesu et le style jésuite, P. Joseph ou P. Binet?* — 5 mai; Jean Dissard, *La transfixion de Notre-Dame*. I. *Les saints Pères*. II. *Sous les cloîtres*. III. *Dans la foule, le Stabat*. IV. *Les sept douleurs*. V. *Les déviations de la piété, le spasimo*. — 20 mai; Joseph Huby, *Le témoignage des convertis*. I. *Les récits de conversion dans l'église*. II. *Les raisons de raconter sa conversion*. III. *Les conversions foudroyantes*. — Abel Dechêne, *La patrie de Victor Hugo*. II. *L'année terrible et la fin : l'humanitarisme ébranlé et renaissant; l'exclusivisme révolutionnaire*. — Henri du Passage, *Le centenaire de Karl Marx : guerres nationales et luttes de classes*. — J. Sainte-Marie, *Les lettres de guerre de Pierre-Maurice Masson*. — Jules Lebreton, *L'enseignement de saint Thomas dans les écoles théologiques*. — 5 juin; Joseph Huby, *Le témoignage des convertis*. IV. *Les conversions et les raisons de croire*. V. *L'interprétation religieuse des faits de conversion*. VI. *Les faits de conversion et l'apologétique*. — Victor Pourcel, *Mistral auteur classique*. — Yves de la Brière, *Chronique du mouvement religieux : Mgr Baudrillart à l'Académie française*. — 20 juin; Joseph Huby, *Le témoignage des convertis*. VII. *Les faits de conversion, motif de croire*. — Paul Dudon, *Bulletin d'histoire moderne et contemporaine : préréforme et humanisme à Paris; séminaires normands; la France de l'Est, le Rhin; l'annexion de Genève; politique autrichienne dans les Balkans*.

Le Figaro. — 2 avril; Abel Hermant, *La Vie littéraire et l'exotisme* (*l'Exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand*, par M. Gilbert Chinard).

— 7 avril; *Mort de M. Vidal de la Blache.* — 9 avril; Abel Hermant, *La vie littéraire : dépendance de l'exotisme* (*Paysages littéraires*, de M. Gabriel Faure). — 7-14 avril; *La liberté des théâtres.* — 16 avril; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Témoignages* (*sur la guerre*). — 17 avril; Julien Benda, *En relisant un maître* (Vidal de la Blache). — 19 avril; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre des Arts,* « *Les gosses dans les ruines* », *un acte de Paul Gsell et Poulbot.* — 22 avril; Régis Gignoux, *Théâtre abri.* — 23 avril; Abel Hermant, *La Vie littéraire : témoignages* (*Nos émotions pendant la guerre*, de M. Georges Docquois, *les Cahiers d'un artiste*, de M. Jacques-Émile Blanche). — 28 avril; Julien Benda, *Autour des idées :* « *Figures et doctrines de philosophes* », *par Victor Delbos.* — 30 avril; Abel Hermant, *La Vie littéraire : légendes et histoires de la guerre;* « *la Vie héroïque de Guynemer* », *par M. Henry Bordeaux.* — 3 mai; *Académie française, élections de MM. Louis Barthou et Alfred Baudrillart.* — 5 mai; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, Comédie-Française, Mme Piérat dans* « *Lorenzaccio* »; *Théâtre Antoine,* « *M. Bourdin, profiteur...* », *comédie satirique en trois actes de MM. Yves Mirande et Georges Montignac.* — 6 mai; Émile Berr, *Napoléon journaliste* (par M. Antonin Périvier). — 7 mai; Émile Bergerat, *Le sort des lettres et des lettrés.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : mémoires et œuvres d'imagination pour servir à l'histoire de la guerre.* — 8 mai ; capitaine Canudo, *Gabriele d'Annunzio et le tonnerre des Flandres.* — 9 mai; Julien de Narfon, *Un historien du Concordat : Mgr Baudrillart.* — 10 mai; Félicien Pascal, *Jules Lemaître et Georges Ohnet.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : l'Abri,* « *Mil neuf cent dix-huit* », *revue en deux actes et un prologue de MM. Lucien Boyer et Albert Willemetz.* — 12 mai; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : la Lune rousse,* « *Ça berloque* », *revue de Dominique Bonnaud et Léon Michel; la Chaumière,* « *Ta gueule!...* » *revue de Paul Weil et Jean d'Astorg;* « *Un soir au front... de la cave* », *pièce d'ombres de Zyg Brunner.* — 13 mai; Régis Gignoux, *Chansons.* — 14 mai; Abel Hermant, *La Vie littéraire :* « *Némésis* », *par M. Paul Bourget.* — 17 mai; *Académie française : les trois élections d'hier* (MM. René Boylesve, François de Curel et Jules Cambon). — 18 mai; Pierre Loti, *Mon hommage à* « *leurs* » *intellectuels.* — 19 mai; Julien Benda, *Autour des idées : à propos d'un centenaire* (Karl Marx). — 21 mai; Félicien Pascal, *A propos d'une élection académique* (M. de Curel). — Abel Hermant, *La Vie littéraire : de la manière d'écrire l'histoire.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, Comédie-Française,* « *Turcaret* ». — 23 mai; Émile Bergerat, *L'heure du cardinal* (de Richelieu à l'Académie française). — 26 mai; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre des Variétés,* « *le Petit sac* », *comédie en trois actes de MM. Henri Darcourt et Maurice Lupin; théâtre du Vaudeville,* « *Nono* », *comédie en trois actes de M. Sacha Guitry; théâtre de la Renaissance,* « *le Coup de Fouet* », *vaudeville en trois actes de MM. Maurice Hennequin et Georges Duval.* — 28 mai; Abel Hermant, *La Vie littéraire : la province* (par M. Maurice Bertaut). — 1er juin; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre Michel,* « *A votre santé* », *revue en deux actes de Rip.* — 4 juin; Abel Hermant, *La Vie littéraire : la pitié russe* (*la Vie et l'œuvre de Dostoïevsky*, par M. Serge Persky). — 9 juin; abbé Wetterlé, « *Un cousin d'Alsace* » (par M. Edmond Sée). — Julien Benda, *Autour des idées : le matérialisme historique* (de Karl Marx). — 11 juin; Abel Hermant, *La Vie littéraire : la pitié française* (*Civilisation*, par M. Denis Thévenin). — 16 juin; Julien de Narfon, *L'actualité de Fénelon.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre du Grand Guignol, nouveau spectacle.* — 18 juin; Abel Hermant, *La Vie littéraire : les Américains; un roman de Mme Edith Wharton; le moral; le capitaine Robert Dubarle; M. Charles Maurice Chenu.* — 21 juin; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, Palais-Royal,* « *Botru chez les civils* », *pièce en trois étages et un rez-de-chaussée, de MM. Rip et Armont.* — 22 juin; Émile Bergerat, *Souvenirs*

(sur le Dr Samuel Pozzi). — 23 juin; Julien Benda, *Autour des idées : histoire de la langue française par M. Ferdinand Brunot, tome V.* — 25 juin; Abel Hermant, *La Vie littéraire : « Louis-Philippe », d'après des documents inédits, par M. Denys Cochin.* — 28 juin; L. R. M., *Le sâr Péladan.* — 29 juin; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les concours du Conservatoire, tragédie.* — 30 juin; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les concours du Conservatoire, comédie.*

Le Gaulois. — 7 avril; G. W., *Vidal de la Blache.* — 14 avril; Milly, *A propos de Don Quichotte.* — 15 avril; Louis Schneider, *Les théâtres sous les obus en 1870.* — Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, reprise de « Notre jeunesse », pièce en trois actes de M. Alfred Capus.* — 20 avril; Louis Schneider, *Le café des Aveugles* (au Palais-Royal). — Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Francaise, reprise des « Fausses confidences », comédie en trois actes de Marivaux.* — 21 avril; Louis Schneider, *Le Conservatoire pendant la guerre de 1870.* — 24 avril; Ludovic Fert, *Shakespeare Day : l'auteur d'« Hamlet », savait-il le français?* — 27 avril; Ludovic Fert, *Une grande vente d'autographes à Londres* (la collection Morrison). — Edmond Jaloux, *Le dernier roman de Paul Bourget* (« *Némésis* »). — 28 avril; Louis Schneider, *Les Premières : Palais-Royal, reprise de « la Cagnote »; théâtre Déjazet, reprise de « la Classe 36 ».* — 30 avril; Adrien Vély, *Une petite révolution* (à la *Revue des Deux Mondes*). — 3 mai; *A l'Académie française : double élection* (M. Louis Barthou, Mgr Baudrillart). — 4 mai; L. F., *Une grande vente d'autographes* (vente Morrison). — 6 mai; Adrien Vély, *La mort de M. Georges Ohnet.* — 7 mai; Paul Roche, *Napoléon journaliste* (par M. Antonin Périvier). — 8 mai; Frédéric Masson, *1848-1918, Georges Ohnet.* — 10 mai; Louis Schneider, *Les Premières : l'Abri, « 1918 », revue en deux actes de MM. Lucien Boyer et Willemetz.* — 13 mai, Alexandre Hepp, *Ce qu'ils font de Molière.* — 15 mai; Edmond Jaloux, *Le centenaire de Shakespeare.* — 16 mai; Adrien Vély, *Chez les auteurs dramatiques.* — 17 mai; *Élections à l'Académie française.* — Georges Drouilly, *M. Jules Cambon.* — Louis Schneider, *M. François de Curel.* — P. Contamine de Latour, *M. René Boylesve.* — 18 mai; Louis Schneider, *Avant « Turcaret ».* — 21 mai; Louis Schneider, *Les profiteurs et le théâtre.* — Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, reprise de « Turcaret », drame en cinq actes et en prose de Lesage.* — 22 mai; Ludovic Fert, *Une grande vente shakespearienne : un exemplaire de « Beaucoup de bruit pour rien » vendu 50 000 francs.* — 25 mai; Louis Schneider, *Les Premières : Variétés, « Le petit sac », comédie en trois actes de MM. H. Darcourt et Maurice Lupin.* — 26 mai; Louis Schneider, *Les Premières : Vaudeville, « Nono », première représentation à ce théâtre, comédie en trois actes par M. Sacha Guitry.* — 27 mai; Alexandre Hepp, *Les Allemands de Chateaubriand.* — 29 mai; Ludovic Fert, *La chambre de Victor Hugo : à propos du 33e anniversaire de sa mort.* — 2 juin; Ludovic Fert, *Alexandre Dumas à Villers-Cotterets.* — Louis Schneider, *Les Premières : théâtre Michel, « A votre santé », revue en deux actes de Rip.* — 5 juin; Louis Schneider, *A propos du centenaire de Gounod.* — 7 juin; Ludovic Fert, *La rencontre à Reims de deux poètes : Lamartine et Victor Hugo.* — 9 juin; Madeleine Le Chevrel, *Ainsi déjà Molière écrivait....* — 10 juin; Louis Schneider, *Ponson du Terrail : à propos de la mort de sa sœur.* — 13 juin; Ludovic Fert, *L'origine normande de Shakespeare.* — 16 juin; *A propos du centenaire de Gounod : un rapport inédit de Gounod sur le Conservatoire* — 21 juin; Louis Schneider, *Les Premières : Palais-Royal, « Botru chez les civils », pièce en trois étages et un rez-de-chaussée de MM. Rip et Armont.* — 23 juin; Milly, *Relisons Emerson.* — 26 juin; Ludovic Fert, *Sur les rives de la Brenta : Musset et Byron.* — 29 juin; Louis Schneider, *Au Conservatoire : concours de tragédie.* — 30 juin; Ludovic Fert, *Les prix féminins à l'Académie : un échec de Georges Sand.* — Louis Schneider, *Au Conservatoire : concours de comédie et de drame.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er avril; S., *M. Ernest Lavisse*. — M. W., *Une anthologie des écrivains belges*. — Henry Bidou, *La Semaine dramatique; la mise en scène de l'avenir*. I. — 3 avril; Adolphe Jullien, *Revue musicale : à l'Opéra, « Castor et Pollux » de Rameau*. — 7 avril; A.-A. P., *Vidal de La Blache*. — 8 avril; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : la mise en scène de l'avenir*. II. — 10 avril; Gustave Fréjaville, *Théâtres : « l'Avenir du théâtre », par M. Henry Bataille*. — 11 avril; Jean Bourdeau, *La psychologie du pangermanisme et de l'impérialisme mystique d'après M. Seillière*. — 13 avril; Gustave Fréjaville, *Théâtres : à la Comédie-Française, « les Fausses confidences »*. — 14 avril; Maurice Spronck, *« Monsieur Pierre », par Art Roë* (lieutenant-colonel Patrice Mahon). — 15 avril; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, à propos de « Lucrèce Borgia »*. — M. Wilmotte, *Le français langue universelle au XVIIe siècle*. — 18 avril; *Giovanni Borghèse*. — 20 avril; Z., *Croquis de Paris : Musset et George Sand*. — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Odéon, Spectacle classique, « Sertorius », « Annette et Lubin »*. — 21 avril; Ernest Seillière, *« Les origines de l'ancienne France »* (par M. J. Flach). — 22 avril; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, reprise de « Notre jeunesse », comédie en trois actes, de M. Alfred Capus*. — 24 avril; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Odéon, « La robe rouge »*. — 28 avril; Arthur Raffalovich, *Le centenaire de Karl Marx*. — 29 avril; Charles de Rouvre, *Une propriété qui n'en est pas une* (la propriété littéraire). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon, reprise de « Sertorius », de Pierre Corneille*. — 1er mai; Raoul Narsy, *La vie héroïque de Guynemer* (par M. Henry Bordeaux). — 5 mai; Albert Desvoyes, *La jeunesse de Challemel-Lacour*. — 6 mai; Jean Bourdeau, *Karl Marx et son centenaire*. — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : l'avenir du théâtre, à propos d'une préface de M. Henry Bataille*. I. — 8 mai; X., *Napoléon et les « Débats »*. — 11 mai; Gustave Fréjaville, *Théâtres : l'Abri (théâtre de guerre), « 1918 », revue*. — 13 mai; André Michel, *Degas et les musées nationaux*. — R. N., *« Portraits de la belle France »* (par Maurice Talmeyr). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : l'avenir du théâtre, à propos d'une préface de M. Henry Bataille*. II. — 15 mai; Adolphe Jullien, *Madame Gueymard*. — 16 mai; *Une conférence de M. Pierre de Nolhac (à Rome)*. — 18 mai; Henry Bidou, *François de Curel*. — 19 mai; Maurice Mignon, *M. Pierre de Nolhac à l'Université de Rome*. — André Michel, *Paul Leprieur*. — 20 mai; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, reprise de « Mithridate »; Odéon, reprise de « la Robe rouge »*. — 22 mai; Z., *Croquis de Versailles : Hubert Robert architecte*. — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Comédie-Française, « Turcaret »; Odéon, « Les faux bonhommes »*. — 24 mai; Joseph Reinach, *La correspondance de Gambetta*. — 26 mai; Gustave Fréjaville, *Théâtres : réouverture des Variétés, « le Petit sac »; Renaissance, « Le coup de fouet »*. — 27 mai; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, reprise de « Turcaret »*. — 28 mai; André Michel, *Frédéric Henriet*. — 31 mai; *Livres français et allemands en Norvège*. — 1er juin; Antoine Albalat, *La guerre et le livre*. — 2 juin; *Une conférence de M. Le Braz à Chicago*. — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Théâtre Michel, « A votre santé »*. — Adolphe Jullien, *Revue musicale : des chiffres! les théâtres contre les cinémas en 1916*. — 3 juin; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : l'éducation du comédien*. — Véga, *« La belle France »* (par Maurice Talmeyr). — 6 juin; Henri Welschinger, *« Dame censure »* (satire de Népomucène Lemercier). — 9 juin : Maurice Muret, *« L'île déserte »* (roman par Jacques Chenevière). — 10 juin; Raoul Narsy, *Camille Mayran*. — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : l'anniversaire de Corneille, à propos d'un livre de M. Dorchain*. — Alexandre Masseron, *« L'Altare del Passato », de Guido Gozzano*. — 16 juin; André Michel, *A propos de deux votes académiques*. — Maurice Muret, *La pensée politique d'Albert Bonnard*. — Gustave Fréjaville, *Théâtres : au Grand-Guignol, nouveau*

spectacle. — 1er juin; U., *Croquis de Paris : le père de Charles Gounod.* — Henri Lorin, *Un livre français sur l'Espagne.* — 19 juin; Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — André Michel, *Georges Pellissier.* — 20 juin; U., *Napoléon et l'Ossianisme.* — *Une page de l'histoire du « Journal des Débats » : pourquoi on lui interdit l'entrée en Piémont.* — 22 juin; P., *Balzac et Guillaume II.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Palais-Royal, « Botru chez les civils ».* — 23 juin; Maurice Mignon, *M. Pierre de Nolhac à Naples.* — 24 juin; Raoul Narsy, *Louis-Philippe* (par Denys Cochin). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Palais-Royal, « Botru chez les civils », par MM. Rip et Armont; Théâtre Michel, « A votre santé », revue de Rip.*

Mercure de France. — 1er avril; Georges Dauville, *L'internationalisme et la guerre.* — Marc Dufaux, *Une mentalité d'avant-guerre : le tiers esprit.* — Gaston Esnault, *Le français de la tranchée, étude grammaticale.* — 16 avril; C. Bessonnet-Favre, *Leibniz et la colonisation germanique de la Russie.* — Jacques-Émile Blanche, *Les spectacles de la Société Shakespeare.* — Gaston Esnault, *Le français de la tranchée* (fin). — 1er mai; Louis Boisse, *La guerre et la mystique de l'immanence.* — G. Jean-Aubry, *Poètes français d'Angleterre.* — René Dumesnil et Th. Simon, *La guerre vue par les écoliers et la psychologie de l'enfant.* — 16 mai; Charles Baudelaire, *Quelques billets inédits* (publiés par M. Jacques Crépet). — Léon Deffoux et Émile Zavie, *Le nouvel élu du grenier : Henry Céard.* — 16 juin; Raymond Lenoir, *Émile Durkheim et la conscience moderne.* — Edmond Pilon, *Stratèges en chambre et tacticiens de fantaisie.* — Louis Narquet, *La transformation de la mentalité française.* — Joseph Schewaebel, *Un précurseur de Raspoutine : le mage Philippe.*

L'Opinion. — 5 janvier 1918 : Jules Bertaut, *Notes et figures : Judith Gautier.* — J. Ernest-Charles, *Théâtres : Émile Sicard, « les Épis rouges », poème dramatique en quatre actes* (*théâtre des Alliés*). — 12 janvier; J. Ernest-Charles, *Théâtres : à propos de la reprise de « Marion Delorme ».* — 19 janvier; Charles Briand, *Un prophète de la paix et de la guerre : Alexandre Dumas fils.* — J. Ernest-Charles, *Théâtres : Félix Gandera, « La dame de chambre ».* — 26 janvier; J. Ernest-Charles, *Théâtres : Mlle Marie Lenéru, « La Triomphatrice ».* — 2 février; Gustave Fréjaville, *Notes et figures : M. Henry Bidou conférencier.* — J. Ernest-Charles, *Théâtres : Pour mieux aimer Shakespeare.* — Gonzague Truc, *Propos philosophiques : M. Bergson à l'Académie.* — 9 février; J. Ernest-Charles, *Théâtres : « Le beau Léandre », de Théodore de Banville; « Le joueur d'illusion », de Marcel Girette* (*à la Comédie-Française*). — 16 février; J. Ernest-Charles, *Théâtres : « Deburau », par Sacha Guitry.* — Gonzague Truc, *Propos philosophiques : Jules Lachelier.* — 23 février; Jules Bertaut, *Anticipations académiques : M. René Boylesve.* — J. Ernest-Charles, *Théâtres : la grande vie parisienne au Théâtre Michel.* — 2 mars; J. Ernest-Charles, *Théâtres : Henry Kistemaekers, « Un soir au front ».* — Jules Bertaut, *Anticipations académiques : M. Abel Hermant.* — 9 mars; J. Ernest-Charles, *Théâtres : Shakespeare, « Antoine et Cléopâtre ».* — 16 mars; J. Ernest-Charles, *Théâtres : Anatole France, « Les noces corinthiennes »* (*à la Comédie-Française*). — Jules Bertaut, *Anticipations académiques : M. Pierre Mille.* — 23 mars; J. Ernest-Charles, *Théâtres : le théâtre de Georges Courteline, « les Gaietés de l'escadron » et le temps présent.* — 30 mars; Jacques Morland, *Notes et figures : Claude Debussy.* — J. Ernest-Charles, *Théâtres : Edmond Sée, « La brebis », à l'Odéon.* — 6 avril; J. Ernest-Charles, *Théâtres : causerie sur la fermeture.* — 13 avril; Gonzague Truc, *Vidal de la Blache.* — J. Ernest-Charles, *Théâtres : de Paris aux provinces.* — 20 avril; La Cigogne, *La vie littéraire : la « Vie héroïque de Guynemer »* (par Henri Bordeaux). — J. Ernest-Charles, *Théâtres : « Notre jeunesse », par Alfred Capus, à la Comédie-Française* — 27 avril; Lucien Corpechot, *Notes et figures : Giovanni Borghèse.* — 4 mai; Jean Sarrazac, *Les idées : en relisant Proudhon.* — Gustave Fréjaville, *La vie littéraire : « La sainte face », par Elie Faure.* — 11 mai; Gonzague Truc, *Notes et figures : Mgr Baudrillart.* — J. Ernest-Charles, *Théâtres : le cinématographe*

français. — Louis Piérard, *La vie littéraire : une anthologie des écrivains belges, par M. Louis Dumont-Wilden.* — 18 mai; André Fribourg, *Notes et figures : M. Barthou académicien.* — J. Ernest-Charles, *Théâtres : autour de la Comédie-Française.* — Gonzague Truc, *La vie littéraire : Georges Ohnet et le roman-feuilleton.* — 25 mai; André Fribourg, *Notes et figures : M. Jules Cambon académicien.* — Alfred de Tarde, *M. René Boylesve.* — J. Ernest-Charles, *Théâtres : M. François de Curel.* — Babouc, *La presse comme elle va : l'Académie et les journaux.* — 1er juin; J. Ernest-Charles, *Théâtres : « Turcaret », à la Comédie-Française.* — 8 juin; Edmond Pilon, *La vie littéraire : les carnets de combattants.* — 15 juin; Jules Bertaut, *La vie littéraire : la « Némésis » de M. Paul Bourget.* — J. Ernest-Charles, *Théâtres : « La main qui tend l'épée », par M. Maurice Allan, deux actes en vers.* — 29 juin; J. Ernest-Charles, *Théâtres : un anniversaire et un livre* (le 312e anniversaire de la naissance de Corneille et le « Pierre Corneille » de M. Dorchain). — E. de Morsier, *La Vie littéraire : l'idéalisme américain.*

Revue de Paris. — 1er avril; Franck L. Schoell, *La propagande allemande en Suisse française.* II. — Longworth Chambrun, *Deux pièces de Shakespeare : « Antoine et Cléopâtre », « Le Marchand de Venise ».* — 15 avril; Fernand Vandérem, *Les Lettres et la Vie.* — 1er mai; Jules Bertaut, *L'anglicisme en France sous la Restauration.* — Auguste Gérard, *Les tentatives d'influence allemande en Angleterre.* — 15 mai; Fernand Vandérem, *Les Lettres et la Vie.* — 1er juin; J.-G. Prod'homme, *Claude Debussy.* — Edmond Pilon, Mlle *Des Œillets.* — 15 juin; J.-G. Prod'homme, *Une famille d'artistes parisiens : les Gounod.* — Julien Tiersot, *Le centenaire de Gounod.* — Fernand Vandérem, *Les Lettres et la Vie.*

Revue des Deux Mondes. — 1er avril; André Bellessort, *Le nouveau Japon : Européens et Japonais, l' « aventure » de Lafcadio Hearn.* — René Doumic, *Une première sous les gothas.* — Maurice Muret, *Les romans de guerre de M. Stilgebauer.* — 15 avril; Marie-Louise Pailleron, *François Buloz et ses amis : George Sand et Alfred de Musset, nouvelles « lettres de Venise ».* — André Beaunier, *Revue littéraire : M. Anatole France critique littéraire.* — 1er mai; André Beaunier, *Revue littéraire : Chateaubriand et les sauvages.* — 15 mai; Marie-Louise Pailleron, *François Buloz et ses amis. Alfred de Musset.* — Louis de Launay, *Pierre Duhem.* — Jean Dornis, *Un poète serbe : Miloutine Boitch.* — 1er juin; Gaillard de Champris, *Le théâtre de M. François de Curel.* — André Beaunier, *Revue littéraire : l'auteur de la première « Némésis »* (Édouard Tournier). — René Doumic, *Revue dramatique : « Turcaret » à la Comédie-Française.* — 15 juin; Marie-Louise Pailleron, *François Buloz et ses amis : George Sand.* I. — Victor Giraud, *Le « dix-neuvième siècle » de Ferdinand Brunetière.*

Revue hebdomadaire. — 13 avril; Adrien Mithouard, *Paris.* — Henry Bidou, *Alexandre Dumas fils.* IX. *La vengeance de « Francillon ».* — 20 avril; Imbart de La Tour, *Une histoire locale de la Réforme : Montpellier* (par Mlle Guiraud). — Henry Bidou, *Alexandre Dumas fils.* X. *Conclusion. La société imaginée par Dumas.* — 27 avril; Jacques Flach, *Guillaume II et Hammourabi.* — Abbé Wetterlé, *L'anticatholicisme allemand.* — A. Soulange-Bodin, *Un précurseur de la révolution russe : Alexandre Herzen.* — 4 mai; Jean Dornis, *Émile Verhaeren et le germanisme.* — Jean Chantavoine, *Claude Debussy.* — 18 mai; Arthur Chuquet, *La France et la langue française d'aujourd'hui.* — Comtesse de Chambrun, *Les influences latines dans Shakespeare.* — 25 mai; Geoffroy de Grandmaison, *Souvenirs sur Monsieur de Mun.* — Émile Magne, *Propos du front : la maison de Claude le Lorrain.* — Charles Le Goffic, *Alfred Droin.* — 1er et 8 juin; Charles de La Roncière, *Un grand ministre de la marine : Colbert.* — 15 juin; Henry Lemonnier, *Un grand Italien du XVIIIe siècle : le graveur J.-B. Piranesi (1720-1778).* — Félicien Pascal, *Les romans de guerre de M. Paul Bourget.* — 22 juin; Gustave Schlumberger,

Jean de Chateaumorand, un des principaux héros français des arrière-croisades en Orient, à la fin du XIV^e siècle et à l'aurore du XV^e.

Le Temps. — 1^er avril; P. S., *Paul Lintier.* — 5 avril; P. S., *Le luxe et le travail.* — 7 avril; *Nécrologie : Vidal de la Blache.* — 8 avril; P. S., *Marcel Etévé.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Paris sans théâtres.* — 11 avril; Paul Souday, *Les livres : Paul Margueritte,* « *Jouir* », *roman.* — 12 avril; P. S., *D'Etévé à Victor Hugo.* — 15 avril; P. S., *Quelques vues sur George Sand.* — 19 avril; P. S., *Une candidature* (M. Émile Picard à l'Académie française). — 21 avril; Gaston Deschamps, *De Polybe à Polybe.* — 22 avril; P. S., *Clio et Péguy.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : réflexions sur* « *Notre jeunesse* », *d'Alfred Capus; les* « *Gosses dans les ruines* », *de Paul Gsell et Poulbot.* — 25 avril; Paul Souday, *Les livres : Barbey d'Aurevilly,* « *Poussières* », *poésies complètes; Paul Fort,* « *La lanterne de Priollet ou l'épopée du Luxembourg* », « *Si Peau d'âne m'était conté* », *avec préface de M. Maeterlinck,* « *Que j'ai de plaisir d'être Français* », « *Deux chaumières au pays de l'Yveline* », « *Anthologie des ballades françaises* », « *Choix de ballades françaises* »; *Adrien Bertrand,* « *Le verger de Cypris* ». — 26 avril; P. S., *Une brochure de Benjamin Constant.* — 28 avril; G. Lenôtre, *La petite histoire : Un soldat de l'Indépendance* (le Comte de Moré). — 29 avril; P. S., *Une période électorale* (à l'Académie française et à l'Académie Goncourt). — 1^er mai; *A l'Académie Goncourt : élection de M. Henri Céard.* — 3 mai; P. S., *Molière en Allemagne.* — 3 mai; *Académie française : élection de deux membres, M. Louis Barthou et Mgr Baudrillart.* — 6 mai; P. S., *Baudelaire et Hugo.* — *Nécrologie : Georges Ohnet.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : vieilles pièces.* — 9 mai; Paul Souday, *Les livres : Paul Bourget,* « *Némésis* », *roman.* — 10 mai; P. S., *Le cas de M. Georges Ohnet.* — 11 mai; G. Lenôtre, *La petite histoire : les cahiers du capitaine Coignet.* — 13 mai; P. S., *Le prix des tableaux.* — 14 mai; *Nécrologie : le pasteur Charles Wagner.* — 17 mai; P. S., *Trop de délicatesse.* — *Théâtres : M. Clemenceau et la Société des auteurs dramatiques.* — *Académie Française : élection de M. René Boylesve, de M. François de Curel et de M. Jules Cambon.* — 18 mai; Thiébault-Sisson, *Edgar Degas, l'homme et l'œuvre.* — 19 mai; J. G., *Rien de trop* (Académie française). — 20 mai; P. S., *Une découverte de Pierre Loti.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : remarques sur* « *Turcaret* ». — 23 mai; Paul Souday, *Les Livres : René Boylesve,* « *Tu n'es plus rien* »; *André Suarès,* « *Les bourdons sont en fleurs* »; *Thomas de Celano,* « *Sainte-Claire d'Assise* », *traduction de M^me Madeleine Havard de la Montagne; Pierre Chaine,* « *Mémoires d'un rat* »; *Tristan Bernard,* « *Souvenirs épars d'un ancien cavalier* »; *Georges Courteline,* « *Le train de 8 h. 47* », *nouvelle édition; J.-J. Calmy,* « *Entretiens de Glaucon sur des choses du temps présent* ». — 24 mai; P. S., *L'hyperbole.* — Carl-Albrecht Bernoulli, *Le centenaire de Jacob Burckhardt* (*25 mai 1918*). — 27 mai; P. S., *Le droit à la faute de français* (à propos de M. René Boylesve). — 31 mai; P. S., *Le témoignage d'Azorin* (don José Martinez Ruiz, sur la France). — 2 juin; P. S., *Quelques prix* (académiques). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : réflexions sur* « *les Faux Bonshommes* ». — 6 juin; Paul Souday, *Les livres : Octave Mirbeau,* « *La pipe de cidre* »; *Edmond Sée,* « *Un cousin d'Alsace* »; *Rémy de Gourmont,* « *Les idées du jour* »; « *M. Croquant* », « *La physique de l'amour* », *nouvelle édition.* — 10 juin; P. S., *M. Croquant et M. Homais.* — 12 juin; J. B., *L'orage chez Sylvie.* — 14 juin; P. S., *La maison de La Fontaine.* — Pierre Mille, *M. Homais sous la troisième République.* — 17 juin; P. S., *Anecdotes sur George Sand* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : remarques sur* « *Ruy Blas* ». — 20 juin; Paul Souday, *Les livres : Élie Faure,* « *La Sainte-Face* ». — *Nécrologie : Georges Pellissier.* — 21 juin; P. S., « *Civilisation* » (par Denis Thévenin). — 23 juin; G. Lenôtre, *La petite histoire : le petit Poucet.* — 24 juin; P. S., *La province.* — 26 juin; V., *En marge de Buffon.* — 28 juin; P. S., *Les noms des rues.* — Adolphe Aderer, *Les Français en Amérique.*

LIVRES NOUVEAUX

Allard (Roger). — *Baudelaire et l'Esprit nouveau.* (De quelques préfaces, théories, prophéties.) *Paris, éditions du « Carnet critique ».* Grand in-16 de 32 p.

Anthologie *poétique française.* XVI^e^ siècle. Poèmes choisis, avec introduction, notices et notes, par Maurice ALLEM. *Paris, Garnier frères,* 2 vol. in-18 jésus. Tome I, de LIII-331 p.; tome II, de 388 p. Chaque volume, 3 fr. 50.

Anthologie *poétique française.* XVII^e^ siècle. Poèmes choisis avec introduction, notices et notes, par Maurice ALLEM. *Paris, Garnier frères.* 2 vol. in-18 jésus. Tome I, de LXXVI-428 p.; tome II, de 446 p. Chaque volume 3 fr. 50.

Baudelaire (Charles). — *Les Pièces condamnées.* Edition ornée de douze gravures sur bois de Daragnès. *Paris, chez Leharanger-Coq.* In-4, de 60 p.

Beaunier (André). — *Figures d'autrefois.* Pèlerins de Venise. Humanistes dévots. Jean de La Fontaine. Un financier sous la monarchie. Le Frère de Diderot. Adélaïde Dufrénoy. Les Tribulations de M. de Murville. Némorin qui chante la « Carmagnole ». Un conventionnel en mission. La Comtesse d'Albany. Trois amis de M^me^ de Staël. Les Costumes de M. de Chateaubriand. *Paris, Nouvelle Librairie nationale.* In-16, de 311 p. Prix : 3 fr. 50.

Bémont (Charles). — *Paul Meyer* (1840-1917). *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 6 p. (Extrait de la « Revue historique. Tome CXXVI. Année 1917).

Bernard (Tristan). — *Souvenirs épars d'un ancien cavalier. Paris, Georges Crès.* Petit in-18, de 160 p. Prix : 1 fr. 75.

Boucher (docteur L.). — *Étude sur les travaux et la vie de M. Genevoix. Rouen, impr. Albert Lainé.* In-8, de 38 p. et portrait.

Bruce (Harold Lawton). — *Voltaire on the english stage. Berkeley, University of California press.* In-8, de 182 p. (University of California publications in Modern Philology, vol. VIII, n° 1).

Bryce (vicomte). — *Réflexions d'un historien sur la guerre dans le passé et dans l'avenir.* Traduit de l'anglais, par Lucien HERR. *Paris, Armand Colin.* In-16, de VIII-63 p.

Catalogue *du fonds de la guerre.* Contribution à une bibliographie générale de la guerre de 1914. 1^er^ fascicule. Janvier 1918. *Paris, Éditions et Librairie, 40, rue de Seine.* In-8, de p. 241 à 280, et table provisoire du tome 1^er^. Prix : 5 fr. (Bibliothèque de la ville de Lyon. Collection de bibliographie, publiée sous la direction de M. CANTINELLI, conservateur).

Chénier (André). — *L'Oaristys.* Orné de deux estampes de Prudhon. *Paris, impr. André Marty* (pour les estampes); éditions de la Sirène. Petit in-4, de 17 p.

Cornou (F.). — *Elie Fréron 1718-1776.* Conférence donnée le 20 janvier 1918, sous le patronage de la Société archéologique de Quimper, à l'occasion du deuxième centenaire de la naissance du critique. *Quimper, impr. Arsène de Kerangal.* In-8, de 32 p. Prix : 1 fr.

Cory (Herbert Ellsworth). — *Edmund Spenser, a critical study. Berkeley, University of California press.* In-8, de VIII-478 p.

Defoux (Léon). — *L'immortalité littéraire selon M. de Goncourt*, suivie d'une petite chronologie du testament et de l'académie Goncourt. *Paris, P.-M. Delesalle.* Petit in-8, de 47 p. Prix 2 fr.

Delbos (Victor). — *Figures et doctrines de philosophes.* Socrate. Lucrèce. Marc-Aurèle. Descartes. Spinoza. Kant. Maine de Biran. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de XII-326 p. Prix : 3 fr. 50.

Ducla (Louis-Philinte). — *Les Impressions d'un lecteur.* Lettre-préface de Jacques NORMAND. *Pau, impr. Garet Haristoy.* In-8, IX-77 p.

Durand (chanoine Albert). — *Histoire religieuse du département du Gard pendant la Révolution française.* I. 1788-1792. *Nimes, impr. générale.* In-8, de 476 p. Prix : 10 fr.

Dutertre-Delévicleuse (docteur E). — *Jules Huret et la Gloutonnerie allemande. Boulogne-sur-Mer, impr. G. Hamain.* In-8, de 6 p. (Pour la plus grande gloire de l'Allemagne) (Ad majorem Germanorum gloriam). N° 1. (Extrait du « Bulletin de la Société académique de Boulogne-sur-Mer »).

Ganche (Edouard). — *La Pologne et Frédéric Chopin.* Les Œuvres héroïques et nationales. Avec un médaillon inédit. *Paris. G. Morelli.* Grand in-16, de 32 p. Prix 2 fr.

Gaultier (Paul). — *La Barbarie allemande.* Les Faits. Les Origines. Les Causes. La Théorie. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 298 p. Prix : 3 fr. 50.

Gontier (Paul). — *Vie admirable de Pierre Berthelot*, en religion et devant l'Eglise bienheureux Denis de la Nativité, pilote major et cosmographe du roi de Portugal aux Indes orientales, prêtre, carme et martyr, 1600-1638. Avec un portrait de famille du bienheureux, deux cartes géographiques pour le suivre en ses voyages, un arbre généalogique de sa parenté actuelle, un fac-similé de la carte de Sumatra, dessinée par Pierre Berthelot lui-même et plusieurs estampes hors texte. *Paris, Charles Amat.* In-8, de 236 p. Prix : 3 fr.

Hamilton (Arthur). — *Sources of the religious element in Flaubert's Salammbô. Baltimore, the Johns Hopkins press.* In-8, de 124 p. (Elliot monographs in the romance languages and literatures edited by Edward Armstrong, n° IV).

Hart (Walter Morris). — *Kipling the story-writer. Berkeley, University of California press.* In-8 de 226 p.

Hautecœur (Louis). — *Madame Vigée-Lebrun.* Etude critique illustrée de 24 planches hors texte. *Paris, Henri Laurens.* In-8, de 128 p.

Holbrook (Richard Th.). — *Étude sur Patelin.* Essai de bibliographie et d'interprétation. *Baltimore, The Johns Hopkins press.* In-8 de VI-116 p. (Elliott monographs in the romance languages and literatures, edited by Edward C. Armstrong, vol. V).

Ibrovac (Miodrag). — *Ivo Vojnovic et son poème dramatique, la Résurrection de Lazare. Paris. impr. slave,* 182, rue du Faubourg-Saint-Martin. In-8, de 32 p. (Extrait du « Monde slave ». N° 5. Novembre 1917.)

Kohler (Pierre). — *Madame de Staël et la Suisse.* Étude biographique et littéraire, avec de nombreux documents inédits. *Lausanne, Payot.* Grand in-8, de 720 p.

Langfors (Arthur). — *Les Incipit des poèmes français antérieurs au XVI^e siècle.* Répertoire bibliographique établi à l'aide de notes de M. Paul Meyer. *Paris, Édouard Champion.* In-8, de VII-444 p.

Lefévre (Frédéric). — *La Jeune Poésie française.* Hommes et Tendances. *Paris, Rouart.* In-16, de 269 p. Prix : 3 fr.

Lysis. — *Les Allemands et la Presse française.* (Articles parus dans « l'Homme libre ». *Paris, impr. L. Hardy.* In-4, de III-127 p. Prix : 50 cent; franco à domicile, 60 cent.

Marquet de Vasselot (J.-J.). — *Répertoire des catalogues du Musée du*

Louvre. Paris, Hachette. In-8, de XV-175 p. (Publication de la Société française de bibliographie, 117, boulevard Saint-Germain).

Montesquieu. — *Lettres persanes.* Notice et annotations, par Ch. GAUDIER. 4 gravures hors texte. *Paris, Larousse.* In-8, de 256 p.

Morche (Robert). — *Guide de l'écrivain.* Comment devenir écrivain. Les Moyens de faire paraître ses œuvres et de se faire connaître. Journaux Revues. Brochures et Livres. Anthologies. Enquêtes et Concours. Associations littéraires. Comment éditer un ouvrage. Editeurs et Imprimeurs. Commissionnaires et Libraires. Contrats. L'Impression d'un ouvrage. Choix du format, de la couverture, du papier, des caractères. Les Épreuves, les Corrections, les Illustrations, les Encartages. Services de presse, publicité. L'auteur théâtral et cinématographique. Les Mauvais Bergers, les Bons et les Mauvais Editeurs. La Renaissance du livre. Un programme de réformes. Liste des journaux, revues littéraires, éditeurs et commissionnaires. Conseils aux jeunes écrivains. Préface de Stephen LIÉGEARD. *Éditions de la « Revue des indépendants ».* In-16, de 142 p. Prix : 3 fr. 50.

Morel (Eugène). — *Le Dépôt légal.* Étude et Projet de loi. *Paris, éditions Bossard.* In-8 de 46 p.

Oxenstiern (comte Jean). — *Choix de lettres intimes d'un épicurien du XVII^e siècle* (comte Jean Oxenstiern), publiées d'après les originaux inédits, par le comte F. U. WRANGEL. *Paris, E. Kapp.* In-8, de 204 p.

Pacheu (J.). — *Jacopone de Todi,* frère mineur de Saint-François, auteur présumé du Stabat Mater (1226-1306). *Paris, A. Tralin.* In-12, de II-409 p. Prix : 4 fr. 50.

Pasqualigo (Cristoforo). — *280 proverbi veneti* (médicaux). Traduits du dialecte vénitien ; par le docteur DUTERTRE-DELÉVIELEUSE, médecin-major de première classe A. T. *Paris, A. Maloine.* In-8, de 77 p.

Rossel (Virgile). — *Eugène Rambert, sa vie, son temps et son œuvre. Lausanne, Payot.* In-8, 696 p., avec un portrait et un autographe.

Santayana (G.). — *L'Erreur de la philosophie allemande.* Traduction française de MM. Guillaume LEROLLE et Henri QUENTIN. Préface de M. Emile BOUTROUX. *Paris, Nouvelle Librairie nationale.* In-16, de 220 p. Prix : 3 fr. 50.

Ségouin (M.). — *Les Reproductions de photographies, documents et objets d'art. Paris, Charles Mendel.* In-16, de 32 p. (Bibliothèque de la « Photo-Revue ». Série verte. N° 15).

Sévestre (E.). — *Les Idées gallicanes et royalistes du haut clergé à la fin de l'ancien régime,* d'après la correspondance et les papiers inédits de Pierre Augustin Godart de Belbeuf, évêque d'Avranches (1762-1803). *Paris, Auguste Picard.* In-8, de 296 p. et portrait, fac-similé et grav.

Tailhade (Laurent). — *Les livres et les hommes* (1916-1917). *Paris, Éditions Georges Crès.* In-16, de 287 p.

Tauler (Jean). — *Œuvres complètes de Jean Tauler, religieux dominicain du XIV^e siècle.* Traduction littérale de la version latine du chartreux Surius, par E. Pierre NOËL, O. P., maître en sacrée théologie. *Paris, A. Tralin.* 6 vol. in-8. Tome I, 443 p.; t. II, 471 p.; t. III, 490 p.; t. IV, 515 p.; t. V, 464 p.; t. VI, 481 p. Chaque volume : 7 fr. 50.

Tristan. — *La Mariane,* tragédie de Tristan. Edition critique publiée par Jacques MADELEINE. *Paris, Hachette.* In-16, de XLIX-166 p. Prix : 6 fr. (Société des textes français modernes).

Verrier (Paul). — *L'Ame de la France dans ses poètes.* Une gravure hors texte. *Paris, Larousse.* In-16 de 48 p. Prix : 50 cent.

Vie (la) *de saint Alexis,* poème du XI^e siècle. Texte critique de Gaston Paris. Avec un lexique complet et une table des assonances. *Paris, Honoré Champion.* Petit in-8, de VI-50 pages. (Les Classiques français du moyen âge, publiés sous la direction de Marie Roques).

Wagner (Charles). — *Souvenirs d'un écolier alsacien de 1860 à 1866. Paris, Berger-Levrault.* In-8, de 24 p. Prix 75 : cent. (Annales d'Alsace publiées par l'Union amicale d'Alsace-Lorraine.)

Weil (commandant). — *La Morale politique du Grand Frédéric* d'après sa correspondance. *Paris, Plon-Nourrit.* In-, de 591 p. Prix : 12 fr. 50.

CHRONIQUE

— M. Alexandre Tuetey a publié, dans le *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1715) du Comité des travaux historiques et scientifiques* (1916, p. 11), divers *Documents relatifs à Jean Dorat, à Jean-Antoine de Baïf et à Philippe Desportes*. Ce sont, pour Jean Dorat, la donation (7 janvier 1586) d'une maison à Saint-Cloud à Nicolas Goulu et à Madeleine Dorat, ses gendre et fille; pour Jean-Antoine de Baïf, la donation (11 septembre 1587) à Jeanne du Bignon, femme d'Antoine Patu, bourgeois de Paris, d'une maison située sur les fossés entre les portes Saint-Victor et Saint-Marcel, et aussi une déclaration du même jour par laquelle Jean-Antoine de Baïf choisit comme héritier Guillaume Patu, à charge par le dit Patu de porter son nom et ses armes; pour Philippe Desportes, une donation de 600 écus de rente annuelle à Philippe Desportes, jeune, son fils naturel.

— *Les Stances de M. de Pibrac*, imprimées par M. Hugues Vaganay dans la *Revue du XVI^e^ Siècle* (1916, fasc. 3-4), sont d'abord les treize premières stances actuellement connues, et une — la cinquième, — inconnue reproduites d'après un imprimé contemporain; et ensuite les dix-sept autres stances, que M. Vaganay donne sur un texte — celui des *Muses françoises ralliées* — qui est préférable au texte communément suivi.

— Dans la *Revue de Paris* du 15 juin, M. Edmond Pilon trace un portrait agréable et discret d'*Une interprète de Racine, Mademoiselle Des Œillets*, dont on sait peu de chose, sinon qu'elle joua la *Sophonisbe* de Corneille, l'Hermione d'*Andromaque* et l'Agrippine de *Britannicus*, et qu'elle garda au théâtre le nom de son mari. Les contemporains ne parlent guère d'elle et lui accordent tous de la grâce et de la force. Elle disparut à quarante-neuf ans, épuisée par la sincérité qu'elle prêtait à son jeu et fut regrettée de ceux qui avaient apprécié son charme à la scène.

— M. Albert Isnart a consacré dans le *Bulletin de la section de géographie* (1915) du Comité des travaux historiques et scientifiques, une étude neuve et importante à *Joseph-Nicolas Delisle, sa biographie et sa collection de cartes géographiques à la Bibliothèque nationale*. Quoique ayant travaillé toute sa vie, ce géographe célèbre a fort peu publié et le résultat de ses recherches serait perdu maintenant, si on ne savait où les manuscrits en sont conservés. C'est ce que M. Isnart fait connaître pour un grand nombre d'entre eux, qui avaient été égarés jusqu'en ces derniers temps.

— Élu membre de l'Académie des sciences, lettres et arts de Marseille, M. Auguste Rondel, le bibliophile théâtral bien connu, a prononcé, en y venant prendre séance, un discours intitulé : *Coup d'œil sur les origines et le développement du théâtre européen du XV^e^ au XVII siècle, d'après les textes imprimés*. A vrai dire, c'est une promenade à travers la bibliothèque drama-

tique de l'auteur et on constate, à le suivre, que ses collections sont aussi complètes que rangées avec logique, ce qui en facilite singulièrement l'usage et augmente le profit.

— M. Ernest SEILLIÈRE a communiqué à l'Académie des sciences morales et politiques (comptes rendus, mars 1918), une étude sur *Le premier observateur français de l'âme anglaise, l'abbé Prévost et son « Cleveland »*. Dans son périodique, *Le Pour et le Contre*, Prévost, qui connaissait bien l'Angleterre et sa langue, eut d'abord pour programme de propager parmi nous les idées anglaises. Puis, dans ses romans, il a maintes fois fait choix de personnages anglais ou irlandais. De ceux-ci, c'est *Le Philosophe anglais ou les mémoires de Cleveland, fils naturel de Cromwell*, qui retient surtout M. Seillière, parce qu'il montre mieux sous quel jour Prévost entrevoyait le caractère anglais, sentimental et romantique, selon lui, façonné par la raison et guidé par elle vers un idéal d'énergie et de ténacité.

— Minoïde Mynas est un voyageur d'origine grecque qui se réfugia en France pour fuir la domination turque et fut chargé, de 1840 à 1855, de diverses missions fructueuses en Thessalie, en Macédoine et au Mont Athos, où il découvrit, entre autres œuvres, les fables de Babrius et le Traité de la gymnastique de Philostrate. M. Henri OMONT a publié, dans le *Bulletin de la section de géographie* du Comité des travaux historiques et scientifiques (1915), une *Description du Mont Athos, par Minoïde Mynas (1842)*, et ailleurs, dans les *Mémoires de l'Institut national de France, Académie des Inscriptions* (t. XL, 1916), l'inventaire des manuscrits rapportés par le voyageur de ses missions et entrés à la Bibliothèque nationale.

— M. Albert HOUTIN a inséré, dans la *Révolution française* de novembre-décembre 1917, *Quelques notes sur une Histoire des Jésuites en France* (1814-1845), que nous croyons devoir mentionner ici parce qu'elles contiennent des paragraphes divers consacrés aux Jésuites et Chateaubriand, Lamennais, Lacordaire, Lamartine, Montalembert, et qu'elles groupent, sur ces sujets différents, des références disséminées qu'il peut être utile de trouver rapprochées.

— D'après *Le Koninklyke courant*, journal officiel hollandais qui paraissait à Utrecht, M. Paul MARMOTTAN a publié, sous ce titre : *Le Théâtre à la cour du roi Louis*, dans la *Revue des Études napoléoniennes* de juillet-août 1917, la liste des comédies qui furent jouées à la cour de Hollande dans le premier semestre de 1808. Cette énumération suffit à montrer le goût qu'on avait du théâtre en Hollande, sous le frère de Napoléon, et la scène royale était fournie de toutes les pièces intéressantes du Théâtre-Français, interprétées par des artistes de réputation.

— Poursuivant, dans la *Revue des Deux Mondes*, ses études sur *François Buloz et ses amis*, Mme Marie-Louise PAILLERON en est arrivée (15 avril) aux amours de George Sand et d'Alfred de Musset, et (15 mai) à Alfred de Musset après la rupture. Musset et George Sand se virent pour la première fois à un dîner offert, chez Lointier, par Buloz à ses collaborateurs, en mars 1833. Fort peu après, la liaison Musset-Sand était avouée, publique, et en sa qualité de directeur ami des deux écrivains, nul n'en fut mieux informé que Buloz, qui le fut par chacun d'eux. Ce qu'il en reçut, et ce qui est publié maintenant, n'a rien d'essentiel sur cette orageuse affaire. Ce sont des détails, des fragments qui peuvent éclairer des points particuliers, mais n'apportent rien de nouveau à l'ensemble de ce dramatique épisode, sur lequel les intéressés eux-mêmes ont dit depuis longtemps tout ce qu'ils voulaient dire.

— M. Henry Boucher examine, dans le *Bulletin du Bibliophile* de janvier-février, *Un petit point de topographie romantique*, c'est-à-dire la question de savoir où habitaient exactement Gérard de Nerval, Théophile Gautier, Arsène Houssaye, Camille Rogier, quand ils logeaient rue du Doyenné, au Carrousel. La conclusion de M. Boucher est que Rogier, Gérard et Houssaye habitaient le n° 3 de l'impasse du Doyenné, tandis que Théophile Gautier habitait une maison de la rue du Doyenné, immeuble qui doit se placer « là où se trouve actuellement la bordure du trottoir du terre-plein du Carrousel, dans la ligne des réverbères et à peu près à la hauteur de l'angle du pavillon Mollien, tandis que le n° 3 de l'impasse du Doyenné se devrait placer entre l'angle du premier petit square du Carrousel et ce même pavillon Mollien ».

— M. Léo Perrotin a dégagé de l'œuvre de l'écrivain ce que pouvait être *L'éducation littéraire d'après Stendhal*. Qu'il le voulût ou non, tout inconstant qu'il fût, Stendhal avait une doctrine, c'est-à-dire un principe d'enseignement, et, selon lui, le *classicisme* était une discipline qu'il ne cessa de conseiller à ceux qui purent avoir recours à ses avis. Il le prêchait en 1800 à sa sœur Pauline Beyle, et quarante ans plus tard, après une palinodie tapageuse, il y revient encore en écrivant à Désiré Laverdant; et si la déconvenue de l'artiste a remplacé l'entrain du néophyte, il n'en demeure pas moins convaincu que seul le classicisme peut résoudre l'accord de la pensée avec le style.

— M. Louis Arnould analyse, dans le *Correspondant* du 25 juin, *Les sources de Victor Hugo et le zeppelin humanitaire, à l'occasion d'une prochaine édition de « la Légende des siècles »*. Ces sources sont fort variées et ont été utilisées très diversement : quelques poèmes sont de simples transcriptions d'auteurs précédents; d'autres, en plus grand nombre, sont des assemblages d'emprunts de lectures et de préoccupations actuelles. C'est dans ces dernières pièces qu'il faut ranger le poème *Plein ciel*, dans lequel Hugo a essayé de faire entrer bien des rêves humanitaires, qui étaient dans le fond de sa pensée comme dans celle de la plupart de ses contemporains. Souvenirs et illusions se mêlent donc dans *Plein ciel*, assemblés et confondus par la poésie qui, dans la magie du verbe et le lyrisme de la forme, en fait une sorte de mythe puissant, un peu naïf par endroits, mais toujours sincère et éloquent, la création du cerveau le plus imaginatif de rythmes et d'images qui peut-être fut jamais.

— M. E. Rodocanachi a communiqué à l'Académie des Sciences morales et politiques (*Séances et travaux*, comptes rendus d'avril 1918) les *Notes secrètes de la police de Venise sur Byron, Lamennais, Montalembert et Alexandre Dumas*, tirées des Archives d'État de Milan (Palais Sforza). Les documents concernant Alexandre Dumas ont déjà paru dans le *Journal des Débats* du 17 août 1917. La police autrichienne surveilla Byron, en 1819, quand il se rendit de Bologne à Venise. C'est en 1832 seulement qu'elle suivit de l'œil Lamennais et Montalembert venus à Rome pour plaider leur cause et celle du journal *L'Avenir*, auprès du pape Grégoire XVI. Il n'est pas besoin d'ajouter que, dans ces cas, comme dans tous les autres, la police autrichienne ne manqua pas de se montrer soupçonneuse, tatillonne et rétrograde.

— *A propos d'une plaisanterie de Mérimée*, c'est-à-dire d'une facétie d'un goût suspect, dans laquelle l'écrivain parle d'un numismate qui aurait avalé une monnaie romaine, pour être certain de ne pas la perdre et de pouvoir la soumettre à Napoléon III, M. Paul Bonnefon se demande, dans l'*Interné-*

diaire du 20-30 avril, si cette idée n'aurait pas été suggérée à Mérimée par une pareille aventure arrivée à Jean-Foy Vaillant et qui est contée dans les *Voyages* de J. Spon (Lyon, 1678, t. I, p. 15 et suiv.).

— *Le premier amour de George Sand*, que M. Ernest Seillière analyse dans la *Revue hebdomadaire* du 30 mars. c'est celui qu'Aurore Dupin éprouva pour son mari, le baron Casimir Dudevant, avant les aventures éclatantes qui allaient marquer plus tard son entrée dans la littérature. M. Seillière estime, — et ses raisons sont ingénieuses et plausibles, — que George Sand débuta par un amour sincère de son mari. C'est fort possible. Mais on est loin de connaître tous les documents qui peuvent servir à éclairer ce problème de psychologie sentimentale et il subsiste des lettres dont la divulgation importe à la parfaite appréciation des origines de la vocation romanesque de George Sand.

— Le *Bulletin philologique et historique* (*jusqu'à 1715*) du Comité des travaux historiques et scientifiques (1916) contient l'inventaire de la *Collection Alexandre Bixio à la Bibliothèque nationale*, par M. Léon Dorez. C'est une importante collection d'autographes, conservée actuellement au département des manuscrits de notre dépôt national (nouvelles acquisitions françaises, nos 22.734-22.741), et qui contient, au milieu de documents d'un intérêt général, des pièces qui touchent à notre histoire littéraire, notamment des lettres de nos grands écrivains ou des documents qui se rapportent à leur biographie.

— Le R. P. Dom Besse, qui a connu Huysmans aux premiers jours de sa conversion et n'a cessé d'avoir d'affectueuses relations jusqu'à sa mort, a prononcé, à Bruxelles, le 28 mai 1907, un éloge de l'écrivain, qui a été récemment recueilli dans une brochure luxueuse. On y trouve des détails intéressants sur la conversion de Huysmans, sur son passage à la Trappe d'Igny, à Saint-Wandrille, à Ligugé, où il se fit recevoir oblat bénédictin, et sur quelques-uns des prêtres qu'il rencontra à ces diverses étapes de sa vie.

— On trouvera dans le *Mercure de France* du 16 mai, une étude complète et bien informée de MM. Léon Deffoux et Emile Zavie sur *le Nouvel élu du grenier*, *Henry Céard*. Le romancier Henry Céard, dernier ou avant-dernier représentant du mouvement naturaliste, a été élu, le 29 avril, à l'Académie Goncourt, en remplacement de Mme Judith Gautier. Et ce fut une occasion naturelle de rappeler la carrière de l'écrivain dans le roman, au théâtre et dans le journalisme.

— Dans la brève et très compréhensive brochure qu'il a consacrée à *Charles Maurras et son temps*, M. Gonzague Truc dégage tous les traits du caractère de l'écrivain et l'influence qu'ils ont sur ses contemporains : son besoin de compréhension historique, son goût de système et de construction politiques, la contradiction qu'il y a parfois entre l'explication du passé et la prévision de l'avenir. Tour à tour les idées de M. Maurras sur la Grèce, sur la royauté, sur la démocratie, sont analysées et passées en revue, et elles témoignent que ce penseur a gardé trop vivant en son esprit le souvenir des choses abolies pour acquérir une emprise vivante et directe sur le présent, et encore moins sur le futur.

— L'étude de Mme Marthe Borély, *La femme et l'amour dans l'œuvre d'Anatole France*, tend à prouver que l'art de l'écrivain procède autant du

sentiment que de la raison. L'analyse de son œuvre est donc faite à ce double point de vue : y rechercher la sensualité qui l'anime et comment elle se combine de façon que l'amour devienne, pour l'écrivain, à la fois de la sensualité cérébrale et de la sensibilité sensuelle. Peut-être ce diagnostic est-il un peu bien raffiné. On ne saurait dire qu'il soit inexact, et, pour déterminer le caractère d'une œuvre aussi complexe, il ne fallait pas craindre d'en dégager tous les éléments constitutifs.

— Sous ce titre : *Calepin d'un collectionneur de vieux papiers, une page de notre histoire littéraire, les souscriptions de Lamartine* (extrait du *Bulletin de la Société archéologique, historique et artistique le Vieux Papier*), M. L. Esquieu a rassemblé nombre de documents, lettres, prospectus et fragments de journaux, concernant les combinaisons diverses à l'aide desquelles le poète, vieilli et ruiné, essaya de sortir des embarras pécuniaires qui désolèrent la fin de sa vie. Dans cette petite collection, on ne trouvera rien de nouveau, si ce n'est le groupement, ni même de bien caractéristique, sur cette phase douloureuse de la vie de Lamartine; mais cet ensemble d'informations, curieuses et précises, est bien fait pour donner une idée nette de cette situation qui devint désespérée en se prolongeant.

— L'étude consacrée par M. Camille Latreille à *Un ami de Victor de Laprade, le poète polonais Constantin Gaszynski*, a le double mérite d'apporter, dans une plaquette fort élégante, des documents nouveaux sur la jeunesse de Victor de Laprade, à Aix en Provence, et de fournir des renseignements directs sur une personnalité sympathique de la Pologne contemporaine. Venu en France après l'écrasement de l'insurrection polonaise de 1831, Constantin Gaszynski dut se fixer en Provence, où l'ardeur de son âme, sa nature poétique et généreuse semble avoir exercé une réelle influence sur quelques jeunes Français de son âge. Inférieur en talent aux grands maîtres de la poésie polonaise, Gaszynski avait un charme modeste, mais prenant, qu'accentuaient l'élan de sa conviction et l'éloquence de sa parole. La liaison de Gaszynski et de Laprade dura autant que l'existence du Polonais, qui disparut le premier et vint s'éteindre à Aix, où sa jeunesse s'était écoulée. Plus tard, en 1874, Laprade ne manqua pas de citer le nom de son ami défunt, au nombre des compagnons qu'il évoque en essayant de ranimer leurs sentiments et leurs illusions.

— Nous voudrions donner ici, au hasard des rencontres, les documents d'histoire littéraire mis au jour dans des ouvrages peu accessibles et que les chercheurs spécialistes risqueraient de ne pas connaître au moment opportun.

Dans cette intention, nous reproduirons aujourd'hui quelques billets de Sainte-Beuve qui ont été négligés par ses biographes. On n'ignore pas que Sainte-Beuve fut en rapports avec deux Pères de la Compagnie de Jésus, le P. de Montézon, qui lui fournit des documents sur Port-Royal, et le P. Arsène Cahour, très informé lui aussi des choses du XVIIe siècle. Il ne semble pas que la correspondance avec le P. de Montézon ait été publiée. Quant à celle avec le P. Cahour, elle a été insérée par le P. Ch. Daniel au cours d'un article sur son confrère dans les *Études* de 1871. Il contient quatre billets de Sainte-Beuve. Les voici :

Premier billet, sans date (1857?) : « Monsieur et très révérend Père, c'est avec beaucoup de reconnaissance que j'ai reçu le témoignage si flatteur de votre affection, et c'est avec plaisir que j'ai lu *littérairement* les Remarques (sur *Le Lutrin*, de Boileau). J'en profiterai pour mon *Boileau janséniste*, qui doit entrer dans un cinquième volume de Port-Royal (car c'est cinq volumes

que je vous donne, et le quatrième est entièrement achevé). Je me suis retrouvé avec un peu de confusion sous les éloges que vous m'accordez; mais ce n'est pas la première fois que les Jésuites savent être aimables. Vous nous prouvez, monsieur et très révérend Père, qu'ils sont toujours savants, et vous nous apprenez à mesurer nos paroles quand nous nous mêlons de juger une société qui n'a pas cessé de compter de tels membres. Veuillez agréer l'expression de ma gratitude et de mon respect. »

Deuxième billet, 9 septembre 1859 : « Monsieur et très révérend Père, j'ai été bien sensible à la nouvelle marque d'attention dont vous m'honorez. Je trouve en effet dans ce volume qui est, en grande partie, consacré à l'examen des poètes contemporains, bien des choses qui m'intéressent. Je vois à quel point, dans l'enseignement de la jeunesse, votre Société redoute peu d'aborder les sujets nouveaux, les questions modernes et à l'ordre du jour, combien, par vous, la jeunesse est tenue au courant, mise au fait, en même temps que prémunie. Je reconnais là la sagesse des successeurs des Tournemine et des Buffier. Dans ces appréciations des doctrines romantiques modernes, je serais d'accord avec vous, monsieur et révérend Père, sur bien des points; mais là même où mon indifférence s'accorde plus de latitude, j'ai à reconnaître votre science de détail et des remarques pleines de goût. — Ainsi, chez Lamartine, ces tons d'*Ovide*, que vous signalez, tout aussitôt après des accents à la *Bossuet*.

« Veuillez agréer, monsieur et révérend Père, l'expression de mes sentiment de gratitude et de respect.

« *P.-S.* Le libraire attend pour publier les derniers volumes imprimés de *Port-Royal*, la confection d'un dessin de l'abbaye et l'entrée de la saison d'hiver; il me tarde que je puisse soumettre à votre critique indulgente ces pages qui, sur Boileau, ne vous apprendront rien. »

Troisième lettre, 27 juin 1860 : « Monsieur et très révérend Père, je reçois les deux derniers articles sur le *Drame liturgique;* je crois que c'est le Père de Montézon qui a pris lui-même la peine de les apporter, et j'ai eu le regret de ne pas y être pour le recevoir. Je regrettai, lorsque j'ai fait usage et tiré parti du premier de vos articles, de n'avoir pas la suite, et je suis heureux de la posséder aujourd'hui. Vous avez très bien, ce me semble (et si vous me permettez de vous louer), traduit et développé en littérature ce que M. Edelestand Du Méril avait amassé en érudition, et vous avez fécondé ce fonds par votre exposition même et par les vues que vous y avez mêlées, notamment par celle qui remplit le premier article. Je suis bien indigne, monsieur et révérend Père, de causer d'autre chose que de littérature, et j'aime à m'y borner; aussi ai-je toujours un regard de regret vers ces temps d'autrefois où, tout le monde étant apparemment du même avis sur les choses d'au-delà, on ne songeait ni à se convaincre ni à se convertir, et où ceux de vos Pères pour lesquels vous savez mon faible, les Rapin, Bouhours, Buffier, Bougeant, — ceux mêmes à qui vous vous rattachez, ce me semble, — échangeaient avec les mondains et avec les profanes d'aimables entretiens qui ne roulaient que sur ces doux riens littéraires. J'en retrouve du moins quelque chose quand je vous lis, et quand je reçois de ces marques flatteuses de votre bienveillance et de votre indulgence pour moi.

« Veuillez en agréer mes remerciements sincères, monsieur et révérend Père, avec l'expression de mes respects. »

Quatrième et dernier billet, 16 mars 1863 : « Non, monsieur et révérend Père, je n'ai pas prétendu circonscrire votre champ d'études, nous aurions trop à y perdre. Je vous remercie de me mettre à même de vous suivre dans vos excursions qui, à vrai dire, n'en sont pas et ne sont que des allées et venues au sein d'un même domaine. En même temps que je goûte les fruits

de votre savoir, laissez-moi vous remercier avec non moins de gratitude de votre procédé d'indulgence à mon égard et de ces marques d'attention qui m'honorent.

« Veuillez agréer, monsieur et révérend Père; l'expression de mon respect. »

Ainsi s'achève ce petit commerce épistolaire, qui nous montre Sainte-Beuve en coquetterie avec un Jésuite, discutant volontiers des choses de la littérature, mais ombrageux et rétif dès qu'il sent poindre quelque tendance de prosélytisme à son endroit.

QUESTION ET RÉPONSE

Le catalogue de l'abbé Goujet. — M. l'abbé A. Tougard, qui a eu l'occasion de mettre la main sur une rare brochure du bibliographe Antoine-Alexandre Barbier : *Notice du catalogue raisonné des livres de l'abbé Goujet*, en a pris prétexte pour en parler aux lecteurs du *Bulletin du bibliophile* (15 mars-15 avril 1918). M. Tougard analyse, le plus en détail qu'il peut, la brochure de Barbier et en cite de nombreux fragments, sur la biographie de l'abbé Goujet et l'histoire littéraire de son temps. Il termine ainsi : « Espérons que ce précieux manuscrit — le catalogue en six volumes de la bibliothèque de l'abbé Goujet par le propriétaire lui-même, — unique au monde par son étendue et, son objet sera entré dans quelqu'une de nos grande bibliothèques publiques, où il sera pour les habitués une source inappréciable d'informations. »

Ce souhait a-t-il été réalisé? J'avoue que, pour ma part, je ne serais pas fâché de savoir si le catalogue de l'abbé Goujet a été conservé, et, s'il est sauf, où il se trouve actuellement.

UN PROVINCIAL.

— La *Notice* de Barbier est le tirage à part d'un article publié par lui dans le *Magasin encyclopédique* (T. V, 1803, p. 182). Barbier possédait alors le catalogue de l'abbé Goujet, qu'il avait acquis, en 1802, à la vente Béthune-Charost, et qui, après son propre décès, fut adjugé au bibliophile Richard Héber. Ce catalogue est actuellement conservé au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Il parait plus intéressant au point de vue de la bibliographie pure qu'à celui de l'histoire littéraire. Il n'en serait pas de même du manuscrit des tomes XIX et XX de la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, qui étaient, parait-il, entièrement terminés, avant la mort de l'auteur, que celui-ci ne put pas mettre au jour et dont on ignore le sort ultérieur.

P. B.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA PÉDAGOGIE FÉNELONIENNE, SON ORIGINALITÉ, SON INFLUENCE AU XVIII[e] SIÈCLE

C'est une heureuse fortune, semble-t-il, que celle du livre — devons-nous dire du « traité »? — de l'*Éducation des Filles*. Dès qu'il paraît, en 1687, il vaut à son auteur le renom d'un pédagogue averti; et il contribue ainsi à faire admettre, en 1689, l'aimable abbé de Fénelon comme précepteur des Enfants de France. Au cours du XVIII[e] siècle, l'*Éducation des Filles* a sa part dans le rayonnement de la gloire et de l'influence féneloniennes. De nos jours enfin, l'*Éducation* reste, avec *Télémaque*, les *Dialogues sur l'Éloquence*, et la *Lettre à l'Académie*, l'un des livres classiques de Fénelon. Et même, tandis que les principes littéraires des *Dialogues* ou de la *Lettre* nous semblent volontiers démodés ou hasardés, banals parfois et en même temps manquant de maturité, de « mise au point », tandis que nous sourions avec quelque indulgence, lorsqu'il nous arrive de relire la description jaseuse de la grotte de Calypso et les discours caressants de Mentor, les théories de l'*Education des Filles* nous paraissent plus profondes, et plus actuelles. Nous considérons volontiers Fénelon, dans ce petit livre, comme le représentant convaincu, comme le représentant par excellence de l' « éducation attrayante ». Telle était l'opinion d'O. Gréard, dans l'élégante *Préface*, tout aimable pour Fénelon, qu'il plaçait en tête de l'édition Jouaust de l'*Éducation des Filles*. Tel était l'avis de G. Compayré, qui, voyant en Fénelon un « adepte de la pédagogie molle », morigénait au nom de Kant

cet « optimiste aimable et un peu superficiel[1] ». De même M. Zimmermann, dans un article récemment publié ici même sur *la morale laïque au commencement du XVIII^e siècle*[2], estime qu'en matière d'éducation, Fénelon est « bien éloigné du pessimisme chrétien ».

Il importe de déterminer la qualité, d'apprécier pour ainsi dire le degré de cet « optimisme » pédagogique. Quel était l'état d'esprit ou d'âme, la formation intellectuelle et morale de Fénelon, son but, lorsqu'il composa son livre? En quoi consiste, au juste, sa pédagogie? Quel en est le fondement? Dans quelle mesure en est-il l'inventeur? En répondant à ces diverses questions, nous pourrons sans doute préciser la nature d'une des influences importantes, qui se sont exercées sur les « honnêtes gens » de cette époque, et qui ont pu renouveler leur « morale ». Nous montrerons alors le développement de cette influence tout le long du XVIII^e siècle.

I

Par son caractère et sa formation, Fénelon s'était-il trouvé prédisposé ou préparé à son rôle d'éducateur, et de théoricien de l'éducation?

Nous ne savons rien de sa première éducation : « elle n'offre rien de remarquable », écrivait en 1780 le P. de Querbeuf dans sa *Vie de Fénelon*; et il ajoutait : « elle n'en fut peut-être que meilleure ». Tout au plus pourrait-on dire que Fénelon, dès ce moment rendu impressionnable par son tempérament délicat, a dû sentir vivement les inconvénients ou les avantages de tel ou tel procédé, de telle ou telle méthode.

A Paris, les catéchismes de Saint-Sulpice lui donnèrent l'occasion d'observer, d'aimer l'enfance, de chercher les moyens les plus aisés et les plus efficaces, pour enseigner sous une forme intéressante pour de jeunes esprits les vérités abstraites de la Foi. Il est très vraisemblable que, dans les pages de l'*Education* qui concernent l'enseignement religieux, nous trouvons un écho de l'expérience personnelle de Fénelon catéchiste.

1. P. XXIII de son édition de l'*Éducation des Filles*. Paris, Picard, 1888. Fénelon, dit-il, « n'a pas l'idée de ce que nous appellerions, instruits à l'école de Kant, la pénible et parfois âpre recherche de la vertu.... Tout ce qui est austère lui déplaît. » Et il ajoute : « Si à trente ans Fénelon avait eu une doctrine ferme, il ne serait pas devenu, à cinquante ans, la proie des rêveries de M^me^ Guyon. » On sait que Fénelon connut M^me^ Guyon et devint son disciple en 1688, à trente-sept ans.

2. *Revue d'Histoire littéraire*, janvier-mars 1917.

A-t-il mis également à profit, pour composer son livre, son expérience de supérieur des Nouvelles-Catholiques? Depuis 1678, en effet, il était à la tête de ce monastère, où l'on instruisait les jeunes filles protestantes nouvellement converties, ou dont on s'efforçait d'obtenir la conversion. Mais sa charge ne lui donnait qu'une autorité générale sur le monastère : selon les *Constitutions* [1], il avait « la conduite du spirituel de la maison en général » et devait « procurer que chacune des sœurs du séminaire en son particulier eût les secours qui seraient nécessaires pour son avancement à la vertu »; mais il ne voyait les « nouvelles-catholiques » elles-mêmes, que lorsque, « suffisamment instruites et disposées pour faire leur abjuration », elles lui « étaient présentées par la sœur supérieure afin qu'il les examinât, s'il le jugeait à propos, avant de leur donner l'absolution de l'hérésie ». En somme, il était presque uniquement le supérieur des religieuses.

C'est vers cette époque que Fénelon connut Bossuet, et put un moment se considérer et s'avouer comme son disciple. Mais les différences étaient trop profondes entre ces deux grands esprits, pour qu'il y ait eu, de la part de l'évêque de Meaux, influence véritable. Bossuet avait été précepteur du Grand Dauphin; mais son élève ne lui faisait point honneur; et d'autre part l'auteur de l'*Histoire Universelle* et de la *Connaissance de Dieu et de soi-même* avait fait œuvre de professeur, plutôt que d'éducateur à proprement parler : il avait été avide d'instruire et de meubler l'intelligence du Dauphin, et il s'était reposé du soin de l'éducation sur M. de Montausier, qui, lui-même, ne s'était point soucié d'innover en cette matière, ni surtout de rendre attrayante la discipline traditionnelle. On peut penser toutefois, que le contact de Bossuet aida Fénelon à prendre plus nettement conscience de ses propres tendances : en face de cet homme d'obéissance et d'autorité, il se sentit plus indépendant; en présence de cet intellectuel raisonneur, il dut se fier davantage à l'intuition et à l'expérience. Ainsi, en 1679, Bossuet confie à Fénelon le soin de réfuter Malebranche : et Fénelon, en composant sa *Réfutation*, prend conscience d'une idée qui va lui être de plus en plus chère, et dont il fera dans les polémiques prochaines une arme contre certaines tendances

1. *Constitutions pour la maison des Nouvelles-Catholiques de Paris.* Paris, F. Muguet, 1675, in-16, chap. v, art. I. — Le *Règlement des exercices de la journée* (*Ibid.*, chap. I, art. II et suiv.) permet de penser que l'éducation n'était pas proprement « attrayante » aux Nouvelles-Catholiques. On invite « toutes les filles du séminaire » à... « s'appliquer à ne faire aucun bruit ». Les récréations « se feront dans une grande modestie, sans faire de bruit et des éclats de rire qu'on puisse entendre des maisons voisines ».

de la théologie bossuétique : l'idée de l'infinie liberté de Dieu.

Cependant il rencontrait dans l'orbite de Bossuet un théoricien de l'éducation, qui avait en même temps une grande expérience pédagogique et auquel sa compétence en matière d'histoire valait quelque prestige : l'abbé Claude Fleury. J'ai signalé ici même, il y a quelques années, l'importance de ce personnage[1]. Né à Paris en 1640 environ, il avait d'abord été avocat au Parlement pendant neuf ans, puis il était entré dans les ordres. En 1672, il avait été agréé comme précepteur des princes de Conti; en 1674, il avait publié une *Histoire du Droit Français*; en 1675, son *Traité du Choix et de la Méthode des Etudes* avait commencé de se répandre, en copies. Depuis 1669, il vivait dans l'intimité de Bossuet. De 1680 à 1683, il est précepteur du comte de Vermandois. Il peut aspirer à de plus hauts emplois, grâce au succès de ses *Mœurs des Israélites*, de ses *Mœurs des Chrétiens*, de son *Grand Catéchisme Historique* (1681, 1682, 1683). Il est nommé abbé de Loc-Dieu en 1684. En 1686, il publiera son *Traité du Choix de la Méthode des Etudes*; en 1687, il partira avec Fénelon pour les missions de Saintonge; en 1688, il publiera ses *Devoirs des Maîtres et des domestiques*. Et Fénelon le choisira comme sous-précepteur, quand il sera nommé lui-même précepteur du duc de Bourgogne, en 1689.

Or, à l'époque où Fénelon connut Fleury, les vues historiques de cet auteur étaient très arrêtées et très nettes : ses *Mœurs des Israélites* présentaient un panégyrique assez original de la simplicité des Anciens, développé avec une sorte d'entêtement tantôt calme et tantôt frondeur. Fénelon s'en souviendra en composant *Télémaque* et la *Lettre à l'Académie*. Mais, en matière d'éducation, les idées de Fleury n'étaient pas moins décidées, qu'en matière historique. Il méprise les méthodes ordinaires qui, selon lui, « fortifient les défauts » des enfants au lieu de les corriger, parce qu'elles suivent la routine, au lieu d'être fondées sur l'expérience et la raison. Lui, esprit positif, entreprend d'abord de voir l'enfance telle qu'elle est : et il la découvre « curieuse » et « docile », mais d'autre part inexpérimentée et peu capable d'attention. Il juge donc que les « premières instructions » devront être données sans que l'élève « s'aperçoive qu'on ait dessein de l'instruire », en « profitant des intervalles du jeu », par « diverses industries », par des « entretiens ». Surtout Fleury croit fermement au pouvoir des associations d'impressions : Qui serait, dit-il, « assez heu-

1. *Revue d'Histoire littéraire*, octobre-décembre 1911. *Le sentiment de la nature et l'idée du « naturel » chez Fénelon.*

reux pour joindre les sensations agréables aux premières instructions, en un mot, de joindre le bien véritable avec le plaisir, aurait trouvé le secret de la meilleure éducation. » Gardons-nous de « joindre tellement l'idée des verges à celle d'un livre, que les enfants ne pensent à l'étude qu'avec frayeur »; et au contraire choisissons, pour commencer l'instruction religieuse, une église « belle, claire, magnifique »; pour apprendre à lire, un livre « bien imprimé et bien relié »; ne nous enfermons pas dans une triste classe, mais allons « dans un beau jardin par un beau temps », et que « le maître lui-même, s'il est possible, soit bien fait de sa personne, propre, parlant bien, d'un beau son de voix, d'un visage ouvert, agréable en toutes ses manières ». Tel est le principe de la pédagogie de Fleury. Dans le détail de l'instruction, il insistait particulièrement sur trois points : le soin « qu'il faut avoir du corps[1] », car « il y a plusieurs vertus, qui ne se peuvent pratiquer qu'avec un bon corps »; la connaissance de l' « économique » ou économie domestique[2], car les enfants « ne vivront ni en l'air ni parmi les astres, moins encore dans les espaces imaginaires »; la connaissance de la jurisprudence[3], nécessaire pour la même raison : « il n'y a que trop de bel esprit dans le monde : mais il n'y aura jamais assez de bon sens ».

En outre, Fleury s'intéressait spécialement aux *Études des Femmes*, et il leur consacrait tout un chapitre de son *Traité*[4]. Blâmant avec vigueur l'insuffisance de l'instruction et de l'éducation ordinaires, selon son tour d'esprit frondeur, et montrant combien il est nécessaire « que les femmes soient éclairées et raisonnables », surtout « en France », où elles ont tant de « crédit et de considération dans le monde », il apprendra aux jeunes filles la religion, mais sans minutie, « sans entrer dans la théologie »; il les formera au raisonnement « sur les sujets ordinaires qui peuvent être à leur usage », il les rendra attentives à leur santé. « L'arithmétique pratique leur suffit », dit-il, et la grammaire appliquée également; l' « économique », en revanche, devrait leur être plus raisonnée qu'elle ne l'est en général. Enfin, la jurisprudence leur est indispensable, surtout « en France » où les « femmes ne sont point en tutelle ».

Nous verrons quels emprunts Fénelon a fait à cette pédagogie et comment il a reflété non seulement certaines idées de Fleury,

1. *Traité du Choix et de la Méthode des Études*, chap. xx.
2. *Ibid.*, chap. xxiii.
3. *Ibid.*, chap. xxxiii.
4. *Ibid.*, chap. xxxvi.

mais jusqu'au ton ironique et frondeur sur lequel elles étaient exprimées.

Un autre éducateur qu'il put connaître à cette époque est le chevalier de la Chetardye. Cet aimable moraliste, neveu du curé de Saint-Sulpice, publia en 1684 une *Instruction pour une jeune princesse*, d'intention religieuse, d'esprit assez mondain, donnant de sages conseils sur un ton parfois galant, et paraissant l'œuvre d'un « honnête homme » judicieux sans profondeur. La beauté, dit la Chetardye, « n'est pas un malheur »; car c'est un « don du ciel », et elle peut être une occasion de mérites, puisqu'elle l'est de tentations : ainsi « ayez-en soin, mais n'en soyez pas esclave ». Les « ajustements » recherchés, les « rubans, boucles, mouches », n'indignent pas le chevalier, car la coquetterie lui paraît « infiniment plus à craindre » que la vanité. Il proscrit les « livres de philosophie et les romans »; mais il permet les livres d'histoire, les voyages, et les « ouvrages à la louange des dames »; du reste, ajoute-t-il, le meilleur de tous les livres ne vaut pas la conversation d'une amie qui a de la vertu, de l'expérience, du bon sens ». Car le « grand point » est d'avoir l'esprit « bien fait ». Que les femmes veillent à la bonne administration de leur maison, sans toutefois se « réduire aux médiocres talents qu'on prescrivait à la Femme Forte ». — Tout cela est bien superficiel; mais cela pouvait témoigner, aux yeux de Fénelon, de l'intérêt que l'opinion générale, l'opinion profane, commençait à prendre aux questions d'éducation féminine.

C'est dans ces circonstances que fut fondée la Maison Royale de Saint-Cyr. On sait comment l'attention de M^me^ de Maintenon fut attirée sur l'éducation des jeunes filles. Deux religieuses Ursulines, M^me^ de Brinon et M^me^ de Saint-Pierre, dont le couvent avait été fermé par défaut de biens, s'étaient mises à élever des jeunes filles dans une petite maison qu'elles avaient louée à Montmorency. Comme elles étaient fort pauvres, M^me^ de Brinon eut l'idée de solliciter pour son œuvre l'aide de M^me^ de Maintenon. Celle-ci mit dans la maison de Montmorency quelques filles de pauvres gens, pour lesquelles elle payait cent livres de pension; puis, en mars 1682, on la voit louer à Rueil une maison pour ses pensionnaires, qui sont désormais soixante jeunes filles, nobles ou non nobles, « pieuses et pauvres ». Louis XIV acquiert pour l'agrandissement du parc de Versailles le château de Noisy; il permet qu'on y transfère les jeunes filles de Rueil, ordonne d'y faire trente mille livres de travaux, promet d'y entretenir cent demoiselles dont il payera les pensions sur les fonds de ses aumônes. La translation

de Rueil à Noisy a lieu le 3 février 1684. Et voici comment dans ses *Notes pour les maîtresses de Noisy*, Mme de Maintenon entend qu'on dirige l'éducation des jeunes filles : elle veut qu'on les « réjouisse »; qu'on « diversifie leurs instructions »; qu'on « cherche des inventions de quelque intérêt pour leur donner le goût du travail »; que les réprimandes soient « douces »; qu'on leur enseigne une piété pratique, « séculière », et non pas conventuelle. Ces conseils se retrouvent, presque textuellement, dans l'*Éducation des demoiselles de Saint-Louis*, sorte de « prospectus » qui fut rédigé par Mme de Maintenon, quand, l'année suivante, elle eut enfin fondé Saint-Cyr. Ils sont développés dans une *Instruction aux dames de Saint-Louis sur l'éducation des demoiselles*, du 1er août 1686. Il « faut », écrit Mme de Maintenon, « il faut leur peindre la vertu aussi belle et aussi aimable qu'elle l'est », au moyen de « quelques petites histoires ». Esprit positif comme Fleury, la fondatrice de Saint-Cyr veut que les « demoiselles de la maison de Saint-Louis emploient utilement » leur temps, d'autant plus qu' « étant sans biens », elles ne doivent point se déclasser par « la connaissance des langues étrangères », la recherche des « agréments extérieurs..., et mille autres talents dont on veut que les filles de qualités soient ornées ».

Fénelon, à vrai dire, ne fut présenté à Mme de Maintenon qu'en 1688, à son retour du Poitou. Mais depuis huit ans au moins il était lié avec les confidents de Mme de Maintenon, les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, et les duchesses leurs épouses. S'il était ambitieux, comme on l'a peut-être trop dit; s'il avait, comme le prétend Saint-Simon, l' « esprit coquet »; s'il était déjà tel que la suite de sa vie le fera apparaître, curieux de nouveautés et avide de réalisation, ne devait-il pas, tout naturellement, dans son livre, utiliser selon les vues de Mme de Maintenon, les résultats de son expérience ou de son observation, et de ses conversations avec l'abbé Fleury?

II

C'est à l'intention de la duchesse de Beauvilliers que l'*Éducation des Filles* fut composée, vraisemblablement en 1684 [1]. Mais

1. Certains éditeurs, à la suite de M. de Bausset qui l'insinuait dans sa *Vie de Fénelon*, ont affirmé que l'*Éducation des Filles* a été composée en 1681. Il est bien difficile de l'admettre : Fénelon, dans son livre, insiste sur l'utilité pour les enfants du *Catéchisme historique*, et cela à diverses reprises. Or, le *Catéchisme* parut en 1683. — D'autre part, une lettre de Fénelon au marquis de Seignelay, frère de la duchesse de Beauvilliers, du 28 décembre 1685, parle de l'*Éducation*

sans doute aussi ce livre vise plus haut, et, en tout cas, dépasse singulièrement ce but particulier.

Fénelon commence par blâmer l'indifférence de ses contemporains pour l'éducation des femmes. D'ailleurs, estime-t'il, l'éducation des enfants en général est fort négligée : on ignore le pouvoir si durable des impressions, des « préjugés » reçus par l'imagination dans la petite enfance; et l'on est assez imprudent pour associer à l'idée de vertu d'autres sentiments, que le sentiment et l'idée du plaisir. Les Anciens étaient bien plus avisés : ils moralisaient, ils édifiaient, en présentant d'abord la vertu comme agréable. Supprimons donc la contrainte, les leçons en forme; les enfants n'ont que de l'imagination : ne leur présentons pas des raisonnements, mais des images. Peu de châtiments corporels, n'imposons pas notre volonté, persuadons. Faisons désirer l'étude, et quand elle est commencée, interrompons-la : l'attention soutenue, l' « exactitude » n'est commode qu'aux maîtres. — Dans le choix des divertissements, il faut éviter ce qui peut fatiguer l'esprit de l'enfant : d'ailleurs les plaisirs simples sont seuls capables de procurer une joie profonde. — Assurément il n'est pas bon que le maître ait une attitude uniforme envers tous les enfants : les caractères différents appellent des méthodes différentes; le seul caractère dont on puisse désespérer est celui de l'indolent. Pour éveiller les autres, un excellent moyen consiste dans les « histoires » : elles piquent la curiosité; et l'on peut utilement s'en servir pour enseigner la religion et pour la faire trouver belle. De même, les idées abstraites du dogme ou de la philosophie pénétreront aisément dans l'esprit des enfants, si l'on a soin de les animer et de les simplifier dans une conversation familière. Qu'on montre aussi aux enfants les cérémonies, qu'ils voient administrer les sacrements; qu'on les instruise de leurs devoirs de chrétiens non pas d'une manière théorique et abstraite, mais à propos d'actions particulières.

Cette méthode doit prévaloir dans l'éducation spéciale aux filles : il faut combattre leurs défauts par des exemples, et leur montrer le bien plutôt que les réprimander quand elles font mal. On luttera donc efficacement contre leur vanité par des exemples et des raisonnements, en leur faisant constater que la vraie beauté naît de la simplicité et des justes proportions, et non des colifichets

des Filles comme d'un ouvrage achevé depuis quelque temps : Fénelon souhaite à Seignelay la naissance d'un fils, en ces termes : « Si ce que je désire arrive, après m'avoir fait travailler pour l'éducation des filles, vous me donnerez bientôt la peine de faire un mémoire sur celle des garçons. »

entassés, en leur faisant comprendre que la vanité est très contraire à l'esprit du christianisme. On les guérira du bel-esprit et de la fausse délicatesse, en leur enseignant la vraie délicatesse, qui consiste à s'adapter à tout, à s'instruire de tous ses devoirs et à les accomplir tous avec une égale perfection, quelque superflus ou rebutants qu'ils aient semblé : une femme aura à veiller à l'éducation de ses enfants, à gouverner sa maison avec ordre et économie, à diriger ses domestiques sans dureté : la meilleure préparation à ces fonctions utiles sera une instruction assez peu étendue : la jeune fille apprendra à lire correctement, à écrire sans commettre trop de fautes d'orthographe, à compter; un peu de droit, de droit féodal s'il est nécessaire ; l'histoire grecque, l'histoire romaine, un peu d'histoire de France; du latin; l'italien et l'espagnol sont inutiles; la poésie et la musique, à condition qu'on puisse les débarrasser de l'esprit païen qui les anime l'une et l'autre, la musique surtout; la peinture, pour donner plus d'intérêt et de perfection à ses ouvrages. — Qui se chargera d'enseigner tout cela aux jeunes filles? Une gouvernante qu'on aura choisie d'esprit assez ouvert, et assez souple, pour goûter les avis du traité de l'*Éducation* et pour les suivre exactement. Que d'ailleurs les parents la surveillent. Aux parents incombe une tâche importante, celle de ne pas troubler par l'irrégularité de leur vie mondaine et par de mauvais exemples, l'éducation qu'ils font donner à leurs enfants. Puisse la jeune fille ainsi élevée ressembler à la femme forte vantée par Salomon!

III

Quelles sont les tendances principales, les traits saillants de cette méthode?

On peut remarquer d'abord, que Fénelon croit fermement au pouvoir de l'éducation. Sans doute il ne veut pas « donner comme grandes » des « choses petites » ; il craindrait de paraître pédant ou scrupuleux à l'excès. Mais avec quelle indignation censure-t-il l'indifférence des parents qui laissent leurs enfants sans éducation véritable! Et, inversement, combien il admire les Grecs et les Romains, de s'être élevés au-dessus des autres peuples de l'Antiquité, grâce aux « Maximes », aux principes, qu'ils prenaient soin d'inculquer aux enfants! — Cette confiance en l'éducation explique la franchise, — on pourrait dire la candeur — avec laquelle Fénelon préconise l'usage de son petit livre, tant aux

« communautés religieuses et séculières », qu'aux gouvernantes privées.

Mais ce n'est là qu'un caractère tout extérieur de la méthode fénelonienne, On en aperçoit bientôt un autre plus important : la part faite au plaisir dans l'éducation, ou, plus exactement, l'emploi du plaisir dans l'éducation. « Il faut que le plaisir fasse tout », écrit Fénelon; « cachons l'étude sous les fleurs »; aussi use-t-il d'instructions indirectes; il évite les châtiments corporels, il fait appel à l'honneur, à l'amour-propre même; il a peu d'estime pour les « règles, qui gênent », pour l' « exactitude »; qu'il s'agisse de jeux ou de piété, tout ce qui est violent ou contraint lui déplaît. Il veut seulement « persuader les esprits, et inspirer l'amour sincère de la vertu ». L'horreur du vice viendra d'elle-même ensuite, ou plutôt, l'on ne songera plus au mal, si l'on s'est habitué à se complaire entièrement dans le bien. « Il faut employer tout pour faire en sorte que les enfants trouvent la religion belle, aimable et auguste », dit Fénelon. En d'autres termes : ne séparez pas, par une éducation autoritaire et maladroite, l'idée du Bien de l'idée du Beau; laissez à la vertu toute sa séduction. Ne privez pas, en quelque sorte, Dieu de l'un de ses attributs. Par la grâce du baptême, le Bien infini a repris son pouvoir sur nous : la tâche qui revient à l'éducateur, c'est seulement de faciliter l'exercice de cet attrait en maintenant associées l'idée du Bien infini et celle de la Beauté souveraine.

Il n'y a rien là, on le voit, d'épicurien ni de chimérique. Aussi bien un autre trait de la pédagogie fénelonienne est-il son caractère pratique, et réaliste. On s'est étonné qu'elle s'efforçât d'émouvoir, d'intéresser surtout l'imagination : mais c'est que, parlant au début de son livre des enfants, et non des jeunes gens, Fénelon estimait que l'imagination était presque la seule faculté qui fût éveillée en eux. Il ne se fait d'ailleurs aucune illusion sur leurs défauts : il les sait malicieusement imitateurs, très fins à démêler les défauts de leurs maîtres, incapables d'attention; il n'ignore pas que les jeunes filles sont curieuses à l'excès, romanesques, chicanières; qu'elles s'ennuient facilement; qu'elles sont passionnées, partiales, volontiers superstitieuses, bavardes, artificieuses, timides, vaniteuses, excessives en tout. Son expérience de confesseur, de catéchiste, peut-être de Supérieur des Nouvelles-Catholiques, l'a documenté; et il a fait à deux ou trois reprises dans son traité appel à ses souvenirs personnels : « J'ai vu... » « plusieurs m'ont fait des réponses... ». Ce réalisme se marque encore dans le souci qu'il a de la santé des enfants, dans l'importance

qu'il attache à la nourriture saine et simple, dans la part qu'il fait au corps, au sang et au cerveau. Il veut que les éducateurs voient les choses comme elles sont : « le monde n'est pas un fantôme »; que les jeunes filles n'aillent pas chercher des leçons dans les romans dont les aventures, « inventées pour le plaisir », « n'ont aucun rapport avec les vrais motifs qui font agir dans le monde ». Voilà pourquoi il souhaite qu'on enseigne la pratique des vertus par des exemples, plutôt que par des leçons : il faut montrer l'utilité de ce qu'on enseigne; imposer une idée, faire acte d'autorité, c'est en quelque sorte rester dans l'abstraction. L'autorité est « sèche »; et l'on gagnera bien plus, non seulement sur le caractère, mais sur l'esprit surtout de ses jeunes auditeurs, « en leur faisant sentir » la beauté des histoires qu'on leur raconte, « sans leur dire » qu'elles sont belles. Voilà pourquoi Fénelon veut qu'on enseigne uniquement aux femmes comme aux hommes, les notions dont ils auront besoin dans la suite : « La science des femmes, comme celle des hommes, doit se borner à s'instruire par rapport à leurs fonctions. » Enfin ce même souci de la réalité lui ouvre les yeux sur la variété infinie des caractères d'enfants, et sur les changements que l'on doit apporter à l'éducation à mesure que l'enfant grandit, et que ses facultés se développent.

Positif et idéaliste; très religieux, très chrétien, épris de la Beauté du Bien et du Divin, et en même temps fort attentif à la réalité concrète et vivante, tel se révèle Fénelon dans ce livre. Il conservera ces deux traits distinctifs dans ses autres ouvrages, et dans toute sa conduite; il gardera aussi cette confiance, cette assurance un peu tranchante, que nous remarquions tout à l'heure. Il est difficile en tout cas de lui reprocher comme on l'a fait, l' « indécision » de sa doctrine et « je ne sais quelle mollesse et quelle inconsistance dans la pensée générale [1] ». A coup sûr Fénelon n'est point janséniste; mais il fuit de parti pris l'illusion.

IV

Quelle est l'originalité, quelle était alors la nouveauté de l'éducation attrayante ainsi comprise?

On voit bien d'abord par quels étroits rapports de pensée et de forme de pensée, Fénelon se rapproche de Fleury et de M^me^ de

1. Cette expression est de Compayré, dans son édition de l'*Éducation des Filles*, p. XIX. Il ajoute : cette mollesse et cette inconsistance « annoncent et commencent même la *maladie morale* dont sera atteint Fénelon ».

Maintenon, et dépend de leur influence. Fénelon ne juge pas les femmes autrement que le faisait Fleury, et il voit les mêmes raisons de les bien instruire [1]. Chez l'un comme chez l'autre, le fonds de la pédagogie consiste à associer à l'idée de la vertu des impressions bonnes et agréables [2]. Comme Fleury, Fénelon préconise

1. Fleury, *Traité*, p. 340 : « Il est vrai que les femmes ont pour l'ordinaire moins d'application, moins de patience pour raisonner de suite, moins de courage et de fermeté que les hommes, et que la constitution de leur corps y fait quelque chose...; mais, en conséquence, elles ont plus de vivacité d'esprit et de pénétration, plus de douceur et de modestie; et si elles ne sont pas destinées à de si grands emplois que les hommes, elles ont d'ailleurs beucoup plus de loisir, qui dégénère en une grande corruption de mœurs, s'il n'est assaisonné de quelque étude. Au reste, nous avons une raison particulière en France de souhaiter que les femmes soient éclairées et raisonnables, c'est le crédit et la considération qu'elles ont dans le monde. »

2. Fleury, *Traité*, IIe partie, p. 89 et suiv. : « La jeunesse est un temps fort précieux : jamais la curiosité ni la docilité ne sont si grandes : les enfants veulent tout savoir, tous les objets leur sont nouveaux.... Au lieu de les aider, on fortifie leurs défauts : ils sont crédules et on leur compte *Peau d'âne*, et cent autres fables impertinentes.... Ils sont timides, et on leur parle de loups-garoux et de bêtes cornues.... » Et, plus loin : « Surtout, il se faut bien garder dans les premières années, où les impressions qu'ils reçoivent sont très fortes, de joindre tellement l'idée des verges

Fénelon, *De l'Éducation*, chap. I : « Il est vrai qu'il faut craindre de faire des savantes ridicules. Les femmes ont d'ordinaire l'esprit encore plus faible et plus curieux que les hommes; aussi n'est-il point à propos de les engager dans des études dont elles pourraient s'entêter; elles ne doivent ni gouverner l'État, ni faire la guerre, ni entrer dans le ministère des choses sacrées. Ainsi elles peuvent se passer de certaines connaissances étendues qui appartiennent à la politique, à l'art militaire, à la jurisprudence, à la philosophie et à la théologie. La plupart même des arts mécaniques ne leur conviennent pas. Elles sont faites pour des exercices modérés. Leur corps, aussi bien que leur esprit, est moins fort et moins robuste que celui des hommes. En revanche, la nature leur a donné en partage l'industrie, la propreté et l'économie pour les occuper tranquillement dans leurs maisons.

« Mais que s'ensuit-il de la faiblesse naturelle des femmes? Plus elles sont faibles, plus il est important de les fortifier. N'ont-elles pas des devoirs à remplir, mais des devoirs qui sont les fondements de toute la vie humaine? N'est-ce pas elles qui ruinent ou qui soutiennent les maisons, qui règlent tout le détail des choses domestiques, et qui, par conséquent, décident de ce qui touche de plus près à tout le genre humain? Par là, elles ont la principale part aux bonnes ou aux mauvaises mœurs de presque tout le monde. »

Fénelon, *De l'Éducation*, chap. III : « Si l'on doute encore du pouvoir que ces premiers préjugés ont sur les hommes, on n'a qu'à voir combien le souvenir des choses qu'on a aimées dans l'enfance, est encore vif et touchant dans un âge avancé. Si au lieu de donner aux enfants de vaines craintes des fantômes et des esprits, qui ne font qu'affaiblir par de trop grands ébranlements leur cerveau encore tendre : si au lieu de les laisser suivre toutes les imaginations de leurs nourrices pour les choses qu'ils doivent aimer ou fuir, on s'attachait à leur donner toujours une

les leçons de choses [1], l'instruction mêlée au jeu [2] ou ingénieusement accommodée par le maître [3], une « sagesse sobre et tempérée » en matière de religion et de dévotion [4], et l'enseignement aux filles de connaissances pratiques [5]. — S'il conseille l'indul-

à celle d'un livre, qu'ils ne pensent à l'étude qu'avec frayeur.... Il faut, au contraire, les entretenir dans la joie, qui est si naturelle à cet âge, rire et badiner quelquefois avec eux.... Les premières impressions sont si fortes, qu'elles forment souvent les mœurs pour le reste de la vie. De sorte que qui serait assez heureux pour joindre les sensations agréables aux premières instructions, en un mot, de joindre le bien véritable avec le plaisir, aurait trouvé le secret de la véritable éducation. »

1. Fleury, *Traité*, chap. XXVI.

2. Fleury, *Traité*, IIe partie, p. 89 et suiv. : « Quant aux premières instructions, je voudrais qu'on les leur donnât sans qu'ils s'apperçussent que l'on eût dessein de les instruire. Que l'on profitât des intervalles du jeu, et quand l'enfant serait las de courir et de s'agiter, on lui contât tantôt l'histoire du Paradis terrestre, tantôt le sacrifice d'Abraham. »

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, chap. XXXVI : « Elles ne doivent ni ignorer la religion, ni y être trop savantes : comme elles sont pour l'ordinaire portées à la dévotion, si elles ne sont pas instruites elles deviennent aisément superstitieuses. Il est donc très important qu'elles connaissent de bonne heure la religion, aussi solide, aussi grande, aussi sérieuse qu'elle l'est; mais, si elles sont savantes, il est à craindre qu'elles ne veuillent dogmatiser et qu'elles ne donnent dans les nouvelles opinions, s'il s'en trouve de leur temps. »

5. *Ibid.*, chap. XXXVI : « Quoique les affaires du dehors regardent principalement les hommes, il est impossible que les femmes n'y aient souvent part, et quelquefois elles s'en trouvent entièrement chargées, comme quand elles sont veuves. Il est donc nécessaire de leur apprendre la jurisprudence..., c'est-à-dire qu'elles entendent les termes communs des affaires et qu'elles sachent les grandes maximes; en un mot, qu'elles soient capables de prendre conseil; et cette instruction est d'autant plus nécessaire, en France, que les femmes ne sont point en tutelle et peuvent avoir de grands biens dont elles sont les maîtresses absolues. » Au chapitre XXXIII, Fleury déclaidée agréable du bien, et une idée affreuse du mal, cette prévention leur faciliterait beaucoup dans la suite la pratique de toutes les vertus. Au contraire on leur fait craindre un prêtre vêtu de noir, on ne leur parle de la mort que pour les effrayer, on leur raconte que les morts reviennent la nuit sous des figures hideuses : tout cela n'aboutit qu'à rendre une âme faible et timide, et qu'à la préoccuper contre les meilleures choses. »

Fénelon, *De l'Éducation*, chap. III, fin.

Fénelon, *De l'Éducation*, chap. V : « Laissez donc jouer un enfant, et mêlez l'instruction avec le jeu; que la sagesse ne se montre à lui que par intervalle, et avec un visage riant. »

Ibid.

Ibid., chap. VII : « Surtout inspirez aux filles cette sagesse sobre et tempérée que saint Paul recommande; faites-leur craindre le piège de la nouveauté, dont l'amour est si naturel à leur sexe, prévenez-les d'une horreur salutaire pour toute singularité en matière de religion. La superstition est sans doute à craindre pour le sexe, mais rien ne la déracine ou ne la prévient mieux qu'une instruction solide. »

Ibid., chap. XII : « Il serait bon aussi qu'elles sussent quelque chose des principales règles de la justice, par exemple la différence qu'il y a entre un testament et une donation, ce que c'est qu'un contrat, une substitution, un partage de cohéritiers, les principales règles du droit ou des coutumes du pays où l'on est, pour rendre ces actes valides; ce que c'est que propre, ce que c'est que communauté; ce que c'est que biens meubles et immeubles. Si elles se marient, toutes leurs principales affaires rouleront là-dessus. »

gence et la douceur, Mme de Maintenon l'avait conseillée avant lui [1]. Elle aussi mettait en garde les jeunes filles contre la « curiosité » dans la dévotion [2].

Cependant Fleury, Mme de Maintenon, Fénelon, ne pourraient-ils pas être rattachés à un ensemble ; ne seraient-ils pas dérivés d'un courant d'idées antérieur?

Pour trouver des ancêtres à l'éducation « attrayante », on peut, à la rigueur, remonter à saint Jérôme ou même à Platon [3]. — Mais c'est au moment de la Renaissance, c'est avec la Réforme protestante et la Contre-Réforme catholique, que l'éducation « attrayante » avait trouvé sa formule et son application. Erasme, puis Montaigne, en furent les théoriciens, l'Allemand Ratich et le Hongrois Comenius en furent à la fois les théoriciens et les applicateurs. Deux grands ordres religieux enseignants, les Jésuites et les Ursulines, la pratiquèrent dans les limites de l'orthodoxie.

Erasme déteste les maîtres brutaux qui, dit-il, « font prendre à

rait nécessaire à tout le monde une « connaissance médiocre » de la jurisprudence, et de ses termes techniques.

1. Mme de Maintenon, *Lettres et Entretiens*, II. « Vous parlez à vos enfants, avec une sécheresse, un chagrin, une brusquerie qui vous ferme à tous les cœurs. Il faut qu'elles sentent que vous les aimez, que vous êtes fâchée de leurs fautes, pour leur propre intérêt, et que vous êtes pleine d'espérance qu'elles se corrigeront; il faut les prendre avec adresse, les encourager, les louer; en un mot, il faut tout employer, excepté la rudesse. » Et ailleurs (*Ibid*, I) : « Pour acquérir pouvoir sur leur esprit, montrez-leur de l'amitié, faites-leur tous les plaisirs qui ne pourraient leur nuire, supportez-les dans leurs infirmités, consolez-les dans leurs tristesses, attendez-les avec une grande patience.... »

2. Mme de Maintenon, *Notes pour les maîtresses de Noisy* : « Je voudrais qu'on inspirât aux demoiselles : un grand amour pour le catéchisme... qu'on se rendît maître de leurs lectures et qu'on leur dît que dans le Nouveau Testament il faut adorer ce qu'on n'entend pas et pratiquer ce qu'on entend; qu'il ne faut point être curieux, et se borner à un petit nombre de livres; que toute la piété consiste dans l'observance des commandements et la pratique des vertus.... »

Ibid., chap. v : « ... Ne prenez jamais sans une extrême nécessité un air austère et impérieux, qui fait trembler les enfants; souvent c'est affectation et pédanterie dans ceux qui gouvernent : car, pour les enfants, ils ne sont d'ordinaire que trop timides et honteux. Vous leur fermeriez le cœur et leur ôteriez la confiance, sans laquelle il n'y a nul fruit à espérer de l'éducation, faites-vous aimer d'eux, qu'ils soient libres avec vous, et qu'ils ne craignent point de vous laisser voir leurs défauts. Pour y réussir, soyez indulgent à ceux qui ne se déguisent point devant vous. Ne paraissez ni étonné, ni irrité de leurs mauvaises inclinations : au contraire, compatissez à leurs faiblesses. »

Ibid., chap. vii (cf. passage cité n. 6 supra.

3. Platon, dans le livre I des *Lois*, écrit : « Une instruction bien entendue est celle qui, par voie d'amusement, conduit l'âme d'un enfant à aimer ce qui, lorsqu'il sera grand, doit le rendre accompli dans le genre qu'il aura embrassé. Et saint Jérôme, dans la *Lettre à Paula*[1] : « Encouragez l'enfant par des récompenses.... »

l'enfant l'étude en grippe, avant qu'il ait pu comprendre les raisons qu'il a de l'aimer ». Et il ajoute : « Le premier pas dans le chemin de l'instruction, c'est l'affection qu'on a pour son précepteur. » Que le maître ne garde donc pas une « figure renfrognée », qu'il ne soit pas d'un « commerce rébarbatif ». Le passage de l'Écriture où les châtiments corporels sont recommandés ne vaut que pour « les Juifs de l'ancien temps » : au lieu du fouet, contentez-vous d' « une remontrance faite sur un ton raisonnable, parfois d'une semonce, mais tempérée par la douceur, et non envenimée d'aigreur ». Soyez « aux petits soins » envers les enfants; « répétez, inculquez! voilà de quel bâton il faut leur meurtrir les côtes ». Donnez « à leur esprit une nourriture en rapport avec sa faiblesse, bien graduée et présentée d'une manière attrayante » : on leur épargne ainsi « la fatigue et l'ennui [1] ».

Montaigne n'est pas moins catégorique, dans son chapitre *De l'Institution des Enfants* : « Où est leur profit, que là fût aussi leur ébat. On doit ensucrer les viandes salubres à l'enfant, et enfieller celles qui sont nuisibles. » Il combat « toute violence en l'éducation d'une âme tendre, qu'on dresse pour l'honneur et la liberté »; il proscrit les verges, et s'indigne contre le régime des collèges, « ces geôles où l'on tient la jeunesse captive ». Et il conseille, indirectement, une agréable diversité dans l'instruction, en recommandant au maître d'instruire son élève moins par les livres que par le spectacle des choses et l'expérience des hommes.

Wolfgang Ratich [2], qui écrit et enseigne en Allemagne dans le début du xvii[e] siècle, est un personnage singulier : né dans le Holstein, il étudie la théologie, puis il voyage en Angleterre, en Hollande, en Suisse. Le 7 mai 1612, il présente un plan de réforme générale de l'enseignement aux princes assemblés pour élire l'Empereur. Le prince d'Anhalt l'accueille, l'installe, mais les collaborateurs de Ratich manquent de docilité à ses méthodes. Le novateur est obligé de quitter Anhalt; en Suède, Oxenstiern le reçoit quelque temps. Il meurt en 1635. Une partie de ses principes pédagogiques intéresse l'étude des langues, et ne nous concerne

1. Erasme, *De l'éducation précoce et libérale des enfants*. J'ai utilisé, pour cette citation et pour un très grand nombre d'autres que l'on trouvera dans les Notes de mon édition classique de l'*Éducation des Filles*, le recueil de P. Rousselot, *Pédagogie historique* (Paris, Delagrave).

2. Je m'inspire ici de l'étude sur Ratich contenue dans l'*Histoire de l'Instruction et de l'Éducation*, par F. Guex (Lausanne, Payot, 1906). Cette *Histoire*, assez sommaire sur bien des points, semble mériter confiance pour tout ce qui concerne les éducateurs protestants. Elle paraît manquer d'impartialité et de justesse dans les pages consacrées aux éducateurs catholiques.

pas ici; une autre intéresse l'éducation en général. Son principe fondamental est le suivant : « Tout doit être enseigné d'après l'ordre et le cours de la nature. Ce qui violente la nature ou la contrarie, l'affaiblit et l'égare ». D'où le corollaire : « Tout sans contrainte. La contrainte et la férule, contraires à la nature, dégoûtent la jeunesse de l'étude »; « de nombreuses récréations sont nécessaires ».

Comenius, né en 1592, voyagea beaucoup lui aussi, étudia la théologie, et s'inspira des idées de Ratich. Il voulut réformer et relever les écoles moraves. Banni, privé de ses manuscrits, au cours de la guerre de Trente Ans, il n'en publie pas moins, en 1631, sa *Janua linguarum reserata* qui, traduite bientôt en douze langues, fonde sa gloire et répand ses idées. En 1641, le Parlement anglais l'invite à venir réformer l'enseignement de la Grande-Bretagne. Il séjourne à Londres; aux approches de la Révolution de 1648, les Suédois l'attirent à Norrköping. En 1648, il est élu évêque de la communauté des frères Moraves de Lissa. Le prince Rackoczi l'invite à venir dans ses domaines fonder une école modèle. Il meurt en 1671, à Amsterdam. Outre la *Janua linguarum*, son principal ouvrage est l'*Orbis pictus*.

Comme Ratich, Comenius professe le respect de la « nature » : « Tout ce qui est naturel, dit-il, avance de soi-même »; « l'art ne peut faire qu'imiter la nature ». Et l'épigraphe de l'*Orbis pictus* est la suivante : « Que tout vienne spontanément, que la contrainte soit bannie. » L'*Orbis* sollicite agréablement l'attention de l'enfant : les voyelles et les consonnes y sont illustrées par des figures d'animaux; puis viennent des séries d'images sur Dieu, l'homme, ses occupations, les champs, les métiers, l'école, mettant en scène les objets ou les êtres dont les noms sont réunis, au bas, en de courtes phrases. Comenius est ainsi l'un des inventeurs des « leçons de choses ».

Les Jésuites firent régner dans leurs collèges si nombreux d'Europe et du Nouveau Monde, une discipline assez douce. Sans renoncer aux châtiments corporels, ils ménageaient l'amour-propre des élèves. « On a remarqué dans nos règles », écrira plus tard le P. de Jouvency, « que l'on réussit beaucoup plus auprès des enfants par la crainte du déshonneur que par la crainte du châtiment ». C'est à l'esprit d'émulation, ce « grand aiguillon pour l'étude », que les Jésuites s'adressent surtout. La punition suprême de l'écolier consiste chez eux à être placé au « banc du déshonneur ». Quant aux récompenses, l'ingéniosité de ces maîtres aimables en multiplie le nombre, en prolonge la série : croix, rubans, insignes, médailles,

tableau d'honneur, prix dorés, couronnes, trophées. Les « concertations », c'est-à-dire les compositions, sont des luttes entre deux camps, deux « armées », entre lesquelles se répartissent les élèves de la classe : et le premier de chaque groupe est « imperator ». Parmi tous ces motifs de plaisir, toutes ces occasions d'émotions, l'aridité de l'étude disparaît. A la fin de l'année, les tragédies latines, jouées par les meilleurs élèves, sont une occasion nouvelle d'enseigner agréablement le latin.

La fondation de l'Ordre des Ursulines est à peu près contemporaine de celle de la Compagnie de Jésus. Et le succès des collèges des Jésuites fut pour quelque chose dans l'établissement des Ursulines en France. On conte à ce sujet une anecdote touchante, et très significative : Anne de Xaintonge, qui devait être dans la suite la fondatrice du monastère des Ursulines de Dôle, vivait à Dijon dans sa jeunesse : se trouvant un jour devant le collège des Jésuites — le collège des Godrans — au moment de la sortie des écoliers, elle paraissait émerveillée de leur nombre. Le Père Recteur, qui se trouvait là, l'interpella : « Eh bien, mademoiselle, que pensez-vous de tout cela? » Elle répondit : « Je pense, Père, à une chose que je n'ai jamais dite, et qui me touche bien mon fort à cette heure : j'admire le bonheur de vos régents..., je considère aussi le bonheur de ces écoliers... et je trouve que les pauvres filles ont été jusqu'à présent bien malheureuses, puisqu'on n'a fait rien de semblable pour elles. Nous n'avons pas été seulement malheureuses, mais lâches, puisque, parmi nous, il ne s'est trouvé personne qui ait le cœur de faire servir ses aptitudes naturelles pour glorifier Dieu comme vous le glorifiez par les vôtres[1]. » En 1699, les Ursulines avaient, en France, trois cent cinquante monastères. Suivant leurs *Constitutions*, leur « but et leur fin principale » était « l'instruction des petites filles séculières... en la piété chrétienne, et en les mœurs convenables à leur sexe ». Et voici les moyens qu'elles employaient : pour enseigner « à haïr et fuir le péché », raconter quelque « histoire familière », ou se servir d'un « exemple »; ne jamais « se laisser aller à la colère », en réprimandant les écolières, mais bien plutôt « les traiter avec prudence et discrétion » en s'efforçant de discerner « le naturel et inclination » de chacune.

On le voit, l'éducation « attrayante » était chose fort ancienne déjà, et dans la théorie et dans la pratique, lorsque Fénelon la

1. Cf. J. Morey, *Anne de Xainctonge et les Ursulines au Comté de Rourgogne*, Bloud, 2 vol.

reprit pour son compte, et lui donna sa marque originale. A ces idées nées au XVI^e siècle, appliquées au XVI^e et au XVII^e, il prêta son ton de hardiesse, d'idéalisme, de protestation contre l'esprit d'autorité du régime Louisquatorzien. Et c'est ainsi que, rejetant dans l'ombre Fleury, éclipsant presque M^me de Maintenon, il est devenu l'ancêtre des éducateurs « attrayants » du XVIII^e siècle.

V

Son influence est grande, en cette époque où l'éducation tient une place si importante parmi les préoccupations littéraires et pratiques : les livres sur cette matière sont en nombre infini; et, d'autre part, les précepteurs, les « mentors », comme on dit bientôt, ne sont plus un luxe réservé aux familles royales ou princières : bourgeois et grands seigneurs en possèdent également. Mais cette influence est malaisée à délimiter parfois, car elle se mêle à celle de Locke d'abord, puis, plus tard, à celle de Rousseau.

Avant 1715, du vivant même de Fénelon, l'autorité de l'*Éducation des Filles* fut assez considérable : témoin quatre rééditions, dont trois en 1696 et une en 1699; témoin surtout les *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*, de M^me de Lambert. Ces *Avis* ne parurent qu'en 1728. Mais ils avaient été composés vingt ans auparavant. M^me de Lambert avait communiqué à Fénelon les *Avis d'une mère à son fils*, et l'archevêque avait trouvé dans cet opuscule « du sentiment avec des principes [1] ». Elle-même écrivait à Fénelon en 1710 : « J'ai trouvé dans *Télémaque*, les préceptes que j'ai donnés à mon fils, et dans l'*Éducation des Filles*, les conseils que j'ai donnés à la mienne. Pardonnez-moi ce larcin, Monseigneur [2]. »

Le larcin, dans les *Avis d'une mère à son fils*, est médiocre. M^me de Lambert donne même à son fils des conseils fort éloignés des directions féneloniennes, quand elle l'engage, par exemple, à aimer « la gloire qui suit la valeur [3] » et qu'elle lui montre qu'il existe un amour-propre légitime [4].

Dans les *Avis d'une mère à sa fille*, les imitations ou les souvenirs sont plus précis. La marquise commence, comme Fénelon dans son livre, par déplorer l'indifférence générale où l'on est pour l'éducation des filles : « Comme si les filles, dit-elle,

1. Fénelon, *Œuv. comp.* (1820), *Corresp.*, III, p. 254.
2. *Ibid.*, p. 256.
3. M^me de Lambert, *Avis d'une mère*, p. 2 (éd. de 1747).
4. *Ibid.*, p. 15 et suiv.

étaient une espèce à part, on les abandonne à elles-mêmes..., sans penser qu'elles composent la moitié du monde..., que c'est par elles que les maisons s'élèvent ou se détruisent[1]. » — Sur la vanité féminine, Mme de Lambert suit Fénelon de très près, du moins en ce qui concerne le « violent désir de plaire » inné aux jeunes filles[2]; sa conclusion là-dessus n'est point fénelonienne : « Surmontez cette envie excessive de plaire, du moins ne la montrez pas[3]. » — Elle retient et délaye la formule heureuse de Fénelon, recommandant aux jeunes filles une certaine « pudeur sur la science » : « Songez, écrit-elle, que les filles doivent avoir sur les sciences une pudeur presque aussi tendre que sur les vices[4]. » Elle combat, comme Fénelon, l'esprit de raillerie[5], et l'amour-propre jusque dans la honte[6]. Au milieu de ces réminiscences, une idée nouvelle apparaît, qu'après tout Mme de Lambert a, peut-être, jugée fénelonienne et ressortant sinon de l'*Éducation des filles*, du moins de *Télémaque* : c'est qu'on doit acquérir l'habitude de la vertu, puisqu'elle fait le bonheur[7].

Les mêmes idées se retrouvent, sous une forme plus concise, dans une lettre de Mme de Lambert à la *Supérieure de la Madeleine du Traisnel, sur l'éducation d'une jeune demoiselle*[8], — ne serait-ce pas d'ailleurs comme le pendant de l'*Avis* de Fénelon? — La marquise insiste sur l'importance de la première éducation, sur la nécessité pour se rendre maître de l'esprit, « d'intéresser le cœur »; elle met sa correspondante en garde contre l'amusement que prennent les enfants à « contrefaire », elle dénonce comme le « grand ennemi » l'amour-propre, et elle associe le plaisir à l'idée du bien : « il importe infiniment de bien persuader que le bonheur n'est attaché qu'aux actions louables ».

Ce n'est pas, d'ailleurs, sur la seule question des avantages de la vertu que Mme de Lambert se sépare de Fénelon : tout ce que les enseignements de l'archevêque ont de profondément chrétien et apostolique, touchant le détail de l'instruction religieuse, elle l'oublie, tout ce qu'ils ont de pratique, concernant les domestiques, elle le néglige; elle ne reprend pas l'indication qu'avait donnée Fénelon, au sujet de l'utilité pour les femmes de l'étude du droit.

1. Mme de Lambert, *Avis d'une mère*. p. 55.
2. *Ibid.*, p. 69.
3. *Ibid.*, p. 70.
4. *Ibid.*, p. 82.
5. *Ibid.*, p. 113.
6. *Ibid.*, p. 105.
7. *Ibid.*, p. 57.
8. *Ibid.*, p. 371-379.

Et ainsi les idées et les principes féneloniens figurent, en somme, dans les *Avis d'une mère à sa fille*, avec l'aspect d'observations psychologiques assez fines, mais assez laïques et mondaines.

Après 1715, les traces de l'influence pédagogique de Fénelon se font plus nombreuses. Les *Mémoires de Trévoux* blâment, dans un article de 1716, l'inertie et la routine des maîtres, et citent pour autoriser leur critique Fénelon et Locke[1]. — La même année, l'abbé de Pons, dans sa *Nouvelle méthode pour former la jeunesse française*, recommande les exercices du corps[2] et pose ce principe : « Tous nos délassements seront des études déguisées[3] » ; il combat l'abus de la mémoire, les « punitions sévères et avilissantes[4] ». — En 1718, les *Maximes* de du Pac de Bellegarde réagissent contre les préjugés très défavorables aux enfants, répandus chez la plupart des hommes : il « les regardent comme de petites créatures imbéciles, qu'il faut amuser avec des divertissements frivoles » ; or, il faudrait mettre entre les mains des enfants des livres contenant un enseignement moral : car les enfants sont très capables de comprendre ce genre de choses, à condition que l'on parle à leur imagination par des exemples : « Les exemples ont je ne sais quoi de touchant et de persuasif pour porter les hommes à la vertu et pour les détourner du vice[5]. » — En 1722, Crousaz aime en *Télémaque* l'heureux mélange de l'agréable et de l'utile[6], et il conseille le procédé par questions et réponses usité dans l'*Éducation des Filles*[7]. — En 1726, les *Règles* d'A. Paccori *pour travailler utilement à l'éducation chrétienne des enfants*, s'inspirent manifestement du traité de Fénelon : Paccori veut qu'on inspire aux enfants « l'amour de la prière » : « il ne faut pas les y contraindre par force, par commandement, par la crainte ni par le châtiment[8] » ; et il recommande la simplicité et la frugalité[9] et insiste sur la nécessité d'une éducation sérieuse des jeunes filles, en marquant, à la suite de Fénelon, que la mauvaise éducation des femmes est la cause des désordres sociaux les plus graves[10].

Rollin paraît particulièrement fidèle à l'esprit de Fénelon éducateur, dans le *Supplément* qu'il donne, en 1731, à son *Traité des*

1. *Mémoires de Trévoux*, janv. 1716, p. 125.
2. Abbé de Pons, *Nouvelle méthode*, p. 48.
3. *Ibid.*, id.
4. *Ibid.*, p, 39.
5. (Du Pac de Bellegarde), *Maximes*, Préface.
6. Crousaz, *De l'Éducation*, I, p. 277.
7. *Ibid.*, p. 292.
8. A. Paccori, *Règles*, p. 82.
9. *Ibid.*, p. 111.
10. *Ibid.*, p. 197 et suiv.

Études, pour l'*Éducation des Filles*. Il combine d'ailleurs en lui-même, et il l'avoue, l'influence de Fénelon et celle de Locke, ces deux auteurs étant « sur cette matière fort estimés, dit-il, et avec raison [1] ». Sur les principes, en effet, il s'accorde avec Fénelon : éducation attrayante, c'est-à-dire où l'on « parle raison aux enfants », au lieu d'agir d'autorité [2] ; — instruction concrète : « J'ai reconnu, par mon expérience, combien la maxime de M. de Fénelon, d'apprendre la religion aux jeunes gens par des faits historiques, était utile et en même temps agréable pour cet âge [3] » ; il est bon de « faire assister les jeunes gens au baptême de quelque enfant, afin qu'ils en voient de leurs propres yeux toutes les cérémonies, dont après cela, on leur expliquera la signification [4] » ; — amour de la simplicité en tout : « il ne faut pas de grands apprêts de viandes pour les nourrir, ni de grands divertissements pour les réjouir [5] ». — Dans le détail, Rollin emprunte à Fénelon plusieurs conseils sur le danger de la réprimande immédiate [6], sur l'utilité d'une instruction solide comme remède à la superstition [7], sur le mépris du respect humain [8], etc. Rollin n'a garde de négliger la proscription que fait l'auteur de l'*Éducation des Filles*, de « l'amour, quelque honnête qu'il puisse être [9] », dans les tragédies. — La dernière recommandation de Rollin est la même que celle de Fénelon à la fin de son livre : que les parents commencent par mettre entre les mains du maître à qui ils confient leurs enfants, « quelques livres propres à leur apprendre la manière dont il faut s'y prendre pour les bien élever, tels que sont ceux de M. de Fénelon [10] ». — Au total, Rollin semble avoir été séduit par tout ce que l'*Éducation* contient d'idées saines et justes.

On retrouve encore des traces d'idées fénéloniennes dans le *Spectacle de la Nature* de Pluche (1732), qui combat l'usage des histoires effrayantes dans l'éducation des enfants [11], et qui conseille d'enseigner aux jeunes filles « avec gaîté [12] » les principes solides ; dans les *Principes de Littérature* de l'abbé Batteux [13], qui blâme dans

1. Rollin, *De la manière...*, IV., p. 439.
2. *Ibid.*, p. 485.
3. *Ibid.*, p. 568.
4. *Ibid.*, p. 572.
5. *Ibid.*, p. 509.
6. *Ibid.*, p. 563.
7. *Ibid.*, p. 576.
8. *Ibid.*, p. 479.
9. *Ibid.*, p. 563.
10. *Ibid.*, p. 614.
11. Pluche, *Spectacle...*, VI, p. 69.
12. *Ibid.*, p. 78.
13. Batteux, *Principes...*, I, p. 136 (éd. de 1764).

l'éducation de l'esprit l'usage des règles abstraites, des maximes sèches, des principes généraux : il voudrait pour les débuts une instruction plus concrète, mettant sous les yeux « plus d'objets sensibles », et « donnant plus de jeu et de mouvement à l'esprit[1] ».

Enfin le piétisme, ce quiétisme protestant, donne naissance à une pédagogie apparentée à celle de Fénelon. En attendant qu'Oberlin s'inspire de l'*Education des Filles*[1], Marie Huber écrit, en 1731, dans son *Monde fou préféré au Monde sage* : « Faut-il que l'idée de la piété soit nécessairement liée avec celle du refrogré et du sombre? Les soins que l'on paraît prendre pour inspirer aux enfants des sentiments de piété, sont ce qui leur en donne le plus d'aversion[2]. » On retrouvera ce principe chez Rousseau.

Et c'est bien Rousseau, semble-t-il, qui sera utile ou même nécessaire pour donner à la pédagogie fénelonienne, sur quelques points du moins, un grand retentissement pratique. Jusqu'à lui, les théoriciens vont continuer à s'assimiler cette pédagogie, y choisissant tantôt le solide, tantôt l'attrayant, et faisant sans doute isolément l'expérimentation de l'un ou de l'autre. Mais elle ne détermine pas, on doit l'avouer, tout un large courant d'idées ni de réalisations. Elle contribue seulement à préparer les voies au penseur qui, l'interprétant avec passion, et la mêlant d'éléments personnels, en imposera certains principes à la seconde moitié du siècle. Déjà dans son *Mémoire* composé pour le fils de M. de Sainte-Marie et présenté à M. Dupin en 1749, on retrouve plusieurs idées fondamentales du livre de l'*Éducation des Filles*. Rousseau, comme Fénelon, rejette la « multiplicité des préceples pour la formation morale et religieuse[3], il évite également d'affecter « désagréablement » l'esprit de son élève par des idées de contrainte et d'étude réglée et n'exige pas de lui une attention « pénible et continue[4] » ; son principe est le même que celui de Fénelon et de Fleury : il veut accoutumer son élève à « lier si bien ensemble les idées de l'étude et du plaisir d'un côté, et, de l'autre, celles de l'oisiveté et de l'ennui, qu'il parvienne enfin à les regarder comme naturellement inséparables[5] ». Mais il s'écarte nettement de Fénelon lorsqu'il déclare : « Quel est le vrai but de l'éducation d'un jeune

1. Cf. Parisot, *J.-F. Oberlin*, p. 111.
2. M. Huber, *Le monde fou...*, I, p. 42.
3. *Portefeuille de M^me^ Dupin*, p. 373.
4. *Ibid.*, p. 374.
5. *Ibid.*, p. 405.

homme? C'est de le rendre heureux[1]. » Il met ainsi les procédés et jusqu'à l'esprit de l'éducation fénelonienne au service d'un certain épicurisme très étranger à Fénelon. Le milieu des Dupin ne peut sans doute que l'encourager dans ces vues, car je trouve dans le *Portefeuille de M^me^ Dupin*, des *Idées sur l'Éducation* très voisines des idées de Fénelon telles que les interprète Rousseau :

« Il ne faudrait dire aux enfants que des choses à leur portée[2]; pourquoi guinder l'esprit? Les manières pénibles et affectées effarouchent. »

« La sévérité est presque toujours de trop..., l'éducation doit viser au bonheur des hommes[3]. »

Et ceci :

« Les personnes qui élèvent les enfants ont l'office le plus noble et le plus utile de la société[4]. »

Cette glorification de l'état de précepteur rappelle *Mentor*, et annonce le gouverneur d'Émile.

« Je ne cherche point Télémaque, dit Sophie, je sais qu'il n'est qu'une fiction; je cherche quelqu'un qui lui ressemble[5]. » Émile est donc, selon l'intention de Rousseau, fort apparenté à l'élève de Mentor. Aussi bien Émile, non plus que Télémaque, n'a appris la vertu par d'ennuyeuses et « tristes » leçons[6] : jamais Rousseau avec lui n'a « raisonné sèchement », mais il a « revêtu la raison d'un corps[7] », il s'est servi de l'allégorie des fables[8]; surtout il l'a mis, dans son premier âge, uniquement à l'école de l'expérience[9] et de l'exemple[10]; il lui a donné le sens de l'utile[11], et n'a pas employé l'autorité pour le contraindre[12]. Sophie qui, par ses grâces simples, rappelle Antiope, est formée, suivant les principes de l'*Éducation des Filles*, par des conversations instructives; la religion lui a été enseignée d'une manière attrayante; on lui a donné, pour ses vêtements, le goût des draperies longues et flottantes chères à Fénelon et à Fleury.

Telles sont, semble-t-il, les dettes de Rousseau à Fénelon en

1. *Portefeuille de M^me^ Dupin*, p. 378.
2. *Ibid.*, p. 103 et suiv.
3. *Ibid.*, p. 105.
4. *Ibid.*, p. 99.
5. *Emile*, III, p. 180.
6. *Ibid.*, p. 211.
7. *Ibid.*, p. 237.
8. *Ibid* , II, p. 312.
9. *Ibid.*, I, p. 198.
10. *Ibid.*, II, p. 251.
11. *Ibid.*, II, p. 83, et *passim*.
12. *Ibid.*, II, p. 310 et *passim*.

matière pédagogique. Bien entendu, l'originalité de Rousseau n'en subsiste pas moins. Il a beau emprunter la méthode de Fénelon, son principe essentiel le sépare nettement de son modèle : il considère comme bon l'amour de soi-même, et il considère tout l'homme comme bon : pour être vraiment le disciple de Fénelon éducateur, il n'est ni assez quiétiste, ni assez chrétien.

En même temps que Rousseau et après lui, deux plumes féminines infatigables popularisent la pédagogie attrayante : Mme Leprince de Beaumont et Mme de Genlis accumulent traités, dialogues, récits. La première emprunte à Fénelon le procédé de la mise en récit ou en action dialoguée des enseignements : dans son *Magasin des Enfants* (1757), le dialogue est familier, animé; lady Mary récompense ses élèves en leur débitant des contes instructifs ou édifiants [1]; elle explique avec patience toutes les expressions trop abstraites, et elle rend si agréable son enseignement de l'Écriture-Sainte, que lady Spirituelle, s'écrie : « Mon Dieu, ma bonne, que cette histoire de la Sainte-Écriture est belle! Je passerais les jours et les nuits à l'entendre [2]! » Dans le *Magasin des Jeunes Demoiselles* (1766), Mlle Bonne expose de la même manière le Nouveau Testament [3]; et les *Américaines* (1770), du même auteur, sont encore une petite comédie dont voici les personnages : Miss Dorothée, Miss Préjugé, Miss Inconséquente, Miss Champêtre.

Les vues de Mme de Genlis sur l'éducation paraissent devoir beaucoup à celles de Fénelon. Elle connaissait bien le livre de l'*Éducation des Filles*; elle le connaissait assez pour y dénoncer avec précision la source d'une partie des idées de Rousseau [4]. Et sa méthode s'inspire d'idées féneloniennes. Elle veut instruire en amusant, ou plutôt profiter de tous les amusements pour instruire, elle considère comme « le grand point » de « ne point se presser ». Elle supprime les contes de fées [5]. Pour empêcher les enfants d'avoir peur de la mort, elle leur montre une personne morte [6]. Sur la question de l'économie domestique, elle renvoie purement et simplement à l'*Éducation des Filles* [7]. Son dessein est d'inspirer aux enfants les goûts simples et vertueux qui rapprochent de la nature et qui font aimer la vie champêtre [8]. Son grand moyen est

1. Mme Leprince de Beaumont, *Magasin des Enfants* (éd. 1810), III, p. 68.
2. *Ibid.*, II, p. 60 et suiv.
3. Id., *Magasin des Jeunes Demoiselles* (éd. 1828), I, p. 1.
4. Mme de Genlis, *Adèle et Théodore*, I, p. 187 et suiv. (1782).
5. *Ibid.*, I, p. 39 et suiv. (éd. de 1862).
6. *Ibid.*, I, p. 352 et suiv.
7. *Ibid.*, id.
8. Id., *Veillées du Château*, I, p. vi.

de « plaire et d'intéresser » en mettant la « morale en action[1] ». De là tous ses dialogues, contes, maximes, scènes, romans. Comme Fénelon enfin, elle croit profondément au pouvoir de l'éducation ainsi comprise. « Tout ce qui a vivement ému ou frappé à cet âge laisse des souvenirs ineffaçables », dit-elle dans sa *Nouvelle méthode*[2]; « l'éducation peut nous donner jusqu'à l'expérience », croit-elle, et « un enfant très ordinaire peut, avec une éducation parfaite, devenir un excellent prince[3]... ».

Les imitateurs et admirateurs de la pédagogie fénelonienne sont nombreux encore, jusqu'à la fin du siècle : c'est, en 1763, Formey, qui dans l'*Anti-Émile*, voit en Fénelon le modèle des éducateurs[4]. Et dans son *Traité d'éducation morale* (1765), il recommande la lecture de l'*Education des Filles*[5]; lui aussi professe qu'il faut « amuser les enfants[6] », les instruire à l'aide d'images[7], s'adresser à leur cœur[8]. — G. Grivel[9], auteur de l'*Ami des Jeunes Gens* (1764), avoue s'être servi de Fénelon et partage l'antipathie marquée dans l'*Éducation des Filles* contre les ragoûts[10]. — De même, l'auteur de l'*Élève de la raison* (1773) nomme Fénelon parmi ses modèles[11]. — Berquin, dans l'*Ami des Enfants*, retrouve, à travers Campe, la pédagogie fénelonienne, et il annonce ainsi son ouvrage : Ce livre, dit-il, « a le double objet d'amuser les enfants et de les porter naturellement à la vertu, en ne l'offrant jamais à leur yeux que sous les traits les plus aimables[12] ». — Le Roux dans son *Journal d'Éducation* (1776), s'autorise de Fénelon et préconise la méthode agréable et les entretiens du maître et de l'élève[13]. —Auger, dans les *Discours sur l'Éducation* qu'il prononce au collège de Rennes, cite l'*Éducation des Filles*, un peu moins souvent que l'*Émile*, à propos de l'hygiène, des mets simples, de la sage lenteur nécessaire à l'instruction, de plaisirs simples[14]. — La comtesse de Miremont place l'*Éducation des Filles* dans la « Bibliothèque » de son *Cours d'Éducation*(1779)[15]; néanmoins ce n'est pas Fénelon qu'elle considère

1. Mme de Genlis, *Veillées du Château*, I, p. VII.
2. Id. *Nouvelle méthode*, p. 4 et suiv. (éd. 1801).
3. *Ibid.*, p. 17-18.
4. Formey, *Anti-Emile*, p. 37.
5. Id., *Traité d'Education*, p. 125.
6. *Ibid.*, p. 45.
7. *Ibid.*, p. 125.
8. *Ibid.*, p. 205.
9. G. Grivel, *L'Ami*, p. IV.
10. *Ibid.*, p. 213.
11. *L'Elève*, I, p. XVIII.
12. Berquin, *L'Ami...*, I, p. 1 et suiv. (1774).
13. Le Roux, *Journal*, p. 6 et suiv.
14. Auger, *Discours*, p. 70 et suiv.
15. Comtesse de Miremont, *Cours*, I, p. 82 et suiv.

comme l'inventeur de la pédagogie attayrante : « Le triomphe de la philosophie, écrit-elle, est d'avoir su montrer la vertu aimable[1]. » — L'abbé Millod, nommé en 1778 précepteur du duc d'Enghien, emploie pour instruire son élève la méthode fénelonienne des dialogues ; il imagine un dialogue du *duc de Bourgogne et de Fénelon*, où les deux interlocuteurs s'entretiennent sous les noms supposés de Jules et de Criton. Et Criton dit à Jules : « Soyez sage, si vous avez envie d'être mon ami, autrement vous ne serez bientôt plus que Monseigneur[2]. » Cependant il s'écarte de Fénelon quand il juge la méthode de promesses écrites « moins utile que dangereuse[3] ». — L'abbé Reyre, dans son *École des jeunes demoiselles*, s'inspire de l'*Éducation des Filles* pour proscrire les romans des bibliothèques de jeunes filles, pour conseiller l'étude du *Catéchisme historique* de Fleury et pour mettre les femmes en garde contre les servitudes de la mode[5]. — Cordier de Saint-Firmin cite l'*Éducation des Filles*[6].

Après la Révolution, c'est à un autre principe de l'*Éducation des Filles*, que l'on sera en général sensible. « L'éducation des femmes doit avoir pour but de les rendre aimables », écrit en 1799, M^me^ Legroing-Lamaisonneuve[7]. Désormais on veut des femmes d'intérieur ; et c'est comme éducateur sage et d'esprit positif que Fénelon est admiré par les *Débats* en 1800[8] ; et le *Mercure* loue Fénelon « d'avoir su se borner à la simplicité convenable en retraçant le devoir le plus vulgaire » ; d'avoir fondé ses préceptes sur ceux du Christianisme ; d'avoir en même temps mis les femmes en garde contre l'esprit de coterie théologique, car « ce genre de ridicule » est le pire de tous[9]. Bientôt les *Annales philosophiques* vont juger opportune l'édition de l'*Éducation des Filles*, que donnera Bourlet de Vauxcelles ; ce n'est pas un « roman », dit Boulogne, c'est un ouvrage « tout pratique », et « d'autant plus philosophique qu'il n'a rien de philosophique. Ainsi que sa vertu, son style est sans enflure, et ses maximes sont sans apprêt. » Il ne formera pas des « pies philosophiques toujours prêtes à gazouiller et à nous étourdir sur ce qu'elles ne peuvent ni ne doivent entendre,

1. Comtesse de Miremont, *Cours*, I, p. VI.
2. Millot, *Dialogues*, p. 2 et suiv.
3. *Ibid.*, p. 166 et suiv.
4. Abbé J. Reyre, *l'Ecole* p. 77 et suiv. (éd. 1786).
5. *Ibid.*, p. 154 et suiv.
6. Cordier de Saint-Firmin, *Discours*, passim.
7. Dans son *Essai sur le genre d'instruction le plus utile aux femmes* (début).
8. 14 brumaire an IX.
9. *Mercure*, frimaire an IX.

mais des personnes raisonnables..., bonnes ménagères..., bonnes chrétiennes[1] ».

*
* *

Si l'on considère l'éducation « attrayante » selon Fénelon, dans ses sources, en elle-même, dans son influence, elle nous apparaît d'abord beaucoup moins personnelle à Fénelon, et beaucoup moins superficielle aussi, qu'on ne l'a cru généralement. Elle est issue de toute une tradition, qui date de la Renaissance chrétienne ou christianisée; elle est marquée profondément par l'empreinte de l'esprit très positif de Fleury; l'amour du Bien, et le sentiment de la Beauté du Bien infini, dont elle témoigne, sont d'une âme religieuse, et toute disposée déjà au mysticisme. Puis nous constatons qu'au XVIII[e] siècle, la pédagogie fénelonienne a été faussée par certains de ses adeptes, et par le plus illustre d'entre eux, Rousseau : ils ont pris le plaisir comme but, et non plus seulement comme moyen. — Mais Fénelon lui-même n'avait pas laissé de préparer cette déviation de son système : certaines de ses formules étaient excessives, et prêtaient à interprétation épicurienne[2]; en outre, par sa haine de l'autorité telle que l'entendaient Louis XIV et Bossuet, Fénelon avait contribué à préparer le siècle « philosophique » et « sensible »: celui-ci lui en était reconnaissant à sa manière; il faisait de Fénelon une figure de légende, où il prétendait retrouver toutes ses propres idées, ses sentiments, ses illusions.

ALBERT CHEREL.

1. *Annales philosophiques*, III, p. 97-104.
2. Cf. la formule citée plus haut : « Il faut que le plaisir fasse tout ».

VICTOR HUGO ET LES SOURCES DE LA « VISION DE DANTE »

I

La *Vision de Dante*, qui est assurément un des chefs-d'œuvre de Victor Hugo, intéresse l'histoire littéraire à un autre titre encore : elle est la première en date des grandes compositions épiques dont la réunion a formé la *Légende des Siècles*, et elle est aussi la première, dans toute l'œuvre du poète, où un savant dosage ait amalgamé les différentes inspirations qui constituent son génie : l'inspiration épique, la lyrique, la satirique et celle que l'on a appelée justement son inspiration apocalyptique. Préciser les circonstances politiques d'où est née cette œuvre magistrale et en signaler les sources littéraires, tel est l'objet de cet article, — modeste supplément aux travaux plus vastes dont les belles thèses de M. Berret ont été le point de départ.

*
* *

Le poème est daté du 24 février 1853 [1].

Il y avait alors six mois que Victor Hugo était arrivé à Jersey; il y avait un an et deux mois qu'il avait quitté Paris. Et depuis, il n'avait cessé de poursuivre d'une haine farouche l' « usurpateur » qui l'avait contraint à prendre le chemin de l'exil. L'*Histoire d'un Crime*, écrite tout entière du 14 décembre 1851 au 5 mai 1852 [2], devait être la première des œuvres vengeresses qui voueraient le nouveau tyran à l'exécration des siècles; *Napoléon le Petit* fut écrit — et publié — aussitôt après; et c'est encore

1. M. Berret a donc eu tort d'écrire qu'au mois de février *1854* le bagage épique de Victor Hugo se composait uniquement des pièces suivantes : *Le Rouet d'Omphale* (1843), *Hugo Dundas* (1844), *Aymerillot*, *Le Mariage de Roland* (1846), *Après la bataille* (1850), *La Première rencontre du Christ avec le Tombeau* (1852), et *La Conscience* (*La Philosophie de Victor Hugo en 1854-1859*, p. 10). Simple oubli d'ailleurs, puisque, dans sa thèse principale, M. Berret cite la *Vision de Dante* avec la date 1853 (*Le moyen âge européen dans la Légende des Siècles*, p. 221).

2. Note du tome I (1877). Œuvres complètes, éd. *ne varietur*, Hetzel et Quantin, in-8° (1880-1885).

aux derniers mois de 1852, aux premiers de 1853 qu'appartiennent la plupart des grandes pièces des *Châtiments : Nox, Le parti du Crime, Splendeurs, L'Expiation* (novembre 1852), *Aux morts du 4 décembre, A un Martyr, Ultima verba* (décembre), *A l'obéissance passive* (janvier 1853)....

C'en est assez déjà pour expliquer que, dans la *Vision de Dante*, Napoléon III ait une place à part, une place de choix parmi les princes oppresseurs que le poète voit comparaître devant le tribunal de Dieu. Ce dernier qui vient, horrible entre tous,

Cet être aux *yeux de loup*, homme par la *moustache*,

qui, *livide* et couronné, se courbe *furtif*, à l'écart, cette « espèce de lépreux du trône » qui pose ses deux mains sur sa face comme pour empêcher qu'on y lise ses trois mots sanglants : *Je le jure*[1], on a déjà vu son portrait dans *Napoléon le Petit* (visage *blême..., moustaches*, front étroit, *œil petit et sans clarté, attitude timide et inquiète*)[2], on a entendu son serment[3].

Et l'on a vu aussi ses complices, — les soldats massacreurs, — leurs chefs, leurs « capitaines », plus coupables qu'eux, parce qu'ils n'étaient pas astreints comme eux à l'obéissance passive, — et les juges qui ont donné au « crime » la consécration des lois, — et l'archevêque qui l'a couronné sous les voûtes de Notre-Dame, et le Pape qui l'a béni....

« Aimez-vous le soldat? On en a mis partout[4] », écrivait déjà l'auteur de *Napoléon le Petit*, et le livre III de cet ouvrage n'est qu'un long récit du « massacre » dont les soldats de décembre furent les aveugles instruments. Et la « Conclusion » nous présente encore comme un raccourci de l'affreux spectacle :

On a vu *devant les seuils* des pères et des mères égorgés, *des enfants sabrés, des femmes échevelées dans le sang et éventrées par la mitraille*, on a vu dans les maisons des suppliants massacrés, *les uns* fusillés en tas dans leur cave, *les autres* dépêchés à coups de bayonnettes sous leurs lits, *les autres* renversés par une balle sur la dalle de leur foyer; *toutes sortes de mains sanglantes sont encore empreintes*, à l'heure qu'il est, *ici sur un mur, là sur une porte*, là dans une alcôve...; une casquette pleine de *cervelle* humaine a été accrochée à un arbre du boulevard des Italiens...; j'ai vu *un vieillard en cheveux blancs* étendu sur

1. *Vision*, XII.
2. *Napoléon le Petit*, I, 1.
3. *Ibid.* « Alors le citoyen Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, levant la main droite, dit d'une voix ferme et haute : *Je le jure.* » Cf. VII, 1.
4. *Ibid.*, II, 10.

le pavé, la poitrine traversée d'un biscaïen et la clavicule cassée...; j'ai vu... *un pauvre enfant de sept ans*, tué, m'a-t-on dit, rue Tiquetonne...[1].

Qu'on relise à présent, dans la *Vision de Dante*, le passage où le poète évoque les spectres des « martyrs », et celui où eux-mêmes décrivent leurs « douleurs » : c'est la même énumération de « misères », c'est le même accent, c'est le même mouvement.... *Les uns.... D'autres... d'autres... d'autres...*, *des femmes... des enfants morts....*

> Et leur crâne entr'ouvert laissait voir leurs *cervelles*[2].
>
> . . . . . .
>
> *Des vieillards au front blanc* massacrés *sur leurs portes*
> *Imprimaient à leur seuil leurs doigts ensanglantés*[3].

Après les meurtres, les proscriptions :

... l'Afrique, la Guyanne...; les *baraques* où l'on est cent cinquante sous le soleil *des tropiques*...; et tous ces malheureux liés deux à deux, emmagasinés dans les *faux ponts* du *Magellan*, du *Canada* ou du *Duguesclin*, jetés *à Lambessa*, jetés à *Cayenne*...[5].

Et voici dans la *Vision* — comme dans *Napoléon le Petit* — les *cachots des tropiques*, *Cayenne*, *Lambessa*, et les *pontons*...[6].

— Crimes des soldats et des capitaines? oui sans doute! Mais aussi crimes des juges, et non pas seulement des juges militaires que flétrit le chapitre XIII du livre IV de l'*Histoire d'un Crime*, mais aussi des porteurs *d'hermine et de simarres*, de ceux dont c'est le privilège de *tenir le livre de la loi*, et que l'Esprit céleste qui à son tour les juge convainc d'avoir « livré les brebis aux tigres », d'avoir dit au bourreau d'*égorger la vertu*...[6].

Or cela aussi se lisait déjà dans *Napoléon le Petit* :

« ... Cet homme... avait encore... les pieds dans le sang de toutes *les lois égorgées*, quand *vous*, *juges*, quand vous, magistrats, hommes des lois, *hommes du droit*.... Mais je m'arrête; je vous retrouverai plus tard...[7].

1. *Napoléon le Petit*, *Conclusion*, 1. Cf. *Histoire d'un Crime*, I, 3, 8, 12; II, 3, 6; III, 16.
2. *Vision*, VI.
3. *Ibid.*, VII.
4. *Napoléon le Petit*, IV, 2. Cf. *Châtiments*, Nox, VII; I, 6, etc.
5. *Vision*, VII.
6. *Ibid.*, XI.
7. *Napoléon le Petit*, IV, 2.

Et, en effet, il les « retrouvait » :

Voyez cet autre homme.... La société a *remis à sa garde* ce qu'elles a de plus auguste et de plus vénérable, *le livre de la loi. Elle l'a fait juge* et punisseur de la trahison.... Pour cela elle le comble de biens et *l'habille de pourpre et d'hermine*.... Tout à coup il s'aperçoit que ce n'est pas la justice qui prévaut, que c'est la trahison qui l'emporte, et alors... ce juge... se tourne vers le parjure triomphant... et dit : Monseigneur, je vous jure fidélité[1]!

— Crimes des juges, oui, mais aussi crimes des prêtres! et, tout d'abord, du « saint », de l' « auguste », de celui que Dieu même avait « chargé des hommes », de celui qui avait pour mission « de veiller », gardien sublime, « au centre de la terre, sur le haut de la tour », de « verser l'huile dans la lampe » divine, de « chasser Satan » s'il entrait, — et qui a « loué les bourreaux vainqueurs », a mis sur eux et sur leurs « parjures », sur leurs « vols », sur leurs « meurtres », le « sceau de vérité[2] ».

Ainsi parle, dans la *Vision*, une voix d'en haut, une voix surhumaine. Mais ainsi parlait déjà l'auteur de l'*Histoire d'un Crime*, au chapitre intitulé : *Bénédiction infaillible*, et il suffit de parcourir les premières pages des *Châtiments* pour y trouver déjà des anathèmes semblables à l'adresse du Pape et des prêtres qui ont « approuvé » le « bandit »[3].

— Au demeurant, plus d'une fois, avant la *Vision*, ces différents « criminels » se sont présentés ensemble à la pensée du poète, et il les a associés dans la même réprobation.

Témoin le chapitre 5 du livre VII de *Napoléon le Petit* :

Les fonctionnaires trahissent.... *Les généraux* massacrent.... *Les juges* inamovibles baisent sa botte et lui prêtent serment.... Et *l'archevêque* entonne son *Magnificat*[4].

Témoin, dans les *Châtiments*, à la date du 15 janvier 1852, les douze vers de *Confrontations*, d'autant plus intéressants que, plus d'un an avant la *Vision*, ils sont comme une première esquisse de cette grande fresque animée : déjà l'imagination du poète se plaît à revêtir d'une forme dramatique l'idée morale de l'expiation;

1. *Napoléon le Petit*, VII, 5. Cf. *Histoire d'un Crime*, I, 11 : La Haute-Cour. Cf. *Châtiments*, IV, 3.
2. *Vision*, XIII, *pass.*
3. *Histoire d'un Crime*, IV, 19. *Châtiments*, I, 6 (Le *Te Deum* du 1er janvier 1852) 7 (*Ad majorem Dei gloriam*), 8 (*A un martyr*).
4. *Napoléon le Petit*, VIII, 5.

déjà il y évoque les « martyrs » du 4 Décembre, il leur parle, les fait parler, les entend nommer leurs bourreaux....

O cadavres, parlez ! quels sont vos assassins?

Et les cadavres Religion, Foi publique, Justice, Austerlitz, de lui répondre : le Prêtre — le Serment — le Juge — l'Armée... [1].

Enfin les strophes ardentes de l'ode *A l'obéissance passive* — écrites immédiatement avant la *Vision* (du 7 au 17 janvier 1853) — témoignent de la persistance de cette association d'idées et d'images dans l'esprit de Victor Hugo et achèvent de nous persuader que le terrible réquisitoire de la *Vision* procède d'une véritable hantise.

O Dieu ! puisque voilà ce qu'a fait *cette armée*
. . . . . .
Puisque le *prêtre* assis dans la chaire, et le *juge*
D'hermine revêtu,
Adorent le succès. . . . . .
O Dieu vivant, mon Dieu ! prêtez-moi votre force [2] !

*
* *

Il y a plus. L'idée du jugement suprême qui doit amener ensemble devant le trône de Dieu les bourreaux et les victimes, si c'est dans la *Vision de Dante* que Victor Hugo l'a développée ponr la première fois avec une magnifique ampleur, ce n'est pas là qu'elle s'est exprimée pour la première fois sous sa plume : et il n'a fait, là encore, que mettre en œuvre les matériaux du grand drame biblique dont il avait déjà eu la vision rapide dans *Napoléon le Petit* :

Quelque jour, sous les pieds de Bonaparte, entre les deux pavés de marbre de l'Élysée ou des Tuileries, *cette fosse se rouvrira brusquement*, et l'on en verra sortir l'un après l'autre *chaque cadavre avec sa plaie* : le jeune homme frappé au cœur, le vieillard branlant sa vieille tête trouée d'une balle, la mère sabrée avec son enfant tué dans ses bras, tous debout, livides, terribles, et fixant sur leur assassin des yeux sanglants... [3].

1. *Châtiments*, I, 15.
2. *Ibid.*, II, 7.
3. *Napoléon le Petit*, IV, 1.

Admirable matière épique, thème qui dès lors obsède la pensée du poète et que nous retrouvons dans *Nox*, à la date de novembre 1852 :

> On eût dit, en voyant ces morts mystérieux
> Le cou hors de la terre et le regard aux cieux,
> Que, dans le cimetière où le cyprès frissonne,
> Entendant *le clairon du jugement* qui sonne,
> Tous ces assassinés s'éveillaient brusquement,
> Qu'ils voyaient, Bonaparte, au seuil du firmament
> *Amener devant Dieu ton âme horrible et fausse*,
> *Et que, pour témoigner, ils sortaient de leur fosse* [1].

En vérité, n'avons-nous pas là — dans cette description pathétique des victimes du 4 Décembre, dans ce dénombrement de leurs bourreaux, dans ces imprécations à l'adresse des uns et ces cris de pitié pour les autres, dans cette vision enfin du jugement suprême, — n'avons-nous point déjà toute la matière dont sera faite la *Vision de Dante?*

Mais non, il y manque encore quelque chose.

* * *

Napoléon III n'est pas, en effet, le seul prince que Victor Hugo — nouveau Dante — ait tenu à mettre dans son *Enfer*, et les soldats, les capitaines, les juges, les prêtres contre qui son archange lance l'anathème ne sont pas seulement des soldats, des juges, ou des prêtres français; et, de même, les martyrs qui, dans sa *Vision*, sortent de leurs fosses pour crier Justice! ce ne sont pas seulement les victimes du coup d'État de Décembre. La lourde et sinistre nuée qu'il voit monter vers le trône de Dieu est bien plus vaste : elle vient de tous les points de la terre, de partout où triomphent les puissances du mal, où des innocents pleurent et souffrent, où des peuples gémissent sous le joug; les mots tragiques qu'ils jettent dans le vent, ce n'est pas seulement Cayenne, Lambessa, ou les pontons, c'est Tobolsk, le Spielberg, Brescia, Milan [2], et s'il arrive qu'ils se nomment entre eux, c'est aussi de noms étrangers : Pazzoli, Simoncelli [3].... Croirons-nous donc que,

1. *Châtiments*, *Nox*, V.
2. *Vision*, VII.
3. *Ibid.*, XIII.

par là du moins, la *Vision* se distingue des œuvres qui l'ont précédée? Mais ouvrons encore une fois *Napoléon le Petit*.

Au chapitre IV du livre V, évoquant le passé de la tribune française, Victor Hugo s'est plu à rappeler comment, naguère, « des extrémités de l'univers intelligent », les peuples fixaient leur regard sur ce « faîte » où « rayonnait l'esprit humain ». Parfois une brusque nuit les enveloppait; mais alors ils entendaient descendre de là une grande voix....

> Voix qui tout à coup, quand l'heure était venue,... *sonnait* comme un clairon de guerre ou *comme une trompette du jugement* et *faisait dresser debout, terribles, agitant leurs linceuls*, cherchant des glaives dans leurs sépulcres, toutes ces héroïques nations : la Pologne, la Hongrie, l'Italie! Alors, à cette voix de la France, le ciel splendide de l'avenir s'entr'ouvrait, *les vieux despotismes aveugles et épouvantés courbaient le front, et l'on voyait, les pieds sur la nuée, le front dans les étoiles, l'épée flamboyante à la main, apparaître, ses grandes ailes ouvertes dans l'azur*, la Liberté, l'*archange* des peuples[1]!

C'est dire que, dès 1852, l'idée — l'image — des crimes des autres « bourreaux » et des châtiments qui les attendaient s'associait étroitement dans l'esprit de Victor Hugo à celle du « crime » de Décembre et du Jugement suprême qui en devait être l'expiation. Elle en était presque inséparable :

> Louis-Bonaparte — lit-on encore dans *Napoléon le Petit* — a égalé en férocité ses contemporains Haynau, Radetsky, Filangieri, Schwartzenberg et Ferdinand de Naples[2].

De fait, si, dès 1831, l'auteur des *Feuilles d'automne* avait été tenté d'ajouter à sa lyre une « corde d'airain » pour flétrir tous les oppresseurs, tous les bourreaux des nations, si c'était déjà une « carte d'Europe[3] » que cette tragique énumération d'injustices et de misères : la Grèce agonisant éventrée par les Turcs, l'Irlande expirant sur sa croix, Teutonie aux fers, Lisbonne au gibet, Modène râlant sous son archiduc, l'Autriche maîtresse de Milan et cassant l'aile au lion de Venise, et le lion belgique bâillonné, et Varsovie violée par un cosaque affreux, — si, dès lors, maudissant ces rois dont les chevaux avaient « du sang jusqu'au ventre », il sentait, il s'écriait que le Poète est leur juge[4], —

1. *Napoléon le Petit*, V, 4.
2. *Ibid.*, IV, 2.
3. Voir plus loin, p. 542.
4. *Feuilles d'automne*, XL : « Amis, un dernier mot..... »

comment s'étonner que, vingt ans après, au lendemain d'une nouvelle révolution française qui avait ébranlé toute l'Europe et suscité chez toutes les nations captives de nouveaux élans vers la liberté, au lendemain aussi, hélas! de tant de nouveaux crimes des « princes » qui avaient étouffé ces aspirations, — comment s'étonner que Victor Hugo ait retrouvé la corde d'airain seulement effleurée jadis, et qu'il l'ait, cette fois, fait longuement vibrer?

Ses regards se portent-ils maintenant vers l'Allemagne, c'est pour constater que si, après les troubles de Berlin, les princes ont dû accepter des constitutions libérales, ils n'ont pas eu grand'peine à calmer cette effervescence : quelques bataillons ont suffi à disperser le Parlement de Francfort et à rétablir, avec la Diète, la Confédération germanique. Que si l'Autriche a eu, elle aussi, sa velléité de révolution et si le gouvernement a dû s'enfuir à Olmütz, les soldats de Windischgraetz ont vite fait de le ramener à Vienne, tandis que le mouvement séparatiste tchèque était cruellement étouffé par le bombardement de Prague (juin 1848) et que la république hongroise de Kossuth succombait (1849) sous les coups du sinistre Haynau : et maintenant c'est le temps des sanglantes représailles dont Schwartzenberg est l'exécuteur. En Pologne — mais y a-t-il encore une Pologne? — Cracovie, dernier refuge de la nationalité polonaise, a été annexée par l'Autriche dès 1846, et voici que la noblesse polonaise est contrainte de servir dans l'armée russe (1852). Mais plus encore que la Hongrie et que la Pologne, c'est l'Italie, notre sœur latine, qui attire les regards de Victor Hugo et qui émeut sa pitié. Car s'il est vrai qu'après l'insurrection de la Lombardie et de Venise, Radetsky avait dû évacuer Milan, il y est rentré après Custozza, et les cruautés qu'il y a alors exercées n'ont d'égales que celles de Haynau — déjà nommé — dans Brescia; Venise, où Daniel Manin avait proclamé la république, a été réduite par la famine; enfin tous les souverains dépossédés ont été rétablis par l'Autriche, Marie-Louise à Parme, François II à Modène, Ferdinand II à Naples, Pie IX à Rome, — et là aussi, partout, de cruelles représailles, des mises à mort, des proscriptions, ont accompagné ou suivi leur retour; et le vieil absolutisme serait partout triomphant si, à la grande colère de l'Autriche, mais à l'honneur du nom italien, Victor-Emmanuel II ne maintenait dans ses États de Sardaigne, de Ligurie, de Piémont et de Savoie le régime constitutionnel établi par Charles-Albert....

Au demeurant, Victor Hugo n'avait pas attendu d'être lui-même

proscrit pour élever la voix en faveur de ces « héroïques nations » opprimées. Lorsque, dans *Napoléon le Petit*, il évoque les grandes voix qui naguère de ce faîte : la tribune de France, sonnant comme la trompette du jugement, allaient les réveiller dans leurs sépulcres, c'est à lui-même qu'il pensait d'abord et au grand discours dans lequel, dès le 15 octobre 1849, devant l'Assemblée Législative, il avait flétri les crimes autrichiens. Belle page, en effet, digne de la tribune française, et hier encore d'une si tragique actualité !

L'Assemblée Constituante — disait-il — vota l'expédition romaine... afin d'abriter contre l'Autriche Rome et les hommes engagés dans la république romaine, contre l'Autriche qui, dans cette guerre qu'elle fait aux révolutions, a l'habitude de déshonorer toutes ses victoires — si cela peut s'appeler des victoires — par d'inqualifiables indignités !

... Je le déclare, et je voudrais que ma parole, en ce moment, empruntât à cette tribune un retentissement européen, les exactions, les extorsions d'argent, les spoliations, les fusillades, les exécutions en masse, la potence dressée pour des hommes héroïques, la bastonnade donnée à des femmes, toutes ces infamies mettent le gouvernement autrichien au pilori de l'Europe.

Quant à moi, soldat obscur, mais dévoué, de l'ordre et de la civilisation, je repousse de toutes les forces d'un cœur indigné ces sauvages auxiliaires, un Radetski et un Haynau, qui prétendent, eux aussi, servir cette sainte cause, et qui font à la civilisation cette abominable injure de la défendre par les moyens de la barbarie [2].

Et devant la même Assemblée, un peu moins de deux ans plus tard, revenant sur le même sujet :

La potence, c'est-à-dire l'Autriche, debout sur la Hongrie, sur la Lombardie, sur Milan, sur Venise, la Sicile livrée aux fusillades..., partout le Droit foulé aux pieds, au Nord comme au Midi [1], à Cassel comme à Palerme ; une coalition de rois latente et qui n'attend que l'occasion..., Kossuth agonisant dans un cachot de l'Asie Mineure : voilà où nous en sommes [3]....

Deux livres du général Pepe — ses *Mémoires* (1847) et l'*Histoire des Révolutions et des guerres d'Italie en 1847, 48 et 49*, qui

1. *Actes et Paroles,* I, p. 291-292.
2. Cf. dans la *Vision* (VII) :

> Au Sud on tue, on pend, on extermine ; au Nord
> On élargit le bagne. . . . . .

3. *Actes et Paroles,* I, p. 453 (date : 17 juillet 1853).

leur fait suite (1850), — ont contribué à documenter l'auteur de la *Vision de Dante* sur les atrocités autrichiennes. C'est dans le second de ces ouvrages qu'il a pu lire ces horreurs : à Milan un fœtus arraché du sein de sa mère et servant de jouet aux soldats, des enfants broyés contre les murailles ou jetés à terre et écrasés à coups de pied ; dans Brescia mise à sac par les brutes de Haynau, des têtes d'enfants coupées, des bras de femmes, des morceaux de chair humaine rôtie au feu, pleuvant au milieu des défenseurs de la ville[1]....

Et c'est de là que ces horreurs ont passé tour à tour dans *Napoléon le Petit :*

Il y a un homme en Europe qui fait horreur à l'Europe : cet homme a mis à sac la Lombardie, il a dressé les potences de la Hongrie, il a fait fouetter une femme sous le gibet où pendaient étranglés son fils et son mari[2]....

dans les *Châtiments :*

Haynau dans les canons met des têtes d'enfants[3].

et enfin dans la *Vision :*

On coupe à coups de knout le ventre aux femmes grosses ;
Le glaive a reparu hideux comme jadis.
Dans Brescia, dans Milan, on a vu des bandits
Ecraser du talon le sein des vierges mortes ;
Des vieillards aux fronts blancs massacrés sur leurs portes
Imprimaient à leur seuil leurs doigts ensanglantés
Et les petits enfants, du haut des toits jetés,
Etaient reçus en bas sur les pointes des piques[4].

Que dire cependant si ce monstre, ce « fouetteur de femmes », ce Haynau qui a été hué et conspué à Londres, Monseigneur le Prince Président l'a invité à venir visiter la France[5] ?

Que dire si c'est à l'Autriche et aux massacreurs autrichiens que le Pape Pie IX a dû d'étouffer le soulèvement d'Ancône (1849), et si le même Pontife qui devait bénir Napoléon le Petit est

1. Cité par Berret, *Le moyen âge européen dans la Légende des Siècles*, p. 241, et note 1 de la page 191.
2. *Napoléon le Petit*, Conclusion, I.
3. *Châtiments*, I, 12 (*Carte d'Europe*, novembre 1852). Note de Victor Hugo : « Sac de Brescia, voir les *Mémoires du général Pepe.* »
4. *Vision*, VII.
5. *Napoléon le Petit*, Conclusion, I.

aussi celui qui a fermé les yeux sur les « exactions, spoliations, exécutions en masse » et toutes les « infamies » qui clouent le gouvernement autrichien « au pilori de l'Europe »?

De fait, c'est ce que le poète déplorait déjà dans ce même discours du 15 octobre, lorsqu'il constatait que l'expédition romaine, qui devait mettre Rome « à l'abri de l'Autriche », n'avait abouti en réalité qu'à restaurer le pouvoir temporel du Pape avec l'aide des Autrichiens. — Immense et cruelle déception! — Et l'on comprend maintenant pourquoi, dans le même temps qu'il flétrissait le « crime » de Décembre, le même mois qu'il écrivait *Nox* (novembre 1852), il dressait presque au seuil de ses *Châtiments* cette sinistre *Carte d'Europe* qui dans son œuvre satirique fait pendant à la page finale des *Feuilles d'automne*.

Des sabres sont partout posés sur les provinces.
. . . . . .
Les soldats ont fouetté les femmes dans les rues.

Et c'est la servitude du peuple russe, ce sont les supplices d'Ancône :

Simoncelli périt le premier...
. . . . . .

Et c'est Venise devenue une chiourme, c'est Naples devenue un tombeau....

Le gibet sur Arad! le gibet sur Palerme!
La corde à ces héros qui levaient d'un bras ferme
Leur drapeau libre et fier devant les rois tremblants!

Mais patience! leur jour viendra! déjà la justice est en marche! Déjà Simoncelli et tous ceux qui ont péri après lui « s'en vont parler du prêtre à Dieu ». Et voici — une fois de plus — que s'impose à la pensée du poète le motif grandiose du Jugement :

Avenir, avenir! voici que tout s'écroule!
Les pâles rois ont fui, la mer vient, le flot roule,
Peuples! *le clairon sonne aux quatre vents du ciel.*
Quelle fuite effrayante et sombre! *les armées*
S'en vont dans la tempête en cendres enflammées;
L'Épouvante se lève : — *Allons! dit l'Éternel.*

Avions-nous tort de dire que, pendant toute l'année 1852, l'idée du Jugement dernier — d'où devait sortir la *Vision de Dante* — a

poursuivi Hugo, a été pour lui une véritable obsession? Qu'il pense au crime du 2 Décembre ou aux crimes autrichiens absous par « Mastaï », c'est le même châtiment suprême qu'il se plaît dès lors à imaginer, c'est sur ce même motif qu'il s'essaie à exécuter de courtes variations. Il ne lui restait plus qu'à développer ce thème épique dans une composition digne de lui, avec toute l'ampleur, tout l'éclat, toute la richesse d'instrumentation que comportait un pareil sujet. — Aussi bien, les conditions de sa vie nouvelle à Jersey l'y prédisposaient merveilleusement.

II

A quelque chose malheur est bon : il en est convenu tout le premier. Si l'exil l'a fait souffrir, si, à Jersey, à Guernesey, il a toujours regretté la France et tout ce qu'il y avait laissé de son cœur, s'il a eu raison d'écrire que « le mois de mai sans la France, ce n'est pas le mois de mai[1] », en revanche l'exil l'a grandi — d'abord à ses propres yeux, par la fierté qu'il lui a inspirée de souffrir pour une belle cause : et c'est ainsi que le rocher de Jersey est devenu le piédestal où il s'est érigé lui-même, statue vivante, symbole de la conscience humaine; — mais encore est-il juste de dire que ces années de Jersey ont grandi, élargi, fortifié son génie en lui permettant de se déployer librement dans l'atmosphère qui lui convenait et en associant la Nature, la grande Nature libre et sauvage, à toutes ses pensées et à tous ses rêves. La mer, le ciel, ces deux infinis : quel champ ouvert aux élans d'une âme lyrique! Oui, si naguère, à Paris, dans ce cadre étroit qui s'appelle — sans doute par antiphrase — le monde, il avait dû plus d'une fois ronger son frein et réprimer les écarts de sa prodigieuse imagination, maintenant, libre de toute chaîne, il pouvait s'abandonner à tous les souffles de l'Esprit, il pouvait communier — il communiait vraiment — avec cet Infini qui l'environnait, dans lequel il plongeait et baignait de toutes parts; il éprouvait que là seulement l'âme vit et jouit de se sentir vivre dans la plénitude de son être. Aussi n'est-il pas douteux que, dès 1852 (août) et 1853, il ait ressenti ce qu'il devait exprimer par tant de vers magnifiques en 1854 et 1855 :

1. *Les Quatre Vents de l'Esprit*, III, 25 (daté de mai 1854).

L'absolu, l'éternel. Rien après, rien avant.
Hors de cet horizon, l'esprit n'est pas vivant.
S'il n'a point l'abîme, il réclame.

. . . . . .

L'âme veut pour plafond la vaste liberté,
Et ne peut demeurer que dans l'illimité.
Ni cloisons, ni rideaux, ni toiles.

. . . . . .

L'immensité, c'est là le seul asile sûr.
Je crois être banni si je n'ai tout l'azur [1].

. . . . . .

Mais la Nature aussi est vivante, elle n'est pas une compagne muette, et c'est pourquoi, maintenant, sur la grève ou sur la colline, le poète s'entretient avec les éléments :

Je parle à l'Océan, et je lui dis : C'est moi.
Alors nous nous mettons à causer.....

Il ouvre son cœur à tous les vents, il « tutoie la solitude » [2]. Et parfois, alors, il lui semble que la création l'emplit, que Dieu même coule dans son sang et fait vibrer son âme comme une lyre. Et c'est Dieu même qu'il prend à témoin de ce prodige :

Oui, tes vents m'ont parlé, toutes tes solitudes
M'ont jeté leurs rumeurs et leurs inquiétudes,
Azur, nuit, *vision!*
A tes souffles de brume ou de clarté je vibre,
Ciel, comme si j'étais traversé par la fibre
De la création [3]!

Et l'immense, le sublime concert dont il est un des instruments le plonge dans une sorte d'extase. Il s'enivre de cette harmonie, il s'abîme en elle comme en un gouffre sacré :

J'aime ce bruit sauvage où l'infini commence;
La nuit j'entends les flots, les vents, les cieux, la mer;
Je songe, évanoui dans cette plainte immense [4].

Nous touchons ici du doigt le lien par lequel l'inspiration lyrique de Victor Hugo s'unit à son inspiration « apocalyptique ». Il est hors de doute que le séjour de Jersey et cette quotidienne com-

1. *Les Quatre Vents de l'Esprit*, III, 29 (daté du 10 février 1855).
2. *Toute la Lyre, Dernière série*, V, 3 (daté : août 1852).
3. *Les Quatre Vents de l'Esprit*, III, 46 (non daté).
4. *Ibid.*, III, 33 (daté du 13 septembre 1854).

munion du poète avec la sublime nature qui l'environnait ont puissamment fortifié ses dispositions au rêve et contribué à faire de lui le « visionnaire » que l'on sait.

Dispositions, sans doute, qui dataient de loin : une de ses plus intéressantes *Feuilles d'automne*, celle qui est intitulée *La Pente de la Rêverie*, suffirait à le prouver[1] : c'est déjà une véritabe vision. Telle encore la petite pièce qui, au livre III de *Toute la Lyre*, porte précisément ce titre : *Visions*, et la date : 28 avril 1846.

A mesure qu'au loin s'éclipse
La plaine effacée au regard,
Toute une sombre *apocalypse*
Apparaît à l'homme hagard.
Tous ces fantômes que, sans nombre,
Produit le soir qui s'assombrit
L'entourent et, sortant de l'ombre,
Entrent en foule en son esprit[2].

Mais ce qui, avant l'exil, n'était qu'une des formes passagères de son lyrisme, — ce qui plus tard, tout au rebours, tournera au procédé littéraire — à cette date, en ces premiers mois de son séjour à Jersey, est vraiment l'expression directe et spontanée d'un état d'âme habituel, et les mots de « rêve » et de « songe » qui reviennent sans cesse alors sous sa plume doivent être pris à la lettre. La Nature est vraiment pour lui, comme pour le pâtre chaldéen, pleine de regards et de voix, et il s'abandonne avec une joie âpre aux bonds du coursier fantastique qui l'emporte vers ces passants mystérieux. La nuit, au fond des brumes infinies qui enveloppent les cieux et la mer, il aperçoit des géants — les Satans, les Prométhées —, et les voix qui lui parlent dans la tempête, ce sont déjà les voix des esprits que bientôt il évoquera devant les tables tournantes de Marine-Terrace :

Sors du nuage, ombre charmante,
O fantôme, laisse-toi voir !
. . . . . .
O viens ! tu dois être bien belle,
Car ton chant lointain est bien doux[3].
. . . . . .

1. *Feuilles d'Automne*, XXIX.
2. *Toute la Lyre*, 1re série, 1 (III, 13). Notons que, d'après M. Dupin, *Etude sur la chronologie des Contemplations*, Bibliothèque de la Faculté des Lettres, XXI (Alcan, 1906), la petite pièce des *Contemplations* (VI, 4) : *Ecoutez, je suis Jean...*, datée de juillet 1853, serait également de 1846.
3. *Contemplations*, VI, 15 (*A celle qui est voilée*, daté de janvier 1854, en réalité 11 janvier 1855. H. Dupin, ouvrage cité).

Esprit mystérieux qui, le doigt sur la bouche,
Passes. . . . . .
. . . . . .
Parle-moi, toi, front blanc qui dans ma nuit se penche,
. . . . . .
Sois la bienvenue, ombre, ô ma sœur! [1]. . . . . .

— ce sont les sublimes confidences, les révélations de l'Esprit au poète aimé, à l'Élu, qui écrit, frémissant, sous sa dictée :

Je sens que par devoir j'écris toutes ces choses
Qui semblent sur le fauve et tremblant parchemin
Naître sinistrement de l'ombre de ma main.
Est-ce que par hasard, grande haleine insensée
Des prophètes, c'est toi qui troubles ma pensée [2]?

Oui, c'est elle, il n'en peut douter, et le frisson qui l'agite pendant qu'il travaille, qu'il pense, qu'il écrit, lui en est un signe assez clair :

O frisson du songeur qui redevient prophète[3]!

ainsi que l'épouvante, l' « horreur sacrée », dont il se sent parfois pénétré à la vue des choses « les plus belles », de l'azur céleste, des bleus vallons....

Ils sont *pleins de regards et d'aspects*, et les sages,
Seuls dans les bois,
Méditent, attentifs dans l'ombre à des *passages*
D'yeux et de voix.
Le poète serein contient *l'obscur prophète*;
Orphée est noir;
C'est dans une *lueur mystérieuse*, faite
D'aube et de soir,
C'est en regardant fuir sous l'insondable voûte
D'affreux griffons
Qu'Amos effaré songe et qu'Isaïe écoute
Les *bruits profonds* [4].

Orphée, Amos, Isaïe, — et ailleurs Ézéchiel, Jean, Jérémie, Job, Jacob, et encore Prométhée, Tyrtée, Alcée, Socrate, Juvénal,

1. *Contemplations*, VI, 16 (*Horror*, nuit du 30 mars 1854).
2. *Toute la Lyre*, 1re série, II (V, 21).
3. *Ibid.* (V, 20).
4. *Les Quatre Vents de l'Esprit*, III, 55.

Dante, d'Aubigné, — tous les prophètes, tous les voyants, tous les grands initiés, tous les grands inspirés de tous les siècles : oui, voilà bien, maintenant, sa famille spirituelle, le lignage dont il se réclame, voilà les grands esprits dont il est et dont il s'affirme l'héritier, les grandes voix auxquelles la sienne fait écho. Comme eux il prétend être l'interprète de l'Esprit suprême, le héraut porteur de ses volontés, l'annonciateur de ses décrets ; comme eux sentant un « démon » s'agiter dans sa poitrine, en proie à l'enthousiasme sacré que met en lui son « génie », il se persuade qu'il a pour mission d'être l'apôtre du Vrai et du Juste et déjà, en ses vers de flamme, l'avant-coureur des châtiments que la Justice divine réserve aux tyrans qui l'ont outragée. Il est un des « noirs punisseurs » pour qui la haine est un devoir et à qui la Mort, pâle et grave amie, dit en leur mettant la main sur l'épaule :

Esprit, ne laisse pas échapper ton bandit[1] !

Et s'il est vrai enfin qu'ici-bas c'est la destinée des sages, des inspirés, des « voyants », de souffrir, d'être frappés, enchaînés, proscrits, honnis, assassinés par les tyrans, s'il est vrai que d'autres prophètes souffrirent, avant Hugo, pour leur foi, saint Jean dans son caveau, Daniel dans sa fosse, Galilée au cachot, Colomb au cabanon[2], si Dante a mangé le pain de l'exil, c'est donc une ressemblance de plus entre eux et le proscrit de Jersey, et c'est pour lui une raison de plus de s'enorgueillir, de se persuader qu'il est un de ces « élus », un des esprits que Dieu lui-même a fait descendre parmi les hommes pour leur révéler ses mystères et leur prédire le suprême Jugement....

De là ses « apocalypses », de là l'inspiration prophétique qui, dès 1852 et 1853, pénètre, comme nous l'avons déjà vu, une partie des *Châtiments*. La *Vision de Dante* sort de la même veine : elle n'est, sous la forme nouvelle d'une « petite épopée »[3], que la paraphrase, d'ailleurs splendide, du texte que lui dictait un « esprit ». Que si elle doit aussi quelque chose à ses lectures, on ne s'étonnera pas que les livres qui lui ont servi à soutenir alors son inspiration soient précisément ceux de ces prophètes, de ces visionnaires dont il se regardait comme le continuateur et l'émule.

1. *Les Quatre Vents de l'Esprit*, I, 3 (daté du 17 février 1854).
2. *Ibid.*, I, 24.
3. Rappelons, avec M. Berret (*La Philosophie de Victor Hugo en 1854-59*, p. 9) que la première édition des *Châtiments* (octobre 1853) annonçait la prochaine publication des « Petites Épopées ».

*
* *

C'est à Dante que l'on pense d'abord, puisqu'enfin c'est lui qui a donné au poème son titre, et c'est peut-être lui, dans le chœur des « hommes-flambeaux [1] » et des « mages », dont Victor Hugo a dressé la liste, qui est nommé le plus souvent. En réalité, aucun passage, aucun détail de la *Vision* ne révèle une lecture récente ou même le souvenir lointain de telle ou telle page de l'*Enfer*. C'est d'abord, apparemment, que Dante n'a pas décrit le Jugement dernier, mais l'expiation qui en est la suite : ses criminels sont déjà damnés. Ne serait-ce pas aussi qu'entre son génie et celui de Victor Hugo il n'y a pas d'affinités très étroites? Les plis rigides de sa pensée et les habitudes d'abstraction qu'il doit à l'influence de la scolastique n'étaient pas faites pour séduire l'imagination la plus concrète et la plus plastique qui fut peut-être jamais, et l'on soupçonne que Victor Hugo a mieux aimé l'admirer de loin que de le lire assidûment.

Mais il a lu et relu la Bible [2], et la *Vision* en témoigne. Comme de juste en un tel sujet, c'est surtout à l'*Apocalypse* et au *Livre d'Ezéchiel* qu'il a demandé ses modèles.

Dante-Hugo distingue dans l'ombre deux *portes de nuées*. La première,

> Splendide, semblait faite avec de la lumière.
> C'était *un trou de feu dans un nuage d'or*.
> *Quelqu'un*, celui qui parle aux sibylles d'Endor,
> Pour construire *cet arc*, splendide météore,
> Avait pris et courbé les rayons de l'aurore [3].

Ces nuées, ce feu et cet arc viennent du livre d'Ezéchiel :

> Je vis *une grosse nuée, une gerbe de feu qui répandait al*[*entour*] *autour son éclat* [4]....
>
> ... Et la splendeur qui était autour de *Lui* était pareille à celle de *l'arc* qui est dans la nuée un jour de pluie [5]....

De même, dans l'*Apocalypse*, le visionnaire de Patmos dit avoir vu *une porte ouverte dans le ciel*; et *quelqu'un* était assis sur ce trône,

1. *Les Quatre vents de l'Esprit*, I, 24.
2. Voir C. Grillet, *La Bible dans Victor Hugo*, 1910.
3. *Vision*, I.
4. *Ezéchiel*, I, 4.
5. *Id.*, I, 28.

et ce trône était environné d'un *arc-en-ciel* qui paraissait comme une émeraude[1]....

— Les yeux du poète se ferment, et, quand ils se rouvrent, il voit l'Ombre — voile du spectre Éternité — et dans cette ombre une lueur tranquille. — Et derrière cette lueur quelqu'un médite.... Et soudain dans ce rayonnement il aperçoit

Les sept anges pensifs qui tiennent *sept trompettes*[2].

Ce sont les anges de l'*Apocalypse :*

Et je vis *les sept anges* qui se tiennent devant Dieu, auxquels on donna *sept trompettes*[3].

— Mais un autre ange apparaît, tenant les morceaux d'un *glaive* et portant *écrit* sur sa tête, en lettres de diamant, *ce mot* des cieux : Justice[4]!

De même les anges de l'*Apocalypse* ont un arc-en-ciel sur la tête et une *faux* tranchante à la main. Et sur la tête de l'archange punisseur il y a aussi *un nom écrit*, que nul ne connaît, fors lui-même[5].

— Alors les trompettes sonnent. Les ténèbres s'émeuvent.

Quand l'archange parut, *les trompettes sonnèrent*[6].

Apocalypse :

Alors les sept anges... se préparèrent pour *sonner des trompettes*.... Le premier ange sonne donc de la trompette[7]....

— Et voici qu'en bas quelque chose remue : et une *immense foule* apparaît, voguant, courant, roulant sur l'abîme. Et c'est la foule des *innocents*, des *martyrs* qui crient : Justice! — Le poète la décrit longuement[8].

Apocalypse :

1. *Apocalypse*, IV, 1-3.
2. *Vision*, III.
3. *Apoc.*, VIII, 2.
4. *Vision*, V.
5. *Apoc.*, XIX, 12.
6. *Vision*, V.
7. *Apoc.*, VIII, 6.
8. *Vision*, VI.

Ensuite je regardai, et je vis une *grande multitude*... de toute nation..., de toute langue....

Et c'est la foule de ceux qui « sont venus de la *grande tribulation* [1] ».

— Maintenant les victimes dénoncent leurs bourreaux : d'abord *les soldats*, puis *les capitaines*, puis *les* mauvais *juges*, puis *les princes*....

De même, dans l'*Apocalypse*, quand retentissent les trompettes fatales, *les rois* de la terre, *les grands* du monde, les riches, *les capitaines* et les puissants fuient devant la face de Dieu [2], — mais en vain.

De même Isaïe montre l'Éternel « brisant le bâton des méchants, la verge des dominateurs », et le Sépulcre réveillant tous les puissants de la terre, faisant lever de leurs trônes les rois de toutes les nations [3]. Ainsi encore Sophonie maudit Jérusalem, la ville qui opprime :

Ses chefs au milieu d'elle sont des lions rugissants, *ses juges* des loups..., ses prophètes des téméraires et des hommes perfides; *ses sacrificateurs* profanent les choses saintes, ils violent la loi [4].

Est-il besoin enfin de dire que les « bêtes volantes », les monstres qui, dans la *Vision*, traînent les chars des princes — tigres ailés, griffons, licornes, vautours bicéphales couronnés d'or, hibou tenant dans sa griffe une hache [5] — viennent tout droit de l'*Apocalypse* et du *Livre d'Ezéchiel* [6]?

— Mais de tous les « maîtres du monde », selon l'auteur de la *Vision*, le plus coupable, c'est encore celui qui, chargé par Dieu même de « veiller sur la tour » et de « verser de l'huile dans la lampe »

Pour qu'en l'esprit de l'homme, où le mal parfois rampe,
Il ne fût jamais nuit,

1. *Apoc.*, VII, 9.
2. *Apoc.*, VI, 15.
3. *Isaïe*, XIV, 5.
4. *Sophonie*, III, 3.
5. *Vision*, XII.
6. *Apoc.*, IV, 7; XIII, 1, etc.; *Ezéch.*, I, 5 et suiv.

celui que Satan et le crime devaient trouver debout sur leur route [1] — a manqué à ce devoir, n'a pas rempli sa mission....

De même, aucun des maîtres du monde n'encourt la malédiction des prophètes bibliques à l'égal des mauvais pasteurs et des sacrificateurs qui n'ont pas observé la loi de Dieu :

> Les sacrificateurs de Jérusalem — fait dire Ezéchiel à Dieu lui-même — violent ma loi et profanent mes choses saintes; ils ne distinguent pas entre ce qui est saint et ce qui est profane,... entre ce qui est souillé et ce qui est pur [2]....
>
> Les lèvres du sacrificateur — est-il écrit dans le Livre de Malachie — doivent garder la science, et de sa bouche on recherche la loi, car il est le messager de l'Éternel.... Mais vous vous êtes écartés de cette voie... et vous avez égard à l'apparence des personnes en appliquant la loi....

— Il n'est pas jusqu'au dénouement de la *Vision :*

> Mets-le dans ton enfer, je le mets dans le mien

qui ne rappelle la sentence du Dieu de l'*Apocalypse* réprouvant le faux prophète : celui-ci est pris et jeté vivant dans l'étang de feu et de soufre, où Satan le rejoindra [4].

Toutes ces ressemblances donnent à croire que, lorsqu'il a écrit la *Vision,* Victor Hugo avait la Bible sous les yeux.

Mais, selon toute apparence, il avait aussi les *Tragiques* de cet autre « prophète » : Agrippa d'Aubigné.

*
* *

De fait, dans la pièce XXXIX du « Livre lyrique » des *Quatre Vents de l'Esprit,* datée du 2 décembre (sans autre indication) [5], il cite le « fier Aubigné » immédiatement après Dante et Ezéchiel, parmi les grandes voix prophétiques dont il veut être l'écho. Et, dans la pièce XLVII, datée du 18 septembre 1854, Agrippa voisine encore avec Dante :

> Je lis les vieux lutteurs, Dante, *Agrippa,* Montluc [6].

Or, si Victor Hugo lisait les *Tragiques* en 1854, il y a tout lieu de croire qu'il les connaissait et que peut-être il les relisait dès

1. *Vision,* XVI.
2. *Ezéchiel,* XXXIV, 1 et suiv.
3. *Malachie,* II, 7-9.
4. *Apoc.,* XIX, p. 20; XX, 10.
5. Les pièces datées avoisinantes sont de 1854.
6. Montluc a dû être amené par la rime (le clocher de Saint-Luc).

1853, quand il écrivait la *Vision* : car, là encore, les ressemblances sont flagrantes et ne sauraient s'expliquer seulement — comme l'a fort bien montré M. Stapfer — par une « parenté naturelle de génies ». Il y a eu imitation, l'une d'ailleurs conduisant à l'autre [1]. Au surplus, qu'est-ce que les *Tragiques*, sinon déjà des *Châtiments?* Les proscrits de 1852 n'étaient-ils pas des victimes, des martyrs de leur foi, tout comme les huguenots du XVI[e] siècle? Leurs ennemis aux uns et aux autres, leurs « bourreaux », n'étaient-ce pas les mêmes? Et n'est-ce pas enfin une « vision » de la grande scène du Jugement qui achevait déjà — avec quel éclat! — l'épopée biblique d'Agrippa?

Aussi nulle part Victor Hugo ne s'en est-il plus et mieux inspiré que dans cette *Vision de Dante* qui est comme le dénouement épique des *Châtiments*. Que si certaines ressemblances entre elle et les *Tragiques* proviennent de ce que les deux poèmes ont une source commune, et, tout d'abord, si c'est la Bible qui leur a fourni à tous deux le thème du Jugement dernier et la matière de leurs invectives [2], en revanche la manière dont ils ont tous deux paraphrasé les textes bibliques ne permet guère de douter que, des *Tragiques* à la *Vision*, il n'y ait filiation directe. L'imitation se décèle déjà dans la contexture des deux œuvres, toutes deux flétrissant tour à tour les crimes des soldats et des capitaines (témoin dans les *Tragiques* le chant des *Misères*, les crimes des *Princes* (n'est-ce pas le titre de tout un chant des *Tragiques?*), les crimes des Juges (*La Chambre Dorée*), les crimes des Prêtres (les *Fers*, les

1. *Victor Hugo et la grande poésie satirique en France*, 1901, p. 307. Parenté indéniable, s'il est vrai que, chez les deux poètes, les lois de l'imagination sont les mêmes — qu'ils ont la même prédilection pour les métaphores hardies et inattendues, les antithèses, les dénombrements, la même richesse de développement, la même rigueur d'expression et souvent la même violence — enfin, et surtout, que tous deux sont des visionnaires (voir dans les *Fers*, p. 227 et suiv., la vision qui a donné naissance aux *Tragiques*) et veulent être des justiciers.... Mais aussi, chez Victor Hugo, imitation volontaire, si, par exemple, c'est d'Aubigné qui lui a enseigné l'usage de l'apposition symbolique (A. : *le vice Goliath*; H. : *le bagne lexique*, *le fossoyeur oubli*), et celui du zeugma associant un trait physique et un trait moral :

A. Ils sont vêtus de blanc et lavés de pardon.
H. Vêtu de probité candide et de lin blanc,

et encore la coupe de l'alexandrin en trois groupes de quatre syllabes (voir Stapfer, *ibid.*, ch. IX). Et c'est encore d'Aubigné qui a fourni à Victor Hugo le sujet de la *Conscience* (voir Trag. *Vengeances*); c'est à lui qu'il a emprunté plus d'une image saisissante. Tel, par exemple, le Dieu d'Aubigné

Écrit en son registre éternel tous nos maux,

tel, dans Hugo, l'ange Justice de *Tout le passé et tout l'avenir* (juin 1854),

[Il] *écrit* en rêvant des noms *sur ses registres.*

On pourrait multiplier ces exemples.

2. Voir Trénel, *L'élément biblique dans l'œuvre poétique d'Agrippa d'Aubigné*, 1904.

Feux). Mais elle se manifeste — ou se trahit — également par la ressemblance, voire même l'identité de l'expression poétique, du mouvement, de l'accent, des images....

C'est ainsi que le vers de la *Vision de Dante*, où est décrit le rayonnement de la première porte de nuées aperçue par Dante dans le ciel :

> *Splendide*, semblait faite avec de la *lumière* [1]

paraît bien être une réminiscence de celui qui, dans les *Tragiques*, nous fait voir radieux en la voûte des nues le trône céleste « planté » par les chérubins :

> Il n'[en] sort que *merveille* et qu'ardente *lumière* [2].

— L'*archange* de Victor Hugo tient aux trépassés tout à fait le même langage que le *grand ange* des *Tragiques* :

> *Et l'archange cria* : Trépassés! trépassés!
> . . . . . .
> *Venez* du fond des mers, venez du fond des bois
> . . . . . .
> Car *le juge* est assis pour juger, et c'est l'heure
> Où *les clairons du ciel sonnent aux quatre vents* [3].

D'Aubigné :

> *Un grand ange s'écrie* à toutes nations :
> *Venez* répondre ici de toutes actions :
> *L'Éternel veut juger*. . . . . .
> . . . . . .
> Déjà *l'air retentit et la trompette sonne*.

— Et voici qu'apparaît le cortège des martyrs. D'abord les victimes des soldats. Victor Hugo les décrit longuement : *les uns... d'autres*....

> *D'autres* étaient des corps qui n'avaient *pas de têtes*;
> *Des femmes... des enfants morts... des vieillards* [4]....

1. *Vision*, I.
2. *Tragiques*, *Jugement* (Œuvres complètes d'Agrippa d'Aubigné, p.p. Réaume et de Caussade. Paris, Lemerre, 1873-77), IV, p. 294.
3. *Vision*, V.
4. *Ibid.*, VI.

D'Aubigné s'était attardé de même à décrire la « bande meurtrière » des « tigres » et leurs cruautés, telles qu'une main vengeresse les peint dans le ciel :

l'un perce, l'autre fend
L'estomac et le cœur et les mains et *les têtes*,

Il avait montré leur troupe sinistre passant

La vieillesse, *l'enfant et les femmes* au fil
De leur acier tranchant [1]. . . . . .

— Hugo s'apitoie surtout sur les enfants.

Les cris d'enfants surtout venaient à mon oreille [2].

Autant en avait fait d'Aubigné :

Mais quel crime avant vivre ont-ils pu encourir?
. . . . . .
Ainsi *bramants*, tremblants [3] . . . . . .

— Viennent ensuite les crimes des juges.

Et je vis à leurs pieds *du sang en larges mares*,
Des billots, *des gibets*, *des fers*, *des piloris* [4].

De même, dans la *Chambre Dorée*, les fondements du Palais de Justice sont faits *d'os*, *de têtes de morts*; les cendres des brûlés ont servi de sable au mortier, et l'eau qui les détrempe est *du sang* [5].

— De là, dans la *Vision*, les invectives de l'Esprit céleste :

Écoutez, vous avez *trahi le Droit auguste*,
Absous les scélérats, *condamné l'homme juste*.
. . . . . .
Qu'avez-vous à répondre [6]? . . . . . .

1. *Trag.*, *Les Fers*, p. 208, 209. Cf. *Misères*, p. 39.
2. *Vision*, VII.
3. *Trag.*, *Les Fers*, p. 210.
4. *Vision*, XI.
5. *Trag.*, *La Chambre Dorée*, p. 122.
6. *Vision*, XI.

De même d'Aubigné, flétrissant les juges qui ont « meurtri la face révérée » de la Justice,

Aux meurtriers si bénins, des bénins les meurtriers [1],

leur rappelait les imprécations de David :

Oyez David ému sur des juges plus doux :
. . . . . .
Eh bien! vous, conseillers des grandes compagnies,
. . . . . .
Dites-vrai : *c'est à Dieu que compte vous rendez* [2].

— Après les juges, les princes. — Hugo :

Et plus ils s'approchaient, plus *ils étaient petits* [3].

Qui se trouvera — avait déjà écrit d'Aubigné — pour oser, à front découvert,

. . . . . faire sentir aux grands
Combien *ils sont petits*[4] ? . . . . . .

— Hugo :

O princes, vous sortez, et je vais vous le dire,
Des forfaits, *des fureurs,* du meurtre et du délire,
Des deuils, des faux serments, dont l'homme est éperdu,
Et du sang innocent à grands flots répandu.
Vous sortez *des palais* qu'habite la démence,
Des festins, des charniers et de la *plainte immense*
Du monde entier criant *vers le haut firmament.*
. . . . . .
Le tyran, dans l'orgie accoudé sur la table,
Commande au crime[5] . . . . . .

Mais d'Aubigné avait décrit

. . . . . *les rois voluptueux*
Ivres d'ire et de sang [6] . . . . .

1. *Trag., La Chambre Dorée,* p. 124.
2. *Ibid.,* p. 147.
3. *Vision,* XII.
4. *Trag., Princes,* p. 74.
5. *Vision,* XIII.
6. *Trag., Princes,* p. 91. Cf. p. 83, 85.

et il avait montré, au livre des *Misères*, des enfants mourant de faim, tandis que de leur innocente bouche

> L'âme *plaintive* allait en un plus heureux lieu
> *Éclater sa clameur au grand trône de Dieu*,
> Cependant que *les Rois*, parés de leur substance,
> *En pompes et festins* trompaient leur conscience [1].

— Après les princes, enfin, le Pape. Ici, l'imitation est flagrante : Hugo (ce sont les rois qui parlent) :

> Il enseignait *d'en haut* comme *votre vicaire*.
> *Nos trônes faisaient cercle autour de cette chaire*.
> Nous écoutions son verbe *ainsi que votre voix*.
> *Il nous disait* : Je suis celui qui parle aux rois;
> *Quiconque me résiste et me brave est impie*.
> . . . . . .
> *Je fais et je défais la loi quand je la touche* [2].

D'Aubigné :

> Entre tous les mortels, de Dieu la prévoyance
> M'a *du haut ciel* choisi, donné *sa lieutenance* [3].
> . . . . . .
> *Rois et Reines viendront au siège où je me sieds*,
> Le front en bas, lécher la poudre sous mes pieds.
> . . . . . .
> Ou, si Dieu je ne suis, pour le moins *vice-Dieu* [4].
> . . . . . .
> Je dispense, *dit-il*, du droit contre le droit;
> *Celui que j'ai damné*, quand le Ciel le voudroit,
> *Ne peut être sauvé* . . . . . .
> *Je fais le fait non fait, la justice injustice* [5].

N'est-on pas fondé à conclure de là que, lorsqu'il a écrit la *Vision de Dante*, Victor Hugo avait les *Tragiques* sous les yeux — ou qu'il venait de les relire? Constatation particulièrement intéressante, s'il est vrai que la *Vision* est, avec *Nox* et *Ibo*, une des premières en date de ses « apocalypses » et si c'est là que, pour la première fois, il a appliqué les ressources de l'épopée — particu-

1. *Trag.*, *Misères*, p. 40. Cf. p. 41.
2. *Vision*, XIII.
3. *Trag.*, *Misères*, p. 65.
4. *Ibid.*, *Jugement*, p. 297.
5. *Ibid.*, *Misères*, p. 65.

lièrement le merveilleux biblique — à la grande satire politique et sociale. Ainsi cette nouvelle lecture des *Tragiques* aurait grandement contribué à préciser dans son esprit l'idée de l'attitude qu'il lui convenait de prendre et du genre de poèmes qu'il se devait d'écrire pour remplir dignement son rôle d'apôtre et de justicier. Nous sommes d'autant plus tenté de le croire que c'est vers ce même temps qu'entre lui et d'Aubigné se multiplient les ressemblances de facture.

*
* *

Mais encore d'Aubigné n'est-il pas le seul, parmi nos écrivains français, qui l'ait précédé dans cette voie. Pour s'y trouver d'autres guides il n'avait, en vérité, qu'à regarder tout près de lui, il n'avait qu'à parcourir les livres de ses contemporains. C'est même le trait le plus curieux et le plus original de notre littérature sous la Monarchie de Juillet (quel contraste!) que son caractère inspiré, symbolique, apostolique, prophétique, apocalyptique : à tel point que la « vision » fut alors un véritable genre littéraire, mis au service des idées politiques et religieuses. Témoin les illuminations de Michelet, les prophéties et les apocalypses de Quinet; témoin le *Paris* d'Alfred de Vigny (16 janvier 1834) :

Est-ce une roue ardente ou bien une fournaise?

témoin les quinze « visions » de Lamartine dans la *Chute d'un Ange* (1838); témoin surtout leur précurseur et, dans ce genre, leur maître à tous : Lamennais.

On ne peut douter de l'intérêt avec lequel Victor Hugo a lu les *Paroles d'un Croyant* (1833), et les *Affaires de Rome* (1836), et le *Livre du Peuple* (1838), quand on songe que nulle part il ne trouvait prêché avec une éloquence plus ardente l'Évangile démocratique vers lequel il se sentait de plus en plus attiré, et que nul non plus ne mettait alors au service de ses idées une imagination plus romantique, ne savait mieux les revêtir de formes et de couleurs étranges et saisissantes. En vérité, il serait surprenant que l'influence de Lamennais n'eût pas contribué, elle aussi, à orienter Victor Hugo dans le sens de la poésie apocalyptique; mais, s'il en fallait une preuve, la *Vision de Dante* la donnerait.

Plusieurs passages de la *Vision* témoignent, en effet, d'une lecture récente des *Paroles d'un Croyant*. Le second chapitre de cet ouvrage est aussi une vision, et, qui plus est, la même.

Je vois les peuples se lever en tumulte et les rois pâlir sous leur diadème.... Je vois Satan qui fuit, et le Christ entouré de ses anges, qui vient pour régner.

Le mouvement, l'accent, les images, les mots même de Lamennais ont passé dans le poème de Victor Hugo.

Hugo :

Un bruit, pareil *au bruit des mouches qui murmurent* [1].

Lamennais :

Prêtez l'oreille et dites-moi d'où vient ce *bruit confus, vague, étrange* [2]....

— Hugo :

Et je vis *quelque chose en bas qui remuait.*

Lamennais :

Posez la main *sur la terre.... Quelque chose... se remue* dans le monde....

— Hugo :

Puis, comme *la poussière* où s'avance une armée,
. . . . . .
Et cet amas sinistre et lourd . . . . . .
Triste, *livide* . . . . . .
. . . . . .
C'était *une nuée* . . . . . .

Lamennais :

Je vois à l'horizon *un nuage livide.* . . . . . .
... Je vois des tourbillons de *poussière* dans le lointain....

— Hugo :

Cela *voguait, courait, roulait* comme une houle.

Lamennais :

1. *Vision*, VI.
2. *Paroles d'un Croyant*, II.

Ils vont en tous sens, et *se choquent, et se mêlent, et se confondent....*

— Le jugement des Rois, dans la *Vision*, rappelle le chapitre XIX de Lamennais.

Hugo :

> Rois et *maîtres* de tous, *du droit de nos ancêtres.*
> — Rois ! vous êtes *les rois*, vous n'êtes pas *les maîtres* [1].

Lamennais :

Quand on vous dira de *ceux qui possèdent sur la terre une grande puissance :* Voilà vos *maîtres !* ne le croyez point.... Nul, en venant au monde, *n'apporte avec lui le droit de commander* [2]....

— L'accent et le mouvement de la prière des trépassés sont les mêmes dans la *Vision* qu'au chapitre XXIII de Lamennais

Hugo :

> Ils ôtèrent
> La terre de leur bouche et *crièrent : Seigneur !*
> . . . . . .
> *Ils reprirent : Seigneur.* . . . . . .
> *Seigneur ! Seigneur ! Seigneur !* Justice pour la terre [3] !

Lamennais :

Seigneur, nous crions vers vous du fond de notre misère....
.... *Nous crions vers vous, Seigneur.*
. . . . . .
.... *Nous crions vers vous, Seigneur* [4].
. . . . . .

Et le lugubre appel retentit dix-huit fois.

— Pareilles enfin, dans la *Vision* et dans les *Paroles d'un Croyant*, les plaintes des victimes et la pitié qu'inspirent leurs souffrances imméritées.

Hugo :

> Nous sommes la vertu, nous sommes *l'innocence*,
> . . . . . .
> Nous sommes ceux qu'on a liés *au vil poteau*,
> . . . . . .

1. *Vision*, XIII.
2. *Paroles d'un Croyant*, XIX.
3. *Vision*, VII.
4. *Paroles d'un Croyant*, XXIII.

Ceux qu'égorgea le sabre et *que perça l'épée*;
Nous sommes *le sang* tiède et *la tête coupée*;

. . . . . .

Nous nous nommons le Peuple et sommes *une plaie* [1].

Lamennais :

Comme *l'innocent* qu'on mène *au supplice*....
.... Voyez leurs pieds et leurs mains *percés*, leur côté ouvert, *leur tête* couverte de *plaies saignantes*... [2].

*
* *

Il est temps de nous résumer — et de conclure.

La *Vision de Dante*, datée du 24 février 1853, sort de la même source d'inspiration qui, après le coup d'État et la proscription de Victor Hugo, a donné naissance à l'*Histoire d'un Crime*, à *Napoléon le Petit* et aux *Châtiments*. Plusieurs passages de ces œuvres, qui l'ont précédée, témoignent d'une filiation directe et montrent Victor Hugo hanté, dès 1852, de l'idée du Jugement suprême qui châtiera l'usurpateur de Décembre et ses complices — les soldats, les juges, — et avec eux les autres princes et les exécuteurs de leurs basses œuvres, — et aussi le Pontife qui les a couronnés, qui n'a pas maudit leurs crimes. De ce thème lyrique et épique la *Vision de Dante* est l'orchestration splendide — facilitée par l'atmosphère où baignait alors l'esprit du poète, par cette sorte d'ivresse sacrée et de délire prophétique où le jetait la communion de tout son être avec l'Infini, et aussi par des lectures appropriées à son état d'âme, à la vocation d'apôtre qu'il sentait s'éveiller en lui : la *Bible*, les *Tragiques*, les *Paroles d'un Croyant*....

Mais si la *Vision* est ainsi un aboutissement, le résultat d'une lente élaboration, elle est aussi un point de départ. Elle ouvre : 1° la série des grandes compositions apocalyptiques des *Contemplations* [3], de la *Légende des Siècles* [4] et de *Dieu*; — 2° la série des grandes fresques épiques et satiriques que Victor Hugo compo-

1. *Vision*, VII.
2. *Paroles d'un Croyant*, XXIII.
3. *O gouffre...* (1854 ou 55); *Pleurs dans la Nuit* (28 avril 54); *Ce que dit la Bouche d'ombre* (1-13 octobre 54); *Les Mages* (24 avril 55), *Magnitudo parvi*, 2e partie (1855). Nous adoptons les dates de M. Dupin, *Étude sur la chronologie des Contemplations*, voir supra, p. 545.
4. *Abîme* (26 novembre 53); *Tout le passé et tout l'avenir* (7-17 juin 54); *Inferi* (11 juin 54); *La Trompette du Jugement* (15 mai 59).

sera à partir de 1856, parmi lesquelles elle prendra place[1] et qu feront de la *Légende* de 1859 le véritable prolongement des *Châtiments* de 1852, une nouvelle suite d'anathèmes contre les princes bourreaux el les empires de proie.

Hélas! il ne prévoyait pas que de son vivant encore un semblable empire s'élèverait sur des ruines françaises; et qu'aurait-il dit s'il avait su qu'en plein xx^e^ siècle, en Europe, il se trouverait encore des hommes (si l'on peut les appeler ainsi) pour renouveler les sombres exploits des Radetsky et des Haynau? — Mais, en vérité, ce qu'il aurait dit, ce qu'il dirait s'il était encore parmi nous, nous le savons, et c'est cela même qu'il disait, qu'il proclamait en 1853. A la fin Dikè l'emporte sur Hybris, affirmait déjà le vieil Hésiode, — la Justice sur la Violence — : elle vient à pas lents, mais elle vient, et c'est pourquoi, aujourd'hui encore, Victor Hugo aurait sa « vision » : il verrait les bourreaux allemands, autrichiens, hongrois, turcs, bulgares, les assassins d'enfants et de femmes, cités au tribunal du grand Juge et le glaive de l'Esprit céleste déjà suspendu sur leurs têtes pour les frapper à l'heure que Dieu sait....

MAURICE LANGE.

1. *Le Romancero du Cid* (5 juillet 56); *Les quatre Jours d'Elciis* (27 novembre 57); *L'Italie* : *Ratbert* (2-17 décembre 57); *Le Petit roi de Galice* (12-20 décembre 58); *Gaïffer-Jorge* (23-25 décembre 58); *Eviradnus* (28 janvier 59); *Le Régiment du baron Madruce* (31 janvier-6 février 59); *Le Cid exilé* (11 février 59); *Bivar* (16 février 59); *Le Jour des Rois* (17-21 février 59); *Masferrer* (3 mars 59); *La Rose de l'Infante* 23 mai 59). Voir P. Berret, ouvrage cité.

FARMIN DE ROZOI

(*Suite et fin*[1].)

VIII

Depuis six mois, Rozoi était enfin parvenu au but qu'il avait si longtemps et si vainement poursuivi : il avait pu faire jouer une de ses pièces à la Comédie-Française.

L'incident se rattache si étroitement à l'histoire économique de notre théâtre qu'il ne nous semble pas indifférent de le rappeler.

On n'ignore pas que, sous l'ancien régime, et jusque dans les dernières années de son existence, les sociétaires de la Comédie-Française s'efforçaient, par des subtilités financières d'une moralité discutable, de réduire le plus possible, et parfois à néant, les droits dont ils étaient redevables envers leurs auteurs. On sait pareillement qu'à l'occasion d'un conflit surgi, à ce propos, entre l'un de ceux-ci et ceux-là, Beaumarchais entreprit, en 1777, une campagne des plus vives contre ce déni de justice, campagne dont il convient de louer la généreuse initiative chez un homme guidé, d'habitude, par le sentiment des affaires plutôt que par les affaires de sentiment [2].

L'auteur du *Barbier de Séville* avait donc réclamé des sociétaires le « compte exact » de ses droits pour cette comédie. Après bien des tergiversations, ses débiteurs, absolument édifiés sur la force de résistance de leur créancier, lui avaient fait proposer, en guise de règlement, par leur camarade Desessarts « une cote mal taillée ». Le « calculateur » qu'était Beaumarchais ne pouvait évidemment se contenter d'une offre aussi vague. Puis, comme les sociétaires s'en tenaient à leur formule et que Beaumarchais ne modifiait pas la sienne, les pourparlers cessèrent brusquement. Notre auteur, en conséquence, invitait, le 27 juin, ses confrères à dîner, pour régler, de concert avec eux, une question que nous appellerions

1. Voir le n° d'avril-juin 1918, p. 211, et le n° de juillet-septembre 1918, p. 408.
2. Loménie, *Beaumarchais et son temps*, Paris, 1866, t. II. p. 13 et suiv. — Paul Bonnefon, *Beaumarchais*, Paris, 1887.

aujourd'hui « d'intérêt professionnel ». Ainsi fut fondé le *Bureau de législation dramatique* [1], entre la poire et le fromage : qu'on nous passe cette locution familière, Beaumarchais avait convié ses hôtes à venir chez lui « manger la soupe ».

Il n'avait pu cependant les réunir tous. Diderot et Collé, entre autres, s'étaient excusés sur leur âge, tout en étant d'accord avec Beaumarchais sur le principe. La Harpe l'avait approuvé, mais avait décliné l'invitation, pour ne pas se trouver en présence d'un confrère qu'il abhorrait et qui, précisément, était désolé de ne point prendre sa part de « la soupe » de Beaumarchais, parce qu'il était détenu au For Levêque.

Néanmoins, ils se trouvèrent vingt-trois dans ce convent, que Chamfort devait nommer plaisamment les *Etats Généraux de l'Art dramatique*, pour applaudir à la déclaration de guerre de leur amphytrion et pour s'engager à le soutenir dans ses revendications contre la Comédie-Française.

Mais c'est chose difficile, paraît-il, que vingt-trois hommes de lettres puissent s'entendre longtemps : Messieurs les Sociétaires restaient parfaitement unis : le nombre des alliés de Beaumarchais descendit de 23 à 17. La lutte ne s'en poursuivit pas moins, pendant quatre ans, très âpre et très ardente, mais ne donna, en somme, aucun résultat [2]. Elle fut marquée toutefois par de nombreux et curieux épisodes, dont l'un nous représente Rozoi, faisant figure d'adhérent, d'abord à la coalition des auteurs dramatiques, puis à la coterie des Comédiens français. Il avait joué ce rôle de transfuge en compagnie d'un de ses confrères, Dubuisson, qui, lui aussi, devait subir, pendant la Révolution, le sort tragique de Rozoi, mais de l'autre côté de la barricade.

La gazette, accoutumée, du mouvement littéraire à cette époque, les *Mémoires de Bachaumont*, signalent, en ces termes, à la date du 27 juillet 1780, la désertion des deux compères :

MM. Du Rozoi et Dubuisson, n'étant pas appelés aux conférences du *Bureau de Législation dramatique*, n'ayant rien eu de joué sur le Théâtre-Français, mais des pièces reçues sur le répertoire, ont cru

1. Les *Mém. de Bachaumont* désignent, sous ce nom, l'organisme éphémère qui fut comme le précurseur de la *Société des auteurs dramatiques*.

2. Il fallut en revenir, le 9 novembre, à cette *cote mal taillée* si chère aux Comédiens; la question ne reçut de solution définitive qu'en 1791 : « Par décret du 13 janvier, écrit M. P. Bonnefon, dans son étude sur Beaumarchais, l'Assemblée constituante posait en principe que les Comédiens ne pourraient jamais s'attribuer aucun droit de propriété sur une œuvre, ni la jouer sans la permission de l'auteur. »

capter la bienveillance des Comédiens, en écrivant à la troupe chacun une lettre où ils désavouent toutes les démarches de leurs confrères, les improuvent hautement et lui vouent, au contraire, l'attachement le plus aveugle. Rien de plus plat et de plus bas.... Le Bureau est furieux.

Si « le Bureau était furieux », c'était qu'il perdait encore, avec le départ de Dubuisson et de Rozoi, deux de ses associés et que cette défection était encouragée par Suard, le censeur académicien. Assurément, la jalousie n'avait pas été étrangère à l'événement; et le refus systématique qu'allait bientôt opposer Suard à la représentation du *Mariage de Figaro*, devait prouver, de reste, quels sentiments d'animosité peuvent éveiller en des esprits ombrageux les succès retentissants d'un auteur à la mode.

Dubuisson et Rozoi s'étaient donc enrôlés dans le bataillon sacré levé par Beaumarchais et ne lui avaient faussé compagnie qu'à l'issue de leurs négociations avec la Comédie-Française. Les sociétaires avaient en effet promis à Dubuisson de jouer la tragédie de *Nadir* et lui avaient tenu parole. La pièce était détestable et n'eut aucun succès. Mais l'auteur l'avait fait imprimer et précéder d'une préface, où ce « Caraïbe[1] », comme le dénommait le Pylade de Beaumarchais, Gudin de la Brennellerie, houspillait copieusement[2], toujours avec l'approbation de Suard, la Société des Auteurs dramatiques. Les *Mémoires de Bachaumont* étaient cependant revenus, non sans un certain embarras, sur le cas de Dubuisson et se montraient moins durs à son égard.

Quant à Rozoi, il semble que ses contemporains aient voulu ignorer de quel prix les Comédiens avaient payé sa trahison. A vrai dire, il ne l'avait pas accentuée, comme Dubuisson, aux dépens de ses anciens associés, s'il est permis d'en juger par certaine lettre comprise dans sa correspondance de 1780 à 1787 avec la Comédie-Française[3]. Rozoi s'y montre toujours l'homme grandiloquent que nous connaissons. Il apprend, avec « autant d'étonnement que de regrets, les nouveaux débats entre MM. les littérateurs et une société d'Artistes, à laquelle cependant des raisons si puis-

1. Dubuisson était créole.

2. Dubuisson parlait (p. 10) de « l'assemblée d'une douzaine d'auteurs dramatiques, qui s'étaient élu des commissaires, lesquels prétendaient représenter tous les auteurs dramatiques nés ou à naître, et même l'ordre entier des gens de lettres ».

3. Nous devons à l'obligeance bien connue de M. Couet, le savant bibliothécaire-archiviste de la Comédie-Française, la communication de ce dossier inédit de Rozoi, qui donne en quelque sorte un nouveau relief à cet esprit brouillon, agité, tumultueux, dont l'incessant verbiage et les perpétuelles réclamations devaient singulièrement lasser la patience des Comédiens français.

santes devraient les unir pour ne plus s'en séparer ». Les « discussions d'intérêt » lui paraissent inconciliables avec le tempérament des gens de lettres : « Je vous prie de me compter au nombre de ceux qui voient plutôt en vous, écrit-il aux Comédiens, le 5 juin 1780, des artistes et les organes du génie, que les économes d'une grande gestion. »

Ces compliments hyperboliques, qui rejaillissaient des interprètes du « génie » sur le génie lui-même, n'étaient qu'un écho, encore très vibrant, d'une autre bordée d'éloges que Rozoi avait envoyée, six semaines auparavant, à la tête des Comédiens [1]. Quand il avait été admis, pour la première fois, à la lecture d'usage, il s'était présenté, au milieu du Cénacle, les poches bourrées de manuscrits, et il avait eu la bonne fortune, au cours de deux séances, de faire recevoir *Les Corses* et *Richard III*. Aussi écrivait-il à Messieurs les Sociétaires :

Les suffrages dont vous avez honoré mes deux premières tragédies, étaient un prix de mes travaux si cher à mon cœur que ma reconnaissance a donné un nouvel essor à mes faibles talents.

Malheureusement, cet essor venait d'être entravé par une mesure administrative, que signale, non sans inquiétude, cette même lettre et qu'avaient peut-être sollicitée, en secret, les Comédiens, dont le « répertoire » était surchargé d'ouvrages acceptés beaucoup trop facilement par eux :

Ayant appris par la voix publique et par l'une des personnes chargées spécialement à cet effet des ordres du ministre, que les pièces reçues par vous doivent être soumises à un nouvel examen, je me hâte de vous prier de m'accorder un jour pour entendre la lecture de *Richard III* [2] : il me semble que les ouvrages, reçus d'une voix unanime, devraient être exceptés de la loi commune et prendre dès lors le premier rang sur le répertoire, parce que aucune des personnes qui composent le nouveau comité ne peut être soupçonnée d'avoir voté pour un refus.

Et — nouvelle flatterie à l'adresse de ses correspondants — Rozoi ajoutait : « Puisqu'il faut que votre âme s'identifie avec la nôtre, vous n'êtes pas nos juges, vous êtes nos compagnons de gloire; l'ingratitude seule a pu tenir un langage différent. » C'était

1. Archives de la Comédie-Française. Lettre du 27 avril 1780.
2. Les *Almanachs des spectacles* pour les années 1780 et 1781 portent à l'avoir de Rozoi l'impression de la pièce, sinon la représentation, à Toulouse, en 1779.

une allusion voilée aux agissements du *Bureau de législation dramatique*.

Si quelques sociétaires pouvaient encore se souvenir de l'auteur qui les avait si rudement maltraités dans la préface de la première édition du *Décius français*[1], la plupart ne connaissaient guère le terrible fâcheux qu'ils avaient laissé s'introduire dans la place. Ce dut être pour eux une douloureuse expérience.

Pendant un an, Rozoi les tracasse de ses prières ou de ses récriminations.

Un de ses confrères vient de faire recevoir une tragédie, dont il demande la représentation « sans délai », parce qu'il a évoqué le souvenir d'une époque où l'Angleterre était en guerre avec l'Écosse. Mais, s'écrie Rozoi, la Grande-Bretagne et la France se trouvent en présence dans *Richard III* : un tel sujet ramène au temps du *Siège de Calais*. — Quel impair[2] !

Rozoi veut absolument que son drame soit « une pièce du moment » — nous dirions d'actualité — en raison de la « guerre américaine ». Il attend une « délibération favorable » des Comédiens, qu'il considère « moins comme des juges-nés que comme des Français[3] ».

Les difficultés qu'il éprouve à faire accepter son *Richard* lui donnent une surexcitation dont nous avons souvent signalé les extravagances. Il rappelle que sa pièce a été reçue à l'unanimité en 1778; et voici qu'elle soulève aujourd'hui des objections, à l'exception cependant du cinquième acte, qu'on trouve toujours « sublime ». Il ne peut pas admettre que les corrections qui lui sont imposées lui fassent « perdre son tour de représentation ». En attendant, « dévoré par la fièvre, il travaille la nuit pour recouvrer les suffrages qu'il a perdus »; et, s'inspirant de souvenirs classiques : « O Athéniens, soupire-t-il, qu'il m'en coûte pour être loué de vous[4] ! »

Mais il revient vite à son pathos accoutumé : « Je sens qu'il manque à mon courage un véhicule dont vous seul pouvez m'assurer la jouissance. » Et, de nouveau, il s'efforce de démontrer que *Richard III* est bien « une pièce du moment, méritant plus ce nom que les ouvrages-vaudevilles qui ne tiennent qu'à une anec-

1. La 2e édition du *Décius français* parut en 1767 : la préface signale, en termes amers, la disgrâce de Rozoi, mais se garde bien de reproduire les invectives qui avaient coûté si cher à leur auteur.
2. Lettre du 16 mai 1780.
3. Id., du 5 juin.
4. Id., du 26 juillet.

dote éphémère ». Encore un coup de griffe pour les confrères qui ont l'oreille du public !

Décidément, ce malheureux *Richard* ne marche pas. On ne parle plus des *Corses*. Rozoi apporte un troisième manuscrit : c'est « le bon Henri IV » qui, après un sommeil de quelques années, va se réveiller pour le plus grand profit de la Comédie-Française : « Il n'a paru avec éclat sur votre théâtre, écrit Rozoi aux Sociétaires, que dans la chaumière de Michaut[1]. » Aussi ce nouveau bienfaiteur de la maison de Molière veut-il y faire entendre un « drame héroïque », où l'on trouvera des traits qu'aucun auteur dramatique n'a employés jusqu'à ce jour. Il demande donc pour sa *Clémence d'Henri IV* une audition de trois quarts d'heure : « Les raisons les plus fortes, dit-il, me feront compter comme un bienfait chaque jour que vous retrancherez de l'attente.... Je crois que votre sensibilité répondra à la mienne.... » Et il ne manque pas de noter que, « depuis trois semaines, on lui a promis une répétition de *Richard*, les rôles à la main ».

Hélas ! de nouveaux obstacles se dressent contre lui, sur cette route si difficile, surtout pour un débutant au Théâtre-Français, la route qui mène une pièce de l'heure de sa réception à celle de sa présentation au public. M^lle^ Saint-Val, une des interprètes de *Richard*, est malade : elle assure cependant qu'elle ne retardera pas la représentation, d'autant que celle-ci peut attendre quelques jours. Mais Rozoi est désespéré ; on est au milieu de février et c'est à la fin de mars que survient, cette année, la clôture théâtrale. Le voilà une fois de plus « sacrifié aux circonstances ». Il a pourtant opéré « les changements nécessaires, pour détromper le public sur la mauvaise opinion qu'on a voulu lui donner d'un ouvrage reçu avec acclamation par la Comédie... ». Et, de nouveau, Rozoi se lamente sur sa sensibilité, sur sa souffrance[2] !!

Mais, M^lle^ Saint-Val ne va pas mieux, *Richard* ne va pas du tout ; et son auteur, dépité, veut qu'on remplace la pièce, en répétition, par les *Corses* reçus à l'unanimité : il en réclame la lecture immédiate. On doit monter en douze jours l'œuvre d'un de ses confrères : pourquoi n'en ferait-on pas autant avec les *Corses*[3] ? Les Comédiens répondent à Rozoi que cette substitution est impos-

1. Lettre du 4 décembre. Rozoi fait allusion ici à la jolie comédie de Collé : *La partie de chasse de Henri IV*, qui fut jouée au Théâtre-Français le 26 novembre 1774 : lui, toujours si dédaigneux pour ses confrères, n'oublie pas qu'il a trouvé auprès de Collé une certaine indulgence.

2. Id., du 11 février 1781.

3. Id., du 5 mars 1781.

sible; les études de *Richard* sont au point; et jamais on ne saurait apprendre, ni jouer, une autre tragédie avant la clôture. D'ailleurs, le repos et la saison, moins rigoureuse, permettront à Mlle Saint-Val de se rétablir; puis la Comédie attend l'arrivée de Mlle Thénard, laquelle procurera, sans nul doute, à M. de Rozoi « l'actrice qui lui est nécessaire[1] ».

Cependant Rozoi ne se lasse pas de bombarder le Théâtre Français de ses productions. C'est ainsi qu'il propose aux Comédiens le *Mai* ou la *Fête des Grâces*, agrémenté d'une « musique charmante et fraîche comme le printemps » — spectacle qu'il proclame délicieux, mais qui perdrait de son prix, s'il n'était donné dans le courant de mai prochain. Cette fois, Rozoi ne revendique pas la paternité de l'œuvre; mais, dit-il, « M. Fleuri[2], à qui l'auteur s'est fait connaître, en le priant de ne pas le nommer, peut attester que Messieurs les Comédiens n'auront pas à se repentir » d'accueillir favorablement cette nouveauté[3].

Quelques jours après, il recommence la même antienne. Mais comme, dans l'intervalle, en raison des félicitations qu'il a reçues, il s'est reconnu l'auteur de la *Fête des Grâces*, il déclare qu'il apportera tous ses soins aux corrections réclamées par une des sociétaires, Mme Bellecour (la fameuse *Gogo*). Il profite de l'occasion pour recommander de nouveau sa *Clémence d'Henri IV* : « Il serait cruel que le théâtre de l'Opéra volât encore à la Comédie un sujet sublime..., où l'on rencontre des situations absolument neuves... » Toutefois, il a de graves ennuis dont il se plaint en termes mystérieux : lui aussi est volé; mais « il reprend son bien où il le trouve; et il serait à désirer qu'on fît justice des corsaires qui infestent la littérature[4] ».

Dans les derniers jours du mois de mai 1781, Rozoi se montre absolument découragé. Mlle Saint-Val est encore souffrante, Mlle Thénard est à peine arrivée; et *Richard III*, qui devait être représenté le 1er, ne sera joué que le 28. L'auteur, en conséquence, retire sa pièce. Néanmoins si, pour une raison ou pour une autre, les Comédiens s'y opposent, il compte bien qu'« on l'en instruira[5] ».

Mais, au théâtre, suivant une formule moderne, d'ailleurs fort ancienne, tout s'arrange. Mlle Raucourt, qui remplace Mlle Saint-Val, écrit à Rozoi qu'elle reparaîtra aux Français dans un rôle de

1. Lettre 16 mars 1781.
2. C'est le grand comédien Fleury dont les mémoires, apocryphes, sont l'œuvre de Lafitte.
3. Lettre du 19 mars 1781.
4. Id., du 25 mars 1781.
5. Id., du 22 mai 1781.

Richard III, celui de Marguerite. L'auteur l'annonce, le 11 juin, aux Comédiens et leur fait observer que, de toute nécessité, Mlle Thénard doit « connaître l'ensemble de la pièce », du moment qu'elle y tient le personnage d'Élisabeth [1].

Enfin, au commencement de juillet, le rideau se lève sur la première de *Richard III*. Ce fut une catastrophe.

Comme toujours, la critique fut sans pitié. Dès le 7 juillet, Moufle, le rédacteur des *Mémoires de Bachaumont*, exécutait, de main de maître, un « ouvrage mal conduit et de style négligé », qui n'avait pas su « profiter des beautés sublimes de Shakespeare ». On était « venu au Théâtre-Français pour rire plutôt que pour pleurer », d'où un « continuel brouhaha ». Et même « on avait répandu des placards dans les cafés, afin d'ameuter le public contre l'auteur, dont l'amour-propre est si puant.... qu'il a pu porter à ce procédé malhonnête [2] ».

A cette date même du 7 juillet, le *Journal de Paris* publiait, dans une note plus modérée, un compte rendu fidèle de *Richard III*. La fin du premier acte et les deux suivants furent accueillis, dit-il, par de nombreux murmures, en raison de leur manque d'action et d'un imbroglio « rempli de mots communs, d'expressions boursouflées, de pensées fausses, de récits épisodiques et oiseux ». Le quatrième acte présentait un intérêt réel; la première moitié du cinquième était digne d'éloges, mais le dénouement était invraisemblable. « Ce qu'il y a de bien, concluait le critique, ferait désirer que l'auteur se livrât à de nouveaux efforts pour écrire un ouvrage qui lui ferait beaucoup d'honneur. » Les journalistes du temps ne connaissaient pas le célèbre cliché de leurs confrères d'aujourd'hui : « La pièce est d'un homme d'esprit qui saura prendre sa revanche ».

La *Correspondance de Grimm* ignorait ces formules consolatrices. Meister a la main aussi lourde que Moufle d'Angerville : « C'est, dit-il, en annonçant à ses abonnés que *Richard III* fut joué le 6 juillet, « un centon de situations, de scènes et de vers pris dans les pièces les plus connues, d'un style tantôt plat, tantôt gigantesque et boursouflé ». Le critique voit d'ailleurs cette tragédie comme l'a vue le rédacteur du *Journal de Paris* : les trois premiers actes confus et incohérents; le quatrième présentant « une sorte d'intérêt

1. Lettre du 11 juin 1781.

2. Le *Mercure* de juillet 1781 (p. 83-86) flétrit avec la dernière énergie ce « libelle encore plus plat que méchant. On peut être honnête homme et faire mal les vers. Pour l'honneur de la littérature, il faut croire qu'il n'est pas un homme de lettres capable de satisfaire sa vengeance par des moyens aussi bas et aussi honteux. »

d'attente, trop prolongée toutefois » ; le monologue du cinquième, seul morceau où Rozoi se rappelle Shakespeare et qu'a fait applaudir Larive ; enfin le dénouement maladroitement amené. « Le tyran, avait écrit le *Journal de Paris*, disparaît, sans que l'on sache, ni où, ni pourquoi, ni comment il s'en est allé. »

Meister avait cependant reconnu, mais d'assez mauvaise grâce, que, de tout ce pathos, émergeait, de-ci, de-là, quelque beau vers, comme celui-ci, dans la bouche de Richard :

Un seul de mes regards rassemble tous mes crimes

ou bien encore cet autre alexandrin, échappé à la mère de Richemond, quand elle apprend que celui-ci a pu se soustraire, grâce à un habile déguisement, à la poursuite de Richard :

Il se cache, dit-on ; ce n'est donc plus mon fils,

trouvaille, ajoutait, par manière de correctif, la *Correspondance*, « qu'il faut bien laisser à M. de Rozoi, tant qu'on ne peut pas dire à qui elle appartient », comme si ces imaginations déréglées n'enfantaient pas, quelquefois, dans la fièvre de leur travail, ce qu'une facétie [1] de bien mauvais goût appelait déjà des *vers solitaires*.

La *Correspondance de Grimm* avait d'ailleurs ainsi résumé la courte carrière de cette « double tragédie : sifflée à double carillon le premier jour, abandonnée le deuxième, portée aux nues le troisième par cinquante amis et tombée dans toutes les règles le sixième ».

Rozoi, désespéré, n'avait pas voulu attendre cette dernière épreuve. « Puisque le public se refuse à venir voir la pièce, écrivait-il aux comédiens, je la retire.... Décidément, le *fatalisme* (sic) me poursuit. »

« Pardon, lui répondait le semainier Dorival, la pièce est annoncée et affichée [1] : elle sera jouée. »

Est-il cependant un auteur, si chuté et sifflé qu'il soit, qui n'en appelle, dans son for intérieur, d'un auditoire prévenu à un auditoire mieux informé?

Richard III, un mois à peine après son effondrement, avait eu, au même titre qu'un chef-d'œuvre, les honneurs de la parodie à la Comédie Italienne (pouvait-on moins faire pour un ami?); et la joyeuse farce, due à la verve de Pariseau, l'auteur-acteur, qui fut frappé, lui aussi, comme journaliste, par la hache révolutionnaire,

1. Elle fait, dit-on, partie de l'abondant bagage du marquis de Bièvre.

vécut plus longtemps que la tragédie du Théâtre-Français. D'Origny cite élogieusement les couplets de cette parodie, entre autres celui de Richard à la Princesse, dont les refus persistants ne laissent pas que de l'agacer :

J'ai des procédés,
Mais vous m'excédez.
A la fin, moi, je tranche;
Je suis tout rond
Et ma façon
Est franche.
Concluons donc
L'hymen où mon
Cœur penche.
Réfléchissez-y
Jusqu'à samedi;
Nous nous marierons dimanche [2]

Rozoi de reprendre aussitôt sa correspondance avec les Comédiens, pour leur insinuer que, les deux rôles de Richard et de Richemond ayant reçu de nombreux applaudissements, le succès de la parodie pourrait fort bien ressusciter sa tragédie [3]. Et, à l'exemple du naufragé qui s'accroche à la moindre épave, Rozoi découvre une planche de salut sur laquelle *Richard* et lui pourront bien regagner le port, d'autant que la pièce « est inscrite au répertoire de la Cour pour l'hiver ». Il ne demande aux Comédiens qu'un petit quart d'heure de leur temps pour leur lire une « anecdote extraordinaire » du comte de Pellepore [4] relative à la mort de Richard III après la bataille de Bosworth [5]. Or, cette anecdote est une comédie en un acte où le fils de Richard joue un rôle charmant. Donnée dans la même soirée avec la tragédie de Rozoi, « elle formerait le complément du trait historique ». Il y a trois mois, dit le solliciteur, « la reprise de ma pièce fut placée sur le répertoire de la semaine; mais, par amitié pour moi, M. Molé jugea que, dans mon intérêt, il vaudrait mieux que cette reprise eût lieu pendant l'hiver : ce sera un nouveau droit de la Comédie à ma reconnaissance... [6] ».

1. Lettre du 20 juillet 1781.
2. D'Origny, *Annales du Théâtre Italien*, t. II, p. 215.
3. Lettre du 3 septembre 1781.
4. Le marquis de la Fite de Pellepore est un des pamphlétaires les plus hardis du XVIII[e] siècle. Il est l'auteur du *Diable dans un bénitier*.
5. Lettre du 3 décembre 1781.
6. Lettre du 10 décembre 1781. La Fite de Pellepore n'a jamais fait de théâtre. Il est probable que, pour la circonstance, il prêta son nom à Rozoi.

Evidemment, Molé voulait éloigner le plus possible ce calice d'amertume. Mais Rozoi tenait bon. Au commencement de 1782, il insistait plus énergiquement que jamais pour la reprise de *Richard*. La promesse des comédiens ne l'avait-elle pas décidé à faire imprimer sa pièce à 2000 exemplaires[2]? Deux mois après, ce sont de nouvelles lamentations : ses anciens interprètes lui ont donné leur parole, de vive voix ou par écrit, pour la reprise de *Richard*. Aurait-il fait tirer en pure perte l'édition de sa pièce? Il adresse un pressant appel à leur « sensibilité[3] ».

Entre temps, il veut lire à la Comédie sa *Clémence d'Henri IV*. Il apprend qu'un indigne confrère doit en faire pour l'Opéra un ballet-pantomime, pillage effronté de « toutes les situations de son ouvrage ». Il supplie les sociétaires d'entendre le plus tôt possible sa pièce : cette lecture lui « constituerait un droit » imprescriptible[4].

Mais, vraisemblablement, les Comédiens l'éconduisent avec force politesses; car, lui, non moins courtoisement, demande une nouvelle lecture pour ses *Corses* un peu trop négligés; au reste, il en a déjà choisi les principaux interprètes, M^me^ Vestris et Brizard[5]. Hélas! une nouvelle et cruelle épreuve l'attendait à la fin de mai 1782. En 1780, écrit-il à l'auguste troupe, vos suffrages unanimes, dont pourraient faire foi les scrutins, s'ils étaient conservés, recevaient ma tragédie des *Corses*, à la première lecture; à la seconde, elle n'était acceptée qu'à correction; je me suis efforcé de me ranger à vos avis; par quelle fatalité les *Corses* viennent-ils d'être refusés à la presque unanimité?... Je vois bien que « le faible succès de *Richard* m'a fait perdre dans votre opinion ».

Assurément les Comédiens hésitaient à tenter une seconde expérience; et puis cet homme devait les énerver avec ces éternelles demandes de lectures, ces rappels de prétendues promesses, ces nouveaux manuscrits qu'il leur apportait, quand il était las de présenter les anciens.

Il leur fallut subir tous ces assauts jusqu'en 1787.

Le 31 mai 1783, l'auteur des *Corses* réclamait encore pour sa tragédie « la mise au répertoire et les répétitions » à bref délai, se faisant un mérite exceptionnel de son silence, pendant l'aména-

1. Lettre du 18 février 1782.
2. Id., du 15 avril 1782.
3. Id., du 3 mars 1782.
4. Id., du 15 mai 1782.
5. Id., du 25 mai 1782.

gement de la Comédie dans sa nouvelle salle du faubourg Saint-Germain. Mais il se rattrapait largement, au cours de l'année 1784. Ses exigences se portaient à la fois sur la *Fête des Grâces* et sur une autre pièce qu'il avait lue, en 1780, l'*Amant Hulla* ou *Jean qui pleure et Jean qui rit*. Il avait déjà désigné, comme protagonistes de cette comédie, MM. Saint-Prix et Saint-Phal. Il insistait pour obtenir de leurs camarades une réponse définitive; car, « un grand prince, qui désirait connaître l'*Amant Hulla* le retenait pour ses spectacles ». Toutefois, « si les circonstances éloignaient la représentation de cette pièce », Rozoi, que n'arrêtaient jamais les obstacles, proposait de lui substituer un autre ouvrage dont les sociétaires n'avaient pas encore entendu parler.

C'était toujours M^me^ Bellecour qui était chargée de répondre à cet auteur trop fécond, à ce correspondant trop verbeux. Elle ne refusait pas les lectures, mais les ajournait pour telle ou telle raison. Les répétitions du *Mariage de Figaro* lui rendirent, en cette occurrence, de réels services. Tantôt elles « n'avançaient pas »; et M^me^ Bellecour faisait entrevoir au solliciteur l'espoir d'une répétition prochaine; tantôt la première représentation de *Figaro* était imminente; et il fallait que Rozoi patientât. Quinze jours après le triomphe de Beaumarchais, il patientait encore[1].

Cependant, l'année suivante, sa résignation prenait un caractère d'amertume prononcé. Il rappelait, dans une lettre du 15 mai 1785, les droits qu'il avait à la bienveillance des Comédiens, en raison des frais et des sacrifices qu'il avait consentis, en pure perte, pour le plus grand bénéfice de la Société : l'impression des exemplaires de *Richard III*, sa tragédie, « si heureusement » modifiée, d'après Shakespeare, qu'on lui avait promis, par écrit, de remettre à la scène et qui n'y avait jamais reparu; ses dépenses pour la *Fête des Grâces*, « copies de rôles de musique, partition de symphonies, et parties d'orchestre »; enfin « tous ses plans d'édifices pour les retraites affectées aux acteurs du Théâtre-Français, constructions hypothéquées sur des terrains achetés autour de la nouvelle salle ». Rozoi s'était souvenu qu'il avait été l'élève du grand économiste Saint-Rémy. Mais le ministre avait eu « des principes contraires ». Le bienfaiteur, incompris, des Comédiens, espérait encore, après une attente de cinq années, trouver le dédommagement de ses peines dans la représentation de l'*Amant Hulla* : « Je compte, s'écriait-il, je ne dis pas les jours, mais les heures; et *j'ai encore pour la Comédie un ouvrage en cinq actes.* »

1. Lettres du 8 mars, 10 mai, 24 mai, 2 juin 1784.

La perspective de la calamité nouvelle qui menaçait de s'abattre sur leur théâtre, dicta aux intéressés une lettre fort polie, où ils s'efforçaient d'éconduire leur persécuteur, en rendant justice, suivant la formule d'usage, « à sa personne et à ses talents[1] ». Peut-être, sur son insistance, durent-ils lui opposer un refus catégorique; car le flux épistolaire de Rozoi s'arrête brusquement pendant deux années. Mais cet infatigable producteur de monstres dramatiques à qui l'on croyait avoir fermé pour jamais la porte, rentra un jour par la fenêtre. Il écrivait, en effet, le 30 avril 1787, à ses juges :

J'ai eu l'honneur de vous expliquer, Messieurs, par quelle erreur on avait suspendu la répétition de la *Fête des Grâces*, pièce reçue en 1780. On avait cru que cette pièce avait été présentée et inscrite sur les registres du Théâtre Italien; et jamais elle n'a été présentée même à la lecture.

Il y a neuf ans au moins qu'un musicien, protégé par Mme la duchesse de Villeroy, ayant cru pouvoir tirer partie de ce sujet, obtint qu'il fût mis sur le répertoire de la Cour; mais, le musicien étant mort, l'ouvrage m'est resté. Je l'ai, trois ou quatre ans après, présenté à la Comédie-Française; il y a été reçu et répété.

J'ai retranché depuis tout ce qui pouvait causer quelque embarras, soit pour les décorations, soit pour l'exécution. La musique des intermèdes est d'un compositeur célèbre.

Je réclame, en ce moment, Messieurs, mon tour de réception qui ne peut m'être contesté. Messieurs les Comédiens ne pourront opposer à mon droit les droits d'un autre théâtre, puisqu'ils n'existèrent jamais.

J'ose vous assurer, Messieurs, que l'ensemble du spectacle, les scènes d'intérêt que j'y ai ajoutées, la musique enfin, feront de cet ouvrage une fête qui justifiera les suffrages dont la Comédie, assemblée, l'a honoré....

Ces riants horizons, que Rozoi laissait entrevoir aux Comédiens, ne parvinrent pas à les séduire; sa lettre resta sans réponse et son dossier se ferme sur ce suprême et inutile appel à la pitié d'un tribunal qui se dérobait sans esprit de retour.

1. Lettre du 16 mai 1785. Elle lui annonçait en même temps le refus définitif de l'*Amant Hulla* ou *Jean qui pleure et qui rit*. Or, nous voyons qu'une pièce, portant le même titre, fut jouée à l'Ambigu, dans les derniers jours d'avril 1787 (*Journal de Paris*). Était-ce la comédie de Rozoi?

IX

Le plus sifflé des auteurs dramatiques eut encore cette mauvaise fortune qu'on lui prêta — hélas! on ne prête pas qu'aux riches — une pièce, qui fut jouée, en mars 1782, à la Comédie-Française et dont la paternité (si ce terme n'est pas impropre quand il s'applique à une femme) fut officiellement attribuée à la célèbre tragédienne, M^lle^ Raucourt. Cette œuvre, intitulée *Henriette*, ou la *Discipline militaire du Nord*, eut un très vif succès de circonstance, au cours de ses premières représentations, bien que la *Correspondance de Grimm* en eût déclaré « l'action folle et romanesque et la conduite monstrueuse ». C'était la dramatisation d'une pantomime allemande que l'auteur avait vu jouer à Varsovie[1]. Depuis quelques années déjà, le public parisien manifestait un goût excessif pour le théâtre étranger, caprice passager, il est vrai, mais qui devait avoir plus tard de nombreux et fâcheux réveils. D'autre part, on n'ignorait pas que le ministre de Prusse avait exigé la suppression de plusieurs passages de la pièce susceptibles de blesser Frédéric II et qu'il avait obtenu gain de cause, malgré les protestations du prince d'Hénin, grand ami de M^lle^ Raucourt. Enfin, le rôle d'Henriette était interprété, et fort brillamment, par l'auteur; et comme cette tragédienne, après avoir gardé assez longtemps la réputation d'une vertu intangible, l'avait singulièrement compromise dans les bosquets les plus équivoques de Cythère, il est fort probable que les divers incidents de cette évolution peu morale, chansonnés d'ailleurs par de cyniques vaudevilles, avaient aguiché la curiosité des amateurs de spectacles, toujours à l'affût des scandales de coulisses. En réalité, la pièce ne valait pas la publicité dont elle bénéficia, si courte qu'en fût la durée. La presse d'alors convint de l'insuccès; mais, seuls, les *Mémoires de Bachaumont* et la *Correspondance de La Harpe* émirent l'hypothèse que Rozoi pouvait bien être, dans l'espèce, le « teinturier » de M^lle^ Raucourt.

Cet intrépide combattant, dont la vue seule encourageait tant de résistances, avait-il voulu, au contraire, pour en triompher, user de la complaisance et du nom d'une artiste, si dévouée à l'œuvre et à l'auteur, qu'elle en avait remplacé, à la dernière heure, l'interprète, défaillante, dans la tragédie de *Richard III*?

1. De Manne, dans sa *Troupe de Voltaire*, dit que *L'Étoile du Nord*, de Scribe « reproduit l'idée première de la *Discipline militaire du Nord* ». (Notice sur M^lle^ Raucourt.)

Nous l'ignorons. En tout cas, Rozoi savait où placer les élucubrations dramatiques que s'obstinaient à lui refuser les Sociétaires du Théâtre-Français : la Comédie Italienne lui était restée fidèle.

C'est ainsi qu'il y fait jouer, le 12 août 1783, la *Clémence d'Henri IV*, cette pièce nouvelle dédaignée par la Comédie Française.

— Allons-donc, proteste Moufle d'Angerville, cette *Clémence*, c'est la *Réduction de Paris*, de Rozoi, sifflée en 1775; « bien des gens y ont été pris », et tous s'étonnent que les Comédiens, « éblouis » sans doute par l'éclat de la mise en scène (l'auteur s'y connaissait), aient donné le mauvais rhabillage d'une pièce jadis huée et « jouée exécrablement ».

Rozoi avait eu la naïveté ou... l'inconscience de croire qu'en l'allégeant de la partie musicale, il lui refaisait une virginité. L'annaliste d'Origny, qui devait être un pince-sans-rire, n'avait-il pas dit, ou tout au moins laissé entendre que, dans la composition lyrique de Rozoi, le librettiste et le musicien se gênaient réciproquement? Et, cette fois (le 12 août 1783), il constate que l'auteur « a fait de son opéra-comique une espèce de drame, en y cousant une intrigue romanesque,... fable sans intérêt, à contexture vicieuse, aux incidents inutiles, d'un style surchargé d'*exclamations* et d'*apostrophes*[1] ». Ce fut à grand'peine, si, le soir de la première, les spectateurs permirent aux acteurs d'achever la représentation.

Moins de trois ans après, Rozoi allait réunir une fois de plus l'unanimité des journaux et des correspondances particulières contre une de ses plus récentes productions, l'*Amour filial*, « deux actes mêlés d'ariettes », que le Théâtre Italien avait eu encore le courage de monter. Rozoi avait voulu sacrifier, lui aussi, à la mode qui rendait les auteurs français tributaires de l'art dramatique étranger. Et il avait choisi, pour ses débuts, une comédie allemande, le *Fils reconnaissant*, qui avait déjà servi de prétexte, en 1773, à une imitation, due, paraît-il, à l'abbé Le Monnier et représentée, sans le moindre succès, malgré la musique de Philidor. La réplique, tentée par Rozoi, de cette idylle, dont un fils de paysan, devenu officier, était le héros, ne fut guère plus heureuse. Le *Journal de Paris* et le *Journal Général* de l'abbé de Fontenay, Meister, dans la *Correspondance de Grimm* et Moufle d'Angerville, dans les *Mémoires de Bachaumont*, s'accordèrent à dire, en termes plus ou moins courtois, que le jargon de l'auteur faisait tenir à

1. Le *Journal de Paris* du 13 août 1783 se sert des mêmes termes.

des villageois le langage des petits maîtres. En revanche, ils constataient, avec le même ensemble, que la musique, écrite par le compositeur Raguié, ancien officier dans le régiment suisse, était « pure, fraîche et gracieuse ». Meister racontait, à ce propos, une piquante anecdote, dans le long article qu'il consacrait, en critique consciencieux, à l'analyse de ce *Fils reconnaissant*, tombé le jour même de sa première représentation. Si l'auditoire se révoltait contre les fausses conceptions de Rozoi, alors que les Favart avaient fait parler les paysans comme il convenait, ce même auditoire rendait pleine justice au style du compositeur. Aussi l'un des spectateurs avait-il demandé « le nom de l'auteur » :

— « M. de Rozoi a écrit les paroles », répondit le comédien interpellé.

— Non, celui qui a composé la musique.

— M. Raguié.

— Faites-lui bien nos compliments. »

A l'orgueil démesuré de Rozoi, impatient d'envahir toutes les scènes, il ne manquait plus, pour être au comble de ses vœux, que d'aborder celle de l'Académie royale de musique. Nous savons, par les *Mémoires de Bachaumont* du 11 septembre 1782, que, sur la liste des pièces reçues à l'Opéra, figurait, attendant l'heure bénie des répétitions, le drame lyrique de *Bayard*, où le nom de Rozoi s'associait à celui du compositeur Froment, alors premier violon de l'Académie royale de musique. Nous avons vainement interrogé l'*Almanach des Spectacles*, de 1783 à 1788 : *Bayard* ne parut pas à l'Opéra. Mais l'*Almanach* de 1791 signale Rozoi comme l'auteur du *Siège de Mézières*, « comédie lyrique en trois actes et en vers, mêlée d'intermèdes et de danses, jouée, le 15 juillet 1788, sur la scène de la Comédie Italienne ». L'indication est inexacte : le *Siège de Mézières*, qui n'était autre que le *Bayard* de 1782, avait été délestée de sa musique, en changeant de titre, à l'instar de la *Réduction de Paris* devenue la *Clémence d'Henri IV*. Le *Mercure*, dans son fascicule de juillet 1788, rend compte du *Siège de Mézières* : « comédie en trois actes et en vers libres » et ne donne pas le nom de l'auteur. Il est vrai qu'il ne porte pas la pièce aux nues : « On n'aime pas, dit-il, entendre le chevalier sans peur et sans reproche étaler fastueusement les maximes philosophiques du XVIII^e^ siècle.... De toutes les pièces de ce genre, il n'en est pas resté au répertoire une seule de celles qui sont tirées de l'Histoire de France; et c'est toujours le charme de la musique qui a assuré le succès de celles qui ont été puisées dans d'autres sources. » D'où le critique conclut que la Comédie

Italienne devrait avoir la sagesse de « bannir les drames dont le fond et les formes se rapprochent du ton de la tragédie[1] ».

Rozoi commit d'autres œuvres de théâtre; mais à l'exception de la comédie en trois actes intitulée les *Trois roses* ou les *Grâces*, qui, d'après l'*Almanach des Spectacles* fut représentée à Versailles, en 1779, devant le roi et la reine, nous ne voyons pas que le reste de son bagage dramatique ait jamais eu les honneurs de la scène : il eut, par contre, ceux de l'impression — nous devons de le connaître au Catalogue de Soleinne. En voici la liste :

Philotas, tragédie en cinq actes et en vers; Londres et Paris 1770.
La Pomme d'or, ballet héroïque en trois actes et en vers, 1771.
Stratonice, ballet héroïque en trois actes et en vers, 1786.

Nous n'avons pu retrouver que *Philotas*, « sujet tiré du sixième livre de Quinte-Curce ». Rozoi l'a illustré d'une préface, où, par dérogation à ses habitudes, il témoigne d'une modestie inattendue: « j'ai lu, dit-il, cette pièce à des gens éclairés qui m'ont assuré qu'elle était plutôt faite pour le cabinet que pour le théâtre, qu'elle n'était pas d'un genre à soutenir la représentation, qu'il fallait plus de mouvement, de plus grands effets, que j'aurais dû me conformer au goût actuel ».

Le conseil était bon: car, non seulement l'action de *Philotas* est nulle, mais encore son style est de la prose rimée, dont les hémistiches s'ajustent péniblement entre eux par d'innombrables chevilles.

Aussi bien d'autres théâtres, plus vastes et plus tumultueux, bouleversés par des tempêtes ouvrant d'inévitables abîmes, allaient solliciter l'ambition d'un homme, que n'avait encore rebuté aucune disgrâce et qui eût tout bravé plutôt que de laisser le silence se faire autour de son nom. Le littérateur devait désormais céder la place au journaliste, et l'arme de combat, forgée par celui-ci, prendre une telle importance, qu'il fallut le coup de force du 10 août pour la briser entre les mains du gladiateur et pour en finir avec le gladiateur lui-même.

Hatin, dans sa *Bibliographie de la Presse*, a donné, en ces termes, une appréciation très judicieuse de l'œuvre[2] du polémiste :

1. *Mercure de France*, juillet 1788, p. 196-197.
2. La *Gazette de Paris*, fondée par Rozoi, parut à Paris, le 1er octobre 1789, en format in-8°, puis, le 3 novembre de la même année, en format in-4°; très florissante pendant près de trois années, elle fut emportée par l'ouragan du 10 août 1792.

On ne fait pas généralement de la *Gazette de Paris* le cas qu'elle mérite. Elle n'offre assurément ni en qualités, ni en défauts, rien de bien saillant, rien qu'on puisse citer particulièrement. Ce n'en est pas moins cependant une des premières feuilles que doive consulter l'historien qui veut connaître à fond les vœux, les menées, les projets du parti de la résistance, pendant ce qu'on pourrait appeler le premier acte de la Révolution.

Elle a donc une valeur intrinsèque considérable : elle abonde en faits, en renseignements précieux, pour l'histoire des trois années qu'elle a vécu.

Ce qui donne un intérêt essentiel à cette publication, c'est sa documentation inédite, que n'a pu connaître ou tout au moins étudier le savant bibliographe : l'ensemble[1] des papiers saisis chez Rozoi, lors de son arrestation et surtout l'énorme quantité de lettres que lui adressaient ses abonnés ou ses lecteurs, correspondance dont l'écho se prolonge dans la *Gazette de Paris*. Ces documents constituent, aux Archives nationales, une série considérable de volumineux registres que nous proposons d'analyser sommairement, par manière de rapprochement avec le Journal de Rozoi. Nous y surprendrons les procédés de travail du rédacteur; et nous verrons comment cet homme, peut-être de bonne foi, mais entraîné par une vanité maladive tenant de la mégalomanie, s'engagea peu à peu, puis à corps perdu, dans les voies criminelles qui devaient le conduire à sa perte.

PAUL D'ESTRÉE.

1. Les papiers de Rozoi sont inventoriés et classés (voir A. Tuetey, *Histoire générale des sources manuscrites de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*. Sous les cotes W 242, 252; BB³ 81 A; C 191 à C 196; C 201; C 207 à C 213; C 215, ces papiers représentent :

De nombreux documents soustraits aux *Archives de la Bastille*, pendant le sac de la prison d'État, et relatifs à l'*Affaire des Poisons* (interrogatoires Vautier), à la détention de Rochon de Chabannes, de Moufle d'Angerville et du libraire Pecquet (le *Canevas de la Pâris*) y compris un roman inédit et manuscrit de Rochon composé à la Bastille; puis des procès de colportage, de librairie, d'imprimeries clandestines; diverses pièces du XVII[e] siècle, des lettres de cachet, affaire Azzurini (mission de police à Londres), etc.

Des poésies, des fragments de comédie ou de tragédie; des quantités d'imprimés, tels que journaux de Paris, de province, des colonies, de l'étranger, pendant la Révolution, et de toutes nuances, des pamphlets, des factums, des brochures révolutionnaires ou contre-révolutionnaires, des mandements épiscopaux, etc.

Des comptes de ménage, d'imprimerie, d'association; des factures, des articles terminés ou en préparation; des registres d'abonnement, des listes d'abonnés et des bandes imprimées pour le service (surtout celui du Marais), livres de banque, etc.

Une correspondance énorme adressée à la *Gazette de Paris* et à Rozoi : lettres de protestation, anonymes ou signées, avec demandes d'insertion dans le journal; lettres de souscription pour le rachat de domaines royaux ou pour la formation des listes d'otages; faits héroïques de la noblesse dans tous les temps; rétractations du serment ecclésiastique; etc.

Pièces pour le procès criminel de Rozoi; formation du jury; interrogatoire; condamnation.

LOUIS BOUILHET ET LOUISE COLET
(DOCUMENTS INÉDITS)

Dans la *Revue de Paris* de novembre 1852, l'auteur anonyme de la *Chronique familière du mois : le monde et le théâtre* (il signe CYRANO, et je soupçonne ce pseudonyme de cacher Arsène Houssaye), raconte, d'une manière qui essaye, sans toujours y parvenir, d'être plaisante et spirituelle, les petits événements du jour, les menus faits de la vie parisienne, les « potins » — comme nous dirions aujourd'hui — de la vie mondaine, politique et littéraire. Le cours de ses réflexions amène l'auteur à parler de l'amour, intarissable source où vont puiser les poètes et les romanciers. Et Cyrano, écrit :

Voici des stances qu'un jeune homme a faites pour une femme. Je ne puis nommer ni celle-ci, ni celui-là, et j'affirme que, *celui-là*, ce n'est pas moi. Eh bien! peut-être que l'amour a passé par là? Du moins il y passerait volontiers :

Quoi? Vous vous étonnez, Madame,
Que ma Muse n'ait point encor
Célébré vos regards de flamme,
Vos bras blancs et vos cheveux d'or?

Sans qu'elle craigne ou qu'elle doute,
Ma Muse peut donner son chant
A ces femmes que, sur la route,
Vous passez du front en marchant;

Mais votre tête couronnée
Par le génie et la beauté
Porte sa fière destinée
Comme une double royauté.

Sœur des Muses et des Grâces,
Dans les rythmes mélodieux
Vous glissez, laissant sur vos traces
Ce parfum qui trahit les dieux.

— Et devant l'image sereine,
Retenant l'hymne qui sortait,
Le poète admire et se tait.
— On ne touche pas à la reine !

De qui sont ces vers, assez plats, et à qui sont-ils adressés? Tout simplement à Mme Louise Colet, par le poète Louis Bouilhet — auquel jamais, par égards pour sa lyre généralement mieux inspirée, on n'aurait songé à les attribuer.

Les lettres inédites de Flaubert à Louise Colet, dont j'ai le texte sous les yeux, ne laissent aucun doute sur ce petit problème littéraire[1].

Flaubert écrit en effet à son amie, le 1er septembre 1852[2] :

Chère et bonne Louise[3],

J'ai été tantôt à Rouen (j'avais à y chercher un Casaubon à la bibliothèque) et j'ai rencontré par hasard le jeune Bouilhet[4] chez lequel je

1. On ne connaît en effet que très imparfaitement la *Correspondance* de Flaubert à Louise Colet par ce qui en a été publié dans les deux éditions Charpentier et Conard. L'édition Charpentier contient 137 lettres, et l'édition Conard 142 (la différence provenant de ce que, à diverses reprises, la seconde édition, plus exacte, a distingué plusieurs lettres là où l'autre édition en faisait une seule avec des textes de date parfois très différente). Or j'en connais 275, qui se succèdent de août 1846 à mai 1854 : soit 133 lettres et billets entièrement inédits, que le public ignore. Tous ne sont pas d'égales dimensions. Il y a quelques billets d'une demi-page, mais peu nombreux, et par contre il y a des lettres dont l'autographe remplit 12 et même 20 pages in-4°. Et ce n'est pas tout encore : non seulement le texte publié présente de fréquentes incorrections qui faussent et dénaturent la pensée de l'auteur; mais, dans ce texte même, s'intercalent un très grand nombre des fragments inédits, souvent fort longs, dont rien ne laisse soupçonner l'existence au lecteur, surtout dans l'édition Charpentier — car l'édition Conard, plus soignée et plus fidèle, remplace parfois ces fragments par une série de points qui révèlent une lacune. Qui est responsable de ces mutilations? Comment ont été faites les deux éditions précitées? C'est une question toute spéciale qui demanderait une minutieuse discussion qu'il n'est pas encore à propos d'engager ici. Il suffit d'indiquer dès maintenant que la partie ignorée de la correspondance de Flaubert à Louise Colet, *tant en lettres et billets distincts* ENTIÈREMENT *inédits qu'en* FRAGMENTS *retranchés du texte des lettres publiées*, représente *au moins autant* que la partie connue par les deux éditions Charpentier et Conard. Les notes du présent article montreront par quelques exemples précis l'intérêt de ces documents au point de vue de l'histoire littéraire, et l'importance des mutilations subies par cette correspondance. Ayant eu la bonne fortune, il y a quelques années, d'avoir communication des 275 autographes, j'ai pu en prendre copie et les classer à leur date aussi exactement que possible. L'article qu'on va lire n'est que l'utilisation, sur un point particulier, à propos de la poésie de Bouilhet citée ci dessus, de quelques-uns des renseignements qu'on y trouve.

2. Lettre inédite. L'autographe porte : *Mercredi, minuit*; le timbre de la poste : *2 septembre 1852*. Louise Colet a inscrit sur l'autographe, à l'encre, au-dessus de la mention tracée par Flaubert : *4 septembre 1852*. Mais le mercredi est le 1er septembre; et c'est cette date qu'il faut adopter, puisqu'elle est celle du jour de la semaine indiqué par Flaubert lui-même. Le timbre de la poste, en retard d'un jour, est celui soit du départ de Rouen, soit de l'arrivée à Paris. (Il en est ainsi pour presque toutes les lettres que j'ai sous les yeux.) Le cachet est d'ailleurs illisible, au moins quant à l'indication du lieu. — Enfin, l'autographe porte dans un angle la date : *1er septembre*, au crayon, d'une main inconnue.

3. On remarquera cette formule. Jamais, dans les lettres à Louise Colet publiées, Flaubert ne donne à son amie son prénom. Le texte a été partout corrigé par des éditeurs scrupuleux qui tenaient à laisser à Mme X... son incognito; il est dévoilé depuis longtemps.

4. En toutes lettres sur l'autographe.

devais aller ensuite. Il m'a montré ta lettre. Permets-moi de te donner, ou plutôt de vous donner, un conseil d'ami; et, si tu as quelque confiance en mon flair, comme tu dis, suis-le.

Je te demande ce service *pour toi* : ne publie pas la pièce qu'il t'a adressée. Voici mes raisons : elle vous couvrirait de ridicule tous les deux. Les petits journaux qui n'ont rien à faire ne manqueraient pas de blaguer sur les *regards de flamme*, les *bras blancs*, le *génie*, etc., et la Reine! surtout! *Ne touchez pas à la reine* deviendrait un proverbe; cela te ferait du tort, sois-en sûre. S'ils étaient bons, ces vers, au moins! Mais c'est que la piéce est assez médiocre en elle-même (je la connaissais et ne t'en avais point parlé pour cela). Tu t'es d'ailleurs révoltée toi-même contre cette association du physique et du moral que je trouve ici outrée et même maladroite.

« Qui ne vante nos vers qu'en vantant nos beaux yeux. »

On vous associerait dans un tas de charges. La pièce étant la plus faible, jusqu'à ce jour, que B... ait faite, lui nuirait (songes-y un peu!) — et, quant à toi, à part la petite gloriole d'un instant de la voir imprimée, te ferait peut-être un mal plus sérieux. Il n'avait point réfléchi à tout cela, et riait seulement de ta résolution [1]. Nous sommes convenus qu'il t'en referait une plus sérieuse et plus publiable.

Tu es une très belle femme, mais meilleure poète encore, crois-moi! Je saurais où en aller trouver qui aient la taille plus mince, mais je n'en connais pas d'un esprit plus haut — quand toutefois le c... ne le fait pas déchoir [2].

Tu vas te révolter, je le sais bien. Mais je te conseille de réfléchir, et plus, *je te supplie* de suivre mon avis.

Si tu avais toujours eu un homme aussi sage que moi pour conseiller, bien des choses fâcheuses ne te seraient pas arrivées. Comme artiste et comme femme, je ne trouve pas cette publication *digne*. Le public ne doit rien savoir de nous. Qu'il ne s'amuse pas de nos yeux, de nos cheveux, de nos amours (combien d'imbéciles accueilleront ces vers d'un gros rire!) C'est assez de notre cœur que nous lui délayons dans l'encre, sans qu'il s'en doute! Les prostitutions personnelles en art me révoltent. Et Apollon est juste! Il rend presque toujours ce genre d'ins-

1. Passage obscur dont je n'ai point trouvé l'explication nette dans les lettres antérieures. J'essaie plus loin de l'interpréter.

2. C'est à cette phrase qu'il est fait allusion dans la lettre suivante à Louise Colet : « Pourquoi t'es-tu blessée d'une phrase qui était, au contraire, l'expression du plus solide amour qu'un être humain puisse porter à un autre? ô femme! femme! sois-le donc moins. » (*Ed. Conard*, II, 133. Lettre du samedi 4 septembre 1852.) Cette allusion me justifie de citer le passage inédit en entier, malgré le langage un peu cru de Flaubert. En distinguant ici dans sa maîtresse deux personnages différents, la femme et la Muse, il aborde un des reproches qu'il lui adresse le plus souvent. La plupart de leurs désaccords sont venus de la confusion que Louise Colet s'obstinait à maintenir entre les deux.

piration languissante. C'est du commun. Dans la pièce de B..., il n'y a pas un trait neuf; on y sent en dessous une patte habile, voilà tout!

Console-toi donc, et attends une autre pièce où tu seras chantée mieux de toutes façons — et d'une manière plus durable! C'est une affaire convenue, n'est-ce pas?

Si quelqu'un t'outrage là-dessus, comment répondre? Il faut, pour ce genre d'apothéoses, une œuvre hors ligne. Alors ça dure, fût-ce adressé à des crétins ou à des bossus!

Sais-tu ce qui te manque le plus, à toi? *le discernement*[1]! On en acquiert en se mettant des éponges d'eau froide sur la tête, chère sauvage!...

En fait d'œuvres « hors-ligne », le recueil de poésies que Louise Colet venait de publier quelques jours auparavant : *Ce qui est dans le cœur des femmes*[2], ne pouvait à aucun titre passer pour tel. Ni davantage la *Colonie de Mettray*[3], poème que l'Académie française avait cependant couronné dans sa séance du 19 août. Mais la modestie n'a jamais été la vertu dominante de la Muse, surtout quand il s'est agi de se juger elle-même. La consécration officielle donnée par les Quarante, un article fort élogieux de Louis Jourdan, publié dans la *Revue de Paris* de septembre 1852, l'encens que lui prodiguaient (à sa beauté plus encore qu'à son talent, d'ailleurs) ses admirateurs — et ils étaient nombreux et illustres, depuis Musset et Cousin et Vigny jusqu'à Babinet[4], — il n'en fallait certes pas davantage pour la convaincre qu'elle avait réellement du génie. Faut-il lui reprocher cette prétention, qui nous fait sourire, quand nous voyons Flaubert lui-même (qui pourtant voyait clair, et témoignait dans la plupart des circonstances d'un sens critique extrêmement avisé) vanter la hauteur de son esprit, puis, bientôt après, s'extasier de bonne foi devant la *Paysanne* ou l'*Acropole d'Athènes?* Elle ne trouvait jamais qu'on parlait assez d'elle, ni en termes trop favorables. Les pompeuses louanges de Jourdan, l'admiration, nuancée de quelques réserves, que Cuvillier-Fleury, — un des pontifes de la critique littéraire, — allait exprimer à son sujet[5], ne la contentaient pas

1. Comparez lettre du 14 avril 1853 (Conard, II, 282) : « C'est drôle comme ton discernement a des berlues quelquefois! »

2. *Paris, Librairie nouvelle*, 1852. In-12. — Annoncé dans la *Bibliogr. de la France* du 28 août 1852.

3. *Ibid.*

4. « Tout l'Institut viendra s'agenouiller sur ton tapis, c'est écrit! » lui dit ironiquement Flaubert (même lettre inédite du 1er septembre).

5. L'article de Cuvillier-Fleury sur *Ce qui est dans le cœur des femmes* a paru dans les *Débats* du 19 septembre.

encore. Un de ses biographes [1] a raconté, d'une façon bien amusante, comment elle relançait Sainte-Beuve, surprise et indignée que le Maître s'obstinât à garder le silence et à l'exclure de ses *Lundis*, à ne pas vouloir la comprendre « dans ses études de femmes-auteurs contemporains où je crois [c'est Louise Colet qui parle], sans trop d'orgueil, qu'il eût pu me faire figurer ». Les réponses de Sainte-Beuve auraient découragé toute autre que cette Muse bouffie de vanité [2]. « Vanité monstrueuse, qui ne décoléra jamais, écrit Barbey d'Aurevilly [3], qui se posa jusqu'à son dernier jour sur un trépied de Pythonisse, prête à vous le jeter à la tête, pour peu que vous eussiez seulement contesté l'inspiration, ou le trépied. » Ce qu'en 1853 elle réclamait de Sainte-Beuve, qui lui disait « Madame », elle devait l'exiger presque de Bouilhet, qui lui écrivait « chère sœur » ou « chère Louise [4] », tout simplement. On le conçoit d'autant mieux que, n'étant pas très argenteuse, elle éprouvait le besoin impérieux, en septembre 1852, de faire autour de ses deux volumes nouveaux un peu de réclame « profitable ». Bien vue au *Pays*, à *La Presse*, qui avaient déjà imprimé de ses vers [5], elle comptait bien que l'un ou l'autre de ces quotidiens ne ferait aucune difficulté à publier des stances à sa louange, signées : Louis Bouilhet. Ces stances, elle considérait même sans doute que Bouilhet les lui devait, qu'elle avait assez fait pour les obtenir, et qu'il manquait à son devoir d'ami en ne les lui ayant pas encore adressées. Je suppose donc (avec toute la vraisemblance que donnent à cette conjecture le caractère de Louise Colet et sa conduite analogue avec Sainte-Beuve) que, peu de jours avant la lettre de Flaubert citée au début de cet article, elle avait écrit à Bouilhet pour le rappeler à l'ordre : d'où l'allusion faite par Flaubert à « une lettre » et à une « résolution » qui ont bien amusé l'auteur de *Melaenis*. L'histoire de leurs

1. J. de Mestral-Combremont, *La belle madame Colet*. — Paris, Fontemoing (s. d.), In-12 (p. 167 et suiv.).

2. « Je ne crois pas qu'il y ait eu quelque décret qui m'oblige à parler au public de vos poèmes, et j'ai le droit de trouver vos exigences, Madame, des plus étranges.... Si, comme femme du monde et de la société, vous me demandez des compliments et des louanges, je suis tout prêt à vous en donner, certain d'ailleurs que votre talent en mérite toujours en quelques parties; si, comme femme de lettres, vous me mettez, comme cette fois, le couteau sous la gorge pour me forcer à dire tout haut ce que je pense, je me révolte. » Cité par J. de Mestral-Combremont : *La belle madame Colet* (p. 168-169). La lettre de Sainte-Beuve est du 4 juin 1853.

3. *Les Bas-bleus.*

4. Cf. Mestral-Combremont, *op. cit.*, p. 110.

5. *La Colonie de Mettray*, dans *Le Pays* du 21 août 1852, et *Ressouvenir païen*, dans *La Presse* du 27 janvier 1852, par exemple.

relations montre qu'en effet les choses ont dû se passer comme je viens de l'exposer, et que cette pièce de vers si banale, publiée dans la *Revue de Paris*, a été probablement composée par Bouilhet à la prière de celle qui en est le sujet.

Louise Colet ne connaissait Louis Bouilhet que depuis décembre 1851 [1]. Mais elle avait été des premières à lire *Melaenis*, et « la première du public », en tous cas, à l'applaudir [2]. Elle lui avait même, à ce propos, exprimé spontanément sa sympathie dans une longue lettre, et prié Flaubert d'embrasser le poète de sa part. Ainsi engagées, les relations avaient continué, devenues bientôt très suivies, et elles se maintenaient par un échange régulier de lettres [3]. Il va sans dire, malgré l'insinuation perfide de Cyrano dans la *Revue de Paris*, que jamais l'amour n'avait « passé par là », ni songé seulement à y passer. L'amitié quasi fraternelle du poète pour Flaubert le mettrait au-dessus d'un pareil soupçon, si même il n'existait pas dans sa vie, à ce moment, une liaison des plus sérieuses avec « cette vieille amie de sa jeunesse » dont a parlé Flaubert [4]. La camaraderie littéraire de Bouilhet et de la Muse s'explique naturellement, Flaubert servant de trait d'union. On la comprend d'autant mieux que Louise Colet avait tout intérêt à la cultiver.

Le succès de *Melaenis*, malgré quelques notes discordantes dans la presse et dans certaines revues, avait classé Bouilhet au premier rang des poètes du temps. Le nombre des articles publiés, et parfois même leur violence, prouve l'attention que le public prêta à ce poème dès son apparition. Sans doute, Sainte-Beuve reprochait à l'auteur de « ramasser les bouts de cigares de M. Alfred de Musset » [5]; mais une telle accusation, signée d'un tel nom, valait presque un éloge et était une garantie de notoriété : en fait, elle poursuivra Bouilhet jusqu'à l'époque de ses grands succès de théâtre, et on la retrouve soit à propos de *Madame de Montarcy*, soit

1. Flaubert lui écrit vers le 15 octobre 1851 : « Bouilhet a été très sensible à ta lettre. Il viendra avec moi à mon prochain voyage et je te présenterai ce jeune drôle » (*Lettre inédite*). — Le voyage eût lieu en décembre, et dura six semaines environ (Cf. lettre du 17 janvier 1852 à Ernest Chevalier. *Corresp. Conard*, II, 87). Un *billet inédit*, écrit de Paris, sans date précise, mais que je crois ne pouvoir classer qu'entre le 17 et le 31 décembre 1851, indique : « Bouilhet vient d'arriver à cinq heures ce soir; nous irons demain chez vous vers neuf ou dix heures ».

2. Cf. *Corresp. Conard*, II, 67-68. Lettre datée à tort *septembre 1851* dans les deux éditions Charpentier et Conard, *Melaenis* ayant paru en novembre 1851 seulement dans la *Revue de Paris*.

3. Les lettres de Louis Bouilhet à Louise Colet ont été publiées par M. l'abbé Letellier dans la *Revue de Paris* des 1er et 15 novembre 1908.

4. Préface aux *Dernières chansons* (Ed. Conard, *Corresp.*, IV, p. 450).

5. *Le Constitutionnel*, 9 février 1852. Cf. *Corresp. de Flaubert*, éd. Conard, II, 96.

à propos d'*Hélène Peyron*. Louise Colet, on vient de le voir, n'eût pas mieux demandé que d'en recevoir autant de la même main, à condition que le public la lût. *Melaenis* révélait non pas seulement une « patte habile » (comme dit Flaubert), un talent poétique de premier ordre, — ce n'est pas la facilité qui manque à Louise Colet, et Flaubert lui a bien souvent reproché l'excès même et la surabondance de sa verve lyrique — mais aussi, et surtout, un sens poétique, une maîtrise du rythme et de la prosodie, une souplesse et une variété mélodieuses que, nulle part, la Muse n'a même approchées. Or, en dépit de ses prétentions outrées, elle était trop intelligente pour s'y méprendre, et son beau front, tout orné qu'il était de lauriers académiques, devait s'incliner de lui-même devant la jeune auréole de Bouilhet. Flaubert prêchant d'exemple, du reste, cette femme « au pédantisme échevelé, enflammé, sybillin [1] », dès qu'elle connut Bouilhet, se sentit très petite écolière devant ce « pion » merveilleusement doué et remarquablement érudit.

De décembre 1851 à septembre 1852, elle lui soumet tout ce qui sort de sa plume. Flaubert et Bouilhet passent leurs dimanches, à Croisset, à revoir, à corriger, à remanier les vers qu'elle leur envoie.

Successivement : *La Veillée* [2], — *Ressouvenir païen* [3], — *La Colonie de Mettray* [4], — *Les Résidences royales* [5], — *Le Printemps* [6], — *Pradier* [7], — *Un bal d'enfants chez M^me^ Récamier* [8], — *La Place Royale* [9], — *Les Fantômes* [10], toutes ces poésies, plus tard réunies dans les recueils de la Muse, sont adressées manuscrites à Flaubert, qui aussitôt retourne les autographes portant, en marge, ses observations et celles de son ami. Il en sera de même plus tard pour *La Paysanne* et pour *L'Acropole d'Athènes*, auxquelles ont peut dire, sans aucune exagération, que le poète et le romancier ont collaboré de la manière la plus effective [11]. Une autre fois, c'est une

1. Barbey d'Aurevilly : *Les Bas-bleus*.
2. *Ce qui est dans le cœur des femmes*, p. 115 (Lettre inéd. du 25 janvier 1852).
3. *Ibid.*, p. 33 (Lettre du 31 janvier 1852, fragment inédit).
4. *Ibid.*, à la fin du volume (Lettre du 24 avril 1852. *Corr.* éd. Conard, II, 123).
5. *Ibid.*, p. 15 (Lettre du 19 juin 1852. *Corr.* éd. Conard, II, 144).
6. *Ibid.*, p. 31 (Lettre du 8 mai 1852. *Corr.* éd. Conard, II, 139).
7. *Ibid.*, p. 69 (Lettre inédite du 13 juin 1852. Cette poésie a paru dans *La Presse* du 12 juin 1852).
8. *Ibid.*, p. 68 (Lettre inédite du 7 juillet 1852).
9. *Ibid.*, p. 25 (Lettre du 26 juillet 1852. *Corr.* éd. Conard, 132).
10. *Ce qu'on rêve en aimant...* (Paris, Librairie nouvelle, 1864, In-12, p. 71. Lettre inédite du 1^er^ septembre 1852).
11. J'en ai la preuve dans les documents inédits que j'ai sous les yeux. *La Paysanne*, en particulier, est épluchée, vers par vers, par Flaubert qui propose des

comédie en trois actes et en prose, de Louise Colet, que Bouilhet « pioche » consciencieusement pendant tout un après-midi [1]. Chaque fois que Flaubert fait allusion à un travail de correction de ce genre, il emploie le pluriel : « nos observations... nous avons changé ceci... nous sommes d'avis, etc., » pour bien marquer la part de son ami, au moins égale à la sienne. En échange de ces multiples services qu'on lui rendait, Louise Colet s'ingéniait d'ailleurs à mettre en vedette *Melaenis*, pour qui son admiration était vraie et sincère. Les lettres de Flaubert nous en donnent deux exemples.

C'est chez Louise Colet, 21, rue de Sèvres, un soir du mois de mars 1852, pendant un voyage [2] de Flaubert et de Bouilhet à Paris, que Mme Roger des Genettes lut à voix haute, devant l'auteur, à la demande de la maîtresse de céans, le quatrième chant de *Melaenis*. Mme Roger des Genettes, qui raconte cette soirée, ajoute [3] :

Je crois que Bouilhet me regarda longtemps, et, le lendemain, il m'envoyait le sonnet suivant, écrit en tête d'un exemplaire de son poème :

variantes de son cru ou de l'invention de Bouilhet. Plusieurs ont été adoptées ensuite par Louise Colet, et figurent dans ce poème tel qu'il a été publié en 1853. (Paris, Perrotin. In-8°.) Je publierai quelque jour les preuves de cette collaboration de Flaubert aux œuvres de Louise Colet. Il est très remarquable que ces lettres sont précisément celles que les éditeurs de la *Correspondance* ont laissées de côté; tous les textes probants sont inédits. On en devine aisément la raison. La nièce de Flaubert, quand elle a publié la *Correspondance* de son oncle, n'a probablement pas eu entre les mains les autographes des lettres à Louise Colet, que possédait alors la fille de celle-ci, Mme Bissieux. Cette dernière n'a fourni qu'une copie, arrangée à sa manière, et généralement fautive, dont elle a pris soin d'éliminer tout ce qui pouvait donner à penser que sa mère avait été aidée par Flaubert dans la composition de ses œuvres. C'est une des causes qui expliquent les mutilations, les erreurs de classement, les tripotages dont j'ai parlé plus haut. Mme Bissieux-Colet est certainement une des premières responsables. Mais elle n'est pas la seule.

1. *Lettre inédite* du 29 février 1852. Cette comédie est l'*Institutrice*, publiée en 1854 seulement chez G. Barba, à la suite de Mme *Hoffman-Tanska*, et de *La Provinciale à Paris*, également de Louise Colet. (Collection du roman populaire illustré, n° 140.)

2. La date de ce voyage m'est fournie par deux lettres : l'une, *du 3 mars* (publiée dans l'*éd. Conard*, II, p. 100), précède de quelques jours son départ de Croisset; l'autre (également publiée, *Ibid.*, p. 119) est de *fin mars*, sans que je puisse en préciser la date, mais de très peu postérieure à son retour. Il convient de signaler à propos de cette dernière lettre, que les deux éditions Charpentier et Conard l'ont mutilée en la publiant en deux fois (et encore incomplètement). La lettre que l'on trouve dans *l'éd. Charpentier*, II, p. 85, et dans *l'édit. Conard*, II, p. 101, commençant par les mots : *J'ai écrit à Pradier...* fait suite à la lettre (*Charpentier*, II, 83; *Conard*, II, 119), qui se termine par : *... l'esprit dans le sommeil, et où il va.* Il n'y a même pas, dans l'autographe, d'indication d'alinéa.

3. Mme Roger des Genettes : *Quelques lettres*. Paris, Rouquette, 1894. In-12, p. 9-10.

A ma belle lectrice.

O! votr e voix sonnait, brève, lente ou pressée,
Suivant les passions et les rythmes divers,
Puis, s'échappant soudain, légère et cadencée,
Sautait comme un oiseau sur les branches des vers.

Moi j'écoutais, perdu dans de lointains concerts,
Ma pauvre poésie à vos lèvres bercée;
Heureux de voir glisser mon âme et ma pensée
Dans votre souffle ardent qui remuait les airs.

Et j'oubliai bientôt, pardonnez mon délire,
Paulus et Melaenis, Commodus et l'Empire,
Pour regarder les plis de votre vêtement,

Votre front doux et fier, votre prunelle noire,
Songeant que j'étais fou de réveiller l'histoire
Quand j'avais sous les yeux un poème charmant!

Je répondis immédiatement à cet aimable envoi par le billet que voici :

Monsieur,

Votre poème est un chef-d'œuvre, et votre sonnet est charmant; seulement, vous m'avez plus écoutée que regardée, car ma prunelle est du bleu le plus positif.

Mais, comme mon ramage vaut mieux que mon plumage, mes yeux vous pardonnent et ma voix vous remercie.

EDMA ROGER DES GENETTES.

Ce billet me valut le quatrain suivant, que Louis Bouilhet m'envoya quelques heures après :

Donc, il est bleu comme la violette,
Ce long regard qui m'a rendu l'espoir.
Il est si doux que j'en perdais la tête
Et si profond qu'il m'a semblé tout noir.

C'est de cette lecture que Flaubert parle à Louise Colet quelques jours plus tard :

Tu as fait, vis-à-vis de Bouilhet, quelque chose qui m'a été au cœur. C'était bien bon et bien habile! Ç'aura été son premier succès, à ce pauvre Bouilhet. Il se rappellera cette soirée toute sa vie. Ma muse intérieure t'en bénit, et envoie à ton âme son plus tendre baiser [1].

1. *Corresp.* éd. Conard, II, 120 (fin mars 1852).

Mais déjà depuis quelque temps, Louise Colet songeait à faire mieux pour Bouilhet que lui ménager à huis-clos ce petit triomphe. *Melaenis*, d'abord publié dans la *Revue de Paris*, avait été presque aussitôt mis en vente en librairie[1]. Mais, après d'heureux débuts, la vogue s'était ralentie, et la critique chômait. Pourquoi la Muse n'userait-elle pas des relations qu'elle se flattait d'avoir dans le monde des journaux pour réveiller l'attention et faire passer un article d'éloges sur le poème de Bouilhet? Elle le proposa.

Flaubert l'en remercie le 22 février : « Merci de ton offre d'article pour *La Presse*. Ce ne sera pas probablement de refus; mais attends-moi pour en causer. Es-tu sûre, d'ailleurs, que l'article soit admis[2]? » Le 1er mars, il écrit de nouveau : « Si tu vois Pelletan, tu peux, de toi-même, lui parler de *Melaenis*, et qu'il fasse un article, comme il l'entende [*sic*], favorable, bien entendu. Ce serait ce qu'il y aurait de mieux, puisque c'est lui qui fait les comptes rendus de *La Presse*. Mais je ne crois pas qu'il se charge de critiquer les vers[3]. » En fait, pourquoi s'en remettre aux autres de ce qu'on peut si facilement, et mieux peut-être, faire soi-même? Flaubert et Bouilhet, ayant été à Paris, discutèrent le projet avec Louise Colet. Et, à leur retour, il y a un changement : ce n'est plus Pelletan qui écrira l'article, si l'on se décide à en publier un, mais bien Louise Colet elle-même.

A vrai dire, les deux amis hésitent. Flaubert ne compte guère sur la bonne volonté des journaux. A peine rentré à Croisset, il écrit : « Demain nous causerons de l'article et de tout ce qu'il y a à faire. N'oublie pas de nous écrire distinctement les noms des deux particuliers de *La Presse* à qui il faut envoyer des *Melaenis*[4]. » Et le lendemain, après avoir consulté Bouilhet, il ajoute :

Voici le résultat de notre délibération relativement à ton article. Ces messieurs de là-bas sont évidemment peu gracieux pour nous. Malgré les belles promesses d'articles, etc., rien ou presque rien n'a eu lieu. Gautier, qui en devait faire un dans la *Presse*, n'en a pas fait et n'en fera pas. Maxime sera seul cet été à la *Revue*, sans influence artistique supérieure; nous verrons ce qu'il fera alors, et s'il est complètement perdu pour nous, ce que je pense à peu près. D'ici là, Bouilhet ne veut lui donner aucune prise à rien, qu'il ne puisse articuler aucun grief contre lui-même en dedans, qu'il se croie toujours le patron et le

1. La *Bibliographie de la France* l'annonce le 8 novembre 1851.
2. Lettre inédite.
3. Lettre inédite.
4. Fragment inédit de la lettre de fin mars.

fil conducteur de cette électricité qu'il ne conduit pas du tout. Comprends-tu bien ce que nous voulons dire? Bouilhet ne sait comment te remercier et s'excuser de refuser ton service; je me suis chargé d'entortiller la chose de précautions oratoires. Quoique je n'aie pas été d'abord de son avis, je le crois en effet plus prudent et plus fort, au fond. Ainsi, attendons jusqu'au bout[1].

Cette réponse péremptoire condamnait le projet. Mais Louise Colet n'était pas femme à laisser perdre aussi facilement l'occasion d'écouler un peu de sa prose; car il est probable que, dès cette époque, prenant les devants, elle avait déjà écrit son article sur *Melaenis*. Or, à quelque temps de là, il advint que Flaubert se brouilla avec Maxime Du Camp et avec toute la *Revue de Paris*. Les lettres très vives qu'il écrit vers cette époque à son ancien compagnon de voyage marquent cette rupture; la *Correspondance* de mai et de juin 1852 abonde en remarques désobligeantes sur le compte de Du Camp[2]. Or, dans ce projet d'un article sur *Melaenis*, Flaubert voyait non seulement l'intérêt immédiat de son ami Bouilhet, mais surtout un moyen de faire pièce à la *Revue de Paris* et de prouver à Du Camp que sa protection n'était pas indispensable, qu'on peut habiter Rouen, avoir l'horreur des journaux et des petites chapelles, se refuser à quémander, mépriser les « places » et les situations brillantes, renoncer à se « poser », se moquer « d'être connu », n'aspirer qu'à se contenter soi-même », — et cependant réussir à faire parler un peu de soi et à occuper l'attention du public lettré. Il y avait bien quelque contradiction dans ce raisonnement; ce n'en fut pas moins celui qui détermina chez Flaubert, tout à l'heure si affirmatif, si prompt à louer Bouilhet de sa prudence et de ses scrupules d'artiste, un revirement très curieux. Le désir de vexer Musset, qu'il n'aime pas, y est aussi pour quelque chose; car Louise Colet, décidément très enthousiaste du poème de Bouilhet, l'a lu à Musset pendant une visite de celui-ci, et Musset n'a pas écouté : « Ne vois-tu donc pas, explique Flaubert, qu'il a été jaloux de cet étranger (Bouilhet) que tu te mettais à lui vanter après l'avoir repoussé (lui, Musset!); il a saisi le premier prétexte pour rompre les chiens[3]. » Ainsi,

1. Même lettre, partie publiée (*éd. Conard*, II, 101-102).

2. « Si la *Revue de Paris* commence à décliner, voilà mes prédictions qui commencent à se vérifier. Il sera peut-être complètement coulé que je ne serai pas encore à flot; lui qui devait me prendre à son bord, je lui tendrai peut-être la perche. » (*Corresp.*, II, 145. Lettre du 19 juin.) Voir aussi, *ibid.*, p. 147 et 153, deux lettres à Du Camp, la première du 26 juin, la seconde du début de juillet.

3. *Corresp.*, II, 152. Lettre du 26 juin 1852.

publier une critique élogieuse de *Melaenis*, ce serait à la fois ennuyer Du Camp, et réhabiliter Bouilhet auprès du poète des *Nuits*.

Les sentiments de Flaubert sont complexes; nous sommes contraints de les deviner en partie, car nous n'avons pas les lettres de Louise Colet qui pourraient les expliquer, et qui éclaireraient la suite et l'enchaînement de ces incidents. A l'égard de Maxime Du Camp, sa pensée au moins n'est pas douteuse. Elle transparaît dans un fragment inédit que nous citons plus loin à propos de cet article sur *Melaenis*, et encore dans un autre passage relatif à un poème de Bouilhet sur *Pradier*.

Le sculpteur était mort le 5 juin 1852, d'une apoplexie foudroyante; et, dès le 12 juin, *La Presse* publiait une poésie de Louise Colet intitulée *Pradier*[1]. Mais Bouilhet de son côté avait composé une pièce sur le même sujet[2]. Et c'est Louise Colet que Flaubert charge de faire passer les vers de son ami : « Voici enfin, lui écrit-il le dimanche 27 juin 1852, la pièce de *Pradier*. Si tu trouves le moyen de la faire paraître dans les *Débats*, *La Presse* ou *Le Pays*, jamais on ne se doutera que cette publication vienne de toi. Du Camp sera fort perplexe de savoir comment Bouilhet est arrivé à se faire imprimer dans un journal sans sa protection, et n'imaginera guère que ce soit [par] l'auteur d'une pièce sur le même sujet; ces façons sont peu dans les us de la gent de lettres, en effet[3]. » L'article sur *Melaenis* était destiné, dans la pensée de Flaubert, à obtenir le même résultat, c'est-à-dire à intriguer Du Camp et à rabattre un peu de son orgueil.

Aussi Flaubert tient-il beaucoup maintenant à ce qu'un tel article paraisse. Mais la signature de Louise Colet en diminuerait l'effet, car les personnes au courant de la camaraderie littéraire de la Muse et du poète suspecteraient nécessairement les éloges

1. Cf. *Ce qui est dans le cœur des femmes*, page 69. J'ai sous les yeux une lettre inédite de Flaubert, 13-14 juin, contenant ses observations et celles de Bouilhet sur cette pièce.

2. « La pièce de B... sur Pradier avait dimanche dernier 12 vers de faits. Il a dû supprimer le commencement qui était mauvais. Il m'apportera j'espère, demain, la chose finie. » (Lettre de Flaubert du samedi 26 juin 1852.) Fragment inédit.

3. *Corresp.*, II, 152. — La pièce de Bouilhet parut en effet dans *Le Pays* du 23 juillet 1852, dans un article anonyme intitulé : *Variétés; Salon de 1852, XII^e article. Sculpture.* Cette pièce est celle qui commence par ce vers :

Pradier, ta tombe est close...

(Cf. *Festons et Astragales*. Paris, Bourdilliat, 1859. In-12, p. 89.) Elle ne doit pas être confondue avec une autre poésie de Bouilhet : *A Pradier*, parue dans la *Revue de Paris* de mars 1852, mais reproduite dans le recueil de ses poésies sous le titre : *Sur un Bacchus de Lydie placé en face d'une statue de Flore*, et dédicacée seulement « à Pradier ».

décernés à celui-ci par celle-là. Il serait donc préférable qu'un autre en prît la responsabilité.

Voilà plusieurs fois, lui dit Flaubert, que je t'écris, et que je ne pense pas à te parler de l'article de *Melaenis*. Si tu crois que M. Nefftzer fera l'article, ça vaudrait mieux. Tâche de le savoir. Sinon nous rarrangerons un peu le tien et le reverrons [1].

Le 3 juillet il écrit encore :

Nous reverrons demain, nous deux B..., l'article de *Melaenis*, puisque tu penses que ça vaut mieux. Mais il faudrait qu'il fût signé de quelqu'un du journal, ou tout au moins que l'on ne sût pas que ça vient de toi, pour dérouter et voir un peu les revirements. Je voudrais savoir aussi la pièce de *Pradier* parue [2].

Enfin, deux jours plus tard, il ajoute :

Je viens d'achever l'article sur *Melaenis*; le tien, relu, ne m'a pas plu, et celui que je viens de faire n'est guère meilleur. Si tu le trouves bon, tant pis pour toi. B... doit venir ce soir après ses leçons pour le voir. Nous le recallerons encore et te l'enverrons.

Pour faire un article sur M. [*Melaenis*] il m'eût fallu les coudées franches et pouvoir tout dire. A quelque jour, je ferai *pour moi* ce travail. Il y aurait, à propos de ce poème, beaucoup à dire, et du neuf, esthétiquement et archéologiquement parlant. Mais aujourd'hui il s'agit tout bonnement d'en parler et de faire passer un article favorable. Les turpitudes que j'ai mises à la fin n'ont point d'autre but. Je rougis de tout point de cette ordure, et moi qui te fais de si belles remarques sur ce que tu me montres, si je t'avais là, tu verrais un peu comme je déchiqueterais à belles dents le foutu style que je t'envoie. Peu importe. Je désire beaucoup que cet article paraisse, et serais excessivement content si quelqu'un du journal voulait le signer.

Je te recommande, bien entendu, l'anonyme le plus strict. Tu le feras recopier par la mère Hamelin. Arrange-toi aussi de manière que *l'on* [3] ne se doute pas qu'il vient de toi. Si aucun de ces Messieurs ne veut le signer, mets un nom de hasard, mais vraisemblable. Si l'article te semble trop long, tu supprimerais toute l'analyse et ferais un joint quelconque pour arriver jusqu'aux considérations qu'il faut garder; et alors on ferait une longue citation (la taverne). Mais je crois que l'analyse n'est pas ennuyeuse, et que le peu de vers que j'ai cités étant

1. Lettre du 26 juin 1852, fragment inédit. Nefftzer était secrétaire de la rédaction à *La Presse* et signait ordinairement le *Bulletin du jour*.
2. Fragment inédit de cette lettre publiée en partie, *Corresp.*, II, 156.
3. Maxime Du Camp.

bien choisis, donnent une idée — approximative, hélas! — du poème. Arrange-nous cette affaire, bonne Muzette. Nous serions flattés de pouvoir montrer indirectement à la *Revue de Paris* qu'on peut se passer d'elle [1].

Deux rapides allusions, dans les lettres postérieures, terminent l'histoire des pourparlers engagés au sujet de cet article [2].

On voit que Louise Colet, autant pour complaire à Bouilhet qu'à Flaubert, n'épargnait ni ses pas ni les belles promesses. Elle fut moins heureuse pour cette critique de *Melaenis* que pour les vers à *Pradier*, car ni son article, ni celui de Flaubert, ne parurent jamais, — et, quant au second, c'est très regrettable pour l'histoire littéraire.

Mais il n'y avait pas là de sa faute, et, en toute conscience, elle pouvait croire que Bouilhet était vraiment un peu son obligé.

Qu'elle lui ait demandé, après cela, d'écrire des vers à sa propre louange, — destinés à faire, pour ses deux volumes de poésies, ce qu'elle-même s'était proposé de faire pour *Melaenis*, à lancer une réclame habile et utile, — ce n'était donc, en somme, que réclamer une juste réciprocité. Bouilhet, qui rimait facilement, s'exécuta de bonne grâce. Les stances « *à la Reine* » ne durent d'ailleurs pas lui coûter beaucoup de peine, à en juger par le résultat.

L'appréciation de Flaubert sur cette pièce médiocre, les conseils de prudence et de modestie qu'il donne à la Muse dans la lettre du 1er septembre [3], auraient dû la détourner de faire parade de ces vers. Comment la *Revue de Paris* parvint-elle à se les procurer? A la suite de quelle démarche furent-ils publiés dans le numéro de novembre 1852? Nous l'ignorons. Flaubert lui-même ne paraît

1. Fragment inédit. L'autographe porte : *Nuit de lundi à mardi, deux heures*; il n'y a pas de timbre de poste. La date de cette lettre est donc incertaine : mais, elle est antérieure au 23 juillet : Flaubert la termine en effet par un post-scriptum inédit où il écrit : « Voilà l'article. Il ira comme ça. Tâche pour tout de le faire passer, ainsi que la pièce de *Pradier* », et nous avons vu que *Pradier* avait paru dans *Le Pays* du 23 juillet. D'autre part, le contexte, dont les idées se relient aux idées des lettres précédentes, montre qu'elle ne peut être que de juillet. C'est pourquoi je la crois du 5-6 juillet, seuls lundis et mardis dont je ne connaisse pas d'autre lettre avant le 23. Cependant un doute subsiste; j'ai une lettre du mercredi 7 dont la date est certaine, et une du 3-4, également certaine. Les dates seraient ainsi bien rapprochées. Mais ce n'est pas le seul exemple d'une telle abondance épistolaire.

2. « Merci pour l'article, et qu'on le signe, surtout! J'attends les vers avec impatience. » (*Lettre inédite* du 7 juillet.) — « J'attends avec impatience l'article et surtout les vers du *Pays*. As-tu recommandé à Ferrat de ne pas bavarder? » (*Lettre inédite* du 12 juillet.) — Ferrat est probablement l'auteur du *Salon* où sont insérés les vers de Bouilhet parus dans *Le Pays*.

3. Citée au début de cet article.

pas renseigné, puisqu'il s'étonne de les y avoir lus : il écrit le 2 novembre[1] :

Chère bien-aimée, j'espère que dans huit jours à cette heure-ci, je *toucherai à la Reine*, malgré les vers de l'ami qui sont hier dans la *Revue de Paris*. Comment ça se fait-il? Est-ce une galanterie indirecte du sieur Houssais [*sic*][2] à ton endroit? Ou tout bonnement pour emplir quelques lignes et ne sachant que dire?

Ceux qui connaissent Louise Colet, et savent combien « la petite gloriole d'un instant de se voir imprimée » (dont parle Flaubert), était de nature à la séduire, auront l'impression qu'une indiscrétion volontaire de sa part est l'origine de cette publication. Ce n'est là pourtant qu'une conjecture; et il faut remarquer que l'anonymat respecté par le chroniqueur de la *Revue de Paris* ne lui offrait encore qu'une médiocre satisfaction. Je n'ai trouvé nulle part la preuve que cet anonymat ait été percé à jour. Seuls, les intimes de Louise Colet durent apprendre, ou deviner, les noms du poète et de « la Reine ». Le poète de *Melaenis* possédait déjà une gloire assez solide, et d'assez bon aloi, pour se permettre d'écrire quelques strophes, même banales, en l'honneur d'une jolie femme. Quant à « la Reine », le lourd et maladroit étalage de sa vanité, l'impertinence tapageuse de ses prétentions littéraires, ont si souvent prêté à sourire, que ses contemporains, s'ils furent informés, ne purent que lui passer ce coup de grosse caisse après tant d'autres. « Un *moi* aux pieds d'éléphants qui se poussaient partout et écrasaient tout », écrira Barbey d'Aurevilly.

René Descharmes.

1. *Lettre inédite.* — Flaubert projetait une entrevue à Mantes, qui eut lieu en effet du 9 au 13 novembre.
2. A. Houssaye signe seul le numéro de novembre 1852 de la *Revue de Paris*.

ANNOTATIONS INÉDITES DE MICHEL DE MONTAIGNE SUR LE « DE REBUS GESTIS ALEXANDRI MAGNI » DE QUINTE-CURCE

(*Suite*[1])

81. — Frob., p. 105, l. 21.

VII, VI, 4. — [Alexandre est blessé d'un coup de flèche, à la jambe] : « *Illum quidem mœsti et attoniti Macedones in castra referebant; sed nec barbaros fefellit subductus ex acie rex; quippe ex edito monte cuncta prospexerant. Itaque postero die misere legatos ad regem, quos ille protinus jussit admitti; solutisque fasciis magnitudinem vulneris dissimulans, crus barbaris ostendit. Illi jussi considere affirmant non Macedonas quam ipsos fuisse tristiores cognito vulnere ipsius, cujus si auctorem reperissent, dedituros fuisse. Cum Diis enim pugnare sacrilegos tantum. Ceteram se gentem in fidem dedere, superatos virtute illius.* »

Montaigne a mis une accolade à la marge de ce passage, et, en face de la dernière ligne, il a écrit : **Fortune d'Alex. Ce[ux qui] l'avoint ataqé sein [se] randent à luy stropie.**

On reconnaît là la préoccupation de Montaigne, de recueillir les faits historiques où le résultat semble en opposition avec les conséquences les plus naturellement prévues. Mais il y a autre chose encore. La lecture de Quinte-Curce a conduit Montaigne à se remémorer les ouvrages qu'il avait lus sur la vie d'Alexandre, et, parmi ceux-là, le double traité qui porte le nom de Plutarque sur *la Fortune ou la vertu* de ce conquérant. Plutarque a été un panégyriste ardent et convaincu d'Alexandre : il se voit non pas secondé par la Fortune, mais toujours heureux à cause de sa vertu et il semble bien qu'à l'origine Montaigne ayant lu surtout Plutarque ait pensé un peu comme Plutarque excepté en quelques circonstances où, son sujet l'entraînant (car son sujet l'entraînait aussi); ainsi, il s'était écrié dès la première édition des *Essais* (II, 16; t. IV, p. 12) : « à qui doivent César et Alexandre cette gran-

1. Voyez *Revue d'Histoire littéraire*, 1916, p. 399 et 1917, p. 605.

deur infinie de leur renommée, qu'à la Fortune? » Mais c'étaient là, à l'origine, des boutades exceptionnelles, son opinion définitive sur César « le plus grand capitaine du monde », le montre assez. La lecture de Quinte-Curce, faite fort tard, appela son attention sur des circonstances qui d'abord ne l'avaient pas frappé; et, soit par conscience pure, soit par attrait instinctif et très humain pour l'opposition aux jugements tout faits, même aux siens, il se ravise, et se dit qu'à regarder différemment on pourrait peut-être bien trouver des raisons sortables pour soutenir que la Fortune surtout a pu favoriser Alexandre. Il l'a remarqué à la 23e annotation, il le fait ici, avec une allusion probable à Plutarque, et il le fera plus loin encore.

Bayle (Dict. hist., art. *Timoléon*, note K) : « Quand Quinte-Curce ne dirait pas formellement (X, v, 35) que les conquêtes d'Alexandre furent moins l'ouvrage de la valeur que l'ouvrage de la fortune, sa narration toute seule le dirait assez. »

Paul-Louis Courier (Lettre de M. de Sainte-Croix), p. 276, éd. Didot :

« Gardez-vous, je vous prie, de comparer Alexandre à César qui était autre chose qu'un donneur de batailles. Le vôtre (héros) ne fonda rien. Il ravageait toujours, et, s'il n'était pas mort, il ravagerait encore. Fortune lui livra le monde; qu'en sut-il faire? Ne me dites pas : *s'il eût vécu!* car il devenait de jour en jour plus féroce et plus ivrogne. »

Disons maintenant un mot de la forme même de cette annotation. — Certes, Montaigne était bien de force à trouver tout seul ces expressions antithétiques, si puissantes à peindre d'après nature les contradictions de la raison humaine! Mais on ne saurait mettre en doute que sa culture latine, en lui rendant familiers les plus grands esprits de l'antiquité, ait singulièrement contribué au développement de ces qualités de style, et que les formules les plus heureuses du passé aient souvent été chez lui suggestives de ces traits nouveaux qui ont rejailli, saisissants, et miraculeusement adaptés à sa pensée. Ici, je crois entrevoir un exemple de ces tours, faits à la fois de spontanéité et d'emprunt. Neuf ans avant d'étudier Quinte-Curce, Montaigne avait lu César ligne à ligne, et au chapitre 40 du premier livre de la *Guerre des Gaules*, il avait rencontré cette phrase expressive adressée par le grand capitaine à ses soldats : *Quos aliquandiu inermes sine causa timuissent, hos postea armatos ac victores superassent.* Ce latin n'est-il pour rien dans ce français plus bref et plus saisissant encore : « ceux qui l'avaient attaqué sain se rendent à lui stropié? » Les mots

sont différents et disent un peu autre chose; mais n'est-ce pas là et la même coulée et le même métal? — Je parierais que, sur l'exemplaire qui est à Chantilly la phrase de César est soulignée de la main de Montaigne.

Remarquons enfin que la forme « stropié » est celle que l'on retrouve dans les *Essais* (II, 16, t. IV, p. 23) : « En toute une bataille où dix mille hommes sont stropiets ou tues... »

82. — Frob., p. 106, l. 37.

VII, vi, 26. — [Fondation de la ville d'Alexandrie, en Sogdiane] : « *Opus tanta celeritate perfectum est, ut decimo die, quo munimenta excitata erant, tecta quoque urbis absolverentur. Ingens militum certamen inter ipsos fuerat, etc.* »

Mont. : —

Dix-sept jours pour la construction d'une ville, cela a pu paraître à Montaigne une affirmation un peu aventurée. Il se souvenait peut-être aussi qu'Arrien et Justin avaient parlé seulement de la construction du mur d'enceinte effectuée en dix-sept ou vingt jours. Même ainsi, c'eût été une célérité bien notable; et Montaigne, en tout cas, comme un Aristarque de l'histoire, frappait la marge de son obèle critique.

83. — Frob., l. 15-17.

VII, vii, 8. — [Alexandre, malade et inquiet, revient aux pratiques de superstition] : « *Itaque qui post Darium victum ariolos et vates consulere desierat, rursus ad superstitionem, humanarum mentium ludibria, revolutus, Aristandrum, cui credulitatem suam addixerat, explorare eventum rerum sacrificiis jubet.* »

Montaigne marque en marge ce passage avec son accolade verticale.

Montaigne paraît avoir utilisé ce passage dans une addition au chapitre I du livre II (t. II, p. 255).

Voyez ci-après la 120e annotation; et comparez Bayle, *Dictionnaire critique*, art. Aristandre.

84. — Frob., p. 107, l. 20.

VII, vii, 9. — [Suite; Alexandre consulte ses principaux capitaines] : « *Inter hæc rex, dum fibris pecudum explorantur eventus latentium rerum, propius ipsum considere amicos jubet, ne contentione vocis cicatricem infirmam adhuc rumperet.* »

MONT. : **Tout malade, il s'ef[force] de parler aus siens.**

Cette annotation de Montaigne, ainsi que la suivante était vraisemblablement destinée à constituer des additions au chapitre 21 du second livre des *Essais* : « contre la fainéantise ». Mais l'exemple de constance guerrière du roi de Fez, Moley Moluch, était si éclatant et si dramatique dans la narration du moraliste que tout autre modèle eût pali à côté, même Alexandre.

85. — FROB., p. 107, l. 44.

VII, VII, 19-20. — [Suite. Malgré sa blessure, Alexandre propose un plan de campagne à exécuter immédiatement] : « *Sed, si me sequi vultis, valeo, amici. Satis virium est ad toleranda ista. Aut si jam adest vitæ meæ finis, in quo tandem opere melius extinguar?* »

MONT. : —

Montaigne a bien pu noter ce passage à cause de la beauté de la forme; mais il y a là autre chose; car, dans les lignes qui précèdent, Alexandre explique à ses capitaines qu'une victoire remportée en ce moment en Asie aurait pour effet de démontrer à l'Europe l'invincibilité du conquérant. Evidemment, du fond de l'Asie, il voyait l'Europe occidentale courbant bientôt le front sous sa domination universelle... et Montaigne qui avait lu Tite-Live et savait à quoi s'en tenir sur la force militaire de Rome, Montaigne enregistrait les rêves de cet insatiable de batailles et de domination, et il songeait à ce vers de Lucrèce (V, 1431) qu'il insérait à ce moment même dans les *Essais*, à propos de Pyrrhus (I, 42, t. II, p. 113) :

Nimirum, quia non bene norat quæ esset habendi
Finis.

Dans ce même chapitre de Quinte-Curce (VII, VII, 32) Montaigne avait recueilli pour les *Essais* (I, 48; t. II, p. 171, A. D.) un passage ainsi conçu : « *Ibi Dahas condidit. Equi binos armatos vehunt, quorum invicem singuli repente desiliunt, equestris pugnæ ordinem turbant.* » Il a ainsi traduit ce latin pour l'édition de 1588 : « Alexandre combatit une nation, *Dahas*; ilz allaient, deux à deux, armez a cheval à la guerre; mais, en la meslee, l'un descendoit à terre, et combattoient asture à pied, asture à cheval, l'un apres l'autre. »

Lorsque, en 1578, Montaigne lisait César la plume à la main, il avait remarqué et transporté dans ses *Essais* encore inédits (I, 48,

t. II, p. 164) le passage des *Commentaires sur la guerre des Gaules* (IV, 2) où il est question des Suèves combattant alternativement à cheval et à pied. Lorsque neuf ans plus tard (en 1587) il lisait Quinte-Curce, il remarqua d'autant plus le passage sur les Dahes qu'il se souvenait de celui qu'il avait rencontré dans César, et que les deux notions étaient fournies à propos des deux grands hommes qu'il aimait à comparer, et c'est dans le même chapitre des *Essais* qu'il introduisit ce détail nouveau.

Il est probable que dans le César de Chantilly on trouve une marque marginale, et, s'il n'y en a pas une correspondante dans le Quinte-Curce, à propos des Dahes, c'est que le philosophe avait fait directement la transcription dans les *Essais*, ce qui était pour lui le *memorandum* le plus naturel, lorsqu'il se souvenait bien de l'endroit précis de son propre livre auquel devait s'appliquer une addition nouvelle. — Voyez ma note sur la 15° annotation sur Nicole Gilles.

86. — Frob., p. 108, l. 38.

VII, VII, 36-37. — [Alexandre avait envoyé Ménédème pour assiéger Spitamènes, à Maracande. Ménédème surpris, et mortellement blessé, exhorte son ami Hypsidès à prendre son cheval et à se sauver ainsi. Hypsidès refuse et se fonce avec fureur dans la mêlée afin de venger son ami et de mourir avec lui] : *Hæc agentem anima defecit, corpusque ex equo defluxit in terram. Hypsides poterat quidem effugere; sed, amitto amico, mori statuit. Una erat cura ne inultus occideret, etc.*

Mont. : [**Hypsi**]**des.**

Lorsqu'on lit ce texte latin, comment ne pas supposer que c'est cette image d'une amitié suprême qui a poussé l'ami de la Boëtie a inscrire ici le nom d'Hyspidès? — Lorsque, vingt-quatre ans plus tôt, la Boëtie mourut, Montaigne fut plongé dans le désespoir. C'était la meilleure part de lui-même, la clarté vers l'avenir, qui disparaissait. Peut-être songea-t-il, comme Hyspidès, à mourir lui aussi; mais comme Hyspidès, il songea qu'il avait mission d'abord de venger son ami de l'injustice du sort, et de se vouer à lui conquérir l'immortalité. Il l'a conquise pour tous les deux; mais, vivant, « ce fut un pieux office de sa vie de faire à tout jamais les obsèques » de l'incomparable « frère » (*Essais*, II, 8, t. II, p. 386, éd. A. D.).

Dans de beaux vers latins, et dans ses paroles de mourant, la Boëtie avait entrevu leur amitié nouvelle couronnée par cette auréole qui éclaire les plus belles amitiés antiques. De cette

pensée (que Cicéron met aussi dans la bouche de Lælius se souvenant de Scipion — *de Amicitia*, paragr. 15), de cette pensée Montaigne dut faire comme un vœu sacré, et noter au passage, dans ses lectures, les plus grands traits, grecs ou romains, des unions fraternelles capables d'entrer en comparaison avec les sentiments qu'il avait ressentis. Le souvenir d'Hypsidès, enchâssé dans la belle prose de Quinte-Curce est ainsi recueilli bien vite, comme l'un de ces médaillons d'ancêtres en affection, et dans l'esprit de Montaigne un mot suffit à caractériser le personnage : *Amisso amico, mori statuit.*

Dans le traité de l'Amitié de Lucien (*Toxaris*, chap. 19 et suivants), traité auquel Montaigne a emprunté l'histoire d'Eudamidas pour l'enchâsser dans son chapitre de *l'Amitié* écrit en l'honneur de son ami La Boëtie, Montaigne avait lu encore l'histoire d'Euthydique et de Damon où l'on voit Euthydique se jeter dans la mer furieuse sans beaucoup d'espoir de sauver Damon, mais avec la volonté de l'accompagner dans la mort (κοινωνήσις τοῦ θανάτου).

De tels souvenirs touchaient son cœur, quand il inscrivait sur la marge de Quinte-Curce le nom d'un héros de l'amitié.

87. — Frob., p. 108, l. 44.

VII, VII, 39. — [Suite de cette bataille défavorable à Alexandre; il ordonne que l'on fasse le silence à ce sujet] : « *Quam cladem Alexander, solerti consilio texit, morte denunciata iis qui ex prœlio venerant, si acta vulgassent.* »

Mont. : **[Alex. cach]e les mauveses [nou]velles.**

On peut voir, à la 14e annotation que Darius avait pratiqué les mêmes mesures d'ordre dans son armée, et que Montaigne les avait remarquées une première fois; il se rappelait sans doute, aussi avoir lu dans César (*Commentaires sur la guerre civile*, II, 31) : « *Annon, uti corporis vulnera, ita exercitus incommoda sunt tegenda, ne spem adversariis augeamus.* » Ces notions étaient retenues par lui au même titre que celles qu'il devait recueillir dans un auteur moderne dont il a tiré le récit dramatique des efforts du roi de Fez pour que la nouvelle de sa mort prochaine ne parvînt pas trop tôt dans les rangs de son armée (*Essais*, II, ch. 21); et s'il ne les a pas utilisés, c'est que les exemples qu'il avait cités en ce chapitre avaient tous un caractère plus saisissant.

88. — Frob., p. 109, l. 12.

VII, VIII, 6. — [Alexandre reprend le commandement de ses troupes, et se prépare à traverser le Tanaïs] : « *Super utres jubet nare levius armatos.* »

Mont. : 103.

Ceci est un renvoi à la première mention de l'emploi des outres, comme moyen de traverser un fleuve (Annot. 77). L'intérêt que Montaigne avait trouvé à faire, longtemps auparavant, la comparaison des engins de guerre anciens et modernes perce encore dans ces renvois écrits à la fin de sa vie. — Voyez d'ailleurs la 77e annotation.

89. — Frob., p. 109, l. 12.

VII, VII, 9. — [Les ambassadeurs des Scythes se présentent à Alexandre] : « *Admissi in tabernaculum, jussique considere, in vultu regis defixerant oculos; credo quia magnitudine corporis animum æstimantibus modicus animus haud quaquam famæ par, videbatur.* »

Montaigne : **Icy et au dessus pa[ge] 82.**

On se souvient qu'à la page indiquée de Froben se trouve rapportée la prétendue impression de la reine Thalestris à la vue d'Alexandre, dont la stature lui avait paru n'être pas en rapport avec la grandeur de sa renommée.

On voit avec quelle ténacité Montaigne s'attachait à ce détail relatif à la prestance corporelle. Il avait mainte fois regretté de n'être pas de haute taille. Dans la première édition des *Essais* (II, 17, t. IV, p. 56, éd. A. D.) il disait : « Je suis d'une taille au-dessous de la moyenne. Ce défaut n'a pas seulement de la laideur, mais encore de l'incommodité, à ceux mesmement qui ont des commandements et des charges, car l'autorité que donne une belle preseance et majesté corporelle en est à dire. Les Ætiopes et les Indiens, dit Aristote, eslisant leurs Roys et magistrats, avoient esgard à la beauté et procerité des personnes, et avoient raison. » En 1588, et plus tard encore, il a complété ce passage par des traits nouveaux. Cela explique la disposition d'esprit qui lui faisait annoter ces remarques de Quinte-Curce. — Voir la note sur la 4e annotation à Quinte-Curce.

90. — Frob., p. 109, l. 23.

VII, viii, 12. — [Discours des Scythes] : « *Igitur unum ex his, maximum natu, ita locutum accepimus : Si Dii, etc.* »

Montaigne : **Scites a Alex.**

Le bon Rollin après Montaigne et La Motte-le-Vayer, a estimé que cette harangue, assez invraisemblable, mais pleine de fermeté et de bon sens, méritait d'être citée. Sainte-Croix après Saint-Evremont (*Dissertation sur le grand Alexandre*) juge que le discours des Scythes est le plus beau de tous ceux que Quinte-Curce a inséré dans son ouvrage. Je ne serais pas surpris que cette page eût été particulièrement présente à l'esprit de Montaigne, lorsqu'il formulait son impression à l'endroit de l'habileté de style oratoire de Quinte-Curce (169e annotation).

90bis. — Frob., p. 109, l. 34.

VII, viii, 15. — [Les Scythes font remarquer combien la force et la bonne fortune peuvent avoir une fin désastreuse] : « *Leo quoque aliquando minimarum avium pabulum fuit; et ferrum rubigo consumit; nihil tam firmum est, cui periculum non sit, etiam ab invalido.* »

Mont. : [a souligné la dernière de ces trois phrases].

Je ne sais si Montaigne a utilisé dans les *Essais* cette série de sentences bien faites pour lui plaire dans leur moralité un peu ésopique. On dirait qu'un autre aimable moraliste en a eu connaissance et en a fait son profit :

La Fontaine (*Fables*, II, ix; *Le Lion et le Moucheron*) :

> Quelle chose par là nous peut être enseignée?
> J'en vois deux, dont l'une est qu'entre nos ennemis
> Les plus à craindre sont souvent les plus petits;
> L'autre, qu'aux grands périls tel a pu se soustraire
> Qui périt pour la moindre affaire.

91. — Frob., p. 110, l. 23-26.

VII, viii, 29. — [Suite du discours] : « *Jurando gratiam Scythas sancire ne credideris. Colendo fidem, jurant. Græcorum ista cautio est, qui acta consignant et Deos invocant. Nos religionem in ipsa fide novimus. Qui non reverentur homines, fallunt Deos.* »

Montaigne [a marqué d'une accolade en marge tout ce passage du texte latin].

Rollin a cru, lui aussi, devoir citer textuellement ces mêmes lignes (*Hist. Anc.*, t. VI, p. 229, éd. Letronne).

92. — Frob., p. 111, l. 33.

VII, IX, 19. — [Les Saces envoient aussi des ambassadeurs et Alexandre leur donne Excipinus pour accompagnateur] : « *Benigne igitur exceptis Sacarum legatis, comitem Excipinum dedit, admodum juvenem, ætatis flore conciliatum sibi; qui cum specie corporis æquaret Hephestionem, lepore haud sane illi par erat.* »

Montaigne : Trait vertical et horizontal.

Cette marque est la rencontre du trait horizontal et du trait vertical que Montaigne applique d'ordinaire sur les marges. Il est vraisemblable que le trait vertical avait pour objet d'indiquer que la partie du texte à noter s'appliquait, non à une expression particulière, mais à un passage comprenant plusieurs lignes.

On a vu à l'annotation 89e l'impression des Scythes, évaluant les facultés intellectuelles de l'homme à sa prestance corporelle. Bien que Quinte-Curce n'ait pas donné ici d'explication sur le choix fait d'Excipinus comme attaché à la personne des ambassadeurs, il est clair que l'historien a voulu laisser entendre qu'Alexandre prévoyait que les Saces, comme les Scythes, étaient surtout, ou même exclusivement, séduits par la beauté physique des hommes de commandement. C'est ainsi que Montaigne a dû comprendre ce passage de Quinte-Curce. Or, lui-même, dès la première édition des *Essais*, avait dit (II, XVII, t. IV, p. 53, A. D.) : « La beauté est une pièce de grande recommandation au commerce des hommes : c'est le premier moyen de conciliation des uns aux autres, et n'est homme si barbare et si rechigné qui ne se sente aucunement frappé de sa douceur »; la lecture de Quinte-Curce, en 1587, lui fournissait donc, à cet endroit, le plaisir de trouver un exemple de l'antiquité corroborant sa pensée personnelle, et il en fut si enchanté qu'il voulut, à peu près dans les mêmes termes la répéter, à la fin des *Essais* de 1588 (III, XII, p. 53, A. D.) : « Je ne puis dire assez souvent combien j'estime la beauté qualité puissante et advantageuse.... Nous n'en avons point qui la surpasse en credit ny que j'estime tenir plus de rang au commerce des hommes; elle se presente au devant, seduit et preoccupe nostre jugement avec grande authorité et merveilleuse impression. » Et,

dans les trois dernières années de sa vie, se souvenant encore d'Excipinus, il ajoute (édition de 1595), comme pour nous dévoiler l'influence sur lui du passage de Quinte-Curce, il ajoute (*ibid.*) : « Et je trouve que Cyrus, Alexandre, Cæsar, ces trois maistres du monde, ne l'ont pas oubliée à faire leurs grands affaires. »

On peut induire de ces dernières lignes que, probablement, sur les marges de son Xénophon (*Cyropédie*) et sur celles de son César (*Guerre des Gaules*), Montaigne avait noté des passages analogues à celui que lui offrait ici Quinte-Curce.

Le passage de Quinte-Curce qui vient de nous occuper est ainsi constitué dans les éditions modernes :

Benigne igitur exceptis Sacarum legatis, comitem Excipinon dedit, adhuc admodum juvenem ætatis flore conciliatum sibi, qui, cum specie corporis æquaret Hephæstionem, ei lepore haud sane virili par non erat.

Le sens ne fait pas de doute, et cela nous a suffi pour la recherche des préoccupations de Montaigne. Mais les défectuosités de forme sont évidentes et montrent que ce passage a été corrompu par les copistes quant au détail de style.

D'abord *adhuc admodum juvenem* a l'air quelque peu suspect, et la particule *adhuc* est au moins surabondante. Cela est si vrai que, sans le dire, Dübner l'a changée en *amicum*, ce qui est une correction arbitraire et paléographiquement difficile à admettre. Je propose de couper simplement le mot en deux et d'écrire : *ad hoc*[1]. Excipinus était fort jeune, et par conséquent assez peu approprié *ad hoc* à cet emploi, c'est-à-dire à la fonction d'attaché à la personne d'ambassadeurs. La confusion paléographique de *adhuc* et de *adhoc* est des plus fréquentes. Voy. Drakenborck sur Tite-Live, XXI, 52, 10.

Ensuite, dans les textes actuels, *ei lepore haud sane virili par non erat* constitue un texte amphibologique car, à volonté, ce trait final se rapporte ou à Excipinus ou à Héphestion, si bien que le grand latiniste C. T. Zumpt a attribué à Héphestion, ce que le bon sens suivi par l'immense majorité des commentateurs attribue à Excipinus. Quinte-Curce est un écrivain trop correct pour écrire des phrases à double sens, lorsqu'il veut insister sur un détail de

1. Pour justifier l'acception elliptique de *ad hoc*, en un tel passage, je pourrais citer entre autres cette phrase de Pline (*Hist. Nat.*, XXIII, 71, 2) parlant de certaines baies : *sanguinem sistunt adalligati,... ad hoc servantur repositi.* Et, dans Quinte-Curce lui-même (III, XI, 11) : *desiliit, et in equum, qui ad hoc sequebatur, imponitur.* Précisément, dans ce dernier passage, un ou plusieurs manuscrits portent fautivement *adhuc* au lieu de *ad hoc*.

caractère[1]. Il faudrait revoir attentivement les manuscrits. Je soupçonne que l'erreur repose ou dans les deux mots réunis *haud sane*. D'ailleurs, *sane*, en ce passage, c'est-à-dire à propos d'un détail précis de physionomie, serait un mot mal appliqué sous la plume d'un historien qui parle de personnages qu'il n'a pu voir, puisqu'ils ont vécu plus de trois siècles avant lui : notre auteur ne commet pas de ces négligences d'écolier. La bonne leçon est à trouver; sans prétendre la rencontrer, je crois que le sens appelle quelque chose comme : *ei lepore aut sale virili par non erat*. Les barbares appliquant le plus haut prix à la prestance physique comme Quinte-Curce l'a remarqué (VII, VIII, 9), Alexandre attache à la personne des Ambassadeurs, un jeune homme aussi beau qu'Héphestion, mais n'ayant ni l'aménité ni la finesse acquise de langage de celui-ci (*lepos et sal*). Ce sont là des mots que Cicéron réunit volontiers[2]. Peut-être même l'historien érudit se souvenait-il de ces deux vers d'Aristophane, dans les *Acharniens* (77) :

Οἱ βάρβαροι γὰρ ἄνδρας ἡγοῦνται μόνους
τοὺς δυναμένους πλεῖστα καταφαγεῖν τε καὶ πιεῖν.

« Les barbares considèrent ceux-là seuls comme de vrais hommes qui se montrent entre tous grands mangeurs et grands buveurs. » L'atticisme diplomatique *sale virili*, devenait, en cas pareil, chose dangereuse, puisqu'elle était superflue. — Voyez, plus haut, la 4e annotation de Montaigne sur Quinte-Curce, et mon commentaire à cet endroit.

93. — FROB., p. 112, l. 9.

VII, x, 6. — Trente jeunes prisonniers sogdiens sont conduits au supplice, et en passant devant le roi, témoignent par leurs chants et leurs danses, de la plus vive allégresse. Alexandre veut savoir la cause de cette joie étrange; ils répondent que la mort est d'ordinaire une chose triste; mais que cesser de vivre par l'ordre d'un si grand roi devient au contraire un sujet d'honneur et de félicité : « *Illi, si ab alio occiderentur, tristes morituros fuisse respondent, nunc, a tanto rege, victore omnium gentium, majoribus suis redditos, honestam mortem.... carminibus... lætitiaque celebrare.* »

1. Il faudrait ne pas perdre de vue le passage analogue de Quinte-Curce, III, p. 12, 16.

2. Par exemple (*De Oratore*, II, p. 23) : *Cæsar et Cotta, quorum alter inusitatum quidem nostris oratoribus leporem quemdam et salem alter, etc.*, et Catulle (XVI, p. 7) :

Qui tum denique habent salem ac leporem.

MONT. : **iani**.

En face de ces paroles d'aplomb théâtral, fanfaron et courtisanesque à la fois, Montaigne, entraîné par certaines appréciations de Comines[1], aurait-il écrit : « Italiani »? — On peut voir au chapitre II du second livre des *Essais* (p. 454), ce qu'il aimait à raconter de la subtilité italienne (de son temps) mise en présence d'un cas aventureux[2].

Je trouve dans les *Pensées inédites* de Montesquieu (t. II, p. 153), ce trait tout à fait comparable à celui des jeunes sogdiens :

« Contade, bas courtisan, même à la mort, n'écrit-il pas au Cardinal qu'il était content de mourir pour ne voir pas la fin d'un ministre comme lui? Il était courtisan par la force de la nature; ou il croyait réchapper. »

94. — FROB., 115, l. 30.

VII, I, 16. — [Alexandre, dans une chasse aux fauves, se trouve en face d'un lion; il éloigne alors Lysimaque qui voulait attaquer la bête, et il la tue lui-même] : « *Feram non exceptit modo, sed etiam uno vulnere occidit.* »

MONTAIGNE : **Chasse**.

Il faut remarquer qu'en face d'une ligne où est constatée la témérité vaillante d'Alexandre, ce qui vient avant tout à la pensée de Montaigne, c'est l'idée de « chasse ». Il prêtait à cette passion une force telle que la raison, parfois, en pouvait être dominée. « C'est un plaisir violent que la chasse.... lorsqu'après une longue queste, la beste vient en sursault à se presenter en lieu où, à l'adventure, nous l'esperions le moins, cette secousse et l'ardeur

1. Comines (*Mém.*, l. VII, ch. VII), après avoir raconté comment « les Pisans étaient cruellement traitez des Florentins qui les tenoient comme esclaves » nous montre Charles VII « qui commençoit de nouveau à connoistre les pitiez de toute l'Italie » recevant les doléances du peuple de Pise. Sur quelques paroles vagues de bienveillance prononcées par le roi de France, « ce peuple, dit l'historien, commença incontinent à crier *Noël!* et vont au bout de leur pont de la rivière d'Arne (*Arno*), et jettent à terre un grand lion qui estoit sur un grand pilier de marbre qu'ils appeloient *Maior*, representant la seigneurerie de Florence, et l'emporterent à la riviere, et firent faire dessus le pilier un Roy de France, une espée au poing, qui tenoit sous le pied de son cheval ce *Maior* qui est un lion. Despuis, le Roy des Romains y est entré : ils ont fait du Roy [de France] comme ils avoient faict du Lion : et est la nature de ce peuple d'Italie d'ainsi complaire aux plus forts. Mais ceux-là estoient et sont si mal traictez qu'on les doit excuser. »

2. Érasme s'était mis une grave affaire sur les bras en raillant un peu les Italiens, ses contemporains, sur le même sujet. Voyez Burigny, *Histoire d'Erasme*, t. II, p. 377. Mais Henri Estienne qui était moins timide qu'Érasme ne se gênait pas pour dire ce qu'il pensait, dans le même sens que Montaigne. On peut lire la fin de son *Epistre à M. Celtophile*, en tête des *Dialogues du Nouveau langage français italianizé*.

de ces huées nous frappe, si qu'il seroit mal aysé à ceux qui ayment cette sorte de chasse, de retirer sur ce poinct la pensée ailleurs » (*Essais*, II, II, t. II, p. 461 et suiv., éd. A. D.). D'autre part, il ressort de plusieurs passages des *Essais* que Montaigne avait connu un passage de Plutarque sur la chasse, faisant partie du traité *Quels animaux sont les plus advisez*; on y lit (t. XIX, p. 77 de l'édition de Clavier) : « Il y en a qui tiennent que ceste dureté inflexible et aspreté sauvage de ne se mouvoir de rien à pitié est de là venue aux cœurs des hommes, s'estant à la chasse accoustumés à tuer, et ayant appris à n'avoir point horreur de voir le sang et les blessures des bestes qu'ils prenaient, ains estant bien aises de les voir mourir et de les mettre en pièces, etc. » Or, immédiatement après ce passage de Quinte-Curce sur la chasse aux fauves, commence le récit du meurtre de Clitus, le meurtre par Alexandre de celui qui l'avait sauvé au Granique. Il faut remarquer que Montaigne (nous en avons la preuve dans les *Essais*, II, 36) avait relevé, dans Plutarque (*Vie d'Alexandre*, chap. 72) le passage suivant (t. VII, p. 147, de l'éd. de Clavier) : « Pour reconforter son deuil (après la mort d'Héphestion), et passer un peu son ennuy, il (Alexandre) s'en alla à la guerre, comme à la chasse d'hommes, là où il subjugua la nation des Cosseiens qu'il extermina toute, y tuant jusqu'aux petits enfants : ce qui fut appelé le sacrifice des funérailles de Hephastion. » Le grec était encore plus tristement expressif : ὥσπερ ἐπὶ θήραν καὶ κυνηγεσίαν ἀνθρώπων ἐξῆλτε. Et dans le passage ajouté aux *Essais* en 1588, au chapitre 36 du livre II : « le *meurtre* de Menander », etc. Montaigne avait lu Amyot (t. VII, p. 120, éd. Clavier) qui disait : « Alexandre tua luy mesme à coup de traict Orsodates, etc. », rendant le mot grec αὐτὸς κατετόξευσε. Mais, à cette occasion, je ne puis m'empêcher de remarquer combien, en général, la partialité est grande en faveur d'Alexandre : en face de ce texte grec si explicite, mon vénéré maître, Alexis Pierron ne pouvant se résoudre à traduire cet αὐτός, écrit : « *fit* percer de flèches. » Alexandre seul était capable d'entraîner ce grand et sincère helléniste à passer ainsi autour du sens vrai.

95. — Frob., 117, l. 18.

VIII, I, 50-55. — [Dans un festin, une discussion s'élève entre Alexandre et Clitus qui était son ami et lui avait rendu les plus grands services. A des paroles vives du roi, Clitus répond avec une très grande liberté faisant de grands éloges du roi Philippe et de Parménion.

Alexandre, hors de lui, saisit une pique, se place auprès de la porte et, au passage de Clitus, tue ce fidèle ami] : « *Abierant ceteri. Clitus ultimus sine lumine exibat. Quem rex, quisnam esset interrogat. Eminebat etiam in voce sceleris, quod parabat, atrocitas. Et ille, jam non suæ, sed iræ regis memor, clitum esse et de convivio exire respondit. Hæc dicentis latus hasta transfixit, morientisque sanguine aspertus : I nunc, inquit, ad Philippum et Parmenionem et Attalum!* »

Montaigne : **Mort de Clitus.**

Voici l'un des passages de Quinte-Curce qui ont dû émouvoir le plus Montaigne dans sa lecture. Mais, pour bien comprendre la nature de cette émotion, il faut examiner la disposition particulière où devait se trouver le moraliste. Sept ans auparavant, il avait publié la première édition des *Essais*, et, dans cette édition, au chapitre 36 du second livre mettant en parallèle les *trois plus excellents hommes de l'antiquité*, il avait consacré une page à Alexandre, page tout entière remplie par des généralités élogieuses qui lui avaient semblé permettre de placer la gloire du conquérant Macédonien entre celle d'Homère et celle d'Epaminondas. Certainement, avant 1580, Montaigne avait lu la vie d'Alexandre dans Plutarque; mais cette lecture pouvait dater de vingt ans auparavant (la traduction d'Amyot pour les *vies* datait de 1559), et comme il n'avait lu alors ni Diodore ni Quinte-Curce, il y a lieu de croire que sa page sur Alexandre dérivait surtout de ses lectures des *Œuvres morales* (1559). Là, les deux discours de rhétorique de Plutarque sur la *Fortune ou la valeur d'Alexandre* avaient pu lui inspirer une admiration presque sans mélange, à faute de reprendre par le menu (comme Plutarque l'avait fait lui-même après coup) les actions d'Alexandre.

Ce n'est pas une simple conjecture que je fais ici, car un passage du 19e chapitre du premier livre des *Essais* (I, 19; t. I, p. 111) semble avoir été écrit pour nous indiquer la source et la date de ces impressions du philosophe. Il vient d'avoir trente-neuf ans; il le dit et fait des réflexions sur la durée de la vie humaine; puis il ajoute : « [Jésus-Christ] finit sa vie à trente et trois ans : le plus grand homme, simplement homme, Alexandre, mourut aussi à ce terme. »

Cet enthousiasme bien plus exagéré encore que celui du chapitre des « trois excellents hommes » se trouve ainsi daté de 1572, et c'est en cette année que parurent les *Morales* de Plutarque traduites par Amyot.

Montaigne était donc dans cet état d'admiration voisin du délire,

lorsque, en 1587, le hasard lui fit lire Quinte-Curce, dont, suivant l'opinion de ses maîtres, il avait cru antérieurement le mérite médiocre et l'autorité contestable. Ce beau latin le séduisit dès les premières pages; mais le beau latin critiquait parfois, souvent même, les actes du Macédonien. La désillusion venait, et souvent venait aussi un sentiment plus pénible encore que la désillusion. Toutefois, la première impression exerçait encore une certaine influence, et, dans la rédaction des annotations qu'il écrivait sur les marges de son Quinte-Curce on trouvait des traces de réserve. N'a-t-on pas remarqué qu'il vient d'écrire ici-même : « Mort de Clitus », tandis que le texte de l'auteur latin, à cet endroit même, impliquait la traduction plus fidèle : « Meurtre de Clitus par Alexandre[1] ». Mais aussi comment écrire des mots si terribles sur le compte d'un homme qu'il avait fait figurer dans les *Essais* comme presque divin. La principale sensation fut certainement celle du « despit », il l'a dit. Du dépit, car maintenant il avait conscience d'avoir jugé à côté; et cependant son chapitre *des trois excellents hommes* ne pouvait être supprimé. Il comprit qu'il fallait y introduire des modifications, après la lecture de Quinte-Curce et de Diodore. Seulement, si ses modifications devenaient trop profondes, la comparaison avec Homère et Epaminondas ne pouvait plus se soutenir. Il prit le parti d'introduire çà et là, dans les *Essais*, des critiques d'Alexandre, et d'en intercaler deux ou trois, en les atténuant dans le fameux chapitre. Et d'abord, à l'endroit même du premier texte où pouvait se faire l'intercalation se trouvait cette phrase malencontreuse : « On tient, entre autres choses que sa sueur (celle d'Alexandre) produisait une très douce et souefve odeur. » Quel moyen de maintenir ce détail flagorneur quand on avait à constater toute une série de crimes? Le trait d'amabilité outrée fut supprimée. Restait alors la phrase précédente : « Ses mœurs semblent, à la vérité, n'avoir aucun juste reproche que la colère. » C'est là que devait évidemment s'emmancher le correctif; il n'était pas facile à faire, aussi est-il mal réussi. Voici, en caractères italiques la modification de 1588 : « Ses mœurs semblent, à la vérité n'avoir aucun juste reproche, *ouy bien aucunes de ses actions* (ô Montaigne, quel artifice! est-ce bien là la franchise ordinaire de ton langage?) *particulières, rares et extraordinaires... la ruyne de Thèbes, le meurtre de Menander et*

1. « L'historien digne de ce nom, dit Lucien, est celui, par exemple, que n'intimide pas le nom d'Alexandre et qui ose qualifier comme il le faut le meurtre de Clitus, accompli au cours d'un banquet d'amis. » Lucien, *Comment il faut écrire l'histoire*, ch. XXXVIII.

du médecin d'Ephestion, de tant de prisonniers persiens a un coup, d'une troupe de soldats indiens contre sa parolle, des Cosseïens jusques aux petits enfants sont saillies un peu mal excusables (et il oublie les assassinats de Philotas, de Parménion, d'Hermolaüs, de Callisthènes, d'Orsines et d'autres); *car, quant à Clitus, la faute en fut amendée outre son pois* (quelle balance morale[1]), *et tesmoigne cette action autant que toute autre, la debonnaireté de sa complexion; et que c'estoit, de soy, une nature excellemment formée à la bonté* (!!), *et a esté ingénieusement dit de luy* (par Quinte-Curce) *qu'il avoit de la nature ses vertus, de la fortune ses vices.* »

Si « ingénieux » que fût le mot de rhéteur imaginé par Quinte-Curce, pouvait-il suffire à mettre fin au « despit » et aux scrupules de Montaigne? Il ne le pensa pas, au moins en ses dernières années, et nous le verrons insérer dans le 50e chapitre du IIe livre des *Essais* (II, 50; t. II, p. 186) une rétractation formelle de la responsabilité trop facilement attribuée à la Fortune. Mais un autre moyen se présentait, de masquer l'erreur commise en fournissant à chacun l'occasion de la découvrir, sans que lui, Montaigne, eût à se dédire trop ouvertement. Ce moyen, subtil encore, mais loyal, a été mis largement en pratique. Il s'agissait d'insister en toute occasion (et la vérité s'y prêtait) sur le courage, le désintéressement, la bonté, la modération, la grandeur complète, en un mot, d'Epaminondas. La disproportion des mérites devenait ainsi éclatante entre le Thébain et le Macédonien, et certaines vertus du premier mettaient en relief les travers de l'autre. Montaigne a donc semé les *Essais* de rappels redoublés de la gloire pure du héros de Leuctres et de Mantinée, tandis que, du côté d'Alexandre, il avait soin d'insérer dès 1588, dès les premières pages du livre revisé le très soigné mais très douloureux récit de la rage cruelle du conquérant à l'égard du valeureux Bétis. Et, comme si cela n'eût pas suffi à sa conscience, il ajoutait vers 1592 à ce premier chapitre et sans que cela servît en rien le sujet traité, un récit détaillé des cruautés d'Alexandre au siège de Thèbes (I, 1; t. I, p. 8-9). Le lecteur, dès lors, pourvu qu'il fût attentif, était mis en garde d'avance contre la faiblesse du panégyrique, placé plus loin, de l'un « des trois excellents hommes ». Il y avait certainement de la probité à dégager ainsi sa conscience de justicier, puisque la conviction était venue; mais était-ce tout à fait suffisant? le moraliste ne l'a pas pensé, et il a fait plus, au risque de mettre abso-

1. Il me paraît que Montaigne s'est servi d'Arrien (IV, IX, 6) pour constituer cette lamentable excuse.

lument en vedette ses variations, sa palinodie au sujet d'Alexandre.

Dans les dernières pages du dernier chapitre des *Essais* (III, 13; t. VI, p. 175), c'est-à-dire le plus loin possible du chapitre *des plus excellents hommes*, Montaigne a placé une sorte de rétractation finale des considérations qui l'avaient porté jadis à placer Alexandre entre les types de la plus absolue perfection. En ayant l'air de ne parler que de Socrate, et après avoir énuméré les actes de toute nature qui constituent par leur ensemble l'unité de grandeur de sa vie, Montaigne brûle à petit feu, par allusions antithétiques et sans le nommer d'abord, le conquérant qu'autrefois il avait presque adoré et ne ménage guère la foule des générations qui avaient eu la faiblesse de l'adorer comme lui. Voici la fin de ce chef-d'œuvre de résipiscence : « On a de quoy, et ne doit-on jamais se lasser de présenter l'image de ce personnage [Socrate] à tous patrons et formes de perfection. Il est fort peu d'exemples de vie pleins et purs; et fait-on tort à nostre instruction de nous en proposer tous les jours d'imbécilles et manqués, à peine bons à un seul ply, qui nous tirent arriere : corrupteurs plustost que correcteurs. » Le peuple se trompe; on va bien plus facilement par les bouts, où l'extremité sert de borne, d'arrest et de guide, que par la voye du milieu, large et ouverte, et selon l'art que selon nature; mais bien moins noblement aussi et moins recommandablement. « La grandeur d'âme n'est pas tant tirer à mont et tirer avant, comme sçavoir se renger et circonscrire; elle tient pour grand tout ce qui est assez, et monstre sa hauteur à aimer mieux les choses moyennes que les éminentes. » Il n'est rien si beau et legitime que de faire bien l'homme, et deuement, ni science si arduë que de bien sçavoir vivre cette vie[1]. »

Et, comme si cela n'était pas assez explicite, douze pages plus loin, au dernier feuillet des *Essais* (*novissima verba*), après des observations finales où le nom de Philotas est rappelé avec éloge, celui d'Alexandre avec quelque dédain, il arrive aux dernières lignes (t. VI, p. 188) où traitant de bien plus haut la morale même de la vie des hommes, il dit : « Les plus belles vies sont, à mon gré, celles qui se rengent au modele commun » et humain, avec ordre mais sans miracle et « sans extravagance ».

En même temps, pour que ces correctifs de la fin ne passassent pas inaperçus, il avait comme transition préparative eu soin de

1. Ce texte est celui de 1588 (après la lecture de Quinte-Curce), augmenté des additions publiées en 1595, lesquelles, on le verra, visent plus directement Alexandre. J'ai placé ces additions entre guillemets, pour permettre au lecteur de les distinguer.

dire, dans le second chapitre du troisième livre (t. IV, p. 340) : « La plus courte façon d'arriver pour la gloire ce serait faire par conscience ce que nous faisons pour la gloire; et la vertu d'Alexandre me semble représenter assez moins de vigueur, en son theatre, que ne fait celle de Socrates, en cette exercitation basse et obscure. Je conçois aiseement Socrates en la place d'Alexandre; Alexandre en celle de Socrates, je ne puis. Qui demandera à celuy-la ce qu'il sçait faire, il respondra : « Subjuguer le monde »; qui le demandera à celluy-ci, il dira : « Mener l'humaine vie conformement à sa naturelle condition », science bien plus generale, plus poisante et plus legitime. Le prix de l'ame ne consiste pas à aller haut, mais ordonneement; sa grandeur ne s'exerce pas en la grandeur : c'est en la mediocrité. »

Après cela, je vous le demande, que reste-t-il des droits d'Alexandre à figurer dans le 36e chapitre du second livre des *Essais*, à côté d'Homère et d'Epaminondas. Si Montaigne, à cette étape finale de sa vie, avait cru pouvoir refaire de fond en comble l'illustre chapitre, il y aurait placé plutôt Socrate, Epaminondas et Scipion, Scipion le second Africain, l'ami d'un La Boëtie qui s'appelait Lœlius le Sage :

Virtus Scipiadæ et mitis sapientia Læli.

Singulière rencontre de deux grands esprits! Montaigne et Montesquieu, séduits *a priori* par la destinée extraordinaire d'Alexandre écrivent l'un et l'autre sur lui deux chapitres de leur livre où il n'y a d'abord que louanges pour le conquérant et où ni l'un ni l'autre ne mentionne le meurtre de Clitus, ce n'est que plus tard qu'ils se ravisent. On a vu la transformation subie chez Montaigne. C'est aussi ce qui s'est produit chez Montesquieu. Le fameux chapitre 14 du Xe livre de l'*Esprit des Lois* s'arrête, dans les éditions originales, avant les trois derniers paragraphes qui le terminèrent plus tard dans les éditions définitives. Or, le second de ces paragraphes est un artifice, une réserve de forme, Montesquieu après réflexions et après nouvelles lectures, ne voulait pas que l'on pût supposer qu'il avait ignoré tous les crimes d'Alexandre. Il y fait donc une allusion tardive, et non seulement il s'y prend comme Montaigne, afin de ne pas se contredire; mais c'est sur le correctif même de Montaigne qu'il a calqué le sien. Jugez-en :

« Il fit [Alexandre] deux mauvaises actions (ô Montesquieu, est-ce avec cette indulgence d'expressions que tu qualifies d'ordinaire

toute une série d'actes pareils ?) : il brûla Persepolis et tua Clitus. Il les rendit célèbres [ces actions !] par son repentir, de sorte qu'on publia ses actions criminelles pour se souvenir de son respect pour la vertu; de sorte qu'elles furent considérées plutôt comme des malheurs que comme des choses qui lui fussent propres (encore la phrase de Quinte-Curce); de sorte que la postérité trouve la beauté de son âme (!!) presque à côté de ses emportements et de ses faiblesses, de sorte qu'il fallut le plaindre. ».... Eh! bien! c'est trop fort, et ce Montaigne démarqué par Montesquieu n'est ici digne ni de l'un ni de l'autre. Il valait mieux déclarer franchement son premier jugement, entaché d'inexactitude. Les deux correctifs ne corrigent rien, et montrent seulement comment, même chez les grands génies, il y a répugnance à reconnaître une erreur commise, et tendance à la défendre en usant même de la subtilité.

Hâtons-nous de constater les circonstances atténuantes, Montaigne, en maints passages, et à la fin des *Essais*, postérieurement à 1587 a mis le lecteur en mesure d'y rectifier l'éloge d'Alexandre; et Montesquieu, dans l'opuscule intitulé *Lysimaque* a pris contre Alexandre, le parti d'une de ses victimes, du philosophe Callisthènes.

Il a plus fait encore, et dans une de ses *Pensées inédites* imitant encore Montaigne : « Je ne parle ici que de la vaine gloire, etc... en un mot je parle de la gloire d'Alexandre, non pas de celle d'Epaminondas. Celle-ci », etc.

MONTESQUIEU, *Pensées inédites*, t. II, p. 141-142.

Il faudrait être bien difficile pour ne pas donner l'absolution à nos deux grands écrivains. Mais il n'était pas inutile, ce semble, de constater leurs fluctuations parallèles sur ce sujet.

96. — FROB., p. 118, l. 24.

VIII, II, 19. — [Alexandre envahit le pays de Naure; coutmes de la région] : « *Satrapes erat Sysimithres, duobus ex sua matre filiis genitis : quippe apud eos parentibus stupro coïre cum liberis fas est.* »

MONTAIGNE [**Incest**]**e auec les meres.**

Montaigne a utilisé ce passage (*Essais*, I, 22, t. I, p. 174, A. D.). Comparez la 49e annotation. On peut voir par ces détails, puisés en des passages distincts du même auteur, quel soin consciencieux Montaigne apportait à la notation des coutumes spéciales des divers peuples.

Il est intéressant de lire dans l'*Essai sur les mœurs*, introduction, art. sur les Persans, une appréciation de Voltaire sur cette assertion historique. On verra là quelles nuances distinguent le scepticisme de Montaigne de celui de Voltaire. Mais, si celui-ci avait réellement eu désir de contrôler les garants de Strabon qu'il cite à cet endroit, il lui eût suffi de recourir aux notes des commentateurs de Quinte-Curce, à la compilation de Pitiscus, par exemple, éd. de 1708, p. 583, et il aurait vu que la crédulité de Montaigne était, sur ce point, beaucoup plus étayée, documentée, comme on dit aujourd'hui, que les doutes *a priori* de l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*.

97. — Frob., p. 119, l. 21.

VIII, II, 35. — [Alexandre poursuivant des révoltés de Bactriane s'avance à toute vitesse, et à cause des difficultés du terrain qui épuisaient hommes et montures, il change successivement de cheval pour aller plus vite. Malgré cela Philippe, frère de Lysimaque, chargé de ses armes, le suit à pied, pendant une immense étape, combat ensuite, sauve le roi et meurt dans ses bras] : « *Rex tamen subinde equos mutans, sine intermissione fugientes insequebatur. Nobis juvenes comitari eum soliti defecerant, præter Philippum. Lysimachi erat frater, tum primum adultus, et, quod facile appareret indolis raræ. Is, pedes, incredibile dictus per D stadia vectum regem comitatum est, etc.* »

Mont. : **Philippus**.

Montaigne avait présent à l'esprit son chapitre *Des Postes* (II, 22). Alexandre changeant de cheval à diverses reprises lui fournissait un exemple à joindre à ceux de Cyrus, Vibulus Rufus et César. Mais l'accompagnement pédestre de Philippus faisait de ce cas une spécialité nouvelle digne d'être notée à part. « Philippus » était mis là en vedette pour entrer peut-être dans un chapitre éventuel sur les marcheurs héroïques de l'antiquité, tels que le soldat portant à Athènes la nouvelle de la victoire de Marathon, ou cet Euphydas qui, après la bataille de Platées, alla chercher à Delphes le feu d'Apollon (Plutarque, *Vie d'Aristide*, chap I^er^ de la trad. d'Amyot).

98. — Frob., p. 119, l. 37.

VIII, III, 2. — [La femme de Spitamènes, lassée d'une existence de fuite et de fatigue, l'incite à se rendre; sur son refus, elle le surprend après un festin, et lui tranche la tête qu'elle apporte à Alexandre] :

« *Spitamenes uxoris immodico amore flagrabat; quam ægre fugam, et nova subinde exilia tolerantem, in omne discrimen comitem trahebat, etc.* »

MONTAIGNE : **Fame de Spitamen[es]**.

C'est l'antithèse des exemples fournis dans le fameux chapitre *Des trois bonnes femmes* (*Essais*, II, 35), ce chapitre qui commence par ces mots : « Il n'en est pas à douzaines, comme chascun sçait, et notamment aux debvoirs de mariage; car c'est un marché plein de tant d'épineuses circonstances qu'il est malaysé que la volonté d'une femme s'y maintienne entière longtemps. » Ceci était écrit dès 1580, et Montaigne a fait ce rapprochement parce qu'il trouvait en ce passage de Quinte-Curce la justification de son dire et puis il y avait là encore la mention d'une tête tranchée, et de telles mentions, on l'a vu plusieurs fois déjà, avaient le privilège d'exciter son dégoût et de lui faire lancer en marge une note ou un trait brusque.

99. — FROB., p. 221, l. 23.

VIII, IV, 14. — [Horrible tempête suivie de froids qui déciment l'armée dans sa marche sur Saraba. Des soldats appuyés sur des arbres y sont gelés] : « *Memoriæ proditum est quosdam applicatos arborum truncis, et non solum viventibus, sed et inter se colloquentibus similes esse conspectos, durante adhuc habitu in quo mors quemque depretienderat.* »

MONTAIGNE : **Les transis**.

Après 1588, Montaigne a ajouté au 35e chapitre du premier livre des *Essais* (t. I, p. 413) des détails qui semblent puisés à la fois dans le IVe livre de la *Retraite des Dix Mille* de Xénophon et dans ce passage de Quinte-Curce. On y trouve notamment ces expressions : « Plusieurs [des soldats grecs] roides *transis* et immobiles de froid, ayant encore leurs sens entiers, etc. »

Du reste, ces pages descriptives sont d'une beauté très grande dans le latin. Montaigne s'en était aperçu à coup sûr. Du reste, la plupart des passages de l'auteur latin que le judicieux M. Dosson a cités dans son beau livre sur Quinte-Curce à cause de leur haut mérite littéraire sont de ceux que Montaigne avait soulignés dans sa lecture. Trois siècles avant l'heure où pleine justice a été rendue à l'historien d'Alexandre, Montaigne, par instinct littéraire, par raisonnement et, bien qu'autour de lui on ne « fît pas assez de compte » d'un tel écrivain, Montaigne avait eu l'impression juste et équitable.

100. — Frob., p. 122, l. 1.

VIII, iv, 24. — [Reçu par un Satrape, Alexandre voit arriver trente jeunes filles nobles, parmi lesquelles était Roxane, fille du Satrape, et qui devint la femme d'Alexandre] : « *Inter quas erat filia ipsius, Roxane nomine, eximia corporis specie et decore habitus in barbaris raro. Quæ quanquam inter electas processerat, omnium tamen oculos convertit in se, maxime regis, minus jam cupiditatibus suis imperantis inter obsequia fortunæ, contra quam non satis cauta mortalitas est, etc.* »

Montaigne : **Roxane.**

La note est écrite en face des dernières lignes de la citation; et comme la conclusion morale qui s'y rencontre reviendra plus loin dans le texte de Quinte-Curce et sera de nouveau notée par Montaigne (Voyez l'annotation 151), j'aurai occasion, à cet endroit, de rechercher dans les *Essais* les opinions analogues émises par Montaigne. Ici toutefois, le nom de Roxane semble constituer une nuance particulière d'intention chez le moraliste. Quinte-Curce montre Alexandre subjugué par la beauté de la fille du Satrape, et cédant à ses passions auxquelles il ne sait plus résister. Montaigne a bien pu noter le fait pour le fait même. Mais il est possible que son memorandum portât sur autre chose encore. Il avait lu les traités de Plutarque *Sur la fortune d'Alexandre* (traité I, ch. 12, t. XVII, p. 174 de l'éd. de Clavier). Or, Plutarque, tout en constatant les charmes de Roxane, estime qu'Alexandre, en l'épousant, fit preuve d'esprit philosophique : οὐχ' ὕβρισεν ἀλλ' ἔγημε φιλοσόφως. « Il ne voulut pas lui faire outrage, mais l'épousa, agissant, en cela, en philosophe. » C'était là, pour Montaigne une bonne occasion de constater qu'un même fait historique peut donner lieu à des appréciations absolument divergentes. Peut-être a-t-il souri à la mention de cet esprit philosophique prêté à Alexandre, en pareille circonstance. Peut-être a-t-il trouvé plus judicieuse la déduction de Quinte-Curce laquelle, d'ailleurs, est mieux d'accord avec la description faite par Lucien (*Hérodote ou Aëtion*, ch. 4) du fameux tableau d'Aëtion représentant ce mariage d'Alexandre d'une façon fort galante, et, certes, sans aucun mélange de philosophie.

101. — Frob., p. 122, l. 11.

VIII, iv, 27. — [Fiançailles d'Alexandre et de Roxane] : « *Rex medio cupiditatis ardore, jussit afferri patrio more panem. Hoc erat apud Macedones sanctissimum coëuntium pignus, quem divisum gladio uterque libabat.* »

MONTAIGNE : [**Espousa**]**illes.**

Il est assez probable qu'en notant en marge ce passage, Montaigne avait aussi le souvenir des considérations formulées par Plutarque, *De la Fortune d'Alexandre*, traité I, ch. 7 de la trad. d'Amyot, t. XVII, éd. Clavier. C'est dans ce texte de Plutarque-Amyot, que je puise l'élément de la restitution du mot coupé par e relieur.

102. — FROB., p. 123, l. 14.

VIII, v, 13-14. — [Alexandre aspire à se faire déclarer Dieu. Cléon en fait la proposition en un discours; le philosophe Callisthènes le combat] : « *Gravitas viri* [*Callisthenis*] *et promta libertas invisa erat regi, quasi solus Macedonas paratos ad tale obsequium moraretur. Is tum, silentio facto, unum illum intuentibus cæteris : Si rex, inquit, etc.* »

MONTAIGNE : **Deification d'Alex.**

La place de cette note semble indiquer que Montaigne l'a écrite pour se remémorer l'ensemble du discours de Callisthènes. Mais au chapitre XII du second livre des *Essais* (t. III, p. 222 et suiv.), il traitait à ce moment même de la déification, chez les Anciens, et il trouvait dans le discours de Callisthènes chez Quinte-Curce, un mot singulièrement voisin de celui d'Agesilas qu'il allait introduire à cet endroit dans les *Essais* en l'empruntant à Plutarque (*Apophthegmes des Lacéd.*, t. XVI, p. 11, de l'éd. de Clavier). Voyez d'ailleurs ma note sur la 67e annotation.

103. — FROB., p. 123, l. 40.

VIII, v, 22. — [Les Perses se prosternent devant le roi] : « *Quem venerantibus Persis, Polypercon unum ex iis mento contengentem humum per ludibrium cœpit hortari ut vehementius id quateret ad terram, etc.* »

MONTAIGNE : **Adoration.**

Voyez la 62e annotation sur Quinte-Curce.

Un souvenir de ce détail a pu être présent dans l'esprit de Montaigne lorsqu'il a écrit, en finissant les *Essais* (III, 13, t. VI, p. 187) : « Je ne trouve rien si bas et si mortel en la vie d'Alexandre que ses fantasies autour de sa déification » (édition de 1588).

104. — FROB., p. 124, l. 6.

VIII, VI, 2. — [Conjuration de jeunes courtisans contre la vie d'Alexandre] : « *Mos erat, ut supra dictum est, principibus Macedonum*

adultos liberos regibus tradere, ad munia haud multum servilibus ministeriis abhorrentia. Excubabant, servatis noctium vicibus, etc. »

MONTAIGNE : [? **Façon**] **de pages.**

Montaigne aimait à retrouver dans l'antiquité l'origine des usages pratiques de son temps, lorsque ces usages l'intéressaient par un point quelconque. On en trouvera des exemples aux annotations 20, 113, sur Quinte-Curce. Pour ce qui concerne les *pages*, il disait, en 1588 : « C'est un bel usage de nostre nation que, aux bonnes maisons, nos enfants soient reçus pour y estre nourris et esleves pages, comme en une escole de noblesse; et est discourtoisie, dict-on, et injure d'en refuser un gentilhomme. » (*Essais*, III, 5, t. V, p. 108, éd. A. D.) Ce passage en explique un autre des *Essais* (II, 5, t. II, p. 320, éd. A. D.) et aurait dû empêcher de railler Montaigne pour avoir parlé de la mort de son *page*.

105. — FROB., p. 126, l. 1.

VIII, VII, 3. — [Hermolaüs, un de ces jeunes conjurés, une fois le complot découvert, parle devant Alexandre avec la plus courageuse liberté] : « *Rex dicere Hermolaum jubet quæ ex magistro didicisset Callistene. Et Hermolaus : Utor, inquit, beneficio tuo, et dico quæ nostris malis didici, etc.* »

MONTAIGNE : [**Parol**]**es constantes de Hermolaus.**

Le complément que je propose est, je crois, de toute évidence, étant donné le texte auquel se rapporte la note de Montaigne; mais elle est surtout justifiée parce qu'elle constitue une formule familière à Montaigne. On l'a déjà trouvée à la 30e annotation, et l'analogie est encore plus frappante lorsqu'on compare l'annotation à César (rapportée par M. Cuvillier-Fleury, *Bulletin du Bibliophile*, 1856) : « Braves paroles de Divico à César. »

Il est intéressant de constater que c'est à propos du plus terrible des réquisitoires contre Alexandre que Montaigne trouve à propos de constater la constance d'Hermolaüs.

Le moraliste était décidément ébranlé dans son admiration primitive au sujet du conquérant.

106. — FROB., p. 128, l. 7.

VIII, VIII, 20-21. — [Les conjurés et Callisthènes qui était innocent, sont massacrés] : « *Post hæc* [*Alexander*] *consilium dimisit, tradique damnatos hominibus qui ex eadem cohorte erant jussit. Illi ut fidem suam*

sævitia regi approbarent excruciatos necaverunt. Callisthenes quoque tortus interiit, initi consilii in caput regis innoxius; sed haudquaquam aulæ et assentantium accommodatus ingenio. »

MONTAIGNE : [?**Mort**] **de Callisthènes.**

Callisthènes, élève d'Aristote, comme Alexandre, apprit là les risques que l'on court à dire la vérité à un roi qui désire conquérir le monde, satisfaire ses passions et passer pour un dieu. Les derniers mots de ce passage de Quinte-Curce étaient bien de nature à frapper Montaigne, et l'on pourrait croire qu'il s'en souvenait un peu lorsque, dans une de ses dernières additions (*Essais*, III, 12, t. VI, p. 22, A. D.), il disait : « Envers les grands, faute de soubmission est l'extreme faute, rudes à toute justice qui se cognoist, qui se sent, non demise et suppliante ; j'ay souvent hurté à ce pilier[1]. »

D'autre part, et en 1588, c'est-à-dire au lendemain de la lecture qu'il avait faite de Quinte-Curce, il disait (*Essais*, III, 13, t. VI, p. 99, éd. A. D.) : « J'eusse dict ses verites à mon maistre et eusse contrerolé ses mœurs, s'il eust voulu : non en gros, par leçons scholastiques que je ne sçay point, et n'en vois naistre aucune vraie reformation en ceux qui les sçavent, mais les observant pas à pas, à toute opportunité, et en jugeant à l'œil, piece à piece, simplement et naturellement, luy faisant veoir quel il est en l'opinion commune, m'opposant à ses flateurs. Il n'y a nul de nous qui ne valust moins que les roys, s'il estoit ainsi continuellement corrompu, comme ils sont de cette canaille de gens. Comment, si Alexandre, ce grand et roy et philosophe ne s'en peust deffendre? J'eusse eu assez de fidelité, de jugement et de liberté pour cela[2].... La verité mesme n'a pas ce privilege d'estre employée à toute heure et en toute sorte; son usage, tout noble qu'il est a ses circonscriptions et limites. Il advient souvent, comme le monde est, qu'on la lasche à l'oreille du prince, non seulement sans fruit, mais dommageablement, et encore injustement, et ne me

1. Simon Goulard a pensé que ce passage des *Essais* se rapportait spécialement à Callisthènes, car, dans le parallèle qu'il a fait entre César et Alexandre, pour remplacer celui de Plutarque qui n'existe plus, il a, à propos de Callisthènes, manifestement imité le mot expressif de Montaigne : « J'ai souvent hurté à ce pilier ».

2. Il venait de lire et avait dû souligner sur son Tacite (*Annales*, IV, 20) ces paroles profondes dites par l'admirable historien à propos de Lépidus qui osait contredire Tibère dont il conserva pourtant l'amitié : *unde dubitare cogor fato et sorte nascendi, ut cætera, ita principum inclinatio in hos, offensio in illos; an sit aliquid in nostris consiliis, liceatque, inter abruptam contumaciam et deforme obsequium, perger iter ambitione ac periculis vacuum.*

fera-t-on pas accroire qu'une sainte remonstrance ne puisse estre appliquée vitieusement, et que l'interest de la substance ne doive souvent céder à l'interest de la forme. » — Tout indique que ce passage a été inspiré par le souvenir de la « mort de Callisthènes » racontée par Quinte-Curce, mais il y a aussi souvenir d'une appréciation d'Aristote qui se trouve dans la vie d'Alexandre par Plutarque, et où il est dit que Callisthènes, doué, il est vrai, d'une puissante faculté de parole, manquait de sens pratique, d'esprit de conduite. Cette parole d'Aristote a pu rendre Montaigne un peu indulgent pour Alexandre, en ce passage des *Essais*. Malgré les véhémentes invectives de Sénèque (*Quæst. nat.*, VI, 23) qu'il dut cependant connaître, aussi bien que les graves réflexions de Théophraste, rapportées par Cicéron (*Tuscul.*, III, 10) et même malgré le récit de Plutarque (*Vie d'Alexandre*, 53 et suiv.) dont la conclusion tacite est évidemment sévère contre son héros. Par contre, après la publication de l'éloge d'Alexandre, dans l'*Esprit des Lois*, Montesquieu a donné sous le titre de *Lysimaque* un récit allégorique où le beau rôle est rendu à Callisthènes et à celui qui, selon Justin, l'avait défendu contre le Macédonien.

La fin horrible de Callisthènes est de celles auxquelles fait allusion Plutarque, dans le passage de la *Vie de Sylla* que Montaigne a rappelé dans sa 131e annotation sur Nicole Gilles.

106bis. — Frob., 128. l. 15-16.

VIII, x, 2-3. — [Description des deux parties de l'Inde] : « *India tota ferme spectat orientem, etc.* »

Mont. : **[Inde]s**.

J'ai restitué le mot *Indes*, parce que la note écrite par Montaigne était inscrite en face des lignes où se trouve deux fois le latin *India* ; et puis parce que la dernière lettre qui subsiste est un *s* ; or, Montaigne, dans les *Essais* dit toujours *les Indes*.

Montaigne qui avait l'habitude de noter les différences des coutumes, avait dû supposer que, dans ce nouveau chapitre, il y aurait pour lui des notes à prendre ; il étiquetait donc par avance ce qu'il avait chance d'inscrire plus loin sur les marges du livre. Il n'a pas fait cependant une très ample moisson, parce que Arrien lui avait fourni déjà le plus essentiel de ce qu'il retrouvait ici. Cf. *Essais*, I, 48, t. II, p. 168.

107. — Frob., p. 129, l. 16.

VIII, IX, 27. — [Coutumes des Indiens, et de leurs rois] : *Regiâ adeuntibus patet, cum capillum pectit [rex] atque ornat; tunc responsa legationibus, tunc jura popularibus reddit, etc.* »

Mont. : **Heure des affaires.**

Montaigne fait cette annotation en souvenir de ce qu'il a dit au 3e chap. du Ier livre des *Essais* (t. I, p. 25, éd. A. D.) : « L'empereur Maximilien... estoit prince doué de tout plein de grandes qualitez;... mais parmy ses humeurs il avoit celle-cy, bien contraire à celle des princes qui, pour despescher les plus importantes affaires, font leur throsne de leur chaise percée, c'est que, etc. »

Un peu après, se trouve, dans le texte de Quinte-Curce (VIII, IX, 31-32) un passage relatif aux Gymnosophistes. Les éditeurs de Montaigne ont pensé qu'il avait pris là ce qui en est rapporté au chap. 29 du IIe livre des *Essais* (t. IV, p. 204); mais c'est une erreur, car ce passage des *Essais* fait partie de la première édition; et au moment où il la publiait (1580) Montaigne n'avait pas lu Quinte-Curce. D'ailleurs, il est évident que le trait cité de Calanus est emprunté à la *Vie d'Alexandre* par Plutarque.

108. — Frob., p. 136, l. 4.

VIII, XIV, 2-3. — [Porus envoie son frère pour arrêter une partie de l'armée d'Alexandre] : « *Dux erat copiarum quas præmisit Hayes, frater ipsius. Summa virium in curribus. Senos viros singuli venebant, duos clypeatos; duos sagittarios ab utroque latere dispositos: ceteri aurigæ erant, etc.* »

Montaigne : **[Char]riots de guerre.**

Voyez, ci-dessus, mes notes sur la 20e et sur la 21e annotation.

109. — Frob., p. 137, l. 37.

VIII, XIV, 35. — (Porus, accablé de blessures, lutte jusqu'à la dernière extrémité) : « *Interim frater Taxilis, regis Indorum, præmissus ab Alexandro, monere cœpit Porum ne ultima experiri perseveraret, dederetque se victori. At ille, quanquam exhaustæ erant vires, deficiebatque sanguis, tamen ad notam vocem excitatus : agnosco, inquit, Taxilis fratrem, imperii regnique sui proditorem. Et telum, quod unum forte non effluxerat, contorsit in eum, quod per medium pectus penetravit ad tergum.* »

MONT. : **Vaillance du roi P[orus]**.

Montaigne, à ce moment (1587), recueillait des exemples témoignant d'une vaillance morale supérieure; et c'est, selon toute probabilité en vue d'une utilisation dans les *Essais* qu'il a noté cet acte de Porus. Une lecture qu'il fit vers le même temps (celle de Diodore de Sicile) lui a fourni un trait héroïque d'Ischolas; il a inséré ce dernier à la fin du 30e chapitre du premier livre, t. I, p. 382, éd. A. D.), et le trait était si beau qu'après l'avoir cité, il fallait s'abstenir d'en ajouter aucun autre. Les considérations insérées dans le même chapitre montrent quelle était la pensée de Montaigne, quand il écrivait sur la marge de son Quinte-Curce la mention de la « vaillance du roy Porus ».

Il est assez remarquable que le passage de Diodore de Sicile sur Ischolas (*Bibl. Hist.*, XV, 64) soit résumé par Montaigne un peu en dehors de la version d'Amyot, qu'il avait l'habitude d'employer. Cette version, à cet endroit-là, pêchait par un peu de langueur. Le philosophe a pris la liberté de disposer un peu différemment les parties du récit.

(*A suivre.*) R. DEZEIMERIS.

MÉLANGES

LETTRES INÉDITES DE BÉRANGER A SCRIBE ET Mme SCRIBE

(*Suite et fin*[1].)

XXI

A Madame Biollay.

J'ai bien tardé, ma chère dame, à répondre à la lettre que vous vous êtes empressée de m'écrire, parce que jusqu'à ce jour je n'aurais eu rien de bien satisfaisant à vous annoncer. Mais enfin mes affaires se débrouillent et prennent une tournure plus rassurante.

Je viens de rentrer dans les anciens revenus dont j'avais moi-même exigé la suspension de payement. Vous voyez que me revoilà à flot, d'autant plus que sans cela même je conservais de quoi vivre. Toutefois par une prévision raisonnable, nous allons quitter la Grenadière, séjour charmant, mais de trop coûteux entretien, et nous cherchons dans Tours une plus simple habitation, d'un prix un peu au-dessous. Mais il est difficile de se loger pour 300 francs, nous irons jusqu'à quatre, s'il le faut absolument. Mon parti est bien pris de mettre plus d'économie dans ma manière de vivre, afin de n'être pas surpris par les mécomptes que l'avenir tient toujours en réserve.

Vous me parliez de Béjot : il paraît qu'il restera avec Mme de Clercq. Il doit lui être d'autant plus nécessaire que le pauvre M. de Clercq n'ayant eu le temps de prendre aucune disposition, la veuve a besoin d'un homme sûr et qui soit au courant des immenses affaires d'une semblable maison.

Elle y doit être aussi embarrassée que moi à mon déménagement, cérémonie que je déteste et que pourtant je désire faire le plus tôt possible. Il est bien fâcheux que vous n'ayez pu venir voir la Grenadière : j'avais là de quoi vous recevoir. Mais à présent, je vais être logé comme à Paris, et, en vérité, je n'inviterai plus mes amis à me venir visiter, pour les voir obligés de camper à l'auberge. J'ai déjà

1. Voir *Revue d'Histoire littéraire*, 1918, p. 112.

été forcé d'écrire à plusieurs qui étaient sur le point d'arriver et qui pouvaient tomber ici au milieu d'un déménagement.

Mais je m'aperçois que je ne vous parle que de moi. Pardonnez-le à mes préoccupations actuelles, qui m'ennuient plus qu'elles ne m'attristent, car, grâce au Ciel, personne ne prend mieux son parti de ce qu'on appelle malheur d'argent.

Mille amitiés au mari et à la sœur et croyez-moi tout à vous.

20 août 1838.

BÉRANGER.

Il neige ici comme en hiver.

XXII

A Madame Biollay.

Ma chère enfant, depuis quinze jours j'habite Tours et me trouve fort bien de ma nouvelle demeure, malgré l'absence de cour et de jardin. Je suis entre deux jolies promenades; aussi depuis mon entrée en ville, me suis-je plus promené que je ne le faisais en six mois à la Grenadière dont je ne sortais presque pas. Ma vieille amie semble se convaincre qu'on peut vivre ailleurs que dans la bicoque que nous venons de quitter. Vous voyez qu'il ne faut pas trop se désoler de tout ce qui arrive. Au reste, je vous dirai, pour vous tirer d'inquiétude, que jusqu'à présent, je suis un peu plus dans l'aisance que je ne croyais l'être. Cela durera ce que Dieu voudra.

Quant à tous les embarras du déménagement, ils n'ont pas été aussi grands que je le craignais. Je n'en suis pas moins excusable d'avoir voulu vous éviter de tomber au milieu de tout ce tracas, et je ne vois pas pourquoi vous avez l'air de m'accuser à ce sujet. Ce que je vous ai écrit, je l'ai écrit à tous ceux de mes amis dont je redoutais la présence dans un pareil moment. N'allez pas, je vous en prie, vous en faire un prétexte pour me priver de votre bonne et aimable visite, si vous avez jamais quelque jour à me donner, bien qu'il y aura pour moi toujours un très grand regret à ne pouvoir offrir le gîte à ceux qui se dérangeront pour me venir trouver si loin.

Comment se porte Biollay dans ses longues courses? Est-il revenu au logis chargé de commandes? Je voudrais bien le voir fournisseur en titre de M^me^ de Clercq.

Et la sœur n'est pas encore maman! A ça près, fait-elle fortune?

Vous me dites que votre père et son fils sont enfin tombés d'accord. Je m'en réjouis, mais je m'en étonne. Deux aussi bonnes têtes doivent avoir de la peine à se mettre à l'unisson.

Je ne m'excuse pas d'avoir tant tardé à vous répondre : vous aurez compris, vous femme intelligente, que mes embarras de changement devaient me laisser peu le temps d'écrire. D'ailleurs, je voulais vous dire comment je me trouverais de ma nouvelle situation et je puis

vous assurer aujourd'hui que je me félicite du parti que j'ai pris en dépit de tout le monde. Et si vous me venez voir, je vous prouverai que j'ai fait ce qu'il y avait de mieux. Mille amitiés à tous les vôtres. Embrassez Émilie pour moi et croyez-moi tout à vous.

14 juin 1838.

BÉRANGER.

XXIII

A Madame Biollay.

Ma chère enfant, les journaux vous auront peut-être conté que j'allais quitter Tours : n'en croyez rien; mais s'ils vous ont dit que j'étais pris de la fièvre double tierce, ayez-y foi. Cette maudite fièvre, mal du pays, m'a vivement secoué. Mon docteur l'a coupée facilement, mais un vilain mal fort gênant, survenu tout à coup, m'a empêché de prendre de la quinine autant que le veut l'ordonnance, et l'on craint le retour de la fièvre, ce qui ne m'amuserait guère. A ça près, et d'une grande faiblesse, je vais bien.

Je suis fort content d'apprendre que Marduel soit établi; j'espère que vous parviendrez à le marier. Vous êtes une maîtresse femme et venez à bout de tout ce que vous entreprenez. Quant à M^me^ Béga, vous avez fait une bonne action en la plaçant auprès de votre frère, mais il m'est impossible de vous aider à apprécier les services qu'elle rend. Elle n'est pas intéressée et vous êtes généreuse : vous vous entendrez. Dites-lui, je vous prie, que j'ai la main si tremblante que je ne lui répondrai que dans quelques jours.

Je souhaite bien que votre père prenne vos conseils pour arranger ses affaires. Si Béjot vous est nécessaire et si vous avez besoin de facilités de mon côté, vous savez que je suis à vos ordres pour tout ce qui pourra vous convenir.

Félicitez de ma part la sœur Émilie de sa grossesse tant attendue et embrassez-la pour moi.

J'espère que Biollay a toujours cette bonne et belle santé qui fait envie.

Avez-vous vu mon buste à Paris? Figurez-vous que cet imbécile de Dantan passant ici est venu me voir et que, de mémoire et sans ma permission, il s'est permis de me croquer et de me mettre en vente. J'étais furieux contre cet artiste de bazar. J'ai fourré au grenier les trois exemplaires qu'il m'a envoyés. Au reste, ici, personne ne le trouve ressemblant. On assure que je parais soixante-dix ans. Cela m'importe peu; mais son mauvais procédé m'a fait prendre cet homme en dégoût.

Béjot n'est pas encore près de revenir à Paris : il est avec M^me^ de Clercq en Flandres.

Adieu. Mille amitiés à tous les vôtres. Je suis tout à vous de cœur.

24 septembre 1838.

BÉRANGER.

XXIV

A Madame Biollay.

Ma chère dame, je commençais à m'inquiéter sur votre compte, en ne voyant pas arriver de vos nouvelles, lorsqu'enfin votre lettre m'est parvenue. Je vois que vous vous portez bien et qu'il ne vous est arrivé rien de fâcheux, si ce n'est la non-réussite du mariage projeté. A quelle famille princière vouliez-vous donc allier la vôtre, pour que les parents de la demoiselle aient tant fait les difficiles? Y avait-il là de bons et beaux écus en profusion? Car, vous devez vous rappeler que vous ne m'avez pas dit quelle sorte de mariage vous projetiez. Au reste, ce refus engagera votre frère à se montrer un peu plus aimable, et quoique les renseignements obtenus par les parents sentent l'exagération, convenez qu'ils ne sont pas tout à fait dénués de vraisemblance. La bonne M^me^ Béga est-elle toujours avec lui? Quand le mariage sera fait, elle compte sur votre bonté pour lui trouver quelque emploi; mais cela ne doit pas être facile. Vous allez donc enfin être bientôt *tante*, j'en félicite Émilie, ainsi que du bonheur qu'elle doit se faire en ménage. Un peu de prospérité avec cela et elle n'aura plus rien à vous envier.

Le pauvre Biollay se tuera sur les grands chemins et vous en magasin. Vous prenez toujours bien de la peine tous les deux, et je voudrais bien apprendre enfin que vous arrivez au moment où les affaires seront moins fatigantes pour vous. Malheureusement il vous a fallu aider tout le monde et ce n'est pas le moyen d'amasser promptement. Que le Ciel vous en récompense! Vous l'avez bien mérité. Vous ne me dites mot du papa. A-t-il toujours sa place et dépense-t-il toujours en maçonnerie?

Je me porte bien, je n'ai pas eu de retour de fièvre, et je me trouve au mieux dans mon coin, où je reçois toujours quelques visites.

Ce que vous avez lu dans les journaux est une nouvelle bêtise. Manuel (le frère et non le neveu), malgré ma renonciation au legs que m'avait fait son aîné, n'a jamais cessé d'une façon ou d'une autre, de venir à mon aide. Il est venu à Tours, il y a quatre mois, s'assurer si j'étais aussi bien que je le disais. Voilà la cause de la sottise qu'ont débitée les journaux.

Je ne manque de rien; même, dans ce moment, je nage dans l'opulence. Si cela dure, tant mieux! Si non, je m'en arrangerai encore : l'important est que ceux qui ont besoin de moi ne souffrent pas.

Malgré mon bien-être actuel, ne croyez pas que j'oublie les amis de Paris; j'y pense au contraire plus que jamais; pourtant je ne puis me décider à leur aller rendre visite. Mais le courage me viendra sans doute un jour.

Adieu. Faites mille amitiés à Biollay, quand vous le reverrez; embrassez Émilie pour moi qui vous embrasse de cœur.

Tout à vous.

BÉRANGER.

Mes amitiés à Mme Béga.

12 décembre 1838.

XXV

A Madame Biollay.

Ma chère enfant[1], je vous remercie d'avoir pris un moment sur vos occupations pour me donner de vos nouvelles, lorsque, moi, j'ai mis tant de retard à vous répondre. Il est vrai que je pouvais vous bouder un peu pour la singulière idée que vous avez eue que j'avais pu aller à Paris sans vous faire au moins une petite visite. Qui avait donc pu vous donner cette persuasion?

En vous écrivant, je voulais aussi pouvoir vous assurer de la nomination de Bérard à une recette générale. Quoique les journaux l'aient annoncée depuis longtemps, les arrangements nécessaires ne viennent pourtant que d'être terminés. Jusque-là, rien n'était sûr. Vous connaissez assez ma position de fortune pour savoir que cette nomination assure mes petits revenus. Je suis donc heureux de pouvoir vous confirmer la nouvelle. Cette affaire m'a bien inquiété, bien tourmenté depuis six semaines, non pour moi, vous le savez, mais pour cette excellente famille. Ah! si le brave de Clercq eût vécu, la chose se fût plus promptement arrangée. Je le regrette aussi pour vous, car je vois que la crise actuelle, qui peut durer encore quelque temps, vous peut cruellement gêner. Béjot est bien là; mais il n'a pas su prendre la haute main; et puis, je crois, madame n'est pas monsieur. Le pauvre défunt était de nature obligeante.

Puisque la maison Laffitte vous traite si bien, vous pourriez peut-être, en cas d'urgence, faire un arrangement avec M. Lebaudy ou avec M. Laffitte (Martin); je ne sais auquel des deux vous avez à faire. Vous pourriez, dis-je, lui proposer en garantie le dépôt d'un coupon de rente que j'ai de plus de 400 francs 5 p. 100, que Béjot mettrait à votre disposition, ou bien mes actions du Gaz royal (même valeur à peu près). Je suis sûr que la maison Laffitte, sur l'un de ces deux titres ou sur tous les deux, n'hésiterait pas à venir à votre aide momentanément; car, ce n'est que pour le temps de la crise que vous en auriez besoin. Si vous en usez, écrivez-moi et je préviendrai Béjot de vous remettre ces valeurs. Ne vous gênez pas, je vous prie, et dites bien à Biollay que cela ne me causera aucune inquiétude. Personne mieux que moi ne connaît vos ressources et votre probité.

1. Cette lettre est publiée en partie dans la *Correspondance* de Béranger, t. III, p. 151.

Je regrette que Marduel ne trouve pas chaussure à son pied. Vous et la bonne Mme Béga finirez sans doute par lui trouver femme à son goût et au vôtre.

Je félicite Émilie de son bonheur maternel; j'aurais bien voulu qu'il lui coûtât moins de douleurs. Embrassez-la pour moi et conseillez-lui de ne pas se hâter de donner un frère à la jeune personne. Il ne faut pas trop de marmots quand on est si occupé. Il est vrai que vous parlez déjà pour ce ménage d'un projet de retraite. Il me semble que vous donnez là un bon conseil; mais pourtant le mari et la femme ne sont-ils pas bien jeunes pour se croiser déjà les bras?

Mille amitiés au mari, au frère, au papa et à la maman. Dites mille choses aimables de ma part à Mme Béga, dont j'ai rêvé, il y a peu de jours : elle venait nous voir. Adieu, je vous embrasse, ma chère cousine, et suis de cœur tout à vous.

Tours, 25 février 1839.

BÉRANGER.

XXVI

A Madame Biollay.

Vous avez en effet un peu tardé, ma chère enfant, à me donner des nouvelles de votre voyage. L'indisposition de Léon nous faisait redouter une nuit passée en voiture. Tout s'est bien passé heureusement.

Mme Lemaire m'avait annoncé la remise de mon petit paquet. Judith vous remercie des nouvelles que vous lui donnez de sa cousine dont le sort l'inquiète. Il est bien fâcheux qu'elle n'ait pas pu continuer de vivre avec ses enfants.

Vous avez bien fait de tirer Mme Béga de l'erreur où l'avait fait tomber les expressions de ma lettre. Elle me revoyait déjà à Passy, où j'aimerais du reste à retourner me loger, si je me rapprochais de la capitale. Mais je crains bien dans ce cas que ce ne soit Chaillot ou Sainte-Périne à qui je sois forcé de donner la préférence, ne fut-ce que pour me débarrasser des soins d'un ménage. Il est vrai qu'avec Mme Béga, Judith et moi n'aurions plus à nous en occuper. Dites-lui que j'ai reçu une réponse de M. Borel de Brétizel qui m'annonce de la manière la plus aimable qu'un nouveau secours a été accordé par la reine aux pauvres gens de Bezons.

Je vois que Biollay ne vous a pas fait longue compagnie. Est-il absent pour longtemps?

Je vous remercie de la lettre que vous aviez faite dans le cas où je n'aurais pu vous aller faire mes adieux. Vous n'aviez pas besoin de m'y parler de votre reconnaissance pour les offres de service que je vous ai faites. Vous ne devez pas plus douter de mon désir de vous être agréable que je ne doute de vos sentiments et de votre scrupu-

leuse exactitude, ainsi que de celle de votre mari, à remplir vos engagements. Qu'il soit donc bien convenu que si vous avez besoin de mon titre de rente, même de mes actions du gaz, vous devez me le faire savoir, et j'écrirai sur-le-champ à Béjot.

Un passage de votre lettre m'a mis martel en tête, m'a même affligé, contre votre intention sans doute. Il paraît qu'on vous a tenu en route des propos sur mon intérieur. Comme ils sont de nature malveillante, à ce que je puis voir, je pense que vous auriez dû me les faire connaître. Mon intérieur, vous le connaissez. Quel mal en peut-on dire? Or, la malveillance seule peut inventer et cela m'affligerait et troublerait même le repos que je goûte ici. Car je ne croyais pas avoir à craindre ses attaques au moins sous ce rapport. Vous me dites de me défier des dames anglaises. Mais ces personnes sont sans relations dans Tours. Il me faudrait plutôt chercher la source du propos ailleurs, et je vous avoue que ma peine en serait encore plus grande. Si vous vous rappelez bien clairement ce qu'on vous a dit, vous ferez bien de me le faire savoir, pour que je juge d'où part la malveillance. Je vous le répète, ce passage de votre lettre m'a vivement affligé.

Adieu. Embrassez pour moi vos enfants; faites mes amitiés à Biollay et à votre sœur, ainsi qu'à Marduel, et recevez tous les compliments de Judith.

A vous de cœur.

BÉRANGER.

28 mars 1839.

XXVII

A Madame Biollay.

Je me hâte de vous répondre, ma chère dame, et vous auriez dû vous hâter aussi de m'écrire, d'autant qu'il paraîtrait que nous ne nous sommes pas entendus complètement. Vous me parlez d'un emprunt chez M. Laffitte; du moins, c'est ce que je crois comprendre. Or, ce n'est pas cela que je veux et puis faire. Mon idée à moi, c'est que le dépôt de mes titres dans la maison Laffitte pourrait vous donner une extension de crédit, pendant la crise actuelle. C'était, pour ainsi dire, mon endos mis aux valeurs que vous escomptiez. Est-ce là ce que vous avez compris? Si en effet vous l'entendez ainsi, pourquoi au lieu de m'écrire, n'avez-vous pas, ma dernière lettre à la main (car elle était faite en partie pour cela), vu M. Lebaudy pour savoir dans quelle forme ce dépôt devait être fait? et pourquoi n'avez-vous pas été voir Béjot, aussi avec ma lettre, pour causer de tout ceci avec lui. Vous savez qu'il vous a prise en grande estime : il ne doit donc pas vous faire peur. Le titre de rente 5 p. 100 et même mes actions du gaz sont à votre disposition, et ce n'est plus que la manière de s'en servir qui peut embarrasser. Je ne veux pas avoir à faire à M. Laffite. Nous ne demandons pas une faveur. Si on vous escompte, dans cette maison, 12000 francs

sur des valeurs de commerce, que mes titres, à l'appui de nouvelles valeurs, vous fassent escompter, au lieu de 12 000 francs, pour 18 ou 20 000 francs. Mais point d'emprunt. C'est du moins ainsi que j'ai conçu l'opération, opération qui pourrait se faire dans toute autre maison, mais que, pour vous, je préfère voir faire rue d'Artois.

Pour opérer le dépôt de mes titres, quel acte faut-il faire? Voilà ce que vous auriez dû me dire. Dois-je autoriser Béjot par une simple lettre ou par procuration en règle? Voilà encore ce qu'il faut que je sache, et vous ne me dites rien de tout cela.

Pour consulter à ce sujet, je joins ici un petit mot à Béjot, qu'il faut vous hâter de voir et avec qui vous coulerez cette affaire à fond. Puis vous m'en donnerez des nouvelles. S'il faut une procuration, il vous en dictera la forme. Si une simple lettre suffit, il vous dira également ce qu'il faut que j'écrive. Hâtez-vous donc de le voir et répondez-moi.

Autant que j'ai pu voir goutte aux comptes que vous m'envoyez, je ne vous dissimulerai pas que je vous vois un peu dans le gâchis. Il me semble qu'il y a eu un peu d'imprudence à vous épuiser ainsi pour votre frère. Les 12 000 francs de M^me^ de Clercq me semblent aussi un lourd fardeau. Béjot devrait vous obtenir un délai. Mais plus je vous vois dans l'embarras, plus je dois désirer de vous aider à en sortir, tout en vous recommandant plus de réserve à l'avenir. Usez donc de mes titres, mais encore un coup, dites-moi ce qu'il faut que je fasse et dites-le moi bien clairement.

Adieu. Mes amitiés à tous les vôtres. Compliments et remerciements de Judith et croyez-moi tout à vous de cœur.

BÉRANGER.

5 mai 1839.

N'aviez-vous pas pris note d'un envoi à nous faire?

XXVIII

A Madame Biollay.

Ma chère enfant, je crains que vous ne soyez un peu fâchée contre moi et que, dans votre esprit, je ne perde beaucoup à la comparaison avec votre M. Durand, que pourtant vous traitez de juif. Ce que c'est que de ne s'être pas entendu d'abord. J'ai dû toujours être loin de l'idée d'un emprunt, parce que je pense que la nouvelle maison Laffitte, d'après son organisation dont j'ai lu les statuts, ne peut faire de prêts, mais uniquement le change. Selon moi, il n'y aurait donc eu que Laffitte qui eût pu seul faire l'affaire comme vous l'entendiez, et vous devez vous rappeler que je vous ai dit de vous adresser uniquement à M. Lebaudy, parce que je ne voulais pas recourir à Laffitte. C'est tellement arrêté dans ma tête, que si, en définitive, l'emprunt vous devenait absolument nécessaire, je préférerais que vous tâchassiez de le faire chez M. Durand, avec qui vous voilà si bien.

De ce que j'ai trouvé un peu de gâchis dans vos arrangements actuels, il n'en résulte pas que je tremble pour votre position. Il me suffirait que vous voulussiez faire usage des titres que je laisse à votre disposition, pour que j'eusse la certitude qu'il n'y a rien de douteux dans vos affaires. Mais nous autres rentiers, un mouvement de valeurs qui n'est pas réglé comme un papier de musique nous cause toujours de l'épouvante; si ce n'est pour nous, c'est pour ceux à qui nous nous intéressons. D'ailleurs, je vous redirai que je ne puis m'empêcher de blâmer encore les avances trop considérables faites à votre frère, lorsque vous avez 12 000 francs à rembourser fin décembre. Vous comptez sur un mariage qui apportera une dot; mais les mariages ne se font pas à volonté et les dots ne sont pas des lettres de change payables à vue. Que de retards ne pouvez-vous pas rencontrer! Je crains donc bien que malgré vos beaux calculs, vous ne soyez obligée de recourir à mes titres de rentes. Usez-en, je vous le répète. Mais si ce n'est pas pour vous aider à négocier du papier à long terme chez Laffitte, que ce soit ailleurs pour un emprunt.

En voici assez sur ce sujet, pourtant il faut que j'ajoute que si vous croyez devoir demander un délai à Mme de Clercq, il conviendrait peut-être de ne pas attendre le dernier moment. Je pourrai écrire à Béjot, quand vous croirez devoir employer ce moyen.

Nous avons depuis quinze jours un temps superbe et une chaleur du mois d'août à Paris. Cela durera-t-il? Ma santé n'est pas parfaite, sans que je puisse trop dire où le bât me blesse.

Nous nous occupons de chercher un logement. J'en ai trouvé un qui me semble convenable. Il y aurait une cour et un petit jardinet fort gentil.

Ma vieille et bonne tante est morte. Ne vous l'ai-je pas déjà dit, car il y a près d'un mois? J'en suis très triste encore. Judith vous remercie des attentions que vous avez pour sa cousine. Elle vous fait mille compliments et moi je suis tout à vous de cœur.

BÉRANGER.

9 mai 1839.

Faites bien des amitiés pour moi à notre bonne Mme Béga. Judith lui fait aussi les siennes.

XXIX

A Madame Biollay.

12 août 1839.

Judith[1] m'a rapporté de vos nouvelles, mais pas autant, ni aussi bonnes, que j'aurais désiré. Je vois que votre frère n'est pas de défaite, et que le pauvre garçon ne trouve pas facilement sa moitié. Je voudrais

1. Publiée fragmentairement dans la *Correspondance* de Béranger, t. III, p. 173.

pourtant bien pour lui et pour vous surtout qu'il arrivât à toucher quelque bonne dot.

Vous savez sans doute que Béjot se porte fort du renouvellement de votre emprunt de 12000 francs. C'est toujours un peu de tranquillité pour vous cette année. J'espère que le commerce n'a pas continué de diminuer et que le vôtre particulièrement se soutient.

Judith m'a rapporté que la maison de votre sœur craignait la concurrence dont vous m'aviez déjà parlé. Obtiendra-t-elle de donner bal? Ma foi, si la permission lui vient, elle vivra entourée de tous les plaisirs. Je sais que vos enfants et vos parents se portent bien. Judith regrette que le temps que la fièvre lui a pris et la faiblesse qu'elle lui a laissée l'aient empêchée d'aller vous voir plus souvent, pour vous témoigner combien elle avait été sensible aux marques d'intérêt que vous lui avez données.

Elle a l'idée que vous pourriez rendre service à un de nos vieux amis. Voici comment. Vous connaissez et voyez souvent Labrouste. Pourriez-vous lui demander s'il est content du maître de dessin de Sainte-Barbe? S'il en est satisfait, il n'y a rien à dire; mais s'il pensait à le remplacer, je lui indiquerais bien un maître excellent, qui n'est plus jeune, il est vrai (il a mon âge), mais sous l'Empire il a eu la médaille d'or au Salon, et lui seul a dessiné presque tout le *Musée Filleul*, connu par son exactitude et sa supériorité. Tout vieux qu'il est, il fait d'excellents élèves; mais malheureusement, c'est encore un de ces hommes qu'il faut pousser pour qu'ils arrivent, et il n'a que des pensions dans la banlieue, ce qui est horriblement fatigant. Si M. Labrouste voulait en essayer, vous n'auriez qu'un mot à m'écrire et je lui répondrais du mérite du maître et de la haute probité de l'homme, mon ami de quarante ans.

A présent il faut que je vous dise qu'à l'instant où, mon paquet fait, j'allais partir pour la Normandie, après trois semaines passées sans quinine, la fièvre m'a repris le jour même du départ et que, dans ce moment, je sens le troisième accès qui m'arrive. N'est-ce pas un sort? Est-ce vous qui me l'auriez jeté? Bretonneau y perd son latin, parce qu'il n'ose m'enquininer violemment. Demain pourtant, il me la coupera de nouveau.

Mes amitiés au mari. A vous de cœur.

BÉRANGER.

Judith se joint à moi.

Béjot et M^me^ de Clercq doivent partir incessamment pour passer trois mois en Belgique. S'il ne vous a rien promis personnellement pour les 12 000 francs, je vous engage à l'aller voir avant son départ.

XXX

A Madame Biollay.

Je vous remercie de tous les détails que vous m'avez donnés par votre lettre du 2, ma chère madame Biollay. Quoi que vous dise le mari, soyez sûre que vos lettres ne me paraissent jamais trop longues. C'est de Rougeperriers, habitation de Dupont de l'Eure, que je vous écris. Vous voyez que je n'ai pas changé mon itinéraire, quelque plaisir que j'eusse eu à vous embrasser, ainsi que tant d'autres bons amis, qui n'ont pour moi que le tort de demeurer à Paris, où je ne retournerai vraisemblablement désormais que lorsque je serai décidé à n'en plus sortir.

Je vois que le mariage du frère est en bon train. J'espère que depuis le 2 les choses ont encore avancé. Puissiez-vous réussir comme je le souhaite à terminer cette bonne affaire. Vous avez mis à fin celle de la succession et ce n'est pas peu de chose vraiment. Vous êtes une femme capable. Quelque déception que vous cause ce malheureux et malgré les pertes qu'il fait éprouver, pour couper court à tout, il est bien sage d'avoir transigé, comme vous l'avez fait. Vos parents devraient bien ne plus rien entreprendre ni rien faire sans vous consulter. Si j'ai jamais quelque procès, j'irai prendre de vos conseils.

Je vous dirai que j'ai écrit à M. Labrouste, lorsque vous m'avez donné avis de ses bonnes dispositions, dans le cas où il y aurait dans son collège place pour un maître de dessin. Je l'ai bien mis à son aise dans ma lettre, et n'ai rien écrit à Bourdon de ma demande, m'étant contenté de donner son adresse à Labrouste, afin qu'il put le faire appeler, s'il y avait lieu. Je n'avais pas la sienne, mais j'ai mis *au collège Sainte-Barbe* et je pense que ma lettre sera parvenue.

Je n'ai pas oublié de lui parler de la reconnaissance que vous lui vouez pour ce qu'il fait pour Léon. Je vois que votre fils débute assez heureusement dans cette maison; car si la faveur ne s'en est pas mêlée, ce n'est pas trop mal pour le jeune homme que d'obtenir déjà un prix d'orthographe. Il est fâcheux que la coqueluche soit venue troubler les joies de son triomphe. Sans doute vos deux enfants sont délivrés de ce vilain mal.

Je suis aussi débarrassé de la fièvre, mais non de la quinine. J'en ai apporté une provision en voyage. Du reste, ma santé n'est pas mauvaise. J'ai admirablement supporté les deux nuits qu'il m'a fallu passer en route, les secousses de la calèche et la chaleur étouffante que j'ai éprouvée depuis Tours jusqu'ici. Depuis mon arrivée, le temps est devenu froid et pluvieux. Je compte partir le 25 ou le 26. J'attends Perrotin que Dupont a invité à venir le voir, et à qui j'ai à parler.

J'espère, à mon retour, trouver le déménagement fait. Avant de

faire des dépenses dans notre nouvelle habitation, nous voulons voir si nous nous y trouvons bien.

Les Brissot ne sont restés avec nous que jusqu'au 8. Ils avaient peur de nous gêner. Le 10 au soir, je prenais la diligence. Brissot veut que ce soit à Judith seule que vous ayez l'obligation du placement de M. Perrin. Je lui ai fait vos remerciements; elle m'a chargé de vous dire qu'elle y était bien sensible.

Faites mes amitiés au mari, à la sœur, au frère, et n'oubliez ni papa ni maman. Je suis à vous de cœur.

BÉRANGER.

20 septembre 1839.

N'oubliez pas non plus ma bonne Mme Béga.

XXXI

A Madame Biollay.

Nous approchons de la fin du mois, ma chère dame, Biollay est-il revenu? Êtes-vous en train de finir, de terminer le mariage? Je voudrais bien apprendre que l'heureux couple a reçu la bénédiction nuptiale. Je vous charge de lui donner la mienne, si l'affaire est terminée.

La commande que nous vous avions faite et que vous vous reprochez de n'avoir pas exécutée, n'était pas pour du vin, bien qu'il eût été aussi question de vin, mais pour du rhum, de l'eau-de-vie et quelques liqueurs. Tout cela est devenu inutile pour le moment. Quant au vin, nous avons pris du petit bordeaux, et nous ne savons où le loger, car notre cave a un pied d'eau, grâce aux inondations si fréquentes ici.

Voilà la pauvre dame pour laquelle vous payiez pension morte. Gardez par devers vous les intérêts jusqu'à ce que je vous les demande. Bien entendu que vous ne payerez pas les intérêts des intérêts. Mais si je n'en ai pas besoin d'ici là, à la fin de l'année nous réglerons.

J'ai oublié de vous prier d'entretenir M. Labrouste dans ses bonnes dispositions pour Bourdon. Celui-ci, ayant su ce que j'avais tenté, m'a écrit que, malgré l'invitation du directeur, il ne retournerait pas à Sainte-Barbe, de peur d'avoir l'air de solliciter la place qu'un autre occupe. Wilhem est bien là pour parler à M. Labrouste, mais je me fie plus à vous. Quant à la modicité du traitement, il ne faut pas que cela vous occupe. Bourdon est de ceux qui se contentent de peu.

Nous nous portons bien, mais il y a toujours pour moi le retour du printemps à craindre. C'est l'époque des fièvres dans un semblable pays.

Je suis bien aise d'apprendre qu'Émélie voit reprendre son commerce. Faites-lui-en mes compliments.

Mais c'est à Léon qu'il faut maintenant que je parle. Chargez-vous

de tous mes vœux et toutes mes amitiés pour les vôtres et croyez-moi tout à vous.

BÉRANGER.

Tours, 25 janvier 1840.

P.-S. Jusqu'à quel mois avez-vous payé à Mme Redouté? Ne serait-il pas nécessaire de lui continuer un mois ou deux de plus, pour les dépenses qu'elle a dû faire à la mort de sa tante? Je vous laisse juge de cela. Dans la lettre qu'elle a écrite à Judith, elle ne parle de rien de semblable.

XXXII

A Léon Biollay.

Je te remercie, mon cher Léon, de ta gentille lettre et de ton bon souvenir. Tâche de suivre les sages conseils de ta maman et de M. Labrouste. Il a eu raison de te dire que je m'intéressais à toi, puisque je m'intéresse au bonheur de ton père et de ta mère, et que la sagesse des enfants fait la félicité de leur famille. Travaille donc bien et tâche de nous venir voir aux vacances.

Je te prie de me rappeler au souvenir de M. Labrouste et te charge d'embrasser ta maman pour moi.

Mlle Judith t'embrasse aussi et te prie de faire ses amitiés à ta maman.

Adieu; travaille beaucoup, joue bien et porte-toi le mieux possible. Je t'embrasse.

BÉRANGER.

XXXIII

A Madame Biollay.

Anniches (Nord).

Vous allez bien me reprocher, ma chère dame, d'avoir passé auprès de Paris, sans m'être arrêté et sans vous avoir été dire un petit bonjour. Une affaire importante me forçait de hâter ma course. Peut-être aussi.... Mais n'empiétons pas sur l'avenir.

Je suis sûr que dans le dernier envoi de lettres qui m'a été fait, il y en avait une de vous. Mais, sans que je puisse savoir comment cela se fait, elle a disparu dans un amas de papiers et c'est en vain que je la cherche. Béjot, qui m'écrit, m'assure que vous me parliez d'affaires. Que me disiez-vous donc? Dites-le lui ou remettez-lui un mot pour moi. Je lui parle aussi d'argent et de vous, ce qui m'a coûté un peu. Mais vous n'ignorez pas quelle sotte affaire j'ai faite pour tirer un ami d'embarras. Comme je me hâte, par rapport au courrier, je me contente de vous dire que vous apprendrez par Béjot de quoi il s'agit. N'allez pas croire au moins que je viens vous égorger au milieu de

tous vos embarras. Je vous prie seulement de m'aider un peu à sortir de peine. Encore un coup, voyez Béjot qui sera plus hardi que moi à vous conter la chose.

Pardonnez-moi de vous avoir laissée dans l'inquiétude sur ma santé. Elle est assez bonne, malgré quelque fatigue.

J'espère que votre position va en s'améliorant, que vous êtes satisfaite des nouveaux mariés et que votre sœur est toujours bien portante, ainsi que vos enfants. Sans doute Léon n'est plus paresseux.

Le pauvre Biollay court-il toujours les grands chemins? Quand donc aura-t-il un moment de repos?

A vous de cœur.

B.

16 mai (1840?).

Ne dites mot de mon passage auprès de Paris, je vous en supplie. Vous me désobligeriez extrêmement.

XXXIV

A Madame Biollay.

Je vous remercie[1], ma chère enfant, de toute la confiance que vous me témoignez en me parlant des affaires de votre maison. Je n'avais pas besoin de cela pour être sûr que vous étiez en bonne voie : il m'eut suffi que vous me le disiez et vous ne devez jamais douter de l'estime que je vous porte et de mon affection dévouée. Si, à travers ce que vous me dites, je vois que vous avez eu bien des peines et des embarras, c'est à votre trop bon cœur qu'il faut s'en prendre et, certes, ce n'est pas moi qui vous chicanerai pour cela. Je redouterais pourtant qu'ils se multipliassent pour vous; car toutes les affaires, vous le savez, ne se terminent pas comme on veut et quand on veut, témoin ce maudit emprunt qui vous donne tant de souci. J'ai été moi-même un embarras pour vous et je l'ai bien regretté, moi qui voudrais vous être bon à quelque chose. Aussi, dans le cas de gêne, n'hésitez pas à vous adresser à moi : vous n'ignorez pas que tout ce que je pourrai faire pour vous être utile, sera un bonheur pour moi. Ayez donc assez de confiance en vous-même pour croire à toute celle qu'on a en vous. J'aime qu'on sente sa propre valeur et qu'on ne s'exagère pas celle des autres. Des gens comme vous, encore une fois, si honorables dans leur conduite, si fidèle à leurs engagements, si persévérants dans leur tâche ici-bas, valent cent fois mieux que tous ces êtres parasites, qui, comme moi, sont un luxe de la société à laquelle ils n'apportent ni l'utilité des actes, ni l'utilité de l'exemple et, comme les vers luisants, brillent sans éclairer, ou comme les feux

1. Publiée en partie dans la *Correspondance*, t. III, p. 221.

follets, n'éclairent que pour égarer. Mon enfant, il n'y a de bon que les gens de cœur, et votre mari et vous avez prouvé combien cette qualité vous était acquise.

Adieu, je finis mon bavardage et vous assure de tous mes sentiments respectueux.

A vous,

B.

Dimanche (15 novembre 1840).

XXXV

À Madame Biollay.

Je vous remercie bien de m'avoir donné de vos nouvelles. J'en avais eu avant mon départ de Passy, votre lettre à M^me^ Béga étant arrivée après que la mienne eût été mise à la poste.

Il me semble que Léon est bien souvent malade. J'espère que cette dernière indisposition n'aura pas eu de suite.

Je devrais être de retour, si j'avais suivi mes premiers desseins; mais je me trouve tranquille ici et comme l'on me presse d'y rester, j'y prolonge mon séjour jusqu'à la fin du mois. Je serai vraisemblablement à Passy le 1^er^ ou le 2 septembre. M^me^ Lemaire, qui a fait le voyage avec moi, n'est restée ici que cinq jours; elle doit m'y venir reprendre. Nous avons eu quelques belles journées; mais la pluie est encore revenue ce matin; pourtant il y a une apparence que le ciel va se débarbouiller.

Grâce au ciel et à la bonté de nos hôtes, on ne me fatigue pas de grands dîners et je me promène tout à l'aise, ce qui, vous le savez, est mon grand plaisir. Ce n'est pas pourtant ce qui m'a empêché de retourner à Passy, pour le 19, époque à laquelle je vous remercie d'avoir pensé : ce qui vous prouve combien j'ai peu de prétention, puisque cet anniversaire achève de me mettre sur la liste des momies. Ce qui m'a fait passer ici ce jour que j'ai fêté si souvent avec mes amis, c'est d'abord le peu de temps que j'aurais ainsi donné à Dupont, puis une circonstance affligeante dont je vous ferai part à mon retour.

Je voudrais bien que vous puissiez continuer de fournir la maison de Clercq. Il me semble que ce serait une bonne pratique. Soit que vous gardiez, soit que vous vendiez, vous ne sauriez en avoir trop. Je viens d'écrire à Béjot, et j'apprends à l'instant qu'il est peut-être à quelques lieues d'ici. Sa patronne arrive à Beaumont-le-Roger, sans être attendue. Cela parait assez étrange. Il est vraisemblable que Béjot l'accompagne. S'il en est ainsi, je ne tarderai sans doute pas à le voir. Quant à la dame, je voudrais bien qu'elle ne nous rendît pas visite.

Je vois avec plaisir que vos affaires matrimoniales sont en bon ordre et que votre position est tout à fait favorable. Puisse l'être aussi la suite de vos opérations. Je tiens toujours pour que vous vendiez, s'il est pos-

sible. Toutefois, vous êtes meilleur juge que moi de la détermination à prendre. Quoi que vous disiez, votre expérience ne vous fait plus un besoin de mes conseils, et je m'en réjouis, puisque cela prouve que vous avez assez profité du peu que j'ai pu vous donner autrefois.

Je voudrais bien savoir quelle est cette sorte de vie à laquelle vous dites avoir souvent rêvé. Si c'est ce que je présume, je crois pouvoir vous dire que vous vous faites illusion sur vos dispositions actuelles. Comme néanmoins elles sont bonnes, j'en suis sûr, je souhaite que vous les consultiez dans le parti que vous prendrez. Autrement vous courrez risque, malgré votre sage résignation, à ne pas trouver le bonheur. Mettre sa position en rapport avec ses goûts et son caractère est, autant que possible, en ne nuisant à personne, le seul moyen de s'assurer quelques jours heureux. Consultez-vous donc bien, quand vous serez en pouvoir de choisir entre différents partis à prendre.

Au reste, nous reparlerons de tout cela, quand j'aurai le plaisir de vous revoir; vous savez combien mon amitié s'applaudirait de vous être bonne à quelque chose. Nous autres vieux, nous n'avons plus que de l'expérience à mettre au service de ceux qui nous sont chers, et c'est nous flatter que d'y recourir.

Adieu. Achevez de rétablir votre santé et comptez sur mon éternel attachement. A vous.

BÉRANGER.

Rougeperriers, 23 août 1841.

XXXVI

A Madame Biollay.

Ma chère enfant, je vous remercie de votre lettre, mais je n'en avais pas besoin pour deviner quels sentiments vous préoccupaient. C'est parce que je m'en rendais compte, que, de peur qu'ils n'influassent dans vos déterminations, j'ai toujours insisté pour que vous portassiez toutes vos réflexions sur les arrangements commerciaux que vous avez à prendre. En effet, il serait malheureux qu'en vue de plus d'indépendance, ou d'une position plus belle, vous sacrifiassiez votre avenir et celui de vos enfants. J'ai eu d'autant plus de raison de vous mettre en garde contre une résolution trop précipitée à cet égard, que, malgré tout ce que vous me dites, je ne partage nullement l'espoir que vous semblez nourrir. Vous viendriez me dire que le *oui* doit se prononcer demain, je douterais encore. C'est peu aimable à moi de vous écrire une pareille chose et vous ne prendrez pas ces paroles pour un compliment de jour l'an; mais vous avez trop confiance dans mon amitié pour qu'elle vous fasse défaut dans une occasion aussi grave, en dépit du 1er janvier 1842. Je n'en profite pas moins de la circonstance pour vous

adresser tous mes vœux, qui, soyez-en bien sûre, ne tendent qu'à l'accomplissement des vôtres, en dépit de mes appréhensions.

A vous de tout cœur et pour la vie. B.

31 décembre 1841 [1].

XXXVII

A Madame Scribe.

Voici, ma chère enfant, une lettre qu'un Lyonnais m'a chargé de vous faire tenir. J'écris sur celle qui y était jointe et qui m'était adressée, afin que vous sachiez mieux ce que vous veut le cousin qui peut-être vous tombe des nues et que, quant à moi, je ne me rappelle aucunement.

Adieu. Mille amitiés bien sincères.

BÉRANGER.

27 octobre 1842.

XXXVIII

A Madame Scribe.

En effet, mon enfant, votre silence m'inquiétait. Je craignais que les tracasseries que vous suscitent ceux pour qui vous avez trop fait n'en fussent la cause; j'allais jusqu'à vous supposer malade. Grâce au ciel il n'en est rien et la bonté de votre mari a apporté des consolations là où la cruelle et lâche ingratitude d'un frère avait pu jeter les troubles et les larmes. Combien cette affaire m'a fait regretter d'avoir quitté Paris; si j'avais été ici, certes, je ne vous aurais pas laissé pousser le dévouement jusqu'à l'imprudence, pour un homme que j'avais eu l'occasion de juger si bien.

Votre sœur m'est venue voir avec sa fille. Elle a cherché à dire quelques mots de vos démêlés : je n'ai pas répondu et votre nom n'a pas même été prononcé par moi, parce que je ne savais trop quel ton prendre avec elle, ne sachant pas si vous aviez des reproches nouveaux à lui faire et craignant qu'elle ne voulut tenter une réconciliation que je ne crois pas bien nécessaire. Je suis heureux de voir que Scribe comprend bien votre position et les intérêts de vos enfants. Il a raison : les 7 000 francs entrent en partie dans leur petite fortune, et quant au reste, il ne faut pas que rien profite à l'ingratitude de Marduel. Pauvre amie, voilà donc la récompense de toutes les peines que vous vous êtes données!

Heureusement, comme vous dites, les compensations ne vous

1. Il y a dans la *Correspondance* (t. III, p. 255), une lettre du 16 juin 1842, à M. et à M^me^ Scribe, au lendemain de leur mariage, lettre que nous signalons ici, sans la reproduire.

manquent pas et je vois que pendant que je m'inquiétais pour vous, vous étiez au milieu des joies de famille. Tâchez, en procurant de la distraction à vos gamins, de ne pas trop les habituer à la vie opulente, à laquelle ils ne sont pas destinés; ce serait un grand mal. Mais vous y avez sans doute réfléchi, en bonne mère que vous êtes.

Quant à vous donner de mes nouvelles, cela peut se faire d'un mot. Je me porte assez bien pour mon âge. Or, j'ai célébré avec quelques amis, mon entrée dans la soixante-troisième année. Qui m'eût dit, lorsque je n'en avais que vingt-cinq, qu'il me serait permis d'aller jusque-là, m'eût paru un sot prophète. A propos, depuis qu'on a abattu la maison où je suis né, je me demande si votre père n'a pas à craindre de perdre sa petite place. Autre sujet d'inquiétude pour vous!

Je vous remercie de l'invitation que vous me faites de la part de Scribe. Dites-lui que j'y suis on ne peut plus sensible. Malheureusement, plus je vieillis, plus je hais le déplacement et plus aussi je crains le monde que je ne connais pas. Si je vais encore à Maisons, vous savez pourquoi. Si j'avais à être utile à vous ou à votre mari, vous savez que je me mettrais en route sur-le-champ; mais en dehors de pareilles occasions, je fais de l'égoïsme et tiens à vivre à ma guise; or, cela ne se peut que chez soi. Laissez-moi donc dans mon coin; mais croyez que j'y éprouve quelquefois le regret de n'avoir pas plus de laisser-aller.

Quoique vous soyez dame de château, il faut que je vous rappelle à votre ancienne profession. J'ai eu besoin de vin et j'ai écrit deux mots à M. Bussy, qui m'a sur le champ fait expédier la demi-pièce que je demandais, avec une petite lettre tout aimable. Mais je n'ai pas payé, contre mon habitude, ne sachant pas si cela vous convenait. Faites-moi savoir vos intentions. Je n'ai pas encore goûté l'envoi, mais je présume que c'est de même qualité que le dernier. Je l'ai demandé ainsi.

Judith a été très touchée de votre invitation; elle n'y répondra pas mieux que moi, mais elle en est peut-être plus reconnaissante encore. Dans sa longue vie, elle n'a pas souvent habité la maison des riches, et cependant je crois que la richesse lui eut assez convenu.

Mais voilà assez bavarder. Adieu, ma chère enfant; faites toutes mes amitiés à votre mari et embrassez vos enfants pour moi.

A vous de cœur,

BÉRANGER.

Passy, 5 septembre (1842).

Vous êtes une étourdie, vous avez mis *Paris* au lieu de *Passy*, sur votre lettre, elle ne m'est arrivée qu'hier.

XXXIX

A Madame Scribe.

Ma chère enfant, je regrette bien de n'avoir pu encore aller vous remercier, ainsi que Scribe, de la bonne soirée que vous nous avez procurée; mais peu de jours après *la Part du diable*, un diable beaucoup moins aimable s'est remis à mes trousses : c'est le médecin que j'ai été aussi forcé d'appeler et qui m'a consigné dans ma chambre depuis et pour longtemps peut-être. Vous devez penser si cela me met en joie. Plus de promenades, et pour m'achever, plus de café; aussi à mon premier mal vient s'ajouter une migraine permanente. Plaignez-moi donc un peu et quand vous aurez un moment venez me voir.

J'ai bien envie de vous traiter encore en commerçante. Je voudrais une feuillette de vin pareille au dernier. Mais je vous le dis à vous, pour vous déclarer que si mon compte que j'ai inutilement demandé à la Villette, ne me vient pas de ce côté ou du vôtre, je cesse de me fournir à vos successeurs. Vous savez que je tiens ma parole. Tenez donc une fois la vôtre sur ce chapitre, qui n'est pas bien difficile à régler.

Mille amitiés au mari. Tout à vous.

BÉRANGER.

Vous sentez que Judith est pour sa part dans les remerciements pour la loge.

29 mars (1843).

XL

A Madame Scribe.

Ma chère amie, le pauvre reclus vient vous demander un petit service.

Vous voyez quelquefois M. Ardit, chef de la division des prisons. Auriez-vous la bonté de lui recommander Aller, inspecteur au Mont-Saint-Michel. Passy m'a promis pour lui une direction, et la direction n'arrive pas. Il nous faudrait l'appui des bureaux. J'ai déjà sollicité directement celui de M. Ardit; mais je n'ai rien obtenu. Votre recommandation doit être puissante auprès de ce chef. Si vous pouvez et voulez le voir, j'espérerai que les bureaux ne mettront plus obstacle à l'acomplissement des promesses du bon ami Passy, qui pourrait bien, comme tant d'autres, ne voir que par les yeux de ses subordonnés.

Aller est un honnête homme, intelligent, que j'avais aidé à devenir commissaire de police supérieur à Versailles, mais qui ne voyant pas dans ce poste de pension de retraite au bout du temps de service, a préféré rentrer en prison, où je l'avais fait replacer après la révolution de Juillet, le pauvre diable ayant été destitué par la Restauration, qui

lui reprochait trop d'humanité pour les prisonniers politiques, bien qu'il eût toujours accompli exactement ses rigoureux devoirs.

De plus, il est poète, et si j'avais voulu, vous auriez reçu de lui une pièce assez longue, ou, sur ce qu'il m'avait entendu dire de vous, il célébrait vos vertus et vos charmes, ainsi que la gloire de Scribe. Mais j'ai trouvé les vers peu dignes du double sujet et je vous prie de vous contenter de mon humble prose. Ne dites pas qu'il fait des vers à M. Ardit, car on lui en ferait peut-être un reproche. Les poètes sont très mal vus dans l'administration.

Je puis compter que lorsque vous verrez ce monsieur, vous le supplierez de s'employer à faire parvenir Aller à une direction de maison de détention, et je vais, moi, écrire de nouveau au sous-secrétaire d'État Passy et lui parlerai dans le même sens.

J'ai encore à vous parler de vin et je vous en demande pardon. Je voudrais un panier de 25 bouteilles de champagne, mais du meilleur, sans égard pour le prix. Puis-je, en toute sûreté, m'adresser à M. Bussy? Si vous le pensez, donnez-lui vous-même vos instructions à cet égard, j'en serai d'autant plus sûr d'être bien servi. Je lui donne au moins quinze jours pour cette petite fourniture.

Demandez aussi à M. Bussy sa note pour la joindre à la vôtre, sans quoi vos comptes n'en finiront pas.

Je vais mieux, mais ne sortirai pas encore de sitôt. Cela me contrarie fort.

Judith vous dit bien des choses et je fais mes amitiés au mari.

Tout à vous.

BÉRANGER.

10 avril 1843.

XLI

A Madame Scribe.

J'espère que le mari se trouve bien de votre séjour à une campagne éloignée. Remerciez-le bien de ma part de l'invitation qu'il m'adresse. Certes, je voudrais pouvoir m'aller guérir auprès de vous deux, mais je ne sais quand mon docteur me permettra de me passer de ses soins. J'ai beaucoup souffert; les sangsues seules viennent d'amener un peu de calme dans ma pauvre machine. Malgré mon âge, où l'on ne perd pas impunément du sang, je regrette qu'on n'ait pas osé recourir plus tôt à ce moyen. Enfin nous allons voir si le mieux se soutiendra, mais je commence à croire que, passé soixante ans, il ne faut pas s'éloigner du médecin, ni même du pharmacien. Vous autres, jeunes gens, vous riez de cela; mais je vous attends à mon âge. Quand je dis : *je vous attends*, c'est façon de parler; au moins je ne me hasarde pas jusqu'à dire que je vous attendrai. Vous trouveriez le mot trop fier pour un malade de soixante-trois ans.

Je vous remercie, ma chère enfant, de la peine que vous avez prise

auprès de M. Ardit et des renseignements que vous me transmettez et dont je ferai un usage utile.

Vous êtes donc partis tous deux sans voir *le Puits d'Amour*. Ce que je lis et ce que j'entends dire me prouve qu'avec une musique d'Auber, la pièce eût pu égaler en succès *la Part du Diable*. Mais généralement M. Balfe ne paraît pas avoir répondu au mérite du poème ni à l'attente du public. Est-ce bien juger? Scribe a pu apprécier le compositeur avant le parterre, les loges et les journaux, et sans doute il sait déjà qu'en penser.

J'ai reçu de votre successeur, il y a deux jours, l'envoi demandé, mais toujours sans le compte vainement espéré et que vous savez bien ne m'avoir remis qu'incomplètement.

Je vous aurais répondu plus tôt, si je n'avais continué à me trouver mal de m'asseoir comme tout le monde. Vous êtes sans doute sur le point de revenir à Paris, si, comme je l'espère, Scribe a recouvré la permission de parler. Encore un coup, remerciez-le bien de ma part et de celle de Judith de l'invitation qu'il nous a faite et croyez-moi tout à vous.

BÉRANGER.

2 mai 1843.

XLII

A Madame Scribe.

Nous étions inquiets en effet, ma chère enfant, de ne pas recevoir de vos nouvelles. Je me demandais si, par hasard, la santé de Scribe avait assez souffert du voyage pour vous ôter le temps de nous écrire. Grâce au ciel, il n'en est rien, et si peu qu'aient fait les eaux, il faut espérer que le repos dont il jouit, dans vos montagnes, opérera sur son larynx, en dépit du mauvais temps qui paraît ne pas vous ménager plus que nous.

Je continue d'aller bien, mais je voudrais un mieux qui ne vient pas vite et j'attribue aussi au mauvais temps les petits ressentiments qui me restent. Ils m'empêchent de faire de longues courses, et comme la voiture m'a donné une ou deux fois de désagréables souvenirs, je n'ose y recourir. Il y a de la poltronnerie dans mon fait. Il en résulte que je ne vais pas à Paris, où j'ai beaucoup de visites à faire. Et puis, j'aime tant à rester dans mon coin! C'est une maladie de vieillesse qui m'envahit chaque jour davantage.

Pourtant je vous envie un peu le bonheur que vous avez de visiter les beaux sites des Pyrénées. Les eaux m'auraient fait bien aussi et, si j'avais eu le moyen d'en faire la dépense, je crois que j'aurais fait volontiers le voyage que vous venez de faire. Vous voyez que, comme vous le dites, j'ai lu des descriptions de vallées que vous parcourez. Ce qui me surprend, c'est que vous m'écriviez qu'on y jouit rarement de

plusieurs jours de beau temps de suite. Est-ce mauvaise humeur de votre part, causée par les pluies qui vous ont suivis jusqu'aux Pyrénées? Il paraîtrait qu'elles règnent partout cette année, en dépit des comètes qui ont salué notre pauvre petit globe.

Je gage que Scribe travaille dans ses bains. Tâchez d'obtenir qu'il renonce momentanément à ses travaux : c'est peut-être là le meilleur moyen de guérison auquel il puisse avoir recours. Est-ce que votre empire n'est pas assez grand pour obtenir ce sacrifice? Cela ferait honte à votre sexe. Au reste, je ne puis m'empêcher de reconnaître, moi qui lis les nouvelles de théâtre, que les Français auraient bien besoin qu'il leur fît quelque présent. Il est vrai qu'ils ne s'enrichissent guère en acteurs, ce qui doit être un cruel embarras pour un auteur. Nous allons voir comment Dumas tirera parti du fonds de boutique.

Judith est bien sensible à votre bon souvenir et à celui de votre mari. Elle se porte assez bien : à notre âge, il ne faut pas être difficile. Elle vous accable des choses les plus aimables, et moi je me dis de tout cœur à vous deux, avec l'espoir que ma lettre vous arrivera à temps, pour que vous ne supposiez pas qu'en vieillissant je deviens exigeant et rancuneux.

Tout à vous.

BÉRANGER.

M^me^ Béga vous remercie.

24 juillet 1843.

XLIII

A Madame Scribe.

Qu'êtes-vous devenue, chère amie? Êtes-vous encore à la campagne? Si je n'étais forcé pour le moment de garder la chambre, pour une fluxion sur les yeux, dont j'espère être bientôt débarrassé, j'irais savoir de vos nouvelles, qui deviennent extrêmement rares à notre endroit. Je crains que la santé de Scribe ne se soit pas rétablie et que ce soit là le sujet de votre silence. Jetez un mot à la poste de Séricourt ou de Paris pour me rassurer, et, du même coup, dites-moi aussi ce que vous savez de la santé de Lavigne. Judith vous fait ses amitiés et moi, comme toujours, je suis tout à vous.

BÉRANGER.

20 octobre (1843).

XLIV

A Madame Scribe.

J'ai été désolé de n'être pas à la maison hier, dites-le à Scribe. J'avais laissé depuis plusieurs jours la note ci-incluse pour qu'on vous la remît, si vous veniez en mon absence. On ne l'a pas fait et je vous

l'apporte. Je vous prie, si vous le jugez convenable, d'en parler à votre mari. Je porte un intérêt très vif à M. Colet, qui ne me semble pas être un homme ordinaire. Parlez-en donc et soyez-lui favorable, si Scribe a le temps de lui être utile. Je reviendrai vous voir tous deux et tâcherai d'être plus heureux.

B.

4 novembre.

XLV

A Scribe.

Mon cher Scribe, votre femme n'a sans doute pas oublié de vous prier de parler à M. de Ségur, votre collègue, en faveur de Lachambaudie, qu'il semblait disposé à traiter peu courtoisement.

Voilà Lebrun hors de la commission par le retour de Villemain à la secrétairerie perpétuelle. Ce dernier, m'a-t-on dit, a été bon autrefois pour notre pauvre fabuliste; vous le connaissez, je crois; pourrez-vous quelque chose auprès de lui? Moi, je réponds de Mérimée, qui est venu me prévenir des obstacles qu'on pouvait rencontrer. Soignez cette affaire et soyez sûr que de mon côté je ferai tout ce qui dépendra de moi.

Mille amitiés à madame Scribe.

Tout à vous.

BÉRANGER.

28 février 1845.

M. Pasquier n'est pas très bien non plus pour les fables.

XLVI

A Madame Scribe.

Je vous remercie, ma chère enfant, de me donner de vos nouvelles. Je vous croyais au bord de la mer et j'avais presque peur que la trombe ne vous eût enlevée en route. C'est la trombe dramatique qui vous arrache à votre château de Séricourt; ceci est beaucoup moins effrayant. Mais ces bains de mer, si nécessaires à votre frêle santé, quand donc les prendrez-vous? A la mine que vous aviez la dernière fois que je vous ai vue, il me semblait pourtant que vous aviez bien besoin de recourir à un moyen aussi efficace.

Avec une santé aussi délabrée, il ne faut pas faire de courses fatigantes; je ne veux donc pas que vous vous dérangiez pour venir me voir. Il y a beaucoup plus loin de chez vous chez moi que vous ne le pensez; et puis, mon ami Bernard doit me venir chercher demain ou après pour aller passer quelques jours à la Celle-Saint-Cloud, et vous sentez combien je serais désolé que vous vous fatigassiez à me venir voir sans que je pusse profiter de votre visite. N'allez pas prendre cela pour un

prétexte. Cette absence, je devais la faire beaucoup plus tôt; mais j'ai été indisposé d'une façon qui ne m'est pas habituelle et ce n'est que depuis peu de jours que je commence à me remettre. Ce qui serait très possible, c'est que de la Celle je fusse obligé d'aller passer un jour ou deux à Paris; je passerais alors rue Olivier pour voir si vous menacez toujours ruine.

Je n'en suis pas moins touché, vous devez le croire, de la peine que vous vouliez prendre ainsi que Scribe, dont le temps est trop précieux, pour que je veuille lui causer la perte d'une journée. C'est à qui l'aura, sauf les Français, je pense, qui n'ont plus une actrice à lui donner. Ce serait pourtant un miracle digne de lui d'arriver à rendre la vie à ce Lazare. Il vient de relever le Gymnase enterré depuis plus de trois jours. Je sais que là les acteurs sont dociles, tandis que rue Richelieu, ces messieurs sont très fiers, tout morts qu'ils sont. C'est égal, Scribe y devrait penser. Mais de quoi vais-je parler là, moi qui suis étranger à tout ce monde! Je me suis dit souvent que les spectacles seraient le plaisir de ma veillesse. Je suis vieux depuis longtemps et le goût ne m'en vient pas. J'aime toujours mieux les bois et la promenade. Si je m'en croyais, je ne retournerais pas à Paris, tant je suis heureux de ma solitude. Pourtant, il faudra bientôt revenir à Passy, séjour plus commode pour les vieux amis. Vous avez supposé que le 19 août les avait réunis autour de moi. La surprise devait avoir lieu, en effet, mais la vilaine indisposition est venue tout contrarier et le dîner a été remis à l'année prochaine, si j'y suis encore.

Adieu, faites mes amitiés à Scribe, recevez celles de Judith et croyez-moi tout à vous de cœur.

BÉRANGER.

1er septembre 1845.

XLVII

A Madame Scribe.

Mais[1] c'est affreux tout ce que vous me dites là, chère amie. Quoi! vous me croyez capable d'avoir voulu me moquer de vous! Vous avez bien trouvé votre homme pour jeter une pareille accusation. Ce qui est pire, c'est d'ajouter que, si vous aviez jamais quelque chagrin, vous hésiteriez à me demander à me voir pour me le confier. Pour me dire chose semblable, il faut que vous soyez déjà bien habituée à ne plus craindre même les petits chagrins. Tant mieux, chère enfant. Vous voilà donc où j'ai tant désiré vous voir arriver; car je n'appelle pas un chagrin la sotte anecdote donnée en pâture au public, et qui, en vérité, ne valait pas la peine de quitter votre château. Ce qui me surprend dans cette calomnie, c'est l'aplomb de celui qui imprime un fait

1. Publiée en partie, *Correspondance*, t. III, p. 337.

de cette nature, sans informations prises, sans un témoignage de quelque valeur. Il paraît que les grands journaux vont faire faire des progrès à la presse quotidienne. Rapporter un fait indifférent, grossir un fait réel, voilà ce qu'on se permettait jusqu'à présent. Mais inventer toute une histoire; en indiquer le héros de manière à ce que personne ne puisse se tromper, voilà du progrès. Ne vous effrayez donc pas si un jour vous lisez quelque part : « Un vol avec effraction a eu lieu dans telle rue. Le voleur a été arrêté et l'on a reconnu un vieux chansonnier, depuis longtemps retiré des affaires, qui a déjà été deux fois en prison. On a fait une descente dans le logement qu'il occupe à Passy. On y a saisi un grand nombre d'objets de prix, dont ce misérable n'a pu justifier la possession. Cette année n'est pas heureuse pour les gens de lettres. »

J'espère que cette historiette n'empêchera pas Scribe de mener à bien ses *Espagnols*. Je ne le croyais pas engagé de façon à être aux ordres des Messieurs du *Siècle*. Je le plains.

Je ne veux plus vous fâcher et puisque à toute force vous voulez me venir voir, venez donc et ne me boudez plus, car quoi que vous disiez, il y a encore une petite moue dans votre lettre. Seulement, je voudrais savoir votre jour et votre heure, car je sors, vous le savez, quelque temps qu'il fasse et je ne voudrais pas que vous fissiez en vain cette longue course. Au reste, mon intention est d'aller vous voir aussi dans le peu de jours que vous passerez à Paris, mais vous courez aussi et je pourrais ne pas vous rencontrer. Ecrivez-moi donc quand vous viendrez, si vous ne pouvez venir avant midi.

Adieu, mes amitiés à Scribe et tout à vous de cœur.

BÉRANGER.

7 octobre 1845.

P.-S. Bon Dieu! Quel oubli! Il faut que je vous donne mon adresse. La voici : *rue Vineuse, n° 21, à Passy*, où nous sommes revenus depuis huit jours. Judith vous dit mille choses.

XLVIII

A Madame Scribe.

Ma chère amie, si je ne vous réponds pour Judith, vous courrez le risque d'attendre longtemps. On vous doit ici pourtant bien des remercîments pour les billets que vous y avez envoyés, à en juger par notre petite Picarde qui fait les plus beaux récits de ce qu'elle a vu à l'Opéra-Comique et au Gymnase. De la campagne, j'avais écrit pour engager Judith à aller voir *la Charbonnière*, mais le courage lui a manqué pour sortir et rentrer le soir. Nous autres vieux, nous ne sommes bons à rien. C'est ce que je me dis tous les jours et surtout depuis que je suis définitivement de retour à Passy; ce qui ne date que de la veille de la

Toussaint. Vous ne vous figurez pas combien de courses j'ai dû faire et combien de lettres à écrire! Je me fatigue à ce métier en ma qualité de vieux et ne parviens à réussir à rien. O vieillesse ennemie! Elle est pire cent fois que les calomnies et les cabales dont vous vous plaignez justement toutefois, mais dont Scribe doit rire dans sa barbe : il a l'habitude de triompher de tout cela. *La Charbonnière* n'en fait pas moins de bonnes affaires et vous n'êtes pas moins là pour embellir sa douce retraite. Je ne vous plains donc ni l'un ni l'autre, puisque vous savez vous rendre heureux en dépit des sottes inimitiés. Il n'est pas jusqu'aux maladies qui, soignées par vous, doivent perdre de leur intensité. C'est à vous autres de plaindre un pauvre vieillard qui ne peut trouver le repos dont il a tant besoin. Malgré tout, je me porte assez bien et souhaite qu'il en soit ainsi tout l'hiver, mais je l'espère peu.

Adieu, chère amie, faites mes amitiés au mari et recevez celles de Judith et les remercîments de Fanny, qui va nous quitter bientôt, peut-être pour toujours, car il me semble avoir entendu parler mariage *au pays*. C'est un secret dont on ne m'a pas fait part, vu que je n'aime pas à me mêler de ces sortes d'affaires si scabreuses.

Adieu. A vous de cœur.

BÉRANGER.

5 novembre 1845.

Béga vient d'avoir une fausse fluxion de poitrine. On a craint pour lui : il va mieux. La pauvre femme a dû avoir une terrible peur, car, sans lui, je ne sais trop comment elle pourrait vivre.

XLIX

A Madame Scribe.

Certainement je serai et nous serons chez nous lundi, et vous savez d'avance, ma chère enfant, le plaisir que vous nous ferez en venant partager notre maigre dîner. C'est Scribe qui nous donnera le dessert, s'il peut en effet venir vous chercher le soir.

Je tremble en vous écrivant : j'ai un singulier mal ; la faim me tourmente sans cesse et il me vient des sueurs et des tremblements, qui ne se calment que par un peu de nourriture. Cela m'ennuie fort, moi, qui suis habitué à ne jamais rien prendre hors de mes deux repas.

Adieu, en vous attendant.

BÉRANGER.

31 janvier 1846.

J'espère bien que personne ne viendra nous demander à dîner lundi.

L

A Madame Scribe.

Je vous remercie des adieux que vous voulez bien nous adresser. On m'avait parlé de votre voyage en Italie, mais je n'y pouvais croire, le moment me paraissant plutôt celui des excursions aux bords du Rhin, même en Hollande, que dans les régions chaudes. Ce départ précipité nous cause une vive inquiétude. Est-ce que Scribe voudrait faire banqueroute au *Siècle* des volumes qu'il lui doit pour mener à bonne fin *Piquillo*, et devons-nous à tout jamais le voir rester entre les mains du grand inquisiteur? Celà nous fâcherait fort pour tout l'intérêt que nous lui portons. Quant à vos deux autres enfants, vous pouvez être sûre qu'ils seront bien reçus, s'ils se soucient de nous venir voir, pendant votre absence. Mais vous savez que les vieux ne réjouissent pas les jeunes, qui ne se font pas une partie de plaisir de les visiter. Sans cela, je les inviterais à dîner avec nous quelquefois. Mais ce n'est pas dans un jardin comme le nôtre qu'ils pourraient prendre leurs ébats. Ils n'en seront pas moins reçus comme père et mère, s'ils viennent.

Judith est bien sensible à votre bon souvenir. Elle est toujours souffrante, et je ne suis pas tout à fait bien non plus. Mais cela ne sera rien.

Votre lettre me laisse entrevoir que vous avez eu quelques tracasseries de famille; ma pauvre amie, vous devez y être habituée, et vous devriez savoir depuis longtemps que le bonheur d'avoir des parents ne doit s'estimer que par ce qu'il coûte.

Adieu, recevez mes souhaits de bon voyage et faites les agréer à Scribe, à condition toutefois qu'il ne nous fera tort d'aucune des aventures de son héros.

Judith se joint à moi pour vous faire ses amitiés.

A vous de cœur.

BÉRANGER.

Paris, 15 mai 1846.

LI

A Madame Scribe.

Votre lettre m'a bien surpris, ma chère enfant, car je vous croyais non en Suisse, mais auprès de Rossini, d'après le dire des journaux, qui prétendaient que Scribe allait déterminer *il maestro* à nous faire présent de quelque nouveau chef-d'œuvre. Vous aviez trouvé mieux que cela, puisque vous avez découvert des eaux qui faisaient tant de bien à votre mari. Il est douloureux qu'on vous ait arrachés à ce canton de la Suisse et je vous avoue que je suis fâché que, sans hésiter, vous n'ayez pas repris le chemin de Pfeffers. Enfin, vous savez

la rue et le numéro et pourrez vous envoler encore vers ces eaux bienfaisantes.

Je voudrais bien en connaître qui me missent à l'abri de la chaleur qui finira par me rendre malade. Il est vrai que je n'en serais guère plus avancé que pour les eaux des Pyrénées qu'on me conseillait il y a peu de jours. Tout cela n'est pas remèdes de pauvres diables. Il est vrai que nous autres, nous avons un avantage. Nous ne nous figurons pas avoir des paralysies d'entrailles. Comment Scribe a-t-il pu concevoir pareille idée ? Quel âne de médecin la lui a mise en tête? Je veux bien croire qu'il a de l'atonie dans cette partie de son individu, c'est le mal des gens de lettres, mais il y a grande différence de ce qu'il éprouve à ce qu'il éprouverait dans l'autre cas. Je suis persuadé qu'avec une attention soutenue des effets qu'il ressent et des causes qui les produisent, s'il voulait être malade docile, vous le guéririez mieux que tous vos charlatans de Paris. C'est lorsque je me suis traité moi-même du mal dont il se plaint, que je suis parvenu à l'extirper. Il est vrai que, depuis lors, j'ai beaucoup moins usé de ma cervelle.

Quant à Léon, je ne l'ai pas vu. Le pauvre enfant ne m'ayant pas trouvé la première fois qu'il est venu, aura craint peut-être de me trouver encore absent, ce à quoi votre lettre avait paré. Si je le vois, soyez sûre que je lui parlerai d'autant plus dans le sens que vous m'indiquez, que je suis parfaitement de votre avis en tous points.

Adieu, ma chère enfant, faites mes amitiés à l'académicien, et recevez celles de Judith.

A vous de cœur.

BÉRANGER.

9 juillet 1846.

LII

A Madame Scribe.

Vous avez grandement raison, ma chère, de vous confiner à la campagne par ce beau temps. Scribe y doit travailler à son aise, et tous deux évitez ainsi les importunités de Paris, qu'on ne saurait fuir trop loin. Je voudrais bien vous imiter. Malheureusement, je deviens de plus en plus ennemi des dérangements, ce qui ne m'empêche pas de promettre d'aller ici, là, plus ailleurs. Les promesses ne me coûtent rien et elles sont sincères quand je les fais. Mais faut-il les exécuter, la force me manque, si court que soit le voyage. Aussi, pour ne pas être pris à manquer de parole une fois de plus, je me contenterai de vous remercier de votre nouvelle invitation, et je vous prie et pour moi et pour Judith d'en faire aussi mes remerciements à votre mari. Quant à Fanny, je n'ai pu m'empêcher de rire de la raison que vous mettez en avant pour la mettre de la partie. Avez-vous jamais vu que j'eusse besoin des autres à ce point? Grâce au ciel, je suis l'homme du monde qui se soigne le mieux lui-même et Judith prétend que c'est

ce qui me fait tant aimer des domestiques. En effet, j'ai à cet égard, conservé toutes les habitudes de ma première éducation, et, au besoin, je recoudrais encore mes chausses et mon pantalon. C'est une vertu toute naturelle à un sauvage qui se gêne partout et avec tout le monde, même avec ceux qui l'entourent habituellement. C'est là peut-être ce qui me rend de plus en plus insupportable le séjour ailleurs que chez moi. Je n'ai remarqué chez personne cette disposition aussi prononcée qu'en moi, et souvent je m'en suis voulu, sans m'en corriger. Je m'en veux bien, surtout aujourd'hui, qu'elle entre pour beaucoup dans le refus que je me vois obligé de faire à votre aimable invitation.

Je me porte bien, quoique toujours bien tiraillé par les importuns et les ennuyeux. Judith se porte bien aussi et s'occupe beaucoup de notre jardinet, où je me promène suffisamment, mais que je n'arrose pas de même. Vous, qui le connaissez, vous devez sourire à l'idée d'un pareil parc. C'est bien peu de chose, en effet; mais un grand espace n'est pas indispensable à des vieillards. Nous approchons du temps où beaucoup moins encore nous suffira.

Adieu, chère amie, faites mes amitiés à Scribe et croyez-moi tout à vous de cœur.

BÉRANGER.

Passy, 2 juin 1847.

LIII

A Madame Scribe.

Combien, ma chère enfant, vous êtes devenue forte en politique! Savez-vous que si je devenais président de la République, avec vingt ans de moins, comme vous le dites, je voudrais vous avoir pour ministre. A vrai dire, je crois que vous vaudriez mieux que beaucoup que nous avons vus et que nous voyons encore.

Les mouvements politiques n'effrayent pas tout le monde. Votre frère m'est venu voir ce matin pour avoir une place. Il ne voudrait pas, dit-il, rentrer dans les affaires et consentirait à prendre une place qui exigerait un cautionnement. Je l'ai félicité de son courage, mais vous sentez que je ne lui ai pas promis de m'employer beaucoup pour lui. J'ai autour de moi trop de gens qui meurent de faim pour m'occuper d'un gaillard qui ne me paraît pas exposé à un pareil désagrément.

Quant à votre M. Mourier, je ne crois pas y pouvoir grand'chose, car je ne vois pas son ministre, n'allant guère à ces bureaux-là que pour sauver le pain de pauvres pensionnés toujours tremblants pour leurs allocations. Toutefois, si l'occasion s'en présente, je tâcherai de remplir vos intentions.

Je n'ai pas jugé à propos de recourir aux grands moyens pour

Victoire : nous avons tâché d'agir dans des régions moins élevées. Il n'y aurait peut-être pas grand mal qu'elle n'arrivât pas du premier coup : elle ne travaillerait plus et elle a jusqu'à vingt et un ans à attendre pour se placer dans l'enseignement.

Depuis que je ne suis plus représentant, je me porte assez bien. Judith ne se plaint pas trop, en dépit de l'épuisement de notre bourse : car chaque jour la rend plus légère. Je suis menacé de voir les produits du gaz diminuer au moins de moitié. J'avais vu venir tout cela de loin et ne fais qu'en rire, en refaisant des châteaux en Espagne, qui, s'ils s'accomplissent, n'affligeront pas trop la pauvre Judith, préparée comme elle l'est par moi à une pauvreté dont nous n'aurons pas à rougir.

Vous êtes bien heureux d'être au milieu des champs, contents, paisibles tous les deux et pouvant vous moquer de tout le bruit qui se fait ici.

Je voudrais bien aussi être à la campagne, un peu loin de Paris. Mais bien qu'enfin la Chambre m'ait libéré, je ne puis faire tout ce que je veux. Cela viendra peut-être un jour.

Adieu, châtelaine ; embrassez Scribe pour moi, et croyez-moi tout à vous de cœur.

BÉRANGER.

20 mai 1848.

Il paraît que Vatout est décidé à rester là-bas. Il fait tous les soirs la partie de piquet avec Dumas.

LIV

A Madame Scribe.

Je vous remercie, chère amie, de votre bon souvenir. Comment retenez-vous si bien les dates! A la longue, cela doit s'oublier et je crains du train que j'y vais de finir par fatiguer la mémoire de mes amis. Ce qui peut me rassurer un peu sur ce point, c'est que j'ai assez mal commencé ma soixante-neuvième [année]. Du 18 au 19, j'ai été pris de malaise. Il m'a fallu assister au dîner d'usage, sans manger ni boire, tous signes fort mauvais, d'autant plus que je suis encore souffreteux et que je vous écris avec un peu de fièvre. Il y a un bon côté à tout : cela me force à donner du repos à mon pied, qui s'en trouve bien. Ce moyen de guérison me convient beaucoup moins que les eaux de Néris, que Bretonneau m'avait indiquées et qui sont un remède trop cher pour un personnage comme moi.

J'ai vu vos deux garçons. Voilà l'aîné tout à fait homme et bel homme même. Paul se formera aussi et je vois avec plaisir qu'il vise à l'École polytechnique. C'est un grand point de gagné pour des jeunes gens que, de bonne heure, ils se tracent une carrière. Plus tôt ils se

marquent un but, moins ils tombent dans les divagations nuisibles à leur intelligence et à leur caractère.

Je pense donc que vous serez heureuse de ce côté comme de tous les autres. Je remercie ceux de mes amis qui me donnent une assurance pareille. Je n'ai plus à m'en occuper. Le nombre est bien petit malheureusement. Je n'ai qu'à regarder autour de moi pour en être sûr. Je crois vous avoir dit que mon vieil ami Antier a perdu son emploi par suite de réformes au Mont-de-Piété. Comment va-t-il vivre? Où le caser à son âge? Tout est plein et je n'ai jamais eu moins de crédit, je crois, parce que je ne connais personne dans les bureaux et que c'est là que tout se fait. Enfin, nous verrons.

Judith est bien sensible à votre souvenir et me charge de ses amitiés. Tout fiévreux que je suis, je vous embrasse et vous charge de mille choses affectueuses pour Scribe.

Tout à vous de cœur.

BÉRANGER.

Passy, 22 août 1848 [1].

LV

A Madame Scribe.

Ma chère enfant, Antier me prie de vous prier de prier Scribe d'être aussi favorable que possible à la demande adressée à la Société des auteurs dramatiques, par Mme Terrier de Courville. Cette dame, veuve d'un auteur mort fou, reste sans ressources avec un enfant de huit ans. Elle désirerait avoir un coin à elle, pour obtenir du travail de confection, qu'on ne confie qu'aux gens logés chez eux et dans leurs meubles.

Je vous demande pardon de vous importuner, mais Antier ne me pardonnerait pas d'avoir négligé de vous charger de cette affaire, qui intéresse la femme d'un de ses anciens collaborateurs.

Mes amitiés à Scribe et tout à vous de cœur.

BÉRANGER.

14 mai 1853.

LVI

Benjamin Antier à Scribe.

Monsieur et cher confrère, de la part de notre bon Béranger, je suis chargé de vous prévenir que le service et enterrement de Mlle Judith Frère, décédée ce jourd'hui 8 avril 1857, auront lieu le 9 du dit mois, à

1. Pour que la série fût complète, il faudrait intercaler ici une lettre du 23 octobre 1852, à Mme Scribe, insérée en entier dans la *Correspondance* (t. IV. p. 148). Lisez seulement, dans la première ligne du dernier paragraphe : « J'ai aussi un voyage à faire », au lieu d' « ouvrage », comme il a été imprimé fautivement

trois heures très précises. en l'église de Sainte-Élisabeth, sa paroisse, rue du Temple.

Agréez, monsieur et cher confrère, l'expression de tous mes sentiments dévoués.

BENJAMIN ANTIER.

8 avril 1857.

P.-S. Veuillez bien, je vous prie, présenter à Madame mes hommages respectueux.

LVII

Benjamin Antier à Madame Scribe.

[12 ou 13 avril 1857]

Madame, j'ai fait part à notre cher Béranger de vos regrets et il vous en remercie de cœur. La fin de notre excellente Judith a été douce et calme comme sa vie. Point de souffrance, point de convulsions, elle s'est éteinte sous les yeux de ma femme, seule en ce moment auprès d'elle. Nous venions de la quitter, Béranger et moi, et nous sommes revenus comme elle venait de rendre le dernier soupir. Ce bon ami a voulu, malgré nos instances, l'accompagner, malgré son pauvre état de santé; nous avons dû céder à sa volonté formelle, mais nous n'avons pas souffert qu'il vînt jusqu'au Père-Lachaise, comme c'était son intention. Il n'aurait pu supporter cette fatigue, et pendant que nous conduisions, Perrotin et moi, la pauvre défunte à son dernier asile, Lebrun s'était chargé de ramener Béranger à la maison.

Sa profonde affliction et sa faiblesse, pendant la cérémonie, nous avait donné beaucoup d'inquiétude; mais trois jours se sont passés et le repos forcé qu'il a dû prendre lui a rendu un peu de ses forces.

Il fait chaque jour une heure de promenade; ses amis, sans prétendre à le consoler, viennent le voir pour le distraire; matin et soir, ma femme et moi nous restons auprès de lui et nous ne le quitterons pas avant qu'il ait pris une détermination à laquelle il veut se donner le temps de songer très sérieusement. Ce sont ses propres paroles.

J'ai cru, madame, satisfaire à votre désir en vous donnant ces quelques détails sur la fin de la bonne Judith et sur la santé de notre excellent ami.

Veuillez agréer et faire agréer à M. Scribe l'expression de mes sentiments les plus distingués.

BENJAMIN ANTIER.

P.-S. M^me^ Antier me prie de vous remercier de votre bon souvenir et de vous offrir ses compliments [1].

1. Trois mois plus tard, le 16 juillet, Béranger lui-même décédait et on l'enterra le lendemain.

LES ÉCRIVAINS MORALISTES AU XVII^e SIÈCLE

Essai d'une table alphabétique des ouvrages publiés pendant le siècle de Louis XIV, — 1638-1715, — qui traitent de la morale appliquée à la science et à la pratique du monde, à la vie civile, aux mœurs et aux caractères, ainsi que de divers livres de portraits, pensées, maximes et réflexions; avec quelques notes.

(Fin [1].)

---

470. Coustel (Pierre).

Sentiments de l'Église et des Saints Pères pour servir de décision sur la comédie et les comédiens [2].

In-12; Paris, J.-B. Coignard, 1694 : Barb., 4, 469; *ex meis.*

471. *Sentiments des grands hommes sur la conduite des Mœurs, ou le miroir qui ne trompe point, avec un abrégé de l'éducation d'un prince, dédié à M^gr le Chancelier.* (En vers.)

In-12; Paris, Gabr. Quinet, 1684 : La Vall,, 14 419 : *ex meis.*

472. Ailly (abbé d').

Sentiments et maximes sur ce qui se passe dans la société civile. (En vers.)

In-8; Paris, Josse, 1697 : La Vall., 14 442; cat. Rochebilière, n° 488.

473. Du Jarry (abbé Juillart).

Sentiments sur l'art de prêcher, avec des réflexions sur les différents caractères des prédicateurs.

In-12; Paris, Dezallier, 1694 : Goujet, 2, 97 et 464.

474. Paul (le Père), de l'Oratoire.

Sentiments sur la danse tirez de la Sainte Écriture, des Saints Pères, des Conciles.

In-12; Paris, Estienne, 1710 : Barb., 4 471.

1. Voyez *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1916, p. 570; 1917, p. 296 et 656; 1918, p. 310.

2. Le chapitre III (p. 54-81) est intéressant : *Des comédies de ce temps...* L'auteur y prend à partie Corneille, même pour *Polyeucte*, et surtout Molière. Il ajoute : « si l'on n'a point touché aux Tragédies de M. Racine, c'est qu'il suffit du désaveu que cet illustre autheur en fait par sa conduite ».

475. Le Tellier.

Sermons pour les prières des quarante heures contre les débauches du carnaval, par D. F. Le Tellier de Bellefons, docteur en théologie.

In-8; Léon Plaignard, 1694 : *ex meis.*

— ; ibid., 1695 : Durel, 136, 2 024.

476. *Sexe (le) vengé par le sexe, ou la nouvelle satire des maris, par M^lle de...*[1].

In-12; Paris, Jean Musier, 1701 : *ex meis.*

477. La Bonodière (de).

Sobriété (de la) et de ses avantages ou le vray moyen de se conserver dans une santé parfaite jusqu'à l'âge le plus avancé, traduction nouvelle de Lessius et de Cornaro, avec des notes par D. L. B.

In-12; Paris, 1701 : Claud., 310, 48 100.

478. *Sort (le) de l'honneste homme et du scélérat*[2].

2 vol. in-12; Paris, Michel Brunet, 1700 : *Journ. des Savants*, 1701, p. 289.

479. Bellegarde (de).

Sublime (le) des auteurs, ou pensées choisies, rédigées par matinées suivant l'ordre alphabétique.

In-12; Paris, Guignard, 1705 : Gougy, 236, 67.

480. Courtin (A. de).

Suite de la civilité françoise, ou traité du point d'honneur et des règles pour converser et se conduire sagement avec les incivils et les fâcheux[3].

In-12; Hélie Josset, 1675 : *ex meis.*

— ; Lyon, Baritel, 1697 : Barb., 4, 574.

481. Alleaume (?).

Suite des Caractères de Théophraste et des Mœurs de ce siècle[4].

In-12; portrait de La Bruyère[5]; Paris, V^ve d'Estienne Michallet, 1700 : c. Rochebilière, n° 655; *ex meis.*

1. Plaquette rare, mal imprimée, mais digne d'être lue, car elle renferme nombre de vers drus et vigoureusement frappés; j'en ignore l'auteur, et je crois que le sexe prétendu est supposé; — j'aurais nommé volontiers Gacon, si j'avais trouvé dans cette satire les personnalités auxquelles il se plaît.

2. Réédition en deux volumes, peut-être augmentée, et sous un titre moins équivoque, de l'ouvrage publié la même année, en un volume, chez le même libraire. Voir n° 248.

3. Voir n° 511.

4. L'attribution de cet ouvrage à Alleaume, attribution que j'accepterais volontiers, est contestée. Voir La Bruyère, Gr. Ecr., 3, 184. Assurément il n'est pas de Brillon.

5. Ce portrait passe pour authentique, et seul authentique.

482. Brillon.

Suite des Caractères de Théophraste et des Pensées de Pascal[1].

In-12; Paris, Est. Michallet (Hollande), 1700 : c. Rochebilière, n° 652.

483. Bordelon.

Supplément (le) de Tasse-Rouzi-Friou-Titave, aux femmes, et aux maris pour donner à leurs femmes[2].

In-12; Paris, P. Prault, 1713; Claud., 296, 30392; *ex meis*.

484. Venette (Nicolas).

Tableau de l'amour considéré dans l'estat de mariage, divisé en quatre parties[3].

In-12; Amsterdam, J. et Gilles Jansson Waesberge, 1687 : Barlier, 4, 630.

485. *Tableau des piperies des femmes mondaines.*

In-12; Cologne (1685) : Brunet (1844), t. V, n° 18082.

486. Baudoin.

Tableau des sciences et des vertus morales contenant ce qu'il y a de plus beau et de plus curieux, à sçavoir de la peinture, de l'histoire, de l'emblème, de la fable, de la morale et de la politique, enrichi de figures, par M. B..., de l'Académie françoise[4].

In-12; front., fig.; Paris, Loyson, 1679 : Cumiu et Masson, c. 378, n° 2798.

486 *bis*. *Tableau (le) du vray et du faux ecclésiastique... par un prestre du diocèse de Besançon.*

In-12; Cahors, 1675 : biblioth. particulière.

487. *Tablettes de l'homme du monde, ou analise des sept qualitez essentielles à former le beau caractère d'homme du monde accompli*[5].

In-12; front.; Cosmopoli, Auguste le catholique (Hollande, T. Johnson, 1715) : *ex meis*.

488. Vialart (Charles).

Temple (le) de la Félicité, où se voient divers tableaux qui représentent

1. Contrefaçon, avec titre légèrement modifié, du n° 348; l'ouvrage sous ce nouveau titre aurait paru, dès 1697 à Amsterdam. La Bruyère, Gr. Ecr.. 3, 183, note.

2. Le livre vaut mieux que le titre; il est pourtant de Bordelon, son meilleur peut-être. Voir n° 143.

3 Nombreuses réimpressions avec le nom de l'auteur; l'édition originale était anonyme.

4. Sous ce titre trop vague, l'ouvrage contient quelques chapitres de morale mondaine : « Contre les flatteurs; qu'il faut se garder des filles d'amour; qu'il faut avoir soin de la pudicité des filles; que le conseil vaut plus que la force; que la sobriété sert de remède à l'amour.... »

5. Voir n° 44.

tout ce qui a pouvoir de rendre l'homme content et heureux en cette vie, par Ch. Vialart, evesque d'Avranches.

In-4; front., fig.; Paris, 1644 : Claud., 359, 13 602.

489. HÉBERT.

Tertullien : de l'habillement des femmes, de leur ajustement, et du voile des vierges, de la traduction de H....

In-12; Paris, 1686 : Claud., 8e série, 82 487.

490. FORTIN DE LA HOGUETTE.

Testament, ou conseils fidèles d'un bon père à ses enfants, où sont contenus plusieurs raisonnements chrestiens, moraux et politiques, composé par P. Fortin, sr de la Hoguette; à Mgr de Bellièvre, premier Président [1].

In-12; Paris, Ant. Vitré, 1655 [2] : Techener (1858), n° 7 274.

Nombreuses réimpressions presque simultanées, dont la *Dixième*, Paris, P. Le Petit, 1661 : *ex meis*.

490 *bis*.

Théâtre des empereurs romains ou le recueil de leurs caractères tirés de l'histoire [3].

Pet. in-4; Aix, Charles David, 1683 : *ex meis*.

491. BORDELON.

Théâtre (le) du monde où sont représentez les différents caractères des personnes du siècle, par Mr.... de l'Académie françoise [4].

In-12; Paris, et se vend à Bruxelles, chez J. Léonard, 1699 : *ex meis*.

492 CHAPPUZEAU (Samuel).

Théâtre (le) françois divisé en trois livres, où il est traité, I *de l'usage de la comédie,* II *des auteurs qui soutiennent le théâtre,* III *de la conduite des comédiens* [5].

In-12; Lyon, Michel Mayer, 1674 : Claud., 236, 37 072.

1. Ce livre probe et froid, qu'on feuillette aujourd'hui sans attrait, ou plutôt qu'on n'ouvre plus, eut une grande vogue au milieu du XVIIe siècle; et c'est à l'honneur de la société moyenne assez austère et très respectueuse des traditions à laquelle il s'adressait.

2. Est-ce là vraiment l'édition originale?

3. Ce recueil fort rare de cent quarante-huit quatrains n'est retenu qu'à raison du mot *Caractères*, inséré dans son titre; le livre de La Bruyère ne devait paraître que cinq ans plus tard, 1688.

4. Supercherie, exacte reproduction des *Caractères naturels des hommes...* de 1692. — Voir n° 78. — L'Académie ne fut pas toujours très fermée, mais elle n'a jamais, — je crois, — admis de Bordelon.

5. La première partie est consacrée à la défense, à l'apologie de la comédie; la troisième donne des détails précis et pris de source sur les mœurs et le caractère des comédiens.

Réimpr. à Bruxelles en 1867.

493. LAFEUILLE.
Théologie (la) des dames.
In-12; Paris, 1700 : Barb., 4, 698.

494. BOUTAULD (le Père), jésuite.
Théologien (le) dans les conversations avec les sages et les grands du monde.
Pet. in-12; suivant la copie, 1704 : Claud., 8^e série, 24218.

495. BRISSEAU.
Théophraste au cabaret, ode bachique sur les sciences, les caractères, employs et attachements des hommes [1].
Pet. in-8; Douay, Willerval, 1726 : La Vall., 14387 : c. Monmerqué, n° 1188.

496. TEISSIER.
Théophraste (le) en vers, ou véritez sur les mœurs, par Teissier [2].
In-12; Paris, M. Brunet, 1701 : Barb., 4, 946.

497. BRILLON.
Théophrate (le) moderne, ou nouveaux caractères des mœurs.
In-12; Paris, M. Brunet, 1700 : c. Rochebilière, n° 653.
— ; Amsterdam, H. Desbordes, 1700 : *ex meis.*
— Id., *nouvelle édition augmentée de deux cents caractères environ.*
In-12; Paris, M. Brunet, 1701 : c. Rochebilière, n° 654; *ex meis.*

498. *Traité agréable et curieux de la noblesse et excellence du sexe de la femme par-dessus celui de l'homme, traduit du latin de Cornélius Agrippa.*
In-12; La Haye, P. Périer, 1686 : La Vall., 4079; Privat (Dijon), 62, 528.

499. VASSETZ (abbé de).
Traité contre le luxe des coeffures [3].
In-12; Paris, Edme Couterot, 1694 : *ex meis.*

1. Bien que la date de cet opuscule soit un peu postérieure à la limite que je me suis tracé, j'en fais état à cause de sa rareté, de son caractère singulier, et de la preuve qu'il nous apporte du succès populaire et prolongé de l'ouvrage de La Bruyère. On peut y rattacher une autre poésie du même auteur, *La buvette des philosophes...*; ibid., 1726 : Claud., 210, 92034.

2. Réédition des *Véritez sur les mœurs*, — n° 544, — avec un titre amplifié et le nom de l'auteur.

3. Thiers dogmatisait sur les perruques des hommes, — voir n° 236 —, l'abbé de Vassetz s'en prend à la coiffure des femmes : le souci de l'austérité est le même chez l'un et chez l'autre; mais là où Thiers déploie son érudition, Vassetz procède par persuasion, et en vient graduellement à développer cette double remarque, que « l'usage des coiffures de tête est contraire à la beauté » — p. 175 —, et « à l'esprit » — p. 179. — Qu'en savait-il?

500. Du Pradel.

Traité contre le luxe des hommes et des femmes, et contre le luxe avec lequel on élève les enfants de l'un et l'autre sexe [1].

In-12; Paris, M. Brunet, 1705 : *ex meis.*

501. *Traité contre les danses et les comédies composé par saint Charles Borromée, archevêque de Milan, cardinal du titre de sainte Praxède.*

Pet. in-12; Paris, G. Soly, 1664 : Claud., 249, 59 751.

502. Hay (Paul) du Chastelet.

Traité de l'éducation de Monseigneur le Dauphin, au Roy.

In-12; Paris, Hénault, 1664 : Barb., 4, 747.

503. Nicole.

Traité de l'éducation d'un prince..., seconde édition [2].

In-12; Paris, Ch. Savreux, 1670 : Claud., 249, 60 500.

503 *bis.* Bérenger (Guillaume), « bourgeois de Paris ».

Traité de l'éducation des enfants (Response aux injures et railleries escrites contre Michel, Seigneur de Montagne, dans un livre intitulé : La Logique ou l'art de penser..., avec un beau), et cinq cens excellens paysages tirez du livre des Essais pour montrer le mérite de cet auteur : ex ungue leonem [3].

In-12; Paris, J. d'Houry, 1668 : Gougy, 318, 68.

504. Pérez.

Traité de l'estat honneste des chrestiens en leur vestement par la parole de Dieu, divisé en quatre parties, par M. Pérez, prédicateur et conseiller du feu Roy.

In-8; Paris, Jean Julien, 1654 : Durel, 149, 3 413.

505. Chaussé (Jacques).

Traité de l'excellence du mariage, de sa nécessité, et des moyens d'y vivre heureux; où l'on voit l'apologie des femmes contre les calomnies des hommes; par Jacques Chaussé s^r de la Terrière [4].

In-12; Paris, Martin Jouvenel, 1685 : *ex meis.*

Pet. in-12; Amsterdam, 1685 : Claud., 349, 2 428.

1. Le lecteur, qui a de l'attrait pour ce genre de recherches, trouvera dans ce livre bien fait des renseignements précis et minutieux sur les diverses manifestations du luxe en une maison à la mode, luxe « des habits, des parures, des équipages, des meubles », du décor et du service intérieur, luxe pour le mari, luxe pour la femme, luxe pour les enfants. Le lecteur qui réfléchit, goûtera sans doute la leçon que l'auteur tire de son sujet, et se demandera, en souriant, quelle influence a bien pu exercer un tel livre sur les mœurs d'une société qui allait devenir, qui était déjà plus discrètement, celle de la Régence.

2. Exacte reproduction, avec une légère addition au titre, de l'édition originale. Voir n° 181.

3. Ouvrage très rare; défense de Montaigne contre Arnauld et Nicole.

4. Voir n° 10.

506. *Traité de la civilité nouvellement dressé d'une manière exacte et méthodique, et suivant les règles de l'usage vivant*[1].

Pet. in-12; Lyon, J. Certe, 1681 : Gougy, 258, 863; *ex meis* 1[bis].

507. Conty (le prince de).

Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'Église, tiré des Conciles et des Saints Pères[2].

In-12; Paris, L. Billaine, 1661 : Barb., 4,752.

— ; ibid, 1669 : *ex meis*.

508. Villethierry (de).

Traité de la flatterie et des louanges, et de la médisance.

In-12; Paris, Robustel, 1701 : biblioth. particulière.

509. Courtin (A. de).

Traité de la jalousie, ou moyen d'entretenir la paix dans le ménage.

In-12; Paris, Hélie Josset, 1674 : *ex meis*.

— ; ibid., 1685 : Barb., 4, 752.

510. Süchon (M[lle]).

Traité de la liberté, de la science et de l'autorité où l'on voit que les personnes du sexe, pour en être privées ne laissent pas d'avoir les qualitez qui les peuvent rendre participantes, par G. S. Aristophile.

In-4; Paris, Robert Pépie, 1694 : Barb., 4,759.

— ; Lyon, 1694 : La Vall., 4,090.

511. Courtin (A. de).

Traité de la paresse, ou l'art de bien employer le temps en toute sorte de conditions[3].

In-12; Paris, Hélie Josset, 1667 : Barb., 4,767.

1. Petit traité de politesse, fort curieux, à l'usage des enfants, par demandes et réponses. On y trouve notamment un chapitre enseignant la manière de porter son chapeau sur la tête, à la main, sous le bras, de le poser, dont la bouffonnerie détaillée rappelle le fameux chapitre si plaisamment découvert par Molière dans Aristote.

1 *bis*. Ce doit être au moins une seconde édition, car le permis constate que le livre avait été « imprimé cy-devant à Chambéry par Ernest Riondet ».

2. Je doute que le prince de Conty ait lui-même tenu la plume pour les divers ouvrages qui lui sont attribués; — s'il le faisait, il faut reconnaître qu'il composait et écrivait mal; s'il avait recours à un collaborateur ou un rédacteur, son choix n'était pas judicieux. Voir n[os] 140 et 312.

3. Ouvrage réédité en 1693 avec un titre restreint. Voir n° 20.

Les quatre traités de Courtin — n[os] 331, 480, 509, 511 — forment un code complet de morale et de conduite à l'usage des gens qui prenaient le soin d'unir la décence du foyer et la correction scrupuleuse des mœurs à l'éducation polie et à la pratique du monde. La lecture en est un peu lourde, intéressante cependant, car nulle part ailleurs on ne saisit mieux sur le vif, l'attachement profond et raisonné aux vertus chrétiennes qui fit de la société moyenne d'alors, la société la plus résistante, la mieux équilibrée pour collaborer avec son Roi aux destinées d'un grand peuple.

512. Villiers (de).

Traité de la satire où l'on examine comment on doit reprendre son prochain, et comment la satire peut servir à cet effet.

In-12; Paris, J. Anisson, 1695 : *ex meis.*

513. Rougemont (de).

Traité de la virginité où l'on explique selon l'Ecriture Sainte, les Conciles et les Pères, tout ce qui appartient à cette sainte profession.

In-8; Paris, P. et Florentin Delaulne, 1699 : Claud., 240, 43 490.

514. Cassagne (Jacques).

Traité de morale sur la valeur, divisé en deux livres et dédié à Monseigneur le Dauphin, par A. D. C. A. F.

In-12; Paris, Cramoisy, 1674 : Niceron, 22, 113; Claud., 276, 938.

2 vol. in-12; Paris, Jacq. Lefebvre, 1691 : cat. de librairie à la suite des *Maximes* de Mme de Sablé, édit. de 1691.

515. Joyeux (F.)[1].

Traité des combats que l'amour a eus contre la raison et la jalousie, avec le duel innocent du corps et de l'âme, l'apologie du mariage, et un discours sur l'élection que l'homme doit faire d'une femme, par F. Joyeux. (Vers et prose.)

Pet. in-12; front., Paris, Hauteville, 1667 : La Vall., 14 476; *ex meis.*

516. La Placette (J.).

Traité des jeux de hazard défendus contre les objections de M. de Joncoux et de quelques autres par J. La Placette[2].

Pet. in-8; La Haye, 1714 : Claud., 322, 66 103.

517. Thiers (J.-B.).

Traité des jeux et des divertissements qui peuvent être permis ou qui doivent être défendus aux chrestiens selon les règles de l'Eglise, par M. J.-B. Thiers, docteur en théologie et curé de Champrond[3].

In-12; Paris, J.-B. Dézallier, 1686 : *ex meis.*

1. Ce Joyeux serait-il celui qui mourut à quatre-vingt-dix ans, en 1706, gouverneur de Meudon, après avoir été à Monseigneur, et dont parle Saint-Simon? — Gr. Écr., 2, 138. — En tout cas l'auteur écrivait fort mal, et en vers et en prose : mais le petit livre est rare et joliment imprimé.

2. Ce titre fait présumer l'existence sur le même sujet d'un livre de Joncoux que je n'ai jamais rencontré.

3. Ce traité aurait dû être intitulé « Contre les Jeux... », tant est étroit le rigorisme de l'auteur : on est émerveillé d'apprendre en le lisant combien sont rares les divertissements qu'il tolère plutôt qu'il ne les absout; nous nous sommes émancipés depuis lors. D'ailleurs nul n'est plus savant, plus ergoteur, plus écrivassier que le curé toujours armé de Champrond et de Vibraye.

On lit sa longue bibliographie fort complète dans la réédition hollandaise, 1751, de sa *Dissertation sur la sainte larme de Vendôme*, p. xxiv à xxxiv. On lui attribue souvent, mais à tort, *La guerre séraphique*... La Haye, P. de Hondt, 1740 : c'est un pamphlet protestant contre les moines, anonyme, auquel on a joint la réim-

518. Joly (Claude).

Traité des restitutions des grands, avec une lettre touchant quelques points de la morale chrestienne[1].

Pet. in-12; s. l. n. n. (Elzevir), 1665 : *ex meis.*

519. Formentin.

Traité du bonheur par M. F.

In-12; Paris, J. Guilletat, 1706 : Barb., 4, 791.

— ; La Haye, Guil. de Vois, 1707 : *Hist. des ouvrages des Sav.* octobre 1706, p. 472.

520. Fleury (Cl.).

Traité du choix et de la méthode des études[2].

In-12; Paris, 1688 : Lanson, 3 270 et 3 296; *ex meis.*

521. Barbeyrac (J.).

Traité du jeu où l'on examine les principales questions de droit naturel et de morale qui ont rapport à cette matière, par J. Barbeyrac.

2 vol. in-12; front.; Amsterdam, 1709 : Claud. 203, 80 068.

522. Vassetz (de).

Traité du mérite, par M. l'abbé de Vassetz, curé de Saint-Lambert.

In-12; suivant la copie de Paris, La Haye, Guillaume de Vois, 1704 : *Hist. des ouvrages des Sav.*, août 1704, p. 340.

523. Grimarest (de).

Traité sur la manière d'écrire des lettres, sur le cérémonial, avec un discours sur ce qu'on appelle usage dans la langue françoise, par M. de Grimarest[3].

In-12; Paris, Jacq. Estienne, 1709 : Claud], 299, 34 476; *ex meis.*

524. Deslyons (Jean).

Traitez singuliers et nouveaux contre le paganisme du Roy-boit; le I[er], du jeune ancien de l'Église catholique la veille des Roys; le II[e], de la royauté des Saturnales remise et contrefaite par les chrestiens charnels en cette feste; le III[e], de la superstition du Phœbé ou de la sottise du Febvé; par Jean Deslyons[4].

pression d'un opuscule de Thiers, paru en 1670, sous le pseudonyme du « sieur de Saint-Sauveur : *Dissertation sur l'inscription du grand portail du couvent des Cordeliers de Reims.*

1. Quatre éditions de même format sous la même date, dont deux portent la mention « Hollande, les Elzevirs ». Barb., 4, 786. Ce traité de pure doctrine n'est pas indulgent pour les grands seigneurs.

2. Le chapitre xxxvi est entièrement consacré aux études des femmes.

3. Il est amusant de voir, en parcourant ce livre, comment, si l'on veut encore être vraiment poli, il ne faut pas craindre de se conformer, *mutatis mutandis*, aux usages et aux formules d'autrefois; un peu plus d'enjouement et de fantaisie n'est pas cependant interdit.

4. Voir les n[os] 12 et 156.

In-12; Paris, veuve Savreux, 1670 : *ex meis.*

525. Du Soucy.
Triomphe (le) des dames, par François du Soucy.
In-4; Paris, 1646 : La Vall., 4 033.

526. Noel.
Triomphe (le) des femmes où il est montré par plusieurs et puissantes raisons que le sexe féminin est plus noble et plus parfait que le masculin[1].
Pet. in-12; Anvers, H. Seghers, 1700 : La Vall., 4 034.

527. *Triomphe (le) du beau sexe sur les hommes, où l'on fait voir les avantages et les prérogatives qui rendent les femmes supérieures aux hommes*[2].
In-8; Hambourg, veuve Denis le Sage, 1709 : Claud., 375, 430.

528. Scheurleer (de).
Usage (l') de la raillerie et de l'enjouement dans les conversations qui roulent sur les matières les plus importantes; trad. de l'anglois.
In-12; La Haye, 1710 : Barb., 4, 602.

529. Valcroissant (de).
Usage (l') du beau monde, ou l'agréable société; à Monsieur le marquis de Coislin[3].
In-12; Paris, Guillaume de Luyne, 1662 : *ex meis.*

530. Goussault (abbé).
Usage (l') du monde, ou le parfait modèle d'un honneste homme[4], *avec les symboles de Pythagore traduits et expliquez, par Madame Dacier.*
Pet. in-12; Paris, 1707 : Lemesle, 132, 17 357.

531. Saint-Réal.
Valeur (de la)[5].
Pet. in-12; Cologne, Jacques le Jeune, 1689 : Claud., 249, 59 104.

532. Mézeray.
Vanitez (les) de la Cour.
In-4; Paris, 1640 : Niceron, 10 (2e partie), 159.

1. Réédition anonyme des *Avantages du sexe...*, 1698. Voir n° 36.
2. Ne serait-ce pas, avec un titre modifié de nouveau, une réimpression des n^{os} 36 et 526?
3. Le livre ne tient rien de ce que promet son titre appétissant; je n'en connais pas de plus banal et de plus grossièrement écrit.
4. Il ne me paraît pas téméraire de supposer sous ce titre plus développé une réimpression du *Portrait d'un honneste homme.* Voir n° 379.
5. Ce traité est formellement donné à Saint-Réal par Niceron, — 2, 138 —, et par Sallengre qui l'a reproduit intégralement dans ses *Mémoires de littérature*, t. II, 1re partie, p. 105.

533. *Vengeance des femmes contre les hommes, satyre nouvelle contre le luxe des femmes : peloton de fil envoyé par M^me Agenais à M. le duc de Saint-Aignan, ambassadeur à Rome.*

In-12; Paris, 1704[1].

534. *Vengeance des femmes contre les hommes, satyre nouvelle contre les petits-maîtres et les vieillards amoureux*[2].

In-12; sur l'impr. à Paris, Rouen, Laurent Besongue, 1704 : Durel, 110, 6 701.

Réimpr. dans les *Variétés* de Fournier, t. V, p. 311.

535. Joly (Claude).

Véritable (la) éducation du Roy, opposée à la politique et aux maximes du cardinal Mazarin[3].

Pet. in-12; Amsterdam, H. Desbordes, 1695 : Claude 230, 27 909.

536. Boursault.

Véritable (la) étude des souverains[4].

In 12; Paris, 1671 : Niceron, 14, 364 et 380; Claud., 7^e série, 92 206.

537. Rémond des Cours.

Véritable (la) politique des personnes de qualité[5].

In-12; Paris, J. Boudot, 1692 : *ex meis.*

Id., nouvelle édition augmentée des inscriptions employées dans la maison d'une personne de qualité.

Pet. in-12; front.; Paris, 1722 : Claud., 343, 92 942.

538. Mugnier (le père Albert), jésuite.

Véritable (la) politique du prince chrestien, à la confusion des sages du monde, et pour la condamnation des politiques du siècle, à M^gr le Prince.

In-8; front.; Paris, Piquet, 1647 : biblioth. particulière.

539. Rémond des Cours.

Véritables (les) devoirs de l'homme d'épée, particulièrement d'un gen-

1. Je ne cite cet opuscule que d'après une réimpression récente faite à Lille : Gougy, 300, 1640.

2. D'après son texte même, — 2^e vers —, cette satire fut écrite en réponse à une autre satire qui venait de paraître contre les modes des femmes; Fournier ignore quelle était cette dernière : ne serait-ce pas la précédente — n° 533 —, ou mieux encore celle qui est cataloguée sous le n° 459?

3. Réédition sous un nouveau titre du *Recueil des maximes véritables et importantes pour l'institution du Roy...* de 1652. Voir n° 407.

4. Livre destiné à l'éducation du Dauphin.

5. Petits traités fort médiocres, sans intérêt, sans agrément. Je crois que le premier fut d'abord réimprimé sous ce titre à peine modifié : *Les véritables devoirs des personnes de qualité*; in-12, Paris, 1697 : Mathias (1912), c. 9, n° 5 751.

tilhomme qui veut réussir dans les armées, par l'auteur de la lettre d'Héloïse à Abélard.

In-12; front., Paris, J. Boudot, 1697 : Barb., 4, 932.

Pet. in-12; front.; suivant la copie de Paris, Amsterdam, Adr. Braakmann, 1697 : *ex meis.*

540. Chomel.

Véritez et maximes pour arriver à la perfection... par M. l'abbé Chomel.

In-12; Paris, Est. Michallet, 1681 : *Journ. des Savants*, 1682, catal. *in fine.*

541. Du Tuit (?).

Véritez (les) plaisantes, ou le monde au naturel. (Vers [1]).

In-12; Rouen, Maurry, 1702 : *ex meis.*

542. Barthès.

Véritez (les) royales, ou l'instruction du prince chrestien, dédiées au Roy.

In-8; Paris, Moreau, 1645 : Lortic, 39, 41.

543. Villiers (de).

Véritez satiriques en dialogues [2].

In-12; Paris, Jacq. Estienne, 1715 : *ex meis.*

544. Teissier.

Véritez sur les mœurs par T... (Vers [3]).

In-12; Paris, Simon Bénard, 1694 : *ex meis.*

545. Villethierry.

Vie (la) des gens mariez, ou les obligations de ceux qui s'engagent dans le mariage, prouvées par l'Écriture, par les Saints Pères et par les conciles.

In-12; Paris, André Pralard, 1694 : *ex meis.*

— ; Paris, 1711 : Claud., 337, 85 740.

546. Villethierry.

Vie (la) des religieux et des religieuses ou les obligations de ceux qui

1. Dans la première partie de ce gros recueil de vers, — p. 1 à 138 —, l'auteur s'est appliqué à peindre, en traits effacés et en un long verbiage, les caractères de « La Fille à marier, la Femme mariée, la Veuve, l'Abbé, l'Homme d'épée, le Financier, la Fausse dévote, la Coquette, la Plaideuse, le Marchand, le Juge de village et le Païsan ». Le livre se rattache donc, fort inconnu d'ailleurs, à la lignée de La Bruyère. Les vers sont inférieurs, je dirais provinciaux si ceux que l'on écrivait alors à Paris avaient valu davantage.

2. Le meilleur peut-être et certainement le plus réjouissant des nombreux ouvrages soit en prose soit en vers de l'abbé de Villiers.

3. Voir le n° 496.

embrassent la vie monastique, prouvées par l'Écriture sainte, par les Pères de l'Église.

2 vol. in-12; Paris, 1698 : Picard, 184, 7 785.

547. VILLETHIERRY.

Vie (la) des veuves, ou les devoirs et les obligations des veuves chrétiennes.

In-12; Paris, Fr. Emery, 1707 : Belin, 316, 610.

548. VILLETHIERRY.

Vie (la) des vierges ou les obligations et les devoirs des vierges chrétiennes [1].

In-12; André Pralard, 1693 : *Journal des Savants*, 1694, p. 245.

549. LA SERRE (DE).

Vie (la) heureuse, ou l'homme content enseignant l'art de bien vivre [2].

In-12; Paris, Charpentier, 1701 : Claud., 267, 87 367.

550. *Vie (la) réglée des dames qui veulent se sanctifier dans le monde.*

In-12; Paris, Edme Couterot, 1693 : *Journal des Savants*, 1694, 653.

551. *Voile (le) des religieuses, et de l'usage qu'on en doit faire.*

In-12; Lyon, 1678 : Claud., 7^e série, 25 994.

552. LOCHON.

Vray (le) dévot considéré à l'égard du mariage et des peines qui s'y rencontrent [3].

In-12; Paris, Lambert Roulland, 1679 : Barb., 4, 1 107; *ex meis.*

257 bis.

Addition au n° 257 :

Du Puy a publié longtemps après un autre ouvrage qui pourrait être la suite de l'*Instruction d'un père à sa fille...* de 1707; voici le titre de l'édition originale :

Instruction d'un père à son fils sur la manière de se conduire dans le monde; dédié à la Reyne, par M. Du Puy, ci-devant secrétaire au traité de la paix de Riswik.

In-12; Paris, Jacques Estienne, 1730 : *ex meis.*

1. Il est piquant d'étudier dans les livres de Villethierry les règles de la vie telle qu'on les enseignait autrefois et telles qu'on les observe aujourd'hui.
2. Réimpression, sous un titre presque semblable du n° 240.
3. Voici le dernier, et ce n'est pas le meilleur pour les bonnes lettres.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES AUTEURS CONNUS OU PRÉSUMÉS

Abbadie. 75.
Ablancourt (d'). 145.
Ailly (d'). 299, 472.
Alleaume. 481.
Ameline. 31.
Amelot de la Houssaye. 241, 425.
Arnaudin. 233.
Aubignac (d'). 7, 101, 165, 237, 270, 388.
Audiger. 285.

Ballesdens. 398.
Balzac. 17.
Baranger. 234.
Barbeyrac. 521.
Bardin. 283.
Bardon. 205.
Barthélemy. 12.
Barthès. 542.
Bary. 125, 206, 223, 266.
Baudouin. 397, 486.
Baudot de Juilly. 146.
Bellegarde. 64, 134, 143, 189, 279, 318, 433 à 435, 444, 479.
Bellocq. 276. 370.
Béranger, 503 bis.
Bernard. 421.
Bernier. 426.
Bertaut. 394.
Bicais. 287.
Blegny. 191.
Bocquillot. 239.
Boileau (Ch.). 356.
Boileau (Jacq.). 1.
Boileau (J. J.). 441.
Boileau-Despréaux. 144.
Bonaventure d'Argonne. 188. 311.
Bonnefille. 244.
Bordelon. 4, 43, 65, 78, 143, 269, 323, 449, 483, 491.
Bosc. 288.
Bossuet. 301.
Boucher. 355, 424.
Bouhours. 358, 366, 367.
Bourdonné. 118.
Bourret. 212.
Boursault. 536.
Boussar. 293.
Boutauld. 103, 494.
Bouvignies. 315.
Boyer. 73.
Boyer de Rivière. 329.
Brassac. 63.
Breusché de La Croix. 199.
Brillon. 9, 330, 348, 389, 468, 482, 497.
Brisebarre. 23.
Brisseau. 495.
Bronkorst. 448.
Brown. 446.
Bruslé de Monpleinchamp. 104, 364.
Buffet (M^lle^). 338.
Buffier. 215.
Bussy-Rabutin. 155.

Caffaro (le Père). 274, 278.
Callières (Fr^s^ de). 42, 47, 53, 327, 465.
Callières (Jacq. de). 227.
Cassagne, 514.
Carné. 353.
Chalesme. 242.
Challes. 252.
Chappuzeau. 200, 942.
Charpentier. 122.
Chaussé. 10. 505.
Chevigny. 403.
Chevreau. 179.
Chèvremont. 100.
Choisy. 360.
Chomel. 540.
Chorier. 371.
Coetlogon. 428.

Colletet (Guill^me). 404.
Conty (prince de). 140, 312, 507.
Cordier. 219.
Coste. 126, 185.
Coulbaut. 431.
Courtin. 20, 331, 480, 509, 511.
Coustel. 443, 470.
Couvay. 249.

Dacier. 417.
Dalibray. 214.
Dalicourt. 51.
Des Bans. 22.
Des Coutures. 324, 326.
Descrues. 197.
Deshoulières (M^me), 416.
Deslandes. 26.
Deslyons. 156, 524.
Desmarets. 290.
Desmothes. 139.
Desnoyers. 457.
Devaux. 309.
Dognon. 46, 48.
Domergue. 328.
Drouet de Maupertuy. 95, 221.
Ducamp d'Orgas. 430, 461.
Duché. 392.
Du Four. 259, 260.
Du Hamel. 228, 350.
Du Jarry. 473.
Dupradel. 500.
Du Puy. 80, 81, 148, 171, 257, 257 *bis*, (in fine).
Du Refuge. 332.
Du Rosel. 98.
Du Soucy. 32, 96, 352, 400, 464, 525.
Du Tremblay. 112, 334.
Du Tuit. 541.
Du Vivier. 99.

Esprit (Jacques). 220.
Esprit (Nicolas). 303.

Fénelon. 186.
Fennes. 201.
Filleau de la Chaise. 160.
Fitelieu. 108.
Fleury. 141, 520.
Foix (de). 18, 24.
Formentin. 529.
Fortin de la Hoguette. 490.

Gacon. 14, 119.
Galimard. 373.
Gautier. 82.
Gérard (de). 57, 372.
Gerbais. 271. 272.
Godeau. 253.
Gomberville. 173.
Goussault. 102, 378 à 380, 437, 438, 530.
Grenailles. 45, 246, 317, 377, 455.
Grimarest. 523.
Guéret. 58, 83.
Gueudeville. 86.
Guillaume (M^lle). 121.
Guillet. 33.

Halifax. 213.
Hauteville. 79.
Hay du Chastelet. 502.
Hébert. 489.
Héliodore (le Père). 161.
Hénissart (d'). 462.
Henry. 390.
Héron. 320.

Janin. 89.
Joly (Claude). 38, 93, 130, 407, 442, 518, 535.
Joyeux. 515.
Juvenel. 383.

La Barre. 106.
La Bastie. 345.
La Bellière. 375.
La Bigotière. 131.
La Bizardière. 71.
La Bonodière. 477.
La Bruyère. 69.
La Chaise (de). 255.
La Chambre. 21, 72.
La Chétardie. 263, 264, 308.
La Cour. 440.
La Dalhière. 192.
La Fare. 313.
Lafeuille. 493.
La Gibonais. 304.
La Grange. 439.
Lalouette. 218, 235, 238, 368.
La Luzerne-Garabit, 467.
La Mothe le Vayer. 347.
La Placette. 411, 516.
La Rochefoucauld. 423, 466.
La Serre. 240, 549.
Laval. 142.
La Vergne du Tressan. 216.
La Volpilière. 59.
Le Bachelier. 225.

Le Blanc. 152, 456.
Le Breton. 76.
Le Brun. 159.
Le Clerc. 432.
Le Gouz de la Berchère. 153.
Le Grand. 66, 453.
Lelevel. 203, 450.
Le Moyne (le Père). 28, 321, 354.
L'Empereur. 302.
Le Noble. 178.
Le Roy (Guillaume). 132.
Le Roy (le Père). 369.
Lesclache. 37.
Le Tellier. 475.
Liancourt (duchesse de). 441.
Lionnières (de). 349, 384.
Lochon. 194, 552.
Lordelot. 124, 136, 420.
Losme (de) de Monchesnay. 460.
Lubières. 208.

Machon. 157.
Maillard. 50.
Mainville. 52.
Marcassus. 419.
Marmet. 306.
Marolles. 403.
Marsollier. 204.
Maunory. 243.
Melicque. 58.
Menestrier (le Père). 163, 167, 169.
Méré, 2, 109, 110, 207, 268, 307, 346.
Mézeray. 532.
Montpensier (Mlle de). 170, 229, 408.
Montpont. 402.
Moreau. 34, 281.
Morin. 363.
Mouflette. 395.
Moulin (ou du Moulin). 90.
Mugnier. 538.

Nervèze (Mlle de). 357.
Nicole. 94, 181, 211, 503.
Ninon de l'Enclos. 116.
Noël, 36, 526.
Noinville (Mme de). 294.

Obeilh. 427, 429.
Ottonis. 187.

Paccori. 40, 41, 445.
Pascal. 362.
Patin (Madeleine). 418.
Paul (le Père). 474.
Pégurier. 123.
Pellenc. 376.
Pérez. 504.
Perrault (Ch.). 11.
Peyton. 25.
Pic. 135, 158, 300, 413.
Picquet, 174.
Poncet de la Rivière. 107.
Porcheron. 305.
Portes. 55.
Pouchot. 383 *bis*.
Poulain de La Barre. 162, 182, 190. 217.
Poulain de Launay. 164.
Poupart. 151.
Pradon. 451.
Préchac. 117.
Prémont. 105.
Priezac. 382, 422.
Pringy (Mme de). 5, 150.
Proust. 415.

Rancé (de). 292.
Rapin. 232.
Rault, 374.
Regnard. 458.
Rémond des Cours. 537, 539.
Ricotier. 120.
Rivet. 184, 258, 261, 393.
Rou. 396.
Rougemont. 513.
Rousseau, 337.

Sablé (Mme de). 299.
Saint-Cyran. 361.
Saint-Evremont. 339, 343.
Saint-Gabriel. 314.
Saint-Hilaire. 62, 251.
Saint-Luc. 49.
Saint-Maurice. 224, 454.
Saint-Pierre (le Prieur de). 16.
Saint-Réal. 88, 531.
Salles du Sous. 469.
Scheurleer. 528.
Schurmann (Anne M. de), 328 *bis*.
Scudéry (Georges de). 13.
Scudéry (Mlle de). 111, 113, 114, 195, 325, 336.
Sébastien de Senlis (le Père). 298.
Sellier. 282.
Senault. 322.
Sergé. 210.
Somaise. 231.
Sorbière. 154.
Sorel. 6, 91, 128, 226, 401, 406.
Suchon (Mlle). 85, 510.

Tafignon. 166.
Tailhand. 267.
Teissier. 496, 544.
Temple. 344.
Testu. 172, 412.
Thiers. 236, 517.
Tourval. 70.

Valcroissant. 529.
Van Effen. 209, 316.
Varennes. 245.
Varet. 180.
Varillas. 391.
Vassetz (de). 286, 342, 499, 522.
Vaumorière. 27.
Venette. 484.
Vernage. 341.
Vertron. 115, 335.
Vialart. 488.
Villemin. 351.
Villethierry. 508, 545 à 548.
Villiers (de). 77, 340, 365, 436, 512, 543.
Vincent. 67.
Voisin. 127.

Yves de Paris (le Père). 230, 284.

COMPTES RENDUS

PIERRE KOHLER. — **Mme de Staël et la Suisse.** Étude biographique et littéraire avec de nombreux documents inédits. — Lausanne et Paris. Payot et Cie, 1916, in-8° de x-720 p. Prix : 12 francs.

Si Mme de Staël ne fut point l'objet, lors du centenaire de sa mort, de manifestations auxquelles les circonstances se prêtaient mal, elle n'a pas été oubliée, à cette occasion, par ses compatriotes. L'un d'eux, M. Pierre Kohler, lui consacre un ouvrage vraiment monumental, où il nous raconte, en 700 pages très nourries, les relations de Mme de Staël avec son pays d'origine, — relations d'amitié et de parenté, — les influences littéraires et morales qu'elle y subit, et essaie de déterminer plus rigoureusement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici les éléments helvétiques de son caractère et de son œuvre.

Ces diverses questions ne tenaient pas grand'place dans les trois gros in-8° de lady Blennerhassett, plus préoccupée de suivre son héroïne sur les chemins de l'Europe, à Paris, en Allemagne et en Russie, que de nous montrer ce que contenait de national et de local cette âme cosmopolite. Le travail de M. Kohler nous présente le point de vue inverse, et constitue par cela même un complément important aux études antérieures. Et de son exposé historique se dégage une thèse, indiquée dès la préface, souvent rappelée au cours de la narration, et reprise en conclusion, sur l'helvétisme de Mme de Staël.

Mais le récit proprement dit déborde de beaucoup la thèse. M. Kohler nous raconte la vie suisse de Mme de Staël avec une ampleur et une minutie qui ont bien, elles aussi, quelque chose de suisse. Par cet aspect son livre rappelle assez le vaste et ingénieux travail de Ph. Godet sur Mme de Charrière, et je ne serai pas surpris que celui-ci eût inspiré celui-là. M. Kohler a le souci de ne rien oublier et de tout marquer avec exactitude : origines, habitudes de jeunesse, relations familiales et mondaines, déplacements, demeures et sites. Lente promenade, qui n'est pas sans charme, à travers la Suisse des environs de 1800. On croirait parfois lire un guide (ainsi, p. 77 et 78, la route de Lausanne à Genève) mais un guide rédigé par un homme d'esprit, et sensible au pittoresque. Ailleurs c'est une chronique mondaine : « Gibbon avait présenté les Necker à ses amis de Sévery. M. Salomon de Charrière, seigneur de Sévery, ayant couru en Allemagne une fort honorable carrière comme gouverneur de jeunes princes de Hesse-Cassel, était rentré au pays à l'âge de quarante ans. Il avait épousé Mlle Catherine de Chandieu, sensible et brillante.... Ils avaient deux enfants... » (p. 72). Il ne nomme aucun personnage sans nous renseigner sur sa généalogie. « Il dit toute la parenté. »

Il suit son héroïne jour par jour, pas à pas. Il veut tout savoir : en l'automne de 1791, les Salomon de Sévery organisèrent-ils un bal en l'honneur de Mme de Staël (p. 125)?

Il nous présente tous les amis de la baronne, ceux-ci de Genève, ceux-là

de Lausanne, d'autres de Neuchâtel : il nous apprend la diversité de leurs goûts, leurs petites rivalités. Cette chronique mondaine, parée d'une grâce un peu surannée, ressuscite à nos yeux amusés tout un petit monde d'autrefois. Et si un lecteur trop pressé se plaignait de cette bonhomie un peu lente, l'auteur lui répondrait avec quelque raison (p. 126 n.) : « En complétant et en corrigeant le récit de lady Blennerhassett par celui de M. Paul Gautier dans son grand ouvrage, on saura tout ce qu'il faut savoir de la vie de Mme de Staël après 1804. Il y a au contraire d'assez nombreux articles récents sur sa vie avant cette date. Il était utile d'en faire la synthèse, ce que j'ai fait dans mes premiers chapitres. » Remarque juste, et en vérité trop modeste : M. Kohler ne s'est point borné à résumer des articles. Il a versé au dossier biographique de Mme de Staël, surtout pour cette première partie, une grande quantité de documents inédits, presque tous d'origine locale, entre autres les papiers de la famille Pictet de Sergy, la collection Guillaume Fatio. Les souvenirs du fils de Mallet du Pan lui fournissent plus d'une indication curieuse [1].

Il faut signaler ici, comme spécialement intéressants : des lettres du général de Montesquiou (p. 177, 211, 220, 227, etc.), des passages du journal de Dumont de Genève, en 1801, sur le salon de Mme de Staël (p. 278), un jugement perspicace de Necker sur sa fille, en 1800 (p. 293).

Il serait d'ailleurs inexact de croire que ces 300 premières pages, moins « construites » que le reste de l'ouvrage, ne contiennent qu'une poussière de détails. M. Kohler a fait de son mieux pour agglomérer les menus renseignements que son érudition consciencieuse lui a fournis. Il a pu composer ainsi plusieurs chapitres bien venus, en particulier le chapitre v, sur Mme de Staël et la Suisse de 1790 à 1795. Les relations de Mme de Staël avec les émigrés français qu'elle protège, d'une part, et avec les autorités suisses soupçonneuses d'autre part, ses démarches et ses voyages y sont narrés très clairement. A la vérité, il fallait être Suisse pour se retrouver dans toute cette histoire : et il faudrait être Suisse pour en présenter une critique complètement autorisée.

La deuxième partie du volume, moins touffue, est d'une portée plus générale, tout en restant écrite d'un point de vue local. Certains des Suisses qui furent, à partir de 1800 environ, en relations avec Mme de Staël ont en effet une renommée européenne : tels Benjamin Constant, Bonstetten, Sismondi. Chacun d'eux est l'objet d'une bonne étude, sinon entièrement nouvelle, au moins judicieuse et mise au point. Sur Benjamin Constant, par exemple, M. Kohler n'a pas grand'chose à nous apprendre; mais il précise (p. 350 et suiv.) l'attitude de la famille de Benjamin pendant le drame. Il nous renseigne aussi sur d'autres personnages plus obscurs : les Pictet, Mme Rilliet-Huber, Mme Necker de Saussure, dont les relations avec Mme de Staël sont ici pour la première fois étudiées dans le détail. Le chapitre sur Rosalie de Constant résume et complète heureusement le volumineux travail de L. Achard; les jugements de Rosalie de Constant sur *Delphine* et *Corinne* méritaient d'être publiés en entier (p. 329, 333). Le demi-chapitre (592-610) sur Rocca, est plus neuf, bien que moins agréable peut-être que les pages de lady Blennerhassett. L'auteur est parvenu à dater exactement les étapes de sa liaison avec Mme de Staël [2], et caractérise bien leurs sentiments réciproques.

1. L'anecdote sur Talleyrand (p. 134) n'est pas inédite. On la trouve sous une autre forme dans une lettre de Roucher, citée par son biographe Ant. Guillois (*Pendant la Terreur*, p. 192).

2. Elle remonte à 1811; la naissance de leur fils Louis-Alphonse eut lieu le 7 avril 1812; l'acte de mariage est du 10 octobre 1816, — plus tardif qu'on ne le croyait.

Toute sa vie, et surtout — nous le voyons ici, — pendant ses dernières années, Mme de Staël a subi l'attrait de la Suisse, et entretenu soigneusement ses relations avec son pays d'origine. Cette existence si agitée a donc son point d'attache : cette biographie cosmopolite trouve son centre et son unité.

M. Kohler nous donne le testament de Mme de Staël, dont M. d'Haussonville avait jadis promis la publication. Il nous révèle aussi un assez grand nombre de lettres inédites, ou partiellement inédites de Mme de Staël. Elles proviennent de différents fonds. La Bibliothèque publique de Genève en a fourni un lot; plusieurs n'étaient connues que par les citations de M. Paul Gautier. D'autres sont extraites des archives Pictet de Sergy, des papiers Perregaux (lettres à Gaudot). Mais le dossier le plus intéressant se compose d'un groupe de lettres communiquées par M. F.-L. Perrot, et écrites pour la plupart pendant les dernières années de Mme de Staël (p. 626 à 660).

Les lettres mises au jour par M. Kohler ont un intérêt presque exclusivement biographique. Mais lui-même n'est pas un pur et simple biographe. La critique littéraire trouve à glaner dans son travail. Il nous donne quelques renseignements nouveaux sur les principales œuvres de Mme de Staël, et formule quelques hypothèses. L'influence de la *Nouvelle Héloïse* sur *Delphine* est bien connue : M. Kohler, qui la résume, montre aussi que *Delphine* doit quelque chose aux milieux lausannois alors fréquentés par Mme de Staël (76, 257). Il indique que cet ouvrage paru quelque mois après celui de Chateaubriand est un peu, — par endroits, — un « génie du protestantisme ». J'ai déjà signalé les deux lettres de Rosalie de Constant sur *Corinne* et *Delphine* : elles nous montrent l'impression immédiate produite par ces deux romans. Il nous raconte, d'après les lettres déjà publiées par Usteri et Ritter, mais avec des remarques topographiques amusantes, comment Mme de Staël, aidée de Meister, inventa son abbaye du Paradis. Il revient sur la parenté de *Caliste* et de *Corinne*; on peut se demander s'il ne la force pas un peu. Mais il a raison d'insister, contre la romancière elle-même, sur la parenté de Corinne avec l'improvisatrice Corilla. Le chapitre consacré à *Mme de Staël et la Suisse allemande* éclaire la genèse de l'*Allemagne* et met en relief l'influence de l'esprit suisse sur cet ouvrage célèbre. L'Allemagne telle que Mme de Staël la voit est un peu l'Allemagne telle que la voyaient les Suisses de son temps et de son monde : Meister, Ph. Stapfer, — un peu aussi la Suisse allemande. Qu'on se rappelle la place qu'elle accorde, parmi les écrivains allemands à Jean de Müller et à Pestalozzi; et la description si affectueuse qu'elle donne de la fête d'Interlaken [1]. Les Suisses allemands, conclut M. Kohler, ont rendu à Mme de Staël « un service essentiel, en l'initiant aux mystères de la pensée germanique ». Enfin, il y a prendre dans le chapitre IV, sur Mme de Staël et J.-J. Rousseau [2], et dans le chapitre VI, sur Mme de Charrière. M. Kohler croit pouvoir attribuer à l'influence de cette dernière le caractère plus classique qui distingue *Corinne* de *Delphine*.

*
* *

« En même temps qu'une modeste contribution à l'histoire des lettres françaises, ce livre est un acte nouveau de l'enquête progressive par laquelle les Suisses prendront connaissance et possession parfaite de leur patrimoine moral. Il faut qu'ils sachent et qu'on sache toujours mieux, et aujourd'hui

1. A ce propos, M. Kohler fait un récit piquant du « voyage d'études » de Mme de Staël dans la Suisse allemande, en 1808.

2. P. 92 n., l'auteur donne d'intéressants renseignements bibliographiques sur les *Lettres sur Rousseau*, et conclut en souhaitant une édition critique des œuvres de Mme de Staël. « On ferait de curieuses découvertes en les établissant. »

plus que jamais, ce que la Suisse a donné à l'art, à la pensée, à l'histoire de l'Europe. » On ne peut poser plus franchement une thèse, et personne n'accusera M. Kohler de procéder par insinuation. Mais comme l'érudition chez M. Kohler fait contrepoids, si j'ose dire, au nationalisme, comme il sait aussi bien que personne ce que son héroïne doit à la France, ce qu'elle a de français, il se défend de « rien renverser ». « Il veut ajouter un petit corps de logis à un édifice inachevé. Il veut compléter une image qui n'est parfaite que d'un côté. » Dira-t-on qu'il ne s'en prend à personne? Expressément, non. Mais on devine en son âme un certain mécontentement de ce que les historiens antérieurs n'aient point assez marqué l'helvétisme de Mme de Staël. En nous invitant à le reconnaître, a-t-il atteint exactement cette pointe subtile de vérité, si facile à « écacher » selon Pascal? Quand on a terminé l'étude de son travail, on est partagé entre deux sentiments.

On est heureux de voir affirmé dans le détail cet aspect suisse de l'esprit de Mme de Staël, et de voir notés les plus menus indices de son helvétisme. M. Kohler s'est appliqué très soigneusement à ce relevé. Nous lui savons gré de nous rappeler qu'elle « est entrée dans le monde sous des auspices absolument suisses » (p. 30); que sa langue — Sainte-Beuve l'avait déjà remarqué — avait quelque chose de suisse (p. 213); que seule une protestante genevoise a pu écrire les *Circonstances actuelles* (p. 249); que préférer la tragédie à la comédie est le fait d'une « certaine sentimentalité helvétique » (p. 281); qu'elle estimait beaucoup les Genevois (p. 372); que son œuvre bénéficie des travaux des savants et philosophes genevois, Guillaume Favre, Mallet, Prévost (ch. XII); qu'elle est « anglophile par Genève » (p. 415). On peut conjecturer avec lui que Jean de Müller a enseigné à l'auteur de *Corinne* le prix du pittoresque (p. 544); trouver comme lui, très exact, le mot de Sismondi sur « cet attrait de la Suisse qu'elle sentait » (p. 631); noter, après lui, que vers la fin de sa vie, si ses réceptions sont plus cosmopolites, « son cercle intime est peut-être plus suisse » (p. 635); qu'elle n'a point oublié dans son testament les amis de Genève et les gens de Coppet (p. 676).

Tous ces détails, et quelques autres encore indiqués plus haut, nous prouvent l'*intimité* de Mme de Staël avec la Suisse; les nombreuses relations que Mme de Staël eut avec les Suisses ont influé sur son caractère et sur son œuvre. On le verra plus clairement qu'autrefois après avoir lu M. Kohler, bien que certains de ses rapprochements soient plus hypothétiques que réels.

Mais, à tout prendre, le lecteur conclura-t-il que le génie de Mme de Staël est essentiellement suisse? Les conclusions d'ensemble formulées par son nouveau biographe ne forcent-elles point l'impression que nous donnent les faits? Les positions de l'érudit coïncident-elles toujours avec celles du « nationaliste »? P. 76, M. Kohler proclame que « pour peser l'influence helvétique chez Mme de Staël, il faut prendre toujours une balance d'orfèvre ». A-t-il accumulé assez de ses infiniment petits pour faire pencher la balance du côté suisse? Quand il disserte, non sans verve, dans ses dernières pages, sur la nationalité de Mme de Staël, qu'il montre que ses principales idées religieuses, morales, politiques portent l'empreinte suisse, réussit-il à dire beaucoup plus que les précédents critiques? Quand il insinue que la vie morale et sentimentale de son héroïne (p. 279, 309, 311, 331), doit quelque chose à la Suisse, n'est-il pas un peu embarrassé pour concilier cette vie avec le moralisme genevois? Était-il nécessaire d'annoncer avec éclat qu'on va réparer une injustice pour conclure, en somme, avec l'opinion traditionnelle? « Mme de Staël avait ainsi « deux patries » comme elle l'écrivait dans ses mémoires en un jour de lucide sincérité. Les forces de sa terre d'origine et certains des charmes de son pays d'élection se sont unies et combinées pour produire son génie. Les Suisses conviendront volontiers que, dans cette création, la part de la France est belle. Mais les Français reconnaî-

tront que la part de la Suisse est grande. » Les Français ne trouveront guère dans cette phrase — la dernière du livre — qu'une note personnelle à l'auteur : l'opposition de la « force » suisse et du « charme » français; et je ne sais s'ils en seront tous « charmés ». Mais ils ne se sont jamais refusé à rendre à la Suisse son dû. Seulement le départ exact est difficile à faire : suivant que l'on accorde plus ou moins d'influence à l'hérédité ou à l'éducation, au détriment de l'une ou de l'autre, on fera plus ou moins grande la « part » du pays d'origine, ou du pays d'adoption. Et en réalité, peut-on, comme le voudrait M. Kohler, faire des « parts », ainsi que dans le jugement de Salomon? voir des oppositions là où il y eut presque toujours fusion? Mme de Staël — un de ses descendants [1] l'a montré éloquemment — fut française de cœur et cela nous suffit.

LOUIS HOGU.

Maistre Charles Fontaine Parisien, by RICHMOND LAURIN HAWKINS, PH. D. Instructor in French in Harward University. *Cambridge. Harvard University Press. London : Humphrey Milford, etc.* 1916, 1 vol. in-8°, VII-281 p.

L'étude que je m'excuse d'annoncer si tardivement fait honneur à son auteur ainsi qu'à l'Université américaine où il enseigne le français. Elle est claire, bien composée, elle nous offre avec bonne grâce et simplicité un travail considérable, et elle évite le défaut ordinaire des monographies, l'exagération. Charles Fontaine y est apprécié avec sympathie, mais avec justesse, à sa vraie mesure. Si le poète n'est pas du premier ordre, ni même du second, il n'en reste pas moins un témoin très curieux des mœurs et des idées de son temps. Sa vie nous est maintenant bien connue grâce à ses nombreux ouvrages, tous très rares, que M. Hawkins a pris la peine de réunir à force de recherches, et qu'il a analysés d'une manière très intéressante, avec des citations bien choisies.

Charles Fontaine est né à Paris en 1514. Son père, un marchand instruit et ami des bonnes lettres, comme il s'en trouve encore, dirigea lui-même son instruction et celle de sa sœur. Le jeune homme continua ses études au collège du Plessis et, en 1530, il se faisait recevoir Maître ès arts. Ses succès précoces attirent sur lui l'attention de l'helléniste Danès, le lecteur royal, et de l'avocat Dugué qui veut le diriger vers le droit et qui lui promet un bel avenir. Mais déjà il a choisi la poésie à ses risques et périls. Dans la querelle de Marot et de Sagon. il défend Marot avec tant de verve que les contemporains ont plus d'une fois confondu ses pièces avec celles de son maître et cette confusion l'enorgueillit. Il veut devenir secrétaire bien renté de quelque grand seigneur, poète de cour ; à défaut de François Ier, il veut s'attacher à la personne de Renée de Ferrare, la protectrice des lettres françaises en Italie. Le voilà parti pour l'Italie, riche d'espérance et léger d'argent. Il prenait mal son temps. C'était le moment où la duchesse Renée se brouillait avec son mari qui n'aimait ni sa femme, ni la Réforme, et où elle se disposait à rentrer en France. Le voyage si bien commencé finit mal; « traînant l'aile et tirant le pied », le poète retourne au logis et s'arrête à Lyon où il retrouve nombre d'amis. On le console, on le choie, on lui trouve de vagues occupations dont il a d'autant plus besoin qu'il vient de se marier avec une jeune Lyonnaise, Marguerite Carme, dont le nom lui semblait aussi poétique que la personne. Désormais il est fixé en province, et sauf

1. D'Haussonville, *Femmes d'autrefois...*, p. 170.

pour un long procès en 1546, il ne reviendra plus guère à Paris. Il dédie plus que jamais des pièces de circonstance à tous ses amis ou protecteurs connus et inconnus, si bien que son œuvre devient un véritable répertoire du XVI^e^ siècle. Mais ses charges augmentent. Veuf, il s'est remarié avec une nouvelle « brunette » Fleurie, qui lui a donné de nombreux enfants, des filles et des fils auxquels il a consacré ses meilleurs vers. Pour élever ce petit monde Fontaine est heureux de remplacer le célèbre Barthélémi Aneau au collège de la Trinité, puis d'entrer comme prote chez le grand imprimeur lyonnais Roville. Cette art de l'imprimerie qui fait la gloire de la cité encore plus que ses soieries, il l'a ingénieusement chanté dans une *Ode de l'antiquité et excellence de la ville de Lyon* :

En mille maisons au dedans
Un grand million de dents noires,
Un million de noires dents
Travaille en foires et hors foires.

Sur estampe blanche mordans
D'une merveilleuse morsure
Qui sans entrer avant dedans
Dure sans fin et sans mesure :

Et se fait connaître par tout
Où le soleil se lève et couche,
Avec honneur, sans fin ne bout,
Tant bien sa morsure elle touche.

Là les grans villes on y voit
Au vif pour un grand temps empraintes :
Là y revit (pour mort qu'il soit)
Le poète et les Muses saintes.

Le premier poète que Fontaine fit ainsi « revivre », ce fut son ami Marot dont il eut la joie de procurer une bonne édition en 1550 chez Roville. Combien d'autres impressions n'a-t-il pas dirigées avec compétence? Il savait l'italien, le grec, la théologie, l'astronomie, l'oneirocritique, la numismatique, la géographie, et dans toutes ces sciences il composa pour son compte des traités ou des traductions. C'est au milieu de ces occupations si diverses qu'il termina obscurément ses jours.

Si M. Hawkins a étudié avec soin les moindres opuscules de Fontaine, il a insisté avec raison sur l'essentiel, sa liaison avec Marot, son rôle dans le débat des « Amies », ses relations avec la Pléiade. Sans doute dans la bibliographie des pamphlets pour ou contre Marot, il n'y avait plus guère à glaner après l'étude de M. Bonnefon, mais la querelle est agréablement contée, et les vers de Charles Fontaine bien distingués de ceux de son hononyme, Calvy de la Fontaine. Plus intéressant est le rôle de Fontaine dans l'histoire du platonisme. On sait comment deux petits poèmes de Papillon et de la Borderie incitèrent nombre de leurs confrères à disserter sur le mérite des femmes. *La Victoire et Triomphe d'Argent*, 1537, de Papillon, n'était qu'une satire cynique de l'amoureuse vénale. Plus fine, « l'Amie de Court » de la Borderie est une coquette, qui ménage adroitement sa beauté, et qui cherche en tout bien, mais non en tout honneur, un beau mariage. Avec plus d'élé-

vation Fontaine chanta l'amour vrai, source de vertu et d'inspiration, où la beauté mortelle est un reflet de la beauté divine et triomphe des années. Ces idées platoniciennes, Fontaine l'helléniste, l'ancien élève de Danès, les avait prises dans le *Banquet* de Platon et à quelques-uns de ses disciples d'Italie, Fiano, Bembo, Castiglione. M. Hawkins le démontre par des citations précises qui prouvent que Fontaine a précédé et souvent annoncé le subtil Heroet. Ce chapitre très étudié est peut-être le meilleur du livre. Reste l'attribution de la critique de la Pléiade ou du *Quiutil Horatian* que M. Hawkins, après l'argumentation décisive de M. Chamard, retire avec raison à Fontaine pour le rendre à Barthélémy Aneau. Fontaine était d'autant moins porté à attaquer la Pléiade qu'il en avait adopté les idées et même, sur quelques points, devancé les tentatives, dans ses Epigrammes, ses Elégies, et ses Eglogues marines imitées de Sannazar. A plus forte raison le poète provincial retiré à Lyon, n'a-t-il pu servir de modèle au *Poète Courtisan* de du Bellay. S'il a eu de hautes ambitions, il y a renoncé de bonne heure, et s'est rendu justice et s'est contenté de son lot. Il a la facilité, mais non l'élégance de Marot; quelques idées, mais non le charme pénétrant de du Bellay. C'est un rimeur aimable, mais prolixe, auquel on demande surtout l'histoire littéraire de son temps.

L'enquête de M. Hawkins est si complète qu'elle ne prête guère à la critique ou aux additions. Tout ou plus pourrait-on désirer de-ci de-là quelques notes ou des rapprochements.

P. 11. Fontaine nous dit :

> En ma jeunesse, avec maint autre affaire
> Composay *Jeux* pour honneur et gaing faire.

Fontaine aurait donc travaillé pour le théâtre, à peu près dans le même temps où il traduisait le *Premier livre de la Prédestination des saincts* de saint Augustin, traduction dont M. Hawkins a retrouvé le manuscrit? Le fait était à noter.

P. 54. Nous lisons sur le mariage de Fontaine, Parisien, et de Marguerite Carme, Lyonnaise, une églogue pastorale de Denys Sauvage, l'historiographe de Henri II et l'éditeur d'anciens textes. Ce Sauvage connaissait assez bien le moyen âge et l'on sait que dans la poésie du moyen âge les beautés blondes étaient seules appréciées; les brunes ne comptaient pas. Est-ce l'influence persistante de cette mode ou simplement la rime qui est responsable de cette métamorphose à quelques vers de distance?

> Guillot
> Parlons plus tost de Charlot le berger
> Qui dans briefs jours se veut joindre et ranger
> Par mariage à Margot la *brunette*.
> . . . . . .
> Je prie à Pan qu'aussi Charlot la prise
> Tant en son cœur, qu'elle estant vieille et grise,
> Ce nonobstant luy semble jeune et *blonde*.

P. 71. A propos du débat des « Amies » et de la satire des femmes. M. Hawkins cite la *Colère de Samson* d'Alfred de Vigny. C'est un bien grand nom. Peut-être valait-il mieux rappeler le *Livre des Cent Ballades*, ce joli recueil où Boucicaut, le Seneschal d'Eu, toute la fleur de la chevalerie et de la Cour

amoureuse de Charles VI rompent en visière avec « la Guignarde » ou la Coquette et poétisent à leur manière sur la loyauté en amour et sur les vertus qu'elle inspire. C'est bien la même chanson que chez nos poètes de la Renaissance, ce n'est assurément pas le même air, et ces comparaisons d'un siècle à l'autre sont souvent instructives.

E. Roy.

Charles de Rouvre. **L'Amoureuse Histoire d'Auguste Comte et de Clotilde de Vaux**. 1 vol. in-8°, Calmann-Lévy, édit.

M. de Rouvre avait toutes qualités pour écrire une telle histoire. Il est petit-neveu, par son grand-père, de Clotilde de Vaux et il détient des papiers de famille infiniment précieux. Il fait d'abord l'histoire de Clotilde, « avant Comte ». Née le 3 avril 1815, de Joseph-Simon Marie, capitaine aide de camp au 2e régiment de ligne, et de Henriette-Joséphine de Ficquelmont, l'enfant grandit dans un ménage qui ne subsiste guère que par des secours attirés par l'origine aristocratique de la mère, jusqu'à ce que le demi-solde obtienne à Méru, dans l'Oise, une perception d'environ 1 800 francs. L'enfant passe ensuite à la Légion d'honneur. En 1835, Amédée de Vaux l'épouse, prend la succession de son beau-père et, quatre ans après, file avec la caisse.

De la fillette qui devait être si peu heureuse et connaître un sort posthume si singulier. M. de Rouvre fait un portrait des plus agréables. Il nous en donne quelques billets charmants et qui témoignent d'une très grande vivacité d'esprit. Disons-le tout de suite, cependant, si Clotilde, après sa mère, toucha aux Lettres, et même songea à vivre de sa plume, elle ne donne pas l'impression de l'envergure que semble lui supposer son biographe. Ce fut, sans doute, une femme très plaisante, spirituelle par saillies, à peine touchée de romantisme, profondément honnête d'ailleurs et quelque peu surprise de l'étrange fortune sentimentale qui l'attendait.

Dès que Comte paraît, elle entre dans l'histoire et, en même temps dans l'ombre du grand homme. Le livre de M. de Rouvre, précisément, a le mérite de restituer les choses à leur réalité actuelle. Les rôles s'y renversent : Clotilde y paraît la femme aimée qui n'aime pas; Comte, le malheureux dont on essaye de tromper avec de l'amitié, du dévouement, de suprêmes complaisances, l'ardente soif, et qui garde assez d'illusion, dans une sorte de fatuité, pour jouir encore de ces apparences.

On connaît cette pauvre aventure, qui ne dura qu'un an, d'avril en avril 1845-46, et la correspondance mise à jour ou en relief par M. de Rouvre, malgré tous les efforts du respect et de la sympathie, nous la rend plus lamentable encore, en nous la présentant dans toute sa vérité. Auguste Comte approche Clotilde par son frère qu'il a refusé, puis admis, comme examinateur de l'École polytechnique. Il s'éprend de la jeune femme, dans toute sa beauté. Il la gagne par la pensée, s'acharne, avec une insistance révoltante, à la conquérir autrement, et ne lui laisse aucune paix jusqu'à sa mort qui survient par tuberculose, sous les efforts combinés de la maladie et des médecins. Nous voyons ensuite Clotilde entrer dans « l'immortalité subjective » par les soins de son ami qui se constitue le grand prêtre de la nouvelle religion, et M. de Rouvre a trop beau jeu à tourner au ridicule et à l'odieux, où ils versent naturellement, les rites et les prescriptions du culte positiviste.

.... « Pour moi, j'aurai mené mon travail à bonne fin, si, après qu'on m'aura lu, on veut bien reconnaître que cette Clotilde de Vaux, dont la main a pris si fortement le cœur du philosophe, n'a rien donné en échange, — que son sourire, son esprit ingénu et sa reconnaissance. »

Ainsi conclut l'auteur. Il a fait mieux. Il y aurait une étude psychologique des plus curieuses à écrire sur le cas d'Auguste Comte, et il y a deux choses dont on doit se souvenir quand on veut l'apprécier : c'est qu'il fut mathématicien et fou. Mathématicien, il essaya de construire un système où, parmi des vues de détail originales, il procéda surtout à une aggravation du rationalisme et où, pour la considérer de plus en plus du dehors, il rendit de plus en plus superficielle la pensée moderne; dément, et c'est sa seule excuse, il perdit tout contrôle sur ses sentiments et sur ses actes.

Et ceci nous explique son attitude à l'égard de Clotilde, comme à l'égard des parents de Clotilde et de ses disciples. Il poursuit celle-là jusqu'à l'indécence, et peut-être n'a-t-il pas tenu à lui qu'on ne crût qu'il en avait usé comme il l'aurait voulu; aux autres, il parle en maître, terrorise, violente, excommunie.

Le livre de M. de Rouvre donne une impression sans doute exacte de ce qu'ont dû être les choses et les gens. Il laisse cependant, quant au point de vue strictement historique, sur une sorte de malaise. L'auteur, qui est romancier, a écrit ce roman vécu à la manière, en effet, d'un roman, et les documents qu'il utilise sont entrés si bien dans sa trame qu'on ne les en distingue plus. Il a fait, certainement, ce qu'il a voulu faire, il a intéressé, voire passionné, tout en restant exact. Mais l'historien et même le psychologue demandent quelque chose de plus.

Ils demandent le corps même de la preuve. M. de Rouvre a eu le bonheur de pouvoir utiliser des papiers de famille et des documents originaux. Mais, dans ces papiers et ces documents, il a taillé à son gré, conformément à son dessein qui était surtout de conter. Il n'a pas entendu se plier à la tâche de l'érudit, il n'a présenté ni histoire, ni critique des textes, il n'a pas séparé, — du moins suffisamment — ce qui était inédit de ce qui ne l'était pas, il n'a donné enfin aucun renseignement sur ses sources. Il nous dit bien que l'ensemble des lettres du Maître et des quatre-vingt-six réponses de la jeune femme « constitue ce que les positivistes appellent le *Volume sacré* » (123). Il nous donne bien quelques détails sur la façon dont Comte enregistre ou recopie sa correspondance amoureuse (p. 124-125), il explique comment les originaux des lettres de Clotilde sont restés en possession de sa famille (ch. VII) : il nous laisse entrevoir sur la question touchant soit Clotilde, soit son frère ou sa mère, d'autres pièces, celles-là inédites, assurément, et qu'il ne donne pas (p. 99 et suiv.). Il nous met l'eau à la bouche sans nous satisfaire davantage.

Son livre, enfin, appelle quelque bonne thèse complémentaire ou quelque solide monographie sur Clotilde de Vaux et sa famille. Tous les personnages que met ou remet en scène M. de Rouvre, ne sauraient que gagner à ce qu'on publiât intégralement ce qu'il reste d'eux, et seule une telle publication, d'ailleurs intéressante au point de vue de l'histoire littéraire comme de l'histoire des mœurs et des idées, nous permettrait de les apprécier d'une façon objective et sans trop d'hésitation.

L'*Amoureuse histoire d'Auguste Comte et de Clotilde de Vaux*, s'adresse au grand public. M. de Rouvre l'a écrite bien agréablement, et peut-être a-t-il été inspiré par la réalité encore mieux que par la fiction. Nous en avons parlé avec quelque détail ici, parce que rien de ce qui touche le grand nom d'Auguste Comte ne doit laisser l'historien indifférent, et surtout parce qu'il y a de nombreuses chances que cette histoire, volontairement incomplète, soit de la plus véridique histoire.

GONZAGUE TRUC.

PÉRIODIQUES

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 mai-15 juin; J. Mathorez, *Le poète « hétéroclite » Louis de Neufgermain.* — Henri Cordier, *Un comédien candidat à la députation* (Pierre-Marie-Nicolas Michelot, candidat en 1848). — Maurice Henriet, *Thomas et ses amis : lettres inédites.* — Paul Lacombe, *Maurice Tourneux.* — Dr Ludovic Bouland, *Livre aux chiffres d'Anne d'Autriche et du collège de Clermont; un des ex-libris de Grimod de la Reynière.*

Le Correspondant. — 10 juillet; Fortunat Strowski, *Les étrangers à l'Université de Paris et la réforme de la Sorbonne.* — De Lanzac de Laborie, *Un nouveau portrait du roi Louis-Philippe* (par M. Denys Cochin). — 25 juillet; Henry Bremond, *La misère de l'abbé de Saint-Cyran.* — De Lanzac de Laborie, *De la nomenclature des rues de Paris* (*à propos de récentes décisions*). — Eugène Griselle, *Une fête prophétique à Worms, il y a cinquante ans.* — 10 et 25 août; Maurice Souriau, *Les vraies « Contemplations » : l'inspiratrice; la chronologie de la composition.* — 25 août; Henri de Noussanne, *La reconstruction de la France : la presse après la guerre.* — 10 septembre; Mgr Sagot du Vauroux, *Pour la philosophie de demain.* — 25 septembre; de Lanzac de Laborie, *Le Congrès de Vienne et la police autrichienne, à propos d'un ouvrage récent.* — André Maurel, *La protection des œuvres d'art en Italie pendant la guerre.* — Fortunat Strowski, *La formation d'un homme de lettres avant la Révolution : la jeunesse de Joseph Joubert, d'après un nouveau livre.* — René Brancour, *Les poètes américains et la grande guerre.*

Études (Revue fondée en 1856 par des Pères de la compagnie de Jésus). — 5 juillet; P. M. Lahorgue, *Études sur Pascal.* II. *La société :* 1. *Le royaume de la charité*; 2. *Le royaume de la force.* — Yves de la Brière, *Chronique du mouvement religieux : « Rome sans Canossa », une ambassade qui doit revivre.* — 20 juillet; Lucien Roure, *Le Père Gratry.* I. *La flamme.* — Louis de Mondadon, « *Les Butors et la Finette* » (par François Porché). — Anatole de Monzie, « *Rome sans Canossa* » *: réponse aux « Études ».* — Yves de la Brière, *Réplique à M. de Monzie.* — 5 août; Lucien Roure, *Le Père Gratry.* II. *La marche vers Dieu.* — Louis des Brandes, *L'argot de la guerre.* — 20 août; Lucien Roure, *Le Père Gratry.* III. *Le « Misereor super turbam ».* — Hugues Adhémar, *Le nouveau roman de M. Louis Bertrand : « Sanguis martyrum ».* — Pédro Descoqs, *La philosophie de Descartes et le temps présent.* — 5 septembre; Pierre Guilloux, *Trois études sur Ernest Renan.* I. « *Ma sœur Henviette* » *et son influence.* — Paul Dudon, La *Réforme à Montpellier* (*1536-1622*). — 20 septembre; Charles Albert, *Fidélité? Deux romans sur les veuves de guerre.* (« Tu n'es plus rien », par René Boylesve; « Sa veuve », par Jean Yole). — Pierre Guilloux, *Trois études sur Ernest Renan.* II. *La modestie de Renan : le Christianisme; l'Allemagne.* — Christian Burde, *L'introduction de la philosophie scolastique dans l'enseignement secondaire.* — Joseph Brucker, *Fénelon inédit, d'après les papiers du cardinal Fabroni.*

Le Figaro. — 2 juillet; Abel Hermant, *La Vie littéraire : « Les grandes heures », par M. Henri Lavedan, troisième série, 4 septembre 1915-5 février 1916, 7 octobre 1916-24 février 1917.* — 3 juillet; Bartholo, *Un chanoine du temps*

présent (M. Ch. Urseau). — 6 juillet; Arsène Alexandre, *L'exposition du livre.* — 9 juillet; Jean Psichari, *Le sens d'un mot* (Poilu). — Abel Hermant, *La Vie littéraire : ce que les yeux d'une petite fille ont vu chez les Boches* (« Siona chez les barbares », par Mme Myriam Harry). — 16 juillet; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Venise* (« La nuit sans étoiles », par M. André Dodereť). — 21 juillet; Julien Benda, *Autour des idées : la « conception anglaise ».* — 23 juillet; Abel Hermant, *La Vie littéraire : l'amitié anglaise.* — 25 juillet; Polybe, *Ce que disent Bernhardi et Mme de Staël,* — 28 juillet; Julien Benda, *Autour des idées : l'Allemagne et la culture classique.* — 30 juillet; Abel Hermant, *La Vie littéraire : les amitiés françaises.* — 3 août; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : deux morts, Albert Lambert père et Claude Gary.* — 4 août; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre Antoine, « Afgar ou les loisirs du harem », opérette en deux actes de MM. Michel Carré et André Barde, musique de M. Charles Cuvillier; Grand-Guignol, nouveau spectacle.* — 6 août; Abel Hermant, *La Vie littéraire : le romanesque et les circonstances.* — 13 août; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Jean Finot, « L'agonie et la naissance d'un monde ».* — 14 août; Pierre Soulaine, *Le panache* (le romancier Michel Zevaco). — 15 août; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : théâtres de France, « Nom d'une pipe ! » opéra-comique en trois actes, de M. Georges Duval, musique de M. Charles Cuvillier.* — 17 août; Julien Benda, *Autour des idées : une nouvelle édition du « Neveu de Rameau ».* — 19 août; Fernand Vandérem, *Théâtre d'après-guerre.* — 20 août; Abel Hermant, *La Vie littéraire : la mer.* — 24 août; Ernest Daudet, *Propos d'historien* (sur les lettres après la guerre). — 27 août; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Louis Bertrand, « Sanguis martyrum ».* — 30 août; Louis Latzarus, *Deux historiens* (Léon Légey et M. L'Esprit). — 3 septembre; Abel Hermant, *La Vie littéraire : A. Meillet, « Les langues dans l'Europe nouvelle ».* — 5 septembre; comtesse de Noailles, *Le poète-soldat* (Maurice Bouignol). — 8 septembre; Julien Benda, *Autour des idées : « L'Europe centrale », par Friedrich Naumann.* — 10 septembre; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Pierre Loti, « L'horreur allemande ».* — 15 septembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre du Gymnase, « La vérité toute nue », pièce en trois actes de MM. Pierre Veber et J.-A. Montgomery; théâtre de l'Athénée, « La petite femme de Loth », comédie musicale en deux actes de MM. Tristan Bernard et Claude Terrasse.* — 17 septembre; Abel Hermant, *La Vie littéraire : de la prose et de quelques poètes.* — 21 septembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre Michel, « Plus ça change », férie en deux actes par Rip.* — 22 septembre; R. G., *Courrier des théâtres : les premières, Comédie-Française, reprise de « les Marionnettes », comédie en quatre actes de M. Pierre Wolff.* — 24 septembre; Abel Hermant, *La vie littéraire : l'ennemie du ridicule; défense de la langue française.* — 28 septembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, Comédie-Française, « Mercadet », comédie en trois actes de Balzac; théâtre Antoine, « Les petits crevés ou Henri III et sa petite cour », opérette par MM. Rip et Bousquet, musique de M. Willy Redstone.* — 29 septembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières : théâtre des Bouffes-Parisiens, « La revue des Bouffes », de MM. Dominique Bonnaud, Battaille Henri et Léon Michel; théâtre du Grand Guignol, « Fidélité », de M. Pierre Montrel; « Le château de la mort lente », drame en trois actes de MM. André de Lorde et Henri Bauche; « les Francs-fileurs », pièce de M. Mouézy-Eon.*

Le Gaulois. — 3 juillet; Georges Drouilly, *La citation de Loti : officiers de marine écrivains.* — 13 juillet; Émile Hinzelin, *Comment La Fayette partit pour l'Amérique.* — 17 juillet; Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, début de Mlle Lagrange dans « l'École des femmes ».* — 19 juillet; Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, début de M. Escande dans « Phèdre ».* — 20 juillet; Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, début de Mlle Roseraie dans « l'Avare ».* — 31 juillet; Louis Schneider, *Journaux de tranchées.* — 1er août; Francis Jammes, *Chronique :*

Francis Jammes. — 2 août; Louis Schneider, *L'abbé Prévost : à propos de la mort de sa dernière descendante.* — 9 août; P. Contamine de Latour, *Cinquante ans de barreau* (M. Ambroise Rendu). — 11 août; Georges Drouilly, *Romanciers populaires* (Michel Zevaco). — 17 août; Madeleine Le Chevrel, *Pèlerinage matinal* (au tombeau de Chateaubriand). — 25 août; Edmond Jaloux, *La maison de Balzac.* — 27 août; Francis de Miomandre, *Edmond Jaloux.* — 28 août; Colette Yver, « *Sanguis martyrum* » (par Louis Bertrand). — 31 août; Adrien Vély, *Les quatre-vingts ans de Capoul.* — 5 septembre; Francis Jammes, *Chronique : François Coppée; Verlaine.* — 10 septembre; Edmond Jaloux, *Le pamphlétaire* (Léon Bloy). — 12 septembre; Fernand Gregh, *Les concierges de la gloire.* — 22 septembre; Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, reprise des « Marionnettes », pièce en quatre actes de M. Pierre Wolff.* — 24 septembre; Louis Schneider, *Les Premières : Théâtre Déjazet, « Le tampon du capiston », vaudeville en trois actes de MM. A. Vercourt et J. Bever.* — 26 septembre; Louis Schneider, *A propos de « Mercadet ».* — Fernand Gregh, *Marie Lenéru.* — 28 septembre; Jules Truffier, *Sur la reprise du « Misanthrope » à la Comédie-Française.* — Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, reprise de « Mercadet », pièce en trois actes d'Honoré de Balzac.* — 29 septembre; Louis Schneider, *Les Premières : Théâtre Antoine, « Les petits crevés ou Henri III et sa petite cour », opérette en deux actes de MM. Rip et Bousquet, musique de M. Willy Redstone.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er juillet; Gustave Fréjaville, *Théâtres : concours du Conservatoire, comédie et drame.* — 3 juillet; U., *Croquis de Paris : quai Voltaire et rue Jean-Jacques-Rousseau.* — 4 juillet; U., *Croquis de Paris : typographie française.* — 6 juillet; Auguste Gauvain, « *Charles Maurras et son temps* » (Gonzague Truc). — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Théâtre Caumartin, « Paname », revue; Théâtre Cadet Rousselle, « Mind your pipes! » revue.* — 8 juillet; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : les concours du Conservatoire. I. Concours de tragédie.* — Pierre de Quirielle, *La figure d'Arrigo Boïto.* — 9 juillet; *Le professeur Grasset.* — 10 juillet; Camille Jullian, « *La grande ombre* » (par Conan Doyle). — *Échos : Joséphin Péladan.* — 13 juillet; Daniel Halévy, « *Les silences du colonel Bramble* » (par André Maurois). — 14 juillet; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Renaissance, « Florette et Patapon ».* — 15 juillet; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : les concours du Conservatoire. II. Concours de comédie.* — 16 juillet; Z., *Croquis de Paris : les amours d'un poète.* — 20 juillet; Z., *Croquis d'Autriche : le retour aux classiques* (Peter Rosegger). — 22 juillet; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : trois débuts à la Comédie-Française, Mlle Lagrange, Mlle Roseraie, M. Escande.* — 24 juillet; André Liesse, *Le péril mystique dans les démocraties contemporaines* (d'après M. Ernest Seillière). — 25 juillet; Z., *Croquis de Château-Thierry : La Fontaine et ses fables.* — 28 juillet; G. A., *Wagner et Victor Hugo.* — 29 juillet; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Pierre Gilbert.* — 2 août; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Scala, « Une grosse affaire! »* — 4 août; *Deux grands artistes disparus : Albert Lambert père et Claude Gary.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Grand-Guignol, spectacle nouveau.* — 5 août; Raoul Narsy, « *Sanguis martyrum* » (par Louis Bertrand). — Gustave Fréjaville, *Théâtres : réouverture de l'Odéon, « l'Arlésienne ».* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Thésée et Hippolyte.* — 7 août; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Théâtre Antoine, « Afgar ou les loisirs du harem ».* — 9 août; Maurice Muret, *Les Universités italiennes et la guerre.* — 11 août; Alexandre Masseron, « *Le capitaine Spaventa* » *de Giosuè Borsi.* — 14 août; Paul Ginisty, *Le musée de la Comédie humaine.* — André Michel, *Alfred Pichon.* — 16 août; Z., *Croquis de Cambrai; au tombeau de Fénelon.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Palais-Royal, « Nom d'une pipe! »* — 18 août; Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 19 août; Raoul Narsy, « *Par les chemins japonais* » (par François de Tessan). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : le rôle dramatique du*

cinéma. — 23 août; Adolphe Jullien, *Revue musicale : deux disparus, Albert Soubies et Edmond Stoullig.* — 25 août; Z., *Croquis de Paris : créateurs et critiques* (« Écrits sur le théâtre », de M. Henry Bataille). — 26 août; Raoul Narsy, « *Quelle étrange histoire* » (par Jean Galmot). — Henri Welschinger, *Rouget de l'Isle et l'Association des artistes musiciens en 1795.* — 27 août; *Henri Chantavoine.* — 28 août; Raoul Narsy, *La restauration de la bibliothèque de Louvain.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Folies-Bergère, « C'est Paris ! » revue.* — 1er septembre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : réouvertures, Odéon, Opéra-Comique, Comédie-Française, Vaudeville, Châtelet, Nouveau-Cirque, etc.* — 2 septembre; André Michel, *Le château de Versailles au* XVIIIe *siècle* (par M. Pierre de Nolhac). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : H.-R. Lenormand, Trois drames.* — 3 septembre; *L'indépendance des peuples et le souvenir de Lamartine.* — 4 septembre; Alice La Mazière, *En souvenir de La Fayette.* — 6 septembre; Henri Welschinger, *L'anniversaire de naissance de La Fayette.* — *Ernest Dupuy.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Nouvel-Ambigu, Porte-Saint-Martin, réouverture.* — 9 septembre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre français et théâtres étrangers.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : la Chaumière, « Y a bon ! » revue; La Lune rousse, « On rentre ! » revue.* — 15 septembre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Athénée, « La petite femme de Loth ».* — 16 septembre; Raoul Narsy, « *Vers la gloire* » (par Jean Bertheroy). — Henri Bidou, *La Semaine dramatique : Gymnase, « La vérité toute nue », pièce en trois actes de MM. P. Veber et J.-H. Mongommery; Vaudeville, reprise de « Nono », comédie en trois actes de M. Sacha Guitry; Athénée, reprise de « La petite femme de Loth », comédie musicale en deux actes et trois tableaux de M. Tristan Bernard.* — 21 septembre; Z., *Croquis de Paris : le premier livre français sur les États-Unis* (Recueil d'estampes, par François Godefroy et Nicolas Ponce, avec une préface par P. de Nolhac). — 22 septembre; Z., *Croquis de Saint-Quentin : les pastels de La Tour.* — Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Comédie-Française, « les Marionnettes ».* — 23 septembre; Maurice Muret, *La conversion de M. Harden.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Paul Claudel, « Le Pain dur », drame en trois actes.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres; Déjazet, « Le tampon du capiston ».* — 25 septembre; Z., *Croquis de Paris : Mérimée et Talleyrand.* — 29 septembre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Théâtre Antoine, « Henri III et sa petite cour ou les petits crevés ».* — 30 septembre; Henri Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie Française, reprise de « Mercadet ».* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Bouffes-Parisiens, « La revue des Bouffes ».*

Mercure de France. — 1er juillet; Aurélien Digeon, *Emerson et le caractère anglais.* — Rachilde, *Oscar Wilde et lui.* — Claude Cahun, *La « Salomé » d'Oscar Wilde, le procès Billing et les 47 000 pervertis du « Livre noir ».* — 16 juillet; J.-H. Rosny aîné, *L'évolution des conflits ethniques et sociaux.* — Albert Dauzat, *Les faux bruits et les légendes de la guerre.* — 1er août; Gustave-Louis Tautain, *Péladan.* — René Martineau, *Léon Bloy à Lagny.* — 16 août; Louis Proal, *Les prédictions de Diderot, J.-J. Rousseau, Condillac, sur la Russie.* — Henry-D. Davray, *Sir Charles Dilke et la France.* — Edmond Pilon, *La Guerre jadis et de nos jours : canons monstres et chimie meurtrière.* — 1er septembre; Marcel Coulon, *Le problème de Rimbaud, sa solution.* — 16 septembre; Georges Prévôt, *Rémy de Gourmont et la guerre.*

La Nouvelle Revue. — 1er avril; Fernand Lévy-Wogue, *Les jeunes filles et le baccalauréat.* — 15 mai; A. Callet, *Un grand patriote méconnu : Auguste Blanqui.* — André Blum, *La caricature politique en France sous la Restauration.* — 15 juin; Léonce Grasilier, *Le socialisme allemand avant Karl Marx.* — 15 juillet; J. Ducloz, *Verhaeren, poète national belge.* — 1er août; Édouard Guillon, *Un soldat de l'ancienne France dans les Balkans : le maréchal de Boucicaut.* — 15 août; Henri Dacremont, *Raymond Jubert, poète et soldat.* — 1er septembre; A. Callet, *Jules Vallès et ses amis, souvenirs et lettres inédites.*

L'Opinion. — 6 juillet; Jean de Granvilliers, *La Vie littéraire : deux romans de 1914*, « *Histoire d'Isabelle* », *par Émile Clermont*; « *Le printemps sans soleil* », *par Charles Perrot*. — 13 juillet; *Ce qu'on lit :* « *Les idées du jour* », *par Rémy de Gourmont*. — Gonzague Truc, *Notes et Figures : le professeur Grasset*. — J. Ernest-Charles, *Théâtre et musique : au Conservatoire; une revue nouvelle*. — *Revue des journaux : le père d'Hégésippe Simon* (Paul Birault). — 20 juillet; *Ce qu'on lit :* « *A Salonique, sous l'œil des dieux* », *par Jean-José Frappa*. — François Poncetton, *La Vie littéraire :* « *Par les chemins japonais* », *de François de Tressan*. — 27 juillet; Jacques de Coussange, *Notes et figures : Hjalmar Branting*. — J. Ernest-Charles, *Théâtre et musique :* « *Nana* » *au théâtre Moncey*. — Henri Clouard, *L'esprit du temps : la mère de Péguy*. — 3 août; *Ce qu'on lit :* « *Mon pays* », *par Marie, reine de Roumanie*. — Gonzague Truc, *La Vie littéraire : la vie dans la Rome de Cicéron*. — J. Ernest-Charles, *Théâtre et musique : Beaumarchais et l'Amérique*. — 10 août; Argus, *Notes et figures : de la difficulté d'écrire l'histoire... et d'être juste*. — 17 août; *Ce qu'on lit :* « *L'argot de la guerre* », *par Albert Dauzat*. — J. Ernest-Charles, *Théâtre et musique :* « *Art et liberté* », *séance japonaise*. — 24 août; *Ce qu'on lit :* « *Calligrammes* », *par Guillaume Apollinaire*. — A. Blanc-Péridier, *Notes et figures : Le sort des livres*. — J. Ernest-Charles, *Théâtre et musique : la propagande par le théâtre*. — Jules Bertaut, *La Vie littéraire :* « *La Belle-Enfant ou l'amour à 40 ans* », *par Eugène Monfort*. — 31 août; *Ce qu'on lit :* « *Charles Maurras et son temps* », *par Gonzague Truc*. — Louis Piérard, *Notes et figures : souvenirs d'un comédien* (M. de Féraudy). — Émile Henriot, *La Vie littéraire : M. Marcel Boulenger et la tradition*. — 7 septembre; *Ce qu'on lit :* « *Ce que pensent les Allemands* », *par Georges Blondel;* « *Enfantines* », *par Valéry Larbaud*. — J. Ernest-Charles, *Un théâtre anglais à Paris*. — Gonzague Truc, *Propos philosophiques : la guerre et le Bergsonisme*. — 14 septembre; *Ce qu'on lit :* « *L'énigme allemande* », *par Georges Bourdon;* « *Monsieur Romain Rolland, initiateur du défaitisme* », *par Isabelle Debran, introduction de Diodore*. — Lucien Corpechot, *Notes et figures : le dernier prince de Wagram*. — 21 septembre; *Ce qu'on lit :* « *Abisag ou l'Église transportée par la foi* », *par Alexandre Arnoux;* « *L'échec de la Réforme en France au XVI^e^ siècle* », *contribution à l'histoire du sentiment religieux, par Albert Autin*. — Robert de Beauplan, *Notes et figures : Abel Ferry*. — J. Ernest-Charles, *Théâtres :* « *La vérité toute nue* », *par Pierre Véber et James Montgomery* (*Gymnase*). — Jules Bertaut, *Les amours d'un poète* (Victor Hugo, d'après M. Louis Barthou).

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 1^er^-8 juillet 1916; Louis Barthou, *Lamartine orateur d'affaires*. — Paul Gaultier, *La vie littéraire : l'honneur anglais*. — 12-19-26 août; Paul Flat, *La critique et la guerre*. — 2-9 septembre; Paul Flat, *Un orateur jugé par un homme d'État : le* « *Lamartine* » *de Louis Barthou*. — 16-23 septembre; Paul Flat, *Souvenirs de la vie littéraire : les femmes de lettres et la guerre*. — A. Bossert, *La politique de Gœthe*. — 30 septembre-7 octobre; H. Welschinger, *La démission de M. Thiers* (*24 mai 1873*). — Paul Flat, *Souvenirs de la vie littéraire : le Théâtre d'avant-guerre*. — J. Alazard, *L'union franco-italienne, base de la lutte contre l'impérialisme germanique*. — Paul Gaultier, *La vie littéraire : le courage français*. — 28 octobre-4 novembre; Imbart de la Tour, *Jeanne d'Arc dans la fiction et dans l'histoire*. — Paul Flat, *Souvenirs de la vie musicale : les Français à Bayreuth*. — 11-18 octobre; Firmin Roz, « *La Course du flambeau* », *pièce en quatre actes, en prose de Paul Hervieu*. — 25 novembre-1^er^-8 décembre; Gustave Le Bon, *L'évolution des idées religieuses et philosophiques*. — Paul Flat, *Littérature d'importation et accent national*. — Firmin Roz, *Théâtre de la Porte-Saint-Martin :* « *L'Amazone* », *pièce en trois actes de M. Henri Bataille*. — F. Sartiaux, *Kant et la guerre européenne*. — 16-23 décembre; Camille Jullian, *La place de la guerre actuelle dans l'histoire générale : empire et patrie*. — Paul Gaultier, *La vie littéraire : l'idéalisme italien*. — 6 janvier 1917; Charles Maurras, *Les Amants*

de Venise. — 13-20 janvier; Paul Gaultier, *La vie littéraire : l'idéalisme italien.* — 27 janvier-3 février; Jacques Flach, *Le patriotisme et le sentiment national dans l'ancienne France.* — A. Geiger, *Les débuts de D'Annunzio en France.* — 10-17 février; Paul Gaultier, *Méditation sur le « Traité de la constance ès calamitez publiques » de Guiltaume Du Vair.* — 24 février-3 mars; E. Cammaerts, *La froideur anglaise.* — 10-17 mars; Émile Boutroux. *Morale kantienne et morale humaine.* — 24-31 mars-7 avril; M. Kufferath, *Richard Wagner et le germanisme.* — A. Bossert, *Une figure alsacienne : Erckmann-Chatrian.* — 14-21 avril; Paul Flat, *Nos intellectuels, comment ils manifestent : M. Gustave Le Bon.* — E. Seillière, *L'avenir de la philosophie bergsonienne.* — 28 avril-5 mai; Paul Flat, *Nos intellectuels, comment ils manifestent : M. Charles Maurras.* — Joseph Reinach, *L'urbanisme de demain.* — 12-19 mai; H. Hauvette, *Appel aux intellectuels : un projet de cercle à Paris.* — Hector Berlioz, *Les avatars du « Faust »* (lettres inédites publiées par Paul Bonnefon). — Paul Flat, *Nos intellectuels, comment ils manifestent : M. Émile Boutroux.* — Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre Antoine, « Le marchand de Venise », par W. Shakespeare, adaptation en 6 tableaux par Lucien Népoty.* — P. F., *A propos de « Lazarine », de M. Paul Bourget.* — 26 mai-6 juin; Léon Bérard, *L'art français et la guerre.* — Paul Flat, *Nos intellectuels, comment ils manifestent : M. Péladan.* — 16-23 juin; Paul Flat, *Nos intellectuels, comment ils manifestent : M. Paul Deschanel.* — Alfred Poizat, *L'œuvre de Shakespeare.* — J. Trabuco, *Une singulière illusion de Renan sur l'Allemagne.* — A. Geiger, *Notes et impressions : le théâtre idéaliste.* — 30 juin-7 juillet; Paul Flat, *Quelques écrivains de la guerre : M. André Chevrillon.* — Camille Latreille, *Ponsard et Mme de Solms.* — Firmin Roz, *Théâtres : à la Comédie-Française, « L'Élévation », pièce en trois actes de M. Henri Bernstein.* — 14-21 juillet; Paul Flat, *Nos intellectuels, comment ils manifestent : M. Léon Daudet.* — Paul Gaultier, *Le mysticisme russe.* — A. Geiger, *Notes et impressions : théâtre ancien et théâtre nouveau.* — 11-18-25 août; Sainte-Beuve, *Lettres et billets inédits* (publiés par Paul Bonnefon). — Paul Gaultier, *Le mysticisme russe.* — 15-22 septembre; Paul Flat, *Nos intellectuels, comment ils manifestent : M. Henri Lavedan.* — A. Bossert, *Kant et son opuscule : « Pour la paix perpétuelle ».* — A. Lirondelle, *Le mysticisme dans la littérature russe.* — 13-20 octobre; Alfred Poizat, *Le Symbolisme ou la littérature franco-étrangère.* — Firmin Roz, *Comédie-Française : l' « Andromaque » d'Euripide, traduction en vers de Silvain et Jaubert.* — 27 octobre-3 novembre; cardinal Maury, *Lettres inédites* (publiées par Paul Bonnefon). — J. Merland, *Un romancier vaudois : C. F. Ramuz.* — 10-17 novembre; L. M., *Une romancière suédoise francophile : Marika Sternstedt.* — Firmin Roz, *Littérature dramatique : un auteur et un acteur.* — Buffenoir, *Un poète mort pour la France : Marcel Toussaint.* — 24 novembre-1er décembre; Firmin Roz, *Théâtre : Comédie-Française, « D'un jour à l'autre », comédie en trois actes, en prose, de M. Francis de Croisset.* — 8-15 décembre; Paul Muller, *M. Thiers et les nominations de diplomates en 1871.*

Revue de Paris. — 1er juillet; Alfred Poizat, *Mallarmé.* — 15 juillet, 1er et 15 août, 1er et 15 septembre; Louis Barthou, *Les amours d'un poète* (*Documents inédits sur Victor Hugo*). — 15 août; lieutenant-colonel E. Mayer, *Le général Jean Colin.* — 1er septembre; Maurice Lange, *Villars en Flandre* (*1709-1712*). — 15 septembre; C. Bouglé, *Le féminisme Saint-Simonien.* — 15 juillet, 15 août et 15 septembre; Fernand Vandérem, *Les lettres et la vie.*

Revue des Deux Mondes. — 1er juillet; Marie-Louise Pailleron, *François Buloz et ses amis : Georges Sand.* II. — Paul Hazard, *Un romancier italien : Guido da Verona.* — André Beaunier, *Revue littéraire : une philosophie de l'histoire.* — 15 juillet; René Doumic, *Revue dramatique : au Conservatoire, concours de tragédie et de comédie.* — André Beaunier, *Une jeune fille au temps de la Fronde : Mlle de La Vergne, plus tard Mme de La Fayette.* — 1er août; Marie-Louise Pailleron, *François Buloz et ses amis.* VI. *Sainte-Beuve.* —

André Beaunier, *Revue littéraire : Napoléon journaliste.* — René Doumic, *Revue dramatique : « l'École des femmes », à la Comédie-Française.* — 15 août; André Beaunier, *Une jeune fille au temps de la Fronde.* II. — Camille Bellaigue, *Arrigo Boïto, lettres et souvenirs.* — 1er septembre; Étienne Lamy, *L'Université de Louvain.* — André Beaunier, *Revue littéraire : les prophéties d'Emerson.* — 15 septembre; Marie-Louise Pailleron, *François Buloz et ses amis.* VII. *Prosper Mérimée; Victor Cousin; Henri Heine.*

Revue du Dix-Huitième Siècle. — Janvier-juin 1918; Marcel Fosseyeux, *Une abbesse de Panthémont au XVIIIe siècle, Mme de Béthisy-Mézière (1743-1789).* — Albert Cherel, *Ramsay et la « Tolérance » de Fénelon.* — Léon Herrmann, *Voltaire et les Lettres de Mme de Sévigné.* — Paul Arbelet, *La jeunesse de Prieur de la Côte-d'Or.* — Eugène Griselle, *Un voyage en Amérique au temps de la guerre de l'Indépendance.* — Maximilien Buffenoir, *Le XVIIIe siècle admirateur de Catinat.* — André Blum, *Maurice Tourneux.*

Revue du Seizième Siècle. — 1917-1918, fascicule 1-2; H. Chamard et G. Rudler, *La couleur historique dans la « Princesse de Clèves ».* — Max Prinet, *Changements de nom de famille autorisés par François Ier.* — L. Sainéan, *L'histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais* (4e article). — Henri Clouzot, *Philibert de l'Orme, grand architecte du roi mégiste.* — L. Sainéan, Dr Dorveaux, A. Tilley, *Notes pour le commentaire de Rabelais.*

Revue hebdomadaire. — 6 juillet; G. Fagniez, *Vidal de la Blache et la France de l'Est.* — René Lote, *De Fénelon à Rousseau ou les origines du rêve humanitaire.* — 13 juillet; Ernest Daudet, *La France au lendemain des guerres de la Révolution et de l'Empire.* I. *La reprise de la paix.* — Georges Beaume, *En chemin littéraire.* II. — 20 juillet; vicomte Georges d'Avenel, *La France au lendemain des guerres de la Révolution et de l'Empire.* II. *La France économique après 1815.* — 27 juillet; général Cherfils, *La France au lendemain des guerres de la Révolution et de l'Empire.* III. *L'armée.* — André Bellessort, *Ossian et l'ossianisme.* — 3 août; Georges Lecomte, *Pour la littérature et les écrivains.* — De Lanzac de Laborie, *La France au lendemain des guerres de la Révolution et de l'Empire.* IV. *La religion.* — 10 août; Edmond Pilon, *La France au lendemain des guerres de la Révolution et de l'Empire.* V. *L'état de la peinture en 1815.* — Jean Chantavoine, *Le centenaire de Gounod.* — 17 août; Geoffroy de Grandmaison, *La France au lendemain des guerres de la Révolution et de l'Empire.* VI. *Les parlementaires (1814-1816).* — C. Latreille, *Joseph de Maistre et le tzar Alexandre Ier.* — 24 août; Camille Latreille, *La France au lendemain des guerres de la Révolution et de l'Empire.* VII. *La vie provinciale, Lyon.* — 31 août; Georges Lacour-Gayet, *La France au lendemain des guerres de la Révolution et de l'Empire.* VIII. *La vie intellectuelle sous la Restauration.* — De Lanzac de Laborie, *Napoléon et les journaux.* — 7 septembre; Ernest Daudet, *La France au lendemain des guerres de la Révolution et de l'Empire.* IX. *La politique extérieure.* — Arthur Chuquet, *Mérimée en 1870.* — Gabriel Faure, *L'Italie de Flaubert.* — Léon Cury, *Les jeunes gens dans les romans d'avant-guerre.* — Gaston Rageot, *L'âme anglaise vue par un Anglais.* — 14 septembre : Henry Lemonnier, *Une église historique : Saint-Gervais de Paris.* — Louis Madelin, *Bismarck* (d'après le livre de M. Lacour-Gayet). — 21 septembre; Elie Fleury, *La collection de la Tour à Saint-Quentin pendant l'occupation allemande.* — Juliette Droz, *A propos d'un livre de M. Joseph Conrad.* — François Le Grix, *Les livres : sur quelques visages de douleur ou de mélancolie.* — 28 septembre; Georges Cain, *La France au lendemain des guerres de la Révolution et de l'Empire.* X. *Paris.* — Baron Angot des Rotours, *Le voyage de Louis XVI à Cherbourg.*

Le Temps. — 1er juillet; P. S., *L'original du « Médecin de campagne ».* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : concours du Conservatoire.* — 3 juillet; J. B., *Le charme de Paris.* — 5 juillet; P. S., *L'argument des faits* (« Plein ciel », de Victor Hugo). — 8 juillet; P. S., *Le professionnel et l'amateur*

(journaliste). — Paul Souday, *Les Livres : Israël Zangwill*, « *Les enfants du Ghetto* », *traduction française de Pierre Mille*; *André Spire*, « *Quelques juifs* »; *Baruch Hagani*, « *Le Sionisme politique et son fondateur Théodore Herzl* ». — 9 juillet; *Nécrologie : le professeur Grasset*. — 10 juillet; J. B., *La maison des journalistes*. — 12 juillet; P. S., *Hégésippe Simon*. — 15 juillet; P. S., *Le maréchal* (Joffre) *et l'homme de lettres*. — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : remarques sur* « *Psyché* ». — 22 juillet; P. S., *Les précurseurs*. — 26 juillet; P. S., *Molière et la Révolution*. — 29 juillet; P. S., *Vieux livres*. — 30 juillet; J. G., *Kipling et la chasse au diable*. — 1er août, Paul Souday, *Les Livres : Myriam Harry*, « *Siona chez les Barbares* »; *Edmond Jaloux*, « *L'incertaine* », « *Fumées dans la campagne* »; *Charles de Saint-Maurice et Béatrix*, « *Jojo et son amie, sténo-dactylographe* ». — 2 août; P. S, *Mésaventures de poètes*. — 5 août; P. S., *Les amours d'un poète* (Victor Hugo). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : les débuts à la Comédie-Française, autrefois et aujourd'hui*. — 9 août; P. S., *La condition des écrivains*. — 12 août; P. S., *Les lettres et la liberté*. — 14 août; J. B., *Piété littéraire* (maison de Balzac, rue Raynouard). — 15 août; Paul Souday, *Les Livres : Louis Bertrand*, « *Sanguis martyrum* ». — 16 août; P. S., *Le domaine public*. — 19 août; P. S., *Victor Hugo amoureux*. — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le romantisme du* « *Cid* ». — 22 août; V., *Littérature*. — 26 août; P. S., *Charles Müller et la parodie*. — Gustave Simon, *A propos de* « *Ruy Blas* », *documents inédits*. — 28 août; *Théâtres : à propos de* « *Ruy Blas* ». — 29 août; Paul Souday, *Les Livres : Eugène Montfort*, « *La Belle-Enfant ou l'amour à quarante ans* »; *Jean Galmot*, « *Quelle étrange histoire...* »; *Franz Toussaint*, « *Le tapis de jasmin* »; *Paul Brulat*, « *La faiseuse de gloire* » : *Joseph Schurmann et Guillot de Saix*, « *Marius Manfouty* ». — 30 août; P. S., *De quelques sophismes*. — 1er septembre; G. Lenôtre, *La petite histoire :* « *Gemüth* ». — 2 septembre; P. S., « *Les vraies Contemplations* ». — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : la mise en scène du* « *Cid* »; *nouvelles lettres; la religion cornélienne*. — 6 septembre; P. S., « *Pro domo* ». — *Nécrologie : M. Ernest Dupuy*. — 9 septembre; P. S., *La deuxième à M. Louis Bertrand*. — 11 septembre; Maurice Lange, *Victor Hugo et l'Amérique*. — 12 septembre; Paul Souday, *Les Livres : Pierre Loti*, « *L'horreur allemande* »; *Abel Hermant*, « *Histoires héroïques de mon ami Jean* »; *J.-H. Rosny aîné*,... « *Et l'amour ensuite* ». — 15 septembre; Pierre Mille, *En passant : l'enfance et le poète* (Carl Spitteler). — 16 septembre; P. S., *Deux professeurs* (Henri Chantavoine et Ernest Dupuy). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : réouverture de la Comédie-Française; Athénée*, « *La petite femme de Loth* », *trois actes de MM. Tristan Bernard et Claude Terrasse; Gymnase*, « *La vérité toute nue* », *de MM. Pierre Veber et Montgommery*. — 20 septembre; J. B., *Le compagnon* (le livre du soldat). — 23 septembre; P. S., *Flaubert en voyage*. — 25 septembre; Étienne Charles, *Le décret sur les annonces et le commerce de la librairie*. — 26 septembre; V., *Rhétorique*. — Paul Souday, *Les livres : Paul Claudel*, « *Le pain dur* ». — 27 septembre; P. S., *Quel est le grand siècle?* — 30 septembre; P. S., *Un disciple* (de Zoïle, sur Victor Hugo). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : quelques représentations de la Comédie-Française*, « *les Marionnettes* », « *Mercadet* », « *Il ne faut jurer de rien* »; *nouveaux spectacles des Bouffes, du théâtre Antoine, du Grand-Guignol*.

LIVRES NOUVEAUX

Also *sprach Germania. Ainsi parlait l'Allemagne.* Paroles allemandes pendant la guerre. Extraits d'auteurs allemands publiés depuis le mois d'août 1914, recueillis et traduits sans commentaires, par Jean RUPLINGER. Préface de M. Édouard HERRIOT. *Mâcon, impr. Protat frères.* In-16, de XVI-264 p. avec grav.

Anthologie *de la chanson populaire française, anglaise et russe*, avec une introduction, paroles et mélodies transcrites par Maurice BOUCHOR. Harmonisations par Jules de BRAYER. *Paris, Delagrave.* Grand in-4, de 207 p.

Autin (Albert). — *L'Échec de la Réforme en France au XVI^e^ siècle.* Contribution à l'histoire du sentiment religieux. *Paris, Armand Colin.* In-16, de VII-286 p. Prix : 4 fr. 50.

Bernard (Pierre-Joseph, dit Gentil). — *Castor et Pollux.* Tragédie en cinq actes. Poème de P.-J. BERNARD. Musique de RAMEAU. Livret seul. *Paris, impr. de Vaugirard* (H.-L. Motti, directeur). Petit in-8, de 70 p. avec une grav. Prix : 1 fr. 50.

Bulletin *philologique et historique* (jusqu'à 1715) du comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1916. *Paris, Ernest Leroux.* In-8, de 437 p. (Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Comité des travaux historiques et scientifiques.)

Carnahan (David Hobart). — *The « Ad Deum vadit » de Jean Gerson*, published from the manuscript Bibliothèque Nationale, Fonds Fr. 24 841. *Urbana, published by the University of Illinois.* In-8, de 156 p. (University of Illinois studies in language and literature, vol. III, n° 1).

Catalogue *du fonds de la guerre.* Contribution à une bibliographie générale de la guerre de 1914.... Fascicule 8. *Mâcon, impr. Protat frères.* In-8, de 281 à 320 p. Prix : 5 fr. (Bibliothèque de la ville de Lyon. Collection de travaux de bibliographie publiés sous la direction de M. CANTINELLI, conservateur.

Catalogue *général de la librairie française.* Continuation de l'ouvrage d'Otto LORENZ. (Période de 1840 à 1885 : onze volumes.) Tome XXVI (Période de 1913 à 1915), rédigé par D. JORDELL. Fascicule 2 : Dancourt-Kuapen. *Paris, D. Jordell.* In-8, à 2 col., de 225 à 448 p.

Chinard (Gilbert). — *L'Exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand. Paris, Hachette.* In-16, de X-307 p. Prix : 3 fr. 50.

Conférences *de l'Odéon* (1915-1916) publiées par Paul Gavault. Cinna; Le Légataire universel (C. Le Senne). Nicomède (M. Roustan). Les Femmes savantes; les Précieuses ridicules (Léo Claretie). L'École des maris (Ch. Chabault). Le Misanthrope; les Sincères (J. Ernest-Charles). Andromaque (Paul Souday). Le Bourgeois gentilhomme (F. Funck-Brentano). Phèdre (Léopold Lacour). Esther (N. Bernardin). La Partie de chasse de Henri IV; la Gageure imprévue (H. Welschinger). Le Barbier de Séville (H. Le Goupils). Le Mariage de Figaro (F. Gaiffe). Le Lion amoureux (C. Martel). *Paris, Hachette.* In-16, de VIII-272 p. Prix 3 fr. 50.

Coppier (André-Charles). — *Les Eaux-fortes de Rembrandt.* L'Ensemble de l'œuvre. La Technique des Cent florins. Les Cuivres gravés. Phototypie

et impression Sadag, Société anonyme des arts graphiques. *Paris, Berger-Levrault.* In-4 de VIII-139 p. avec gravures dans le texte et hors texte.

Crokaert (Paul). — *Un précurseur.* Le Général Brialmont. *Paris, G. Van Oest.* In-12, de 48 p. Prix : 70 centimes.

Dartigue (Henry). — *Paul Stapfer* (1840-1917). *Paris, Fischbacher.* In-8, de 72 p.

Dauzat (Albert). — *Les Argots de métiers franco-provençaux. Paris, Édouard Champion.* In-8, de VII-268 p. (Fascicule 223 de la Bibliothèque des hautes études.)

Des Lys (Alain). — *A propos d'un livre.* « Le Feu » de Henry Barbusse; par Un sergent de tirailleurs marocains. *Angoulême, impr. Georges Vincent.* In-8, de 14 p.

Des Ombiaux (Maurice). — *La Littérature belge.* Son rôle dans la résistance de la Belgique. *Paris, G. Van Oest.* In-12, de 48 p. Prix : 70 cent.

Destrée (Jules). — *Figures italiennes d'aujourd'hui* (S. Sonnino. G. Giolitti. L. Luzatti. S. Barzilaï. C. Battisti. L. Bissolati. G. Salvemini. G. d'Annunzio. E. Corradini. G. Ferrero). *Paris, G. Van Oest.* In-16, de 267 p. Prix : 4 fr.

Dimier (Louis). — *Descartes. Paris, Nouvelle Librairie nationale.* In-16, de 315 p. Prix : 3 fr. 50.

Etévé (Marcel). — *Lieutenant Marcel Etévé. Lettres d'un combattant* (août 1914-juillet 1916). Préface de M. Paul DUPUY. *Paris, Hachette.* In-16, de XX-252 p. Prix : 4 fr. (Mémoires et Récits de guerre.)

Faguet (Émile). — *Mgr Dupanloup.* Un grand évêque. *Paris, Hachette.* In-8, de 262 p. et grav. (8 planches).

Focillon (Henri). — *Giovanni Battista Piranesi,* 1720-1778. *Paris, Henri Laurens.* In-4, de XXIV-324 p. et planches.

Focillon (Henri). — *Giovanni Battista Piranesi.* Essai de catalogue raisonné de son œuvre. *Paris, Henri Laurens.* In-8 à 2 col., de 72 p.

Grelé (Eugène). — *Un Normand « déraciné » et méconnu.* Paul Challemel-Lacour. I. Sa famille, son enfance, sa jeunesse, d'après des documents inédits. *Paris, Champion; Caen, Jouan.* In-8, de 166 p.

Guerlin (Henri). — *L'Art enseigné par les maîtres. La Couleur.* Choix de textes précédés d'une étude. Huit planches hors texte dont deux en couleurs. Ce qu'ont écrit, dit, pensé artistes et écrivains sur la technique des arts. *Paris, Henri Laurens.* In-8, de 180 p.; broché, 4 fr.; relié, 5 fr.

Hardy (Ch.). — *Boileau, propriétaire d'un cru célèbre dans le Tonnerrois. Auxerre, impr. Gallet.* In-8, de 7 p. (Extrait du « Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne ». Premier semestre 1917.)

Hébrard (Dom). — *La Vie créatrice.* Esquisse d'une philosophie religieuse de la vie intérieure et de l'action. Première partie. L'Enquête humaine. *Paris, Gabriel Beauchesne.* In-8, de XXXIX-605 p.

Héron de Villefosse (Étienne). — *De la propriété intellectuelle au Maroc. Paris, impr. Lahure.* In-8, de 87 p. (Extrait du « Bulletin de la Société de législation comparée », 1916-1917.)

Jacquier (Charles). — *Henri Beaune.* Notes intimes sur sa vie et ses œuvres. *Lyon, impr. A. Rey.* In-8, de 115 p.

Jorga (N.). — *Histoire des relations entre la France et les Roumains.* Préface de M. Charles BÉMONT, directeur de la « Revue historique ». *Paris, Payot.* In-16, de 283 p. Prix : 4 fr.

Lamare-Picquot. — *Nos anciens à Corfou.* Souvenirs de l'aide-major Lamare-Picquot (1807-1814), publiés et annotés par Hubert PERNOT, chargé de cours à la Sorbonne. Avec un appendice sur l'Académie fondée par les Français à Corfou. *Paris, Félix Alcan.* In-16, de X-256 p.

Lysis. — *Les Allemands et la Presse française.* (Articles parus dans « l'Homme libre ».) *Paris, impr. L. Hardy.* In-4, de 28 p. Prix : 50 cent.; franco domicile, 60 cent.

Mathorez (J.). — *Notes sur les Italiens en France du XIII^e siècle jusqu'au règne de Charles VIII. Paris, Fontemoing.* In-8, de 64 p. (Extrait du « Bulletin italien ». Tomes XVII et XVIII.)

Mauclair (Camille). — *Albert Besnard.* L'Homme et l'Œuvre. Illustré de 32 reproductions hors texte en roto-héliogravure. *Paris, Delagrave.* In-8, de 195 p. Prix : 7 fr. 50.

Noces (les) *d'or de la Société bibliographique.* 7 février 1918. *Évreux, impr. de l'Eure.* In-8, de 47 p. Prix : 50 cent.

Noëls *et Chansons en patois lyonnais du XVIII^e siècle.* Annotés par E. Leroudier. *Mâcon, impr. Protat frères.* In-16, de 106 p. et grav. (Collection : Amis du Vieux Lyon.

Perraud (cardinal). — *Mes relations personnelles avec les derniers papes, Pie IX et Léon XIII.* Souvenirs, notes, lettres (1856-1903). Mémoires publiés et annotés, par Mgr Gauthey, archevêque de Besançsn. *Paris, Pierre Téqui.* In-12, de x-417 p. Prix : 3 fr. 50.

Persky (Serge). — *La Vie et l'Œuvre de Dostoïevsky.* Avec un portrait. *Paris, Payot.* In-8, de 480 p. Prix : 7 fr. 50.

Porchère (Samuel). — *Dictionnaire poétique.* Recueil de poésies et pensées poétiques célèbres adaptées à toutes les circonstances de la vie. Acrostiches, anagrammes, boutades, épigraphes, épigrammes, caprices et portraits littéraires, fantaisies, amusements philologiques, etc. (200 000 vers sur 2 000 sujets. 1 500 auteurs cités). Tome I^er, tome II, tome III. *Saint-Étienne, Société de l'imprimerie de « la Loire républicaine ».* Trois volumes in-8. Tome I^er, de p. 1 à 992; tome II, de p. 993 à 1984; tome III, de p. 1985 à 2991-xliv. Chaque tome, 20 fr.

Puaux (Frank). — *Paul Rabaut. L'Apôtre du désert.* Discours prononcé au temple de l'Oratoire, le dimanche 27 janvier 1918. *Paris, Fischbacher.* In-8, de 32 p. avec portrait, fac-similé et gravure. L'exemplaire, franco, 1 fr. 25.

Ronsard. — *Œuvres choisies de Ronsard.* Notices, Annotations, par Gauthier-Ferrières, mort pour la France. Quatre gravures hors texte. *Paris, Larousse,* de 240 p.

Shakespeare. — *Œuvres choisies de Shakespeare.* Traduction et notices par Georges Roth. Tome I, 4 gravures hors texte. Tome II, 4 gravures hors texte. Tome III, 3 gravures hors texte. *Paris, Larousse,* 3 vol. in-8. Tome I, de 221 p.; tome II, de 236 p.; tome III, de 239 p. Chaque, 1 fr. 50, en plus majoration de 30 p. 100.

Souvenirs *de Parisiennes en temps de guerre* recueillis par M^me Camille Clermont. (M^me Alphonse Daudet. M^me Andreu, sous-préfète de Soissons. Duchesse d'Uzès. M^me Suzanne Dejust-Defiol. M^lle A. Dyvrande. M^me René Acollas. M^me A. Guerquin d'Auriac. M^lle Hélène Vacaresco. M^me M.-L. Dromart. M^lle M. Pattez. M^me Lola Noyr. M^me L. Dorliat. Une Mimi Pinson.) Préface de Maurice Donnay. *Paris, Berger-Levrault.* In-16, de xii-235 p. Prix : 3 fr. 50.

Verlaine (Paul). — *Choix de poésies,* avec un portrait de l'auteur, par Eugène Carrière. Édition augmentée d'une préface de François Coppée. *Paris, Eugène Fasquelle.* In-18 jésus, de iv-364 p.

Vie (la) *universitaire à Paris.* Ouvrage publié sous les auspices du conseil de l'Université de Paris; par Paul Boyer, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes; Maurice Caullery, professeur à la Faculté des sciences; Alfred Croiset, doyen de la Faculté des lettres, membre de l'Institut; Maurice Croiset, administrateur du Collège de France, membre de l'Institut; Émile Durkheim, professeur à la Faculté des lettres; H. Gautier, directeur de l'École supérieure de pharmacie; Louis Havet, président à l'École pratique des Hautes Études, membre de l'Institut; F. Larnaude, doyen de la Faculté de droit; Ernest Lavisse, directeur de l'École normale supérieure, membre de l'Académie française; Henri Marcel, directeur de l'École du Louvre; Edmond Perrier, directeur du Muséum national d'histoire natu-

relle, membre de l'Académie des sciences; Maurice PROU, directeur de l'École nationale des chartes, membre de l'Institut; G.-H. ROGER, doyen de la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine. Avec 92 photographies hors texte. *Paris, Armand Colin.* In-8, de 236 p. Prix : 12 fr.

Viénot (John). — *Épitre au Tigre de France. Montbéliard, Société anonyme d'imprimerie montbéliardaise.* In-8, de 14 p.

Vincent (José). — *Frédéric Mistral.* Sa vie, son influence. Son action et son art. *Paris, Gabriel Beauchesne.* In-16, de 325 p.

Whitford (Robert C.). — *Mme de Staël's literary reputation in England. Urbana. University of Illinois studies in language and literature*, vol. IV, n° 1. In-8, de 60 p.

Witt (Cornélis de). — *Ma famille.* Souvenirs, 1848-1889. *Paris, impr. de Vaugirard* (H.-L. Motti, directeur). In-8, de 307 p. et gravures.

CHRONIQUE

— La Société d'Histoire littéraire de la France a tenu son Assemblée générale annuelle, le jeudi 16 janvier 1919, à cinq heures, au Collège de France, salle n° 5, sous la présidence de M. Arthur CHUQUET.

En ouvrant la séance, le président a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs, vous me pardonnerez si au début de cette allocution je salue notre armée victorieuse et ceux des membres de notre Société qui prirent part et au combat et au triomphe. Nous avons fini par l'emporter. Notre cause était juste, nous défendions la liberté, le droit, la civilisation, l'humanité, et la guerre que nous avons soutenue, a été moins onéreuse que ne l'aurait été la tyrannie germanique. Qui ne pense avec horreur aux conséquences d'une victoire allemande? Heureusement, nous avons, comme dit le chantre de Louis XIII et de Richelieu,

> Fait renaître
> La bonne opinion des courages français.

« Nous n'avons épargné

> Contre nos ennemis, pour notre délivrance
> Ni le feu ni le fer.

« Nous avons refoulé ceux

> Par qui sont aujourd'hui tant de villes désertes,
> Tant de grands bâtiments en masures changés,
> Et de tant de chardons les campagnes couvertes.

« Ils ont eu beau se terrer,

> Beau d'un soin assidu travailler à leurs forts,
> Et creuser leurs fossés jusqu'à faire paraître
> Le jour entre les morts.

« Ces colosses d'orgueil, comme s'exprime encore notre vieux Malherbe, ont dû fuir au loin, et sans vouloir à jamais abolir leur race,

> Nous suivrons jusqu'au bout un courroux généreux,
> Et nous n'écouterons ni pitié ni démence
> Qui nous parle pour eux.

« Nous avons éprouvé l'an dernier trois pertes douloureuses : Henri Chantavoine, Ernest Dupuy et Émile Picot.

« Malade depuis plusieurs mois, Chantavoine s'est éteint auprès des siens, qui l'avaient fait venir à Lyon pour soulager ses souffrances. C'était un de nos meilleurs professeurs de rhétorique. Il avait commencé et fini sa carrière universitaire dans les deux lycées où il avait étudié. C'est à Chaumont qu'il fut envoyé au sortir de l'École Normale et il m'a raconté jadis qu'il avait chaque semaine la joie de passer le soir du samedi et la journée du dimanche à plusieurs lieues de là, dans son village de Mussy : pour ne pas manquer le train, il avait de son accommodant proviseur la permission de partir le samedi quelques minutes avant la fin de la classe. Il termina sa carrière au lycée Henri-IV, dans le lycée dont il avait été le brillant lauréat.

« Ses élèves l'écoutaient avec respect et avec plaisir. Il s'attachait à éveiller leur curiosité et surtout à former leur goût. Peu épris des langues étrangères, il croyait qu'il faut concentrer son effort dans son pays et dans la littérature de son pays. Les ouvrages d'outre-Manche et d'outre-Rhin ne l'intéressaient guère. Il ne reconnaissait d'autres dieux que les dieux nationaux et les classiques de la Grèce, de Rome et de la France étaient, selon lui, les seules idoles qu'on devait adorer. L'érudition ne lui plaisait pas. Il se contentait d'être judicieux, agréable, fin, et nombre de ses disciples se rappelleront longtemps ses classes ou plutôt ses causeries où, sans viser à l'effet, il expliquait les auteurs avec un charmant abandon et semait comme en se jouant les spirituelles saillies et les piquantes réflexions.

« Ainsi qu'on l'a dit, il a été dans toute la force du terme un maître des belles lettres, un professeur d'humanités.

« Dans ses chroniques du *Journal des Débats*, il fut le même que dans sa chaire. Ses lecteurs savouraient ses articles qui traitaient toutes sortes de sujets, non seulement les réceptions de l'Académie française, les grands événements littéraires, les livres, mais son village dont il a tracé plus d'une fois le riant tableau, les champs où il avait passé son enfance et les vacances de sa jeunesse, ces doux paysages de Champagne qui s'étaient à jamais fixés dans sa mémoire, les impressions dont ses excursions et ses promenades l'avaient pénétré — car, s'il respirait volontiers le souffle de notre bruyant et excitant Paris, il aimait la province et ce qu'elle a de discret et de voilé. Et qui n'a lu sans émotion ses derniers articles, ses *novissima verba*, où il exhortait ses concitoyens à la résistance contre le barbare et louait leur patriotisme, leur tranquille obstination et leur foi tenace?

« La mort d'Ernest Dupuy n'a pas étonné ses amis; ils avaient vu soudain sa santé s'ébranler profondément et ils pressentaient que le mal dont il était atteint, l'enlèverait promptement.

« L'Université n'oubliera pas cet inspecteur général qui eut sur elle une heureuse influence.

« Bienveillant envers les professeurs dont beaucoup l'avaient eu soit pour maître, soit pour juge, comprenant les difficultés de leur tâche et ne leur ménageant pas les éloges qu'ils méritaient, leur faisant courtoisement les observations qu'il croyait devoir leur faire, Dupuy fut pour eux un des plus solides conseillers, un des guides les plus sûrs.

« C'était aussi un de nos plus fins lettrés. C'était un artiste, un poète. Il entreprit sur Bernard Palissy de très curieuses recherches et il a composé un poème des *Parques*, qui lui valut outre un prix de l'Académie française, de grands et sincères éloges.

« A la justesse et à la délicatesse du goût il joignait un vaste savoir et il a cultivé plusieurs domaines avec un éclatant succès.

« Il avait étudié les langues étrangères, non seulement l'anglais, mais le

russe, et il a écrit un livre fort intéressant sur les coryphées de la littérature moscovite.

« Ses travaux sur la littérature française l'avaient mis au premier rang.

« Dans le volume *Poètes et critiques*, avec quelle maîtrise il apprécie Hégésippe Moreau qui chante la fraîcheur des flots de la Voulzie, Bouchor et le charme simple de ses poèmes scolaires, Richepin dont subsisteront, dit-il, des débris marmoréens, et Verlaine, ce génie exceptionnel dont il suit l'évolution et analyse plus subtilement qu'aucun autre avant lui les inspirations successives!

« Son ouvrage sur Vigny restera. Il assurait très modestement qu'il n'avait que réuni des matériaux pour la construction d'un ensemble. Mais, s'il n'a pas fait ce qu'il nommait la monographie définitive, il l'a rendue possible par une enquête longue et patiente, par l'abondante moisson des témoignages et des documents qu'il a recueillis et qu'il accompagna d'un sobre et si ingénieux commentaire, d'une si précieuse interprétation. Il reconstitue l'entourage de Vigny et il détruit ainsi la légende du splendide isolement que le poète aurait toujours gardé, la légende de la tour d'ivoire. Il nous présente un Vigny aimant et aimable, un Vigny tendre et humain, un Vigny à qui son « rôle littéraire » ne fait pas oublier les « amitiés ».

« Les membres de notre Société se souviendront d'Ernest Dupuy, de ce Dupuy affable et charmant qui savait tant de choses et qui, sans pédantisme et sans grandes phrases, répandait dans les entretiens où il se laissait aller, tant d'attachantes et fécondes remarques. Et quelques-uns d'entre nous qui l'ont vu de plus près, ajouteront qu'à côté de toutes ses qualités, il possédait une sensibilité profonde et un noble cœur.

« Lui aussi fut un patriote, un de ceux qui parmi nous voulurent dans cette grande crise être des encourageurs. Son article sur Fustel de Coulanges et l'Allemagne témoigne de l'amour qu'il portait à la France; lui aussi avait la certitude que le droit vaincrait la force brutale et inique.

« Émile Picot, né à Paris en 1844, avait fait ses études d'abord à Auteuil, à l'Institution Notre-Dame, où il eut pour condisciples Héron de Villefosse et Thédenat, puis au Lycée Bonaparte où il se lia d'amitié avec James de Rothschild qui devait fonder en 1875, avec lui et Gaston Paris, la Société des anciens textes français.

« C'est pour cette Société que Picot publia les poésies de Guillaume Alexis, prieur de Bucy (en collaboration avec Arthur Piaget), les trois volumes du *Recueil général des sotties* et un fac-similé de la farce de *Maistre Pierre Pathelin*.

« C'est pour James de Rothschild qu'il publia les *Noëls* de Jean Chaperon, et ce fut lui qui, recueillant, comme il dit, l'héritage littéraire de James, terminant ce que James avait commencé, publia les tomes III et IV du *Vieil Testament* et les tomes II et III des *Continuateurs de Loret*. Ce fut lui aussi qui dressa en quatre volumes et en plus de deux mille quatre cents pages, le grandiose et si instructif *Catalogue* de la bibliothèque de son ami.

« Il aimait le vieux théâtre et la vieille poésie de la France. Nous lui devons sur ce domaine, pour ne citer que l'important et l'essentiel, la réimpression de neuf farces françaises (en collaboration avec Nyrop), la publication du *Mystère de saint Adrien*, deux remarquables travaux sur le *Monologue dramatique* et sur les *Moralités polémiques*, une collection des *Chants historiques français* des règnes de Louis XII et de François Ier.

« L'Italie l'attira. Il nous fit connaître non seulement les cinquante petits poèmes italiens que contient la bibliothèque de Chantilly, mais — dans une série de volumes qui lui coûtèrent Dieu sait combien de temps et de peine — les Français qui avaient étudié à l'Université de Ferrare, les Français qui avaient « italianisé » au XVIe siècle, les notables Italiens, entre autres le

financier Zamet et ses fils, qui vivaient en France à la même époque, les imprimeurs rouennais qui s'étaient établis au XVe siècle en Italie.

« Dirai-je encore que Picot connaissait à merveille notre chère et vaillante alliée la Roumanie et sa langue et son histoire, qu'il avait été vice-consul de France à Temesvar, qu'il commenta doctement la chronique moldave d'Urechi, qu'il publia les chants populaires des Roumains de Serbie, qu'il fit un excellent ouvrage sur les Serbes de Hongrie — feuilletez-le, messieurs les membres du Congrès de la paix! — que la Roumanie perd en lui et pleure un de ses plus fidèles champions, un des plus chauds défenseurs de ses droits?

« Picot avait donc une grande étendue d'esprit et une science considérable. Avant tout, il fut bibliographe; mais la bibliographie, telle qu'il la concevait, exacte, rigoureuse, tenait fréquemment de l'histoire littéraire. Il s'inquiétait du fond autant que de la forme. Sa *Bibliographie Cornélienne* n'est-elle pas un modèle du genre?

« Il lègue à la Bibliothèque Nationale un répertoire de deux cent cinquante mille fiches, et les travailleurs lui seront obligés de ce superbe cadeau. Mais, de son vivant, il communiquait libéralement ses livres et ses notes à quiconque venait le consulter. Ce savant fut aussi un homme plein d'aménité, d'obligeance, de générosité.

« A mes yeux il eut toujours quelque chose de bon et d'imposant à la fois. Je le revois en pensée lorsque je partis pour l'Allemagne il y a plus de quarante ans. Il m'accueillit très gentiment, me parla de l'Allemagne et des Balkans, puis, se mettant à sa table, m'écrivit aussitôt. couramment, sans nul effort, en langue allemande, une lettre de recommandation pour un des principaux commis de la maison Brockaus, un Wende de la Lusace, le brave Pach, le futur traducteur de Pypin et Spasovitch. J'admirai cet homme au regard franc et à la forte stature qui savait si bien l'allemand et qui paraissait savoir si bien son Europe, et plus tard, quand j'appris qu'il savait le roumain, qu'il connaissait intimement notre ancienne littérature, qu'il était l'oracle de la bibliographie française, que personne chez nous n'avait une aussi étroite familiarité avec nos auteurs et imprimeurs du XVe, du XVIe et du XVIIe siècle, je l'admirai davantage, je l'admire encore. »

M. Max Leclerc, trésorier, communique à l'Assemblée les chiffres de l'exercice financier :

RECETTES

Excédent des recettes au 31 décembre 1916	2 842	30
Coupons encaissés en 1917	565	»
Intérêts d'un an sur un bon de la Défense Nationale	50	»
144 cotisations à 20 francs	2 880	»
154 abonnements à 19 francs	2 926	»
Plus 49 abonnements réservés sur le compte 1916	931	»
227 numéros à 4 fr. 75	1 078	25
4 années au prix réduit de 12 francs net	48	»
3 tables à 3 francs	9	»
2 — à 3 fr. 60	7	20
Rectification au compte 1916	175	»
Montant total des recettes	11 511	75

DÉPENSES

Travaux divers, frais, accessoires, etc	348 90
Papeterie	36 05
Publicité	» »
Affranchissements	359 35
Papiers	1 099 30
Impression et brochure	4 480 35
Collaboration	1 985 15
Frais de recouvrement de 144 cotisations	72 »
Montant total des dépenses	8 381 10
Excédent des recettes au 31 décembre 1917	3 130 65
	11 511 75

Ces chiffres, mis aux voix, sont unanimement approuvés.

Le Secrétaire donne lecture de son rapport annuel sur l'état moral de la Société :

« Messieurs, c'est fini. L'horrible cauchemar de carnage et de sang qui oppressait nos âmes depuis quatre ans est terminé. Et, comme il fallait s'y attendre, il s'est dissipé devant la victoire éclatante du droit et de la liberté. Dans cette lutte gigantesque, si la force brutale avait pu être prépondérante, c'en était fait de la civilisation. Aussi quelle gratitude infinie ne devons-nous pas à ceux qui, par leur abnégation et par leur constance, ont réussi à épargner à l'humanité le sort qui l'attendait sous l'oppression d'une tyrannie sans pudeur comme sans pitié, qui ne voyait dans la science que le moyen le plus sûr de domination et de terreur.

« C'est vers eux, vers ces hommes jeunes et braves qui vinrent de toutes les parties du monde opposer leurs poitrines à l'arrogance de l'agresseur, que doit monter l'hymne de reconnaissance de l'humanité entière, et surtout de ceux qui, comme nous, font profession de pratiquer ces lettres humaines que le passé nous a léguées comme l'école la plus efficace de la tolérance et du respect de soi-même et d'autrui. Humanisme, humanités, que seraient devenus ces mots de même origine, presque synonymes et quel sens auraient-ils pu prendre dans un univers d'où la liberté de penser eût été bannie de l'esprit, soumis sans plus à la force brutale? Noble temps, en vérité, comme dit le poète,

> Noble temps et sur qui mon vers ne saurait mordre
> Où la plume demande au sabre son mot d'ordre;

un temps dont la perspective seule fait frémir!

« Grâce à nos soldats, à leurs chefs, grâce à tous ceux qu'un commun idéal de justice et une horreur pareille de la barbarie et du mensonge groupa à nos côtés, ce cataclysme nous a été épargné. Qu'ils soient à jamais remerciés! Et témoignons-leur notre gratitude non pas seulement par des paroles, mais en poursuivant la tâche que nous nous sommes donnée : celle de mieux faire connaître et aimer davantage les sentiments, l'esprit, la littérature d'une race dont nous sommes trop fiers pour ne pas penser et ne pas dire que son amoindrissement serait une diminution au patrimoine de l'espèce humaine.

« Travaillons donc comme nous avons toujours essayé de le faire. Nous le pouvons maintenant sans craindre de ne pas contribuer assez efficacement au rayonnement de la pensée française. Aussi bien, comme vous venez de l'apprendre, en dépit des circonstances et de la difficulté des temps, nos

ressources continuent à nous permettre de poursuivre notre modeste tâche. Vous l'avez vu, elles se soutiennent à un chiffre raisonnable et vous devinez déjà que le nombre de nos adhérents n'a pas dû fléchir. Voici exactement ce qui en est à l'heure actuelle, c'est-à-dire au 1er décembre 1918. Parmi les membres de la Société, nous avons eu 1 démission, 3 décès et 9 membres nouveaux, soit un gain de 4 unités, et nous comptons un total de 258 membres au lieu de 253 que nous avions l'an passé. Au contraire, le nombre des abonnés à notre Revue a diminué légèrement : 145 cette année au lieu de 149 l'an passé. Mais, à la balance définitive, la Société a l'avantage de compter 404 adhérents à des titres divers — membres ordinaires ou abonnés — au lieu de 402 qu'elle possédait à la clôture de l'exercice précédent, c'est-à-dire en fin de compte un gain de 2 unités.

« Sans doute, le profit est mince et nous ne le relevons que pour mémoire. Il prouve cependant que, malgré toutes les traverses et en dépit de tant de raisons qu'on aurait de l'oublier, notre Société garde des amis fidèles et que quelques-uns estiment toujours que son action n'est pas inutile, même aux jours d'angoisse nationale que nous venons de traverser. Certes, à des heures plus calmes, nous n'eussions pas manqué de célébrer comme il convenait la vingt-cinquième année de notre existence, qui s'achève avec la guerre. Mais patience! Des jours meilleurs s'annoncent et vont luire. Il sera temps alors de revenir aux anniversaires qui nous sont chers et de les commémorer en parfaite tranquillité d'esprit et de cœur.

« Ce qui importe maintenant, c'est de poursuivre notre besogne familière, avec la même application et dans le même sens. Bientôt la guerre nous rendra ceux qu'elle nous avait pris. — En moins grand nombre, hélas! et trop souvent diminués par les fatigues ou les blessures. — Mais ils nous reviendront et le travail reprendra avec les conditions normales de l'existence. Tâchons de nous maintenir jusque-là, pour passer alors à des mains plus vaillantes et plus jeunes la continuation de l'œuvre entreprise, il y a un quart de siècle, et que nous avons essayé de maintenir tandis qu'eux, les jeunes, luttaient de toute leur valeur pour sauvegarder d'autres choses plus précieuses et plus menacées. Notre rôle fut modeste. Il ne nous déplaît pas de l'avoir rempli tel. Celui-là fait des essais, a dit Montaigne, qui ne peut faire des effets. Encore faut-il convenir que, s'il réussit à faire les *Essais*, il n'a perdu son temps ni pour lui ni pour son pays.

« Nous n'avons pas cette ambition; mais nous gardons celle de nous employer utilement à faire de mieux en mieux connaître, de pratiquer et d'honorer ceux qui, hommes et livres, restent l'ornement de l'intelligence française; de les aimer pour ce qu'ils valent et de ne pas tenter de faire servir leur pensée à établir je ne sais quel rêve d'hégémonie aussi odieux qu'extravagant. Il nous suffit qu'ils restent ce qu'ils furent, personnels, profonds parfois, aimables et humains toujours, sans leur prêter d'autre force que celle de leur génie propre, de leur raison ornée de bons sens et de bon goût.

« Nous nous en voudrions de placer sous la pérennité de leur renommée nos idées et nos conceptions du jour. Nous les servons pour eux-mêmes, pour ce qu'ils nous enseignent et parce que leur œuvre suffit à élever l'esprit humain, à le conduire vers un idéal de bonté et de franchise qui doit rester celui de l'humanité. Faute de leçon plus haute, nous essayons de prendre à leur exemple le modèle de clarté, de loyauté qu'ils nous fournissent, le respect d'autrui et le culte de la vérité pour ne pas la travestir et la faire servir par ordre, comme on le faisait naguère avec tant d'impudence, à couvrir de serments éhontés les crimes de la force et l'infamie de l'agression. Malgré leurs prétentions d'intellectuels, ceux-là qui s'y employèrent n'avaient rien de lettré ni de savant. Que l'opprobre de leur acte leur demeure à jamais. Nous ne leur envions pas! »

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour la désignation de huit membres du Conseil d'administration. Sont élus : MM. Paul Bonnefon, Arthur Chuquet, Henri Cordier, Jacques Flach, Ernest Lavisse, Émile Roy, Albert Cahen, en remplacement de M. Ernest Dupuy, décédé, et Edmond Huguet, en remplacement de M. Émile Picot, décédé.

La séance est levée à six heures.

— Le poète « hétéroclite » Louis de Neufgermain (1574-1662), dont M. J. Mathorez a parlé dans le *Bulletin du bibliophile* de mai-juin, est sssez mal connu. C'était un grotesque, dont ses contemporains se gaussaient et que pensionna Gaston d'Orléans, ce qui permit à Neufgermain de mettre au jour des volumes de vers qui n'ont guère servi à sa renommée. Il fut cependant l'ami de Voiture et le commensal de l'hôtel de Rambouillet, ce qui vaut à son nom d'être parfois cité en compagnie de ces deux autres.

— A l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 7 septembre 1917, M. Louis Leger a communiqué un mémoire sur l'influence italienne dans la littérature slave de la Dalmatie au XVI^e^ siècle. Il étudie cette influence dans l'œuvre des poètes Sisko Mencetic (1457-1527), George Drzic (1451-1501) et Marko Marulic (1450-1524). Ces poètes ont tous subi l'influence italienne. Leurs œuvres ont été imprimées en Italie, et ce n'est qu'au XIX^e^ siècle qu'elles ont eu des éditions définitives par les soins de l'Académie sud-slave d'Agram. M. Leger insiste particulièrement sur le poème de Marulic intitulé *Judith*. Ce poème est une allusion évidente à la croisade qu'on méditait alors contre les Turcs. La troisième édition (Venise, 1542) est accompagnée d'une gravure sur bois qui représente les chrétiens en armes se précipitant sur les Osmanlis.

— Sous ce titre : *Voltaire et les lettres de M^me^ de Sévigné*, M. Léon Herrmann examine, dans la *Revue du Dix-Huitième siècle* de janvier-juin 1918, la question de savoir si, comme l'insinue La Beaumelle, Voltaire fut pour quelque chose dans la première édition des lettres de M^me^ de Sévigné qui parut séparément. C'est fort peu probable, et La Beaumelle a dû confondre, volontairement ou non, la première édition qui parut à Troyes en 1725, avec l'une des trois éditions publiées à Rouen en 1726 et qui fut provoquée par Thierot, l'ami de Voltaire, d'après un manuscrit qu'il avait copié chez l'abbé d'Amfreville.

— Comme on le sait, M. Frédéric Lachèvre s'est donné la tâche de faire connaître les textes originaux concernant l'histoire du Libertinage au XVII^e^ siècle. Dans cette collection, doivent figurer les œuvres libertines de Claude Le Petit, un poète parisien, brûlé pour mauvaises mœurs, le 1^er^ septembre 1662. En attendant qu'il soit possible de mettre au jour toute cette suite, l'éditeur a fait tirer à part, à cent exemplaires, la notice biographique qui doit les précéder et qui contient quelques renseignements précis sur un personnage qu'on connaît assez mal, mais qui n'était pas sans talent poétique.

— M. Antoine Thomas a passé en revue, devant l'Académie des Inscriptions, dans sa séance du 1^er^ mars 1918, les différentes hypothèses émises sur l'étymologie de l'expression « maître Aliboron » employée par La Fontaine, après bien d'autres. M. Thomas se rallie à l'opinion qui voit dans Aliboron une déformation du mot grec *Elleboron*, nom d'une plante, l'ellébore, mais ne croit pas qu'il y ait de rapport sémantique entre ces deux termes. La genèse de « maître Aliboron » doit être cherchée dans un quiproquo fait à l'époque carolingienne par Jean Scott Erigène et Remi d'Ausserre, sur un

vers de Martianus Capella : le nom de la plante a été pris pour un nom d'homme, et un prétendu philosophe, *Elleboron*, a été mis, comme logicien, sur le même pied que Carnéade, Chrysippe et Aristote lui-même.

— Les *Quelques petits théâtres lyonnais des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, sur lesquels M. Jean VERMOREL fournit des renseignements dans une élégante plaquette, sont surtout des théâtres de marionnettes, qui furent toujours en grande faveur, comme on le sait, sur les bords du Rhône. Il est question ici, moins de Guignol que de ses rivaux, qui, moins heureux que lui, firent moins de bruit, eurent moins de succès et sont moins connus. Les moins ignorés de ces entrepreneurs de spectacles populaires sont Dufour, Barthet, Joly, Veyrier, qui, pendant de longues années, réussirent à distraire leurs concitoyens par des piécettes fort appréciées de ce public local.

— La conférence sur *Élie Fréron* (1718-1776), que M. le charoine F. CORNOU a donnée le 20 janvier 1918, sous le patronage de la Société archéologique de Quimper, à l'occasion du deuxième centenaire de la naissance du critique, présente un aperçu bref et bien informé de l'existence et du caractère de celui-ci. Si l'on prenait à la lettre ce qu'en a dit Voltaire, Fréron aurait eu bien des travers et il ne ferait guère figure honnête. Mais Voltaire savait l'art d'accommoder à sa façon les critiques qui ne l'admiraient pas suffisamment et ne se gênait pas pour les présenter sous le jour le plus fâcheux qu'il pouvait. Il en a largement usé pour Fréron et, à l'examen, les accusations portées contre lui se trouvent sinon fausses, au moins très exagérées.

— M. Léonce PINGAUD a publié dans le volume du *Bulletin de l'Académie de Besançon*, daté de 1915-1917, une étude sur *le Père de Charles Nodier*. Antoine-Melchior Nodier « fut successivement, à un degré inférieur, d'église et de robe. Dans sa jeunesse, il appartint, comme confrère ou auxiliaire laïc, à la congrégation de l'Oratoire, professa les humanités au collège de Salins, puis la rhétorique au collège de Lyon. » Enfin, avocat à Besançon, il devint maire de cette ville et, peu après, nommé président du tribunal criminel, où il ne fit preuve que d'une modération relative. Né en 1734, Antoine-Melchior Nodier mourut le 8 octobre 1808, après avoir, si l'on en croit son fils, conseillé à celui-ci de faire contre la Révolution ce que, lui, avait fait pour elle. Au cours de la biographie du père, se trouvent quelques détails sur la jeunesse du fils, deux lettres de Charles Nodier, le procès-verbal de son interrogatoire devant le préfet du Doubs, le 28 octobre 1805, et deux lettres de Nodier père à son ami Mathieu Oudet, bibliothécaire au ministère de la Police générale.

— C'est à bon droit que le volume que M. Victor BÉRARD a très nettement intitulé : *Un mensonge de la science allemande, les « Prolégomènes à Homère » de Frédéric-Auguste Wolf*, a fait naguère quelque bruit dans le monde de l'érudition. Par la position de la thèse, par la rigueur de la démonstration, ce volume était destiné à causer quelque émotion. Celle-ci s'est surtout étendue aux critiques de l'antiquité, mais elle ne saurait laisser indifférents ceux qui s'occupent de l'histoire de la littérature française, car, au cours de ses comparaisons pour établir que « les Prolégomènes de Wolf sont une série d'imitations ou de plagiats dissimulés par de véritables faux ». M. Victor Bérard montre que, parmi les victimes du philologue germanique, il faut mettre en bonne place l'abbé d'Aubignac et ses *Conjectures académiques* et d'Ansse de Villoison et ses divers travaux sur Homère.

— M. Jules MARSAN, qui doit publier, pour la Société des textes français modernes, *Le Conservateur littéraire*, avec les annotations et les explications nécessaires à la connaissance de ce recueil fameux, a fait tirer à part et imprimer à petit nombre, l'introduction qui doit figurer en tête de la publication, en attendant que les circonstances actuelles permettent de la mettre totalement au jour. Ce sont des pages judicieuses et bien informées, qui condensent tout ce qu'on sait de la jeunesse et de la collaboration des frères Hugo au recueil en question, pour montrer le rôle qu'ils y jouèrent, mais aussi qui ajoutent à ce fonds de renseignements déjà connus des détails inédits, des lettres ignorées qui en augmentent singulièrement l'intérêt.

— La petite plaquette publiée sous le nom d'Alfred de Vigny, et sous ce titre : *Le collier de l'homme*, est un choix de pensées recueillies dans les œuvres de l'écrivain et rangées en quatre sections : *La guerre, l'honneur et le devoir; Politique, idées sociales; Littérature, esthétique; La femme, l'amour*. Comme on le voit, les plus hautes questions y sont effleurées. Est-il besoin d'ajouter qu'elles fournissent matière à des réflexions fortes, viriles, que rehausse encore l'énergie du langage, et d'où se dégage une leçon personnelle et sentie?

— M. Gustave SIMON a publié, dans *Le Temps* du 26 août, quelques documents inédits : *A propos de « Ruy Blas »*. Ce sont des lettres d'Anténor Joly, directeur du journal *Le Vert-Vert* et du théâtre de la Porte-Saint-Martin, et qui fit représenter *Ruy Blas* sur un autre théâtre, la Renaissance, dont le poète lui avait obtenu le privilège. A ces lettres, il faut joindre une liste des livres que Victor Hugo a consultés pour écrire *Ruy Blas*, liste que le même journal a publiée dans son numéro du 28 août.

— Dans son fascicule n° 5 de mai 1918, la revue *La Vie* a publié quelques lettres inédites de Barbey d'Aurevilly à Sainte-Beuve, qui ne sont, pour la plupart, que des billets étincelants et brefs, mais qui prouvent le cas que faisait Barbey de l'opinion du critique, et comment il la sollicitait au besoin. L'une de ces lettres, la plus importante, celle du 1er octobre 1856, est pour presser Sainte-Beuve de faire précéder d'une préface les fragments de Maurice de Guérin, rassemblés et mis au jour par Trébutien.

— Ce que M. Maurice SOURIAU appelle *Les vraies « Contemplations »* et ce qu'il a étudié dans *Le Correspondant* des 10 et 25 août, c'est le recueil des poèmes de Victor Hugo paru sous ce titre, en confrontant l'imprimé avec le manuscrit original. Naguère, M. Souriau a cru, sur la foi de l'imprimé, que le recueil présentait une unité parfaite et il l'a dit dans son livre sur *Les Idées morales de Victor Hugo*. Aujourd'hui, l'étude directe du manuscrit a convaincu M. Souriau que cette unité était plus apparente que réelle et que les dates de bien des poèmes étaient erronées. Il dit sa désillusion et s'en confesse, comme un homme qui a gardé le regret de s'être mépris et que le souci d'exactitude préoccupe avant tout.

— M. Georges LOTE a consacré, dans la *Revue des Etudes napoléoniennes* de juillet-août 1918, une étude longue et détaillée à *Zola historien du second Empire*. Après avoir analysé en détail les conditions et les sujets des principaux romans qui composent la vaste série des *Rougon-Macquart*, M. Lote conclut ainsi son enquête sur cette suite : « L'on verra en elle l'un des monuments littéraires qui sont le plus en contact avec les événements politiques, avec la réalité d'un temps. On la consultera sur le second Empire comme on consulte *Le Rouge et le Noir* sur la Restauration : mais on y trouvera une déposition beaucoup plus ample et des renseignements beaucoup plus riches,

que seules au XIXe siècle *La Comédie humaine* de Balzac, *Les Misérables* et les poésies de Hugo offrent avec la même abondance. Les *Rougon-Macquart*, gonflés d'indignation, bourrés de faits et d'allusions, susciteront plus tard un intérêt toujours accru : miroir véridique d'une époque, ils conserveront aux générations futures l'écho de passions éteintes et le souvenir d'un règne oublié. »

— Dans la *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, de mai-juin, M. Camille JULLIAN démontre, *A propos de Mistral et de Mirèio*, que cette œuvre « est une très belle œuvre, très savante et très vivante, pleine de contraste et d'unité, faite de christianisme et de paganisme, à la fois très classique et très romantique, d'inspiration profondément naturelle, élaboration minutieuse et compliquée ». Et ces assertions diverses sont examinées successivement, avec preuves à l'appui, et aboutissent à cette conclusion qu'autour d'un personnage tiré du populaire, Mistral a fait une œuvre d'une science et d'un art infinis. Seulement, « le peuple et la campagne, ayant reçu *Mireille* de Mistral, l'ont adoptée, l'ont faite leur, l'ont gardée et refaçonnée à leur manière ».

— Dans *La Nouvelle Revue* du 1er septembre, M. A. CALLET a commencé la publication d'une suite de souvenirs sur *Jules Vallès et ses amis*. On y trouvera mêlées quelques lettres inédites et on y rencontrera des détails ignorés : celui-ci, entre autres, que le père de Vallès, universitaire timoré, le fit enfermer quelque temps dans un asile d'aliénés, à la suite du Deux-Décembre, par crainte de représailles administratives contre lui-même, et à cause des idées exaltées du jeune homme. On y trouvera aussi des anecdotes sur le monde de néophytes politiciens qui se groupait autour de Vallès et qu'accueillait volontiers aussi Sainte-Beuve, dont l'autorité n'est pas grandie par ces fréquentations diverses.

— La biographie que M. Victor GIRAUD a publiée sous ce titre : *Un grand Français, Albert de Mun*, passe en revue la vie entière et les aspects divers de l'œuvre de l'orateur catholique. Comment se forma cette éloquence et ce qu'elle fut, l'action qu'elle eut au double point de vue politique et social, tout cela est marqué d'un trait sobre et précis. Et il s'en dégage l'enseignement réconfortant d'un exemple loyal, entraînant, qui sut se maintenir et s'affirmer surtout aux jours d'alarme nationale, quand la Patrie demandait toute la force d'âme et la vaillance de ses enfants.

— M. Léon DEFFOUX a consacré une brochure agréable et ironique à *L'immortalité littéraire selon M. de Goncourt*. C'est surtout une dissertation sur les conditions dans lesquelles fut fondée l'Académie qui porte le nom de cet écrivain, et sur les considérations qui président à ses choix. On y trouve aussi quelques détails accessoires qui ne sont pas sans intérêt, en particulier sur Pierre-Charles de Villedeuil, le cousin des Goncourt, qui contribua à leurs débuts dans les lettres, et aussi une *Petite chronologie du testament et de l'Académie Goncourt*, qui fournit toutes les dates bonnes à connaître pour suivre l'évolution de l'idée du fondateur de cette société.

— Des trois parties que contient la notice biographique consacrée par M. Robert GUILLON à *Léon Daudet, son caractère, ses romans, sa politique*, la troisième ne saurait nous convenir. Mais les deux premières apportent sur le caractère et le talent de M. Daudet, grandi au milieu des maîtres de la pensée contemporaine et que sa curiosité d'esprit a conduit sur des sujets fort différents, des indications utiles et des analyses qui ne manquent pas de pénétration.

TABLE DES MATIÈRES

Arthur Chuquet. La jeunesse de Camille Desmoulins..... 1
Pierre de Nolhac. Un humaniste ami de Ronsard : Pierre de Paschal, historiographe de France..... 32, 243 et 362
Louis Desternes. Les biographies de Paul-Louis Courier et les sources anonymes présumées autobiographiques..... 60
Raymond Lebègue. La traduction du traité *De naturalibus quaestionibus* par Malherbe..... 91 et 292
Léonce Pingaud. Le « moi » romantique de Charles Nodier, d'après de récents documents..... 185
Alexis François. Origine et déclin du « bel usage » parlementaire..... 201
Paul d'Estrée. Farmin de Rozoi..... 211, 408 et 562
Hélène Altszyler. Les Polonais dans l'œuvre de Balzac..... 262
Gustave Allais. Lamartine et le poème de « Milly »..... 345
Jules Marsan. Alphonse Rabbe..... 388
Théodore Savtchenko. La prosodie latine inédite, composée pour le grand Dauphin, par Bossuet et Huet..... 423
Albert Cherel. La pédagogie fénelonienne, son originalité, son influence au XVIII^e siècle..... 505
Maurice Lange. Victor Hugo et les sources de la *Vision de Dante*..... 532
René Descharmes. Louis Bouilhet et Louise Colet, documents inédits..... 580
Reinhold Dezeimeris. Annotations inédites de Michel de Montaigne sur le *De rebus gestis Alexandri Magni* de Quinte-Curce (*Suite*)..... 595

Mélanges.

P. B. Lettres inédites de Béranger à Scribe et à M^me^ Scribe..... 112 et 623
Maurice Henriet. Correspondance inédite entre Thomas et Barthe (1759-1785) (*Suite*)..... 132 et 455
C. Latreille. Chateaubriand et Morellet..... 289
Raymond Toinet. Les écrivains moralistes au XVII^e^ siècle. Essai d'une table alphabétique des ouvrages publiés pendant le siècle de Louis XIV, — 1638-1715, — qui traitent de la morale appliquée à la science et à la pratique du monde, à la vie civile, aux mœurs et aux caractères, ainsi que divers livres de portraits, pensées, maximes et réflexions, avec quelques notes. (*Fin.*)..... 310 et 655
Frédéric Lachèvre. Antoine de Montchrétien, sa religion, son mariage..... 445

Comptes rendus.

Paul Arbelet. L'Histoire de la Peinture en Italie et les plagiats de Stendhal (Henri Cordier)..... 155
Jean de Lingendes. Œuvres poétiques, édition critique avec une introduction et des notes, publiée par E.-T. Griffiths. (Jacques Madeleine)..... 160
Willie G. Hartog. Guilbert de Pixerécourt, sa vie, son mélodrame, sa technique et son influence. (André Monglond)..... 164
A. Renaudet. Préréforme et Humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie (1494-1517). (Pierre Villey)..... 321

William Girard. Du Transcendantalisme considéré essentiellement dans sa définition et ses origines françaises. (Gonzague Truc)..... 325
Paul Gautier. Un Prophète : Edgar Quinet (Jules Marsan)..... 328
Edmondo Rivaroli. La Poétique Parnassienne d'après Théodore de Banville. (Jacques Madeleine)..... 479
Beatrix Rava. Venise dans la Littérature française, depuis les origines jusqu'à la mort de Henri IV, avec un recueil de textes, dont plusieurs rares et inédits. (L. A.)..... 483
Paul Boyer, Maurice Caullery, Alfred et Maurice Croiset, Émile Durkheim, H. Gautier, Louis Havet, F. Larnaude, Ernest Lavisse, Henri Marcel, Edmond Perrier, Maurice Prou, G.-H. Roger. La Vie universitaire Paris. Ouvrage publié sous les auspices du Conseil de l'Université de Paris. (P. B.)..... 484
Pierre Kohler. Mme de Staël et la Suisse. Étude biographique et littéraire avec de nombreux documents inédits (Louis Hogu)..... 672
Richmond Laurin Hawkins. Maistre Charles Fontaine, Parisien (Émile Roy).. 676
Charles de Rouvre. L'amoureuse histoire d'Auguste Comte et de Clotilde de Vaux (Gonzague Truc)..... 679

Question et réponse.

Le catalogue de l'abbé Goujet..... 504

Périodiques..... 170, 330, 487 et 681

Livres nouveaux..... 177, 337, 494 et 689

Chronique..... 180, 340, 498 et 693

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

SHL WITHDRAWN

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

TOME VINGT-CINQUIÈME

1918

Librairie Armand Colin

103, Boulevard Saint-Michel, Paris

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS

FERDINAND BRUNOT
Professeur d'Histoire de la Langue française à l'Université de Paris

HISTOIRE
DE LA
LANGUE FRANÇAISE

Des Origines à 1900

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
(1er Grand Prix Gobert, 1912)

Vient de paraître :

TOME V

LE FRANÇAIS
EN FRANCE ET HORS DE FRANCE
AU XVIIe SIÈCLE

Un volume in-8° raisin (16 × 25 c.) de VIII-444 pages, broché . **12 fr. 50**
Relié demi-chagrin, tête dorée. . . . . 17 fr. 50

Précédemment parus :

TOME I : **De l'Époque latine à la Renaissance.** Un vol. in-8° de 548 pages, broché . . **15** fr.
Relié demi-chagrin, tête dorée. . 20 fr.

TOME II : **Le Seizième siècle.** Un vol. in-8° de 510 pages, *8 planches hors texte*, broché . **15** fr.
Relié demi-chagrin, tête dorée. . 20 fr.

TOME III : **La Formation de la Langue classique** (1600-1660) :

PREMIÈRE PARTIE. In-8° de 456 p., br. **12** fr. **50**
Relié demi-chagrin, tête dorée. 17 fr.

DEUXIÈME PARTIE. In-8° de 320 p., br. **7** fr. **50**
Relié demi-chagrin, tête dorée. 11 fr.

TOME IV : **La Langue classique** (1660-1715) :

PREMIÈRE PARTIE. In-8° de 686 p., br. **18** fr.
Relié demi-chagrin, tête dorée. 23 fr.

DEUXIÈME PARTIE. In-8°, broché.
(En préparation.)

M. FERDINAND BRUNOT nous donne aujourd'hui le tome V de sa grande *Histoire de la Langue française*.

Ce tome V nous apprend comment le français de Paris et de la Cour continua à s'introduire dans les domaines dont il avait été tenu éloigné par les préjugés, et à s'infiltrer dans les provinces ; comment, dans tous les pays du nord de l'Europe, le français devint familier à une grande partie de la société cultivée.

La diffusion de la langue française hors des frontières de France, qui a fini par l'élever au rang de langue diplomatique, a été un événement de la vie nationale et internationale. C'est cet événement considérable que décrit et met en relief ce nouveau volume.

« Tout le monde comprendra, dit l'auteur dans sa Préface, pourquoi j'ai eu hâte de publier ce travail, que j'ai détaché de la 2e partie du Tome IV de cette Histoire, avec laquelle il devait d'abord paraître et qui ne pourra paraître qu'après la guerre. Dans un moment où il s'agit pour un grand et noble peuple de sauver sa vie et sa place dans le monde, rien n'est de trop de ce qui peut illustrer le rôle qu'il a joué dans l'histoire générale de la civilisation. »

Demander le prospectus détaillé : « HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE »

Majoration temporaire sur les volumes *brochés* : **20** °/₀ ; — sur les *reliures* : **100** °/₀

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

1—20